



ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

L'EUROPE

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Cᵉ.

1844

ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

IMPR. DE HAUMAN ET Ce — DELTOMBE, GERANT.
Rue du Nord, 8.

OEUVRES

DE

CAPEFIGUE.

L'EUROPE

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Ce.

1844

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

L'organisation politique de l'Europe a été profondément ébranlée par l'immense événement de la révolution française. Depuis la réforme du XVIe siècle, nulle agitation de peuples n'avait produit un remaniement si complet de souverainetés et de nations.

En jetant un regard sur la carte du monde, que de grandeurs déchues, que de puissances écroulées, tandis que d'autres nationalités se sont accrues démesurément par la fortune ou par l'habileté! Le droit public tout entier a été bouleversé et les vieilles traditions d'alliance perdues : ce qui était neutre ne l'est plus; les grandes puissances, les cabinets de second ordre, la confédération germanique, sont passés sous de nouvelles lois; le système de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV, de Louis XVI et de M. de Vergennes, n'est plus compris ni étudié. Qui veut se donner la peine de fouiller les traditions du passé? A ces règles constantes de diplomatie, la révolution française a fait succéder deux idées, la propagande et la conquête : la propagande, triste menace qui empêche toute relation régulière au dehors; la conquête, dont l'empire de Napoléon a exagéré le principe, et qui a été retournée contre nous dans les malheurs de la patrie! Par la propagande, les gouvernements sont devenus méfiants envers notre action politique; par la conquête, les peuples nous sont restés hostiles. Autrefois l'Europe se divisait, par rapport à la France, en alliés, neutres, ennemis; maintenant ces nuances ont disparu; et pourquoi? C'est que la révolution a profondément attaqué le principe même des gouvernements; désormais nul ne peut nous tendre la main, sans craindre que nos idées n'aillent réveiller de mauvaises passions éteintes, ou sonner l'effroyable réveil de la démocratie.

Ce livre est destiné à remplir une vaste lacune en histoire : il doit faire connaître l'Europe pendant la révolution française, et mettre impartialement en regard les héroïques choses qui se sont faites, les causes des événements, et les résultats qui ont été obtenus. Jusqu'ici, tout a été vu sous un aspect exclusif : on s'imagine qu'il a suffi à la révolution de vouloir, pour que toute l'Europe fût à ses pieds; fausse et orgueilleuse idée, qui nous place en dehors de toute vérité! Il faut être fier de son pays, et je porte haut ce sentiment; mais il ne faut pas jeter le mépris sur l'Europe, parce qu'elle eut aussi ses jours de gloire, son dévouement, son héroïsme. On s'est fait une espèce de religion de l'époque révolutionnaire, que chacun est tenu de professer sous peine de passer pour un mauvais citoyen, et c'est ce qui rend si imparfaits les travaux écrits sur cette merveilleuse période. Je suis loin de nier l'esprit et l'intelligence de ceux qui ont composé des livres sur le *Moniteur* et les mémoires : seulement, ce n'est pas là de l'histoire; et si la marche irrésistible des événements les a appelés à diriger la politique du pays, ils ont dû reconnaître, par l'expérience, le vague et la fausseté de leurs doctrines, l'injustice de leur jugement sur les hommes d'État de l'Europe, et souvent même la légèreté de leur récit : rien heureusement ne fortifie et n'éclaire l'esprit comme la pratique des affaires.

On a rattaché tous les bienfaits à la révolution française, incessamment présentée comme la cause de notre grandeur en Europe; c'est à tort: la révolution nous a non-seulement amoindris par le territoire, mais nous a fait perdre nos alliances, nos rapports diplomatiques. Nous ne pouvons sortir de cette situation que par un grand trouble ou une extrême sagesse; et voilà pourquoi les cabinets sont toujours sous les armes, afin d'empêcher nos folies de gloire ou nos menaces de propagande. Ce ne sont pas là des relations régulières; et les hommes sérieux de gouvernement le savent bien; les souvenirs de la révolution et de l'empire sont nos grandes plaies pour les négociations de quelque importance à l'extérieur.

La vieille monarchie marchait progressivement à la grandeur, parce qu'elle avait un droit public, et qu'on venait à elle pour demander protection, appui, alliance; quand elle accomplissait une conquête, elle était définitive, parce qu'elle était préparée et sanctionnée. La révolution a partout passé comme un torrent, et le torrent n'a laissé que des ruines, ou un peu de mauvais gravier.

Qu'on ne se méprenne pas sur l'esprit de ce livre: il laissera toutes ses gloires à notre pays, toute leur renommée aux pouvoirs qui l'ont méritée, une grande indulgence pour les hommes, pour les ardentes passions, même pour le fanatisme des temps. Son but est de ramener, par la connaissance des faits, à l'intelligence réelle de notre histoire; il y a une éducation à faire pour la génération nouvelle, qui aime et accepte la vérité: il faut qu'elle apprenne d'abord qu'il existait une vieille et noble France avant 1789, avec une dynastie fière de son pays, et conduisant ses destinées hautement; ensuite que la révolution n'a pas tout fait, tout produit, nos gloires, notre force sociale, notre grandeur de nation; il faut démontrer aux intelligences jeunes et fortes que les principes de cette agitation populaire et violente sont la cause de notre faiblesse actuelle; que tout ce système d'assemblées, de discussions libres, bruyantes, décousues, empêche le développement de cette belle politique d'alliance, d'accroissement et de traités, qui fit la destinée de la France depuis le cardinal de Richelieu jusqu'à Louis XVI, le restaurateur de notre marine, l'implacable ennemi de l'Angleterre, tête noble et grande, esprit national et fort, qu'on a même abaissé en l'appelant un bon roi. Louis XVI fut un des princes les plus capables en diplomatie, car il avait attaqué l'Angleterre par trois points, l'Amérique, l'Inde et la marine. Enfin, il faut oser dire, que loin de nous grandir dans nos forces extérieures, la révolution n'a fait que les briser, en élevant, au contraire, toutes les puissances de premier ordre en Europe.

La diplomatie de la France reposait autrefois sur trois principes essentiels; le *pacte de famille*, comme alliance; la liberté du pavillon, comme base du droit maritime; la neutralité bienveillante de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie.

Le pacte de famille, vaste conception, rattachait l'Espagne, Naples et Parme à la France, ainsi que trois branches à un trone splendide: ceci valait mieux que le puéril adage de l'alliance des peuples, bonne tout au plus pour les chansonniers de révolution.

La liberté du pavillon résultait d'une féconde conception de M. de Vergennes, de cette fédération des neutres, qui comprenait le Danemark, la Suède, la Hollande, sous la protection de la Russie et de la France.

La neutralité de la Suisse, de l'Italie et de la confédération germanique, ajoutait à la force défensive de la France en garantissant ses frontières, que l'alliance par mariage avec la maison de Savoie protégeait aux basses Alpes. Ce système diplomatique s'élevait à une certaine hauteur de vue et d'avenir, et l'ère de 1789, qui l'a bouleversé, a dû nécessairement porter bien des perturbations dans nos rapports réguliers.

Au point de vue territorial, la révolution française a profité à toutes les grandes puissances, excepté à la France. Nous avons détruit Venise, et au profit de quel gouvernement? Nous avons brisé la république de Gênes, l'ordre de Malte, et en faveur de qui? Nos maximes ont encouragé la Pologne; elle est morte: et quelle puissance a obtenu sa succession? Il y avait une Espagne unissant le pavillon de ses flottes à celui de nos escadres; qu'en a fait la révolution? Le tableau comparatif de la puissance anglaise en 1788, après la chute de ses colonies de l'Amérique du Nord, et de l'empire britannique lors des traités de 1815, est pour nous un haut enseignement: l'Inde, Ceylan, le cap de Bonne-Espérance, Malte, la république des Sept-Iles, complètent l'envahissement du monde. Suivez aussi la Russie, depuis l'origine de la révolution française: elle s'ouvre de vastes débouchés par la Baltique et la Finlande, par la mer Noire et le Danube, et s'accroît jusqu'à la Vistule par Varsovie. Que n'a-t-elle pas gagné? Trouvez quelque chose de comparable à cet immense et fertile territoire, à ces riches cités, à ces fleuves, à ces

provinces, composant la puissance autrichienne, depuis le lac de Côme jusqu'à la Dalmatie, depuis les Alpes jusqu'aux monts Krapacks! Et la Prusse, jetée comme un poste militaire sur le Rhin, née et développée d'une manière si prodigieuse depuis cent ans! cette puissance, qui marche au premier rang, ne doit-elle pas son ascendant à la réaction allemande contre la révolution française et l'empire?

L'agrandissement successif de toutes les puissances, consacré par les actes des congrès et des traités, a-t-il été suffisamment compensé par ce qu'on appelle nos conquêtes morales sur les sympathies des peuples? On s'exagère trop aujourd'hui la puissance des idées françaises à l'étranger : l'application expérimentale en a été si bruyante, si désordonnée! Les nations respectent leurs gouvernements. Plus d'une fois, d'ailleurs, nous avons transformé ces idées en faits dévastateurs par la conquête et la domination, surtout depuis 1795 jusqu'en 1814 : par exemple, en Italie, en Allemagne, des bouches de l'Elbe jusqu'à celles de Cattaro, doit-on regretter le système qui enlevait les monuments des arts, proscrivait des générations entières par la conscription, et fatiguait les peuples par les droits réunis? Et, qu'on le sache bien, les gouvernements seuls font les alliances, et jamais les brouillons et les rebelles ; ce qu'on appelle les sympathies des peuples sont de ces phrases qu'il faut laisser dans le vocabulaire de M. de Lafayette. On fait la guerre par les armées, et les traités par les pouvoirs. Chaque peuple a sa nationalité ; il n'aime pas qu'on se mêle de ses affaires. Notre habitude est de prendre les rêveries des réfugiés pour des faits, et les plaintes des mécontents pour l'expression des opinions populaires.

Il serait impossible d'atteindre le but d'une grande histoire diplomatique de l'Europe pendant l'époque révolutionnaire, si l'on ne connaissait parfaitement les modifications d'esprit et de principes que les pouvoirs ont subies en France depuis l'origine du mouvement de 1789. Ce que l'assemblée constituante a fait pour amener la triste démolition du grand œuvre de la monarchie française, la législative l'a complété ensuite par la destruction de nos rapports à l'extérieur : Brissot et les girondins sont les coupables de ce complot de déclamateurs contre la vieille diplomatie, brisant l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV ; ils sont les premiers promoteurs de la propagande destructive qui nous fit sortir du droit européen. De cette manière, l'Angleterre put se rattacher les puissances, nos vieux et fidèles alliés, que le principe révolutionnaire poursuivait dans leurs formes de gouvernement et leur coutume d'obéissance. Nous fûmes les terribles agitateurs du monde, et cette impression est la plus difficile à effacer. Le comité de salut public rétablit la régularité des rapports, et prit enfin un système politique de quelque grandeur ; c'est à ce point de vue qu'il faudra le considérer. Autorité violente, mais organisatrice, la convention est plus qu'une assemblée, c'est un pouvoir. Le Directoire a quelque chose de la Gironde et du parti désorganisateur dans les relations à l'étranger : cependant comme la république est alors conquérante et victorieuse, elle peut avoir des caprices, et ce sont ces caprices qui bouleversent l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, et créent les républiques batave, cisalpine, ligurienne, helvétique, petites parades démocratiques qui ne durent ni plus ni moins que les arbres de la liberté plantés sur les places publiques.

On s'expliquera maintenant pourquoi cette histoire ne contiendra rien de ces récits tant de fois donnés sur la magnifique prise de la Bastille, sur les joies du Champ de Mars, la fédération, les baisers patriotiques, les élans de la garde nationale, les beaux discours des assemblées, l'éloquence des tribuns et des parleurs, toutes ces merveilles enluminées. Je n'aime pas les descriptions, les programmes, les phrases éclatantes, qui, hélas! ont fait tant de mal aux affaires de notre pays. C'est avec la silencieuse persévérance des grands rois et des grands ministres que la France s'est faite considérable province par province : on parlait, on écrivait beaucoup sous la Ligue et la Fronde, et c'est alors que l'unité de notre pays fut si tristement menacée.

A quelque point de vue d'opinions qu'on se place, il est impossible de ne pas reconnaître que les hommes et les choses de ce temps ont un caractère puissant, qui s'élève même au-dessus des épopées antiques. Dans le crime comme dans la vertu, il y a une exaltation, un délire de principes, qui dépasse les limites de la grandeur vulgaire. En France, en Europe, princes, nations, gouvernements et peuples, tous furent dans une sorte de fièvre de puissance, qui ne s'est réellement affaissée que depuis quelques années. Rien d'étonnant qu'après cette colossale dépense des forces vitales et cet abus de la vie, il soit résulté une atonie, un besoin de repos universel.

On trouvera que, dans cette héroïque période, les idées enthousiastes vinrent des gentilshommes et du peuple : il est curieux de voir le nombre considérable de nobles qui se trouvent mêlés aux choses ardentes et glorieuses de la révolution ; et quant au

peuple, il est partout. Les idées de hiérarchie, d'organisation, viennent encore de l'ancien clergé; c'est l'abbé Sieyès, l'oratorien M. Daunou, qui font les constitutions; c'est l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand, qui porte l'ordre dans la diplomatie : les esprits à règle, à principes, sortent ainsi de l'Église et des couvents. Et pour les choses héroïques, n'est-ce pas le marquis de Beaurepaire qui, le premier, en vieux Romain, se perce la poitrine de son épée, parce que les bataillons de volontaires sont assez lâches pour abandonner Verdun aux Prussiens? N'est-ce pas le marquis de Dampierre qui, le premier des généraux, meurt d'un boulet, à la face de la coalition?

J'ai voulu dire ceci pour constater que la révolution dut beaucoup aux institutions de la monarchie. Les premières victoires furent l'œuvre de ses vieux régiments de Champagne, Lorraine, Bourgogne, aux habits blancs à revers bleus ou jonquille; et il n'est pas un officier considérable qui ne sache maintenant ce que firent les volontaires en 1792. Les armées furent conduites par MM. de Biron, Luckner, de Beauharnais, de Kellermann, Dumouriez, de Beurnonville, de Custine, portés avec leur grade supérieur, sur l'*Almanach royal* de 1788. Pichegru sortait des instructeurs chez les pauvres Minimes; Bonaparte était officier noble, élève aussi des religieux, qui développèrent à Brienne ce génie immense par la grande culture des mathématiques. N'est-ce pas le vieux régime qui avait fait toute cette colossale génération de sous-officiers qui devinrent généraux en chef sous la république?

Il faut avoir un certain courage de vérité pour combattre les préjugés populaires qui ont tant faussé notre éducation politique. La révolution française est pour beaucoup de gens comme un mythe sacré que nul ne peut atteindre. C'est un sujet de phrases stéréotypées, que chacun répète depuis quarante ans, avec plus ou moins d'esprit et de bonheur.

Il y eut du bien opéré en ce temps; qui le nie? La preuve que la vieille constitution monarchique avait fait son temps, c'est qu'elle tomba; les choses fortes résistent aux émeutes; il n'y a que les choses finies qui sont brisées par les révolutions.

Toutefois, au point de vue européen, il est constant que la révolution a placé la France dans une situation fâcheuse, car elle est par ses souvenirs une constante menace, et par ses opinions un danger. Il faudra des années de sagesse, d'ordre, de modération, pour effacer ces impressions d'un passé agité; et alors la France si splendide par sa propre force, sa cohésion, son unité, retrouvera ses alliances naturelles, ses neutralités impartiales, sa belle place dans les négociations européennes.

Vienne (Autriche), septembre 1842.

L'EUROPE

PENDANT

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION DIPLOMATIQUE DES CABINETS DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

Accroissement immense de la France depuis Henri IV. — Jalousie qu'inspire en Europe la maison de Bourbon. — Diplomatie du cabinet de Versailles. — Le pacte de famille. — L'Espagne. — Naples. — Alliances de maisons. — La Savoie. — Le Piémont. — L'Autriche et l'Empire. — Esprit du corps allemand. — La Russie. — La Suède. — Le Danemark. — Traité pour la neutralité et le pavillon. — La Prusse. — Tendance de la diplomatie. — La Porte Ottomane. — Isolement diplomatique de l'Angleterre. — Dangers qui la menacent. — Dans l'Inde. — Dans les colonies. — Ses efforts sur le continent. — Bonne situation diplomatique de la France en 1787. — Les choses mortes. — La Pologne. — Gênes. — Venise. — Les souverains. — Catherine II. — Frédéric-Guillaume II. — Joseph II.

1785 — 1789.

Lorsque les cabinets jetaient un coup d'œil attentif sur les développements de la monarchie française depuis deux siècles, ils devaient tous éprouver une inquiétude jalouse. La nature des œuvres de l'homme est sans doute de grandir, puis de tomber par d'immuables décrets, mais l'histoire ne présentait pas deux exemples d'une nation s'élançant vers de si grandes destinées sous une couronne resplendissante. A l'avénement de Henri IV, les frontières de la France ne s'étendaient pas vers le nord au delà d'Abbeville, de Beaumont. Saint-Quentin était espagnol. A l'est, Châlons et Troyes formaient la frontière qui déclinait par Dijon au midi, dépouillé du Roussillon et de la Cerdagne; et encore ces parties mal jointes voyaient partout des seigneuries indépendantes, des cités données en otage comme places de sûreté durant la guerre civile, des partis en armes, une administration décousue et sans unité politique. Eh bien! il n'avait fallu que l'espace d'un peu plus de cent cinquante années (1), pour assurer à cette France les deux Flandres, l'Artois, le Roussillon, le Béarn, le comté de Foix, la Franche-Comté, l'Alsace, le Nivernais, la Lorraine, la Corse, puis de vastes colonies dans les deux Indes; et les progrès de l'administration et de la force d'unité avaient été si rapides, que la

(1) Sous Henri IV, réunion à la France du Béarn et du comté de Foix par son avénement.
Sous Louis XIII, de l'Artois et du Roussillon par la conquête.
Sous Louis XIV, de la Flandre, de la Franche-Comté et de l'Alsace par les armes, et du Nivernais par réversion de la féodalité.
Sous Louis XV, de la Lorraine par alliance et de la Corse par la conquête.

royauté était parvenue à se formuler comme l'expression de la loi du pays. La hache dictatoriale de Richelieu s'était promenée étincelante sur les hautes têtes des partis, et le règne de Louis XIV avait assoupli les âmes superbes des gentilshommes sous le droit commun de l'obéissance.

Ces immenses progrès de la maison de Bourbon, même sous Louis XV (qui avait réuni la Lorraine et la Corse), excitaient en Europe une indicible jalousie contre la France et ses rois : on avait peur souvent d'essayer avec eux une guerre corps à corps, tant on redoutait la puissance d'une si merveilleuse nationalité ! Nul cabinet n'avait de véritable affection pour les petits-fils de Louis XIV ; on parlait de leur ambition incessante, de leur désir insatiable d'agrandissement (1) ; tout, jusqu'au faste splendide de la maison de Bourbon, aux prérogatives de ses ambassadeurs (2), à la grandeur de leur blason, excitait des murmures en Europe ; et c'était pour les cabinets un sujet de triomphe que de la voir humiliée par les événements ou abaissée par la fortune.

L'habile diplomatie de Versailles n'ignorait pas les haines et les sentiments profondément hostiles inspirés par la France en Europe, et c'est dans le but d'en prévenir les conséquences fatales qu'elle avait dirigé sa politique en s'assurant les frontières du midi par l'Espagne : un Bourbon régnait là, et les intérêts permanents des deux monarchies ne permettaient que des guerres instantanées depuis que les Pyrénées étaient abaissées ; les pics de Roncevaux ne verraient plus la défaite des troupes de France. A Naples, c'était un Bourbon encore, et si la récente conquête de l'Ile de Corse nous donnait la Méditerranée, deux alliances de famille nous unissaient au Piémont et à l'antique maison de Savoie : le comte de Provence, au caractère grave et mûr, et le jeune et brillant comte d'Artois, mariés à deux gracieuses princesses, écartelaient les lis de France des antiques et chevaleresques couleurs de Savoie, tandis que la maison de Bourbon elle-même adoptait la noble archiduchesse, fille de Marie-Thérèse. Par là, du moins, pour une certaine période, la paix continentale était affermie, et Louis XVI pouvait diriger toutes les forces de la monarchie vers la création d'une puissante marine, car il avait au cœur la volonté d'une lutte forte et vigoureuse contre la Grande-Bretagne (3).

On ne s'expliquerait jamais les incertitudes, le décousu de la diplomatie européenne au moment de la révolution française, si l'on n'admettait d'abord ce sentiment de jalousie universelle qu'inspirait la maison de Bourbon. A plusieurs reprises, on avait vu se coaliser l'Europe pour affaiblir cette puissance prépondérante de la France ; deux fois sous Louis XIV, l'Europe en armes s'était montrée sur nos frontières ; sous le règne de son successeur, la bataille de Fontenoy avait dissous une nouvelle tentative contre la couronne, trop fièrement portée, même aux jours de ses dissolutions et de ses folles amours. Aucune des nations qui nous environnaient ne possédait en elle-même la force suffisante pour nous attaquer seule, et presque toujours la guerre devenait une coalition, à laquelle la maison de Bourbon opposait le pacte de famille, sa vaste et patiente coalition morale.

Les États qui composent aujourd'hui la confédération germanique formaient alors l'Empire, édifice vieilli qui appelait nécessairement une reconstruction politique et administrative. Aux mains de la maison d'Autriche étaient le manteau et la couronne d'or, antique héritage de Charlemagne ; mais cette puissance toute nominale ne donnait qu'une certaine force morale sur les électeurs ; il n'y avait pas là de véritable lien de cohésion : l'Autriche, avec la volonté de la guerre, ne pouvait que difficilement entraîner tout le corps germanique, divisé d'intérêts et d'opinions ; une diplomatie habile devait l'en séparer ; cela s'était vu sous Louis XIV et même sous Louis XV (4), la Bavière, la Saxe avaient levé leur bannière contre l'Autriche, et en pénétrant plus profondément dans les intérêts et les passions du corps germanique déjà si morcelé, on pouvait réveiller les antiques querelles de sécularisation commencées par Luther. Les électeurs, pauvres de biens et de revenus, convoitaient les terres des abbayes et les villes ecclésiastiques, que la force morale du catholicisme ne défendait plus que faiblement. Chacun avait à gagner dans une révolution politique en Allemagne, et tout mouvement militaire devait être mollement conduit, car les cercles redoutaient la supériorité de l'Autriche. Les soldats qui marchaient sous les drapeaux de la confédération germanique avaient peu de sympathie les uns pour les autres ; les Bavarois et les Autrichiens se portaient de la haine, et les Saxons se croyaient d'une nature supérieure aux Prussiens, en prévoyant peut-être qu'un jour les fragments de leur noble monarchie serviraient à compléter le territoire déjà démesurément accru par le grand Frédéric.

(1) Pour se convaincre de toute la jalousie politique qu'inspirait la maison de Bourbon, il faut lire les discours au parlement de lord Chatam, le père du grand Pitt.

(2) On sait tout le noble et juste orgueil des ambassadeurs de France ; ils poussaient la susceptibilité jusqu'à couper les traits des chevaux, à briser les roues des carrosses d'ambassadeurs qui osaient leur disputer le pas. Ceci n'avait rien de puéril, car ils représentaient une grande nation.

(3) Je me propose d'écrire le règne diplomatique de Louis XVI, une des plus magnifiques époques de l'histoire de France, jusqu'à la triste convocation des états généraux, temps où le bavardage fut substitué aux affaires : pour l'origine de cette politique de la France au xviiie siècle, voyez au reste mon livre sur *Louis XV*.

(4) Ce n'était pas sans motif diplomatique que la maison de Bourbon s'était alliée à la maison de Saxe par des mariages de famille.

Mais la rivalité la plus profonde, la plus vivace, existait précisément entre ce gouvernement prussien et l'Autriche; soit que le cabinet de Vienne vît avec une certaine inquiétude le développement militaire et territorial de la Prusse, soit qu'il se crût d'une noblesse plus antique par son origine, il s'était opposé de tout son pouvoir à l'agrandissement de cette nouvelle puissance. C'est pour lutter avec plus de force et d'énergie en Allemagne contre la Prusse, et surtout pour suivre le vieux système d'ambition de la maison de Habsbourg, que le cabinet de Vienne négociait avec habileté pour s'assurer la Bavière; ce vaste électorat avec ses villes épiscopales de l'Inn et du Danube, son territoire qui s'étendait jusqu'au Rhin, convenait parfaitement à l'Autriche (1); pour l'acquérir, elle eût sacrifié les Pays-Bas, province trop éloignée de ses domaines, fief coûteux et si facilement en rébellion ouverte. Maîtresse de la Bavière et du Tyrol, l'Autriche pouvait plus facilement gouverner ses provinces d'Italie, songer à l'Istrie, l'Illyrie, la Dalmatie, et à son partage de l'empire ottoman. Dans ce double système d'agrandissement à Vienne et à Berlin, on ne s'étonnera pas de la rivalité qui se développait entre les deux cours; toutes deux se tournaient vers la France, lui révélant ainsi leurs projets d'avenir, et l'appelant à leur aide.

Les vastes desseins de Catherine II sur l'Europe s'accomplissaient aussi avec un ordre, une vigilance remarquables. Tandis qu'elle caressait les poëtes et les philosophes, gens bornés et vaniteux, par ses lettres, ses promesses, ses encouragements, la Sémiramis du Nord, suivant la langue classique de Voltaire, marchait à ses desseins avec une puissance de moyens admirable. Tandis qu'on s'amusait à compter ses caprices d'amour dans le monde blasé et railleur du XVIIIe siècle (2), la grande impératrice ne cherchait qu'à donner à son immense empire ses débouchés naturels sur la Baltique et la mer Noire, et à réunir la Pologne aux vastes flancs de la Moscovie : les armées russes prenaient une certaine idée de leur supériorité dans leur longue lutte avec les Turcs; le soldat s'accoutumait à se croire de fer, lorsqu'il résistait à ces myriades d'Osmanlis s'abattant comme les corbeaux des steppes sur leurs longues baïonnettes. De toute part on recherchait l'alliance de la Russie, éloignée de tout contact avec le midi de l'Europe, on ne redoutait pas sa puissance, et on avait besoin de son appui. Le cabinet de Pétersbourg, parfaitement au fait de cette position spéciale, ne prenait d'engagement exclusif avec aucune cour, laissant ainsi venir tout le monde à lui pour profiter des chances de fortune et se déterminer ensuite pour le mieux de ses intérêts. Cette politique personnelle devait nécessairement détourner la Russie de toute croisade qui n'aurait pour but que le triomphe d'un principe : la Russie, avide de la Crimée, de la Baltique, de la Pologne, dut fort peu s'inquiéter des premiers mouvements d'une révolution dont le foyer était trop éloigné; et si Catherine s'intéressa si vivement à la cause des Bourbons, c'était par une de ces idées de chevalerie et de pouvoir monarchique qui bouillonnaient au cœur de la souveraine (3).

La vie des États est soumise aux mêmes conditions que celle de l'individu; les uns s'élèvent, les autres s'abaissent. La Suède avait épuisé son éclat dans le XVIIe siècle; puissante encore, les révolutions l'avaient si vivement secouée, qu'elle arrivait à l'énervement même sous la dictature; la Russie, empressée de maintenir l'esprit inquiet des nobles, pour conquérir plus facilement la Finlande, ne négligeait aucun moyen d'action; elle pouvait aisément tromper l'âme ardente et chevaleresque de Gustave III, tandis que les principes révolutionnaires eux-mêmes fermentaient au cœur des populations du Nord. Dans cette situation des puissances, le Danemark cherchait à profiter de quelque démembrement de la confédération germanique. Couronne moitié allemande et moitié scandinave, la dynastie danoise voyait avec convoitise à ses côtés les villes hanséatiques si riches, si commerçantes; dans un remaniement de l'Allemagne, les cités de la vieille Hanse pourraient augmenter ses domaines; il n'y aurait là rien que de bien naturel, puisque chaque grand État, personnellement égoïste, visait à toute sorte d'usurpations ambitieuses : l'Autriche, sur la Bavière, la Porte Ottomane, la Pologne et l'Italie; la Prusse sur Dantzick, la Pologne, la Saxe; la Russie sur la Suède, la Pologne également et la Turquie; et le corps germanique lui-même n'avait-il pas dessein de séculariser les villes ecclésiastiques et de s'emparer des fiefs et des villes libres? Cette tendance de l'Europe ne doit pas échapper à l'historien quand il étudie avec précision les premiers mouvements des puissances armées contre la révolution française; le matérialisme politique dominait l'Europe presque absolument, et de là ce peu de cohésion dans la marche des cabinets, et dans leur lutte

(1) Les projets de l'Autriche sur la Bavière datent de Louis XV; elle les a réalisés depuis pour les villes de l'Inn et les opulentes mines de Saltzbourg. Comme la Prusse s'est arrondie par la Saxe, l'Autriche s'est enrichie par la Bavière qui est devenue à son tour puissance rhénane et convoite l'Alsace.

(2) Je ne sache rien de plus abaissé, de plus rampant devant l'étranger que les philosophes et les écrivains du XVIIIe siècle, sans en excepter le pur, le patriotique Rousseau. Lisez la correspondance de Voltaire, si pleine de courtisanerie.

(3) Je regrette qu'il n'existe pas de travail sérieux sur le règne de Catherine II. M. de Ségur était un homme d'esprit; mais, gâté par la légèreté du XVIIIe siècle et les préventions de l'école constituante et impériale, M. de Ségur a très-légèrement parlé de la Russie et de sa grande souveraine.

contre cet immense fait qui brisait toutes les idées, tous les vieux rapports des États.

La plus récente négociation diplomatique de quelque importance se rattachait au système de neutralité. Le Danemark, la Suède, à l'insinuation de la France et sous la protection de Catherine, venaient de conclure un pacte d'une grande portée d'avenir, j'entends parler des traités sur le privilége du pavillon (1), sorte de ligue maritime qui menaçait l'avenir de l'Angleterre. Depuis l'acte de navigation, œuvre dictatoriale de Cromwell, et le pamphlet de Selden : *De mare clausum*, l'Angleterre prétendait au droit souverain de visite des neutres (2). Dans la guerre acharnée que la France et l'Angleterre s'étaient récemment faite à la suite de la révolte des colonies du Nord, les navires britanniques avaient impitoyablement appliqué les principes du droit de visite aux bâtiments neutres, et les marchands danois et suédois avaient spécialement souffert dans leur trafic. Après le traité de 1785, la France, profitant avec habileté de ces plaintes des neutres, avait poussé la Russie à se placer à la tête d'une ligue maritime dont le principe politique serait celui-ci : « Le pavillon couvre la marchandise; les bâtiments neutres ne peuvent être visités, surtout lorsqu'ils sont de guerre et qu'ils en portent le drapeau. » Le cabinet de Versailles se ménageait ainsi des alliés par les intérêts maritimes, comme il avait avec l'Espagne et Naples des alliances de maison. La proclamation de ce principe était fort avancée, et Louis XVI voulait l'amener à une immédiate application au cas d'une guerre nouvelle avec la Grande-Bretagne.

Cette puissance si forte de l'empire britannique était alors dans un de ces moments de crise dont l'habileté de ses hommes d'État, la grandeur de sa constitution aristocratique, l'ont si souvent et si heureusement préservée. L'Angleterre était attaquée dans ce qui fait sa force et son éclat, les colonies des deux mondes : après une longue et fatale guerre, elle était obligée de reconnaître l'indépendance des États de l'union américaine, et la France osait attaquer ses possessions dans l'Inde, en préparant la grandeur de ce Tippoo-Saëb, dans ces villes féeriques des bords du Gange, cités de perles et de fleurs odorantes, depuis Masulipatam jusqu'à Golconde. L'Angleterre s'apercevait enfin que la France pourrait tout quand ses forces maritimes seraient bien dirigées : la campagne de l'Inde du bailli de Suffren, les batailles navales du comte d'Estaing, de Lamotte-Piquet, avaient constaté la direction nouvelle et forte que la marine française allait prendre et le degré de gloire qu'elle pourrait acquérir. Il est constant que l'Angleterre se trouvait menacée par le système politique de Louis XVI : comme il n'y avait plus de guerre continentale à craindre pour la France depuis son alliance avec l'Autriche, elle donnerait tout son temps et ses forces à la marine, et M. de Vergennes promettait de doubler les ressources navales dans l'espace de dix années. Ce fut alors que l'Angleterre, avec son admirable instinct, personnifia dans Pitt ses haines contre la maison de Bourbon et la monarchie de Louis XIV; elle en jura l'abaissement, et ceux qui lisent aujourd'hui les annales du parlement peuvent y retrouver toute l'expression passionnée des antipathies de l'Angleterre pour cette noble race de rois, dont elle dénonçait l'ambition insatiable (3). Afin de contre-balancer l'alliance autrichienne désormais acquise à la France, l'Angleterre se rapprocha de la Prusse, et comme le stathoudérat avait besoin d'appui, l'Angleterre offrit à la Hollande des subsides et une armée avec l'appui de la Prusse. Des efforts extraordinaires furent faits pour sauver l'Inde; la paix de 1785 rendit toutes ses forces disponibles, elle les porta dans ses possessions de l'Indoustan. La leçon de la guerre d'Amérique n'était point perdue : on résolut d'agir par de grands efforts et sur de vastes proportions; si la ligue des neutres pour le respect des pavillons lui faisait peur, le cabinet de Londres n'osait encore l'affronter de face; il était dans l'attente de quelque événement décisif, et bientôt on verra qu'en favorisant un changement de dynastie en France, l'Angleterre avait pour but d'affaiblir les moyens militaires de cette grande nation (2). Ainsi plus elle était

(1) Les habiles négociations de M. de Vergennes avaient préparé une multitude de traités sur la liberté du pavillon, dont voici la note exacte :

Convention maritime entre la Russie et le Danemark, à Copenhague, le 28 juin (9 juillet) 1780.

Convention maritime pour le maintien de la liberté du commerce et de la navigation neutre entre S. M. le roi de Suède et S. M. l'impératrice de toutes les Russies, du 21 juillet (1er août) 1780.

Du 24 décembre (3 janvier) 1781, acte par lequel leurs hautes puissances les seigneurs états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas accèdent aux conventions maritimes conclues le 28 juin (9 juillet) et le 21 juillet (1er août) 1780, à Copenhague et à Saint-Pétersbourg, entre l'impératrice de Russie et les rois de Danemark et de Suède.

Convention entre le Roi Très-Chrétien et les Provinces-Unies des Pays-Bas, concernant les reprises, à Versailles, le 1er mai 1781.

Convention pour le maintien de la liberté du commerce et de la navigation des nations neutres, conclue entre S. M. l'impératrice de Russie et S. M. le roi de Prusse, à Saint-Pétersbourg, le 8 mai 1781.

Acte d'accession de S. M. l'empereur à l'association maritime, daté de Vienne le 9 octobre 1781.

(2) L'acte de navigation est la base et le droit public de l'Angleterre; la question de pavillon s'y rattache : il autorisait la visite des neutres.

(3) *Voyez* les discours de lord Chatam et de Pitt lui-même, depuis 1772-1787.

(4) L'idée d'une révolution de 1688 était fort ancienne en Angleterre, dans le parti whig surtout : les négociations de lord Stair, sous la régence de M. le duc d'Orléans, offrent, sous ce rapport, un immense intérêt. *Voyez* mon livre de *Philippe d'Orléans*, *régent de France*.

menacée dans sa prépondérance, plus elle redoublait d'activité et d'efforts; par le Portugal, elle s'opposait à l'Espagne; par ses flottes, elle cherchait à prendre position dans la Méditerranée, et en créant sa triple alliance avec la Prusse et la Hollande, elle espérait s'opposer à la ligue des pavillons neutres.

Au reste, ce qui pouvait détourner l'Europe d'une guerre générale et de principes, c'est qu'il y avait pour chaque cabinet des États moralement frappés de mort et dont le territoire devait allécher et indemniser les différentes couronnes. La loi de destruction s'applique à tout dans la marche des temps : il est rare que chaque siècle ne dévore la liberté, la vie d'un peuple, ou la puissance d'une couronne: aujourd'hui l'époque brillante, demain la période de ruine. La Pologne, par exemple, n'était-elle pas condamnée à périr? le partage commencé devait inflexiblement s'accomplir, et tandis que les trois puissances, l'environnant de leur cercle d'airain, s'en disputaient les lambeaux, auraient-elles le loisir de s'occuper d'une guerre de révolution? Aux yeux de la Russie également, la Turquie était frappée de cette destinée fatale: les débris de l'empire ottoman devaient agrandir son territoire; et pendant que Catherine II serait occupée d'une guerre sur le Danube (1) et aux frontières de Pologne, pourrait-elle donner une forte impulsion à une croisade de principes sur le Rhin? Enfin, à côté des deux puissances éternellement rivales, la Prusse et l'Autriche, il y avait encore d'autres gouvernements affaiblis, inertes, dont l'Europe convoitait la dépouille : Venise, par exemple, pouvait-elle longtemps se soutenir, et ses splendeurs ne ressemblaient-elles pas à ces riches parures dont on revêt les morts à Naples et en Sicile? Ces terres de Venise, d'Istrie, de Dalmatie convenaient parfaitement à l'Autriche, pour compléter son système italique, comme la Bavière arrondissait son système allemand.

Gênes, sa république, son sénat de marchands, ne pouvaient survivre au moyen âge de l'Italie; la riche cité était destinée à devenir un entrepôt anglais dans la Méditerranée, ou à se réunir à la couronne piémontaise comme indemnité d'une rectification de frontières. Malte aussi, avec ses chevaliers et la domination de son grand maître, ne jetait plus que son dernier éclat, flambeau funéraire qui éclaire les catastrophes; comme Venise, c'était l'ombre d'une grande pensée, un débris du moyen âge, un chevalier armé de toutes pièces devant l'artillerie foudroyante; un coup de canon devait la briser, et l'Angleterre convoitait cette station dans une mer presque française. Au besoin, la question de l'indépendance grecque que réveilla Catherine, secondée par l'esprit philosophique (2), permettrait à l'Angleterre de s'assurer quelques-unes de ces grandes positions qu'elle souhaitait ardemment dans la Méditerranée ou l'Adriatique, les sept îles ou Chypre; sous prétexte d'émanciper les Grecs et de donner la liberté chrétienne, on pouvait conquérir les plus admirables ports de commerce et de comptoirs maritimes.

Telle était l'Europe en face d'une guerre de principes, et ces intérêts mobiles et divers devaient empêcher toute croisade qui n'aurait pas été motivée par la conquête réelle ou par l'accroissement moral de la prépondérance des cabinets. Le caractère personnel des souverains ou des hommes d'État qui dirigeaient les diverses cours, l'esprit même des peuples, n'auraient pas permis de donner un autre sens à la guerre. Catherine II, si despote, s'était néanmoins posée dans son immense gouvernement, à la face du parti philosophique du XVIII[e] siècle (3), comme la protectrice éclairée de toutes les larges doctrines et de toutes les idées d'émancipation, idées qui, d'ailleurs, germaient dans toutes les imaginations de la noblesse moscovite; on ne parlait que de la délivrance des Grecs, que de l'émancipation des serfs et du mouvement intellectuel de la génération. En Autriche, Joseph II (4), le grand réformateur, avait aboli la plupart des ordres religieux, et pour mériter les éloges du parti philosophique, il s'était emparé des biens des fondations abbatiales, préparant ainsi d'autres confiscations. L'Empereur avait la manie de son époque : la réformation des abus; il se coucha dans la tombe avec quelque regret, peut-être, d'avoir si profondément remué les idées autour de lui. Les trois hommes politiques qu'il avait consultés durant sa vie, le prince de Kaunitz (5), le comte Louis de Cobentzl (6) et le comte de Metternich (7) (le père du ministre actuel), étaient eux-mêmes sous le prestige de ces nouvelles idées qui dominaient le monde; chacun de nous passe sous les Fourches Caudines des opinions de son temps.

(1) Catherine II, de Russie, et Joseph II, d'Autriche, attaquaient simultanément la Turquie, qui se défendait alors avec une grande vigueur. Catherine et Joseph redoublaient leurs protestations philosophiques, afin de gagner l'opinion des gens de lettres, en France, et des coteries du XVIII[e] siècle, qui les servaient à merveille dans leurs desseins d'ambition. Les philosophes, gens vaniteux et intéressés, prenaient les éloges et l'argent.

(2) Voltaire, par amour de la tragédie classique, invitait Catherine à s'emparer de la Grèce et à chasser les Turcs, qui ne lisaient pas Eschyle, ni peut-être ses propres tragédies : quelle politique! et quel mal ces hommes-là ont fait à notre France! Ils ont brisé notre influence catholique en Orient.

(3) Catherine avait demandé d'Alembert pour élever ses enfants.

(4) Joseph II, empereur depuis 1765, ne fut réellement maître absolu de la monarchie autrichienne qu'à la mort de sa mère, la grande Marie-Thérèse, arrivée le 29 novembre 1780.

(5) *Voyez*, sur le prince de Kaunitz, mon *Louis XV*.

(6) Louis, comte de Cobentzl, fils du comte Charles, administrateur des Pays-Bas sous Marie-Thérèse, né à Bruxelles en 1753, fut nommé dès l'âge de vingt-sept ans ambassadeur auprès de Catherine II.

(7) Le prince François-Charles de Metternich-Winneboug était né le 9 mars 1746; c'est le père du prince de Metternich, aujourd'hui chancelier d'État.

En Prusse, Frédéric II, l'âme de tout le parti philosophique, n'était plus sur le trône; la mort l'avait frappé vieillard (1), après avoir accompli la forte création de la monarchie prussienne; mais Frédéric avait laissé après lui une école de matérialisme égoïste et politique; nul ne réunissait à un plus haut degré que le vieux monarque cette double condition d'un génie militaire dur et despotique, et de la liberté de penser la plus étendue sur les matières religieuses et philosophiques; on pouvait disserter à son gré sur Dieu, sur la création, pourvu qu'on ne niât pas le pouvoir d'un caporal prussien. Cette école matérialiste s'était continuée sous le règne de Frédéric-Guillaume II (2), son neveu, qui, pénétré d'un grand respect pour le système de son prédécesseur, s'était placé dans les mains et sous l'influence du comte de Hertzberg (3), un des hommes le plus profondément versés dans l'étude du droit public, caractère roide, tout d'une pièce, avec des opinions d'examen très-avancé. Frédéric-Guillaume, brave soldat, général distingué, était, par-dessus tout, avide de plaisirs et de distractions; une guerre qui n'aurait pas matériellement grandi l'influence politique de la Prusse l'eût trouvé froid, indifférent, si ce n'est pour quelques éclairs de dignité royale.

Un caractère jeune, brillant, chevaleresque, se dessinait au front de Gustave III, roi de Suède; au moyen âge, c'eût été un noble paladin; dans une époque d'égoïsme et de personnalité, ce roi n'était qu'un embarras, qu'un fou qu'on redoute, parce que, quand la société est de verre, on craint le mouvement et un grain de millet fait peur; dans la mollesse du sérail, le bruit d'une armure de fer importune. On exploitait même ce caractère chaleureux pour le jeter dans des aventures périlleuses, afin de profiter de ses dépouilles. La Suède était-elle capable de suivre son roi? Une foule d'intérêts n'étaient-ils pas manifestement opposés à la vigueur de cette tête fortement organisée? De fatales doctrines avaient pénétré dans tous les ordres; la noblesse comptait un parti besogneux qui, facilement gagné par l'étranger, pouvait promettre un coup de pistolet dans la poitrine du roi en échange d'un subside. Ce cœur bouillant et noble de Gustave devait s'offrir découvert devant tous les attentats; le jour qu'il attaquerait la révolution, celle-ci saurait bien l'atteindre. Hélas! digne paladin, les parleurs d'assemblées, les gens de politique et de parlement vont briser ton épée; le temps est passé des joutes et des exploits chevaleresques (4).

L'Angleterre, après quelque résistance parlementaire, s'était placée sous la dictature morale de W. Pitt; la politique anglaise, vivement froissée par la diplomatie de Louis XVI, avait profondément mesuré la portée d'un mouvement populaire en France; sans croire d'abord que l'idée d'une révolution propagée dans une vieille monarchie arrivât jamais à une république, le cabinet de Londres avait appris, par sa propre expérience, qu'il n'y a pas de situation plus faible pour un État que la transition vers une réforme; or, que cette réforme produisît un changement de dynastie en France au profit de la branche cadette, ou bien qu'elle y amenât le contrôle d'un parlement ou des états généraux, c'était une crise pour la France, et la diplomatie de Louis XIV, si dignement continuée par Louis XVI, était annulée pour longtemps. Ainsi avaient raisonné les hommes politiques de l'Angleterre, et loin de s'opposer à la marche énervante des idées de 1789, ils y poussaient de toute leur force. Déjà l'Angleterre nous avait légué ses principes d'économie politique et de finances; une école, en France, abandonnant les vieilles traditions de Colbert, s'était jetée dans mille nouveautés sur les revenus publics et l'application de l'impôt. Aux économistes de Turgot s'étaient joints les partisans de la constitution anglaise sur le balancement des pouvoirs et l'action d'un parlement dans les affaires publiques. Montesquieu, l'avocat le plus avancé des doctrines anglaises, les avait mises à la mode. Les économistes, contrairement aux antipathies de Louis XVI, avaient été les promoteurs du traité de commerce de 1786, qui assurait la supériorité aux manufactures anglaises; les partisans du système parlementaire entraînaient la vieille monarchie aux mœurs, aux coutumes de la Grande-Bretagne, et par suite à une révolution de 1688, qui aurait annulé diplomatiquement la France et frappé d'impuissance, pour un temps, l'œuvre de Louis XIV (1).

Les deux États, le plus spécialement liés à la mai-

(1) Frédéric mourut le 17 août 1786.

(2) Frédéric-Guillaume II, né le 25 septembre 1744, était fils d'Auguste Guillaume, frère du grand Frédéric et prince royal, mort le 14 juin 1758, et de Louise-Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel; il avait épousé : 1° le 14 juillet 1765, Élisabeth-Christine Ulrique, fille de Charles, duc de Brunswick-Wolfenbuttel (séparée en 1769); 2° le 15 juillet 1769, Frédérique-Louise, fille de Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt. Il avait déjà quarante-deux ans lorsqu'il succéda à son oncle.

(3) Ewald-Frédéric, comte de Hertzberg, né en 1725, à Lottin en Poméranie, fit ses études à l'université de Halle; d'abord employé au ministère des affaires étrangères à Berlin, il fut nommé par le grand Frédéric, en 1747, conseiller de légation, secrétaire d'État des relations extérieures en 1757, puis ministre de ce département.

(4) J'ai déjà parlé du roi Gustave III dans mon *Louis XV*.

(5) J'ai besoin de répéter que rien n'est plus mal connu que cet admirable caractère de Louis XVI, le plus français, le plus national. Je ne saurais trop inviter M. Feuillet, chef de protocole aux affaires étrangères, à publier la belle correspondance de Louis XVI; il appartient à un homme d'esprit et de portée comme lui de relever le caractère politique de ce prince, et d'en faire autre chose qu'un roi faible et bon, livré à l'indulgence historique du parti qui l'a tué, et qui veut bien avouer que c'était un honnête homme, sans oser dire qu'il était un grand roi.

son de Bourbon par le pacte de famille, n'échappaient pas non plus à cette influence de mollesse et de réforme qui paralysait toute mesure énergique : l'Espagne avait pour souverain don Carlos III, alors à son déclin, et le véritable organisateur de la monarchie. Sous son règne, le comte d'Aranda, de la coterie Choiseul, avait bouleversé toutes les vieilles traditions en échange de quelques éloges du parti philosophique; il avait réformé les couvents, expulsé les jésuites dans le Guipuscoa même, où le brave gentilhomme Ignace de Loyola avait fait la veille des armes, comme digne chevalier de Castille, devant la Vierge Marie. Le comte de Campomanès était de la même école, et Carlos IV, successeur à cette noble couronne, prince indolent, tout entier livré à la chasse, scrupuleusement soumis aux formules du palais, n'avait pas assez d'énergie personnelle pour donner une grande impulsion à la monarchie espagnole. Maria Luiza, sa femme, s'était éprise de ce beau *guarda del cuerpo* Godoy, qu'une fortune merveilleuse attendait dans le royaume des Espagnes.

Naples suivait aussi le mouvement philosophique, et son souverain se perdait dans ses discussions avec Rome.

Le Portugal, violemment poussé par le comte de Pombal en dehors des vives et profondes doctrines catholiques, s'était jeté dans l'alliance anglaise; Pombal lui livrait soldats, marine, fortune (1). Partout se montrait donc un esprit étrange : le XVIIIe siècle avait passé dans le corps social; les gouvernements semblaient éprouver un besoin de rénovation en jouant avec des idées de feu; on publiait les déclarations des droits de l'homme, en recherchant avec plus ou moins de niaiserie les titres du genre humain qui avaient été perdus, et que les philosophes tout naturellement avaient retrouvés. Et tout cela avait néanmoins son retentissement, son effet; le pouvoir gouvernait bien matériellement, mais l'esprit n'était plus en lui; on oubliait la nationalité pour d'étranges idées de philanthropie universelle.

Au moment où l'Europe offrait ce singulier spectacle de confusion, quelques questions sérieuses dominaient les cabinets. La Prusse voyait depuis longtemps avec inquiétude le rapprochement de l'Autriche et de la France à l'aide du traité d'alliance et de mariage préparé par M. de Choiseul. Si le cabinet de Berlin s'était uni à l'Autriche et à la Russie pour le premier partage de la Pologne, ce ne pouvait être là qu'un intérêt passager; sa prépondérance allemande se trouvait incessamment menacée par la force nouvelle que la maison d'Autriche empruntait à sa situation intime avec la France. La Prusse s'était sincèrement ouverte au cabinet de Versailles par l'intermédiaire du baron de Goltz (2), son ambassadeur à Paris; la question avait été ainsi posée : « Ne serait-il pas possible de rattacher les liens de l'antique alliance entre les deux couronnes? » En même temps, la Prusse favorisait dans les Pays-Bas autrichiens l'esprit de sédition et de résistance, tout en insinuant à la France que si sa cour faisait bon marché d'une partie de la Saxe, elle pourrait l'aider à réunir les Pays-Bas autrichiens à la monarchie française. Les embarras intérieurs du cabinet de Versailles, à la suite des états généraux, ne permirent pas de prêter la main à ces propositions. Il est à remarquer que l'Autriche offrait également les Pays-Bas à la France, pourvu qu'on la laissât agir sur la Bavière. L'esprit d'usurpation et de conquête paraissait dominer l'Europe; on ne tenait plus aux droits antiques, à la souveraineté de tradition; d'ailleurs, il paraissait à l'Europe que tôt ou tard la France s'emparerait de la Belgique par sa pente naturelle; et le cabinet de Vienne ne songeait plus qu'à en faire un objet de compensation dans l'avenir.

La question de Pologne était également loin d'être accomplie : le premier partage n'avait pas tout fini entre les trois puissances : on avait laissé à la Pologne tout juste assez de liberté pour oser la révolte, et assez de force pour l'essayer effectivement. Or, cette révolte amènerait nécessairement une répression, et cette répression un partage nouveau qui agrandirait les trois cabinets de quelques nouvelles provinces; et quant aux débris de la Pologne, on pourrait reconstituer la souveraineté de la maison de Saxe en donnant en échange à la Prusse ce lot territorial qu'elle désirait tant, Dresde et Leipsick. Cette question de partage était alors bien plus importante aux yeux de l'Europe que les premiers symptômes de la révolution française, qui ne pouvaient être vis-à-vis d'elle qu'un moyen d'affaiblir et d'annuler le cabinet de Versailles, et d'humilier le sang de Louis XIV, en présence de ces nouvelles négociations.

La Russie était préoccupée de la guerre contre les Turcs et de ses conquêtes en Crimée. La capitulation d'Ismaïl devait autrement l'inquiéter que la prise de la Bastille. Catherine II pouvait bien prêter la force morale de quelque déclaration de principes, mais quant à la marche effective des troupes russes contre la révolution, il ne fallait pas y songer de quelques années; la Russie devait se préoccuper d'abord de son agrandissement naturel et de ces destinées que lui avait tracées Pierre le Grand.

Voici l'état résumé de l'Europe dans les années qui précédèrent 1789 : méfiance de la Prusse et de l'Autriche, rapprochement de l'Angleterre avec la Prusse et la Hollande par le traité du 13 juin 1788; alliance des neutres pour le maintien des pavillons, conclue

(1) Le comte d'Aranda et le marquis de Pombal, ennemis acharnés des jésuites, sacrifièrent tout pour obtenir leur expulsion.

(2) Le baron Bernard-Guillaume de Goltz, né vers 1730, était ambassadeur de Prusse près la cour de Versailles depuis 1772.

entre la Russie, le Danemark, la Suède, afin de contre-balancer l'acte de navigation de l'Angleterre; guerre des armées moscovites et autrichiennes contre la Porte; partage et agitation de la Pologne et des Pays-Bas; annulation de l'Espagne et du Portugal par l'esprit de réforme et de révolution. Tel était le bilan des cabinets, lorsque les premières étincelles de la révolution française éclatèrent, après avoir longtemps agité la terre comme le sourd murmure d'un volcan.

A cette complication déjà si grande s'étaient jointes encore les questions coloniales : les idées jetées par les livres préparent les esprits de longue main, et le XVIIIe siècle avait remué la double question de l'émancipation des colonies et de la liberté des noirs. La constitution des États-Unis en corps de peuple, en gouvernement régulier, précédée de la déclaration des droits, avait détruit de fond en comble tous les principes d'obéissance des colons envers la métropole : l'Amérique se levait pour une existence nouvelle; dépendante naguère, elle devenait libre, et l'on pourrait un jour la compter au nombre des nations. Toute l'économie des rapports était ainsi brisée : de l'Amérique, cette doctrine pouvait atteindre les colonies de l'Indoustan; des précautions nouvelles étaient imposées, et le principe de la liberté des noirs allait agiter les castes, comme l'émancipation des colonies menacerait les gouvernements. Dans toute chose se manifestait une indicible agitation. L'œuvre de Louis XIV, cette grande monarchie, si péniblement et si glorieusement élevée, cette France agrandie de huit provinces en l'espace d'un siècle et demi, voyaient le génie des révolutions s'avancer avec tous ses désordres; les écoles étrangères, Genève, Londres, Philadelphie, l'entraînaient à la suite de leurs doctrines. La maison de Bourbon était trop nationale, ses intérêts étaient trop mêlés à la grandeur du pays, à ses affaires, à son accroissement, pour résister à ce choc d'idées nouvelles et désorganisatrices. La rude main de Richelieu se serait brisée à reconstruire un édifice tout crevassé par le temps!

CHAPITRE II.

LA SOCIÉTÉ AUX DERNIERS TEMPS DE LOUIS XVI.

Le pouvoir. — La royauté. — Le parlement. — L'administration provinciale. — Les finances. — La guerre. — La marine. — La diplomatie. — Esprit général du gouvernement. — Les mœurs. — Idées anglaises. — Modes. — Coutumes. — Théâtres. — Courses. — Prodigalité. — Nobles. — Bourgeois. — Clergé. — Esprit littéraire. — Politique. — La famille royale. — Louis XVI. — La reine. — Monsieur. — Le comte d'Artois. — La branche d'Orléans. — Les Condés. — Succession des ministres sous le règne de Louis XVI. — Les trois écoles politiques : anglaise, genevoise, américaine. — Écrits. — Pamphlets. — Sur les notables et les états généraux. — Impossibilité d'un système général de politique avec la tribune en France.

1780—1789.

La ruine d'un pouvoir ne vient pas avec la rapidité de la foudre; ces terribles chutes se préparent de loin et portent haut. La monarchie française reposait sur certains éléments fixes, historiques, héréditaires, transmis à travers les âges dans le gouvernement de la société comme dans ses classes diverses; quand ces éléments furent profondément ébranlés, quand on voulut faire entrer des principes hétérogènes au milieu des doctrines fixes, immuables, il n'y eut plus de monarchie. L'œuvre de Louis XIV tombait en pièces; cette diplomatie qui avait produit de si larges choses pendant un siècle, n'eut plus aucune liberté d'action; elle fut livrée au vent des partis, aux révélations indiscrètes des théoriciens, au sentimentalisme de l'école de Rousseau et de Mably. Ce que le cardinal de Richelieu avait conçu dans de si belles proportions, ne fut désormais ni compris, ni appliqué, et il fallut la hache du comité de salut public, la dictature d'une hautaine intelligence, comme celle de Bonaparte, pour rappeler le principe de notre nationalité, et préserver la France des doctrines étrangères.

Les coutumes de la vieille monarchie n'admettaient pas de limite au pouvoir royal : « Si veut le roi, si veut la loi, » tel était le grand théorème admis par le parlement; mais les coutumes, les franchises, mettaient partout des obstacles à l'action arbitraire, capricieuse. Le monarque pouvait moins dans la réalité même de son droit contre les intérêts privés, que le souverain le plus limité; il y avait obstacle sur tout et partout : au parlement par les remontrances, à la cour des finances par l'enregistrement et l'application des édits bursaux. Le roi ne pouvait toucher ni aux priviléges du clergé, ni aux chartes de la commune, de la bourgeoisie et des corporations. En politique, ce ne sont pas toujours les obstacles matériels, visibles, écrits dans la constitution, qui peuvent être les plus difficiles à briser; l'opposition morale, les résistances qui vous entourent comme d'une maille d'acier, sont bien autrement redoutables; un coup de force brise une barrière; il faut une persévérance patiente pour dompter les petits propos qui vous murmurent à l'oreille : «Tu n'as pas le droit de mal agir pour me contraindre, moi noble, moi bourgeois, moi peuple. »

Les parlements n'avaient pas un privilége plus net, une faculté plus clairement tracée par la coutume; les remontrances n'étaient pas plus légitimes que la dic-

taire absolue de la royauté; c'était un choc, un heurtement de forces qui s'encadraient mal et se trouvaient en perpétuelle dissidence : sorte de résistance dont j'ai parlé, qui, à la manière du filet des nains de Gulliver, embarrasse néanmoins un géant. On n'obéissait que conditionnellement au *seigneur roi*, et chaque acte de soumission devenait lui-même un obstacle; l'exil des parlements était une mesure toujours transitoire, et les vieilles familles du palais savaient bien qu'à la fin on les rappellerait sur leurs siéges à fleurs de lis, avec une popularité de plus. Le chancelier Maupeou avait seul montré l'énergie d'un homme d'État en persistant dans sa réorganisation de la justice, et la faute capitale de Louis XVI fut de rappeler les antiques cours de justice (1), qui ne pouvaient désormais prêter aucun secours, et devenaient nécessairement une opposition. Dans la marche des temps, il y a des institutions malades qui, pour vivre elles-mêmes, minent et usent les forces auxquelles elles se rattachent; sorte d'herbes parasites enlacées aux vieux troncs des monarchies. Les parlements rappelés un moment, favoris de l'opinion, voulurent conquérir la popularité aux dépens du trône, et ils l'obtinrent. Certaines époques, impatientes de toute autorité, la traitent en ennemie; elles font des feux de joie quand le pouvoir succombe. Ainsi était-on arrivé à la fin du règne de Louis XVI; il n'y avait de force que pour les démolisseurs.

Au reste, le matériel de l'organisation administrative était un peu confus, quoique paternel et protecteur : chaque province avait son gouvernement, son intendant, ses grandes cours judiciaires; si les pouvoirs n'étaient pas mathématiquement divisés sous un principe central et d'unité politique, ils étaient en rapport d'intérêt avec les populations groupées autour de l'intendance; les provinces au nombre de trente-six, trois fois plus grandes que les départements aujourd'hui, n'appelaient qu'un nombre égal de fonctionnaires, et par conséquent le choix et le triage des capacités étaient plus faciles. Depuis Louis XV, les intendants étaient des hommes éminemment remarquables, et presque toujours des cadets parlementaires; et le désir d'éviter toute lutte avait souvent engagé les ministres à confier les intendances aux premiers présidents des parlements; c'était l'exemple complètement suivi à Aix en Provence; l'intendance était confondue avec la première présidence, et chaque province formait alors si bien un tout, que plusieurs même avaient cour des comptes et des aides (2).

L'administration générale aboutissait aux secrétaires d'État à département, et en tête les rois plaçaient la diplomatie, si spécialement haute sous la maison de Bourbon, et faisant pour eux l'objet d'une étude spéciale. Il y avait alors des traditions et une école diplomatique avec certaines règles fixes, immuables : la rivalité de forces et de prépondérance entre la France et l'Angleterre; les subsides payés aux électeurs d'Allemagne pour s'assurer le corps germanique, et aux Suisses pour se donner une bonne frontière et des auxiliaires; l'alliance avec la Suède et la Russie; le développement naturel du pacte de famille auquel on voulait faire adhérer autant de cabinets que possible; enfin depuis le règne de Louis XVI, les idées d'émancipation et de soulèvement des colonies avaient donné l'espérance d'affaiblir, et de détruire même au besoin, l'autorité de l'Angleterre dans l'Inde et les Amériques, politique couronnée ensuite par le traité d'alliance maritime pour le respect du pavillon neutre. Ces idées avaient été dignement représentées au département des affaires étrangères par le comte de Vergennes, esprit éminent, mais qui finissait sa carrière avec la paix de 1783. Pour arriver à ce but de grande et haute diplomatie, il fallait un vaste développement de moyens, à savoir : des finances régulières, une armée redoutable, une marine telle qu'elle pourrait vigoureusement lutter contre la flotte si formidable de l'Angleterre.

Les finances de France, en 1787, n'étaient pas dans un état désespéré, comme on l'a tant de fois dit; il y a ignorance à écrire que les prodigalités de Louis XIV avaient creusé l'abîme, car des documents irrécusables constatent que toute cette dette avait été rachetée par le système de Law, volontairement éteinte et échangée par les prêteurs lors de la régence (3). Sous le régime du cardinal de Fleury, il n'y avait plus de dette, ou bien elle était si légère, qu'il y eut pendant dix ans excédant de recette (4). L'origine de la dette provenait des guerres de 1745 et de 1765, dans lesquelles la France avait été forcée de déployer toutes ses forces contre de véritables coalitions. A cela il fallait ajouter les subsides fournis aux États-Unis, les frais de la guerre immense de 1776 à 1783 pour assurer l'indépendance de l'Amérique (elle avait coûté 352 millions); enfin la reconstitution d'une marine formidable.

Maintenant que le livre rouge est public à la face des partis, on sait ce qu'on doit penser des prodigalités royales : les pensions et les dons personnels, les acquits au comptant, étrangers à la diplomatie et à un

(1) Les parlements furent rappelés par les édits du 12 novembre 1774, sous l'influence des encyclopédistes et des économistes. Au fond, ils n'étaient plus que des embarras. La constituante accomplit contre eux ce que Mme du Barry et M. de Maupeou avaient commencé.

(2) J'ai donné une idée, je crois, assez exacte de cette administration dans mon livre sur *Louis XV*. MM. Turgot, Senac de Meilhan, Monthyon, sortaient des intendants. On n'a pas assez étudié la législation de Louis XVI : elle est remarquable par ses pensées et ses principes.

(3) Voyez mon travail sur *Philippe d'Orléans, régent de France*.

(4) J'ai donné ce budget dans mon *Louis XV*.

service public, ne s'élevaient pas au delà de 15 millions par an, et ce n'était pas là une cause de ruine (1). S'il y avait déficit dans la balance des recettes et des dépenses, ce n'était qu'un arriéré qui, liquidé et consolidé, aurait été facilement couvert. En temps ordinaire, le gouvernement aurait procédé par l'augmentation des branches du revenu, par l'accroissement de l'impôt, ce qui s'était produit à toutes les époques; mais le pays était livré aux étrangers et aux empiriques qui ne connaissaient ni les ressources réelles, ni les forces de notre monarchie. L'esprit public marchait à la destruction. L'école des économistes avait tout remué; on lui devait le fatal traité de commerce avec l'Angleterre. En élevant M. Necker au ministère des finances (2), cette école exagéra le système des emprunts rendus nécessaires par la guerre d'Amérique. Si l'emprunt est un expédient qui pourvoit immédiatement aux nécessités d'une situation, avec une nouvelle dette il faut indispensablement une augmentation de revenus, et c'est ce que l'Angleterre avait si bien compris même par l'amortissement. Necker, tête au demeurant médiocre, n'était pas seulement un financier, mais encore un homme à idées systématiques, un partisan de l'école genèvoise ou américaine, qui voulait par une crise de finance amener une crise politique, la convocation des états généraux ou d'une assemblée à la façon de l'Angleterre: cette assemblée aurait voté l'impôt, comblé le déficit; et tout ce qui se faisait jusque-là était un provisoire destiné à préparer le triomphe d'une école purement politique, celle du système anglais et représentatif.

La manie de réforme partout répandue avait pénétré dans le département de la guerre à l'avénement de Louis XVI; la volonté du roi n'était déjà plus libre dans ses choix. Si MM. Turgot et de Malesherbes (3) représentaient l'école économiste, si naïvement dangereuse, qui bouleversait la fortune publique, le comte de Saint-Germain (4) brisait l'armée sous prétexte de l'épargne. Je n'aime pas ces hommes politiques, à la face austère, qui se vouent à la charrue et se posent en Cincinnatus pour briller davantage dans leur orgueil; au fond, le comte de Saint-Germain, homme fort ordinaire, se faisait systématique pour se distinguer. En matière de finances et de gouvernement on imitait Genève et l'Angleterre, et pour l'armée, le comte de Saint-Germain voulut faire adopter les habitudes prussiennes et allemandes, la manie d'alors: il supprima une grande partie de la maison du roi, le corps le plus brillant, le plus solide, qui avait si fortement donné à Fontenoy; l'uniforme fut réduit à sa plus grande simplicité; il chercha même à imposer la discipline allemande, les coups de baguette pour les soldats, code qui ne put jamais s'appliquer. Il rudoya l'officier avec une grossièreté de propos intolérable; sous prétexte de philosophie et d'égalité, il fut impertinent avec les gentilshommes; et cependant les éléments de l'armée étaient si bons, l'esprit militaire tellement empreint dans le caractère de la noblesse, que les réformes du comte de Saint-Germain ne purent en éteindre le principe vivace. Dans la guerre d'Amérique, à Gibraltar, à Mahon, on avait vu les régiments de France à l'œuvre, et les derniers camps de manœuvre étaient magnifiques de tenue. A Compiègne, Louis XVI avait réuni 45,000 hommes dans toute la magnificence d'une revue souveraine. On considérait alors la cavalerie française comme la première de l'Europe; les corps d'officiers étaient instruits; un grand nombre avaient adopté les nouveaux principes de liberté et de république. Dans l'artillerie, les écoles spéciales avaient fourni des sujets éminents: j'en citerai deux types remarquables, le jeune Bonaparte comme officier, et Pichegru comme sous-officier instructeur (5). L'emploi de sous-officier était alors un état: la difficulté de monter en grade obligeait les sous-officiers à étudier, à se faire une existence dans la classe où la coutume les forçait de rester; et c'est ce qui explique comment ce corps de sous-officiers émancipés par la révolution française vit tout à coup surgir des hommes de guerre éminents. Les premiers corps dans l'infanterie, les gardes françaises seules étaient demeurées de fort mauvaises troupes, et l'on avait conservé d'elles une triste opinion depuis la campagne de 1745, où plus d'une fois elles avaient lâché *pied*. Amollies par le séjour de Paris, indisciplinées envers leurs chefs, toutes les espérances d'émeutes se tournaient vers elles; certes, les régiments de Flandre, de Navarre, de Normandie, avaient de bien plus belles actions dans leur histoire, et le comte de Saint-Germain aurait dû réformer bien plutôt les gardes françaises que les braves officiers des mousquetaires noirs ou des chevau-légers de la reine aux brillants uniformes (6).

(1) Comme l'État avait beaucoup de secrets, comme la diplomatie avait besoin de grandes ressources, on devait naturellement multiplier le chapitre des dépenses intimes et des acquits au comptant.

(2) Jacques Necker était né à Genève le 30 septembre 1732; cette république l'avait nommé déjà sous le ministère du duc de Choiseul son résident à la cour de Louis XV. En 1776, Louis XVI l'appela à la direction du trésor, et l'année suivante au contrôle général des finances.

(3) L'histoire de l'école économiste est encore à faire; il serait temps de bien juger ce charlatanisme de phrases et de calculs.

(4) Le comte de Saint-Germain fut nommé par Louis XVI ministre de la guerre en 1775.

(5) Bonaparte et Pichegru, l'un élève des frères minimes, qui dirigeaient l'école de Brienne pour les mathématiques, l'autre répétiteur; je doute que l'École polytechnique puisse disputer à de pauvres frères minimes la gloire de produire de tels sujets. Il existe une lettre de M. Ch. de Bonaparte pour remercier le ministre d'avoir placé le jeune gentilhomme son fils à l'école militaire.

(1) Il y avait, en 1788, onze maréchaux de France: MM. de Con-

La marine, l'arme spéciale vers laquelle s'était tournée toute l'attention du roi Louis XVI, l'ennemi de l'Angleterre, avait pris une belle extension : au commencement de 1788, nous avions des vaisseaux et des frégates presque en nombre égal de la marine anglaise. La campagne glorieuse de 1778 et 1779, les batailles rangées plus ou moins heureuses de 1781 avaient fourni un précieux corps d'officiers qui portaient haut la bannière de France. Dans cette campagne, la perte de la flotte fut douloureuse sans doute, mais le département de la marine mit une si grande ardeur à la réparer, que cinq ans après la paix, on comptait 89 vaisseaux de haut bord (dont 3 de 120 canons), 77 frégates et 115 bâtiments de guerre de toute grandeur. Le port de Cherbourg, rapidement creusé, allait offrir désormais un abri aux flottes de la Manche; on construisait un nouveau bassin à Toulon; on réparait Rochefort et la Rochelle; la marine comptait des amiraux de premier mérite, et à la tête le comte d'Estaing, le bailli de Suffren, Lamotte-Piquet; les capitaines de vaisseaux étaient des capacités d'expérience ou d'élite (1), avec une émulation telle parmi les officiers, qu'elle dégénéra souvent en jalousie, et nuisit au succès des batailles. Louis XVI énumérait avec orgueil ses forces maritimes; comme tôt ou tard un nouveau conflit éclaterait avec l'Angleterre, on voulait s'y présenter aidé de la flotte espagnole, soutenu de l'alliance de Catherine II, et proclamant l'indépendance du pavillon et la liberté des neutres (2).

Tandis que ces pensées généreuses et nationales étaient conçues par le roi, il se manifestait dans la société, dans ses mœurs, dans ses coutumes, quelque chose d'étrange et d'antifrançais. La nation n'était plus elle-même : ce peuple qui donnait le ton à l'Europe, séduit, entraîné par tous les misérables écrits des écoles philosophiques du XVIII[e] siècle, s'était épris des coutumes anglaises, genévoises et américaines : meubles, habits, tout cela était singulier. On ne rêvait que littérature anglaise; on ne jurait que par la *Nouvelle Héloïse;* on n'avait de goût que pour les courses, les paris, les chevaux, les jockeys, les chiens de race bretonne; on faisait fi des ameublements somptueux, des gracieuses modes et des coutumes si riches du règne précédent. Les femmes s'habillaient de robes de taffetas très-serrées, presque comme les hommes; sur la tête elles portaient un chapeau tout rond, et pour simuler l'allure campagnarde, elles le chargeaient d'une corbeille de fleurs; la cravache en main, elles étaient toujours prêtes à s'élancer sur un cheval et à l'enjamber fort masculinement. Les hommes avaient abandonné les riches habits, les brillants justaucorps : depuis qu'on avait vu Francklin sous ses vêtements de quaker, on voulait l'imiter dans sa rudesse et sa simplicité de planteur; on s'affublait d'un chapeau à larges bords, d'un habit à longues basques et de bottes à revers, comme un vieux domestique de la régence; ou bien même, le vêtement d'un jockey suffisait (3). On ne rougissait pas d'un costume de coureur ou de palefrenier; les grands en étaient arrivés là, et le prince de Galles avait son plus fervent imitateur dans le duc d'Orléans; le mulâtre Saint-George était pris partout pour modèle.

Cet esprit étrange favorisa partout les charlatans, et ils abondèrent à Paris. Les époques où s'élaborent les plus terribles mouvements politiques et sociaux sont toujours fertiles en présages; et Tacite a soin de les consigner dans ses Annales. Aussi, dans les dix années qui précédèrent la révolution française, que de symptômes annonçaient les grands bouleversements! Francklin lui-même, homme de science et de travail, n'a-t-il pas, dans son besoin de publicité, un peu de charlatanisme (4)? Ici, c'est le magnétisme de Mesmer (5), qui cherche la révélation de toutes choses dans des attouchements mystérieux; là, le comte de Saint-Germain annonce l'avenir, révèle le passé, assurant qu'il a vécu toujours et qu'il vivra jusqu'à la fin de la matière et de l'intelligence. Cagliostro (6) remue toutes les imaginations; on croit à ses paroles, aux

lades, de Broglie, de Noailles, de Mouchy, de Duras, de Mailly, de Beauvau, de Castries, de Laval, de Ségur et de Choiseul-Stainville.

On comptait cent quatre-vingt-quatorze lieutenants généraux, parmi lesquels on remarquait le baron de Luckner et le comte de Rochambeau;

Cinq cent trente-cinq maréchaux de camp : on voyait dans cette liste MM. Law de Lauriston, le marquis d'Autichamp, le marquis de Lafayette, le comte de Custine, le marquis d'Avaray, le comte de Dillon, M. Heymann, M. Dumouriez et M. de Kellermann;

Cent six brigadiers d'infanterie et cinquante-cinq de cavalerie.

(1) État-major de la marine en 1788 :

Grand amiral : M. le duc de Penthièvre;

Vice-amiraux : le comte d'Estaing, le marquis de Saint-Aignan, le prince de Montbazon, le bailli de Suffren, Saint-Tropès;

Lieutenants généraux : le duc d'Orléans, le comte de Guichen, le comte de la Touche-Tréville, le comte Barras de Saint-Laurent, M. de Lamotte-Piquet, le marquis de Vaudreuil;

Et quarante et un chefs d'escadre.

(2) Si la fermeté du comité de salut public put créer une armée, il échoua dans la formation d'une flotte et d'une marine.

(3) Rien n'est plus curieux que les gravures de modes de 1785 à 1787. Marie-Antoinette avait pris elle-même cet amour de fermage et de jardins, témoin Trianon, où elle avait rappelé les habitudes du palais de son enfance (Schœnbrunn).

(4) Pendant son séjour à Passy, toute la presse ne fut occupée que de Francklin.

(5) Antoine Mesmer, médecin allemand, né en 1734 à Mersbourg en Souabe, arriva de Vienne à Paris en 1778.

(6) Joseph Balsamo, connu sous le nom de comte Alexandre de Cagliostro, né à Palerme le 8 juin 1743, s'est acquis une grande célébrité de charlatanisme en Europe. Il fut fêté dans toutes les capitales; lui et Mesmer absorbèrent toutes les attentions.

sorts qu'il jette sur tous. Les spectacles, les ballons, les sorcelleries, détournent les esprits des choses sérieuses et avancées. Les Allemands rêveurs, les Italiens si faciles en parole, les Américains, les Anglais spéculateurs, dominent l'esprit français; on admet tout, on croit tout dans cette espèce d'orgie des idées et des coutumes. La royauté s'amuse à faire représenter à Versailles le *Mariage de Figaro*; tous les théâtres ne célèbrent que l'ère nouvelle de la liberté et de l'égalité (1). Les goûts champêtres se mêlent aux dissolutions. Les classes diverses se perdent par les mauvaises mœurs; on se ruine avec gaieté, sans souci de l'avenir et du présent.

Comme à toutes les époques de décadence, il suffit de beaucoup d'audace pour réussir. On voudrait bien maintenir quelques distinctions entre les classes, on ne le peut plus. La noblesse est la première à propager les idées des économistes, les principes antichrétiens, et les théories de liberté; elle conserve encore une certaine insolence de propos et de manières envers la classe bourgeoise, et puis de gaieté de cœur, elle proclame les maximes de république et d'union américaine; si la noblesse a les plus riches terres, elle a aussi les plus lourdes dettes : elle s'est ruinée, et la puissance matérielle l'abandonne. C'est un long suicide.

Le clergé compte une masse immense de prêtres vénérables et de religieux dévoués corps et âme à leur cloître; les quatre cinquièmes des évêques sont bons, fidèles à leurs devoirs, et le front abaissé vers la terre, ils prient et pleurent sur la mauvaise tendance de la société. Mais à la tête de ce clergé, il y a quelques prélats aux mœurs faciles, dissolues, et des abbés trop mondains pour s'agenouiller devant l'autel; on les voit à la cour, le petit mantelet sur l'épaule, les yeux brillants, le nez plein de tabac d'Espagne, étalant le scandale de leurs amours dans le parc de Versailles. Ce dérèglement, cet éloignement des devoirs fait juger d'une manière déplorable la masse du clergé : il est de bon ton de se railler des pauvres moines, des cordeliers qui secourent le peuple, des minimes qui l'éclairent par l'éducation, et si peu habiles qu'ils ont produit Napoléon. Mille pensées traversent les têtes folles de la génération; on se pose en philosophe; Voltaire n'a-t-il pas dit :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense?

Cette phrase est partout dans les comédies, dans les salons : à quoi bon un clergé? à quoi bon les superstitions catholiques? On philosophe parmi les clercs comme parmi les nobles, avec un laisser aller qui bouleverse la société (2).

Les bourgeois ont conservé plus de tenue, plus de raison; on voit qu'ils marchent à la puissance : toute force sociale, à la veille d'un triomphe, garde une certaine dignité, un certain respect d'elle-même. La bourgeoisie en était là; la puissance marchait au tiers état, maître de la richesse et de la force réelle; la noblesse et le clergé semblaient abdiquer, et leur succession devait nécessairement revenir à la bourgeoisie. Celle-ci avait bien des injures à venger, bien des jalousies à éteindre; moins élégante et moins policée que la noblesse, moins instruite que le clergé, elle apportait dans la politique ses vanités froissées, ses instincts un peu pusillanimes : pourrait-elle garder le pouvoir? Le tiers état ne devait-il pas céder tôt ou tard son sceptre aux masses? Est-ce qu'il était dans la nature et dans l'éducation de la classe bourgeoise de préserver l'autorité de l'invasion violente de la démocratie? et cette démocratie sauvage, telle qu'elle existait alors, devait nécessairement apparaître sanglante et terrible. Longtemps contenue par le principe religieux, on la relâchait tout à coup, on la lançait dans Paris comme aux temps des Armagnacs et des Bourguignons, ou aux époques de la Ligue; et encore dans ces périodes, le peuple était toujours agenouillé devant le catholicisme, pouvoir suprême et moral sous une autorité incontestée, celle de Dieu et de l'Église; et autour d'elle se groupaient le peuple et les institutions démocratiques, tandis que tout le XVIII[e] siècle avait été destiné à une démolition de la croyance sainte : on avait arraché la foi des entrailles populaires comme à plaisir; on avait joie de matérialiser ces masses qui n'étaient déjà que trop matérielles. Maintenant supposez, au milieu de cet élément terrible, une nation livrée à des corrupteurs de toute espèce; supposez l'affaiblissement de la force compressive et militaire, séduite, corrompue elle-même, que resterait-il? La bourgeoisie, dans ce danger, se proposait d'organiser sa propre milice, sa garde; mais quand le peuple voudrait se lever, quand il ferait entendre son épouvantable voix, que deviendrait cette milice, jalouse des supériorités de l'aristocratie, et un peu tremblante devant les masses qu'elle n'osait alors complétement réprimer?

A cette curieuse période, tout fut tourné vers la politique : finances, armée, marine; on ne s'occupait que de réforme, de constitution, et tout cela pour aboutir à une seule idée, la convocation des états généraux, sorte d'assemblée nationale et tumultueuse, remède universel qu'on voulait appliquer à tous les maux. Certaines époques se préoccupent ainsi d'une résolution; elles la commentent et la travaillent incessamment. Ministres, parlement, assemblées pro-

(1) Il est curieux de lire le journal de Bachaumont pour se faire une juste idée de cette société fascinée.

(2) La haine de Louis XV et de Louis XVI contre les philosophes avait son mobile dans cet instinct de conservation qui est dans le pouvoir comme dans les individus.

vinciales, semblaient n'avoir que cette même pensée ; oubliant les grands préceptes de la diplomatie de Louis XIV, on négligeait désormais la balance des intérêts, les traditions commerciales, pour l'idée banale des états généraux : quelle force extraordinaire allaient-ils donc apporter, et dans cette confusion de doléances, de brochures, de pamphlets, qui s'occuperait encore de la patrie au dehors ? Les ennemis de la nationalité française devaient se réjouir de la voir ainsi échanger la force du principe monarchique contre le bavardage de quelques députés, et substituer à une politique d'ordre et de raison les phrases vides des philosophes et des rhéteurs.

A l'époque où cette effervescence se manifestait avec une énergie indicible, le roi Louis XVI avait trente-trois ans, et dans un règne commencé à vingt, jeune encore, il avait été initié aux affaires (1). L'éducation des princes de la maison de Bourbon était fort étendue sur un point surtout : les causes qui pouvaient grandir la monarchie au dehors et assurer les intérêts diplomatiques de la France ; on leur révélait les secrets de l'ambition de Louis XIV, la pensée d'une réunion des Pays-Bas et de la frontière du Rhin, et surtout les ressorts de la rivalité inflexible entre la France et l'Angleterre. Sur ce dernier point, Louis XVI s'était passionné, et aucun roi n'avait porté aussi loin la haine et le ressentiment contre la Grande-Bretagne, sorte de préoccupation de son règne. En même temps que ces idées de grandeur pour le pays étaient inculquées dans la pensée et le cœur du roi, on lui inspirait une égale défiance pour tout ce qui était assemblée, bavardage, discussion, états généraux, et on lui citait incessamment les exemples de ces assemblées turbulentes qui toujours avaient livré le royaume à la guerre civile. Ce fait est essentiel à bien observer, car il explique toutes les répugnances de Louis XVI pour ces premiers actes des états qui ruinaient son système politique et sa diplomatie anti-anglaise. Le roi désirait rester maître de ses prérogatives pour en user dans les idées et les intérêts de sa politique au dehors ; il voyait avec douleur un royaume, doté de si grandes ressources, se perdre et s'abîmer dans de vaines divisions.

L'influence de Marie-Antoinette, moins considérable qu'on ne le croit, reposait au reste sur cette pensée qu'on ne pouvait vigoureusement attaquer l'Angleterre qu'en s'assurant une longue paix continentale, et l'alliance avec l'Autriche était à cet effet indispensable ; le voyage de Joseph II à Paris l'avait cimentée de plus en plus. Marie-Antoinette, le plus noble caractère de femme (2), mère trois fois, n'avait plus ce premier éclat de beauté qui l'avait fait saluer la belle entre les belles ; mais elle gardait cette majesté de traits nobles et imposants sur son royal front ; on la calomniait parce qu'on la disait ferme et digne de sa mère Marie-Thérèse d'Autriche : quand une tête fait obstacle à un parti, on l'attaque, on la blesse avant de la faire tomber ; on ne lui pardonnait pas la fierté de son âme, la grandeur de ses desseins, ce sourire railleur qui poursuivait les cœurs vils ou méchants ; on épiait ses joies, ses plaisirs, ses distractions, au milieu de ses nobles amies, la princesse de Lamballe, la duchesse de Polignac et madame de Tourzel.

M. le comte de Provence, esprit d'étude et de réflexion, dissimulait, sous des goûts littéraires, son vif désir de s'emparer du pouvoir. Il avait beaucoup travaillé, et par cela même il se croyait apte à beaucoup faire : ainsi sont, en général, les érudits (3). Il n'aimait pas Marie-Antoinette, parce qu'il lui supposait du crédit, et cela le blessait, car il se croyait seul capable de donner des avis et de les mener à bonne fin ; ce qui, au demeurant, n'allait pas très-loin : ses projets se bornaient à quelques épanchements dans le sein des amis de confiance avec lesquels il étudiait. Un peu philosophe, très-sentimental, il écrivait beaucoup sur toute matière sans distinction, un opéra comme de la politique, avec la même abondance et le même esprit ; au reste, un peu diseur de mauvais

(1) Louis XVI était né le 23 août 1754. Pour bien le connaître, il faut lire la correspondance inédite du roi que doit publier M. Feuillet. Toutes les idées généreuses viennent de Louis XVI ; l'abolition de l'esclavage, de la torture, de la corvée. Ce n'est pas M. de Malesherbes qui prend l'initiative, mais le roi lui-même qui donne des motifs d'un ordre très-élevé pour l'abolition de la torture.

(2) La correspondance de la reine, même aux époques les plus difficiles, se ressent de cette dignité de caractère. M. de Lalande, secrétaire de la présidence à la chambre des pairs, possède, dans ses précieux autographes, une lettre de Marie-Antoinette à la princesse de Lamballe, si admirable que je ne puis résister au bonheur de la donner.

« Vendredi.

« Non, je vous le répète, ma chère Lamballe, ne revenez pas en « ce moment, mon amitié pour vous est trop alarmée ; les affaires « ne paroissent pas prendre une meilleure tournure, malgré l'ac- « ceptation de la constitution, sur laquelle je comptois. Restez au- « près du bon M. de Penthièvre, qui a tout besoin de vos soins : si « ce n'étoit pour lui, il me seroit impossible de faire un pareil sacri- « fice, car je sens chaque jour augmenter mon amitié pour vous « avec mes malheurs. Dieu veuille que le temps ramène les esprits ; « mais les méchants répandent tant de calomnies atroces, que je « compte plus sur mon courage que sur les événements. Adieu « donc, ma chère Lamballe ; sachez bien que, de près comme de « loin, je vous aime, et que je suis sûre de votre amitié. »

Signé : « MARIE-ANTOINETTE. »

Au dos de cette lettre est écrit, de la main de la princesse de Lamballe :

« *Septembre* 1791. »

(3) Il existe une multitude de petits écrits de M. le comte de Provence sur toutes les affaires publiques ; un mémoire fort étendu sur les notables a été publié par M. Michaud. Le comte de Provence était né le 17 novembre 1755. Je l'ai fait exactement connaître dans l'*Histoire de la restauration*.

propos et de médisances, le tout pour briller dans ses causeries du coin du feu avec la gracieuse comtesse de Provence (1), ou avec madame de Balbi, son amie. Il y avait bien plus d'âme, bien plus de gaieté et de franchise dans M. le comte d'Artois, excellent jeune homme, si fou de plaisirs et de distractions, si beau sous son bel uniforme de colonel général des Suisses (2). Il n'avait pas d'idée politique, à exactement parler, mais il s'était fait certaines maximes de pouvoir et d'autorité auxquelles il aurait marché droitement, par la violence même s'il l'avait fallu. Si le comte de Provence boudait souvent Versailles et le salon de la reine, M. le comte d'Artois en faisait le plus noble ornement; on le voyait partout, aux théâtres, aux bals de cour, gracieux cavalier à la taille élancée. La calomnie qui atteignait la reine et ses compagnes, si bonnes et si rieuses, n'épargnait pas le comte d'Artois. Quand le vieil esprit monarchique s'en allait, qui aurait pu comprendre le brillant caractère du premier gentilhomme de France?

C'est précisément ce changement dans l'esprit du pays qui donnait une haute importance à la branche d'Orléans. On a trop flétri le caractère de Joseph-Philippe (3), premier prince du sang de France. Je ne descendrai pas jusqu'à fouiller au fond de cette existence si fatale, si agitée, je laisse cela aux partis; en politique quel est l'homme qui s'appartient? quelle est la puissance assez ferme, assez haute pour échapper toujours à l'influence de la faction qui le pousse ou le sert? une fois entraîné par le torrent, où s'arrêter? Je crois que la pensée d'une révolution de 1688 était en ce prince, et qu'il avait sur ce point des engagements pris avec l'Angleterre, qui voyait avec une crainte indicible la tendance hostile que suivait la politique de Louis XVI; puis, cette idée convenue, il fallait marcher fermement à deux fins : 1° pousser le roi à fuir Paris et la France, pour ensuite faire prononcer sa déchéance (et c'est en quoi l'arrestation du roi à Varennes fut très-fatale aux projets du duc d'Orléans); 2° réorganiser les derniers éléments monarchiques pour constituer un système de pouvoir et d'assemblées représentatives avec un changement de dynastie. Tout cela était bien dans les études calmes du cabinet; mais on n'avait pas compté sur les passions populaires : celles-ci ne pouvaient se calmer avec des projets rationnels et des changements de mots dans la constitution d'une monarchie qui s'éparpillait en lambeaux (4).

Les Condé avaient trop de chevalerie dans la tête, trop d'idées féodales dans l'éducation, pour comprendre jamais le sens d'une révolution. Ils avaient vu dans l'histoire que leurs ancêtres, chefs du parti gentilhomme et protestant, avaient fui la cour et passé sur les terres huguenotes au temps des guerres civiles; ils se souvenaient que le grand Condé lui-même avait commencé sa carrière à l'étranger; rien donc ne leur dut paraître plus simple, plus naturel que l'émigration (5); là ils seraient ce qu'ils désiraient être, les chefs de la noblesse. Ainsi tous les rôles étaient parfaitement pris : Louis XVI, roi national dans le noble sens du mot, était préoccupé de réorganiser la puissance de la marine et la prépondérance de la France sur l'Angleterre; la reine Marie-Antoinette cimentait l'alliance autrichienne pour assurer la paix du continent; Monsieur, comte de Provence, était l'esprit un peu bourgeois et demi-constitutionnel; le comte d'Artois se posait, par son caractère et ses habitudes, comme le modèle des gentilshommes de cour, et brillait de tout son éclat; M. le duc d'Orléans restait comme le type de l'idée anglaise et d'une révolution de 1688, tandis que les Condé, conservant l'esprit militaire de la vieille noblesse, plantaient le drapeau fleurdelisé, comme aux temps des huguenots et de la Fronde. Il n'était pas jusqu'aux princes de Conti (6) qui ne désirassent un rôle, et ils prenaient la couleur du parlement.

Les ministres eux-mêmes du règne de Louis XVI contribuaient à précipiter la fatale révolution. L'âme candide du jeune roi était tombée à son avénement sous la direction du comte de Maurepas, l'héritier du nom et des armes des Phélippeaux, si célèbres sous Louis XIV. Pour juger le comte de Maurepas et la légèreté de son esprit, il faut parcourir le recueil des chansons fines ou *déshabillées* qui portent son nom et le cachet de ses armes, à la bibliothèque du roi (7); ce qu'on doit y remarquer, ce n'est pas le vieux libertin qui aime, boit et chante, cela ne serait que tristement scandaleux : le sensualisme qui veut se survivre à lui-même jette son dernier énervement; mais ce qui est plus fatal et plus déplorable, c'est de voir le souci

(1) Le comte de Provence s'était ainsi fait peindre les pieds au feu par galanterie pour sa femme.

(2) On peut voir M. le comte d'Artois au musée de Versailles, dans la galerie des portraits. Le comte d'Artois était né le 9 novembre 1757.

(3) Joseph-Philippe d'Orléans avait alors quarante ans; il était né le 13 avril 1747.

(4) Le comte Grey, lord Holland, Fox et le prince de Galles lui-même étaient initiés à ces projets d'une révolution de 1688, et Louis XVI en était prévenu par M. d'Osmond.

(5) Aussi les trois générations de Condé allèrent-elles tout d'un coup outre Rhin. M. le prince de Condé était né le 9 août 1736; le duc de Bourbon le 13 août 1756; le duc d'Enghien en 1772.

(6) Les Conti, cadets des Condé, étaient représentés par Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conti, né le 1er septembre 1734; il avait deux frères, enfants naturels de son père, Louis-François de Bourbon : le marquis de Bourbon-Conti, né en 1771, et le chevalier de Bourbon-Conti, né en 1772; ils avaient été reconnus par codicille en date du 31 juillet 1776.

(7) Ces chansons de Maurepas forment 37 vol. in-fol. (Biblioth. du roi). Elles sont pleines d'ordures et manquent souvent d'esprit.

d'un tel recueil dans la tête d'un homme d'État destiné à préserver une monarchie. Il y a là des chansons tout entières copiées de la main de M. de Maurepas (1). J'ai toujours trouvé Anacréon parfaitement ridicule : je n'aime pas des doigts osseux effeuillant une belle fleur. C'est pourtant en ces mains-là qu'était tombé Louis XVI, la plus noble, la plus sainte des âmes. Avec cette légèreté qui le faisait agir partout et pour tout, le comte de Maurepas rappelle immédiatement le parlement : le vieillard se complaît aux cris joyeux de la popularité. Si l'on ne va pas droit au parti Choiseul, on se saisit de son œuvre : le parlement Maupeou tombe, et le parti philosophique entre aux affaires avec M. de Malesherbes, et les économistes avec Turgot.

Dans ces deux caractères, on trouvait assez d'éléments pour détruire une monarchie, et le système national qui en était le fondement. Qui peut nier les dignes vertus de M. de Malesherbes et la grandeur de cette vie couronnée par l'échafaud (2)? mais M. de Malesherbes n'en fut pas moins un déplorable ministre : jaloux de sa popularité, engagé avec le parti philosophique qu'il caresse, parce qu'il le proclame grand et vertueux, M. de Malesherbes subit le sort de tout coryphée d'opinion qui vient aux affaires; il voulut garder les applaudissements; mais le pouvoir, dans sa marche vers un but de politique générale, est si rarement applaudi! Il y a beaucoup de mérite à se préserver de l'orgueil de s'entendre dire grand et vertueux; les meilleures âmes y succombent. Si M. de Malesherbes ne fut qu'impuissant et inhabile, Turgot fut un esprit à systèmes, à expériences, ce qui est bien plus dangereux en politique : car enfin M. de Malesherbes n'avait qu'une qualité négative, tandis que M. Turgot (3), avec son intelligence avancée, aventureuse, touchant à tout, à l'industrie, au commerce des grains, aux vieilles coutumes, affamait le peuple et appelait l'émeute. Ce sont là des jeux, en politique, qu'il ne faut pas essayer. Malesherbes et Turgot avancèrent la chute de la grande monarchie de Louis XIV en ameutant les intérêts. Un gouvernement n'est pas un philosophe spéculatif; il doit se garder des idées théoriques qui soulèvent les inquiétudes au milieu de cette religion des vieux droits, sanctuaire des âges qu'il ne faut jamais toucher. Ajoutez à cette effervescence d'innovations les réformes du comte de Saint-Germain, l'affaiblissement de l'esprit gentilhomme, et l'on jugera la triste combinaison du premier ministère de Louis XVI.

Il y avait deux hommes dans M. Necker, le financier et l'homme politique; c'était un esprit de ressources pour un bon système de finances et d'emprunt : toute sa vie, M. Necker avait fait la banque, organisé les éléments d'une vaste maison de commerce, comme l'on comprend cela à Genève, avec une économie sévère. Ce qu'alors on trouvait un peu aventureux est aujourd'hui passé dans les doctrines du crédit le plus simple; et il est incontestable que M. Necker établit les bases véritables d'un budget. Mais quand apparaissait l'homme politique, sa médiocrité se montrait tout entière (4); M. Necker ne voyait le gouvernement que comme une espèce de commandite d'immenses actionnaires, qu'on appelait le peuple; agir au meilleur marché possible, c'était le but de M. Necker. Supposez que les rois de France eussent raisonné avec ces principes étroits, où seraient nos grandeurs et nos douze provinces acquises? Placer la monarchie de Louis XIV dans ces étreintes, c'était la perdre. J'aime assez le caractère de M. de Calonne (5), parce qu'il a quelque chose de plus hardi, de plus chevaleresque : ne désespérant jamais de la monarchie, il n'impose pas ses plans comme des conditions inflexibles; il a de la confiance et il en inspire partout autour de lui. Les dépenses ont été énormes pendant la guerre d'Amérique; on a grandi l'état militaire, et les emprunts se sont élevés dans ces dix ans à 1,250 millions de livres : pourtant quel est le déficit de 1787? 115 millions par an. M. de Calonne proposait la contribution générale et l'augmentation de l'impôt du timbre, moyens simples et naturels; au temps actuel tout serait couvert par un vote; mais alors la politique avait mis le feu à toutes les idées. M. de Calonne ne put résister à l'orage. Ceux qui criaient aux abus furent placés à la tête des affaires, sous ce cardinal de Brienne (6), si chéri d'abord de la foule, qui se heurta ensuite avec les parlements, et se sauva enfin par l'appel des états généraux; comme si, sous la robe de pourpre, il pouvait être de force à lutter contre un

(1) M. de Maurepas mourut au mois d'octobre 1781.

(2) La famille de M. de Malesherbes a, je crois, désavoué la notice publiée par M. Boissy-d'Anglas sur le chef de la maison Lamoignon.

(3) L'école économiste avait commencé sous Louis XV, qui la détestait profondément, avec son instinct si vrai, si naturel de royauté. M. Turgot était fort avancé dans les intendants.

(4) Mme de Staël, si enthousiaste de son père, peut à peine dissimuler sa médiocrité comme homme d'État et ses faiblesses sous la constituante.

(5) Charles-Alexandre de Calonne était né à Douai le 20 janvier 1734. D'abord avocat général au conseil provincial d'Artois, puis procureur général au parlement de Douai, il fut nommé maître des requêtes en 1763, en 1768 intendant de Metz, ensuite de Lille ; et le 3 novembre 1783, choisi par Louis XVI pour le département des finances.

(6) Étienne-Charles de Loménie de Brienne, né à Paris en 1727, fit ses études au collége d'Harcourt. Ayant cédé son droit d'aînesse à son frère, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé évêque de Condom, le 17 août 1760, puis archevêque de Toulouse, le 2 février 1763. L'Académie française lui ouvrit ses portes en 1770. Au commencement de mai 1787, l'archevêque de Toulouse fut fait chef du conseil des finances à la place de M. de Calonne, puis élevé à l'archevêché de Sens. Ce ne fut qu'après sa chute du ministère (août 1788) que Pie VI le revêtit de la pourpre romaine.

mouvement populaire, lui si petit à côté de Richelieu et de Mazarin.

Au milieu de ce remaniement de ministres, de cette décadence rapide des têtes de finances et d'action, je me suis réservé de parler plus au long de l'homme d'État qui présida, pendant presque tout le règne de Louis XVI, au département des affaires étrangères, M. de Vergennes, déjà vieilli dans les grandes ambassades de Constantinople et de Suède, et à qui le portefeuille fut confié après le ministère du duc d'Aiguillon (1). Avec les embarras incessants de la monarchie, quand les orages déjà murmuraient autour de lui, Louis XVI n'avait cessé néanmoins de suivre les grandes idées de politique étrangère, héritage de ses aïeux pour l'honneur de la France. M. de Vergennes s'était pénétré du principe de cette puissante école, commencée au règne de Henri IV, développée par Richelieu jusqu'au règne de Louis XIV. Quand les questions philosophiques agitaient le monde, M. de Vergennes s'était effacé autant que possible de ces discussions vagues, générales, oiseuses, pour se concentrer habilement dans sa vaste spécialité d'affaires, et seconder les études positives de Louis XVI, même ses préventions si nationales contre l'Angleterre. Tandis que les politiques à passions considéraient la guerre d'émancipation de l'Amérique comme le triomphe de certains principes favorables à la république, pensée de leur avenir, M. de Vergennes n'y voyait, lui, qu'un moyen d'abaisser l'Angleterre, sa domination, sa puissance en Amérique, comme il essayait de la miner dans l'Inde par la révolte des populations. A ce point de vue, il avait touché la question au conseil du roi, pour décider la reconnaissance des colonies insurgées et la violente guerre contre la Grande-Bretagne. Si M. de Vergennes s'occupait des finances et de la marine, ce n'était pas pour se créer des utopies, et demander comme remède la convocation d'une assemblée turbulente, mais pour reconnaître et constater les forces que pourrait employer la France dans une guerre maritime. Aussi le ministère de M. de Vergennes (2) me paraît le dernier chapitre de la diplomatie de principe et d'application, suspendue sous la constituante et la législative, puis reprise par le comité de salut public et par Napoléon dès les premiers jours du consulat, d'après le mémoire de M. d'Hauterive.

On abandonnait, en 1789, les traditions antiques, la filiation des idées pour des écoles nouvelles qui allaient devenir maîtresses de la société et des pouvoirs. Tous les événements qui marquent l'histoire du monde se rattachent toujours à certaines formes qui longtemps ont agité les générations; et la révolution française, si fière d'elle-même, a roulé dans un cercle d'événements qui n'avaient rien de neuf ou de spontané; les hommes qui s'y froissent, les faits qui s'y heurtent appartiennent essentiellement à des écoles politiques et philosophiques antérieures. Dans les assemblées constituantes et législatives, trois systèmes se montrent d'abord : 1° l'école anglaise avec la pondération des deux chambres, la prérogative royale et une sorte de révolution de 1688; elle a eu ses partisans, ses adeptes qui se continuent même jusque sous le Directoire; 2° l'école américaine de république fédérative avec sa liberté jeune et décousue, transportée dans une société vieillie; celle-ci se fait illusion sous les girondins et jusque sous le consulat; 3° l'école genévoise et de municipalités turbulentes et fatales sous Marat et la commune de Paris. Ces trois formes se disputent la direction politique de la révolution française, et comme aux temps de passions toute querelle se transforme en une proscription terrible, elles se jouent des têtes humaines sur l'échafaud, comme les fossoyeurs de Shakspeare au milieu des tombes sépulcrales. Vient enfin la convention et le comité de salut public qui chassent toutes ces formes étrangères pour adopter violemment la politique nationale de Richelieu.

En philosophie, des principes bien autrement vieux et disputés se produisent dans cette agitation soudaine de la révolution française : vous voyez se déployer au milieu des deux premières assemblées toutes les querelles qui ont troublé le XVIII[e] siècle; les athées, les philosophes incrédules, s'y montrent dans le dessein de détruire le catholicisme; les écrits de Condorcet, du marquis d'Argens se reproduisent dans les impiétés de la commune de Paris, et la philosophie de Diderot nous mène au temple de la Raison, tandis que la profession du vicaire savoyard va droit à la fête de l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme, idée fort caressée par Robespierre. Les antipapistes veulent une séparation d'avec Rome; les jansénistes président à la constitution civile du clergé, qui n'est au reste que la vieille charte de Saint-Médard. L'abolition des vœux, la confiscation des biens de l'Église sont des idées économistes de M. Turgot (3); et le mépris de la propriété confisquée, morcelée, ne vient-il pas des livres de Diderot et de Rousseau (4)? Tous ces blasons déchirés,

(1) M. de Vergennes avait près de cinquante-sept ans lorsqu'il arriva aux affaires (juillet 1674). J'ai donné une notice sur lui dans *Louis XV*. Le comte de Vergennes mourut ministre, le 13 fév. 1787.

(2) La correspondance de M. de Vergennes, aux affaires étrangères, est éminemment remarquable par la netteté, la précision et la solidité des études : la grandeur de l'homme et de la monarchie s'élèveront bien lorsqu'elle sera publiée, et je ne doute pas que le règne de Louis XVI n'en tire un bel éclat

(3) *Voyez* mon livre sur *Louis XV*.

(4) « Le premier qui dit : Ce champ est à moi, introduisit dans la société le germe de toutes les calamités; une voix courageuse devait lui crier : Ces fruits sont à tous, et la terre à personne, etc. »

(ROUSSEAU)

« La propriété est la cause générale et permanente de toutes les discordes : par elle tout est bouleversé. — Voulez-vous régénérer le

toutes ces fanfaronnades de modestie, ne sont que la traduction des vers de Tancrède : il n'y a rien de plus antique que ces nouveautés-là. Ce qu'il y a de neuf, hélas! c'est l'abandon de la force et de la nationalité française ; on délaisse une politique qui, depuis deux siècles, a tant grandi la France. Louis XVI n'est plus maître de la diplomatie ; la tribune s'en empare sous des comités de journalistes et de bavards. C'est en cette situation que d'importantes négociations vont s'ouvrir avec l'Europe.

CHAPITRE III.

ATTITUDE DE L'EUROPE EN FACE DES PREMIERS ACTES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, JUSQU'AU CONGRÈS DE REICHENBACH.

Impression générale en Europe sur la convocation des états généraux. — Premiers actes de l'assemblée constituante. — Violation de la propriété et des ordres. — Confiscation des biens électoraux en Alsace, — en Lorraine, — en Franche-Comté. — Craintes de l'Empire. — Situation des cabinets. — Position de la Prusse. — Répression active des troubles des Pays-Bas. — Rapprochements plus intimes avec l'Angleterre. — Différends avec l'Autriche. — Communication confidentielle. — Guerre avec les Turcs. — Mort de Joseph II. — Léopold. — Fermentation de la Pologne. — Ouvertures faites par Catherine II sur un nouveau partage. — Actes du congrès.

Juillet 1789 — 1790.

Il ne fallait au corps diplomatique qui représentait l'Europe à Paris qu'une intelligence même limitée pour prévoir les événements prêts à s'accomplir ; la polémique soulevée par la convocation des états généraux, la vivacité des partis, l'ardente passion de liberté qui partout éclatait depuis dix ans, tout cela indiquait manifestement une de ces fureurs de peuple, dont le torrent serait difficile à arrêter. Les dépêches qui rapportèrent la prise de la Bastille, les journées d'octobre à Versailles, se bornent à des considérations générales sur des événements qui ne sont que des émeutes intérieures (1). D'ailleurs, le résultat définitif de ces terribles scènes devait être nécessairement d'annuler la maison de Bourbon et la France pour quelque temps dans la politique générale ; et l'Europe en avait besoin pour accomplir d'immenses partages et réaliser des questions d'intérêt personnel. Sous le point de vue moral cependant, les premiers actes de l'assemblée constituante auraient dû inquiéter les cabinets : la déclaration des droits de l'homme, les maximes de la souveraineté du peuple, étaient hautement proclamées à la face même des royautés héréditaires ; on confisquait d'un seul coup les biens du clergé, on proscrivait la noblesse, en déclarant qu'il n'y avait de source légitime pour le pouvoir que le peuple, tandis que la constitution de l'Europe presque entière reposait sur les éléments de la souveraineté de race et de maison.

En étudiant la marche des esprits, on voyait que tout cela était provoqué et préparé depuis longues années. En Angleterre, par exemple, que pouvaient avoir d'étrange ces doctrines de souveraineté et jusqu'à un certain point la confiscation des biens du clergé? N'était-ce pas en vertu de la souveraineté nationale que le parlement avait transféré la couronne d'une maison à une autre? La plupart des gentilshommes anglais, tenanciers ou barons, n'avaient-ils pas leurs châteaux sur les menses des vieilles abbayes confisquées par Henri VIII ? et Byron ne voyait-il pas le soir, à travers ses vitraux et ses ogives couvertes de lierre, les moines aux noirs vêtements s'agiter dans les ruines de son manoir de race? Depuis l'indépendance de l'Amérique, on était d'ailleurs habitué à toutes ces déclarations des droits de l'homme et de principes républicains (2).

En Allemagne comme en Angleterre, le protestantisme n'avait-il pas procédé par des confiscations

monde ? laissez pleine liberté aux vrais sages d'attaquer les erreurs et les préjugés qui soutiennent l'esprit de propriété. J'indique le coup qu'il faut porter à la racine de tous les maux, de plus habiles que moi réussiront peut-être à persuader. »

(Diderot.)

(1) *Ministres des cours étrangères résidents près le roi de France* (1789) :

MM. le comte Dugnani, archevêque de Rodez, nonce ordinaire du pape ; le comte de Mercy d'Argenteau, ambassadeur de l'Empereur, roi de Hongrie et de Bohême ; le comte de Fernand Nunez, ambassadeur de Sa Majesté Catholique ; le marquis de Corcelle, ambassadeur du roi des Deux-Siciles ; le comte de Souza de Coutinho, ambassadeur de Sa Majesté Très-Fidèle ; le marquis de Cordon, ambassadeur du roi de Sardaigne ; le duc de Dorset, ambassadeur de Sa Majesté Britannique ; le baron de Staël-Holstein, ambassadeur du roi de Suède ; le chevalier Capello, ambassadeur de la république de Venise ; Lestevenon de Berkenrode, ambassadeur des états-généraux des Provinces-Unies ; le baron de Blome, envoyé extraordinaire du roi de Danemark ; le baron de Goltz, envoyé extraordinaire du roi de Prusse ; de Simolin, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté l'impératrice de Russie ; le marquis de Spinola, ministre plénipotentiaire de la république de Gênes ; le comte de Salmour, ministre plénipotentiaire de l'électeur de Saxe ; le baron de Grimm, ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha ; Jefferson, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique ; Tronchin, ministre plénipotentiaire de la république de Genève ; Kreenselt de Stercks, chargé d'affaires de l'électeur de Cologne ; Favi, chargé d'affaires du grand-duc de Toscane.

(2) Les actes du congrès américain, sa proclamation des droits de l'homme, étaient traduits en allemand, en suédois, et circulaient en toute liberté.

ecclésiastiques? Les antiques abbayes étaient sécularisées, et le plus grand désir des électeurs, un peu avides de revenus, était de réaliser, pour la généralité des propriétés de l'Église, ce que la réforme avait commencé au XVIe siècle. Ces doctrines trouvaient donc des sympathies au moins égales à la crainte qu'elles pouvaient inspirer; et s'il y avait quelque chose d'étrange, c'était de les voir proclamer dans la constituante par des gentilshommes et des prêtres eux-mêmes, qui abdiquaient leur vieille position (1). Aussi les dépêches des ambassadeurs s'occupent-elles bien moins de la partie morale de la situation, que de ce que j'appellerai le matériel des affaires; les journées du 14 juillet et du mois d'octobre, cette rage du peuple, cette fraternisation de la troupe de ligne leur ont fait peur un moment; ils redisent : « C'est un fatal exemple. » Le fait une fois accompli, on s'en occupe à peine.

Deux cabinets néanmoins, la cour de Stockholm et Catherine II de Russie, voient tout ce désordre avec plus de vivacité et de chaleur. La Suède possède un souverain ardent, chevaleresque; à l'aide de la France et sous l'ambassade de M. de Vergennes, Gustave a dompté les Suédois rebelles, les nobles hautains; et pourquoi à son tour ne soutiendrait-il pas Louis XVI, menacé comme lui dans les droits les plus intimes de sa couronne? Quant à Catherine II, elle a sans doute de généreuses idées, mais elle se borne à les exprimer sans offrir de secours effectifs; absorbée dans ses deux ambitions, la Pologne et la Turquie, elle ne serait pas fâchée de voir la Prusse et l'Autriche complétement engagées dans une guerre de principes sur le Rhin, car elle pourrait alors agir plus à l'aise sur le Danube et la Vistule.

La première question positive, sur laquelle la France dut s'expliquer, était relative à la confiscation des propriétés ecclésiastiques appartenant à quelques électeurs dans les anciennes provinces de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté; soit ignorance ou hardiesse, soit désir de tâter l'Europe, l'assemblée constituante avait confondu ces biens dans la confiscation générale des propriétés ecclésiastiques. Le décret ne portait aucune distinction ni indemnité (2) pour les possesseurs : quelques lignes rédigées par les législateurs de l'assemblée avaient suffi pour annihiler des propriétés vieilles comme les chartes carlovingiennes. A peine les cercles du Rhin eurent-ils connaissance de cette violation étrange, qu'ils se plaignirent à la diète générale de Francfort (3), et une première réclamation fut adressée à la France (4). La situation des Bourbons vis-à-vis de l'Allemagne se trouvait ainsi entièrement changée : en d'autres temps, on avait constamment soutenu les prétentions des électeurs contre la maison d'Autriche, exagéré même leurs droits pour se faire des appuis; maintenant les électeurs secondaires s'adressaient à l'Autriche pour trouver force contre la France; la balance politique était donc bouleversée par ce premier acte si imprudent. Sur ces réclamations, l'assemblée nationale modifia son premier décret pour un seul point : il fut dit que les princes dépouillés auraient droit à une indemnité (5) : comme on ne s'expliqua pas en ce qui touchait la nature de l'indemnité, la diète déclara « qu'elle serait nécessairement territoriale. » On en était à ce point de négociation, trop peu importante encore pour amener une rupture, mais assez grave pour appeler une sérieuse attention.

A bien considérer leur situation réciproque, la guerre contre la France était fort difficile pour les grandes puissances : l'Autriche avait alors de bonnes finances, des épargnes considérables dont elle pouvait disposer, mais sa position, comme État, n'en était pas moins précaire : au nord la Hongrie et la Bohême étaient terriblement agitées; les principes nouveaux avaient pénétré parmi les nobles plus encore que parmi le peuple; on rêvait l'indépendance de la vieille patrie. La sédition des idées était bien plus complète encore dans les Pays-Bas autrichiens; les cités avaient pris les armes; on reconnaissait à peine l'autorité du gouvernement délégué par l'Empereur. Ensuite une guerre violente, acharnée, était poursuivie par l'Autriche contre les Turcs; l'idée de partager l'empire ottoman se développait à Pétersbourg et à Vienne; Joseph II y avait consacré ses meilleures troupes, la plus grande partie de son trésor. Une guerre sentimentale, sans prétexte territorial, était-elle possible contre la France? On était un peu froid avec la Prusse (6), plus mal encore avec la Russie.

(1) C'étaient les plus grands noms de France qui abdiquaient leurs titres de noblesse : les Montmorency, les Larochefoucauld; et c'était l'évêque d'Autun, un Talleyrand-Périgord, qui dirigeait le comité ecclésiastique pour la vente des biens du clergé, dont il avait été naguère l'agent. Il y avait de la folie, de l'entraînement. La nuit fort ridicule du 14 octobre 1789 est comme le résumé de toutes ces folles pensées des gentilshommes, plus vaniteux en cela qu'on ne croit, car eux avaient leur nom et les nouveaux nobles n'avaient que leur titre.

(2) Décret du 4 août 1789.

(3) Note diplomatique du 13 janvier 1790.

(4) La première note est du roi de Prusse, du 16 février 1790 : elle est adressée au comte de Goertz, son ministre à Ratisbonne.

(5) Décret du 8 mars 1790.

(6) Pour constater cette froideur entre l'Autriche et la Prusse, il suffit de rapporter le document qu'on va lire :

Lettre confidentielle de l'empereur Joseph II à Frédéric-Guillaume II (janvier 1788).

« Monsieur mon frère,

« C'est avec le plus grand regret que je me vois forcé de prier Votre Majesté de renoncer à être médiateur dans les différends survenus entre moi et la Porte Ottomane. L'épée est tirée, certes elle ne rentrera pas dans le fourreau que je n'aie obtenu pleine satisfaction, et que je ne sois rentré en possession de ce qu'on a enlevé à ma maison. Votre Majesté est monarque, et, dans cette qu-

Joseph II sentait l'impérieuse nécessité de comprimer les sujets de sa propre domination, avant de passer à des idées répressives à l'égard de la France, dont la révolution n'effrayait point encore : pouvait-il compter sur l'Empire et sur les électeurs dans la diète de Francfort? S'il y avait là plus d'un mécontentement contre la France, quand il faudrait agir, lorsque le temps serait venu de se décider, les électeurs oseraient-ils rompre avec cette monarchie qui tant de fois les avait appuyés? Ne serait-ce pas sur le Rhin que se porteraient les premiers coups, et qui voudrait éprouver les effets de la furie française? Ainsi raisonnait Joseph II, roi philosophe d'ailleurs, et c'est ce qui explique ses hésitations en face d'une révolution qui touchait même de si près à ses alliances de famille.

La Russie, plus libre d'embarras que l'Autriche, n'en était pas moins préoccupée de ses deux grands desseins sur la Pologne et la Turquie. Depuis que la Pologne avait été livrée aux faiseurs d'utopies comme Rousseau, aux agitateurs, aux révolutionnaires, elle avait rapidement marché à sa décadence, car c'est la destinée des États tombés aux mains des rhéteurs; la diète venait de prendre quelques résolutions hardies pour rappeler la vieille nationalité, résolutions d'ailleurs turbulentes, intempestives, qui précipitèrent sa ruine. Pour être libre, un État doit avant tout être fort : qu'est-ce donc qu'une liberté qui peut s'abîmer et se perdre chaque jour par la conquête et la répression violente? La Russie voyait avec une joie secrète les tentatives impuissantes de la Pologne pour sa liberté anarchique : que pouvait-elle désirer de plus favorable à ses desseins? Elle cherchait un prétexte, et on lui en fournissait un sérieux, complet; de quoi avait-on à se plaindre, si la Pologne elle-même commençait les hostilités? Du côté de l'Orient, la Russie s'était jetée sur la Turquie, où elle trouvait marchant avec une sorte de simultanéité d'ambition, les armées autrichiennes qui voulaient prendre part à ce démembrement inévitable de l'empire ottoman. De là des aigreurs, des mésintelligences entre les deux empires qui se touchaient par trop de points pour n'être pas en querelle ou au moins en surveillance.

La Prusse était plus profondément ulcérée encore contre l'Autriche, à la suite des derniers événements, et surtout par la manière hautaine dont Joseph II avait reçu ses ouvertures sur une pacification de la Turquie. Quoique le caractère bourgeois de Frédéric-Guillaume n'eût rien de comparable au génie de Frédéric le Grand, sa monarchie n'en était pas moins essentiellement militaire; la Prusse, disposant d'une grande armée, de finances parfaitement réglées, devait prendre une part active aux événements, et c'est pourquoi elle se mettait en hostilité indirecte avec l'Autriche : aux premiers troubles du Brabant autrichien, la Prusse, loin de s'y opposer, les favorise sous main; l'armée d'observation, qu'elle place sur la Meuse, a plutôt pour objet de grandir la révolte que de la réprimer; elle veut chercher des compensations en Allemagne pour les conquêtes que l'Autriche avait résolu d'accomplir sur l'empire ottoman et en Italie. Il paraît constant que la Prusse n'était pas étrangère aux agitations de la Hongrie et de la Bohême; elle permettait la réunion d'un club hongrois à Berlin sans montrer pour les sociétés secrètes et les illuminés aucune répugnance : la Prusse s'était placée à la tête des francs-maçons, dont les liens mystérieux s'étendaient sur l'Europe; le ministre Hertzberg, fort prévenu contre l'Autriche, M. de Wœllner (1) et le baron de Bischofswerder (2), tous trois hommes d'État à l'imagination vive et au caractère ferme, s'étaient liés

lité, elle n'ignore pas les droits de la royauté. Mon entreprise contre les Osmanlis est-elle donc autre chose qu'une tentative légitime pour rentrer en possession de provinces que les temps et les événements malheureux ont détachées de ma couronne? Les Turcs, et peut-être ne sont-ils pas les seuls, ont pour maxime de reprendre dans des temps opportuns ce qu'ils perdirent dans des temps de malheurs; pourquoi n'userais-je pas de représailles? La maison d'Hohenzollern, pour arriver au point d'élévation où elle se trouve, a-t-elle usé d'autres principes? Albert de Brandebourg consulta-t-il la convenance des États voisins, lorsqu'il arracha le duché de Prusse à l'ordre dont il faisait partie? Feu votre oncle ne prit-il pas à ma mère la Silésie, dans un moment où, entourée d'ennemis, elle n'eut d'autre soutien que la grandeur de son âme et l'amour de son peuple? Qu'ont donc fait ces cabinets qui prônent tant aujourd'hui leur équilibre européen? Quel équivalent ont-ils donné à l'Autriche pour les possessions qu'elle a perdues dans le cours de ce siècle? Mes prédécesseurs ont été forcés de céder l'Espagne lors de la paix d'Utrecht; les royaumes de Naples et de Sicile par celle de Vienne; quelques années plus tard, Belgrade et la Silésie; ensuite Parme, Plaisance et Guastalla, par la paix d'Aix-la-Chapelle; et, un peu avant, Tortone et une partie de la Lombardie.

» Et durant ce siècle de pertes, l'Autriche a-t-elle fait quelque acquisition importante? Il est vrai qu'elle eut sa part de la Pologne, mais la Prusse en eut meilleure portion que moi. J'espère que mes motifs pour faire la guerre à la Porte paraîtront concluants à Votre Majesté; qu'elle ne méconnaîtra pas la légitimité de mes prétentions, et qu'elle ne sera pas moins mon amie, quand même je germaniserais quelques centaines de milliers d'Orientaux.

« Votre Majesté peut être sûre, au reste, que, dans les mêmes circonstances, j'admettrais même contre moi les principes que je professe aujourd'hui.

» Je me recommande à la continuation de votre amitié, et suis avec beaucoup d'estime, de Votre Majesté l'ami et beau-frère.

« *Signé :* JOSEPH. »

(1) Jean-Christophe de Wœllner, fils d'un ecclésiastique protestant, fut d'abord gouverneur d'un jeune gentilhomme, puis prédicateur de village. Entré au service du prince Henri de Prusse avec le titre de conseiller de la chambre, il devint l'un des adeptes les plus zélés de la société des Rose-Croix, et fut choisi pour enseigner au prince royal la science de l'économie politique. Son élève, devenu le roi Frédéric-Guillaume, lui confia le département des affaires ecclésiastiques.

(2) Hans-Rodolphe de Bischofswerder, né en Saxe, d'une famille noble, mais pauvre, fut aussi captivé par les Rose-Croix et zélé pour les cercles magiques de Schrœpfer. Le hasard lui ayant offert l'occasion d'être utile au prince royal, il exerça depuis sur l'esprit de ce prince une grande influence, et à son avénement, Bischofswerder acquit un crédit qu'il sut toujours conserver.

aux sociétés secrètes qui déjà apparaissaient en Allemagne. La Prusse voulait hériter de l'influence autrichienne sur la Germanie, et s'emparer moralement du sceptre et de la boule d'or, au moins pour les populations du Nord et les États protestants.

Dans cette situation hostile des grands cabinets du continent, lorsqu'il y avait tant de sujets de division politique, il y avait deux chances seulement qui pouvaient réunir les diverses cours dans une guerre commune : 1° si les troubles de la France prenaient un caractère de menace, de propagande et de desordre à l'extérieur, de manière à compromettre l'existence des cabinets; 2° si la situation de la Pologne devenait telle, qu'il fallût s'entendre de nouveau pour la question de partage, où chaque puissance trouverait son profit. Sur le premier point, la correspondance des ambassadeurs à Paris devenait plus inquiétante. Ce n'était plus quelque décret seulement hostile au corps germanique, mais dans le fait la direction de la France était jetée aux mains des brouillons et des agitateurs. Dès que les états-généraux se furent proclamés *assemblée constituante*, il se forma dans leur sein un comité diplomatique qui, par le fait, enleva à Louis XVI cette haute impulsion des affaires à l'extérieur, qui avait tant grandi la France depuis Richelieu.

Ce comité s'était placé sous l'influence d'un esprit médiocre et remuant, qui n'était point membre encore de l'assemblée, journaliste plein de ces déclamations auxquelles les esprits s'étaient accoutumés depuis un demi-siècle contre les rois et les vieux systèmes qui gouvernaient l'Europe. Jean-René Brissot (1), de l'origine la plus obscure, né près de Chartres, dans le village d'Ouarville, s'anoblit en changeant son nom, et, dans ses premiers écrits, il signa Brissot de Warville ; déclamateur à la manière du temps, il se lia fort avec M[me] de Genlis, épousa une des femmes de la duchesse d'Orléans; il visita l'Angleterre, les États-Unis, et comme alors tous les systèmes, toutes les idées politiques avaient leur place, Brissot de Warville rédigea *le Patriote*, et ce journal prit sur la fraction diplomatique de la constituante une véritable influence, à ce point que Brissot devint plus tard député à la législative et rapporteur du comité des relations extérieures. Autour de ce comité se groupaient des hommes d'une certaine force d'esprit, mais encore trop étrangers à la pratique des affaires pour en comprendre toute la portée. En tête, le comte de Mirabeau (2), qui s'était fait des idées très-systématiques sur l'Europe, et particulièrement sur la Prusse et la Hollande, pays qu'il avait visités et étudiés; l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand (3), jeune homme alors sous le charme des nouveaux principes, sans expérience sérieuse, et désirant par-dessus tout une fortune et un avenir d'affaires; avec lui marchait un journaliste d'assemblée, esprit un peu vide, mais frotté par habitude aux idées du XVIII[e] siècle, M. Maret (4) ; enfin, M. de Sémonville (5), qui abandonnait volontiers la vie monotone du parlement pour la grande activité des négociations.

Il survivait quelques débris de l'école de M. de Choiseul, un peu mécontents, tels que M. Barthélemy (6), mais éclairant de leur expérience ces esprits légers ou fort ignorants. En diplomatie, il est des règles qui ne s'apprennent que par l'usage, sorte d'éducation que le temps forme ou développe; mais il y avait dans cette réunion une certaine masse de capacités étroites, toutes remplies d'elles-mêmes et appelées à briser le vieux droit public de la France et de l'Europe. Quand une révolution éclate, ce qu'il faut craindre, ce ne sont pas les ignorants complets, mais ces hommes qui, sachant un peu les affaires, se posent en oracles et les bouleversent pour les diriger.

Cependant Louis XVI, dans l'intérêt de la politique nationale des Bourbons, s'était efforcé de retenir sous son influence la plus large part des négociations à l'extérieur; le corps diplomatique n'avait point été d'abord modifié : les mêmes ambassadeurs étaient à *Vienne*, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Londres (7), et les instructions officielles tendaient à calmer les craintes que l'Europe pouvait concevoir. Le roi n'avait pas

(1) Né le 14 janvier 1754.

(2) Honoré-Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, fils du marquis de Mirabeau, était né à Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749.

(3) Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, né en 1754, fut nommé en 1784 agent général du clergé, évêque d'Autun en 1788, et en 1789 député à l'assemblée constituante.

(4) Hugues-Bernard Maret, né à Dijon le 1[er] mars 1758, était à Paris pour y acheter une charge d'avocat au conseil, lorsque la révolution éclata ; il en adopta les principes, et publia les détails des séances de l'assemblée constituante dans une feuille intitulée le *Bulletin de l'assemblée*, qui, sous l'assemblée nationale, devint le *Moniteur universel*. L'abbé Tondu Lebrun, ministre des affaires étrangères, lui offrit une place dans ses bureaux ; et il était chef de division lorsqu'il fut chargé, après le 10 août, d'une mission à Londres.

(5) Charles-Louis Huguet de Sémonville fut reçu conseiller aux enquêtes en 1777, à peine âgé de dix-huit ans. Sous le ministère de M. de Montmorin, il reçut une mission en Belgique pour examiner les troubles de ce pays, et, à son retour, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Gênes, à la place de M. de Monteil.

(6) Le marquis François Barthélemy était né à Aubagne, en 1750. Je l'ai connu beau vieillard, et je lui dois plus d'une communication sur le rôle considérable qu'il joua dans les négociations de Bâle.

(7) *Ministres du roi en pays étrangers* (1789) : Rome, le cardinal de Bernis ; Vienne, le marquis de Noailles ; Constantinople, le comte de Choiseul Gouffier ; Naples, le baron de Talleyrand ; Madrid, le duc de La Vauguyon ; Londres, le marquis de La Luzerne ; Sardaigne, le baron de Choiseul ; Stockholm, le marquis de Pons ; Lisbonne, le marquis de Bombelles ; Venise, le comte de Châlon ; Suisse, le marquis de Vergennes ; Berlin, le comte d'Esterno ; Copenhague, le baron de La Houze ; Saint-Pétersbourg, le comte de Ségur ; le comte de Saint-Priest, auprès des états-généraux des Provinces-Unies ; le comte O'Kelly, près l'électeur de Mayence ; le comte de Vergennes, près l'électeur de Trèves ; le comte de Maulevrier Colbert, près l'électeur de Cologne ; le vicomte de Vibraye,

encore été obligé, par d'impérieuses circonstances, à suivre une correspondance intime et particulière avec ses agents secrets : les ambassadeurs expliquaient les événements de manière à ce que la France pût maintenir la balance des intérêts en Europe. Cette diplomatie de Louis XVI conserve, en 1789, un caractère tellement national, que le roi augmente la flotte de six vaisseaux, en même temps qu'il ouvre avec l'Autriche une négociation sur le Brabant, afin d'en obtenir la cession à titre d'apanage pour le duc d'Orléans avec réversibilité au profit de la couronne, comme cela s'était fait pour la Lorraine en faveur de Stanislas de Pologne (1). En échange la France abandonne la question de la Bavière à la discrétion de l'Autriche, maîtresse de s'arrondir par les frontières de la Gallicie, et même au besoin sur les frontières turques. Les motifs que donne le cabinet de Versailles sont parfaitement raisonnés : « Les provinces du Brabant et des Pays-Bas sont trop éloignées du centre de la monarchie autrichienne, pour que les rébellions puissent être incessamment réprimées ; tôt ou tard la France les absorberait, et pourquoi ne pas prévenir une rupture violente en preparant un traité d'indemnites régulières ? » Ces négociations habiles de Louis XVI, qui voulait donner une nouvelle province à la France, allaient être étouffées dans la marche rapide des événements.

Au milieu de ces premiers frémissements de la révolution française, Joseph II mourut subitement (2). Esprit roide et fier, il avait soulevé en Europe des griefs contre la monarchie autrichienne en traitant avec trop de hauteur la maison de Brandebourg. Léopold, son successeur, homme de distractions et de plaisirs, devait montrer plus de facilité pour une pacification allemande, et un rapprochement sur quelques questions de politique générale (3). Léopold, ce prince bienfaisant, dont la Toscane gardait le souvenir, élevé à l'Empire, avait une tâche laborieuse à remplir : la Belgique venait de se séparer par une violente insurrection: les mécontentements de la Bohême s'etendaient à la basse Autriche et à la Hongrie, et la Prusse s'était posée en complète hostilité ; sur quelque point que Léopold tournât les yeux, il se montrait d'inextricables difficultés d'administration et de gouvernement : s'il s'adressait à la Russie pour lui demander appui, c'était ouvrir la voie d'une influence méridionale à ce cabinet, absorbé par sa double guerre de Suède et de Turquie. La France ne lui offrait plus aucun secours moral, et les haines stupides qu'excitait la noble Marie-Antoinette faisaient prévoir la rupture de l'alliance de 1756. Léopold crut dès ce moment à la nécessité de se tourner vers la Prusse. Au commencement de cette année, une multitude d'agents secrets se répandirent à Berlin pour pressentir l'esprit de Frédéric-Guillaume, en ce qui touchait un rapprochement avec la cour de Vienne (4). Il résulta de ces premières démarches la conviction profonde que Frédéric-Guillaume, un peu préoccupé de la révolution française, se sentirait plus entraîné vers les grandes puissances militaires, dans la pensée de la comprimer : car la propagande faisant des prosélytes sur les bords du Rhin, il fallait aviser aux moyens d'éteindre ce foyer de terribles désordres.

La situation de la Pologne favorisait encore ces pensées de répression et de rapprochement entre les cabinets : une fois déjà, sous le règne de Louis XV, la Russie, la Prusse et l'Autriche s'étaient unies pour décider entre elles le sort de la Pologne ; le résultat fut ce premier partage qui arrondit si parfaitement les trois puissances, et dès lors on pouvait faire porter sur une négociation semblable le principe d'un nouveau congrès. En politique, il arrive souvent que des puissances naturellement hostiles se prêtent la main, lorsque le dessein est commun et l'intérêt identique. Quand la conquête est faite, il y a deux manières de procéder : ou la dispute, ou le partage ; et généralement on s'arrête au partage comme au moyen le moins coûteux et le plus profitable ; c'est de cette possibilité que les négociateurs partirent pour arriver à la proposition officielle d'un congrès. Il résulte des documents officiels que le prince de Kaunitz chargea le baron de Spielmann, son négociateur intime, de s'aboucher avec le général Bischofswerder, qui possédait toute la confiance de Frédéric-Guillaume : il avait été révelé au prince de Kaunitz, par sa correspondance secrète, que le crédit du comte de Hertzberg diminuait sensiblement, et celui-ci representait le système antiautrichien ; c'était d'un bon augure pour la suite des négociations. Le baron de Spielmann offrait à Berlin une série de propositions : 1° paix immédiate avec la Turquie,

près l'électeur de Saxe ; le comte de Montezan, près l'électeur palatin ; le marquis de La Coste, près le duc de Deux-Ponts ; le comte de Flavigny, près le duc de Parme ; le comte Louis de Durfort, près le grand-duc de Toscane ; le marquis de Monteil, à Gênes, le comte de Moustier, près les États-Unis d'Amérique.

(1) « Le cabinet de Louis XVI, dans l'espoir d'éloigner le duc d'Orléans, réputé l'un des principaux moteurs des troubles du royaume, avait formé le plan factice de donner ce prince au Brabant pour souverain. »

(Note mss.)

(2) L'empereur Joseph II mourut à Vienne le 20 février 1790 ; Léopold, son frère, né le 5 mai 1747, lui succéda, et il fut la même année couronné à Francfort.

(3) L'empereur Léopold, pour premier gage d'intervention, avait écrit officiellement au roi de France (14 décembre 1790), à l'effet de lui demander « le rapport de toutes les lois relatives aux princes possessionnés, et qui seraient contraires aux traités existants. »

(4) Les deux cours de Vienne et de Berlin étaient au plus mal entre elles ; M. de Dietz avait signé avec l'Angleterre, à Constantinople, au nom de la Prusse, des préliminaires qui furent ensuite désavoués, tant ils respiraient l'animosité et l'hostilité entre les deux maisons.

dans le *statu quo ante bellum*, tel que l'avait fixé la paix de Passarowitz ; 2° renonciation à une partie de la Gallicie, au profit de la Prusse, qui aurait libre et entière l'embouchure de la Vistule ; en échange de ces conditions si larges, la Prusse devait s'engager à laisser un passage militaire aux troupes autrichiennes appelées à comprimer les troubles des Pays-Bas.

Ce fut à Reichembach que le congrès, ou, pour mieux dire, l'entrevue des deux souverains s'accomplit. Leur caractère doux et modéré servit à aplanir beaucoup de difficultés : les têtes de première ligne sont plus faciles à se rapprocher que les hommes de second ordre. Dans l'origine, la Prusse demandait Dantzick et Thorn en échange de la Gallicie, que l'Autriche rétrocédait à la Pologne; et l'Autriche recevait elle-même en compensation Belgrade et la partie de la Croatie enlevée aux Turcs. Cette négociation trop vaste, rattachée à trop d'intérêts, entraînait un remaniement trop considérable de territoire, pour que deux puissances seules pussent la suivre, sans le concours surtout de la Russie et de l'Angleterre. On s'en tint à des généralités, et il résulta du traité secret de Reichembach les conditions suivantes (1) : 1° L'Autriche ouvrirait des négociations avec la Porte Ottomane ; si les Turcs faisaient des concessions de territoire, l'Autriche s'obligeait à fournir une égale compensation à la Prusse. 2° Invitation à la Russie de hâter l'heureux résultat de la paix, et jusque-là nul cabinet ne lui fournirait des secours. 3° Concours de la Prusse, de la Hollande et de l'Angleterre même, pour réprimer les sujets belges, auxquels l'Autriche assurait une amnistie et la conservation de leurs privilèges. On était sûr du double appui des cours de La Haye et de Londres, car ce que redoutaient le plus ces deux cabinets, c'était que la France ne fût directement ou indirectement appelée à dominer en Belgique. Dans cette réunion de Reichembach, en effet, il avait été beaucoup question de la France et des troubles qui l'agitaient, mais toujours d'une manière générale (2), sans qu'on résolût rien vis-à-vis d'une révolution encore à son origine (3). On s'imaginait d'ailleurs qu'une vigoureuse campagne contre la Belgique imprimerait une sorte de terreur aux revolutionnaires de Paris, de manière à ce qu'on pourrait toujours agir au besoin sur les frontières de la France.

Ce traité de Reichembach avait été singulièrement facilité par la médiation anglaise, avide d'une certaine importance sur le continent : si l'Angleterre s'était déjà inquiétée du partage de la Pologne, combien cette sollicitude ne devait-elle pas grandir à l'aspect d'une guerre de l'Autriche et de la Russie contre les Turcs (4) ! La Grande-Bretagne avait un vif intérêt à maintenir l'intégralité de l'empire ottoman, et rien ne blessait plus profondément sa politique que de voir la Russie et l'Autriche s'étendre si considérablement au préjudice de la puissance turque. L'Angleterre, qui n'avait vu jusqu'ici dans le développement de la révolution de 1789, qu'un moyen d'arrêter la grandeur et la prospérité de la France, avait jugé avec sagacité que le cabinet de Londres hériterait de la bonne situation de la cour de Versailles à Constantinople. C'était pour elle un triste déboire, que de voir l'état prospère de la France dans les échelles du Levant et les merveilles de son commerce, à ce point qu'on ne connaissait sur ces côtes que le pavillon blanc. Une fois la monarchie de Louis XVI détruite et l'influence de sa diplomatie abaissée, il était dans les projets de l'Angleterre de se substituer à la position de la France à Constantinople : il lui paraissait si important d'avoir un passage commercial par la Syrie et l'Égypte ! Dans ce but, elle avait fait entendre le mot de médiation à la Turquie pour rapprocher les grandes puissances et préparer la paix. L'Angleterre s'était déjà posée comme intermédiaire pour hâter la convention de Vérela entre la Russie et la Suède : elle offrait son intervention à Saint-Pétersbourg pour opérer une paix désirée avec la Porte Ottomane, et comme elle avait un haut crédit à Berlin et à Vienne, elle s'efforça de hâter une pacification qui lui assurait à elle-même une prépondérance décisive à Constantinople. Ce fut donc par la médiation de l'Angleterre, que Léopold consentit à signer avec les Turcs une trêve de deux mois, pendant laquelle on négocierait la paix définitive dans un congrès fixé à Sistow.

L'important pour l'Angleterre était accompli : elle avait brisé partout l'influence de la France; les folles et niaises idées de l'assemblée constituante ne permettaient désormais aucun rapport avec les gouverne-

(1) Le traité de Reichembach est du 27 juillet 1790, ratifié le 5 août.

(2) Léopold avait dit : « Entendons-nous d'abord, puis nous nous ferons entendre aux émeutiers de France. »

(3) Trente mille Autrichiens durent sur-le-champ envahir la Belgique. Dumouriez, alors attaché aux affaires étrangères, s'était rendu à Bruxelles, après s'être abouché à Paris avec deux députés du congrès belge. Là, ayant examiné attentivement l'état du pays, Dumouriez n'avait découvert aucun moyen d'y opérer une grande diversion qui pût détourner le cabinet de Vienne de s'occuper tôt ou tard de la révolution française; il avait d'ailleurs reconnu que les cours de La Haye et de Berlin abusaient les Belges au sujet de leur liberté. Le général Schœnfeld, Prussien, qui commandait leur armée nationale, ne lui avait pas même caché que le sort de la Belgique dépendait de l'issue du congrès de Reichembach.

(4) « Nous ne manquerons pas de prétextes, dit vers la fin de 1789 le grand chancelier d'Angleterre lord Thurlow, pour nous immiscer, quand nous le voudrons sérieusement, dans tout ce qui se passe, et même pour amener une guerre générale à laquelle nous serions forcés de prendre part. Mais, dans ce moment, notre industrie, notre commerce, nos finances, sont prospères. Irons-nous, pour des casualités, risquer les avantages d'une si belle position ? Nous devons nous borner à voir venir les événements. »

ments sérieux ; et il arrivait ici ce qui se produit après toutes les révolutions qui poussent violemment un peuple en dehors des idées générales : la France se trouvait rejetée de toute négociation influente; elle s'en demandait la cause : la cause en était en elle-même, dans ses principes, dans sa position, dans ses vertiges. Le but de l'Angleterre aurait été complétement atteint si elle avait pu amener la Russie au congrès de Sistow; ces conférences, bienveillantes de la part de l'Autriche qui ne demandait pas mieux que la paix, furent bien plus difficiles en ce qui touche la Russie. Catherine II n'avait pas le même intérêt que Léopold à signer promptement un traité : en pleine possession de grands avantages sur les Turcs, elle désirait les garder à la tête de ses armées magnifiques. La czarine avait manifesté sa volonté de chasser les Turcs d'Europe; elle n'y renonçait point encore; tout autre intérêt n'était jusque-là que secondaire ; la seule concession qu'elle fit à l'Angleterre, ce fut de briser l'alliance commerciale conclue avec Louis XVI quelques années auparavant ; elle ne voulut prendre aucune part directe aux conférences de Sistow qui, dès lors, se limitèrent entre la Porte, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre : seulement un mémoire confidentiel de la cour de Londres annonça que l'état désespéré des finances de Catherine II la forcerait à la paix.

Réconcilié avec la Prusse, sous la médiation de l'Angleterre, Léopold fut reconnu Empereur et salué par toute l'Allemagne, selon l'antique usage, à Francfort (1); et je ne note cette circonstance que parce qu'elle va faire jaillir la première étincelle de guerre entre l'Europe et la France. En signant la pragmatique de son couronnement, Léopold engageait sa parole souveraine qu'il réclamerait auprès de la France une indemnité territoriale pour les princes de l'Alsace, de la Franche-Comté, dépouillés par l'assemblée nationale; désormais chef de l'Empire, Léopold faisait sa cause propre du redressement de ce grief; et ce fut sur ses instances que l'assemblée nationale chargea le pouvoir exécutif (le malheureux Louis XVI) de négocier les bases d'une indemnité (2). Sur ce point l'Europe ne laissa pas d'être vivement offensée du ton presque insolent de ces décrets ; mais l'Empereur avait d'abord besoin de toutes ses forces pour les porter sur la Belgique révoltée, et il fallait agir vite afin d'éviter le contact de deux révolutions. Cette répression fut l'affaire d'une campagne; la Prusse ouvrit ses frontières aux Autrichiens, qui rétablirent presque sans coup férir le drapeau de la vieille maison de Bourgogne sur les cités de Gand, de Liége, de Bruxelles et d'Anvers. La Hollande et l'Angleterre applaudirent à ce coup de main qui empêchait, momentanément au moins, les projets de la France pour une réunion de la Belgique.

Ce point pacifié, les armées autrichiennes et prussiennes restaient disponibles, inquiétées seulement sur leurs derrières par les affaires de Pologne et par la marche conquérante des Russes. Les deux cabinets n'en étaient pas absolument maîtres, car ils pouvaient être forcés de les jeter sur la Vistule et le Danube, selon l'attitude de la Russie; mais enfin les questions actives étaient finies, et on négocierait à Pétersbourg pour amener Catherine II au double résultat de la paix avec la Porte Ottomane, et d'un partage de la Pologne, offrant à tous de larges indemnités. Enfin le résultat désiré par l'Angleterre était presque obtenu ; l'alliance autrichienne et française tombait brisée irrévocablement; la monarchie de Louis XVI, mise en dehors des questions européennes, s'abîmait dans les troubles; le traité de commerce avec la Russie était détruit, la ligue maritime pour le respect du pavillon neutre n'était plus qu'un vain souvenir; Louis XVI ne pouvait plus invoquer le pacte de famille, et les négociations anglaises à Constantinople s'étaient complétement substituées à l'influence de la France. En échange de tout cela, l'Angleterre nous dotait des idées constitutionnelles, d'une assemblée de théoriciens, qui brisaient la vieille société pour organiser l'anarchie; son plus grand désir, enfin, eût été de couronner ce chaos par une révolution à la manière de 1688 : n'était-ce pas le moyen d'annuler la France pour vingt ans?

A côté de ces négociations qui se rattachaient aux affaires sérieuses, et de prépondérance européenne, il venait de surgir certains incidents susceptibles encore de compliquer la situation. Dès que la révolution s'était empreinte en France d'un caractère effrayant par la prise de la Bastille et les journées d'octobre, le comte d'Artois, le prince de Condé, Mesdames, tantes du roi, puis Monsieur, comte de Provence, avaient cherché un refuge à l'étranger; avec eux étaient partis une multitude de gentilshommes chassés de leurs châteaux, ou qui avaient conçu des craintes ou des haines en face d'une si formidable révolution. C'était un de ces mouvements vieux déjà dans l'histoire de la monarchie : les huguenots durant la Ligue, les frondeurs sous Mazarin, étaient venus chercher un refuge

(1) Léopold fut couronné le 30 septembre 1790.

(2) Le décret, en date de mai 1790, est ainsi conçu : « L'assemblée nationale, en conséquence de l'art. 39 du tit. II de son décret du 15 mai dernier, a décrété et décrète que le roi sera supplié de prendre des mesures pour qu'il soit remis à l'assemblée un état détaillé et appuyé des pièces justificatives : 1° des indemnités que les propriétaires de certains fiefs d'Alsace pourraient prétendre leur être dues par suite de l'abolition du régime féodal ; 2° des différents droits pour raison desquels ils réclameraient des indemnités ; 3° des conditions de réversibilité ou autres sous lesquelles ils possèdent leurs fiefs. »

en Allemagne, en Angleterre, en Hollande; on pouvait être brave et loyal gentilhomme, et quitter cette terre de France qui dévorait ses enfants. Le principe d'émigration est dans les âmes exaltées; on émigre pour un homme, une idée, pour mourir au delà du Rhin autour d'un drapeau, ou à Sainte-Hélène autour d'une grande image : la patrie est dans la pensée, elle n'est pas sur le sol. En toute hypothèse, ces émigrés devenaient fort embarrassants pour l'Europe : les comtes de Provence et d'Artois désiraient que les puissances pussent reconnaître en eux une qualité, une capacité de gouvernement, tandis que le roi Louis XVI était captif des factieux (1) (c'était la théorie de Monsieur). Le prince de Condé, et quelques têtes ardentes, appelaient le concours des gentilshommes (grande famille européenne) pour réprimer la révolte des rustres et des communaux. Cet appel des princes aux gentilshommes de l'Europe n'était pas non plus une nouveauté : à l'aide des lansquenets et des reîtres d'Allemagne, ou des soudards d'Élisabeth d'Angleterre, Henri IV n'avait-il pas conquis son royaume sur la Ligue? Et Voltaire avait célébré ce grand fait historique comme un noble exemple de patriotisme et de générosité.

Si les cabinets se trouvaient déjà fortement embarrassés de répondre à ces demandes répétées, à ces mémoires qui de toutes parts venaient aboutir aux souverains, ils avaient encore à repousser les plaintes de cette assemblée qui s'appelait nationale, dénonçant avec colère la désertion presque générale de tout ce qui faisait la force de l'ancienne monarchie. On courait au Rhin avec enthousiasme et par esprit de bonne compagnie. L'assemblée nationale avait invité à plusieurs reprises le pouvoir exécutif à négocier auprès des princes allemands pour qu'ils eussent à disperser les émigrés et à éviter tout rassemblement sur le Rhin; mais ces négociations prenaient une nature impérative, un ton fort aigre, de manière à compliquer encore les griefs de la confédération contre la France.

En vain un esprit de modération et d'impartialité se manifestait parmi les cabinets, gardant dans leurs réponses ces formes sérieuses et diplomatiques qui veulent éviter une rupture immédiate; ils expliquaient, par les devoirs de la simple hospitalité, leurs rapports avec les émigrés; mais à Paris on redoublait d'invectives. Au reste, ces notes ne s'adressaient ni à l'Empereur, ni au roi de Prusse, mais aux petits princes du Rhin qui n'avaient pas assez de force pour répondre à un langage hautain. Cet échange de paroles ne laissait pas de jeter de grandes froideurs entre la France et les cabinets de l'Europe.

Il existait encore un autre mobile d'embarras et d'hésitation pour les puissances en ce qui touche les négociations sérieuses : Louis XVI, dès que les premiers actes de violence avaient été commis contre sa personne, avait eu besoin d'épancher son cœur dans l'âme des souverains. Il n'avait pas une égale confiance en tous ses envoyés diplomatiques : à Vienne, pouvait-il se fier à M. de Noailles, lié à M. de La Fayette et à la coterie constitutionnelle? Plus confiant envers M. de Moustier, son ministre à Berlin, celui-ci eut l'ordre de pressentir Frédéric-Guillaume sur des communications confidentielles, toutes relatives à la situation personnelle de Louis XVI en butte aux factions victorieuses. La lettre du roi n'appelait ni une invasion, ni même une intervention; seulement elle faisait connaître le véritable état de son esprit (2), l'amertume de sa position et celle de la reine, cherchant ainsi à consulter les puissances sur toutes les éventualités, et sur sa fuite particulièrement. Le maréchal de camp Heymann (3) reçut une mission secrète dans le même objet. Le roi de Prusse témoigna le plus vif intérêt à la famille royale, en recommandant d'éviter toute espèce d'imprudence susceptible de compromettre la couronne et le prince qui la portait si noblement. La fuite lui paraissait un moyen hasardeux, trop dessiné peut-être dans le sens de la peur, car l'assemblée nationale ne manquerait pas de proclamer la déchéance;

(1) M. le comte de Provence se sert même du mot *ennemis*, dans son petit billet à Louis XVI, en parlant des constitutionnels.

(2) *Lettre de Louis XVI à Frédéric-Guillaume II* (3 décembre 1790) :

« Monsieur mon frère,

« J'ai appris par M. de Moustier l'intérêt que Votre Majesté avait témoigné, non-seulement pour ma personne, mais encore pour le bien de mon royaume. Les dispositions de Votre Majesté à m'en donner des témoignages dans tous les cas où cet intérêt peut être utile pour le bien de mon peuple, ont excité vivement ma sensibilité; je le réclame avec confiance dans ce moment-ci, où, malgré l'acceptation que j'ai faite de la nouvelle constitution, les factieux montrent ouvertement le projet de détruire le reste de la monarchie. Je viens de m'adresser à l'Empereur, à l'impératrice de Russie, aux rois d'Espagne et de Suède, et je leur présente l'idée d'un congrès des principales puissances de l'Europe, appuyé d'une force armée, comme la meilleure mesure pour arrêter ici les factieux, donner le moyen de rétablir un ordre de choses plus désirable, et empêcher que le mal qui nous travaille puisse gagner les autres États de l'Europe. J'espère que Votre Majesté approuvera mes idées, et qu'elle me gardera le secret le plus absolu sur la démarche que je fais auprès d'elle : elle sentira aisément que les circonstances où je me trouve m'obligent à la plus grande circonspection; c'est ce qui fait qu'il n'y a que le baron de Breteuil qui soit instruit de mon secret, et Votre Majesté peut lui faire passer ce qu'elle voudra.

« Je saisis cette occasion de remercier Votre Majesté des bontés qu'elle a eues pour le sieur Heymann, et je goûte une véritable satisfaction de donner à Votre Majesté les assurances d'estime et d'affection avec lesquelles je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté le bon frère. *Signé :* Louis. »

(3) Le général Heymann, né en Alsace en 1730, fut d'abord officier dans un régiment d'infanterie allemande au service de France, et en 1789, il était maréchal de camp, employé à Metz sous le marquis de Bouillé.

et c'est ce que le parti du duc d'Orléans attendait, sans doute, pour substituer une branche de dynastie à une autre.

A Madrid, le roi Louis XVI s'était ouvert avec plus d'abandon encore, car il parlait à un prince de sa famille, à un Bourbon. Au milieu des chasses bruyantes de l'Escurial et d'Aranjuez, Charles IV reçut une lettre très-confidentielle de Louis XVI, déclarant à son cousin qu'il devait n'ajouter aucune foi à tous les actes, à toutes les dépêches qui ne seraient pas entièrement écrites de sa main. Enfin, le baron de Breteuil (1), le ministre de confiance de Louis XVI, dut porter à Vienne, et communiquer à toute l'Allemagne, les plaintes du roi et l'expression véritable de ses sentiments. Partout la position du monarque trouva sympathie, et alors fut résolue la première démarche officielle auprès des cabinets de l'Europe. Le roi, en remerciant Frédéric-Guillaume de l'intérêt qu'il portait à la monarchie de France, réclamait avec loyauté le concours des puissances, et un congrès de souverains lui paraissait le moyen de mettre un terme aux projets déplorables des factieux. Là seulement on pourrait répartir l'emploi d'une force militaire capable d'imposer à l'esprit révolutionnaire.

L'Europe continentale se trouvait ainsi placée dans d'indicibles difficultés en face d'une révolution active, menaçante; les cabinets, peu favorablement disposés pour la maison de Bourbon, étaient aises de la voir à son tour abaissée et implorant pour ainsi dire leur appui. Pourtant, pouvaient-ils laisser le principe révolutionnaire se développer dans son énergie pour déborder ensuite sur leur propre territoire? Les agents du roi négociaient auprès des cabinets de Vienne, de Berlin, d'Espagne et de Turin; les émigrés pressant une démonstration favorable à leurs desseins, demandaient des armes; les princes, Monsieur, comte de Provence, et le comte d'Artois (2) surtout, voulaient que l'on déclarât Louis XVI en pleine captivité, et qu'une régence provisoire fût organisée sur le Rhin. Et pendant cette action du parti royaliste en Europe, l'assemblée constituante invitait à son tour impérieusement les princes de la diète germanique à disperser les émigrés, à leur défendre de se réunir en armes dans les électorats.

Les cabinets, plus libres d'agir depuis quelques mois, étaient en voie d'accommodement dans le congrès de Sistow; seule, la Russie continuait la guerre contre la Porte. On espérait par le seul aspect d'un développement de forces militaires effrayer les clubistes de Paris : la soumission du Brabant avait été si rapide! cet exemple suffirait; par là on éviterait la guerre active. Les cabinets avaient des affaires positives à régler, tandis que la question de la France restait toute morale, et pour ces questions-là, toujours moins saisissables, on se détermine plus tardivement.

CHAPITRE IV.

L'EUROPE JUSQU'A L'ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION PAR LOUIS XVI.

Développement des principes de l'assemblée constituante. — Nouvelle onde de l'Empire pour la restitution des fiefs. — Saisie du comtat d'Avignon. — Plaintes du pape. — Propriétés de l'ordre de Malte. — Garantie de l'Europe. — Politique de Catherine II et de Gustave de Suède. — Offres de la Prusse — Démarches de l'Autriche. — Mission de lord Elgin à Florence. — Négociations en Italie. — Projets éventuels de Mantoue. — Fuite inattendue de Louis XVI. — Étonnement de l'Europe. — Manifeste. — — Négociations actives. — Situation politique de la France. — Les cabinets se tranquillisent par suite de l'acceptation de l'acte constitutionnel.

1790—1791.

L'assemblée constituante se livrait avec enivrement à ce qu'elle appelait la régénération nationale, c'est-à-dire à un bouleversement complet de l'ordre politique, judiciaire, administratif : rien n'avait résisté à ses coups de hache, ni la province, qui se liait à l'origine même de la monarchie, ni le parlement, ni l'admirable système des intendances; un niveau inflexible avait été passé sur tous ces éléments de la nationalité primitive. Dessinant avec une rectitude mathématique les départements, les districts, les communes, l'assemblée constituante avait fixé au compas les divisions territoriales, les autorités administratives, sans tenir compte des usages, des habitudes ou des vieilles traditions; on arrivait déjà aux tableaux synoptiques, avec des compartiments dessinés comme sur un échiquier. Au lieu de prendre les institutions à leur origine, de les suivre dans leur développement, on improvisait la constitution d'un peuple, comme Rousseau avait écrit celle de la Corse et de la Pologne. Ces Solons, ces Lycurgues s'épanouissaient dans leur œuvre de démolition; aujourd'hui tombait la noblesse, demain l'Église, la famille, la propriété, tout ce qui fait la force des sociétés et de la hiérarchie civile; partout

(1) Louis-Auguste Le Tonnelier, baron de Breteuil, était né en 1733, à Preuilly, en Touraine. Louis XVI lui avait donné un pouvoir écrit de sa main pour traiter avec les cours étrangères, et proposer en son nom toutes les mesures qui pourraient tendre à rétablir l'autorité royale et la tranquillité intérieure du royaume.

(2) Le comte de Darfort était un des agents les plus intimes de M. le comte d'Artois. Il vit la restauration, et mourut à soixante et dix ans, en 1822.

désormais était le morcellement, les clubs et le désordre.

Toutefois, ces travaux de politique intérieure, en ne les séparant même pas des troubles populaires, ne pouvaient motiver une guerre de répression. Il n'y avait aucun grief positif qu'on pût invoquer pour justifier une prise d'armes contre des idées. Aussi les notes de la confédération (1), afin d'obtenir une indemnité au profit des princes dépossédés de leurs fiefs en Alsace, en Lorraine, étaient le seul prétexte qu'on pût mettre en avant. Jusque-là les cabinets de Vienne et de Berlin n'avaient reçu que des réponses peu satisfaisantes : selon le comité diplomatique, il ne s'agissait pas de dépouiller les princes en tant qu'Allemands, mais en leur qualité de sujets féodaux de la couronne de France, et l'Empereur n'avait rien à voir dans ce débat. Cette réponse, communiquée à la diète, produisit une impression généralement défavorable à la France; l'Empereur fut invité à prendre les mesures nécessaires, et les cercles se préparèrent sans retard à fournir les contingents, si le cas de guerre était impérativement résolu. Cette délibération première faisait espérer à l'empereur Léopold que, dans l'hypothèse d'hostilité contre la révolution française, il pourrait disposer de toute la force des cercles (2).

A ce premier sujet de plaintes européennes vint se joindre bientôt un prétexte nouveau. Les traités existants avaient reconnu la souveraineté du pape sur Avignon et le comtat Venaissin; si à diverses époques, Louis XIV et Louis XV s'étaient emparés du Comtat, ils l'avaient presque toujours restitué à la pacification générale; c'était une saisie provisoire, un coup de colère et de mauvaise humeur. Aujourd'hui on savait que le comtat Venaissin allait être déclaré partie intégrante, indivisible de l'empire français, pour former un département sous la classique dénomination de Vaucluse. Le pape en portait ses plaintes à l'Europe entière : n'écouterait-on pas la voix du père commun des fidèles? Libre à la France de bouleverser son droit national, d'improviser des constitutions, mais cette faculté n'allait pas jusqu'à changer l'équilibre général des souverainetés par des conquêtes sans motif et sans justice.

Ajoutez la saisie et la confiscation, prononcées par un seul décret, des biens de l'ordre de Malte, confondus avec ceux du clergé. Que la France voulût abolir l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem sur son territoire, rien de plus simple, c'était son droit; le priver de ses domaines, de ses prieurés, de ses commanderies, n'était-ce pas un attentat à une propriété de souverains étrangers, car l'ordre de Malte était tout à fait indépendant? Le grand maître, comme le pape, s'était adressé à l'Europe afin d'obtenir une réparation pour un ordre qui avait rendu tant de services. Au reste, tous ces griefs partiels cachaient le sens intime d'une plus grande et d'une plus solennelle protestation. L'Europe monarchique était attaquée par les principes et les déclarations de l'assemblée natio-

(1) Pour s'expliquer les réclamations et les démarches du corps germanique, il est besoin de faire connaître sa constitution en 1789 : « Par le traité de Westphalie, le nombre des princes électeurs fut porté à huit, savoir : les trois archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, le roi de Bohême, les ducs de Saxe et de Bavière, le margrave de Brandebourg et le comte palatin. Plus tard, un neuvième électorat fut érigé en faveur de la maison de Hanovre. Les fonctions et les droits de l'Empereur avaient été aussi classés par la bulle d'or. La diète germanique, dans laquelle résidait la souveraineté de l'Empire, siégeait à Ratisbonne; elle se composait de tous les États assemblés en trois colléges, celui des électeurs, celui des princes et celui des villes. Les deux premiers s'appelaient colléges supérieurs. Chaque collége délibérait séparément, et leur réunion en une seule assemblée n'avait lieu que dans certains cas. Lorsque les trois colléges étaient d'accord, on dressait, conformément à l'avis commun, un résultat qu'on nommait *conclusum*. L'Empereur, ayant approuvé la délibération prise par trois ou deux colléges, on en formait une résolution d'Empire, qui dès lors avait force de loi. Des résolutions, rédigées à la fin de la diète en un seul acte, formaient ce qu'on appelle un recez de l'Empire. Le collége des princes était composé de plusieurs éléments. Trente-trois princes ecclésiastiques, c'est-à-dire archevêques, évêques, abbés, formaient le banc ecclésiastique; soixante et un prêtres séculiers, archiducs, ducs, comtes palatins, margraves et landgraves, princes ou comtes princiers, siégeaient au banc séculier. Tous ces princes avaient une voix personnelle, ou, en style de droit, un *votum virile*. Après eux venaient les deux bancs des prélats et des abbesses de Souabe et du Rhin, et les quatre colléges des comtes, savoir : ceux de Souabe, de Franconie, de Vétéravie et de Westphalie. Ces six corps avaient chacun une voix dans le collége des princes. Les quarante-sept villes libres, qui autrefois s'élevaient à cinquante et une, formaient le troisième collége depuis la paix de Westphalie; mais on ne les consultait plus que pour la forme : tout se décidait dans les deux colléges supérieurs. » Cette constitution fut complétement bouleversée par l'acte de la confédération du Rhin. Elle repose aujourd'hui sur de nouveaux éléments.

(2) Léopold fit déclarer à la France : « 1° Que l'Empereur et l'Empire n'avaient aucun égard aux soumissions qu'avaient pu faire quelques États aux indemnités proposées par la France, attendu que l'exécution illimitée des décrets de l'assemblée nationale, rendus depuis le 4 août 1789, était une usurpation arbitraire, une infraction, une violation de la souveraineté territoriale de l'Empire et de l'Empereur. 2° Que Sa Majesté Impériale avait vu avec peine que la lettre du roi Très-Chrétien n'avait, ni quant à la forme, ni quant à son contenu, répondu à l'attente générale sur son caractère reconnu de justice et de loyauté; qu'elle y remarquait la prétention erronée de croire les terres des princes lésés tellement soumises à la souveraineté du roi que, sauf une indemnité, il pouvait en disposer librement. 3° Que Sa Majesté Impériale protestait solennellement, en son nom et au nom de l'Empire, contre toutes mesures, prises depuis le mois d'août 1789, qui seraient contraires aux traités; qu'elle se serait déjà empressée de donner aux princes lésés tous les secours qui dépendaient d'elle, conformément à la dignité impériale et aux lois de l'Empire, si elle n'avait pas espéré terminer amiablement cette affaire. »

A cette déclaration de l'Empereur était joint un monitoire adressé au directoire des cercles d'Allemagne, pour les inviter « à empêcher la circulation des écrits séditieux, à prévenir toute perturbation de l'ordre public, en forçant chacun de se soumettre à l'autorité des magistrats, et même de se prêter de mutuels secours en cas d'émeute, le tout conformément aux ordonnances de police de l'Empire et aux recez de Spire et d'Augsbourg. »

nale; il fallait en venir aux mains et accepter le défi.

Il se manifesta dès cette époque un phénomène étrange : les deux puissances qui protestèrent surtout contre la révolution française, furent précisément les cours les moins menacées par ses éclats, c'est-à-dire la Russie et la Suède. Catherine II se montra la plus disposée à combattre corps à corps les séditieux de France pour les dompter, et Gustave III ne demandait que 12,000 hommes pour mettre fin à ce qu'il appelait un tumulte populaire (1). Catherine engageait vivement l'Empire et la Prusse à presser leurs armements; conseil peut-être intéressé, car, fatiguée de la présence des armées autrichiennes sur le Danube, la czarine cherchait un prétexte pour les appeler sur le Rhin, de manière à ce que la Russie pût agir avec plus de vigueur dans les guerres contre les Turcs. Afin d'éloigner ces soupçons naturels, Catherine II offrit à la cour impériale et à l'Angleterre d'accepter leur double médiation, pour mettre un terme à la guerre contre les Turcs dont les résultats préoccupaient si vivement les cabinets de Vienne et de Londres. Quant à Gustave III, s'il s'offrait à comprimer la révolution française, c'était par esprit de chevalerie, et en souvenir des bons services de Louis XV dans une semblable circonstance; il demandait à conduire une armée suédoise et allemande dans la haute Alsace.

Toutes ces résolutions si diverses n'avaient jusqu'ici aucun caractère d'actes diplomatiques : c'étaient de simples propos aigrement échangés. Enfin, un peu délivrées de leurs craintes et saisies des réclamations de la confédération germanique, les deux cours de Berlin et de Vienne résolurent de s'entendre sur les mesures à prendre pour comprimer les excès de la révolution française. L'Autriche n'hésita pas à se placer en tête, et, pour la première fois, le mot de coalition fut prononcé. On le trouve dans une lettre autographe écrite par l'empereur Léopold au roi Frédéric-Guillaume, dont le but positivement déterminé est la délivrance de Louis XVI, et cela sans déguisement, sans nulle dissimulation ni langage équivoque. Le roi de Prusse, touché de cet abandon, répondit également, dans une lettre autographe, qu'il ne demandait pas mieux que d'agir de concert dans un but aussi saint, aussi précisément déterminé (2).

Cette correspondance s'était engagée dans un voyage de l'empereur Léopold en Toscane, pays de ses rêves bienfaisants, qu'il aimait à renouveler sur le bord de l'Arno. Le comte d'Artois, le brillant gentilhomme qui visitait Venise, avait eu hâte de le venir trouver; Léopold s'était profondément affligé avec lui du triste état d'abandon où se trouvait la famille royale, en réveillant l'espoir d'une prompte délivrance. Mais ce qui eut encore plus d'importance que cette entrevue confidentielle des deux princes, ce fut l'arrivée presque simultanée à Florence de deux envoyés revêtus d'un caractère solennel : le général Bischofswerder au nom de la Prusse, et lord Elgin (3) au nom de l'Angleterre. Je rappelle que le roi Frédéric-Guillaume avait accueilli avec un indicible intérêt les ouvertures que le marquis de Moustier lui avait faites au nom de Louis XVI : dans l'origine, il n'aurait désiré, pour porter un secours immédiat et prompt au roi de France, que la promesse de rompre l'alliance de 1756 avec l'Autriche; mais à mesure que lui-même se fut rapproché de Léopold, il ne devint pas nécessaire d'imposer cette condition primitive; son esprit droit et studieux avait facilement pénétré la portée et les conséquences des troubles de la France : les principes que cette révolution révélait au monde devaient avoir leur retentissement; il fallait les étouffer avant qu'ils n'obtinssent un terrible déploiement sur les populations. Le roi s'en était ouvert à son ministre de prédilection, le général baron de Bischofswerder, plus à même que personne de connaître la tendance des esprits en Allemagne, car il avait été initié aux mystères de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes, dont le but était un changement dans les constitutions allemandes, afin d'établir cette unité que les rêveurs cherchaient déjà dans le nivellement de toutes les classes. La mission du général Bischofswerder avait pour but d'offrir à Léopold un concours sincère et absolu, afin de réaliser toutes les mesures que la répression des troubles de France pourrait amener. Il trouva l'Empereur à Mantoue fort disposé à prendre une décision contre la révolution et à s'entendre avec toutes les puissances européennes dans un but de fermeté commune. C'était à peu près l'époque des conférences de Mantoue, sollicitées par M. le comte d'Artois.

Lord Elgin, que son goût pour les arts entraînait incessamment en Grèce et en Italie, reçut une mission de confiance de son gouvernement. Il fallait distinguer en Angleterre trois opinions bien marquées sur la révolution de France : 1° le sentiment personnel du roi George III, qui, dans ses éclairs de raison, témoignait un vif et puissant intérêt pour la famille de Louis XVI; 2° l'opinion gouvernementale de M. Pitt, dessinée contre les Bourbons et la prépondérance française qu'il se complaisait tant à abaisser : à ses yeux et dès son origine, la révolution ne lui avait semblé qu'un moyen d'anéantir le grand œuvre de Louis XIV; son orgueil s'en était flatté; mais lorsque l'action des clubs, se déployant dans des conditions d'anarchie et de désordre, eut menacé le monde, comme tous les hommes forts de l'Angleterre, comme Burke, W. Pitt recourut à l'i-

(1) Gustave III était accouru à cet effet aux bains d'Aix-la-Chapelle.
(2) Correspondance de Guillaume III. Juillet 1790.

(3) Lord comte d'Elgin était né en 1769, d'une famille qui datait de Guillaume le Conquérant.

dée répressive, seule puissance qni sauve les empires; 3° la troisième opinion, celle des whigs et des radicaux, voyait avec joie le triomphe des partis les plus extrêmes en France; les clubs, avec leurs progrès de désordre, correspondaient parfaitement à toutes ces associations d'Irlandais-unis, à ces réformes souhaitées depuis un siècle par les partisans des parlements triennaux et de la libre élection; tous les actes de l'assemblée constituante étaient salués avec enthousiasme à Londres, dans les clubs d'Écosse et d'Irlande (1) : on y prenait les couleurs tricolores devenues le signe d'insurrection pour les multitudes. C'était de l'ivresse quand on voyait cette folle assemblée saper la vieille société avec un indicible acharnement : plus de nobles, plus de titres privilégiés, égalité et fraternité; il y avait là de quoi soulever les poitrines anglaises et réveiller les puritains d'Écosse et les vieux saints de Cromwell.

La mission de lord Elgin fut donc toute de confiance de la part du roi George III, mais Pitt crut nécessaire de la modifier dans le sens de ses idées gouvernementales. Sans doute il ne voulait pas la guerre contre la France : les esprits n'y étaient pas préparés en Angleterre, et la nation, si fière de sa liberté, n'aurait jamais donné au parlement un vote de subsides pour une croisade contre un peuple libre. Pitt faisait cette concession aux habitudes et aux principes de la nation britannique; puis lord Elgin avait mission de dire aux souverains et aux ministres rassemblés à Mantoue, que l'Angleterre ne s'opposerait en aucune façon à une guerre répressive contre la France, pourvu qu'on en fixât les termes et les limites; en ce cas, W. Pitt s'obligeait à la plus stricte neutralité; et si un seul prétexte était donné par la France, sur-le-champ les escadres britanniques seraient à la disposition de l'alliance. Lord Elgin ajouta que les troubles actuels de l'Irlande allaient être réprimés avec vigueur, et qu'une fois les insorgés réduits à demander la paix, l'Angleterre pourrait alors disposer d'une grande masse de forces. Sur un dernier point, lord Elgin fut encore plus explicite : il déclara que Catherine II s'était engagée envers l'Angleterre à terminer au plus vite ses differends avec la Porte, et qu'on avait la certitude de faire accepter la médiation officielle du cabinet de Saint-James ponr amener un traité de paix.

Dès lors rien ne s'opposa plus aux conférences de Mantoue, qui s'engagèrent sur une série de questions toutes rédigées seulement comme des éventualités : « La révolution française dans ses éléments de constitution et ses principes menace-t-elle la sécurité des autres États? Quels sont les moyens de force morale et matérielle qu'on pourrait appliquer à la répression de ce mouvement, et dans quelles limites ces moyens seraient-ils concertés? » Le vague même de ces qnestions supposait qu'il ne s'agissait jusqu'ici que de quelques-uns de ces points posés dans la diplomatie comme le résultat de simples recherches curieuses et de statistiques d'avenir. L'Empereur invita même M. le comte d'Artois à exposer son plan. On croyait à S. A. R. une certaine expérience des partis, et l'Empereur était bien aise de savoir quelles seraient ses idées sur un objet de politique aussi important.

M. le comte d'Artois avait parcouru l'Italie depuis Turin jusqu'à Venise, appelant à lui les vieilles alliances, les antiques amitiés qu'à toutes les époques la maison de Bourbon y avait trouvées (2); son caractère aimable, franc, ouvert lui assurait partout de bonnes paroles. Comme les chevaliers du moyen âge, il cherchait des paladins pour combattre ce monstre qu'on appelait la révolution. Il avait donné sa confiance à un homme d'infiniment d'esprit, M. de Calonne, et c'est de concert avec lui qu'il rédigea le plan d'une coalition très-resserrée, qui, par le mélange des intérêts, des couleurs et des drapeaux, ne pouvait menacer ni l'honneur de la maison de France, ni l'intégralité du territoire; M. de Calonne proposait de mettre en mouvement 35,000 Impériaux vers la Flandre; 15,000 hommes des troupes des cercles vers l'Alsace; 15,000 Suisses du côté de Lyon; autant de Sardes vers Grenoble, et enfin 20,000 Espagnols sur la frontière du Roussillon. Ce plan, au reste, était trop limité, car les forces en jeu n'étaient pas assez considérables pour attaquer la révolution française; on s'exagérait la faiblesse des partis. Aurait-on vaincu avec ces éléments? C'est chose douteuse; mais un fait qui résulte même de l'original, c'est que ce plan, corrigé de la main de Léopold, n'entra jamais dans ce qu'on appelle le domaine des traités ou des projets de gouvernement. L'Empereur déclara, quoique dans les termes d'une extrême bienveillance, qu'il ne pouvait rien sans la réunion d'un congrès où toutes les questions européennes seraient simultanément débattues. Il conseilla surtout une protestation authentique, officielle, de tous les princes de la maison de Bourbon (Espagne, Naples, Parme), considérant comme nuls tous les actes de l'assemblée usurpatrice qui siégeait au milieu des factions à Paris (3).

C'était aux princes de cette maison et au roi de Sardaigne, si intimement uni à sa famille, que le comte d'Artois s'était plus spécialement adressé pour demander aide et secours. Si le prince de Condé, par une vieille habitude de huguenoterie, était allé aux reîtres et aux lansquenets des bords du Rhin, M. le

(1) Une statistique, jointe à un discours parlementaire de Pitt, constate qu'il existait soixante et treize cl. bs affiliés aux sociétés populaires de Paris. Lord Fitz-Gérald, si rapproché de Mme de Genlis, était un des meneurs.

(2) M. le comte d'Artois avait d'abord cherché un asile à la cour de Turin, chez le roi son beau-père. Le plan de M. de Calonne est du 7 juillet 1790.

(3) Cette protestation fut publiée au mois d'août 1790.

comte d'Artois avait fui d'abord à Turin, auprès de son beau-père, et là sa première volonté fut de s'adresser spécialement à l'Espagne, qu'une même et glorieuse origine rattachait à la maison de France. Charles IV était appelé au trône un an avant l'époque où éclatait la révolution française (1). La première assemblée des cortès qui salua son avénement, s'était pour ainsi dire empreinte déjà des principes de la philosophie. Le comte Florida-Bianca (2), homme de fermeté, comprima cet élan de démocratie, et la monarchie fut maintenue. Le plan du comte d'Artois trouva entièrement sympathie dans la pensée du comte Flurida-Bianca, mais l'Espagne était alors sous le coup d'une double guerre en Afrique avec Maroc, et en Amérique avec les Anglais, et Charles IV n'avait pas l'activité puissante et la grandeur de vues de Charles III; il fallait beaucoup oser, et il y a des tempéraments qui ne savent pas vouloir; pour agir, l'Espagne attendit le signal de l'Europe. A Naples, il était résolu que Ferdinand IV (3) prendrait part à la protestation du petit-fils de Louis XIV, et au mouvement d'invasion par un contingent: mais l'éloignement, le peu d'énergie qu'on supposait aux troupes napolitaines, ne permettaient pas de compter sur des forces réelles; et quant à la république de Venise, c'était une œuvre morte que le premier souffle devait emporter; son temps d'influence sur l'Italie était fini; le lion de Saint-Marc tremblait sur sa colonne lézardée.

Au milieu des plus actives négociations du comte d'Artois, on apprit un événement de la nature la plus grave, la fuite de Louis XVI, et presque aussitôt son arrestation à Varennes. Les puissances n'avaient que la confidence indirecte de cette résolution, prise en conseil secret et communiquée seulement à quelques diplomates de confiance (4). Les princes français ne désiraient pas la présence du roi à l'étranger, car Louis XVI eût alors évidemment concentré dans sa personne le pouvoir qu'ils avaient joie d'exercer, même sur la terre d'exil. M. le comte de Provence, avec son désir et son ambition de regence, M. le comte d'Artois, qui prenait une certaine importance dans ses négociations en Italie, auraient vu avec peine la cessation absolue de leur influence par l'arrivée du roi. Si le comte de Durfort (5) donna communication du plan de la fuite de Louis XVI à M. le comte d'Artois, ce fut quand elle était résolue, et le noble cœur du prince avait trop de loyauté pour contrarier une démarche même hardie, aventureuse, qui rendait la liberté à son frère, à son roi.

L'arrestation de Louis XVI à Varennes bouleversa presque complétement les projets discutés à Mantoue, et qu'on devait mieux préciser encore dans des conférences à Pavie. Bientôt on apprit que le roi, suspendu par un décret d'assemblée, avait accepté librement la folle constitution de 1791; et le corps diplomatique français s'empressa de communiquer aux cours de l'Europe la circulaire qu'il venait de recevoir, écrite de la main du roi lui-même. Louis XVI annonçait aux souverains qu'il avait volontairement accepté la constitution; plein du désir de maintenir et de continuer la paix, il ne formait plus qu'un vœu, c'est que par ses paroles tranquillisantes, les hommes qui avaient fui la France revinssent dans la patrie; et il invitait, pour ainsi dire, les souverains à aider au grand œuvre de la réconciliation dans la famille française, en prenant des mesures pour faire rentrer les princes et les émigrés.

En même temps les dépêches des ambassadeurs à Paris, du baron de Goltz, du comte Mercy d'Argenteau (6), commençaient à calmer l'esprit de méfiance des cabinets : beaucoup plus rassurantes, ces dépêches disaient les progrès du parti constitutionnel et la volonté d'énergie que déployait l'autorité publique : « Les premiers choix pour les directions de departements n'avaient pas été trop jacobins; des tentatives d'émeute et de révolte venaient d'être réprimées avec vigueur au Champ-de-Mars par M. de La Fayette (7); il se formait un parti puissant qui voulait la conservation et le développement même des prérogatives royales. » L'Europe, qui agissait déjà mollement et avec tant de répugnance au milieu de ses propres préoccupations, suspendit dès lors tous ses préparatifs de guerre répressive; on ne voulait pour cela qu'un prétexte, et il ne fut plus question des pourparlers de Mantoue. L'empereur Léopold conseilla même au comte d'Artois de négocier sa rentrée en France : il ne souffrit désormais aucune réunion hostile d'émi-

(1) Charles IV, second fils de Charles III et de Marie-Amélie de Saxe, né à Naples, le 11 novembre 1748, épousa, le 4 septembre 1765, Marie-Louise de Parme, sa cousine. Il fut salué roi d'Espagne, à la mort de son père, le 14 décembre 1788.

(2) François-Antoine Monino, comte de Florida-Bianca, né à Murcie en 1730, termina ses études à l'université de Salamanque, et devint un des plus habiles avocats de l'Espagne. Le marquis d'Esquilache, alors ministre d'État, le nomma ambassadeur à Rome près de Clément XIV, et il succéda bientôt à son protecteur. Durant tout le règne de Charles III, Florida-Bianca jouit de toute sa faveur; la mort du roi fut le terme de sa puissance.

(3) Ferdinand IV, troisième fils de Charles III et frère de Charles IV, roi d'Espagne, était né en 1751, et remplaça son père au trône de Naples en 1759, lorsqu'il partit pour régner en Espagne.

(4) Cependant l'empereur Léopold avait ordonné quelques préparatifs pour recevoir Louis XVI dans les Pays-Bas, mais comme simple éventualité.

(5) Lorsque le comte Alphonse de Durfort prit congé de l'Empereur, ce prince s'exprima ainsi : « Vous direz à mon frère et à ma sœur que nous allons nous mêler de leurs affaires, et que ce ne sera pas par des paroles, mais par des effets. »

(6) Le comte Mercy d'Argenteau, d'une famille des Pays-Bas depuis longtemps attachée à la maison d'Autriche, suivit dès sa jeunesse la carrière diplomatique. Il quitta Paris en septembre 1790.

(7) Ce coup de force de la garde nationale au Champ-de-Mars produisit un grand effet en Europe.

grès ni en Autriche, ni dans l'Italie, les invitant sous main à se rendre à Paris pour former la garde spéciale du roi (1). Les cabinets avaient trop d'intérêts positifs en jeu pour se jeter tête baissée dans une croisade contre de vagues principes : un moment on crut ainsi en Europe que la révolution était finie, et qu'il y avait à Paris un roi constitutionnel.

Cependant, à voir de près les actes et les démarches de l'assemblée nationale et l'état des esprits, on devait juger que le volcan n'était pas éteint. Il arrive souvent des époques où la majorité des assemblées a dans la tête toutes les idées de désordre, tout en voulant l'ordre réellement, contradiction curieuse qui vient d'une mauvaise éducation politique, sorte de lutte entre le bon sens et de fatales habitudes ! La mauvaise éducation vous inspire des principes désorganisateurs, et l'expérience vient vous dire que la société périt avec ces principes; alors on est entouré d'embarras, on ne sait comment s'en tirer, car la conscience crie et parle haut. Ainsi était l'assemblée constituante au bout de ses travaux : elle avait caressé toutes les passions du peuple, prenant plaisir à démolir la vieille société et à faire autour d'elle des ruines; puis elle eut peur de ce peuple déchaîné! La force matérielle ne fut plus suffisante pour comprimer l'anarchie organisée. Ce qu'on appelait la constitution était une œuvre de grands enfants, élevés dans les idées du *Contrat social*; on passait la société sous le niveau comme un monument grec ou romain. La France, ce vaste groupe de provinces, s'était formée par des réunions successives, produits de la conquête ou de l'habileté : désormais la France n'avait plus de provinces. Les parlements étaient l'institution la plus vaste, la plus nationalement inhérente au sol : il n'y avait plus de parlements. On avait créé des départements, des districts et partout des assemblées, un roi sans pouvoir, une administration sans hiérarchie, une obéissance sans unité; on délibérait au lieu d'agir, on décrétait au lieu d'administrer; les clubs, la presse libre, les déclamations de tribune sonnaient l'émeute de carrefour; et c'est cette constitution que l'on proclamait éternelle, ou qu'on promenait, à la manière des tables de la loi de Lycurgue, sous des couronnes de chêne et d'olivier! Nul des cabinets n'avait confiance en cette œuvre, mais en définitive, elle créait une certaine organisation; les dépêches annonçaient un peu plus d'ordre et de tranquillité; l'Europe préoccupée de ses propres affaires, cessa un moment de s'inquiéter de la France, continuant ainsi ses rapports diplomatiques avec la plus grande régularité (2).

Toutefois, si elle était plus contente de la tendance et de la forme du gouvernement, elle s'inquiétait de ces instruments terribles, que les révolutionnaires manient toujours avec une certaine habileté quand on ne les réprime pas, je veux parler des clubs, de la presse, de la propagande. Qu'une révolution éclate sur un point en Europe, on verra ces trois éléments de désordre vivement inquiéter au dehors : l'émeute parcourt la société comme un torrent; mais souvent elle se moralise elle-même, car nul ne peut vouloir le pillage et la destruction, tandis que les principes posés dans les clubs sont comme la rouille qui s'attache au fer, ils dévorent toute énergie. Or, les clubs depuis 1789 avaient pris une autorité indicible; ici, les amis de la constitution (depuis les jacobins); là, les cordeliers, dirigés par Danton et Marat. Arme terrible que cette tribune et cette fraternisation des associations anarchiques, pugilat violent contre tous les pouvoirs légitimes ! Si l'assemblée constituante se tenait dans certaines bornes par politique ou par convenance, les clubs ne s'imposaient aucun obstacle : à leur tribune, les rois n'étaient que des tyrans couronnés, des tigres avides du sang du peuple, et c'est dans ce langage, si populairement exploité, que l'on s'exprimait sur le despote de Hongrie et de Bohême, sur le satrape de Berlin ou le tyran de Sardaigne : comme ce langage était capable de maintenir l'état de paix et de créer de bons rapports ! comme les négociations devaient être faciles en présence de tant d'insultes !

Si même ces grossières injures des clubistes étaient restées dans l'enceinte de leurs séances, il n'y aurait eu là que d'ignobles paroles étouffées entre quatre murs, dans une sorte d'orgie d'opinions ; mais la constitution n'avait-elle pas proclamé la liberté de la presse la plus étendue ? et qui aurait osé arracher cette arme des mains des pamphlétaires? Le XVIIIe siècle n'avait-il pas été lui-même un grand pamphlet ? Ses héritiers acceptaient la succession avec sa langue, sa morale et sa politique ! Plus de traditions, plus de respect, plus de noble chevalerie : la presse, obligée de se contenir un peu envers la personne de Louis XVI (autorité constituée), allait chercher d'autres rois et d'autres couronnes à traîner dans la boue, sonnant la révolte, le pas de charge des révolutions. Les couplets les plus sanglants contre les rois préparaient la *Marseillaise* (3); quiconque avait une plume pouvait la tremper dans la boue ou dans le sang : si déjà la presse, dans les temps réguliers, est un instrument de destruction pour les gouvernements, combien n'est-elle pas plus funeste encore quand il n'y a plus de

(1) Les actes publics de l'Empereur constatent la volonté de faire cesser l'émigration, et de faire rentrer toute cette noblesse en France pour la grouper autour du trône qu'elle devait défendre à Paris.

(2) La constitution française de 1791 fut envoyée sur beau papier bleu à toutes les légations, et des exemplaires magnifiques furent destinés aux souverains, qui les renvoyèrent d'un ton railleur; mais les sociétés secrètes les répandirent à profusion. Il en existe à la bibliothèque du roi.

(3) La constituante n'osa pas faire une loi répressive des journaux, des gravures et des cris séditieux.

force dans la forme ou dans la pensée du pouvoir ! M. de La Fayette (1) avait pu comprimer l'émeute du Champ-de-Mars, et faire usage des armes contre le peuple, mais qui pouvait réprimer le burlement des pamphlétaires, de Camille Desmoulins, de Marat, de Brissot, publiant chaque jour des déclamations fatales à tous, au dehors comme au dedans? Dans ce pays de France, où les passions sont si vives, la presse est une des plus grandes difficultés des gouvernements, surtout dans leurs relations avec les cabinets : comment négocier avec ceux que les feuilles périodiques injurient, outragent chaque matin? Quel gouvernement n'a pas au fond du cœur le désir de se venger d'une nation qui le flétrit? Il donne ce qu'il ne peut refuser dans les relations habituelles, et rien au delà. En vain les ambassadeurs de Prusse, d'Autriche, faisaient des plaintes aux ministres, ceux-ci répondirent toujours que la presse libre était une des conditions du système représentatif, et qu'on ne pouvait rien contre elle (2). Était-il possible de maintenir longtemps l'état de paix avec un système qui invitait l'Allemagne, la Belgique, l'Italie à se révolter contre leur gouvernement régulier?

La propagande était bien plus active encore que les journaux. Dès que les clubs s'étaient constitués en France, ils avaient adopté un système de fraternisation avec les autres peuples. Rousseau, Mably, Condorcet, l'abbé Raynal avaient écrit que « le genre humain était une seule famille, » d'où les clubistes avaient conclu naturellement que le droit de résistance à l'oppression était égal pour tous : or, tout gouvernement regulier n'était-il pas une oppression? Lorsqu'une révolution, d'ailleurs, éclate sur un point, viennent à elle tous les héros persécutés, les martyrs de liberté des autres gouvernements, c'est-à-dire les brouillons, les intelligences désordonnées, les seditieux de l'Europe. Il s'était donc formé partout des associations affiliées les unes aux autres. L'Angleterre avait été la première à subir la conséquence du cadeau funeste qu'elle nous avait fait : en retour de ses clubs, nous lui rendions des principes bien autrement énergiques contre son aristocratie ; l'égalité, la réforme, le radicalisme, étaient en pleine propagande jetés sur l'Angleterre ; les jacobins faisaient d'incessants voyages à Londres, en Écosse, en Irlande, enrôlant sous leur bannière les âmes crédules, les esprits exaltés.

Cette large affiliation des clubs cherchait à compléter son réseau par une association intime avec les sociétés de la Germanie ; la franc-maçonnerie prêtait son aide, et sous prétexte d'initiations simples à des mystères innocents, on préparait les esprits à des nouveautés dangereuses contre les gouvernements établis. L'Allemagne semblait plus spécialement exposée, car elle aime tout ce qui se rattache aux mystères, au merveilleux ; et les clubs parlaient à ses sympathies, en invoquant les doctrines de Schiller et en saluant avec enthousiasme sa pièce des *Brigands* (3). Il se faisait donc ainsi une sorte d'échange de politique et de littérature qui commençait à devenir menaçant pour les rois. Que si ce grand désordre, qu'on appelle une révolution, s'absorbe en lui-même, on peut le voir avec inquiétude, mais rien ne justifie la guerre qu'on lui déclare ; que si, au contraire, l'émeute de principes déborde par tous les côtés, alors elle devient un danger permanent pour tous les cabinets ; et telle est la nature de toute révolution en France, car notre puissance littéraire et philosophique agit sur le monde pour le sauver et pour le perdre.

A la face de cette polémique ardente et de ces menées des clubs, plusieurs notes furent remises par le baron de Goltz et le comte Mercy d'Argenteau au cabinet de Louis XVI. Hélas ! que pouvaient MM. de Montmorin (4) ou de Lessart (5) sur une presse tout entière aux mains des agitateurs? On répondit officiellement que tels étaient les avantages et les inconvénients d'un système libre ; que la souveraineté du peuple ne permettait pas la répression des clubs, ni de la presse : l'Angleterre n'offrait-elle pas le même exemple? Secrètement le roi déclara à ses alliés que la

(1) Gilbert du Motier, marquis de La Fayette, né à Chavaniac, près de Brioude, en Auvergne, le 6 septembre 1757, épousa à seize ans (avril 1774) la fille du comte d'Ayen, duc de Noailles. Le 26 avril 1777, il partit pour le service des États-Unis, avec le titre de major-général (il n'était en France que capitaine), sur un bâtiment frété à ses frais ; venu à Paris en 1779, il repartit pour Boston en 1780. Après les succès des Américains, il revint en France (1781), où un brevet de maréchal de camp l'attendait. De retour de Madrid à Paris, où il était allé (1783) pour terminer avec Charles III les différends de l'Espagne et de l'Amérique, il repartit bientôt pour les États-Unis, et revint à Paris en 1785, après avoir parcouru l'Allemagne et visité le vieux Frédéric II. Député par l'Auvergne aux états généraux, M. de La Fayette y présenta, le 11 juillet 1789, sa Déclaration des droits de l'homme, et fut porté d'une voix unanime au commandement de la garde nationale. Depuis, sa vie fut toute politique.

(2) Notes de MM. de Montmorin et de Lessart (1790-1791).

(3) *Les Brigands* furent mis en scène, traduits et journellement représentés à Paris sous le titre de *Robert, chef de brigands*.

(4) Le comte de Montmorin Saint-Herem avait été menin du Dauphin (depuis Louis XVI), ambassadeur à Madrid, puis commandant en Bretagne ; le roi l'appela, en 1787, à la première assemblée des notables, et le chargea quelque temps après du portefeuille des affaires étrangères ; renvoyé, le 12 juillet 1789, avec Necker, il fut rappelé de nouveau à ce département quelques jours ensuite, après la prise de la Bastille.

(5) Antoine de Valdec de Lessart, né en 1742, dans la Guyenne, fut pourvu, en 1768, d'une charge de maître des requêtes. En décembre 1790, il remplaça, au contrôle général des finances, le conseiller d'État Lambert, passa un mois après au ministère de l'intérieur, qu'il conserva jusqu'au 30 novembre 1791, et fut alors nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. de Montmorin. C'était au reste une tête faible et d'une capacité limitée.

situation avait peu changé : il était sans crédit, sans pouvoir; l'assemblée constituante, qui avait fait ce désordre, prête à se dissoudre, avait amoncelé les ruines; la monarchie avait disparu sous ses coups. Fatale assemblée qui creusa l'abîme et ne put trouver assez d'énergie pour le combler! Après l'œuvre de la constitution de 1791, l'assemblée nationale déclara qu'aucun de ses membres ne pouvait être réélu : on appela ceci du patriotisme et de la modestie. Elle craignait surtout de porter la responsabilité de ses actes : il y a des esprits poltrons qui reculent devant le mal qu'ils ont fait; on n'aime pas à se promener sur les décombres, alors même qu'on a tenu le marteau.

La constituante légua ses pensées à la législative, plus pitoyable encore, expression de la bourgeoisie jalouse et tremblante. Ce qui marqua la législative d'un sceau indélébile, ce fut la lâcheté : s'il y eut quelques méchants, il y eut plus de poltrons encore, rêveurs d'utopies, parleurs de popularité, toujours agenouillés devant le despotisme des masses. Les esprits les plus monarchiques de cette assemblée, MM. de Pastoret, de Vaublanc, Henri Larivière, conservèrent quelque chose de cette école philosophique du XVIIIe siècle, sentimentale et déclamatoire. Alors on élève un Panthéon pour les grands hommes, on parle des Champs-Élysées, de la tyrannie des rois, de la grandeur des peuples; on flatte la multitude et ses passions, on lèche la patte du lion, on aiguise ses griffes en donnant des piques aux faubourgs. Comme tous les corps faibles, l'assemblée législative devient persécutrice : elle poursuit le malheureux Louis XVI jusque dans sa conscience religieuse; elle lui reconnaît le droit de *veto* et le lui fait arracher par la violence. L'assemblée législative tourmente les prêtres réfractaires et proscrit les émigrés; elle jette à profusion la peine de mort, la confiscation surtout; il n'y a que les mauvaises passions qu'elle laisse libres, c'est-à-dire les rugissements du peuple dans l'émeute, les clubs, la presse, les massacres : où était-elle au 10 août et au 2 septembre (1) ?

Les assurances que l'Europe avait reçues d'une situation plus calme pour la France, après l'acceptation du pacte constitutionnel par Louis XVI, cessèrent ainsi bientôt. A la suite de ces agitations de tribune, une opposition directe s'était prononcée contre le ministre des affaires étrangères, M. de Lessart. Dès que l'assemblée législative eut pris la direction des affaires politiques avec ce despotisme, cette insolence parlementaire qui veut usurper le pas sur le roi, il se forma dans son sein un comité diplomatique, dont le rapporteur habituel était Brissot, le journaliste déclamateur dont j'ai parlé. Dans une foule de pamphlets et dans ses discours de tribune qui n'en étaient que le développement, Brissot, au nom du comité, attaqua la politique extérieure du roi comme faible et pusillanime envers l'Europe : on accusait tour à tour l'Empereur, les rois de Suède, de Sardaigne, l'Espagne, dans une langue sans dignité; et si l'on ménageait la Prusse, c'est qu'on voulait la séparer d'une coalition. Étranges discours qui rendaient impraticables la continuation de la paix avec l'Europe entière! Ce n'étaient que phrases sentencieuses pour appeler les nations à la révolte; si l'on daignait assurer les rois qu'on les respecterait, c'était à la condition bien expresse que la révolution serait souverainement admise et caressée. Et d'ailleurs, Brissot déclarait presque ostensiblement que la France reconnaîtrait tout peuple ou toute fraction de peuple qui déclarerait sa liberté : sorte d'appel public à la fraternisation turbulente des clubs, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Pologne. Il n'était pas de gouvernement régulier qui pût résister à d'aussi constantes provocations.

CHAPITRE V.

NÉGOCIATIONS DES CABINETS EN FACE DE LA RÉVOLUTION.

Circulaire de Padoue. — Négociations à Londres. — Alliance de l'Autriche et de la Prusse. — Éventualité sur la Pologne. — Modération des souverains. — Entrevue de Pilnitz. — Moyens dilatoires. — Insignifiante déclaration. — Espérance qu'elle fait naître. — Réponses des souverains aux lettres officielles de Louis XVI. — Le roi de Prusse. — L'Empereur. — La czarine. — Gustave III. — Projets d'intervention russe et suédoise. — Alliance des deux cours. — Réclamation de l'Autriche. — Précaution de police en Allemagne. — Négociations. — L'Empire a recours à Léopold. — Changement dans le corps diplomatique français. — M. de Ségur à Berlin. — Ses instructions. — Le marquis de Custine auprès du duc de Brunswick. — Offre qu'on lui fait. — La Prusse se décide à la guerre. — Office définitif de M. de Kaunitz.

Juin 1791—janvier 1792.

Cette terrible marche des idées politiques en France ne cessait de vivement préoccuper les cours de Vienne et de Berlin, les plus spécialement intéressées dans un conflit immédiat. Il n'y avait dans ces deux cabinets ni volonté actuelle, ni énergie de guerre; le moindre prétexte devait être saisi pour se dispenser d'armements coûteux, et à la première lueur de paix publique, on s'y rattacherait comme au résultat le

(1) Le nombre de lois et de décrets rendus par les deux assemblées, constituante et législative, est effrayant; et que sont devenus tous ces principes de gouvernement et d'administration? La convention les mit de côté comme dans un vieil arsenal, et Napoléon en balaya les derniers débris.

plus heureux dans les circonstances. Toutefois, en présence de tant de déclamations et d'insultes contre les rois, il parut urgent d'arrêter certaines précautions pour les éventualités d'un avenir plein de tempêtes. Les instances de M. le comte d'Artois, les communications secrètes des agents de Louis XVI, firent juger indispensable à Léopold et à Frédéric-Guillaume, revenus à Padoue, non point encore une démonstration armée, mais une certaine déclaration de principes qui pouvait servir de base aux rapports des cabinets avec la révolution française, et de contre-poison à ses doctrines. Les puissances se rapprochèrent donc dans un petit comité à Padoue, et rédigèrent une simple circulaire aux ambassades. Elles déclaraient défendre la cause du roi très-chrétien comme la leur propre et garantir l'inviolabilité des personnes royales, menaçant de venger tout attentat contre l'honneur et la sûreté du roi. Dans cette circulaire, on descendait même aux détails d'administration politique, et l'on terminait en disant que les cabinets ne reconnaîtraient comme lois constitutionnelles que les actes sanctionnés librement par le roi. Cette circulaire n'était destinée qu'à une de ces publicités mitoyennes, qui ne sont point encore un engagement d'exécution militaire (1).

Il paraissait important aux souverains, en toute hypothèse, d'engager l'Angleterre dans cette ligue de répressions et de menaces, et ce fut l'objet de la mission secrète du comte de Lamarck, enthousiaste de la noble reine de France, envoyé à Londres par le comte Mercy d'Argenteau : le cabinet de Vienne s'adressait directement à M. Pitt pour lui demander si l'Angleterre adhérerait à cette formule générale, que la Prusse et l'Autriche avaient arrêtée pour régler les rapports entre la France et les puissances de l'Europe.

M. Pitt lut attentivement la déclaration de Padoue, et ministre parlementaire, il n'eut pas de peine à démontrer qu'il n'obtiendrait jamais de subsides pour un point aussi vague, aussi indéfini; vis-à-vis de l'Angleterre, il fallait mieux préciser la question, et faire porter la possibilité d'une guerre sur des intérêts positifs. Alors le comte de Lamarck demanda s'il ne serait pas possible que l'Angleterre engageât tout à fait la Hollande à prendre part à une ligue européenne. M. Pitt répondit que cela dépendait des circonstances. En même temps, le comte de Fersen arrivait à Londres avec une lettre autographe de Gustave, roi de Suède, pour George III, dans le même dessein; il s'adressait moins à la politique rationnelle de M. Pitt qu'aux sentiments généreux de George III, quand une lueur de raison venait l'éclairer. Or, ce que demandait Gustave était simple : lever 12,000 Hanovriens avec des subsides, y joindre 16,000 Suédois; avec ces troupes, il débarquait à Ostende, et se promettait de comprimer la révolution française. Ce n'était ici, au reste, que la suite et le développement de la mission secrète de lord Elgin en Italie. Toutes ces démarches avaient néanmoins amené un premier résultat : le rapprochement complet, absolu des deux corps d'Autriche et de Prusse (2). Le général Bischofswerder vint à Vienne, et après quelques conférences avec le prince de Kaunitz, un protocole préliminaire fut arrêté sur les points les plus divers et les plus mobiles de la situation.

Tandis que la révolution française se déployait dans ses désordres, la Pologne agitée tentait un dernier effort contre les Russes. La guerre violente, acharnée, de Catherine contre la Porte avait donné à ce peuple l'espérance de conquérir sa liberté; la diète polonaise s'empressa de déclarer le trône héréditaire, en appelant à régner une fille de Saxe, héritière de Stanislas-Auguste; et avec le trône, les Polonais, imitateurs des constituants, établirent des chambres et une publique discussion, et puis les éléments de toute fermentation et de toute décadence d'un peuple, la tribune et la presse libres. Dans le traité préliminaire de Vienne, les deux cours de Prusse et d'Autriche déclarèrent qu'elles s'entendraient sur tous les accidents que l'état actuel de la politique pouvait faire naître, et qu'en attendant elles reconnaîtraient l'acte constitutionnel des Polonais, sauf à s'entendre avec la Russie, partie si intéressée à tout ce qui touchait à la Pologne. Cette puissance, toujours préoccupée de la guerre d'Orient, consentait enfin à traiter avec la Turquie, mais sur des bases d'un immense avantage pour elle : on ne parla de la France que comme d'une éventualité éloignée.

Au milieu de ces négociations actives qui tournaient toutes dans un cercle éternel de précautions, la diplo-

(1) Les sentiments de l'empereur Léopold et l'expression de sa politique se manifestèrent dans cette circulaire du 6 juillet 1791, datée de Padoue. Les autres souverains étaient invités à se concerter avec lui pour déclarer à la France : « Qu'ils regardent tous la cause du roi très-chrétien comme la leur propre; qu'ils demandent que ce prince et sa famille soient mis sur-le-champ en liberté entière, en leur accordant de pouvoir se porter partout où le roi très-chrétien le croira convenable, et réclamant pour toutes ces personnes royales l'inviolabilité et le respect auxquels le droit de nature et des gens obligent les sujets envers leurs princes; qu'ils se réuniraient pour venger avec le plus grand éclat tous les attentats ultérieurs quelconques qui seraient commis, ou qu'on se permettrait de commettre, contre la liberté, l'honneur et la sûreté du roi, de la reine et de la famille royale; qu'enfin ils ne reconnaîtront comme lois constitutionnelles, légitimement établies en France, que celles qui seront munies du consentement volontaire du roi, jouissant d'une liberté parfaite; mais qu'au contraire ils emploieront de concert tous les moyens qui sont en leur puissance pour faire cesser le scandale d'une usurpation du pouvoir qui porterait le caractère d'une révolte ouverte, et dont il importerait à tous les gouvernements de réprimer le funeste exemple. »

(2) Août 1791.

matie française voyait son action s'annuler. Les cabinets venaient de prendre, à l'égard des envoyés du nouveau gouvernement de France, une mesure qui a généralement plus de portée qu'on ne croit : ils ne furent plus invités aux galas de cour; pour eux il n'y eut plus que des réceptions officielles et de froides communications ministérielles. M. de Noailles (1), ambassadeur à Vienne, que l'on considérait comme l'expression du parti constitutionnel, put néanmoins pénétrer cette pensée fondamentale de l'empereur Léopold qu'il n'attaquerait pas la monarchie française, à moins de griefs positifs et de provocation armée; M. de Noailles écrivait à M. de Montmorin, puis à M. de Lessart, qu'on ne devait craindre la guerre qu'à la dernière extrémité. Il savait aussi que le prince de Kaunitz et le baron de Spielmann étaient très-partisans d'une pacification, et que tout se bornerait à des bouderies et à des menaces. En diplomate habile, M. de Noailles parlait dans ses notes à M. Kaunitz du rétablissement de l'autorité royale en France, de l'affaiblissement successif du parti jacobin; ce n'était, selon lui, qu'avec des moyens doux et conciliants qu'on pourrait apaiser la révolution et rétablir l'autorité de Louis XVI (2). Les partisans de la révolution française raisonnaient à Berlin dans le même sens : le moyen d'appeler la violence n'était-il pas d'attaquer trop ouvertement le principe constitutionnel? Mme de Staël, qui, jeune encore, commençait à prendre de l'importance, s'agitait beaucoup au moment surtout où le bruit public était que l'Empereur et le roi de Prusse devaient se voir à Pilnitz, dans des conférences d'intimité, et que là devait être arrêtée la résolution définitive sur les affaires de France.

Pilnitz est une charmante résidence d'été de la cour de Dresde, et dans cette Allemagne toute couverte de pelouses royales, la Saxe, pays neutre, ne pouvait être mieux choisie pour un lieu de rencontre entre souverains; rencontre fortuite, sans importance, comme aux eaux, à une chasse, au milieu des distractions, sous les beaux ombrages. Dans ces courses aux montagnes, on cause, on se rapproche pour de grands intérêts, on fait la paix ou la guerre. Frédéric-Guillaume, accompagné du prince royal (depuis Frédéric III), quitta le camp de manœuvres de Schalkow pour se rendre à Pilnitz, où l'empereur Léopold l'avait précédé de quelques heures; et bientôt dans la plus noble comme dans la plus élégante résidence d'Allemagne, au milieu de la compagnie la plus polie, il fut question de régler les affaires d'une révolution toute démocratique. Dès la première conference, on put remarquer dans les cercles brillants, comme dans les causeries familières, que les deux monarques différaient essentiellement d'opinions.

L'empereur Léopold, homme de plaisir, de temporisation, ne voulut point aller à un parti violent, irrité; les communications que lui avaient fait faire les constitutionnels de France, par l'organe de M. de Noailles, l'avaient particulièrement séduit; prince pacifique, il y voyait l'espérance de terminer cette fatale question de monarchie sans effusion de sang, et pour ainsi dire à l'amiable. Le roi de Prusse, tête militaire et ferme, désirait marcher à la répression immédiate, qu'il croyait aussi facile que celle qui avait mis fin aux troubles des Pays-Bas; il voulait surprendre la révolution avant qu'elle ne s'organisât, et montrer des forces avant qu'elle pût en opposer d'autres. Ces opinions, si divergentes sur un même point, étaient discutées avec calme et avec cette délicatesse de bonne compagnie qui distinguait la cour de Saxe. Il y avait de magnifiques carrousels, des galas somptueux, et les souverains y brillaient de tout leur éclat, sans songer que les haillons révolutionnaires allaient bientôt menacer l'Europe.

Cependant pour prendre un parti définitif, on attendait la presence depuis longtemps annoncée de M. le comte d'Artois, brillant gentilhomme. S. A. R., proche parent de la maison de Saxe, devait être particulièrement bien accueilli à Pilnitz; on le savait spirituel, parfaitement informé de ce qui se passait en France, et puis il arrivait accompagné de M. de Calonne, en qui les cabinets avaient une grande confiance. On avait chargé M. de Calonne de rédiger avec sa précision habituelle quelques notes bien réfléchies sur les moyens à prendre dans la situation délicate où se trouvait l'Europe, et M. de Calonne avait obéi en faisant un travail très-sérieux sur l'esprit des hommes et des partis.

Le comte d'Artois et son ministre admis aux confé-

(1) Fils du maréchal de Noailles, et cousin germain du vicomte de Noailles, président de l'assemblée nationale et si porté pour les idées révolutionnaires. Il était ambassadeur à la cour de Vienne depuis le mois d'octobre 1786.

(2) Dans les premiers jours d'août (1791), M. de Noailles fit remettre une note confidentielle à l'Empereur, où il exposait « que les hommes les plus sages et les plus éclairés de l'assemblée nationale, voulant empêcher la destruction de la monarchie, étaient déjà parvenus à soustraire le roi de France à la fureur des jacobins, en rejetant sur le marquis de Bouillé sa tentative d'évasion; que la faction d'Orléans, qui agissait sur les plus forcenés jacobins, n'avait pu réussir à faire approuver la déchéance du roi par l'assemblée, ni à le faire juger; mais que le parti constitutionnel, au contraire, qui était celui de la majorité de la nation, ayant reconnu l'inviolabilité du roi, ne désirait qu'un accommodement, et ne cherchait qu'une occasion pour transiger avec Louis XVI, afin de parvenir à un ordre de choses et à un gouvernement raisonnables; que ce n'était qu'avec des moyens doux et conciliatoires qu'on parviendrait à sauver le roi et la monarchie; que l'effet que produirait une tentative étrangère sur le royaume, en ce moment où l'accord unanime des constitutionnels venait de se manifester, serait d'aigrir le peuple contre le roi, et de donner plus de force que jamais aux jacobins. »

rences de Pilnitz indiquèrent la nécessité de prendre l'initiative, et de bien montrer à l'assemblée qui usurpait le pouvoir en France la ferme résolution de l'Europe de réprimer de concert tout attentat contre Louis XVI. Ce ne fut pas sans répugnance que les deux monarques se résolurent à signer cette déclaration de Pilnitz, fort insignifiante au reste par elle-même, car elle ne promettait rien de précis ni de menaçant (1); on y lisait que la situation du roi de France, digne de l'attention de l'Europe, appelait son concours pour mettre le roi très-chretien en pleine liberté de fonder les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de ses peuples, et qu'à cet effet, LL. MM. allaient rassembler leurs forces pour soutenir ces principes.

Or cette déclaration si vague, et à laquelle on pouvait toujours échapper, avait été accordée à M. le comte d'Artois comme une grande concession, tant il est vrai qu'à cette époque l'Europe n'était rien moins que disposée à une guerre de principes! Tandis que la Russie grandissait ses domaines et que la Pologne était en pleine fermentation, Léopold en revenait incessamment à ses idées de pacification, dans lesquelles M. de Noailles l'avait entretenu au nom du parti constitutionnel. Lui-même, roi bienfaisant et philosophe, il n'etait pas en opposition avec la réforme; et n'en avait-il pas donné l'exemple comme grand-duc de Toscane? Par-dessus tout, les méfiances contre la Russie le dominaient, et tandis qu'il se jetterait dans une sorte de croisade contre la France, qui sait ce que ne ferait pas derrière lui le cabinet de Catherine II? Les communications qu'il avait faites à Pétersbourg et à Madrid sur la question française, avaient néanmoins produit un bon résultat: on lui promettait un concours efficace, et l'Angleterre restait seule à déclarer que, se tenant dans la plus parfaite neutralité, elle n'entrerait dans la ligue contre la révolution, que si elle prenait un caractère menaçant pour les traités et la configuration générale de l'Europe.

A Vienne, à Berlin, on saisissait la moindre lueur d'espoir pour se dispenser de la guerre. Quand le roi Louis XVI eut accepté la constitution, M. de Noailles présenta un nouveau mémoire de cabinet pour constater que tout marchait parfaitement dans le sens monarchique en France, et que les craintes de l'Europe n'étaient nullement fondées; quelques jours après les ambassades furent chargées de remettre aux diverses cours une lettre autographe du roi Louis XVI annonçant l'acceptation libre, spontanée, de la constitution, démarche qui avait pour but d'appeler les cabinets en aide au parti constitutionnel; on lui fit partout le plus froid accueil. Si les souverains ne voulaient pas se décider à la guerre, il leur répugnait également d'approuver d'une manière directe ou indirecte les événements qui se passaient en France. Ils gardaient ce caractère malveillant qui n'est pas la guerre, mais qui nécessairement l'entraîne, parce que chacun en ce monde, peuple ou roi, a son orgueil et sa susceptibilité. La letttre de Louis XVI ne leur paraissant pas un acte de liberté, ils voulaient le témoigner. Le roi de Prusse (2), dans les expressions les plus vagues, semblait néanmoins révéler le triste intérêt que l'on portait à la personne captive de Louis XVI. Léopold, moins froid, fut presque satisfait de ce que le roi de France avait fini la question irritante de la constitution; il espérait que le parti constitutionnel répondrait à ses vœux pour la tranquillité publique. C'est que, dans le fait, Léopold, désireux de ne point trop se préoccuper de cette question de paix ou de guerre avec la France, espérait que la révolution, prenant un cours monarchique, se préserverait désormais de tout excès (3).

Cette répugnance pour les actes et les formules de

(1) Déclaration de Pilnitz.

« Sa Majesté l'Empereur et Sa Majesté le roi de Prusse ayant entendu les désirs et les représentations de Monsieur et de M. le comte d'Artois, déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement Sa Majesté le roi de France comme un objet d'un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé; et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec Leursdites Majestés, les moyens les plus efficaces, relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des souverains et au bien-être des Français. Alors, et dans ce cas, Leursdites Majestés sont décidées à agir promptement, et d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

(Signé) « Léopold;
« Frédéric-Guillaume.

« A Pilnitz, le 27 août 1791. »

(2) Frédéric-Guillaume, dans sa réponse à la circulaire du roi de France du 19 septembre 1791, disait à Louis XVI : « La part que je prends à tout ce qui intéresse Votre Majesté est telle qu'elle est en droit d'attendre de l'amitié sincère que je lui ai vouée. Ces mêmes sentiments peuvent lui être un sûr garant du parfait retour avec lequel je répondrai constamment à ceux dont elle a bien voulu me renouveler l'assurance dans cette occasion. »

(3) La réponse de l'empereur Léopold, datée de Vienne le 23 octobre 1791, est écrite en latin : « Très-sérénissime et puissant prince, seigneur, notre très-cher frère, cousin et allié, l'ambassadeur de Votre Majesté nous a remis la lettre par laquelle elle nous notifie son acceptation de la nouvelle constitution qui lui a été présentée. Plus nous sommes étroitement unis par les liens du sang, de l'amitié, de l'alliance et du voisinage, plus nous avons à cœur la conservation de Votre Majesté et de sa famille royale, de même que la dignité de sa couronne et le salut de la monarchie française. Ainsi nous désirons avec une affection sincère que le parti que Votre Majesté a cru devoir prendre, dans l'état actuel des choses, ait le succès qu'elle en attend; qu'il réponde à ses vœux pour la félicité publique, et en même temps que les causes qui sont communes aux rois et aux princes, et qui, par ce qui s'est passé

la révolution française se manifesta plus puissante encore dans d'autres cours. A Madrid, le roi d'Espagne Charles IV ne voulut ni écrire, ni signer une lettre en réponse à son cousin Louis XVI, captif entre les mains des révolutionnaires; seulement le comte Florida-Bianca, caractère ferme et monarchique, manda, dans une dépêche intime à M. d'Urtubize, chargé d'affaires à Paris, qu'il eût à déclarer au ministre de France que la conviction du cabinet de Madrid était que le roi Louis XVI n'avait pas toute sa liberté morale et physique, et que, jusqu'à la preuve du contraire, le roi d'Espagne se dispenserait de répondre à toutes communications qui viendraient de la France, même revêtues du sceau royal. La czarine refusa de reconnaître la légation française depuis la démission solennelle de M. d'Osmond, et le roi de Suède renvoya la lettre signée du roi sans l'ouvrir. Quant au bel exemplaire de la constitution de 1791, destiné à tous les souverains, sur papier de Chine orné de trophées et de drapeaux tricolores, il fut renvoyé avec mépris.

C'était aigrir les esprits par des enfantillages, sans manifester l'énergie nécessaire pour les comprimer; faute immense en politique. Ce même empereur Léopold multipliait les concessions, car immédiatement, dans une circulaire intime, saisissant toute espérance de paix comme un bonheur, il écrivait aux cours de l'Europe que, dans son opinion, il croyait le roi Louis XVI parfaitement libre, depuis les derniers événements. Toutefois, son ministre à Paris avait ordre d'annoncer que toutes les précautions militaires, prises jusqu'alors pour les éventualités de désordre, seraient maintenues jusqu'à ce que Louis XVI eût témoigné lui-même qu'il était complétement maître de son gouvernement (1).

Ainsi plusieurs systèmes se manifestent en Europe par rapport à la révolution française. L'Angleterre, d'abord, salue les troubles de France avec joie, parce qu'ils empêchent la prépondérance de sa rivale et le développement du système de Louis XIV; elle veut maintenant conserver la neutralité, joyeuse d'assister à la décadence de la diplomatie française. L'empereur Léopold désirerait sans doute éteindre le foyer de l'incendie, prendre des précautions contre l'émeute des Pays-Bas, mais il craint la guerre au milieu de cette masse d'intérêts positifs qu'une démarche mal réfléchie peut compromettre; de là toutes ses hésitations, et sa joie surtout quand il croit être débarrassé de sa sollicitude personnelle pour Louis XVI. Le roi de Prusse, avec ses allures plus militaires, ne redoute pas les combats : comme il est à la tête de la plus belle armée de l'Europe, commandée par des chefs d'une puissante renommée, il ressent quelque orgueil de s'essayer avec la France. Toutefois, à Berlin, le parti philosophique commence à mener le cabinet, et des intrigues d'amour, des négociations intéressées peuvent s'agiter autour de ce souverain pour dominer ses résolutions. Le chevalier de toute cette grande aventure, Gustave III, ne calcule ni les périls, ni les résistances; il demande à marcher à l'avant-garde; la France l'a aidé à détruire les états nobiliaires de Suède, il serait aise d'aider la France à se débarrasser de cette autre assemblée de tribuns qui siége à Paris. Dans l'esprit de Catherine, la question se lie tout à la fois à une pensée de pouvoir absolu et à un désir d'accomplir ses conquêtes. Pour elle, un peuple qui se révolte doit être brisé : c'est sa politique pour la Pologne; et de plus, si la guerre s'engage au Midi, si elle pousse les armées d'Autriche et de Prusse sur le Rhin, la Russie pourra profiter de ses avantages en Orient. Enfin l'Espagne promet de concourir par tou. ses efforts à ramener l'ordre en France; c'est pour elle, comme pour le roi de Sardaigne, une question de famille et de frontières.

Cette division des cabinets, au moment même des premières négociations diplomatiques sur la révolution française, est fort importante, parce qu'elle continue à se révéler dans tous les développements de la coalition; ces mêmes intérêts de l'Europe, constamment en lutte, empêchent l'emploi puissant des forces militaires.

L'expérience ne devait-elle pas désabuser les grandes cours sur l'esprit et la tendance des événements de Paris? On avait cru à Vienne, dans un intérêt de sécurité générale, que la révolution était finie par l'acceptation du pacte constitutionnel en France, et cette espérance était déçue une fois encore; la lutte des partis recommençait plus violente contre Louis XVI, abreuvé d'insultes et d'amertume. Dès ce moment,

dernièrement, ont donné lieu à de tristes augures, cessent pour l'avenir, et que l'on prévienne la nécessité de prendre des précautions sérieuses contre leur retour. »

(1) L'empereur Léopold chargea ses ambassadeurs et ses ministres de communiquer la note suivante à toutes les cours de l'Europe : « Sa Majesté fait part à toutes les cours auxquelles elle a envoyé la première circulaire datée de Padoue, le 6 juillet, en y ajoutant maintenant la Suède, le Danemark, la Hollande et le Portugal; que l'état du roi de France, qui donna lieu à ladite circulaire, étant changé, elle croit devoir manifester auxdites puissances sa façon de penser actuelle. Sa Majesté croit qu'on doit regarder comme libre le roi de France, et par conséquent son acceptation et tous les actes qui s'en sont suivis, comme valides; elle espère que l'effet de ladite acceptation sera de ramener le bon ordre en France, et de faire prévaloir le parti des personnes modérées, selon le vœu de Sa Majesté Très-Chrétienne; mais comme les espérances du roi pourraient, contre toute apparence, être trompées, et que tous les désordres de la licence et les excès de la violence à l'égard du roi pourraient se renouveler, Sa Majesté croit que toutes les puissances auxquelles elle s'est adressée ne doivent point encore se désister des mesures concertées entre elles, mais se tenir en observation, et faire déclarer par leurs ministres respectifs à Paris que leur coalition subsiste, et qu'elles seront prêtes à soutenir de concert, en toute occurrence, les droits du roi et de la monarchie française. »

Catherine II insista plus que jamais pour une lutte forte, immédiate; elle écrit de sa main à Léopold une lettre presque irritée : « Quoi! on insulte sa sœur chaque jour à Paris, et il ne va pas la venger! » La czarine ne reconnaît pas là le caractère chevaleresque des souverains que Dieu a donnés aux peuples. Pour elle, sans hésiter, elle accrédite immédiatement le comte de Romanzoff (1) auprès des émigrés à Coblentz; et Gustave III, qui suit l'exemple de la czarine, envoie le comte d'Oxenstiern auprès de M. le prince de Condé. A tout cela Léopold répond, avec ses précautions ordinaires, qu'il ne veut rien heurter, insistant d'abord pour que Catherine fasse la paix avec les Turcs : puisqu'elle sent la nécessité de réprimer la révolution française d'une façon vigoureuse, elle doit donner ce premier gage à la paix générale. La czarine réplique à cette communication, qu'elle traite avec la Turquie, et que l'Europe sera satisfaite.

Cette glorieuse souveraine, bien vieillie déjà, se réveille pour les poétiques causes et les grands dévouements; le comte de Romanzoff, accrédité par elle, est chargé de remettre à M. le maréchal de Broglie une de ces lettres de félicitations, si honorables pour la noblesse française. « Les rois ne s'honoraient-ils pas du titre de premiers gentilshommes? Sans noblesse, il n'y a pas de monarchie; Élisabeth secourut Henri IV qui triompha de la Ligue, et cette reine était digne de servir de modèle. » Ce caractère de gentilhomme plaît à Catherine : elle le trouve si brillant, si noble, si élevé, même dans M. de Ségur, qui malheureusement a donné dans les premières idées de la révolution! Enfin, comme complément à toutes ses démarches, elle signe avec Gustave III un traité d'alliance intime, offensive et défensive, dont le principal but se rattache aux affaires de France. Le roi de Suède s'engage toujours à se précipiter hardiment, au premier signal, sur le lieu le plus rapproché des côtes de France; et là, avec les émigrés du prince de Condé, gentilshommes comme lui loyaux et braves, 10 ou 12,000 Suédois, quelques régiments d'Hanovriens, il se flatte de mettre un frein à cette révolution menaçante, de rattacher la couronne aux fronts de Louis XVI et de cette belle reine qu'il adore d'un culte chevaleresque.

Tandis que s'agitaient tant d'idées hardies à Pétersbourg et à Stockholm, Léopold persistait dans son système de modération et de tempérament : un acte du cabinet de Vienne interdit toute espèce de rassemblement armé d'émigrés sur les terres de son domaine; dans le Brabant, on fit respecter la cocarde tricolore, insultée par le peuple; les émigrés français ne purent plus se réunir en grand nombre, même sans armes, sur un seul point, et il leur était enjoint de se disperser sur la vaste étendue du territoire impérial. Après ces concessions aux insistances de l'assemblée nationale, Léopold se croyait en droit d'exiger satisfaction pleine et entière pour les princes possessionnés de l'Alsace et de la Lorraine; il prenait à cet égard vis-à-vis de l'assemblée un ton impérieux et hautain, capable de blesser sa susceptibilité. M. de Noailles lui avait fait espérer la direction suprême du parti modéré et le triomphe d'une fraction constitutionnelle, rétablissant la royauté sur des bases solides; cette illusion, il la nourrissait surtout dans la pensée d'un congrès diplomatique où ces questions seraient résolues sous la garantie de l'Europe (2). Ces projets étaient favorisés par la correspondance active et suivie de

(1) *Lettre de l'impératrice Catherine II à M. de Broglie*, datée de Saint-Pétersbourg, le 29 octobre 1791 :

« M. le maréchal duc de Broglie, c'est à vous que je m'adresse pour faire connaître à la noblesse française, expatriée et persécutée, mais toujours inébranlable dans sa fidélité et son attachement pour son souverain, combien j'ai été sensible aux sentiments qu'elle me témoigne dans sa lettre du 20 septembre dernier. Les plus illustres de vos rois se glorifient de s'appeler les premiers gentilshommes de leur royaume; Henri IV fut surtout jaloux de porter ce titre : ce n'était point un vain honneur qu'il déférait à vos aïeux : il leur enseignait par là que sans noblesse il n'y a point de monarchie, et que l'intérêt à la défendre et à la maintenir était inséparable du sien. Ils entendirent cette leçon, et prodiguèrent leur sang et leurs efforts pour rétablir les droits de leur maître et les leurs.

« Vous, leurs dignes descendants, devant qui les malheureuses circonstances de votre patrie ouvrent la même carrière, continuez de marcher sur leurs pas, et faites éclater dans vos actions le même esprit qui les a animés et dont vous paraissez avoir hérité. Élisabeth secourut Henri IV, qui triompha de la Ligue à la tête de vos ancêtres : cette reine est digne sans doute de servir de modèle à la postérité, et je mériterai de lui être comparée par ma persévérance dans mes sentiments pour les petits-fils de ce même héros, auxquels je n'ai fait encore que montrer ma bonne volonté et mes bonnes intentions. En embrassant la cause des rois dans celle de votre monarque, je ne fais que suivre le devoir du rang que j'occupe sur la terre; je n'écoute que le motif pur de l'amitié sincère et désintéressée pour vos princes, frères du roi, et le désir de servir d'appui à tant de fidèles serviteurs de votre souverain. Telles sont les dispositions dont j'ai chargé le comte de Romanzoff d'assurer ces princes... »

« *Signé* : Catherine. »

(2) M. de Noailles, tout en conservant la dignité de son caractère, loin d'irriter la cour impériale, se servait toujours, dans ses communications, des expressions les plus modérées, qui contrastaient avec les fougueuses déclamations de quelques membres de l'assemblée nationale. Plusieurs fois il avait mandé à son cabinet qu'on était extrêmement frappé, à la cour de Vienne, du désordre de l'administration en France, de l'insubordination des pouvoirs, du peu de respect qu'on témoignait à la personne du roi. Il avait ajouté qu'une des choses dont le ministère autrichien se montrait le plus choqué, était la licence des discours et des écrits : « Ce cabinet, mandait-il, prétend qu'un gouvernement où de pareils excès sont tolérés est lui-même intolérable. » A cette communication, le ministre des affaires étrangères, de Lessart, répondait : « Il faut considérer que notre organisation ne fait que de naître; que les ressorts de notre gouvernement ne sont pas tous encore en activité; qu'au milieu des inquiétudes qui nous viennent en partie du dehors, il est impos-

MM. de Narbonne, de Lameth, de La Fayette, qui agissaient activement à Paris et communiquaient avec Vienne par M. de Noailles. Enfin, pour donner plus de prépondérance à ses paroles, Léopold ordonnant la levée des contingents fédéraux, fit rapprocher ses armées des frontières, sous le prétexte que le devoir de l'Empereur était de défendre les intérêts de la confédération germanique.

Cette situation délicate à l'extérieur, le dévouement personnel de quelques vieux diplomates à l'infortuné Louis XVI, avaient porté le parti constitutionnel, qui s'agitait alors sous l'influence de Mme de Staël et de M. de Narbonne, à modifier le corps diplomatique. A l'exception de M. de Noailles à Vienne, aucun ambassadeur n'entrait dans le sens des idées de la constituante. M. d'Osmond à Saint-Pétersbourg, M. Auguste de Talleyrand à Naples, et M. de Vérac en Suisse, avaient donné volontairement leur démission. A Berlin, M. de Moustier se disait plutôt l'envoyé des princes français, que celui du parti triomphant à Paris. A Pétersbourg, on ne put envoyer d'ambassadeur accrédité, et, comme à Naples, on se contenta d'un simple chargé d'affaires; M. Barthélemy, neveu de l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, chef aux relations extérieures sous M. le duc de Choiseul, dut remplacer le marquis de Vérac en Suisse. On rappela immédiatement les envoyés à Munich, Mayence et Cologne, points qu'il était si important de surveiller. M. Bigot de Sainte-Croix, lié à la coterie constitutionnelle de M. de Talleyrand, dut remplacer le chevalier de Vergennes, neveu du comte de Vergennes, près l'électeur de Trèves, avec mission de pénétrer les desseins des émigrés. On remplaçait M. de Bérenger, ministre auprès de la diète de Ratisbonne, par M. de Marbois, ancien intendant de Saint-Domingue.

Indépendamment de ces modifications, qui se rattachaient au personnel des affaires étrangères, il fut donné dans le corps diplomatique des missions d'une nature plus importante. On apprit que l'évêque d'Autun, M. de Talleyrand-Périgord, et le duc de Biron allaient se rendre immédiatement à Londres, tous deux chargés d'une mission secrète. L'évêque d'Autun était fort avancé dans le parti constitutionnel de l'assemblée constituante; ami intime, confident de Mirabeau et son exécuteur testamentaire, comme lui il avait compris que la révolution, après avoir tout détruit, devait enfin constituer, et qu'on ne fait pas un gouvernement avec des ruines. Le duc de Biron était ce noble duc de Lauzun, si célèbre par ses galanteries et qui s'est complu à les réciter, conteur de bonnes fortunes, rôle insipide et usé (1). L'évêque d'Autun et le duc de Biron étaient les beaux et les roués de cette époque qui venait de perdre le maréchal de Richelieu; l'un, organe déjà du parti diplomatique raffiné, l'autre, expression de la faction belliqueuse de la noblesse, et lié comme M. de La Fayette au parti constitutionnel. La mission officielle des deux voyageurs n'était qu'une simple visite à ce pays d'Angleterre, qui semblait devenir l'école modèle du système constitutionnel; dans la vérité, ils avaient ordre de s'ouvrir soit à M. Pitt, soit au parti whig sur des projets d'une haute importance (2). On avait connu à Paris le but de la mission de lord Elgin à Mantoue, et les déclarations successives de l'Angleterre, persistant à garder la neutralité en cas d'une guerre européenne. L'évêque d'Autun devait exposer la possibilité d'une alliance intime entre les deux gouvernements constitutionnels avec le développement d'un traité de commerce favorable à l'Angleterre : on promettait le calme le plus parfait à Paris, l'anéantissement du parti jacobin, et en même temps M. de Talleyrand insinuait la possibilité d'un changement de dynastie qui unirait plus profondément encore la France et l'Angleterre.

Le duc de Biron, dévoué au duc d'Orléans, était appelé à confirmer tout ce que l'évêque d'Autun pourrait dire et avancer dans cette négociation, qui n'était, au reste, qu'un essai et une confidence (1).

sible que les lois exercent au dedans tout leur empire. Que l'on cesse de nous inquiéter, de nous menacer, de fournir des prétextes à ceux qui ne veulent que le désordre, et bientôt l'ordre renaîtra. Quelle est, au surplus, la cause de cette fermentation intérieure dont la cour de Vienne paraît si blessée? c'est la consistance qu'ont prise les émigrés; ce sont leurs préparatifs, leurs projets, leurs menaces; c'est l'appui plus ou moins réel qu'ils ont trouvé dans la plupart des cours de l'Europe. »

(1) Armand-Louis de Gontaut, duc de Biron, né le 13 avril 1747, fut connu, jusqu'en 1788, sous le titre de duc de Lauzun; il avait été nommé député de la noblesse de Quercy aux états généraux.

(2) « M. de Talleyrand n'a pas de mission avouée; mais comme la nation française ne saurait rien faire de mieux que de rechercher l'alliance de l'Angleterre, il a bien fallu ne pas s'opposer ouvertement à ce qu'on ne pouvait pas empêcher... Il y a d'ailleurs, en France, un parti qui sert la maison de Bourbon bien par delà l'intérêt national; ce parti ne veut pas souffrir l'alliance de deux peuples libres; la constitution lui pèse : en criant qu'il la défend, il l'opprime et la mine sourdement... C'est de Paris que nous vient tout le mal qu'on est convenu de débiter sur M. de Talleyrand. La calomnie à la mode est de le dire effrontément partisan des deux chambres. On ne cesse de répéter que le ministre des affaires étrangères de France, n'ayant pu s'opposer à ce voyage de Londres, saura bien faire échouer le voyageur. »

(3) Dans sa première conférence avec Pitt (fin de janvier 1792), après les honnêtetés d'usage, M. de Talleyrand mit en avant, pour entrer en matière, l'estime que la nation française faisait d'un tel ministre; le désir presque général, parmi les Français éclairés, de voir arriver le moment d'une alliance; les avantages qui en résulteraient bientôt pour les deux nations, dans l'état présent de l'Europe; enfin, la gloire destinée au ministre qui signerait un traité entre les deux peuples libres : « Il sera bien heureux, ce ministre! répondit Pitt; je voudrais bien l'être encore dans ce temps-là. — Est-ce M. Pitt, reprit M. de Talleyrand, qui croit cette époque si éloignée? — Cela dépend du temps où votre révolution sera finie, observa Pitt, et où votre constitution pourra marcher. »

La disposition d'esprit de M. Pitt n'était point si avancée dans le sens d'une révolution dirigée contre le roi Louis XVI.

Ces ouvertures, froidement reçues par le cabinet, trouvèrent des sympathies bien autrement fortes et puissantes auprès du parti whig, des lords Grey et Holland, de M. Fox, et même auprès du prince de Galles. Ceux-ci, liés de longue date avec M. le duc d'Orléans par leurs mœurs, leurs habitudes, et favorables, en toute hypothèse, à la révolution française, appelaient sa consécration par un changement de dynastie avec une constitution parlementaire.

Tandis que l'évêque d'Autun et M. de Biron agissaient ainsi à Londres, le parti constitutionnel à Paris donnait une double mission de confiance à deux gentilshommes, tout entiers dans la confiance de M. de Narbonne. Or voici dans quel but : à Vienne, on était sûr de M. de Noailles; mais à Berlin, on était sans représentant pour les idées de 1789, et l'on proposa ce poste à M. de Ségur, de bonne maison comme M. de Narbonne, car à cette époque, tout se conceutre encore dans la noblesse qui n'abdique qu'à demi; si elle a déserté son blason, elle n'a quitté ni la fortune ni les affaires; on lui adjoignit M. de Custine (le fils), aussi bien né que M. de Talleyrand et M. de Noailles. M. de Ségur avait fort brillé dans sa grande ambassade auprès de Catherine, et l'on avait pris certaine idée de son talent et surtout de son art infini à plaire. Le conseil constitutionnel, dont je parle, était dominé, pour ainsi dire, par la mémoire de Mirabeau; ses paroles étaient encore des oracles; or Mirabeau, agent secret pendant quelques années en Prusse, avait écrit, par ordre du ministère français, un livre presque furibond contre la monarchie de Frédéric : ne jugeant des choses que par la superficie, il avait été spécialement frappé des deux côtés vulnérables de la noblesse et de la cour de Prusse, la pauvreté et la corruption; Mirabeau avait donc porté ce hardi jugement : « Qu'avec quelques mille louis, on serait maître de la paix ou de la guerre à Berlin. »

C'est pénétré de ces idées que le parti constitutionnel confia l'ambassade de Prusse à M. de Ségur (1), et les instructions qui lui furent données ne s'écartèrent pas des principes de Mirabeau : on assignait un prix à chacune des influences à Berlin, aux maîtresses, aux grands, aux favoris; on aurait dit que M. de Narbonne parlait d'une maison de débauche où chaque corruption a son salaire. M. de Ségur se rendit directement à Berlin, officiellement accrédité par Louis XVI, et porteur d'une lettre autographe pour le roi de Prusse : à Potsdam, il fut plus que froidement accueilli, lui habituellement si fêté, lui qui avait accompagné la czarine dans son voyage de Crimée. Par une infidélité assez commune aux chancelleries, la cour de Prusse avait eu copie de ses instructions, et l'on sent combien elles durent exciter de colère parmi ceux qui entouraient le roi (2); les formes inusitées de ces instructions, les accusations qu'elles jetaient à tous, excitèrent une violente indignation, et on le fit sentir à M. de Ségur. Il venait offrir l'alliance de la France à la Prusse, ce qu'elle souhaitait depuis quinze ans, et on la repoussa comme venant d'un pouvoir sans liberté et sans sécurité. M. de Ségur fut même étonné de ne pas trouver à son égard ces bonnes manières que les gens comme il faut gardent surtout avec les gentilshommes, et les feuilles de Berlin parlent d'un coup de désespoir qui le porta presque au suicide, tant il eut d'humiliations à essuyer!

A ce moment arrivait à Berlin un jeune et beau caractère, le marquis de Custine (3), la fleur de tout ce que la gentilhommerie avait de plus distingué et de plus pur. M. de Custine, sans pouvoir spécial, n'était nullement accrédité auprès du gouvernement; on lui croyait la place de premier secrétaire de la légation de M. de Ségur; mais une mission plus importante le préoccupait. Le conseil des constitutionnels à Paris, sous la direction de M. de Narbonne, toujours plein du livre sur la Prusse de leur maître Mirabeau, avait conçu une idée très-élevée du duc de Brunswick, fort imbu des principes de philosophie, très-capable de la direction d'une armée comme du gouvernement d'un État, sorte de héros tout trouvé pour le XVIII[e] siècle. Le parti constitutionnel chargeait donc M. de Custine de pénétrer l'ambition du duc de Brunswick, en lui offrant une magnifique place en France, la charge de connétable ou de généralissime (ce qui était plus moderne), avec quinze cent mille livres de traitement, et le don héréditaire

(1) Louis-Philippe, comte de Ségur, fils aîné du maréchal de ce nom, était né à Paris le 10 décembre 1753; sous-lieutenant de cavalerie en 1769, il parvint successivement jusqu'au grade de colonel en second du régiment d'Orléans dragons, qu'il quitta pour commander celui de Soissonnais infanterie, dans la guerre d'Amérique; à son retour en France (1783), il eut le commandement d'un régiment de dragons de ce nom, et fut envoyé quelque temps après en Russie comme ministre plénipotentiaire. Il venait d'être nommé, en 1791, maréchal de camp.

(2) M. de Ségur trouva à Berlin un organe de la paix, qui, profitant de son accès auprès du roi, se dévoua pour le succès de sa négociation : c'était le chevalier de Boufflers, littérateur badin et léger, mais dont le nom s'était mêlé, à Paris, à ceux des partisans les plus sincères d'une monarchie tempérée. Selon M. de Ségur lui-même, « il eut le rare courage, au milieu de passions si violentes, de braver leur fougue, de dire la vérité au roi de Prusse, et de lui dévoiler l'avenir. Il lui prédit qu'il exaspérerait le peuple qu'on voulait calmer, qu'il compromettrait la vie du monarque qu'il espérait sauver, et qu'il ne pourrait forcer la nation française à recevoir des lois dictées par l'étranger. »

(3) C'était le fils du général comte de Custine. Il se nommait Renaud-Philippe, et fut condamné à mort à vingt-cinq ans, le 3 janvier 1794.

d'nne province; le rôle du maréchal de Saxe lui était réservé, plus grand encore par son pouvoir et sa fortune. On ajoutait de plus, mais en confidence, que mille événements allaient surgir : Louis XVI pouvait prendre la fuite, abdiquer; le Palais-Royal n'avait pas assez de crédit dans le peuple, et M. le duc d'Orléans était usé ; pourquoi le duc de Brunswick ne songerait-il pas alors à la possibilité d'obtenir une couronne? La révolution de 1688, qui avait amené un prince d'Orange sur le trône d'Angleterre, avait-elle une autre nature? et lui, ne valait-il pas le prince d'Orange (1)?

Il est très-essentiel de garder mémoire de ces premières négociations avec le duc de Brunswick, parce qu'elles se retrouvent plns d'une fois dans l'histoire de la révolntion, pour expliquer ces grandes timidités des armées prussiennes dans la campagne de 1792. Si M. de Custine ne réussit pas alors plus ouvertement que M. de Ségur, ses paroles et ses démarches laissèrent des empreintes au cœur du dnc de Brunswick et à la cour de Berlin. Pour le moment, la guerre était dans toutes les têtes, et M. de Ségur put écrire que Frédéric-Guillanme se déciderait d'après les principes de la conr de Vienne, et qu'il n'y anrait plus moyen dé rompre cette alliance aussi inaltérable qu'extraordinaire.

C'est donc ici le lieu de voir à quels points de politiqne s'était arrêté l'empereur Léopold, puisque désormais la Prusse va marcher avec lni : or, sur la question intérieure et française, le cabinet de Vienne, resté dans des conditions très-modérées, désirait ne pas heurter trop violemment les principes et les hommes du parti constitutionnel, et M. de Noailles avait pris de l'influence sur son esprit. Cette modération ne le dominait plus dans les questions positives qu'il devait discuter et résoudre comme chef de la patrie allemande, et par exemple, relativement aux indemnités pour les princes dépouillés en Alsace. Ensuite, prenant sous sa protection la masse des électeurs, Léopold déclara que la première insulte dn premier soldat français, qui mettrait le pied sur le territoire germanique, entraînerait la guerre générale, s'agît-il même des domaines du petit électeur de Trèves; le respect absoln de toutes les possessions allemandes était imposé comme condition de la paix générale (2), seule réponse qu'on voulût faire aux menaces de la France contre les électeurs. Ainsi, pour bien résnmer cette période de la diplomatie, on voit qu'il y avait une certaine hésitation à commencer la guerre de la part des cabinets : les principes de gouvernement à gouvernement se manifestaient par les témoignages d'nn mauvais vouloir. Comme les combattants d'Homère, on se jetait mille injnres avant de croiser le fer. L'Angleterre était parvenue à son but : la France perdait son influence morale en Europe; toutes ses alliances étaient brisées, à Vienne, à Turin, à Naples, en Espagne; la guerre qu'on allait lui faire serait toute d'extermination; plus de marine, plns de colonies. La Russie et la Suède, impatientes et colères contre la révolution française, portaient sur le régime nouveau leurs menaces de guerre, et leur espérance de répression. La Prusse refusait l'alliance de la France. L'Autriche l'enfermait dans un cercle de conditions modérées, mais impérieuses. Toutes ces causes étaient de nature à grandir la souveraineté des partis en France, et à les jeter dans les moyens extrêmes.

CHAPITRE VI.

SITUATION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES JUSQU'A LA CHUTE DES CONSTITUTIONNELS.

État des esprits et de l'assemblée législative pendant les négociations. — Efforts du parti constitutionnel. — Deux influences. — Les ministres. — Le comité diplomatique. — Rapport sur les négociations à Vienne. — Attitude de guerre. — Note de M. de Lessart. — Réponse pacifique. — Déclamations de tribune. — Propagande en Allemagne. — Paix de Jassy. — Conseil aulique. — Résolution. — Développement de l'alliance austro-prussienne. — Réponse de l'Empereur à l'office du roi de France. — Note de M. de Kaunitz. — Nouvelles harangues de tribune. — Conférences de guerre à Vienne. — Mort subite de l'empereur Léopold. — Avénement de François II. — Assassinat de Gustave III. — Accusation contre M. de Lessart. — Chute des constitutionnels.

Septembre 1791 — mars 1792.

Dans les affaires politiques, comme dans tout ce qui touche au monde, les événements réagissent toujours les uns sur les autres. En Europe, on s'irritait de ce qui se passait à Paris, et à Paris, on frémissait de colère de ce qui se disait en Europe. L'assemblée législative, ainsi que tous les corps politiques dissertateurs, passait son temps à jeter les maximes du

(1) La plupart de ces négociations furent révélées devant le tribunal révolutionnaire, et motivèrent la condamnation à mort du marquis de Custine.

(2) M. de Cobentzl spécifia ainsi qu'il suit les trois points principaux de la négociation :

« 1° La satisfaction des princes possessionnés ; — 2° La satisfaction du pape pour le comtat d'Avignon ; — 3° Les mesures que jugerait à propos de prendre le gouvernement de France ; mais telles qu'il eût enfin une force suffisante pour réprimer ce qui pouvait inquiéter les autres États. »

Contrat social à la face des rois et des peuples ; jamais on ne dit tant de non-sens dangereux, jamais on ne posa de plus terribles principes : la mort et la confiscation contre les émigrés, l'émancipation des noirs et la perte des colonies, la souveraineté du peuble, la résistance à l'oppression, l'insurrection considérée commo un devoir, le mépris de l'autorité royale, la confusion administrative. On se jouait avec toutes ces idées, terrible préoccupation des tribunes et d'une majorité bien périlleuse ! car dans les assemblées, les méchants sont moins à craindre que les esprits bornés et les philanthropes nourris de quelques phrases vides et sonores. Pour couronner toutes ces belles maximes, la constitution avait proclamé que le peuple français ne ferait plus de conquêtes, mais qu'il tendrait la main à toutes les nations qui voudraient être libres : niaise et fatale politique qui, mettant un point d'arrêt à l'influence légitime de la France, à ses vastes destinées, telles que Henri IV et Louis XIV les avaient conçues, effrayait en même temps tous les gouvernements do l'Europe. C'était se placer de plein gré en dehors de toutes relations régulières.

Durant les négociations ouvertes à Vienne avec l'Empereur, il s'était déclaré deux partis dans l'assemblée législative, par rapport à la guerre et aux négociations qui pouvaient l'éviter. 1° Le parti constitutionnel de MM. de Narbonne, de La Fayette et de Noailles, espérait amener la France et l'Europe à régler, dans un congrès, les formes et la constitution générale de la monarchie : école timide qui craignait son propre ouvrage, la révolution de 1789, et qui voulait en comprimer les débordements. Par ce moyen, on évitait la guerre et le désordre, deux choses qui faisaient trembler les âmes pusillanimes. Mais n'était-ce pas faire intervenir l'étranger dans le gouvernement intérieur du pays? et une grande nation ne pouvait subir une telle intervention. Cette idée d'un congrès venait de Mme de Staël (1) et des partisans de la pensée anglaise des deux chambres, d'un pouvoir irresponsable, et peut-être d'une révolution semblable à cello de 1688. 2° L'autre parti, plus fougueux, voulait rompre toutes les négociations mixtes, et entraîner la guerre, parce que dans le mouvement qu'elle allait faire naître, il lui serait plus facile de dominer le pouvoir et le pays. Il y avait certes ici une pensée plus nationale, et en se détachant des passions de partis, il valait mieux ces hommes do courage que les constitutionnels : puisqu'on faisait une révolution, les ménagements n'étaient plus qu'une sottise ; on avait élevé la démocratie au pouvoir, il fallait dès lors la montrer dans toute son énergie, et ne pas faire une démagogie do salons, à jabots de dentelles et à talons rouges.

Ces opinions opposées étaient, au reste, représentées par les deux autorités diplomatiques qui avaient une action à l'extérieur. Le ministère de M. de Lessart, par l'organe de M. de Narbonne (2), se trouvait complétement en rapport avec Mme de Staël et les constitutionnels, tandis que les patriotes, les républicains, lo parti énergiquement national, avaient la majorité dans lo comité diplomatique de l'assemblée législative. Ce comité s'était tout naturellement emparé de la véritable action dans les affaires ; comme l'assemblée déclarait la paix ou la guerre, il était naturel qu'en définitive la diplomatie se fît à la tribune, et l'on s'imagine combien, avec une tello publicité, il était peu facile d'arriver à quelque chose do sérieux et de complet ! Quels secrets que ceux que l'on pouvait confier aux mille indiscrétions des députés et des journalistes ! Ainsi les choses marchaient alors : une rivalité bien constante, bien visible, devait exister entre le ministère et ce comité formé dans des opinions très-diverses ; et ce fut pourtant à cette étrange autorité que le cabinet de Louis XVI fut obligé de communiquer l'office si important de l'empereur Léopold (3), demandant une réponse prompte et décisive sur les indemnités des propriétés électorales en Alsace et en Lorraine. Le rapport en fut confié au député Guadet, girondin de principes, et qui posa des questions d'une nature si nette, que désormais toute négociation devenait presque impossible : « L'office de l'Empereur est-il une déclaration de guerre? Faut-il répondre par des hostilités, ou seulement exiger de l'Empereur des déclarations précises dans le plus bref délai? » Après quelques déclamations, et la longue histoire des griefs quo faisait naître la conduite de l'Empereur, le rapporteur révélait le projet du

(1) Anne-Louise-Germaine Necker, née à Paris le 22 avril 1766, avait épousé, en 1786, le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède.

(2) Le comte Louis de Narbonne Lara, né à Colorno, dans le duché de Parme, au mois d'août 1755, fut amené à Paris en 1760, où il fit ses études au collége de Juilly. Il était, en 1790, colonel du régiment de Piémont.

(3) « Les moteurs du parti républicain comptaient surtout pousser à bout l'Empereur, et le forcer à des mesures sérieuses qu'ils pussent ensuite tourner à l'entretien des alarmes de la nation, en protégeant et soutenant le nouveau complot de révolte qui venait d'être découvert aux Pays-Bas, et dont on savait, à n'en pouvoir douter, que le foyer subsistait à Douai. Le plan était fondé sur l'appui du parti républicain en France. C'est en général contre l'Empereur, et en profitant de l'état non préparé où se trouvent ses forces dans ses provinces voisines, que paraît être dirigé leur principal, ou du moins leur premier dessein : ils espèrent sans doute prévenir les conséquences d'une attaque qui deviendrait la cause commune des puissances, en parvenant, par des négociations et des offres simultanées, à les désunir et à leur inspirer, en sens contraire, les mêmes mouvements de jalousie et de rivalité d'alliance qu'ils ne réussiront nulle part à exciter, à une époque où tout conspire sincèrement à fonder un système de repos et de modération générale sur des bases inébranlables. » (Extrait des éclaircissements du chancelier prince de Kaunitz, en date de Vienne, 17 février 1792, adressés à M. de Blumendorf, chargé d'affaires de l'Empereur à Paris.)

parti constitutionnel. « L'Empereur n'a d'autre but, disait-il, que de nous effrayer par l'appareil de la force, et de nous amener insensiblement à l'adoption d'un congrès qui, modifiant notre constitution, renverserait le principe de l'égalité des droits, et donnerait au trône une autorité presque absolue. Tel est le projet de cette coalition. Il a peut-être été formé dans le sein de la France; des intelligences secrètes ont entretenu l'espoir de le faire adopter; mais une nation de vingt-quatre millions d'hommes libres, qui ne veut que la liberté et qui la veut tout entière, ne s'avilit pas au point de soumettre sa souveraineté aux volontés de quelques despotes... C'est à vous, qui êtes chargés de parler au nom du peuple, et à qui il a confié ses plus chers intérêts, c'est à vous d'examiner, d'après la conduite de l'Empereur, si sa dernière note ne doit pas être regardée comme une hostilité, et si la guerre peut être entreprise en ce moment, sans être offensive? »

Le comité diplomatique, et derrière lui l'opinion ardente, exaltée, demandait la guerre, et cela parce que, dans l'agitation générale des esprits, le pouvoir lui arriverait nécessairement. Il voulait en finir avec les négociations diplomatiques du parti constitutionnel qui promettait à l'Europe une certaine majesté dans le pouvoir royal. Ce parti, le comité diplomatique le dénonçait hautement. « Je propose de décréter à l'instant même, continuait M. Guadet, que la nation regarde comme infâme, traître à la patrie, coupable du crime de lèse-nation, tout agent du pouvoir exécutif, tout Français qui prendrait part directement ou indirectement soit à un congrès, dont l'objet serait d'obtenir une modification quelconque de la constitution, soit à une médiation entre la nation et les rebelles émigrés, soit enfin à une composition avec les princes possessionnés en Alsace. Je propose que cette déclaration soit portée sur-le-champ au roi, avec invitation d'en donner connaissance à tous les potentats de l'Europe, et de leur déclarer qu'il regardera comme ennemi de la France tout prince qui manifesterait l'intention de porter atteinte à la constitution. » Et l'assemblée, tumultueusement réunie, adopta les opinions étranges de son comité (1). Cet acte parut tellement décisif, que le baron de Goltz, ministre de Prusse, et M. de Blumendorf, chargé d'affaires de l'Empereur, expédièrent des courriers extraordinaires à leurs cours respectives, tant ils considérèrent ce vote comme une rupture.

Il fallait nier la lumière et l'évidence pour ne point reconnaître l'impossibilité de conserver longtemps des rapports pacifiques avec un gouvernement et un peuple qui procédaient par de telles manifestations; la vivacité de la presse et de la tribune, cette suite d'injures prodiguées à l'Empereur, aux cabinets de l'Europe, auraient lassé la patience la plus opiniâtre, et l'empereur Léopold dès ce moment commence à tenir à Vienne un langage plus menaçant. Les dépêches de M. de Noailles indiquent ce changement. « Si l'Empereur tient encore à conserver le titre de pacifique, il s'est exprimé dans son cercle de manière à ne plus faire douter qu'il saura prendre une résolution énergique (2) : « Les Français veulent la guerre, dit-il; ils l'auront, ils en payeront les frais, et ce ne sera pas en assignats. » M. de Noailles insistait sur ce point. « Ce qui blesse le plus l'Empereur, ce sont les injures de toutes sortes que prodigue la presse française contre les têtes couronnées, le décousu de l'administration, l'anarchie du pouvoir, le mépris qu'on témoigne au roi. » A cette dépêche, M. de Lessart répond qu'il ne faut pas s'en effrayer, car le gouvernement est nouveau, les ressorts politiques ne sont pas encore parfaitement engrainés; suivant lui, la cause de cette agitation vient peut-être de l'attitude prise par les émigrés, de leurs desseins et de l'appui surtout qu'ils semblent trouver dans les puissances de l'Europe (3). Ces explications suffisent pour calmer un peu l'Empereur, qui ne demande pas mieux que de trouver un prétexte rationnel pour éviter la guerre; il donne partout l'ordre aux électeurs de ne pas tolérer les armements d'émigrés : il ne veut pas laisser le moindre prétexte aux plaintes de l'assemblée; on donne l'assurance que l'électeur de Trèves a forcé les malheureux émigrés à se dissoudre : que peut exiger de plus le comité diplomatique?

Fort des concessions qu'il a obtenues, le cabinet de Louis XVI se félicite d'un résultat qu'il croit susceptible d'apaiser l'assemblée ardente; M. de Lessart vient lui communiquer les dépêches qu'il a reçues, les

(1) Séance du 14 janvier 1792.

(2) « Léopold a dit tout haut à table, chez l'Impératrice : « Les Français veulent la guerre : ils l'auront, et ils verront que Léopold le pacifique sait faire la guerre quand il la faut; ils en payeront les frais, et ce ne sera pas en assignats. » (Dépêche de M. de Noailles.)

(3) Dans une dépêche à M. de Noailles, du 21 janvier 1792, M. de Lessart disait : « Je viens, monsieur, de prononcer un grand mot, qui occupe actuellement tous les esprits; un mot qui est l'objet des inquiétudes des uns et des désirs des autres : ce mot est la guerre. Vous croyez bien que le roi est à la tête de ceux qui y répugnent : son excellent esprit, d'accord avec son cœur, cherche à en repousser l'idée. Il la regarde, dût-elle être heureuse, comme un fléau pour l'humanité et comme une calamité pour le royaume. Mais en même temps, et je peux vous l'assurer, le roi a été vivement affecté de l'office du 21 décembre. Cet ordre, donné si brusquement à M. le maréchal de Bender, cette apparente intention de secourir l'électeur de Trèves, tandis que ce prince tenait à notre égard la conduite la plus hostile; cette annonce d'un concert inconnu entre toutes les puissances de l'Europe; la tournure et le ton de l'office, ont fait une impression dont les gens les plus sages n'ont pu se défendre, et qu'il n'a pas été au pouvoir du roi d'effacer. Vous devez donc, monsieur, chercher des explications sur trois points : 1° sur l'office du 21 décembre; 2° sur l'intervention de l'Empereur dans nos affaires intérieures; 3° sur ce que Sa Majesté Impériale entend par souverains *réunis en concert pour la sûreté et l'honneur des couronnes.* »

renseignements qu'on lui a fournis : « L'Empereur cesse de menacer de la guerre, il renonce à toute pensée d'influence sur les affaires intérieures, ses négociations ne touchent plus qu'à des questions diplomatiques. » M. de Lessart n'apaise rien, ne satisfait personne. Quand un parti est pris par une assemblée, à quoi servent les concessions? et, dans cette voie, il n'y a plus de limites : la question est toujours entre le ministère et le comité diplomatique qui veut s'emparer des négociations. Ce que M. Guadet a commencé à la tribune, M. Brissot, le grand phraseur de diplomatie, vient de l'accomplir; il n'a ni ménagement ni tenue; c'est l'Empereur qu'il menace, car ce monarque semble céder : « Votre ennemi véritable, c'est l'Empereur; il cherche à vous attaquer et à vous effrayer. Si vous devez être attaqué, il vous convient de prévenir; si l'on veut vous amuser, vous ne devez pas vous endormir; si l'on ne tend qu'à vous forcer par la terreur à une capitulation indigne de vous, il faut réaliser ce que vous avez cent fois promis : *la constitution ou la mort!* La mort, elle n'est point à craindre; examinez votre position et celle de l'Empereur. Votre constitution est un anathème éternel aux trônes absolus. Tous les rois doivent donc haïr votre constitution; elle fait leur procès, elle prononce leur sentence, elle semble leur dire à chacun : *Demain, tu ne seras plus, ou tu ne seras roi que par le peuple.* Cette vérité a retenti dans le cœur de Léopold; il cherche à en reculer le fatal moment. Il faut donc dire à l'Empereur : Si c'est notre constitution que vous voulez détruire, ou renoncez à ce projet, on préparez-vous à la guerre. » Puis M. Brissot, après avoir dénoncé le projet d'un congrès, préparé par le parti constitutionnel et dans lequel ces questions politiques seraient décidées, continuait ainsi : « Telles sont les vues secrètes de vos ennemis; ils sont rois, et vous êtes peuple; ils sont despotes, et vous êtes libres; or, il n'y a point de capitulation sincère entre la tyrannie et la liberté. Je ne dirai donc pas à l'Empereur avec votre comité : Voulez-vous vous engager à ne pas attaquer la France, ni son indépendance? Mais je lui dirai : Vous avez formé une ligue contre la France; je dois vous combattre; et cette attaque immédiate est juste, nécessaire, commandée par les circonstances et par vos serments. » Quel langage, quelle forme vis-à-vis des gouvernements réguliers! Tout ménagement était mis de côté; les ardents déclamateurs s'emparaient des affaires, et ce progrès dans le désordre n'était-il pas inévitable avec l'effervescence de l'opinion? On avait mêlé à la question des relations extérieures une difficulté d'intérieur, et les partis ne l'oubliaient pas : les journaux de toutes les couleurs appelaient la guerre, les royalistes pour en finir, les jacobins pour aider l'agitation des esprits.

Quand donc le vote de l'assemblée eut fixé pour tout terme à la réponse de l'Empereur le 15 février, M. de Lessart crut indispensable à sa responsabilité d'envoyer copie de ce vote à M. de Noailles à Vienne, avec ordre exprès de le communiquer à l'Empereur. Dans une dépêche intime, il disait sans déguisement à l'ambassadeur toutes les difficultés de la situation du roi; il devait s'en ouvrir à Léopold, s'en rapporter à sa sagesse, et peut-être des concessions lui paraîtraient-elles indispensables. M. de Lessart, dans sa dépêche officielle, gardait une ferme attitude, parlant de la guerre comme d'une question qui agitait les esprits et à laquelle le roi répugnait; mais l'office de l'Empereur du 21 décembre l'avait si vivement affecté ! « Les armements, les déclarations de Sa Majesté Impériale réveillaient de malheureuses idées, sur lesquelles il fallait demander des explications. » La situation devenait de plus en plus étrange. Louis XVI écrivait par son ministre responsable des choses et des principes tellement en dehors de ses intérêts et de sa position, qu'on ne pouvait y ajouter foi; on ne le croyait pas libre sous l'action d'un comité factieux, conviction constamment entretenue par les princes et les émigrés; et d'ailleurs, l'Europe n'avait-elle pas à s'inquiéter de la propagande publique que la révolution répandait partout, de cette menace des peuples qu'on jetait incessamment aux rois? A Douai, un comité s'était formé sous le député Merlin pour révolutionner les Pays-Bas; de la haute Alsace on lançait des proclamations sur tout le littoral de l'Allemagne, et l'esprit général tendait si bien vers ces idées, que les mouchoirs, fabriqués dans les manufactures allemandes, représentaient la constitution de 1791!

Préoccupé de ces dangers, et en face de ce mouvement, l'empereur Léopold se décida pour la réunion d'un conseil secret chargé de répondre définitivement aux demandes impératives de la France. Ce conseil, sous l'influence et la direction du prince de Kaunitz (1), posa d'abord un fait incontestable, c'est que le ministère de Louis XVI n'avait plus aucune influence, et que la direction des affaires extérieures était désormais passée à l'assemblée législative elle-même

(1) « Les dépêches de M. de Lessart, du 21 janvier, ayant été communiquées par l'ambassadeur de France au cabinet de Vienne, un conseil extraordinaire fut convoqué dans les appartements de l'Empereur. A ce conseil assistèrent, comme ministres d'État et de conférences, les princes de Colloredo, Stahremberg et Rosemberg, les comte de Lascy et de Hatzfeld, et le baron de Reischach. En outre, le baron de Spielmann y assista comme référendaire ou rapporteur, et le baron de Kollenbach comme actuaire ou greffier. Le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, présidait le conseil, l'Empereur présent.

Le résultat de ce conseil donna lieu à différentes dispositions; voici, en résumé, les principales : 1° Que, dans toute l'étendue des États héréditaires, des préparatifs militaires seraient ordonnés et activés; 2° que l'ordre immédiat de filer dans le Brisgaw serait

par son comité. Examinant ensuite l'esprit de la majorité de ce corps politique, M. de Kaunitz déclara qu'il avait foulé aux pieds toutes les précautions et tous les prétextes, et qu'il entraînait la France et l'Europe à la guerre générale; d'où le conseil conclut une augmentation inévitable dans l'effectif militaire. Les corps durent se rapprocher des frontières et s'unir aux Prussiens dans une marche en avant; résultat de l'alliance plus resserrée entre les cours de Vienne et de Berlin. Après ces mesures réalisées, on devait rédiger de concert une réponse à la note communiquée par M. l'ambassadeur de France.

Rien de plus facile que l'exécution de ces articles : l'Autriche était sur un bon pied d'armement, et la Prusse ne demandait pas mieux que ce rapprochement avec la cour de Vienne qui, promettant de garantir la constitution germanique, allait désormais employer ses forces à la répression d'un fait perturbateur. Ce n'était plus Frédéric-Guillaume qui prenait l'initiative; Léopold lui-même, si temporisateur, demandait la confirmation du traité jusqu'à ce que la France fît cesser ses armements extraordinaires, les clubs de propagande, les empiétements sur le corps germanique, et cette anarchie dévorante qui menaçait les monarchies. Dans une correspondance intime de l'empereur Léopold avec Fréderic-Guillaume, il pose en fait que c'est la France qui arme et prend l'initiative de la guerre (1); on doit donc rassembler des forces considérables pour être à même de prévenir et de repousser les hostilités de la révolution. Léopold enfin veut démontrer la nécessité de prendre de concert un certain nombre de mesures susceptibles d'arriver à ce but répressif; il sent le besoin de réunir des forces actives pour se préserver de la marche soudaine et fatale de l'esprit révolutionnaire.

Divers événements venaient de surgir favorables à l'union des souverainetés : on recevait à Vienne et à Berlin la nouvelle des négociations de Jassy, conclues entre la Russie et la Porte. Catherine s'était empressée d'annoncer aux deux cours qu'elle allait traiter sur des bases satisfaisantes, afin d'avoir toutes ses forces disponibles : en paix avec Gustave III, à la veille d'une pacification en Orient, elle pourrait armer cent vingt mille hommes, qu'elle mettait à la disposition de l'alliance. Le comte de Romanzoff reçut même une mission particulière auprès de Léopold et de Frédéric-Guillaume, afin de prévoir toutes les chances des affaires de Pologne et de les tourner vers la réalisation d'un nouveau partage. L'état de choses que l'on venait de constituer à Varsovie ne pouvait être qu'un provisoire. Déjà l'esprit de révolution fermentait en Pologne; l'école du XVIII[e] siècle avait jeté parmi ce peuple trop d'idées d'agitation et d'indépendance pour qu'un jour ou l'autre elles ne fissent pas une irruption soudaine, violente; résultat attendu, espéré par Catherine II; et dans cette hypothèse, elle remettait, dans les chances d'un avenir très-rapproché, la possibilité de s'emparer définitivement des affaires de Pologne et d'arriver même à un nouveau partage.

Avec de tels projets, la Russie était sûre d'être parfaitement accueillie à Vienne et à Berlin; ces deux puissances convoitaient les terres de Pologne : Dantzick était un si beau lot pour la Prusse! et la Gallicie convenait si merveilleusement à l'Autriche! En toute hypothèse, les préparatifs de la paix de Jassy, le pacifique langage de la Russie, étaient susceptibles de rassurer l'empereur Léopold et Frédéric-Guillaume, et par conséquent de leur faire prendre en meilleure considération les affaires de France.

C'est dans cette préoccupation que M. de Kaunitz rédigea une note de cabinet détaillée, en réponse à l'impérative communication du ministre de France (2),

donné à un corps de six mille hommes, et qu'on formerait, des troupes réunies en Bohême, un corps de trente mille hommes prêt à marcher au premier signal; 3° que le traité préliminaire d'alliance et de concert, signé le 25 juillet précédent entre l'Autriche et la Prusse, serait converti, le plus promptement possible, en un traité définitif; 4° qu'on ne donnerait les explications demandées par la note de M. l'ambassadeur de France, qu'après la signature du traité définitif, et que, d'ici là, les deux cours alliées s'entendraient sur le plan offensif ou défensif qu'il conviendrait d'arrêter en cas de rupture.

(1) *Lettre de Léopold à Frédéric-Guillaume II* (février 1792).

« Aujourd'hui, c'est l'assemblée nationale qui menace, qui arme, qui nous provoque de toute manière; ces motifs produisent naturellement l'occasion, le droit et l'objet principal d'une intervention armée. Les principaux points de réclamation et d'exigence doivent avoir pour but : 1° que les armements extraordinaires et les préparatifs de guerre que vient d'entreprendre la France soient discontinués et dissous; 2° que le gouvernement fasse cesser et réprimer, par les mesures les plus énergiques et les plus suivies, les menées audacieuses et criminelles des associations et des individus, tendantes à propager dans d'autres pays des principes coupables, d'y altérer la tranquillité intérieure; 3° qu'il reconnaisse et maintienne l'obligation et la foi des traités publics, et qu'en conséquence il satisfasse les griefs des princes de l'Empire; 4° qu'il soit adopté des moyens vigoureux et suffisants pour réprimer, punir et prévenir efficacement, par la suite, toutes les entreprises et tentatives d'associations ou d'individus tendantes à renverser en France les fondements essentiels du gouvernement monarchique. »

(2) *Note de M. de Kaunitz à l'ambassadeur de France*, en date du 18 mars 1792 :

« Le gouvernement français ayant demandé des éclaircissements catégoriques sur les intentions et les démarches de feu Sa Majesté l'Empereur, relativement à la situation actuelle de la France, le chancelier de cour et d'État, prince de Kaunitz, est d'autant moins à portée d'en ajouter de nouveaux, que le roi de Hongrie et de Bohême adopte complétement sur ce point les sentiments de l'Empereur, et que les nouvelles demandes que M. l'ambassadeur de France a depuis été chargé de faire ici, rentrent dans celles auxquelles il a déjà été complétement répondu.

« On ne connaît point d'armement et de mesure, dans les États

ou, pour mieux dire, du comité diplomatique. La cour de Vienne s'était mise parfaitement en mesure de connaître la véritable situation des esprits en France : il est incontestablement démontré que M. de Kaunitz était en rapport avec le parti constitutionnel, au moyen de M. de Noailles, à Vienne, et de M. Mercy d'Argenteau, alors à Bruxelles ; il avait reçu des constitutionnels un exposé parfaitement rédigé sur la situation politique, œuvre de Mme de Staël, de manière à pouvoir calquer la réponse des cabinets sur les bases de conciliation et de ménagement. Tout ne paraissait pas rompu : la résolution d'un congrès européen pourrait reparaître, et l'Autriche, avec son tempérament ordinaire, n'aimait ni les violentes idées, ni les résolutions absolues. D'un autre côté, cette reine de France, qu'on accusait d'être Autrichienne et d'appeler la guerre, écrivait incessamment à son frère de suspendre les hostilités afin d'éviter le soulèvement des esprits en France. Elle croyait, la noble femme, que la modération seule pouvait sauver la monarchie et cette race royale qui naguère resplendissait de tant d'éclat.

On peut donc considérer la note de M. de Kaunitz comme un manifeste de parti, et la dernière expression conciliatrice entre la révolution et l'Europe. Elle répondait question pour question : 1° pourquoi le maréchal de Bender avait-il reçu l'ordre de défendre l'électeur de Trèves, si la France l'attaquait? L'Empereur répondait que, comme chef de l'Empire, il devait cette protection aux faibles électeurs ; sa politique modérée avait fait à la France toute espèce de concessions sur les émigrés dispersés comme simples individus ; cela n'ayant servi à rien, il fallait bien armer ; 2° pourquoi cette intervention dans les affaires intérieures de la révolution française? L'Empereur répondait par l'historique des événements : les cabinets avaient vu en France un roi captif, une constitution foulée aux pieds par l'anarchie ; ce roi était beau-frère de l'Empereur, allié de l'Autriche, et n'était-il pas naturel qu'il suivît avec une certaine sollicitude des événements si graves, si profondément attachés à la sécurité et à l'avenir de l'Europe? Dès que l'autorité royale a été réintégrée dans son pouvoir par une acceptation constitutionnelle, est-ce que le cabinet de Vienne n'a pas cessé tout à coup ses démonstrations? « Alors l'Empereur, ajoutait-on, s'adressa une seconde fois aux puissances qu'il avait invitées au concert pour leur proposer d'en suspendre l'effet. Cette proposition suspensive fut motivée par l'acceptation du roi, par la vraisemblance qu'elle avait été volontaire, et par l'espoir que les périls, qui menaçaient la liberté, l'honneur et la sûreté du roi et de la famille royale, ainsi que la conservation du gouvernement monarchique en France, cesseraient à l'avenir. Ce n'est que pour les cas où ces périls se reproduiraient que la reprise active du concert y est réservée. Au lieu donc que cette dépêche circulaire serve à constater, ainsi qu'on l'avance sans preuve dans l'invitation en forme de décret, que l'assemblée nationale a fait présenter au roi le 25 janvier : « Que l'Empereur a cherché à exciter entre diverses puissances un concert attentatoire à la souveraineté, à la sûreté de la France, » elle atteste, au contraire, que Sa Majesté Impériale a cherché à tranquilliser les autres puissances, en les engageant à partager avec lui les espérances qui motivèrent l'acceptation du roi très-chrétien. Cependant ces espérances de l'Empereur ne s'étaient pas réalisées, le danger était devenu plus grand pour la famille royale, pour l'ordre, pour la constitution. »

M. de Kaunitz ajoutait : « La vraie cause de cette fermentation et de toutes les conséquences qui en dérivent n'est que trop manifeste aux yeux de la France et de l'Europe entière : c'est l'influence et la violence du parti républicain, condamné par les principes de la constitution, proscrit par l'assemblée constituante, mais dont l'ascendant sur la législature présente est vu avec effroi et douleur par tous ceux qui ont à cœur le salut de la France. C'est la fureur de ce parti qui produisit les scènes d'horreur et de crimes dont furent

autrichiens, qui puissent justifier les préparatifs de guerre. Les mesures défensives ordonnées par Sa Majesté Impériale ne peuvent être mises en parallèle avec les mesures hostiles de la France, et quant à celles que Sa Majesté Apostolique pourra juger nécessaires pour la sûreté et la tranquillité de ses propres États, et surtout pour étouffer les troubles que les exemples de la France et les coupables menées du parti jacobin fomentent dans les provinces belgiques, elle ne pourra ni ne voudra jamais consentir à se lier les mains d'avance avec qui que ce soit. Personne n'a le droit de lui en prescrire les bornes. Quant au concert dans lequel Sa Majesté Impériale s'est engagée avec les plus respectables puissances de l'Europe, le roi de Hongrie et ces mêmes puissances ne persistent pas moins dans leur opinion et leur détermination communes. Mais ils ne croient pas convenable ni possible de faire cesser ce concert, avant que la France ait fait cesser les causes qui en ont provoqué et nécessité l'ouverture ; Sa Majesté s'y attend d'autant plus de sa part, qu'elle présume trop des sentiments de justice et de raison d'une nation distinguée par sa raison et sa douceur, pour s'interdire l'espoir qu'elle ne tardera pas à soustraire sa dignité, son indépendance et son repos aux atteintes d'une faction sanguinaire et furieuse qui, s'acharnant de plus en plus à détruire, par la voie des émeutes et violences populaires, tout exercice, toute espèce d'autorité, de lois et de principes, ne vise qu'à réduire à des jeux de mots illusoires, et la liberté du roi très-chrétien, et le maintien de la monarchie française, et l'établissement de toute constitution et de tout gouvernement régulier, ainsi que la foi des traités les plus solennels, les devoirs les plus sacrés du droit public. Mais, dussent leurs artifices et leurs desseins prévaloir, Sa Majesté se flatte du moins que la partie saine et principale de la nation envisagera alors, dans une perspective consolante, l'appui, l'existence d'un concert dont les vues sont dignes de sa confiance et de la crise la plus importante qui ait jamais affecté les intérêts communs de l'Europe.

« Vienne, le 18 mars 1792.

« *Signé* : Kaunitz. »

souillées les prémices d'une réforme de la constitution française, appelée et secondée par le roi lui-même, et que l'Europe entière eût vu tranquillement se consommer, si des attentats, réprouvés par toutes les lois divines et humaines, n'eussent forcé les puissances étrangères à se réunir dans le but d'assurer le maintien de la tranquillité publique, et la sûreté et l'honneur des couronnes (1). »

Ce manifeste de l'empereur Léopold, œuvre du parti constitutionnel en France, sous ses chefs MM. de Noailles de La Fayette, Lameth, formulait une attaque violente contre le parti démocratique, dictée par ceux qui commençaient à si vivement redouter le club des jacobins, maître de la popularité et des faubourgs. L'inconvénient de ces demarches et de ces manifestes était surtout de faire intervenir l'etranger dans la formation du gouvernement français, d'autoriser la Prusse ou l'Autriche à examiner s'il y avait, pour le pouvoir, en France, assez de garanties et de sécurité, question toute d'intérieur. Quelle force ne devaient pas trouver les jacobins en restant purs de tout ce contact, de toutes ces relations avec l'ennemi! Cet ennemi se plaignait à son tour de l'action occulte, meurtrière des clubs sur les États voisins, et de cette propagande démagogique que les républicains jetaient au dehors : ici les cabinets étaient dans leur droit de défense naturelle, et ils ne manquaient pas de dire qu'on avait découvert des complots anarchiques dans les Pays-Bas, dont le foyer était à Douai; l'Allemagne, couverte d'émissaires et de pamphlets, tremblait sous les idées anarchiques; l'assemblée elle-même n'avait-elle pas violé les conventions diplomatiques en déchirant le traité de 1756 entre l'Autriche et la France? La conclusion enfin du manifeste se résumait en une suite de phrases dirigées contre le parti jacobin, où se révélaient la haine et la crainte des constitutionnels, dont ce manifeste, je le répète, était évidemment l'ouvrage. La note qui l'accompagnait, signée de M. de Kaunitz, et adressée à M. de Noailles, développait la pensée d'une levée de boucliers contre les républicains, à qui la guerre semblait déclarée. L'on s'imagine bien quel effet la lecture de ces pièces devait produire sur les clubs populaires, combien elles grandissaient la destinée de ce parti démocratique, voué à la haine de l'étranger, tandis que les constitutionnels y trouvaient un appui et des éloges.

Il fallait aux chancelleries moins d'écriture et plus d'action : il y a une certaine mollesse à toujours tout expliquer, et telle est un peu la tendance de la cour de Vienne, qui aime les phrases philosophiques dans ses manifestes : à quoi servaient tous ces principes? sorte de plaidoyer jeté à la face d'hommes énergiques qui avaient pris leur résolution; mieux valait armer, réunir au besoin les corps de troupes de toutes les monarchies, et jusqu'alors on ne comptait que 85,000 hommes disponibles, en y comprenant les 30,000 qui s'avançaient de la Bohême. L'alliance active avec la cour de Berlin ajoutait à cette force 120,000 hommes, et avec ce premier contingent on pouvait engager la campagne dans le commencement de février; il fut ordonné au conseil aulique de hâter les préparatifs de la guerre, laquelle devait inévitablement s'ouvrir au printemps. Comme tout allait se faire d'intelligence avec la Prusse, le duc de Brunswick fut appelé à Berlin, et, au moment où le parti constitutionnel lui offrait le titre de généralissime en France, le roi Frédéric-Guillaume lui proposait le commandement général de toutes les troupes prussiennes contre les perturbateurs de Paris.

A Berlin, la volonté d'une vive répression contre les révolutionnaires était très-dessinée; et, dans un conseil secret, il fut arrêté que les hostilités commenceraient au printemps, et, qu'après avoir entraîné les Saxons dans une guerre commune, on s'entendrait avec l'Autriche pour arrêter le plan de campagne. Le général Bischofswerder, si prononcé dans l'opinion belligérante, porta ces résolutions à Vienne. Dans son voyage, il devait s'arrêter à Dresde, voir l'électeur et l'entraîner dans une cause commune à l'Allemagne. Peu satisfait de l'attitude de l'électeur de Saxe, le comte de Bischofswerder se hâta d'arriver à Vienne, au moment où une triste scène s'y passait : l'empereur Léopold se mourait presque subitement.

Léopold, prince ami des plaisirs et de la douce compagnie des femmes, avait un peu abusé de son tempérament; sans être vieillard encore, il était à cet âge où l'abus déjà est un danger et l'excès un coup de mort (2). A la face de la noble et triste Impératrice,

(1) Dans une note précédente (19 février 1792), le prince de Kaunitz, en envoyant à l'ambassade de France copie du manifeste du 17, signalait avec plus de force encore le parti jacobin : « Toute l'Europe, disait-il, est convaincue avec l'Empereur que ces hommes, notés par la dénomination de parti jacobin, voulant exciter la nation d'abord par des armements, puis à la rupture avec l'Empereur, ne cherchent qu'à amener des prétextes de guerre. Tels sont les motifs des explications qu'ils ont provoquées d'une manière et avec des circonstances calculées visiblement pour rendre impossible à l'Empereur de concilier, dans ses réponses, les intentions pacifiques et amicales qui l'animent avec le sentiment de sa dignité blessée et de son repos compromis. L'Empereur croit devoir au bien-être de la France et de l'Europe entière, ainsi qu'il y est autorisé par la provocation et les dangereuses menées du parti des jacobins, de démasquer et de dénoncer publiquement une secte pernicieuse, non-seulement comme les ennemis du roi très-chrétien et des principes fondamentaux de la constitution actuelle, mais comme les perturbateurs de la paix et du repos public. L'ascendant illégal de cette secte l'emportera-t-il, en France, sur la justice, la vérité, le salut de la nation? voilà la question à laquelle se rélaisent maintenant toutes les autres. Quel que soit le résultat, la cause de l'Empereur est celle de toutes les puissances. »

(1) Léopold aimait les femmes avec passion : il était très-attaché à dona Livia, à la Prohaska, à la comtesse de Walkenstein, et à

Léopold avait des maîtresses titrées, et, à la manière orientale, il passait sa vie dans les boudoirs, ou bien au bal masqué, agaçant toutes les femmes et les attirant à lui à l'aide du prestige de la majesté impériale.

Léopold avait été saisi de déchirements d'entrailles et d'un mal profond à la cavité de l'estomac ; les progrès en furent si rapides, si cruels, qu'au bout de vingt-quatre heures Léopold fut emporté. La désolation fut grande et les bruits les plus sinistres s'élevèrent dans le palais. Ceux qui ne recherchent rien au delà des causes naturelles dirent que l'attrait du plaisir avait usé ce corps débile, fortement excité par des sucreries et des drogues italiennes; d'autres y voyaient des traces d'empoisonnement. Dans un bal masqué, au milieu du desordre, disait-on, une admirable courtisane italienne lui avait présenté une boîte de bonbons empoisonnés, comme au temps des Médicis, alors que le poison se glissait jusque dans les gants ou dans les riches dentelles.

Comme il fallait une cause à ce forfait, un mobile à cette mort, on la rattacha naturellement aux menées du parti jacobin. Non, ce parti était assez énergique pour ne point recourir à ces lâches assassinats, à ces perfidies italiennes : il gardait l'échafaud pour les rois, à la face de l'Europe et au grand jour (1).

Le successeur de Léopold fut son fils aîné François II, que nous avons vu régner si longtemps sur la paisible Autriche. Aucune précaution n'avait été prise; on ne s'attendait pas à ce coup rapide de la mort; et lorsque l'impératrice, baignée de larmes, annonça cet événement funeste à son conseil, François II, appelé à la royauté d'Autriche, de Hongrie et de Bohême, faillit rester accablé sous le faix de ces trois sceptres.

Prince de 23 ans (2), timidement élevé en Italie, d'une santé frêle et délicate, il prenait la monarchie autrichienne dans des circonstances périlleuses : il allait avoir à traverser des jours funestes et des événements dont il ne serait pas toujours le maître. Quand la tempête gronde, nul que Dieu ne peut disposer de la destinée. Quoi qu'il en soit, la mort de Léopold suspendit pour quelque temps encore l'exécution du traité militaire avec la Prusse. Si cet événement n'amenait pas un changement dans les intentions, si M. de Kaunitz ne cessait de diriger les grandes affaires, il n'en résulta pas moins un intervalle de douleur et d'effroi, ce qui donna du répit aux mesures militaires en France. Après les funérailles de l'Empereur, François II reprit les négociations au point où les avait laissées son père; les ordres de marche aux troupes autrichiennes furent continués avec toute la jeunesse et la ferveur d'un nouveau règne ; on s'attendait à la guerre, tout en redoutant de prendre l'initiative. La correspondance diplomatique de François II et de Frédéric-Guillaume repose sur la douceur, la justice et l'équité; et le prince de Kaunitz la développe dans ses dépêches : « La cour de Vienne ne veut nullement se départir de ses principes de fermeté et de modération ; elle ne commencera la guerre que si elle y est contrainte par la force. »

On aurait pu dire que la mort servait la révolution française, et que la monarchie s'en allait dans les fêtes et les bals. Tandis que Léopold touchait la tombe, un autre roi, le plus ferme, le plus chevaleresque ennemi des idées de 1789, était atteint d'une balle au milieu de l'ivresse d'un bal masqué (3). Gustave, roi de Suède, avait 42 ans lorsque la révolution française

d'autres encore d'un rang inférieur : toutes s'éclipsèrent immédiatement après sa mort, redoutant l'animadversion publique ou les sévérités du nouveau règne. La comtesse de Wolkenstein était la seule maîtresse déclarée, depuis le séjour de Léopold ; il l'avait même présentée à l'Impératrice, qui, s'élevant à une noble résignation, avait daigné lui dire qu'elle la préférait à toute autre, pourvu qu'elle ne se mêlât point des affaires du gouvernement. Léopold lui avait fait le don magnifique de deux cent mille florins en obligations de la banque. On croit que la mort ne lui laissa pas le temps de pourvoir au sort des autres femmes qu'il avait aimées. On trouva dans son cabinet une collection d'étoffes précieuses, de bagues, d'éventails, et même jusqu'à cent livres de fard superfin. Les traces de ses galanteries étaient si frappantes, que l'Impératrice dit au nouveau roi ces paroles remarquables : « Mon fils, vous avez devant vous deux grands exemples : celui de votre oncle et celui de votre père ; imitez leurs vertus, mais gardez-vous de tomber dans leurs vices. »

(1) L'empereur Léopold mourut le 1er mars 1792. Il eut de Marie-Louise, infante d'Espagne (fille de Charles III), qu'il avait épousée le 16 février 1765, douze archiducs et quatre archiduchesses.

(2) François II (depuis François Ier, empereur d'Autriche) était né à Florence le 12 février 1768 ; il venait d'épouser en secondes noces (19 septembre 1790) Marie-Thérèse-Caroline, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, née le 6 juin 1772. Sa première femme avait été Élisabeth-Louise de Wurtemberg, née le 21 avril 1767, mariée le 6 janvier 1788, morte le 18 février 1790.

(3) *Circonstances de l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, telles qu'elles sont rapportées dans les dépêches françaises :*

« Au retour de la diète que le roi avait convoquée à Gefle, et où tout s'était passé selon ses désirs, il fit donner un bal à la salle d'opéra. Ce bal fut suivi de plusieurs autres. Le dernier jour fut fixé au 15 mars.

« Le roi, suivant sa coutume, dîna ce jour au château de Haga, maison de plaisance située à une lieue de Stockholm, sur la route d'Upsal. A quatre heures du soir, il rentra dans la capitale.

« Depuis longtemps il n'habitait plus le château royal. Il logeait dans un appartement qu'il avait fait arranger dans les bâtiments et au-dessus de l'opéra. Comme son séjour habituel était au château de Haga, chaque fois qu'il venait en ville, c'est dans cet appartement qu'il descendait.

« A deux heures précises, un homme du peuple avait remis à l'un des pages de sa suite un billet fermé d'un pain à cacheter, timbré d'un écusson qu'on reconnut pour être celui de M. de Liliehorn, officier des gardes bleues. Il portait pour adresse : *Au roi.* Il n'y avait pas de jour où le roi ne reçût de ces billets mystérieux. Le page, par un oubli involontaire, le laissa dans sa poche jusqu'à six heures du soir, qu'enfin il fut remis dans les mains de Gustave.

« Depuis quatre heures jusqu'à six, le roi, dans son appartement, s'était entretenu familièrement avec plusieurs seigneurs. Il était encore avec eux quand ce billet lui parvint. L'écriture en était au crayon. Voici ce qu'il contenait : « *Je suis encore de vos*

éclata; l'âge de la force, de l'expérience et de l'énergie. Sa vie avait été une lutte avec les états de Suède, et c'était grâce à l'appui de M. de Vergennes et de Louis XV qu'il avait brisé cette résistance, qui jetait perpétuellement sa patrie dans la discorde. Il se croyait obligé envers la maison de Bourbon au même service, et de là cette offre de se jeter partout au milieu des périls. Ce caractère du moyen âge, ce prince aux sentiments exaltés, était une anomalie au milieu du calme réfléchi des cabinets, et il se formait en Suède, parmi la noblesse mécontente surtout, des projets sinistres de vengeance. Gustave venait de glorifier son nom dans sa célèbre campagne contre les Russes; maintenant il pacifiait le Nord pour se livrer avec plus d'énergie et plus d'ensemble à un système de répression contre la révolution française. Le roi venait de tenir les états, et dans un magnifique hiver à Stockholm, il voulut assister au bal masqué de la cour; malgré tous les avis, il s'y rend; on le prévient du complot, et à peine confondu dans cette multitude de masques qui le pressent et l'entourent, il sent une balle qui l'atteint au côté gauche; il tombe, et l'assassin se mêle à un groupe de masques, avec un air si joyeux qu'il attirait les regards de tous. Cet assassin était Ankarstroëm, capitaine dans les gardes; ses complices étaient des personnages de la plus haute naissance qu'avaient séduits les entraînantes doctrines de libéralisme et les théories parlementaires.

Quoique averti du danger dans un billet anonyme, Gustave, par un excès de témérité, s'obstinant à paraître au bal, n'avait pu échapper à sa destinée. Il survécut douze jours encore à sa blessure, et dans ce triste intervalle il lui échappa cette réflexion lamentable et railleuse, comme un homme qui meurt avant d'accomplir une œuvre: « Je voudrais bien savoir ce que Brissot dira de ma mort. » Ainsi un roi chevaleresque, en touchant à la tombe, tournait sa pensée vers un journaliste déclamateur; le petit-fils du vainqueur de Lutzen voyait son épée se briser par la mort devant quelques phrases de gazetier. Car cet assassinat funeste, qui l'avait produit? qui avait jeté au cœur de ces hommes la pensée de la rébellion et du meurtre? Tous les souverains indiquèrent du doigt la révolution française comme la source et le principe de ces attentats. Semblable au Vieux de la Montagne, elle désignait au poignard les princes qui entraient en lutte avec ses idées. Les assassins de Gustave étaient des nobles sans doute, mais n'étaient-ce pas des nobles qui avaient d'abord conspiré contre la grandeur et la dignité de la couronne de France? N'était-ce pas le marquis de Saint-Huruges, avec le prince Charles de Hesse, qui dirigeait les faubourgs, tandis que le comte de Mirabeau envoyait à la populace ces grandes paroles de tribun? On ne parla plus en Europe que de la puissance mystérieuse des jacobins, des affiliations de leurs clubs en Allemagne, en Angleterre, en Irlande et en Écosse. Les

amis, quoique j'aie des raisons de ne le plus être. N'allez pas au bal ce soir. Il y va de votre vie. »

« Après avoir lu ce peu de mots, le roi sourit et mit le billet dans sa poche.

« Il fut ensuite à l'opéra, et l'entendit tout entier dans sa loge. Le spectacle fini, le roi montra le billet en question au baron d'Essen, son écuyer, en le considérant comme une mauvaise plaisanterie. Le baron d'Essen fut bien éloigné de partager la sécurité de son maître. Il employa tous les moyens, au contraire, pour lui persuader d'éclaircir cette affaire, et de prévenir un danger aussi imminent en se retirant sur-le-champ à Haga. Le roi voulut absolument paraître au bal : « Au moins, sire, répondit le baron, n'y venez que cuirassé. »

« L'infortuné monarque ne voulut se rendre à aucun de ces sages avis. Il considéra l'acte de prudence qu'on lui conseillait comme un acte de pusillanimité. Né confiant et intrépide, il ne voulait ni prévoir, ni craindre un danger personnel. Une foule d'avis semblables l'y avaient rendu à peu près insensible. Probablement était-il persuadé que les mécontents se borneraient à de vaines menaces, et ne feraient consister leur vengeance qu'à le tenir dans une appréhension continuelle du coup que jamais ils n'oseraient frapper.

« Après le souper, le roi descendit dans les corridors des premières loges. Un Français, nommé Delan, vieux caporal dans le régiment de Royal-Suédois à la solde de France, alors retiré à Stockholm, avait obtenu la permission d'établir dans ce corridor un buffet de rafraîchissements. Ce vieillard s'était fait aimer du roi et de toute la cour par sa bonhomie et sa franchise militaire. On s'amusait beaucoup à lui faire parler la langue suédoise, qu'il savait à peine et qu'il estropiait d'une manière très-plaisante. Le roi passa quelques moments à faire causer le brave Delan et à rire de ses réponses. A minuit, il le quitta, et reprenant le bras de M. d'Essen, qui était resté près de lui, il lui dit : « Allons voir maintenant s'ils oseront m'assassiner. »

« La cour était alors en deuil. Le roi portait, suivant la coutume suédoise, une petite veste noire et un manteau de la même couleur. Ce manteau ressemblait parfaitement à celui des abbés de France. Une très-longue écharpe de taffetas noir faisait plusieurs fois le tour de sa taille.

« Il entre par la deuxième coulisse du théâtre (côté de la reine). Le bal était commencé. Quoique masqué, il était très-reconnaissable par les ordres dont il était décoré, par sa démarche vive et précipitée, et le nombre des personnes qui l'environnaient. Il y avait quelque temps que le bal était ouvert. Je m'y trouvais comme les autres, et j'avais même fait attention à un groupe de masques qui s'était formé dans le fond du théâtre.

« Aussitôt que le roi parut, le mot : *Voilà le roi!* se répète en murmure sur tous les points de l'assemblée. Une foule, venant du fond de la salle, vint se précipiter sur son passage, et le groupe qui s'était formé dans le point opposé vint croiser cette foule. De ce choc, probablement calculé, résulte un instant de désordre. Le roi se trouve environné. On entend un coup de pistolet, dont l'explosion est presque étouffée. A l'instant le roi tombe dans les bras de M. d'Essen, qui n'avait pas cessé de l'accompagner, et s'écrie : « Je viens d'être blessé par un grand masque noir. »

« Aussitôt, le blessé avait repris connaissance. Ses premiers soins furent de faire appeler auprès de lui tous les ministres étrangers. Il en vint quatre : le chevalier de Corral, ambassadeur d'Espagne; le comte Ludolph, de Vienne; le comte de Stakelberg, de Russie, et le vicomte de Potocky, de Pologne. Il les entretint de diverses choses, et laissa entre autres échapper cette réflexion : « Je voudrais bien savoir ce que Brissot, à son assemblée, dira de ma mort. »

royautés durent se préparer à une lutte ouverte, violente; elles étaient en cause.

En ce moment, il ne fut plus possible d'éviter la guerre: les affaires de France prenaient une telle gravité, l'insulte devenait si profonde, que l'Europe devait enfin relever le gant. Il s'était passé dans le conseil du roi Louis XVI et à l'assemblée législative des événements d'une nature bien sérieuse, et qui ne permettaient pas les négociations avec un pouvoir si étrange. Les ménagements gardés par le parti constitutionnel vis-à-vis de l'Europe, ses mesures contre les jacobins, son idée surtout de faire régler les affaires de France dans un congrès européen, avaient soulevé contre eux toutes les passions populaires alors si pleines de feu. Le ministre, M. de Lessart, considéré par la presse et les clubs comme l'expression des constitutionnels à l'extérieur, et d'un système de concession, fut violemment attaqué par le comité diplomatique, sans espoir de résister à la majorité. Déjà M. de Narbonne, homme si léger, si vaniteux, caractère à la manière de M. de La Fayette, sorte d'eunuque pour le bien comme pour le mal, disparaissait du ministère sans laisser trace, et une accusation violente pesait sur lui à la suite de la mollesse de ses préparatifs de guerre. Sa chute ne put satisfaire le comité : il lui fallait le sacrifice du ministre dirigeant à l'extérieur, et toute sa colère tomba sur M. de Lessart, qui fut dénoncé violemment, comme étant plutôt le ministre de l'empereur Léopold que celui de la nation française. Dans une séance tumultueuse, le député Brissot, le brouillon que l'Europe signale, et qui frappe la dernière pensée de Gustave de Suède, Brissot lance une philippique dans le goût du temps contre M. de Lessart et la politique du roi. C'est un parti pris : le comité diplomatique veut s'emparer des affaires, et ne plus avoir d'intermédiaire dans ses rapports avec les souverains, pour les insulter à son aise. Louis XVI, déjà tant gêné dans son action au dehors, doit désormais obéir à une impulsion de violence et de guerre. Plus de ménagements pour les vieilles alliances préparées par Richelieu et Louis XIV; on va dénoncer les rois, appeler les peuples à la liberté et à l'égalité; l'assemblée vient de voter la mise en accusation de M. de Lessart, afin d'en finir avec la pensée de toute transaction. Le système nouveau doit être la guerre, et à côté de la guerre, la révolte : qu'attendre de toutes ces têtes exaltées, de tous ces esprits incohérents qui provoquent de terribles réactions? Et remarquons bien que la partie énergique des jacobins n'est pas encore aux affaires, car celle-ci préservera le pays de l'invasion et de la dislocation par son système d'unité et de salut public. Avant d'arriver à cette force de gouvernement, il faut passer à travers les rhéteurs de la Gironde, et subir la politique de Bernardin de Saint-Pierre et de Rousseau!

CHAPITRE VII.

LES ÉMIGRÉS. FORCES MILITAIRES DES PUISSANCES ET DE LA FRANCE DANS LA GUERRE.

Les bords du Rhin. — Les gentilshommes sous le prince de Condé. — Formation de leur armée. — Distinction et grâce de leurs manières. — Influence de leur caractère. — Les légions. — Cavalerie. — Artillerie. — Armée de la révolution. — Avancement. — Généraux patriotes presque tous nobles. — Officiers. — Sous-officiers. — Soldats. — Vieilles troupes. — Nouvelles levées. — Marine. — Armée européenne en ligne. — Les Prussiens. — Les Autrichiens. — Allemands. — Caractère des soldats et des généraux.

1791—1792.

Au moment où une guerre de vingt-trois années va commencer pour l'Europe, avec l'acharnement des invasions primitives, il paraît indispensable d'examiner avec la plus grande impartialité les éléments qui vont désormais se heurter dans ce conflit. L'assemblée législative prépare la guerre sans réflexion, sans intelligence des forces et des chances de victoire; elle va jeter les nations les unes sur les autres, sans s'inquiéter si tout est prêt, et si par des attaques inopportunes un peuple ne court pas à sa décadence et à sa ruine. Sous l'ancienne monarchie, lorsque la France se dessinait pour la guerre, le cabinet passait de longues veilles à examiner les alliances, à préparer des auxiliaires, à ménager et à combiner les forces; aussi presque tous les conflits produisaient des résultats positifs dans la balance des intérêts européens; les provinces acquises par la conquête nous restaient en vertu des traités : aujourd'hui l'Artois, la Flandre, demain l'Alsace et la Lorraine. Dans la guerre de la révolution, tout déborde comme un torrent; elle commence par un coup de tête, elle s'accomplit par des conquêtes inouïes, et se termine par l'amoindrissement de la France et la perte de sa prépondérance diplomatique.

Dans les deux années 1790-91, la France avait assisté au plus curieux spectacle; l'armée avait subi l'épreuve la plus singulière : on avait vu presque tout le parti gentilhomme quitter ses rangs et courir au delà du Rhin. Ce n'étaient pas des cœurs sans courage, des esprits sans dignité; certes, nul ne pouvait égaler pour les coups d'épée les gentilshommes français; la grâce des manières était là avec l'âme haute et le sentiment de l'honneur exalté; quand on voulait dire quelque chose de grand, la langue n'avait pour l'exprimer que le mot *noble;* quand on donnait une parole sacrée, c'était parole *de gentilhomme.* La

noblesse avait créé la partie élevée du caractère national; or, les habitudes, les souvenirs de l'histoire avaient entraîné les gentilshommes outre Rhin; là où n'étaient plus la cocarde blanche et l'étendard fleurdelisé, là n'était plus la France, et cet amour du drapeau, cet empire d'un souvenir s'explique pour nous qui avons vu le magique effet que produisait l'aigle sur d'autres vieux soldats! La noblesse était donc allée à Coblentz, à Worms, tout naturellement, parce que le vieil étendard de France était levé là et ombrageait la tête de Condé couronnée des lauriers de trois générations! Et qui ne sent quelque admiration pour ce culte héréditaire? Comme au temps des châtelaines, on envoyait des quenouilles aux nobles qui n'allaient pas aux devoirs et aux perils d'une nouvelle croisade; on fuyait la France révolutionnaire, comme on quitte un salon de mauvaise compagnie. Il n'y avait que quelques gentilshommes qui se compromettaient aux Porcherons.

Dans cette émigration d'outre-Rhin, il s'était formé plusieurs opinions et des nuances saisissables : les plus ardents avaient émigré dès la première assemblée des états généraux, c'étaient les purs; d'autres s'étaient évadés à la suite des révoltes des régiments, des actes des municipalités et des séditions populaires grondant autour de leurs châteaux; car il y avait en France une conjuration de barbares contre le passé. Les titres qui servaient à l'illustration des races, et qui forment aujourd'hui comme autant d'escarboucles brillantes dans le trésor historique, étaient livrés aux flammes. Les nouveaux envahisseurs avaient horreur de ces créneaux vieillis, de ces tours qui tremblent au vent, où tous nous allons rêver sur les temps qui ont fui; ils déchiraient les blasons, magnifique certificat de civisme à travers les âges; sous prétexte de détruire la féodalité (1) (ce grand système qui avait organisé la France), on frappait les rentes foncières, les cens, les lods, tout ce qui constituait alors les rapports du propriétaire et du fermier; on incendiait les tourelles, les châteaux, les chapelles où les images des ancêtres reposaient depuis des siècles, et les vieux féodaux ne pouvaient plus brandir leur glaive dans les longues galeries. Comme au temps des révoltes au moyen âge, les serfs et les pastourels avaient souillé la demeure des châtelains. La plupart des gentilshommes avaient donc fui au delà du Rhin; tous braves et dignes militaires, ils s'organisaient en régiments, en légions de cavalerie surtout : il y avait peu d'infanterie parmi ces nobles. Ainsi qu'au règne de François I[er], on recourait aux reîtres et aux lansquenets; le cheval était le digne compagnon des gentilshommes; tous gardèrent leur brillant costume écarlate ou bleu de roi, avec les brandebourgs, les aiguillettes du régiment des gardes ou des chevau-légers, et cette poudre qui se conserva comme tradition par les débris glorieux des troupes républicaines.

Ces légions d'émigrés s'étaient organisées avec une ardeur merveilleuse sous l'épée du prince de Condé et des maréchaux de Broglie (2) et de Castries (3), que d'un commun accord la noblesse française avait designés pour ses chefs. On comptait plus de sept mille gentilshommes, tous glorieux et fiers de ne point subir la cocarde et le drapeau proclamé national. Ces rassemblements, accueillis d'abord par l'Europe, furent ensuite surveillés par elle avec inquiétude, à mesure que la révolution française s'en plaignait hautement; quelle destinée les attendait! Quand Léopold voulut éviter la guerre, il ordonna la dispersion des émigrés aux Pays-Bas et dans les électorats de l'Empire, ne montrant pour eux que de la mefiance; il leur enleva leurs canons, et cacha leur drapeau fleurdelisé, si beau pourtant! de manière que tous ces nobles hommes, ne pouvant comprendre cette politique méticuleuse, maudissaient les tempéraments des cabinets, et demandaient au ciel une occasion de montrer leur bravoure héréditaire.

Le caractère brillant de cette noblesse, l'évidente supériorité de ses manières blessaient d'ailleurs un peu le flegme des gentilshommes allemands : si quelques vieux châteaux des bords du Rhin s'ouvrirent pour une noble hospitalité, si les antiques burgraves et les margraves offrirent généreusement leur table et un asile aux enfants des chevaliers de Philippe-Auguste, la majorité de la noblesse et toute la bourgeoisie accueillirent les émigrés froidement. On les supporta tant qu'ils eurent des ressources, tant qu'ils dépensèrent leur or avec cette prodigalité inhérente aux habitudes de la noblesse; mais quand les ressources furent taries, quand il fallut pourvoir à tout et mendier les subsides, alors les émigrés devinrent à charge: on les traita comme des embarras. Gentilshommes, ils avaient espéré l'appui des gentilshommes, de cette grande famille de noblesse dont les membres sont unis par la conformité des couleurs et du blason; ils ne trouvèrent rien de semblable.

Et pourtant ils formaient une belle armée, pleine de courage et d'ardeur! L'artillerie même était parfaitement servie par les canonniers nobles, et à la fin, on forma des régiments d'infanterie de gentilshom-

(1) Ce furent surtout les décrets de la législative qui supprimèrent ce qu'on appelait alors les vestiges de la féodalité.

(2) Voyez, sur le maréchal de Broglie, mon livre de *Louis XV*. Il avait alors soixante et quatorze ans.

(3) Gabriel de La Croix, maréchal de Castries, né le 25 février 1727, fut successivement lieutenant au régiment du Roi en 1743, brigadier en 1748, puis maréchal de camp, lieutenant général en 1758, et créé maréchal de France en 1783. Il avait quitté la France dès le commencement de la révolution.

mes, tant on avait envie d'en venir aux mains. Pleins d'illusions et d'un peu d'orgueil de leurs souvenirs, ils espéraient qu'une marche rapide et bien conduite leur ouvrirait les portes de Paris, et alors que de projets pour leurs familles, leurs droits, et leur ressentiment! leur cœur était tout gros des injures qu'on leur avait faites; les émigrés ne comprenaient ni les ménagements des cours, ni les négociations de Monsieur (1), ni les voyages du comte d'Artois; une seule chose les préoccupait, tirer l'épée et donner le signal d'une marche en avant. Voilà pourquoi ils s'étaient tant épris de Gustave III, le roi de Suède, et de Cathérine II, l'impératrice. Quand des hommes aventureux rencontrent des caractères qui correspondent à leurs sentiments, à leurs émotions, ils accourent pour les saluer comme une espérance et une consolation; ils ne répugnent qu'aux âmes froides. Un gonflement d'artères, un feu de gloire sur un noble front, un battement de cœur, un serrement de mains les payent de toutes les disgrâces de la fortune.

Les gentilshommes formaient la grande majorité des officiers de l'armée de France, infanterie, cavalerie, artillerie; quand donc ils quittèrent les rangs par la noble folie de l'émigration, il se fit un vide immense, et les régiments de l'armée furent véritablement désorganisés. Puis, plusieurs corps avaient chassé eux-mêmes leurs officiers, comme cela se fait en temps de révolution où tout frein importune. Dans cette fermentation des têtes, la discipline était foulée aux pieds; les journalistes, les assemblées félicitaient même l'insurrection militaire, et la fête pour célébrer le retour des soldats de Châteauvieux (2), indique à quel point de délire et d'anarchie on était arrivé. Mais telle était pourtant la bonne organisation des troupes en France depuis Louis XV, que les vieux régiments résistèrent à toutes les atteintes. Depuis trente ans, toute la préoccupation des ministres de la guerre avait été de former un bon corps de sous-officiers dans toutes les armes; on avait augmenté la solde, donné une haute paye par chaque chevron; enfin on avait créé des compagnies de vétérans sous-officiers, qui prenaient place ensuite aux Invalides, avec des grades et une bonne retraite. L'intention du gouvernement était de faire un véritable état du grade de sous-officier, comme cela existait en Prusse et en Angleterre.

La révolution ayant effacé les distinctions de rang, la plupart des sous-officiers prenaient la place des officiers émigrés et s'acquittaient parfaitement de leur devoir. La guerre d'Amérique avait retrempé la force militaire des régiments qui comptaient beaucoup de vieux soldats très-aptes à faire campagne, si la guerre recommençait. Flandre, Champagne, Bourgogne, Royal-Cravate, et soixante-deux autres régiments, formaient la véritable force de l'armée (3); on parlait bien des volontaires, des gardes nationales, mais cela était bon pour les articles de journaux et le parlage de tribune; les capitaines d'un ordre supérieur savent bien qu'il n'y a de force réelle que dans les régiments réguliers; le reste est quelquefois un embarras, un luxe de misère, une vermine répandue sur l'uniforme; et la convention, en créant ses formidables demi-brigades, comprit bien la nécessité d'épurer et de discipliner les volontaires.

L'émigration n'avait pourtant pas enlevé tous les officiers nobles des régiments de ligne. Si dans l'assemblée nationale il se trouvait une minorité de gentilshommes très-attachés aux idées constitutionnelles, espérant peut-être même une révolution de 1688, cette même division se renouvelait également dans l'armée, et les premiers généraux appartenaient tous à d'antiques races: le marquis de La Fayette sortait des Mothé, qui avaient eu des maréchaux, des gouverneurs de provinces, et lui-même n'avait-il pas espéré

(1) Monsieur venait d'être déclaré, le 16 janvier 1792, déchu de son droit à la régence; il avait écrit au roi Louis XVI publiquement et confidentiellement.

Lettre de monsieur à Louis XVI, de Coblentz, 3 décembre 1791

« Sire, mon frère et seigneur,

« Le comte de Vergennes m'a remis, de la part de Votre Majesté, une lettre dont l'adresse, malgré mes noms de baptême qui s'y trouvent, est si peu la mienne, que j'ai pensé la lui rendre sans l'ouvrir. Cependant, sur son assertion positive qu'elle était pour moi, je l'ai ouverte, et le nom de frère, que j'y ai trouvé, ne m'ayant plus laissé de doute, je l'ai lue avec le respect que je dois à l'écriture et au seing de Votre Majesté. L'ordre qu'elle contient, de me rendre auprès de la personne de Votre Majesté, n'est pas l'expression libre de sa volonté, et mon honneur, mon devoir, ma tendresse même me défendent également d'y obéir. Si Votre Majesté veut connaître tous ces motifs plus en détail, je la supplie de se rappeler ma lettre du 10 septembre dernier. Je la supplie aussi de recevoir avec bonté l'hommage des sentiments aussi tendres que respectueux avec lesquels je suis, sire, etc. »

Lettre de la main de Monsieur à Louis XVI, souscrite par le comte d'Artois.

« Je vous ai écrit, mais c'étoit par la poste, et je n'ai rien pu dire. Nous sommes ici deux qui n'en font qu'un; mêmes sentiments, mêmes principes, même ardeur pour vous servir. Nous gardons le silence, mais c'est qu'en le rompant trop tôt, nous vous compromettrions; nous parlerons dès que nous serons sûrs de l'appui général, et ce moment est proche. Si l'on nous parle de la part de ces gens-là, nous n'écouterons rien; si c'est de la vôtre, nous écouterons, mais nous irons droit notre chemin; ainsi, si l'on veut que vous nous fassiez dire quelque chose, ne vous gênez pas, soyez tranquille sur votre sûreté: nous n'existons que pour vous servir, nous y travaillons avec ardeur, et tout va bien. Nos ennemis mêmes ont trop d'intérêt à votre conservation pour commettre un crime inutile, et qui achèverait de les perdre. Adieu. »

(2) Il existe encore des gravures sur les fêtes qui furent données à Paris pour célébrer cette insurrection soldatesque de Châteauvieux.

(3) Voyez l'Annuaire militaire de France, 1791-1792.

le titre de connétable? MM. de Biron, de Luckner (1), de Rochambeau (2), Custine (3), Beauharnais (4) et Kellermann (5) lui-même n'étaient-ils pas tous officiers titrés de l'ancien régime? Dumouriez (6), né de race parlementaire, avait le grade de maréchal de camp avant la révolution française. Ainsi, dans cet esprit d'insubordination et d'indiscipline, dans cet avancement de grade des sous-officiers devenus officiers, l'armée de ligne, la force des batailles, restait à peu près sur le même pied que pendant l'ancien régime, à ce point qu'on avait pu réunir 110 à 120,000 hommes sur les frontières du nord; véritable moyen de résistance à l'invasion, cadre dans lequel devaient se mouvoir tous les efforts d'une défense territoriale. Les volontaires devaient être les soldats de la sédition et de la peur, deux choses qui vont ensemble merveilleusement; les cris de trahison et de *sauve qui peut* se font entendre toujours dans les régiments qu'improvisent les passions politiques : ils sont criards et poltrons. Il faut du temps pour former une bonne armée, et les volontaires de 1792 ne devinrent des soldats que sous la convention.

Lorsque la révolution fatale éclata, Louis XVI pouvait présenter à l'Europe une magnifique flotte et une armée considérable parfaitement recrutées. Les états du ministère de la marine portaient à quatre-vingt-un vaisseaux de ligne, soixante-sept frégates et cinquante-sept autres bâtiments de guerre, les forces qu'on pouvait mettre en mer sous les meilleurs officiers; force capable de fortement lutter contre la marine anglaise. Ce fut donc une grande joie pour le gouvernement britannique que le jour où s'opéra par l'émeute la désorganisation de ce bel état de bataille navale, résultat des nobles veilles de Louis XVI. Cette désorganisation arrivait par un mouvement naturel des idées d'insubordination et de révolte que des insensés répandaient partout; l'assemblée nationale avait glorifié, encouragé toutes les résistances à l'ordre et à la discipline.

En Angleterre, ce pays si libre pour la politique, il y a des cours martiales qui jugent les matelots dans les vingt-quatre heures, et les pendent aux vergues pour exemple. Il y avait bien loin de là aux flatteuses paroles qu'adressaient les clubs, les assemblées de France aux matelots de Brest, de Toulon, insurgés contre les officiers (ci-devant nobles). C'est cruel et puéril à voir que ces lâches flatteries que les meneurs des assemblées adressaient à ces hommes qu'il fallait châtier exemplairement! s'ils chassent ou tuent leurs officiers, ils ont bien mérité de la patrie. Que ne brûlent-ils la flotte, parce qu'elle a été souillée par le drapeau blanc, dans la glorieuse campagne du bailli de Suffren? Quelle joie dut éprouver l'Angleterre à l'aspect de cet ébranlement de l'édifice si péniblement élevé par Louis XVI, le roi qui déjà luttait fièrement avec elle! La vieille rivalité des officiers bleus et rouges se réveilla puissante; les bleus prirent le commandement; mais habitués à la conduite des navires marchands, des corsaires et des petits vaisseaux du combat, seraient-ils aptes désormais aux grandes batailles, comme les d'Estaing, les Lamothe-Piquet, les Suffren? La marine demande de si grandes études et une spécialité si profonde! alors disparaissaient les gardes du pavillon, les gardes marines, les officiers rouges, les chevaliers de Malte, tout ce qui avait fait l'honneur de la marine de France pendant la vieille monarchie.

La joie de l'Angleterre dut être bien plus grande encore quand elle vit les colonies en feu. La marine repose sur les établissements d'outre-mer qui sont ses stations et des lieux d'abri aux temps des guerres. Ces hommes d'assemblées, gâtés par l'*Histoire des Deux Indes* de l'abbé Raynal et les sentimentalités naïves de Bernardin de Saint-Pierre, avaient jeté la désolation et la mort dans le système colonial! Ils parlaient d'égalité, là où le travail n'existe que par le despotisme, et l'ordre que par la dictature; ils voulaient des élections sous le ciel brûlant du tropique où tout est feu! Ils abolissaient les castes, là où il y a des haines de couleur invétérées. Un orateur n'avait-il pas dit : « Périssent nos colonies plutôt qu'un seul principe! » Un autre s'était écrié, dans une épouvantable catastrophe : « Ce sang est-il donc si pur qu'on ne puisse en verser une goutte! » Les hommes qui disent cela ne sont pas méchants; mais gâtés par leurs études, ils ont nourri leur enfance d'ouvrages de philosophes qui ont matérialisé leurs idées et exalté leurs passions : les principes de souveraineté du peuple, de liberté et d'éga-

(1) Nicolas, baron de Luckner, né à Campen (Bavière) en 1722, d'une famille noble, mais pauvre, entra très-jeune au service de Prusse et devint colonel de hussards et commandant d'un corps de troupes légères sous le grand Frédéric, dans la guerre de sept ans. Après cette campagne, il quitta la Prusse pour la France, où on lui accorda le grade de lieutenant général. Au mois de décembre 1791, il reçut le bâton de maréchal.

(2) Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau, né le 1er juillet 1725, à Vendôme, dont son père était gouverneur et lieutenant des maréchaux de France, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; mais la mort de son frère aîné lui ouvrit une autre carrière, et il entra, le 24 mai 1742, cornette dans le régiment de Saint-Simon, et parvint, de grade en grade, à celui de lieutenant général (1er mars 1780). Le roi, sur la présentation de l'assemblée nationale, le créa maréchal de France, le 28 décembre 1791.

(3) Adam-Philippe, comte de Custine, né à Metz en 1740, soldat dès l'enfance, fut sous-lieutenant à l'âge de sept ans.

(4) Alexandre, vicomte de Beauharnais, né à la Martinique en 1760, fut d'abord major en second d'un régiment d'infanterie, et épousa Mlle Tascher de la Pagerie, d'une bonne famille de cette île; en 1789, il fut nommé député de la noblesse du bailliage de Blois aux états généraux, et en 1791 il était président de l'assemblée nationale.

(5) François-Christophe Kellermann, né à Strasbourg le 30 mai 1735, entra en 1752, comme cadet dans les hussards de Lowendahl; maréchal de camp en 1788, il fut créé, en 1790, commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

(6) Dumouriez était déjà maréchal de camp comme Kellermann en 1788.

lite fermentent, et le char de la révolution marche avec un bruit terrible. Nos stations, nos colonies, que vont-elles devenir? Ce n'est pas assez de la révolte de la flotte, il faut encore les assemblées haineuses des hommes de couleur, race bâtarde, méchante parce qu'elle veut faire oublier son origine et venger sa peau, ses traits épâtés à côté de la resplendissante blancheur de la créole, frêle comme la fleur du tropique. Au cas d'une guerre générale et maritime, la lutte avec l'Angleterre est impossible : qui manicra avec une haute intelligence ces quatre-vingt-un vaisseaux restés dans nos ports? Nous aurons des capitaines capables; mais les amiraux, les chefs d'escadre, qui nous les donnera? et il en faut pour conduire les grandes flottes. De cette destruction de l'admirable corps des officiers rouges vient la ruine de la marine française. La révolution n'aura plus un seul succès de bataille rangée: au bout de cinq ans ces quatre-vingt-un vaisseaux seront réduits à cinquante-deux, et les derniers débris de la grande marine de Louis XV disparaîtront au combat d'Aboukir.

Dans l'armée de terre les vides se sont remplis plus aisément : s'il y a eu de vastes trouées produites par l'émigration des officiers ou par leur expulsion des corps, on y pourvoit par l'avancement des sous-officiers; sauf dans les corps spéciaux, l'instruction va vite en France; le sous-officier est très-capable de porter l'épaulette, et un sous-lieutenant s'enseigne à devenir général : ces prodiges étaient inhérents à notre infanterie, qui se couvrit de gloire dans la guerre d'Amérique. Ensuite, de l'aveu de tous les tacticiens de l'Europe, notre cavalerie en 1789 était supérieure même à celle des Autrichiens; il y avait des régiments de cuirassiers et de carabiniers admirables pour les charges qui enfoncent les carrés; les écoles de génie et d'artillerie pouvaient fournir les instructeurs, vieux sous-officiers qui possédaient la pratique au plus haut point. Les seules troupes véritablement mauvaises étaient les volontaires, divisés eux-mêmes en plusieurs catégories : 1° quelques bataillons s'étaient formés spontanément par ce désir et cette noble ardeur de guerre qui animent la génération jeune et pleine d'espérance; ceux-ci, conduits par des sous-officiers élus pour chefs, ressemblaient à ces régiments de milice levés sous Louis XV, et qui s'illustrèrent à Fontenoy; 2° les passions politiques avaient enfanté d'autres bataillons de volontaires, dont le but n'était pas seulement la guerre, mais la révolution : chaque pouvoir a ses gardes du corps, et les rois ne sont pas les seuls à avoir des compagnies d'élite autour de leur personne : les gardes du corps de la révolution furent les bataillons de sans-culottes, triste embarras pour la guerre active et régulière, car ils apportaient le désordre et la confusion au milieu des rangs fermes et solennellement militaires de la troupe de ligne. Les cris de trahison et de *sauve qui peut* partirent de là.

On avait aussi la garde nationale qui, mollement organisée durant la révolution française, n'eut qu'un rôle de faiblesse et de terreur inouïe. Depuis sa formation en 1789, jusqu'à l'époque des massacres de septembre, quelles violences avait-elle jamais empêchées? Soixante mille hommes, l'arme au bras, assistèrent à tous les excès; et à peine firent-ils une seule démonstration. Ils avaient le choix de leurs officiers, et cependant, après M. de La Fayette, ils subirent le brasseur Santerre (1); la garde nationale, force de surveillance et de police au temps ordinaire, n'est jamais qu'un faible obstacle aux idées de révolution sociale; puissante et conservatrice avec un pouvoir bourgeois, elle demeure désarmée quand la souveraineté du peuple gronde. A toutes les époques la bourgeoisie est placée entre deux sentiments qui dominent et partagent ses émotions : la jalousie des classes supérieures et la peur des classes inférieures; et la garde nationale, c'est la bourgeoisie.

Pour organiser cette armée active et la jeter aux frontières, il fallait des finances parfaitement établies, et cette partie du service était déplorablement conduite. L'assemblée nationale avait eu recours d'abord aux dons volontaires; on avait porté sur les autels de la patrie des boucles de diamants, des couverts d'argent, pour le service des armées (2). Ces petites comédies de dévouement et de sacrifices ne produisent jamais de notables résultats; ils ne remplacent ni la puissance de l'emprunt, ni la régularité de l'impôt qui se perçoit à jour fixe et sur des matières déterminées. Les mesures régulières, prises par l'assemblée nationale, furent : la vente des biens du clergé, dont la masse était considérable; l'impôt foncier sur toutes les propriétés, sans distinction d'origine; le séquestre sur les biens des émigrés; enfin les assignats qu'on pouvait multiplier indéfiniment, pourvu qu'on parvînt à y rattacher la confiance en leur donnant une garantie! Les biens du clergé formaient sans doute une masse immense de domaines, évalués à 1,800 millions de livres, valeur réelle; mais dans l'état d'agitation des esprits, avec les scrupules qu'on avait fait naître parmi les esprits consciencieux, il était fort difficile d'en accomplir l'aliénation tout d'un coup et d'en trouver un prix raisonnable; les ventes effectuées jusqu'alors l'avaient été au denier 14, terme

(1) Santerre, dès la formation de la garde nationale, avait été nommé commandant du bataillon du faubourg Saint-Antoine. Ce ne fut qu'après le 10 août qu'il en eut le commandement en chef.

(2) Il y a une grande ostentation de présents patriotiques dans les premières séances de la constituante et de la législative. Chacun donnait quelque chose : ses titres, son blason, ses boucles de souliers et ses bagues.

commun, tandis qu'en temps ordinaire on ne donnait que le denier 32; ensuite, comme il fallait un gage aux assignats, on ne devait pas vendre trop de biens chargés de cette hypothèque nationale.

L'impôt général et commun n'était rien moins qu'organisé, et le roi avait déjà lancé bien des proclamations pour le faire rentrer au trésor; on manquait d'habitude dans la perception comme de régularité dans le payement. Le séquestre sur les biens des émigrés ne touchait encore qu'aux revenus, et il ne restait donc en définitive comme ressource extraordinaire que les assignats, moyen fort commode, car il suffisait d'un ordre de la trésorerie pour en créer des masses et les jeter dans la circulation; le difficile était de les maintenir au pair, et pour cela les gages devaient être agrandis par la confiscation des biens d'émigrés, mesure indispensable. On n'avait pour appuyer les assignats que deux moyens : la confiance et la contrainte; la confiance vient rarement aux idées de révolution et de désordre; la contrainte est un bon instrument tant qu'on a peur, et pour cela il faut être cruel; autrement le cours forcé n'est plus qu'une parole vaine, tout se met au niveau, l'intérêt se moque du maximum qui ne produit plus que la famine.

On marchait donc par la force des choses vers les moyens extraordinaires, et à une guerre universelle d'autant plus inévitable, que la nation livrée aux partis ne pouvait plus compter sur aucune de ses vieilles alliances. Le premier danger d'une révolution qui se place en dehors du droit européen, c'est de ne pouvoir invoquer l'appui d'aucun cabinet; comme elle menace tout ce qui existe dans la plénitude de son droit, elle trouve partout hostilité. La France appelait bien les peuples à son aide, elle leur tendait les mains au nom de la liberté; mais ces moyens de désespoir n'ont rien de régulier ni d'immédiatement profitable : avant tout, il faut avoir pour soi le gouvernement et les armées, le reste est bon tout au plus pour les refrains patriotiques. Or, dans la position nouvelle où s'était placée la France, une coalition paraissait imminente, et la révolution devait triompher ou être exterminée : pour elle il n'y avait pas de milieu; car nul ne nous servirait d'auxiliaire. Le pacte de famille était brisé, l'Espagne et Naples prenaient les armes; non-seulement l'alliance de 1756 avec l'Autriche était violemment déchirée, mais la guerre allait éclater; nous étions au plus mal avec la Prusse, la Hollande, la Saxe; et l'Angleterre suivait avec délices l'anéantissement de notre influence et de notre diplomatie; elle battait des mains en voyant décroître et disparaître notre système colonial; nous ne pouvions compter sur elle pour nous aider contre l'Europe. Je ne crois pas que l'histoire ait jamais présenté un autre exemple d'une crise sociale aussi terrible, d'un isolement aussi complet : un peuple contre tous, un principe contre tous les principes! cela se prolongea longtemps et dure même encore. C'était comme la longue lutte des Titans : il fallait faire crouler les montagnes pour étouffer les géants.

En jetant les yeux sur les forces que l'Europe pouvait opposer à la révolution, on les aperçoit formidables. Tout le XVIIIe siècle s'était passé comme à un grand exercice de l'état militaire, dont la guerre de sept ans n'était qu'un épisode; et dans cette habitude des batailles s'étaient naturellement formés des chefs expérimentés, de vieux soldats et de bons régiments. On mettait en première ligne les Prussiens, si distingués pour leur froide bravoure et leur discipline, depuis le grand Frédéric; roides de tenue, ils manœuvraient avec une exactitude et une précision mécanique; leurs bataillons ressemblaient à des corps solides qu'une machine fait mouvoir; il n'était question au XVIIIe siècle que de la méthode, de l'organisation et de la force de l'armée prussienne (1). On confondait sous la dénomination d'Autrichiens des troupes d'une origine et d'une nature bien différentes, réunies sous la main des généraux de l'Empereur : qu'avaient de commun, par exemple, le Bohémien et le Hongrois, le Tyrolien et le Croate? L'armée autrichienne, au reste, fort belle de cavalerie et de tirailleurs surtout, aussi bien disciplinée que les Prussiens, avec des officiers peut-être moins aptes et moins instruits, offrait un corps de bataille formidable par ses grenadiers hongrois et ses artilleurs bohémiens.

Les relevés militaires de la Prusse et de l'Autriche, pour 1790, portent l'armée prussienne disponible à 135,000 hommes, et l'armée autrichienne à 205,000, exercés d'après les plus sûres théories. Les Russes, qui n'avaient pas encore paru dans l'occident de l'Europe, avaient acquis une immense renommée dans leur dernière guerre contre la Porte et sous la conduite de Suwarow; on disait merveille de leur énergie dans les combats. C'était une armée toute nouvelle qu'il fallait combattre, et l'Europe était, pour ainsi dire, à leur égard, comme l'empire romain vis-à-vis des nuées de Germains et de Suèves lorsqu'ils franchirent son territoire sacré. Les armées prussiennes, autrichiennes et allemandes, qui devaient immédiatement entrer en ligne, organisées pour la méthode et la discipline avec un art parfait, manquaient de ce qu'on appelle l'*élan* en terme de guerre; elles étaient toutes asservies à certaines règles dont elles n'osaient se départir. Généraux, officiers et soldats vivaient de la tactique de Frédéric, merveilleuse et puissante force, mais qui avait vieilli.

Du sein de cette révolution effervescente, désordonnée, ne présentant à son origine que des bandes hâtivement organisées, il s'élèverait sans doute des généraux aventureux qui, délaissant les antiques mé-

(1) Le comte de Saint-Germain l'avait mise à la mode en France

thodes, trouveraient un art militaire tout nouveau, capable de dérouter la vieille tactique. Chaque siècle a ses hommes, chaque art ses innovations. Cette discipline, cette régularité méthodique qui, dans l'origine, était une puissance de commandement et de victoire, pouvait devenir ensuite un embarras, dès qu'il s'élèverait une tête assez hardie pour déranger tous les pions de l'échiquier et brouiller toutes les combinaisons réfléchies.

Pour faire mouvoir ces forces, il fallait un bon système de finances, des ressources vastes, fécondes; et l'Europe, comme la France, était un peu dans la pénurie : ses armées, qui n'avaient point encore les subsides de l'Angleterre (1) pour les seconder, étaient obligées de se suffire à elles-mêmes avec les revenus habituels de chaque trésor. Nul pays n'était plus riche que l'Autriche avec ses plantureuses terres; mais chacune de ses provinces avait des privilèges, et ne payait que difficilement les contributions que nécessitait la guerre. Sans système parfaitement régulier pour les finances, il était difficile à l'Empereur de demander autre chose à la Hongrie que le déploiement de ses forces militaires; la Bohême était dure à l'impôt, et les États héréditaires seuls étaient soumis à une organisation financière avec quelque régularité; encore la maison d'Autriche, si paternelle, avait le cœur froissé quand elle imposait trop ses vassaux pour une guerre en dehors des intérêts du territoire. Joseph II, pour aider ses projets de la Turquie, avait introduit un papier-monnaie qu'il fallait maintenir dans sa valeur intrinsèque; hypothéqué sur les revenus, on devait se garder d'en exagérer l'émission (2), si l'on ne voulait pas le déprécier, car il n'avait jamais eu qu'un cours volontaire. En faisant de la guerre une lutte pour l'Empire, l'Autriche aurait un peu plus de richesses financières; la diète voterait des subsides de guerre sur toute l'Allemagne, et là il y avait des ressources considérables pour une grande croisade contre la révolution française.

Les rois de Prusse, depuis la création de leur couronne, presque toujours fort économes, avaient constamment thésaurisé; l'impôt levé chaque année, après les indispensables dépenses, allait grossir le trésor personnel du roi en écus et en florins. Le fondateur de la monarchie avait laissé à son fils 30 millions d'écus, et Frédéric le Grand lui-même, malgré ses guerres incessantes, légua en mourant un trésor aussi bien garni, avec recommandation de le ménager avec intelligence. Toutes les fois que la monarchie armait, on était obligé de toucher à l'arche sainte; les rois de Prusse n'y portaient la main que fort difficilement, lorsque surtout il ne s'agissait pas d'une question positive et d'un agrandissement territorial. Mais la Prusse ne calculait pas la dépense en acquérant, au prix d'une forte pension, le margraviat de Bareith et d'Auspach sur ce prince spirituel, faible et nonchalant (3), qui, gouverné tour à tour par Mlle Clairon et lady Craven (Élisabeth Barkeley), vendait sa souveraineté en Allemagne pour vivre en paix sous le beau ciel de Lisbonne, de Rome ou de Florence; puis venait mourir en Angleterre pour un caprice de femme. Le trésor de Prusse s'était conséquemment ouvert pour le margraviat, et la monarchie acquérait ainsi un revenu de 1,500,000 florins, 350,000 sujets, et de plus un des hommes d'État les plus remarquables, le baron de Hardenberg, qui gouverna si longtemps et si habilement la monarchie. La Prusse, puissance matérielle, devait donc répugner à toute dépense qui ne produirait pas un résultat effectif, une conquête, un agrandissement; les idées de croisade politique et sentimentale demeurent entièrement étrangères à ce cabinet; et d'ailleurs l'Allemagne, respectée dans sa nationalité, avait-elle besoin de se ruiner en sacrifices? Ce sentiment égoïste explique l'état de pénurie où devaient se trouver longtemps les émigrés. Tant que les louis d'or, je le répète, circulaient sur les bords du Rhin, et que les prodigues gentilshommes dépensèrent leur patrimoine, tout fut bien; mais quand ils eurent besoin de recourir aux puissances pour une solde, un moyen de vivre, on ne les vit plus que comme un embarras coûteux, et les gouvernements d'Allemagne ne jetaient pas leur argent sans motif.

Si la France de la révolution restait isolée à la face d'un mouvement européen si menaçant, si elle n'avait plus ni alliance, ni diplomatie, ce n'était pas ce qui manquait aux puissances; on pouvait dire, au contraire, que ces moyens-là surabondaient parmi les cabinets. En diplomatie, comme dans toute chose, il y a un danger, c'est la confusion et l'espèce de conflit qu'elle peut entraîner; or il y avait une masse d'intérêts européens tellement considérables qu'il était bien difficile de les concilier dans une même pensée : premier danger d'une coalition. Nul ne croyait en Europe la révolution assez redoutable, la guerre assez mena-

(1) L'Angleterre ne payait encore qu'un subside de cinq cent mille livres sterling à la Hesse pour lever sept mille cinq cents hommes. Les premiers votes du parlement ne se rattachent qu'à la levée des hommes et des matelots.

(2) Aujourd'hui, ce papier autrichien excite au plus haut degré la confiance de l'Europe. Son crédit est des plus solides.

(3) Le margrave d'Anspach et de Bareith, né le 24 février 1736, fils de la duchesse de Bareith, sœur du grand Frédéric, succéda à son père dans la principauté d'Anspach en 1757, et réunit à ses États celle de Bareith en 1767, après la mort de son cousin le prince Frédéric, décédé sans postérité. Ayant déjà fait de grands voyages en Europe, il visita de nouveau l'Angleterre, l'Italie, la France. A Paris, il prit du goût pour la comédienne Clairon, la fit venir à Anspach, où elle passa dix-sept années, exerçant une grande influence; mais lady Craven prit encore un plus grand empire sur le cœur du margrave. N'ayant point d'enfant d'une princesse de Saxe-Cobourg qu'il avait épousée en 1754, il venait de résigner (1790) sa souveraineté au roi de Prusse pour une rente de quatre cent dix mille rixdales.

çante pour faire cause commune, sans arrière-pensée, comme cela arrive toujours quand le mal s'aggrave et que le péril devient imminent. En 1792, chaque puissance restait avec ses intérêts personnels et presque égoïstes, son ressentiment du passé, son ambition de l'avenir : la Russie, préoccupée de s'étendre et de grandir, songeait à jeter la Prusse et l'Autriche sur la France pour dominer plus facilement la Pologne, et se faire un beau lot en Orient. La Prusse n'était rien moins que tranquille en présence des agrandissements de l'Autriche et de la prépondérance qu'elle pouvait acquérir. L'Angleterre surveillait le continent et ne voulait pas abandonner la Porte. L'Espagne, la Sardaigne, Naples, avaient des intérêts isolés qui pouvaient être menacés par les grands cabinets. Le corps germanique, la Saxe, la Bavière avaient peur d'être engloutis par les grandes puissances, telles que l'Autriche et la Prusse. Il n'y avait donc aucune unité dans les intérêts, dans les passions, dans les tendances qui se levaient contre la révolution française ! Il fallut bien longtemps pour que l'Europe fît cause commune ; il fut besoin de ce génie conquérant qui remua le monde et lui fit voir une fois encore le danger d'une monarchie universelle !

CHAPITRE VIII.

DIPLOMATIE JUSQU'À LA DÉCLARATION DE GUERRE.

Le général Dumouriez aux affaires étrangères. — Conditions qu'il impose à Louis XVI. — Fonds secrets. — Rapports avec le comité. — Principes de la diplomatie. — Les livres de Favier et de Mirabeau en sont la base. — Mémoire sur le corps diplomatique. — Changements proposés. — Question avec l'Empereur. — Les dépêches de Dumouriez à Vienne. — A Berlin. — Situation de M. de Noailles. — Note de M. de Kaunitz. — Intimité des cours de Vienne et de Berlin. — M. de Cobentzl le négociateur avec la France. — Lettre officielle de Louis XVI à François II. — L'esprit public pousse à la guerre. — Exposé de Dumouriez au roi. — Déclaration de Louis XVI. — Vote de l'assemblée pour la guerre contre l'Autriche.

Janvier — avril 1792.

Depuis la chute du système personnel du roi Louis XVI, les affaires étrangères étaient passées successivement aux mains du comte de Montmorin, de M. de Lessart, représentant de la constituante et du parti révolutionnaire modéré ; le roi n'avait plus qu'une action secondaire et modératrice pour arrêter les écarts du comité diplomatique de l'assemblée législative. MM. Brissot, Guadet (1), étaient plus puissants que Louis XVI, et le magnifique système de Richelieu avait cédé devant quelques thèmes d'écoliers. L'avénement du général Dumouriez au ministère des affaires étrangères, consécration des principes du comité, allait réaliser au pouvoir les opinions d'une majorité ardente et décousue. Pourtant il fallait se garder de confondre le général Dumouriez avec tous ces parleurs de tribune, c'était plus que cela. Dumouriez, d'origine parlementaire, était parti à dix-huit ans pour l'armée de Hanovre (2) ; aide de camp du comte d'Armentières, puis lieutenant au régiment d'Escars-cavalerie, à vingt et un ans il était chevalier de Saint-Louis, tant il se distingua par sa valeur ! Esprit aventureux, il ne put supporter la paix, et on le voit partout offrir son épée, en Corse, à Madrid, à Lisbonne. Dumouriez servit constamment, et gagna le titre de colonel. Sous l'influence du comte de Broglie, il entra dans cette diplomatie moitié militaire, moitié civile, que les grands États entretiennent pour observer les puissances voisines ; il eut tour à tour des postes de confiance en Pologne, en Hongrie. Il était initié à la correspondance secrète du cabinet de Louis XV, et comme le règne suivant ouvrit la porte à tous les esprits aventureux et actifs, la place de Dumouriez fut bientôt faite. M. de Vergennes lui confia des missions importantes ; son nom fut mêlé à tous les projets hardis des ponts et chaussées, et particulièrement à la construction du port de Cherbourg. Cet esprit vif acquit une nouvelle impulsion par la guerre d'Amérique. Plein de haine contre les Anglais, il avait proposé une descente sur les côtes de la Grande-Bretagne, et la prise des îles de Jersey et de Guernesey. Le roi Louis XVI le nomma brigadier, puis maréchal de camp, et lui confia le gouvernement de Cherbourg On voit trace aux affaires étrangères de toutes ses sollicitations ; il jouissait d'une pension de 12,000 livres sur ce département et demandait l'ambassade de Saxe. Le général Dumouriez se prononça pour les états généraux et devint l'ami de M. de Mirabeau, du marquis de La Fayette, et de M. de Narbonne ; envoyé plusieurs fois en missions dans les Pays-Bas, on s'ouvrit à lui pour savoir s'il était possible de faire prononcer la Belgique pour l'élection de M. le duc d'Orléans, et le général Dumouriez s'était entièrement rattaché à ce parti ; à son retour, il fut gouverneur de Nantes, et de là datait son affiliation au parti jacobin. M. de Lessart le rappela auprès de lui, et de ce poste mixte il prit un grand crédit à la fois auprès du roi et de l'assemblée législative, par son incontestable

(1) Marguerite-Élie Guadet, né à Saint-Émilion, était avocat à Bordeaux lorsqu'il fut député à l'assemblée législative ; en 1791, il avait environ 32 ans. Son influence était grande sur la Gironde.

(2) Claude-François Dumouriez était né à Cambrai, le 25 janv. 1739

habileté et son expérience des questions positives.

Ce n'était donc pas un homme vulgaire que le général Dumouriez; il était bien au-dessus des journalistes à la façon de MM. Brissot et Gensonné (1); toute l'Europe lui était parfaitement connue, avec ses têtes politiques, et c'était un inappréciable avantage pour l'intelligence des affaires. Le choix du général Dumouriez pour le département des relations extérieures n'était donc pas mauvais; livré à sa propre intelligence, il marcherait bien. On savait son mépris politique pour les collègues qu'on lui donnait, MM. Roland, Clavière (2) et Servan (3), ministres de l'intérieur, des finances et de la guerre. MM. Servan et Clavière ont occupé à peine l'histoire de leurs noms : ils sont passés comme tant d'autres de ces ministres de révolution qui viennent aux affaires par un dérangement dans l'ordre moral des États. Mais M. Roland (4), qu'on a voulu grandir, en vérité n'est-ce pas le plus pitoyable des caractères? Les hommes vulgaires, qui ambitionnent de se faire remarquer, prennent la brusquerie et la rudesse pour de l'indépendance, et parce qu'ils insultent aux vieilles formes, aux antiques usages, parce qu'ils vont aux Tuileries en souliers sans boucles, avec une familiarité de paysan, ils se figurent qu'ils ont bien mérité de leur pays. Ainsi furent M. Roland et sa pédante femme, Manon-Jeanne Phlippon, élevée avec les idées de Rousseau, de l'*Émile* et de l'*Héloïse* (5), vivant modèle de l'école vide et sentimentale; impressionnables jusqu'à l'ostentation pour le moindre événement de leur intérieur, mais impassibles même devant les massacres du 2 septembre. Tel fut le caractère des girondins, phraseurs sans idées de force et de gouvernement, tristes politiques à la manière de M. Péthion : ils laissent faire tout le mal possible; tremblants à la face de Paris, ils fédéralisent le pays après l'avoir désorganisé; ils ont frappé la tête du gouvernement, et veulent encore jeter l'anarchie dans les provinces qui le composent. La Gironde, c'est le *Contrat social* aux affaires : républicains poltrons, comme MM. de La Fayette et Bailly étaient monarchistes sans caractère, ils veulent et n'osent jamais; je ne sache donc rien de plus pitoyable que ce ministre M. Roland, leur modèle. Dumouriez seul est une tête de capacité, une supériorité intelligente, active, fertile en expédients, et c'est avec lui surtout que le comité et Louis XVI allaient se trouver en rapport.

Pour se faire une idée exacte de la politique que le général Dumouriez va suivre à l'extérieur, il faut connaître d'abord deux ouvrages qui servirent à l'instruction diplomatique des hommes de la révolution : le premier est un livre dont j'ai déjà parlé, œuvre de Mirabeau sur la monarchie prussienne, conception d'un esprit évidemment supérieur, mais partant d'un point de vue exclusif, passionné et souvent vulgaire. Le second ouvrage fut puisé dans les travaux publiés par Favier, sur l'ordre du comte de Broglie (6); travaux certainement bien vus, bien rédigés, mais qui appartenaient à une seconde source de documents : on ne s'était pas toujours ouvert à Favier, homme de prodigieusement d'esprit, qui avait beaucoup deviné sur le balancement des puissances européennes, et qui avait plus écrit qu'il n'avait vu. Systématique et cassant, il avait trop encadré l'Europe dans certains compartiments, de manière à ce que chaque négociation était un dilemme et un axiome, chose très-fâcheuse dans les affaires où il faut tant de concessions et de termes moyens. C'est à cette école, au reste un peu corruptrice, que Dumouriez avait étudié les principes de la diplomatie; lui-même initié à la correspondance de Favier, il en connaissait la clef, et c'était quelque chose dans l'ignorance générale de l'assemblée législative sur les affaires de l'extérieur. Cette pensée dominante de corruption fit imposer par Dumouriez au roi la condition impérative qu'il ne toucherait les affaires qu'avec une allocation de fonds secrets de six millions de livres, dont il ne rendrait compte à personne, et dont la destination était l'Europe. Le général Dumouriez se faisait fort, par ce moyen, de porter la désorganisation dans le concert des cabinets qui menaçaient de leur puissance la révolution française; ses amis de la législative s'étaient engagés à faire voter cet article sans discussion. Les partis même qui se disent les plus économes devien-

(1) Armand Gensonné, né à Bordeaux le 10 août 1758, était, comme Guadet, avocat dans cette ville, et fut nommé, par ses compatriotes, député à la législative; on a jeté beaucoup d'intérêt sur lui comme sur la Gironde.

(2) Étienne Clavière, né à Genève en 1735, y était banquier lorsqu'il vint à Paris, aux premiers troubles de la révolution française, où il eut Mirabeau pour protecteur. Quoique étranger, les électeurs du département de Paris le nommèrent suppléant à l'assemblée législative, en 1791.

(3) Joseph Servan, né à Romans le 12 février 1741, était frère d'Antoine Servan, avocat général au parlement de Grenoble; entré fort jeune dans la carrière des armes, il devint officier du génie, puis sous-gouverneur des pages de Louis XVI. Révolutionnaire ardent, il fut nommé, en 1790, colonel d'un régiment de la garde soldée de Paris, puis maréchal de camp.

(4) Roland de La Platrière, né à Villefranche, près de Lyon, en 1732, d'une famille de robe, était, en 1770, inspecteur général à Amiens. Lorsque la révolution éclata, il remplissait les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon; s'étant prononcé pour le parti populaire, il fut porté à la municipalité de cette ville, puis élu député extraordinaire auprès de l'assemblée constituante. Il arriva à Paris en février 1791.

(5) Mme Roland était née à Paris en 1754; fille d'un graveur obscur, elle reçut néanmoins une éducation assez soignée. Unie à M. Roland en 1770, elle le suivit dans différents voyages, et comme lui embrassa la cause de la révolution; elle participa à la rédaction du *Courrier de Lyon*, et vint à Paris avec son mari.

(6) Sur la diplomatie secrète du comte de Broglie et de Favier, lisez mon *Louis XV*.

nent prodigues lorsqu'il s'agit de satisfaire leurs intérêts et leurs passions; on vote alors sans hésiter et de confiance les mesures les plus étranges et les subsides les plus larges, les moins justifiés.

Comme tous les ministres à système, avant de prendre le portefeuille de son département, Dumouriez avait exposé dans un long mémoire les bases de sa diplomatie. Sa politique se rattachait aux choses et aux hommes; Dumouriez proposait donc la rupture de l'alliance autrichienne de 1756, un rapprochement avec la Prusse, la neutralité germanique, hollandaise et italienne, l'alliance de l'Angleterre, et la surveillance de la Russie. Tout cela eût été bien, si la question n'avait pas marché. Dans ces sortes de contrats, la simultanéité de concours est la première condition; et il eût fallu que les puissances voulussent elles-mêmes accepter tout ce que Dumouriez développait dans sa théorie diplomatique.

En ce qui touche les personnes, le ministre, comme tout homme de parti, voulait exclure ceux qui n'appartenaient pas à ses opinions: « Qui nous représente à l'extérieur? disait-il d'abord; est-ce un M. de Chalons, à Lisbonne? Ses liaisons avec MM. de Coigny et de Polignac, ses complaisances pour le duc de Luxembourg ne sont-elles pas assez connues? Est-ce un M. de Durfort, à Venise? A-t-on oublié la cocarde blanche arborée dans son palais à la nouvelle du départ du roi pour Varennes? M. do Monstier, nommé pour Constantinople, a été designé pour Londres. Eh bien! lisez *la Police dévoilée*, par M. Manuel, vous jugerez sa délicatesse. Que le comité diplomatique lise sa correspondance de Prusse, il jugera son patriotisme. M. de Choiseul-Gouffier est à Constantinople : ouvrez, ouvrez aussi sa correspondance, et vous douterez si elle est écrite de Worms, ou des rives du Bosphore. Des talents littéraires et les gravures d'un ouvrage fait par des coopérateurs sont quelque chose pour les arts; mais sont-ils des garants suffisants du civisme d'un ambassadeur? Et tant d'autres qu'il serait trop long de nommer, qu'ont-ils fait pour mériter notre confiance, ou plutôt que n'ont-ils pas fait pour la perdre? »

Après ce remaniement des hommes, le ministre appelait un changement dans l'importance des légations; car il y a dans les têtes de partis un besoin de ne rien laisser à sa place : elles disent à tort et à travers tout ce qui peut appeler de populaires applaudissements. « A quoi sert un ambassadeur à Rome, à Florence? continuait le nouveau ministre; 200,000 francs de traitement à Romo! Un ambassadeur à Parme pour assister aux processions de l'infant! A Venise, un ambassadeur pour voir lancer *le Bucentaure!* A Gênes, dont le territoire n'est qu'une langue de terre, un ministre pour complimenter les sénateurs et prendre des leçons de *sigisbéat!*.... N'est-il pas plus important de surveiller l'ambition orgueilleuse de la maison d'Autriche, plutôt suspendue qu'anéantie par le coup qu'elle vient de recevoir ?... » Le ministre indiquait ensuite un plan d'amoindrissement de dépenses, et de réduction de places à la nomination du pouvoir exécutif; et il citait avec éloges MM. Ternaut, Descorches (1), Talleyrand, Semonville, Maret et Bigot de Sainte-Croix, présentés comme dignes d'occuper de meilleures et de plus importantes légations : « Ce que je propose, l'ancien ministre se serait bien gardé de l'exécuter; la raison en est simple: M. Ternaut est honoré de la confiance de Washington, et il est l'ami de M. de La Fayette; ne serait-il pas mieux placé à Londres qu'à Philadelphie? M. Descorches est du club des jacobins, à la tête de la municipalité; ne serait-il pas mieux à Madrid qu'à Varsovie? M. de Sémonville, électeur de 1789, et réuni à la commune le 13 juillet, a mis sur sa porte à Gênes la devise de la nation le jour qu'on croyait le roi à Montmédy, et de plus, *il* est désiré à Constantinople par tout le commerce de Marseille et de Lyon. M. Bigot de Sainte-Croix est un homme sincèrement ami de la révolution, et qui, placé en Pologne, y recevrait le prix de ses services par un avancement réel. Il connaît la Suède et la Russie, et il pourrait en étudier les mouvements. » Ainsi le premier soin du ministère du général Dumouriez était de bouleverser tout le corps diplomatique; mesure au reste devenue nécessaire par la démission de plusieurs ambassadeurs ou chargés d'affaires; on n'apercevait pas les inconvénients d'une telle résolution qui brisait nos derniers rapports avec l'Europe.

En diplomatie, il y a deux dangers : être mal informé, ou n'être pas informé du tout. Il est évident que lorsque des légations comptent en majorité des hommes opposés aux idées qu'ils représentent, ils informent mal leur cour; mais lorsque aussi elles se composent d'hommes hostiles au principe du gouvernement auprès duquel ils résident, les légations ne savent rien, car l'on se garde bien de les initier au sérieux des affaires; on les trompe, on les surveille, on les traite en ennemis; et c'est ce que le général Dumouriez n'avait pas su prévoir dans un remaniement complet : si le ministère changeait le corps diplomatique dans un esprit révolutionnaire, partout les agents français seraient mis en suspicion, et dans cette attitude que pourraient-ils savoir, communiquer à leur cour et négocier avec les cabinets?

A la tribune le ministre, se montrant plus circonspect, ne demanda que la confiance de l'assemblée

(1) Henri Descorches, marquis de Sainte-Croix, né en Normandie en 1749, était attaché au comte d'Artois en qualité de gentilhomme, maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis, lorsqu'il entra, en 1782, dans la carrière diplomatique; ministre plénipotentiaire à Liége, il y résida jusqu'à la fin de 1788; partisan de la nouvelle révolution, il était accrédité (depuis mars 1791) auprès de la république de Pologne.

pour arriver à un arrangement avec l'Europe; à peine installé à l'hôtel des affaires étrangères, le général Dumouriez multiplia les mémoires pour bien expliquer sa politique et sa position. D'après la méthode de Favier, il divisa l'Europe en catégories, comme les pièces d'un échiquier : « La Russie voulait pousser la Prusse et l'Autriche contre la France, pour s'emparer plus à l'aise de certaines positions dans la Turquie et la Pologne. L'Allemagne, plus spécialement intéressée dans la lutte, présentait trois grands corps : la Prusse, l'Autriche et le corps germanique à proprement parler. C'est auprès de cette confédération qu'il fallait négocier pour en séparer la Prusse et l'Autriche; et là se présentait la question des indemnités pour les princes dépossédés. Le ministre croyait essentiel de les fixer immédiatement pour donner pleine satisfaction à l'Allemagne; vis-à-vis de la Prusse, il fallait prendre une certaine tactique de ménagements : elle n'était pas assez sotte pour essayer une guerre continentale; et l'Autriche elle-même, ne pouvait-on pas lui offrir une sorte de médiation pour ses hommes éclairés? MM. de Kaunitz et de Cobentzl seraient les esprits les plus capables de comprendre la portée d'un rapprochement.

Ces premiers mémoires diplomatiques du général Dumouriez, ministre des affaires étrangères, écrits dans un sens tout pacifique, laissaient-ils croire qu'on essayerait encore la guerre, ce terrible jeu des nations? Ses dépêches à M. de Noailles, à Vienne, ont un aspect de paix générale et de quiétude publique (1) : « L'Autriche ne peut vouloir la guerre, car elle a tout à y perdre et rien à y gagner; au premier signal la France pourrait soulever les Pays-Bas et porter la guerre sur le Rhin. Ne valait-il pas mieux laisser à Louis XVI la liberté d'action que son gouvernement saurait bien conserver; et quelle serait d'ailleurs cette guerre contre un peuple qui ne demandait à rester libre que pour organiser son pacte social; d'ailleurs quels motifs pourraient avoir les cabinets de le troubler dans cette œuvre? » Les instructions du ministre à M. de Ségur, alors en Prusse, respirent plus de confiance encore, et un désir de paix indicible : il le supplie de rester à Berlin malgré le mauvais accueil qu'il a reçu; « on a tant à ménager ce cabinet qui peut porter le poids de cent vingt-cinq mille hommes dans une guerre active! » Au jeune de Custine, les dépêches des ministres sont des révélations curieuses sur les mobiles qu'on peut faire jouer soit auprès du duc de Brunswick, soit auprès des hommes d'État, et même de Mme de Lichtenau, la favorite du roi : « Il faut à tout prix obtenir une alliance, et, si on ne le peut, un acte de neutralité qui nous laisse libres de manœuvrer contre les Autrichiens. »

C'était à Vienne que la question de paix ou de guerre devait se décider d'une manière solennelle; la Prusse s'était mise pour ainsi dire entre les mains de l'Autriche, son antique rivale, tant la révolution française paraissait un fait menaçant pour l'ordre européen! Elle préoccupait les souverains à ce point de les entraîner vers une répression immédiate. On était à Vienne dans l'attitude la plus inquiète sur la tournure des négociations avec le nouveau cabinet à Paris; le conseil aulique, cette vieille institution, se réunissait pour délibérer sur les dernières communications de M. de Lessart, encore ministre, qui demandait à l'Autriche une réponse positive sur les points exposés dans sa note. M. de Kaunitz reçut l'ordre de rédiger ce document, un des plus délicats de la négociation, car il fallait à la fois parler un langage ferme et ne point trop blesser la susceptibilité de l'assemblée législative. M. de Kaunitz sortit un peu de son caractère de transactions et de ménagements pour exposer les griefs de l'Allemagne. L'Autriche declarait d'abord que son auguste souverain, François II, suivrait en tout point la politique de son père : « Vous nous accusez d'armer sur une grande échelle, mais c'est moins pour faire la guerre que pour comprimer les factions menaçantes et les passions que le système révolutionnaire a soulevées dans les Pays-Bas. Et n'êtes-vous pas vous-mêmes les plus actifs provocateurs de la guerre? Que signifient vos armements poussés avec tant de vigueur et vos discours incendiaires jetés à votre tribune? Au reste, l'union la plus intime liait l'empereur François II et le roi de Prusse; rien ne pouvait la détruire, pas même les menées secrètes de MM. de Ségur et de Custine, à Berlin. » En résumé, M. de Kaunitz proposait de fortement comprimer le mouvement jacobin; à ce prix seulement on aurait la paix et l'ordre à l'intérieur, et l'on pourrait seconder les gens de bien en puissante majorité au sein de la nation française.

(1) *Dépêche de Dumouriez à M. de Noailles*, du 19 mars 1792 :

« Les affaires doivent prendre, par la mort de Léopold, une direction nouvelle. La disgrâce que M. de Lessart vient d'éprouver est venue en grande partie de la faiblesse de sa négociation, qui, à l'avenir, va prendre une marche simple et vraie, telle est l'intention du roi, et c'est ce qu'il m'a recommandé en entrant au ministère. Ce que vous me mandez sur le caractère du roi de Hongrie et de Bohême, fait espérer qu'il envisagera les horreurs d'une guerre interminable, dont lui seul serait dans le cas de faire les frais et d'essuyer les pertes, quand même il réussirait à ruiner la France. Certainement, s'il favorisait la fureur coupable des émigrés qui déchirent le cœur paternel du roi, il n'en résulterait pour lui qu'un état de faiblesse et d'épuisement pareil à celui dans lequel il aurait plongé la France elle-même, et alors il perdrait tout l'ascendant que deux cents ans de possession du trône impérial ont donné à ses prédécesseurs : voilà le tableau de ses dangers en cas de succès. Si, au contraire, la guerre qu'on semble nous déclarer tournait mal pour les puissances attaquantes, alors les succès de la France seraient uniquement nuisibles au roi de Hongrie et de Bohême, puisque lui seul possède les États limitrophes dans lesquels se répandraient nos armées victorieuses... ».

Le défaut de cette note était toujours de trop s'occuper de la question intérieure, et de faire de la constitution d'un peuple l'objet d'une discussion diplomatique; ce qui devait nécessairement blesser la partie active et populaire de l'assemblée législative. M. de Kaunitz continuait à dénoncer le parti jacobin, et cela tenait à ses liaisons avec les constitutionnels MM. de Narbonne, La Fayette, de Noailles, qui souriaient à l'idée d'un congrès européen, réglant la forme constitutionnelle de la nation française. A quoi servaient en tous les cas ces déclamations contre un parti puissant, les jacobins, qui avaient trois éléments de publicité, dans la tribune, dans les journaux, dans les clubs? Il faut agir en politique, et rarement disserter : les causes se perdent quand elles se font discoureuses.

Dès ce moment, le général Dumouriez, par la position qu'il avait prise soit devant l'assemblée, soit en face de l'Europe, se trouvait engagé dans une ligne de fermeté et de guerre; ainsi dut-il s'exprimer devant le comité diplomatique où siégeaient ses amis. A partir de la note de M. de Kaunitz la guerre devenait difficile à éviter, et le parti constitutionnel était jeté hors de cause; ce qui rendait la position de M. de Noailles tout à fait délicate à Vienne: que pouvait-il dire au prince de Kaunitz pour justifier le ton de menaces et d'arrogantes invectives de tous ces députés parlant de la politique du genre humain, et du soulèvement du monde contre les rois? M. de Noailles expliquait ces emportements : « Le cabinet de Vienne s'était trop mêlé des affaires intérieures de la France pour que cela n'excitât pas un peu d'indignation. Il fallait ménager les susceptibilités nationales, et ramener la question à la diplomatie positive. » Chargé de demander une réponse catégorique sur les griefs de la France, M. de Noailles s'en ouvrit encore timidement au prince de Kaunitz, qui, pour toute satisfaction, publia dans la *Gazette officielle* les pièces de la négociation depuis son origine. Ces communications avec le public, si peu habituelles au cabinet de Vienne, annonçaient la résolution d'une guerre, et la volonté de la pousser fortement, en l'entourant de l'opinion publique; car alors les gouvernements les plus silencieux deviennent expansifs, afin d'associer le peuple à la cause personnelle du cabinet.

La question militaire entre la Prusse et l'Autriche, pour le cas d'une guerre commune, venait de recevoir une solution complète. Cette question, on l'avait ainsi posée : A qui appartiendra la direction militaire, et l'impulsion du mouvement politique, suite et inévitable conséquence des hostilités? Le général Bischofswerder (1) quittait Vienne avec l'assurance que cette difficulté serait toute favorablement résolue pour le cabinet de Berlin : la Prusse aurait la direction du mouvement militaire; les Autrichiens et même les corps d'émigrés suivraient ses ordres, et par cette abnégation, M. de Kaunitz montrait assez qu'il renonçait à l'idée de prépondérance vis-à-vis de la Prusse, et ceci pour lui enlever tout soupçon et tout motif de traiter avec la révolution; cette assurance, le général Bischofswerder la portait à Berlin. Ainsi les notes du ministre Dumouriez, toutes de conjectures, sur la possibilité de briser l'alliance austro-prussienne, tombaient d'elles-mêmes. A Prague, le général Bischofswerder eut une entrevue avec le prince de Hohenlohe; à Leipzig, il s'aboucha confidentiellement avec le duc de Brunswick, tandis que les régiments prussiens recevaient l'ordre de marche pour se rapprocher des frontières de la Belgique.

Tout témoignait du désir d'en finir par la guerre: M. de Noailles, pour lequel jusqu'alors on avait gardé à Vienne quelques ménagements, ne fut plus consulté ni interrogé; quand il se présenta à la chancellerie pour s'en plaindre à M. de Kaunitz, il lui fut répondu que le chancellier ne pouvait le recevoir personnellement, et que désormais les affaires de France étaient confiées au comte Philippe de Cobentzl (2), vice-chancelier, comme s'il n'y avait plus à négocier que sur des points de détails. Ce n'est pas que le comte Philippe ne fût très-apte certainement à réaliser une négociation pacifique : conseiller d'État d'abord pour les finances, successivement employé dans l'administration des grandes provinces, il avait été désigné pour représenter l'Autriche dans le congrès de Teschen; c'était donc un homme considérable, mais ce n'était

(1) A cette époque, le duc de Brunswick commence à s'occuper déjà d'un plan de campagne en France.

Lettre du duc de Brunswick à M. de Bischofswerder, en date du 19 février 1792.

« Voici le mémoire que j'ai rédigé par ordre du roi; c'est, à proprement parler, son ouvrage : je n'ai fait qu'arranger les idées et les renseignements que Sa Majesté a trouvé bon de me communiquer. Je désire avoir saisi les idées du roi. Seulement, quand nous serons arrivés sur les bords de la Meuse, les circonstances indiqueront les mesures qu'il sera convenable de prendre pour la suite de la campagne. Vous comprenez mieux que moi quelle influence importante auront, sur les opérations de l'armée, l'esprit de l'intérieur de la France, et le plus ou moins de dispositions favorables de la part de ceux qui nous faciliteront la prise des places fortes. Il serait très-bien de faire une proclamation aux gardes nationales, dans laquelle il leur faudrait dire qu'on ne fait point la guerre à la nation, qu'on ne touche point à leur liberté, qu'on ne veut nullement renverser leur constitution, mais qu'on demande réparation des injustices commises envers les princes allemands possessionnés en Alsace.

« L'affaire des indemnités amènera de grands embarras, si on ne peut pas décider l'Empereur à donner son consentement aux changements opérés en Pologne. Moi, je donne aux acquisitions qu'on espère effectuer en Pologne, la préférence sur des conquêtes en France; car par ces conquêtes, l'esprit dans lequel on se propose de faire cette guerre serait entièrement changé. Tout dépend d'une explication avec l'Empereur. »

(2) Le comte Philippe de Cobentzl était né dans la Carniole, en 1742; à vingt ans, il fut fait conseiller d'État des finances.

pas M. de Kaunitz : que signifiait ce changement dans la manière de négocier et de traiter avec la France (1)? Une circonstance dans la vie diplomatique de M. de Cobentzl avait particulièrement contribué à le faire désigner pour les négociations spéciales avec M. de Noailles ; appelé en 1790 à traiter avec les rebelles des Pays-Bas, au nom de l'Autriche, on aurait dit qu'on le chargeait aujourd'hui par analogie de traiter avec les rebelles de France ; l'à-propos était à la fois une insulte et une menace. Toutefois le caractère si plein de modération et de convenance de M. de Cobentzl était parfaitement propre à ménager et cacher les préparatifs de guerre, si elle devenait inévitable. Dans les conférences engagées avec M. de Noailles, le comte Philippe dissimula tous les projets hostiles : « L'Autriche ne voulait pas prendre l'initiative d'une guerre, et nul ne pouvait nier la nécessité de certaines précautions pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans les deux pays. Ce qui faisait peur à l'Europe, c'étaient les principes de propagande et d'agrandissement ; et, par exemple, ce qu'on avait fait à l'égard des princes dépossédés dans l'Alsace n'avait pas d'excuse : ne s'était-on pas emparé, par abus de la force, de la propriété d'autrui? Depuis peu l'assemblée avait réuni Avignon à la France. Quelle garantie avait désormais l'Europe contre le système d'envahissement, s'il arrivait, comme tout portait à le croire, que le principe républicain triomphât à Paris ? »

M. de Noailles, qui ne voulait pas la rupture, rassurant le comte de Cobentzl sur les progrès du parti républicain dont on s'exagérait la force, se hâta de communiquer toutes ces conversations à son gouvernement, afin d'influencer les délibérations de l'assemblée par la peur d'une coalition ; il se trompait : chaque menace de l'Autriche était du feu jeté sur le feu ; le ministre des affaires étrangères exigea une explication formelle sur les armements ; il écrivait en termes assez aigres que l'éloquence de M. de Cobentzl ne pourrait jamais convaincre la France que les armements ne se faisaient pas contre elle. « Notre gouvernement monarchique est solide, continuait le général Dumouriez ; si l'on nous croit dans l'anarchie, eh bien ! alors qu'on nous laisse tranquilles, nous ne sommes pas à redouter. On se plaint qu'Avignon est réuni à la France, mais c'est un vieux procès depuis Louis XIV, qui donnera lieu tout au plus à des indemnités. Ce qu'il fallait, c'était une réponse catégorique sur des armements qui nous entravent ; si elle n'arrivait pas, le roi se regardera décidément comme en état de guerre. »

Le mot terrible de guerre était prononcé dans chaque dépêche ; on ne semblait prolonger cette négociation que dans le but d'accomplir tous les préparatifs militaires. A ce point, M. de Noailles, pressé par ces instructions, déclara que les choses en étaient arrivées à cette extrémité, qu'il avait reçu l'ordre de demander la cessation de toute espèce d'armement, sinon que la France se regarderait comme en état d'hostilité. En vain M. de Cobentzl renouvela-t-il ses protestations pacifiques sur des armements de pures précautions, tout se résuma dans ce dilemme : satisfaction ou hostilité, sans milieu. Pressé ainsi de s'expliquer, M. de Cobentzl déclara que l'Autriche n'était plus seule dans la négociation, qu'elle avait pour alliées des puissances intimement associées à son système politique vis-à-vis de la France, et qu'elle ne pourrait en aucun cas agir sans elles. Toutefois et pour résumer, en une simple note, ses griefs positifs, le cabinet de Vienne demandait réparation immédiate pour les princes dépossédés, pour le comtat d'Avignon, et certaines mesures capables d'assurer la sécurité des rapports de la France avec les autres États. C'était l'*ultimatum* de l'Autriche, sinon la guerre.

M. de Noailles se hâta de transmettre à sa cour cette note d'une si haute importance, et il la fit suivre de certaines explications sur l'alliance intime de la Prusse et de l'Autriche. A la lecture de cette dépêche grave,

(1) *Extrait d'une dépêche du général Dumouriez à M. de Noailles, ambassadeur en Autriche* (du 27 mars 1792) :

« Je vois que la négociation se prolongerait indéfiniment, si vous ne la suiviez pas dans l'esprit de ma première dépêche, et si l'opinion de M. de Cobentzl prévalait. Il est absolument impossible de nous convaincre que les troupes qui nous cernent partout ne doivent nous causer aucun ombrage. Comme nous voyons dans toute l'Europe des préparations hostiles contre nous, il n'est pas possible de s'en tenir davantage à toutes ces paroles. Notre gouvernement, quoi qu'en dise M. de Cobentzl, a de la force et de l'assiette : il n'est pas du tout question du système républicain ; le roi est revêtu d'un pouvoir constitutionnel bien supérieur à celui du despotisme. Si l'on nous croit dans l'anarchie, l'on ne nous regarde donc pas comme redoutables, et on ne se ligue contre nous que pour partager nos dépouilles ; si nous sommes en bon état, on a tort de nous menacer ; ainsi, dans tous les cas, il n'y a aucun motif de se liguer contre nous. La réunion d'Avignon est encore un vain prétexte ; cet État, enclavé au milieu de nos provinces méridionales, a longtemps appartenu à la France, qui n'a jamais laissé prescrire son titre : c'était un procès entre le roi de France et le pape : il est devenu un procès entre la nation française, le roi des Français et le pape. Il ne peut tout au plus finir que par des indemnités, comme dans l'affaire des princes possessionnés.

« M. de Cobentzl ne croit pas plus que vous aux observations qu'il vous a faites, et qui, bien loin d'amener une négociation pacifique, obligeraient à rompre toute cette négociation, d'où dépend le sort de l'Europe. Le roi, chargé de la représentation et de la confiance d'une grande nation, attend de jour en jour une réponse catégorique. Si le successeur de Léopold veut maintenir ses traités avec la France, il doit rompre sans balancer ceux qu'il a faits à son insu et avec des intentions hostiles contre elle, et de plus retirer des troupes qui nous menacent, parce que cet état de perplexité est contraire d'une part aux procédés d'un ancien allié, de l'autre aux intérêts de la cour de Vienne elle-même. Si cette déclaration n'est pas très-prompte et très-franche, le roi, au retour du courrier que vous enverrez, se regardera décidément comme en état de guerre. »

et qu'on pouvait considérer comme la dernière, le général Dumonriex réunit le conseil, sous la présidence de Louis XVI, pour prendre nne résolntion immédiate et, dans tous les cas, définitive. Il fut arrêté que le roi lui-même s'adresserait à l'Empereur pour lui déclarer sa position personnelle libre, indépendante vis-à-vis le peuple dont il était le premier magistrat; comme la situation de M. de Noailles devenait difficile, et que d'ailleurs il ne pouvait parvenir jusqu'à M. de Kaunitx que par l'intermédiaire de M. de Cobentxl, ce qui blessait la dignité de son rang, le ministre désignait M. de Maulde, diplomate de second ordre, homme de sa confiance (1), pour continner la négociation avec M. de Cobentzl, et jusqu'à la rupture, si elle était inévitable.

Vivement pressé par son conseil, Louis XVI consentit à écrire une lettre personnelle à François II; et alors que n'aurait pas fait le malheureux monarque au milieu de l'émeute, des vociferations des clubs! « C'était en toute liberté, disait-il, qu'il avait accepté la constitution française (2); engagé par serment à la maintenir, son sort était lié à la nation; les calomnies n'avaient point altéré les sentiments du peuple français qui avait juré de vivre libre ou de mourir. » Quel langage pour le petit-fils de Louis XIV! Ce n'était pas là l'expression d'une politique haute et royale, de cette dignité de la couronne, première condition de force pour un pays! En outre, le roi accréditait M. de Maulde pour le représenter auprès de l'Empereur. Dans le conseil, le général Dumouriex s'était exprimé en termes si violents, qu'on voyait bien qu'il voulait la guerre avec quelque dessein secret sur les Pays-Bas. Afin d'aigrir les dispositions, déjà si mauvaises, des conseillers de la couronne et des membres du comité diplomatique, le ministre exagéra les demandes impératives de l'Autriche : cette puissance voulait-elle donc ramener la France aux bases de la déclaration royale du 23 jnin 1789? Or, l'Autriche n'avait pas dit un mot de cette déclaration. Enfin Dumouriex s'indigna surtout de ce qu'on niait la liberté du roi, sa puissance d'action sur les affaires, outrage à sa personne et à ses actes. Les conclusions du ministre étaient fermes et pressantes, aventureuses peut-être comme son caractère : « La guerre ouverte, déclarée, valait mieux qu'une telle situation. »

Les nouvelles communications de M. de Noailles, les dépêches successives de Vienne et de Berlin, donnèrent plus d'activité au conseil du roi; on se familiarisait avec les idées de guerre, d'hostilité, d'armement, car on s'habitue à tout en France. Sur ces entrefaites, arriva un dernier courrier de M. de Noailles, porteur de la réponse définitive donnée par M. de Cobentzl qui ne démentait pas un mot de ses notes précédentes, « d'autant plus réfléchies qu'elles n'étaient pas seulement la pensée personnelle de la cour de Vienne, mais encore celle du cabinet de Berlin, avec lequel ces notes étaient concertees; » phrase évidemment destinée à éteindre toute espérance de séparation entre les cabinets. La politique du général Dumouriez, qui avait rêvé l'isolement de l'Autriche dans la guerre (3), recevait un premier échec; esprit hardi, impétueux, le ministre résolut dès lors, pour sortir de cette situation délicate, de prendre l'initiative de la guerre; il lni paraissait urgent d'étonner l'Europe par l'audace des mesnres. Qui sait? la conséquence serait peut-être d'effrayer la Prusse et de la séparer d'une coalition.

Plein de cette pensée d'une guerre forte et immédiate, le ministre sonmit un rapport fort circonstancié au roi Louis XVI. « Sire, disait-il, lorsque vous avez juré de maintenir la constitution qui a assuré votre couronne, lorsque votre cœur s'est sincèrement réuni à la volonté d'une grande nation libre et souveraine, vous êtes devenu l'objet de la haine des ennemis de la liberté. L'orgueil et la tyrannie ont agité toutes les cours; aucun lien naturel, aucun traité n'a pu arrêter leur injustice. Vos anciens alliés vous ont effacé du rang des despotes; mais les Français vous ont élevé à la dignité glorieuse et solide de chef suprême d'une nation régénérée. Vos devoirs sont tracés par la loi que vous avez acceptée, et vous les remplirez tous. La nation française est calomniee, sa souveraineté est méconnue; des émigrés rebelles trouvent un asile chez nos voisins; ils s'assemblent sur nos frontières, ils menacent ouvertement de pénétrer dans leur patrie, d'y porter le fer et la flamme. Leur rage serait

(1) Dumouriez envoyait en même temps M. Lehoc à Hambourg, M. de Vibraye à Copenhague, et M. Villars à Mayence.

(2) *Lettre du roi Louis XVI au roi de Hongrie et de Bohême :*

« Monsieur mon frère et neveu,

« La tranquillité de l'Europe dépend de la réponse que fera Votre Majesté à la démarche que je dois aux grands intérêts de la nation française, à ma gloire et au salut des malheureuses victimes de la guerre, dont le concert des puissances menace la France. Votre Majesté ne peut pas douter que c'est de ma propre volonté et librement que j'ai accepté la constitution française; j'ai juré de la maintenir; mon repos et mon bonheur y sont attachés; mon sort est lié à celui de la nation dont je suis le représentant héréditaire, et qui, malgré les calomnies qu'on se plaît à répandre contre elle, mérite et aura toujours l'estime de tous les peuples. Les Français ont juré de vivre libres ou de mourir; j'ai fait le même serment qu'eux. M. de Maulde, que j'envoie en ambassadeur extraordinaire auprès de Votre Majesté, lui expliquera les moyens qui restent pour empêcher et prévenir les calamités de la guerre qui menace l'Europe. C'est dans ces sentiments, etc., etc.

« Louis. »

(3) Le général Dumouriez, mettant de côté le caractère et les dispositions de Frédéric-Guillaume, affectait même d'être convaincu que le cabinet de Berlin n'était nullement sincère dans sa liaison avec l'Autriche, et il donna cette direction politique aux instructions confidentielles qu'il transmit au marquis de Custine.

impuissante, ou peut-être elle aurait déjà fait place au repentir, s'ils n'avaient pas trouvé l'appui d'une puissance qui a brisé tous liens avec nous, dès qu'elle a vu que notre régénération changeait la forme de notre alliance avec elle, et la rendrait nécessairement plus égale. »

C'était surtout contre l'Autriche que le général Dumouriez s'élevait, sans dire un mot de la Prusse qu'il avait intérêt de ménager. Le ministre n'oubliait aucun des griefs capables de soulever l'opinion publique contre la cour de Vienne; M. de Kaunitz n'avait pas épargné dans ses notes le parti jacobin; il avait parlé avec un sentiment d'orgueil des brouillons et des révolutionnaires; le général Dumouriez relevait le gant: « Ce que M. de Kaunitz désigne par des *gens*, c'est l'assemblée, c'est la nation entière exprimant son vœu par ses représentants. Le roi de Hongrie adopte complétement sur ce point les sentiments de son père. » Par suite de cette exposition plus aigre que précise, le ministre concluait à la guerre comme au moyen le plus simple, le plus franc de sortir d'une position déplorable. Le texte de ce rapport indiquait assez qu'il était destiné à la publicité, car les idées positives du général Dumouriez se seraient autrement formulées en présence du roi, si à lui seul ce mémoire avait été destiné; mais à la veille d'une guerre, il fallait vivement frapper l'opinion publique, et le roi n'était qu'en seconde ligne. Louis XVI demanda quelques jours pour réfléchir et délibérer: une question de paix ou de guerre si grave embrassait trop largement le passé et l'avenir, pour que le roi ne se consultât pas et ne s'éclairât pas par des conseils. Le grand système de Louis XIV était compromis par des esprits aventureux, sans tenue, sans prévoyance, à petites passions, à haines étroites; on commençait une guerre de principes, guerre longue, sanglante, car les bornes en sont indéfinies: qui peut limiter le champ des opinions? Trois conseils se réunirent successivement; le roi, entouré, pressé par ses ministres, désireux d'en finir avec une situation si mauvaise, si difficile, se rendit constitutionnellement au vœu de la majorité, et la guerre fut décidée, lutte immense, sans relâche, qui devait ensanglanter une période de vingt-cinq années! Le général Dumouriez fut le véritable instigateur des hostilités; lui seul inspirait quelque confiance au roi et lui seul l'entraîna dans cette voie funeste. Le traité de 1756 ainsi foulé aux pieds, le roi de France démolissait de ses mains le système de paix continentale qui seul pouvait permettre le déploiement de toutes les ressources maritimes contre l'Angleterre.

Au mois d'avril, temps de soleil et de belles journées, où s'ouvrent toutes les grandes campagnes militaires, on vit un spectacle inouï jusqu'alors, le roi de France allant de sa personne en pleine assemblée pour déclarer la guerre à l'Autriche et au neveu de la noble Marie-Antoinette: aux grandes périodes de la politique sérieuse et habile, où toutes ces puérilités dramatiques n'existaient pas, lorsque les rois avaient à commencer une lutte contre un cabinet, ils le déployaient silencieusement, et la guerre ne se déclarait que par un manifeste; mais, depuis la révolution, tout était livré aux bavardages des tribuns et des écrivains, tout se perdait dans un océan de paroles et de pensées. Désormais aucun secret d'armement et d'expédition ne pourrait être gardé, on révélerait à l'ennemi nos forces, nos moyens. La guerre suppose une dictature silencieuse, éclairée; il n'y a pas de succès sans cela: ainsi agit notre grande diplomatie depuis Henri IV et Richelieu jusqu'à la dictature du comité du salut public.

Dans cette séance solennelle, la physionomie de Louis XVI était grave; profondément affecté, lui seul comprenait la portée de cet événement; quand il se présenta devant cette majorité de si médiocres esprits, il ne put répéter le thème que ses ministres lui avaient fait. Ses paroles furent brèves, résignées. « Je viens au sein de l'assemblée nationale pour l'entretenir d'un des objets les plus importants dont elle puisse s'occuper. Mon ministre des affaires étrangères va vous lire le rapport qu'il a fait dans mon conseil sur notre situation politique (1). » Alors Dumouriez, avec un ton de présomptueuse assurance, lut ce rapport qu'il avait déjà présenté au conseil, et Louis XVI, ému d'une religieuse terreur, s'écria d'une voix entrecoupée: « Vous venez d'entendre le rapport qui a été fait à mon conseil; ses conclusions y ont été votées unanimement, j'en ai moi-même adopté la détermination: elle est conforme au vœu plusieurs fois exprimé de l'assemblée nationale, et à celui qui m'a été adressé par plusieurs citoyens des divers départements. J'ai dû épuiser tous les moyens de maintenir la paix; maintenant, je viens, aux termes de la constitution, vous proposer formellement la guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême. »

(1) *Extrait du rapport de Dumouriez sur la situation politique, lu à l'assemblée nationale en présence du roi* (20 avril 1792).

« Sire, de cet exposé il résulte: 1° que le traité de 1756 est rompu par le fait de la maison d'Autriche; 2° que le concours entre les puissances, provoqué par l'empereur Léopold au mois de juillet 1791, confirmé par le roi de Hongrie et de Bohême, d'après la note du prince de Kaunitz du 18 mars 1792 qui est l'*ultimatum* des négociations, étant dirigée contre la France, est un acte d'hostilité formelle; 3° qu'ayant mandé, par ordre de Votre Majesté, qu'elle se regarderait décidément comme en état de guerre si le retour du courrier n'apportait pas une déclaration prompte et franche en réponse aux deux dépêches des 19 et 27 mars, cet *ultimatum*, qui n'y répond point, équivaut à une déclaration de guerre; 4° que dès ce moment, il faut ordonner à M. de Noailles de revenir en France sans prendre congé, et cesser toute correspondance avec la cour de Vienne. »

La démarche de la royauté était complète, et c'était cette initiative qu'on lui demandait pour la compromettre aux yeux de l'Europe; maintenant, la constitution donnait à l'assemblée seule le droit de prononcer la paix ou la guerre, en mémoire classique des attributions du sénat romain, car la législative ne se plaçait modestement que sur cette ligne. Était-il possible d'espérer un examen calme, rationnel des intérêts européens au milieu de tant de faux esprits et d'opinions si passionnées? L'assemblée veut en délibérer le soir même; tous impatients d'insulter les rois et les gouvernements établis, les députés appellent la publicité éclatante de la tribune; point d'examen préparatoire, on veut parler et discuter, car réfléchir, c'est faire outrage à la haute raison des législateurs et à la bravoure des défenseurs de la patrie: « La liberté va triompher du despotisme; partout les pouvoirs absolus sont menacés! » Celui-ci veut qu'on fasse la guerre, alors même qu'on serait sûr de succomber: les Français ont juré de vivre et de mourir libres. Celui-là préfère une vaste solitude, un désert à la France sans constitution. « Nous voulons la guerre, et dussions-nous y périr tous, nous la déclarerons. » On joue ainsi à la chaise curule, au stoïcisme romain. Quand les assemblées sont exaltées, n'attendez rien de réfléchi et de sérieux: chaque discours est une folie de plus ajoutée à toutes les agitations. Aussi la guerre fut-elle votée à la presque unanimité. Il ne faut jamais soumettre une question d'orgueil ou de passion à une réunion d'hommes, vous êtes sûr qu'elle se jette dans le parti le plus extrême. Quelques voix de sagesse et de modération purent à peine se faire entendre; il en est toujours ainsi quand la crise est arrivée à son dernier degré de paroxysme. La discussion fut d'une telle nature, que le député Merlin de Thionville la résuma en demandant qu'on fît la guerre à tous les rois et qu'on promît la paix à tous les peuples: commencement de la terrible propagande qu'on voulait répandre en langues de feu sur l'Europe. Au reste, la guerre officielle ne fut déclarée qu'au roi de Hongrie et de Bohême, car François II n'avait pas ceint encore la couronne impériale (1).

Cette guerre que l'on jetait à la face d'un seul monarque et d'un cabinet unique, n'allait-elle pas ébranler l'Europe entière dans ses derniers fondements? les cabinets laisseraient-ils écraser l'Autriche sans essayer de venir à son secours? Dans une croisade de principes, l'Angleterre, il est vrai, proclamant sa neutralité la plus complète, la plus absolue, ne voulait pas la guerre encore. Mais l'invasion, la fureur française se portant dans les Pays-Bas, jamais le cabinet de Londres ne souffrirait que les cités de la Flandre, et Anvers spécialement, tombassent d'une manière permanente aux mains des Français: l'histoire le disait assez. A l'autre extrémité, l'Espagne, sous le ministère du marquis de Florida-Bianca, devait également se déclarer pour un système de coalition, dont le but était de préserver la monarchie de l'aîné de sa race. Une fois l'épée tirée, ce serait donc un duel à mort avec toutes les puissances. Le Piémont chassait le chargé d'affaires de France, et le gardien des Alpes pouvait rêver l'invasion du Dauphiné; à Rome, à Naples, on était en armes; la Toscane déclarait une impuissante neutralité, à côté de Venise pleine de factions; Gênes devait tomber au pouvoir des Anglais ou des Piémontais, c'était là son inflexible destinée; et la Hollande tarderait-elle longtemps d'accéder à une coalition, lorsqu'elle verrait les Français à Bruxelles? La Hollande, pays d'emprunt, fournissait les subsides, sans mêler à ces transactions commerciales des idées de guerre et de mouvements militaires; mais si l'Angleterre entrait décidément dans les voies hostiles, le prince d'Orange lui prêterait son appui, comme à toutes les époques. Le Danemark déclarait une neutralité plus ferme, plus stable: son cabinet, sous M. de Bernstorff, proclamait cette maxime invariable de sa politique qu'il n'avait point à se mêler des changements intérieurs survenus en France, tant qu'ils ne blesseraient en rien les intérêts et le territoire de sa monarchie (2).

Trois cabinets enfin étaient appelés à se décider immédiatement entre la paix et la guerre: la Prusse, la Russie, la Suède; tous trois pouvaient avoir une influence décisive sur la coalition. La Prusse venait de déclarer qu'elle ferait cause commune avec la politique de l'Autriche, et ses armées étaient prêtes. L'assemblée législative ne lui déclarait pas la guerre; par ce ménagement, le général Dumouriez voulait convaincre le cabinet de Berlin que ses intérêts étaient tout à fait séparés de ceux de l'Autriche, et ceci porterait son fruit dans la marche des négociations à venir; la Prusse, toujours ménagée, devait à son tour ménager la révolution. La Russie jusqu'ici faisait plus de menaces qu'elle n'agissait réellement; désormais en paix avec la Turquie et la Suède, elle s'absorbait dans l'idée d'une conquête de la Pologne: planter son drapeau sur Varsovie, telle était son ambition actuelle. Ses flottes parcouraient les mers, offrant à l'Angleterre trente mille auxiliaires à sa solde pour un débarquement sur la côte de France, quand le temps serait venu d'entrer en ligne. En toute hypothèse, le cabinet de Vienne ne se souciait pas d'appeler les Russes en Allemagne et de leur apprendre ainsi le chemin du midi de l'Europe; et cette considération faisait hésiter de-

(1) *Voyez* la séance du 20 avril au soir (1792).

(2) L'Europe, néanmoins, négociait activement auprès de ce cabinet de Copenhague pour le faire déclarer contre la France.

vant les offres de Catherine II. Peut-être aussi, dans l'état de désorganisation où se trouvait la France, il paraissait certain aux deux cours de Prusse et d'Autriche qu'elles auraient des forces suffisantes pour comprimer la révolution française : les Russes ne formeraient donc qu'une seconde ligne de défense, au cas d'un revers de la coalition.

Enfin, la mort de Gustave III prépara le passage si rapide des hostilités les plus vives à la neutralité la plus impartiale dans le cabinet de Stockholm; l'esprit chevaleresque s'était éteint avec cette âme ardente; et le régent du royaume, le duc de Sudermanie, rêvant déjà une usurpation, ne pouvait suivre l'impulsion de cette noble chevalerie. Dès que le régent prit les rênes du gouvernement, il proclama la non-intervention de la Suède; tous les préparatifs militaires furent suspendus; la révolution du Nord tendit la main à la révolution du Midi. La Suède, comme le Danemark, fut représentée à Paris dans les jours de terreur et d'anarchie; Mme de Staël, la femme de l'ambassadeur, prit même la direction des idées et des intrigues constitutionnelles; elle ne tremblait pas encore devant les jacobins!

CHAPITRE IX.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU MOMENT DE LA GUERRE.

Situation des pouvoirs. — Démolition de la vieille société française. — La royauté. — Le ministère. — L'assemblée législative. — Les comités. — L'administration. — Les départements. — Les communes. — Anarchie. — Les journaux. — Religion. — Les prêtres. — Mœurs. — Habitudes. — Le peuple. — Les faubourgs. — Costumes. — Littérature. — Poésie. — Théâtre. — Subsistances. — Finances. — Police. — Grandes ruines du passé. — Les partis politiques.

Janvier à juin 1792.

La résolution violente de l'assemblée législative, qui jetait le mot terrible de guerre à l'Europe, retentit au milieu de la population en France; mais soit qu'on y fût depuis longtemps préparé, soit qu'il y ait des situations tellement fausses qu'il vaille mieux en sortir par la colère que d'y rester avec résignation, cette déclaration de guerre ne fit pas la vive impression de crainte et de terreur qu'on pouvait redouter. Il y a d'ailleurs en France un esprit belliqueux qui court au-devant des périls, et lorsque la guerre est une nouveauté, on y marche en chantant. Il se fit donc un réveil national : de tous côtés les hymnes de guerre retentirent; les poëtes, les musiciens rivalisèrent d'ardeur pour chanter la patrie et appeler ses enfants, car les jours de gloire arrivaient. Dans cette agitation bruyante des partis, qui aurait pu reconnaître jamais la vieille société française qui rayonnait encore en 1789? Les pouvoirs, l'esprit public, les mœurs, les coutumes, tout avait changé, comme si quelque cataclysme avait brisé ce peuple, cette noblesse, cette monarchie si glorieusement agrandie par les Bourbons!

La constitution admettait encore un roi comme le premier fonctionnaire public; mais un roi constamment soupçonné, sans pouvoir, sans liberté, sorte de captif aux Tuileries. Les rêveurs de constitution considéraient comme le beau idéal de leur théorie de revenir aux rois fainéants, et ils auraient désiré que des bœufs, attelés d'un pas tranquille et lent, eussent traîné cette royauté abâtardie; les républicains, seuls rationnels et conséquents, voulaient supprimer une institution coûteuse et inutile; que pouvait être un roi ainsi réduit, objet d'insultes et de dérision (1)? Le veto suspensif, arme impuissante dans ses mains, ne servait plus que de prétexte pour accabler d'injurieuses épithètes un digne roi et une noble reine. Louis XVI ne pouvait plus rien pour la France; ses études si fortes, si nationales sur la diplomatie de Louis XIV, étaient stériles dans sa lutte engagée avec le parti qui dominait l'assemblée; quel homme d'État aurait pu expliquer devant des rhéteurs ignorants la cause des grandes alliances de la maison de Bourbon? L'assemblée l'eût accusé de complicité avec l'étranger. Les partis ont certains mots destinés à flétrir leurs adversaires; on désignait désormais sous le nom de comité autrichien, de parti étranger, tout ce qui sortait des vulgarités de l'école de Rousseau et de l'abbé Mably. Quand les nations se laissent dominer par les idéologues, malheur à elles! car l'expérience s'en va. La royauté était condamnée en France depuis les terribles jours de 1789, où la lutte avait commencé; et si sa chute n'avait pas été visible à tous, violente, irréparable, c'est que les institutions ne tombent pas tout d'un coup et que les catastrophes se préparent de loin.

Ainsi était le roi, accablé d'humiliations souvent dans ses démarches, insulté dans son palais à côté de cette aimable figure de Marie-Antoinette, âme forte, railleuse contre les méchants, flétrie, outragée dans ce qui fait l'orgueil et la fierté d'une femme et la majesté de sa vie. Le ministère, pris dans le sens politique, n'avait pas plus de liberté d'action que le roi : soit qu'il fût composé des constitutionnels, soit qu'il

(1) Le roi et la reine, désignés sous le nom de M. et de Mme *Veto*, sont caricaturés dans plusieurs gravures de la Bibliothèque royale.

fût formé du parti girondin, il dépendait par sa composition même des comités de l'assemblée législative; or, sous le prétexte que les représentants du peuple étaient les véritables souverains, les ministres paraissaient presque en tremblant devant l'assemblée, lui rendant compte de leurs actes les plus insignifiants (1); sans cesse mandés devant les législateurs, ils y accouraient dans une attitude abaissée et comme exposés à des mandats d'arrêt capricieux : à chaque moment on les dénonçait; il semblait qu'on prît plaisir à démolir le pouvoir pièce à pièce. L'assemblée elle-même en avait-elle plus de crédit, une autorité plus incontestée? Non, certainement; à son tour en butte aux flots du peuple, aux pétitions, aux injonctions des faubourgs, des corps armés et de la municipalité de Paris, l'assemblée législative était esclave de sa peur; elle qui commandait en maîtresse aux ministres et au roi, tremblottait devant l'émeute et les propos de quelques clubs. Si à certaines époques tout est pouvoir et se rattache à l'idée de pouvoir, en d'autres au contraire on n'en veut pas, il importune. Depuis la prise de la Bastille, il y avait insurrection contre l'autorité morale, ce qui est bien plus redoutable pour un pays que l'émeute que la force réprime. L'assemblée partagée en comités correspondait avec chaque département ministériel, et les secrétaires d'État ne devaient et ne pouvaient être que les représentants et les hommes d'affaires des comités.

Au moins, lorsqu'il existe une administration unie et forte, l'anarchie des pouvoirs n'a pas autant de dangers; l'unité dans les ressorts du gouvernement supplée au vide et au vice du chaos politique; la machine fonctionne toute seule par une seule impulsion, et préserve la société; mais par la plus étrange des aberrations et des monomanies, la constituante avait désorganisé tout le ressort administratif, comme elle avait brisé la royauté féconde et respectée : plus d'intendants de provinces, hommes habiles et forts; plus d'administration unique; mais partout des corps administratifs, des districts, des départements, des communes, et tout cela tumultueusement élu par les basses classes, et composé d'hommes d'intrigues et de passions; orateurs de clochers et de hameaux, comme l'assemblée législative était composée d'idéologues, d'avocats de grandes villes.

Au moins ces corps avaient-ils par eux-mêmes la force et la volonté d'action? aucunement! Tous délibéraient avant d'agir; ils résistaient au lieu d'obéir; ne faisant rien, n'exécutant rien, laissant tout aux audacieux, à ce point que la commune de Paris domina l'assemblée politique, qui se disait souveraine.

Cette fatale organisation départementale, terrible enfantillage de M. de La Fayette, de Duport-Dutertre (2), Lameth (3), Barnave (4), portait le trouble, le désordre dans toute action du pouvoir, si importante, si nécessaire! Elle prépara le plus activement l'anarchie profonde des esprits : un département élu, une commune élue, point d'autorité centrale, des procureurs-syndics; des présidents de département dans une position subordonnée et nécessairement faible; plus de parlement, plus de cours de justice, ni Châtelet, ni sénéchaussée ou bailliage. A tout cela l'assemblée avait substitué le jury en matière civile comme en matière criminelle; si bien que lorsqu'il fallut sauver le pays des complots, frapper les ennemis du système nouveau, le premier acte de la révolution dut être d'établir des tribunaux extraordinaires, car il n'y avait plus d'action et de répression possible : or, sans ces forces il n'y a rien de grand pour un pays.

Avant le terrible mouvement de 1789, le peuple des ouvriers existait groupé par maîtrises; la corporation n'était pas une idée vide et sans portée, car elle venait de Colbert et assurait la probité et la capacité; vaste organisation de l'industrie, elle empêchait les fraudes qui ferment les débouchés du commerce dans chaque État, et la trop grande concurrence qui avilit les produits. Il n'y a pas d'idées absurdes dans la marche des âges; quand elles deviennent souveraines, c'est qu'elles s'expliquent par une nécessité. L'assemblée constituante abolit toutes les maîtrises et jurandes; chacun peut prendre à sa volonté une patente, moyennant quoi, liberté pour lui de commercer, de produire bien ou mal, et de gâter ainsi dans l'avenir une branche de commerce par le désir du lucre. L'ouvrier, délivré de toute contrainte, put travailler vite et sans garantie, et gagner le plus qu'il pourrait sans que son œuvre subît examen : plus d'aunage pour les draps, plus de vérification pour les poids et mesures. On eut la fièvre de produire sans s'inquiéter des débouchés : licence de tout faire, saluée populairement à son origine, et qui devait porter des fruits amers

(1) C'est pitoyable à voir que la situation de MM. de Narbonne, de Lessart en présence de l'assemblée législative, accusés, flétris, chapeau bas devant le dernier des bavards de tribune.

(2) Duport-Dutertre, né à Paris le 6 mai 1754, reçu avocat en 1777, était membre du corps électoral de Paris en 1789; il fut nommé lieutenant du maire lors de la formation de la première municipalité; et le roi lui donna le ministère de la justice le 20 novembre 1790.

(3) Le comte Charles de Lameth, frère du marquis, né le 5 octobre 1757, dut, comme son frère, son éducation à la bienfaisance de la reine Marie-Antoinette; s'étant distingué dans la guerre d'Amérique, il fut nommé chevalier de Saint-Louis, colonel en second des dragons d'Orléans, puis colonel du régiment des cuirassiers du roi, et enfin gentilhomme d'honneur du comte d'Artois. En 1789, l'Artois le choisit pour député aux états généraux. Il venait d'être élevé au grade de maréchal de camp (1792).

(4) Antoine-Pierre Barnave était né à Grenoble, 1761, dans la religion protestante; fils d'un procureur, il se fit avocat, et le tiers état de la province du Dauphiné le nomma député aux états généraux de 1789.

pour l'avenir en exilant la probité des transactions commerciales. Le peuple d'ailleurs, détaché de l'esprit de corporation, dut agir dans sa terrible unité; il n'y eut plus de groupes réguliers, mais des masses confuses; l'on prohiba les associations syndicales et l'on ouvrit les clubs! Les clubs furent le plus terrible instrument de la révolution. Le caractère flegmatique des Anglais, l'esprit d'ordre et de hiérarchie les préservent des écarts de la parole; mais transporter les clubs au milieu de l'ardente société française, c'était activer l'anarchie; et pourtant du sein de l'un de ces clubs sortirent les premières idées de force et de gouvernement dans le chaos. Les jacobins seuls comprirent la destinée de la république et la nécessité d'une dictature; ils marchèrent droit au pouvoir, brisèrent tous les obstacles et les mauvais principes administratifs que la constituante avait semés partout comme des ferments d'anarchie. Dès qu'on adoptait l'idée révolutionnaire, il n'y avait de rationnel que les jacobins.

Ce peuple qu'on arrachait au frein des corporations, on le privait, par une étrange perversité, de toutes idées religieuses; le travail de corruption avait été long; enfin les philosophes atteignaient leur but. Tout le XVIIIe siècle s'était mis à l'œuvre pour éteindre le catholicisme (1) au cœur des masses; on avait voulu créer un peuple d'incrédules, et l'on sait quelle est l'espèce de philosophie des multitudes dans les grandes cités : l'oisiveté, la paresse, l'abus des liqueurs fortes laissaient à la disposition de quelques meneurs ce peuple qui, sous les décombres de la Bastille, arrachait le cœur des victimes pour le porter au bout d'une pique.

L'esprit d'incrédulité, maître de la majorité dans les assemblées, faisait la guerre aux croyances et à ce qu'on appelait la superstition. Si quelques esprits d'une intelligence hardie, tel que Camille Desmoulins, avaient défini par des expressions fortes, quoique grossières, les destinées de liberté humaine sous la religion du Christ, ils n'étaient que des exceptions; les philosophes à la manière de Condorcet continuaient les idées de Diderot et du baron d'Holbach, pour écraser l'*infâme;* et cette haine stupide contre la religion allait devenir une cause de décadence et de mort pour la révolution française. Attaquer le catholicisme, c'était mettre contre soi la croyance des deux tiers de l'Europe : comment pouvait-on espérer la liberté de la Pologne, de la Belgique, de l'Irlande, si l'on blessait la foi religieuse du peuple, le mobile de son énergie? Ce faux esprit antireligieux du XVIIIe siècle corrompit donc à son origine une révolution qui, pour réussir, devait se faire catholique. Cette assemblée législative, si froide et si mesquine dans ses idées, se mit à tout persécuter; lâche expression de la bourgeoisie, elle proscrivit les prêtres, en les obligeant à un serment qui blessait leur conscience; elle laissa briser les autels et toucher aux vases saints. Qu'avait de si grand, de si haut, cette constitution civile du clergé, œuvre des jansénistes, pour qu'on l'imposât avec violence? On avait pris les biens du clergé, n'était-ce pas assez? Si les prêtres assermentés, orateurs de clubs, n'inspiraient aucune considération, était-ce la faute des vénérables pasteurs catholiques, proscrits en masse, parce qu'ils ne voulaient point scandaliser le monde par des mariages publics? Dans cette assemblée immorale, il n'y avait d'éloges que pour les pontifes éhontés à ce point d'oser des mariages avec des religieuses. Flétrissure donc sur cette fatale assemblée qui démoralisait le pays comme à plaisir! S'il y avait un principe de liberté, c'était dans le christianisme; et le jour où la révolution s'attaquait à la croix, signe de toute rédemption populaire, elle était perdue!

La presse, cet auxiliaire des clubs, était sans répression possible. Dès que la constituante avait émancipé les journaux, il s'était publié tout à coup des centaines de gazettes destinées à remuer les passions mauvaises. En temps de révolution on n'écoute pas le langage poli, les phrases travaillées, il faut s'exprimer comme le peuple avec ses obscénités et ses grossièretés énergiques. Je ne crois pas que, depuis les pamphlets de Luther, il se fût écrit quelque chose de plus honteusement ordurier que le *Père Duchesne*, que le *Journal de Marat*, et que la feuille de la *Commune de Paris* que dirigeait le procureur Chaumette (2). On se permettait tout; il y avait bien un jury de répression, mais tellement bien composé que les pamphlétaires et Marat (3) en sortaient portés en triomphe. Aujourd'hui on annonçait une émeute, le lendemain on invitait aux massacres en demandant cent mille têtes; les journaux parlaient de la lanterne avec des expressions joyeuses, et l'on essayait le couplet sur la sainte

(1) Les princes eux-mêmes contribuèrent à cette démoralisation. On lit dans une gazette : « Le prince Henri de Prusse vient de donner la publicité à un ouvrage posthume de Diderot, intitulé : *Jacques le Fataliste*. Un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *La Religieuse*, vient de paraître. Par qui sont-ils publiés? par un prince. Si l'indifférence sur les révolutions gagne ceux mêmes qui ont le plus d'intérêt à s'opposer à leurs ravages, quelle espérance nous reste-t-il encore contre cette funeste épidémie qui a déjà moissonné tant de monde dans notre pauvre Europe? »

(2) Pierre-Gaspard Chaumette, né à Nevers en 1763, était fils d'un cordonnier qui lui fit faire quelques études; mousse et ensuite timonier sur un vaisseau, il quitta la marine et se trouvait à Paris en 1789, où il était clerc-copiste chez un procureur. Ce ne fut qu'après le 2 septembre qu'il remplaça Manuel, procureur de la commune, nommé député à la convention.

(3) Jean Paul Marat, né en 1744 dans la principauté de Neufchâtel, de parents calvinistes, étudia la médecine et l'exerçait à Paris avant la révolution, où il publia plusieurs ouvrages de physique remarquables; il se qualifiait de docteur et portait le titre de médecin des gardes du corps du comte d'Artois.

guillotine! Tout cela aussi librement que s'il s'était agi d'une simple annonce de spectacle ou du triomphe d'un acteur. La presse était donc le grand, l'effroyable levier de la révolution; on la mettait à la portée de tous pour la forme; il n'y avait aucune délicatesse dans l'injure et la provocation. Cette affreuse liberté effrayait les timides et proscrivait les bons. La société était parvenue à un état d'indifférence ou de peur difficile à décrire.

La majorité de la grande compagnie, ce qu'on appelle les salons, avait quitté Paris; quelques-uns des gentilshommes habitaient la campagne, dans les contrées paisibles où les châteaux n'étaient pas encore brûlés; la plupart, exilés de France, s'étaient soumis à la grande émigration hors frontières. Une sorte de révolution s'opérait, à Paris, dans les mœurs, dans les coutumes, dans les manières : l'esprit d'égalité avait produit le cynisme; le pouvoir étant passé dans la basse classe, celle-ci avait pris l'arrogance d'un parti vainqueur; on essayait déjà la carmagnole, la veste courte, la culotte large, le pantalon du domestique et du fort de la halle; plus de ces costumes qui distinguaient les castes par les boucles de diamants, les habits brodés, les jabots de point d'Angleterre; les dames portaient de larges coiffes comme les femmes du peuple, surmontées d'une cocarde tricolore, des robes très-serrées, des fichus en simple linon; plus de parures scintillantes, plus de signes d'aristocratie dans les colliers et les bracelets d'or; on craignait la proscription. Cependant tant est puissante la coquetterie, que les femmes étaient parvenues à rendre parfaitement jolies ces toilettes de la révolution! elles firent même de la grâce jusque sur l'échafaud. Les hommes, quand ils ne tombaient pas dans le cynisme de la carmagnole et du bonnet rouge, portaient des habits étroits de manches et de taille, à basques longues, à collet rabattu, des culottes courtes en couleurs éclatantes, des bas chinés, costume tant chéri de Robespierre; leur tête était coiffée du chapeau rond à larges bords, comme les quakers et les Américains les avaient mis à la mode en France (1).

Il n'y avait plus de salon, ainsi qu'on l'entendait sous l'ancien régime, réunions petillantes d'esprit et de saillies, agréable mélange d'hommes et de femmes, tous bien nés, à bonnes manières, se réunissant, parce qu'ils pouvaient se connaître et s'avouer. A ces réunions où présidaient quelques nobles et spirituelles marquises au bel éventail, s'étaient substitués des clubs politiques où l'on s'agitait avec frénésie pour se dénoncer et se proscrire; puis des pique-niques, faciles réunions dansantes où la foule accourait en payant. Il s'en était formé partout, au faubourg Saint-Honoré, à l'hôtel d'Aligre, à la Chaussée-d'Antin, où la multitude était grande et joyeuse : courtisanes, grisettes, hautes dames déchues, toutes y accouraient en vertu du grand principe d'égalité et de confusion qui désormais allait dominer la société française; point de présentation, liberté absolue de se nommer ou de se cacher; cela devait plaire à ces hommes obscurs que la révolution avait élevés bien haut : que d'acquéreurs de biens nationaux subitement enrichis! que de fournisseurs déjà opulents! Déplacés dans un salon, ils étaient parfaitement bien accueillis dans cette foule où l'on se heurtait sans se connaître, maîtres, laquais, hommes probes et escrocs. Qu'étaient devenus les causeurs émérites des grandes réunions? La noblesse était outre Rhin ou à l'armée; ceux des gentilshommes qui avaient pris parti pour la révolution s'y étaient jetés avec cynisme, par esprit, par caractère ou par peur; c'étaient les marquis de Saint-Huruguc (2), d'Antonelle (3), le prince de Hesse (4), habitués des faubourgs; en 1791, ils avaient abdiqué leurs titres; en 1792, ils abdiquaient leur langage de bonne compagnie pour adopter l'argot hideux et le costume des basses classes.

La bourgeoisie était dominée par deux sentiments : l'orgueil et la peur; si elle n'avait pas été jalouse des classes supérieures, elle les aurait secondées dans leur résistance; mais le cœur humain pardonne moins ce qui le froisse qu'il ne redoute ce qui le menace; on craint moins la mort que l'humiliation, et jamais la bourgeoisie n'aurait pardonné à la noblesse sa supériorité d'esprit, de ton et de manières; la révolution avait proclamé l'égalité, et cela plaisait à la bourgeoisie, à ce point qu'elle n'avait pas craint d'émanciper ce peuple terrible qui bientôt devait la proscrire durant toute la révolution; elle fut donc en balance entre la peur et la jalousie; elle ne voulut aller ni au

(1) Journal de modes, 1792.

(2) Le marquis de Saint-Huruguc, né dans le Mâconnais, entra au service dès l'âge de treize ans; il voyagea ensuite en France et dans les diverses cours de l'Europe, où il dissipa toute sa fortune; en 1778, il épousa une actrice de Lyon nommée Lemercier, mais, s'étant brouillés, elle obtint contre lui une lettre de cachet; arrêté à Dijon en 1781, il fut enfermé à Charenton et en sortit en 1784 pour aller en Angleterre; il ne revint à Paris qu'en 1789, et se mit à la tête du peuple sur les places publiques, où il exerçait une grande influence à cause de sa haute stature et de sa voix mugissante.

(3) Pierre-Antoine, marquis d'Antonelle, était né à Arles en 1747, d'une famille noble et ancienne; sous-lieutenant au régiment de Bassigny (infanterie), ensuite capitaine, il abandonna le service en 1782 pour vivre de sa fortune; adoptant les principes philosophiques avec chaleur, dès 1789, avant même les décrets de l'assemblée nationale, il renonça à ses titres nobiliaires, et fut nommé maire d'Arles en 1790, puis député par le département des Bouches-du-Rhône à l'assemblée législative, et en fut élu secrétaire.

(4) Le prince Charles de Hesse Rhinfeld-Rothembourg, frère puîné du landgrave de Hesse-Rothembourg, était né le 10 janvier 1752. Entré fort jeune au service de France, il devint colonel-brigadier en 1784, et maréchal de camp en 1788; après la révolution, il fut nommé commandant à Perpignan.

peuple ni à la noblesse, jusqu'à ce que le temps fût assez mûr pour qu'elle saisît le pouvoir : difficile épreuve par où elle doit passer.

La révolution se proposant un but, tout devait y tendre sous peine de périr à l'œuvre. C'était un foyer ardent vers lequel rayonnaient toutes les forces, toutes les intelligences; rien n'était demeuré en dehors du mouvement des esprits. Pendant les deux années qui suivirent la prise de la Bastille, les œuvres de l'art furent dominées par la lutte vivace de la révolution et de la contre-révolution. David (1), avec son pinceau mâle et romain, succède à Greuze et à ces scènes de famille tendres et larmoyantes; Vien (2) a déjà restauré l'école antique, et David applique à la république, dont il est l'amant idolâtre, les admirables ressorts de son talent, ses couleurs sûres et fermes, et ses académies dignes de Michel-Ange; il expose son tableau de Tibérius Gracchus, où la république romaine revit entière et grande. Dans la musique, la tendance est la même; les douces partitions de Grétry (3) ne conviennent plus à la génération agitée; *Richard Cœur de Lion* n'est même souffert au grand théâtre que parce qu'il permet aux royalistes d'applaudir à outrance la fidélité de Blondel envers son roi malheureux; et l'opéra de Grétry se résume dans ce magnifique chant de « *O Richard, ô mon roi!* » A tous ces airs flûtés succèdent les notes graves, austères, de Gossec (4) et de Méhul (5), musique d'église mise à l'usage des républicains, car il y a là des cordes intimes qui font vibrer les sentiments généreux et les croyances ardentes et fortes, saintes similitudes de religion ou de république qu'il faut comprendre et respecter.

Dans la littérature, la politique absorbe tout; on voudrait en vain s'en écarter, se faire une solitude, un désert dans le monde qui vous déborde; il faut s'empreindre de ses passions, de ses idées, de ses joies et de ses deuils. Depuis dix ans, que n'avait-on pas écrit? Quel personnage n'avait-on pas chansonné, car la France n'était-elle pas le pays aux chansons politiques, depuis la Ligue et la Fronde? Pour le peuple surtout, mille couplets étaient faits. Ici c'était le *Dialogue plaisant entre un savetier et son fils abbé*, célèbre *aristocrate*, sur l'air de l'*Enfant prodigue*: « Comment, abbé scélérat, as-tu pu nier le tiers état? aristocrate insolent, non, tu n'es plus mon enfant! (6) » Un M. Marchant avait mis la constitution en vers, avec des traits un peu malicieux et plaisants (7). On faisait

(1) J'ai déjà parlé de David, dans l'*Europe pendant le consulat et l'Empire*.

(2) *Voyez* sur Greuze et Vien mon travail de *Louis XV*.

(3) Voir *Louis XV*.

(4) François Gossec, né dans le Hainaut le 17 janvier 1734, vint à Paris en 1751; le fermier général La Popelinière le mit à la tête de son orchestre, puis il devint directeur de la musique du prince de Conti. De 1773 à 1786, Gossec fit représenter sept opéras à l'Académie royale.

(5) Étienne-Henri Méhul, né à Givet en 1763, où son père était inspecteur des fortifications de la forteresse de Charlemont, tenait à dix ans l'orgue du couvent des Récollets, et à douze il fut adjoint à l'organiste de l'abbaye de la Valledieu; venu à Paris en 1779, il trouva dans le chevalier Gluck un zélé protecteur; et en 1790 il débuta par la musique d'un opéra comique, *Euphrosine et Coradin*.

(6) LE PÈRE.

Osais-tu bien, scélérat,
Renier le tiers état?
Ne t'ai-je pas donné l'être?
Si tu savais mon métier
Au lieu d'être mauvais prêtre,
Tu serais bon savetier.

L'ABBÉ.

A vous uni par le sang,
Mais désuni par le rang,
Sachant qu'au nouveau régime
Je perdrais mes revenus,
Pouvait-on me faire un crime
De protéger les abus?

LE PÈRE.

Aristocrate insolent,
Non, tu n'es plus mon enfant;
Pour conserver ta richesse
Tu ruinerais ton pays;
Va consumer ta noblesse
Chez les filles de Paris.

(7) LIBRE EXERCICE DE TOUTES LES RELIGIONS.

Tous les cultes sont permis
Et même celui de Moïse;
De Mahomet le paradis
Sera vanté dans mainte Église.
Comme à présent dans ces cantons
D'être conséquent l'on se pique,
De toutes ces religions
Nous exceptons la catholique.

OBLIGATION DE PRÊTER LE SERMENT.

D'abord il faudra que l'on jure
Dès que l'on sera sénateur
Pour s'accoutumer au parjure,
Car le parjure est en honneur.
Nous le dirons publiquement,
Et sans craindre que l'on en glose :
Il vaut mieux prêter un serment
Que de prêter toute autre chose.

LE NOM DE DAUPHIN CHANGÉ EN CELUI DE PRINCE ROYAL.

Grâce à notre manie étrange,
De nom comme à présent tout change,
Celui du dauphin nous changeons :
Prince royal nous le nommons.
Ni lui, ni madame sa mère,
Ni son tuteur, ni son cher frère,
De France ne pourront sortir
Que pour n'y jamais revenir.

DE LA SANCTION ROYALE.

Il faut que le roi sanctionne
Tous les beaux décrets qu'on lui donne
Pour le bien de la nation;
Si le veto fut son partage,
Il l'obtint à condition
Qu'il n'en ferait aucun usage.

des vaudevilles constitutionnels, des chansons civiques : chose vraiment amusante et joyeuse comme le Code civil en vers; un poëte du nom de Drobecq fit insérer dans l'*Almanach des Muses* quelques petits vers sur M. de La Fayette : « Ce pâle héros, assez grand dans les coulisses, mais si petit sur le théâtre (1). » Ici, l'on faisait l'apothéose ou le triomphe de Voltaire, qu'on jetait au Panthéon (2); là, on appelait les soldats étrangers à déserter leurs drapeaux (3); dans un vaudeville populaire, on dénonçait les aristocrates qui préparaient un cercueil au peuple (4). La Harpe, Chénier, étaient les poëtes de circonstance; l'un lançait des vers aux rois pour les dénoncer aux peuples; l'autre improvisait des dithyrambes en l'honneur des fédérations, et des couplets aussi forts que ceux-ci : « Vive à jamais la liberté, reçois nos vœux, chère et sainte patrie; nous jurons de donner notre vie pour nos lois, pour l'égalité (5). » Lebrun chantait la nature à l'occasion du despotisme : « Rien n'était libre; le despotisme avait tout envahi; l'onde payait aux tyrans des tributs; le feu était esclave, et l'air à peine libre; est-ce que les mortels devaient traîner des chaînes, même dans leur propre héritage (6)? »

Unissant quelquefois le cynisme à ce langage étrange, les poëtes célébraient dans leurs vers le mariage des prêtres. Dans des couplets, qu'on prétendait chantés aux noces d'un prêtre, ci-devant bénédictin, un M. Benoît Lamothe, disait sur l'air, *Chantez, dansez, amusez-vous* : « Messieurs, mariez-vous, rien n'est si doux qu'un bon ménage; celui qui sera père, époux, doit passer pour le meilleur prêtre; honneur au prêtre citoyen qui fraye aux autres le chemin (7)! » Les partis sont ainsi faits, ils ne donnent des honneurs, de la gloire, qu'à ceux qui viennent à leurs idées et réalisent leur projet. Dans le discours récité par La Harpe, à l'ouverture du Lycée, institution littéraire empruntée à la Grèce, il chante un *hymne à la liberté*, avec l'enthousiasme du poëte et la verve de l'improvisateur; sorte de lieux communs cent fois répétés contre la tyrannie, et que le talent même ne peut rajeunir. Quel faiseur de vers ne paye cet impôt de flatterie à ce qui règne et n'insulte lâchement ce qui tombe? Le théâtre retentissait des maximes philosophiques et républicaines, déclarait la guerre aux tyrans : Chénier faisait jouer son *Tibère*, si rempli d'allusions à Louis XVI (quel Tibère! quel Néron!); dans *Charles IX* on faussait la vérité historique, pour insulter à l'aise la religion, dont les temples étaient souillés, les prêtres proscrits, et le roi qu'on allait jeter à l'échafaud. Toutes les médiocrités caressaient une idée vulgaire avec le désir de flatter les masses, capricieuses souveraines, qui aiment l'encens et imposent l'idolâtrie. La comédie devenait larmoyante pour dénoncer les cloîtres et les oppressions de l'esprit de famille : on jouait *la Mère coupable* de Beaumarchais, *Mélanie* de La Harpe; et le vaudeville même dirigeait ses couplets contre les prêtres et les monastères pai-

(1) Ce héros pâle et souriant
Dont tout Paris fut idolâtre,
La Fayette, guerrier prudent,
Dans les coulisses assez grand,
Fut bien petit sur le théâtre.

(2) Les cendres de Voltaire furent placées au Panthéon par un décret de l'assemblée nationale du 10 juillet 1790. Un M. Prénaly avait fait son apologie :

Dans tes écrits l'humanité respire,
Ta voix instruit les peuples et les rois;
A tes accents le fanatisme expire
Et la raison reprend enfin ses droits.
Des préjugés perçant la nuit profonde,
De nos tyrans tu deviens la terreur;
Tu préparas la liberté du monde
En déchirant le bandeau de l'erreur.

(3) Une loi bienfaisante,
Et qu'on vous montrera,
Donne cent francs de rente.
A qui désertera.
Si vous aimez la danse,
Etc., etc.

(4) Seigneurs aristocrates,
Où donc est le cercueil
Qu'aux bourgeois démocrates
Préparait votre orgueil?
Nous devrons expirer, à vous entendre dire;
Peut-être, nous vous en croyons,
Peut-être, en effet nous mourrons,
Mais ce sera de rire.

(5) Vive à jamais, vive la liberté!
Reçois nos vœux, chère et sainte patrie!
Nous jurons d'obéir, de donner notre vie
Pour nos lois, pour l'égalité;
Que la France entière s'écrie :
Vive à jamais, vive la liberté!

(6) O du pouvoir suprême incroyables abus!
L'Onde paye aux tyrans de serviles tributs!
Le Feu même est esclave, et l'Air à peine est libre!
Quoi! les balances d'or ont perdu l'équilibre?
Ciel juste!... Ciel vengeur! sur quel mont escarpé
Veux-tu me rendre enfin mon empire usurpé?
De tout mortel qui naît la terre est le partage.
Dois-je traîner des fers dans mon propre héritage?

(7) Allons, messieurs, mariez-vous,
Profitez d'un si bel exemple;
Mariez-vous, rien n'est si doux,
L'hymen vous offre enfin son temple :
Honneur au prêtre citoyen
Qui fraye aux autres le chemin!
A cette marque parmi nous,
Bon pasteur se fera connaître;
Celui qui sera père, époux,
Doit passer pour le meilleur prêtre :
Honneur, etc.

sibles. M. Picard avait ouvert une petite guerre spirituelle et moqueuse contre les couvents dans *les Visitandines;* les esprits vulgaires vinrent après; on vit, sur une scène affranchie de toute morale, de pauvres religieuses aux bras des hussards ivres; on maria des prêtres et des nonnes sur le théâtre, et le cliquetis des verres se fit entendre sous les voûtes des couvents comme dans la vieille légende du comte Ory. Applaudis à ces saturnales, génération aveugle et folle, car d'autres scènes viendront bientôt te désabuser fatalement!

Au milieu de cette agitation soudaine, active, fiévreuse, il y avait bien peu de place pour les ouvrages sérieux, et ces livres eux-mêmes étaient tous dirigés dans le sens révolutionnaire; on ne parlait de la vieille monarchie que pour démolir sa grande histoire; spectacle singulier d'un peuple qui déchire son passé glorieux, comme il brise les statues de Henri IV et de Louis XIV! Sous la constituante, il n'avait été question que des histoires d'états généraux, recherchés par l'érudition travailleuse; sous la législative, commença la publication des mémoires immondes pour abaisser les rois et la politique du vieux régime. Un certain abbé Soulavie dénonça, dans une suite de pamphlets historiques, les plus nobles actes de la diplomatie du XVIII[e] siècle; on s'accroupit dans cette triste habitude de croire que la France ne datait que d'hier, et qu'avant le chiffre de 1789 il n'y avait rien que de lâche et d'indigne; orgueil fatal de la génération actuelle qui ne permet rien de grand, rien de durable, rien de suivi comme la chaîne des traditions!

Avec le culte du passé disparut l'esprit de famille, le foyer domestique où rayonnait l'autorité paternelle; l'égalité de partage morcela incessamment la propriété; plus d'aînesse, plus de substitution, plus de hiérarchie, dans ce pêle-mêle confus qui dut remplacer l'état social si régulier que la révolution avait démoli; l'ouvrier n'eut plus désormais ni syndic, ni corporations pour le contenir et le protéger; on ne se groupait que tumultueusement sous le symbole de la liberté, l'égalité et la fraternité, emblèmes de la nouvelle loi couronnés par le terrible bonnet, rouge comme le sang. On avait emprunté le faisceau des licteurs, la hache aiguë et les enseignes militaires des légions; épris des coutumes grecques et romaines, les uns portaient la prétexte et le cothurne, les autres le bonnet phrygien. Dans les processions populaires on imitait les bas-reliefs antiques; les magistrats ornés de rubans tricolores précédaient les licteurs et les bannières couronnées de lauriers et de chênes; on célébrait des sacrifices sur des autels et des trépieds d'or; les enfants, les femmes, les vieillards jetaient des parfums dans des cassolettes odorantes (1). Cette grande raillerie du paganisme était prise au sérieux par les assemblées qui ne voulaient plus rien laisser de la France, ni son calendrier, ni ses mois, ni ses fêtes chéries, ni ses solennités chrétiennes. On allait donner des noms grecs à tout, de manière à faire une langue demi-barbare pour les poids, les mesures, les partages du temps; les heures qui fuient n'étaient plus même respectées.

Et tous ces changements se préparaient au milieu des embarras du commerce, des difficultés du crédit, des misères et d'irréparables ruines. La prospérité commerciale de la France était parvenue à son apogée dans la balance de 1788. Les colonies, les échelles du Levant, les comptoirs de l'Inde avaient absorbé pour 780 millions de produits manufacturés, malgré le traité de commerce imposé par les économistes en 1785. Depuis 1791 les affaires étaient complétement suspendues; le crédit, la confiance étaient altérés; on avait émis déjà des masses de valeurs considérables en assignats, et l'État, néanmoins, était à la veille d'une suspension des services; au commencement de 1792, l'assignat avait encore presque sa valeur nominale; on avait foi dans le gage de la dette publique, les biens nationaux. Tout ce qui est neuf, d'ailleurs, excite la curiosité, et le gouvernement put dès lors continuer ses émissions. A mesure que l'or fut plus recherché par l'émigration et la peur, l'assignat vit son cours comparatif s'abaisser, et dans cette voie il n'y a pas de limites : quand la décadence arrive, elle est profonde, hâtive, irréparable; les denrées, les marchandises s'élevèrent d'autant plus que l'assignat perdit de son cours régulier, et l'on paya en papier des sommes monstrueuses pour l'achat des denrées de première nécessité.

Dans les temps agités on travaille peu, car le sang bouillonne, et le front est brûlant; le peuple a plus à gagner sur les places publiques, et il y court; les comités payèrent les ouvriers sans travail, et l'on eut ainsi des bras pour tout faire, les choses héroïques, comme le peuple les sait accomplir, et les choses affreuses qui sont souvent dans ses instincts et qu'on peut toujours lui inspirer. Pourquoi d'ailleurs ce peuple souverain aurait-il travaillé? Ne lui fallait-il pas un palais? à lui si terrible, à qui on mettait la couronne au front; à lui qui avait tant de flatteurs plus plats, plus tremblants que les plus vils courtisans des rois! terrible souverain, sa volonté était partout, depuis les clubs jusqu'aux administrations départementales, dans son action forte, incessante, fatale : les départements, les districts, les municipalités étaient au pouvoir de la démocratie. La vieille société provinciale se

(1) La collection de la Bibliothèque du roi contient un grand nombre de ces gravures, qui reproduisent les processions patriotiques.

composait de trois éléments : le château, le presbytère, la commune, et comme chaînon, pour unir toutes les forces, la corporation, lien du peuple, sacré comme la famille. Le château n'existait plus; ses créneaux démolis par une jacquerie révoltée tombaient en ruine; le paysan avide s'était violemment emparé des terres seigneuriales ou les acquérait pour quelques deniers; le presbytère était vide, le pasteur exilé errait de montagne en montagne pour se réfugier sur la terre étrangère. Il ne restait plus debout que la commune, et non pas cette vieille commune, composée de syndics et de paysans, de cultivateurs et de fermiers paisibles; la commune, telle que l'avait organisée la constituante par l'élection, n'était plus qu'un ramassis de prolétaires dirigés par le club. Tout à coup élevés au pouvoir municipal, ces hommes faisaient sentir le poids de leur autorité à ce qui était puissant et noble autrefois; on n'entendait parler en tous lieux que des terribles et grossiers municipaux ; on n'apercevait qu'eux avec leur écharpe tricolore, opprimant ce qui était beau et distingué, parce qu'ils étaient laids et rustres. Quelquefois une femme de cour proscrite, à la physionomie éclatante, ou bien un brillant gentilhomme, cherchaient à échapper à l'infortune en errant au milieu des campagnes; dénoncés par la rumeur publique, ils voyaient accourir les municipaux comme des oiseaux de proie, mêlant leur physionomie de geôlier à ces nobles traits des grandes familles, qu'en vain on cherchait à défigurer; ils les insultaient, les poursuivaient et les traitaient d'aristocrates, de *ci-devant*, parce qu'ils n'avaient pas les mains calleuses ou le front abruti. Ainsi était tombée la divine Marie-Antoinette au milieu de quelques municipaux avinés, lors de sa fuite à Varennes.

Dans cet abaissement de la société, la France ne pouvait plus se relever que par l'énergie de la guerre et le glorieux effort de la victoire. Cette étrange société pouvait exactement se personnifier par cette colossale statue de la Liberté, élevée sur toutes les places publiques: elle avait la tête haute, parce que le peuple est grand et fort; elle avait des bras robustes, parce qu'il avait besoin d'étouffer et de broyer ce qui lui faisait obstacle; ce bonnet phrygien que le colosse portait au front était un souvenir de Guillaume Tell; la pique qu'il tenait à la main était celle des faubourgs; et les générations tremblantes lui offraient des sacrifices humains, comme au Moloch des anciens. Le grand mystère des siècles, que nul sphinx n'a pu encore déchiffrer, c'est que de temps à autre il y a une rédemption qui s'opère par le sang; le Christ sur la croix, qui meurt pour tous, est l'emblème de cette triste fatalité des siècles.

CHAPITRE X.

DERNIÈRES MESURES POUR LA GUERRE.

Effet produit par la déclaration de guerre de la France. — Choix des généraux en chef. — Le duc de Brunswick. — Plan de guerre. — Mémoire secret. — Armées de la Prusse; — de l'Autriche. — Esprit public. — Théâtre de la guerre. — Les Pays-Bas. — Déclaration de la Sardaigne. — Négociations de M. de Sémonville. — Début de la campagne. — Situation des armées françaises. — Sécurité de l'Europe. — Délibération sur le plan de campagne. — M. de Bouillé. — Coopération des émigrés. — Adhésion de tous les cabinets. — Négociations à Copenhague. — Couronnement de François II. — Marche des troupes alliées.

Mars — juin 1792.

L'Europe reconnaissait une grande audace à l'esprit de la révolution française; en aucun cas elle ne la croyait assez hardie pour prendre l'initiative et commencer les hostilités. Des courriers extraordinaires arrivés à Vienne et à Berlin en moins de quatre jours ne laissèrent plus aucun doute sur la résolution de l'assemblée législative (1), qui déclarait spontanément la guerre au roi de Bohême et de Hongrie (François II n'était point encore élu Empereur); et dès lors on dut considérer comme un fait accompli ce que l'on traitait quelques jours auparavant comme une chimère, une forfanterie de révoltés. Il ne restait plus à savoir qu'un seul point: la France prendrait-elle un système offensif ou garderait-elle la défensive en attendant les hostilités sur sa frontière? Une attaque subite, hardie, un coup de tête glorieux entraient plus dans le caractère national de ce peuple toujours extraordinaire dans ses entreprises. Ainsi le jugeaient exactement tous ceux qui avaient quelque expérience de la guerre et les hommes de cabinet à Berlin et à Vienne. Des ordres furent donnés pour repousser violemment toutes les hostilités aux frontières, sans prendre encore pourtant l'initiative, car il fallait laisser combler la mesure, afin que l'esprit turbulent de la révolution française fût plus réellement constaté aux yeux de l'Allemagne entière et du peuple anglais surtout. La neutralité de M. Pitt reposait spécialement sur ce qu'aucun gouvernement ne pouvait se mêler des institutions d'un peuple étranger, pourvu que ses démarches ne fussent pas de nature à menacer la sécurité de l'Europe, et c'est précisément ce *casus belli* que l'Autriche et la Prusse voulaient amener en laissant se déployer l'am-

(1) « On vient de nous déclarer la guerre, dit le prince de Kaunitz à l'ambassadeur de Russie, prince de Galitzin, en présence d'un grand nombre de personnes; et c'est comme si on l'avait déclarée à votre cour. »

bition de la France; alors on pourrait compter sur l'appui militaire de la confédération germanique et sur les subsides de l'Angleterre.

Les communications entre Vienne et Berlin devinrent de ce jour d'une si grande activité, qu'on aurait dit un même peuple dirigé par les mêmes sentiments; et le choix du duc de Brunswick, pour commander en chef les armées coalisées, indiquait assez que les deux cours consentaient à laisser le mouvement militaire tout entier sous la direction de la Prusse, afin de mieux constater l'esprit de la guerre et l'intimité de l'alliance. Consulté spécialement par sa cour sur la force des armements que devait faire la monarchie prussienne, le duc de Brunswick avait répondu que pour les affaires de France, on ne pouvait deviner le mouvement d'avance, et que tout dependait de l'appui qu'on trouverait à l'intérieur; le duc ajoutait qu'en arrivant sur la Meuse, on devait adresser une proclamation à l'armée, aux gardes nationales, pour leur déclarer qu'on ne venait pas attenter à la liberté de la nation, mais rétablir l'ordre.

La lecture de ce mémoire montre combien était modéré le caractère du duc de Brunswick, toujours partisan, comme l'école du grand Frédéric, d'une guerre systématique; il ne voulait pas avancer brutalement contre la nation française, et agir en cosaque. Depuis les propositions secrètes de M. de Custine (1), qui l'invitait à prendre le titre de généralissime, de connetable et même de stathouder et de protecteur, le duc de Brunswick traitait avec regret la France en ennemie; le portrait que Mirabeau avait tracé de lui flattait son orgueil: « La figure du duc de Brunswick annonce profondeur et finesse; il parle avec précision et élégance, il est prodigieusement instruit, laborieux, perspicace; ses correspondances sont immenses, ce qu'il ne peut devoir qu'à sa considération personnelle, car il n'est pas assez riche pour payer tant de correspondants, et peu de cabinets sont aussi instruits que lui... Religieusement soumis à son métier de souverain, il a senti que l'économie était sa première ressource. Sa maîtresse, mademoiselle de Hartfeld, est la femme la plus raisonnable de sa cour, et ce choix est tellement convenable, que le duc ayant montré dernièrement quelque velléité pour une autre femme, la duchesse son épouse s'est liguée avec mademoiselle de Hartfeld pour l'écarter. Véritable Alcibiade, il aime les grâces et les voluptés; mais elles ne prennent jamais sur son travail et sur ses devoirs même de convenance. Est-il à son rôle de général prussien? personne n'est aussi matinal, aussi actif, aussi minutieusement exact que lui. Ce prince n'a que cinquante ans. Son imagination brillante et sa verve ambitieuse se prennent facilement du premier mouvement, quoique les symptômes extérieurs en soient tranquilles; mais la longue refrénation de lui-même qu'il s'est éternellement imposée, et dont il a la plus persévérante habitude, le ramène aux hésitations de l'expérience et à la circonspection, peut-être excessive, que sa grande méfiance des hommes et son faible pour sa reputation ne cessent de lui commander. » Ainsi était jugé par Mirabeau ce duc de Brunswick (2), qu'on a présenté comme un homme violent, implacable; caractère politique, calme et réfléchi, sans préjugés, souvent découragé aux premiers obstacles; et avec ces sortes de caractères une transaction est toujours ce qui va le mieux à leur goût. Si l'on avait séparé le duc de Brunswick de l'idée première, fondamentale, qu'il pourrait opérer en France et en sa faveur la même révolution qui avait donné le trône d'Angleterre à Guillaume, ou le stathoudérat à la maison d'Orange, il n'aurait pas accepté un commandement en dehors de ses opinions, et c'est ainsi que le jeune marquis de Custine avait depeint le chef suprême de l'armée qui allait agir contre la France (3). Avec une telle ambition on pouvait toujours négocier; avec un caractère aussi impartial, la révolution n'avait pas à craindre un retour trop brusque, trop dessiné de la monarchie des Bourbons.

La Prusse et l'Autriche en fournissant leurs contingents avaient dû arrêter un plan militaire d'une certaine étendue. Deux bases se présentaient naturellement pour les opérations ultérieures : 1° la guerre systématique, qui suivrait des siéges réguliers pour marcher méthodiquement à la conquête; 2° une campagne rapide de surprise et d'éclat qui s'avancerait droit au but. Le premier parti entrait plus exactement dans le plan des alliés, qui voulaient toujours appuyer leurs opérations sur des places frontières, pour les garder ou les rendre en cas de traité; le second parti était bien plus répressif de la révolution française, car vingt marches heureuses pouvaient ouvrir aux alliés les portes de Paris, foyer de la rébellion ! Qu'avait-on à craindre dans l'état de désorganisation de l'armée révolutionnaire? il ne pouvait pas y avoir de résistance sérieuse : ce serait une sorte de pendant à la campagne

(1) Il paraît certain que dès cette époque l'abbé Sieyès, dans les réunions des chefs influents de la révolution, appuyait chaudement le projet de placer le duc de Brunswick à la tête des affaires de la France. La correspondance du jeune Custine ne lui fut pas inconnue; elle disparut après le 9 thermidor des cartons du comité de salut public, dont Sieyès faisait alors partie.

(2) *Essai sur la monarchie prussienne.*

(3) Il y avait alors à Berlin des intrigues françaises qui se croisaient et se nuisaient.

« Grâce à Dieu, dit M. de Custine à M. de Schulenbourg, depuis que M. Dumouriez a le portefeuille des affaires étrangères, ces duplicités diplomatiques ne sauraient se reproduire. M. Dumouriez joue cartes sur la table et n'a pas d'autres arrière-pensées que d'assurer le triomphe de la monarchie constitutionnelle. » Le comte de Schulenbourg lui répondit alors en souriant : « Mais, monsieur, êtes-vous bien sûr que M. Dumouriez ne tienne pas ici deux négociations à la fois ? » Et il lui cita en même temps un certain M. de Beys, gentilhomme bourguignon, qui lui avait fait aussi des ouvertures.

autrichienne pour la répression de l'émeute des Pays-Bas, où cinq marches avaient suffi pour conduire les Impériaux à Bruxelles.

Les émigrés entretenaient les alliés dans ces idées; alors comme toujours on les écoutait peu ou mal pour la direction du plan de campagne. Le duc de Brunswick, avec ses idées très-arrêtées de tempérament et de modération, n'avait jamais perdu de vue le système des négociations, croyant avec quelques esprits sérieux à Berlin qu'une convention amiable avec la France pourrait seule permettre de tourner les armées prussiennes vers la Pologne, où se préparait le partage territorial. Il ne faut pas oublier cette question de la Pologne, à l'origine de la revolution française; elle détournait incessamment les alliés des progrès de leurs armées en France. La Prusse et l'Autriche, inquiètes des démarches de la Russie en Pologne, voulaient avoir leur part dans un partage arrêté d'avance, et qui paraissait inévitable. Dans leur pensée, la question française, sans intérêt positif, n'était qu'en seconde ligne, et avec cet esprit fut rédigé le mémoire du duc de Brunswick (1); l'extrême timidité du généralissime lui faisait douter du succès même d'une guerre défensive : « Le seul moyen de réussir, c'est de conformer les premiers pas que nous allons faire au but qu'on veut atteindre, disait le duc de Brunswick; c'est seulement alors que nous pourrons nous diriger dans une guerre qui, ne devant pas se prolonger, doit être décidée rapidement, d'autant plus qu'il peut survenir des événements incalculables, car les têtes dont dépend aujourd'hui le sort de la France sont dans une telle effervescence, qu'on doit s'attendre aux résolutions les plus extraordinaires... »

Cependant il n'y avait plus à reculer dans la ferme volonté de faire la guerre; la France avait pris l'initiative; son armée bordait les frontières, et il fallait bien adopter un parti. Les cabinets de Vienne et de Berlin voyaient avec un dégoût assez marqué les dépenses considérables d'un armement sans but utile et matériel; il ne s'agissait pas de conquête réelle dans la campagne qui allait s'ouvrir; on se faisait les chevaliers errants de la maison de Bourbon qui avait tant abaissé l'Autriche, et d'ailleurs dans cette marche rapide contre la France il serait impossible de ne pas assigner un rôle au corps des émigrés, sous M. le prince de Condé; que ferait-on de ces nobles et braves gentilshommes qui portaient la patrie au cœur sous le drapeau blanc? Aventureux comme de dignes et loyaux officiers, ils se faisaient forts de marcher sur Paris en avant-garde d'enfants perdus; les Autrichiens et les Prussiens n'auraient qu'à les soutenir par leur présence, projet digne de la noblesse française, dont les fils se faisaient estropier ou tuer à quinze ans.

Dans l'état de doute ou de modération des cabinets, lorsque le duc de Brunswick était en rapport avec les constitutionnels, pouvait-on rompre tout à fait avec les partisans de la monarchie pondérée, et lever haut l'étendard de la contre-révolution? C'était trop présumer de la fermeté des cabinets de Vienne et de Berlin, impatients de se réserver toutes les chances de transaction pour clore une guerre sans but précis. Aussi, malgré les très-vives réclamations du prince de Condé et les nobles protestations des gentilshommes, les corps des émigrés furent répartis dans les armées d'invasion; loin de lui donner l'avant-garde, on les morcela pour qu'ils ne devinssent pas une gêne dans l'avenir; et si on leur laissa leur drapeau fleurdelisé, ce fut pour le cacher sous les doubles aigles de Prusse et d'Autriche. L'armée d'invasion, désormais, n'eut plus qu'un seul homme en qui tout se concentrait, le duc de Brunswick, réputation militaire si grande, que les monarques alliés lui déféraient la dictature! Or, les idées militaires du duc de Brunswick, comme ses pensées politiques, se résumaient en quelques axiomes par rapport à la campagne actuelle : « La guerre de France ne peut être qu'un accident, qu'une hostilité passagère qui se terminera nécessairement par un traité ou par une transaction. Je suis appelé à finir cette campagne en ménageant les partis qui peuvent me faire en France une destinée aussi haute que celle de la maison de Nassau en Hollande, ou de Guillaume III en Angleterre. L'intérêt de la Prusse n'est pas de se porter sur le Rhin, mais d'agir vis-à-vis la Pologne pour s'y faire un lot; il est donc urgent de terminer au plus vite cette guerre pour jeter vers Dantzick toutes les forces disponibles; enfin, il ne faut pas laisser les émigrés diriger aucune négociation, parce qu'avec leurs idées inflexibles ils pourraient compro-

(1) *Motifs du roi de Prusse pour prendre les armes contre la France* (Berlin, 26 juin 1792).

Ces motifs s'appuyaient sur les droits des princes allemands, sur le danger des principes révolutionnaires, sur l'agression des Français contre l'allié de la Prusse et contre l'Empire. Le roi y motivait plus particulièrement sa détermination sur les déclarations antérieures faites par son ordre, et à plusieurs reprises, au ministère de S. M. T. C. : « Qu'il marcherait invariablement, à l'égard des affaires de France, sur la même ligne que S. M. A... » Le but des armements du roi y était également exprimé. « Il n'est aucune puissance, disait le monarque prussien, intéressée au maintien de l'équilibre de l'Europe, à laquelle il puisse être indifférent de voir le royaume de France, qui formait jadis un poids si considérable dans cette grande balance, livrée plus longtemps aux agitations intérieures et aux horreurs du désordre et de l'anarchie, qui ont, pour ainsi dire, anéanti son existence politique; il n'est aucun Français aimant véritablement sa patrie, qui ne doive désirer ardemment de les voir terminées... Faire cesser l'anarchie en France, y rétablir pour cet effet un pouvoir légal sur les bases essentielles d'une forme monarchique, rassurer par là même les autres gouvernements contre les attentats et les efforts incendiaires d'une troupe frénétique; tel est le grand objet que le roi, conjointement avec son allié, se propose encore, assuré dans cette noble entreprise, non-seulement de l'aveu de toutes les puissances de l'Europe, qui en reconnaissent la justice et la nécessité, mais en général du suffrage et des vœux de quiconque s'intéresse au bonheur du genre humain. »

mettre la rampagne ou une transaction de parti : qu'importe à la Prusse et à l'Antriche le drapeau blanc ou le drapeau tricolore? »

Le théâtre de la guerre, les Pays-Bas autrichiens, étaient, au reste, fortemrnt travaillés déjà par les idées révolutionnaires; et cependant un caractère singulier devait mettre ces peuples à part dans une guerre de révolution. L'esprit catholique fermentait avec énergie parmi les masses; la révolution était dans le rlergé, les grands et le bas peuple, comme aux électorats du Rhin; la bourgeoisie seule, paisible et dévouée, rraignait nn changement. Dans les saintes villes de Tournay, Gand et Liége, c'était une ferveur religieuse pour les images bénites que le pinceau de Rubens avait éternisées, romme sa belle Descente de croix d'Anvers : apporter au milieu de ce peuple les idées philosophiques, démolir les croyances et la foi, c'était une œuvre impossible et maladroite. Sans doute, la Belgique, préoccupée d'accomplir sa révolution, aurait adopté un système d'affranchissement; mais il ne fallait pas alors heurter ses croyances, prêcher l'immoralité et nne société sans Dieu; il fallait laisser à la Flandre, au Brabant, ses corporations, ses couvents, ses processions antiques, ses solennités religieuses, ses béguinages de Gand. Loin de là, les révolutionnaires français allaient piller les églises, morceler les statues d'or et les tabernarles; au lieu de favoriser la rause du catholicisme, ils s'annonçaient comme des philosophes incrédules, ennemis des superstitions! La Belgique résisterait-elle à ce contart? De ses villes ferventes devait partir la réaction religieuse, avec le souvenir enrore des temps do l'Espagne et des routumes pieuses des cathédrales de Tolède et de Burgos; la parenté entre Flandre et Espagno s'écartelait sur lo même blason; les cités avaient leurs possessions qui se déroulaient romme un ruban d'or étinrelant de pierreries, et les philosophes ne savent pas assez combien les peuples tiennent à ces traditions.

Ce fut tout à coup vers rette Belgique que le drapeau trirolore se montra aver ses rouleurs flamboyantes. La guerre une fois décidée à Paris, on dut également conrerter un plan de campagne, et la pensée d'une initiative forte et immédiate prévalut dans les ronseils sous l'inspiration du général Dumouriez. Trois armées furent destinées aux opérations militaires. Le marquis de La Fayette, têto militaire fort médiocre dans un rommandement en chef, avait réuni 50,000 hommes sous les murs de Metz; il devait, par une conversion à gauche, pénétrer en Belgique par Namur et Liége; le marquis de Rochambeau devait l'appuyer et le soutenir, tandis que le maréchal Lurkner marrherait sur Mayence. Les forces combinées de la Franre s'élevairnt à 95,000 hommes, dont 60,000 de troupes solides; le reste étaient de misérables bataillons de volontaires et de gardes nationales, plus capables de porter le désordre dans les rangs que do soutenir une attaque régulière dans un jour de bataille. A l'aspect de cette armée éparpillée sur nn espace de quarante lieues de frontières, on pouvait juger de la mauvaise ronreption du plan. Quoi! avec 60,000 hommes effectifs, à peine on embrassait la ligne de Manheim à Mayence, en découvrant tout le reste des frontières! D'après le vœu de l'assemblée et des ministres, le marquis de La Fayette, avec sa confiance habituelle, opéra son mouvement de concentration. On était au 25 avril, moment si favorable pour ouvrir une campagne, alors que les Autrichiens, pris à l'improviste, avaient à peine réuni quelques régiments. M. de La Fayette donna ordre de franchir la frontière, et l'avant-garde sortit de Valenriennes, lo drapeau tricolore deployé; les Autrirhiens, dans leur retraite, envoyèrent quelques volées de coups de canon, et aussitôt nne sorte de terreur panique se saisit des volontaires nationaux; ils fuyaient à toutes jamhes, poussant des clameurs : « Nous sommes trahis! sauve qui peut! » rris habituels des soldats sans discipline. Aux portes de Lille, le désordre fut tel que le hrave et jeune Dillon (1) tomba massacré par ses propres soldats : triste et fatal début d'une rampagne. Dès lors on dut renoncer, au moins momentanément, à nn plan d'invasion de la Belgique; le système devint néressairement tout défensif : quelle ronfiance militaire pouvait-on désormais inspirer?

Une autre portion de la frontière paraissait ouvertement menacée; dans l'histoire de la vieille monarchie la maison de Savoie avait joué le rôle d'un gardien sévère des bautes montagnes. Les Bourbons s'étaient rattaché cette noble et valeureuse famille par des alliances, afin d'assurer la paix des Alpes. La révolution ne respectant rien, ni les têtes couronnées, ni les vieilles allianres, avait cherché à soulevrr le peuple de la montagne; des émissaires étaient partout répandus dans les villes de la Savoie rt du Piémont, designés déjà, dans la langue des sans-culottes, sous le nom d'Allobroges. D'un autre côté, la parenté intime, qui unissait la maison de Savoie aux comtes de Provenro et d'Artois, l'avait naturellement et justement entraînée à faire une bonne réception aux émigrés, de sorte qu'il existait de part et d'autre des motifs de baine et d'hostilité profonde.

A peine Dumouriez prenait-il le portefruille des relations exterieures, qu'il conçut un plan politique dans le but d'attirer encore à la France l'alliance in-

(1) Théobald Dillon, petit-fils dp général Arthur comte de Dillon, qui suivit Jacques II à la conr de Louis XIV, entra fort jeune au service de France; nommé mestre de camp, propriétaire du régiment de son nom, le 13 avril 1780, il fut élevé au grade de brigadier, puis à celui de maréchal de camp le 13 juin 1783. Dès 1789, il se moutra partisan de la révolution.

time de la Savoie. Aux jours de puissance de Louis XVI, M. de Vergennes avait développé une pensée très-capable de séduire les esprits à grande portée : la maison de Savoie était notre alliée naturelle, pourquoi ne lui offrirait-on pas une portion du Milanais, de manière à la mettre en opposition constante avec l'Autriche? Le général Dumouriez s'était emparé de cette idée, et comme alors on ne parlait que de constitution et de système libéral, le plan du ministre était d'offrir à la maison de Savoie la couronne constitutionnelle de la haute Italie; par ce moyen, le Piémont serait devenu l'allié constant de la royauté de 1791.

Tout entier à cette pensée, le général Dumouriez dut chercher un homme de capacité, et comme il s'était ouvert à M. de Sémonville, chargé d'affaires à Gênes, celui-ci, en approuvant ses idées, reçut une mission dans ce sens pour Turin (1); en conséquence, le roi Louis XVI, sous l'influence de son conseil, lui conféra le titre de ministre accrédité à la cour de Sardaigne, car il lui fallait une qualité officielle pour être entendu. Le roi Victor-Amédée n'avait jusqu'ici permis de franchir les frontières à aucun agent français, revêtu de l'écharpe tricolore; et tout récemment encore l'ordre avait été sévèrement exécuté. M. de Sémonville quitta Gênes un peu trop préoccupé du succès de sa mission : sur la route d'Alexandrie, il se décora d'une grande cocarde, comme le représentant de la nation française; dans cet appareil un peu ridicule, il fut arrêté à la première ville piémontaise; le gouvernement savoyard lui refusa le visa de ses passeports pour continuer son chemin. Ce refus, motivé par des notes de police, constatait que M. de Sémonville était un des propagandistes les plus hardis : agent secret dans la Belgique, il avait préparé l'invasion armée, et l'Italie pouvait donner les mêmes espérances à la révolution. Il lui fut donc interdit de franchir la frontière, et aussitôt la cour de Turin s'empressa d'en donner avis au cabinet des Tuileries : « Le roi Victor-Amédée, disait la note, ne refusait pas un ministre accrédité, pourvu qu'il ne fût ni un brouillon, ni un révolutionnaire actif et propagandiste. » Or, M. de Sémonville était ainsi désigné.

Si la révolution voulait tout se permettre envers les rois, elle ne souffrait pas que les gouvernements réguliers se missent en mesure de se défendre. Le ministre des affaires étrangères, le général Dumouriez, fit l'objet d'une note pleine de violence, du refus de passe-port de M. de Sémonville : « Le roi de Sardaigne avait étrangement manqué au droit des gens (2); on considérait comme indispensable de faire cesser l'arrestation illégale de M. de Sémonville; s'il n'était pas immédiatement admis à Turin, la France rappellerait son chargé d'affaires sans autre explication; il était enjoint en même temps à ce chargé d'affaires, M. de Lalande, de demander ses passe-ports, et d'aller rejoindre M. de Sémonville à Alexandrie, à moins que la cour de Turin ne fit justice. » A cette note, le ministre sarde répondit par un refus péremptoire de recevoir M. de Sémonville à Turin; ce qui était le *casus belli* indiqué par le général Dumouriez. Dès ce moment, la cour de Sardaigne dut se disposer à la guerre; et les préparatifs belliqueux se firent avec activité sur la frontière; 15,000 Piémontais vinrent camper dans la Savoie, attendant le signal de la coalition. Cette attitude de la cour de Sardaigne nécessita une armée française d'observation sur ces frontières; c'était autant de troupes détachées des corps du général La Fayette; et si l'Espagne remuait au Midi, ce qui n'était pas improbable, la France serait alors entourée d'un cercle de fer; la coalition allait lentement, néanmoins elle se formait.

La pointe du marquis de La Fayette sur la Belgique avait un peu surpris les cabinets; on reconnaissait bien là cette activité audacieuse qui distinguait toujours la nation française. Mais la raillerie succéda tout à coup à l'étonnement : quelques coups de canon avaient dispersé cette foule déguenillée, et dès ce moment, il fut d'habitude de ne parler de cette armée nationale qu'avec le plus profond mépris. Sur les bords du Rhin, depuis Coblentz jusqu'à Bâle, on jugeait une campagne en France comme une promenade de quinze jours, calculant le nombre d'étapes pour arriver devant

(1) M. de Sémonville, le spirituel causeur, aimait à raconter les phases diverses de cette négociation de sa jeunesse. Organe de la révolution, il venait proposer au roi Victor-Amédée la couronne constitutionnelle d'Italie s'il voulait faire cause commune avec la France. Cette étrange proposition, sur laquelle nous n'avons aucune donnée certaine, pouvait être la conséquence des offres qui ressortaient des instructions du négociateur; mais le succès en était trop peu probable pour qu'on pût y compter, à moins qu'on n'admette, comme on l'a cru dans le temps, que la négociation masquait la mission révolutionnaire de semer des germes de subversion dans la monarchie piémontaise, ce qui était plus probable, car les réfugiés abondaient déjà sur Paris.

(2) *Réponse du général Dumouriez à une note de M. Porto, chargé d'affaires de la cour de Turin à Paris* (1792).

« La cour de Turin a violé le droit des gens et le respect dû au ministre plénipotentiaire d'une grande nation, en l'empêchant de remplir une mission pacifique et amicale. Pour lever tous les obstacles au rétablissement de la bonne harmonie entre le roi de France et le roi de Sardaigne, il est nécessaire de faire cesser l'arrestation de M. de Sémonville, et de le recevoir à la cour de Turin dans son caractère public.

« S'il y a des griefs personnels contre M. de Sémonville, S. M. Sarde voudra bien, après l'avoir reçu dans son caractère public, ordonner à son ministre de les développer avec les preuves; et dans ce cas, lorsque les preuves seront parfaitement établies, le roi des Français donnera satisfaction à S. M. Sarde, en retirant M. de Sémonville et lui donnant un successeur. En cas de refus, le roi ordonne au sieur de Lalande, actuellement chargé des affaires de France à Turin, d'en sortir dans les vingt-quatre heures, d'aller rejoindre M. de Sémonville à Alexandrie, et de se retirer avec lui à Gênes. »

Paris. Le général Bischofswerder invita les officiers prussiens à ne pas faire de trop grands équipages, parce que la campagne serait courte et qu'on pourrait se remonter en France (1), jactance un peu justifiée par la terreur panique qui avait saisi les premiers bataillons de volontaires. Les gentilshommes émigrés raisonnaient dans cette hypothèse d'une victoire facile contre des régiments sans discipline... « Il fallait se hâter; ce ne serait pas même la campagne des Autrichiens en Belgique, il y aurait moins de résistance encore que dans les villes municipales et flamandes. » On fit des caricatures sur la peur qui avait tout à coup saisi les volontaires de la révolution ; on entoura le duc de Brunswick pour qu'il eût à presser le ralliement des corps : « Pourquoi temporiser avec ce qui se défendait si mal? » En avant! en avant! fut le cri unanime, et alors M. de Bouillé, en tacticien habile, consulté par la cour de Berlin, traça le plan le plus capable de faire réussir une pointe rapide sur Paris ; ce plan, le voici : la Champagne paraissait à M. de Bouillé le passage le plus ouvert par Longwy, Sédan et Verdun ; ces trois places en mauvais état pourraient être enlevées, et la route sur Paris était alors pleinement ouverte par Châlons. Ce plan entrait assez dans les vues du duc de Brunswick, maître des négociations en tout état de cause, puisqu'il devait conduire l'expédition en personne. Il exigea néanmoins la condition essentielle de ne laisser en aucun cas les gentilshommes émigrés dans des postes avancés, car le drapeau blanc, c'était le signe d'une contre-révolution, un témoignage d'esprit de parti, et le duc voulait se réserver toute liberté d'agir et de négocier avec l'opinion constitutionnelle et les partisans du système de 1791. Ces idées de transaction étaient entretenues dans la pensée des alliés par les notes du baron de Breteuil, expression de la politique de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, qui tous deux craignaient la trop grande puissance du parti de Monsieur et des émigrés. L'apparition du drapeau blanc sur la frontière aurait compromis les jours du roi et de la reine à Paris; il valait mieux faire de la campagne une simple affaire diplomatique, et laisser à Louis XVI la faculté de traiter avec le parti modéré de la révolution.

Ces résolutions des cours alliées étaient de nature à blesser profondément l'esprit si fier des gentilshommes dans l'armée des princes; cette armée, magnifique de tenue, comptait 12,500 hommes divisés en plusieurs catégories : infanterie noble d'abord, tout entière de gentilshommes; les capitaines étaient maréchaux de camp, les colonels lieutenants généraux, comme dans les gardes du corps; l'infanterie étrangère, composée de quelques régiments levés aux frais des princes en Allemagne; et puis une cavalerie de trente-sept escadrons, brillante et superbe, sans y comprendre les deux compagnies de Berchigui, qui presque tout entières avaient émigré. Cette armée aurait parfaitement combattu, et il fallait même, pour la retenir à la face de l'ennemi, lui donner des motifs de politique et de sûreté générale. « Il ne paraissait pas convenable aux alliés, disait-on, que le sang français coulât dans une guerre civile contre les Français, et d'ailleurs n'était-ce pas ici la fleur, la plus belle expression de la noblesse, qui était réunie sous le drapeau blanc? et si elle périssait entière dans cette guerre violente, implacable contre la démocratie, qui désormais entourerait de son éclat le trône restauré ?»

C'était donc avec des considérations politiques qu'on empêchait la marche naturelle de la guerre, le développement énergique et militaire de l'émigration : car cette politique dominait tout, et c'est peut-être la plus triste condition que *ces en cas* multipliés auxquels on soumettait incessamment la marche d'une campagne; et la preuve qu'il n'y avait aucune volonté ferme de rompre définitivement et sans retour avec la révolution française, c'est que le jeune marquis de Custine continuait à négocier à Berlin au nom du ministre Dumouriez; le motif qu'on donnait à cette prolongation de séjour, c'est qu'il n'y avait à l'égard de la Prusse aucune déclaration de guerre formelle; l'état d'hostilité n'existait au fond qu'entre la France et l'Autriche; et ce que se proposait la politique du général Dumouriez, c'était précisément de séparer la Prusse de l'Autriche, résultat qui ne pouvait alors se réaliser dans le premier moment d'une campagne convenue. On eut au moins la conviction profonde qu'il y aurait toujours une négociation possible entre la Prusse et le parti révolutionnaire de France.

Le cabinet de Vienne, le plus immédiatement attaqué, avait, comme la Prusse, séparé son armée en deux grandes parts: l'une se dirigeait sur le Rhin en troupes auxiliaires de la Prusse; l'autre, plus considérable et composée de meilleurs soldats, formait une armée d'observation sur la lisière de la Pologne, car la question du partage allait s'agiter. La Russie, débarrassée de sa guerre de Turquie et de Suède, s'était précipitée sur la Pologne; Catherine II avait fait annoncer à Vienne et à Berlin qu'elle allait en finir avec les révolutionnaires polonais, comme les Autrichiens et

(1) « N'achetez pas trop de chevaux, dit Bischofswerder à plusieurs officiers de marque; la comédie ne durera pas longtemps : les *fumées de la liberté* se dissipent déjà à Paris. L'armée des avocats sera *bientôt* anéantie en Belgique, et nous serons de retour dans nos foyers vers l'automne. » Le duc de Brunswick, que ces événements entraînèrent hors de sa circonspection accoutumée oubliant sa manière de voir exprimée récemment à Bischofswerder, tint à peu près le même langage. Après la revue, rassemblant les principaux officiers et parlant avec eux de la campagne qu'on allait ouvrir, il leur dit : « Messieurs, pas tant d'embarras, pas trop de dépense, tout ceci ne sera qu'une promenade militaire. »

les Prussiens en finiraient avec la révolution en France ; quant au résultat, rien ne se ferait séparément : elle engageait sa parole impériale que pour tous les faits ultérieurs, les résolutions seraient prises en commun entre les trois grandes puissances. Par suite de ces communications décisives, la Prusse et l'Autriche réunirent deux corps d'observation sur la frontière orientale, afin de surveiller tout à la fois la révolution de Pologne et la marche militaire des Russes; trente mille Prussiens sous le maréchal de Mœllendorf (1), et cinquante mille Autrichiens se portèrent sur les deux points extrêmes de leur monarchie, et l'on peut dès lors facilement comprendre que, sous le point de vue de l'intérêt matériel et de la prépondérance politique, il était bien plus important pour les cabinets de Vienne et de Berlin d'en finir avec la Pologne conjointement avec la Russie par un partage, que de laisser le cabinet de Pétersbourg maître absolu de cette question, et cela pour se donner la mission chevaleresque de restaurer le trône des Bourbons qui, depuis Louis XIV, avait élevé la grandeur de la France au-dessus de l'Europe. De là, il faut bien le dire, les premières hésitations, les tâtonnements des armées prussiennes et autrichiennes, et l'intention déjà de renoncer à une croisade qui ne laissait pas entièrement disponible les forces des deux monarchies. On remarquera que dans la campagne qui va commencer, les négociations ne cessent pas un moment soit avec les constitutionnels et les monarchistes modérés, soit avec les républicains mêmes; l'Europe n'a rien à conquérir en France, et elle a la Pologne à partager.

Pour disposer plus facilement de leurs forces, l'Autriche et la Prusse ouvrirent des négociations parallèles avec les puissances allemandes qui pouvaient fournir les contingents les plus considérables contre la révolution française.

Le cabinet de Vienne avait cherché à démontrer à la Bavière, au prince de Wurtemberg, aux électeurs du Rhin surtout, qu'au fond il s'agissait bien plus dans la guerre actuelle de la cause purement allemande, que des intérêts héréditaires de la maison impériale : l'Autriche n'était exposée aux premiers coups de la révolution française que dans les Pays-Bas, et elle faisait son affaire de les défendre. Ses possessions d'héritage n'avaient rien à redouter ; il n'en était pas ainsi de l'Allemagne: supposez un succès considérable de la révolution française , et ses armées passeraient le Rhin pour déborder dans la Souabe et la Thuringe, soulevant les populations des électorats et des villes libres. Dans cette alternative, ne fallait-il pas armer? car le péril était commun pour la nation allemande ; c'était plus encore sa cause que celle de l'Autriche qu'il fallait défendre.

A son tour, la Prusse agissait avec autant d'énergie que d'habileté auprès de la Saxe qui gardait jusqu'ici sa neutralité paisible : la Saxe craignait l'agrandissement démesuré de la Prusse, comme la Bavière celui de l'Autriche. Les diplomates des cabinets de Dresde et de Munich savaient les desseins secrets et définitifs des grandes cours pour absorber les petites, et ils devaient agir avec beaucoup de circonspection dans la poursuite d'une guerre commune. La diète de Ratisbonne déploya peu de zèle pour appuyer une campagne qu'on croyait personnelle à l'Autriche et à la Prusse; la Saxe et le Hanovre persistèrent dans leur absolue neutralité avec ces deux puissances. Le Danemark demeurait immobile, déclarant même qu'au cas où les Pays-Bas seraient envahis, il ne prendrait aucune part aux hostilités. A quoi tenait cette résolution du Danemark? Les négociations avaient été pourtant habilement ouvertes à Copenhague. Les envoyés d'Autriche et de Prusse, conformément aux instructions de leur cour, avaient nettement démontré (2) : « que les passions soulevées par la révolution française attaquaient également tous les trônes , et que s'agissant d'une cause commune à toutes les souverainetés , toutes devaient y prendre part, se défendre contre les principes de destruction et de mort. » La guerre entre-

(1) Le comte de Mœllendorff, né en 1724, fut placé auprès de Frédéric II en qualité de page (1740) ; trois ans après, il eut le grade de porte-drapeau au 1er bataillon de la garde, puis celui d'adjudant ; en 1746, Frédéric lui donna une compagnie de la garde ; major en 1758, il fut commandant du 3e bataillon, puis colonel d'un régiment de la garde, bientôt major général, enfin lieutenant général et décoré de l'Aigle noir ; commandant de Berlin en 1783, à son avénement Frédéric-Guillaume l'éleva à la charge de général de l'infanterie.

(2) *Extrait d'une note commune des envoyés d'Autriche et de Prusse à Copenhague, adressée au ministre danois, en date du* 12 *mai* 1792 :

« Les puissances n'ont aucunement le droit d'exiger d'une autre puissance grande et libre, telle que la France, que tout y soit rétabli entièrement dans l'état antérieur, ou qu'elle adopte précisément telles et non pas d'autres modifications de gouvernement. Il s'ensuit qu'on pourra et qu'on devra reconnaître comme légale et constitutionnelle telle modification dans son gouvernement monarchique et dans son administration interne, dont le roi, jouissant d'une liberté plénière, conviendrait avec les représentants légitimes de la nation.

« Quant aux moyens à employer pour rendre le succès immanquable, ils devront être suffisants, proportionnés aux forces respectives des puissances réunies, et déterminés d'après un plan général d'opérations.

« Pour procéder à l'arrangement de tous ces points, les deux cours alliées proposent la ville de Vienne comme le centre des distances, dans l'intention d'accélérer et d'abréger cet ouvrage le plus possible. Mais quand, en conséquence du concert à conclure, le rassemblement des armées sera effectué de toutes parts et suivi d'une déclaration des puissances pour annoncer leur intervention commune et les objets dont elles demanderont le redressement, si alors il s'agit d'établir un congrès armé formel, il est tout naturel que le congrès ne puisse point se tenir à Vienne, trop éloigné de la France, mais dans tel autre endroit que les puissances réunies jugeront être le plus convenable. »

prise n'avait pour objet ni la conquête, ni un moyen de terreur pour imposer un mode de gouvernement, une pensée d'administration à la France : elle restait entièrement indépendante, pourvu qu'elle laissât au roi la pleine liberté de concerter avec les représentants de la nation le système qui paraîtrait le plus apte à pacifier la France. Ces principes, le cabinet de Copenhague déclarait en réponse les adopter dans toutes leurs conséquences, seulement il n'entrevoyait pas avec la même confiance la nécessité d'armer l'Europe pour le faire triompher : le caractère de neutre convenait à sa marine et à son commerce.

On remarquera toujours la même tendance des deux cours de Berlin et de Vienne : elles éprouvent une indicible satisfaction à répéter que ce n'est pas pour l'émigration et le drapeau blanc qu'elles arment ; leur intention est même de hautement témoigner qu'elles se séparent de tout projet de contre-révolution absolue en éloignant le prince de Condé ; tous les actes des hommes de cabinet, toute leur conversation révèlent un désir d'en finir avec la guerre en appelant à eux les constitutionnels, les hommes modérés. Les souverains s'expriment dans le même sens ; le roi de Prusse dit tout haut qu'on ne va en France que pour rendre la liberté au roi, la propriété aux propriétaires et les autels aux prêtres (1), seule pensée, but unique de la guerre.

La parole de M. Mallet-Dupan vient encore la confirmer ; je ne pense pas que M. Mallet-Dupan ait eu une mission écrite de Louis XVI, mais il savait le dernier mot du parti royaliste-constitutionnel à l'intérieur ; or, ce que demande le négociateur habile, c'est qu'on ménage dans les expressions, dans la pensée, la susceptibilité de la nation française ; c'est le vœu du roi Louis XVI ; pour cela, on doit éloigner les émigrés de toute participation active dans la campagne qui va s'ouvrir, campagne autant politique que militaire ; à chaque pas on veut, on doit négocier ou tendre la main pour menacer ou pour offrir la paix ; tous les agents diplomatiques auprès de l'armée ont cette commune pensée (2). Le comte Philippe de Cohentzl, pacificateur des troubles des Pays-Bas, a traité avec les rebelles en leur faisant d'immenses concessions ; le comte de Haugwitz (3), pour la Prusse, est un des hommes les plus spirituels, les plus aimables, initié aux nouvelles doctrines, le favori de madame de Lichtenau ; enfin le général Heymann, d'origine française, l'ami du marquis de La Fayette, est fort lié avec le général Dumouriez et les constituants : tel est le conseil qu'on établit auprès de l'armée pour la diriger diplomatiquement ; M. Mallet-Dupan y est pour ainsi dire adjoint comme porteur des instructions de Louis XVI (4). Les envoyés des puissances ont été vivement frappés d'une note que M. Mallet leur a présentée comme un résumé de la situation des partis en

(1) Le roi de Prusse, en s'entretenant avec M. de Hardenberg de la campagne qu'il allait ouvrir en personne, lui dit le sens de ces paroles : « Que la France ne serait démembrée dans aucune de ses parties ; qu'on ne voulait point se mêler de son gouvernement intérieur, mais qu'au préalable il s'agissait de rendre au roi sa liberté, sa pleine autorité, les ministres aux autels, et les propriétés aux propriétaires ; du reste, que les Français devaient payer tous les frais de la guerre, et que c'était de toute justice. »

(2) Jacques Mallet-Dupan, né à Genève en 1749, était à Paris en 1789, où il avait la réputation d'un publiciste distingué ; aux premiers excès de la démocratie, il les blâma publiquement, ce qui le fit regarder comme le plus grand ennemi de la révolution.

(3) J'ai donné une notice sur le comte de Haugwitz dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire*.

(4) *Instructions de M. Mallet-Dupan pour ses conférences avec le comte de Cobentzl, le comte de Haugwitz et le major général Heymann, ouvertes le 15 juillet 1792 :*

« 1° Le roi joint ses prières et ses exhortations pour engager les princes et les Français émigrés à ne point faire perdre à la guerre actuelle, par un concours hostile et offensif de leur part, le caractère de guerre étrangère faite de puissance à puissance ;

« 2° Il leur recommande expressément de s'en remettre à lui et aux cours intervenantes de la discussion et de la sûreté de leurs intérêts, lorsque le moment d'en traiter sera venu ;

« 3° Il faut qu'ils paraissent seulement parties et non arbitres dans le différend, cet arbitrage devant être réservé à Sa Majesté lorsque la liberté lui sera rendue, et aux puissances qui l'exigeront ;

4° Toute autre conduite produirait une guerre civile dans l'intérieur, mettrait en danger les jours du roi et de sa famille, renverserait le trône, ferait égorger les royalistes, rallierait aux jacobins tous les révolutionnaires qui s'en sont détachés et qui s'en détachent chaque jour, ranimerait une exaltation qui tend à s'éteindre, et rendrait plus opiniâtre une résistance qui fléchira devant les premiers succès, lorsque le sort de la révolution ne paraîtra pas exclusivement remis à ceux qui en ont été les victimes ;

« 5° Représenter aux cours de Vienne et de Berlin l'utilité d'un manifeste qui leur serait commun avec les autres États qui ont formé le concert, et l'importance de rédiger ce manifeste de manière à séparer les jacobins du reste de la nation, à rassurer tous ceux qui sont susceptibles de revenir de leur égarement, ou qui, sans vouloir la constitution actuelle, désirent la suppression des abus et le règne de la liberté modérée sous un monarque à l'autorité duquel la loi mette des limites ;

« 6° Faire entrer dans cette rédaction la vérité fondamentale que l'on fait la guerre à une faction antisociale, et non pas à la nation française ; que l'on prend la défense des gouvernements légitimes et des peuples contre une anarchie furieuse, qui brise parmi les hommes tous les liens de la sociabilité, toutes les conventions à l'abri desquelles reposent la liberté, la paix, la sûreté publique au dedans et au dehors ; rassurer contre toute crainte de démembrement, ne point imposer des lois, mais déclarer énergiquement à l'assemblée, aux corps administratifs, aux municipalités, aux ministres, qu'on les rendra personnellement et individuellement responsables dans leurs corps et biens de tous attentats commis contre la personne sacrée du roi, contre celle de la reine et de leur famille, contre les personnes et les propriétés de tous citoyens quelconques ;

« 7° Exprimer le vœu du roi, qu'en entrant dans le royaume les puissances déclarent qu'elles sont prêtes à donner la paix, mais qu'elles ne traiteront ni ne peuvent traiter qu'avec le roi ; qu'en conséquence elles requièrent que la plus entière liberté lui soit rendue, et qu'ensuite on assemble un congrès où les divers intérêts seront discutés sur des bases déjà arrêtées, où les émigrés seront admis comme parties plaignantes, et où le plan général de réclamation sera négocié sous les auspices et sous la garantie des puissances. »

France : « Il ne faut pas, dit-il, que les émigrés prennent part à la campagne, cela gâterait tout ; il faut qu'avec les princes, les comtes de Provence et d'Artois, ils se posent parties et non arbitres dans le différend ; toute autre conduite exposerait les jours du roi à Paris ; il faudrait donc séparer dans la rédaction d'un manifeste le parti jacobin du reste de la nation française, et poser les limites d'une constitution raisonnable ; puis énergiquement menacer toutes assemblées, toutes municipalités qui compromettraient les jours du roi et de la famille royale ; et déclarer enfin que l'Europe ne voulait et ne pouvait traiter qu'avec Louis XVI, rendu à sa pleine et entière liberté. »

M. Mallet-Dupan affirmait qu'avec l'expression de ces idées modérées et fort avancées, on pourrait arriver à comprimer la révolution en attirant vers soi tous les honnêtes gens. Il résultait de là qu'en commençant la guerre à peine, les puissances en avaient assez déjà ; elles ne cherchaient qu'un prétexte pour en finir ; les cabinets étaient préoccupés de la Pologne ; le duc de Brunswick négociait incessamment, soit pour son propre compte, soit pour le triomphe de l'idée constitutionnelle en France. En cet état, on devait donc saisir le premier prétexte pour terminer une campagne sentimentale et tourner son attention et ses armes vers la Pologne ; on ne voulait du concours ni des émigrés, ni du drapeau blanc ; on préparait une espèce de campagne philosophique et de temporisation, préférant toute espèce de traité aux chances des batailles sanglantes et énergiques.

En ce moment, et comme pour agrandir les forces de la royauté, François II se faisait couronner empereur à Francfort avec des pompes immenses, tandis que la royauté en France était abaissée, à ce point que le président de la législative avait la droite sur le roi, et que l'assemblée se couvrait en sa présence. A Francfort, on renouvelait les cérémonies féodales du couronnement, telles que Charlemagne les avait instituées ; au milieu des fêtes et des galas magnifiques, la noblesse jura sur son épée de défendre son jeune souverain ; et l'on vit alors défiler, à travers la cité libre de Francfort, les régiments prussiens qui, la musique en tête, doublaient leur marche pour se porter sur le Rhin, troupes si parfaitement disciplinées par le grand Frédéric, avec leur formidable artillerie de campagne ; 20,000 Autrichiens se groupaient autour de Manheim.

A Coblentz, point de rassemblement des troupes prussiennes, on raisonnait politique plus encore que stratégie ; et dans les entretiens intimes des cabinets, les points ci-après paraissaient parfaitement adoptés comme base d'un plan de campagne et de négociation diplomatique : 1° Le principal corps d'armée, commandé par le duc de Brunswick, se porterait par Longwy et Sédan sur Verdun, ligne droite sur Paris ; 2° les émigrés ne seraient admis que comme auxiliaires sur les derrières de l'armée, sans montrer le drapeau blanc aux avant-postes ; 3° un manifeste assurerait que les souverains ne voulaient point faire de conquête, mais seulement rendre à Louis XVI sa liberté ; 4° toute négociation proposée par les autorités françaises et portant sur ces bases serait acceptée, et alors l'invasion s'arrêterait, parce qu'elle n'aurait plus de motif. Il est essentiel de bien se fixer sur ces divers points, car ils expliquent les événements postérieurs et les menées secrètes qui sauvèrent Paris en 1792. A côté des marches militaires, il y eut des engagements d'une nature déterminante qui arrêtèrent les Prussiens aux plaines de Champagne ; comme lorsque l'Europe fut prête et unie en 1814, il y eut d'autres négociations pour préparer la chute du grand capitaine qui personnifiait le parti jacobin.

CHAPITRE XI.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'AU 10 AOUT.

Puissance des idées d'agitation. — Les jacobins ramassent le gant de l'Europe. — Chute du parti constitutionnel. — Dénonciation du comité autrichien. — Méfiance. — Retraite du ministère Dumouriez. — La journée de juin. — État de la presse ; — des clubs. — Propagande. — Doctrines sur l'Europe. — Menées à l'extérieur. — Propagande alsacienne en Allemagne. — De la Flandre et de la Belgique. — Doctrines sur la famille ; — sur la propriété ; les personnes. — Idée que se font les étrangers de cette société. — Fraternisation du genre humain. — Thomas Payne. — Bœhmer. — Souveraineté du peuple. — Insurrection. — Commune. — Les colonies perdues. — La Corse. — L'anarchie — Le 10 août. — Gouvernement provisoire. — Caractère de ce nouveau conseil.

Avril—août 1792.

Dans les temps agités, il n'y a de force en politique que pour les idées nettes ; toute combinaison mitoyenne et modérée n'est pas comprise ; elle ne sert qu'à rendre impossible la force de gouvernement et à perdre l'État. Une fois entré dans la voie révolutionnaire, il ne pouvait, il ne devait plus y avoir d'énergie que dans la démocratie ; une opinion qui ne calcule rien et brise tous les obstacles suit et accomplit sa marche irrésistible ; elle s'avance toujours, broyant de droite et de gauche. Et telle était l'idée jacobine, seule forte, seule conséquente au milieu de l'effervescence qu'on avait jetée dans toutes les âmes : que pouvait être la royauté du malheureux Louis XVI, sorte d'anomalie dans cette constitution qui ne lui

laissait ni volonté ni liberté? point d'initiative de lois, aucune action administrative, partout des corps élus et populaires, des autorités sans hiérarchie; une royauté incessamment persécutée, sans crédit sur le peuple! Mieux valait donc marcher franchement à la république, le dire haut, le souhaiter fortement, et c'est ce qui donnait tant de supériorité au parti jacobin; lui, sans cacher jamais ses desseins, avait osé la révolution, et sa volonté était de la soutenir par toutes les mesures. Fallait-il le pillage, le sang, le renversement de la propriété, de la famille? qu'importe? si le salut public le demandait. Son droit public était celui de Moor dans les *Brigands* de Schiller; c'était la même fermeté, la même énergie de caractère. Les résolutions de tels hommes doivent nécessairement dominer quand tout est faible autour d'eux.

Ainsi l'Europe ne s'occupait réellement que des jacobins; eux seuls lui paraissaient redoutables, parce qu'ils s'étaient déclarés en dehors de tout système de ménagements. Avec les constitutionnels il y avait toujours moyen de s'arranger; mais avec des hommes de la trempe des sans-culottes qui ne respectaient ni gouvernement, ni force régulière; avec ces démocrates ardents qui se jouaient des vieilles idées, des antiques souverainetés, que vouliez-vous gagner? Aussi tous les manifestes de l'Europe dénonçaient les jacobins; on ménageait les expressions pour les constituants, pour les girondins même; mais le mobile, le prétexte de toutes les terreurs et de toutes les attaques, c'étaient les jacobins. Et on s'explique très-bien cette crainte par l'aspect de cette large affiliation qui avait plus de rapport qu'on ne croit avec la ligue du XVI[e] siècle; le hasard avait même fait qu'ils s'appelaient jacobins comme les grands meneurs de la confédération catholique.

En effet, pour réaliser d'autres idées, c'étaient les mêmes moyens et les éléments semblables d'action sur les masses; depuis le haut de la hiérarchie jusqu'au dernier chaînon, tous s'entendaient; hommes de pouvoir, ils voulaient par tous les moyens le succès de la démocratie, et Marat n'avait-il pas appelé un dictateur à la tête de la chose publique (1)? Les jacobins n'étaient pas des hommes de liberté constitutionnelle, mais des caractères énergiques préoccupés d'un seul but, le triomphe de leur œuvre, et en cela fort conséquents. Les constitutionnels de la législative, esprits généralement médiocres, avaient créé le désordre, puis ils tremblaient de peur devant cette anarchie. Les girondins, faiseurs de harangues, nourris de Rousseau, de Mably, de l'abbé Raynal, privés de toute action forte, gens de vanité, sans pensée énergique, devaient nécessairement compromettre toute résolution, toute unité de gouvernement. Aussi l'Europe ne dénonçait que les jacobins, que seuls elle redoutait, et ceux-ci ramassèrent le gant avec hardiesse, car cette préoccupation de l'étranger les grandit et les éleva aux yeux des patriotes; rien ne donne plus de puissance à une idée que lorsqu'elle est incessamment signalée par l'ennemi; qu'une opinion se pose hostile à l'étranger et qu'elle soit par lui dénoncée, voyez quelle puissance morale viendra tout naturellement vers elle!

Les jacobins se servirent donc contre leurs adver-

(1) Les autographes de Marat sont fort rares. Je dois à l'obligeance de M. Lalande la communication suivante d'une lettre de l'*ami du peuple*; l'écriture en est fort belle.

Lettre de Marat au président du club des Cordeliers.

« Monsieur le président,

» Je réclamerais aujourd'hui l'engagement pris par les amis des droits de l'homme de propager les principes de l'*Ami du peuple*, si je croyais avoir besoin d'un autre motif que leur civisme pour les porter à concourir avec moi à éclairer le peuple, à ranimer le patriotisme et à faire triompher la cause de la liberté.

» Après avoir combattu sans relâche pendant trois années consécutives contre le despotisme renaissant, je me suis vu forcé de quitter enfin une carrière où je n'ai trouvé que fatigues, peines, chagrins, misère, périls, tribulations, dégoût, et dans laquelle je n'avais plus de bien à faire au peuple, moins découragé toutefois par les attentats des ennemis de la patrie, que par l'aveuglement et la tiédeur de ses enfants. Mais en cessant d'être l'une des sentinelles journalières du peuple, je n'ai point abandonné ses intérêts; j'ai seulement cru que ce serait le servir plus utilement que de développer à ses yeux le tableau frappant des machinations des cruels ennemis conjurés à sa perte, de la politique artificieuse de l'assemblée constituante, et des vices de la constitution, qui font le malheur de la France, et qui seront une source éternelle d'anarchie, de troubles et de discussions civiles, jusqu'à ce qu'ils soient corrigés.

» Après tous les ressorts qu'a fait jouer le gouvernement pour supprimer mes écrits, les dénaturer, décrier leur auteur et le faire croire vendu aux ennemis de la patrie, l'ouvrage que je me propose de publier ne saurait produire tout le bien que l'on doit en attendre, si les patriotes des départements n'ont la certitude qu'il sort de la plume du véritable ami du peuple.

» La société que vous présidez, monsieur, connaît mes principes, elle s'en est déclarée la propagatrice; j'attends de son zèle pour la chose publique qu'elle voudra bien se charger de faire passer le prospectus de mon ouvrage à toutes les sociétés patriotiques du royaume, en les engageant à lui donner la plus grande publicité possible. De mon côté, je prendrai tous les moyens de le mettre à la portée des citoyens les moins aisés.

» Destiné à mettre le peuple en garde contre ses infidèles conducteurs, à lui développer les piéges des fripons soudoyés pour l'enchaîner, à lui faire connaître les lois à réformer et les lois à faire pour assurer la liberté et la félicité publiques, cet ouvrage deviendra l'école des patriotes.

» Je vous prie, monsieur, de mettre ma demande sous les yeux de la société et de faire passer sa détermination au citoyen chargé de vous remettre ma lettre.

« Recevez mes salutations patriotiques,

« MARAT, l'ami du peuple.

« Paris, ce 3 mars 1792.

« L'ouvrage paraîtra sous le titre de l'*École des citoyens*; il contiendra les morceaux les plus saillants de l'*Ami du peuple*, et tirera au moins six cents pages. »

saires de cette force populaire; seuls ils se dirent nationaux : M. de La Fayette ne les insultait-il pas, comme le faisait M. de Cobentzl, et, parlant tous deux le même langage, n'étaient-ils pas complices? Dès ce moment, les jacobins signalèrent le comité autrichien, et la faction prussienne offrant un trône au duc de Brunswick.

Par ce mot de comité autrichien, ils embrassèrent à la fois le parti de la reine Marie-Antoinette (1) et les constitutionnels modérés, qui, par l'organe de MM. de Narbonne et de Noailles, avaient traité avec l'Autriche et Léopold, pour régler la marche de la constitution en France, et fixer la tenue d'un congrès. En se séparant du parti prussien, les jacobins brisaient également toute cette longue intrigue favorable au duc de Brunswick; ils se posaient comme le seul parti en dehors de toute action de l'étranger, et c'était une bonne situation : l'ardent amour de la patrie s'excuse même dans ses excès; ces têtes d'énergie pouvaient tout se permettre, avec les idées profondément inculquées dans le peuple d'incorruptibilité et de nationalité. Les partis constitutionnel et girondin s'étaient déjà usés aux affaires en acceptant le ministère de Louis XVI; le premier, subitement tombé avec MM. de Narbonne et de Lessart, avait essayé un dernier effort avec M. de La Fayette. Quoi de plus ridicule que cette fanfaronnade d'un général qui abandonne son armée après un échec, pour venir dicter un programme à une assemblée décousue, déclamatoire? La constitution de 1791 était morte, bien morte; un roi sans royauté, une assemblée dominée par mille assemblées, une administration opprimée par les clubs, est-ce que tout cela pouvait marcher? La démarche de M. de La Fayette n'était au fond que puérile; les jacobins la présentèrent comme odieuse, et ils eurent raison et succès.

Maîtres absolus du ministère, qu'avaient fait aussi les girondins pour le gouvernement du pays? Le général Dumouriez, la seule tête forte, expérimentée, avait jeté la royauté dans la guerre pour échapper à l'agitation intérieure, et cette agitation s'était depuis accrue; lui-même, reconnaissant l'incapacité de ses collègues de la Gironde, s'en était séparé. Les deux autres ministres si pitoyables, MM. Clavière et Roland, par leur attitude insolente et grossière à la face de la royauté, espéraient faire oublier le vide de leurs conceptions et la faiblesse de leurs idées politiques; était-il quelque chose de plus odieusement hypocrite et méchant que ce rapport adressé à la royauté couronnée de Louis XVI, pour lui faire sanctionner les décrets de proscription contre la liberté des prêtres, et pour la violation de la propriété des émigrés? Le ministère Roland se retira et le pouvoir fut un moment confié à des constitutionnels inconnus, qui achevèrent la décadence de la royauté; on se sauvait de l'insolente trahison d'un parti en se réfugiant dans l'incapacité de quelques hommes pusillanimes. Il fallait donc oser le dire : la royauté était une superfétation dans l'ordre nouveau qu'avait créé la révolution, et les jacobins seuls marchèrent droit au but; chaque gouvernement a ses conditions d'existence, sa force vitale; ôtez à la monarchie la prépondérance du roi, que reste-t-il? Un rouage embarrassant qui enlève toute énergie à la puissance publique, et un pays ne peut s'en passer.

Aux hommes faibles, incrédules, on dut démontrer cette vérité d'une manière presque sauvage, et la journée du 20 juin, l'invasion du palais des Tuileries par la populace, eut cette pensée; je ne sache pas de démonstration furieuse qui ait montré plus cruellement aux constitutionnels, au parti de MM. de Narbonne, La Fayette, Barnave, tout le vide et l'impuissance de la constitution de 1791, et l'état d'anarchie qu'elle avait jeté dans le pays : il y a une assemblée, et la voilà stupéfaite, sans voix et sans pouvoir devant une émeute; il existe un département, un procureur syndic, une commune, un maire de Paris, l'un se nomme M. Rœderer, l'autre M. Péthion, et tous ces gens-là qui parlent au nom de la loi, qui portent les textes de la loi jusqu'en sautoir, avec l'écharpe tricolore, ne peuvent rien faire pour la compression d'un mouvement populaire! Louis XVI, le roi de France, le premier gentilhomme du royaume, est réduit à se coiffer du hideux bonnet rouge, et on l'en félicite; on le reproduit ainsi dans mille gravures (2), destinées sans doute à populariser le dernier reflet de la royauté expirante : la voilà bien cette grande royauté de Louis XIV, telle que les constituants l'ont faite, ombragée du bonnet rouge! L'invasion des Tuileries fut comme une de ces scènes de halles aux temps des Armagnacs et des Bourguignons, lorsque le dauphin fut violemment obligé d'arborer les couleurs des bouchers de Paris sur son vêtement de serge et son chaperon mi-parti. Ceux qui voulaient réchauffer l'amour et l'esprit de la constitution se perdaient à l'œuvre. Le culte de la royauté, c'était la foi sociale, la religion du moyen âge, et vous l'aviez détruite! Le roi était désormais le bouc émissaire de tous les crimes; y avait-il une trahison d'armée, une désertion à l'ennemi? Louis XVI en était la première

(1) Pour comprendre combien il était atroce d'accuser Marie-Antoinette d'appartenir au parti de l'étranger et de la guerre civile, il faut lire encore une admirable lettre autographe que doit publier M. Feuillet, et dans laquelle la noble femme dit que la guerre étrangère et la guerre civile perdront la couronne.

(2) Ces gravures, qui causent une pénible émotion, se trouvent déposées, au nombre de plus de trente, à la bibliothèque royale, division des estampes. Ce rouge du bonnet annonce que le sang des victimes va couler.

cause; la misère publique, la pénurie du travail, n'avaient qu'une source certaine, fondamentale : le roi, le tyran; et tous les échos des corps politiques retentirent désormais de la question de déchéance.

L'assemblée législative, maîtresse de toutes les forces de gouvernement, organisée en comités, si poltronne devant le peuple, prenait plaisir à démolir les grandes bases de l'ordre social. Dans les commotions publiques, la famille est toujours ce qui est le plus violemment attaqué, parce que la hiérarchie du toit domestique est le puissant préservatif des mœurs et des lois; quand on veut consolider la pensée d'une révolution active, il faut hardiment bouleverser la propriété, la famille et la religion antique. La propriété n'était plus désormais préservée par aucun principe, par aucune pensée d'ordre; l'assemblée constituante, dans sa déclaration philosophique des droits de l'homme, avait aboli la confiscation, et il se trouvait que depuis deux ans jamais confiscation n'avait été plus odieusement appliquée. On avait saisi d'abord tous les biens de l'Église, les propriétés de l'ordre de Malte, des commandeurs de Saint-Lazare. Sous prétexte que les rentes foncières étaient entachées de féodalité, on abolit les redevances régulières qui avaient la terre pour origine; dans les vieux temps, le propriétaire concédait à son fermier, le seigneur à son vassal, un pré, un moulin, moyennant redevances; et ce contrat de liberté et de propriété venait d'être aboli par les lois; le paysan demeurait affranchi de tout fermage. On en était maintenant au séquestre sur les propriétés des émigrés, et du séquestre on marchait naturellement à la confiscation; par le simple progrès des idées révolutionnaires, la loi de succession morcelait, hachait la grande propriété : plus de substitution, plus de transmission fixe, immuable; la terre n'était désormais qu'un meuble dont vous privait une loi, un acte capricieux d'assemblée délibérante.

La famille subissait la même révolution que la terre. Le comte de Mirabeau avait attaqué violemment dans l'assemblée constituante l'autorité paternelle; sa jeunesse orageuse, longtemps comprimée par un père hautain, s'était soulevée contre cette puissance qui avait proscrit et presque déshérité l'amant de Sophie; il s'était souvenu de cette lutte violente du travail contre le besoin, qui avait absorbé sa vie dans l'exil. Mirabeau, le plus ardent adversaire de l'autorité paternelle, l'avait brisée sous le toit domestique (1) par la majorité fixée à vingt et un ans, par l'émancipation à dix-huit ans, puis par la faculté et la liberté absolue du mariage; il l'avait contenue, cette autorité, en déterminant le préciput de chaque enfant par égale part, sans permettre la liberté de testament; la transmission devenait désormais fixe, immuable. La loi régla inflexiblement tout ce qui touchait la propriété foncière, parce que la succession, d'après le nouveau droit politique, était une faculté en dehors des lois éternelles de la nature et que la société seule pouvait régler.

Avec l'autorité paternelle, tombait bien affaiblie la puissance du mariage, cette source de la famille. Comme le sacrement que Jésus-Christ avait sanctifié était réduit aux simples proportions d'un contrat civil, naturellement il dut pouvoir se briser; l'union que l'officier municipal avait froidement cimentée, au moyen de quelques paroles, pouvait être détruite par un acte contraire. Le divorce fut admis, non-seulement pour les cas graves, les mauvais traitements, mais encore par le consentement mutuel, c'est-à-dire que le mariage ne fut plus qu'un contrat ordinaire; on se prenait, on se délaissait avec toute liberté; plus de chasteté pour l'épouse, qui changeait de mari comme d'amant; l'unité si pure du mariage chrétien cessait d'être la loi sociale; la liberté et l'égalité formaient la base de la famille comme de la société politique. Tandis qu'on veut singer Rome républicaine avec son sénat, ses lois, on oublie que la première garantie, la première loi de la république romaine, ce fut la famille, le despotisme du père sur les enfants confondus avec la *familia* des esclaves. C'est que les lois de l'assemblée constituante étaient faites par des hommes haineux contre un passé qui les avait trop blessés peut-être. Les uns, cadets de race, brisés par le père, avaient à se venger de quelques privations de jeunesse; les autres, d'obscure origine, sans éclat de naissance, voulaient tout bouleverser pour arriver à la fortune, au moyen de l'égalité qui n'est pour le plus grand nombre que la jalousie des positions ou des qualités supérieures.

La religion enfin était fatalement attaquée; la constituante comptait trop encore de prélats et d'hommes pieux pour briser la base fondamentale de la foi catholique. Dominée par l'esprit janséniste, elle avait réalisé et exagéré surtout dans la constitution civile du clergé les idées de la pragmatique-sanction de Charles VII. L'assemblée législative alla plus loin : sa majorité même dans le sens royaliste était composée de philosophes, de déistes, d'adeptes de la philosophie du XVIII[e] siècle, de partisans d'Helvétius et de Voltaire. Quand on voit un esprit aussi sérieux que M. de Pastoret composer lui-même l'inscription du Panthéon (2) et arracher cette église de la montagne au culte naïf et populaire de sainte Geneviève pour la

(1) *Voy.* le plus beau des discours du comte de Mirabeau sur le droit de tester; il fut lu à la tribune après sa mort par M. de Talleyrand.

(1) Cette phrase un peu niaise : *Aux grands hommes la patrie reconnaissante*, est de M. de Pastoret.

consacrer *aux grands hommes*, on peut se faire une idée des entraînements de l'époque et de l'esprit de l'assemblée législative; esprit niais d'abord, persécuteur ensuite.

Ces hommes-là ne comprenaient pas la résistance de la conscience religieuse; quand ils eurent décrété que les prêtres prêteraient serment à la constitution civile du clergé, ils imposèrent cette loi impérativement, et, comme il n'y eut qu'un petit nombre de mauvais prêtres qui obéirent, les législateurs furent entraînés à la persécution: ils avaient proclamé la liberté des cultes, et les catholiques fidèles ne purent avoir un temple. Les facultés naturelles de l'homme furent étrangement violées par la loi qui détruisait les communautés d'hommes et de femmes; qu'elle est tyrannique cette loi d'un pays qui prohibe la vie de solitude et de prières, après les grands désenchantements de l'existence! Que la jeune fille ne soit pas jetée au couvent par une mesure de famille, c'est de droit naturel et d'humanité; mais en dehors de là il y avait despotisme à comprimer les âmes pieuses dans leur élancement vers Dieu! L'assemblée législative fut entraînée à la persécution, parce qu'il n'y a rien de plus persécuteur que les philosophes. Après avoir imposé la constitution civile, elle condamna les réfractaires à la déportation; on sépara les prêtres de leur église, les religieux de leur monastère; on les emprisonna par milliers, sous prétexte de désobéissance; ils furent jetés dans ces terribles prisons jusqu'au jour qu'ils se réveillèrent au glas des funérailles. La législative, dominée par les philosophes, voulut préparer la chute de la foi religieuse; elle agit à la manière de Julien l'Apostat, par la ruse et la violence, et ce fut triste à voir que cette réunion de législateurs dont toute la pensée fut la haine de l'Église, principe et source de toute législation.

Quand on parcourt la collection des lois (1), on est vivement frappé de la petitesse des objets qui occupent le corps politique; les lois des assemblées doivent être rares, graves, car le législateur a besoin de tout mûrir et de solennellement discuter; eh bien! cette assemblée multiplie les mesures à ce point qu'elle fait descendre le législateur jusqu'à régler les boutons des guêtres des soldats; réunissant ainsi tous les pou-

(1) Voici un court résumé des actes de l'assemblée législative:

15 octobre 1791. Décret portant qu'il y aura un chirurgien-major attaché à chacun des bataillons des gardes nationales destinées pour la défense des frontières.

18. Règlement à l'usage de l'assemblée nationale.

19. Décret concernant la distribution des prix d'encouragement accordés aux artistes.

23. Décret relatif à l'enseignement public.

29. Décret qui fixe le délai après lequel Louis-Stanislas-Xavier, prince français, serait censé avoir abdiqué son droit de régence, s'il n'est pas rentré dans le royaume.

1er novembre. Décret relatif à une nouvelle fabrication et émission d'assignats de 5 livres.

9. Décret relatif aux émigrants.

28. Décret relatif aux masses de boulangerie et de fourrages de l'armée.

29. Décret relatif aux troubles excités sous prétexte de religion, et aux ecclésiastiques qui ont prêté ou refusé le serment.

29. Décret relatif aux rassemblements des émigrés.

1er décembre. Décret qui accorde des secours aux pères de famille détenus pour mois de nourrice.

3. Décret relatif à la police de la navigation des ports de commerce.

8. Décret relatif aux acquéreurs de domaines nationaux.

17. Décret relatif à une nouvelle fabrication d'assignats.

21. Décret relatif à l'échange des petits assignats.

24. Décret qui accorde des fonds pour les travaux du Panthéon français.

28. Décret concernant la formation, l'organisation et la solde des gardes nationaux volontaires.

2 janvier 1792. Décret portant qu'il y a lieu à accusation contre Louis-Stanislas-Xavier, Charles-Philippe, Louis-Joseph, princes français; Calonne, Laqueuille et Grégoire Riquetti.

4. Décret relatif à la fabrication des assignats de petite valeur.

5. Décret relatif à l'organisation de la gendarmerie nationale.

24. Décret relatif au mode de recrutement et d'engagement des troupes de ligne.

25. Décret relatif aux dispositions hostiles de l'Autriche.

26. Décret relatif à la fabrication de la monnaie de cuivre.

30. Décret relatif aux coupons d'assignats.

1er février. Décret relatif aux passe-ports.

4. Décret relatif à la fabrication des assignats de 25 livres.

4. Décret relatif aux certificats de résidence.

6. Décret relatif à la nouvelle formation du corps de la marine.

9. Décret relatif au séquestre des biens des émigrés.

10. Décret relatif aux bataillons de volontaires nationaux.

13 mars. Décret relatif au service des transports militaires.

19. Décret concernant les enrôlements.

20. Décret relatif au mode d'exécution de la peine de mort.

29. Décret relatif à l'habillement des gardes nationales volontaires.

4 avril. Décret qui augmente de cinquante millions la masse des assignats en circulation.

14. Décret relatif à la fabrication de la monnaie provenant du métal des cloches

17. Décret qui augmente le corps de l'artillerie.

20. Décret portant déclaration de guerre contre le roi de Hongrie et de Bohême.

1er mai. Décret relatif à l'organisation de la marine.

4. Décret relatif aux prisonniers de guerre.

14. Décret relatif à la fabrication des poudres et salpêtres.

17. Décret relatif à la discipline de l'armée.

27. Décret sur la déportation des prêtres insermentés.

28. Décret relatif à la formation de 54 compagnies franches.

26. juin. Décret portant qu'il sera élevé dans toutes les communes un autel à la patrie.

11 juillet. Décret qui déclare que la patrie est en danger.

12. Décret relatif à la fédération.

20. Proclamation du roi sur les dangers de la patrie.

31. Décret portant création de 300 millions d'assignats.

voirs, confondant toutes les autorités, elle rend des décrets qui ne s'élèvent pas au delà des fonctions d'un commissaire de police. La jalousie qu'elle porte à ce qu'elle appelle le pouvoir exécutif est si extrême, qu'elle ne laisse au roi que la proclamation de la loi, et le veto tellement illusoire, que l'insurrection gronde toutes les fois que le roi résiste.

A côté de ces petitesses de choses, l'assemblée se perd dans les grandes proclamations de principes philosophiques : on ne parle que de l'homme en l'état de nature, de ses facultés intimes, de l'émancipation du genre humain, et en même temps on persécute la liberté la plus simple de mouvement et d'action ; on encombre les prisons de captifs ; on multiplie les catégories de proscrits. Cette assemblée, qui descend aux plus petits détails administratifs, laisse envahir son pouvoir de gouvernement par la municipalité de Paris : la commune gouverne en contradiction avec le corps législatif ; ses arrêtés sont plus puissants que la loi ; c'est elle qui persécute, incarcère, proscrit, impose la carte de sûreté ; elle fait fermer les églises, saisir les prêtres ; composée d'hommes plus énergiques que la législative, elle ramasse le pouvoir que celle-ci laisse à terre. M. Bailly, la pusillanimité incarnée, appartient à l'école de M. de Lafayette, avec moins de confiance en lui-même et plus d'abandon ; M. Rœderer, le procureur-syndic, est plein de jalousie contre la classe supérieure, et d'étroites haines historiques contre les rois ; mais Pétion est le plus coupablement égoïste, le plus maussade de tous ces fonctionnaires ; c'est l'insolent à fruid envers le noble et malheureux Louis XVI.

La garde nationale est gâtée par ces hommes et ces idées ; en majorité, elle veut l'ordre, la répression ; puis sans volonté, sans énergie, elle assiste l'arme au bras à toutes les insurrections qui ne poursuivent que le roi, et ceux qu'on appelle ignoblement les calotins et les aristocrates. La terrible, l'anarchique commune de Paris, sous la conduite de Danton, n'est pas libérale ou philosophique ; elle est simplement révolutionnaire, n'examinant jamais les moyens, mais le but. On a voulu un changement radical dans l'état de la société, on a armé le peuple, eh bien ! il faut subir tout ce que ce nouvel ordre de choses impose. Essayer de la philosophie dans le ravage et le sang, c'est une de ces folies béates et sans portée des constituants. Les jacobins seuls pouvaient et savaient gouverner la révolution ; seuls ils dirigeaient la presse ; seuls ils pouvaient imprimer la terreur dans toutes les âmes, afin de centraliser la force de gouvernement en leurs mains ; seuls ils dominaient les clubs, les assemblées, le peuple, les faubourgs ; ils n'avaient pas fait une révolution sans en mesurer la portée ; les petites oppositions ne les arrêtaient pas ; au besoin ils feraient rouler le char sur les cadavres ; mais le char roulait et le but était atteint.

C'était particulièrement contre les gouvernements étrangers que débordaient ces déclamations des assemblées. Aussi l'Europe allait se décider à une lutte contre l'esprit et la tendance de la révolution française : tant que ces vives émotions se renfermèrent dans les limites territoriales, les gouvernements n'eurent à craindre que la contagion de l'exemple, et en tous les cas pouvaient-ils exprimer légitimement des griefs contre des faits d'administration intérieure qui ne les touchaient pas? Mais l'assemblée législative ne s'était point paisiblement bornée à proclamer des principes ; si elle avait dit que la France ne voulait plus faire de conquêtes, afin de réaliser sans doute le rêve de l'abbé de Saint-Pierre, elle avait plus tard ajouté un petit commentaire en déclarant : « Qu'elle ne se mêlerait jamais des gouvernements étrangers à moins que la majorité du peuple n'en voulût changer la forme ; » ce qui préparait une imminente révolution dans toutes les souverainetés voisines.

Avec tous ses verbiages sur l'émancipation du genre humain, sur la fraternisation des peuples, la législature avait effrayé le monde, et ce sentiment universel ne permettait plus aux cabinets de rester indifférents ou neutres dans une querelle où les couronnes légitimes étaient en jeu. Y avait-il un rêveur en Europe, un agitateur de masses? aussitôt l'assemblée législative lui tendait la main pour l'admettre à l'honneur du titre de citoyen français. Au moment même où l'on avait tant à ménager l'Europe, un seul décret décernait le rang de citoyens au docteur Joseph Priestley, qui avait démoralisé la société par ses principes philosophiques ; à Thomas Payne, espèce d'agitateur cosmopolite ; à Jeremie Bentham, le démolisseur de toute jurisprudence conservatrice ; à William Wilberforce, l'adversaire de tout système colonial et par conséquent l'ami des noirs ; enfin à Anacharsis Cloots, qui prenait modestement le titre d'orateur du genre humain. Ce baron Jean Cloots, qui prit depuis le surnom d'Anacharsis, était Prussien d'origne, et en rapport avec toute l'école allemande, rêvant la république universelle, l'émancipation de toutes les races ; et en vertu de ce titre il se mettait en fureur contre toutes les souverainetés légitimes et régulières ; pour lui Frédéric-Guillaume n'était qu'un Sardanapale dont la tête devait être mise à prix comme celle du duc de Brunswick ; l'acte qui lui paraissait le plus glorieux dans l'histoire, c'était l'assassinat de Gustave III ; et pourtant cet énergumène était solennellement admis à une récompense nationale.

Dans cette grande fournée de citoyens on trouvait le modeste Klopstock ; la lyre du poëte s'était consacrée à la liberté ; lui aussi rêvait l'émancipation de l'Allemagne, l'unité de la grande nation germanique,

comme une idée de philosophie simple et progressive. Schiller n'était-il pas le chantre de Charles Moor et le poétique déclamateur contre les préjugés de l'ordre social? Quand le drame des *Brigands* retentissait sur tous les théâtres, l'assemblée législative lui décernait le titre de citoyen français. L'Italie était représentée par Pestalozzi, et la Pologne par Thaddée Kosciusko, un de ces agitateurs qui la perdirent, car lorsqu'un pays est à sa ruine, vous voyez apparaître les sinistres voix qui aveuglent et trompent les peuples (1).

Jusqu'ici cette propagande était toute morale; les puissances pouvaient bien se plaindre de la tendance politique de la révolution, mais rien au monde ne pouvait empêcher qu'un gouvernement libre, indépendant, admît comme citoyens des étrangers qui excitaient son admiration ou ses sympathies vives et profondes. L'attaque commença plus directe, à mesure que ces étrangers se mettaient en rapport avec les sujets eux-mêmes des gouvernements établis, pour les provoquer à la révolte; ils remuaient les populations paisibles en préparant le triomphe du principe révolutionnaire. Cette propagande, que les jacobins maniaient avec habileté, excitait la plus vive inquiétude même en Angleterre, où les idées de liberté ne permettent pas les répressions violentes. M. Pitt était inquiet de ces agitations qui remuaient l'Irlande, l'Écosse et les classes inférieures de l'Angleterre; le gouvernement était attaqué par sa base; on demandait à grands cris la réforme; les clubs prenaient une attitude hostile, non-seulement au ministère, mais encore au gouvernement et au principe aristocratique, qui était toute sa constitution. En Allemagne, les jacobins correspondaient avec la partie démocratique de la population, par les sociétés secrètes, la franc-maçonnerie, les illuminés et les juifs. Tout ce qui est mystère plaît à l'imagination germanique, depuis l'association des francs juges au moyen âge, jusqu'à la franc-maçonnerie, avec l'égalité et la liberté patriotique, dans les toasts de vin du Rhin, ou de bière de Passaw. De cette idéologie sur l'émancipation du genre humain, de cette liberté contemplative à l'action vive, séditieuse, il n'y avait qu'un pas, et une fois franchi, qui pourrait arrêter l'Allemagne?

Les professeurs d'université à Iéna, Heidelberg, nourris des études classiques, se plaçaient à la tête de ces agitations philosophiques. Le nom de Boehmer devint célèbre aux cités de Souabe et de Thuringe; lui seul travailla plus l'Allemagne que les gouvernements ne le purent eux-mêmes. Au moyen de l'Alsace, on employait la communauté de langues et d'habitudes, et tous les mécontents trouvaient asile à Strasbourg, comme tous les agitateurs de la Flandre avaient Douai et Thionville pour refuge. Des clubs correspondant de frontière à frontière, s'entendaient avec cette merveilleuse intelligence des opinions qui conspirent; on prêchait ouvertement la chute des royautés; on déclamait à l'aise contre les princes en préparant leur ruine. Les juifs secondaient merveilleusement ces projets. Indépendamment de l'idée de lucre qui s'attache à la trahison, à leur besoin de trafiquer et de vendre, depuis le Christ le sauveur des hommes, il y avait dans leurs synagogues un désir d'émancipation et de liberté. La situation des juifs en Allemagne était misérable; à peine traités comme des esclaves, on les frappait du bâton. Or la première condition des idées nouvelles n'était-elle pas l'emancipation des juifs et leur appel dans la pratique même du gouvernement? Les enfants d'Israël, méprisés partout, devaient tous saluer l'aurore de cette révolution qui leur donnait la liberté.

Ces dangers de séditions populaires étaient bien capables d'inspirer de vives inquiétudes en Europe, et de faire naître ce *casus belli* qui devait embraser le monde; l'esprit jacobin, répondant à la provocation des cabinets, ramassait le gant. Ce qu'il importait aux puissances, ce n'était pas le gouvernement intérieur de la France, mais le résultat que pouvait avoir sur elles-mêmes la double propagande de l'exemple et des agitations secrètes; nulle puissance n'était épargnée, pas même celle qu'on aurait eu le plus vif intérêt à ménager : l'Angleterre, qui gardait une exacte neutralité, n'était-ce pas la pousser à la guerre que de soulever la basse démocratie dans ses ateliers? L'opinion vulgaire était alors que la Grande-Bretagne devait subir une révolution radicale; on le disait, comme on le répète aujourd'hui, sans connaître la puissance de l'esprit aristocratique et la fierté de ses desseins. L'Angleterre profitait de toutes les déclamations de

(1) Décret du 26 août 1792.

« L'assemblée nationale, considérant que les hommes qui, par leurs écrits et par leur courage, ont servi la cause de la liberté et préparé l'affranchissement des peuples, ne peuvent être regardés comme étrangers par une nation que ses lumières et son courage ont rendue libre; considérant que si cinq ans de domicile en France suffisent pour obtenir à un étranger le titre de citoyen français, ce titre est bien plus justement dû à ceux qui, quel que soit le sol qu'ils habitent, ont consacré leurs bras et leurs veilles à défendre la cause des peuples contre le despotisme des rois, à bannir les préjugés de la terre et à reculer les bornes des connaissances humaines; considérant que s'il n'est pas permis d'espérer que les hommes ne forment un jour, devant la loi comme devant la nation, qu'une seule famille, une seule association, les amis de la liberté, de la fraternité universelle n'en devront pas être moins chers à une nation qui a proclamé sa renonciation à toutes conquêtes, et son désir de fraterniser avec tous les peuples; considérant enfin qu'au moment où une convention nationale va fixer les destinées de la France et préparer peut-être celles du genre humain, il appartient à un peuple généreux et libre d'appeler toutes les lumières et de déférer le droit de concourir à ce grand acte de raison, à des hommes qui, par leurs sentiments, leurs écrits et leur courage, s'en sont montrés si éminemment dignes; déclare déférer le titre de citoyen français, etc. »

l'assemblée législative, de la démolition profonde, immense de la société française et de la monarchie de Louis XIV; elle savait que toutes les déclamations sur les colonies allaient atteindre jusque dans ses derniers éléments le beau système maritime de Louis XVI; la France ne serait plus redoutable pour elle, ni dans l'Inde, ni dans l'Amérique. Les vastes et nobles projets de M. de Vergennes pour l'agrandissement de la marine tombaient devant les déclamations de l'abbé Grégoire (1) et de M. Pétion (2), les amis des noirs, et qui processionnaient partout nègres, mulâtres, Polonais, Tartares, pour montrer, comme dans une sorte de ménagerie, la liberté et l'affranchissement des castes et des peuples.

Ces mascarades avaient un lugubre retentissement: Saint-Domingue était en feu; la plus belle terre du monde échappait à la France; les colonies avaient péri selon la fatale sentence; et des colonies, l'esprit de séparation s'était étendu jusqu'à la Corse; renoncerait-on à cette belle conquête du règne de Louis XV? Paoli avait pris les armes; on parlait d'émanciper la Corse, de la séparer d'avec la mère patrie. Et l'Angleterre laissait se développer toutes ces causes de ruine, sans s'inquiéter d'autre chose que de ses propres clubs agitant la population travailleuse: que lui importait la chute du pouvoir de Louis XVI? n'était-ce pas son ennemi le plus acharné, qu'elle voyait avec joie dans l'abaissement? Le drapeau blanc s'était plus d'une fois mesuré avec l'étendard de la Grande-Bretagne; elle n'avait plus à redouter les d'Estaing, les Lamothe-Piquet, les vaillants officiers rouges, presque tous émigrés. Qu'acquérait la France de haut et de fort dans cette décadence et cette ruine de toutes traditions du passé?

Pour arriver à quelque résultat énergique, il fallait marcher droit à la forte démocratie, et c'est ce qui crée la puissance de Danton et justifie le 10 août. La royauté affaiblie, déconsidérée, anéantie, n'était désormais qu'un embarras. Rien n'est plus dangereux dans les crises qu'une autorité qui n'est qu'un fantôme. On avait forcé Louis XVI à déclarer la guerre, et quand les hostilités commencèrent honteusement par la terreur panique des volontaires, on cria à la trahison; cela devait être. Le comité autrichien fut dénoncé comme d'intelligence avec le roi; la révolution avait l'instinct que, pour conduire fermement la guerre, il fallait autre chose que cette royauté flétrie qui se coiffait d'un bonnet rouge aux Tuileries. Le 10 août fut un moyen révolutionnaire de régulariser une situation équivoque, et il ne faut rien d'équivoque en révolution. La prise des Tuileries sur le roi n'était que le complément de ce siége poursuivi depuis quatre ans contre la royauté; nul ne pouvait sauver la couronne. En supposant la victoire des loyaux défenseurs de Louis XVI, est-ce qu'on aurait préservé la royauté? Nullement: la lutte datait de loin et elle devait aboutir comme tout principe inflexible. La déchéance du roi, solennellement prononcée, ne fut qu'une hypocrisie de moins, et en général pour être fort, il faut savoir être sincère. Est-ce que Louis XVI n'était pas déchu de plein droit depuis la convocation des états généraux? Est-ce qu'il était maître encore du pouvoir vis-à-vis des cabinets et de lui-même?

C'est sous ce point de vue qu'il fallait juger le nouveau conseil provisoire du gouvernement, chargé de préparer les voies à la république, ou à tout système révolutionnaire qui pouvait prêter les mains aux négociations. En tête de ce conseil, il faut placer Danton (3), le véritable tribun révolutionnaire. Sa force venait de ce qu'il avait compris une pensée vraie: c'est que, quand tout le monde a peur, l'audace vous donne le diadème. Là fut son secret; quand tous tremblaient, Danton eut du courage; il donna l'impulsion, parce que nul n'osa lui dire: « Qui es-tu? d'où viens-tu? quelle est ta mission? Je joue ma vie contre la tienne dans un duel. » Aux époques de terreur, une médiocrité audacieuse peut devenir toute-puissante. Au fond, qu'était ce tribun populaire? un homme brutal, peu instruit, avec l'instinct et les vices du bas peuple; mais il osait vouloir, et se raillant des obstacles, il savait que pour faire marcher les timides il faut inspirer des craintes, et que la terreur est l'arme puissante contre les poltrons.

Danton était à lui seul le gouvernement, car pouvait-on compter pour quelque chose le ministre de la guerre Servan, simple officier de cavalerie, le frère de cet avocat général Servan, aux lamentables réquisitoires, expression du mauvais goût philosophique dans le noble sanctuaire des lois? M. Monge (4), ingénieur et mathématicien, avait la marine, spécialité de travaux sans doute; mais comme capacité d'organisation, qu'avait-il de comparable à M. de Vergennes, ce ministre qui avait si bien compris la vieille rivalité de la France contre l'Angleterre? M. Roland

(1) Henri Grégoire, né le 4 déc. 1750 près Lunéville, était curé d'Embermesnil lorsque la révolution éclata; nommé député du clergé aux *états généraux*, il fut ensuite membre de l'assemblée constituante. *Le 18 janvier 1791*, cette assemblée le choisit pour son président.

(2) Jérôme Pétion de Villeneuve, né à Chartres vers 1753, fils d'un procureur de cette ville, était avocat en 1789 lorsqu'il fut nommé député par le tiers état aux états généraux. Le 14 novembre 1790 il fut élu maire de Paris.

(3) Georges-Jacques Danton, né à Arcis-sur-Aube le 28 octobre 1759, était avocat au conseil du roi lorsque éclata la révolution, et dès cette époque il devint le principal chef de la populace parisienne; choisi pour présider le district des cordeliers, après l'émeute du Champ de Mars, il fut nommé substitut du procureur de la commune de Paris.

(4) J'ai donné une notice sur Monge dans mon travail de *Louis XV*.

prenait le ministère de l'intérieur, où allaient désormais retentir les belles phrases de cette femme philosophe, qui faisait de la famille avec l'*Émile*, de la vertu avec la *Nouvelle Héloïse*, et de la politique avec l'état de nature. Clavière, banquier génevois, mélange de l'école de M. Necker et de Marat, avait les finances, c'est-à-dire le double mobile des confiscations et des assignats. Enfin les affaires étrangères, le poste si important, si élevé, tombait aux mains de l'abbé Tondu, plus connu sous le nom de Lebrun. Nul ne savait l'origine de Pierre-Henri-Marie Tondu (1), qui va pourtant jouer un certain rôle dans les négociations diplomatiques; tour à tour il avait porté le petit collet et l'uniforme de soldat. Dans les troubles des Pays-Bas, l'abbé Tondu se fit journaliste, et gagna quelque renommée dans une feuille intitulée le *Journal général de l'Europe*, à ce point de se rapprocher du baron de Dohm, le remarquable publiciste. Dumouriez l'avait appelé aux bureaux des affaires étrangères, qu'il peupla de réfugiés de la Belgique et de l'Allemagne, dans un dessein de propagande; de là il s'éleva jusqu'à l'intelligence des intérêts généraux. Lebrun ne fut pas un négociateur sans capacité; dévoué à Danton et aux girondins, il préférait les voies de transaction aux mesures violentes, et une certaine intelligence des cabinets le mettait à même d'ouvrir toute espèce de négociations avec les hommes d'État de l'Europe. Au reste, je le répète, dans le conseil provisoire Danton était tout, dominait tout.

Il y avait ceci de particulièrement favorable dans la formation de ce conseil provisoire de gouvernement, qu'il permettait bien des choses pour les négociations avec l'étranger : ce n'était plus la monarchie de Louis XVI, ce n'était pas encore la république, on pouvait dès lors parler à toutes les ambitions, se mettre à l'aise avec tous les projets: rétablir Louis XVI; élever le dauphin avec un conseil; changer la dynastie pour offrir la couronne au duc d'Orléans; créer un stathoudérat ou une dictature au profit du duc de Brunswick, en proclamant la république; aucune question n'était résolue, et l'on attendait la convention nationale pour les décider toutes.

La situation était largement simplifiée; Danton supportait le poids des affaires publiques; l'Europe le connaissait parfaitement; il y avait chez lui de la corruption et de l'ambition, deux cordes qu'on peut faire vibrer profondement; alors les cabinets hésitèrent moins dans leurs projets. Louis XVI n'était plus roi, on le détenait en otage dans la tour du Temple!

CHAPITRE XII.

DIPLOMATIE ET MARCHE DES ALLIÉS CONTRE LA RÉVOLUTION.

Situation particulière de l'Angleterre. — Neutralité. — Précautions politiques. — M. Pitt. — L'opposition. — Les clubs. — Mission de MM. de Talleyrand et de Chauvelin. — Notes. — La Russie. — Avénement de la maison de Saxe en Pologne. — Opposition de Catherine II. — Occupation de la Pologne par les Russes. — Inquiétude de la Prusse, de l'Autriche. — Situation des cabinets de Berlin et de Vienne. — Armées sur le Rhin. — Question du manifeste. — Notes autrichiennes; — prussiennes. — Causes du manifeste du duc de Brunswick. — Invasion du territoire français. — Prise de Longwy. — Marche sur Verdun. — Capitulation. — Inquiétude sur le succès.

Avril — septembre 1792.

A la face du monde, l'attitude de l'Angleterre en ce qui touche la révolution française était celle d'une neutralité surveillante. Elle ne s'en était même pas départie depuis que la France, prenant elle-même l'initiative, avait déclaré la guerre à l'Autriche. En examinant, sous le double rapport des principes et des résultats, le grand mouvement qui s'accomplissait en France, l'Angleterre devait y adhérer par ses sympathies; n'était-ce pas en vertu des idées anglaises que la révolution française avait agi et s'était developpée? Les maximes de l'assemblée constituante, ses déclarations sur les droits de l'homme et du peuple souverain devaient trouver une immense adhésion en Angleterre, comme renouvelées des pamphlets de l'époque de Cromwell et du royaume des saints, dans le long parlement. Thomas Payne (2) lui-même avait de si nombreux adhérents dans les trois royaumes! Or, il est de coutume en Angleterre que lorsqu'une cause est trop populaire, les ministres n'osent la heurter; il faut travailler d'abord l'opinion publique, la convaincre, la persuader, et ce n'est qu'alors que les hommes d'État croient possible d'agir contre elle. Jusqu'aux grands désordres de la révolution française, et l'assassinat du roi Louis XVI, il eût été impossible à M. Pitt de déclarer la guerre avec énergie et succès à la France : l'opposition était trop vive, trop soutenue par l'opinion; il fallait préparer les esprits par la presse et les pamphlets, il fallait l'admirable livre de M. Burke (3), sa conversion inattendue, pour agir sur

(1) L'abbé Tondu, dit *Lebrun*, né à Noyon en 1734, fut élevé aux frais du chapitre de cette ville, et placé au collége Louis-le-Grand à Paris, où il acheva ses études; on l'admit ensuite à l'Observatoire, au nombre des élèves dont le roi payait la pension, et c'est là qu'il prit le petit collet.

(2) Thomas Payne était né dans le comté de Norfolk le 29 janvier 1737. Son pamphlet *du sens commun* est de 1776. Il venait de publier (1791) à Londres les *droits de l'homme*, et encouragé par le succès de cet ouvrage, il en donnait alors la seconde partie contenant la théorie et la pratique.

(3) Edmond Burke, né à Dublin, le 1er janvier 1730, vint à Londres, en 1753, étudier le droit, puis se fit recevoir avocat;

la partie calme et bourgeoise de la nation et du parlement; et d'ailleurs le principe révolutionnaire détruisait la monarchie de Louis XVI, en mettant un frein aux vastes projets pour l'agrandissement des colonies et de la marine; l'Angleterre obtenait par l'anarchie de la France une pleine victoire sur les desseins de Richelieu.

Tant que la révolution n'avait travaillé que sur elle-même, ou qu'elle avait proclamé des principes favorables au développement des intérêts et des opinions britanniques, tels que l'abolition de l'esclavage aux colonies et de la traite des noirs, le cabinet de Londres avait applaudi avec l'indicible joie de voir tomber pièce à pièce le grand système qui le menaçait par le pacte de famille. Depuis, M. Pitt s'était ravisé; les formes de liberté de la constitution anglaise agrandissaient encore pour elle les dangers de la démocratie; car la constitution laissait la presse libre; les clubs, les sociétés politiques étaient dans ses habitudes et tellement inhérents à ses mœurs, que nul ministre n'aurait osé y toucher: on se réunissait tumultueusement; les élections agitées amenaient le peuple sur la place publique; le parlement, le jury étaient les grandes voix nationales pour les doléances et les griefs. A cette démocratie dévorante, la révolution française donnait encore une augmentation de force; les sociétés politiques se mettaient en rapport avec les clubs français; les jacobins avaient des affiliations partout dans les districts manufacturiers. Fox, le chef de l'opposition, Wilberforce, plus avancé que lui, prêtaient la main aux désordres politiques, soutenus dans la réforme par les lords Grey et Holland. C'était pourtant à la face de ces dangers que Pitt, le ministre si jeune et si fort, luttait avec une grandeur, une puissance de moyens incompréhensibles. Cette physionomie politique se dessine au-dessus de toutes les autres, parce qu'elle est nationale et patriotique. Le fils de lord Chatam avait voué une haine héréditaire à la maison de Bourbon et à la France: il voulait sauver son pays et agrandir sa destinée. En lutte avec le parlement, la démocratie, il avait tout vaincu par la persévérance de son caractère et la puissance de sa volonté, condition essentielle pour créer une tête politique.

C'était à la face de cette situation et de cet homme puissant que M. de Talleyrand et M. de Chauvelin devaient agir à Londres. Pour bien comprendre la mission dont ils étaient chargés en Angleterre, il est important de dessiner ces deux caractères et de pénétrer exactement leurs instructions diplomatiques. J'ai déjà dit que l'évêque d'Autun, abbé de Talleyrand-Périgord, n'appartenait ni par ses principes, ni par son éducation au parti révolutionnaire; lié avec le comte de Mirabeau et les constitutionnels de l'assemblée législative, il devait représenter ces idées à Londres, comme M. de Noailles les exprimait à Vienne; une indicible souplesse de caractère, une habileté incontestable dans ses jugements sur les hommes et sur les choses, lui donnaient une véritable supériorité au milieu des plus délicates négociations. Le marquis de Chauvelin (1), grand maître de la garde-robe du roi, plus avancé dans le monde révolutionnaire, était le fils de ce marquis de Chauvelin, l'ami de Louis XV, le spirituel causeur des petits soupers, et qui mourut à la face du roi comme le précurseur des funérailles de Saint-Denis (2)! Quel motif avait déterminé le fils du marquis de Chauvelin, lui-même grand maître de la garde-robe, à prendre parti pour la révolution française? Évidemment cette frénésie philosophique du XVIIIe siècle, ce vertige antijésuitique qui avait saisi l'abbé de Chauvelin, ne laissait plus aucun libre arbitre dans les opinions des membres de sa famille. Le marquis de Chauvelin n'était un esprit ni étendu, ni supérieur; le roi Louis XVI n'avait aucune confiance en lui; il le savait trop lié avec les meneurs du mouvement révolutionnaire pour s'abandonner autrement que d'une manière officielle. On disait même que le roi l'avait éloigné de sa personne et de sa charge pour ne pas avoir auprès de lui un surveillant. Au reste, négociateur médiocre et sans expérience, on lui donnait un guide sûr et habile dans M. de Talleyrand.

La position des deux diplomates à Londres, l'un avec un caractère public, l'autre avec une mission secrète, était tout à fait complexe. L'Angleterre ne reconnaissait d'autre gouvernement que celui du roi Louis XVI. M. de Chauvelin était accrédité par Sa Majesté Très-Chrétienne, et ses lettres portaient le sceau royal, et cependant, par le fait, M. de Chauvelin était plutôt l'envoyé d'un parti que l'homme de confiance de la royauté (3), et c'est ce que savait parfaitement M. Pitt; aussi toujours les négociations avaient-

en 1765, le marquis de Rockingham le prit pour secrétaire particulier; il fut vers le même temps élu représentant du bourg de Wendover; et en 1774, les whigs de Bristol le choisirent pour les représenter au parlement. Son ouvrage le plus remarquable sur les troubles de France: *Reflexions sur la révolution française*, parut en 1790; il fut traduit aussitôt en français et produisit la plus vive sensation.

(1) *François Bernard*, marquis de Chauvelin, né le 29 novembre 1766, *sortit* capitaine de l'école militaire de Paris, et fut nommé *par Louis* XVI maître de la garde-robe, charge que possédait son père sous Louis XV.

(2) *Voyez mon Louis XV.*

(3) *Note de M. de Chauvelin à lord Grenville* (juin 1792).

« Le roi de France est heureux de renouveler au roi d'Angleterre l'assurance que tout ce qui concerne les intérêts de Sa Majesté Britannique fera l'objet de son attention la plus scrupuleuse.

« Il l'assure en même temps que les droits de ceux de ses alliés qui n'ont pas provoqué la France par des mesures hostiles ne seront pas moins respectés.

« En faisant cette déclaration, le roi remplit le vœu d'un peuple qui ne voit jamais une guerre sans déplaisir, et il s'unit entièrement avec Sa Majesté Britannique pour la tranquillité de l'Europe qui

elles un caractère purement officiel, sans confiance ni intimité. M. de Chauvelin fut froidement reçu à Windsor, car George III, très-porté pour Louis XVI, voyait avec inquiétude les principes de la révolution, et M. de Chauvelin en était l'interprète. M. de Talleyrand, pour réparer ce que cette situation avait de fatal, s'était ouvert à M. Pitt sur la possibilité et les avantages d'un traité de commerce, renouvelé de celui de 1785 et plus étendu encore : l'abolition de la traite des noirs, la pleine adhésion de la France aux principes de l'Angleterre sur les colonies et la supériorité du pavillon, y compris le droit de visite. Il existait dans ce cabinet des préventions telles que M. de Talleyrand ne réussit pas plus que M. de Chauvelin, car les parties étaient parfaitement liées pour les éventualités d'un mouvement européen.

La France, en déclarant la guerre à l'Autriche, commençait les hostilités qui devaient agiter le monde; dans ces circonstances, M. de Chauvelin reçut l'ordre de sa cour de communiquer cette déclaration et d'en expliquer la portée. La note de l'ambassadeur, ouvrage de M. de Talleyrand, parfaite dans ses termes, repoussait loin l'idée de toute initiative dans la guerre et de tout désir de conquête ou de propagande : « La France, qui ne souffrirait jamais qu'on lui imposât une modification dans sa forme intérieure de gouvernement, désavouait également toutes démarches d'agents publics ou secrets qui tendraient à jeter le trouble dans d'autres États (1) ; » déclaration qui avait évidemment pour but de calmer toute espèce d'inquiétude au sein du gouvernement anglais. Les principes simples, naturels du droit diplomatique étaient proclamés : point de conquête, point d'intervention; réciprocité dans le respect que le gouvernement et les nations se doivent mutuellement pour les principes intérieurs, ce qui était la vieille maxime de l'Angleterre.

Le langage de l'ambassadeur devient toujours plus rassurant et plus amical à mesure que les plaintes de l'Angleterre se formulent plus vives : « Non-seulement la France respectera les priviléges du gouvernement britannique, mais elle se gardera d'attenter aux droits de ses alliés; elle ne demande pas mieux que de s'ouvrir dans ce dessein à Sa Majesté Britannique. » M. de Talleyrand aperçoit toute l'importance de maintenir la neutralité de l'Angleterre s'il ne peut obtenir l'alliance; c'est sa pensée, son but. Toutes ces démonstrations de bons rapports, d'intimité, étaient froidement repoussées par M. Pitt; on répondait à ces avances par des méfiances inquiètes et des exigences souvent abusives. Au fond la guerre était dans la pensée du cabinet; on n'attendait plus qu'un prétexte et un moment favorable.

C'est qu'alors le ministère anglais était informé que la légation française n'agissait pas seulement auprès du cabinet : MM. de Chauvelin et de Talleyrand se mettaient activement en rapport avec les membres de l'opposition, les meneurs de partis, les whigs les plus avancés, tels que lord Grey, M. Fox, Wilberforce, et même avec les chefs des clubs constitutionnels d'Écosse et d'Irlande. Était-ce par instinct, par tendance simple, naturelle, ou bien était-ce le résultat d'instructions particulières? Je n'ai jamais cru M. de Talleyrand populaire et démocratique par goût, même dans sa jeunesse; M. de Chauvelin lui-même aurait aussi préféré l'action régulière et politique auprès des cabinets; mais l'un et l'autre se trouvaient en relation avec les clubs de Paris : obligés de les ménager, ils avaient reçu d'eux la mission de faire une active propagande en Angleterre et en Irlande, toutefois avec beaucoup de prudence, sans jamais se mettre directement en intelligence avec les radicaux. Mais la police de M. Pitt était assez bien faite pour saisir les fils de cette grande conspiration des jacobins, dont le siége était en France. Dès lors, comment pouvait-il exister la moindre confiance entre des États qui visaient mutuellement à se renverser? A l'effet de révéler cette situation délicate aux ministres, M. de Talleyrand quitta Londres, et il arrivait pour ainsi dire à Paris au milieu de la journée du 10 août, dans le désordre d'un gouvernement nouveau. Son esprit, plein de sagacité, entrevoyait la guerre générale : il n'y avait pas moyen de se maintenir avec un système qui conspirait en pleine paix contre les gouvernements établis. M. de Talleyrand ne croyait même plus à la longue neutralité de l'Angleterre; et le voyage public de M. Jenkinson (2) sur le Rhin, sa présence au camp des

jamais ne serait détruite si la France et l'Angleterre voulaient s'unir pour l'empêcher. »

(1) *Première communication de M. de Chauvelin, au ministre des affaires étrangères d'Angleterre* (mai 1792).

« Par ce motif, le roi de France s'est vu forcé à une guerre qui déjà était déclarée contre lui; mais, fidèle aux principes de la constitution, quel que soit le sort des armes dans cette guerre, la France rejettera toujours toute idée d'agrandissement; elle conservera ses limites, sa liberté, sa constitution, et surtout son droit incontestable de réformer chez elle ce qu'elle croira nécessaire, et ne consentira jamais que, sous quelque prétexte que ce soit, aucun pouvoir étranger lui dicte ou conserve même l'espoir de lui dicter des lois

« Cette prétention si juste et si naturelle est un sûr garant pour les puissances dont elle n'a reçu aucune provocation, non-seulement de ses dispositions pacifiques, mais encore du respect qu'elle désire maintenir pour les lois, les usages et les formes du gouvernement des autres nations.

« Le roi désavouera hautement la conduite de tous ses agents vis-à-vis des cours avec lesquelles elle est en paix, qui oseraient un seul instant s'écarter de ces principes, et qui, directement ou indirectement, fomenteraient des troubles et des insurrections contre l'ordre établi; qui s'immisceraient dans la police intérieure de ces nations, sous le prétexte d'un prosélytisme qui, exercé dans les domaines des puissances armées, serait une violation réelle des lois des nations. »

(2) M. Jenkinson, fils du ministre d'État de ce nom (lord

alliés, laissaient assez entrevoir qu'il y avait concert arrêté entre les cabinets pour une guerre générale contre la France. Seulement, M. Pitt voulait attendre que l'opinion publique en Angleterre fût plus fortement alarmée par les principes de la révolution française; et en se jetant dans un système d'hostilité, il désirait qu'il fût énergiquement conduit et dignement couronné.

En face de l'Angleterre, et se déployant dans des proportions gigantesques, la Russie accomplissait ses desseins sur la Pologne. Dès que la paix de Yassy eut été signée (1), Catherine II eut à sa disposition 225,000 hommes, soldats aguerris, qu'elle pouvait employer pour ses grandes destinées. Depuis deux ans, la Pologne s'était organisée sous un système de monarchie héréditaire aux mains de la maison de Saxe, et la nouvelle constitution avait été désapprouvée à Saint-Pétersbourg, tandis qu'elle était soutenue à Berlin avec une certaine vivacité. La patiente Catherine, attendant la paix de Yassy, avait gardé le silence, jusqu'à ce que, maîtresse de ses forces, elle soutînt les mécontents, les fédérations, les diètes opposantes qui préparaient la domination des Russes: quel ménagement avait-elle encore à garder? La Prusse et l'Autriche allaient s'engager dans une guerre hasardeuse et sanglante contre la révolution française. Le temps était bien choisi, et la Pologne fut inondée de troupes moscovites.

Catherine II déclara qu'il ne s'agissait que d'une simple occupation temporaire, afin d'étouffer la guerre civile de Pologne, laquelle cesserait dans un concert commun: le but pressant était de frapper, de détruire la révolution française; elle y poussait l'Autriche et la Prusse, en déclarant qu'elles auraient la disposition de toutes ses forces pour un but si noble et si utile; toujours enthousiaste pour les émigrés, Catherine promettait son puissant concours à la ligue européenne, et annonçait qu'après avoir comprimé le mouvement révolutionnaire en Pologne, ses troupes se joindraient à l'armée destinée à marcher sur la France. Pour surveiller cette démonstration des Russes sur Varsovie, les cours de Vienne et de Berlin avaient détaché des corps spéciaux à l'extrémité de leurs frontières, appelés à former, selon l'occurrence, ou des auxiliaires ou des obstacles aux projets de Catherine II.

Cette double situation de la Prusse et de l'Autriche, il ne faut jamais la perdre de vue, au moment où elles se décident à la guerre contre la France: ces deux puissances, loin d'être en pleine sécurité, les yeux incessamment tournés vers la Pologne, ne demandent pas mieux qu'un prétexte pour suspendre les hostilités contre la révolution française. Les hommes d'État des deux cabinets partagent cette conviction profonde qu'on doit hâter une solution pacifique; pour la Prusse, je ne parle pas seulement du duc de Brunswick, temporisateur par excellence, négociant avec les divers partis qui divisaient la France, mais d'un homme qui paraissait alors pour la première fois dans les grandes affaires, je veux parler du comte de Haugwitz. Il appartenait essentiellement à l'école des timidités et des transactions, ce qui le faisait dire très-accessible à la corruption; il y a en politique des caractères qui par incertitude et faiblesse amènent des résultats plus nuisibles que la corruption. Le comte de Haugwitz s'était surtout épris des maximes philosophiques du XVIII[e] siècle, et de ces maximes à la révolution française, il n'y avait qu'un pas, bien facile à franchir. La puissance morale du comte de Haugwitz sur l'esprit du roi, si grande déjà, provenait surtout de cette habitude d'affaires, de cette intelligence du passé, si commode pour un règne; on homme à traditions est indispensable à un prince qui ceint la couronne: comme une archive vivante et toujours consultée.

Le secrétaire du cabinet, Lombard (2), chef de la chancellerie prussienne, était dans les mêmes opinions que le comte de Haugwitz; parfaitement au fait de toute l'histoire diplomatique de la Prusse, il partageait la conviction profonde qu'une alliance avec la France était un point indispensable de la politique; toutes hostilités entre les cours de Berlin et de Paris lui paraissaient une suspension des rapports réguliers et habituels nécessaires à deux gouvernements si liés d'intérêt. Au reste, le secrétaire Lombard, d'une famille protestante réfugiée, devait voir avec quelque joie les principes de liberté religieuse proclamés par la révolution française.

A côté de cette action de cabinet, se plaçait la diplomatie militaire, dirigée par le général Heymann, longtemps au service de France, ami du marquis de Lafayette et du général Dumouriez, et qui partageait les principes du parti constitutionnel. Le général Heymann n'avait dans sa pensée et dans son cœur aucun désir de restaurer la monarchie de Louis XVI dans les conditions du vieux régime, et nul dans le cabinet de Berlin ne pensait autrement. Il faut donc bien remarquer cette commune direction d'esprit de tous ceux qui entourent le roi de Prusse: en tête, le duc de Brunswick en négociations incessantes avec le parti révolutionnaire, puis l'école diplomatique et militaire qui voyait avec répugnance les hostilités contre la France, quelle que fût d'ailleurs la forme de son gouvernement.

Le même esprit d'incertitude et de faiblesse se ren-

Hawkesbury), fut depuis lord Liverpool, de l'école modérée de Pitt, et qui a joué un si grand rôle dans le ministère de 1810 à 1820.

(1) La paix de Yassy fut signée le 7 mai 1792.

(2) J'ai donné une notice sur Lombard dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire*.

contrait dans le cabinet de Vienne par rapport à la révolution française. L'Empereur n'avait pas commencé la guerre spontanément; la France avait pris l'initiative, et, dans cet intervalle, Léopold était mort à l'œuvre. Un jeune Empereur tout préoccupé des intérêts allemands, François II, à peine couronné, aurait-il cette énergie d'un prince plus mûr, plus décidé? L'Autriche craignait la Russie et cette armée moscovite qui occupait la Pologne; le caractère du ministre autrichien, M. de Cobentzl, chargé de la diplomatie de la guerre dans les Pays-Bas, était mou, faible, toujours porté aux négociations. Pouvait-on attendre plus d'énergie du comte Mercy-d'Argenteau, ou même du comte de Metternich-Winnebourg, caractère pacifique et négociateur? Transiger devait donc être la tendance naturelle de toute cette diplomatie; elle répugnait à faire la guerre, alors tout à fait en dehors même des idées de M. de Kaunitz. Cependant les deux cabinets s'étaient trop avancés pour ne pas essayer une campagne; on avait discuté presque publiquement un plan de guerre offensive contre la France révolutionnaire; l'Autriche et la Prusse complétement liées à ce dessein ne pouvaient désormais reculer sans compromettre l'honneur et la réputation des couronnes. Aussi dans les derniers jours du mois de juin, on arrêta le projet d'invasion, sous la direction absolue du duc de Brunswick : le feld-maréchal devait marcher droit sur Longwy et Thionville; l'Empereur réservait seulement le commandement de l'armée des Pays-Bas au duc de Saxe-Teschen (1); quinze mille Autrichiens couvraient la droite du duc de Brunswick, avec ordre de se réunir aux Prussiens à Longwy; vingt mille hommes de troupes fédérées se groupaient entre le Rhin et la Moselle, sous le prince de Hohenlohe-Kirchberg (2); le restant de l'armée allemande était réparti sur toute la ligne depuis Bâle jusqu'à Strasbourg, et l'ordre fut donné de se tenir prêt pour une grande campagne. Aurait-elle un caractère purement militaire, comme au temps des rapports réguliers de gouvernement à gouvernement, ou bien lui imprimerait-on une mission politique? tel fut encore le point discuté entre les cabinets.

La cour de Vienne, avec sa prudence et son habileté accoutumées, indiqua la tendance impartiale de sa politique dans un manifeste tout autrichien, où était rappelée la tolérance de Léopold, par rapport aux changements survenus à Paris : son jeune successeur ne voulait pas s'en départir, si la France offrait de réparer les justes griefs des princes dépossédés; ses armées avaient envahi sans motif, sans prétexte, les Pays-Bas; comment traiter avec un gouvernement qui tenait son roi captif, et jetait ensuite le désordre et la propagande dans toute l'Europe? Il suffisait également de bien connaître la composition du cabinet prussien, pour deviner le sens modéré d'un manifeste diplomatique contre la révolution : c'était toujours les griefs des princes allemands qu'on invoquait, les priviléges de la confédération germanique, étrangement violés par la France. Le cabinet de Berlin marcherait de concert avec l'Autriche dans une campagne sans jamais s'en séparer jusqu'à ce que le but commun fût atteint : on y parlait de l'état intérieur des partis. Le ministère prussien se bornait à dire que l'anarchie de la France laissait un très-grand vide dans les relations diplomatiques d'État à État, comme s'il exprimait un regret sur la rupture des vieilles alliances. Au reste, ce manifeste ne s'exprimait sur aucune forme de gouvernement imposé par les étrangers; on y parlait seulement du pouvoir légal sous un principe monarchique; ce qui laissait toute latitude, toute chance pour l'avenir, sans engager d'avance aucune négociation.

Ces deux manifestes étaient des actes de cabinet. Dans les guerres d'invasion qui se mêlent partout aux questions politiques, il est d'habitude qu'une sorte de proclamation soit adressée aux habitants pour leur dire le but des hostilités et la marche des armées. Depuis que nous avons passé à travers les grandes guerres de la révolution et de l'empire, on sait à peu près la forme de ces manifestes qui accordent protection à ceux qui se soumettent, et menacent d'exécutions militaires ceux qui résistent; il n'y a là rien que de très-habituel. Un tel acte était indispensable, au moment où le généralissime des armées alliées allait franchir la frontière. On devait prendre en considération l'état des esprits, la malheureuse situation de la famille royale, effrayer les révolutionnaires absolus, favoriser le mouvement royaliste et les opinions constitutionnelles disposées à une restauration de Louis XVI. Aussi l'importance de cet acte paraissait immense.

Quel historien n'a pas déclamé contre le manifeste du duc de Brunswick? Le duc ne fut ni l'auteur, ni le complice de cet acte, au reste si modéré qu'on ne s'explique pas les fureurs que depuis même il a soulevées. Le duc de Brunswick était trop lié aux actes et aux hommes de la révolution pour tenir un langage

(1) Albert, duc de Saxe-Teschen, fils de l'électeur de Saxe, roi de Pologne Auguste II, et frère de la grande dauphine de France mère de Louis XVI, était né à Dresde le 11 juillet 1738, et épousa en 1766 l'archiduchesse Christine, fille de l'empereur François Ier et sœur de la reine de France Marie-Antoinette. Il était en 1789 gouverneur des Pays-Bas autrichiens, et la sédition qui éclata à Bruxelles le força de se retirer à Vienne; mais l'autorité impériale ayant été aussitôt rétablie, il vint en reprendre le gouvernement.

(2) Le prince de Hohenlohe-Kirchberg avait fait ses premières armes contre les Turcs, qu'il défit en Transylvanie. Il était général d'artillerie.

de menace : son manifeste fut un de ces documents arrêtés en dehors de lui et qu'il signa comme général en chef. La question d'un manifeste militaire était résolue et concertée entre les chefs des cabinets de Vienne et de Berlin pour inspirer l'espérance aux hommes d'ordre, et la crainte aux partis qui divisaient la France : or, pour cela, on avait consulté les intelligences qui paraissaient le mieux au fait des intérêts et des opinions, et particulièrement MM. de Calonne, Mallet-Dupan. Si la langue française était familière dans la haute éducation allemande, néanmoins il fallait un Français, un national, pour en saisir toutes les nuances, de manière à pouvoir s'adresser aux imaginations, aux passions et à l'esprit; et M. de Calonne indiqua un des émigrés les plus spirituels, le marquis de Limon, ancien intendant des finances du duc d'Orléans. La première rédaction de ce manifeste était vive, impétueuse; M. de Calonne eut besoin d'en tempérer les termes. Après avoir subi cette correction première, le manifeste fut soumis au roi de Prusse et à l'Empereur qui le modérèrent encore; tel qu'il était réduit et mutilé, le duc de Brunswick le trouva trop expressif, il s'en ouvrit aux ministres des cabinets; selon lui, il se mêlait trop à la politique, et l'on devait le réduire aux termes militaires.

Dans une dernière conférence des cabinets, toute la rédaction du marquis de Limon fut bouleversée, et le conseiller intime Renfner dépeça, recousut le manifeste, qui fut définitivement signé par le duc de Brunswich, à son corps défendant, et pour obéir à la volonté des souverains alliés (1). Ce manifeste portait en substance : « Que les puissances alliées ne voulaient point accomplir des conquêtes sur la France, ni même s'immiscer dans les formes de son gouvernement intérieur, en tant qu'elle ne compromettrait pas la sécurité des autres gouvernements. Les alliés invitaient les gardes nationaux à ne point faire de résistance; autrement ils seraient traités comme rebelles. Enfin, si la commune de Paris attentait à la vie de Louis XVI, le manifeste du duc de Brunswick déclarait qu'elle serait punie par une exécution militaire. » Et qu'y avait-il donc de si extraordinaire dans ce document? n'était-ce pas le droit de la guerre que de menacer d'exécutions les villes ouvertes qui résisteraient, et tous corps francs qui, n'appartenant pas à l'armée régulière, oseraient néanmoins entrer en ligne? Quand la commune de Paris gardait comme otage Louis XVI, ne fallait-il pas hautement lui déclarer qu'elle répondait du roi, et que si elle osait porter sur cette tête une main sacrilège, elle subirait une fatale responsabilité?

La faute était toujours de trop écrire, de trop parler, quand il fallait surtout agir. Il semblait qu'un indicible amour de paperasses, de manifestes se fût emparé des chancelleries. En face d'un mouvement armé aussi vif et aussi profond que la révolution française, il fallait marcher avant tout; on aurait discuté après la victoire, quand le drapeau de la révolution ne se serait plus glorieusement agité, et c'était précisément cette action militaire qui manquait aux coalisés. Pour être menée à bonne fin, la campagne devait commencer le 1er juin; alors on pouvait être dans le mois de juillet sur la Marne et la Seine; eh bien! on était déjà au 30 juillet, et l'on continuait ce que le duc de Brunswick appelait un mouvement de concentration. Le 1er août, trois fortes colonnes se portèrent sur la rive gauche de la Moselle, dans la direction de Trèves; là, traversant le magnifique pont, elles vinrent prendre position près le confluent de la Sarre. Le plan de campagne des alliés put alors se développer. L'ennemi allait déboucher en masse par Sarrebourg sur Thionville. C'est dans cette sorte de delta formé par la Moselle et la Sarre, que l'armée d'invasion se concentra, appuyée sur ses derrières par les corps d'émigrés que conduisait le maréchal de Broglie, magnifique division d'infanterie et de cavalerie; les brigades irlandaises, un régiment allemand de Hohenlohe renforçaient l'infanterie, tandis que la cavalerie, sous les ordres du maréchal de Castries, comptait cinquante-sept escadrons. De Coblentz, cette petite et noble armée s'était portée sur Bingen à la face des montagnes, attendant avec impatience le signal des batailles; pleine d'ardeur, aventureuse comme l'esprit gentilhomme, elle comptait marcher droit sur Paris; c'était la croyance aux grandes prouesses de chevalerie. N'accusons point ces cœurs si hauts, ces héroïques folies; l'émigration était une de ces pensées du moyen âge, le dernier reflet des poétiques choses comme les croisades. A Coblentz, les émigrés avaient passé la revue de Monsieur, comte de Provence, et du comte d'Artois; à peine pouvaient-ils contenir leur impatience en contemplant les marches méthodiques des Allemands et les combinaisons mesurées du duc de Brunswick. Les gentilshommes bouillonnaient sous cette tactique prussienne, comme une belle tête jeune et frisée sous un casque de plomb.

C'est qu'en effet rien ne pouvait se comparer à la lenteur des mouvements du duc de Brunswick : depuis le 1er août toutes les masses prussiennes étaient concentrées dans le delta de la Moselle et de la Sarre, et ce n'est que le 12, au lever du soleil, que la frontière de France fut entamée. Les hussards de Brunswick occupèrent Rudemaken à la lisière extrême; l'infanterie prit ses logements à Sierk, après une première exécution militaire, car les habitants avaient tiré des fenêtres. Cette résistance inattendue préoccupa vivement le duc de Brunswick : était-ce là l'esprit de la

(1) Ce manifeste fut publié à Coblentz le 25 juillet 1792

France ardente déjà pour sa révolution? Le roi de Prusse ordonna que le mouvement d'invasion se continuerait dans les conditions d'un premier succès. L'armée ennemie, appuyée sur la droite par la forteresse de Luxembourg, se développa comme un magnifique éventail d'acier jusqu'au 18 août. Les nouvelles venues de Paris sur la terrible catastrophe du 10 août, excitaient un double sentiment d'inquiétude et d'impatience; le duc de Brunswick attendait pour agir fortement sur la capitale que le corps autrichien eût fait lui-même son mouvement de concentration.

Le 20 août, dix jours après la chute de la royauté, le général Clairfayt opéra sa jonction avec les Prussiens à Tiercelet, petit village situé entre Thionville et Longwy. Par ce mouvement simultané de l'ennemi, ces deux points étaient également menacés, et la route sur Verdun parfaitement ouverte. Le corps si brillant des émigrés suivait le mouvement général des deux armées (1); tous émus de leurs grandes illusions, de leurs rêves politiques, braves gentilshommes, ils allaient revoir leurs châteaux, leur cour bien-aimée, ce Versailles d'autant plus ravissant qu'ils avaient vécu errants, exilés sur les bords de la Moselle et du Rhin. Les maréchaux de Broglie et de Castries pouvaient à peine contenir leur impatience de combattre : tous brandissaient joyeusement l'épée; preux chevaliers du moyen âge, ils voulaient croiser le fer avec ces géants que la démocratie allait leur jeter à la face dans ses prodiges de création.

Les généraux émigrés, en conseillant une marche rapide en avant aux alliés, voyaient bien la situation actuelle; dans un mémoire mis sous les yeux du roi de Prusse par les marquis de Pouilly et de Lambert, aides de camp, attachés comme gentilshommes à sa personne, ceux-ci avaient nettement exposé l'état de démoralisation de l'armée française : « La désertion d'une partie des officiers avait laissé des vides irréparables dans les rangs, et ces vides ne pouvaient pas être encore parfaitement remplis; les régiments de ligne, et surtout la cavalerie, voyaient avec dégoût les bataillons de volontaires, sorte d'armée de révolutionnaires déguenillés; les officiers émigrés avaient laissé de bons souvenirs parmi ces régiments que naguère ils commandaient, et en se retrouvant sur le front de leurs anciennes compagnies, ces officiers attiraient à eux les vieux soldats. La désertion, au reste, se montrait sur une grande échelle; le marquis de Lafayette épuisé, menacé dans son rôle ridicule, venait de passer aux Autrichiens, événement inattendu qui jetait un nouveau désordre dans la désorganisation même; les Prussiens n'avaient qu'à pousser vigoureusement la campagne, la route de Paris était ouverte; en dix jours on se trouverait sur la Marne. Jusqu'ici aucune résistance n'avait empêché le développement des opérations, et au premier choc le corps français du général Després-Crassier (2), qui campait à Fontoy, s'était dispersé dans la plus grande confusion. La défection du marquis de Lafayette était d'un excellent augure pour l'invasion; est-ce que l'armée française n'était pas encore sous les ordres de gentilshommes constitutionnels, attachés par le cœur à la monarchie : MM. de Custine, de Biron, de Beauharnais, de Luckner? Dumouriez lui-même, vieil officier de l'armée royale, avait témoigné au roi Louis XVI un vif intérêt, et le général Kellermann, quoique d'une noblesse récente, était néanmoins déjà maréchal de camp avant 1789. On avait donc tout espoir de réussir dans une marche rapide, et singulièrement aidée par la sympathie des chefs et les souvenirs du soldat. » Ainsi raisonnaient les émigrés et les marquis de Lambert et de Pouilly dans leurs mémoires.

Telle n'était pas l'opinion circonspecte du duc de Brunswick : craignant de compromettre, par une marche trop hardie, les destinées des soldats qui lui étaient confiés, il pouvait gagner du temps, négocier, attendre certains événements susceptibles de servir la politique de son cabinet et ses intérêts personnels; s'il comprenait la légitime impatience des émigrés, il était bien loin de la partager; il se faisait déjà certaines idées sur la grandeur de cette révolution qui, ne s'épargnant aucun péril, jetait le gant à l'Europe; ce gant, il le ramassait, mais il voulait combattre à armes sûres et courtoises.

Le matin du 20 août, les Prussiens et les Autri-

(1) Le 23 août 1792, Monsieur prononça le discours suivant à la tête de la noblesse armée qu'il commandait :

« Messieurs, c'est demain que nous entrons en France; ce jour mémorable doit influer nécessairement sur les opérations qui nous sont confiées, et notre conduite peut fixer le sort de la France. Vous n'ignorez pas les calomnies dont nos ennemis ne cessent de nous accabler, et le soin qu'ils ont de répandre que nous ne rentrons dans notre patrie que pour assouvir nos vengeances particulières; c'est par notre conduite, messieurs, c'est par la cordialité avec laquelle nous recevrons les Français égarés qui viendront se jeter dans nos bras, que nous prouverons à l'Europe entière que la noblesse française, plus illustre que jamais par ses malheurs et sa constance, sait vaincre ses ennemis et pardonner les erreurs de ses compatriotes. Les pouvoirs qui sont remis entre nos mains nous donneront le droit d'exiger ce que notre intérêt et notre gloire nous inspirent; mais nous parlons à des chevaliers français, et leurs cœurs enflammés du véritable honneur n'oublieront jamais les devoirs que ce noble sentiment leur impose. »

(2) Després-Crassier, né à Crassier, près de Ferney, le 18 janvier 1733, fut pris en amitié par Voltaire, et entra au service de France, comme cadet, dans le régiment suisse de Châteauvieux en 1745; puis il passa capitaine dans celui des Deux-Ponts en 1757; réformé en 1763, il fut remis en activité en 1773 avec le grade de lieutenant-colonel, et fit la guerre d'Amérique; revenu en France, il fut nommé colonel, puis maréchal de camp en mars 1791, et enfin lieutenant général le 5 janvier 1792. C'était un phraseur sans capacité militaire.

chiens, réunis sous le duc de Brunswick et le général Clairfayt, se présentèrent devant Longwy. Une artillerie formidable, conduite par un tacticien habile et un remarquable historien militaire, le colonel Tempelhof, ouvrit le feu contre la place, qui se rendit après une résistance de quatre jours. Longwy devenait désormais un point d'appui, un avant-poste de Luxembourg. Les alliés pouvaient et devaient se porter sur Thionville pour compléter leur système de précautions; la stratégie n'avait pas alors admis le principe de masquer des places par des armées d'observation et de se porter rapidement sur les capitales; il fallait pour cela l'enseignement des campagnes de l'empire, temps d'héroïques aventures. Toutes les opérations, qui désormais allaient s'étendre depuis Longwy jusqu'à Verdun, étaient nécessairement debordées par Thionville sur la gauche et Montmédy sur la droite. Le plan proposé était celui-ci : laisser des corps d'observation devant les deux places; marcher rapidement sur les corps désorganisés du marquis de Lafayette et du maréchal de Luckner, étonnés de toutes les défections; les écraser comme la foudre, pour ensuite opérer en pleine sécurité sur Paris. S'il y avait de la hauteur, de la hardiesse dans ce plan, le duc de Brunswick n'était pas dans une situation d'esprit qui permît de l'exécuter, surtout avec la conscience des grands intérêts qui s'agitaient; car, toujours préoccupé d'une guerre précautionneuse, stratégique, le duc de Brunswick ne croyait pas possible de s'aventurer dans une marche en avant, sans s'être emparé de Montmédy et de Thionville : la retraite pouvait lui être disputée, et que deviendraient ses communications? A Longwy, le duc de Brunswick s'arrêta trois jours pour établir des magasins, tandis que 40,000 Autrichiens du prince de Hohenlohe enveloppaient Thionville, assurant ainsi les communications avec Trèves et la forteresse de Luxembourg.

Ce n'est qu'après ces précautions lentes, mesurées, que le duc de Brunswick continua sa marche sur Verdun; ses étapes étaient fixées, réglées par la plus sévère stratégie, et sans qu'il osât de mouvements hardis. Le 28 août, le duc couche à Longuyon; le 29 à Étain; le 30, les Prussiens s'emparent sans coup férir des hauteurs de Verdun, alors considérée comme place de troisième ordre, fortement couverte par Metz, Thionville et Montmédy. On ne croyait pas à la nécessité de défendre ce point avancé des frontières de France, constamment agrandies depuis Louis XIV. Quand les Prussiens se présentèrent devant Verdun, il y avait peu de probabilité d'une longue résistance. L'artillerie ennemie éclaira de ses bombes pendant quinze heures le ciel brumeux de la Meuse. Un brave gentilhomme, du nom de Beaurepaire (1), jura de s'ensevelir sous les ruines de Verdun; la mutinerie de deux bataillons et de la bourgeoisie effrayée força le commandant à capituler; il se perça de son épée, comme un fier républicain des temps antiques, pour ne pas survivre à ce déshonneur. Verdun abaissa ses ponts-levis devant l'armée prussienne étonnée de si peu d'obstacles; le roi Guillaume y fit son entrée solennelle au milieu d'une joie publique bien fatale : on s'enthousiasma pour la cause royaliste; la blanche couleur de la monarchie fut arborée et les signes de la révolution proscrits. De jeunes filles, jetées plus tard à l'échafaud en couronnant leurs têtes de roses blanches pour accomplir leur sacrifice, offrirent des corbeilles de fleurs au roi Guillaume. La convention ne l'oublia pas. Les choses terribles arrivent quelquefois comme d'inflexibles nécessités pour sauver une nationalité menacée!

CHAPITRE XIII.

RÉALISATION DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE.

Le gouvernement après le 10 août. — Puissante énergie des jacobins et de la commune. — Dangers et mouvements de la terreur. — Tribunal révolutionnaire. — Visites domiciliaires. — Proscription des nobles, des prêtres. — Le 2 septembre — Dictature civile de Danton. — Dictature militaire du général Dumouriez. — Louis XVI. — Élection conventionnelle. — Armées. — Finances. — Les municipalités. — Correspondance. — Les clubs permanents. — Les camps. — La convention, ses partis. — Les jacobins organisateurs. — La république proclamée.

10 août—22 septembre 1792.

Tant qu'une révolution marche, elle est forte; lorsqu'elle s'arrête, elle est perdue; et c'est parce que les jacobins avaient puissamment compris cette vérité qu'ils se placèrent à la tête d'un mouvement (et aussi dès qu'ils furent brisés, la révolution ne fut plus qu'un mot et la démocratie disparut). Certes nul gouvernement ne s'était élevé dans une crise plus imminente, que celui qui prit les affaires après la rage populaire du 10 août (2) : le territoire était envahi par

(1) M. de Beaurepaire, officier de carabiniers avant la révolution, fut nommé en 1791 commandant du 1er bataillon de volontaires nationaux du département de Maine-et-Loire, et cette troupe faisait partie de la garnison de Verdun : toujours des gentilshommes pour les choses glorieuses!

(2) Voici le décret du 10 août qui suspend le pouvoir exécutif :
« L'assemblée nationale, considérant que les dangers de la patrie sont parvenus à leur comble; que c'est pour le corps législatif le plus saint des devoirs d'employer tous les moyens de la sauver; qu'il est impossible d'en trouver d'efficaces tant qu'on ne s'occupera

de puissantes armées; jamais les partis n'avaient été plus agités, plus énergiquement animés les uns contre les autres; le peuple se montrait fortement ému; les pouvoirs sans crédit; l'assemblée législative sans force, sans tenue, insolente envers le roi, sans popularité parmi les masses. Seulement la situation était devenue plus nette et par conséquent plus simple : la royauté, qui n'était plus qu'un embarras, avait disparu; le conseil exécutif provisoire avait fortement saisi la dictature pendant la crise; quelques hommes d'énergie avaient déclaré que, mettant leur tête en jeu, ils voulaient rester maîtres absolus de la situation : c'est qu'alors la royauté affaiblie, humiliée, aurait pu sauver le pays de l'invasion? est-ce que l'assemblée législative bavarde et trembleuse aurait pu préserver le territoire? Et c'est sous ce point de vue que l'avénement de Danton et avec lui de la commune de Paris eut quelque chose de terrible, de nécessaire. Quand on ouvre l'histoire des triumvirs et des décemvirs de Rome, les proscriptions fatales de Sylla, on ne frémit plus, on juge; quand les temps s'éloignent, les douleurs sont moins saignantes, le cri des victimes plus éloigné, et l'on se livre à des considérations plus fortes, plus sérieuses, sur un temps et sur les caractères qui le dominent; quel est l'homme qui s'appartient dans les crises? lorsque les passions politiques grondent, quelle vie reste pure d'excès? la violence ne devient-elle pas une religion?

Par le fait, la grande émeute du 10 août fit passer le pouvoir dans les mains de la commune de Paris. Le conseil exécutif provisoire comptait en majorité des hommes faibles, inconnus, médiocres; Danton seul élevait sa tête, et Danton était plus encore l'homme de la commune que le ministre de la justice de l'assemblée législative. Cette commune devenait l'autorité importante, souveraine, et cela devait être, parce qu'elle venait du peuple, et qu'elle avait compris les moyens révolutionnaires, pour les appliquer sans scrupule et sans timidité. En révolution, il y a une sorte d'instinct dans les masses qui fait qu'elles délèguent l'autorité aux hommes sanglants et terribles, sans autre force politique que la terreur et le succès. Pour ceux qui avaient rêvé un changement social complet, absolu, rien n'était obstacle, ni les droits acquis, ni la morale, ni la vie humaine; la société leur paraissait mal organisée : la révolution, c'était la guerre aux riches, aux supériorités sociales, à la bourgeoisie tremblante, à tout ce qui faisait obstacle à ce terrible char de la démocratie : pour les imaginations ardentes, s'opposer est un crime. Danton était digne de diriger cette réunion d'hommes, ce décemvirat qui comptait Marat comme écrivain socialiste; Panis (1), Sergent (2), comme têtes d'administration; puis Collot-d'Herbois (3), Billaud-Varenne (4), Tallien (5), comme négociateurs et exécuteurs : réunion farouche, mélange de feu et de sang, de salpêtre et de boue; héritiers en droite ligne de ces chefs des halles qui, sous les Armagnacs et les Bourguignons, faisaient arracher les entrailles des victimes pour en nourrir les animaux immondes. Les temps historiques ont plus de ressemblance qu'on ne croit; les siècles ne font que transformer les mêmes idées, les mêmes passions : quand on lit Juvénal des Ursins, Froissard, ou les annales des époques ligueuses, est-ce qu'on s'étonne encore des fatales épisodes de la révolution? La puissance de cette commune venait précisément de ce qu'elle était en butte aux attaques, aux dénominations de tous les timides et les modérés; elle avait derrière elle le peuple, les faubourgs, 50,000 ouvriers affiliés aux jacobins dans les ateliers. Si l'assemblée législative avait une tribune, la commune avait des clubs publics bien

pas de tarir la source de ses maux, considérant que ces maux dérivent principalement des défiances qu'a inspirées la conduite du chef du pouvoir exécutif dans une guerre entreprise en son nom contre la constitution et l'indépendance nationales; que ces défiances ont provoqué, des diverses parties de l'empire, un vœu tendant à la révocation de l'autorité déléguée à Louis XVI; considérant néanmoins que le corps législatif ne doit ni ne veut agrandir la sienne par aucune usurpation; que dans les circonstances extraordinaires où l'ont placé des événements imprévus par toutes les lois, il ne peut concilier ce qu'il doit à la fidélité inébranlable à la constitution, avec la ferme résolution de s'ensevelir sous les ruines du temple de la liberté plutôt que de la laisser périr, qu'en recourant à la souveraineté du peuple et prenant en même temps les précautions indispensables pour que ce recours ne soit pas rendu illusoire par des trahisons, décrète ce qui suit :

« Art. 1er. Le peuple français est invité à former une convention nationale..., etc.

« Art. 2. Le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions jusqu'à ce que la convention nationale ait prononcé sur les mesures qu'elle croira devoir adopter pour assurer la souveraineté du peuple et le règne de la liberté et de l'égalité. »

(1) Panis, né en Périgord, était avocat avant la révolution; beau-frère du brasseur Santerre, il en suivit l'impulsion et fut, pendant 1789-90-91, un des plus ardents orateurs du peuple.

(2) Sergent, né à Chartres en 1751, était avant la révolution graveur en taille douce à Paris; il devint en 1790 président du district de Saint-Jacques de l'hôpital.

(3) Collot-d'Herbois, comédien ambulant avant la révolution, commença à se faire connaître par l'*Almanach du père Gérard*, et par son zèle pour les soldats du régiment de Châteauvieux envoyés aux galères; c'est à lui qu'ils durent le triomphe de leur marche de Brest à Paris, et la cérémonie civique qui les attendait dans la capitale.

(4) Billaud-Varenne, né à La Rochelle en 1762, entra dans la congrégation de l'Oratoire, devint préfet des études à Juilly, puis avocat à Paris; il fit paraître le *Despotisme des ministres de France*, 3 vol. in-18. L'assemblée électorale l'ayant nommé (1791) l'un des juges du 2e arrondissement de Paris, il prit place parmi les membres les plus ardents du club des jacobins.

(5) Jean-Lambert Tallien, né à Paris en 1769, fit ses études aux frais du marquis de Bercy, dont son père était maître d'hôtel, clerc de procureur, puis de notaire, il devint prote à l'imprimerie du *Moniteur* après la révolution; ses discours et ses écrits le firent remarquer des révolutionnaires, et il fut bientôt un des hommes les plus populaires.

autrement retentissants parmi les masses ; le camp de Paris était son armée, le tocsin sa grande voix, l'incarcération et le massacre son dernier mot ; et pardessus tout elle voulait, et c'est quelque chose que de vouloir, sans jamais s'enquérir des moyens. La commune aurait pu trouver un véritable obstacle dans la garde nationale, mais cette garde était passée de la molle domination de M. de Lafayette à la dictature de Santerre, imitation du brasseur Artwel des troubles des Pays-Bas. Santerre s'était mis au service des faubourgs et des membres de la commune ; et d'ailleurs la garde nationale, je le répète, comme toute la bourgeoisie, était dominée par deux sentiments, la jalousie des classes supérieures et la peur des classes inférieures ; elle n'aimait ni les nobles, ni les prêtres, ni l'intelligence ; puis elle tremblait devant les clubs : situation complexe qui la fit assister sans murmurer à tous les excès de la révolution.

Avec des hommes si terribles à la tête d'un mouvement populaire, il fallait s'attendre, dans la crise publique, à d'implacables mesures. Ceux qui avaient suivi la doctrine socialiste de Marat, depuis l'origine de la révolution française, devaient savoir qu'elle se résumait dans un système de fatalité épouvantable pour aller jusqu'aux dernières limites d'une idée. Marat, préoccupé de la pensée d'une dictature démocratique, la croyait indispensable pour atteindre ces deux cent mille têtes qui lui semblaient un obstacle à la marche de la révolution. Dans ce temps si calamiteux, on s'était familiarisé avec les idées d'échafauds, de têtes et de sang ; les masses affranchies du joug religieux se jouaient avec les cadavres ; pour un mot on élevait un homme à la lanterne, et depuis deux ans cela se faisait souvent au milieu de jeux et de rires sauvages ! On se façonne même à l'idée du meurtre, et les masses surtout, quand elles n'ont plus Dieu à leur face, sont vivement impressionnables pour le mal : à Rome, dans les cirques, on applaudissait lorsque les chrétiens offraient leurs saintes poitrines à la dent meurtrière du tigre, à la griffe du lion, ou tombaient écrasés sous les larges pieds de l'éléphant ou de l'hippopotame. Malédiction sur les hommes qui prennent à plaisir de déchaîner, de démoraliser le peuple ! ils portent sur le front un stigmate terrible : ils sont les Caïns de la fraternité humaine ! Cette commune de Paris, ce décemvirat devait donc pousser le tombereau révolutionnaire, et Danton n'était pas homme à reculer.

Dans les temps de violence, les formes lentes, régulières de la justice sont importunes ; il ne s'agit pas de juger, mais de frapper. Ne cherchez jamais dès lors les actes d'impartialité : tout s'empreint de l'esprit des commissions extraordinaires et des juridictions exceptionnelles. La révolution devait considérer comme criminel tout obstacle qui s'opposait à sa marche ; est-ce que des juges ordinaires pouvaient satisfaire cet impératif besoin d'une situation politique ? La création d'un tribunal révolutionnaire fut la pensée de Danton, de Marat et de Camille Desmoulins (1). Je m'explique Danton et Marat : ce sont deux types d'énergie et de corruption, natures violentes et désordonnées ; mais je n'aime pas les caractères doucereux, spirituels, qui vont au mal avec les apparences de la mansuétude et de la bonté : ce bon Camille, cet innocent Camille, est pour moi une nature aussi mauvaise que celle de ses amis, avec un peu moins de courage à l'aspect des conséquences nécessaires, effrénées, sanglantes, d'une position qu'il a lui-même appelée ; que vient-il donc nous parler de clémence, lorsque la hache s'est rassasiée ? Ainsi plus de justice tutélaire et protectrice ; ceux que la révolution appelait du nom de conspirateurs pouvaient être traduits, poursuivis devant un tribunal qui frappait comme la foudre sur les ennemis de la démocratie, premier et puissant mobile de la terreur.

La commune, sous prétexte de la sûreté générale, ordonnait des visites domiciliaires (2) : c'était une manière d'ouvrir toutes les portes et de pénétrer dans l'intérieur de chaque citoyen pour y lire ses espérances, ses projets, pour fouiller son cœur et ses entrailles. Ainsi, au milieu de la nuit, les maisons étaient envahies, le toit domestique violé par les plus ardents révolutionnaires ; on surprenait les pensées intimes, on arrêtait les suspects ; ici on apposait les scellés, là le séquestre ; rien de respectable pour eux. Et que voulait donc cette puissante commune dans ses inflexibles mesures ? inspirer la terreur, jeter dans le cœur de tous la double crainte de la dénonciation et de la mort.

(1) Camille Desmoulins, né à Guise, en Picardie, en 1762, fils d'un lieutenant au bailliage de cette ville, fit ses études à Paris, au collége Louis-le-Grand, où il avait une bourse due à la bienveillance du chapitre de Laon ; dès l'ouverture des états généraux, il fut l'orateur le plus déterminé des rassemblements qui se formaient au Palais-Royal. Le 12 juillet 1789, à la nouvelle que Necker venait d'être congédié, Camille Desmoulins sort d'un café tenant un pistolet et une épée, monte sur une chaise et invite le rassemblement à le suivre. On sait comment finit ce tumulte. Pendant le règne des assemblées constituante et législative, il se montra le plus furieux patriote ; il avait pris le titre hideux de *procureur général de la lanterne*.

(2) Voici le décret du 10 août, qui ordonnait les visites domiciliaires :

« L'assemblée nationale, considérant que, dans les circonstances actuelles, le salut de la patrie exige que les citoyens soient armés, décrète que les corps administratifs et les conseils généraux des communes soient autorisés à vérifier dans les maisons, tant des villes que des campagnes, les armes et les munitions de guerre qui pourraient s'y trouver, et à les faire enlever des maisons suspectes, après en avoir dressé procès-verbal et donné reconnaissance aux propriétaires. »

La révolution avait à redouter les trahisons de quelques-uns et l'affaiblissement des âmes qui est la trahison de tous ; il fallait donc qu'elle fût présente à la pensée de chacun pour éviter les émeutes, les complots, les abandons. On arrêtait les suspects, et l'on était suspect dès que l'on ne se jetait pas corps et âme dans le mouvement ; la commune voulait arranger les choses de manière à compromettre la France envers les rois, et la jeter tout entière dans la pensée révolutionnaire; on poursuivit surtout avec acharnement les nobles, les émigrés, les prêtres qui formaient les trois classes les plus spécialement opposées au terrible mouvement. A leur égard, aucun respect du droit et même de la vie : la peine de mort fut prononcée contre les émigrés avec la confiscation de leurs biens; les prêtres non assermentés furent emprisonnés, proscrits comme des obstacles qu'il fallait briser, et tout cela dut se faire au milieu de Paris effervescent, craintif, préoccupé de la marche des Prussiens.

Il faut bien se représenter à cette époque la situation des masses et l'agitation des esprits : ce qui restait encore des classes élevées appelait vivement la fin de la révolution, et espérait la prochaine restauration de Louis XVI; une fraction de la bourgeoisie la réclamait aussi comme le terme à ses terreurs; le commerce avait peur, bien peur, et n'osait point suivre la marche énergique du mouvement révolutionnaire; il n'y avait qu'une fraction du peuple qui voulait, comme la commune de Paris, toutes les conséquences d'un bouleversement. Cette fraction énergique, audacieuse, devait s'emparer du mouvement, car la foule n'est qu'un troupeau qui marche avec les forts; il fallait donc tout à la fois empêcher les complots des esprits hardis, alarmer les poltrons, entraîner les incertains, et diriger les esprits effervescents : telle était la tâche de cette commune de Paris qui pénétrait l'esprit du peuple, comme le peuple pénétrait de son esprit la commune, par une action et une réaction réciproque; et d'ailleurs où étaient la force et les moyens de défense contre l'étranger? n'était-ce pas dans ce peuple qui s'enrôlait sur la place publique? lui seul agitait les piques et formait les faisceaux. Tandis qu'on délibérait si le siége du gouvernement serait porté sur la Loire, la commune de Paris, sous la pensée de Danton, organisait un système de défense de la capitale au moyen de la terreur. Les images de douleur frappent vivement le peuple ; lorsqu'on apprit la prise de Verdun par les Prussiens, on fit promener des drapeaux où se lisaient les dangers de la patrie; des roulements funèbres se firent entendre comme dans un convoi de mort; le tocsin sonna, le canon d'alarme porta au loin l'effroi ; on ne parlait que de trahisons, de complots, de traîtres et de lâches. Quand les têtes furent volcanisées comme le Vésuve, quand les cœurs s'exhalèrent comme une lave brûlante, la commune commanda une exécution sanglante avec la régularité des actes du gouvernement.

A plusieurs époques de notre histoire, Paris avait vu des massacres accomplis au nom du peuple ou par le peuple. J'ai déjà parlé de tout ce sang versé dans les halles à l'époque des Armagnacs et des Bourguignons; des magistrats en chaperon avaient encouragé les meurtriers : quelle différence existait-il entre le boucher Legendre de 1793 et les bouchers Lagois et Tribert des halles et de la place Maubert au temps des Bourguignons? entre Danton, Marat, et le bourreau Capeluche, le favori des métiers? Lors de la Saint-Barthélemy, n'était-ce pas encore le peuple, la commune bourgeoise qui avait agi seule par un mouvement d'opinion ardente et de vengeance contre les huguenots, tandis que Charles IX et Marie de Médicis demeurèrent étrangers à la pensée de ces nouvelles Vêpres siciliennes contre les gentilshommes montagnards, si insolents sous leurs ministres (1)? Chose triste à dire, le peuple colère, déchaîné, aime à déchirer les entrailles des prisonniers! Privé de la croyance religieuse, son instinct sauvage le porte à dévorer ceux qu'il retient captifs; quand il les redoute ou bien qu'il croit avoir à se venger, il est implacable pour ses ennemis : son droit politique, c'est la mort, la seule peine qu'il inflige, c'est la mort.

Depuis longtemps on avait entretenu ce peuple dans la pensée fatale qu'il était entouré de traîtres et d'ennemis. Le conseil de la commune lui avait donné cette fièvre de vengeance par le journal de Marat, par les prédications sanguinaires, par l'aspect de terreur dominant la capitale : ce canon d'alarme qui retentissait; ce drapeau tricolore déployé comme un linceul de mort; ce cri : *La patrie est en danger!* répété comme un glas funèbre, tout cela mettait au cœur de la multitude de terribles desseins. Il y avait répandue sur Paris une odeur de cadavre : c'était une ivresse de sang comme dans un banquet de cannibales. Il suffisait d'un mot pour faire égorger les prisonniers ; ce mot fut dit. Rappellerai-je ces épouvantables tableaux des massacres dans les prisons, accomplis pendant cinq jours; ces bourreaux, le sabre à la main ; cet égorgement entre des guichets; cette voûte d'acier où s'abaissaient les fronts des vieillards, et les têtes blondes et frisées ; ces meurtres aux Carmes, où les prêtres priaient agenouillés, à l'Abbaye où les cadavres s'amoncelèrent pêle-mêle. Ces jours néfastes (2)

(1) J'ai largement développé cette idée dans mon travail *sur la Réforme et la Ligue.*

(2) Il existe aux archives de la préfecture de police un livre où se trouvent les quittances des massacres. C'est affreux à dire! on voit encore l'empreinte des doigts ensanglantés à côté des signatures.

témoignèrent de toute la lâcheté d'une assemblée qui n'osa ni ne put rien réprimer; de la complicité d'un maire et d'une administration départementale, composée de bourgeoisie, qui laissa faire et se contenta de dire : « Ce n'est pas moi qui ai frappé le coup. » Au milieu de ce ramollissement des âmes, on dut remarquer deux faits qui expliquent toute l'histoire de la terreur : l'habitude que prenait le peuple de verser le sang sans sourciller; la résignation, je dirais presque l'indifférence, avec laquelle les victimes recevaient la mort. Je crois que l'on s'habitue à tous les sacrifices; le courage de se défendre, qui suppose de l'énergie, est souvent plus difficile que le courage passif de mourir. Dans les massacres de septembre, il y eut de tout: de la politique pour terrifier les âmes, de la vengeance personnelle, de l'instinct cruel, une menace jetée au moyen de cette tête jeune, noble, royale, promenée au bout d'une pique, à une autre tête royale, gardée comme otage de l'invasion; on voulut rendre Paris complice de tous les excès, et par un acte de désespoir atroce, compromettre tellement la situation, que la France ne fût plus aux yeux de l'étranger qu'une statue colossale de la Liberté, coiffée d'un immense bonnet rouge et les pieds baignés dans une mare de sang (1).

Dès ce moment, il s'élève deux dictateurs, l'un pour le gouvernement intérieur, l'autre pour la guerre. Danton, depuis les massacres de septembre, est complétement maître de la situation et des affaires; un mot de lui suffit pour sauver ou perdre un homme; il peut librement faire porter devant sa gigantesque personne la hache du licteur. Marat est son écrivain de pamphlets; il ne l'aime pas, mais Danton lui fait peur, parce qu'il est plus fort physiquement, et qu'il sent bien qu'il lui briserait le crâne d'un coup de poing. A côté de ces deux caractères énergiques, Camille Desmoulins a la voix plus doucereuse pour expliquer même le meurtre. Danton réserve Panis et Sergent pour les exécutions communales; l'un et l'autre, de petite bourgeoisie et du barreau, connaissent l'esprit municipal de Paris; au besoin ils signeraient un acte de proscription comme un contrat de mariage ou un acte de décès. Billaud-Varenne est un homme résolu, souple, poli, fort intime avec Dumouriez; on pourra l'envoyer aux armées pour voir, juger et négocier. Tallien, Collot-d'Herbois sont des hommes d'exécution, qui n'ont pas peur. Par Santerre, Danton dispose d'une grande partie de la garde nationale. Le marquis de Saint-Hurugne est fort influent sur les faubourgs. Que peut être le conseil exécutif avec un homme aussi colossal que Danton? Il gouverne, agit: ses collègues ratifient et signent. Danton ne se préoccupe que de Servan et de Tondu-Lebrun parmi les ministres, car l'un administre la guerre, l'autre la diplomatie (2); et Danton, à travers ses formes brusques, ses phrases terribles et brutales, sent tout le besoin de négocier avec l'étranger qui menace Paris.

Le second dictateur, maître de la guerre, dont j'ai parlé, c'est le général Dumouriez. Bien des idées ont passé à travers cette tête ardente, forte, puissante, désordonnée: l'ambition en est définitivement maîtresse : il y a des existences qui ne sont à l'aise que dans le pouvoir, et voilà pourquoi elles le recherchent à tout prix. Dumouriez, un moment fort prononcé pour Louis XVI, s'en était séparé lorsqu'il vit autour de lui tant de manque d'énergie, une volonté incessamment avortée. Ce ne fut pas sans regret qu'il renonça aux projets d'une royauté constitutionnelle; alors, le général qui n'aimait pas les partis incertains, vint se cacher sous les drapeaux. L'armée commençait à être le dernier abri de l'ambition froissée. Dumouriez ne prit d'abord le commandement que d'une division; plus capable que tous les capitaines qui l'entouraient, il devait saisir la direction de la guerre: l'impuissance du vieux maréchal Luckner était constatée; le marquis de Lafayette avait passé à l'ennemi; le général Kellermann, intelligence du deuxième ordre, commandait l'armée de la Moselle. Danton préféra Dumouriez à tous; celui-ci fut un moment le général de la commune, car les projets hardis lui plaisaient; il avait quelque chose de confiant, de fanfaron, de téméraire même, qui pouvait déguiser une situation mauvaise dans le développement d'une guerre en face de l'ennemi. D'actives négociations pouvaient s'engager avec

(1) Après les massacres de septembre, on vit des voleurs fourmiller dans tous les coins de Paris; les hommes et les femmes étaient arrêtés en plein jour et dépouillés de leurs bijoux; des individus inconnus, revêtus de l'écharpe tricolore, envahissaient les domiciles sans autorisation et faisaient des saisies. Les Parisiens étaient épouvantés. Le 14 septembre, le maire Pétion et Roland, ministre de l'intérieur, dénoncèrent ces faits à l'assemblée législative. Roland ajouta que la commune de Paris commettait des dilapidations nombreuses, sous le prétexte et à l'occasion des arrestations qui se faisaient. L'assemblée rendit ce jour-là même un décret par lequel elle défendit à tous ceux qui ne seraient pas magistrats de se revêtir de l'écharpe, et elle ordonna qu'on fît de nombreuses patrouilles. Le lendemain Roland parut à l'assemblée et annonça le vol commis au garde-meuble, ainsi que l'arrestation. « Il a, dit-il, été commis cette nuit un grand attentat, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on s'en occupe. Aucune patrouille ne parcourait la ville; la garde de l'hôtel était rentrée, sous prétexte du froid. »

(2) Le ministre Lebrun prit plus tard une couleur diplomatique en dénonçant les divisions de l'Autriche et de la Prusse à la convention.

Extrait d'un rapport du ministre Lebrun à la convention, du 23 septembre 1792.

« Ce qui paraît certain, c'est que la réunion des deux maisons rivales de Prusse et d'Autriche a été généralement improuvée par les grands hommes d'État de Berlin; c'est qu'elle a achevé de produire à cette cour une scission dangereuse pour le roi, dont les suites sont incalculables; c'est que la guerre dans laquelle Frédéric-Guillaume a été entraîné a excité dans ses États un mécontentement universel. »

le duc de Brunswick, et le général Dumouriez était éminemment propre à ce rôle. C'était le jugement qu'en portait le ministre Tondu-Lebrun, et pour sonder le terrain et amener l'évacuation du territoire par une transaction diplomatique, Danton confia à Billaud-Varenne une mission secrète auprès de Dumouriez. Afin de s'expliquer la tendance et l'objet de cette mission de Billaud-Varenne à l'armée, il faut examiner trois points, l'esprit de la commune de Paris, le caractère personnel du général Dumouriez, l'impérieuse nécessité d'une négociation pour sauver Paris.

Le but des hommes d'énergie qui composaient la commune, je l'ai dit, avait été d'inspirer à tous une terreur salutaire, de manière à réunir toutes les forces populaires dans un faisceau; il fallut convaincre surtout l'Europe qu'on ne reculerait devant aucun moyen, même devant l'assassinat de Louis XVI au Temple, si cela était nécessaire à la défense publique: avait-on respecté la noble tête de la princesse de Lamballe (1)? et celles du roi et de la reine pouvaient être portées au bout d'une pique ou roulées dans la fange, selon le caprice de Danton. La commune, maîtresse de ces augustes otages, n'avait qu'à les signaler au peuple comme les complices de l'étranger: on n'avait plus rien à ménager, les meneurs de la révolution s'étaient si profondément compromis avec elle, qu'ils devaient s'ensevelir sous ses ruines. Si les Prussiens faisaient un pas de plus sur Paris, on pouvait préparer un nouveau massacre plus fatal encore que celui du 2 septembre. Marie-Antoinette suivrait sa chère compagne dans les voies mystérieuses de la mort, et les deux têtes se baiseraient au sommet des piques.

Dans le premier mouvement de terreur, inspiré par le 2 septembre, Danton et les chefs de la commune avaient repris, auprès des prisonniers du Temple, une négociation pour obtenir du roi une lettre confidentielle adressée à Frédéric-Guillaume, afin d'arrêter la marche de l'armée prussienne. Avant la fatale journée, Louis XVI s'y était constamment refusé, et ce n'est pas sans but, je le répète, que l'on avait promené comme une grande menace, sous les fenêtres du Temple, cette tête de la princesse de Lamballe; on disait ainsi aux prisonniers le sort qui les attendait. L'homme n'est pas cruel sans but, sans passions: on voulait effrayer Louis XVI, et obtenir de lui cette lettre intime pour le roi de Prusse, dans laquelle sa position serait parfaitement exposée. La commune était maîtresse de la vie du roi, et il fallait le prouver au cabinet de Berlin, de manière à lui faire comprendre que la révolution ne s'arrêterait devant rien. Danton, caractère si décidé, aurait versé froidement le sang pour un but politique et révolutionnaire; mais ce qu'il voulait, c'était sauver la position, arrêter les Prussiens, et pour cela il avait des ressources d'argent, de négociations et de menaces fatales.

L'argent ne manquait pas à la commune de Paris: elle avait commandé des pillages, et le vol du garde-meuble était encore une énigme. Il faut rendre cette justice aux meneurs de la révolution, qu'ils apportaient une certaine discrétion, une façon de justice et de désintéressement même dans le crime; ils ne s'enrichissaient pas: aux jours où l'on défend sa tête, on songe peu à sa bourse. La commune put dès lors donner librement une destination secrète à l'argent qu'elle avait recueilli; la corruption n'est pas tout en affaires, elle ne fait pas marcher les idées en sens contraire de la volonté; mais quand la volonté existe, elle est comme l'huile qui facilite les rouages d'une machine. Les ressources des négociations de la commune consistaient surtout dans la connaissance parfaite qu'avaient le chef du conseil, Danton, et surtout le ministre des affaires étrangères, Tondu-Lebrun, du véritable esprit du cabinet prussien, et de la tendance si pacifique des trois intelligences qui dirigeaient ce cabinet, MM. de Haugwitz, de Lucchesini, et le secrétaire du cabinet, M. Lombard. Mme de Lichtenau, la bien-aimée de Frédéric-Guillaume, venait d'arriver aux eaux de Spa, et l'on pouvait agir auprès d'elle par des voies pressantes, et toujours écoutées: une maîtresse échange si facilement une couronne de roses contre une couronne de perles et de rubis! et le garde-meuble de la maison de France était si riche en épis de diamants, en grappes étincelantes de topazes et d'émeraudes!

M. de Dohm (2), déjà fort influent par ses écrits politiques, n'avait cessé d'être en rapport avec l'abbé Tondu-Lebrun, qu'il avait beaucoup connu en Belgique. Esprit très-avancé, même dans les idées révolutionnaires, on pouvait facilement rattacher M. de Dohm à la cause française, et quant au duc de Brunswick, ce ne serait pas le plus difficile à entraîner dans le sens d'une transaction. On réveillait ses idées ambitieuses en lui reparlant de la mission de M. de Custine à Berlin. Si la royauté était abolie en France, un stathouderat à la manière des princes d'Orange, un protectorat comme celui de Cromwell, pouvait toujours être offert à un vieux soldat; et cette espérance flattait le duc de Brunswick. Que de moyens

(1) Marie-Thérèse de Savoie Carignan, princesse de Lamballe, née à Turin le 8 septembre 1749, épousa en 1767 Louis de Bourbon-Penthièvre, prince de Lamballe, fils du duc de Penthièvre, qui mourut un an après, le 7 mai 1768, âgé de vingt ans seulement. Mme de Lamballe fut massacrée à la prison de la Force dans les journées de septembre, le lundi 3; sa tête, mise au bout d'une pique et promenée dans Paris, fut apportée en spectacle aux malheureux prisonniers du Temple, et au Palais-Royal sous les fenêtres du duc d'Orléans. — (2) J'ai donné une notice sur M. de Dohm dans l'*Europe pendant le consulat et l'empire.*

d'action n'avait-on pas ainsi sur les Prussiens pour arrêter leur marche timide, lente, incertaine après Verdun !

Le général en chef Dumouriez entretenait le conseil exécutif et Danton dans ces idées ; il savait qu'avec lui, homme fort et sans préjugé, on pouvait s'ouvrir sur toutes les combinaisons avec franchise. Dumouriez n'était pas seulement un général de stratégie intelligente, hardie, mais encore un esprit essentiellement négociateur. Ministre des affaires étrangères pendant quelques mois, il avait demandé comme condition impérative le vote de six millions de fonds secrets, destinés à corrompre les cabinets de l'Europe; nul ne connaissait mieux que lui le personnel de la cour de Berlin, et avec sa présomption habituelle, il osait en écrire le tarif à Danton. Deux préoccupations semblent dominer alors plus spécialement le général Dumouriez : l'impossibilité d'une résistance militaire aux Prussiens, et la possibilité, au contraire, de s'arranger avec eux à l'amiable. Excellent tacticien, général consommé, Dumouriez appréciait parfaitement son armée, la désorganisation qui la rongeait au cœur, la turbulence d'indiscipline de tous ces volontaires, hurleurs de *Marseillaise*. On ne fait campagne qu'avec des armées régulières, avec de l'artillerie, de la cavalerie fortement organisées; et autour de lui, Dumouriez ne voyait aucun élément de victoire; dans sa conviction, un mouvement hardi des Prussiens pouvait faire mettre bas les armes à toute son armée, si faible, si démoralisée : il s'y attendait à chaque moment, et Paris alors était pleinement ouvert a l'ennemi (1). Avec des moyens de transaction, au contraire, tout pouvait s'arranger : on mettrait une bague au doigt à ces mystérieux agents qui font mouvoir tous les ressorts. N'était-il pas facile de faire comprendre à un cabinet éclairé, comme celui de Berlin, la véritable situation des affaires? « Si on voulait amener l'assassinat de Louis XVI et de toute la famille royale prisonnière au Temple, le meilleur moyen était de marcher sur Paris. On avait vu ce que le peuple pouvait oser dans sa fureur implacable, au 2 septembre; eh bien ! on finirait ce qu'on avait commencé ! » Une lettre du roi de France à Frédéric-Guillaume devait exprimer cette conviction, et supplier le roi de Prusse de suspendre la marche de ses armées, s'il voulait sauver la vie à la famille des Bourbons. La commune s'engageait à respecter le roi, à le mettre en liberté et sûreté, dès que les Prussiens auraient évacué le territoire. Dumouriez ajoutait même que, maître d'une armée, il pourrait marcher sur Paris, et, sans jouer le rôle ridicule de M. de Lafayette, restaurer une royauté constitutionnelle, au profit soit de Louis XVI, soit du duc d'Orléans, ou même d'un prince étranger; ce qui laissait une large voie aux négociations diplomatiques.

C'est pour examiner tous ces points confidentiels, et disposer de tous les éléments nécessaires, que Billaud-Varenne arrivait au camp de Dumouriez. Si Billaud-Varenne était une nature révolutionnaire, cependant, comme Barère et la partie éclairée, polie de la révolution, il possédait une grande souplesse d'idées et des ressources de négociations remarquables; il put s'assurer par lui-même de la vérité de ce qu'avait écrit Dumouriez sur l'impuissance de l'armee pour s'opposer aux Prussiens. Billaud, porteur de la lettre de Louis XVI au roi de Prusse et d'importantes valeurs mises à la disposition du général en chef, ne dissimula plus qu'avec ces ressources il pouvait sauver la chose publique, c'est-à-dire négocier (2).

Dans sa correspondance avec le conseil exécutif et Danton spécialement, Billaud-Varenne se montra enthousiaste de Dumouriez (3) : lui seul a les moyens de préserver le pays, et quels sont ces moyens? Le général en chef les expose : diriger des agents habiles soit auprès de M. de Dohm, soit auprès de la comtesse de Lichtenau, et du duc de Brunswick lui-même, afin d'expliquer la véritable situation de Paris. Un pas de plus des Prussiens au delà de Châlons, et Louis XVI est assassiné ainsi que la famille royale; on complètera le 2 septembre; le roi, la reine, après la princesse de Lamballe, c'est tout simple; il ne faut qu'un coup de tocsin, et on le sonnera. Si les Prussiens, au contraire, évacuent le territoire, la commune s'engage à préserver Louis XVI, avec la possibilité future d'une restauration ou au moins du retablissement d'un ordre régulier dans le gouvernement politique en France; et avec cela la commune peut mettre à la disposition du général en chef quelques millions pour payer les frais d'une guerre coûteuse et sans but, taudis que la

(1) Les Mémoires du général Dumouriez indiquent ses espérances et ses découragements; ils se ressentent de son caractère fanfaron.

(2) Le général Dumouriez, dans une lettre datée de Sainte-Ménéhould, le 18 septembre 1792, adressée au ministre de la guerre, dit positivement que Billaud-Varenne, venu à son quartier général, « l'a beaucoup aidé à sauver la chose publique. »

(3) Plus tard, Billaud-Varenne eut à se défendre de ses rapports avec Dumouriez. Il lui avait écrit la lettre suivante, qui indique la vive sollicitude que Dumouriez mettait à suivre la situation de Paris :

« Arrivé depuis trois jours, mon cher général, à chaque instant j'ai eu l'intention de vous écrire, sans pouvoir trouver cette satisfaction... Je voulais, d'ailleurs, vous donner des nouvelles de la situation dans laquelle j'ai trouvé Paris, tant pour les choses que pour les personnes. C'est hier seulement que j'ai pu avoir la parole à la convention, pour faire le rapport de ma conduite à l'armée et des faits dont j'ai été le témoin. Le porteur de cette lettre est le citoyen Laribeau. Ce sera pour vous un homme de confiance... C'est mon ami intime que je donne à mon ami, et cela seul allége le sacrifice que je fais de l'un et de l'autre. Je vous demande une grâce, celle de m'écrire aussi dans les circonstances décisives, pour me mettre en mesure d'agir... Bonjour, mon cher général, croyez-moi votre ami pour la vie. »

Pologne offre une admirable proie et l'espérance d'un partage que la France laissera s'accomplir. C'était ce plan diplomatique très-raisonné que le conseil exécutif et la commune voulaient simultanément mettre à exécution. Les moyens ne manquaient pas, et Billaud-Varenne avait de pleins pouvoirs et des valeurs en argent, en pierreries, pour agir de concert avec Dumouriez.

Ces négociations secrètes allaient se suivre dans un moment décisif qui devait solennellement prononcer sur les tendances, l'esprit et le but de la révolution. L'assemblée législative était à sa fin, épuisée, haletante, elle n'avait ni la force, ni l'intelligence du gouvernement. C'était tout le XVIIIe siècle entré par masse aux affaires avec ses idées, ses principes d'administration et son idéologie de souveraineté populaire, n'osant pas le mal, mais le laissant faire : l'esprit de cette assemblée se personnifiait bien dans le caractère de Petion qui est son symbole véritable. Tout en proclamant la liberté, l'égalité, la propriété, l'assemblée législative dénatura tous les principes ; elle fut violente et faible, et assista impassible aux fatales et sanglantes journées du 10 août et du 2 septembre, ayant la conviction profonde des crimes qui éclataient autour d'elle et y applaudissant par peur ; ce qui est la plus triste dégradation du pouvoir et des hommes !

Et pourtant, cette assemblée comptait des âmes honnêtes, des cœurs sincères, des opinions très-vraies; mais en politique ce sont là les caractères les plus dangereux, quand une mauvaise éducation les a gâtés : avec les hommes pervers ou hypocrites, il y a des ressources: on peut en faire des instruments par les séductions et la corruption intime ; mais la candeur imbue de mauvais principes, de fausses maximes et d'une philosophie trompeuse, voilà ce qui fait la chute des États. L'abbé Raynal, Bernardin de Saint-Pierre ont perdu nos colonies ; les Barnave, les Lafayette ont compromis pour des siècles les destinées de grandeur et de force de notre monarchie. Ainsi fut évidemment l'assemblée législative, usée au bout d'un an, forcée d'abdiquer la souveraineté qui échappait à ses mains débiles ; comme elle n'en pouvait plus, elle appela les élections à son aide ; et les élections convoquèrent le peuple.

L'idée d'une convention appartenait à l'Angleterre dans le temps de sa révolution la plus ardente, avant le protectorat de Cromwell. Une convention était l'expression la plus immédiate de la souveraineté populaire, une assemblée nommée par une délégation spéciale avec des pouvoirs sans limites, et la démocratie à la tête même de la société ; une convention pouvait proclamer la république, juger le roi, choisir un dictateur, en un mot réaliser toutes les idées, toutes les nécessités d'une situation. Plus l'assemblée législative avait été faible, décousue, incertaine, plus on avait senti la nécessité d'une assemblée fortement gouvernementale et constituée dans des proportions gigantesques, et la convention réunit toutes ces conditions avec une grande énergie de vues et de moyens.

A cet effet, on recourut aux assemblées primaires, ou, pour parler plus exactement, aux jacobins. Comme en matière de gouvernement ce qui est force est toujours un bénéfice, ce fut un événement souhaitable que cette influence des jacobins dans la marche et la tendance des affaires; eux au moins, ils offraient une vaste organisation avec des idées d'ordre politique et d'administration puissante; s'ils parlaient de la démocratie, ils voulaient, du reste, qu'elle se fît gouvernement et dictature. Sous ce point de vue, le pouvoir de la convention fut légitime, parce qu'il eut au *moins* la conscience de lui-même. Qu'aurait fait de grand et d'énergique la convention dans les mains des constitutionnels ou des girondins? L'Europe savait si bien cette force des jacobins qu'elle ne parlait que d'eux, et l'on a généralement l'instinct de ce qu'un doit craindre; on ne se préoccupe pas de ce qui est faible et petit; on le laisse, on s'en raille. Les constitutionnels, à la manière de M. de Lafayette et de Lameth, les girondins, à la façon de Condorcet (1), de Vergniaud (2), n'étaient que des désorganisateurs à phrases et à sys-

(1) Antoine-Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, était né en 1743 près de Saint-Quentin en Picardie ; son oncle, évêque de Lisieux, prit soin de son éducation et l'envoya au collége de Navarre. En 1762, il vint à Paris, où il publia quelques ouvrages de géométrie et de mathématiques qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des sciences en 1769 ; il en devint ensuite secrétaire perpétuel; et en 1782, fut membre de l'Académie française. On trouve dans l'*Encyclopédie* de nombreux articles de Condorcet. Au commencement de la révolution, il embrassa avec ardeur le parti populaire ; en 1791, il fut nommé commissaire de la trésorerie, puis député de Paris à l'assemblée législative ; élu secrétaire le 3 octobre et enfin président en février 1792.

(2) Pierre-Victorin Vergniaud, né en 1759 à Limoges, où son père était avocat, suivit la même profession dans cette ville, puis à Bordeaux ; partisan des principes de la révolution, il fut nommé membre de l'administration du département de la Gironde, et en 1791 député à l'assemblée législative, dont il fut élu président le 29 octobre.

Pour donner une idée de l'esprit de Vergniaud et de ses opinions confidentielles sur la politique, je publie la lettre suivante qui existe en autographe dans le cabinet si curieux de M. de Lalande : on dirait un article de journaliste.

« Vous me demandez, monsieur, des réflexions sur les circonstances actuelles, on ne peut en faire que d'affligeantes. Voici les premières qui s'offrent à mon esprit : Quelle est la conduite du gouvernement dans la grande lutte du despotisme contre la liberté ? Mobile comme les vents, sans plan, sans projet, sans idées, il se laisse aller au cours des événements ; impuissant ou inhabile pour les maîtriser ou les préparer, son instabilité, sa malveillance et son impéritie, l'ont rendu un objet de mépris pour les ennemis que nous avons à combattre et un objet de méfiance pour la nation qui lui a remis le soin de sa défense.

« Une grande effervescence se manifeste dans l'empire ; la division entre les deux pouvoirs la fomente ; le peuple voit dans l'assemblée nationale le défenseur de ses droits, il croit en voir l'oppresseur naturel dans le roi. Un mécontentement universel, excité

tèmes; malheur aux États lorsqu'ils tombent dans de semblables mains! Et la convention ne devint force et gouvernement que sous la domination des jacobins. On avait fait un appel à la force populaire, et celle-ci répondait avec sa sincérité sauvage; nul ne devait s'en étonner. Les assemblées primaires, sous l'influence des clubs et des affiliations, enlaçaient toutes les provinces d'un grand réseau; il n'était pas de village qui n'eût sa petite société de sans-culottes; les municipalités correspondaient à l'organisation des clubs, et la garde nationale s'était empreinte de l'esprit des municipalités. Les jacobins avaient leur tribune et leur armée; les besoins de la patrie, l'aspect de l'invasion ayant nécessité la levée des volontaires sur tous les points de la France, ces jeunes hommes, organisés en camps, formaient l'armée des clubs; sous cette dénomination de sans-culottes, ils s'affiliaient les uns aux autres dans une grande franc-maçonnerie qui, la pique

par d'impolitiques *veto*, exalte partout le sentiment de la liberté. Un nouveau ferment révolutionnaire tourmente dans ses bases une organisation politique que le temps n'a pas consolidée. Le désespoir peut en accélérer le développement avec une rapidité qui échapperait à la vigilance des autorités constituées et à l'action de la loi. On ne s'informe point si l'on sera mieux dans un nouvel ordre de choses; on se trouve mal dans celui où l'on est; on se presse de vouloir en changer.

« Je crois que si l'on veut sérieusement sauver la constitution et la chose publique, il n'y a pas un seul jour à perdre.

« Les soupçons, ou plutôt des accusations caractérisées, s'élèvent contre le chef suprême du pouvoir exécutif, et depuis longtemps il était aisé de prévoir que telle serait un jour la direction de l'opinion publique.

« Le roi est environné de personnes qui ont toutes leurs affections à Coblentz; comment se défendre de croire qu'il partage leurs sentiments? Chaque jour ses prétendus amis, agissant en son nom, étonnent l'Europe par la multiplicité de leurs perfidies et la lâcheté de leurs trahisons. N'est-il pas tout simple que l'on soit tenté de supposer qu'il en est le complice ou le protecteur? Toutes les fautes de ses agents sont funestes à la liberté. Comment ne pas les attribuer à une combinaison secrète formée contre elle, de concert avec nos ennemis extérieurs? Nos moyens de défense sont faibles; ils pourraient être tout-puissants; nos bataillons sont nombreux, mais disséminés, et avec beaucoup de soldats nous n'avons point d'armée. Sur qui doivent se diriger les craintes et les murmures, si ce n'est sur celui au nom duquel on nous fait la guerre et qui cependant dispose à son gré de nos forces militaires? sur celui à l'autorité de qui nos défaites seraient profitables, et qui, par cela même, est présumé s'intéresser plus à nos revers qu'à nos succès?

« Dans une pareille position, dont on chercherait en vain des exemples dans l'histoire, ce n'est que par des efforts aussi extraordinaires que les circonstances, par des sacrifices douloureux peut-être pour le cœur, mais commandés par l'intérêt général, que le roi peut rassurer la nation, lier autour de lui la confiance et se préparer des jours tranquilles et heureux.

« On l'a cruellement trompé, si on lui a fait croire que ne pas sortir de la ligne constitutionnelle, c'est faire tout ce qu'il doit; ne pas violer la constitution n'est rien, ses serments lui imposent aussi l'obligation de la défendre: il ne la trahirait pas moins par un système d'inaction que par une intelligence formelle avec les puissances coalisées. Ce seraient là deux crimes égaux aux yeux de la nation; elle les jugerait avec la même rigueur.

« Peut-être le roi a-t-il pensé qu'il y avait du courage à braver les soupçons, de la dignité à se renfermer dans un profond silence. Quand les accusations sont le cri du peuple, se taire n'est ni grand, ni magnanime; c'est bien plutôt avouer les fautes dont on est accusé, ou témoigner une fierté insultante à un accusateur souverain. La gloire alors est de se justifier par des actes éclatants, par des démarches solennelles. J'ajoute que ce n'est pas seulement de la sûreté et de la couronne du roi qu'il s'agit ici, mais du salut de la patrie, et qu'elle a droit d'exiger que Louis XVI fasse pour elle ce que le sentiment d'une fausse grandeur pourrait l'empêcher de faire pour lui.

« Mais quels actes peut-il faire aujourd'hui? Il est mille manières de montrer du zèle, et il serait ridicule de les demander ou de les indiquer. Je me fixerai donc uniquement sur trois points:

1° Une déclaration sur laquelle le roi attesterait solennellement que, malgré les efforts des ennemis de la chose publique pour diviser les deux pouvoirs, il ne se séparera jamais de l'assemblée nationale, et qu'il périra avec elle sous les ruines de la monarchie et de la constitution, plutôt que de consentir à voir démembrer l'une et modifier l'autre. J'observe que cette déclaration courrait risque de manquer son effet, si elle n'était suivie et même précédée, ou du moins accompagnée, par quelques actes qui lui donnassent du poids et qui pussent inspirer une juste confiance;

2° Je n'inculpe point le ministère actuel, mais je regarde comme un malheur que la plupart de ceux qui le composent soient tellement inconnus, que le roi lui-même n'ait pu en dire encore bien en les présentant à la nation, et que le corps législatif n'ait trouvé ni dans leur conduite révolutionnaire, ni dans leurs noms, des motifs pour les accréditer dans l'opinion publique. Il importerait beaucoup que leur patriotisme ne fût point douteux pour la majorité de l'assemblée;

3° Pour investir le ministère de la confiance dont il a besoin, il faudrait le *populariser*, et cela ne me paraît pas impossible;

4° Les ministres réunis devraient faire à l'assemblée une déclaration dans le sens de celle du roi, adaptée à leurs fonctions et aux circonstances;

5° Le roi pourrait appeler au conseil quatre membres de l'assemblée constituante, en prenant garde de ne pas les choisir dans cette minorité de la noblesse, qui voulut concourir à la révolution, non pour le peuple, mais pour elle; qui, trompée dans ses espérances, voudrait faire aujourd'hui la contre-révolution toujours pour elle, non pour le roi; on sent qu'un pareil choix ne ferait qu'irriter les méfiances; on ne peut songer qu'aux hommes aussi recommandables par leur amour pour la liberté que par leurs talents. Cette mesure n'est point contraire à la constitution, car ce n'est pas un emploi, une place que le roi conférerait à des membres de l'assemblée constituante, ce sont des avis qu'il leur demanderait, ce seraient des services purement gratuits que ceux-ci rendraient à leur patrie. Si une pareille idée était adoptée par le roi, les rapports intimes qu'a la tranquillité de Paris avec les événements qui pourront avoir lieu sur les frontières, les mouvements funestes que pourraient exciter des échecs auxquels il est néanmoins prudent de s'attendre, indiquent assez qu'il conviendrait, pendant que durera la crise, d'appeler les deux magistrats du peuple, qui, par leurs places et leur caractère, exercent la plus grande influence, je veux dire le procureur général du département et le maire de Paris. Je ne sais si je me fais illusion, mais je me persuade qu'au moment où le conseil du roi serait ainsi renforcé, où la nouvelle en serait portée à l'assemblée nationale, les craintes de trahison s'affaibliraient, l'espoir de voir le ministère sortir de sa nullité renaîtrait, le trône constitutionnel sortirait de ce nuage d'accusations qui flétrit sa gloire, et qu'une approbation générale serait le prélude d'une concorde *sincère* entre les deux pouvoirs et les citoyens, qui seule, à mon avis, peut nous faire soutenir la guerre avec quelque succès et épargner à la France peut-être un demi-siècle de calamités.

« Je ferme ma lettre; elle n'est que trop longue puisqu'elle sera inutile; j'ai le cœur oppressé par la plus vive douleur.

« Ce 29 juillet 1792, l'an IV de la liberté.

« Vergniaud. »

en main, apparaissait partout. Les clubs incessamment en correspondance, obéissant à un même esprit, n'admettaient que les hommes purs, surveillaient toutes les conduites, de manière à rester toujours dans le même esprit, avec le même dessein. De cette discipline admirable des jacobins naquit la dictature de Robespierre; maître des clubs, il dut l'être tôt ou tard du gouvernement.

La révolution de 1789 avait fait de Paris un grand centre d'action, qui absorbait la vie même de la société; l'organisation par département, si rapidement accomplie, avait bouleversé tant d'habitudes, jeté une si grande anarchie, qu'il n'y avait pas d'autre autorité que les jacobins; ceux-ci s'étaient associé avec un parfait instinct la partie passionnée de la population, les prolétaires dans les cités, les paysans dans les campagnes. La guerre aux riches et aux châteaux avait produit une sorte de jaquerie aussi grossière au moins que celle des communaux et pastoureaux au XIIe et au XIVe siècle. Les jacobins n'aimaient pas plus la bourgeoisie opulente que les paysans n'aimaient les nobles; on donna en partage au petit peuple les assignats de 30 sous et aux paysans les biens des émigrés. Un acte de civisme fut alors de démolir ou de brûler le château et de partager la terre de l'ancien seigneur; il se fit un mouvement iconoclaste contre ces admirables castels que l'on préserve aujourd'hui avec amour; on fit la guerre aux tourelles, aux créneaux, aux ogives, à l'art même de la renaissance, comme si de nouveaux barbares avaient apparu; on avait brisé les blasons, brûlé les chartes; on démolit les châteaux. Il faut un passe-temps de destruction au peuple, et on lui donna la propriété, l'art, l'élégance à dévorer; en échange, il créa la sainte guillotine, le fatal triangle, le bonnet rouge, la carmagnole, de sauvages saturnales, la loi des suspects, les cartes de sûreté, les certificats de civisme; cette terrible police qui ne permettait ni la liberté de penser, ni le gouvernement du patrimoine, ni la sécurité de la famille.

Le système administratif improvisé par la constituante tombait en décadence, aucune autorité n'était respectée; il n'y avait d'autre gouvernement que les affiliations jacobines : elles seules commandaient en vertu de leur droit qui était la force. Le système financier était très-simple : avait-on besoin d'argent pour les nécessités de la guerre ? on faisait une émission d'assignats, et pour garantir l'assignat, on confisquait les biens des émigrés, ou des corporations, ou des proscrits. A la ressource des assignats, on ajoutait celle des réquisitions : avait-on besoin d'un homme, d'une chose, d'une faculté de l'esprit? on les mettait en réquisition, c'est-à-dire qu'on s'en emparait avec violence, sans considération, sans scrupule; quand on ne respecte plus aucune loi, aucun droit dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, on décuple momentanément ses forces par l'abus, et c'est ce qui arrive toujours en révolution; on brise la vie du gouvernement en multipliant les coups d'énergie. A la fin de l'assemblée législative, la France était parvenue à son paroxysme de désordre : il y avait une royauté et plus de roi, des administrateurs partout et pas d'administration; des ministres sans gouvernement, une assemblée sans crédit, une majorité sans volonté, une hiérarchie sans obéissance. Dans ce triste état, le parti jacobin ramassa le pouvoir, et son grand service fut de porter l'organisation dans ce chaos. Il restitua le respect aux autorités, la force aux organes du pouvoir, à ce point de supériorité et de grandeur, que la parole d'un seul représentant du peuple bouleversait les cités et réduisait une population au néant. A ces quelques mots : Voilà le représentant du peuple, c'est le représentant ! une multitude émue s'agenouille, humble et soumise. La vue d'une écharpe tricolore et d'un panache flottant sur un chapeau à la Henri IV, faisait plus d'effet que la parole d'un roi absolu. Immense service du parti jacobin que cette reconstitution de toute force gouvernementale! et Bonaparte n'est à vrai dire que le continuateur du comité de salut public.

La convention nationale ne fut pas, comme la constituante ou la législative, une assemblée d'anarchie et de démolition, mais un pouvoir de force, de commandement : la convention absorbait en elle-même toutes les discordes pour ne plus permettre au dehors qu'unité dans ses décrets, exécutés inflexiblement.

Les élections préparées par le parti jacobin furent empreintes de cet esprit : ce n'est pas l'opinion publique qui domine généralement le corps électoral, mais un instinct de situation remarquable : au temps de lâcheté il est lâche, au temps d'énergie il est fort. Si la convention devait voir dans son sein bien des orages, il était nécessaire que la Montagne triomphât; et quand la Montagne fut brisée, il n'y eut plus de révolution. Le premier acte de cette assemblée fut d'abolir la royauté et de proclamer la république. En cela, elle fut nette comme la force; elle effaça tout mensonge, tout faux semblant : lorsqu'une époque est empreinte d'un principe, pourquoi hésiterait-on à le reconnaître et à le proclamer? Est-ce que Louis XVI était encore roi depuis la grande émeute de la Bastille ? Est-ce qu'il y avait encore un pouvoir, une autorité? L'insurrection grondait violente, le drapeau tricolore remplaçait la cornette blanche; est-ce qu'il y avait encore une maison de Bourbon ? Pourquoi dès lors prendre tant de détours ? On ne pouvait plus longtemps rester dans l'anarchie, au milieu d'un incessant conflit de pouvoir, de royauté et d'assemblée. Il fallait que la dictature vînt de droite ou de gauche, mais il fallait qu'elle vînt; le peuple se fit

convention, la convention se fit comité de salut public, et le comité se personnifia en un homme.

CHAPITRE XIV.

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Affaires de Pologne. — Développement du système de Catherine II. — Inquiétude de la Prusse; — de l'Autriche. — Dissidence. — Neutralité persévérante de l'Angleterre. — Dégoût de la guerre. — Agents secrets à Bruxelles; — à Verdun. — Marche lente des Prussiens. — Question militaire. — La défense des défilés de l'Argonne. — Les Prussiens étaient-ils démoralisés par la maladie? — Hôpitaux militaires. — Relevé météorologique. — Causes de la lenteur des mouvements. — Négociations. — Bases. — Délivrance de Louis XVI. — Rétablissement de l'ordre. — Carte blanche sur les questions de la Pologne. — Conférences pour l'évacuation du territoire. — Engagement de Valmy. — Retraite des Prussiens. — Étonnement de tous. — Explication.

Septembre 1792.

Catherine II avait fait tous ses efforts pour entraîner la Prusse et l'Autriche dans une guerre sérieuse, puissante, contre la révolution française; indépendamment de la haine qu'elle portait au principe révolutionnaire, l'impératrice, je l'ai dit, avait pour but de masquer son mouvement contre la Pologne entièrement occupée par ses troupes. Tout se faisait à Varsovie publiquement au nom de la Russie; on aurait dit que l'occupation permanente allait se changer en souveraineté. Le feld-maréchal Suwarow campait dans la vieille Pologne, profondément émue à l'aspect de l'étranger; on parlait sourdement d'une insurrection nationale; mais quel serait son résultat? Quelques nobles cœurs, beaucoup d'intrigants, des brouillons de tous les pays, tels seraient les mobiles de ce qu'on appelait le réveil de la Pologne : il ne faut jamais croire au réveil de ce qui est mort; comme dans les vieilles fresques du moyen âge, la révolte des tombes ne produit plus qu'une danse fantasque au milieu des ruines avec les dernières clartés de la lune; ce qui est mort est tout entier dans le sein de Dieu. Aussi la Prusse et l'Autriche surveillaient-elles attentivement les mouvements de l'armée russe et de l'intrépide et vieux feld-maréchal Suwarow. Le cabinet de Saint-Pétersbourg voulait-il s'approprier la Pologne et par conséquent devenir un voisin redoutable pour la population allemande? Les cours de Vienne et de Berlin avaient sondé Catherine II, et ce fut alors que l'impératrice jeta l'idée d'un partage comme base et principe d'une alliance intime entre les trois cours.

Or, en politique, l'idée d'un partage, même convenu, entraîne avec elle la présence d'armées permanentes qui, protégeant le droit de chacun, sont appelées à le faire respecter. Ainsi, les cours de Vienne et de Berlin sentaient la nécessité d'augmenter les corps d'observation sur la frontière polonaise; on se trouvait précisément entre deux guerres inévitables. Le but de l'invasion en France, tout politique, se renfermait dans une sorte de croisade : qu'avait à y gagner la Prusse? Le duc de Brunswick, en commençant la guerre, avait hautement déclaré qu'on ne toucherait pas à l'intégralité de la France, à ses frontières, à ses places fortes; on n'aurait donc dans cette campagne aucun bénéfice à réaliser, aucune conquête effective! Il faut remarquer que toute la politique du XVIII[e] siècle s'était matérialisée : on ne connaissait pas la puissance destructive d'une forme ou d'une idée politique; on en était aux guerres d'intérêt et de prépondérance. Dans cette situation complexe y avait-il à hésiter? Si l'armée prussienne, alors en France, pouvait, par sa présence dans la vieille Prusse, assurer à son cabinet une plus grande part dans le partage de la Pologne, ne devait-on pas la rappeler? Cette même considération existait pour l'Autriche, avec cette différence toutefois que l'Autriche, plus immédiatement menacée dans ses possessions des Pays-Bas, devait opposer une plus grande résistance sur la question d'un traité avec la révolution française. Aussi tous les efforts des négociateurs devaient-ils se porter sur la cour de Berlin, alors si vivement préoccupée de la Pologne.

Une des causes qui déterminaient la Prusse à tant de tiédeur et de ménagements dans une campagne contre la France, c'était la neutralité indifférente, obstinée des puissances naturellement appelées à faire cause commune; tandis qu'elle dépensait son argent dans ce que les hommes d'État appelaient une guerre de principe, l'Angleterre, sa vieille alliée, loin de se décider encore aux hostilités, avait déclaré : « Qu'elle se maintenait dans la plus stricte neutralité (1). » Si M. Pitt suivait avec sollicitude la cause et les dévelop-

(1) La déchéance de Louis XVI ayant été prononcée à la suite de l'événement du 10 août, lord Gower, ambassadeur d'Angleterre à Paris, fut aussitôt rappelé, parce que, disait-on, ses lettres de créance étaient caduques depuis l'emprisonnement du roi, et que la résidence d'un ambassadeur à Paris dans les circonstances serait incompatible avec la neutralité. La lettre remise par lord Gower au ministre Lebrun, au nom de George III, exprimait le vif intérêt que ce monarque portait à la famille royale.

M. de Talleyrand était allé rejoindre à Londres M. de Chauvelin, après le 2 septembre; on fit publier l'explication suivante pour empêcher l'alliance anglaise avec la Prusse :

« Des bruits ridicules et calomnieux ont précédé l'arrivée de

pements de la guerre continentale, il ne donnait ni subside d'argent, ni secours d'hommes, de sorte que le poids de la campagne retombait en définitive sur la Prusse seule, si économe de son trésor. Le cabinet de Berlin s'était tourné vers la Suède, et depuis l'assassinat de Gustave, cette puissance répondait par cette expression solennelle de l'indifférence diplomatique: *Je garde ma neutralité*; il s'adressait aussi à Copenhague, à La Haye: partout la même froideur, la même déclaration; de sorte que la guerre semblait réduite à une querelle personnelle entre la Prusse et la France, ce qui était un véritable contre-sens dans les annales diplomatiques des deux cabinets; et pour qui combattait-on d'ailleurs? La position de Louis XVI sans doute méritait un vif et puissant intérêt, mais autour de cette cause de grandeur et d'humanité, que d'intrigues et de clameurs fatigantes! Ici, les réclamations de régence pour Monsieur, comte de Provence; là, l'activité incessante de M. le comte d'Artois et du parti Calonne. La fraction militaire du prince de Condé blâmait sur tous les points les opérations des Prussiens avec amertume; ces dignes et braves gentilshommes, avec cette ardeur, cette impatience généreuse de la noblesse, ne comprenaient pas qu'on hésitât dans une marche rapide, droite sur Paris. Comme la gentilhommerie béarnaise sous Henri IV, elle voulait diriger ses coups de coulevrine contre les murailles de la cité, dominée par une nouvelle Ligue; cette impatience trouvait un invincible obstacle dans le caractère froid et compassé du duc de Brunswick, s'avançant méthodiquement, comme dans une grande parade de *Sans-Souci*.

C'était pour ainsi dire avec une expression de regret public hautement avoué que le duc de Brunswick continuait la guerre; toutes ses opinions politiques, ses gloires, ses émotions étaient froissées par la nature et le principe de cette invasion. Il n'était pas de jour qu'il ne reçût des lettres amères sur ce qu'il osait « l'impiété d'une telle guerre; » et, chose curieuse, Klopstock, la plus grande renommée littéraire de l'Allemagne, lui adressait de poétiques invectives pour lui reprocher de combattre la liberté sainte, l'humanité et le vœu des générations. Des dépêches venues de Liége, où se trouvait M. de Dohm, lui parurent même d'une assez haute importance pour ralentir le mouvement déjà si lent des armées prussiennes.

Il est très-essentiel de se faire une juste idée de l'esprit et du caractère de M. de Dohm, un des hommes les plus influents à cette époque de négociations intimes et d'arrangements clandestins. Christian-Guillaume de Dohm, Saxon d'origine, avait débuté dans cette carrière du journalisme qui exige une si grande improvisation d'idées et de style; nul n'avait publié plus de livres et de brochures sur les questions de morale et de philosophie; et en Prusse, où tous les hommes sérieux sont associés à la politique du gouvernement, M. de Dohm eut dès lors sa place marquée dans la diplomatie secrète; il réussit dans plusieurs missions importantes, ce qui grandit sa prépondérance naturelle; ses principes, son éducation littéraire étaient cette philanthropie du XVIIIe siècle, amie de tout changement et de toute révolution; et l'on affirmait qu'intimement lié avec Mirabeau, il lui avait fourni les documents de son livre sur la *Monarchie prussienne*. Pendant son séjour à Liége, il avait également connu l'abbé Tondu-Lebrun, que la révolution portait, sous le patronage de Danton, au ministère des relations extérieures.

Au moment où le conseil exécutif et la commune de Paris résolurent de traiter, il était naturel que le souvenir de M. de Dohm vînt au ministre Lebrun et à Danton lui-même comme un intermédiaire tout trouvé, un de ces diplomates capables d'aider un dénoûment favorable, parce qu'il n'était pas en nom et qu'on pouvait l'avouer et le désavouer au besoin. A cet effet, M. Lebrun désigna pour cette mission délicate un chef des relations extérieures, M. Denis Benoît (2), qui dut se rendre directement à Liége, avec des pouvoirs, pour exposer à M. de Dohm la véritable situation des affaires en France, et la nécessité d'en finir par une transac-

MM. de Talleyrand et de Chauvelin; les papiers anglais sont remplis de relations absurdes sur l'objet de leur mission et sur les moyens qu'ils se proposent d'employer. On cherche ici à tromper l'opinion publique, comme on cherche ailleurs à tromper les rois. On se sert surtout du reproche banal de jacobinisme, mot que l'aristocratie, dans toute l'Europe, paraît avoir choisi pour envelopper dans la même proscription le faux prosélytisme ou une licence coupable, et un ardent amour de la liberté, dans le dessein de les rendre suspects au gouvernement et odieux à une nation dont la fierté n'attend pas des étrangers une réforme qu'elle saura faire elle-même lorsqu'elle en sentira le besoin. Au reste, les patriotes estimables qui sont chargés d'une mission aussi importante que délicate, bien loin de se décourager par les vains efforts d'une malveillance méprisable, n'en poursuivent qu'avec plus d'ardeur le but auquel ils espèrent atteindre, et qui, par l'union des deux pays, différemment, mais également libres, doit préparer la paix générale de l'Europe. En même temps qu'ils respectent le système de la constitution anglaise, et qu'ils ménagent les opinions du pays où ils se trouvent, ils montrent avec franchise et professent avec énergie l'attachement qu'ils ont pour la constitution de leur patrie. C'est sous ce rapport surtout que la conduite de M. de Chauvelin est digne d'éloges. Jusque dans les moindres démarches, il s'étudie à se montrer patriote français et entièrement dévoué à la cause qu'il sert. Il se consola aisément de l'accueil assez froid que lui ont fait certaines personnes de la cour et du ministère. Quelquefois de petites choses ne laissent pas que de tirer à conséquence. C'est ainsi, par exemple, qu'il a trouvé l'occasion de parler au roi d'Angleterre *du roi des Français et du prince royal*, et il y a toute apparence que c'est pour la première fois que, dans le palais de Saint-James, on a donné cette dénomination constitutionnelle au Dauphin et à Sa Majesté Très-Chrétienne. »

(2) Je crois M. Denis Benoît le même que celui qui dirigea honorablement plusieurs postes élevés sous la restauration.

tion dans l'intérêt de Louis XVI même. M. de Dohm était plus capable que nul autre de comprendre ces sortes de transactions : il avait assisté aux révolutions des Pays-Bas et de la Belgique. La commune de Paris, le chef provisoire du gouvernement, offraient la liberté de Louis XVI, une indemnité de guerre et la promesse formelle qu'on ne s'immiscerait en aucune façon dans le partage de la Pologne; et, au besoin même, la France soutiendrait la Prusse pour lui assurer une plus large part à l'encontre de la Russie et de l'Autriche, si des différends s'élevaient entre elles.

C'étaient ces ouvertures du conseil provisoire de France que M. de Dohm envoyait au duc de Brunswick, avec invitation confidentielle d'y beaucoup réfléchir, et le généralissime des armées prussiennes n'y était que trop favorablement disposé. Depuis la prise de Verdun, la marche du duc de Brunswick paraissait inexplicable; l'état de complète désorganisation de l'armée (1) du général Dumouriez ne permettait pas une sérieuse résistance; maître de Verdun et de la route de Châlons, on pouvait se porter en masses pressées sur la Marne, et, par la rapidité du mouvement, aider encore la fatale destruction de l'armée républicaine. Quand on attaque une révolution, il faut aller vite, parce qu'alors on peut profiter de ses désordres pour la comprimer; si l'on tarde trop longtemps, le désordre cesse et l'enthousiasme régularisé devient une force que les vieux gouvernements ne connaissent pas. D'où venaient donc l'hésitation, les tâtonnements du duc de Brunswick, et cette inexplicable immobilité sous Verdun qui salue le drapeau blanc? Maîtresse de la ville depuis le 1er septembre, l'armée prussienne n'avait pas jeté le 5 ses avant-gardes au delà de Varennes, c'est-à-dire à deux lieues sur la route de Verdun. Dès ce moment, toutes les manœuvres de l'armée du duc de Brunswick deviennent sans but, incertaines, douteuses : qui pourrait expliquer comment le siége de Thionville se poursuit sans grosse artillerie, et comment qualifier la conduite du gouverneur de Luxembourg qui refuse d'en fournir aux Autrichiens? Comment ne pas s'emparer rapidement des défilés de la forêt d'Argonne, que le général Dumouriez put ensuite appeler les Thermopyles de la France? Comment soixante et seize mille hommes d'excellentes troupes disciplinées par Frédéric n'attaquent-ils pas le général français, qui commande à peine vingt mille hommes désorganisés au camp de Grandpré?

Quoi! le duc de Brunswick sait parfaitement que pour le pouvoir énergique et révolutionnaire chaque heure est un siècle, chaque retard une cause de force, et quinze grands jours s'écoulent entre la prise de Verdun et sa marche militaire sur Châlons! il laisse comme à plaisir MM. de Beurnonville (2) et de Kellermann opérer leur jonction avec le général Dumouriez dans le camp de Grandpré. Un jeune militaire d'un ordre même vulgaire aurait marché rapidement pour s'emparer des défilés de l'Argonne à peine défendus; maître de cette position, rien n'était plus aisé que de tourner le camp de Grandpré et de faire mettre bas les armes aux vingt mille hommes de Dumouriez, coupés et conservant à peine des communications; et ce général avoue lui-même ses dangers. Mais cette marche de l'invasion devait s'accomplir à vol d'oiseau, sans hésitation, dans l'étonnement et l'effroi qu'inspirait la prise de Verdun : d'où vient donc que rien ne se fit dans ces conditions? qui peut expliquer l'immobilité des Prussiens, quand il faut si vigoureusement agir?

En presence de faits militaires si étranges, si bien et si hautement censurés par Napoléon, on a voulu tout expliquer par des causes vulgaires; on a dit : L'armée prussienne, assaillie par des pluies continuelles (3), compta des malades par milliers; le soldat allemand, abreuvé de raisin dans les plaines de la Champagne, subit la plus cruelle dyssenterie; il fallut

(1) Dans ces temps d'anarchie et de désordre, où toutes les autorités et tous les pouvoirs étaient confondus, les administrations départementales avaient des commissaires aux armées. Celle de la Côte-d'Or envoya en Champagne les sieurs Baillot et Naissant, chargés de faire des rapports sur l'état des affaires. Dans un de ces rapports inédits sur la bataille de Valmy, auquel est joint un plan à la main de la position des Prussiens et des Français, on lit : «L'ennemi est entré : il dévaste, il avance; encore quelques jours et il va être aux portes de Paris; qui l'arrêtera? est-ce une armée qu'il vient de dépasser presque sans coup férir, qu'il affame, et qui, malgré tous les bruits dont on la berce, ne songe qu'à se tenir sur la défensive, et se croit victorieuse du moment qu'elle n'est pas vaincue?... Sont-ce ces bataillons de nouvelle et de dernière levée, mal armés, mal commandés, sans discipline, et qui n'ont pas encore vu le feu? Encore une fois, le danger de notre position est ignoré.» Dans un autre rapport, daté du 20 septembre, les commissaires de la Côte-d'Or disaient : «La vérité veut que nous ne taisions pas que généraux et troupes sont très-mécontents des nouveaux fédérés de Paris; point de discipline, beaucoup de peur, et le mot de trahison toujours à la bouche. L'un de nous a entendu de Kellermann lui-même : «Je vous ordonne de couper la tête au premier auquel vous entendrez prononcer le mot de trahison.»

(2) Le marquis Pierre Riel de Beurnonville, né près de Bar-sur-Aube le 10 mai 1752, entra, à quatorze ans, dans la gendarmerie de Lunéville, où les simples cavaliers avaient rang de sous-lieutenants, et passa en 1775, avec ce grade, dans le régiment de l'Ile de France, où il devint bientôt capitaine. Après les campagnes de l'Inde sous Suffren (1779-1781), il revint à l'Ile Bourbon, où il fut successivement aide-major, major et commandant des milices. A la suite de querelles avec le gouvernement de cette colonie, Beurnonville fut destitué, et il arriva à Paris en 1789 porter ses plaintes; on lui donna pour satisfaction la croix de Saint-Louis. Partisan de la révolution, au commencement de la guerre de 1792, il fut, avec le grade de colonel, aide de camp du maréchal Luckner, puis nommé maréchal de camp; après sa défense du camp de Maulde, il reçut le titre de lieutenant général.

(3) Voici le tableau météorologique du mois de septembre 1792. Les huit premiers jours furent très-beaux, et il ne plut qu'à différents intervalles dans les journées des 8 et 9. Le beau temps dura ensuite jusqu'au 20, où il ne plut que dans la matinée, puis le 23,

donc songer à la retraite rapide, et par une manœuvre glorieuse, le général Dumouriez mit un terme à l'invasion ennemie, et délivra le territoire de la France. Le grave historien qui recueille ses documents aux sources, ne peut s'arrêter à des notions légèrement ramassées. Des relevés météorologiques incontestables constatent que, du 29 août jusqu'au 21 septembre, période dans laquelle tous ces événements s'accomplirent, il ne plut que trois jours sur vingt-deux, et ce furent des pluies d'orage, chaudes et rapides. Le registre des hôpitaux de l'armée prussienne aux archives de Berlin, constate que sur un effectif de cinquante-six mille hommes, il y eut une moyenne de onze cents à quatorze cents malades, ce qui est l'état normal d'une armée en campagne, dans les pays les plus sains.

Il faut donc retrancher dans les tableaux de la révolution française ces peintures rembrunies de la mauvaise saison et de l'état maladif de l'armée prussienne, causes qui agirent à ce point de la faire pour ainsi dire capituler. Non, les terres ne furent pas détrempées par les pluies; non, la dyssenterie ne ravagea pas le camp du duc de Brunswick. Comme il fallait trouver une explication naturelle aux événements si étranges de la campagne, on dut parler de la mauvaise saison et de la mauvaise santé des troupes; mais la cause de ces retards répétés, de ces hésitations timides, se trouve dans les négociations incessantes qui suivaient, pour ainsi dire, la marche de l'armée. A peine Verdun était-il soumis, que dans un mémoire présenté à Frédéric-Guillaume, le comte de Haugwitz, le marquis de Lucchesini et le secrétaire de cabinet Lombard, rappelèrent au roi la véritable situation des affaires de la Pologne, et la nécessité pour lui de retourner à Berlin, afin de prendre la direction d'une négociation diplomatique, bien autrement importante que cette croisade coûteuse et sans but contre la France : « Les événements de Paris étaient de nature à provoquer la plus sérieuse attention, disaient-ils; à mesure que l'armée prussienne faisait un pas, la fureur de la population redoublait; on voulait sauver le roi de France : une marche de plus, et la famille royale était égorgée. En suivant cette campagne, on en manquait donc le but. Indépendamment des subsides dépensés et des pertes effectives de l'armée, on exaspérait les esprits. Pourquoi dès lors ne point traiter? Si l'évacuation du territoire pouvait amener la délivrance de Louis XVI et la fin de la guerre, comment hésiterait-on encore? Le général Dumouriez, qui était à la tête de l'armée de France, MM. de Custine, de Kellermann, de Beurnonville, n'étaient pas des jacobins ennemis de Louis XVI; bien loin de là, ils s'engageaient à se prononcer pour lui; le chef du gouvernement, Danton, bien qu'il fût tête d'énergie et de résolution, était fort corruptible, et déjà même on avait essayé auprès de lui ce moyen d'argent pour le rapprocher de la cour. Rien au fond n'était plus facile à dominer que la commune de Paris, et l'on pouvait ainsi par un simple arrangement obtenir des résultats plus certains que le sort des batailles. La paix une fois conclue, la Prusse pourrait porter toutes ses forces sur la Vistule et obtenir un meilleur lot dans la Pologne. » Les hommes d'État ajoutaient à ces considérations des motifs tirés du peu d'intérêt qu'inspiraient l'émigration et les querelles des princes de la maison de Bourbon : Monsieur demandait la régence, le comte d'Artois voulait le pouvoir, le prince de Condé la direction de l'armée. Un arrangement faisait cesser tout cela, et l'on pourrait traiter directement avec une autorité régulière en France pour reconstituer les anciennes relations des deux monarchies avec une constitution modérée.

Ce mémoire frappa vivement le roi Frédéric-Guillaume. Prince loyal et courageux, s'il avait suivi sa propre impulsion, il aurait continué la campagne avec fermeté; son honneur chevaleresque était engagé à ne pas reculer à la tête de 80,000 hommes; mais son conseil l'entraînait à une politique de tempérament, et M[me] de Lichtenau appuyait le parti des transactions. Sans quitter le camp, il laissa la direction suprême de la guerre et de toute négociation diplomatique au duc de Brunswick, c'est-à-dire au parti temporisateur qui ne demandait pas mieux que de terminer la guerre. Trois négociateurs étaient successivement partis de Paris avec les instructions très-secrètes du conseil exécutif; le premier, Billaud-Varenne, dont j'ai déjà parlé, portait les propositions les plus larges : « blanc seing pour la délivrance de Louis XVI; le roi ne servirait plus d'otage dès qu'il n'y aurait plus de guerre qui nécessiterait cette mesure; appui de cabinet pour le partage de la Pologne; indemnité pour la campagne. » Le second négociateur fut Westermann (1), le héros du 10 août, l'ami de Danton, et que celui-ci dépêchait à Dumouriez pour hâter la fin de l'invasion du territoire. Ce n'était pas un homme ordinaire que Westermann, le plus intrépide des héros d'une révolution qui déjà en avait tant produit. Fabre-d'Églantine (2) fut également envoyé

le 24, le 25. Ainsi il y eut cinq jours et demi de pluie pendant tout le mois, et cette pluie ne fut ni continuelle, ni abondante : tous les autres jours furent très-beaux et le temps ne devint absolument mauvais que dans les premiers jours d'octobre, lorsque les Prussiens étaient en pleine retraite et qu'ils avaient dépassé la frontière.

(1) Westermann, né en 1764 à Molsheim en Alsace, s'engagea dans un régiment de cavalerie; en 1789 étant à Paris sans emploi, il se jeta avec ardeur dans les émeutes populaires, et fut nommé en 1790 greffier de la municipalité d'Haguenau. Après le 10 août, il reçut le grade d'adjudant général.

(2) Fabre-d'Églantine, né à Carcassonne en 1756, fut d'abord comédien. Ayant abandonné cet état pour se faire homme de let-

par Danton; c'était son secrétaire intime, esprit fin, adroit, mesuré et très-propre à determiner une négociation par sa petite renommée littéraire.

Du côté du duc de Brunswick le choix fut également facile : le général Heymann, aide de camp du roi Frédéric-Guillaume, avait longtemps servi dans l'armée du marquis de Lafayette; et le secrétaire de cabinet Lombard n'était-il pas d'origine française ? C'était déjà s'entendre que d'avoir indiqué de tels négociateurs pour convenir des bases d'arrangement. Tandis que M. de Dohm entrait dans des questions plus mystérieuses avec M. Denis Benolt, Mme la comtesse de Lichtenau restait aux eaux de Spa, pour être plus à même de tout connaître et de tout suivre. On savait cela à Paris, et tous les moyens de séduction étaient employés pour arriver à l'évacuation du territoire.

Si les hommes d'État du cabinet de Berlin avaient résumé dans un mémoire les motifs qui devaient entraîner le roi Frédéric-Guillaume à un arrangement pour porter toute son attention en Pologne, Billaud-Varenne avait de concert avec Fabre-d'Églantine (1) rédigé une lettre fort remarquable qui fut adressée au général Heymann, sur la nécessité de presser une convention militaire. Ce mémoire tendait à prouver : « Que les armées prussiennes porteraient la responsabilité de tous les événements de Paris, violents, désordonnés, si elles n'arrêtaient pas leur marche : on avait vu, par la fatale journée du 2 septembre, que la démocratie une fois soulevée ne respectait rien. Les prêtres et les nobles seraient tous massacrés et, avec eux, le roi et la famille royale; dans cette hypothèse, il fallait enfin poser un arrangement respectable au moyen duquel tout serait sauvé. » Ces négociations se conduisaient presque publiquement. Westermann en rendait compte à Danton; Fabre-d'Églantine avec son esprit fin, délié, correspondait avec le secrétaire de cabinet Lombard, homme essentiellement littéraire, très-flatté des succès d'Academie et presque orgueilleux qu'un auteur de comédie aussi remarquable que Fabre-d'Églantine voulût bien s'occuper de ses petits vers français. On masqua comme toujours le but réel des entrevues : le général Heymann vint dans le camp de Dumouriez sous prétexte d'arrêter un cartel d'echange, et le secrétaire Lombard se laissa tout volontairement enlever par un parti français, afin de négocier à l'aise sur les bases posées par le conseil exécutif à Paris. Ces entrevues furent fréquentes; on prenait si peu de précautions que des mémoires de cabinet, adressés au duc de Brunswick par Billaud-Varenne, existent encore à Berlin. On s'engageait surtout à sauver la vie au roi menacé par l'émeute.

Quel que fût le caractère de plus ou moins de bonne foi et de netteté de ces négociations, continuées peut-être avec des arrière-pensées, elles avaient au moins pour résultat de gagner du temps et de jeter plus de lenteur dans les opérations militaires des Prussiens. Quand il s'agit d'une guerre d'invasion, la rapidité c'est la fortune, et l'audace le succès; on avait tout à gagner à Paris, en amusant le duc de Brunswick par des espérances : après la defection de M. de Lafayette, le moral de l'armée était perdu; la situation du général Dumouriez au 1er septembre était essentiellement compromise; une marche des Prussiens pouvait enlever le camp de la Lune. A partir du 15 septembre, la situation a changé : le conseil executif a placé sous les ordres de Dumouriez, les généraux Kellermann et Beurnonville, qui doivent converger sur le centre, et opérer la jonction des deux armées; dans quelques jours, Dumouriez, qui n'avait pas plus de 20,000 hommes, pourra en opposer 45,000 aux Prussiens. Des manœuvres habiles, le courage des soldats, l'activité des généraux, tout concourt à sauver la chose publique; et à ce moment les Prussiens s'arrêtent et négocient.

Divers points sont discutés pour arrêter l'effusion du sang humain, et amener des propositions plus générales pour la paix : 1° les Prussiens évacueront le territoire sans être inquiétés par l'armée républicaine; 2° toutes les places seront remises aux généraux français; 3° le conseil exécutif s'engage à faire cesser la captivité de Louis XVI, et à rétablir un gouvernement régulier qui comprime l'esprit d'agitation et de propagande à l'extérieur; 4° des fonds seront alloués comme indemnités de guerre aux armées prussiennes, et livrés au duc de Brunswick. Dumouriez agissait en même temps avec une grande activité auprès du cabinet de Frédéric-Guillaume pour le déterminer à une paix définitive; toujours dominé par

tres, il se trouvait à Paris lorsque la révolution éclata, et en devint un des chefs les plus ardents.

(1) Je continue à largement puiser dans le beau portefeuille de M. Lalande.

Fabre-d'Églantine, comme poëte, était en constante relation avec M. Lombard, secrétaire du roi de Prusse, qui avait la prétention de littérateur français. Il existe peu d'autographes de Fabre-d'Églantine; j'en trouve un pourtant court. C'est une lettre adressée à sa femme; la voici :

« Je ne doute pas que les récits que l'on fait à Strasbourg de ce qui se passe à Paris ne soient aussi merveilleux que ceux que l'on fait à Paris de ce qui se passe à Strasbourg. De tout cela, je ne puis dire autre chose sinon que mon fils et moi nous nous portons assez bien, lui crayonnant les aristocrates avec du charbon, le long des escaliers, et moi les peignant dans mes comédies, quand ils me tombent sous la main, et tels que je les ai vus et les vois. Du reste, je regarde passer ce monde et ces Parisiens; je trouve tout cela fort drôle,

Hors les morts, qui sont enterrés.

« Mes amitiés à maman; qu'elle écarte d'elle tout souci et toute folle prévoyance, car celui qui ne sait pas vivre aujourd'hui est toujours malheureux d'avance. Je pense que les affaires d'Haguenau se meurent et que ses rentes sont réellement ressuscitées, c'est son meilleur. Adieu, soyez tranquilles, rien n'est rare ici, si ce n'est l'argent et la fidélité aux bureaux de la poste.

« Fabre d'Églantine. »

l'impérieux besoin d'écrire et d'exposer ses pensées, il développa les causes qui devaient amener la paix, et un mémoire adressé au cabinet à Berlin fut destiné à séparer le cabinet prussien des intérêts de l'Autriche. Dans un second mémoire, il déclarait au roi Frédéric-Guillaume, que son intention était de se prononcer pour la cause du roi de France ou d'un prince de la famille de Bourbon, afin de rétablir l'ordre monarchique à Paris; mais pour cela, il avait besoin de réunir tous ses moyens : ce qui signifiait qu'il fallait le laisser opérer sa jonction avec les généraux Kellermann et Beurnonville. D'ailleurs, le malheureux Louis XVI ne demandait-il pas en suppliant, dans une lettre de sa main adressée au roi de Prusse, que, pour sauver sa vie et celle de sa famille, on arrêtât la marche des armées ennemies dont le succès hâtait sa mort ?

Il faut suivre avec quelque attention les mouvements militaires du 15 septembre jusqu'au 21, jour de la canonnade de Valmy, pour se convaincre qu'il n'y eut de part et d'autre aucune volonté de s'attaquer vigoureusement : on parade en déployant ses forces; les Prussiens avancent de quelques postes jusqu'à Sainte-Ménéhould, et pirouettent sur la droite pour dominer le camp de la Lune; et Dumouriez à son tour agit avec une sécurité si grande, qu'on dirait qu'il existe une suspension d'armes secrète et qu'on se cache mutuellement. Quoi! pendant sept jours, dix occasions de bataille se présentent, et nul n'en profite. On hésite à chaque pas pour l'attaque comme pour la défense. Et qu'est-ce au fond que la canonnade de Valmy ? Aujourd'hui que la vérité est bien connue, toute la bataille de Valmy consiste en cette seule stratégie : les Français sont en colonnes pressées et massées sur les hauteurs, sans intervalles, sans ordre de bataille; une canonnade lointaine commence, deux caissons éclatent auprès des moulins qui dominent la position (1); les Prussiens, près d'attaquer les hauteurs, se massent, la baïonnette au bout du fusil, lorsque le duc de Brunswick renonce subitement à cette manœuvre, sous prétexte qu'il y a impossibilité d'attaquer de front un poste aussi formidable ; et dans tout cela on perd trois ou quatre cents hommes.

C'est que l'achèvement de l'œuvre secrète était à bout; les négociations touchaient à leur terme : les amis de Danton accouraient auprès de Dumouriez avec toutes les ressources de Paris; après Billaud-Varenne, Westermann et Fabre-d'Églantine, Tallien lui-même arrivait. Tous membres de la commune de Paris, ils avaient ses pleins pouvoirs et ses confidences. S'il ne s'agissait pas d'une sorte de négociation intime pour sauver la capitale, que venaient faire au camp tous les confidents de Danton, les mains pleines? Le pillage les avait faits riches de diamants et d'or, et le garde-meuble seul aurait chargé les mulets du roi Philippe. Dès lors les prétextes de retraite ne manquèrent pas vis-à-vis des Autrichiens et des émigrés, qu'on ne pouvait délaisser sans motif, car il fallait garder les convenances envers des alliés et des auxiliaires. « Eh bien ! disait-on, à Valmy on avait essayé la bataille, elle n'avait pas réussi ; il ne s'agissait plus de combattre quelques debris d'une armée désorganisée; par un mouvement de concentration des généraux Kellermann et Beurnonville, l'armée française comptait 71,000 hommes, sans comprendre encore les nouvelles levées, les camps de Châlons et de Paris. Dès lors c'eût été folie de poursuivre une invasion quand on avait à peine des forces égales aux troupes activement organisées dans le pays envahi ; que restait-il de plus raisonnable dans cette situation ? Traiter en sauvant l'honneur et les apparences, opérer sa retraite sans compromettre le personnel de l'armée, avec la condition expresse que Louis XVI serait sauvé. »

Ce fut après la bataille de Valmy que les négociations, jusqu'ici secrètement conduites (2), prirent un

(1) *Extrait de la relation officielle de la bataille de Valmy, rédigée au quartier général de Frédéric-Guillaume, à Hans, le 24 septembre 1792, et publiée à Berlin :*

« L'armée prussienne montra, le 20 septembre, ce que peut la discipline militaire unie à la valeur. Ses mouvements se firent avec le même ordre, la même tranquillité qu'aux manœuvres en temps de paix, et, durant trois heures, tout resta tranquillement en ligne sous le feu le plus vif, sans qu'un seul homme pensât seulement à quitter son rang. Du premier général jusqu'au dernier soldat, tous brûlèrent du désir le plus ardent d'être menés à l'ennemi, et nous eussions remporté le triomphe le plus glorieux *si des motifs prépondérants* n'eussent retenu le roi de se déterminer à livrer bataille. »

(2) Dumouriez écrivit, le 24 septembre 1792, la lettre suivante au ministre des affaires étrangères :

« Je ne suis pas toujours occupé de batailles, comme vous allez le voir, mon cher Lebrun, par les deux pièces ci-jointes. J'ai été provoqué plusieurs fois à des conférences par le prince de Hohenlohe, général des Autrichiens, et par des confidents du roi de Prusse. J'ai rejeté fort loin les insinuations autrichiennes; mais, profitant de la capture d'un secrétaire du roi de Prusse, je lui ai fait passer le mémoire ci-joint, fait par un de mes aides de camp, nommé Fortain, d'après les renseignements que je lui ai donnés. Ce mémoire a attiré une conférence avec l'aide de camp de confiance du roi de Prusse; elle a eu lieu hier. J'ai beaucoup amplifié tous les principes contenus dans ce mémoire, et cela a produit l'espèce de proposition que je vous envoie, avouée par le roi de Prusse, de la main même de M. de Manstein. M. Westermann, que je vous dépêche, a été au camp prussien. Je suis prié à dîner demain chez le roi de Prusse, mais je n'irai point, parce que ce serait une imprudence, et parce que le premier acte, très-juste et très-rigoureux, de la convention nationale détruit tous les moyens de négocier, non-seulement sur les bases de M. de Manstein, qui, dans aucun cas, ne seraient admissibles, mais même sur aucun rapprochement, s'il est vrai que la déchéance soit prononcée et la royauté supprimée.

« Cette pièce de M. de Manstein ne m'a paru, dans aucun cas, matière à négociation ; elle prouve seulement que la détresse est très-grande dans l'armée prussienne, ce que M. Westermann vous prouvera en vous apportant le pain dont ces malheureux sont nour-

certain caractère de publicité. La convention nationale venait d'ouvrir son énergique carrière par deux décrets, l'abolition de la royauté en France, et la proclamation de la république. A la tribune, dans les clubs, on ne procédait que par menace et avec arrogance contre les Prussiens. Danton se servait de termes de mépris et de colère contre le duc de Brunswick, et cela pour tromper les esprits vulgaires et déclamateurs; mais au fond on négociait sans jactance et avec un désir immodéré de part et d'autre d'arriver à un résultat. La convention déclarait qu'il ne serait fait aucun armistice avant que l'ennemi n'eût évacué le territoire; mais sous main et pour arriver secrètement à ce résultat, les négociateurs de Danton multipliaient les allèchements et les promesses à la Prusse. Enfin, quand ces négociations eurent atteint un certain caractère de maturité, on n'en fit plus mystère, même à la tribune; et le ministre Tondu-Lebrun les annonça en termes presque officiels à la convention nationale: « Des négociations importantes ont été entamées et elles promettent une heureuse issue; il en est une surtout qui intéresse essentiellement l'existence de la république française. Je m'abstiens d'en dire davantage; sans doute vous approuverez cette réserve, sans laquelle nous risquerions de perdre tout le fruit de nos tentatives. Dès que vous l'ordonnerez cependant, je pourrai déposer ces secrets importants dans le sein d'un comité choisi, en attendant qu'il n'y ait plus de danger à les révéler au public. »

Quelles étaient ces négociations mystérieuses, et par quelle voie obtenaient-elles alors cette publicité un peu tardive et néanmoins très-nette? Le lendemain de la canonnade de Valmy, l'adjudant général Westermann se présenta au quartier général du roi de Prusse, accompagné du secrétaire de cabinet Lombard, enlevé comme on l'a dit par un parti français. Westermann n'avait pour mission officielle qu'une convention d'échange du secrétaire M. Lombard contre M. George de Varennes, arrêté par les Prussiens. Westermann fut immédiatement conduit sous la tente du duc de Brunswick, qui l'écouta attentivement, avec une bienveillance marquée. Il le fit présenter au roi de Prusse, alors fort ennuyé de la guerre et prêt à quitter le camp. Westermann, reproduisant toutes les considérations développées par Dumouriez, les exposa comme réalisables dans un délai très rapproché; il aperçut que Frédéric Guillaume l'écoutait avec une attention bien vive et continue; le roi parut fort inquiet de la famille de Louis XVI, et se résuma en disant que le général Heymann et le colonel Manstein, son premier aide de camp, iraient auprès du général Dumouriez, et que, sous prétexte d'un cartel d'échange, on pourrait traiter les questions politiques sérieuses.

Ces esprits de négociateurs étaient bien faits pour s'entendre: les généraux Kellermann, Westermann, Heymann, étaient d'origine commune, alsacienne, et Manstein appartenait à la Souabe; on discuta en allemand les points politiques importants: comment pourrait-on assurer la liberté de Louis XVI et rétablir un simulacre de royauté en France? Le général Manstein ajouta, au nom du roi de Prusse, des compliments très-flatteurs pour Dumouriez, qui ne cessait de dire: « La France et la Prusse sont placées dans un même système politique; que le roi abandonne le territoire français et tout sera désormais facile; mais avant tout, plus d'ennemis sur notre sol. C'était, ajoutait-il, les conditions essentielles pour que lui-même pût exercer une certaine influence politique à Paris, au profit de l'ordre, de la paix et de l'élément monarchique. » Le résultat de cette conférence, plus diplomatique que militaire, fut d'abord une suspension d'armes illimitée.

Deux partis existaient dans le camp prussien bien prononcés: l'un qui, sans se mêler de la question politique, voulait évacuer le territoire promptement par des considérations militaires ou par des mobiles secrets que les négociateurs apportaient avec eux-mêmes; l'autre qui appelait une grande bataille et une marche rapide sur Châlons; et c'était entre ces deux opinions que flottait incertain le roi Frédéric-Guillaume. On ne pouvait se dissimuler que la première opinion avait une force et une prépondérance bien naturelles dans les circonstances particulières. Depuis six mois, la

ris, et, ce qui est encore plus prouvé par la mollesse de leurs attaques, par la quantité de leurs malades et par le nombre de leurs déserteurs. Je crois le roi de Prusse très-embarrassé et très-fâché d'avoir été si avant, et qu'il désirerait trouver un moyen de sortir d'embarras. Je crois qu'il se rapproche de moi dans le désir de me combattre, n'ayant plus d'autre moyen de se tirer d'affaire; car si je le tiens encore en panne huit jours, son armée sera entièrement défaite d'elle-même sans combattre, à moins qu'il ne lui vienne de nouveaux secours, avec lesquels il pourrait s'avancer sur Reims ou sur Châlons. Je n'entreprendrai, comme vous le jugez bien, aucune négociation, à moins d'y être autorisé, et de recevoir du conseil les bases sur lesquelles je pourrai négocier. Cette pièce de M. de Manstein n'est point une négociation et n'engage à rien, mais vous pouvez vous faire autoriser à y faire une réponse, et c'est cette réponse qui peut contenir les bases d'une négociation. Répondez-moi à cet égard, et en attendant je continuerai à tailler ma plume à coups de sabre. Je vous embrasse, mon cher Lebrun, de tout mon cœur. »

A cette lettre était jointe la pièce suivante:

Points essentiels pour trouver le moyen d'accommoder à l'amiable tout mésentendu entre les deux royaumes de France et de Prusse.

« 1° Le roi de Prusse ainsi que ses alliés désirent un représentant de la nation française dans la personne de son roi pour pouvoir traiter avec lui. Il ne s'agit pas de remettre les choses sur l'ancien pied, mais, au contraire, de donner à la France un gouvernement qui soit propre au bien du royaume;

« 2° Le roi ainsi que ses alliés désirent que toute propagande cesse;

« 3° L'on désire que le roi soit mis en liberté.

« A Dampierre-sur-Aube, le 23 septembre 1792.

« *Signé:* Manstein, lieutenant-colonel et aide de camp général du roi. »

Prusse avait tâté l'Angleterre et la Hollande pour obtenir une immédiate déclaration de guerre et des secours effectifs contre la révolution française; à ces démarches on avait répondu par un refus; les contingents, même germaniques, étaient si restreints, qu'ils ne pouvaient pas compter dans les masses de l'armée d'invasion. L'Autriche n'avait disposé pour la guerre actuelle que de forces extrêmement limitées, tandis que ses grandes ressources se concentraient sur les frontières de la Pologne, pour profiter plus largement d'un partage. C'était donc la Prusse seule qui supportait les chances de la guerre; les émigrés eux-mêmes étaient plutôt un embarras qu'un appui avec leur opinion ardente, leurs espérances illimitées, qui rendaient toute négociation difficile: les gens de cœur gênent les esprits à transactions.

Ces sentiments dominaient la partie active de la diplomatie prussienne sous le duc de Brunswick, Lucchesini, Haugwitz et le secrétaire Lombard; la comtesse de Lichtenau y poussait également le roi. Les nouvelles qu'on recevait de Paris n'étaient pas de nature à grandir les espérances des partisans de la guerre et d'une marche sur Paris. On avait le bulletin chaque jour des actes et des mesures énergiques de la convention nationale; la proclamation de la république, l'abolition de la royauté; l'esprit centralisateur de cette assemblée; cette souveraineté dont le diadème était plus rayonnant que celui d'un roi, ses fortes résolutions, jetaient l'étonnement, j'ai presque dit l'admiration, dans le camp prussien! « Singulière et forte nation! ne cessait de dire le duc de Brunswick; à peine est-elle constituée en république qu'elle menace déjà les rois. » Les premiers actes de la convention nationale avaient même singulièrement simplifié la question politique : la Prusse pouvait-elle encore faire des conditions gouvernementales à la France, exiger le rétablissement de la royauté et la restauration du pouvoir aux mains de Louis XVI, quand tout cela était réduit au néant par des décrets? Il fallait donc proportionner le résultat de la négociation entre les deux armées à une convention purement militaire; si l'on s'occupait du sort de Louis XVI, c'était pour qu'on le rendît à la liberté en cessant de l'exposer aux coups de la multitude. L'ultimatum donné par le cabinet de Frédéric-Guillaume, parlait encore, pour la forme, du royaume et du roi; mais il n'insistait véritablement que sur la nécessité d'éteindre et de comprimer l'esprit menaçant de la propagande; encore cet ultimatum avait-il été signé le 23 septembre, et l'on ne connaissait pas encore le décret de la convention qui proclamait la république; l'on pouvait donc transiger encore sur des bases monarchiques. Pendant les sept derniers jours de septembre, les conférences se continuèrent presque publiquement. Le colonel Thévenot, aide de camp de Dumouriez, était comme à résidence fixe auprès du duc de Brunswick, et M. de Manstein ne quittait pas la tente de Dumouriez, tandis que le général Massenbach était secrètement envoyé au général Kellermann (1), avec ordre d'ouvrir des négociations directes avec le vieil officier général des règnes de Louis XV et de Louis XVI.

Si quelques députés fougueux ou bien les feuilles ardentes à Paris réclamaient contre toute espèce de traité avec l'étranger, Danton et les chefs actifs du gouvernement ne jugeaient pas au même point de vue les négociations prussiennes. En révolution, les chefs ont généralement deux langages, celui des partis et celui des affaires, lesquels diffèrent essentiellement.

Danton pouvait bien s'exprimer sur le roi de Prusse et le duc de Brunswick en paroles ordurières, selon l'usage de ses amis des clubs; mais il avait compris l'importance de la négociation que Dumouriez avait révélée au ministre Lebrun: la correspondance diplomatique lui détaillait la véritable situation de l'Europe soulevée contre la révolution. Si quelques États gardaient encore la neutralité, c'était seulement pour la forme; la guerre générale était imminente, même avec l'Angleterre. Or, quel succès déjà que de séparer la Prusse d'une coalition inévitable! quel effet moral ne produirait pas sur la nation et l'armée la simple nouvelle de la retraite des Prussiens!

Le général Dumouriez n'avait pas tout confié à des dépêches qui tôt ou tard deviendraient publiques : il envoyait à Danton le général Westermann avec tous les renseignements qui pouvaient éclairer le conseil exécutif. Le secret de la négociation était celui-ci : « Les Prussiens ne demandent qu'un prétexte pour abandonner nos frontières; ne vous montrez pas trop difficile pour le trouver. » Le général Westermann devait également poser au conseil les questions suivantes : « Quelle est la position de Louis XVI au Temple, et quel moyen prendre pour lui assurer la liberté? » Danton reçut toutes ces communications avec une satisfaction sincère (2). Dans les hommes d'énergie, les

(1) C'est dans le camp de Kellermann que le général Massenbach trouva le général Arthur de Dillon, fort lié avec le roi de Prusse. « Jetant autour de lui un coup d'œil inquiet, et voyant qu'on parlait avec vivacité dans la salle et sans l'observer, le général Arthur de Dillon ouvrit la fenêtre, et se penchant au dehors : « Voyez, dit-il à M. de Massenbach, la belle contrée! » Le major l'ayant compris, se pencha de même et alors Dillon lui dit à l'oreille: « Avertissez le roi qu'on travaille à Paris à un projet d'invasion en Allemagne, parce qu'on sait qu'il n'y a pas de troupes allemandes sur le Rhin, et que par là on espère hâter la retraite des armées étrangères. » Ceci était de la plus haute importance, et Massenbach se hâta d'aller rendre compte au duc de Brunswick de ce qu'il avait vu et entendu. »

(2) Le général Dumouriez écrit au ministre des affaires étrangères Lebrun, à la réception de ses dépêches : « La grande difficulté pour les Prussiens est de savoir comment ils pourront garder le *décorum* dans cette négociation. » Ce décorum ne fut pas même gardé

moyens violents s'épuisent, après l'excès vient l'atonie ; Danton voulait garder son audace pour l'intérieur. Le conseil exécutif fournit tous les documents que le roi de Prusse pouvait désirer sur la situation de la famille royale au Temple : « A la paix, le sort de cette auguste famille serait amélioré; mais si l'on voulait que les hommes considérables pussent conquérir une puissance d'opinion dans les idées d'ordre et de sécurité, il fallait, avant tout, évacuer le territoire; tant qu'il y aurait un Prussien en France on ne pourrait pas négocier, et la convention nationale venait de déclarer hautement ce principe, afin de fortifier les paroles de Danton. »

Les trois députés de la convention nationale chargés de faire proclamer la république aux armées, avaient également mission de conclure avec le camp prussien toute espèce de trêve militaire sur les bases d'une évacuation de territoire. Ces trois députés, Prieur (de la Marne), Carra et le marquis de Sillery, n'appartenaient pas tous aux mêmes opinions; néanmoins Dumouriez pouvait s'ouvrir avec confiance au marquis de Sillery, fort dévoué à la maison d'Orléans, et correspondre avec Danton par son organe. Ils étaient porteurs d'un arrêté très-précis du conseil exécutif, sorte de plein pouvoir, toujours avec les conditions essentielles de l'évacuation du territoire : « Les généraux des armées du Nord et du centre ayant fait connaître au conseil qu'il leur a été fait des ouvertures de la part du roi de Prusse, qui annoncent quelques dispositions à entrer en négociation, le conseil, après avoir délibéré sur cette communication, arrête qu'il sera répondu que la république française ne peut entendre aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient entièrement évacué le territoire français (1). »

Restreintes dans ces conditions impératives, les négociations devaient s'engager au quartier général des deux armées. On ne se battait plus; la suspension d'armes était tellement absolue, qu'on fraternisait entre les deux camps en échangeant des toasts secrets et significatifs. Dans la saison déjà très avancée, au 29 septembre, est-ce que, sous les tentes, les Prussiens pouvaient songer encore à un projet d'invasion? que de temps n'avait-on pas perdu? Du 1er au 15 septembre, il fallait être à Paris pour surprendre la révolution, dans ce mouvement de désordre qui suivit le 10 août et le 2 septembre, autrement tout était compromis. Depuis, la puissance organisatrice de la révolution, immensément grandie, avait créé de nombreuses armées, des généraux éminents, un conseil exécutif énergique sous Danton, une assemblée profondément dévouée aux nouveaux intérêts et décidée à tout pour réaliser l'œuvre révolutionnaire.

Les moyens étaient démesurés, parce que tout était dictature et que le gouvernement avait dans ses mains, la mort, la confiscation, la violation des domiciles, les réquisitions de toute espèce, et qu'avec cela on va loin ; la barbarie a ses moyens, ses forces, et la France était dans l'état sauvage pour l'énergie du commandement, et dans l'état civilisé pour les ressources de l'esprit et du génie. Le coup manqué d'une marche rapide sur Paris, on ne pouvait plus y revenir; et ce fut pour les Prussiens un acte de nécessité et de politique que de signer la convention du 1er octobre, d'abord purement militaire, puis accompagnée de certains engagements confidentiels pour l'amélioration du sort des prisonniers du Temple. S'il ne fut rien écrit, le général en chef Dumouriez donna sa parole que la vie et la liberté de Louis XVI seraient respectées, et le roi de Prusse s'y abandonna loyalement. De son naturel prometteur, avec une foi extrême en son propre crédit, Dumouriez promit plus qu'il ne pouvait tenir ; est-ce qu'en révolution quelqu'un est maître de sa destinée? qui peut rester directeur des événements, garant de sa parole et même de sa vie ?

Le mouvement militaire des Prussiens dure plus d'un mois et toujours en pleine négociation. Dans la première période tout se fait et se prépare secrètement : la corruption agit sur tous les éléments de l'armée ennemie et du cabinet, et l'attitude hostile, ambitieuse, de la Russie en Pologne un peu plus que la corruption. Rien n'eût été plus aisé, après la défection du marquis de Lafayette, que de marcher droit sur Paris; on le pouvait au milieu de l'affaiblissement du pouvoir et de l'anarchie des opinions : des armées régulières avaient traversé au pas de course ces camps de volontaires qui n'avaient d'autre ressource que le mot *trahison!* et l'assassinat de leur chef. Dans la seconde période, après la canonnade de Valmy, les Prussiens sont plus sérieusement préoccupés d'une

(1) Le duc de Brunswick, à la suite de la dernière communication de Dumouriez, avait provoqué un conseil de cabinet pour le 29 septembre 1792, dont il avait préparé les ressorts la veille. Là il fit rendre compte au roi : 1o de l'état de la négociation secrète d'après laquelle il ne restait plus d'autres moyens d'assurer la retraite de l'armée et de sauver les jours de Louis XVI que dans l'évacuation du territoire français; 2o de l'arrivée d'un courrier, porteur de dépêches importantes d'Angleterre et de Hollande, qui répondaient négativement à la proposition faite à ces deux cabinets, au nom du roi, d'entrer immédiatement dans la coalition; 3o de la confirmation de l'avis donné par le général Dillon au major Massenbach sur la marche immédiate vers le bas Rhin d'un corps d'armée, réuni à Landau, sous les ordres du général Custine, chargé de faire une invasion en Allemagne et de couper la retraite à l'armée prussienne. Le duc de Brunswick, pesant ces différentes circonstances et aussi la position hasardée et difficile de l'armée, conjura le roi d'abandonner toute idée de pénétrer en France plus avant et de livrer une bataille qui serait au moins inutile, si elle n'était pas dangereuse; il le supplia instamment d'ordonner la retraite pendant qu'il en était temps encore. Le roi, cédant aux instances du généralissime et à l'avis de son cabinet, révoqua l'ordre qu'il avait donné le 27, et la retraite fut résolue.

retraite ; les frais de la guerre leur font peur ; ils avaient l'espérance des subsides de la Hollande et de l'Angleterre, cet appui leur manque : ces deux cabinets s'en tiennent encore à la neutralité exacte. Sur les derrières, la Russie organise la Pologne et s'empare du territoire. Ni la Saxe, ni la Bavière ne fournissent de contingent ; l'Autriche marche faiblement de concert avec la Prusse. Dès ce moment, le cabinet de Berlin songe à faire son traité à part : il ne s'agit que d'une convention militaire, et le général en chef Dumouriez, s'étant engagé à sauver Louis XVI, le but apparent de la guerre est accompli ! Quant à l'alliance avec l'Autriche, on devait être toujours à temps d'expliquer la retraite de l'armée du duc de Brunswick par le mauvais succès de la canonnade de Valmy. La Prusse même se portait forte pour l'Autriche en se posant comme puissance médiatrice, afin de régler les conditions d'une paix générale avec la nouvelle république.

CHAPITRE XV.

INITIATIVE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONTRE L'EUROPE.

Propagande. — Doctrine de la fraternité du genre humain. — Application spéciale. — L'Allemagne. — La Belgique. — La Savoie. — La Pologne. — L'Angleterre. — L'Irlande. — Plan d'invasion pour l'Allemagne. — Le comte de Custine à Mayence et à Francfort. — Développement de la retraite des Prussiens. — Nouvelles conférences politiques. — Invasion de la Belgique par Dumouriez. — Système de réunion. — Départements. — Inquiétude des cabinets. — Disposition à une coalition générale. — — Apathie de l'Espagne. — Changement de ministère. — Manuel Godoï. — Invasion de la Savoie.

Septembre à novembre 1792.

La partie glorieuse et noblement intrépide du caractère français est une chose trop incontestée en Europe pour qu'il soit nécessaire à l'histoire d'en reproduire l'apologie : notre nation a de si belles pages dans ses vieilles et jeunes annales ! Mais il faut reconnaître que les premiers succès de la révolution française ne furent pas dus seulement au patriotisme indompté des armées, mais encore à une certaine tendance générale des esprits qui secondait en Europe le principe de la liberté et même de la république. Un siècle de déclamation contre la tyrannie avait passé sur toutes les têtes ; il se manifestait un sentiment de répugnance et de haine contre les vieilles choses ; la littérature et la philosophie avaient donné l'impulsion ; les images et les idées de Rome antique étaient partout sur le théâtre et dans les livres ; on ne parlait que de l'état de nature, de la souveraineté du peuple, de l'égalité de tous, de tribuns, de consuls, de Brutus et de Cassius. Dans cette sorte de jaquerie européenne, la noblesse n'échappait pas à la proscription générale, et la révolution se faisait plutôt pour l'égalité que pour la liberté. Cette situation des esprits préparait une propagande naturelle, universalisée par les sentiments et les opinions. Quand ces mots *liberté*, *égalité*, étaient prononcés avec enthousiasme, il se faisait un battement au cœur de tous les peuples ; leur artère démocratique se gonflait ; le paysan convoitait le bien du seigneur, le seigneur celui de l'Église, et au milieu de tout cela, on parlait de la fraternisation du genre humain dans une commune famille ; l'univers n'offrait qu'une grande fédération du peuple conviée au banquet de la liberté ; la France donnait l'impulsion. Les jacobins, les sans-culottes, étaient des frères qui tendaient la main à des frères, et quand le temps serait venu, ils s'enivreraient tous de l'or des riches et des aristocrates (1).

Ces maximes, qui paraissent aujourd'hui le renversement de tous les principes, étaient alors universellement populaires, tant le XVIIIe siècle avait ravagé les consciences ! Si l'on parcourait l'Allemagne, à la lisière du Rhin surtout, on les trouvait inculquées parmi le bas clergé, les paysans, et surtout dans la partie intellectuelle et les universités ardentes, studieuses. En Allemagne, on prend tout au sérieux ; si notre caractère léger et moqueur se raille des maximes qu'il proclame pourtant comme incontestables, en Allemagne, quand une chose est crue la vérité, on la soutient avec la conviction la plus profonde, on s'en fait martyr. Or les opinions étaient vigoureusement travaillées dans le sens d'une révolution : est-ce que Schiller n'était pas le plus hardi, le plus intrépide révolutionnaire? La popularité des *Brigands* et du caractère de Moor ne supposait-elle pas dans ce peuple une tendance vers le bouleversement social? Les vers brillants

(1) L'évêque Grégoire, président de la convention, répondit en ces termes aux députations des deux sociétés constitutionnelles et des amis de la révolution de 1688, nouvellement établies à Londres : « Vous êtes ici au milieu de vos frères ; la royauté est en Europe détruite ou agonisante sur les décombres féodaux ; et la déclaration des droits de l'homme, placée à côté des trônes, est un feu dévorant qui va les consumer. Estimables républicains, félicitez-vous en pensant que la fête que vous avez célébrée en l'honneur de la révolution française est le début de la fête des nations ! . . »

L'orateur de la *Société constitutionnelle*, ayant paru à la barre, annonça « que de pareilles sociétés se formaient actuellement dans toute l'Angleterre ; qu'elles s'occupaient à rechercher les abus du gouvernement et les moyens d'y remédier ; que, d'après l'exemple que venait de donner la France, les révolutions allaient devenir faciles, et qu'il ne serait pas extraordinaire que, dans un court espace de temps, il arrivât aussi des félicitations à une convention nationale britannique. »

de *Guillaume Tell*, et même les chastes et enthousiastes prières de la vierge d'Orléans, ne respiraient-elles pas l'amour de la patrie et de la liberté? Il faut lire la correspondance intime de Klopstock avec M. de La Fayette et Pétion, pour hautement se convaincre de la naïve foi du génie contemplatif dans la première lutte de la révolution française : c'est du délire, de l'ivresse; on souhaite le titre de citoyen français avec une indicible ardeur; on s'agenouille devant l'arbre sacré de la liberté, dont les verts rameaux couvrent le monde entier. Des rêveurs politiques, ces idées passent à des intelligences plus applicables et plus actives : l'historien Müller, le professeur Bœhmer devenaient les agents actifs de la propagande française dans la Germanie; le temps d'un grand réveil était arrivé pour la nationalité allemande sous quelque nouvel Arminius; l'unité populaire et la liberté démocratique devenaient les deux bases du symbolisme révolutionnaire au delà du Rhin; la confédération, édifice vieilli, paraissait comme ces châteaux gothiques qui s'élèvent sur les bords du grand fleuve, ruines sur lesquelles les siècles ont passé.

Des intérêts matériels venaient s'unir à ces rêveries : le paysan voyait s'appesantir sur sa tête le gonfanon seigneurial; la mitre épiscopale dominait de grandes cités autrefois libres; pourquoi ne seraient-elles pas, comme Strasbourg, fières du drapeau français? les paysans se partageraient les biens des nobles et du clergé; la terre serait à eux, car ils la fécondaient de leurs sueurs. Les vieilles traditions anabaptistes n'étaient point oubliées dans la cité de Munster. Ainsi était l'Allemagne; cette puissance, immense quand elle agit dans son unité, contemplait avec un sentiment de convoitise ineffable la liberté de l'Alsace, devenue comme un foyer de propagande pour l'Allemagne, car on y était familier avec la langue, les coutumes de la patrie germanique. Folles illusions dont les désabusements arrivèrent bientôt!

La Belgique avait des sentiments non moins favorables à la révolution française : récemment remuée par une vaste émeute, elle aspirait à un nouveau changement, non point dans un esprit semblable aux désordres politiques (1), mais dans un esprit de religion et de municipalité. Au reste, le fond de la pensée importait peu; la propagande n'agissait pas moins; un pays qui veut changer sa situation prend peu garde à l'instrument qu'il emploie pour arriver à ses fins; qu'il parvienne au but, il est satisfait. La Belgique, fatiguée du gouvernement autrichien, aspirait depuis longtemps à une réunion avec la France, on ce qu'elle plaçait sur le même plan d'intérêt, à une indépendance, quelle que fût la forme du gouvernement. Au XVI[e] siècle déjà, pendant la Ligue, cette idée s'était produite dans l'esprit des huguenots. Louis XVI lui-même avait songé à la conquête des Pays-Bas par une tendance désormais inévitable. A la première apparition des couleurs de la France, on les saluait comme le signe de la nationalité; les cités couraient à cette liberté antique dont les populations de la Flandre étaient toujours avides. Il y avait aussi un parti républicain fortement prononcé contre le stathoudérat en Hollande. Ce pays, organisé par une récente contre-révolution, protestait contre la dictature du prince d'Orange et demandait la liberté de ses états généraux. S'il n'y avait pas un parti français, comme dans la Belgique, il s'y formulait au moins une opinion mécontente, et c'était un élément pour favoriser la conquête républicaine.

Ainsi partout, dans la Gueldre, la Brabant, les Pays-Bas, sur les rives du Rhin, on trouvait des éléments favorables à la révolution française, dès qu'elle paraîtrait conquérante; ces idées d'exaltation et de grandeur serviraient à une active propagande, au nord comme au midi; elles retentissaient même dans ces pays de montagnes de la Savoie, au milieu des populations simples et naïves : toujours en Savoie il s'était manifesté une opinion favorable à la France. Ces contrées agrestes, appauvries, déversaient une partie de leur population dans les grandes cités de France, à Paris surtout; l'air des montagnes est favorable à la liberté, et l'on y répandait les souvenirs antiques des Allobroges et des Huguenots. Cette population robuste fournirait de bons soldats à la république; leur antipathie contre les Piémontais servirait encore les desseins de la France sur la Savoie; et l'Italie elle-même, agitée par les souvenirs de Rome et les accents d'une liberté éteinte, les poésies d'Alfieri, les drames de Métastase, la philosophie de Beccaria, et l'histoire de Giannone, compterait bientôt un parti bourgeois et libéral d'avocats et de commerçants, qui réveillerait les souvenirs du forum et les énergiques inspirations de la liberté. Au loin, les mâles accents de la *Marseillaise* n'auraient-ils pas des échos en Pologne, envahie par les Russes et déjà tant de fois opprimée? La coalition y trouverait de courageux et turbulents ennemis sous Kosciusko (2), l'ami de La Fayette,

(1) Déjà Dumouriez avait envoyé dans les Pays-Bas divers agents secrets pour travailler l'esprit public dans l'intérêt de la France, entre autres le fameux Saint-Huruge, qui avait tant figuré, comme orateur populaire, dans les groupes et les rassemblements de Paris. Il en fit un propagandiste révolutionnaire; n'ayant eu qu'à se louer de son activité et de son zèle, il le couvrit plus tard de sa protection quand il fut parvenu au généralat.

(2) Thadée Kosciusko, élevé à l'école des cadets à Varsovie, voyagea en Europe, et surtout en France, aux frais de l'État; à son retour, il eut le commandement d'une compagnie, qu'il quitta pour se rendre en Amérique, près de Washington : revenu dans sa patrie, il vécut dans la retraite jusqu'en 1789, où il fut promu au grade de général-major par la diète; en 1792, il défendit pendant six heures, avec quatre mille hommes, un poste attaqué par quinze mille Russes, ce qui lui acquit dès lors une grande réputation.

l'affilié des jacobins; et j'ai déjà dit qu'un parti considérable, audacieux, avec le dessein de renversement en Angleterre et en Irlande, s'était initié à cette sociétémère. C'était pour appeler une sympathie universelle du peuple, pour l'exprimer comme une menace aux yeux de l'Europe, que la convention avait joué cette parade d'une fraternisation universelle de tous les peuples : Anglais, Hongrois, Hanovriens, Polonais, Russes, les mains les unes dans les autres, s'étaient donnés l'accolade en pleine séance; or, ce qui aujourd'hui paraîtrait fortement ridicule, était pris au sérieux par les peuples, dans la naïveté de leur conviction primitive.

Préoccupé de cette situation de l'Europe, le général Dumouriez, persistant plus que jamais dans son plan primitif de prendre l'initiative contre les cabinets et l'Autriche spécialement, engagea la convention à réaliser deux projets d'invasion : l'un qu'il conduirait lui-même contre la Belgique en pleine fermentation sous la main de l'Autriche; l'autre contre l'Allemagne déjà puissamment travaillée par l'esprit de propagande. Le premier projet paraissait facile à réaliser, surtout depuis la retraite et l'annulation complète de l'armée prussienne : il était évident que l'Autriche, délaissée par la Prusse, abandonnée à ses propres forces, ne pourrait, en nombre très-inférieur, soutenir le choc des Français dans un pays révolutionné déjà par les principes; les républicains trouveraient partout sympathie en Belgique : la propagande morale et active leur ouvrirait les voies, et que feraient les Autrichiens pour défendre les Pays-Bas lorsque la retraite des Prussiens, découvrant leur aile droite, permettait une large trouée?

Quant à l'invasion de l'Allemagne, elle devait trouver d'extrêmes facilités. Au moment où la Prusse et l'Autriche avaient concerté la campagne d'invasion contre la France, elles avaient négligé de couvrir l'Allemagne, qu'elles croyaient suffisamment protégée par sa neutralité, par le large fleuve du Rhin et surtout par la situation même de la France obligée de se défendre. Cette opinion était fautive sur tous les points: d'abord la diplomatie révolutionnaire n'avait pas de ces précautions méticuleuses qui respectent le droit; la question de neutralité ne pouvait être un obstacle, s'il était bien démontré que l'armée française pouvait opérer un mouvement utile à sa stratégie d'invasion; si elle pouvait compter sur un appui et une sympathie de la population allemande avec Strasbourg comme point de départ, le passage du Rhin n'était pas une entreprise démesurée; on remarquait surtout que nul prince d'Allemagne n'était préparé à la guerre, et en supposant la France même envahie, n'était-ce pas un admirable coup de hardiesse que de se porter sur l'Allemagne sans défense, pour opérer sur les derrières de l'armée prussienne et autrichienne, et alarmer ainsi leur invasion ?

Cette campagne au delà du Rhin fut confiée à un homme de guerre hardi, le comte Adam-Philippe de Custine. Ce gentilhomme de bonne origine, lieutenant à sept ans, fut blessé à huit sous les yeux du maréchal de Saxe, comme cela se devait en bonne noblesse; à la paix, il fit ses études classiques; capitaine à quinze ans dans les dragons de Schomberg et commandant d'avant-garde en Westphalie, il devint ensuite colonel; et lors de la guerre d'Amérique, il sollicita le commandement de Royal-Saintonge qui faisait cette campagne. Dans cette expédition d'outre-mer, M. de Custine, comme MM. de La Fayette, Biron et de Rochambeau, avait adopté les opinions de liberté et de république. Député aux états généraux et à l'assemblée constituante, il vota constamment avec le côté gauche, jusqu'à ce que le commandement de l'armée du Rhin lui fût confié. Philippe de Custine était un des plus braves gentilshommes de la vieille monarchie; son talent comme général n'avait pas eu encore l'occasion de se faire remarquer; mais on lui savait une grande énergie de caractère, une intrépidité incontestable, et surtout une force de discipline nécessaire dans la crise de sédition et de révolte qu'on venait de subir. De quoi se composaient en effet ces armées de la nouvelle république? de régiments la plupart en insurrection contre leurs officiers, et de volontaires criards et souvent poltrons, qui compromettaient par leurs bavardages la marche et le succès de l'armée. C'était donc au colonel de l'ancien régime, à celui qu'on appelait depuis le général citoyen Custine, que cette expédition au delà du Rhin était confiée.

Lorsque la Prusse et l'Autriche s'étaient décidées à la guerre offensive, elles avaient porté toutes leurs forces dans la Champagne, ne laissant sur le Rhin qu'un corps d'observation qui devait agir lentement sous les ordres du prince Hohenlohe-Kirchberg. Celui-ci avait franchi le Rhin près de Spire, et pour seconder le mouvement général d'invasion, il pirouetta vers la droite sur la Meuse, laissant à peine dix mille Autrichiens pour couvrir Spire et Mayence, les deux portes de l'Allemagne, et ce corps même fut très-amoindri pour appuyer le siége de Thionville. Ainsi trois mille hommes à peine, sous le commandement d'un simple colonel, couvraient le moyen Rhin à la face de Strasbourg, et tous ces pays militaires de la Souabe, largement approvisionnés, faute immense dans le plan des alliés! Quoi ! l'armée combinée, qui avait des magasins considérables à Spire et une place forte comme Mayence, ne les couvrait que par trois mille hommes! Peut-être un motif diplomatique avait-il déterminé cette imprudence étudiée : l'Autriche, voulant engager l'Allemagne entière dans la lutte, agissait isolée jusqu'ici; or, si la confédération était insultée par une invasion française, elle prendrait

fait et cause contre la révolution et partagerait le poids de la guerre. C'était raisonner avec assez de justesse et d'habileté : on voulait faire insulter le géant germanique pour qu'il remuât sa grande épée et ses brassards de fer du XIIe siècle, et qu'il ne fût pas impuissant devant l'insulte jetée à sa face.

En observation devant ce petit corps de troupes, le comte de Custine avait protégé d'abord son armée par un camp retranché au delà de Landau. Comme il n'avait pas de régiment fortement organisé, il occupait ses veilles à rétablir d'abord la discipline, et à préparer l'insurrection allemande dans les électorats de Trèves, de Cologne et de Mayence, qu'on appelait les Trois Évêchés (1); le régime ecclésiastique, faible et pesant à la fois, excitait là des mécontentements; frontières de la France, ces électorats avaient été travaillés aisément par l'esprit de révolution. Le comte Philippe de Custine, par ses efforts persévérants, la sévérité de ses moyens de discipline, était parvenu à grouper dix-huit mille hommes de troupes de ligne ou volontaires, et en vertu du pouvoir discrétionnaire dont tous les hommes de résolution disposaient, il avait levé huit mille paysans alsaciens sous le titre de *légion germanique*, et tous destinés à fraterniser avec les populations allemandes. Et qu'avait-il devant lui comme résistance? à peine trois mille soldats de la confédération sous un colonel médiocre du nom de Winkelmann, que la hardiesse des Français allait surprendre. Tout à coup le comte de Custine lève son camp retranché, et avec son intrépidité habituelle marche sur Spire, enveloppe le faible corps de la confédération qui met bas les armes; Spire arbore le drapeau tricolore; les magasins de l'armée autrichienne sont au pouvoir des Français (2) pour une valeur de trois millions de florins, et aussitôt Custine impose une contribution d'un million deux cent mille livres au pays.

Cette mesure commençait ce système de spoliation et de pillage qui allait compromettre la popularité des idées françaises à l'extérieur. Les peuples pouvaient sympathiser sans doute avec les émotions de liberté et de poétique indépendance, mais quand ces idées se réalisaient à la fin par des sacrifices d'écus et le pillage des troupes, le bon sens avare des Allemands devait naturellement s'alarmer sur leur vieille huche en bois de Nuremberg. C'est pourtant de Spire que s'élance l'active propagande en Allemagne : les deux agents les plus actifs sont le professeur Bœhmer qui enseigne à Worms, et Stamm, jeune et ardente tête alsacienne; ils inondent l'Allemagne de proclamations, toutes dans l'esprit de la révolution française; ils traduisent dans la langue de Schiller et de Klopstock, cette maxime des clubs jacobins : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières* (3)! Guerre aux châteaux! c'était réveiller le vieux ressentiment des paysans aux bords du Rhin, dont les ancêtres avaient salué les doctrines d'égalité proclamées par les anabaptistes. Paix aux chaumières! n'était-ce pas la déclamation de Moor dans les *Brigands* de Schiller? et quel effet de telles doctrines ne devaient-elles pas produire au milieu de ces populations naïves et enthousiastes? Aussi le comte de Custine reçoit de tous côtés des députés qui l'enivrent par l'espérance de succès inouïs; on lui parle même de la possibilité de s'emparer de Mayence!

Quand aujourd'hui le voyageur étonné parcourt les poétiques bords du Rhin à travers les sept montagnes, ce qui le frappe profondément, ce qui excite en lui une véritable admiration stratégique, c'est le système défensif de la confédération germanique, qui a pour siége et centre militaire Mayence : l'organisation militaire est tellement concertée, qu'au premier coup de tambour, deux cent quatre-vingt mille hommes se porteraient sur le Rhin pour défendre la nationalité allemande. Il n'en était pas ainsi quand la révolution française éclata si puissante par ses idées; le corps germanique n'avait pas retrempé sa vieille cuirasse, et il était encore ce que Charles-Quint, la transaction de Passaw et le traité de Westphalie l'avaient fait, un de ces chevaliers des antiques légendes qui paraissaient se mouvoir sous leur pesante armure, et quand on s'en approchait, ils n'étaient que squelettes et poussière, comme le chevalier de la Mort d'Albert Durer; Mayence, Erfurth et Kœnigstein, les trois places de guerre de l'électeur comptaient à peine

(1) Custine se hâte d'adresser aux soldats de Hesse-Cassel une proclamation où il leur signale leur souverain comme un tyran qu'il faut renverser de son trône; il l'apostrophe ainsi : « Monstre sur lequel déjà, depuis longtemps, s'étaient entassées, semblables à des nuages noirs, présages de la tempête, les malédictions de la nation allemande. » Continuant sur le même ton, et provoquant à la défection les propres troupes du landgrave, il ajoute : « Tes soldats, dont tu as fait un usage abusif, te livreront à la juste vengeance des Français, tu ne leur échapperas pas! Comment serait-il possible qu'il y eût un peuple qui puisse donner asile à un tyran tel que toi? »

(2) « Je voudrais, écrit Custine au ministre de la guerre, n'avoir jamais que d'aussi bonnes nouvelles à vous donner, et que la fortune secondât toujours nos entreprises; mais la fortune est une femme, et mes cheveux grisonnent. »

(3) *Extrait d'un rapport de Cambon, présenté à la convention le 15 décembre* 1792 :

« L'aristocratie règne partout; il faut donc détruire toutes les autorités existantes. Rien ne doit survivre au régime ancien, lorsque le pouvoir révolutionnaire se montre; il faut que le système populaire s'établisse, que les peuples soient convoqués en assemblées primaires, qu'ils nomment des administrateurs et des juges provisoires. Ce n'est pas tout : en entrant dans un pays quel doit être notre premier soin? de prendre pour gage des frais de la guerre les biens de nos ennemis. Il faut donc mettre sous la sauvegarde de la nation les biens, meubles et immeubles appartenant au fisc, aux princes, à leurs fauteurs, adhérents, partisans, à leurs satellites volontaires, aux communautés laïques et régulières, à tous les complices de la tyrannie. »

pour garnison trois mille hommes de toutes armes, et c'est avec des invalides et des bourgeois que se complétait le petit corps de troupes destiné à défendre cette place aujourd'hui si formidable.

Le comte de Custine se résolut à l'enlever par un coup de main; à peine les Français ont-ils quitté Spire pour se porter sur Mayence, que la garnison abandonne les ouvrages extérieurs de la place, et se réfugie sous la protection des murailles. Un parti républicain formidable se prononce; Bœhmer et Stamm vont s'aboucher dans la place avec les chefs de ce parti; et cela librement, comme si l'on était en pleine paix et qu'il s'agît de causer science et commerce. Pendant ces négociations si extraordinaires, l'armée française que dirige M. de Custine arrive en colonnes serrées; elle a vingt mille hommes, indépendamment d'une multitude de volontaires alsaciens qui marchent avec elle: que serait cette petite armée devant Mayence, s'il ne s'y passait des choses étranges, des trahisons inouïes? Tandis que le parti républicain continue à s'agiter dans Mayence, le comte de Custine menace par des sommations répétées de détruire la ville et d'y lancer des milliers de bombes qu'il n'a pas; il offre la fraternité aux habitants et aux soldats, il déclame contre l'électeur, en ménageant le peuple qu'il caresse et qu'il flatte. A certaines époques, il surgit pour les hommes des crises d'hésitation et de découragement qui leur font commettre toute espèce de lâchetés; il ne faut pas trop leur en vouloir, c'est la contagion de la peur, la plus terrible de toutes. Ainsi étaient les chefs de la garnison de Mayence : menacés par une petite armée assiégeante, et surtout par le parti républicain, ils signèrent la capitulation de cette forte cité par un de ces entraînements indicibles; Mayence fut au pouvoir des Français sans qu'il fût même tiré une seule volée de canon; et, pour compléter cette défection à la patrie, plusieurs officiers de l'armée allemande passèrent au service de la France : le major Esmeyer, le signataire de la capitulation, accepta le grade de colonel d'un régiment d'infanterie.

Qui peut dire l'ivresse que ce succès inespéré jeta dans l'armée française (1)! le boulevard de l'Allemagne était abaissé sous le drapeau tricolore, et cela presque sans coup férir; il n'y avait désormais plus rien d'impossible, et marcher en avant fut le cri général.

Mayence était un point central d'où l'armée française allait se répandre sur toute l'Allemagne; par un mouvement à droite, elle pouvait s'emparer de Manheim, la ville si gaie, si commerçante, sur la frontière suisse; par la gauche, elle pouvait marcher sur Coblentz et se rapprocher ainsi du corps du général Kellermann; enfin elle avait à sa face Francfort, presque au cœur de l'Allemagne. Une conversion de droite sur Manheim n'avait d'autre résultat que de rendre les Français maîtres du haut Rhin en se rapprochant de la Suisse; la stratégie commandait une marche sur Coblentz, car le principe militaire est de ne jamais s'isoler même dans le succès, et les ailes doivent incessamment pirouetter sur le centre; marcher sur Coblentz, c'était préparer sa jonction avec le général Kellermann, qui lui-même appuyait l'armée du général Dumouriez en Belgique. Toutes ces considérations s'effaçaient aux yeux du comte de Custine devant la gloire profitable de s'emparer de Francfort-sur-le-Mein. Francfort n'était qu'à quelques lieues de Mayence; ville des banquiers, capitale des richesses de l'Allemagne, on pouvait la rançonner à l'aise, et quelques millions de florins restaureraient l'armée. C'est aussi à ce dernier parti que se décida M. de Custine, contre l'avis du général Kellermann, qui lui écrivait de se

(1) *Extrait d'une lettre du général Custine au président de la convention nationale* (Mayence, 26 octobre 1792).

« Citoyen président,

« Je m'empresse d'exprimer à la convention nationale le bonheur que j'éprouve à me trouver dans cette cité, qui naguère était un des plus puissants boulevards du despotisme, qui recevait des lois de cet électeur qui, le premier et avec le plus de fureur, a provoqué toutes les puissances à la guerre. Je vois que le germe de la liberté était chez beaucoup d'individus où il demande à se développer.

« Avant-hier, 24 du courant, s'est ouvert à Mayence un club, sous le titre des *Amis de la constitution et de la république française*, où vont se développer les principes d'éternelle vérité qui vont réintégrer les peuples dans leurs droits.

« Cette utile institution est due aux soins du professeur Boehmer et du docteur Winteking, que l'un et l'autre j'ai cru devoir attacher à la cause de la révolution, et à qui je fais un traitement provisoire de cinq cents francs par mois, pour les indemniser des grands sacrifices qu'ils ont faits... Plus de deux cents citoyens mayençais se sont trouvés avant-hier à la première séance; hier le nombre était plus que doublé; on va y inviter les habitants des petites villes et des campagnes.

« Il va se former de semblables sociétés à Worms et à Spire; je vais chercher à engager quelques citoyens de Strasbourg, recommandables par leurs vertus, leurs principes, leurs talents oratoires et leurs écrits, à venir prendre part à ces séances

« Je demande à être autorisé à leur assigner des traitements, ce que je ferai provisoirement, ne pouvant déplacer de leurs demeures des citoyens aussi utiles sans leur donner des indemnités.

« La république française doit des moyens de s'instruire à ces peuples que les prêtres et la servitude ont tenus dans la plus profonde ignorance, et je pense servir parfaitement la république, suivant son vœu, en ne perdant pas un instant pour répandre la lumière, et faire germer dans les âmes les principes des vérités éternelles. Ce soin a été un des premiers qui m'aient occupé.

« Ce dont je dois assurer les représentants du peuple, c'est que, dans cinquante jours, la tête de pont de Mayence finie, toutes les puissances conjurées ne raviraient pas aux armes de la république la ville de Mayence. Cette ville, outre près de deux cents pièces de canon, renferme plus de quatre cent mille boulets et de la poudre dans la même proportion.

« De toutes parts les princes des États de l'Empire s'empressent à reconnaître la république française; ceux éloignés de moi de plus de vingt-cinq lieues demandent des sauvegardes. »

« Le citoyen français, général d'armée, Custine. »

porter sur Coblentz pour entrer dans le mouvement général de l'armée.

Déjà commençait, il faut le répéter, ce système de contributions et de pillages qui créa tant d'ennemis et d'obstacles à la révolution; les beaux florins d'or aiguillonnaient l'activité des chefs de corps, et l'armée républicaine se décida pour une marche en avant sur Francfort. Une fois Mayence au pouvoir des Français, la ville des capitalistes, sans défense, sans énergie, travaillée par l'esprit democratique, devait nécessairement se soumettre; quelques patrouilles de cavalerie lancées dans la plaine amenèrent la capitulation de la cité de bourgeoisie. A Francfort, M. de Custine put accomplir son système de contributions forcées et de rançons violentes. Dans la plus riche des villes d'Allemagne, où les florins se remuaient à pelletées, Custine imposa cinq millions à réaliser dans trois jours sur la banque; les idées de fraternité française durent singulièrement souffrir d'un système de propagande qui se résumait à la fin par des contributions de florins levées sur les habitants (1).

L'invasion bardie de l'Allemagne s'était accomplie pendant la négociation qui assurait la retraite des Prussiens sur la Belgique. La convention militaire conclue entre les généraux Massenbach et Dumouriez, portait sur cette base : libre retraite des Prussiens sur la Meuse et jusqu'à ce moment neutralité absolue. Le 1er octobre, par une magnifique journée, le mouvement rétrograde de l'ennemi commença dans un ordre parfait. Jamais cette armée n'avait été plus belle; jamais la discipline, si fortement établie par Frédéric, n'avait brillé d'un plus vif éclat. Nul ne prétendit inquiéter cette retraite; les généraux Kellermann et Valence la suivaient par ses flancs, jusqu'à ce que le duc de Brunswick eût mis l'Aisne entre lui et les Français. Les Prussiens évacuèrent successivement Verdun, Longwy, et ce qui dut être particulièrement remarqué, c'est qu'après cette capitulation, à chaque balte militaire, des conférences s'engageaient soit entre les officiers généraux, soit entre des agents particuliers, dans les termes les plus intimes (2), les plus confiants : on parlait incessamment sous la tente, comme d'une chose désirable, de la paix ferme, stable, entre la France et la Prusse : pourquoi avait-on pris les armes entre deux nations qui ne devaient jamais se heurter? n'était-il pas contraire à tous les principes de la vieille diplomatie de voir la Prusse unie avec l'Autriche contre la France? La convention elle-même, si méprisante pour les rois, ménageait essentiellement Frédéric-Guillaume dans ses déclamations; les commissaires Prieur (de la Marne), Carra, le marquis de Sillery, avaient d'incessantes conférences avec le duc de Brunswick, qui manifestait en toute circonstance une admiration haute et sans déguisement pour les hommes d'énergie de la convention et de la république. On voyait bien que le conseil exécutif voulait détacher la Prusse de toute idée de guerre : si l'on pouvait l'entraîner à reconnaître la république française, quelle force morale pour le nouveau gouvernement? Une fois cette neutralité du cabinet de Berlin admise et proclamée, le général Dumouriez restait maître d'agir sur les Pays-Bas et d'envahir la Belgique; l'Autriche, réduite à ses propres forces, avec une armée de quarante mille hommes à peine, pourrait-elle jamais résister à toutes les forces de la république, alors portées à plus de soixante et quinze mille hommes sur le seul point de la frontière du Nord? Préoccupé de son expédition en Belgique contre les Autrichiens, le général Dumouriez écrivait incessamment de se montrer très-large, très-facile, pour un traité militaire avec la Prusse; cette puissance, de toute nécessité, se détacherait tôt ou tard du système autrichien. Et à cet effet on envoyait de nouveaux agents à M. de Dohm, à Bruxelles, pour le déterminer à la paix; on faisait à la Prusse de grandes offres, pourvu qu'elle reconnût hautement la république française en proclamant sa neutralité militaire dans la guerre actuelle (3).

(1) Custine écrit de Mayence, dans les premiers jours de novembre 1792, au ministre de la guerre : « Faites des vœux pour que la fortune soit favorable aux troupes de la république. Je n'ai d'autre moyen d'empêcher l'ennemi de me cerner que de tenter le sort des combats. »

(2) Dans une conférence au village de Glorieux, près de Verdun, le 11 octobre 1792, entre les généraux français Arthur Dillon et Galbaud, et le général prussien Kalkreuth, celui-ci parla en ces termes : « Je n'ai pas été consulté sur la guerre présente; mais la Prusse a suivi l'impulsion donnée à l'Europe entière, par la crainte de voir se propager des opinions qui ne conviennent point aux princes. Quant à la sommation que vous avez faite, elle serait susceptible de bien des observations; vous dictez des lois, et cependant vous n'avez gagné aucune bataille; nos armées combinées sont aussi fortes que les vôtres. Vous aurez Verdun, mais si nous nous obstinions à le garder, vous ne pourriez y entrer qu'après une victoire. J'espère que notre conduite, en vous rendant la place, vous prouvera le désir du roi de s'arranger avec la France. » — « Le roi de Prusse, répondit Arthur Dillon, pourrait donner en ce moment une preuve convaincante de ses dispositions pour la nation française; ce serait de séparer entièrement ses armées de celles de ses alliés, et de cesser de protéger et de couvrir leur retraite. » — « Mais vous savez, dit Kalkreuth, que quand des voyageurs se sont promis de faire route ensemble, l'honneur veut qu'ils l'achèvent conjointement; ce n'est pourtant pas une raison pour qu'ils recommencent une nouvelle route. »

(3) Une conférence eut lieu en plein champ, au-dessous du coteau de Saint-Barthélemy, à une demi-lieue de Verdun, le 8 octobre 1792, entre les généraux Laborellière de Galbaud d'une part, le général Kalkreuth, le duc de Brunswick et un général hessois de l'autre. Les deux généraux français y déployèrent une telle fierté, que le duc de Brunswick s'écria : « Nation étonnante, à peine s'est-elle déclarée république, qu'elle en prend déjà le langage. Je suis fâché, ajouta le duc, que Dumouriez, au sujet de mon dernier manifeste, ait pris de l'humeur pour quelques paroles insignifiantes qui s'y trouvent; ces expressions se jettent dans le peuple; mais les personnes instruites savent les apprécier. » Le général Galbaud ayant parlé des droits du peuple français, devenu libre, et de la souve-

Pendant ces négociations, le général Dumouriez méditait son expédition en Belgique; ses espérances de possession et de conquête reposaient sur des notions positives et des éléments infaillibles; dans un court voyage à Paris, il les avait exposés aux comités de la convention nationale : la première cause de succès paraissait au général en chef l'esprit antiautrichien des provinces Belges, le besoin de remuer qu'elles avaient manifesté à toutes les époques; dans le Brabant et la Flandre il existait un parti français très-puissant, et la propagande avait agi avec efficacité pour l'entraîner à la cause républicaine. Si l'on séparait les Prussiens de l'armée autrichienne, il restait à peine trente mille hommes effectifs dans les Pays-Bas, et l'on pouvait leur en opposer soixante et dix mille. Le général Dumouriez promettait donc la conquête de la Belgique comme un résultat facile à réaliser.

La question était de savoir ce qu'on ferait de cette conquête une fois accomplie : réunirait-on ce territoire à la France, ou bien la Belgique ferait-elle une souveraineté, une république à part? Dans toute hypothèse, si la conquête était achevée sans précaution, sans ménagement, avec des idées anticatholiques et l'esprit de pillage, une réaction populaire pourrait bien se manifester contre la France. Il était à craindre en Belgique de heurter le principe religieux dans ces cités fortement catholiques; les prêtres étaient la portion éclairée, libérale de la nation, et il était peu dans l'esprit de la révolution française, dominée par le XVIII[e] siècle, de ménager ces croyances, ces formes religieuses, et de ne pas railler ces processions ardentes des cités d'Anvers, de Mons, de Gand, de Liége, de Bruxelles.

Deux grandes plaies allaient désormais gâter l'esprit populaire de la révolution française; le pillage organisé et les petites impiétés philosophiques. Ce que le comte de Custine avait fait à Francfort donnait la mesure de ce qui se préparait dans tous les pays envahis; il est peu de dévouement en matière politique qui aille jusqu'au sacrifice des écus; et ce parlage d'impiétés des commissaires de la convention et des généraux philosophes, la persécution des prêtres, la profanation des églises, devaient heurter profondément les habitudes et les pensées religieuses des Belges. Le général Dumouriez pourtant, tout préoccupé de son plan d'invasion en Belgique, laissait la négociation politique avec les Prussiens se continuer par les agents naturels, le ministre des affaires étrangères Lebrun, au nom de la république, et par M. de Dohm, au nom de la Prusse. Tout s'y préparait sans animosité; on aurait dit que la paix la plus profonde existait depuis longues années entre les deux cabinets de Paris et de Berlin; le général Kellermann n'eut plus qu'un rôle d'observation, et toutes les forces républicaines actives se concentrèrent sur la frontière pour seconder la conquête de la Belgique. On ne s'explique pas l'étrange aveuglement du duc de Brunswick à l'aspect de ce mouvement d'invasion si visible (1); était-il loyal et politique de laisser tout le poids de la guerre sur les Autrichiens, qui n'avaient pas trente mille hommes dans la Belgique? Aussi d'étranges bruits coururent alors en Allemagne : il y eut bien des dettes payées, bien des patrimoines rachetés; des diamants et des pierreries ornèrent de jeunes fronts à Berlin, et dans les bals de Sans-Souci et de Potsdam, on vit briller plus d'un diadème enrichi des dépouilles *du* garde-meuble et de la noble couronne de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

Dans l'état d'anxiété et de crainte où se trouvait l'Europe à l'égard de la révolution française, rien ne fut d'un plus fatal effet que la nouvelle étrange et aussitôt répandue de la retraite des Prussiens : com-

raineté nationale : « Je ne conteste nullement à votre nation, répondit le duc, le droit de régler son gouvernement; mais a-t-elle choisi la forme qui convient le mieux à son caractère? Voilà ce dont on doute généralement en Europe; et certes, quand je suis venu en France, je n'avais d'autre but que de concourir à rétablir l'ordre. » — « La meilleure preuve que puisse donner le duc de Brunswick, répliqua le général Laborellière, de ses heureuses dispositions à notre égard, est d'évacuer le territoire français avant que nos armées, qui se grossissent journellement, ne l'y forcent... Si vous voulez traiter pour la reddition de Verdun, je ne doute pas que la nation n'accorde aux Prussiens toutes les facilités qui peuvent se concilier avec ses intérêts et la vengeance qu'elle doit tirer de son territoire. » Le duc se réservant de prendre les ordres du roi à ce sujet, finit par demander une suspension d'hostilités entre les vedettes pour vingt-quatre heures. En quittant les deux généraux français : « Continuez l'un et l'autre à bien servir votre patrie, leur dit-il, et croyez que, malgré la teneur des manifestes, on ne peut s'empêcher d'estimer ceux qui travaillent avec loyauté à assurer l'indépendance de leur pays. » Pendant la conférence, les soldats des deux partis buvaient et fumaient ensemble.

(1) Le duc de Brunswick fit proposer au général Kellermann une entrevue pour le 24 octobre, au château de Danbrouge, entre Luxembourg et Longwy, en le prévenant qu'il serait question de propositions de paix. Kellermann s'y rendit, et trouva réunis le duc de Brunswick, le prince héréditaire de Hohenlohe, le prince de Reuss, ambassadeur de l'Empereur, et le marquis de Lucchesini. Le duc prenant la parole : « Général, dit-il, nous vous avons prié de venir à ce rendez-vous pour vous parler de paix; » et en même temps il l'engage à en poser lui-même les bases. « Cela ne sera pas difficile, répond Kellermann, qui avait ses instructions. Reconnaissez la république française le plus authentiquement possible, et ne vous mêlez jamais directement du roi ni des émigrés; les autres difficultés pourront facilement s'aplanir. » Il demanda alors au duc de vouloir bien s'expliquer à son tour. « Eh bien! répond le duc, nous nous en retournerons chacun chez nous comme des gens de noces. Quant à moi, ajoutait-il, je pense que l'Empereur ayant été agresseur, les Pays-Bas doivent être donnés à la France en dédommagement. » A ces mots, le prince de Reuss ayant montré de l'humeur, le duc feignit de ne pas le remarquer, et dit à Kellermann : « Général, rendez compte à la convention nationale que nous sommes tous disposés à la paix; et pour vous le prouver, la convention n'a qu'à nommer des plénipotentiaires et désigner un lieu pour les conférences; nous nous y rendrons. En attendant, nous nous tiendrons soit à Luxembourg, soit dans les Pays-Bas, où l'on pourra nous avertir. »

ment se faisait-il que la plus belle armée du monde, disciplinée par le grand Frédéric, sous un général de remarquable mérite tel que le duc de Brunswick, se fût résolue à la retraite en face d'un ramassis de recrues et de régiments désorganisés? Quoi! sans résistance, sans essayer une bataille, on évacuait Verdun, Longwy, pour se retirer derrière la Meuse! Les plus durs jugements étaient portés dans le camp des émigrés (1) et sous les tentes des Autrichiens; on jetait bien des accusations, je le répète, contre le duc de Brunswick et les hommes d'État du cabinet de Berlin. L'étonnement fut immense, et l'on ne savait pas même encore quelle en serait la portée (2). Une première victoire de l'insurrection décuple toujours ses forces, et nul ne pouvait calculer l'élan que la retraite des Prussiens allait donner à l'armée de la république : quelle barrière pourrait-on désormais imposer à cette *furia francese* déjà si redoutable sous François Ier? C'est moins le succès matériel d'une victoire qui grandit une armée, que le sentiment moral de la force qu'elle en recueille; ce sentiment, l'armée française le portait à l'extrême sous l'impulsion de chefs ardents, impétueux. Au mois de septembre, la France voyait l'invasion gronder sur la Marne; un mois après, le territoire était délivré; Mayence subissait le drapeau tricolore suspendu à ses hautes murailles, et Francfort recevait l'avant-garde de M. de Custine, en payant quelques millions de florins. A Lille, plus de siége, et le général Dumouriez apparaissait sur les frontières de la Belgique avec une armée d'invasion. Aux Alpes même, l'armée française prenant l'initiative menaçait la Savoie et la principauté de Nice. Dès ce moment, la révolution commençait son système d'invasion active et peut-être permanente. La constitution de 1791 avait bien déclaré que la France ne ferait plus de conquêtes et qu'elle se renfermerait désormais dans ses propres limites; mais avec l'extrême élasticité des opinions sur la souveraineté populaire, ne serait-il pas toujours facile d'interpréter ce principe dans le sens même de la possession; ne pouvait-on pas appliquer cette autre maxime de la politique révolutionnaire, que lorsque le peuple, source et principe de toute souveraineté, voudrait renverser son gouvernement, il en serait le maître, et que si sa volonté se manifestait pour une réunion à la France, il le pourrait sans que nul eût le droit de s'y opposer? Au moyen de cette intervention de la souveraineté populaire dans la diplomatie, il n'était pas de limites aux invasions de la France : la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, pouvaient se trouver englouties par la révolution et en vertu de son principe de démocratie.

Si donc la retraite des Prussiens produisit une triste surprise parmi les cabinets de l'Europe, elle les fit plus profondément réfléchir encore sur les moyens de répression d'un fait si grandement perturbateur. Tant que la révolution n'avait pas pris l'initiative, on ne la redoutait que comme une de ces effervescences passagères qui se dévorent souvent par leurs propres excès : aujourd'hui il fallait la juger plus sérieusement, car elle menaçait les États par les principes et par les armes; on devait se réunir et s'entendre au plus tôt pour empêcher l'Europe d'être bouleversée.

Ainsi, ce qui aida la coalition à se former, ce fut précisément la retraite des Prussiens et l'attitude conquérante de la révolution française. Il fallait songer à se défendre, et M. Pitt lui-même, si froid pour la cause des Bourbons, allait se déterminer à quelque grand coup militaire contre l'ambition de la France républicaine. En jetant les yeux sur le continent, ce grand homme d'État vit d'abord la Russie toute préoccupée de la question polonaise, qui devait tôt ou tard se résumer en un partage entre la Russie, l'Autriche et la Prusse. Un tel acte dans la diplomatie pouvait être préparé de deux manières : ou par une convention amicale, ou par la guerre; le premier parti était le plus facilement réalisable, et M. Pitt, loin de s'y opposer, ne vit dans cet événement qu'un moyen de porter, réunies en un faisceau, les forces des trois cours contre la révolution française, pour en éteindre le foyer. Les Russes n'avaient pas encore paru en ligne conduisant leur masse terrible; les Autrichiens n'avaient employé

(1) Voici comment le maréchal de Castries s'exprimait à la fin d'octobre 1792, dans une lettre interceptée à Mallet-Dupan, sur la retraite des armées coalisées : « Nous voici à peu près au même point où nous étions il y a un an; notre situation est même pire. La campagne a été sans succès et elle devait être telle. J'avais prévu une partie de ce qui devait arriver. Les deux puissances confédérées ont méprisé mes avis et ceux des émigrés les plus capables d'en donner de bons; elles n'ont paru agir que pour elles-mêmes. Cependant, comme la gloire et même l'intérêt de l'Autriche et de la Prusse se trouvent plus que jamais compromis, ce qu'elles n'auraient plus voulu faire pour nous, elles le feront pour elles-mêmes... La Prusse vacille en ce moment; elle est mécontente et voudrait entrer en négociations; mais elle sera entraînée par l'ascendant et la force des circonstances, d'autant plus que le point de ralliement, le centre vers lequel pourraient aboutir les négociations (la royauté) n'existe plus. Le printemps prochain verra renaître une guerre terrible... »

(2) Déjà se manifestaient plusieurs défections parmi les alliés allemands.

Lettre du landgrave de Hesse-Cassel, datée de Luxembourg le 10 octobre 1792, au duc de Brunswick.

« L'invasion française (celle du général Custine) paraissant s'étendre de plus en plus, exige absolument le retour de mon corps de troupes de la France au bas-comté de Catzellenbogen, pour la défense de Rheinfelds. Que Votre Altesse daigne me les envoyer au plus tôt; leur état actuel, après avoir perdu tant de chevaux et eu tant de fatigues, leur défend de prendre part à d'autres opérations militaires; ce serait à Rheinfelds que ce corps pourrait avoir ses quartiers d'hiver et se remettre, en couvrant par là le Rhin et toute cette contrée. Je ne puis passer par Coblentz, je vais par Maestricht et Cologne.

« *Signé* : GUILLAUME. »

qu'un cinquième de leurs forces, et les Prussiens, après la honte de leur retraite, ne demanderaient pas mieux que de reconquérir leur renommée à la pointe de leur sabre. Il y avait un cri tellement universel contre leur dernière campagne, que la rougeur montait au front de plus d'un soldat de Frédéric. Le Danemark, persistant dans sa neutralité, conservait son chargé d'affaires à Paris; la Suède, depuis l'assassinat de Gustave III, gardait également une attitude neutre; l'usurpation de l'oncle sur le jeune neveu ne pouvait s'accomplir que par le principe révolutionnaire, et le régent fraternisait sans hésitation avec la république française.

La Hollande, restée neutre, pourrait-elle demeurer longtemps encore dans cette situation expectante jusqu'à l'égoïsme, lorsque l'invasion de la Belgique allait retentir à ses frontières (1)? Le prince d'Orange devait tout à l'Angleterre; le jour où serait arboré le drapeau tricolore à Bruxelles, le stathouder n'ignorait pas que le parti républicain en Hollande bouleverserait son pouvoir, et ce motif devait déterminer la maison d'Orange à déclarer la guerre. Depuis la prise de Mayence et de Francfort, il était également facile à l'Autriche de pousser les cours secondaires d'Allemagne dans une grande coalition : est-ce que la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg, jusqu'ici parfaitement neutres, pourraient se reposer en paix, lorsque Mayence, la clef de l'Allemagne, était au pouvoir des Français? Les cercles devaient donc mettre leur armée sur le pied de guerre. Le Piémont, sans attendre les grands cabinets, avait pris l'initiative; la noble et digne maison de Savoie se plaçait à la tête de la résistance; car, fière et hardie, elle aimait à se rappeler la longue suite des victoires de ses aïeux, telles qu'elles sont brodées dans les grandes tapisseries des Gobelins. Quant à l'Angleterre, M. Pitt laissait marcher les événements de telle manière que, lorsque la guerre serait possible, le peuple anglais s'y jetât tout entier. Il n'est pas de pays au monde où l'opinion publique soit plus activement consultée qu'en Angleterre : le gouvernement l'étudie, la prépare, et au moment où une résolution est prise, la nation s'y voue corps et biens. M. Pitt entretenait avec soin cette opinion, très-effrayée déjà des progrès de la révolution française. Dès que le drapeau tricolore se montra sur les frontières belges, pour menacer Anvers, tout fut dit pour la paix; les whigs perdirent de leur crédit; la majorité parlementaire s'accrut, et M. Pitt se prépara sur-le-champ à porter un coup vigoureux : on arma dans les ports; des mesures furent prises pour que l'acte du conseil déclarant la guerre vît cent cinquante vaisseaux de haut bord sur toutes les mers.

Dans ce mouvement général des cabinets contre la révolution française, une question dut naturellement se présenter : que feraient les deux branches cadettes de la maison de Bourbon, placées par la politique de Louis XIV et de Louis XV sur les trônes d'Espagne et de Naples? Plus spécialement intéressées aux destinées de leur race, ces deux branches d'un même rameau devaient profondément ressentir le mal porté à la racine même du vieil arbre. Si Naples était trop éloigné du théâtre des événements pour agir d'une manière active, il n'en était pas ainsi de l'Espagne, qui s'étendait sur une frontière de soixante lieues au midi de la nouvelle république; et Charles IV resterait-il insensible aux désastres de Louis XVI? J'ai déjà dit la tendance de la politique espagnole sous le ministère du comte d'Aranda. Le plus grand fléau pour un État, c'est d'être gouverné en vertu de certains principes d'innovation qui tuent les vieilles coutumes, les antiques forces de la société, sans en produire de nouvelles; et tel fut l'esprit philosophique du XVIII[e] siècle, plein de mauvais instincts et *fort* impuissant pour créer. Le comte d'Aranda, longtemps ambassadeur à Paris, fut porté au ministère dans les circonstances de cette prodigieuse révolution qui entraînait tout à son char; on vit, avec un étonnement mêlé de quelque mépris, l'Espagne protester elle-même contre toute coalition dans les conférences de Pilnitz. Le comte d'Aranda, admirateur de la révolution française, ne voulait pas la combattre; et ce fut seulement lorsque le péril de Louis XVI s'accrut (2), que Charles IV, aidé des conseils actifs, ardents, de sa femme Marie-Louise de Parme, porta au premier ministère ce *guarda del corpo*, aux cheveux noirs,

(1) Le comte Louis de Starenberg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, près les hautes puissances, remit, le 25 septembre 1792, par suite de l'emprisonnement du roi Louis XVI, une note par laquelle il demandait que, vu le danger imminent qui menaçait les jours de Leurs Majestés Très-Chrétiennes et de la famille royale, et la crainte trop fondée que les factieux en France se permissent contre ces augustes personnes des actes qui n'auraient d'autres bornes que le comble du crime, les hautes puissances voulussent bien déclarer « que, dans le cas où un horrible attentat pût avoir lieu, elles ne permettraient aucun séjour et ne donneraient aucune protection à aucune personne qui aurait pu y prendre part d'une manière quelconque. » Les états généraux déférèrent à cette note, et lord Grenville y accéda également, au nom du roi d'Angleterre, par une réponse officielle sur la demande formelle qui lui fut adressée à cet effet par le comte de Stadion et le prince de Castel-Cicala, envoyés extraordinaires de l'Empereur et du roi des Deux-Siciles.

(1) *Extrait d'une note du chevalier Ocariz, chargé d'affaires du roi d'Espagne à Paris, au gouvernement français* (novembre 1792).

« Sa Majesté Catholique ne saurait être accusée de vouloir se mêler des affaires intérieures de l'État, lorsqu'elle vient faire entendre sa voix en faveur d'un parent, d'un allié, d'un prince malheureux, du chef de sa famille... Si je pouvais, par ma réponse, annoncer au roi que les désirs de son cœur ont été remplis, heureux d'avoir été l'agent d'une négociation aussi humaine, aussi glorieuse, heureux d'avoir bien servi ma patrie et la vôtre, ce jour serait le plus consolant de ma vie... »

ondoyants, ce Manoël Godoï, le plus bel homme des Castilles, cœur d'énergie au fond, plein d'espérance, de jeunesse et de grandeur, avant que la corruption eût gâté son âme. Le premier conseil de Manoël à Charles IV fut pour la guerre vigoureuse à la révolution française; dans cet âge d'énergie et de force, il ne calculait que par le sentiment d'honneur et le désir d'offrir à Maria-Luisa une belle épée de victoire. La destinée du Cid enthousiasme tant de têtes castillanes! Dès ce moment, la préoccupation du cabinet de Madrid est de sauver Louis XVI; il offre de l'argent, il agit, mais mollement, comme un cavalier des Asturies qui se réveille de sa sieste : ce serait une trop grande tache pour son blason pacifique qu'une goutte de sang tombé d'un échafaud!

Quel cercle rapide, puissant, la révolution française n'avait-elle donc pas traversé dans l'espace de deux mois à peine? La royauté était tombée au 10 août, au moment de l'invasion du territoire, et déjà l'initiative de la guerre appartenait à la république naissante. La Prusse, tristement annulée par la retraite de ses troupes, laissait croire aux causes honteuses de la détermination du duc de Brunswick; le courage des Français avait pris un essor indicible; et tout cela s'était produit par des mobiles secrets qu'on ne pouvait expliquer que par la corruption. Alors il y avait une plus grande corruption que celle que produit l'argent : c'était l'affaissement des âmes sous les maximes philosophiques; on devait passer à travers bien des excès de rois et de peuples pour guérir cette plaie profonde au cœur des générations. Les faux principes amènent les mauvaises actions; et l'Europe pouvait-elle fortement combattre la révolution française, elle qui avait caressé pendant soixante ans les principes sur lesquels précisément reposait cette révolution?

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

Changement de mœurs. — Les nobles. — Les bourgeois. — Le peuple. — Les salons. — La littérature. — Les théâtres. — Les arts. — Cercles. — Cafés. — Costumes. — Paris, 1792. — Les provinces. — Première fermentation. — La Vendée. — Le Midi. — Le camp de Jalès. — Le patriotisme. — Fêtes. — Processions. — Propriété. — Commerce. — Ouvriers. — Assignats. — Gravures. — Les prisons. — L'armée. — Les magistrats. — Le clergé. — Visites domiciliaires. — Suspects. — Arrestations. — Terreur. — Joie. — Habitude du sang. — Tribunaux extraordinaires. — Louis XVI au Temple. — La famille royale. — La branche d'Orléans. — Les princes. — Pensée du procès de Louis XVI devant la convention. — Courage des individus. — Série des mesures. — Idée que se fait l'Europe de la convention. — Les partis. — Le sentimentalisme républicain de la Gironde. — Les montagnards. — Les jacobins.

Août à décembre 1792.

Les mœurs de la société française, si élégantes, si admirablement aimables, s'étaient bien modifiées depuis cinq ans; l'étranger n'aurait pu retrouver encore ces types de goût, de bonne compagnie, que l'Europe venait admirer avec jalousie. Qu'étaient devenus ces esprits modèles, fins, spirituels causeurs de riens sans prétention et sans fatigue, les marquis, enfin, tout pailletés, qui faisaient les délices des boudoirs et des soupers, et les petits abbés tout roses et joufflus, avec des points d'Angleterre aux jabots et aux manchettes? Et ces adorables marquises, la taille serrée comme des guêpes, la cravache à la main et une touffe de fleurs sur leur petit chapeau d'homme, telles qu'on voyait Mme de Lamballe, Mme de Polignac, autour de la noble et belle Marie-Antoinette, à la petite laiterie de Trianon? Cette génération élégante, raffinée, n'existait plus que dans les souvenirs; ceux des gentilshommes qui avaient pris parti pour la révolution en avaient adopté le costume, affectant même des formes populaires, afin de mieux constater leurs opinions; les marquis de Saint-Hurugue et d'Antonelle, le prince Charles de Hesse, aimaient à se montrer dans une sorte de costume cynique et débraillé à la société des jacobins et dans les faubourgs de Paris; la plupart des nobles constituants, qui composaient la partie éclairée, philosophique, avaient fui dans une seconde émigration avec M. de Lafayette; on aurait dit qu'à Coblentz et à l'armée de Condé la noblesse s'était réfugiée avec ses élégantes manières. Là, rien n'était abaissé, le gentilhomme ne rougissait pas d'être simple cavalier comme au moyen âge, dans ce qu'on appelait les régiments nobles, renouvelés des antiques gens d'armes de François Ier, qui comptaient Bayard et La Palisse. Le sentiment de l'honneur avec la gracieuseté, la pureté des formes, se conservaient aux bords du Rhin, tandis qu'une si triste révolution de mœurs et d'habitudes s'était faite à Paris.

Le clergé avait aussi profondément souffert que la noblesse, avec cette différence que pour lui la persécution l'avait en quelque sorte épuré, comme le feu dépouille l'or de ses alliages. Si quelques abbés de cour, si quelques évêques d'aristocratie avaient pu donner des scandales aux hommes, ce fut pourtant un admirable spectacle que cette résistance soudaine, inflexible, de l'immense majorité du clergé à la constitution civile de 1790 : les prêtres, que la philosophie du XVIIIe siècle n'avait cessé de présenter et de flétrir comme des railleurs de croyance et des trompeurs de

peuple, aimèrent mieux se dévouer à l'exil, à la mort, plutôt que de prêter un serment qui répugnait à leur conscience, à leur conviction religieuse.

Quel merveilleux spectacle de dignité et de sainteté! Sous la réforme du XVI[e] siècle, le clergé anglican céda aux caprices de Henri VIII (1) et du parlement; en Suède, en Allemagne, il avait obéi aux ordres séculiers; en France, il préféra l'échafaud plutôt que d'apostasier sous le plus terrible des pouvoirs, la convention nationale : aussi le clergé s'était-il relevé pur dans cette tristesse universelle. Aux Carmes, à l'Abbaye, on avait vu le martyre candide des prêtres, qui, sans sourciller, avaient offert leurs poitrines aux bourreaux, et l'influence morale des idées religieuses s'en était agrandie. Le clergé constitutionnel n'inspirait aucune considération; les évêques des départements, les curés des districts, M. Grégoire ou M. Sieyes ne parlaient à aucune conviction; car, dans les questions de croyance, il n'y a pas de milieu; toute conscience un peu fervente s'adressait aux prêtres persécutés (2), pour le baptême, le mariage et les dernières prières de la mort; et, chose véritablement miraculeuse! il sortait presque de dessous terre de ces prêtres purs de tout serment, car pour eux le martyre était une gloire, et j'oserai presque dire une idee ambitieuse.

Dans la seconde moitié de 1792, la bourgeoisie ellemême commençait sérieusement à s'alarmer des tendances du peuple : placée, dès l'origine de la révolution, à la tête du mouvement, et jalouse des classes supérieures, elle était aise de les voir se briser; le mot *égalité* lui avait particulièrement souri, tant qu'il ne s'était agi que de sa lutte avec la noblesse. Mais quand les basses classes l'invoquèrent à leur tour dans leur accent terrible, alors elle tenta de devenir répressive, puis elle eut peur. Ses héros tombaient renversés de leur piedestal; à M. de Lafayette succédait le brasseur Santerre dans le commandement de la garde nationale, tandis que la commune de Paris s'organisait en vertu d'un principe purement démocratique; la populace était partout, et imprimait à tout son empreinte fatale. La bourgeoisie voulait conserver quelque décence dans le costume; ces marchands, dont les pères s'étaient pavanés en habit de camelot sur les bancs de Saint-Eustache, ne voulaient pas adopter la carmagnole courte et l'habit d'atelier. Il existe encore quelques gravures des modes de ce temps : le peuple porte généralement une petite veste, des pantalons larges rayés aux trois couleurs, et le bonnet rouge avec une grande cocarde tricolore; et ce costume répugnait prodigieusement à la bourgeoisie, conservant l'habit à revers et à basques, les bas de soie et la culotte courte. La véritable citoyenne, avec son large bonnet relevé par la cocarde tricolore, portait un déshabillé à la taille haute, couvert par un petit fichu de linon. Çà et là dans la foule on voyait quelques costumes de l'ancien régime, qu'on huait comme une marque de priviléges, quand on ne suspendait pas l'aristocrate au réverbère.

Le costume marque généralement une époque, comme les arts, les sciences en indiquent l'esprit. La littérature, à ce moment de tristesse, quand le sang coule et que la république fait un appel à ses plus fiers enfants, s'empreint de cet esprit général de la société : tout semble concourir au triomphe de l'enthousiasme public : la peinture, la sculpture, appartiennent à l'école républicaine dans l'atelier de David; les artistes ont trop étudié la Grèce et Rome pour ne point sentir bouillonner dans leurs veines l'ardent amour de la patrie : Vien a légué ses idées à David, et David les transmet à ses élèves, Gérard, Guérin, Girodet et Gros. Le plus chéri d'entre eux, Gérard, est presque un fanatique parmi les jacobins mêmes; son âme bouillonne sous ses pinceaux, et ses études ne portent que sur les antiques dévouements de Rome. Il existe de Gérard une série de têtes de la Liberté et de l'Égalité, d'une perfection admirable. Couverts de la robe prétexte dans leurs ateliers, si souvent visités, les élèves de David, ardents jeunes hommes, reproduisaient toutes les formes de la belle antiquité, la Minerve, la Cybèle aux puissantes mamelles; quand ils dessinaient une fête républicaine, c'était Rome dans ses bas-reliefs de la villa Médicis ou le musée de Naples; quand leurs crayons improvisaient une séance de la convention, c'était le sénat avec ses belles et énergiques figures; ils n'avaient point horreur de la guillotine, ils la poétisaient même dans leurs riches couleurs. Leurs pinceaux spirituels se complaisaient surtout dans la caricature : combien de fois les traits du malheureux Louis XVI n'avaient-ils pas été livrés à ces croquis railleurs des artistes patriotes, qui le représentaient comme Gargantua entouré de toutes les productions de la terre!

Arrêtez, jeunes hommes! arrêtez, grands artistes! respectez au moins les magnifiques traits de la reine de France! Ne savez-vous pas que Marie-Antoinette vous tendait les mains à tous, et qu'au temps de bonheur elle vous élevait jusqu'à elle; ne souillez pas ce front majestueux, respectez la douceur éclatante de ces yeux et cette bouche si noble, héritage de Marie-Thérèse, avec cette lèvre avancée, si fière et si hautaine! Ainsi se montrent les époques de passions; toutes les facultés de l'esprit sont employées à démo-

(1) *Voyez* mon travail sur *la Réforme et la Ligue*. Ce serait un curieux ouvrage à écrire que l'histoire du clergé pendant la révolution française. — (2) Il m'a été dit que Camille Desmoulins ne voulut pas d'un prêtre constitutionnel pour bénir son mariage; il désira et chercha un prêtre non assermenté, il le trouva : ce fut Bérardier, ci-devant principal du collége Louis-le-Grand et membre de la première assemblée constituante, qui donna à Camille Desmoulins et à sa fiancée la bénédiction nuptiale.

raliser le beau, l'honnête et le bon. La coalition des rois n'était pas épargnée par les artistes, et toutes les têtes couronnées, changées en animaux, viennent assister à une sorte de conférence que leur fait Pitt, sous les traits d'un renard fin et rusé.

Si la peinture avait adopté avec enthousiasme les formes républicaines, la musique s'était jetée avec passion, depuis la *Marseillaise*, dans les compositions patriotiques : le *Chant du Départ* est récité sur les théâtres au moment où la patrie est en danger; tous les poëmes excitent le peuple à la haine contre les rois et au triomphe de la cause populaire; des pièces à grand spectacle rappellent le Forum de Rome. Du théâtre, les citoyens courent aux processions patriotiques, qui marchent avec ordre et régularité; les vieillards, les femmes, les jeunes filles, récitent des hymnes. S'il faut célébrer la mort d'un sans-culotte, les cassolettes répandent des parfums sur les marches resplendissantes du Panthéon; on élève sur la place publique de hauts, de majestueux cénotaphes surchargés d'inscriptions et de drapeaux aux trois couleurs avec des couronnes de chêne; le peuplier balance ses feuillages autour de l'urne funéraire; le soir on fait l'éloge du citoyen dans le club des jacobins, aux accents d'une musique guerrière. Les lieux de réunions publiques se sont multipliés, car la vie intime est insupportable; quelques cafés déploient leurs mille glaces à travers leurs mille colonnes; le Palais-Royal, où commença la révolution française, est devenu le rendez-vous de la foule; on y accourt comme sur la place publique d'Athènes ou de Sparte; lorsque la multitude inonde ses galeries, tout à coup vient un ordre de la commune de Paris; on ferme subitement les portes, et la police garde les avenues; on compte un à un les captifs, qui doivent déclier leur domicile, présenter leur carte de sûreté, se réclamer de leur section, car la souveraineté du peuple est capricieuse, exigeante comme un monarque absolu. Et cependant, avide de nouvelles, on a un besoin incessant de se grouper, de se passionner. Avec les clubs on voit naître les cercles; les royalistes en avaient essayé un élégant, épuré, à plusieurs louis de souscription, dans la rue Royale-Saint-Honoré (1); la multitude le disperse : la liberté n'est pas pour tous. On veut lire les papiers publics : c'est un déluge d'écrits, de pamphlets, de discours; une moitié de la nation endoctrine l'autre, et quelle doctrine! quel langage d'énergie et de patriotisme grossier! Paris offre un singulier aspect de plaisir et de tristesse, de distraction et de terreur; avec la guillotine en permanence, avec les massacres à l'Abbaye ou aux Carmes, nul bal n'est dérangé aux barrières et dans l'échoppe du marchand de vins; on danse au bruit d'une musique bruyante : est-ce qu'à Paris la guinguette n'a pas toujours été à côté du cimetière? on danserait sur des tombeaux. Le bas peuple, d'ailleurs, a des assignats, les bonnes citoyennes sont récompensées, et il ne faut pour cela que faire acte de présence à la section quand elle est en permanence.

Dans cette effrayante commotion, qui entraîne et broie toutes choses, il y a moins de comédie et d'hypocrisie qu'on ne croit; tout cela est pris au sérieux; les hommes qui agissent sont d'une effrayante bonne foi. Si la convention est implacable, nul ne peut dire qu'elle ne soit sincère; ces caractères d'energie ont conçu une idée, et ils y marchent avec fanatisme; on n'a pas le temps de penser à sa fortune on à son ambition; on se dévoue, on meurt, on defend, sa tête à la main, un système, un principe, une opinion; chacun met sa vie comme un enjeu dans ce terrible hasard. Ainsi que les saints de la république d'Angleterre, les anabaptistes, ou les chefs du mouvement municipal sous la Ligue, caractères nullement menteurs ni corrompus, ils se sont épris fortement d'une conviction et ils y marchent hautement, et voilà pourquoi ils dominent.

Si les jacobins entraînent Paris sous leur forte croyance républicaine, le mouvement qu'ils impriment est trop violent, trop en dehors des vieilles coutumes, pour ne pas trouver des résistances (2) : à Paris, les nouveautés rencontrent toujours un plus facile succès, et dans le tourbillon on a rarement le temps de penser en bien ou au mal; en province, on les réflechit davantage. La révolution, restreinte dans les idées de 1789, y avait été accueillie généralement avec enthousiasme. Ces projets d'égalité bourgeoise plaisaient aux familles paisibles des classes moyennes; la magie des mots *liberté*, *égalité*, était partout entendue, dans les cités et les campagnes; l'abolition des droits feodaux et des maîtrises, la vente même des biens ecclésiastiques, avaient conquis à la révolution des fractions considérables en province. Lorsque la marche des idées eut depassé ce but, lorsque la révolution se fut produite violente par le pillage, et anti-

(1) La plupart des royalistes constitutionnels, y compris M. de Talleyrand, s'y étaient fait inscrire.

(2) Voici le résumé des premiers actes de la convention :

22 septembre 1792. Décret qui abolit la royauté en France.

23. Décret qui déclare incompatibles les fonctions de représentant de la nation avec toute autre fonction publique.

25. Déclaration sur l'unité et l'indivisibilité de la république française.

28. Règlement à l'usage des séances de la convention nationale.

1er octobre. Décret qui divise les forces armées de la France en huit armées.

6. Décret qui ordonne le brisement des sceaux de l'État et des ornements de la royauté, et leur envoi à la Monnaie.

15. Décret qui supprime la croix de Saint-Louis comme décoration militaire.

23. Décret qui bannit à perpétuité les émigrés français.

24. Décret qui ordonne la vente du mobilier du château des Tuileries et autres maisons royales, des maisons religieuses et de celles des émigrés.

religieuse par la persécution contre les prêtres, alors il se fit un mouvement naturel de réaction : on ne brise pas un vieil état social sans exciter des mécontentements. En 1789, ce n'était encore qu'une réforme; en 1792, ce fut une révolution qui heurtait tous les sentiments, toutes les opinions religieuses et politiques; on renversait les autels du catholicisme et de la royauté par trop de sacrifices à la fois, et le 2 septembre, qui avait eu son retentissement en province, fut destiné à effrayer les âmes timides, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille.

La division du territoire par départements, en bouleversant toutes les antiques habitudes, avait réveillé le parti de l'ancien régime avec un sentiment de sympathie pour cette infortunée famille qui gémissait au Temple. Tous les gentilshommes n'avaient pas émigré, et la proscription n'avait pas atteint tous les prêtres qui cachaient leur tête vénérable dans la retraite; dans certains pays même, tels que le Poitou et la Vendée, l'organisation révolutionnaire n'avait été ni comprise, ni mise en action; là régnaient la vieille foi féodale et toute la ferveur religieuse. Lorsque tant de paysans chassaient à coups de fourche leur ancien seigneur, dans le noble pays de Vendée on ne se groupait pas en jaqueries contre le castel. En partant de la Normandie, jusque dans le Maine, la Bretagne, l'Anjou et le Poitou, il existait une antique foi du vassal au seigneur, une religion du moyen âge; les nobles bretons ou vendéens connaissaient peu Versailles et ses pompes : les uns servaient dans la marine, comme Charette; les autres, dans l'armée de terre, comme Bonchamp, Lescure; et quand la paix venait au drapeau, ces gentilshommes reprenaient leur vêtement de bure, leur habit à longues basques, pour vivre au milieu de leurs paysans. La division de la propriété favorisait même ces rapports du Vendéen avec le seigneur, qui n'était à vrai dire que le grand suzerain des métairies.

En descendant du Poitou dans le Languedoc, on trouvait, aux chauds pays du Midi, d'ardents royalistes qui n'attendaient qu'une circonstance favorable pour lutter corps à corps contre la révolution. Le camp de Jalès avait-il une autre destination qu'un soulèvement provincial? Les fleurs de lis de France, la couleur de Henri IV, la religion de saint Louis, pouvaient exciter sans honte de saints dévouements; la guerre civile n'attendait qu'un moment pour éclater, et il en est toujours ainsi après un mouvement qui a profondément agité toutes les âmes. On n'abandonne pas une conviction sans combattre; une croyance est une chose trop pure, trop élevée, pour qu'on n'essaye pas un coup d'épée en sa faveur, et cela est grand!

C'était contre tous ces obstacles puissants et armés que le patriotisme républicain avait à lutter. Il y eut alors des cœurs admirables de puissance et de fermeté, des caractères marqués à l'antique, reliques du vieux temps qu'il faut toujours admirer; il y eut surtout une intelligence profonde de ce qui émeut les masses : est-ce que ces processions patriotiques qui sillonnaient Paris n'avaient pas pour objet de donner une foi, une croyance à ce peuple que le XVIIIe siècle avait désenchanté? On multipliait les fêtes publiques pour toucher les multitudes. Ceux-là qui se raillaient des pompes catholiques, reconnaissaient eux-mêmes qu'on ne parle aux vives et grandes émotions que par les solennités, les chants et les hymnes. On ne s'inquiétait plus des intérêts qui matérialisent les âmes, de ces questions de propriété et de fortune qui jettent un certain égoïsme dans les habitudes. Si quelques hommes s'occupaient encore de spéculations commerciales, d'agiotage sur les fonds et les assignats, l'immense majorité était comme suspendue en face des questions actives, profondément sociales, qui ébranlaient le pays tout entier. On faisait tout juste assez de commerce pour la consommation du peuple, comme l'ouvrier, assez de travaux pour accomplir sa tâche. Les forces de la société étaient entièrement tournées vers le salut de la patrie, et avec le mot de réquisition, on en disposait à volonté; il suffisait d'un ordre de la section, pour que commerçants, artistes, ouvriers, fussent appelés à concourir au secours de la république. Quel temps et quels hommes! La science elle-même n'avait plus cette tendance, toujours un peu vague, d'utilité générale; elle dut tourner toutes ses ressources vers le but commun : créer le salpêtre, multiplier les moyens de communication, jeter les nouvelles à travers les airs avec la rapidité de l'oiseau; donner des ailes à l'artillerie; employer la chimie, la physique, les mathématiques, à la grande cause républicaine; tel fut l'objet constant de cette génération d'hommes si gigantesques! Tous les moyens même factices furent acceptés comme certains et vrais; rien n'était moins garanti que les assignats; un changement pouvait en détruire la valeur et la puissance de circulation : eh bien! ils furent admis, préférés d'abord par acte de patriotisme, puis par peur; des hommes paisibles achetèrent même des biens confisqués, afin de s'associer complétement au nouvel ordre de choses et de lui donner des garanties; officiers, soldats, administrateurs, tous semblaient rivaliser de zèle pour la cause nationale. Dès lors, on s'explique parfaitement ces premiers succès de la révolution.

A côté de cette partie si haute, si puissante, de l'esprit public, il ne faut pas dissimuler deux conséquences qui en résultèrent pour les mœurs populaires : chose triste à dire en face de la destinée! l'homme profondément convaincu s'accoutume à l'idée de donner la mort pour une opinion qui contrarie sa convic-

tion intime; il arrive même jusqu'à s'en réjouir; et ce n'est pas de la révolution française que date cet affreux instinct. A toutes les époques d'émotion forte, active, le sang coule à grands flots; des âmes, même honnêtes, candides, marchent sans sourciller à ces idées cruelles. Depuis la prise de la Bastille, on faisait bien peu de cas de la vie humaine; on criait : *A la lanterne!* avec la même gaieté de cœur que si l'on eût chanté un couplet de vaudeville. Sur une simple dénonciation et la clameur publique, un aristocrate ou un prêtre étaient suspendus à un réverbère aux applaudissements de la multitude; on avait trouvé fort utile de hâter le supplice, afin de le multiplier plus à l'aise; et l'on prouva même physiquement que le supplicié ne devait pas souffrir; comme si une tête s'était jamais levée pour vous dire : « C'est doux de sentir les nerfs, les artères coupés par ce large coutelas! » On vota des remercîments au médecin Guillotin pour avoir dessiné cet instrument de mort, le plus affreux de tous; on fit de belles images sur la guillotine, et on ne manqua pas de mettre, sous le triangle de l'égalité, la sainte guillotine, barbouillée de carmin (1), afin d'imiter le sang; on chanta ses bienfaits, on récita des vers en son honneur, et tout cela sans se croire le moins du monde inhumain ou barbare.

La seconde fatalité de ce temps fut de rendre l'arrestation d'un homme la chose la plus facile, la plus simple, la plus légale; on jetait pêle-mêle dans les prisons tout ce qui pouvait faire obstacle à la marche du gouvernement; on arrêtait sans ménagement; les palais s'étaient transformés en prisons; le magnifique Luxembourg renfermait plus de mille détenus par les simples ordres de la section et de la commune; et la captivité paraissait aussi indifférente que la mort. Il est besoin de bien comprendre ce qu'étaient les mœurs pour expliquer les événements contemporains: si la société n'avait pas été préparée, est-ce qu'elle eût souffert tout cela? Ce qui heurte les masses ne peut dominer longtemps; ce cri de : *Vive la liberté!* au bruit duquel tombaient les têtes, exprimait la haine démocratique contre les supériorités sociales; cette haine est implacable, et les victimes, qui le savaient bien, attendaient leur sort avec insouciance : on s'accoutumait à dormir la tête sur l'oreiller, en la tâtant chaque soir pour voir si elle tenait encore; la joie, les fêtes étaient souvent dans les prisons et l'inquiétude au dehors : l'échafaud s'était changé en autel de sacrifices, et l'on s'y couronnait de fleurs; on tombait bien comme les martyrs, ou comme ces gladiateurs de Rome qui mouraient avec grâce.

Le plus grand, le plus haut de ces captifs était Louis XVI, alors détenu avec sa famille dans la tour du Temple. Après le 10 août et la suspension des pouvoirs de la royauté, il avait été résolu d'abord de placer Louis XVI au Luxembourg. Là, tout en lui donnant un vaste jardin pour respirer, on pourrait le garder comme otage en présence de la coalition armée. La commune, souveraine de prisons, en avait décidé autrement, et le Temple, vieille demeure des antiques chevaliers, fut consacré à la captivité du roi; car ce fut dès ce moment une véritable captivité, avec le geôlier, les porte-clefs, et les chiens de garde. Le Temple ne présentait pas l'aspect qu'il offre aujourd'hui, blanc, recrépi, moderne; c'était un bâtiment carré, avec une large tour bastionnée comme le Châtelet et la Bastille; sa porte de fer se refermait sur Louis XVI et sa famille, c'est-à-dire sur la noble Marie-Antoinette, le Dauphin, pauvre enfant aux blonds cheveux (2), Madame Royale (3) sa sœur, aux cuisantes épreuves, et madame Elisabeth.

J'ai parcouru dans les archives et les bibliothèques tout ce qui pouvait me donner une idée plus nette, plus exacte, de la captivité du roi, et j'ai trouvé un dessin tracé d'une main tremblante, et au crayon noir; il est intitulé *une garde au Temple* (4); l'artiste a pris le moment de la promenade dans le jardin. Au fond du tableau bien raccourci, est le geôlier vêtu dans le costume classique des vieux mélodrames, avec ses clefs suspendues, un bonnet large, en laine, à sa tête; sur le devant, est Louis XVI, en habit à la française, en gilet moucheté de soie, couvert d'un chapeau à trois cornes; à ses côtés, le Dauphin joue au cerceau, et Madame Royale donne la main à Marie-Antoinette, qui cause avec madame Élisabeth; et ce tableau est fatalement relevé par la physionomie inquiète, attentive, de deux officiers municipaux, qui ne perdent pas de vue les moindres gestes, les moindres paroles des prisonniers. Hélas! que de fatales pensées m'ont saisi à l'aspect de ce dessin; la main qui le traça (un garde national sans doute) est desséchée par la mort, et de tous les traits qu'il a reproduits, une seule femme survit, digne et sainte fille du roi, sur la terre d'exil! La vie de Louis XVI au Temple se résumait dans une de ces résignations fortes et grandes, que le christianisme seul peut donner; ses derniers jours furent comme la *passion* de la royauté, l'expiation de bien des scandales qu'elle mit au pied de la croix. Quand on a touché le calice des douleurs du bord des

(1) Il existe plusieurs de ces belles images de la guillotine à la bibliothèque du roi; on les ornait de touffes de fleurs, de lilas et de roses.

(2) Louis-Charles, d'abord duc de Normandie, puis Dauphin par la mort de son frère aîné Louis Joseph Xavier, né le 22 octobre 1781, mort à Meudon le 4 juin 1789, n'avait pas encore atteint sept ans.

(3) Marie-Thérèse-Charlotte de France. Madame Royale était née le 19 décembre 1778.

(4) Ce dessin est dans la collection des estampes, année 1793.

lèvres, cela ne suffit pas, il faut le boire en entier jusqu'à la lie.

La convention venait de décider que le procès serait fait à Louis XVI. Tout ici était logique : la coalition ne s'arrêtait pas devant les menaces de la révolution; les audacieux allaient lui jeter la tête d'un roi, dans leur effroyable orgie; ce n'était pas un procès, mais une mesure de circonstance. On avait eu d'abord l'idée de faire assassiner le roi dans une émeute : il parut plus hardi et plus franc de le faire assassiner par un jugement qui compromettrait la convention, les autorités, le pays même, dans une épouvantable complicité. C'était l'audace, comme Danton l'avait recommandée en matière de révolution.

Les Bourbons de la branche aînée étaient tous captifs au Temple ou dans l'émigration, et le chef de la branche cadette, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, venait de prendre son siége de douleur au milieu de la convention nationale. D'atroces portraits ont été faits du duc d'Orléans; moi je le considère comme le type le plus malheureux d'un caractère faible aux prises avec une idée de fatalité et d'ambition. Non, ce n'était pas un cœur méchant que ce prince qui écrivait de si douces, de si nobles choses à sa famille, à ses fils tendrement aimés! Mais lorsqu'un caractère vacillant et un peu corrompu se place dans d'horribles complicités, il se compromet, s'engage chaque jour davantage, il marche invariablement au crime.

Tant que le duc d'Orléans reste avec la bourgeoisie de la constituante pour faire triompher l'idée de 1688, sous le conseil de Mirabeau et de Merlin, c'est un rôle; il peut aller jusqu'au bout sans se souiller. Mais qu'il dut être malheureux, le jour où il subit la domination implacable de ses confidents et de ses complices! Il y avait eu en histoire un exemple de cette familiarité des chefs des halles de Paris avec le duc de Bourgogne, échangeant son chaperon avec eux : quel supplice pour le duc d'Orléans lorsqu'il dut écouter les menaces, les sarcasmes moqueurs, les épithètes insolentes de Danton, de Marat de Camille Desmoulins, qui pourtant travaillaient pour lui! Avec les marquis de Sillery, de Biron et le général Dumouriez lui-même, le duc d'Orléans était en bonne compagnie. Avec Laclos, il pouvait causer comme avec un confident dissolu et perverti, mais, enfin, qui gardait respect pour un prince de la maison de Bourbon : en était-il ainsi avec les coryphées du club des cordeliers, dans ces conciliabules du Rinci, où il traitait si délicatement les favoris du peuple, en leur jetant des vins exquis, des viandes raffinées, en échange de quelques reproches grossiers et avinés, répétés en langage des halles? Le duc d'Orléans, à ses derniers temps, fut aussi un grand résigné, un martyr d'expiation; à chaque commandement des clubs, il obéissait avec un respect qu'il n'eût pas donné à la majesté de Louis XVI au temps de sa splendeur. On lui fit changer son nom, ce qu'un gentilhomme garde le plus soigneusement avec son blason, et il y eut un peu de raillerie dans ce mot *Égalité*, appliqué à un prince du sang royal de France.

L'aîné de ses fils, duc de Chartres, était allé chercher de la gloire sous la tente, à côté de Dumouriez : c'était la place d'un Bourbon débarrassé de tous les prestiges, et sous la jeune émotion des principes de liberté. Le duc de Chartres (1) se laissait murmurer à l'oreille par Dumouriez les espérances d'un avénement, hélas! bien difficile, après beaucoup de péril et de gloire. Une épreuve attendait le chef de la maison d'Orléans : c'était le procès de Louis XVI; il fut une fois encore sous la fatalité de sa destinée. Les hommes implacables qui le connaissaient appelaient un gage. Ce fut la tête du roi : il la donna, parce que je crois qu'il était à bout de sacrifices, et qu'il savait qu'il payerait à son tour tant de faiblesses par l'échafaud; il avait alors cette insouciance de la vie et de la mort, qui donne une tête et offre la sienne sans s'émouvoir, comme la chose la plus simple, quand on voit autour de soi une société qui vous dégoûte et vous abreuve de sang.

Il faut, en effet, se rappeler quels étaient ces hommes qui dirigeaient la France au sein de la convention nationale, pour l'excuser dans ces violences. Tant que le roi Louis XIV avait conservé l'ombre du pouvoir, tant qu'il était captif et non jugé encore, il y avait eu ligne, alliance, entre les deux partis républicains pour frapper l'ennemi commun; il fallait avant tout le cadavre politique du roi roulant dans la poussière. Quand le drame sanglant eut été joué sur la place Louis XV, cette haine passionnée qui se résumait contre le roi, dut trouver son issue au sein même de la convention nationale, et alors s'agitèrent les partis pour se déchirer. Dans la convention, il n'y avait pas de royalistes; les constitutionnels mêmes s'étaient effacés; la forte majorité était républicaine par les idées et par les actions. On appelait républicains modérés les partisans de la Gironde, et vraiment le plus pauvre des partis politiques depuis les constitutionnels de la législative : qu'est-ce que des gens qui veulent la fin sans oser les moyens (2)? Cette as-

(1) Il avait deux frères, Antoine-Philippe, duc de Montpensier, né le 3 juillet 1775, alors à l'armée du général Dumouriez, où il servait en qualité d'aide de camp de son frère le duc de Chartres; et le comte de Beaujolais, né le 7 octobre 1779. Le duc de Montpensier a laissé des Mémoires fort touchants sur sa captivité (avril 1793 — novembre 1796).

(2) Les girondins déposaient déjà leur douleur sur la situation politique. Voici une lettre autographe de Gorsas, que je copie dans la collection précieuse de M. Lalande.

« Mon frère part et ne me donne qu'un moment pour répondre à votre obligeante lettre. Je l'ai chargé de vous témoigner toute ma sensibilité et ma reconnaissance; l'estime des honnêtes gens est un

sociation d'intelligences jeunes, élégantes, s'était fait une théorie de bonheur public, de contrat social, s'imaginant ensuite que le peuple s'y encadrerait tout simplement. Je n'aime pas, en politique, les partis niais qui soulèvent la tempête pour avoir peur ensuite des flots courroucés. Les girondins étaient pour le parti républicain ce que M. de Lafayette avait été pour la monarchie constitutionnelle : des intelligences étroites qui n'avaient pas prévu qu'en révolution on ne peut pas s'arrêter ; ils avaient fait le 10 août par l'émeute, ils devaient périr par l'émeute ; chez eux on trouvait de l'esprit, de la phrase même ; mais cette politique de gémissement et de lamentation qu'adopte Vergniaud à la tribune, n'est-elle pas pitoyable ? Quelle force ne donnait-il pas à ses adversaires, invoquant l'énergie et la victoire au nom de la république ?

Les montagnards seuls comprenaient l'esprit de la révolution ; cherchant à grandir ses forces, rien ne les étonnait ni ne les arrêtait ; rudes hommes, ils avaient à vaincre la Gironde aux idées décousues. Pour eux la parole était une action ; pour la Gironde, une vanité. La Montagne était un gouvernement, la Gironde, une coterie d'assemblée. Or, quand un gouvernement le veut bien, il vient à bout d'une assemblée ; s'il ne la corrompt pas, il la disperse, et l'on applaudit, parce qu'on aime la hardiesse et la force. Ces hommes avaient pris ce symbole de la Montagne, sans doute moins à cause de cette hauteur matérielle sur laquelle ils siégeaient, que pour exprimer la grandeur de leur énergie et la fermeté de leur résolution. Quand on veut connaître le type de cette génération exceptionnelle, il faut lire les lettres, les correspondances intimes des montagnards : dans leur cœur, le fanatisme républicain n'est pas de commande, il leur vient d'une conviction profonde, sincère ; ce ne sont pas des hommes d'un faible tempérament et de termes moyens ; ils ont une idée, et ils lui sacrifieraient tout, leur fortune et leur vie ; ils se seraient ensevelis dans le linceul de la France ; ils le disaient, et ils l'auraient fait ; caractères terribles qui marquent cette époque d'une empreinte de feu !

L'Europe ne connaissait que très-imparfaitement, dans l'origine, ce type si énergique des jacobins ; les cabinets étaient partis de l'idée un peu vulgaire et vieillie, que la convention se détruirait par ses querelles intestines ; et s'ils raisonnaient avec exactitude, sous un aspect général et matériel, ils se trompaient étrangement sur les résultats. Nul ne pouvait douter qu'il n'y eût des divisions dans une assemblée orageuse ; mais comme leur conséquence devait être de la centraliser en expulsant le parti bavard, raisonneur des girondins, ces divisions étaient une force de plus, un élément de surveillance et de gouvernement même. Il y avait cette différence avec la constituante, que celle-ci avait morcelé le pouvoir, de manière à ce que l'anarchie fût dans les lois, dans les administrations, et qu'aucune obéissance ne pût être obtenue. La convention procéda dans une forme tout opposée ; on se trompe quand on l'accuse d'avoir fait l'anarchie ; tout au contraire, elle réorganisa le pouvoir, elle le créa avec une telle grandeur, qu'un seul de ses délégués fut plus puissant que le plus absolu des rois de la terre ; elle plaça bien le peuple dans la constitution, mais elle mit le glaive sanglant dans les mains des proconsuls qui disposaient de toutes les forces. La convention brisa toutes les causes de désordre que la constituante et la législative avaient semées : l'indiscipline dans l'armée, l'insubordination dans les corps administratifs, et même cette commune de Paris, la plus redoutable et la plus ignoble des anarchies municipales. J'abîme mon imagination, d'étonnement et de terreur, en lisant le vaste recueil du *Bulletin des lois* pendant la première période de la convention

bien précieux, et surtout pour l'homme qui, se trouvant comme moi ballotté dans la mer d'une révolution de quatre années, n'est souvent arrivé au port que pour être jeté un instant après au milieu des écueils.

« Je ne vous parlerai pas de Paris dans ce moment, mais croyez bien que nous sommes au milieu des sicaires et des poignards ; à moins d'un miracle, je crois impossible qu'avant peu il n'y ait de nouveaux massacres dans cette malheureuse cité, livrée à l'anarchie et dominée par la terreur qu'inspirent quelques vils brigands qui se sont saisis de tous les pouvoirs ; par des hommes d'hier couverts d'opprobre et de flétrissures... La société des jacobins est perdue : l'immoralité y règne ; on prêche hautement à la tribune l'insurrection et le mépris des lois ; chaque jour la convention y est traînée dans la boue ; aucune liberté d'opinion : les patriotes les plus purs sont présentés au peuple comme des aristocrates et des royalistes ; ont-ils la force de parler et d'écrire ? ils ne font pas un pas sans courir risque d'être insultés. La douleur ou l'épouvante énerve les esprits faibles ou les âmes sensibles ; les citoyens domiciliés ont successivement perdu leur courage ; la loi agraire se prêche hautement ; le pillage et le meurtre sont sans cesse à la bouche d'une foule d'individus qui sortent on ne sait d'où. Le despotisme des anarchistes n'a plus qu'une barrière à rompre pour arriver à l'épouvantable *régime municipal* qu'ils veulent établir, et je crains de dire trop vrai, pour la franchise, ils amoncelleront les cadavres de leurs victimes. Ne croyez pas, mon cher concitoyen, que je vois en noir : personne n'a plus de sang-froid que moi, et c'est pour cela que je calcule avec plus d'exactitude peut-être, et, je vous le répète, je suis convaincu qu'on veut arriver à un nouveau 2 septembre, mais bien autrement décisif que le dernier. J'espère que la Providence déjouera ces funestes projets ; mais ils existent, et s'ils n'ont pas les succès que nos Mazaniellos et nos Syllas en attendent, c'est qu'un coup du ciel nous aura sauvés.

« Je vous salue fraternellement ; puissé-je un jour pouvoir jouir du ciel qui m'a vu naître ! c'est de tous les plaisirs, de toutes les jouissances, ce que j'ambitionne le plus. Que de dettes j'aurai à y payer à la reconnaissance. Je compterai aussi au nombre de mes jouissances celle de me réconcilier avec quelques compatriotes que j'ai peut-être aliénés sans le vouloir ; si vous en trouvez quelques uns dans votre chemin, dites-leur mes sentiments ; ils sont d'après mon cœur.

« Votre affectionné concitoyen,

« A.-J. Gorsas »

nationale. Maintenant elle défie l'Europe, et lui jette comme gage de bataille le cadavre de Louis XVI.

CHAPITRE XVII.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME AGRESSIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE; COALITION.

Isolement des Autrichiens par la retraite des Prussiens. — Le général Dumouriez en Belgique. — Bataille de Jemmapes. Conquête des Pays-Bas. — Menaces à la Hollande. — Dès ce moment l'Angleterre décidée à la guerre. — L'Allemagne entre en ligne. — Reprise de Francfort par les Prussiens. — Négociations pour sauver Louis XVI. — L'Espagne. — Situation diplomatique après la mort du roi. — Déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, — de la Hollande. — de l'Espagne. — L'Europe en armes.

Novembre 1792 — février 1793.

La retraite inattendue, inexplicable, des Prussiens, ces pourparlers, ces conventions d'armistice avec l'armée républicaine, plaçaient les Autrichiens dans une situation militaire fort difficile. Lorsque les cabinets de Berlin et de Vienne s'étaient rapprochés pour s'entendre dans les opérations d'une campagne commune, tout avait été concerté sur les bases d'une action forte et simultanée; les rôles stratégiques étaient réglés d'après l'effectif des deux armées et sur leur loyal concours. Maintenant l'une de ces armées, à la suite d'une fatale défection, abandonnait son poste par une retraite précipitée, sans s'enquérir de ses alliés; elle les découvrait par là complétement. Les Autrichiens avaient désormais à supporter tout le poids de la guerre, et étaient-ils en force suffisante pour résister à cet énergique enthousiasme que les premiers succès venaient d'imprimer aux troupes républicaines? La retraite des Prussiens exaltait le courage des vieux et des jeunes régiments de France; ils avaient à leur tête un chef entreprenant, hardi, qui, fortement prononcé contre la maison d'Autriche, souhaitait avant tout la conquête des Pays-Bas.

Depuis Bruxelles jusqu'à Anvers sur la gauche, et jusqu'à Liége sur la droite, les Autrichiens comptaient 47,500 hommes; en supposant même un mouvement complet de concentration, l'armée impériale ne pouvait pas réunir sur un seul point plus de 40,000 hommes. Et c'était avec ces forces si restreintes qu'elle avait à résister au général Dumouriez, envahissant la Belgique avec 50,000 hommes d'infanterie et 105 escadrons de cavalerie, soutenu par l'esprit de la population si hostile aux Impériaux. Le feld-maréchal commandant les Autrichiens était le duc Albert de Saxe-Teschen, général fort brave, mais sans distinction parmi ces familles princières d'Allemagne, qui mettent leur épée au service de l'Autriche. Le duc Albert avait sous lui une intelligence militaire de premier ordre, le général Clairfayt (1), qui dirigeait véritablement la campagne. A la nouvelle de l'invasion des Français en Belgique et de la défection des Prussiens, les Impériaux vinrent se concentrer dans la position de Jemmapes, qu'ils fortifièrent de larges redoutes. Le duc Albert réunit dans cette position retranchée 25,700 hommes, et il allait être attaqué par une armée de presque moitié plus nombreuse, soutenue par la population; le général Clairfayt comptait sur la fermeté des troupes, sur trois régiments de grenadiers hongrois, sur l'artillerie bohémienne, si habile, et sur la force des redoutes crénelées et garnies de cinquante-cinq pièces de canon.

Les Français se déployèrent avec une ardeur indicible, qu'on n'avait pas vue briller depuis Fontenoy: à la face de ces retranchements, il n'y eut plus de distinction entre les vieux et les jeunes soldats; les redoutes furent emportées à la baïonnette et tournées par le flanc. La petite armée autrichienne se défendit avec fermeté; bien inférieure en nombre, elle fit supporter une perte égale aux troupes du général Dumouriez; 5,000 hommes restèrent de part et d'autre sur le champ de bataille. Le général Clairfayt, qui prit le commandement de la retraite, se développa fièrement et avec tant d'ordre, qu'il ne fut pas un seul moment inquiété par les vainqueurs, jeunes et braves soldats aussi: car, dans le combat de Jemmapes, première et véritable bataille rangée que gagnèrent les républicains, il y eut dans tous les rangs un magnifique élan d'aventureuse bravoure: les bataillons de volontaires attaquèrent galamment les redoutes sans s'inquiéter des larges gueules de canons et des baïonnettes des grenadiers hongrois. Le général Dumouriez se montra ce qu'il était réellement, brave, hardi et stratégiste distingué. A ses côtés était un jeune lieutenant général, aux formes douces et nobles, brave au combat, réfléchi à la face d'une situation si critique pour sa famille, tête mûrie au milieu de cette génération qui avait tant marché; je parle du duc de Chartres (2),

(1) Le général Clairfayt était un des stratégistes les plus remarquables de l'armée autrichienne; les états-majors furent à cette époque généralement mauvais et corruptibles. Bonaparte plus d'une fois les avait pratiqués.

(2) Louis-Philippe, d'abord duc de Valois, puis duc de Chartres, était né à Paris le 6 octobre 1773. Le 20 novembre 1785, il fut fait colonel propriétaire du régiment de Chartres (infanterie), et nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, le 1er janvier 1789; le 15 juin 1791, le prince prit le commandement du 14e régiment des dragons en garnison à Vendôme, et passa l'hiver à Valenciennes, où il

qui mena sa division au feu, sans baisser le front; dès ce moment, le général Dumouriez rattacha sur ce jeune homme des espérances de grandeur et de royauté.

La bataille de Jemmapes donna toute la Belgique à l'armée de France; il n'y eut plus dès lors aucune résistance sérieuse. Les villes ouvrirent leurs portes avec enthousiasme au drapeau tricolore; elles étaient depuis longtemps prêtes à le saluer; Mons, Tournay, Nieuport, Ostende, Bruges, vinrent offrir leurs clefs au général Dumouriez après une courte défense. Les clubs étaient avides de fraterniser avec la révolution française : à Bruxelles, le parti national proclama lui-même son indépendance; les Français virent les murailles s'abaisser devant eux. Anvers, le grand arsenal des Pays-Bas, résisterait-il même à l'entraînante émotion de l'esprit de liberté?

Tandis que les Autrichiens opéraient la retraite avec ordre et sans être entamés, le général Dumouriez rêvait de plus hardis projets encore : l'Escaut ne devait plus être une barrière : comme Louis XIV, la révolution voulait châtier la Hollande; déjà l'idée de rançonner Amsterdam, ainsi que Custine avait imposé Francfort, la ville de banque, souriait à cette armée républicaine : après les villes fortes, les cités d'argent, les récompenses après les victoires. La propagande révolutionnaire devait singulièrement aider l'esprit de conquête, et les amis de Dumouriez à Paris, les hommes les plus avancés dans la pensée de république, lui écrivaient (1) qu'il ne suffisait pas de la conquête, mais qu'il fallait encore attaquer hardiment tout le système social, abaisser les grands et les riches pour favoriser les pauvres et les démocrates, ne respecter ni les préjugés, ni les vieilles croyances, chasser les magistrats de l'ancien ordre de choses pour leur en substituer de nouveaux. Un véritable esprit d'invasion semblait couronner au reste ces premiers et héroïques efforts de la république française. La convention nationale abandonnant les déclamations naïves et sentimentales de la constituante sur le désintéressement de la France, avait réuni successivement par des décrets les territoires conquis par ses armées, et cette réunion semblait porter une empreinte tellement définitive, que la république nouvelle n'hésitait pas à les organiser en nouveaux départements ou districts (2), comme si jamais la fortune de la guerre ne devait les en séparer : ainsi la Belgique, la Savoie, le comté de Nice étaient agglomérés dans la grande nationalité française; et l'on donnait pour motif à ces décrets de réunion le vœu du peuple, l'expression de sa souveraineté. Dès l'instant qu'une certaine cohue venait sur la place publique planter un arbre de la liberté, on prenait ce tumulte pour une délibération sérieuse, et quelques cris de démocratie, pour la grande parole d'une nation; et ceci suffisait pour motiver un decret de réunion à la France. Avec ce système, développé d'ailleurs par le décret du 19 novembre sur la fraternité et la souveraineté de tous les peuples, il n'y avait plus de couronne possible et assurée pour les rois; tous les trônes étaient menacés; il fallait prendre des précautions sérieuses pour empêcher les envahissements de l'idée républicaine sur le monde.

Tant qu'il ne s'était agi que d'une question de gouvernement et d'opinion en France, le cabinet anglais ne s'était que faiblement ému. M. Pitt se bornait à cette surveillance générale des menées que la révolution pouvait tramer en Angleterre; M. de Chauvelin et M. de Talleyrand lui-même étaient froidement accueillis, mais nul n'aurait compris une guerre forte, soutenue, nationale, fondée sur ce que la France aurait changé la forme de son gouvernement. Lord Gower restait sans qualité à Paris; M. de Chauvelin cessait d'être accrédité et reconnu en Angleterre comme ambassadeur (3); sur chaque note on demandait des explications, on niait les droits, les qualités. Quand la république fut proclamée, M. Pitt, cessant tout

remplit les fonctions de commandant de la place. Maréchal de camp le 7 mai 1792, il fut fait, le 11 septembre, lieutenant général.

(1) *Lettre de Brissot au général Dumouriez, du 28 novembre* 1792.

« C'est ici un combat à mort entre la liberté et la tyrannie, entre la vieille constitution et la nôtre. Avec des pamphlets allemands et des baïonnettes tout s'arrangera... Pas un Bourbon ne doit rester sur le trône!... Ah! mon cher, qu'est ce qu'Alberoni, Richelieu, qu'on a tant vantés? qu'est-ce que leurs projets mesquins, comparés à ces soulèvements du globe, à ces grandes révolutions que nous sommes appelés à faire?... Ne nous occupons plus, mon ami, de ces projets d'alliance de la Prusse, de l'Angleterre, misérables échafaudages; tout cela doit disparaître : *Novus rerum nascitur ordo*. Il faut que rien ne nous arrête. J'aime à croire que la réunion de la Hollande ne s'arrêtera pas devant le fantôme d'*illuminés*, et qu'il ne sera pas pour le *sta sol*. Une opinion se répand ici : la république française ne doit avoir pour bornes que le Rhin. »

(2) Décret du 27 novembre 1792. La convention nationale décrète que la Savoie formera provisoirement un 84e département, sous le nom de département du *Mont-Blanc*.

Décret du 4 février 1793. Le ci-devant comté de Nice, réuni à la république française, formera provisoirement un 85e département, sous la dénomination des *Alpes-Maritimes*.

Les décrets qui réunissent partiellement les villes de la Belgique à la France sont au nombre de seize, tous datés du mois de mars 1793.

(3) Voici la dernière note de lord Grenville :

Extrait de la réponse de lord Grenville à une note de M. de Chauvelin, du 27 décembre 1792.

« La promesse faite au nom de la France de respecter l'indépendance de l'Angleterre et de ses alliés, et de ne point attaquer la Hollande tant qu'elle observerait une exacte neutralité, est d'autant moins rassurante, qu'au moment même où la déclaration en était communiquée, un officier, se disant employé au service de France, violait ouvertement le territoire et la neutralité de la république des Provinces-Unies, en remontant l'Escaut pour attaquer la citadelle d'Anvers. La France n'avait cependant aucun droit d'annuler

rapport même avec M. de Chauvelin, lui fit enjoindre de se tenir comme simple particulier en Angleterre, avec recommandation de garder une conduite circonspecte, de manière à ne pas forcer le gouvernement à lui appliquer l'*alien-bill*. Si tout cela n'était pas la guerre, des circonstances impératives y poussaient le gouvernement anglais. Cette nation, qui rarement se laisse entraîner par les idées de croisade sentimentale, comprend avec un admirable instinct les questions positives : or, tels étaient le sens et la tendance de l'invasion du général Dumouriez en Belgique.

A toutes les époques, l'Angleterre s'était opposée au développement de la puissance française sur les côtes nord de la frontière; autrefois elle avait possédé Calais; longtemps un commissaire anglais avait résidé à Dunkerque pour en empêcher les fortifications; jamais donc elle ne pourrait souffrir que les villes d'Ostende, de Nieuport et d'Anvers surtout fussent réunies à la France. Pour l'empêcher, elle devait se résoudre à faire une guerre puissante, éternelle : qu'on emprisonnât un roi à Paris, cela pouvait exciter de l'intérêt, donner matière à quelques remarquables ouvrages de Burke sur la révolution française; mais en face du parlement ce n'était pas un *casus belli* suffisant pour autoriser et voter des subsides dans des conditions vigoureuses et fermes; tandis que la menace contre Anvers, la domination de l'Escaut par le pavillon tricolore, allait appeler nécessairement l'Angleterre à des efforts persévérants; elle ferait la guerre vingt ans, trente aussi s'il le fallait, et jetterait ses forces dans la balance. De plus, on n'ignorait pas à Londres les projets du conseil exécutif de Paris sur la Hollande et la révolution préparée contre le stathoudérat; on allait donc s'en prendre encore à l'œuvre de l'Angleterre, car c'était à M. Pitt que la maison d'Orange devait son pouvoir et son existence souveraine; en la menaçant, on attaquait son ouvrage. Quand les Français furent sur l'Escaut, il devint évident pour tous que la Grande-Bretagne, unie à la Hollande, entrerait dans la ligue contre la nouvelle république; ce n'était pas haine de son gouvernement, ni un vif intérêt pour Louis XVI; il ne s'agissait que d'une question de territoire et d'influence maritime, et pour cela l'Angleterre est toujours prête à armer (1).

Si l'invasion du général Dumouriez en Belgique allait appeler l'Angleterre et la Hollande dans la grande lice des batailles contre la révolution, la prise de Mayence, l'occupation de Francfort, jetaient également dans les idées belliqueuses la vieille Allemagne, en tant que nation, car jusqu'ici elle avait gardé son exacte neutralité. En commençant la guerre contre la France, on se rappelle les efforts de la Prusse et de l'Autriche pour entraîner la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg et les autres électeurs dans la coalition; ces cabinets s'en étaient abstenus, prétextant qu'il ne s'agissait pas d'un intérêt germanique, mais d'une querelle personnelle à la Prusse et à l'Autriche, à laquelle ils devaient rester étrangers; la France d'ailleurs ne les menaçant pas, ils se bornaient donc à garder une position expectative.

Lorsque Mayence fut enlevée par un coup de main téméraire, et qu'on vit Francfort, la banque et la richesse de l'Allemagne, rançonnée sans motif, sans prétexte, à plusieurs millions de florins, alors l'Allemagne, impartiale et paisible jusque-là, se crut exposée et arma vigoureusement (2). C'est le propre des esprits timides de rester longtemps en pleine sécurité, puis de s'irriter profondément lorsqu'ils voient que l'on se joue d'eux : ainsi est toujours l'Allemagne crédule et faible, mais qui se prend d'indignation et de colère

les stipulations des traités relativement à l'Escaut, à moins d'avoir aussi le droit de mettre pareillement de côté tous les autres traités entre toutes les puissances de l'Europe, et tous les autres droits de l'Angleterre et de ses alliés. Loin d'adopter les principes que la France veut ainsi établir, l'Angleterre est et sera toujours prête à s'y opposer de toutes ses forces; fidèle aux maximes qu'elle a suivies depuis plus d'un siècle, elle ne verra jamais d'un œil indifférent la France s'ériger, directement ou indirectement, en souveraine des Pays-Bas, ou arbitre général des droits et des libertés de l'Europe; que si la France désire réellement conserver l'amitié et la paix avec l'Angleterre, il faut qu'elle se montre disposée à renoncer à ses projets d'agression, à ses vues d'agrandissement; en un mot, il faut qu'elle s'en tienne à son propre territoire, sans outrager les autres gouvernements, sans troubler leur repos, sans violer leurs droits. »

Extrait d'une note de M. de Chauvelin à lord Grenville (1793).

« Après cette déclaration, qui manifeste un grand désir de la paix, les ministres de Sa Majesté Britannique ne peuvent plus conserver de doutes sur les véritables intentions de la France; mais néanmoins, si ces explications paraissent insuffisantes, si nous sommes encore forcés d'entendre un langage fier et orgueilleux; si les armements continuent dans les ports d'Angleterre, alors, malgré tous nos efforts pour conserver la paix, nous nous préparerons au combat avec un sentiment profond de la justice de notre cause et des efforts que nous aurons employés pour éviter cette fâcheuse extrémité. Nous combattrons avec regret les Anglais, parce que nous les estimons, mais nous les combattrons sans crainte. »

(1) Dans une des déclarations de la France concernant la Belgique, elle dit : « Qu'elle a renoncé et renonce à toute idée d'envahissement, et qu'elle ne conserve l'occupation des Pays-Bas que pour donner le temps convenable à la Belgique d'assurer et de consolider sa liberté, afin qu'elle soit heureuse et indépendante; ajoutant que les Français trouveront leur récompense dans la félicité dont elle jouira. »

(2) *Extrait d'un avis de la diète germanique, donné le 22 mars 1793.*

« La diète déclarait qu'attendu la manière injuste dont les Français avaient rompu la paix par leur invasion sur le territoire de l'Empire, le corps germanique, de son côté, ne se croyait plus obligé ni tenu par la paix de Munster, ni par aucun traité où il avait été stipulé des avantages en faveur de la France, sauf néanmoins les droits des tiers : en conséquence, il n'était plus permis à aucun État ou membre de l'Empire de garder la neutralité, sous quelque nom ou prétexte que ce fût. »

lorsque, trompée ou insultée, le vin du Rhin lui monte au cerveau. Dès lors, la Prusse et l'Autriche purent compter sur le concours de la Saxe et de la Bavière dans une guerre générale; la confédération ordonna la levée de tout le contingent féodal, ce qui pouvait porter sa force à cent vingt mille hommes, si la guerre était fortement et définitivement déclarée.

Dans ce soulèvement général de l'Allemagne, la Prusse devait donner des gages : sa récente conduite avait excité l'indignation du peuple, et l'on peut dire même, à l'honneur du soldat prussien, qu'il murmurait tout haut contre l'inexplicable manœuvre de son feld-maréchal le duc de Brunswick. La retraite des Prussiens s'était arrêtée sur le Wahal; admirablement conduite à la manière du grand Frédéric, l'armée restait intacte, et la condamnerait-on à rester inactive en présence des événements militaires qui donnaient la Belgique et Mayence aux Français? Quant à la Belgique, la Prusse s'en inquiétait faiblement alors; elle la considérait comme une possession purement autrichienne, et ce voisinage n'avait rien de favorable pour l'action prussienne sur le Rhin; il n'en était pas ainsi de Francfort et de Mayence, cités vieilles et allemandes; la Prusse qui mettait un grand prix à conquérir une prépondérance incontestée sur la confédération, n'ignorait pas tout ce que lui donnerait de force morale la délivrance de Mayence et de Francfort. Il fallait d'ailleurs prendre sa revanche; le roi Frédéric-Guillaume le désirait avec impatience, car la bourgeoisie de la ville libre s'était adressée à lui pour demander aide et appui, et cette préférence flattait son orgueil et caressait son ambition.

Il fut donc résolu dans le camp des Prussiens que, par une conversion à droite, l'armée se porterait sur Francfort, afin d'expulser les Français de tout le littoral du Rhin, qu'ils avaient pris au pas de course. De fortes colonnes, soutenues d'une artillerie formidable, suivirent une double direction : les unes s'avancèrent droit sur la route de Francfort pour l'attaquer de front; les autres corps, généralement de troupes légères, tournèrent la montagne de Wisbaden, pour se placer entre Francfort et Mayence, de manière à ne plus laisser de retraite à la garnison fortement attaquée par l'armée prussienne en masse. Ce mouvement s'opéra dans les conditions indiquées, avec une remarquable précision; les habitants de Francfort, fatigués de la tyrannie républicaine, de ces pillages de caisses, de ces turbulences de garnison, commandées par M. de Custine, se mirent en relations avec le duc de Brunswick. A un signal donné, la cité fut entourée, pressée par l'immense réseau des troupes allemandes qui appelaient, par les chants de la patrie commune, le concours de la bourgeoisie se levant comme dans une grande émeute; on empêcha toute défense des Français, on paralysa le jeu même de quelques pièces d'artillerie; l'hôtel de ville se prononça contre les oppresseurs de la bourgeoisie, et cette protestation de Francfort contre la domination française fut d'autant plus importante, qu'elle commençait la réaction contre l'esprit de propagande jeté à l'Europe par les clubs de Paris : on vit que cette liberté annoncée au monde se réduisait à une levée d'impôts et de subsides, au désordre et au pillage. En Belgique, comme en Allemagne, on saisit le sens mystérieux de l'énigme révolutionnaire. La prise de Francfort rendit quelque éclat à l'armée prussienne dont la vieille réputation s'était ternie en Champagne; cette armée devint l'avant-garde des troupes de la confédération qui s'avançait pour reprendre Mayence (1).

La primitive popularité des idées françaises, qui avait tant aidé le progrès de la révolution, même en Europe, s'affaiblissait encore par la nouvelle fatale du procès et de l'inévitable condamnation de Louis XVI. A l'origine de la révolution, des esprits poétiques, candides, exaltés, en Allemagne, en Italie, s'étaient épris fortement des principes de la constitution et de la liberté : cette proclamation incessante des maximes philosophiques, dans le sens des assemblées constituante et législative, avait enthousiasmé les rêveurs d'idées humanitaires, les écoles intellectuelles d'Iéna, de Gœttingen, d'Heidelberg, toujours dans une sorte de ravissement sur chaque progrès formulé en thèse; on pourrait dire, à ce point de vue, que la révolution française était européenne. Mais quand les âmes honnêtes virent le dernier sens de cette énigme sanglante, quand elles s'aperçurent que le sphinx se nourrissait de cadavres, et que l'échafaud lui jetait des têtes, alors un grand nombre de ces esprits enthousiastes revinrent sur la pensée révolutionnaire et l'attaquèrent de face. En Allemagne, le remaniement d'idées fut complet surtout après le 2 septembre; Klopstock, Schiller, Gœthe (2), formèrent comme un triumvirat de résistance pour préserver les antiques institutions de l'Allemagne; rejetant alors avec indignation le titre de citoyens français qu'ils avaient accepté naguère avec enthousiasme, ils firent revivre la vieille histoire allemande pour l'opposer à l'esprit révolutionnaire. Alors vinrent les poétiques inspirations sur les légendes du Rhin, les traditions féodales sur les hauts faits du moyen âge, sur les grands festins des nobles d'autrefois; barons hautains qui protégeaient la patrie germanique, comme les vieux pairs autour de la table de Charlemagne, ainsi qu'on les voit aux vieux vitraux. En Angleterre, cette réaction était commencée depuis

(1) *Voyez* le rapport du duc de Brunswick, décembre 1792.

(2) Frédéric-Gottlieb Klopstock était né le 2 juillet 1724 à Quedlimbourg; J. Frédéric-Christophe Schiller, le 10 novembre 1759 à Marbach, dans le Wurtemberg, et Jean Wolfgang de Gœthe, le 28 août 1749 à Francfort-sur-le Mein.

longtemps avec Burke; le procès de Louis XVI, la conviction profonde où l'on était que la condamnation du roi de France ne pouvait pas être empêchée, soulevèrent une puissante indignation dont l'esprit de guerre pouvait facilement s'emparer, et M. Pitt la laissa se déployer dans toute son énergie.

Cette triste destinée du roi Louis XVI n'était pas seulement le sujet d'une inquiète sollicitude parmi le peuple, elle occupait toute la diplomatie active. La révolution, en pleine guerre avec l'Autriche, n'avait à recevoir de cette puissance ni avis, ni conseils; on se battait et voilà tout; ce fut même le 6 novembre, le jour précisément de la bataille de Jemmapes, que la convention décidait que le procès serait fait à Louis XVI, le dernier roi des Français. Dans les négociations de la Prusse avec la commune de Paris, il avait été bien convenu que Louis XVI serait mis en liberté, mais c'étaient là de ces propos de circonstances, de ces simples engagements que les hommes de partis ne peuvent pas tenir, parce qu'ils ne sont jamais maîtres de la situation. Si Danton, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Dumouriez surtout avaient pu s'engager avec le duc de Brunswick, ces promesses, pourraient-ils les tenir? et quand le parti jacobin demanderait impérativement la tête de Louis XVI, seraient-ils assez fermes, assez audacieux pour la refuser? Cela ne pouvait être: les hommes de révolution sont à la face du peuple, comme le Juif errant des légendes à la face de Dieu qui le châtie, ils doivent toujours marcher.

Ni la Prusse, ni l'Autriche ne pouvaient rien. Dans cette négociation pour sauver Louis XVI de l'échafaud, la puissance qui mit le plus d'ardeur, le plus d'activité et d'instance, ce fut l'Espagne et son roi Charles IV. J'ai dit quelle cause avait porté Manuel Godoï au ministère suprême; désormais maître des grandes affaires, il voulait les diriger d'une manière ferme et droite pour maintenir son pouvoir: dans un bon système de diplomatie, la France, quel que soit son gouvernement, doit ménager l'Espagne qui borde et garantit sa frontière méridionale, comme la Suisse sa frontière du centre; sa circonscription géographique est telle, qu'avec une forte guerre au nord et à l'est, si elle doit encore soutenir une invasion au midi, elle est fatalement exposée. C'est dans ce dessein que toute la diplomatie française s'était si fortement occupée du pacte de famille; l'Espagne d'ailleurs était riche en finances; sa marine, récemment réorganisée d'après le conseil de Louis XVI après la guerre de 1785, comptait soixante-sept vaisseaux de haut bord, formidables auxiliaires de la France, et les vieilles bandes espagnoles avaient gardé quelque célébrité par la patience de leur marche et la solidité de leur feu.

Jusqu'ici l'Espagne n'était entrée que froidement dans la coalition; déclarant sa neutralité dans la guerre, elle avait conservé à Paris un chargé d'affaires, M. Ocariz; et à Madrid, la France avait aussi un représentant officiel; l'Espagne pouvait et devait négocier dans les fatales circonstances d'un procès capital qui grondait sur la tête du chef de la maison de Bourbons. M. Ocariz fut donc chargé d'offrir la neutralité de l'Espagne, si l'on voulait sauver Louis XVI de la mort et le condamner à l'exil. Ces négociations furent repoussées avec mépris, et il se manifesta dans l'assemblée une énergie sauvage contre ce qu'on appelait modérément les *brigands couronnés*. M. Ocariz s'était chargé de répandre de l'or et d'acheter des voix; ces démarches maladroites ou faibles ne préservèrent pas la sainte tête de Louis XVI marquée pour l'échafaud, comme une démonstration politique; elle tomba sans que la convention parût s'inquiéter de l'Espagne, ce nouvel adversaire qui entrait en ligne. Le cabinet de Madrid ne pouvait plus agir dans un autre sens; la guerre était pour lui une question d'honneur. A quoi jusqu'ici avaient servi les ménagements contre la révolution française? à chaque concession elle avait grandi d'audace; à chaque pas de retraite de ses antagonistes elle avançait. L'Espagne entrait donc, comme la Sardaigne, dans cette coalition qui allait enlacer de ses armes toutes les frontières de la France.

Au sommet de ce grand mouvement de diplomatie et d'armées se trouvait toujours l'Angleterre; après le procès de Louis XVI (1), elle se montra sans plus déguiser sa pensée; toutes les négociations furent rompues, et cependant M. de Talleyrand y avait mis une persévérance, une ténacité remarquables, car, esprit d'une capacité étendue, il prévoyait bien que, si M. Pitt se jetait dans la guerre, les destinées de la France seraient une fois encore compromises. M. de Talleyrand, dans plusieurs conférences avec M. Pitt, avait formellement demandé quels griefs positifs l'Angleterre pouvait invoquer contre la France (2); et le

(1) Louis XVI, la veille de sa mort, écrivit à Monsieur :

« Paris, 20 janvier 1793.

« Mon cher frère,

« J'obéis à la Providence et à la force en allant porter sur l'échafaud ma tête innocente. La mort impose à mon fils le fardeau de la royauté; soyez son père et gouvernez l'État pour le lui rendre tranquille et florissant. Mon intention est que vous preniez le titre de régent du royaume; mon frère Charles-Philippe prendra celui de lieutenant général. Mais c'est moins par la force des armes que par la liberté et des lois sages, que vous rendrez à mon fils son héritage usurpé par les factieux. N'oubliez jamais qu'il est teint de mon sang, et que ce sang vous crie clémence et pardon.

« Votre frère vous en prie, votre roi vous l'ordonne.

« *Signé* : Louis. »

(2) Il faut ajouter quelques détails à cette négociation de Londres.

M. de Talleyrand eut de nouvelles conférences avec les ministres anglais, et, dans ses dépêches confidentielles, il fit connaître à Paris les griefs qui servaient de motifs à leurs préparatifs hostiles. Ces

ministre avait répondu : « Abandonnez la Belgique ; révoquez le décret du 19 novembre qui appelle tous les peuples à renverser leur gouvernement; cessez toute propagande de vos principes particuliers en Hollande, en donnant l'assurance que la maison d'Orange sera respectée; et sur ces bases nous pourrons essayer un traité. »

Dans l'état d'effervescence et d'orgueil de la convention nationale, après les premiers succès de ses armes et de ses principes, c'était folie de croire qu'elle admettrait les conditions imposées par M. Pitt. D'ailleurs, la révolution française s'était fait de singulières et de fausses idées sur l'Angleterre : comme quelques intrigants et quelques fous de démocratie étaient venus à Paris au nom de l'Écosse et de l'Irlande annoncer un bouleversement politique inévitable, la convention croyait qu'avec quelques paroles enflammées on jetterait les principes révolutionnaires parmi le peuple anglais, et que son roi et son gouvernement aristocratique seraient brisés comme une vieille machine usée. C'est, en général, l'erreur de tous les pouvoirs et de tous les partis, quand ils écoutent les mécontents et les réfugiés avec leurs illusions et leurs rêves; ceux-ci annoncent une révolution toutes les vingt-quatre heures, parce qu'ils jugent la destinée des gouvernements par la haine qu'ils leur inspirent.

Tout au contraire, avec cet admirable instinct qui caractérise les hautes classes en Angleterre, lorsqu'elles virent le pays menacé, elles oublièrent leurs dissidences pour prêter appui au cabinet; au temps paisible, le duc de Portland, lord Carlisle, lord Fits-William, M. Windham avaient fait une vive opposition à M. Pitt, comme un simple jeu dans la balance des pouvoirs et des ministres; mais lorsqu'ils virent la guerre sociale que soulevait la révolution française, ils vinrent loyalement à son secours. Les notes, en effet, que communiquait M. de Chauvelin étaient d'une nature étrange et fière, en dehors de toutes les formes admises; on y faisait un appel à la nation anglaise pour qu'elle eût à soutenir les droits de la nature, de la justice, de la liberté et de l'égalité : M. de Chauvelin ne parlait plus au nom du roi de France, mais au nom du peuple français, ce qui donna lieu à une réponse nette et hautaine de lord Grenville : « Il n'y avait et ne pouvait y avoir en Angleterre qu'un ministre de Sa Majesté Très-Chrétienne, on n'en reconnaissait pas d'autre, et moins encore celui d'un gouvernement qui voulait propager le trouble et la révolte dans tous les pays, même neutres. »

Ces rapports diplomatiques prenaient un caractère d'aigreur et d'animosité qui annonçait la guerre; en aucun cas, le ministère anglais ne voulait s'y décider qu'après avoir préparé tous les éléments d'énergie et de force nationale, et dans ce dessein il continuait quelques négociations secrètes, soit à La Haye, soit à Londres, afin de se donner le temps et le loisir d'une rupture (1). Les griefs portaient spécialement sur la Belgique; lord Grenville établissait en principe dans ses notes qu'en aucun cas l'Angleterre n'admettrait l'influence de la France dans les Pays-Bas : c'était là une antique maxime de la diplomatie et l'on ne l'oublierait pas. Toutefois, pour constater aux yeux de tous qu'on n'appelait pas la guerre implacable, lord Grenville, en renonçant à negocier avec M. de Chau-

griefs se réduisaient à trois principaux : 1° l'ouverture de l'Escaut ; 2° le décret de fraternisation du 19 novembre : 3° les projets qu'on supposait à la France contre la Hollande.

Au nom du conseil exécutif, le ministre Lebrun fit répondre, sur le premier point, que la France s'attendait que l'Angleterre garderait, à l'égard de l'ouverture de l'Escaut, le même silence qu'elle avait gardé en 1785, lorsque la même question avait été agitée hostilement par l'empereur Joseph II ; sur le second grief, que l'exécution du décret du 19 novembre était d'une justice incontestable à l'égard des peuples sous la domination des puissances ennemies de la France ; mais qu'à l'égard des pays neutres, il était clair que l'intention de la convention n'avait jamais été de l'engager à faire, de la cause commune de quelques individus étrangers, celle de toute la nation française ; enfin, qu'il serait à désirer, au sujet de la Hollande, que le ministère britannique ne se fût jamais plus mêlé du gouvernement intérieur de cette république, qu'il avait contribué à asservir, que la France ne voulait s'en mêler actuellement.

M. Lebrun, en rendant compte à la convention de la naissance de ces différends, ajouta : « Du reste, j'ai autorisé, en dernier lieu, le ministre de France à Londres, à déclarer, au nom de la république française, au ministère britannique, que si, contre toute attente, l'intention du cabinet de Saint-James était d'amener une rupture à tout prix, comme alors nous aurons épuisé toutes les explications, propres à démontrer la pureté de nos vues et notre respect pour l'indépendance des autres puissances; comme il serait évident que cette guerre ne serait plus qu'une guerre du seul ministère britannique contre nous, nous ne manquerions pas de faire un appel solennel à la nation anglaise, et de porter au tribunal de sa justice et de sa générosité l'examen d'une cause dans laquelle on verrait une grande nation soutenir les droits de la nature, de la justice, de la liberté, de l'égalité contre un ministère qui n'aurait engagé cette querelle que par des motifs de pure convenance personnelle ; qu'ainsi nous établirions la nation anglaise juge entre lui et nous, et que l'examen de ce procès pourrait amener des suites que le cabinet de Saint-James n'avait pas prévues. »

(1) Je crois qu'on se faisait bien des illusions sur la marche de la révolution française. Le ministre de France à La Haye, M. de Maulde, qui était redevable à Dumouriez de sa légation, arriva en toute hâte dans les premiers jours de janvier à Paris, et dit au général que si on désirait garder la neutralité avec la Hollande et l'Angleterre, rien n'était plus facile ; qu'à la vérité, les ministres des deux cours ne voulaient ni reconnaître la convention, ni traiter avec le ministre Lebrun ; mais que le grand pensionnaire de Hollande, Van Spiegel, et l'ambassadeur d'Angleterre, lord Auckland, l'avaient chargé d'annoncer qu'on traiterait volontiers avec le général Dumouriez. En même temps, l'agent secret Benoît, qui arrivait de Londres, dit au ministre Lebrun, de la part de M. de Talleyrand, de Talon et des autres émigrés constitutionnels qui avaient des relations avec le ministère anglais, que Pitt et le conseil de Saint-James ne demandaient pas mieux que d'assurer la neutralité, pourvu que le général Dumouriez fût chargé de la négociation et passât en Angleterre pour la terminer.

velin, consentit à continuer quelques entrevues particulières, soit à La Haye, soit à Bruxelles.

M. de Talleyrand, qui avait conservé plus d'importance et plus de faveur à Londres, avait relevé considérablement l'influence du général Dumouriez; il le croyait appelé tout à la fois à un rôle de gouvernement à l'intérieur et à une destinée de pacification pour l'Europe. La conquête de la Belgique, si rapide et si glorieusement accomplie, avait grandi sa position: on le disait assez maître de son armée, même pour opérer une contre-révolution au profit de la monarchie constitutionnelle; c'est pourquoi M. de Talleyrand insistait afin qu'on fît donner au général Dumouriez une grande mission pour Londres; là, on pourrait s'ouvrir complétement à lui, soit dans le but de reconstituer la monarchie de Louis XVI, soit pour en élever une nouvelle au profit du jeune duc de Chartres, esprit déjà méditatif, sérieusement éprouvé par la fortune; quelques-uns songeaient même à l'élévation du duc d'York, fils puîné du roi d'Angleterre, appelé à opérer en France une révolution à la manière de 1688.

Dans cet ensemble de projets et de vues, il fallait la présence du général Dumouriez à Londres; et M. de Talleyrand écrivait au ministre des affaires étrangères, l'abbé Tondu-Lebrun, l'importance d'une telle mission pour éviter la guerre. M. Lebrun, en réponse, lui dépêcha M. Maret, chef de ses bureaux, avec pouvoir d'essayer quelques ouvertures vis-à-vis de M. Pitt (1) sur la libre navigation de l'Escaut, mais au fond spécialement pour exprimer à M. de Talleyrand toutes les difficultés qu'un tel voyage du général Dumouriez trouverait, soit dans l'opinion publique, soit au sein même de la convention nationale.

Alors M. de Talleyrand proposa de fixer le lieu d'une entrevue secrète à La Haye, où le général Dumouriez avait un homme de confiance, un parent, M. de Maulde, chargé d'affaires de France; lord Grenville y comptait également un remarquable négociateur, lord Auckland, ministre plénipotentiaire, tête sans préjugé, sans répugnance pour les plus délicates questions. Le grand pensionnaire de Hollande, M. Van Spiegel, serait également mis dans la confidence, et l'on traiterait à La Haye, non-seulement la question diplomatique, mais encore celle du gouvernement intérieur de la France (1) : la république orageuse et la convention paraissaient à ces hommes d'État comme un fait passager qui amènerait de toute nécessité une dictature ou une monarchie pondérée; il fallait donc prévoir l'hypothèse d'une reconstruction monarchique, comme en 1688, soit avec M. le duc de Chartres, soit au profit du Dauphin avec un conseil de régence. Par cet essai de congrès à La Haye, le rôle de M. de Chauvelin fut complétement annulé à Londres; la correspondance active ne se continuait plus que par l'entremise de la Hollande.

A côté de ces petites négociations diplomatiques, la convention agissait en grand avec une majesté effrayante. Tandis que quelques négociateurs arrêtaient à La Haye un plan de paix et de restauration pour une dynastie, la convention allait droit au jugement et à la condamnation de Louis XVI; on faisait valoir à l'assemblée des considérations diplomatiques, elle les repoussait avec mépris; des motifs d'ordre et de paix à l'extérieur, elle les raillait, car appelant la force populaire, elle s'appuyait sur les piques. Cette journée sinistre du 21 janvier, grande tombe entr'ouverte pour tous les rois, mettait un terme à toutes les transactions rêvées par les esprits modérés; il n'y avait *plus* aucun moyen de négocier; toutes les âmes furent abattues, et les esprits un peu calmes demeurèrent consternés en présence de tant d'audace. Le général Dumouriez eut peur, mais comme la combinaison du duc de Chartres n'était pas épuisée, il dissimula et retarda ses projets. M. de Maulde donna sa démission, et quant à M. de Talleyrand, un tel acte sortait si effroyablement des habitudes de sa vie et de ses idées de transaction, qu'il eut hâte de se retirer des affaires

(1) On décida que M. Maret, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Angleterre comme agent diplomatique, y serait envoyé pour savoir de Pitt si réellement il souhaitait traiter personnellement avec Dumouriez. Dans ce nouveau plan, M. de Chauvelin devait être rappelé et M. Maret occuper sa place.

(2) *Note présentée par lord Auckland et le comte de Stahremberg aux états généraux des Provinces-Unies.*

« Hauts et puissants seigneurs,

« Il est connu que vers la fin du mois de septembre de l'année dernière, Sa Majesté Britannique et VV. HH. PP. ont donné de concert l'assurance solennelle que, dans le cas où le danger imminent qui menaçait dès lors LL. MM. Très-Chrétiennes et leur famille se réalisât, Sa Majesté et LL. HH. PP. ne manqueraient pas de prendre les mesures les plus efficaces pour empêcher que les personnes qui se seraient rendues coupables d'un crime aussi atroce, ne trouvassent aucun asile dans leurs États respectifs. Cet événement qu'on pressentait avec horreur, a eu lieu, et la vengeance divine paraît ne s'être pas longtemps fait attendre. Quelques-uns de ces détestables régicides sont déjà dans le cas de pouvoir être soumis au glaive de la loi. Les autres sont encore au milieu du peuple qu'ils ont plongé dans un abîme de maux et auquel la famine, l'anarchie et la guerre civile, préparent de nouvelles calamités. Enfin, tout ce que nous voyons arriver concourt à nous faire regarder comme prochaine la fin de ces misérables, dont la démence et les atrocités ont pénétré d'épouvante et d'indignation tous ceux qui tiennent aux principes de religion, de morale et d'humanité.

« En conséquence, les soussignés soumettent au jugement éclairé et à la sagesse de Vos Hautes Puissances, si elles ne trouveraient pas convenable d'employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour défendre l'entrée de leurs États en Europe ou de leurs colonies à tous ceux des membres de la soi-disant convention nationale, ou du prétendu conseil exécutif, qui ont pris part directement ou indirectement audit crime, et, s'ils étaient découverts et arrêtés, de les livrer entre les mains de la justice, pour servir de leçon et d'exemple au genre humain. »

« *Signé*, AUCKLAND et LOUIS comte de STAHREMBERG. »

publiques. Il voyait bien d'ailleurs la tendance des actes du cabinet de M. Pitt : l'impression qu'avait produite l'assassinat de Louis XVI était si grande à Londres, que les ministres ne manquèrent pas d'en profiter pour demander un vote solennel de subsides au parlement. Déjà l'*alien-bill* recevait sa pleine exécution contre les Français qui venaient agiter l'Angleterre ; un simple ordre de police suffisait pour éloigner un étranger des trois royaumes, et tant l'opinion publique fut soulevée, que lord Grenville signifia à M. de Chauvelin, à M. de Talleyrand, à M. Maret, à leurs secrétaires et agents, de sortir dans le plus court délai de la Grande-Bretagne (1). Nulle considération n'arrêta plus ni lord Grenville ni M. Pitt, et la question de paix et de guerre fut portée au parlement ; ce coup, qui étonna M. de Chauvelin au dernier point, ne surprit pas M. de Talleyrand ; d'avance, il avait vu la portée de l'exécution de Louis XVI, et il s'était muni d'un passe-port comme simple particulier pour les États-Unis.

Ce fut une magnifique solennité que la séance du parlement dans laquelle M. Pitt, développant le motif d'une grande guerre contre la France, demanda hautement un vote de subsides aux communes réunies. Le message du roi, clair et précis, ordonnait la communication des pièces de la négociation avec M. de Chauvelin et l'ordre qui lui avait été transmis à la suite de l'*acte atroce* commis à Paris ; il croyait indispensable, dans les circonstances semblables, d'augmenter les forces de terre et de mer, et de prendre des mesures pour s'opposer aux projets ambitieux de la France et à la propagation des principes désorganisateurs qui menaçaient l'Europe. Ces demandes de subsides au parlement sont une occasion en Angleterre d'exposer le plan politique du ministère, et de bien établir la situation du peuple anglais dans les hostilités qui s'engagent, délibération sur la paix et la guerre à la manière des anciens. M. Pitt appelait d'abord toute l'attention des communes sur l'effroyable outrage fait à la religion, à la justice et à l'humanité (2) : « Ces considérations ne suffisaient pas sans doute pour motiver la guerre ; il fallait des intérêts positifs ; le parlement pouvait dénoncer au monde une pareille monstruosité, mais il ne fallait pas céder devant cette émotion. De quoi s'agissait-il ? Jusqu'ici l'Angleterre avait gardé la plus exacte neutralité envers la France : est-ce que cette nation avait agi de manière à respecter les droits de l'Angleterre et de ses alliés ? D'abord le pouvoir en France avait solennellement promis de réprimer ce monstrueux esprit de propagande en respectant les formes gouvernementales des sociétés ; et son premier pas dans les relations extérieures a été de tout bouleverser ! Il avait promis de ne pas faire de conquêtes, et il réunissait de nouveaux départements à son empire. Est-ce que la Belgique allait former le 85e département ? Le décret du 19 novembre est un appel à tous les pays pour renverser les pouvoirs : est-ce là une manière de procéder et d'agir conforme au droit des gens ? Les républicains de France viennent de faire un appel aux républicains d'Angleterre contre le gouvernement établi : est-ce qu'une nation indépendante, qui a sa dignité, peut subir de pareils outrages ? Non, sans doute. » Et M. Pitt se résumait en demandant qu'une adresse fût présentée au roi pour lui offrir les condoléances sur le meurtre commis à Paris ; les communes priaient Sa Majesté de prendre toutes les mesures indispensables d'armement pour repousser les vues ambitieuses de la France qui se manifestaient par l'invasion et la conquête.

Quelques jours après, nouveau message du cabinet,

(1) Dans une note du 27 décembre 1792 à lord Grenville, M. de Chauvelin se plaint de la manière dont le gouvernement britannique interprète la conduite de la France, et proteste de la plus grande amitié entre les deux pays.

Et quelques jours après pourtant, la pièce suivante était publiée :

Circulaire du ministre de la marine, en date du 31 décembre 1792, aux amis de la liberté et de l'égalité dans les ports de mer.

« Le gouvernement d'Angleterre arme, et l'Espagne, encouragée par là, se prépare à nous attaquer. Ces pouvoirs tyranniques pensent, en nous effrayant, qu'ils exerceront leur influence dans le jugement que nous avons à prononcer sur Louis ; non, un peuple qui s'est rendu libre, un peuple qui a repoussé du sein de la France jusqu'aux bords du Rhin les armées prussiennes et autrichiennes, ne peut souffrir qu'on lui dicte des lois.

« Le roi d'Angleterre et son parlement veulent nous faire la guerre ; mais les républicains anglais ne le souffriront pas. Déjà ils montrent leur indignation, et nous saurons voler à leur secours ; nous effectuerons une descente ; nous apporterons cinquante mille bonnets de la liberté ; nous planterons l'arbre sacré, et la tyrannie de leur gouvernement sera bientôt détruite. »

(2) M. Pitt, dans la séance du 1er février 1793, proposa à la chambre :

« Qu'une adresse soit faite à Sa Majesté pour la remercier de son message à la chambre, et de la communication des pièces qu'elle a fait présenter ; pour lui offrir nos sincères condoléances sur l'acte atroce exercé à Paris, qui doit être envisagé, par toutes les nations de l'Europe, comme un attentat à la religion, à la justice et à l'humanité, et qui montre le danger de principes entraînant la violation des devoirs les plus sacrés et capables de renverser l'ordre social ; pour représenter à Sa Majesté qu'il nous est impossible de douter des vues d'agrandissement et d'ambition de la France, en dépit de ses protestations ; vues qui sont la conséquence de la propagation de principes incompatibles avec l'ordre de tout gouvernement régulier ; que, dans cette position, nous regardons une opposition vigoureuse à ces vues comme essentielle au repos des nations et à la tranquillité de notre pays ; que, dans ces dispositions, nous offrirons à Sa Majesté tous les secours nécessaires pour l'augmentation de ses forces de terre et de mer, et pour agir comme les circonstances l'exigeront dans un moment aussi critique, afin de conserver à la nation les bienfaits dont la Providence nous fait jouir sous la sauvegarde de notre heureuse constitution. » — Cette adresse fut adoptée à l'unanimité.

celui-ci plus net, plus précis encore ; c'est la guerre qu'un acte du conseil vient de déclarer à la France (1). Le roi informait ses fidèles communes que l'assemblée qui avait actuellement le pouvoir en France avait exercé des actes d'hostilité contre les personnes et les sujets britanniques ; il comptait sur l'appui de ses communes pour venger le droit de sa couronne et de son peuple, et opposer une barrière aux progrès d'un système qui frappe directement le gouvernement de toutes les nations. M. Pitt, développant le sens de cette adresse, fut admirable d'habileté et d'éloquence : « Il ne faisait pas l'injure à aucun des membres de l'assemblée de croire qu'il pourrait être opposé à une mesure commandée par l'honneur et l'intérêt national. Le décret de la convention du 19 novembre était une hostilité contre tous les gouvernements, il jetait la rébellion dans toute l'Europe ! Qu'avons-nous fait pour sortir de notre impartiale neutralité ? Absolument rien ; nous avons assisté, spectateurs immobiles, à une révolution qui a débordé de tous les côtés sur ses frontières ; aujourd'hui elle a conquis, usurpé, et nous n'avons pas dit un seul mot ; c'est la France qui partout a pris l'initiative ; il faut donc lui répondre avec vigueur. » M. Pitt concluait à un vote considérable de subsides pour l'augmentation de la flotte et de l'armée.

Le cabinet ne trouva véritablement pour adversaire que M. Fox, et son discours se ressentit de l'embarras de sa situation ; quand la guerre menace la patrie, l'opposition qui se place sur le terrain de la paix et des concessions à l'étranger, semble de complicité avec l'ennemi ; on n'ose tout dire, tout exprimer dans la crainte d'être accusé de n'être pas de son pays ; ainsi fut la situation de M. Fox, obligé de voter lui-même à la fin avec le cabinet pour montrer son patriotisme. La chambre des communes fut unanime pour commencer cette grande guerre qui devait durer vingt-deux ans ; jamais l'Angleterre ne s'était montrée plus énergique, plus puissante de moyens ; on se jeta dans ces hostilités corps et âme, parce qu'il s'agissait du salut de la patrie. Et puis la France de Louis XVI avait une grande et belle marine ! depuis l'émigration, les bons officiers avaient disparu ; on n'improvise pas des flottes ; cela s'était vu, il est vrai, à Rome au temps des Carthaginois ; mais les grandes escadres aux mille bouches de canons demandent l'habileté des amiraux plus encore que le courage des capitaines. La mer est une de ces souveraines qui n'accepte pour ses courtisans que les hommes qui, depuis l'enfance, caressent ses cheveux humides.

La gravité d'une déclaration de guerre officielle et invariable de la Grande-Bretagne résultait surtout de ce qu'elle allait former comme le lien commun d'une véritable et forte coalition : tel est le rôle de l'Angleterre ; il ne se fait rien sans elle pour la paix comme pour la guerre, elle est le ciment de toutes les vastes cohésions de gouvernement ou de peuple ; jusqu'ici elle s'était bornée, dans son rôle de neutralité, à écouter, à conseiller. Quand l'Autriche et la Prusse avaient déclaré la guerre à la France, elle avait dit : « Agissez avec vigueur et prudence, je choisirai le moment de me décider d'une manière favorable aux intérêts communs. » Ce moment arrivait parfaitement choisi, car la catastrophe de Louis XVI soulevait l'indignation de l'Europe ; M. Pitt croyait la nation anglaise résolue à tous les sacrifices pour agir vigoureusement, et ce fut ce qui détermina cette ferme résolution d'une guerre implacable (2).

L'Angleterre avait tout à gagner dans ces hostilités. La paix fait fermenter les idées d'agitation ; quand les esprits sont occupés par les émotions guerrières, on ne songe pas aux réformes, aux petits débats d'intérieur. La position spéciale de la Grande-Bretagne, entourée de l'Océan, la met à l'abri d'une surprise ; elle peut jeter ses flottes, ses armées partout ; victorieuse sur mer, elle conquérait les colonies ; dans l'Inde, elle avait à s'emparer de riches établissements ; la guerre lui donnait une supériorité incontestée sur tous les pavillons. Ce qu'elle désirait depuis Louis XIV, c'était une sorte de puissance morale sur le continent ; comme elle allait devenir l'âme de la coalition par les subsides, il en résulterait des rapports nouveaux avec les cabinets ; nul ne traiterait désormais sans l'Angleterre, et c'était le but souhaité. On voyait déjà les premiers effets de cette situation nouvelle : la Hollande, qui jusqu'ici s'était montrée timide, en répétant sans cesse à M. de Maulde qu'elle resterait neutre, prit hautement parti pour la Grande-Bretagne ; la maison d'Orange ne pouvait se séparer du cabinet britannique, et lord Auckland expédia la déclaration de guerre du cabinet de La Haye, afin que M. Pitt en formulât lui-même les expressions. L'Angleterre ne fut pas aussi heureuse à Copenhague ; elle

(1) *Message du roi d'Angleterre à la chambre* (séance du 12 février 1793).

« Sa Majesté croit convenable d'informer la chambre des communes que l'assemblée qui exerce en ce moment le pouvoir en France, a exercé des actes d'hostilité, sans provocation ni cause, contre les personnes et les propriétés des sujets de Sa Majesté, contre toutes les lois des nations et contre tous les traités.

« Dans cette circonstance, Sa Majesté a cru convenable de prendre tous les moyens pour le soutien de l'honneur de la couronne, et pour venger les droits de son peuple. Elle compte sur le ferme appui de la chambre des communes, et les efforts et le zèle de son loyal peuple, en poursuivant une guerre juste et nécessaire, et en cherchant, par les bienfaits de la Providence, à opposer une forte barrière aux progrès d'un système qui frappe directement le gouvernement de toutes les nations. »

(2) La convention avait déjà déclaré la guerre au roi d'Angleterre et à la Hollande par un décret du 1er février 1793

ne put faire prononcer le Danemark qui se réservait toute son indépendance; et de là cette haine implacable qu'elle lui jura jusqu'à l'expédition de 1807, qui détruisit sa marine (1).

La déclaration si hautaine et si fière de la Grande-Bretagne renoua plus fortement les liens affaiblis de la Prusse et de l'Autriche; le cabinet de Berlin, soutenu par la démarche vigoureuse de M. Pitt, consentit à recommencer une campagne contre la république française, de concert avec les alliés; la reprise de Francfort fut comme l'origine de ce système d'initiative, et la Prusse, développant cette action, s'engageait à reprendre Mayence et à délivrer ainsi l'Allemagne jusqu'au Rhin. Là, par un engagement nouveau, elle se liait pour un plan d'invasion du territoire français : délivrer l'Allemagne était une idée qui plaisait à la Prusse, parce qu'elle relevait sa force et son influence germanique, à ce moment surtout où la confédération venait de prendre des mesures pour lever son triple contingent; l'Angleterre s'engageait de plus à un payement de subsides, et la Prusse mettrait sur pied 70,000 hommes, auxquels on donnerait la défense du Rhin.

L'Autriche vit également avec satisfaction la déclaration de l'Angleterre, parce que, dans le fait, elle seule avait payé les frais de la guerre par l'évacuation des Pays-Bas. Son patrimoine était ainsi entamé sans compensation; elle allait renouveler de grands efforts, car il n'est pas de gouvernement plus patient, plus tenace, que l'Autriche, dans ses projets une fois conçus : elle lutte contre la fortune avec un flegme de délibérations et de sacrifices imperturbable. A Vienne, comme à Berlin, l'Angleterre envoya des ambassadeurs spéciaux; ce ne fut pas seulement l'armement des grandes escadres qui préoccupa sa pensée, mais encore la fermeté et le développement de ses relations sur le continent. C'était quelque chose pour elle que rien ne se fît désormais en Europe, alliances, batailles, neutralités, sans qu'elle fût consultée; la guerre allait donc démesurément grandir son influence : elle y trouverait sa force de cohésion, on ne parlerait plus que de l'Angleterre; car, par la puissance de son commerce, de son crédit, elle dominerait le monde, et chaque cabinet viendrait la consulter pour ses traités politiques.

L'Espagne n'avait plus hésité, dès que la tête de Louis XVI était tombée sur l'échafaud : plus on a été apathique et oublieux, mieux on se réveille avec énergie et colère par la nouvelle de quelques-uns de ces événements qui vous bouleversent. Combien Charles IV ne dut-il pas regretter d'avoir suivi depuis 1789 une politique si molle, quand le premier il devait entrer vigoureusement dans la coalition, comme l'avait fait le Piémont, sans se préoccuper du danger? L'Espagne venait tardivement en ligne; et c'est une faute, parce qu'alors on n'inspire ni crainte ni intérêt. Manuel Godoï devait mener l'armée, tandis que l'Angleterre engageait le Portugal dans une même lutte. Puisqu'on était résolu aux hostilités, il fallait que l'Europe entière y prît part : Naples n'échappait pas par son éloignement à cette levée d'armes. La mort de Louis XVI jetait une indicible terreur dans toutes les âmes : c'était l'idée monarchique que la démocratie faisait monter sur l'échafaud, et la révolution ne déguisant pas que tel était son but, il devait y avoir plus d'une nuit sans sommeil sous ces lambris d'or et de soie où s'abritaient les royautés européennes; le fantôme de Louis XVI apparaissait sanglant comme un exemple et un avertissement.

L'Angleterre n'oubliait rien dans cette impression générale pour grandir son influence et son commerce; presque avec tous ces cabinets un traité de subsides était accompagné d'une convention favorable à l'industrie britannique, de sorte que, par une simple opération de banque, les subsides se trouvaient presque toujours composés par l'achat et la consommation de marchandises : admirable système que les vulgaires déclamateurs ne comprenaient pas, et qui faisait de chaque emprunt une source de richesses! Tandis que l'on parlait incessamment de la banqueroute de l'Angleterre, de l'obération de ses finances, elle effectuait au-dessous de cinq pour cent tous les emprunts qui lui étaient nécessaires. Autour de son crédit se groupaient les capitaux du monde, et le change de

(1) « L'Angleterre avait passé, dans le courant d'avril 1793, deux traités de subsides, l'un avec le landgrave de Hesse-Cassel (signé par lord Elgin, le 10 avril, pour huit mille hommes); l'autre avec le roi de Sardaigne (signé par lord Grenville et le comte de Front, ministre de cette cour); Victor-Amédée s'engageait par ce traité à tenir son armée sur le pied de cinquante mille hommes, moyennant le payement annuel de cinq millions. La Grande-Bretagne venait aussi, par un traité avec la cour de Madrid, signé le 26 mai, par lord Saint-Helens et le duc d'Alcudia (depuis prince de la Paix), de se substituer en quelque sorte au pacte de famille, qui, depuis Louis XIV, identifiait la politique des deux branches de la maison de Bourbon. Le pacte de famille venait d'être anéanti par la guerre qu'avait déclarée la France à l'Espagne et que celle-ci avait provoquée à la mort de Louis XVI. Soixante mille Espagnols étaient déjà aux prises avec deux armées françaises dans toute l'étendue des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Perpignan. Cette nouvelle alliance avec l'Espagne était d'autant plus profitable à la puissance de l'Angleterre, que la Méditerranée valait au commerce anglais près d'un million sterling; or il s'agissait de repousser des côtes d'Espagne et d'Italie le pavillon français, devenu l'objet d'une vive inquiétude de la part du ministère britannique, depuis que la flotte sortie de Toulon avait menacé Naples, attaqué l'île de Sardaigne, et fait trembler les petits princes d'Italie. Lord Hood ayant cinglé avec une escadre vers la Méditerranée, son apparition fit rentrer la flotte française dans Toulon. Jusque-là menacées et frappées de terreur, les puissances italiennes, cherchant un refuge, trouvèrent leur sûreté sous l'aile britannique. Pour compléter son influence dans la Méditerranée, la cour de Londres fit aussi négocier une alliance avec la cour de Naples (elle fut conclue le 12 juillet par le chevalier Hamilton et le chevalier Acton, ministre du roi de Naples).

La Haye, de Hambourg, de Vienne, de Francfort, lui restait constamment profitable.

Ce phénomène merveilleux d'une puissance commerciale conduite par l'aristocratie se manifesta surtout à la suite du traité conclu avec la Russie : Catherine II, qui avait engagé toutes les puissances dans la coalition, paraissait décidée elle-même à lui prêter son immense force, et l'Angleterre vint aussitôt pour seconder ses résolutions. Le premier acte de rapprochement se résuma dans la révocation du traité de commerce conclu par Louis XVI avec la Russie; et le second, en un traité spécial qui assura tout le débouché russe à l'Angleterre, sorte de lien intime et profond entre les deux gouvernements. Une fois ces points obtenus, la Grande-Bretagne ne se refusa plus à promettre des subsides, à prêter ses flottes pour embarquer un corps russe destiné pour la Hollande ou la Vendée. Catherine II se montra profondément affectée de la mort de Louis XVI; cette hardiesse d'une assemblée séditieuse étonnait et blessait la majesté suprême de l'impératrice; elle eût jeté toutes ses forces contre la révolution française, si la Pologne n'avait alors absorbé son attention. C'était là un intérêt si puissant, si positif, que toute l'Europe, même à l'aspect de l'échafaud royal, se préoccupait des événements de Varsovie et des flots populaires qui s'agitaient sur la Vistule!

CHAPITRE XVIII.

DIPLOMATIE DE LA COALITION.

La Pologne. — Invasion simultanée des Russes, des Prussiens et des Autrichiens. — Varsovie. — Dantzick. — La Gallicie.— Agitation des patriotes sous Kosciosko.—Rôle de Stanislas Poniatowsky. — Rapprochement de la Russie et de l'Angleterre.—Renonciation aux principes de la neutralité.—Le comte de Woronzoff à Londres. — Négociations de la Prusse et de l'Autriche avec le corps germanique; — de l'Angleterre et de la Hollande. — Congrès d'Anvers. — Choix des généraux. — Le prince de Cobourg. — Le duc d'York. — Plan de campagne. — Idée du partage. — Plan politique. — Marche des Autrichiens. — Bataille de Neerwinden. — Développement des projets diplomatiques. — Défection de Dumouriez.

Janvier — avril 1793.

Lorsque les premiers succès de la république naissante retentirent au loin, il se fit un frémissement joyeux de la démocratie en Europe; par un effort de génie et d'audace, les armées françaises venaient de vaincre des troupes solides et parfaitement disciplinées, les premières peut-être en ligne de bataille. Comme le vulgaire ignorait les causes secrètes de la retraite des Prussiens, il n'en avait vu que le résultat: l'évacuation de la Belgique, la prise de Mayence, citadelle formidable de la confédération, et la récente bataille de Jemmapes, avaient entouré d'un vif éclat les faisceaux tricolores sous le bonnet de la Liberté. Ce succès facile d'un peuple contre les rois avait jeté un indicible aveuglement sur d'autres peuples; la république exerçait sa fascination au loin; bien des esprits ardents durent rêver la liberté énergique, fougueuse, et ce vif amour d'une patrie indépendante touchait de nobles cœurs, pour les pousser à des coups de folie!

La Pologne n'avait cessé d'espérer sa liberté; la constitution de 1791 créait le gouvernement monarchique et héréditaire en faveur de la maison de Saxe, pour mettre un frein à la noblesse et au tumulte d'election; l'esprit belliqueux subit impatiemment le sceptre de Stanislas Poniatowsky (1). La ligue de Targowitz sous deux chefs, Felix Potocky et Rzewusky, proclama de nouveau l'indépendance nationale; la ligue, protégée par les Russes et les Autrichiens, amena l'occupation de la Pologne, et ensuite, comme on l'a dit, le concours simultané de la Prusse, de l'Autriche et de la Russie dans la résolution d'un second partage; et c'était à ce point qu'était arrivée la question polonaise, au moment de la campagne de la Prusse et de l'Autriche contre la révolution française. Cette question de la Pologne qui ne cessait de préoccuper les cours de Vienne et de Berlin, avait beaucoup contribué à affaiblir leurs moyens dans la guerre, jusqu'à ce que ces deux puissances fussent parfaitement assurées de la loyauté des intentions de la Russie dans la pensée d'un partage commun.

Il y avait cela de fatalement remarquable pour la Pologne, qu'en jetant un rapide coup d'œil sur la carte, chaque puissance semblait trouver son lot particulier dans le morcellement du vieil empire de Jagellon. La Prusse souhaitait s'arrondir du grand-duché de Posen et de Dantzick, le port de mer de ses blés; l'Autriche, du haut des monts Krapacks, convoitait toute la Gallicie jusqu'à Lemberg et Cracovie (2); et quant à la Russie, son ambition était plus large : tôt ou tard ses frontières devaient s'étendre jusqu'à la Vistule; Catherine II l'avait écrit au livre de ses destinées. Dans l'idée de ce partage primitif, on laissait le fantôme d'une Pologne indépendante sous le sceptre de Stanislas Poniatowsky, que les puissances prenaient sous leur protection. Est-il besoin de dire que tous les Polonais qui avaient rêvé la gloire de la patrie,

(1) *Voyez*, sur le règne de Stanislas Poniatowsky, mon travail sur *Louis XV*. — (2) La carte de ce partage a été gravée en 1798

surtout Kosciusko, le courageux agitateur, étaient venus chercher appui dans les clubs de Paris. Cette association des idées révolutionnaires, cette complicité, avaient fourni un prétexte aux cabinets pour hâter le partage; la révolution française porta les derniers coups à l'indépendance de la Pologne; elle donna des encouragements et jamais d'appui, elle enflamma les têtes et n'offrit jamais un bras. La diplomatie profita de ces circonstances pour arrêter les bases du partage éventuel : la frontière était tracée, et la Prusse, jusqu'ici si prudente, n'hésita plus à commander au maréchal d'infanterie Mœllendorff de franchir la frontière polonaise (1).

Avec le concours des Russes, maîtres de Varsovie, les Prussiens entraient en Pologne cinq jours avant l'exécution de Louis XVI, le 16 janvier 1793. Le but apparent de la Prusse, annoncé par ses manifestes, était d'arrêter les progrès de l'esprit démocratique, que la révolution de France avait introduit en Pologne avec le génie ardent des clubs et de l'insurrection : le cabinet de Berlin ne voulait en apparence que préserver ses frontières de la terrible contagion. Mais en même temps le général Raumer faisait le blocus de Dantzick (2), s'appuyant sur le peu de foi qu'on pouvait accorder aux magistrats de la cité libre, presque tous liés aux principes démagogiques de la révolution française; car par Dantzick les clubs de Paris pouvaient secourir la Pologne : il était donc de la prudence de la Prusse de s'en emparer, comme d'un dépôt, jusqu'à ce que des mesures fussent arrêtées pour préserver les frontières. Les troupes prussiennes, déployées ensuite sur tout le littoral, par Eylau, Friedland, Kœnigsberg, formaient ainsi un vaste cordon autour de la Pologne, tandis que les Autrichiens portaient 80,000 hommes dans les districts de la Gallicie, par le motif incessamment répété que tout État avait le droit de se préserver de la contagion morale des principes révolutionnaires : de cette manière se préparait comme de lui-même cet inévitable dépècement de la Pologne, conséquence de ses doctrines, de son ardente foi, de sa croyance aux paroles de la révolution. La Pologne avait gardé quelque chose du moyen âge, la vassalité puissante, l'esclavage des serfs, l'élévation des rois aux champs de guerre, institutions vieillies à la face des nouveaux besoins et de l'égoïsme de la civilisation. Les patriotes les plus purs s'exilèrent de Pologne, cherchant un abri en France, en Saxe, en Italie; ils y apportaient un courage natif, un haut esprit de fierté, mais avec cela de la turbulence, de l'agitation; braves officiers, nobles soldats, ils faisaient l'orgueil de tous et la perte de leur propre pays.

Si l'Europe avait été placée dans des circonstances normales, ce partage de la Pologne aurait soulevé des guerres, et la Grande-Bretagne particulièrement se fût hâtée de protester : les trois cabinets de Prusse, d'Autriche et de Russie y gagnaient un accroissement de territoire assez considérable pour ébranler l'équilibre européen; mais l'intérêt le plus pressant de l'Angleterre, c'était de briser et de vaincre la France dans la lutte qu'elle allait engager. Certes, elle y devait trouver une indemnité : les colonies offraient une vaste proie; les escadres au pavillon britannique avaient déjà paru aux Antilles; la perte de nos comptoirs dans l'Inde, de nos établissements du Levant, la ruine de notre commerce, étaient une suffisante compensation, et M. Pitt parut à peine s'inquiéter des événements qui se passaient au centre de l'Europe.

Sur ces entrefaites, le comte de Woronzoff (3), ambassadeur spécial de Catherine II, arriva hâtivement à Londres avec des explications de la czarine, et des offres brillantes capables de séduire les intérêts anglais : déjà la Russie avait donné tout son commerce à l'Angleterre en brisant le traité conclu avec la France sous l'influence de M. de Vergennes; et M. de Woronzoff avait de pleins pouvoirs pour traiter définitivement sur une question qui avait motivé la ligue maritime du Nord sous l'action de la France, à savoir : quelles seraient les règles du pavillon et de la neutralité? Le système russe, concerté avec le Danemark, la Suède et la France, avait été jusqu'ici que le pavillon couvre la marchandise, d'où résultait le plus profond respect de la neutralité. L'Angleterre soutenait inflexiblement le droit de visite; et c'était précisément cette concession que le comte de Woronzoff était autorisé à faire au cabinet britannique. Sous prétexte que l'état de guerre avec la France allait donner lieu à d'incessantes fraudes, le cabinet de

(1) L'entrée des troupes prussiennes en Pologne fut accompagnée d'une déclaration de Frédéric-Guillaume, en date du 16 janvier 1793; elle commençait ainsi :

« Il est connu de toute l'Europe que la révolution arrivée en Pologne le 3 mai 1791, à l'insu et sans la participation des puissances amies et voisines de la république, n'a pas tardé d'exciter le mécontentement et l'opposition d'une grande partie de la nation... »

(2) En donnant l'ordre au général Raumer de former le blocus de la ville de Dantzick, le roi de Prusse fit paraître, sous la date du 24 février 1793, une seconde déclaration que rendait remarquable le paragraphe suivant :

« Les mêmes raisons qui ont engagé Sa Majesté Prussienne à faire entrer un corps de troupes dans quelques districts de la grande Pologne, la mettent aujourd'hui dans la nécessité de s'assurer de la ville et du territoire de Dantzick. Sans parler des intentions peu amicales que cette ville, depuis une longue suite d'années, n'a cessé de manifester envers la monarchie prussienne, on se contentera de faire observer que c'est dans le sein de cette même ville que s'est formée cette odieuse et cruelle conjuration qui, marchant de crime en crime, cherche aujourd'hui, à l'aide de ses abominables adhérents, à se répandre de toutes parts... »

(3) Le comte Alexandre de Woronsoff, neveu du grand chancelier de l'empire sous l'impératrice Élisabeth et Pierre III, fils d'un sénateur, était ministre du département du commerce, lorsque Catherine I envoya ambassadeur en Angleterre.

Londres avait demandé hautement la conservation du droit de visite; et telle était la situation des esprits en Europe, que cette question, qui l'aurait dix ans auparavant soulevée tout entière, fut concédée sans hésitation par Catherine II, naguère la protectrice des neutres. Par ce moyen, l'Angleterre fut désormais la maîtresse absolue des mers : nul ne put lui disputer la souveraineté; elle visita, rançonna tout à son gré; ses croisières purent surveiller toutes les côtes de France, et bientôt étendant le principe des marchandises prohibées à toutes choses, elle déclara le blé objet de contrebande, afin d'affamer la France, l'ennemi commun; moyen abusif qui devait assurer la supériorité de son pavillon sur les neutres, les Américains, les Suédois et les Danois. Plus tard, des conventions de subsides furent arrêtées, et 30,000 Russes durent s'embarquer sur la flotte anglaise pour prendre une part active à la coalition de l'Europe.

Le traité secret pour le partage de la Pologne avait naturellement rapproché l'Autriche de la Prusse, et la tendance qu'allait prendre la guerre devait encore resserrer ces liens. M. de Kaunitz, affaibli par la maladie, n'avait que peu d'influence, et néanmoins il avait jeté dans les négociations, dans les plans militaires de la campagne, une idée féconde : il était décidé par la diète que l'Allemagne entière prendrait part à la guerre actuelle, et cela ne faisait plus de doute depuis l'occupation de Mayence par les Français; la diète avait voté la levée du triple contingent, et 120,000 hommes étaient sous les armes. Jusqu'ici, et d'après la constitution germanique, le contingent des cercles formait une armée à part, qui agissait également sous un chef élu par la confédération : ainsi les choses s'étaient passées dans la guerre de sept ans; mais le prince de Kaunitz, de concert avec le baron de Hardenberg, posèrent un principe de stratégie en opposition complète avec cette coutume. S'appuyant sur la nécessité d'une base d'unité dans la guerre, ils établirent qu'il n'y aurait pas d'armée fédérale séparée, indépendante, et que les contingents des cercles se fondraient dans les deux armées principales de la Prusse et de l'Autriche, chacun d'après leur situation et leur rapport : les contingents saxons, hessois, mecklembourgeois, marcheraient dès lors avec la Prusse, tandis que les contingents de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, prendraient rang dans l'armée autrichienne. Par ce moyen, les petites puissances étaient absorbées par les grandes, ou au moins surveillées et dirigées.

Ces méfiances devaient exciter de vifs mécontentements à Munich, à Dresde, à Stuttgard; mais le péril était commun, et la nécessité de reprendre Mayence faisait taire toutes les jalousies. La Prusse grandit son armée devant Mayence, et l'Autriche confia la direction des mouvements militaire à un prince dont le nom devint pour le moins aussi odieux à la révolution que ceux de Pitt et de Brunswick; j'entends parler du prince de Saxe-Cobourg (1). Allié à des maisons souveraines, il était feld-maréchal au service d'Autriche, et sa réputation datait de la guerre de sept ans. Dès l'enfance, on avait admiré sa bravoure, son intrépidité dans les dernières campagnes contre les Turcs; il avait brillé à côté de Suwarow. Mais dans la guerre qu'on allait entreprendre, il fallait des capacités jeunes, nouvelles, actives; toutes les vieilles méthodes de Lascy et de Laudon, enseignées par le conseil aulique, ne pouvaient plus servir pour l'énergie et la force d'une campagne dirigée contre une armée prodigieuse et une ardente révolution. On mettait sous ses ordres le général Clairfayt, génie militaire d'une bien autre valeur, et qui venait d'opérer une admirable retraite; l'archiduc Charles (2), glorieux jeune homme qui faisait ses premières armes, et le célèbre colonel d'état-major Mack, dont on exaltait beaucoup la science et la capacité. L'armée autrichienne réunie devait compter plus de 150,000 hommes, car à l'Autriche tout entière étaient réservés les grands coups de cette campagne. On se méfiait des Prussiens depuis leur dernière retraite : la direction de la guerre avait passé au cabinet de Vienne, qui s'y jetait fermement.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, fort mécontent du duc de Brunswick, avait pris lui-même le commandement de ses troupes, alors renforcées de la brigade des gardes, des contingents de Hesse et de Saxe; se réservant la partie de la campagne purement allemande, le roi avait deployé ses colonnes autour de Mayence, que les Français occupaient sous le comte de Custine. D'après l'opinion du roi, rien ne pouvait s'operer en grand qu'après la reddition de Mayence, et il avait tout espoir de réussir, car les Français, resserrés de toutes parts, n'usaient plus que quelques sorties isolées; 50,000 Prussiens de fortes troupes devaient suffire pour contenir les tentatives de la garnison.

On remarquera que, par cette position même, les rôles etaient completement changes : dans la campagne de 1792, les Prussiens, à la tête du mouvement, ne laissaient au corps autrichien qu'une place secondaire; maintenant l'Autriche dirigeait tout, et la paix et la guerre étaient dans ses mains. Cela tenait à l'esprit du roi et à la révolution qui se préparait dans

(1) Frédéric Josias, prince de Saxe-Cobourg, né en 1737, était fils du duc François de Saxe-Cobourg-Saalfeld. On ne le vit commander en chef que dans la coalition formée en 1787 contre les Turcs, par l'empereur Joseph II et l'impératrice Catherine, où il fit preuve de courage et de bravoure.

(2) Charles-Louis-Jean-Joseph-Laurent, connu sous le nom de l'archiduc Charles, né le 5 septembre 1771, était le troisième fils de l'empereur Léopold, et frère de l'empereur François II

le cabinet : le prince de Kaunitz n'en pouvait plus des affaires (1), et le parti modéré du comte Philippe de Cobentzl et du général Spielmann ne dominait plus absolument le conseil de Vienne ; le comte de Metternich, ministre des Pays-Bas, cédait son influence modérée au baron de Thugut, homme d'energie, qui penchait pour l'opinion de la guerre (2) ; et tel était l'état du cabinet de Vienne, que M. de Thugut voyait avec impatience la réunion du congrès d'Anvers, destiné à pacifier la situation déjà si compliquée.

Jusqu'à l'institution de l'énergique comité de salut public, aucune des guerres de la révolution ne fut exempte d'intrigues et de négociations secrètes; il semblait que la mort du roi Louis XVI, si rapide, si fatale, si criminelle, aurait dû rompre tous les rapports, mettre un terme à tous les rapprochements : cela était vrai pour la forme et les apparences. M. de Chauvelin quittait Londres, M. de Maulde, La Haye, et cependant tout espoir de négociation ne paraissait pas perdu pour ramener l'ordre et la paix en Europe; et l'idée d'un congrès de ministres réunis à Anvers fut unanimement accueillie alors qu'on se préparait à la guerre. Lord Auckland pour l'Angleterre, le comte de Stahremberg pour l'Autriche, le comte de Kœller pour la Prusse, se réunirent à Anvers pour y délibérer en commun sur les propositions que les partis en France adressaient aux coalisés à la suite de certaines ouvertures du général Dumouriez. On pouvait constater une triste et fatale vérité : c'est que la mort de Louis XVI avait débarrassé le terrain diplomatique de l'obstacle capital qui empêchait un arrangement. J'ai parlé de la négociation commencée à Londres par M. de Talleyrand, soutenue par M. Maret, laquelle tendait à placer M. le duc de Chartres sur le trône au moyen d'une révolution de 1688. La renommée du général Dumouriez s'était élevée à un éclat inaccoutumé, et l'on savait que telle était sa pensée; à Anvers, toutes ces questions pourraient être discutées avec le plan de campagne. Ce n'était pas la première fois qu'il y aurait un congrès pendant les hostilités, sorte de conférence qui laissait une porte toujours ouverte pour en finir au moyen d'une transaction. Le but apparent de cette réunion diplomatique était tout militaire, le but secret était la paix : c'est ce qui explique le voyage de M. de Valence (3), l'un des confidents de Dumouriez, et lui-même ami du duc de Chartres, auprès des ministres à Anvers. Il y avait cela de commode dans la réunion du congrès, que les diplomates n'étaient pas de premier ordre, et qu'ils pouvaient au besoin être désavoués.

Depuis le mois de janvier tout respirait la guerre : à Londres, les dispositions étaient de plusieurs natures, comme le comportent la pensée et l'habileté de ce gouvernement, à savoir : la flotte, l'armée de terre, les intrigues et les mouvements pour opérer la contre-révolution en France; les merveilleuses ressources de l'Angleterre lui rendent immédiats et faciles tous les armements de ses escadres ; c'est pour elle comme un usage naturel de sa force vitale : le cétacé déploie ses immenses nageoires et soulève l'Océan. Depuis longtemps préparée à une declaration de guerre, la Grande-Bretagne se trouva presque immédiatement en mesure de couvrir les grandes mers de ses croisières en comptant les belles et larges voiles de 141 vaisseaux de ligne et de 170 frégates, montés par 200,000 matelots; nul ne pouvait lui disputer la supériorité.

Il n'en était pas ainsi de son armée de terre : le recrutement était difficile ; on ne pouvait nier la bravoure de son infanterie, mais elle entraînait avec elle d'immenses magasins. Le soldat anglais est celui qui consomme le plus, comme le soldat espagnol est le plus sobre, le plus résigné; l'Angleterre recrute partout des regiments : en Allemagne, en Belgique, en Hollande; elle semble ne point tenir compte du sol, car la mer est à elle. On defera le commandement d'une expedition sur le continent au duc d'York, de race royale, le fils puîné de George III (4), et ce choix se mêlait encore à des combinaisons politiques, comme, dans l'origine, celui du duc de Brunswick, tant les intrigues se croisaient ! Enfin, le dernier moyen que se réservait l'Angleterre, c'était le soulèvement des provinces, la guerre civile sur le sol de France labouré par les passions, les mécontentements et la terreur. Depuis la bataille de Fontenoy, les Anglais ne s'étaient point présentés en lice sur le continent; ils reformaient cette coalition si puissante alors. Les Russes devaient seconder l'expédition du duc d'York ; et en attendant, la czarine armait la flotte de Cronstadt, mise pour ainsi dire à la disposition de la Grande-Bretagne.

Le plan des alliés alors se rattache tout à la fois à

(1) Le prince de Kaunitz, qui depuis si longtemps dirigeait le cabinet de Vienne, touchait aux glaces de l'âge, et d'ailleurs sa vieille réputation d'habileté s'était comme évanouie devant l'ère nouvelle de la révolution. Il n'avait réussi ni dans sa guerre de plume, ni dans ses prévisions contre la secte politique des jacobins, qu'il s'était flatté de tuer avec de la patience.

(2) Le baron de Thugut devint le pivot sur lequel allait rouler la politique autrichienne, aux temps les plus épineux de sa lutte avec la révolution française.

(3) Le comte de Valence, né à Agen en 1757, entra au service dans l'artillerie en 1774, passa en 1778 capitaine dans un régiment de cavalerie, devint aide de camp du maréchal de Vaux, et fut nommé colonel en 1784. En 1792, il était à l'armée de Luckner comme maréchal de camp, puis sous Dumouriez il obtint le grade de lieutenant général, et commandait la réserve à Valmy.

(4) Frédéric, second fils de George III, né le 16 août 1763, prit le titre de duc d'York en 1784 ; il avait épousé, le 29 septembre 1791, Frédérique-Charlotte-Ulrique-Catherine, princesse de Prusse, née le 7 mai 1767, fille aînée de Frédéric-Guillaume II, alors régnant.

l'intrigue et à la conquête; il n'est plus question de Louis XVI : la mort l'a frappé au milieu des douleurs de l'Europe; mais rien n'a été fait au delà; à peine est-il jeté quelque intérêt sur cette royale famille captive au Temple. La question a marché et l'Europe a fait trop de sacrifices pour ne pas chercher une compensation : les princes, les émigrés sont écartés des conseils; on ne les consulte plus que pour la forme ; et les alliés se rattachent désormais à des idées de morcellement : « La monarchie de Louis XIV s'est trop agrandie, ses lignes de forteresses sont offensives ; on l'a vu naguère par l'énergie du mouvement du général Dumouriez et du comte de Custine : l'un s'est emparé de la Belgique sans coup férir après une seule bataille, l'autre a conquis Mayence avec la plus étrange facilité. Tant que les choses seront ainsi, il n'y aura plus de sécurité pour l'Europe ; il faut donc rogner les frontières de France; au nord, la ligne de Dunkerque est trop avancée et trop menaçante pour l'Angleterre et la Belgique ; Lille est flamande par ses mœurs et ses habitudes, Valenciennes menace Mons et Tournay; les Ardennes, les Vosges, doivent servir de limites ; l'Alsace, fraction de l'Allemagne, doit y retourner comme un fragment qui se rattache au tout. Cette rectification des frontières est indispensable pour faire passer la France, hardie, impatiente, du système offensif au système défensif; une fois réduite, on négociera avec les partis un traité pour élever un trône au profit de celui que le choix général désignera, Français ou étranger, le duc d'York, le duc de Brunswick, le prince d'Orange, ou indifféremment le Dauphin ou même le duc de Chartres. »

On avait agi ainsi envers la Pologne, où chaque sédition amenait un nouveau partage. Pour arriver à ce résultat de morcellement des frontières, il fallait favoriser les guerres intestines, l'anarchie, l'affaiblissement de tous les pouvoirs ; et c'est à cet effet que le congrès d'Anvers s'était mis en rapport avec les diverses factions de la république naissante.

Pendant que Dumouriez essayait une pointe sur la Hollande, le congrès d'Anvers se révéla, dans une sorte d'abandon, au général en chef; on lui proposait une seigneurie sur le duché de Brabant, ce qu'il souhaitait depuis longues années. Si l'on parvenait à obtenir dans la convention une majorité pour M. le duc de Chartres, ou si le général Dumouriez, à l'aide de son armée, dispersait l'assemblée à la manière de Cromwell: eh bien ! alors, l'Europe s'obligeait à reconnaître la nouvelle forme de gouvernement que la nation se donnerait et le prince qu'elle placerait à sa tête. Ces propositions caressaient l'idée favorite du général Dumouriez, et ses confidents les plus intimes assuraient que la majorité des généraux de son armée étaient prêts à seconder ses desseins de défection ; ce que M. de Lafayette avait essayé pour Louis XVI et les constitutionnels, le général Dumouriez l'aurait également accompli pour M. le duc de Chartres.

Dans la guerre comme dans les révolutions, on ne peut pas classer et étiqueter les événements heure à heure : il y a un débordement étrange d'idées et de faits. On apprit tout à coup la marche rapide, brillante du prince de Saxe-Cobourg, à la tête de l'armée autrichienne, qui débouchait en grandes colonnes par la Roër. Le général Clairfayt conduit l'avant-garde avec son intrépidité habituelle; le jeune archiduc Charles est à ses côtés, et s'essaye à cette large guerre qui fit depuis sa gloire; surpris, étonnés, dans leurs retranchements, les généraux Valence et Miranda (1) se replient en confusion sur Liége. Le siége de Maestricht est levé. Dumouriez qui se trouve en Hollande est sérieusement compromis, car le prince de Cobourg lui coupe toute espèce de retraite. Le moment est décisif; s'il n'y a pas de bataille, tout est hasardé; le général Dumouriez l'offre fièrement au prince de Cobourg dans la plaine de Neerwinden. Ce fut un engagement meurtrier, terrible, soudain; le canon retentit depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir; l'intrépidité du général Clairfayt, une charge de cavalerie autrichienne qui traverse le champ de bataille à trois reprises, décident le gain de la bataille. L'armée du général Dumouriez se retire précipitamment et en confusion; en vain le général essaye de résister en ralliant ses troupes; les Allemands s'avançent jusqu'à Tirlemont et Louvain, et la Belgique conquise par les Français, il y a moins de quatre mois par suite d'une bataille, est recouvrée par une autre bataille. Destinée curieuse de la Belgique de servir de champ de guerre et, pour ainsi dire, de proie et de dédommagement aux vainqueurs ! et c'est en cela que l'idée de la rendre neutre est vaste et féconde comme une garantie donnée à une situation tout ouverte, que les forteresses même ne peuvent pas toujours protéger.

Les succès décisifs de l'armée autrichienne étaient de nature à grandir les prétentions de la cour de Vienne ; cette cour, depuis l'empereur Léopold, était constamment partie de l'idée qu'on pouvait essayer une transaction avec le parti mitoyen en France, en se ralliant autour de l'idée de 1791. Telle était la direction donnée aux négociations par le prince de Kaunitz, esprit si modéré lui-même. Le prince de Cobourg appartenait à cette école de tempérament diplomatique ; il était parfaitement informé par le comte de Stabremberg du plan proposé dans la réunion d'Anvers par les agents du général Dumouriez, à savoir :

(1) François Miranda, né au Pérou, d'une famille distinguée, s'attacha d'abord au service d'Espagne ; âgé déjà de quarante-deux ans, il vint à Paris pendant la session de l'assemblée législative, se lia avec Pétion, et fut nommé général de division par l'influence des girondins, qui l'envoyèrent à l'armée de Dumouriez

qu'il y aurait une transaction possible avec le parti militaire sous la tente, afin de reconstruire un système monarchique en France, sous le sceptre du duc de Chartres. Sans adopter précisément toutes les phases de cette idée, le prince de Cobourg trouvait au moins très-utile à la cause générale d'entrer en pourparler avec Dumouriez pour opérer à Paris une contre-révolution favorable à l'ordre, à la paix (1), et dont le résultat inévitable devait être le renversement du parti jacobin.

Quand les premières ouvertures de ces propositions avaient été faites à la conférence d'Anvers, Dumouriez était victorieux et voyait briller à son front la plus rayonnante des couronnes militaires; aucune renommée ne pouvait être comparée à celle d'un général maître de la Belgique, jetant déjà ses avant-postes sur la Hollande par Breda; à ce moment, un traité avec Dumouriez était d'une grande importance pour les alliés, et le cabinet de Londres adoptait l'idée de lui faire des concessions d'honneur et d'argent fort larges. Une nouvelle situation était arrivée depuis la marche en avant des Autrichiens sous le feld-maréchal prince de Cobourg : la Victoire, divinité capricieuse, avait abandonné les drapeaux de l'armée française, alors en pleine retraite et revenant découragée sur les frontières; Dumouriez éprouvait des revers, et dans cette position la dictature d'un général vaincu est bien difficile : aurait-il le même amour, la même confiance du soldat pour accomplir un plan qui se mêlait à l'action de l'ennemi?

Ce fut pourtant à cette époque si défavorable que s'ouvrirent les premières communications entre le général Dumouriez et le maréchal prince de Cobourg. Le plan, comme je l'ai dit, se mêlait à une idée politique et à une combinaison militaire. Le général français proposait une marche simultanée de son armée et de celle des Autrichiens jusque sur la frontière; là, la place de Condé était livrée comme garantie au prince de Cobourg, avec promesse de la restituer à la paix, sauf indemnité de guerre; les généraux dévoués à Dumouriez surprendraient Lille, Valenciennes, tandis que son armée s'avancerait sur Paris dans le but de réaliser une restauration de la monarchie de 1791, soit avec le Dauphin, soit avec le duc de Chartres, seconde partie de l'idée et sur laquelle on n'était pas précisément d'accord. L'illusion des généraux, maîtres de la confiance du soldat, est de croire qu'ils peuvent en disposer même pour le faire fraterniser avec ce qui répugne à son honneur, à sa nationalité : oui, des soldats tournent facilement leurs armes contre la liberté ou contre une assemblée, quand un général chéri de la victoire leur indique de la pointe de son épée des chaises curules qui tremblent sous les paroles vides de quelques tribuns; mais nul n'est assez puissant pour leur faire trahir la cause de la patrie au profit de l'étranger, et voilà pourquoi chaque fois que la défection est concertée par les chefs, ils sont abandonnés par les soldats, qui ont un instinct si profond, à travers leurs uniformes grossiers, de toutes les questions de patrie et d'honneur. Ces considérations ne vinrent pas à l'esprit du général Dumouriez lorsqu'il résolut de proposer son vaste plan de défection militaire et politique. Le représentant de sa pensée intime fut un de ses aides de camp, le colonel de Montjoie, qui possédait toute sa confiance, et le plénipotentiaire du prince de Cobourg fut le colonel d'état-major Mack, appelé à un rôle de police militaire. M. de Montjoie parla de tous les projets de son général avec un extrême abandon, et ces ouvertures, déjà connues à Londres, excitèrent un intérêt tellement puissant, que les troupes du duc d'York, prêtes à s'embarquer, reçurent contre-ordre : on croyait le plan du général Dumouriez infaillible; la conférence d'Anvers en avait transmis toutes les particularités; on n'aurait plus qu'à faire une promenade sur Paris. MM. de Miranda, de Valence, de Montjoie souhaitaient ardemment le triomphe du parti modéré, et c'est pour cela qu'ils étaient entrés dans les idées du général Dumouriez, avec d'autant plus d'ardeur, que la pensée secrète et dernière devait être le triomphe de la monarchie de M. le duc de Chartres, auquel ils étaient personnellement dévoués.

Cette confiance dans le triomphe de l'idée de 1791, par un mouvement d'armée, se manifeste par les actes de la diplomatie et la proclamation militaire du prince de Cobourg. Si le comte de Stahremberg et lord Auckland s'adressent aux états généraux de Hollande, c'est pour leur annoncer la chute très-prochaine de la convention nationale et du parti jacobin; ils préviennent les états généraux qu'il serait bien possible que quelques-uns de ces détestables régicides vinssent chercher un refuge en Hollande, et invitent les hauts et puissants seigneurs à prendre des mesures de précaution à cet effet. Quand le prince de Cobourg s'adresse à la

(1) Voici comment Dumouriez s'exprime (1793) :

« Il ne restait de ressources à la convention que dans les débris de l'armée française, échappée du camp de Famars et réfugiée dans le camp de César, sous Cambray. On s'occupa exclusivement du siége de Valenciennes. Si le duc d'York avait été promptement détaché par le prince de Cobourg contre le camp de César, avec la moitié de son armée, il lui serait resté assez de troupes pour continuer ce siége, et le sort du camp de César aurait décidé de celui de la France, en rejetant la défense de ce côté, au delà de la Somme, qui serait redevenue frontière de la France, comme du temps de Henri IV. Mais l'armée alliée fit la même faute que le roi de Prusse en Champagne devant Verdun; elle resta tout entière devant Valenciennes. Le siége fut long; la défense fut opiniâtre et glorieuse. Les armées françaises eurent le temps de s'organiser. On a perdu du temps à faire une guerre méthodique. Les Français ont eu celui de se remettre; ils sont devenus plus forts et plus nombreux, et ils se sont aguerris. La France a été sauvée. »

nation française, dans les proclamations qui précèdent l'entrée sur le territoire (1), il parle toujours du rétablissement de la monarchie de 1791, d'un système raisonnable et conservateur tout à fait en dehors des idées d'une contre-révolution absolue. A côté de la conquête, il y a une négociation avec les partis en possession des affaires jusqu'au triomphe des jacobins et des révolutionnaires; on ménage les constitutionnels, on les caresse bien autrement que les émigrés qui ne sont considérés que comme des obstacles. Le général Dumouriez est appelé lui-même à régler les conditions de la campagne militaire contre la révolution française. D'après lui, on ne trouvera nul obstacle jusqu'à Paris, et le prince de Cobourg n'aura qu'à seconder l'impulsion de l'armée de France marchant contre la convention, car cette assemblée puissante est le but de la campagne; une fois détruite, rien ne s'opposera plus à la restauration de la monarchie constitutionnelle.

Ce projet, pour réussir, aurait d'abord exigé que la renommée du général Dumouriez n'eût pas été éprouvée par des revers; et, en supposant même les probabilités d'un succès, il fallait garder un silence absolu sur des projets qui attaquaient directement le pouvoir établi, une autorité si formidable que la convention nationale. Mais tel n'était pas le caractère du général, habitué à briser les obstacles; plein de mépris pour ses ennemis, il les raillait sans mystère; il ne croyait pas que nul fût assez osé pour lui faire opposition. Environné d'un état-major dévoué à sa personne, il bravait la convention du milieu de son armée, et sous sa tente, il s'exprimait hautement sur ses projets.

La société des jacobins, la grande police sociale et révolutionnaire, soupçonnant qu'il se passait quelque chose d'étrange et d'inexplicable au camp du général Dumouriez, députa trois de ses membres les plus habiles pour s'enquérir des secrets qui avaient paralysé les armes de la république. Le ministre des affaires étrangères Lebrun avait des renseignements assez certains qu'il se poursuivait une négociation : dans quel

(1) *Le maréchal prince de Saxe-Cobourg, général en chef des armées de Sa Majesté l'Empereur et de l'Empire, aux Français.*

« Le général en chef Dumouriez m'a communiqué sa déclaration à la nation française. J'y trouve les sentiments et les principes d'un homme vertueux, qui aime véritablement sa patrie et voudrait faire cesser l'anarchie et les calamités qui la déchirent, en lui procurant le bonheur d'une constitution et d'un gouvernement sage et solide. Je sais que c'est le vœu unanime de tous les souverains que des factieux ont armés contre la France, et principalement celui de Sa Majesté l'Empereur et de Sa Majesté Prussienne. Rempli d'estime encore pour l'ensemble d'une nation si grande et si généreuse, chez laquelle les principes immuables de la justice et de l'honneur furent jadis sacrés, avant qu'à force d'attentats, de bouleversements et de prestiges, on soit parvenu à en égarer et en corrompre cette portion qui, sous le masque de l'humanité et du patriotisme, ne parle plus que d'assassinats et de poignards; je sais aussi que ce vœu est celui de tout ce qu'il y a en France d'honnête, de sensé, de vertueux. Profondément pénétré de ces grandes vertus, ne désirant que la prospérité et la gloire d'un pays déchiré par tant de convulsions et de malheurs, je déclare par la présente publication que je soutiendrai de toutes les forces qui me sont confiées les intentions généreuses et bienfaisantes du général en chef Dumouriez, et de sa brave armée. Je déclare, en outre, que venant récemment, et à plusieurs reprises, de nous battre en ennemis vaillants, intrépides et généreux, je ferai joindre, si le général Dumouriez le demande, une partie de mes troupes ou toute mon armée à l'armée française pour coopérer en amis et en compagnons d'armes, dignes de s'estimer réciproquement, à rendre à la France son roi constitutionnel, la constitution qu'elle s'était donnée, et par conséquent les moyens de la rectifier si la nation la trouve imparfaite, et ramener ainsi en France, comme dans le reste de l'Europe, la paix, la confiance, la tranquillité et le bonheur. Je déclare par conséquent ici, sur ma parole d'honneur, que je ne viendrai nullement sur le territoire français pour y faire des conquêtes, mais uniquement et purement aux fins ci-dessus indiquées. Je déclare aussi, sur ma parole d'honneur, que si les opérations militaires exigeaient que l'une ou l'autre place forte fût remise à mes troupes, je ne la regarderai jamais autrement que comme un dépôt sacré, et m'engage ici, de la manière la plus expresse et la plus positive, de la rendre aussitôt que le gouvernement qui sera établi en France, ou le brave général avec lequel je vais faire cause commune, le demanderont. Je déclare enfin que je donnerai les ordres les plus sévères et prendrai les mesures les plus vigoureuses et les plus efficaces pour que mes troupes ne commettent pas le moindre excès, ne se permettent pas la moindre exaction ou la moindre violence, respectent partout les personnes et les propriétés sur le territoire français; et que quiconque dans mon armée oserait contrevenir à mes ordres, serait puni sur-le-champ de la mort la plus ignominieuse.

« Donné à mon quartier général de Mons, le 5 avril 1793.

» *Signé :* Le prince de Cobourg. »

Quatre jours après il publiait cette nouvelle déclaration :

« La déclaration que j'ai donnée de mon quartier général de Mons, le 5 avril, est un témoignage public de mes sentiments personnels pour ramener le plus tôt possible le calme et la tranquillité en Europe. J'y ai manifesté d'une manière franche mon vœu particulier pour que la nation française eût un gouvernement solide, durable, qui reposât sur les bases inébranlables de la justice et de l'humanité, qui donnât à l'Europe la paix, et à la France le bonheur. Maintenant que les résultats de cette déclaration sont si opposés aux effets qu'elle devait produire, et qu'ils ne prouvent que trop combien les sentiments qui l'ont dictée ont été méconnus, il ne me reste qu'à la révoquer dans toute son étendue, et à déclarer formellement que l'état de guerre qui subsiste entre la cour de Vienne, les puissances coalisées et la France se trouve dès à présent malheureusement rétabli. Je me vois donc forcé par l'empire des circonstances, que des hommes profondément criminels se sont obstinés à diriger vers le bouleversement et le malheur de leur patrie, d'annuler complétement la déclaration susdite, et de faire connaître que cet état de guerre si funeste se trouvant rétabli, j'ai donné les ordres nécessaires pour y donner suite, de concert avec les puissances coalisées, avec toute l'énergie et la vigueur dont les armées victorieuses sont susceptibles. La rupture de l'armistice est la première démarche hostile que la funeste combinaison des événements m'ait forcé de faire. Il ne subsistera donc de ma première déclaration que l'engagement inviolable que je renouvelle ici avec plaisir, que la discipline la plus sévère sera observée et maintenue par mes troupes sur le territoire français, que toute contravention sera punie avec la dernière rigueur.

« La franchise et la loyauté, qui de tout temps ont été le mobile de mes actions, m'obligent de donner à cette nouvelle adresse à la nation française toute la publicité dont elle peut être susceptible, pour ne laisser aucun doute sur les suites qui pourraient en résulter.

« Donné à mon quartier général de Mons, le 9 avril 1793.

« *Signé :* Le prince de Cobourg. »

but, dans quelle pensée? Un espionnage fut parfaitement établi autour du général, dont on surveilla les plus intimes confidences. Tous ses divisionnaires ne lui étaient pas complétement dévoués, et ils rendaient compte jour par jour au conseil exécutif des menées et des négociations. Le chef de l'armée, d'ailleurs, comme les hommes qui se croient sûrs et forts d'eux-mêmes, se déguisant peu, s'exprima trop nettement avec les envoyés du club des jacobins, et ceux-ci demandèrent à leur retour qu'on veillât au salut de la patrie. Ce fut alors que la convention crut indispensable de prendre la mesure qui rappelait le général Dumouriez à Paris pour rendre compte de sa conduite. Il n'y avait plus à hésiter! Dumouriez fit arrêter les quatre commissaires, après une de ces conversations moitié moqueuses et moitié colères qui signalaient un caractère sûr de lui, avec des projets fermement et solidement établis; les conventionnels et M. de Beurnonville furent livrés comme gages au feld-maréchal de Cobourg auprès de Condé.

Le même jour, le général Dumouriez, le jeune duc de Chartres, le général Thouvenot, le colonel de Montjoie abandonnèrent également ces tentes qui déjà signalaient la défection; au lieu d'amener avec eux une armée, ils ne furent entourés que de quelques hussards de Berchigni et d'un état-major qui resta fidèle à son chef. Par cela seul, tout le plan du général Dumouriez était détruit, car ce plan reposait sur une force militaire et une idée politique; toutes deux manquaient également : la force, le général avait promis une armée, et il arrivait au camp avec cent cinquante cavaliers; l'idée, le général avait annoncé un appui dans la convention et en France; et au lieu de la réalisation d'un vaste plan de monarchie, on voyait une assemblée prête à mourir pour défendre l'œuvre d'une révolution ardente, fanatique.

Ce qui donc à l'origine était un plan politique, avec un Cromwell ou un Monck, ne fut plus qu'une défection vulgaire à la façon de M. de La Fayette, dont le général Dumouriez craignait pourtant le rôle. C'est que presque toujours on s'imagine renverser un gouvernement par une conspiration, et il n'y a de conspiration redoutable que celle qui est dans l'opinion et environne le pouvoir comme d'une atmosphère de feu. Les gouvernements ne tombent que parce qu'ils prennent plaisir à se suicider. De là toutes les illusions des partis qui espèrent une révolution toutes les vingt-quatre heures.

Le plan d'une restauration, mi-partie par la France et l'étranger, ayant ainsi échoué, toutes les positions devinrent plus simples. L'aspect du cabinet de Vienne avait, d'ailleurs, changé dans l'intervalle de toutes les négociations du congrès d'Anvers et du camp du prince de Cobourg. A l'administration politique du prince de Kaunitz et du comte de Cobentzl, avait succédé celle du baron de Thugut, élevé au poste suprême par le parti de la guerre (1). Le baron de Thugut, d'origine obscure, issu même de race plébéienne, apportait dans son cœur quelque chose de rude, de résolu, comme la classe des bateliers du Danube dans laquelle il était né; il devait plus difficilement comprendre les temporisations et les termes moyens de la politique du XVIII[e] siècle. Il avait envisagé la guerre actuelle contre la révolution française dans les mêmes proportions que la campagne contre la Pologne; aussi pensait-il qu'elle serait couronnée par des conquêtes positives. Les idées de restauration, de monarchie de 1688, ou de constitution de 1791 en France, inquiètent peu le baron de Thugut. Ce qu'il veut, ce qu'il espère pour son cabinet, c'est une compensation territoriale, après les Pays-Bas, l'Alsace, la Lorraine, que la cour de Vienne au besoin pouvait échanger contre des fragments de la Bavière pour arrondir parfaitement ses possessions dans le Tyrol. L'ennemi revient ici à l'idée nette, positive, d'un morcellement de province. Lorsque les Autrichiens sont maîtres du Brabant et de la

(1) Thugut reçut un billet du cabinet de l'Empereur, qui lui notifia l'intention de ce prince de lui conférer la place de *directeur général du bureau des affaires étrangères*. En même temps, le vice-chancelier, comte de Cobentzl, en fut prévenu par un autre billet. Thugut ayant, le lendemain de sa nomination, porté ses remercîments au monarque, déclara à Sa Majesté (ce qui était concerté d'avance) « qu'il ne pouvait mieux prouver son zèle pour le bien de l'État et son respectueux attachement à la personne de son souverain, qu'en consultant sur toutes les affaires son très-digne ministre le prince de Kaunitz. » De son côté, l'Empereur écrivit à ce prince un billet portant en substance que, « pour l'avantage de son service et la plus prompte expédition des affaires, il avait résolu de partager le département d'Italie, et celui des affaires étrangères entre différentes personnes; qu'en conséquence il avait déchargé le comte de Cobentzl de ce dernier département, en lui laissant les affaires de la *Lombardie autrichienne*, et en lui conservant sa place de ministre de conférence, ainsi que son traitement en entier; qu'elle n'avait mieux su le remplacer dans le département des affaires étrangères que par le baron de Thugut, qui, disciple du prince de Kaunitz, avait été formé par ses instructions; qu'ainsi elle l'avait placé à la tête de ce département avec le titre de directeur général; Sa Majesté se flattant, en conséquence, que ce changement ne serait pas désagréable à M. le prince de Kaunitz, d'autant plus qu'elle avait chargé M. de Thugut de lui communiquer, comme on l'avait fait jusqu'à présent, toutes les affaires dont M. de Kaunitz souhaiterait d'être particulièrement informé. »

Note du vice-chancelier, comte de Cobentzl, à tous les membres du corps diplomatique en résidence à Vienne.

« L'Empereur ayant jugé avantageux pour son service de séparer le département d'Italie de celui des affaires étrangères, et m'ayant fait la grâce de me nommer son chancelier de la *Lombardie autrichienne*, Sa Majesté a daigné confier le soin des affaires du dehors à M. le baron de Thugut, en qualité de *directeur général* du bureau des affaires étrangères. C'est donc à ce ministre que vous voudrez bien, monsieur, vous adresser à l'avenir pour toutes les affaires dont vous serez chargé, et c'est lui qui vous fera part de tout ce que Sa Majesté Impériale et Royale voudra bien faire parvenir à votre connaissance.

« Agréez, etc.

« *Signé* : J.-P. Cobentzl. »

Belgique, le prince de Cobourg ne s'adresse plus qu'aux sujets de l'Empire pour leur annoncer sa clémence ou sa sévérité. Il attaque le parti français, et pour rendre à jamais la Belgique inexpugnable, il doit couronner la campagne par la prise de Lille, de Valenciennes et de Condé. On retourne donc à l'instinct naturel de partage contre la monarchie de Louis XIV : les Autrichiens veulent donner une meilleure frontière aux Pays-Bas, reprendre l'Alsace et la Lorraine au profit de leur antique maison. Les Anglais convoitent Dunkerque et Calais pour réveiller la vieille histoire de la maison de Bourgogne. La Savoie a besoin de se garantir par Grenoble. L'Espagne a deux têtes de pont dans Bayonne et Perpignan. Toutes les idées mixtes sont abandonnées dans cette véritable guerre au territoire de la France; qu'importe qu'elle soit république ou monarchie? ce qu'on veut d'elle, c'est un démembrement de frontières qui la reporte au delà de Richelieu, au temps de Henri IV.

Après la rupture des négociations du congrès d'Anvers, l'Europe impose la plus triste condition aux émigrés à cette digne gentilhommerie qui a rêvé une glorieuse confraternité de noblesse en Europe. Quand on a négocié avec le général Dumouriez le rétablissement d'une monarchie constitutionnelle, au profit même de M. le duc de Chartres, il a fallu tenir l'armée de Condé en dehors, car ce n'était pas pour le drapeau tricolore qu'elle s'était glorieusement émue. Lorsque ces négociations se brisent d'elles-mêmes, un obstacle les fait encore éloigner de toute participation active à la pensée de la guerre. Ces braves et nobles gentilshommes sont bien convenus de s'armer contre la révolution, jamais contre la France; leurs ancêtres avaient aidé Louis XIV à conquérir les provinces, ils ne consentiront pas à se rendre complices d'un démembrement; ils sont groupés autour du drapeau blanc, et non pas autour de l'étendard autrichien sous l'aigle noire impériale! Ils ne savent pas encore le dernier but de la coalition, mais lorsqu'ils voient les couleurs étrangères se déployer sur les villes conquises, ils s'indignent; quelques-uns même brisent leur épée, et en sont à souhaiter que ceux qui les proscrivent et les tuent sur l'échafaud, sauvent l'honneur et l'intégralité de la France!

CHAPITRE XIX.

ÉTAT DES PARTIS ET DE LA FRANCE.

Situation de la convention après le jugement de Louis XVI. — Partis. — Socialistes. — Démocrates. — Marat. — Organisation des pouvoirs. — Les montagnards. — Les anarchistes. — Les girondins. — Le milieu conventionnel. — Lutte au dehors. — La commune. — Les clubs. — L'insurrection. — Force répressive. — Tentatives de justice. — Tentatives de force. — Le comité de salut public. — Tribunal révolutionnaire. — Principe contre les représentants. — Espérance des montagnards. — Désespoir des girondins. — Situation des départements. — Peur de la bourgeoisie. — Réaction des idées religieuses et monarchiques. — Insurrection de la Vendée.

Janvier — avril 1793.

La première condition d'un pouvoir, c'est l'unité; et l'on peut dire que pendant les trois mois qui suivent la fatale exécution de Louis XVI, c'est dans cette recherche d'unité que s'absorbe la convention nationale. Tant que dure le procès du roi, il y a un aliment pour la haine et les passions publiques; chacun s'exalte et désigne le roi aux vengeances; lorsque cette haute et sainte tête est tombée sur l'échafaud, alors les partis s'agitent, chacun veut le pouvoir et tend à exclure les autres. Cette lutte curieuse et sanglante se poursuit à coups de proscription. Aux époques paisibles, les questions de pouvoir se résument en majorité et minorité; quand il y a du fanatisme et des opinions ardentes, c'est la mort seule qui peut satisfaire les partis; les boules de scrutin sont alors des têtes d'hommes. Les membres de la convention ne sont pas des charlatans politiques, des hypocrites, des joueurs de principes : ils ont tous des convictions fortes, profondes, qu'ils poursuivent jusqu'à la *mort;* ils la donnent et la reçoivent de bon jeu. Je n'en excepte pas Marat, le socialiste de la démocratie la plus avancée; sa doctrine ressemble aux écrits des anabaptistes des Pays-Bas du XVI[e] siècle : Marat marche froidement à toutes les conséquences d'un bouleversement social; on a voulu de nouvelles formes, de nouvelles idées dans la société : pourquoi en avoir peur? On a dit au peuple qu'il sera heureux, riche, puissant, qu'il est le souverain de tous; est-il raisonnable de ne pas changer sa condition et de le laisser travailler, suer à la peine? Le pillage des riches, c'est chose simple, la mort des aristocrates et de tout ce qui s'oppose à la révolution, une conséquence si naturelle qu'on ne doit pas même s'arrêter devant quelques cent mille têtes; si cela fait peur aux timides, pourquoi ont-ils fait une révolution? La démocratie n'y regarde pas de si près dans le fanatisme de sa victoire; elle a depuis si longtemps combattu, qu'elle a soif de réaliser son triomphe : est-ce en vain qu'elle élève sur les places publiques la statue gigantesque de la Liberté?

Les montagnards sont les véritables hommes de gouvernement, placés au point de vue de la révolution : ils veulent arriver par l'énergie et l'audace à la réalisation de leurs idées, et c'est leur droit, leur capacité. Si le parti de Danton court à la violence par

mesure extraordinaire, et comme une nécessité instantanée de la situation ; s'il a commandé le 10 août, préparé le 2 septembre, le parti de Saint-Just (1) et de Robespierre juge la révolution en sectaire ; il marche au gouvernement avec la conviction profonde qu'il faut établir les principes de la démocratie comme une idée permanente : tout l'état social est à remanier ; il faut changer la religion, les conditions, les rangs, abaisser les riches, élever les pauvres, et créer un bonheur public à l'usage de la démocratie. Avant tout, il faut gouverner énergiquement, relever les forces et la dignité du pouvoir, à ce point que la dictature soit partout, et que l'écharpe d'un représentant du peuple abaisse le front de tous jusque dans la poussière. Aussi la pensée de la Montagne est de tout centraliser dans l'assemblée d'abord ; puis, dans les conseils et dans les comités, de centraliser le pouvoir dans quelques hommes ; on court à la dictature, parce que tout ce qui veut être ou rester pouvoir tend à ce dernier but (2).

A coté de cette énergie, que les girondins sont pitoyables ! Il n'est pas de jeune et ardente imagination qui n'ait été plus ou moins fortement éprise du caractère de la Gironde, tant de fois coloré et poétisé ; ce sont des âmes républicaines à la manière des études classiques, pleines d'esprit, mais d'une faiblesse inouïe. Agenouillés incessamment devant le peuple qu'ils craignent, ils ont renversé la monarchie, proclamé la souveraineté des masses : et après cela ils ont peur, peur d'être justes ; car ils livrent la tête du roi qu'ils voudraient et qu'ils pourraient sauver ; peur d'être fermes, car ils attaquent Robespierre, Marat, et n'osent rien contre eux avec quelque énergie. Si les montagnards centralisent avec vigueur, les girondins relâchent tous les liens de l'autorité à Paris, dans les départements et les districts ; avec la haine de tout ce qui est unité, ils rêvent le fédéralisme de l'Amérique à la face de cette indivisibilité qui fait la force de la patrie. Si les girondins avaient triomphé, il n'y aurait plus de France, mais de grands fiefs à démocratie qui nous auraient reportés au moyen âge : ils avaient quelque chose de l'illusion des huguenots du XVI[e] siècle, qui croyaient préparer la réforme en chantant le choral de Luther, et se laissaient frapper à la Saint-Barthélemy.

Dans cette même convention, le rôle le plus curieux

(1) Antoine Saint-Just, né à Décize dans le Nivernais, en 1768, était fils d'un chevalier de Saint-Louis ; il fit d'assez bonnes études à Soissons, et fut nommé en 1791 adjudant-major dans une légion de la garde nationale ; s'étant lié avec Robespierre, celui-ci contribua beaucoup à le faire nommer député à la convention par le département de l'Aisne.

(2) Rien ne témoigne plus profondément du caractère fanatique des conventionnels que les lettres d'intimité qu'ils écrivent après le plus grand crime politique, l'assassinat de Louis XVI ; je dois à la bienveillance de M. Lalande un autographe du représentant Pelletier, écrit le jour même de la mort du roi. Le voici :

« Depuis longtemps, mon bon ami, j'avais le projet de vous écrire, et il ne m'a pas été possible de le faire ; j'ai tant d'occupations, qu'à peine me reste-t-il trois heures pour me reposer ; je trouve l'instant de céder à mon ardent désir, et je le saisis avec empressement.

« Nous sommes arrivés au moment qui doit décider du sort de la république ; la convention vient de donner une preuve bien éclatante de son courage et de sa justice. Le tyran n'est plus ; il a trop vécu pour le malheur du peuple français ; il était temps que l'on mît un frein à ses forfaits ; autrement il serait venu à bout de nous faire tous entr'égorger, sans en connaître d'autres causes que l'exécrable férocité. Combien il a été fourbe, parjure et traître ! combien il a fait couler impunément le sang ! Ah ! mon bon ami, faisons en sorte de ne jamais vivre sous le régime de la royauté ! Comme membre de la commission des vingt-quatre, j'ai appris, plus que personne, à connaître les manœuvres horribles de la cour. Nous avons été huit jours occupés du jugement du dernier roi ; enfin il a été déclaré qu'il perdrait la vie ; le décret lui a été notifié hier matin ; il a demandé : 1° un délai de trois jours pour se préparer à la mort ; 2° qu'on lui laissât voir sa famille ; 3° qu'on s'occupât de son sort ainsi que de celui de ses serviteurs ; 4° qu'on lui donnât un confesseur. Les trois dernières demandes lui ont été accordées. Il a été exécuté ce matin, à dix heures trente-quatre minutes. Il a voulu haranguer le peuple ; il a dit qu'il mourait innocent (le traître ! innocent ! quelle imposture !) ; qu'il pardonnait à ses ennemis, qu'il désirait que son peuple fût heureux (un bourreau, un assassin peut-il parler ainsi !). Il voulait continuer, mais le commandant général a donné le signal, et, sur-le-champ, sa tête a tombé sur l'échafaud. Que les Parisiens se sont montrés majestueux et grands dans cette occasion ! ils n'ont manifesté ni joie ni douleur : le calme le plus profond a régné ; les boutiques et les spectacles ont toujours été ouverts ; aucunes des occupations ordinaires n'ont été interrompues ; il n'y a pas eu une larme de répandue, pas un soupir de lancé, pas un cri, si ce n'est celui de : *Vive la république !* Mais il y a à Paris des chevaliers du poignard.

« J'entends parler de vils adulateurs de l'ancienne cour royale, des émigrés qui, aussi lâches que leur maître, ont formé le projet d'assassiner les députés qui ont voté pour la mort du monstre. Lepelletier de Saint-Fargeau a été victime de leur exécrable parti. Hier, entre cinq à six heures du soir, il a été percé d'un coup de sabre par un nommé Pâris, ancien garde du corps, et il est mort à une heure du matin ; il sera transporté au Panthéon français ; la convention entière assistera à cette cérémonie lugubre.

« Plusieurs députés ont manqué éprouver le même sort. Vous jugez que nous sommes entre la vie et la mort ; ces grands événements ne conviennent qu'aux vrais patriotes républicains : eux seuls ont le courage de les surmonter : les chagrins que j'ai eus m'ont fait redoubler d'intrépidité ; le désir de servir efficacement ma patrie m'a fait mettre au-dessus de tous les dangers ; depuis longtemps j'ai fait le sacrifice de ma vie, et je pardonnerai de bon cœur au dernier ennemi qui me l'arrachera, si le salut de la France en dépend.

« Et vous, mon bon ami, qu'êtes-vous devenu depuis que je ne vous ai vu ? quelle place occupez-vous ? a-t-on enfin rendu justice à votre zèle et à votre mérite ? Écrivez-moi ; soyez assuré que je mets le plus vif intérêt à ce qui vous concerne ; donnez-moi des nouvelles de votre aimable compagne et de votre famille. Je n'entends nullement parler de ma femme ; on m'a dit qu'elle avait fait une acquisition ; obligez-moi de m'instruire de ce qui en est, quelle est la valeur de l'objet, et s'il est de bonne qualité.

« Adieu, aimez-moi autant que je vous suis attaché, etc.

« PELLETIER,

« Député du département du Cher, rue Saint-Thomas-du-Louvre, n° 28.

« Paris, ce 21 janvier, l'an II[e] de la république. »

à étudier fut celui du milieu, qu'on appela la Plaine, le Marais : il faisait peu parler de lui, s'effaçant toujours, mais il donnait la majorité; il avait un sens très-fin, très-habile à démêler les situations; modéré par tempérament, il se laissait entraîner et diriger par les hommes à passions; il pouvait bien y avoir là de la peur, et parmi les âmes faibles, c'est la souveraine, mais il y avait aussi ardeur et patriotisme sincère; si, par sa nature douce et molle, le centre eût pu voter avec les girondins, l'instinct lui disait que c'était perdre la république et compromettre l'indépendance du pays, et le centre vota contre les girondins. Cela se trouve souvent dans les assemblées, et c'est ce qui relève un peu les centres, si vigoureusement attaqués par les partis.

Il y a deux faces dans cette gigantesque physionomie de la convention : son attitude au dehors, son agitation au dedans. Dans ses mesures de gouvernement, rien ne fait pressentir ses déchirements et ses crises; elle ne cesse d'être forte, puissante, active; elle se déploie par ses commissaires aux armées, par ses représentants dans les provinces; partout où l'autorité chancelle, elle délègue quelques-uns de ses membres en mission pour veiller sur tout ce qui constitue son pouvoir. La dictature de ces commissaires est absolue comme celle de l'assemblée qui les nomme; sur un simple ordre, ils mettent toutes les forces de la société en réquisition : faut-il des hommes, de l'argent, des vivres? il n'y a pas à hésiter, tout est fourni sur l'heure au représentant, qui dresse au besoin même la guillotine. Dans ses actes, comme dans ses paroles, la convention, constamment fidèle à ses principes, invite le peuple à la liberté, proscrit les tyrans, organise et démolit une institution, un pouvoir; elle ne prend garde ni aux vieilles habitudes, ni aux antiques formules qui vont devenir des obstacles; et que lui importe tout cela? elle est forte et elle désire le montrer par une sorte d'orgueil de sa puissance!

Dans son sein ce n'est pas le même spectacle : les haines y fermentent, les passions y bouillonnent comme au cœur des sectaires; on ne s'y proscrit pas encore, le procès du roi a jusqu'ici absorbé les plus ardentes convictions, mais on se mesure de l'œil. Déjà l'on s'accoutume à se classer par opinions, à se jeter des injures et des accusations capitales; ici le parti des intrigants, des hommes d'État, là celui des amis de Brunswick ou de Cobourg; de ces accusations à la vengeance il n'y a qu'un pas. Et tout cela ne suspend pas les efforts pour sauver la chose publique; la convention arme en masse, décrète le soulèvement de la nation, change, organise, et fait paraître et respecter en tous lieux son autorité. Il s'opère surtout dans son sein cette révolution vers l'unité dont j'ai parlé. Quelle est la conduite des girondins depuis la mort du roi? ils ont des velléités de probité républicaine; maîtres du ministère, ils veulent punir les massacres du 2 septembre, proscrire les pamphlétaires, comprimer l'insurrection, et ils grandissent tout ce qu'ils veulent abattre. Il résulte du gouvernement de la Gironde, après la mort de Louis XVI, l'accroissement immodéré de l'insurrection, des clubs, des journalistes, de la commune, et avec cela un commencement d'anarchie départementale.

C'était la Gironde qui la première avait donné une libre issue à l'insurrection; imprudents qu'ils étaient, les girondins, députés à l'assemblée législative, avaient voulu en finir avec Louis XVI par la catastrophe du 10 août, et l'insurrection avait grondé sous les voûtes du beau palais des Médicis. Il y a souvent la main de Dieu dans les événements, et il était pour ainsi dire réservé à la Gironde de périr par la loi du talion; une insurrection devait en finir avec elle.

La plaie la plus grande d'un gouvernement né d'une émeute est ce spectacle incessant des masses soulevées, qu'il doit châtier s'il veut vivre. La Gironde se plaignait souvent de ce que la convention n'était plus libre; est-ce qu'elle avait elle-même laissé la liberté à Louis XVI?

La révolte devenait une habitude organisée, un pouvoir légitime; la constitution avait dit avec Rousseau que l'insurrection était le plus saint des devoirs pour le peuple opprimé. Les faubourgs agissaient avec ordre dans cet épouvantable devoir : quand l'émeute devait éclater, les masses préparaient tranquillement le coup, réglant les positions, la marche de la *force* démocratique, et l'on savait d'avance où le peuple allait frapper. En général, c'était au milieu des clubs que ces mesures violentes étaient prises : que le pouvoir s'appelât royauté ou convention, c'était chose peu importante pour les meneurs, quand ils voulaient réaliser une pensée. Les girondins espéraient concentrer tout le pouvoir dans la convention, et maîtres de la majorité, ils auraient gouverné : de là les déclamations répétées contre tout ce qui attentait à l'indépendance de cette majorité. Pour les masses agitées, la convention ne leur inspirait pas plus de respect que la royauté, et parce qu'on les avait jetées sur la place publique, elles y gardaient leur fière contenance. Les clubs soulevaient les mêmes craintes et les mêmes haines au sein de la Gironde : réunis alors sous le nom de cordeliers et de jacobins avant de se livrer bataille, ils appartenaient aux deux fractions de la Montagne, et toutes deux, par conséquent, agissaient contre les girondins, dénoncés incessamment sous les noms d'intrigants et d'hommes d'État. Quand on veut perdre un parti ou un homme, il faut d'abord lui choisir une épithète bien saisissable, en vertu de laquelle on le poursuit sans relâche; vous verrez ensuite que c'est par cette épithète qu'on le tue. A la tribune des jacobins, toutes les dénonciations appa-

raissaient d'abord, et toutes à la fin venaient à leur but de proscription, parce qu'il y avait persévérance, ténacité; on y avait dénoncé Louis XVI, M. de Lafayette et Dumouriez; c'était maintenant le tour des intrigants, des hommes d'État, deux sortes d'injures dont le parti passionné savait le sens intime; pour eux les intrigants sont toujours disposés à vendre le pays, parce qu'ils négocient et ménagent; les hommes d'État transigent lorsqu'il faudrait agir avec énergie, et ce sont ces deux grands griefs qui motivent les proscriptions.

Les clubs retentissaient par la presse; les girondins en avaient étrangement abusé contre la royauté; que n'avaient-ils pas ramassé d'injures contre le malheureux Louis XVI! Brissot, le grand déclamateur, avait été impitoyable pour les rois de l'Europe. Maintenant c'était le tour de la Gironde souveraine à défendre sa couronne. Il fut mis en principe qu'on devait avant tout épurer la convention, incessamment présentée comme un corps gangrené : cela voulait dire qu'elle ne serait pure qu'avec le triomphe des idées et des principes de la Montagne. Ensuite, il fallait briser l'inviolabilité des membres de la convention, comme on avait foulé aux pieds le caractère irresponsable de Louis XVI : on peut accuser, saisir un membre du peuple souverain, et pour compléter cette théorie, on créa un tribunal spécial et révolutionnaire, appelé à frapper comme la foudre, et devant lequel l'inviolabilité des représentants cessa d'être respectée.

Ainsi l'insurrection grondait, la presse jetait mille idées de désorganisation, dénonçait les têtes embarrassantes, et la convention devait les livrer à un tribunal extraordinaire, tout prêt à les atteindre, d'après une volonté impérative, et en dehors même de la convention. La commune démocratique ne laissait jamais respirer la convention, la harcelant de ses dénonciations ou des actes même de sa dictature municipale; tandis, par exemple, que la convention ordonnait la liberté des théâtres et de la pensée, la commune fermait le *théâtre de la République* pour la pièce de l'*Ami des Lois*, et brisait les presses des journalistes; tandis que la convention déclarait la liberté des cultes, la commune faisait fermer les églises, et commençait à élever ses autels de la *Raison*. Pour sortir de cette crise à l'intérieur comme à l'étranger, on fut obligé de recourir à la création d'un comité de salut public, énergique réalisation de la dictature. Le comité de salut public eut deux fins : lutter avec les partis, organiser les forces vis-à-vis de l'étranger. Le conseil exécutif provisoire était mou, faible, usé; depuis la défection du général Dumouriez, le ministère fléchissait sous Danton. Le comité de salut public, c'était la personnification de la représentation, sa tête, son âme et son bras.

Dans ce but d'action, et pour s'expliquer la diplomatie des cabinets, il faut pénétrer dans les actes de cette convention qui touchent spécialement à l'étranger. Le décret du 19 novembre appela tous les peuples à une grande fraternité souveraine, en vertu des principes aussi énergiques que dévastateurs, proclamés par la convention. Sur la demande des députés de Nice, elle déclare qu'elle réunit ce comté à la république, par une façon de gouverner aussi fière que la manière de Louis XIV. Quelques jours après elle proclame encore que le vœu libre et souverain des habitants de la Savoie est pour une réunion avec la France, et ce vœu est accepté : on crée le département du Mont-Blanc. Enfin paraît le fameux décret du 17 décembre, qui admet la liberté et la souveraineté de toutes les nations comme un principe solennel. Partout où les armées françaises apparaîtraient en armes, tout serait aboli : autorité ancienne, contributions, principes de gouvernement; les peuples seraient réunis en assemblées primaires en vertu de la liberté, de l'égalité et de la fraternité; et pour résumer cette nouvelle diplomatie, on répandait en Europe l'étrange proclamation qu'on va lire, rédigée par le conseil diplomatique : « Le peuple français au peuple... Frères et amis, nous avons conquis la liberté, et nous la maintiendrons. Nous offrons de vous faire jouir de ce bien inestimable qui nous a toujours appartenu, et que vos oppresseurs n'ont pu vous ravir sans crime. Nous avons chassé nos tyrans; montrez-vous hommes libres, et nous vous garantirons de leur vengeance, de leurs projets et de leur retour. Dès ce moment, la nation française proclame la souveraineté du peuple, la suppression de toutes les autorités civiles et militaires qui vous ont gouvernés jusqu'à ce jour, et de tous les impôts que vous supportez, sous quelque forme qu'ils existent; l'abolition de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, tant féodaux que censuels, fixes ou casuels, des banalités, de la servitude réelle et personnelle, des privilèges de chasse et de pêche, des corvées, de la gabelle, des péages, des octrois, et généralement de toute espèce de contributions dont vous avez été chargés par vos usurpateurs; elle proclame aussi l'abolition parmi vous de toute corporation nobiliaire, sacerdotale et autres, de toutes les prérogatives et privilèges contraires à l'égalité. Vous êtes dès ce moment, frères et amis, tous citoyens, tous égaux en droits, et tous appelés également à gouverner, à servir et défendre votre patrie. Formez-vous sur-le-champ en assemblées primaires ou de commune, hâtez-vous d'établir vos administrations et justices provisoires. Les agents de la république française se concerteront avec vous, pour assurer votre bonheur et la fraternité qui doit exister désormais entre nous. »

Afin de rendre cette proclamation plus étendue, plus populaire, elle devait être traduite en langue du

pays, et jetée à profusion sous les pas des armées. En vertu de ce décret, et à peine sur le sol de la Belgique, les généraux organisèrent des légions belges et liégeoises avec les patriotes étrangers. A tous les agitateurs on met les armes à la main. On a procédé ainsi en Savoie : la légion des Allobroges est formidable et servira plus tard à comprimer les troubles du Midi sous le général Carteaux (1) ; ce n'est pas contre les peuples que les déclarations de guerre sont jetées, mais contre les rois et les cabinets. Ainsi est rédigé le manifeste qui précède les hostilités avec la Grande-Bretagne : « La nation française est en guerre contre les rois et les despotes ; elle ne l'est pas contre le peuple anglais. »

A quelques jours de ce décret, la principauté de Monaco est réunie à la France ; si la Savoie forme le département du Mont-Blanc, Nice et Monaco composeront celui des Alpes-Maritimes ; la Belgique est divisée en trois départements. La convention ne tient pas compte des revers de fortune : il y a quelque chose d'inflexible, d'invariable dans les décrets de cette assemblée qui marche comme si tout ce qu'elle ordonne était la loi éternelle. Enfin, dans ce mouvement d'hostilité contre tous les gouvernements réguliers, un décret annule les traités de commerce et d'alliance conclus avec les puissances en guerre ; il défend l'introduction de toute espèce de marchandises de leurs sujets. Ce n'est que réunions successives de territoires qui semblent prendre un caractère définitif. Après Bruxelles, c'est Gand ; la principauté de Salm, Tournay, Louvain ; et ces réunions s'accomplissent toujours en vertu de la souveraineté populaire et par les assemblées primaires, qui sont l'actif instrument de la démocratie.

Tel était l'esprit de la convention par rapport à l'étranger : la guerre à outrance aux gouvernements, l'insurrection offerte aux mécontents pour se débarrasser des pouvoirs établis. Elle se montre plus hardie encore dans le développement de son système de force nationale : la grande guerre menace le pays, la convention lève 300,000 hommes ; et porte, par un décret, l'armée sur le pied de 500,000 hommes ; elle crée un seul ministre de la guerre ; avec lui, six adjoints travaillent constamment, chacun à une branche spéciale de service. Jusqu'à présent l'armée avait été divisée, morcelée en vieux régiments et en bataillons de volontaires, et cela favorisait le désordre, l'indiscipline ; une telle situation cessera : l'armée ne formera plus que des demi-brigades (2), avec une compagnie d'artillerie et six pièces de campagne ; l'élection présidera aux deux tiers des choix, l'autre tiers appartiendra à l'ancienneté. La cavalerie restera organisée par régiments, et les volontaires seront classés parmi les vieux escadrons, hussards, dragons, chasseurs. L'infanterie légère, comme la ligne, eut ses numéros de demi-brigades, sans distinction de corps francs et de régiments des montagnes ; l'artillerie seule, avec le génie, restait une arme spéciale.

Il se manifeste une haute intelligence des besoins de la guerre dans tous ces décrets (3). La convention, en centralisant l'armée, y rappelait la discipline et l'unité, une des premières causes des victoires de la république. Toutes les forces, toute l'énergie de la société, demeurent concentrées vers la guerre : ici, c'est

(1) Jean-François Carteaux, fils d'un dragon du régiment de Thianges, était né en 1751, en Franche-Comté. Son père ayant obtenu d'être admis aux Invalides, il le suivit à Paris, devint l'élève du peintre Doyen, et se fit quelque réputation. Il embrassa vivement le parti de la révolution, et fut nommé adjudant général après la journée du 10 août 1792, où il avait figuré comme lieutenant dans la cavalerie de la garde nationale ; en 1793, il fut fait colonel et envoyé à l'armée des Alpes.

(2) Décret du 12 août 1793 :

Art. 1er. L'infanterie que la république entretient à sa solde sera formée en demi-brigades. Chacune de ces demi-brigades sera composée d'un bataillon des ci-devant régiments de ligne et de deux bataillons de volontaires, et elles prendront le rang et les numéros ci-après. (Suit le tableau qui organise les régiments en cent quatre-vingt dix-huit brigades.)

Art 2. L'état-major de chaque demi-brigade sera composé ainsi qu'il suit : un chef de brigade, trois chefs de bataillon, un quartier-maître trésorier, un adjudant major, un chirurgien major et deux aides, trois adjudants sous-officiers, un tambour-major, un caporal tambour, huit musiciens, dont un chef, un chef tailleur, un chef cordonnier, trois chefs armuriers.

Art. 3. Chaque bataillon sera composé de neuf compagnies, dont une de grenadiers et huit de fusiliers.

Art. 5. Il sera formé dans chaque demi-brigade une compagnie de canonniers volontaires, pour le service de six pièces de canon du calibre de 4, qui y seront attachées.

Art. 6. La force d'une demi-brigade, au complet, sera de deux mille quatre cent trente et un hommes.

(3) Voici un résumé des décrets de la convention après la mort de Louis XVI :

23 janvier 1793. Décret relatif au payement des dépenses des écoles militaires.

25. Décret relatif à l'armée navale.

25. Décret qui porte à cinq cent mille hommes la force armée de terre, soldée, pour l'année 1793.

25. Décret relatif à l'organisation des maîtres, contre-maîtres, aides, ouvriers et autres employés attachés aux travaux des ports et arsenaux de la marine.

26. Décret relatif aux trois légions belges et liégeoises.

26. Décret qui fixe le nombre et le traitement des officiers de santé de la marine.

29. Décret relatifs aux payements à faire, par la trésorerie nationale, aux fournisseurs des armées

31. Décret relatif à la conduite des généraux dans les pays où les armées françaises sont entrées ou entreront

31. Décret qui autorise les citoyens français à armer en course.

1er février. Décret qui déclare que la France est en état de guerre avec le roi d'Angleterre et le stathouder des Provinces-Unies.

1er. Décret qui autorise le ministre de la marine à faire exploiter dans les forêts de la Corse les bois propres à la construction.

1er. Décret portant création de huit cents millions en assignats

2. Décret qui accorde des primes et des récompenses aux corsaires qui ramèneront des bâtiments ennemis chargés de subsistances.

2. Décret relatif aux primes et encouragements accordés au commerce depuis 1791.

6. Décret relatif à l'organisation du ministère de la guerre.

le salpêtre qu'on recherche par des fouilles et des réquisitions; là, les armes de guerre, confiées à des ouvriers de tout état pour en hâter le confectionnement dans des camps improvisés à la plaine de Grenelle. Avec la guerre territoriale, cette étrange et grandiose assemblée s'occupe de la marine, dont elle fixe l'état complet à cinquante-deux vaisseaux de haut bord et cinquante-deux frégates. Tous les capitaines de navires marchands, tous les matelots de commerce, sont mis sur-le-champ en réquisition pour prendre leurs grades dans les escadres: des lettres de marque et de course sont accordées à tout citoyen qui les demande au nom de la liberté et de l'égalité; les colonies sont soumises à l'autorité d'ordonnateurs et de commissaires; on multiplie dans les ports les constructions maritimes; les forêts de l'État et des particuliers, tenues à un martelage nouveau, sont livrées à la cognée des ingénieurs; les vivres, les subsistances, la solde, ces élements d'un bon personnel de marine, demeurent soumises à un régime énergique.

Pour les finances, c'est toujours la source intarissable des assignats, qu'il faut incessamment soutenir par la confiscation; la valeur de l'assignat reposant sur l'hypothèque des domaines, grandir ces domaines, c'était fortifier le crédit. Depuis trois ans, les districts ordonnaient la vente des biens confisqués; ils avaient peu de faveur; toutefois, comme acheter ces propriétés c'était donner un gage à la révolution, beaucoup s'y décidèrent par peur, d'autres par spéculation, ce qui amena d'étranges marchés; on vit des propriétés acquises pour une année de revenus. Alors commencèrent de colossales fortunes, et l'on vit surgir cette classe d'acquéreurs de domaines nationaux, liée à la révolution d'une manière permanente et par le sol, classe exigeante, inquiète vis-à-vis tout gouvernement de restauration. Avec ce crédit absorbé par le papier d'État, toute autre espèce de signe monétaire était proscrite, billets de la banque et de la caisse d'escompte; sous la terreur, l'assignat demeura fort recherché, malgré les émissions multipliées, effrayantes, qu'exigeaient les besoins des services si divers, si mobiles.

Une des plus grandes actions du gouvernement, était la police. Aux époques passionnées, les surveillances ne manquent pas; il suffit de livrer un parti à un autre, pour qu'il soit parfaitement espionné dans son cœur et dans ses actes. L'organisation des jacobins suffisait pour établir la plus ferme, la plus puissante des polices : les clubs, les assemblées, les districts, les officiers municipaux pénétraient partout, dans la famille, sous le toit domestique. Chaque citoyen devait avoir un certificat de civisme, délivré par la section, et avec cela une carte de sûreté. Qui n'avait pas ces deux conditions était suspect. Et qu'on s'imagine cette étrange police : aux mains de qui étaient les sections? En majorité elles appartenaient aux basses classes; il fallait donc que les fronts hauts, les mains blanches, subissent l'examen de ces yeux fauves, de ces regards ignobles pour obtenir de n'être pas en arrestation. Je me méfie des partis ou des pouvoirs qui parlent incessamment de liberté ou d'égalité; c'est qu'ils ne veulent ni l'une ni l'autre : la liberté aboutit souvent à de vastes prisons, l'égalité à cette domination inculte et sans intelligence des classes immondes. La police des clubs, de la commune, des sections, emplissait les cachots avec le seul mot de *suspect :* quand un état social est bouleversé dans ses mœurs, dans ses lois, tous ceux-là sont suspects qui restent attachés au vieil ordre de choses; et comme il est impossible de tous les surveiller, de tous les pénétrer, on les jette pêle-mêle en prison. *Il a été arrêté...* est une locution plus populaire qu'on ne croit; pour le vulgaire, un gouvernement qui arrête beaucoup passe pour fort, et un gouvernement qui emprisonne les riches est toujours très-applaudi par les masses.

C'est précisément ce qui faisait la force du parti montagnard dans la convention; tandis que les girondins, attendris sur la chose publique, gémissaient sur le vaste gouffre qu'avait ouvert leur doctrine; tandis qu'adorateurs un peu niais d'une république aux bras forts et sanglants, ils cherchaient à purifier l'atmosphère du 2 septembre, les montagnards montraient avec audace plus d'espérance dans la patrie, et parlaient comme les Romains après la bataille de Cannes; eux savaient ce qu'ils avaient voulu, et ils marchaient vers ce but sans hésitation et sans crainte. La lutte, qui s'engage dans la convention après le jugement de Louis XVI, est empreinte de ce caractère : un parti espère avec énergie, menace avec une audace indicible; l'autre pleure, gémit sur l'anarchie, sur le peuple et l'étranger. Or le pouvoir ne va jamais à ceux qui ont peur, ni à ceux qui frémissent ou se désespèrent à l'aspect d'une situation : une nation n'aime pas qu'on débite chaque matin son oraison funèbre, et c'est ce que faisaient les girondins après le 21 janvier. Par le fait, maîtres du ministère, maîtres des commissions, ils se laissaient enlever le pouvoir par l'énergique création du comité de salut public (1); ils ont peur de la commune, et c'est l'émeute

9. Décret relatif à la vente du salpêtre.

14. Décret relatif à l'administration civile de la marine dans les colonies.

14. Décret relatif à l'organisation du ministère de la marine.

21. Décret relatif à l'organisation de l'armée et aux pensions de retraite et traitements des militaires de tous grades.

23. Décret qui autorise les communes à convertir leurs cloches en canons

24. Décret qui fixe le mode de recrutement de l'armée.

(1) Dans sa première formation, voici quels furent les membres du terrible comité de salut public ; Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard et Lacroix. Le

insurgée par la commune qui va gronder aux portes de la convention. Républicains honnêtes, rien ne leur inspire horreur comme les doctrines socialistes de Marat, espèce de loi agraire qu'il propose au peuple, et Marat est porté en triomphe. Les girondins luttent contre la presse qui les dénonce incessamment, et le journalisme obtient la domination des classes inférieures par le *Père Duchêne*, l'*Ami du Peuple*, et ces mille feuilles qui corrompent et animent les masses; toute juridiction exceptionnelle leur fait peur, et ils sont obligés de voter le tribunal révolutionnaire. Jamais parti ne se trouva dans une plus fausse position, et il se rendit justice en se plaçant sous la jupe de Mme Roland. On a dit que cette femme avait le courage et l'énergie d'un homme, je crois plutôt que le parti girondin avait toutes les conditions, les qualités et les défauts de la femme, sans en excepter la sensibilité, chose si nécessaire et si bien placée dans les révolutions, qui demandent des âmes de fer dans des cœurs de fer.

La Gironde faisait reposer ses forces surtout dans les départements, où les esprits sont moins portés aux changements politiques; il faut lire, pour voir la faiblesse et le découragement de ce parti, les lettres que les girondins adressent à leurs commettants, les épanchements intérieurs de leur correspondance (1); ils désespèrent de tout, car l'anarchie gronde, la patrie est sans ressource, sans avenir, et les jacobins sont les maîtres. On dirait que la Gironde tapisse de noir le pays, et qu'il n'y a plus qu'à ouvrir pour lui un grand cercueil: ce sont les trappistes de la république qui répètent sans cesse : *Frère, il faut mourir!* espérant par ce moyen plus vivement parler à l'esprit et à la peur des départements. « On ne peut compter sur Paris, une ville molle, turbulente, sans conviction, sans responsabilité; toutes les masses sont corrompues et la bourgeoisie tremblante, et un changement s'y fait sans causer la moindre impression; le lendemain succède à la veille avec un nouveau pouvoir, et qu'importe, si les plaisirs ne sont pas troublés, si les théâtres s'ouvrent et si le vin petille aux guinguettes? » Les 2 et 3 septembre et le 21 janvier, en effet, les théâtres furent fort brillants et fort gais (1). Mais en province, les changements politiques sont pris plus au sérieux; dans les villes, on se surveille, on se voit; dans les campagnes, il y a des convictions, des habitudes, et ces choses-là se défendent plus que les créneaux et les donjons; les usages sont enracinés comme le vieux chêne aux rameaux séculaires.

La majorité de la population des provinces avait salué l'idée de 1789, qui n'était qu'une grande jalousie contre les classes supérieures; la province fut patriote, enthousiaste même, et la fédération du Champ-de-Mars montra des milliers de drapeaux tricolores. Cela dura pendant toute la constituante. La génération du XVIIIe siècle s'était trop imbue de philosophie pour n'être pas enchantée de ces belles constitutions sur le papier; tout le monde fut tricolore, avec de beaux rubans, de grandes cocardes; les paisibles citadins eurent des uniformes, des épaulettes, et s'enivrèrent de gloriole : l'on pardonne bien un peu de désordre et de démocratie pour obtenir l'élection de ses officiers ou d'autres droits patriotiques. Sous la législative, les opinions bourgeoises devinrent plus tièdes pour la révolution : quand on eut crainte de la guerre et du dépérissement du commerce, quand on vit les classes inférieures agitant le bonnet rouge, alors la bourgeoisie commença sérieusement à s'inquiéter: la persécution contre les nobles lui avait souri par cet esprit infernal qui nous pousse à proscrire les classes supérieures. Satan nous met au cœur pour elles, avec l'orgueil, la jalousie, la plus terrible des passions qui fait bouillonner le sang.

Plus tard, les basses classes s'agitèrent et il se fit une réaction bourgeoise: on voulait bien de la royauté constitutionnelle, qui va parfaitement à la classe

comité fut renouvelé en entier le 11 juillet 1793, les membres nommés furent : Barère, Gasparin, Couthon, Thuriot, Saint-Just, Prieur de la Marne, Hérault de Séchelles, Robert Lindet.

(1) *Voyez* la lettre que j'ai donnée, chap. XVI.

(2) Programme des spectacles du 3 septembre 1792, le jour des massacres :

Académie de Musique : *Fabius*, tragédie lyrique en trois actes et le ballet du *Jugement de Pâris*.

Théâtre de la Nation : *La Veuve du Malabar*, *le Médecin malgré lui*.

Théâtre de l'Opéra-Comique national, rue Favart : *Les Causes et les Effets*, ou *le Réveil du Peuple*, comédie en quatre actes mêlée de chant.

Théâtre de la République, rue de Richelieu : *Le Menteur*, suivi des *Plaideurs*.

Théâtre de la rue Feydeau : *Relâche*. Samedi, la première représentation de *Juliette et Roméo*.

Théâtre de la citoyenne Montansier, au Jardin de l'Égalité : *Le Sourd et la Feinte par amour*.

Théâtre National, rues de Richelieu et de Louvois : *Le Maître généreux*, suivi de *la Bonne Mère*.

Théâtre de la rue de Louvois : *La Ruse villageoise*, *le Corps de Garde patriotique* et *les Émigrés aux Terres Australes*.

Théâtre national de Molière, rue Saint-Martin : *Le Château du Diable*, pièce à grand spectacle, suivi de *l'Honnête Criminel*.

Théâtre du Vaudeville : *Arlequin friand*, *Favart aux Champs-Élysées*, *la Chercheuse d'Esprit*, *l'Apothéose*.

Théâtre du Palais-Variétés : *Le Petit Orphée*, suivi de *la Caverne*.

Théâtre-Français, comique et lyrique, rue de Bondy : *Nicodème dans la Lune*, en trois actes, à grand spectacle, précédé d'*Alexis et Rosette* ou *les Houlans*.

Théâtre du Lycée des Arts, au Jardin de l'Égalité : *Adèle de Sacy*, pantomime en trois actes, à grand spectacle, précédée du *Mélomane*.

Amphithéâtre d'Astley, faubourg du Temple : Aujourd'hui, à cinq heures et demie, le citoyen Franconi, avec ses élèves et ses enfants, continuera ses exercices d'équitation et d'émulation, tours de manége, danse sur ses chevaux, avec plusieurs scènes et autr'actes amusants.

moyenne, parce qu'elle est molle pour le pouvoir, décousue dans l'action; mais la république était un système trop énergique, qui dérangeait par ses exigences la paisible existence de la bourgeoisie en entraînant avec elle-même, pour sa défense, les moyens extrêmes, les réquisitions, les maximum, l'impôt sur les riches, les sacrifices de la fortune. Ce qui explique la puissance des girondins sur l'esprit de la bourgeoisie, c'est qu'ils rêvaient une république sans ces moyens extrêmes : Rome et Athènes, aux beaux jours des arts, des sciences, de la mollesse et des courtisanes. Les rêveurs de théories importunent peu, et on les souffre comme un robinet d'eau tiède, qui vous affadit et vous étouffe à la longue.

Dans les campagnes, la révolution demeura fort populaire tant qu'elle put rester dans la condition d'un affranchissement de redevances, après la confiscation et le pillage des terres du seigneur au profit du paysan. Pour le travailleur, c'était chose simple et naturelle; il y avait naguère un château, de riches prairies, un champ bien cultivé, de vastes forêts où retentissaient le cor et les cris de la meute; on lui donnait tout cela en propriété presque pour rien; s'il était vieux fermier, soumis à un cens : « Allez, lui disait-on, la république vous affranchit. » Voyait-il une belle vigne, un pré verdoyant, un gras pâturage : « C'est à vous encore. » Cette consécration d'une spoliation véritable avait été joyeusement accueillie; les serfs, les pastoureaux du moyen âge n'avaient pas mieux fait. Hélas! le seigneur n'était plus en sa cour; les nobles dames, les pauvres petits orphelins étaient exilés au loin, et le populaire s'était partagé les biens avec avidité!

Puis, cette popularité immense de la révolution française dans la campagne faiblit un peu : le paysan n'avait pas été complétement corrompu par les principes du XVIIIe siècle; l'idée très-simple de s'emparer de la terre d'autrui, lui allait parfaitement; mais depuis son enfance, il était habitué aux leçons de son curé, aux prônes, aux sermons, à la messe de son mariage, au baptême de son fils, au *De profundis* chanté sur la tombe béante de son père; et on lui enlevait ces joies, ces consolations.

Si la convention déclarait que le culte catholique était libre, affranchi, le curé, qui prenait possession du presbytère, n'était pas ce pasteur fidèle bravant la proscription plutôt que de signer une profession de foi contraire à la pureté du dogme; l'église du village était dépouillée de ses ornements, de la croix feuilletée d'argent, des vases sacrés d'or et de vermeil, pieuses offrandes des ancêtres; la cloche ne retentissait plus pour appeler les fidèles, l'impitoyable représentant l'avait convertie en canon ou en monnaie. Qu'elle était touchante cette tristesse des hommes simples de la campagne à l'aspect de ces dévastations fatales! Nul ne peut rendre cette lamentable impression. Le hameau n'avait plus ses Pâques fleuries, la procession de la Fête-Dieu, ni sa chaste rosière. Le berceau et la tombe n'avaient plus de prières.

Ajoutez à ce sentiment d'exaltation religieuse la personnalité plus égoïste des devoirs que la république imposait : sous la monarchie, il y avait une obligation de milice qui se résumait en un service rare de quelques mois aux jours de périls de la monarchie, et l'on avait vu dans la grande guerre de 1745 tout ce qu'avaient osé les régiments provinciaux; ce service ne demandait pas un homme sur vingt. Depuis le nouveau et fier système de la république, les choses avaient bien changé : une levée en masse de trois cent mille hommes avait été décrétée (1); les envoyés des districts dépeuplaient les villages, et si ce qu'on disait de l'enthousiasme était vrai pour quelques-uns, c'était faux pour la majorité; nul ne quitte le foyer domestique, même pour la gloire, sans émotion; nul ne donne avec joie une dernière larme à sa mère, à sa sœur; et déjà la campagne dépeuplée vit bien ce que la liberté imposait de sacrifices.

L'esprit de la province se laissait donc dominer par un mécontentement véritable. Paris prenait une puissance absorbante; depuis cette organisation par départements, il n'y avait plus de ces grands centres d'action avec parlement, clergé, noblesse, bourgeoisie; comme les formes départementales étaient arbitraires, elles n'offraient aucune cohésion. Au temps des calvinistes et des huguenots, il y avait Normandie, Poitou, Provence, et d'autres gouvernements qui se plaçaient dans les conditions d'une haute résistance; aujourd'hui, que vouliez-vous que fit un département qui avait ses districts, ses chefs-lieux, ses autorités, tracés au cordeau par une volonté arbitraire, capricieuse, fantastique? Où étaient le passé et l'histoire de ces localités, et comment créer une force au milieu de ce qui n'avait aucune consistance dans l'opinion, aucune fraternité dans le sang ou la race? On était Poitevin, Picard, Normand, Alsacien, sans comprendre la nationalité de ces démarcations de Calvados, Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, géographie de décret, aussi indifférente dans l'opinion, aussi odieuse dans les habitudes que les nouveaux calendriers ou les nouvelles mesures. C'est ce qui trompa singulièrement les girondins : ils étaient trop liés aux idées de révolution, à ces nouveautés philosophiques, pour parler vivement aux provinces, avec lesquelles ils n'avaient aucun lien dans le présent comme dans l'avenir; ennemis des vieilles choses, enthousiastes des formes nouvelles, allaient-ils franchement invoquer l'esprit provincial? Nullement; cet esprit était en dehors

(1) C'est ce qu'on appela la première réquisition, où furent compris beaucoup de militaires en congé.

d'eux : philosophes incrédules, petits sectateurs de Rousseau, chercheraient-ils pieusement l'appui de cette foi religieuse si puissante sous la croix? Ils invoquaient la constitution, feuille de papier morte et bien morte, et l'esprit des départements qui ne répondaient à rien.

Quand un parti se résout à résister, son premier soin doit être d'abord de s'appuyer sur quelque chose qui vit; et c'est précisément ce qui explique l'énergique mouvement de la Vendée : là les opinions bien nettes n'étaient pas une invocation de vagues principes, une confédération sans lien de cohésion intime et fort. Les Vendéens se levaient avec l'étendard de la vieille société; clergé, noblesse, paysans, venaient défendre le presbytère, le château, la métairie, la province. Ce mouvement, parce qu'il se rattachait à une idée nette, devint le plus redoutable de tous : on fait une guerre civile en vertu d'un sentiment, d'un mouvement de la tête et du cœur, on se fait tuer pour une croyance de religion, de royauté ou de république; mais pour une constitution de quelques jours, on parle beaucoup, et l'on se bat peu.

La Vendée, dont je viens de prononcer le nom, agitée depuis l'origine de la révolution française, venait de s'insurger tout à coup à la suite de la levée des trois cent mille hommes. Ce n'était certes pas cette mesure qui seule lui mettait les armes à la main; au milieu de tant d'émotions diverses, souvent il suffit d'un prétexte pour qu'une population éclate; sur une terre ardente, le volcan se fait une issue. La Vendée était la vieille province avec toutes les conditions de la nationalité bretonne, angevine, poitevine et vendéenne; comme je l'ai dit, le presbytère, le château, la métairie formaient cette forte solidarité d'intérêt, de sentiment, de grandeur. Les ravages des idées nouvelles n'avaient point flétri les âmes : le Breton restait avec ses mœurs solitaires; car le gentilhomme prenait l'épée, la charrue, ou parcourait les grandes mers sur les navires lointains; le prêtre priait dans les solitudes, comme les vieux druides au fond des forêts séculaires; le paysan aux cheveux longs et flottants invoquait la Vierge, les souvenirs de la patrie, les antiques chants des bardes. Angevins, Poitevins et Bretons formaient les branches d'une même famille au temps de la féodalité. Qu'ils étaient grands ces ducs de Bretagne ou d'Anjou! quels braves archers que les Poitevins au temps du prince Noir! Tout ce peuple était dur au travail, à la charrue, ferme dans sa résistance aux nouveautés, enthousiaste de ses vieux parchemins et, par-dessus tout, agenouillé devant la croix qui marquait la route et le préservait du péril.

La Vendée était plus profondément encore empreinte de ces traditions et de ces vieilles mœurs. Cette noble contrée s'étendait vers la mer, depuis l'île de Noirmoutiers, solitude druidique, défrichée par les vieux moines au VIIe siècle, jusqu'à l'île de Ré; retraite des huguenots quand ils voulurent, sous Richelieu, républicaniser la France et appeler les Anglais. Ces bords de la mer se prêtaient par leur situation sauvage à tous les débarquements; ici, des sables mouvants et doux comme un moelleux oreiller pour le marin breton; là, des rochers inaccessibles qui formaient des anses pour les matelots et les contrebandiers; dans l'intérieur, des marais, des haies, des routes coupées par la nature ou par le désir de s'isoler. Ici, Bourbon-Vendée, les Herbiers, les Essarts; là, Fontenay, Luçon, Montaigu, Challans; à droite, vers la mer, Nantes; plus au centre, Angers, Saumur; et puis, au milieu de cette solitude, un peuple fier, indompté, des gentilshommes durs à tous les services, et qui depuis des siècles suspendaient leur épée sous la vaste cheminée du manoir, des paysans au fusil long et bien ajusté, des colporteurs au bâton noueux pour le commerce des bœufs du Poitou, des prêtres disposés au martyre, de nobles femmes, des filles du peuple sublimes comme au temps des merveilles de Rome chrétienne et du moyen âge.

Le décret de la convention nationale qui ordonnait une levée de 300,000 hommes avait excité des soulèvements partiels dans l'Anjou, le Poitou, la Bretagne. Ces jeunes hommes hésitaient à servir une république qu'ils détestaient, et un ordre de choses qui avait bouleversé les antiques habitudes de la province. Le 10 mars, le tirage au sort avait été indiqué à Saint-Florent, près de la Loire; les jeunes hommes s'y rendirent en murmurant; ils firent résistance, on tira sur eux, ils se défendirent, coururent sur les gendarmes les autorités, les dispersèrent en pillant l'hôtel de ville; puis, quand tout cela fut fait, ils retournèrent paisiblement chez eux; ce qui se fit alors sur de petites proportions fut en grand l'histoire des guerres de la Vendée.

La révolte de Saint-Florent eût passé sans laisser trace, si la Vendée n'avait pas été préparée à prendre les armes. Diverses circonstances favorisèrent une sédition : la situation du pays d'abord, la mer à ses flancs, la Loire, autre mer, tant ses eaux sont larges et irrégulières, une ceinture d'eau, de vastes forêts pour retraite, des pays incultes, agrestes, des métairies à tous pas, des châteaux, des tours, des murailles crénelées, une langue inconnue et la plus fervente exaltation au cœur. Ensuite, çà et là, de dignes gentilshommes, Bonchamp (1), d'Elbée (2),

(1) Artus de Bonchamp, né en 1739 en Anjou, servit avec distinction dans l'Inde et dans la guerre de l'indépendance. Il habitait tranquillement son château lorsque l'insurrection de la Vendée éclata, en mars 1793.

(2) Gigot d'Elbée, né à Dresde en 1752, vint en France et s'y fit naturaliser en 1757. Entré fort jeune dans un régiment de cavalerie, où il était lieutenant, il donna sa démission en 1783, se maria et vécut dès lors retiré à la campagne, près de Beaupréau en Anjou.

Charette (1), le plus élevé de tous; des paysans aussi fiers et aussi nobles que les gentilshommes, Cathelineau (2) et Stofflet (3), un colporteur et un garde-chasse, comme ces forestiers de l'Allemagne, fidèles au seigneur et si habiles au coup de carabine qui frappe à l'oreille le chamois du Tyrol et le chevreuil de Souabe.

Lorsqu'il y eut dispersion des gendarmes à Saint-Florent, il se leva un homme, en effet, agreste, austère, ancien marchand de laine, colporteur de son état: son nom était Cathelineau. Comme il avait quelque argent, une bonne renommée, qu'il allait souvent à l'église et s'agenouillait devant la croix du Seigneur, maître Cathelineau exerçait un immense ascendant sur les villageois des métairies. Or il leur dit que le coup qu'ils avaient fait était hardi, vigoureux, mais que s'ils ne le soutenaient pas, ils allaient être livrés à la grande boucherie nationale; et comme il était cru en toutes choses ainsi qu'un saint et digne oracle, on courut se rassembler paroisse par paroisse; sans armes d'abord, un sut en chercher contre l'ennemi. Le Vendéen, le Breton, l'Angevin, fins matois, rusés d'origine, se raillaient un peu des bleus et de leur artillerie: « Voyez-vous cette lumière qui brille au loin? c'est le canon qui tonne, braves Vendéens; couchez-vous le ventre à terre, et puis, le boulet retentit sur vos têtes et siffle sans vous atteindre. » Telle fut l'instruction du colporteur bien avisé; on s'avançait à pas de loup jusqu'aux larges embouchures, et corps à corps on se disputait les canons. Ici les coups étaient durs, le combat s'engageait à la baïonnette et à la faux, comme dans les guerres huguenotes de Flandres, reproduites par les peintres de l'école flamande du XVI[e] siècle; les Vendéens et les Bretons, quand ils ne pouvaient atteindre les redoutes, s'y accrochaient des mains, des dents, ainsi que l'écureil de la forêt sur les branches du vieux chêne druidique.

La révolte de la Vendée s'étendit comme une traînée de poudre, et bientôt elle vint agiter la convention et lui donner une énergie nouvelle. A l'armée de Condé, l'esprit gentilhomme exhalait son dernier feu; dans la Vendée, le vieil esprit provincial essayait une lutte encore contre une étrange et formidable rénovation de la société. Il eût été curieux de voir l'état social que ces deux forces triomphantes auraient fondé: l'armée de Condé eût sans doute essayé un retour vers la monarchie de Louis XIII; la Vendée aurait reconstruit une France du moyen âge, quelque chose de gigantesque, d'étrange, de dur et d'impitoyable. Un gouvernement, mi-partie de gentilshommes de Condé et de Vendéens, aurait chassé loin de nous tout principe d'égoïsme, de personnalité, pour revenir à la vie du castel; on aurait eu un système de croyances, de guerres civiles, de coups d'épée, une espèce de duel continu; et il aurait fallu un nouveau Richelieu pour réprimer cette Fronde, retrempée dans les arquebusades des ligueurs catholiques!

CHAPITRE XX.

RÉACTION DES PEUPLES DE L'EUROPE; DIPLOMATIE DE LA GUERRE.

Sentiment d'horreur produit par la mort de Louis XVI. — La révolution cesse d'être populaire.—Réaction. —Italie. — Savoie. — Naples. — Rome. — Mort du secrétaire de légation Basseville. — Allemagne. — Hongrie. — Levées en masse. — Pays Bas. — Hollande. — Angleterre. — Irlande. — Espagne. — Mouvement des armées. — Nouvelle attitude de la coalition. — Marche du prince de Cobourg.— Déclaration de l'Angleterre.— Le duc d'York. — Marche des Prussiens sur le Rhin.

Février — juin 1793.

Si les régicides du 21 janvier trouvaient des applaudissements parmi les clubs et la populace des jacobins, si quelques fanatiques, épris des républiques de Rome et de Sparte, avaient élevé des actions de grâce autour de cet échafaud, la mort de Louis XVI avait produit un frémissement de douleur et d'indignation au milieu de l'Europe. Les âmes qui n'étaient point trempées d'acier restaient fortement émues en contemplant cette tête de roi, que la révolution jetait aux monarques comme une menace. Enfin, l'énigme était déchiffrée: le sphinx avait dévoré la royauté avec le sceptre, la couronne d'or, la main de justice, les ornements de pourpre. Ceux qui jusqu'alors avaient rêvé des réformes calmes, paisibles, une pondération de pouvoirs, s'étaient réveillés, trempés de sueur, de leur songe fatal; la guillotine faisait retentir au loin son fatal coutelas. Alors l'Europe fut inondée de gravures qui reproduisaient le meurtre de Louis XVI, la séparation de sa famille au Temple, le hideux aspect des geôliers, à côté de l'angélique physionomie des victimes, tant d'humiliation à côté de tant de grandeur;

(1) François-Athanase Charette de La Contrie, né à Couffé, près d'Ancenis en Bretagne, le 21 avril 1763, entra dès l'âge de seize ans dans la marine, qu'il quitta en 1790 pour aller se réunir aux émigrés à Coblentz; il revint bientôt en France, et se trouvait à Paris au 10 août; après cette journée, il se retira en Poitou, au château de Fonteclause, à deux lieues de Machecoul.

(2) Jacques Cathelineau avait alors trente-quatre ans.

(3) Nicolas Stofflet, né à Lunéville en 1751, était fils d'un meunier; il servit pendant quinze ans dans le régiment lyonnais, et devint caporal de grenadiers. Ayant sauvé la vie à son colonel, le comte Colbert Maulevrier, celui-ci l'emmena dans ses terres en Anjou et en fit son garde-chasse général.

et le régicide fut universellement détesté par ce qui conservait au cœur un sentiment d'humanité religieuse. La France fut désormais considérée comme un pays de tristesse et de sang : ceux qui tendaient la main aux patriotes de 1789 la retirèrent avec horreur; il semblait qu'ils eussent participé à ce terrible dramo depuis longtemps préparé par leurs discours, par leur tendance. A partir de cette époque, la réaction commença contre la révolution française, qui avait excité tant d'enthousiasme à son origine. Ce n'est plus une réforme calme, paisible, un avancement dans les idées de liberté et d'humanité; c'est l'anarchie, le désordre, la mort jetée aux plus nobles et aux plus saintes personnes; serait-ce donc là le résultat de toute révolution démocratique?

Les populations étrangères étaient ainsi comme forcément amenées, sous la main de leur gouvernement, à leur dessein, à leur pensée contre la France, par cette énergie de principe et cette atrocité d'action, type et caractère du jacobinisme : sur quelque point de l'Europe qu'on jetât les yeux, il n'était pas un principe, pas une situation, qui ne fussent brisés par la révolution française. L'Italie, enthousiaste de toutes les idées d'émancipation et des vieux souvenirs de Rome, réveillée par la douce poésie de Métastase, d'Alfieri, conservait néanmoins les pieuses émotions du catholicisme. Depuis les Alpes jusqu'à cette heureuse mer qui baigne Capoue et Tarente, la population demeurait ardente, religieuse; la madone au front jeune et resplendissant présidait au berceau du fils, aux amours de la jeune fille transtévérine, majestueuso comme une Cybèle antique; la croix s'élevait partout comme un souvenir et une protection; le scapulairo restait suspendu sur la poitrine brunie du lazzarone, du Génois, du Toscan, et quand la tempête bruissait au loin, le matelot promettait un *ex-voto* pieux à la Vierge de la montagne et à saint Janvier, le digne protecteur de la cité de Naples. Si l'idée do patriotisme est forte et bouillante, celle de la religion n'existe pas à un moindre degré; elle brûle l'imagination et le cœur. En descendant les Alpes, le Piémont était un peu plus avancé dans les idées de révolution; la bourgeoisie, et ce qu'on appelait les professions libérales, étaient gâtées par les principes du XVIIIe siècle. Turin, la villo scientifique, ne s'était pas préservée du mauvais contact de Genève et de la Suisse; sur ses flancs, Gênes s'enveloppait dans sa sainte croyance : qui pouvait lui ravir ses eglises de marbre, de porphyre, souvenir de ses temps de splendeur? La Toscane, asilo des arts, avait marché vers des réformes philosophiques sous le gouvernement de Léopold; mais ces réformes portaient tout entières sur des idées de législation et de politique; ses grands-ducs, de la pieuse famille autrichienne, se seraient gardés de toucher à ce magnifique dôme de Florence, ouvrage des corporations de marchands de laine, à ce Campo-Santo de Pise, resplendissant de peintures du Giotto. Il en était de même pour toute l'Italie. Otez la resplendissante merveille do l'église de Saint-Marc au gondolier de Venise, que lui restera-t-il? Lorsque sa rame frappe silencieusement les flots du grand canal ou de la Giudecca, où porte-t-il les yeux, si ce n'est sur les peintures d'or d'où le Christ et saint Marc le regardent de leur orbite large et fixe (1)? La religion était là une puissance si grande, si patriotique, si mêlée aux splendeurs, aux arts, qu'il était impossible de l'arracher au cœur du peuple, sans séparer la chair de l'âme, la moelle des os.

A Rome, à Naples, cette ferveur des multitudes pour les saintes choses était plus ardente encore. Lorsque, de la place d'Espagne, l'étranger s'avance vers le pont Saint-Ange, tout couvert de statues et jeté sur le Tibre jauni, il traverse le vieux quartier des Transtévérins pour se rendro à la basilique de Saint-Pierre; là, do droite et de gauche, dans les tavernes enfumées (si fameuses au temps des *nauti* et des *caupones* d'Horace), il aperçoit des hommes à la forte stature (2), aux traits antiques, couvert du bonnet phrygien, comme sur les bas-reliefs de la villa Médicis : les uns jouant au palet (le disque de l'ancienne Rome), ou aux osselets d'Ovide et de Virgile; les autres disant quelques chants mélancoliques sur les splendeurs éteintes : *Roma non è piu che era* (3); çà et là, des femmes accroupies, aux magnifiques traits, tiennent des enfants dans leurs bras, comme les vierges de Raphaël; de temps à autre, des troupeaux de buffles sauvages descendant du Capitole, traversent le Campo-Vaccino, et les contadini, armés de piques, les poussent devant eux en soulevant la poussière des champs; toute la population pauvre vous regarde fièrement du baut do sa misère. Le catholicisme a jeté sur ces âmes une vive et profonde empreinte; le pape est pour eux le successeur des Césars; la basilique de Saint-Pierre est leur orgueil, comme le Pantheon fut celui des vieux Romains : une insulto au saint-père, à la croix, à la madone, et tout le peuple est en armes.

Dans cette agitation des jours do la révolution, l'ambassade française à Romo avait été retirée : que d'insultes n'avait pas éprouvées le saint-siége! D'abord la constitution civile du clergé lui avait presque enlevé son Église chérie, la *Gallia christiana;* un schisme affreux séparait la France do Rome; puis était venue la

(1) A Venise, tout se fait à la place Saint-Marc et auprès de la vieille église; j'y ai vu vendre des héritages, des gondoles, comme on y vendait autrefois des esclaves. — (2) La première fois que je vis Rome, en 1834, cet aspect des Transtévérins me frappa. J'étais avec le digne docteur Larrey, si remarquablement bon, et avec son fils, à qui j'ai voué une douce et longue amitié.

(3) C'est le chant des campagnes de Rome, véritablement mélancolique sur ces ruines qui bordent la route de Rome à Tivoli.

confiscation du comtat Venaissin : qui l'avait motivée? La douceur évangélique de Pie VI avait-elle lutté contre la révolution française par la question du temporel? Chef et pontife du catholicisme, son devoir était d'en défendre les principes, et parce que les révolutionnaires étaient les plus forts, ils s'emparaient d'Avignon. Pie VI s'était contenté de protester. On lui avait demandé la ratification de cette injustice, il répondait : « Je ne le puis ; que la violence se contente d'être victorieuse ! » Après le départ de l'ambassadeur, la France n'eut plus à Rome qu'un secrétaire du nom de M. de Basseville (1), sorte d'écrivain et de journaliste, fort avancé dans les idées de révolution.

A Rome, comme dans toutes les résidences d'ambassadeur, si une légation doit conserver la fierté de son gouvernement, elle doit respecter les mœurs, les usages, et jusqu'aux préjugés populaires; et tels n'étaient pas alors les ordres de la convention. Chaque légation était un foyer de menées démagogiques. M. de Basseville avait déployé ostensiblement le drapeau tricolore; sous les faisceaux et le bonnet de la Liberté, on lisait les mots : *République française*. En vain le secrétaire d'État l'avait fait prévenir de l'esprit ardent, passionné des Transtévérins; M. de Basseville, ne respectant rien, écouta moins encore l'émeute gronder sur le Tibre; assailli par une multitude furieuse, le secrétaire de légation voulut chercher un refuge à l'abri d'un palais, il se plaça sous la dignité du droit des gens; les Transtévérins le poursuivirent; un coup de stylet acheva ce fatal attentat. Pie VI en fut profondément affligé; pontife plein de justice et d'humanité, il envoya son secrétaire d'État près de M. de Basseville aur son lit de douleur; son premier médecin le soigna, recueillit les dernières paroles de M. de Basseville, qui furent un retour vers les sacrements de l'Église. Qu'on s'imagine la fureur de la convention à la nouvelle de ce meurtre inouï! Ces hommes, si fanatiques eux-mêmes de leurs idées, n'eurent pas assez de déclamations pour dénoncer le fanatisme de Rome : on rejeta sur la tête vénérable de Pie VI une vengeance de peuple, une émeute de Transtévérins, souveraineté terrible comme celle de la *plebs*, quand elle se retirait sur le mont Aventin.

A Naples, la même ardeur religieuse animait le peuple contre les principes de la révolution française qui blessaient la vieille foi. Rien n'est plus curieux que ce caractère du lazzarone, fier, indépendant, séditieux, affranchi de tout, parce qu'il n'a besoin de rien sur la place de Sainte-Lucie, où il vit, habite et meurt (2). Les richesses de ce peuple sont la mer, le soleil, les églises sous le grand saint Janvier, son patron; familiers avec tous, rois, saints, madones et Dieu, les lazzaroni n'échangeraient pas leur démocratie de Portici, de Pouzzole, contre une idée de liberté philosophique; s'il leur plaît de tutoyer leur patron, leur Vierge, leur roi, de lancer contre eux des épithètes, même au grand saint Janvier, quand il ne fait pas son miracle, ils le font, sans se gêner, pas plus que leurs membres ne s'assujettissent à un vêtement; ils restent fortement attachés à leurs coutumes, à leurs lois, à leur roi de la mer, à leurs églises, à leurs processions si riches, qui parcourent la Chiaja bannières déployées (3). Attaquer sa croyance, c'était blesser tout le peuple, et, avec ce peuple, les montagnards de la Calabre, moitié bandits, moitié laboureurs, hommes habiles à manier la carabine, à se réunir en troupes sous leurs chefs pour défendre leur nationalité inculte et l'indépendance de leurs mœurs. A Naples, la seule classe qui pouvait adopter les molles impiétés de la révolution française, c'était la noblesse profondément gâtée par les idées du XVIII[e] siècle; noblesse endettée et rêvant, comme en Sicile, des clubs, une constitution, et avec cette noblesse, la classe des avocats, des médecins, des industriels, toujours portée pour les nouveautés, lorsqu'elles ne compromettent pas trop profondément les intérêts et la sécurité publique.

Cette même classe de bourgeoisie et cette tendance au libéralisme constitutionnel se trouvaient dans la Lombardie, pays mixte qui tenait à la fois aux mœurs d'Italie, de Suisse et d'Allemagne. Milan se glorifiait de son titre de capitale de la Lombardie : qui aurait osé porter une main sacrilège sur son dôme de marbre, si resplendissant des merveilles de la renaissance? Saint-Ambroise était sa relique d'antiquité, comme le Dôme sa richesse des temps mitoyens. Si le ravage des idées philosophiques avait là plus profondément pénétré, le bas peuple de Pavie restait fervent catholique; et de là devait partir la réaction, sous la bannière de la Vierge.

La madone est pour l'Italie le palladium de toute indépendance; ceux qui pillèrent le trésor de Notre-Dame-de-Lorette, ses vêtements d'or, sa couronne d'émeraudes et de saphirs, ne savaient pas que jamais l'Italie ne serait à eux; ils la profanaient, et ce n'est pas le moyen de rendre durable la domination sur un

(1) Nicolas-Jean-Hugon de Basseville était, à l'époque de la révolution, l'un des rédacteurs du *Mercure national* ou *Journal d'État et du citoyen*. En 1792, il fut nommé secrétaire de légation à Naples, puis à Rome; le 13 janvier 1793, un attroupement populaire l'assaillit à coups de pierre, et il reçut dans le bas-ventre un coup de stylet dont il mourut trente-quatre heures après.

(2) Quoiqu'on ait un peu abusé au théâtre et dans les romans des légendes sur les lazzaroni, on éprouve une vive émotion à l'aspect de ce peuple toujours joyeux et plein d'orgueil.

(3) J'ai habité assez longtemps sur la Chiaja, et rien ne m'y a plus frappé que les enterrements du peuple qu'accompagnaient les confréries de pénitents. Le jardin de la Chiaja ressemble aux Tuileries, mais mettez l'admirable golfe de Naples au lieu de cette place Louis XV, si affreusement gâtée par les dorures et les façons de bronze.

peuple. Quand vous voulez avoir une jeune et belle fille, faites-vous aimer d'elle, mais ne la dépouillez ni des vêtements qui la couvrent, ni des richesses qui la parent; et quelle plus belle et noble femme que l'Italie? Si vous la brutalisez, cette nation se lèvera partout dans les Abruzzes comme dans les Alpes tyroliennes. Ne touchez pas à ces grands christs de bois, aux attributs solennels qui bordent la route depuis le lac de Guarda jusqu'à Trente, à Inspruck (1) sur les pics les plus élevés; l'aspect des montagnes rend religieux : là, l'âme se purifie et semble se rapprocher de Dieu. Ces peuples aux bonnes carabines, ces Tyroliens qui atteignent le daim bondissant, agenouillés devant le Calvaire, devaient être de terribles ennemis pour les Français : plus d'un digne chef précéderait Hofer dans la lutte contre les profanateurs des sanctuaires.

L'Allemagne n'avait peut-être pas cette foi si ardente du Tyrol pour la madone, mais au fond il régnait chez le peuple un sentiment de religion honnête et consciencieux, qu'on ne peut pas heurter impunément. Si, dans les universités, des professeurs avancés de système et d'idées discutaient avec liberté les différentes thèses philosophiques, à ce point d'examiner le fondement et la base de la pensée religieuse et de l'ordre social, ces dissertations restaient dans le domaine de la philosophie spéculative, sans s'étendre au delà, et ce n'était pas dangereux au milieu de ces habitudes calmes, de ces causeries intimes qu'accompagnent d'ordinaire la fumée de tabac, la bière de Passau ou le vin du Rhin (2). La réforme même n'avait que faiblement altéré le sentiment religieux de l'Allemagne.

Tant que la révolution française s'était tenue dans les conditions d'un simple programme de réformation, l'Allemagne avait applaudi; elle-même désirait peut-être quelque rénovation dans le principe même de ses institutions. Depuis, les choses avaient changé d'aspect : la révolution française se présentait aux yeux des populations allemandes avec l'insurrection du 10 août, les massacres du 2 septembre, l'exil des prêtres, des nobles, les confiscations de leurs biens, et pour couronner tout cela, un roi décapité sur l'échafaud. Ces drames si sauvages, si sanglants, n'allaient plus à leurs imaginations honnêtes, à leurs rêveries d'un bonheur idéal; la religion des ancêtres était foulée aux pieds, le temple renversé; de nouveaux iconoclastes apparaissaient sur l'horizon; faudrait-il fermer les lourdes portes des églises de Saint-Étienne de Vienne, à la tour élancée; briser ces vieux chevaliers de pierre, qui, agenouillés, prient depuis des siècles; dévaster les saintes images de la mort qui tapissent les murailles de la cathédrale de Munich (3)? Les protestants eux-mêmes aimaient leur temple, respectaient le Seigneur, et profondément dévoués à leur prince, à leur monarque, jamais une pensée d'exécution sanglante ne serait venue à leur cœur. L'Allemagne donc se leva tout entière à l'aspect des événements de la France; les contingents de troupes furent fournis. La Hongrie se montra dans sa fidélité antique; on rappela dans des harangues latines le *moriamur pro rege* du temps de Marie-Thérèse. Les levées en masse de la Hongrie formaient les plus belles troupes régulières, et ces grenadiers surtout, au pantalon collant bleu céleste, aux bottines de cuir serrées, géants sous leur bonnet d'oursin (4), qui résistaient aux plus belles charges de cavalerie. La nation qui avait tué son roi devait trouver de terribles ennemis dans ceux qui avaient offert de mourir pour leur souveraine.

Le même sentiment religieux se montrait en Suisse sous la forme démocratique; elle voyait avec douleur ces impiétés qui s'adressaient à Dieu; et de plus, les cantons conservaient de sérieux griefs depuis le triste massacre au 10 août : sur qui la multitude furieuse des faubourgs avait-elle porté les mains sanglantes? sur les Suisses de la garde, sur les habits rouges qu'elle avait foulés aux pieds dans de sanglantes bacchanales. Ces malheureux soldats, ces loyaux officiers, avaient leurs parents, leurs amis dans les montagnes, aux Grisons, dans les cantons de Vaux et de Soleure : celui-ci avait à pleurer un frère, celui-là un fils bien-aimé; et c'était une révolution, faite au nom du peuple, qui avait égorgé les enfants du peuple; les montagnards qui avaient conquis leur indépendance sous Guillaume Tell recevaient le coup de la mort de ceux qui prenaient pour symbole une montagne, comme image de force et de pureté ! Au reste, l'organisation de la Suisse reposait alors sur l'influence de quelques grandes familles, liées aux premières lignées de l'Europe; et ces familles puissantes sur les cantons pouvaient les jeter dans la guerre. La Suisse avait préféré jusqu'ici la neutralité, le grand conseil de Berne n'osait pas agiter les questions de gouvernement, car dans le comté de Vaud un parti français remuait déjà, et ses paroles y exerçaient de l'influence pour prépa-

(1) J'ai fait le voyage de Venise à Vienne par Inspruck et Salzbourg; ce sont à chaque pas des calvaires, des croix et des madones sur ces routes à côté de ces fortifications, que gardent les braves chasseurs tyroliens, à la veste légère, au chapeau retroussé, si dévoués à la monarchie autrichienne.

(2) Je me souviendrai toujours, avec une douce émotion, de la bonne hospitalité que je reçus, il y a quelques années, à Passau, d'une famille catholique et d'un digne professeur du séminaire de Scharding. — (3) A Ratisbonne, à Munich, les cathédrales sont tapissées d'épitaphes et d'inscriptions de mort, avec les vieilles armoiries d'Allemagne et les blasons couronnés.

(4) Les Hongrois tiennent à ce costume héréditaire. J'ai vu à Pesth de petits enfants qui portent déjà ce costume qui nous gênerait, nous, avec ce pantalon collant, ces guêtres ou bottines de cuir, que les hussards de la république portaient encore.

rer une révolution radicale. Le peuple suisse, si calme, si en dehors des agitations, devait s'étonner de voir une révolution si sanglante, une liberté si sauvage. Comme il avait une certaine moralité dans les idées politiques, il ne comprenait pas ce pillage, ces confiscations, ces échafauds; vieux amis et compères des rois de France, la mort de Louis XVI avait fait parmi eux une triste et fatale impression. Les landammans avaient pris le deuil du petit-fils de Henri IV, leur plus antique ami; la Suisse était devenue l'asile des émigrés, qui trouvaient un peu de repos à leur agitation à l'aspect des lacs et des montagnes. La neutralité politique était le principe du gouvernement qui avait à se défendre par la force et l'antiquité de ses priviléges contre l'action radicale des clubs et du pays de Gex.

Les populations du Brabant, de la Belgique et de la Flandre autrichienne, étaient un peu revenues de ce premier et puissant enthousiasme qui les avait entraînées vers la révolution française. Il y a toujours un indicible sentiment qui porte les peuples à la liberté; et les provinces belges, si remuantes depuis le XIVe siècle, devaient accueillir le drapeau tricolore. Mais à peine conquises par le général Dumouriez, elles virent en quoi se résumait cette liberté : il se fit une inondation de commissaires jacobins, les uns pour fraterniser avec les basses classes, les autres pour organiser révolutionnairement les cités, bouleverser les vieilles institutions, et tous spécialement pour imposer le pillage des couvents et des églises. Quand les commissaires arrivaient dans une pieuse cité, comme Gand, Liége, leur premier empressement était de visiter le trésor des églises; ils portaient une main sacrilége sur les vases d'or, sur les reliquaires, enchâssés de pierres précieuses (1). Comme les barbares du IVe et du Ve siècle, ils ne respectaient ni les œuvres de l'art, ni les magnifiques châsses resplendissantes, orgueil des corporations. Une idée brute et digne des invasions des Goths semblait dominer toutes les têtes : convertir les œuvres de l'art en monnaie, ou en moyen de destruction pour la guerre; faire du salpêtre, fondre des balles et des canons, tel était le but de ces commissaires quand ils n'étaient pas corrompus.

Lorsque l'amour de l'argent flétrissait leur âme, ces commissaires ramassaient les pièces d'or, les écus, bijoux, diamants, topazes, émeraudes; sentiment ignoble, moins dangereux pourtant pour les antiques monuments des cités, que cet amour artistique qui saisit plus tard les conquérants, alors qu'ils transportèrent les chefs-d'œuvre des arts comme les dépouilles opimes. Ainsi furent sauvées les magnifiques têtes de Rubens, le peintre national, dans les églises de Belgique; ces hommes grossiers passèrent sans prêter une admiration attentive à cette superbe descente de croix, avec Marie, la mère des douleurs, Madeleine, à la tête si belle, aux cheveux flottants, et les disciples qui soutiennent, dans les plus belles poses, ce Christ mort, ce cadavre vénéré.

Le passage des jacobins en Belgique n'avait pas rendu la cause française nationale et populaire; elle avait trop blessé les vieilles coutumes et attaqué le sentiment religieux. La convention, dans sa prévoyance gouvernementale, avait en vain ordonné qu'on respectât le culte catholique (2); ainsi n'étaient pas les commissaires de la commune et des clubs. Après la bataille de Neerwinden, la restauration des autorités autrichiennes dans la Belgique se fit presque spontanément; les cités considérèrent le passage des Français comme un ouragan qui avait renversé leur noble et saint édifice. Le prince de Cobourg put traiter en rebelles les partisans de la cause républicaine, sans soulever l'esprit des populations, presque satisfaites de revenir à un gouvernement régulier et traditionnel.

L'esprit calme, réfléchi de la Hollande ne s'était pas jeté avec enthousiasme dans les idées et le mouvement révolutionnaire. Lors de la pointe du général Dumouriez jusqu'à Bréda, le peuple des états généraux avait pu voir que la conquête reste toujours la même à toutes les époques, et qu'elle n'est au fond qu'un grand dépouillement, une vraie spoliation. Sans doute, en Hollande, il y avait deux partis : l'un pour le stathouderat, l'autre pour les états généraux, les républicains purs et les partisans de la dictature; au fond, on pouvait même trouver une certaine idée du parti jacobin, comme partout, en Belgique, en Allemagne; mais la majorité des Hollandais avait trop de calme, calculait trop profondément pour ne pas voir que l'organisation gouvernementale de la France n'était qu'un désordre; les banquiers d'Amsterdam, les commissionnaires de Rotterdam, qui empilaient des tonnes d'or en échange des épiceries de l'Inde, du nankin, du thé et des porcelaines de la Chine, éprouvaient un certain trouble à l'aspect de ces ardents républicains annonçant la dévastation, le pillage, et les contributions de guerre surtout. On avait l'exemple de Francfort : là, les riches, les agioteurs, les accapareurs (c'étaient les mots convenus), avaient été taxés arbitrairement, sous peine d'exécution militaire; autant en était réservé à

(1) Les *Mémoires* de Dumouriez flétrissent tous les envoyés de la convention, pillards comme des oiseaux de proie.

(2) Décret du 19 mars 1793 :

« La convention nationale, ayant entendu avec douleur le récit des profanations commises par des citoyens dans plusieurs églises de la Belgique, au moment où, en vertu du décret du 15 décembre dernier, on en extrayait les vases et ornements d'or et d'argent inutiles, superflus à la dignité du culte, décrète que tout citoyen qui se permettra des indécences dans les lieux consacrés à la religion, ou convaincu de profanation, dans quelque genre que ce soit, sera dénoncé et livré aux tribunaux, pour y être poursuivi suivant l'exigence du cas. »

Amsterdam, à La Haye, à Rotterdam; et les prétextes ne manqueraient pas, car les émigrés y avaient trouvé à réaliser des emprunts. Ainsi, en Belgique, on froissait les croyances religieuses; en Hollande, les habitudes d'ordre et d'économie, de banque et de commerce. Ce n'est pas sans danger qu'on attaque toutes ces causes de grandeur, de force et de sécurité générales; affaiblies un moment, plus tard elles se relèvent comme un ressort trop fortement pressé; les idées révolutionnaires n'avaient plus cette popularité de rénovation qui les avait saluées en 1789.

En Angleterre, pays de liberté et d'opinions audacieuses, un revirement d'esprit public s'était tout à coup manifesté depuis le drame sanglant du 21 janvier. Ce n'est pas que le régicide dût inspirer là une indicible horreur, car l'Angleterre avait le sien; il n'y avait pas longtemps encore que le club *de la Tête de Porc* s'était tenu pour l'anniversaire de la mort terrible de Charles Ier. Mais, dans ce pays, il y a une force immense, c'est la propriété, avec cet instinct admirable qui la fait se lever en masse lorsqu'elle se croit menacée; ce qu'on appelle la classe des fermiers, les tenanciers des comtés, sont le plus ferme appui de l'ordre, et tous voyaient que le dernier but de la révolution française était le renversement de la propriété.

Dès le mois d'août 1792, il s'était fait une association de tous les propriétaires des trois royaumes, unis pour la défense de la constitution et de l'Église établie; ce covenant avait offert un appui et un concours loyal à M. Pitt pour la levée de la milice et de la contribution de guerre; et l'on vit dans le parlement se former une majorité tellement compacte, que lorsque M. Fox proposa sa réforme parlementaire, la minorité descendit au chiffre de trente-sept voix, exemple unique dans les votes populaires. Dès lors il ne fut plus question que de l'Église et de l'État violemment attaqués par les doctrines révolutionnaires; le parlement vota l'*alien-bill*, la suspension de l'*habeas corpus*; on donna la dictature à M. Pitt, parce qu'il n'y a de force que là dans la situation périlleuse des États. Si l'Écosse et l'Irlande suivirent cette impulsion avec moins d'ardeur, néanmoins la propriété se ligua; l'Irlande elle-même, si portée à la sédition pour la défense de son culte, de ses autels, de sa nationalité, devait-elle rester favorable à la révolution française, lorsque, ardente catholique, elle voyait les prêtres persécutés, les religieux en fuite, la profanation dans le temple? Quelle était donc cette étrange révolution qui, tendant à l'universalité des peuples, prenait, pour ainsi dire, la contre-partie des opinions et des forces morales dans la société (1)? Les jacobins commencèrent à faire peur, non-seulement aux pouvoirs antiques, mais aux masses; et dès lors cette révolution fut condamnée à une courte et rapide durée.

Enveloppée dans sa propre nationalité, l'Espagne avait pris peu de part aux idées et aux impressions du XVIIIe siècle; en vain le comte d'Aranda voulut-il un moment lui imprimer un essor philosophique; là, les habitudes, les mœurs, restaient étrangères à tout contact du dehors; le Castillan, l'Aragonais, le Valençais, le Catalan, comprenaient bien leur liberté locale, cette fière indépendance individuelle, qui fait du paysan espagnol le type de la souveraineté personnelle; mais il fallait dénationaliser l'Espagne pour la réunir autour d'une idée de constitution générale. Les pamphlets et l'activité de la propagande n'avaient point passé les Pyrénées; les nouvelles que laissait pénétrer le gouvernement n'étaient pas de nature à enthousiasmer l'Espagne pour la révolution. La Péninsule voyait dominer sur elle l'influence d'un clergé tout-puissant, d'un ordre monacal immense, qui se liait à la délivrance de la patrie, et partout, dans les cités ou les campagnes, l'esprit catholique, tel que Philippe II l'avait constitué dans sa pensée d'une monarchie universelle. Les églises étaient remplies de richesses et de reliques des arts, des tableaux de Vélasquez et de Zurbaran, avec leurs figures de saints et de martyrs, d'une si horrible vérité: saint Jérôme, plus mort au monde que la tête osseuse qui est devant lui; saint André, écorché, tout rouge de sang, et le saint Lorenzo de Zurbaran, sur son gril; puis à côté de ces chefs-d'œuvre les admirables toiles de Murillo, avec ses vierges brunes comme les filles de Tolède ou de Grenade, et ses anges, qui ressemblent aux enfants des chevriers de la vieille Castille, bondissant de rochers en rochers (2).

L'esprit de l'Espagne était donc tout à fait opposé au mouvement jacobin, surtout lorsqu'il se faisait

(1) On se donnait beaucoup de mouvement dans la convention pour agiter l'Angleterre.

Brissot, organe des comités diplomatique et de défense générale, monte à la tribune le 1er février 1793, et fait un rapport virulent sur les actes d'hostilités de l'Angleterre; il annonce que la guerre qui va s'engager affranchira l'Irlande du joug britannique. « Le stathouder de Hollande, ajoute Brissot, fait cause commune avec le cabinet de Saint-James, dont il se montra le sujet plutôt que l'allié: il partagera son sort. » Le projet de déclaration de guerre au roi George et au stathouder est aussitôt mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Extrait d'un discours de lord Grenville dans la chambre haute, séance de la chambre des lords, du 17 février 1793.

« La vérité est qu'aussi longtemps que M. de Chauvelin s'est conduit avec circonspection, il a été traité avec indulgence. Mais lorsque, après des événements sur lesquels l'imagination ne peut s'arrêter sans horreur, une faction diabolique se fut emparée du pouvoir, il n'est pas de moyens de corruption que M. de Chauvelin n'ait essayés, par lui ou ses émissaires, pour séduire le peuple, l'indisposer contre le gouvernement et les lois du pays. »

(2) C'est une chose qui me frappa vivement en passant dans la

antireligieux : cette langue d'impiété ne serait point comprise ; l'action nationale des moines était trop puissante pour que le peuple adoptât jamais ces doctrines, qui proscrivaient les couvents, asiles des fils du pauvre. Le conseil de Castille avait soin d'entretenir ces ardentes opinions par des manifestes qui exagéraient même les horreurs de la révolution. A la mort du roi Louis XVI le deuil fut général dans les Espagnes (1) ; les cités environnèrent leurs armoiries d'un crêpe ; dans chaque couvent on prononça l'éloge funèbre du malheureux roi de France, et l'excommunication fut jetée contre les impies et les régicides : la *quinta* se fit avec enthousiasme, comme s'il s'agissait d'une guerre sacrée. Toutefois, il y avait cela de spécial et de caractéristique en Espagne, que tout devait se concentrer dans une guerre défensive, et pour ainsi dire personnelle. Cette nation n'avait rien d'expansif, d'extérieur ; son héroïsme était comme un manteau de pourpre dont elle s'enveloppait, à la manière de ses *ricos hombres* et de ses *caballeros*, pour dormir d'une grande *siesta* ; le jour de la terrible défense et de son réveil n'était point venu !

Il résulte, de ce rapide tableau des opinions et des sentiments des peuples en face de la révolution française, que les idées que cette révolution avait soulevées en 1789 avaient perdu de leur popularité dans leur application surtout. A leur origine, d'abord, elles n'avaient menacé que les gouvernements, et cela pouvait réussir ; maintenant elles heurtaient les intérêts matériels, les sentiments religieux, la propriété, la richesse, les habitudes, les croyances : la révolution, dès lors, ne devait plus avoir pour elle à l'étranger que les esprits exaltés, les hommes perdus de dettes ou dans des situations compromises, cette écume qui bouillonne sur toutes les sociétés, et dont la représentation se montrait à Paris dans les clubs, à la convention même ; ces esprits à la manière d'Anacharsis Cloots, qui n'ont plus de patrie, parce qu'ils ont la religion du genre humain.

Pénétrés de cette situation nouvelle, les cabinets pouvaient agir avec plus de vigueur pour réaliser le plan de répression : quand les masses d'ordre et de propriété marchent avec les gouvernements, il est bien rare que ceux-ci n'atteignent pas leur but d'énergie. On a vu que les conférences d'Anvers avaient pour objet surtout de s'accorder sur le plan du général Dumouriez, qui proposait la restauration d'une monarchie constitutionnelle d'après les bases de l'acte de 1791. Ce projet complétement échoué par la bonne attitude de l'armée française, les conférences durent se dissoudre ; l'avénement, je le répète, du baron de Thugut, ministre tout autrichien, ne permettait plus ces ménagements ; il n'y avait plus de roi en France ; on faisait la guerre à la nation, à son territoire ; si on réalisait des conquêtes, elles seraient au profit des puissances, à qui tous les sacrifices étaient commandés, comme en Pologne. D'ailleurs, qui avait donné l'exemple de ces morcellements, de ces réunions, par le simple droit de conquête ? n'était-ce pas la république française elle-même, organisant les territoires conquis en départements. La Savoie et une partie de la Belgique n'avaient-elles pas été détachées de leur ancienne souveraineté ? Et qu'avait donc de plus sacré le territoire de France, et pourquoi ne pas suivre l'exemple que son gouvernement avait donné ? Si les armées de l'Autriche restaient victorieuses, elles pourraient légitimement s'emparer de l'Alsace ; la Prusse, de la Moselle ; l'Angleterre, de Dunkerque, Calais, ligne de forteresses qui seule pouvait la préserver. La France avait débordé au nord et au midi, on déborderait sur elle.

Dans ses conférences avec le prince de Cobourg (2), le général Dumouriez put apercevoir qu'un changement complet s'était opéré dans la pensée et le plan

Sierra de Guadarrama, et je me rappelais tout naturellement le roman de Cervantes.

(1) Dès que le roi Charles IV eut connaissance de la catastrophe, il ordonna un deuil de trois mois, et rappelant son chargé d'affaires, il accueillit les émigrés, exila le comte d'Aranda, et malgré son humeur pacifique, malgré le mauvais état de son armée, de ses arsenaux et de son trésor, cédant à l'enthousiasme de ses peuples, il se prépara vigoureusement à la guerre. Le 23 mars 1793, il dénonça au monde la convention et ses crimes, prononça une amnistie en faveur de tous les déserteurs, et fit procéder à toutes sortes d'enrôlements ; enfin toutes les provinces, tous les corps de l'État, rivalisèrent de zèle, de dévouement, et soixante-treize millions de dons gratuits vinrent fournir les moyens de recruter et de solder une armée

(2) En sa qualité de commandant en chef de l'armée impériale, le prince de Cobourg donna aussitôt (Bruxelles, 25 mars 1793) une proclamation révélant le point de vue politique sous lequel la cour de Vienne, dans ce retour de fortune, envisageait la situation des Pays-Bas relativement à la France. Voici ce document :

« Sa Majesté l'Empereur et roi, persuadée que l'oppression sous laquelle gémissent les provinces belgiques, depuis l'invasion du mois de novembre dernier, a dévoilé aux yeux de ses plus fidèles sujets, par une trop funeste expérience, la perfidie des principes destructeurs à l'aide desquels la faction française, sous le prétexte d'une liberté chimérique, a cherché à fonder ses progrès, ne saurait douter de toute l'horreur qu'inspirent aux citoyens honnêtes les indignes menées de cette faction, également ennemie de la religion, des mœurs et de tout ordre social. Sa Majesté est aussi convaincue que ses sujets belgiques désirent sincèrement le rétablissement de l'ordre constitutionnel et de leurs lois fondamentales, attaquées par cette faction, et dans la jouissance desquelles ces provinces ont trouvé depuis plusieurs siècles leur bonheur et leur prospérité. Dans un tel état de choses, le rétablissement de cet ordre et des lois étant l'unique objet des efforts de la puissante armée que Sa Majesté a envoyée au secours de ses fidèles sujets, elle s'attend qu'ils s'empresseront de concourir à ce but salutaire, certains d'être soutenus et protégés dans leurs efforts de toute son autorité et sa puissance souveraine ; Sa Majesté déclarant, de son côté, que ceux qui, contre toute attente, oseraient agir en sens contraire, en se montrant partisans de cette même faction, seront traités, en toute rigueur, comme rebelles à leur souverain, et ennemis de la patrie. »

des alliés. Quand le général voulut rappeler les conditions stipulées, le prince de Cobourg répondit qu'il en était bien fâché, que les positions n'étaient plus les mêmes : que le général Dumouriez, qui avait promis de donner une armée, venait en transfuge; que les ordres de sa cour lui intimaient formellement de faire une guerre sérieuse de gouvernement à gouvernement, et par conséquent de prendre possession des conquêtes au nom de S. M. I. Les situations devenaient ainsi plus nettes.

Le caractère du prince de Cobourg ressemblait beaucoup, pour la mollesse des résolutions et l'incertitude des mesures, à celui du duc de Brunswick. Tandis que les représentants Lequinio, Cochon et Bellegarde, envoyés par la convention, lui parlent un langage arrogant et fier pour réclamer le général Dumouriez (ce traître à la patrie), le prince de Cobourg leur répond pour justifier le général : « Jamais il n'a parlé que du bonheur de sa patrie; vous différez d'opinions, voilà son crime : y a-t-il de quoi le livrer à l'infamie des scélérats ? »

Dans cette réponse du prince de Cobourg, on voit qu'il caresse la partie modérée de la convention; il ne dénonce que les résolutions tyranniques des jacobins; toujours prêt à négocier, il n'a pas encore entamé le territoire par la guerre de conquête, qu'il appelle une transaction. Les ordres précis de la cour de Vienne ordonnèrent enfin au prince de Cobourg un mouvement sur la frontière; son armée, forte alors de 120,000 hommes, se forma en une longue ligne, qui menaçait à la fois Condé, Lille, Valenciennes, magnifique cordon de belles troupes impatientes de se déployer vigoureusement. Le prince de Cobourg, ménageant le parti constitutionnel, somma le général Chancel, qui commandait à Condé, de proclamer la constitution de 1791, et de rendre la place; le général répondit qu'il la défendrait jusqu'à la mort pour la république une et indivisible.

Cette tentative ne découragea pas le prince; au lieu de marcher fortement à l'intérieur, avec une armée si belle qui n'avait devant elle que quelques corps dispersés sous le marquis de Dampierre (1), le prince de Cobourg organisa ses corps comme en observation autour des places fortes; son prétexte était d'attendre un renfort de 30,000 hommes des troupes de l'Empire, qui porteraient ses masses à 150,000 hommes, le complet fixé par le congrès d'Anvers. Il espérait que d'ici là quelques grands mouvements politiques, opérés au sein de la convention, mettraient un terme à ce pouvoir extraordinaire : la crise était trop forte pour qu'elle pût durer; négocier était toujours son vœu comme il avait été celui du duc de Brunswick. Enfin le feld-maréchal des armées de l'Empire ajoutait que la condition étant une œuvre commune, il devait attendre le mouvement anglais sur la droite, et le mouvement prussien sur la gauche, pour commencer une campagne sérieuse.

L'expédition anglaise se développait avec la lenteur habituelle à tout ce qui touche les entreprises territoriales de la grande-Bretagne : l'Angleterre ressemble à ces amphibies, si lourds quand ils atteignent le rivage, et qui s'agitent amoureusement sur les eaux quand ils y reviennent. L'expédition se composait de quelques régiments anglais, écossais, d'une forte légion allemande, et de 20,000 Hollandais, toujours en ligne dans les guerres continentales de l'Angleterre. Le duc d'York, de race royale, était jeune encore: on le disait excellent organisateur, mais esprit lent, avec peu d'énergie; il devait être porté, comme le duc de Brunswick et le prince de Cobourg, aux négociations, car on lui faisait espérer une couronne ou un protectorat, comme on l'avait offert au généralissime des Prussiens. Le duc d'York, opérant à côté du prince de Cobourg et lui prêtant la main, formerait la droite pour se réunir sur la seconde ligne de forteresses; son armée traînait avec elle une formidable artillerie de siége. Une grande flotte, sous le pavillon britannique, suivait les côtes, secondée par sept vaisseaux hollandais, attendant une escadre russe prête à quitter Cronstadt après les glaces de mai. Toutes ces forces combinées devaient suivre la côte; et dès que les armées principales auraient remporté quelques avantages décisifs, la flotte choisirait un lieu de débarquement, la Normandie, la Bretagne ou la Vendée, pour prêter secours à l'insurrection; et, par tous ces moyens, la route de Paris était ouverte à la coalition.

A gauche de l'armée du prince de Cobourg, les Prussiens se déployaient autour de Mayence. Le coup de main sur Francfort avait un peu relevé le moral de l'armée du duc de Brunswick, renforcée depuis par les contingents hessois et saxons. Toute cette armée si ferme, si fortement disciplinée, devait concerter le siége de Mayence; et, pour reconquérir cette place frontière, ce boulevard de la nationalité allemande, la confédération avait levé son triple contingent. Sur tous les points, les Prussiens prirent l'initiative : à Bingen, jetant des corps volants sur la rive gauche, ils coupent le comte de Custine de la route de Worms, de Cassel, et le général républicain se replie en toute

(1) Auguste-Henri-Picot de Dampierre, né à Paris le 19 août 1756, fut d'abord officier dans le régiment de Chartres et les chasseurs de Normandie. Quelque temps avant la révolution, il avait donné sa démission, et vivait paisiblement dans ses terres lorsqu'elle éclata. S'en étant montré partisan, il fut nommé en 1790 président du département de l'Aube; devint en 1791 aide de camp du maréchal de Rochambeau, puis colonel du 5e régiment de dragons. Après la bataille de Valmy, on l'éleva au grade de général de division, et il commandait le centre à Neerwinden. Ce fut après la défection de Dumouriez qu'il reçut le commandement en chef de l'armée.

hâte sous Landau, puis, enfin, sous le canon de Strasbourg. Le mouvement prussien, sur la gauche, fut d'une certaine énergie et digne de la guerre du grand Frédéric; car, au moyen de cette marche si fortement réalisée, les Prussiens allaient donner la main au corps auxiliaire autrichien, appelé à opérer dans l'Alsace, sous les ordres d'un gentilhomme qui avait servi le roi Louis XV, M. de Wurmser (1). Singulier jeu de la fortune! Le même officier, qui avait autrefois combattu dans les rangs de l'armée française, conduisait aujourd'hui les Autrichiens contre la France; et par une autre vicissitude plus triste encore, le vieux Condé, un prince du sang français, qui avait eu sous ses ordres le comte de Wurmser, servait maintenant sous les drapeaux de ce dernier! Ce n'était pas sans motif que l'Autriche confiait l'armée qui devait opérer en Alsace à un fils de cette belle et riche province; jamais elle n'avait renoncé à ses prétentions sur l'Alsace et la Lorraine. Dans les agitations qui tourmentaient la France, elle ne voyait que ce résultat définitif : sauver les Pays-Bas, conquérir les provinces rhénanes que la politique de Louis XIV avait détachées du grand faisceau des intérêts allemands. Tel était le dernier but du cabinet de Vienne; et M. de Wurmser était, à cet effet, parfaitement choisi. En outre, nul ne portait au plus haut point ses antipathies nationales contre les Prussiens; c'était un surveillant attentif, et le cabinet de Vienne serait parfaitement informé de tous les mouvements des troupes du duc de Brunswick. Dans quel danger de morcellement n'était donc pas la France, et qui pourrait la sauver de la crise!

CHAPITRE XXI.

DÉSORGANISATION DE LA FRANCE; MARCHE VERS LA DICTATURE DU PARTI MONTAGNARD.

Antique rivalité de Paris et des provinces. — Féodalité révolutionnaire. — Réaction. — Le parti girondin. — Appel aux départements. — Le parti de Paris. — Robespierre, — Marat. — Danton. — Hébert. — Chaumette. — Henriot. — Le parti départemental. — Vergniaud. — La Gironde. — Progrès naturel des montagnards. — Tribunal révolutionnaire. — Déclaration des droits de l'homme. — Constitution. — Comité de salut public. — Chute des girondins. — Journées du 31 mai; — du 2 juin. — Soulèvement des provinces. — Rapports avec l'étranger. — Proscription. — Paris en lutte avec les grands foyers provinciaux. — Bordeaux. — Marseille. — Lyon. — Caen. — Idée centrale des représentants du peuple en mission; — d'un seul tribunal; — d'un seul pouvoir; — d'un seul comité. — Réorganisation violente de la France.

Avril — juin 1793.

Depuis Louis XI, une lutte profonde, vivace, s'était incessamment produite entre Paris, le centre d'unité, et les provinces qui formaient la France. En vain Charles VII, dans les malheurs de la monarchie, avait fixé le siége de toute autorité à Bourges; le roi n'avait été définitivement maître de son royaume que par la possession de Paris. Sous Charles VI, durant les troubles des halles, au milieu du mouvement de la Ligue, comme sous la Fronde, la soumission de la cité, *qui valait bien une messe*, était le couronnement nécessaire de toutes les entreprises de la royauté; on ne se croyait maître du royaume que lorsque les flots du peuple, le roi en tête, venaient battre les murs de l'antique cathédrale au son joyeux des cloches. Par contraire, presque toujours la province s'était soulevée lorsque Paris était trop puissant, trop robuste; on avait vu les gouverneurs se lever en armes contre le roi et contre un ministre tyrannique : Richelieu, le plus audacieux des centralisateurs. Le cardinal, la cuirasse sur la poitrine, avait assiégé ville par ville les provinces soulevées, précédé de la hache du licteur, osant atteindre la tête d'un Montmorency-Boutteville (2). Rien ne change que la forme dans la marche des intérêts et le fond des questions politiques; cette même lutte devait se produire au sein de la révolution française : les idées fédératives se posaient nettement en hostilité avec la centralisation puissante; la province, avec ses vieilles idées de liberté féodale, protestait contre cette dictature à la Louis XI que prenait la convention et la commune de Paris; et tel fut le sens intime de la lutte sanglante entre les montagnards et les girondins au sein même des pouvoirs révolutionnaires.

Toute action trop forte, trop absorbante, amenant sa réaction, la province devait être nécessairement mécontente de la dictature de Paris depuis la révolution de 1789. En vain, avait-on voulu désorganiser son esprit, son énergie, par la création des départements, institution trop récente pour avoir constitué

(1) Dagobert-Sigismond, comte de Wurmser, né en Alsace le 22 septembre 1724, était en 1750 capitaine de cavalerie au service de France, lorsqu'il partit avec son père s'établir à la cour de Marie-Thérèse, qui lui donna la clef de chambellan et un escadron de hussards, avec lequel il fit la guerre de sept ans contre les Prussiens; pendant cette guerre il fut successivement major, colonel, général-major et chevalier de la croix de Marie-Thérèse. En 1773, il devint colonel propriétaire d'un régiment de hussards de son nom; et en 1788, créé lieutenant général. Après la paix de Teschen, il reçut le collier de commandeur de Marie-Thérèse; en 1789, le commandement général de la Gallicie; enfin l'empereur Joseph lui conféra le grade de général d'infanterie.

(2) J'ai développé toutes ces idées dans mon travail sur *Richelieu*.

quelque chose de stable, et les grands centres, tels que Lyon, Caen, Marseille, Bordeaux, Toulouse, se croyaient désormais déchus de cette puissance de nobles cités, qui leur avait valu leurs antiques armoiries.

Les plaintes, les murmures étaient hauts et se déguisaient sous la forme des partis; la province avait pris pour symbole les girondins, sorte de représentants des districts; ces caractères lui allaient bien, ils étaient beaux parleurs, républicains honnêtes, un peu décousus dans leurs idées, et, d'ailleurs, presque tous ennemis de l'influence de Paris; ils avaient peur de ce peuple, de cette commune, de ces insurrections qu'ils avaient eux-mêmes soulevées contre le roi Louis XVI; les Barbaroux, les Vergniaud, agitateurs naguère des faubourgs au 10 août, recevaient leur châtiment par un tumulte de peuple. Pénétrés de cette situation critique, les girondins n'avaient pas cessé d'être en rapport avec la province; il faut lire leur correspondance pour juger de leur esprit et de leur danger (1); chaque fois que la situation devenait périlleuse, ils demandaient à transporter le siége du gouvernement dans une autre cité que Paris; quand les Prussiens campaient dans la Champagne, n'étaient-ce pas les girondins qui avaient proposé de se retirer derrière la Loire? L'audace de Danton et des montagnards avait empêché cet acte de faiblesse; mais Guadet, Gossas, Lanjuinais, n'en continuaient pas moins de déposer dans les épanchements intimes de leurs commettants, leur douleur d'oppression, leur crainte d'anarchie; les plus hardis avaient attaqué en face, à la tribune, ce terrible despotisme de Paris, et les clubs s'en étaient souvenus pour l'heure de l'insurrection.

Le parti parisien et de centralisation dans la convention nationale offrait un groupe de toutes les mauvaises passions, mais en même temps un faisceau de toutes les forces politiques, de toutes les ressources d'audace que présente un centre corrompu de grande population. La classe des clercs de basoche, des écoliers gâtés par les mauvais livres, étaient représentée par Hebert (2) et Chaumette, qui, sans morale, sans principes, maîtres de la commune, philosophaient comme le baron d'Holbach, Helvétius et Diderot. Henriot (3), Santerre, n'étaient que des chefs d'ateliers, la partie tapageuse et ordurière des ouvriers de Paris, de l'estaminet et de la barrière. Danton avait l'audace que l'on rencontre dans cette classe turbulente, ambitieuse, qui veut parvenir par tous les moyens, et marche fortement dans la voie du mal comme du bien sur des ruines. Marat était le véritable pamphlétaire parisien, le prédicateur des mauvaises passions dans ce grand théâtre de corruption publique, sorte de boueur habile qui remue un égout. Robespierre parlait à ces masses d'opinions qui se laissent séduire par les prédications ardentes des sectaires convaincus et pénétrés : le présenter comme un hypocrite, ce serait mal le connaître; il croyait à un certain ensemble de doctrines sociales, à une régénération fatale, à une nécessité terrible; et pour cette sociabilité nouvelle, il lui fallait l'action puissante de Paris, le grand exemple, le vaste laboratoire où se produisent toutes les idées. En remontant donc au principe même de la lutte de la Montagne et de la Gironde, on retrouve l'antique dispute de Paris et de la province : la Montagne, c'est Paris avec son peuple de trente mille repris de justice audacieux, ses ouvriers, ses journalistes, ses philosophes, et par-dessus tout avec sa force de gouvernement et d'unité. La Gironde, c'est la province avec ses beaux diseurs, ses paroles de café, son décousu, son défaut de vue, de cohésion et d'unité. La lutte engagée devait aller à de terribles conséquences; en révolution, se proscrire par la mort n'est qu'un jeu de boules, une bascule de scrutin.

Depuis la catastrophe de Louis XVI, le parti montagnard marchait hautement à son triomphe, et j'en ai dit la cause. La création d'un tribunal révolutionnaire avait été demandée presque à la suite d'une émeute. Quand les jacobins marchaient à la frontière, ils voulaient laisser une garantie derrière eux, une main vigoureuse qui leur répondît de la victoire; ce tribunal extraordinaire donnait une absolue prépondérance à Paris, il attirait à lui toute la répression des attentats contre-révolutionnaires; le glaive était dans les mains des neuf juges. C'était par pure forme qu'on avait admis quelques jurés de département.

Avec ce tribunal révolutionnaire, la constitution de 1793 était proclamée. Rien de comparable à cette démocratique unité (4) : les départements n'entraient

(1) Les discours des girondins à la tribune sont d'incessantes protestations de désespoir : Vergniaud est l'éloquent pleureur de la Gironde.

(2) Jacques-René Hébert, né à Alençon vers 1755, vint fort jeune à Paris, où il fut domestique. Sans moyens de subsistance lorsque la révolution éclata, il s'y jeta avec ardeur, devint rédacteur de la feuille anarchiste, intitulée : *le Père Duchêne*, et au 10 août il fut nommé membre de la commune, puis substitut du procureur syndic Chaumette.

(3) François Henriot, né à Nanterre, près Paris, en 1761, était commis aux barrières lorsque dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, il s'unit aux révolutionnaires pour les brûler; il devint alors l'un des plus zélés acteurs de toutes les émeutes, se fit distinguer surtout dans les journées des 2 et 3 septembre, et à partir de ce moment il fut le chef le plus influent de la force armée populaire, de ces bataillons de sans-culottes aux piques sanglantes.

(4) L'acte constitutionnel et la déclaration des droits de l'homme et du citoyen sont du 24 juin 1793. Cette déclaration portait : « Le but de la société est le bonheur commun; le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles. Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété. Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi... Tous les hommes sont également admissibles aux emplois publics. Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préfé-

même plus dans le jeu des élections; tout se faisait pár des assemblées primaires formées par chaque masse de citoyens, sans distinction de villes, de districts; et ceux-ci nommaient les députés à la convention, comme la convention elle-même se transformait dans son comité de salut public. Cette organisation brisait absolument les forces départementales, et dès ce moment le parti provincial devait disparaître ou se fondre sous la terrible égalité. Les girondins commencent alors à comprendre leur danger : mais ils luttent vainement, la fatalité les poursuit depuis surtout que, lâches et faibles, ils ont voté la mort de Louis XVI; ils forment une commission de douze membres, dénoncent les projets d'assassinats, et attaquent Marat comme ils ont attaqué Robespierre; mais de quoi ont-ils à se plaindre, lorsqu'ils sont eux-mêmes aux prises avec les orages qu'ils ont soulevés? Si Robespierre les poursuit, n'ont-ils pas dénoncé le dictateur à leur tribune? si Marat les fait décréter d'accusation, n'ont-ils pas les premiers fait décréter Marat? et si Paris s'insurge contre eux, n'ont-ils pas aussi dénoncé Paris comme un foyer d'épouvantables agitations? Ils ont pris l'initiative; ceux qu'ils ont accusés usent de représailles.

Le 30 mai, le 2 juin doivent apparaître dans l'histoire comme le triomphe de Paris sur la province; ces masses qui s'agitent et grondent sont toujours les mêmes. La convention, comme pour montrer sa puissance, siége maintenant dans le vieux palais des rois, aux Tuileries; le peuple des faubourgs connaît ce chemin; il suffit qu'on le lui indique du bout d'une pique; ces masses qui se remuent sont encore l'image de la capitale dans ce qu'elle a de boue et de sang; chaque fois qu'un pouvoir fort ne la comprime pas, elle est la même, elle apparaît à cheval sur des canons avec ses hommes au regard fauve, à la figure sauvage, aux bras nerveux, avec ces filles de joie échevelées, écumantes. Est-ce que Marat est le seul journaliste qui l'ait salué du nom de grand peuple, de peuple souverain? Le 2 juin fut le 10 août de la convention déchue, comme Louis XVI l'avait été après l'émeute.

Quel est ce peuple qui se presse à la place de Grève, au son du tocsin et au bruit sinistre du canon d'alarme? Au milieu de cette foule émue paraît Hébert, le procureur de la commune; il est à cheval avec Henriot, le chef des bataillons de sans-culottes; à ses côtés est le marquis de Saint-Hurugue (ces fous de gentilshommes sont partout), le sabre en main, dans une attitude martiale; un peu plus loin, cette figure aux larges moustaches blondes, c'est le prince Charles de Hesse, cadet d'Allemagne comme le baron Anacharsis Cloots et Trenck, qui ose même offrir ses services à la république. Il y a des figures terribles dans ce peuple, de ces types ignobles; femmes, enfants, tout cela marche pêle-mêle, et au milieu se distinguent les beaux traits de cette Théroigne de Méricourt, dont la vie est comme une lave brûlante sortie d'un volcan. Il y a plusieurs espèces de femmes dans la révolution; les unes belles parleuses, intrigantes, qui veulent se mêler au gouvernement; les autres sensibles comme la Nouvelle Héloïse, femmes de la nature, bergères sentimentales; à celles-là, combien je préfère Théroigne de Méricourt, qui se jette en tête folle et perdue au milieu de l'émeute! c'était toute une histoire romanesque que sa vie : Théroigne était de Liége, ce pays de patriotisme; séduite et jetée au milieu de Paris, elle y devient une courtisane à la mode, exaltée, prodigue, ruineuse. Quand la révolution éclate, elle se passionne pour la liberté, comme elle se passionnait pour un amant. Petite de taille, aux traits les plus gracieux, elle se coiffait d'un chapeau d'amazone, et se glissait partout où il y avait peuple, émeute, sédition; en face du régiment de Flandre, elle le harangue et séduit les soldats; au Palais-Royal, elle jette des paroles au peuple pour le soulever. Et vous, jeune et beau Suleau, qu'avez-vous donc fait à Théroigne, car c'est en plaçant sa main sur votre tête qu'elle ordonne que vous soyez égorgé (1)? Théroigne était la reine des émeutes; les femmes patriotes s'arrêtaient devant elle avec respect; elle avait ce qu'on doit toujours respecter, les convictions ardentes, la religion de la liberté; elle n'a rien de théâtral comme M[lle] Maillard, rien de pédant et de bavard comme M[me] Roland, paisible spectatrice du 2 septembre. Théroigne devint folle, comme pour compléter sa vie d'agitation et de tempête (2).

rence dans leurs élections que les vertus et les talents... Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit par toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes... La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.... Tout acte exercé hors des cas et sans les formes que la loi détermine, est arbitraire et tyrannique; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force .. Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. Nul genre de culture, de travail, de commerce, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens... Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale... Les secours publics sont une dette sacrée... L'instruction est le besoin de tous.. La souveraineté réside dans le peuple; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable... Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres... Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires, elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs... La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme... Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

(1) François-Louis Suleau, né en 1757 en Picardie, servit d'abord dans la gendarmerie de Lunéville, passa à la Guadeloupe en qualité de sénéchal, et revint en France pourvu d'une charge d'avocat aux conseils du roi. — (2) Théroigne de Méricourt, longtemps détenue dans une maison de fous au faubourg Saint-Marceau, puis transférée à la Salpêtrière, y mourut en 1817.

Cette tempête grondait aux Tuileries, autour de la convention assiégée par cinquante mille piques; les roulements des tambours se faisaient entendre et couvraient à peine les vociférations. Que demande ce peuple conduit par des chefs avec la régularité d'un mouvement d'armée? Le 31 mai, ses désirs sont limités : la commission des douze a poursuivi Marat, les patriotes, les jacobins, il faut la frapper, la dissoudre; et la convention cède devant le peuple insurgé, car on a proclamé l'insurrection comme le plus saint des devoirs.

Cette première victoire ne suffit pas; quand le peuple est debout, quand ses licteurs remuent la hache et que le canon gronde, qui peut résister à ses ordres impératifs? Debout encore, le 2 juin, par le plus beau soleil du monde, la cour, le jardin des Tuileries, sont envahis par la multitude qu'appelle le son du tocsin; les portes sont cernées; Chaumette, Hébert, Henriot, sont à la tête du mouvement qui correspond à l'intérieur, avec Marat, Danton et Robespierre. Ce n'est plus un langage de pétitionnaire devant une assemblée, mais le commandement d'un souverain; il marche suivi des canons soulevant la poussière; en vain la convention veut sortir et processionner, ses huissiers en tête; les niais de l'égalité dans le mouvement révolutionnaire, avec Hérault de Séchelles (1), veulent invoquer la loi; on les raille, et Henriot répond par ce seul mot : *Canonniers, à vos pièces!* Alors tout est dit, on courbe la tête; la multitude demande la proscription de la Gironde, elle est ordonnée par un vote régulier. C'est Marat qui dresse la liste; c'est le journaliste qui fait le Cromwell, et comme la force est toujours railleuse, il désigne les députés par des épithètes. Cromwell comptait ainsi un à un les députés : « Toi, tu es un adultère, un débauché, un corrompu; » Marat dit, le sourire sur les lèvres : « Dussaulx est un radoteur, Lanthénas un imbécile, Duclos un rêveur, » et un crayon à la main, il classe, il désigne par la plus méprisante des dictatures; car cet homme n'est pas un soldat comme le protecteur, il n'est pas couvert d'une épaisse cuirasse, nulle bataille n'a pu basaner et balafrer son teint; c'est seulement un pamphlétaire, un remueur de passions. C'est que le XVIII[e] siècle a ainsi façonné la société, qu'elle appartient à la plume des rhéteurs. Quand l'exécution fut faite et le décret d'accusation lancé, toute la foule s'écoula, et la convention fut épurée de ceux qu'on dénonçait comme intrigants et hommes d'État.

La révolution du 31 mai et du 2 juin portait donc sur la province, et ce coup d'État hardi de Paris devait avoir son retentissement nécessaire dans les départements (2). Déjà la révolte était en pleine Vendée, et les premiers succès des royalistes avaient annoncé la réaction de la vieille société. Les troubles de la Vendée émanaient d'une opinion nette et d'une conviction ardente; il ne s'agissait ni des idées mixtes, ni des principes constitutionnels, mais du drapeau blanc, de la religion et de la monarchie telle qu'elle existait; et en général les idées nettes sont plus fortes, plus sûres de la victoire que tous les termes moyens. Aussi les Vendéens, sous leurs chefs les plus distingués, Charette, Cathelineau, Lescure, Stofflet, avaient débordé comme un torrent, et leurs succès ne se concentraient plus dans leur seul pays; la Loire était franchie, et Angers tombait au pouvoir des paysans qui marchaient sous le drapeau fleurdelisé et la croix.

Rien n'était plus tranché que les opinions alors en lutte sur la Loire; elles se fractionnaient par les blancs et les bleus, couleurs si distinctes, si profondément séparées, et c'est avec ces signes, ces marques d'opinions hautement avouées que les partis s'attaquaient dans la Vendée. Il n'en était pas ainsi dans les provinces que la défaite, la proscription des girondins et la victoire de Paris, allaient soulever : c'était en vertu d'une idée bâtarde, d'une république molle, rationnelle, morcelée, que les députés proscrits faisaient un appel aux masses; ils avaient devant eux des principes et des hommes d'énergie et d'une effrayante grandeur; qu'allaient-ils leur opposer? la constitution de 1791? mais les girondins avaient eux-mêmes proscrit la royauté! la constitution de 1793? mais la puissance de cette constitution, ses principes de dé-

(1) Marie-Jean Hérault de Séchelles, né à Paris en 1760, avait été avocat au Châtelet, puis avocat général au parlement. En 1789, il fut nommé commissaire du roi près le tribunal de cassation; ensuite député à l'assemblée législative par le département de Paris, il en était président aux massacres de septembre, et fut réélu à la convention.

(2) Il existe dans les autographes de M. Lalande une lettre curieuse de Valazé à sa femme, écrite de la Conciergerie. On y verra la pitoyable opinion de cet homme qui se trouvait déplacé à côté de Marie-Antoinette.

« Le 7 octobre, l'an II[e] de la république.

« Amie, hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, on est venu me chercher à la prison de la Force, et on m'a transféré à la Conciergerie. J'y suis logé avec Vergniaud, Ducos et Fonfrède. Tous mes autres collègues ont été pareillement transférés. Je suis dans un appartement très-sain et très-vaste : il y a quatorze lits, mais vu la grandeur de la chambre, nous ne sommes point tassés, c'est déjà beaucoup, et notre appartement a une croisée qui donne sur une cour assez bien aérée. Je suis donc aussi bien qu'on peut l'être; il n'y a qu'une chose à laquelle je ne puis pas me faire, c'est que je suis dans *le voisinage de la veuve Capet*, et que les mêmes verrous nous enferment l'un et l'autre, comme pour indiquer par ce rapprochement une complicité entre elle et moi. C'est peut-être ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ma destinée. Amie, je me porte bien, très-bien. Oh! si j'étais sûr que tu te portes de même, que j'aurais un puissant motif de consolation. Dis donc, amie, que tu te portes bien, dis que ma sœur et Claire, que mes deux chers enfants se portent bien, et je suis content. Dis que mon fils s'applique et qu'il avance, et je suis content encore, dis que tu goûtes du repos, je suis content et je crie avec toi : *Vive la république!*

« VALAZÉ. »

mocratie, donnaient nécessairement la victoire aux montagnards. La situation des députés proscrits était donc mauvaise, inextricable; placés entre deux partis bien tranchés, entre deux drapeaux, ils devaient se prononcer pour l'un ou pour l'autre, et ils ne le pouvaient sans être absorbés. Le seul sentiment générateur de quelque force, c'était la haine profonde des départements contre Paris, du fédéralisme contre la centralité, comme au temps des gouverneurs de provinces contre Richelieu.

Dans la partie centrale et la plus rapprochée de Paris, la Normandie, pays habituellement si calme, prenait néanmoins fait et cause pour le système provincial : à Caen, Vire, Rouen, la république comptait quelques partisans, paisibles, honnêtes, rationnels, dans le sens précisément de la Gironde. Pour les opinions ardentes, il faut le soleil et la montagne ; et jamais les pâturages verts, les plaines étendues sous un ciel brumeux ne voyent les grandes guerres civiles : s'il s'y était donné des batailles à Ivry, à Arques, dans une autre guerre provinciale des gentilshommes de Gascogne contre la Ligue de Paris, un soulèvement d'armes n'allait pas à ces populations; la cause des girondins était une intrigue et non un de ces coups de parti qui essaye la victoire; tout, jusqu'au dévouement de Charlotte Corday (1), prend une empreinte de personnalité; c'est presque un enthousiasme d'amour pour les girondins, qui arme cette jeune et héroïque fille, abreuvée de la lecture de Rousseau; et pour que la similitude de la Gironde et de la royauté soit complète, elle frappe Marat, comme le proscripteur des girondins, comme le garde du corps Pâris frappe Lepelletier de Saint-Fargeau (2) qui a voté la mort de Louis XVI. Le mouvement de la Normandie ne peut devenir quelque chose de complet, de redoutable pour Paris et les provinces centrales, que lorsqu'il se liera plus tard à l'insurrection de la Bretagne et de la Vendée. Le bas Maine y touche; les cris des hiboux et de la chouette annoncent déjà qu'une mâle population de contrebandiers, de gardes-chasse, prendra les armes sous de loyaux gentilshommes. Alors le drapeau blanc déploiera son éclatante couleur.

La Bretagne se liait à la Vendée et à la Normandie; au milieu de ces mâles populations rudes par leurs mœurs, leurs habitudes, peuple de pêche et de bruyères, les légendes populaires, les croyances saintes et fortes pouvaient seules agir puissantes, énergiques; et en vérité, que signifiait la résistance des girondins pour un peuple presque druidique encore, agenouillé devant la croix pour demander au vaste Océan le retour d'un fils ou d'un frère? Dans le Maine et l'Anjou, même esprit de croyance et de sentiment; le Périgord restait féodal avec ses gentilshommes et ses vieux châteaux; le Languedoc commençait à voir l'ardente population du Midi profondément séparée; là, le royalisme pur, ici, le jacobinisme ardent, point de milieu où le soleil brise le crâne. A Bordeaux pourtant, le parti républicain modéré avait des partisans très-dévonés; dans l'origine du mouvement de 1789, les jalousies qui partout séparaient la haute bourgeoisie des gentilshommes, avaient favorisé à Bordeaux le mouvement constitutionnel; on était allé jusqu'à la république modérée; puis, comme les girondins avaient jeté quelque éclat de paroles, Bordeaux en éprouvait une sorte d'orgueil. Lorsque les députés furent proscrits, il se fit un certain retentissement au milieu de l'opulente cité déjà très-froissée dans ses intérêts de richesse et de commerce. Bordeaux, pays d'élégance et de probité, prit la défense de la Gironde; tous les jeunes hommes de cœur se levèrent pour la ligue départementale trop incertaine et timide dans ses mouvements. Elle s'appuyait également sur Toulouse, cité déchue de sa splendeur parlementaire. Au temps des grandes circonscriptions provinciales, Toulouse, capitale du Languedoc, jetait son plus vif éclat; là, se tenaient les états de la province, les grandes assemblées de liberté, patriotique et paisible réunion de clergé, noblesse et peuple; à côté des états siégeait le parlement, l'archevêché métropolitain; depuis, tout cela était remplacé par un district, une commune de démocrates et de sans-culottes. Naguère le camp de Jalès avait témoigné du mécontentement de tout le Midi; et Toulouse, donnant les mains à Nîmes, son ardente sœur, pouvait réveiller l'ancien parti papal d'Avignon, un moment épouvanté par les terribles glacières. Avignon, si paisible sous les pontifes, était noyé dans le désordre et le sang.

Dans la Provence et à Marseille surtout, le mouvement provincial devait se prononcer avec une certaine ardeur; car rien ne s'y fait qu'avec ce feu méridional qui enflamme l'imagination. Marseille, comme Bordeaux, centre d'industrie et de commerce, s'était jetée par jalousie de la noblesse, du parlement et d'Aix, la capitale de la province, dans le mouvement patriotique. Si la majorité conservait au fond de l'âme un culte pour la royauté, si les proscriptions des prêtres, ou les outrages au culte soulevaient les pieuses convictions dans ce pays des processions saintes, des vierges honorées sur la haute montagne de la Garde:

(1) Marie-Anne-Charlotte Corday d'Armans, était née en 1768 à Saint-Saturnin, près de Séez en Normandie. Ce fut le 13 juillet 1793 qu'elle assassina Marat, et le 17, deux jours après, elle fut guillotinée.

(2) Louis-Michel Lepelletier de Saint-Fargeau, né à Paris le 19 mai 1760, était avant la révolution d'abord avocat général, puis président à mortier au parlement de Paris; lors de la convocation des états généraux, il fut nommé député par la noblesse de cette ville. En janvier 1790, il devint membre du comité de jurisprudence criminelle et de l'assemblée législative, et fut ensuite réélu à la convention.

il y avait là également des jacobins énergiques, des bras forts, des épaules athlétiques pour défendre le mouvement révolutionnaire. De Marseille étaient parties ces troupes de jeunes hommes qui, sous la conduite de Barbaroux (1) et de Rebecqui (2), avaient effrayé les rues de Paris de leurs chants, récités dans la langue méridionale. Au 10 août, c'était le bataillon de Marseille, jeunes gens aux belles et mâles physionomies sous le plus beau et le plus intrépide de tous, Barbaroux, qui avait attaqué les Tuileries. Ce chant, qui sous le drapeau tricolore conduisait les armées sur les frontières, était aussi appelé la *Marseillaise*, comme si le mouvement patriotique était émané de ces côtes brûlées par le soleil, pour se répandre en lave bouillante sur la France. Marseille comptait aussi un parti royaliste comme tout le Midi effrayé de ces proscriptions de députés; Barbaroux et Rebecqui, membres de la Gironde, s'étaient placés à la tête du mouvement provincial.

Toulon se distinguait par une couleur peut-être plus tranchée. Sous le règne de Louis XVI, monarque toujours si préoccupé d'une guerre maritime, Toulon déployait les splendeurs de ses escadres; là se réunissait la tourbe brillante des gentilshommes, gardes marines, officiers rouges aux aiguillettes d'or; c'étaient des dépenses, des somptuosités dignes de ces nobles officiers. Au retour de longs voyages, quand on venait des campagnes de l'Inde, sous le bailli de Suffren, ou des guerres d'Amérique, sous le comte d'Estaing, il n'était plus de frein aux folles prodigalités des cadets de marine, fous de joie en face des plaisirs, nobles gentilshommes qui couraient après les jeunes et belles filles dans les bals d'amour de la Malgue. Toulon avait beaucoup perdu; à la libéralité des officiers rouges avait succédé l'austérité grossière, mal apprise des officiers bleus ou des matelots élevés en grades; plus de bal, plus de victoire même, car les plus fiers amiraux étaient proscrits sur la terre étrangère. Il y avait encore de braves capitaines, mais les temps de joyeuses fêtes et de grandes batailles navales étaient passés. Toulon devait donc nécessairement regretter ce drapeau blanc fleurdelisé qui pendait aux mâts du bailli de Suffren, du comte d'Estaing, signe visible de nos gloires navales.

Au centre de tout ce mouvement était Lyon, ville de commerce aristocratique, avec ses riches manufactures de soie, l'orgueil du monde. Au temps du luxe et de la mode de Louis XV et de Louis XVI, tout se brochait de soie; chaque bourgeois un peu opulent avait quatre habits, l'un de soie, l'autre de drap, le troisième de camelot et le dernier de velours, pour les quatre saisons; ses gilets, ses culottes, ses bas, tout était travaillé; les riches tentures, les meubles, sortaient des manufactures de Lyon qui occupaient d'innombrables ouvriers. Depuis que la simplicité de Sparte et l'économie révolutionnaire étaient à l'ordre du jour, Lyon restait plongé dans la misère; quand chacun se mettait au plus mal pour échapper à l'œil investigateur des comités, des clubs, des sections, qui osait porter encore les beaux gilets brochés? Quand les murs des froides prisons recouvraient Marie-Antoinette, la fille des Césars, le jeune dauphin et toute la brillante noblesse de France, qui pouvait songer aux riches tentures, aux meubles soyeux?

Lyon était donc mécontent; de plus, l'esprit religieux de cette immense cité, sa dévotion au pèlerinage de Fourvières, les relations que la place Bellecour conservait avec toute la noblesse émigrée, tout cela explique l'explosion subite, immense, qui tout à coup éclata, lorsque Paris prit la haute domination avec la Montagne. Ainsi, dans la Normandie, c'est un pur sentiment de personnalité, une sorte d'intrigue de la Gironde, faible moyen de résistance; dans la Vendée, c'est une cause franche, nette, la vieille société qui se réveille, comme dans la Bretagne, l'Anjou et le Poitou; au Périgord, c'est l'esprit des castels et des cadets de Gascogne; à Bordeaux, un peu d'orgueil, du beau parlage, une gloriole de responsabilité avec la Gironde; à Toulouse, c'est la vieille province et l'esprit parlementaire; à Marseille, les intérêts commerciaux froissés, la pensée religieuse méconnue; à Toulon, c'est qu'il n'y a plus de splendides marins et ces riches flots d'or qui accompagnaient les jeux et les débauches des officiers rouges; à Lyon, c'est que les mœurs de Lacédémone ne conviennent pas à ces opulentes manufactures qui façonnent les habits de soie à boutons de diamants. Tous ces intérêts, toutes ces opinions, tous ces sentiments, mêlés à la vanité provinciale, surgissent contre Paris, centre commun de l'énergie et du gouvernement conventionnel.

Chaque fois que dans notre histoire il se fit des ligues provinciales, elles se mirent en rapport avec l'étranger; c'est dans la nature de tout parti qui se décentralise, parce qu'il a besoin de force pour se soutenir. Sous Richelieu, Mazarin et la Fronde, il n'était pas un noble, pas un gouverneur de province,

(1) Charles Barbaroux, né à Marseille, vint à Paris avec les Marseillais qui prirent part à la journée du 10 août 1792, et fut nommé député à la convention. Il périt à Bordeaux sur l'échafaud, le 25 juin 1793.

(2) Trophime Rebecqui, né aussi à Marseille, fut nommé après la révolution membre du directoire du département des Bouches-du-Rhône. En 1792, il marcha, à la tête de quatre ou cinq bataillons de gardes nationales, sur Arles, puis sur Avignon, où il eut une grande part aux crimes des 16 et 17 octobre; poursuivi pour sa conduite, il fut acquitté par la cour d'Orléans, et bientôt nommé député à la convention. En apprenant la mort de Barbaroux et de Guadet sur l'échafaud, il se noya dans le port de Marseille.

qui n'eût en sa poche une correspondance d'Allemagne, de Genève, d'Angleterre ou d'Espagne, selon sa couleur ; il fallut bien du sang versé sur l'échafaud pour corriger la gentilhommerie de cette mode aventureuse. Cette triste coutume se produisit encore dans ces temps de guerre civile. La Vendée n'avait pas un moment hésité à demander des armes, des auxiliaires (1); et où les trouver, si ce n'est à l'étranger? Déjà Catherine II avait indiqué la Vendée comme le lieu le plus convenable pour un débarquement; mais l'Angleterre n'avait pas d'intérêt à donner trop de puissance aux Vendéens, pas plus que les alliés ne voulaient laisser un rôle trop actif à l'armée de Condé, craignant de ne plus avoir une suffisante liberté d'action dans la possibilité d'un démembrement de frontières.

Les mécontents de Normandie devaient aussi se mettre en rapport avec les Anglais, prêts à reparaître sur cette vieille terre de leurs ancêtres, car le blason de leur noblesse ressemblait presque en tout point au blason de Normandie : n'était-ce pas à Caen qu'avait été brodée la tapisserie de la reine Mathilde, reproduisant les beaux exploits de la chevalerie normande? c'étaient, à chaque pas, des ruines, des castels, des cours plénières sous le gonfanon mi-parti d'Angleterre et de Normandie. Le Périgord et le Languedoc ne souhaitaient aucun secours étranger; placés au sein des provinces et comme entourés d'une ceinture de châteaux crénelés, ils croyaient à la puissance de leur vieille épée pour le jour où cette Jacquerie de Paris serait réprimée. Au midi, Marseille et Toulon étaient comme à la face des flottes anglaises, qui offraient appui, protection, du pain surtout, dans ce terrible blocus fatalement destiné à affamer la populace. A tout ce peuple, l'idée de l'étranger ne se présentait pas sous l'aspect du désordre, de l'invasion ou de la trahison.

La France, après le 2 juin, aux yeux d'un observateur politique, offrait le spectacle d'une dissolution, avec le fédéralisme des provinces et cette guerre civile en présence de l'étranger. Jamais, depuis les projets odieux des huguenots sous Richelieu, la patrie n'avait été plus profondément menacée d'une dislocation, province par province, car le fédéralisme n'était que cela. La convention seule ne désespéra pas de la chose publique, et dès ce moment commence ce système d'énergie qui renoua la chaîne de fer qui liait les provinces à Paris depuis Louis XIV, pour maintenir l'intégralité et la nationalité de la France. La mesure violente qui suspendit la constitution de 1793 jusqu'à la paix, au profit d'un comité de salut public, créait la dictature, et cette dictature, pour se rendre présente partout, désigna les représentants en mission, afin de centraliser encore l'action gouvernementale (2). Les légats du pape au moyen âge, ces hommes d'intelli-

(1) Comme il est dans la nature des partis de tout nier en histoire, il est une opinion, curieuse aujourd'hui, qui soutient que les Vendéens ne s'adressèrent jamais à l'Angleterre pour obtenir des secours.

(2) Il ne faut que lire, pour se convaincre de cette terrible bonne foi, la correspondance de ces représentants. M. Lalande possède encore quelques-uns de ces autographes curieux.

« Metz, le 11 floréal, l'an IIe de la république française une et indivisible.

« Duquesnoy à son collègue Le Bon.

« Frère, je profite du peu de temps que j'aurai avant le grand bal qui ne tardera pas à se donner, pour faire ma tournée dans les nouveaux parages que je suis chargé de surveiller; on n'a pris, jusqu'à présent, que des demi-mesures, mais sois persuadé que j'en vais prendre de vigoureuses, et que celui qui viendra me relever n'aura plus grand'chose à faire.

« Je t'informerai de temps en temps de mes opérations tant civiles que militaires; tu voudras bien, de ton côté, me mettre au courant des tiennes; tu voudras bien aussi, aussitôt la présente reçue, me faire passer la chanson dont voici quelques mots dont je me rappelle :

Quand vous verrez les blés renaître,
Quand vous verrez la vigne en fleurs, etc.

Elle me servira à défanatiser les bons habitants de ce pays. Je suis très-pressé.

« Salut et fraternité,

« Duquesnoy.

« Bien des choses à ta femme et à tous nos amis. »

« Amiens, ce 18 août de l'an IIe de la république française.

« Bonjour, ma bonne amie; tu seras surprise, sans doute, de recevoir encore cette lettre d'Amiens; nous partons en ce moment pour Montdidier. Mais hier un gros accapareur, que nous avons disposé pour la guillotine, nous a retenus ici. Adresse-moi tes lettres à Abbeville, jusqu'à nouvel avertissement : nous y serons mardi. Je t'embrasse de tout mon cœur et suis pour la vie ton bon ami,

« Joseph Le Bon.

« J'embrasse Abraham et la cousine. Salut à nos connaissances. »

« Neuville-la-Liberté, le 6 juin de l'an IVe de la révolution.

« Je prends la plume, mais, en vérité, je devrais bien plutôt la quitter. Pour m'entretenir avec toi, ma chère amie, il faudrait que je pusse le faire à loisir, et de longtemps encore je ne serai libre. Toutefois, une idée me console et m'encourage, c'est surtout en remplissant fidèlement mes devoirs et en leur sacrifiant même mon plus doux plaisir, que je me rendrai d'autant plus digne de ton amitié. Persiste dans tes généreux sentiments, aimable cousine; ceux que tu as su m'inspirer pour toi ne feront qu'ajouter à mon zèle et à mon ardeur patriotique.

« Je n'ai rien vu des angéliques épîtres, et il m'est impossible de te donner aucune nouvelle à ce sujet. D'ailleurs, voici presque huit jours que je n'ai été à Arras; je crains bien qu'à ma première apparition chez nous je n'aie quelques difficultés avec ma mère; tu sais qu'elle devait m'acheter un habit, mais sans dire gare, ne s'est-elle pas avisée de m'acheter un habit de très-fin drap, une veste de soie et une culotte de même étoffe! Dans le premier moment, quoique tout interdit, je n'ai pas cru devoir la brusquer sur une emplette faite. J'ai consenti à ce qu'on me prît mesure, mais, tu m'en croiras si tu veux, voilà dix nuits que je ne dors presque point à cause de ce malheureux habillement. Moi, philosophe, ami de l'humanité, me couvrir si richement, tandis que des milliers de mes semblables meurent de faim sous de tristes haillons! Comment, avec tout cet éclat, me transporter à l'avenir dans leurs chaumières pour les consoler de leurs infortunes? Comment plaider encore la cause du pauvre? Comment m'élever contre les vols des riches, en imitant leur luxe et leur somptuosité? Com-

gence et de fermeté devant lesquels les populations tremblantes s'agenouillaient; ces légats qui, pour maintenir l'unité chrétienne et protéger les croyances et les mœurs du peuple, jetaient l'interdit sur les villes, ordonnaient des croisades, proscrivaient l'hérésie, peuvent seuls être comparés à ces terribles représentants de la souveraineté populaire? Ils ont la même foi dans leur pouvoir, la même puissance dans leur commandement; cherchez rarement chez eux des passions sordides, la cupidité, la corruption, il n'y en a pas!

Un seul fanatisme les pousse, les presse avec une main de fer; ils rêvent la république, l'égalité, le triomphe d'une démocratie de nivellement. En vain on fait appel à leurs sentiments les plus doux; ici, ils disent des paroles d'amour à la jeune fille de celui qu'ils livreront à la guillotine quelques instants après, et qui sourit, enfant qu'elle est, devant ces cœurs de bronze. On veut les entourer de fleurs, dans les bals, jetées à leurs pieds pour adoucir ces caractères indomptables; jeunes hommes, ils viennent à ces fêtes, ils se parent de rubans; mais quand le bal est fini, quand les mille bougies s'éteignent, alors ils redeviennent fanatiques austères, terribles proconsuls; le tribunal ne désemplit pas; le couteau frappe, puis frappe encore dans son horrible retentissement; le commerçant c'est l'accapareur, le riche l'aristocrate, le noble l'émigré, le prêtre le fanatique. Dans leurs théories pour régénérer une nation, il faut d'abondantes saignées. Quand tout conspire contre un ordre de choses qui bouleverse les mœurs d'un peuple, d'épouvantables sacrifices peuvent seuls comprimer les oppositions qui viennent de tous côtés!

Leur correspondance avec le comité de salut public respire une joie enthousiaste, quand ils ont dignement rempli les missions. Cette énergie sauvage, sanguinaire, n'est pas un jeu, un argot de peuple pour le tromper; non, ils croient ce qu'ils disent, comme le croyaient les anabaptistes, les saints de Cromwell; ils ne s'arrêtent pas devant les obstacles : une ville est rebelle, elle ne doit plus avoir de nom; un pays est en armes, que la charrue passe sur ses villages en feu; du sang, du feu, qu'est-ce que cela quand les imaginations sont ardentes, fanatisées? Quand ces mêmes hommes ne sont plus en présence de leurs doctrines brûlantes, ils redeviennent doux, humains, honorables dans leur famille, polis souvent de mœurs et de manières. Jugeons-les donc avec les tendances et les passions de cette époque : le fanatisme des idées explique tant de choses en histoire.

La convention était devenue plus forte, plus unie, après le mouvement qui la débarrassait des faiseurs de phrases et amateurs de légalité. En révolution, faire de la justice, de la modération, c'est se perdre; les hommes d'action ont toujours une supériorité sur les hommes de paroles. Les girondins empêchaient le développement naturel, énergique des mesures de salut public, et dès lors certaines grandes théories furent posées. Il fut établi par l'organe de M. Barrère de Vieuzac (1), dans un langage de formes excellentes, fermes et précises, que la république était créancière de tous les citoyens, et pouvait exiger d'eux toutes les forces de la nature : aux uns elle pouvait demander la vie, aux autres la fortune; tous devaient travailler pour le salut public dans la mesure de leurs moyens; et cette réquisition universelle se résumait par des décrets positifs (2) : une levée générale de tous les jeunes hommes capables de porter les armes, l'emprunt de 1,000,000,000 sur les riches, la confiscation de tous les chevaux de luxe, 1,200 millions d'assignats au cours forcé sous peine de mort, la proscription des émigrés, des prêtres, le jugement de Marie-

ment, etc., etc. Toutes ces idées me poursuivent sans cesse, et, je pense, avec raison. Mon âme serait un jour dévorée de mille remords si je pensais autre et si j'avais la faiblesse de condescendre à la bonté peu éclairée d'une mère. Je suis donc résolu de lui écrire, pour l'engager à céder à Henri l'équipement qu'elle me destinait. Reste à savoir comment elle prendra la chose...

« A revoir, ma chère, je suis toujours le même.

« Joseph Le Bon. »

(1) Bertrand Barrère de Vieuzac était né à Tarbes le 10 septembre 1755; d'abord avocat au parlement de Toulouse, puis à Tarbes, il devint conseiller de la sénéchaussée de Bigorre, qui le députa aux états généraux.

(2) Voici les titres de quelques décrets après le 2 juin :

5 juin 1793. Décret relatif à la fouille du salpêtre pendant la guerre.

6. Décret relatif à la fabrication de mille deux cent millions d'assignats.

10. Décret relatif au mode de vente du mobilier du Garde-Meuble et de la ci-devant liste civile.

10. Décret portant règlement sur la régie des poudres et salpêtres.

16. Décret relatif au jugement et punition des Français ou étrangers convaincus d'espionnage.

21. Décret qui déclare que l'emprunt forcé d'un milliard ne sera point fait sur les propriétés et les capitaux, mais sur les revenus.

25. Décret relatif à la formation d'un quatre-vingt-septième département, sous la dénomination de *département de Vaucluse*.

1er juillet. Décret concernant les salpêtrières et autres fabricants de salpêtre.

26. Décret contre les accapareurs.

31. Décret relatif à une nouvelle organisation du tribunal extraordinaire et révolutionnaire.

2 août. Décret contenant différentes mesures de sûreté publique.

16. Décret relatif à la levée du peuple français en masse contre les ennemis de la France.

31. Décret relatif aux poudres et salpêtres.

3 septembre. Décret qui établit un emprunt forcé.

17. Décret relatif aux gens suspects.

21. Décret relatif aux poudres et salpêtres.

28. Décret qui ordonne la fabrication de deux milliards en assignats.

Antoinette, l'exil de tous les Bourbons, sans en excepter le duc d'Orléans. Les décrets ne parlent plus que de poudre, de salpêtre, d'ateliers d'armes; et avec cela l'action terrible du tribunal révolutionnaire promène ses tombereaux.

C'est une situation violente, mais forte, une société en état de nature, qui frappe dans toute sa rage et sa liberté; et ce n'est pas sans motif que cette république se reproduit sous l'image d'Hercule!

Avec ces principes d'oppression pour les riches, les élégants, les musqués, la convention déclare que la république bienfaisante doit des secours aux femmes, aux vieillards, aux enfants; elle leur distribue des assignats. On a formé des bataillons de sans-culottes à l'intérieur; le pauvre est payé quand il assiste à sa section, aux séances de la convention nationale, comme lorsqu'il forge des piques, des haches, des armes pour le combat. La multitude s'accoutume à cette agitation fébrile de la place publique : depuis les journées de septembre, que lui fait un peu plus ou un peu moins de sang? La sainte guillotine est en permanence, et on court la voir par désœuvrement, comme un spectacle; il y a des gens qui en ont besoin pour se distraire, et quand la fournée est grande, ils en reviennent fort satisfaits; d'ailleurs n'a-t-on pas souvent sur la fatale charrette des parents, des amis? et l'on désire raconter le soir, à son souper, s'ils sont bien morts. Chacun est pris d'une sorte d'indifférence : on se familiarise avec la mort, comme le fossoyeur des cimetières, le médecin sur le cadavre qu'il dissèque; on veut voir sourire les têtes; on vent épier leurs derniers grincements de dents.

La société était sous l'empire de cette fatale parole des trépassés : *Hodiè mihi, cràs tibi;* on vivait au jour le jour, les liens de famille étaient complétement relâchés comme ceux de la propriété. Dans ce bouleversement des mœurs domestiques, la loi ne voit qu'un nouveau sacrifice à la patrie qui est tout : loin de protéger le mariage, lien impuissant quelquefois, on donnait une prime aux filles mères, la république allaitait leurs enfants, et, par contraire, on engageait les prêtres au mariage pour flétrir la pureté de la religion; la faculté du testament était abolie pour le père et le collatéral même; les biens étaient également partagés entre tous; l'autorité paternelle finissait à dix-huit ans; le fils soldat était complétement émancipé; on ne voulait pas de la loi agraire ouvertement, mais on y arrivait peu à peu et moralement par le pillage des riches, des marchands et l'égalité des partages.

Et à côté de cette déplorable action sur le riche, on élevait le pauvre tant qu'on pouvait par une participation politique aux clubs et aux lois d'égalité. Les anciens rois n'avaient foi pour les grandes choses que dans les gentilshommes; la convention, pour préparer d'énergiques résistances, recourut au peuple; et sans prétendre justifier les moyens extrêmes, on peut dire que ces deux pouvoirs eurent également raison; car dans les extrémités seulement se trouvent les choses courageuses d'honneur, de gloire et de dévouement, les sacrifices et l'héroïsme; la bourgeoisie honnête, paisible, se fût reposée tranquille dans les périls de la patrie, et si la fatalité avait abaissé la capitale devant l'étranger, elle aurait pris ce malheur en patience, surtout si l'ennemi avait beaucoup acheté, beaucoup dépensé, et grandi la splendeur de ses richesses. Avec les gentilshommes et le peuple, on n'aurait pas vu cela; les uns par honneur et orgueil de leur nom, les autres par l'exaltation de nationalité, choses qui se touchent plus qu'on ne croit, se seraient ensevelis sous les ruines des cités pour sauver la France!

CHAPITRE XXII.

DESTRUCTION DU SYSTÈME COLONIAL DE LA FRANCE.

Agrandissement de l'idée de colonisation sous Louis XVI. — L'Inde. — Comptoirs. — Soulèvement des populations contre l'Angleterre. — Tippoo-Saëb. — L'île de France; — Bourbon; — Madagascar. — Amérique. — Colonies à sucre. — Menées de l'Angleterre. — Question des esclaves. — Les mulâtres. — Les noirs. — Émancipation. — Dangers des blancs. — Les amis des noirs. — Massacres. — Les îles se tournent vers l'Angleterre. — La Méditerranée. — Les Échelles du Levant. — Projets sur l'Égypte. — L'île de Corse. — Troubles. — Parti anglais. — Paoli. — Pozzo di Borgo. — Les Bonaparte. — La Corse indépendante. — Décadence coloniale de la France. — Système anglais pour asservir les populations. — Visite des neutres. — Capture de la contrebande. — Forces navales de la France en course.

Janvier—juin 1793.

Une des préoccupations royales de Louis XVI avait été de réparer les pertes navales que les derniers malheurs des guerres maritimes de Louis XV avaient imposées à la France. L'Angleterre, après avoir coalisé l'Europe contre la monarchie, avait stipulé, dans le traité de 1763, la cession du Canada et de la Louisiane, la démolition des ouvrages fortifiés qui défendaient Pondichéry, les comptoirs du Bengale et de la côte de Coromandel. Ce fut donc pour Louis XVI une idée fixe, un devoir impératif de la royauté, que de grandir le système colonial sur lequel reposait la marine et le commerce de la France. Durant les dernières guerres, l'éclat du pavillon blanc s'était glorieusement relevé dans l'Inde. La campagne du bailli

de Suffren avait été si belle, que les comptoirs réparaient rapidement leurs pertes; jamais le commerce ne fut plus brillant que dans cette période; la compagnie des Indes fut encouragée, et la ferme volonté de Louis XVI était d'assurer, par l'agrandissement de ses escadres, la supériorité des comptoirs français. Les Anglais n'étaient pas aimés des populations indigènes; leur caractère froid, compassé, dominateur, blessait ces imaginations vives et indolentes à la fois, tandis que, au contraire, les Français avaient acquis une renommée de loyauté, de franchise joyeuse et indulgente, dans la presqu'île de l'Inde; au Mysore, au royaume de Golconde, dans le Carnat, le Bengale, la colonisation française avait des amis et le renom de leur gentilhommerie était parvenu à l'empire de Delhi et d'Assam.

Dans le plan de grandeur et d'avenir des établissements français de l'Inde, il se révélait surtout la pensée d'une insurrection des indigènes contre le pavillon britannique. Le comte de Vergennes jeta les yeux sur une dynastie qui avait voué une haine profonde à l'Angleterre; elle régnait sur le Mysore, dans les pays montagneux du Carnut, au centre de la presqu'île. Cette dynastie reçut des encouragements et des ressources de la France; le projet de Louis XVI, lorsque la révolution vint déranger toutes les idées d'avenir et de grandeur pour la monarchie, était de soulever l'Inde contre l'Angleterre par une révolte, dont Hyder-Aly (1), et après lui Tippoo-Saëb (2), auraient été la pensée et le glaive; révolution semblable à celle qui avait privé l'Angleterre de ses vastes colonies de l'Amérique du nord. Mais dans le désordre de toute organisation, lorsque la France était à la veille de sa décadence, qui pouvait songer encore à ces projets lointains? On perdit de vue les relations avec Tippoo-Saëb, qui, vaincu par l'Angleterre dans cette vigoureuse campagne de lord Cornwallis (3), où sir Arthur Wellesley, depuis duc de Wellington, commença ses premières armes.

Tippoo-Saëb venait de conclure un traité humiliant avec ses ennemis, et au moment où la guerre éclatait avec la Grande-Bretagne, qui pouvait croire encore à la puissance de nos possessions dans l'Inde? Toutes les côtes, depuis Pondichéry jusqu'à Yanon, Karikal, Masulipatam, Mahé et Surate, allaient être exposées aux coups de l'Angleterre, désormais souveraine de l'Indoustan : nul ne pouvait lui disputer désormais cet empire. Les Français n'avaient plus que des possessions précaires; les Portugais et les Hollandais isolés ne pouvaient rien par eux-mêmes, et, à voir la situation des îles de France et de Bourbon, était-il possible, sans marine, sans fortes escadres, de conserver longtemps ces riches stations sur la route de l'Inde? En vain la législative, la convention elle-même, voulaient révolutionnairement réorganiser les colonies de l'Inde : pouvait-on parler de liberté au milieu d'une population attiédie par la douceur du climat et la mollesse des habitudes? Faire de Tippoo-Saëb, au teint cuivré, sous un réseau de perles, aux vêtements de mousseline, un citoyen : c'était encore une des folies d'assemblées?

Le système d'insurrection des colonies françaises, au nord de l'Amérique, avait largement compensé les pertes que la France avait éprouvées par la cession du Canada et de la Louisiane, au temps de nos malheurs et de nos épuisements. Toutefois l'habileté du cabinet britannique s'aperçut bientôt qu'en appliquant les idées d'économie politique et de philanthropie, alors en grande popularité en Europe, elle pourrait arriver à deux résultats, la chute du système colonial des Antilles et le droit de visite du pavillon.

Dans ce grand désordre d'idées du XVIIIe siècle, il s'était élevé une école pleureuse qui se lamentait sans cesse sur les douleurs de l'esclavage des noirs. Le système colonial reposait sur la division des trois castes : les blancs, les mulâtres et les nègres. Les blancs, sorte d'aristocratie et de noblesse; les mulâtres, espèce de bourgeoisie à plusieurs degrés; les nègres enfin, les cultivateurs comme au moyen âge. Ces distinctions n'étaient pas seulement fondées sur le préjugé, mais encore sur la politique de tout système de colonisation : le nègre était le colon romain qui cultivait la terre; un respect presque superstitieux le rattachait au blanc, dont la peau éclatante et belle brillait d'une splendeur plus vive encore sous le ciel brûlant des Antilles. Quel sang que ces créoles étiolées comme les lianes des savanes qui pendent sur les torrents! La grâce nonchalante de Joséphine Tascher de la Pagerie, à quinze ans, quand elle épousa M. de Beauharnais, peut seule donner l'idée de cette beauté des créoles. Les mulâtres étaient la partie mauvaise de cette population des colonies; avec la liberté, la fortune, ils gardaient quelque chose de la férocité du sang africain, et la jalousie au cœur contre la supériorité de ces visages si blancs, si beaux, ils s'en vengeaient par l'activité, l'adresse : nul ne tirait mieux l'épée ou le pistolet qu'un mulâtre; courageux, adroit, souvent habile et pervers d'esprit et de cœur, il était pour

(1) *Voyez* sur Hyder-Aly mon travail de *Louis XV*.

(2) Tippoo-Sultan-Behadour, né en 1749, porta d'abord le nom de Feth-Aly-Khan, et reçut celui de Tippoo-Saëb à seize ans, lorsqu'il fut nommé divan ou intendant de Bednur, par son père Hyder-Aly. Il monta sur le trône du Mysore le 7 décembre 1782.

(3) Charles, marquis, puis comte de Cornwallis, né le 31 décembre 1738, fit ses premières armes en Allemagne dans la guerre de sept ans, sous le nom de lord Broome. Nommé colonel en 1761, il entra après la mort de son père, en 1762, dans la chambre haute, puis devint aide de camp et chambellan du roi. En 1776, il partit avec son régiment pour la guerre d'Amérique, et reçut en 1786 le titre de gouverneur général du Bengale.

toute une race ce que les bâtards sont pour une famille. Cependant, tel était l'esprit de désordre du XVIIIe siècle, qu'on avait mis plus d'un mulâtre en grand honneur, et la fortune du chevalier de Saint-George (1), sa renommée si bruyante, montrait quel pas on avait fait pour l'abolition de ce qu'on appelait un préjugé!

Les livres de l'abbé Raynal, les déclamations de Rousseau et de Marmontel, avaient eu partout un grand retentissement : on s'apitoyait d'une façon étrange sur l'esclavage des noirs, on en faisait les plus touchantes peintures, et *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre, avait définitivement tourné les têtes pour les nègres, tous anges de douceur comme Domingo, bien que souvent parmi eux se trouvent et la négresse qui prépare le poison, et la sorcière qui murmure les sorts, et le nègre marron qui secoue ses chaînes sur le crâne de ses ennemis, ou qui promène la torche dans l'habitation isolée. L'Angleterre en avait tiré profit : par le dernier traité avec Tippoo-Saëb vaincu, humilié, elle pouvait considérer l'Inde comme une possession désormais acquise; la presqu'île de l'Indoustan formait de vastes plantations de sucre, dont le produit fournirait le sucre à 75 pour 100 au-dessous du prix des Antilles : détruire la traite des noirs, c'était anéantir la culture des îles à sucre, et par là assurer une domination commerciale à l'Inde. Alors s'élèvent dans les trois royaumes les écoles d'abolitionistes, c'est-à-dire des adversaires les plus acharnés de la traite des nègres. Wilberforce établit que l'esclavage était contraire aux lois d'humanité, et Pitt fut loin de s'opposer au développement de cette idée qui préparait la chute de la colonisation française. Louis XVI avait émancipé politiquement les États-Unis d'Amérique; Pitt répondait à cette provocation de la France en soulevant la question de la liberté des noirs. Le résultat, d'ailleurs, de l'abolition de la traite n'était-il pas le droit de surveillance et de visite? quelles étaient les questions débattues depuis un siècle entre l'Angleterre, les neutres et la France? n'étaient-ce pas précisément le refus du droit de visite des neutres et la liberté du pavillon? Or, par le moyen de l'abolition de la traite, on arriverait successivement, comme question de police et d'humanité, au droit de visite, stipulé même comme un acte de philanthropie. L'Angleterre savait qu'il faut prendre la France par les idées ardentes, généreuses, et la pensée de l'émancipation des noirs trouvait des partisans dans le sein même de toutes les assemblées; des hommes se consacrèrent à cette idée, à ce principe, sans prendre garde si les colonies allaient périr : l'abbé Grégoire, par exemple, eut la monomanie des nègres, comme il avait eu celle des juifs sous l'ancien régime. Il existe des esprits ainsi faits, qui vivent et meurent avec une seule idée; ce que La Fontaine a parfaitement défini par le vieux rat ermite dans un vieux fromage.

La constituante commença l'œuvre de démolition pour les colonies, et, avec cet instinct désorganisateur qui la dominait, elle s'adressa précisément à la partie la plus mauvaise, la plus fatale aux colonies, les mulâtres (2) : elle les prit comme un symbole de la classe mitoyenne, et leur assura les mêmes droits qu'aux blancs. De là une des causes profondes du désordre : on jeta sous le soleil des tropiques la déclaration des droits de l'homme; les nègres, ennemis des mulâtres, prirent les armes à Saint-Domingue.

Voyez cette admirable colonie, aussi riche, aussi considérable que la France, et avec Cuba la plus riche des îles sous le Vent; tout y vient en abondance comme dans la terre promise : et le sucre dans les vastes champs de cannes verdoyantes, et le cafeier aux feuilles si légères, à la noix rouge comme du corail, le cotonnier, le giroflier odorant. A Saint-Domingue, des familles françaises possédaient jusqu'à 5 millions de piastres, et les Galifay y avaient acquis une immense réputation de grandeur et de mansuétude. C'est pourtant cette admirable colonie que l'esprit révolutionnaire vient agiter jusque dans ses fondements; sous la législative, déjà les cités sont en feu, les nègres ont pris les armes contre les mulâtres, ce ne sont pas les blancs qu'ils détestent; dans leur cœur il y a un indicible respect pour les Européens; ils aiment ces belles mains, ces teints de France, ces petits enfants qui se jouent suspendus aux lianes, mais le mulâtre a du sang africain comme eux; il est dur, méchant, orgueilleux, et c'est pourtant en lui que sont déposés désormais la force et le pouvoir. Son avidité prépare la révolte des noirs et la dévastation : ils ont salué l'incendie avec un transport

(1) Le chevalier de Saint-George, né à la Guadeloupe le 25 octobre 1745, fut amené fort jeune en France par M. de Boulogne, fermier général, son père, qui l'avait eu d'une négresse. Entré fort jeune dans les mousquetaires, il devint écuyer de Mme de Montesson, puis capitaine des gardes du duc d'Orléans, son ami intime. Après la révolution, ce prince l'employa dans toutes les intrigues du Palais-Royal. En 1792, ayant levé un corps de chasseurs à cheval, il en fut fait colonel, et le conduisit à l'armée de Dumouriez. Il venait d'être arrêté comme suspect.

(2) Décret du 5 mars 1793 :

Art. 1er. Toutes les colonies françaises sont déclarées, jusqu'à ce qu'il ait été autrement statué, comme étant en état de guerre. Il est enjoint, néanmoins, aux gouverneurs généraux et autres agents militaires, ainsi qu'aux officiers de l'administration civile, de se concerter avec les commissaires nationaux civils, et d'obéir à toutes leurs réquisitions.

Art. 2. Tous les hommes libres des colonies qui voudront prendre les armes pour la défense intérieure et extérieure des colonies sont autorisés à se réunir en légions ou compagnies franches, qui seront organisées par les gouverneurs généraux et les commissaires nationaux civils, d'après les lois existantes, auxquelles il ne pourra être dérogé. »

féroce; les flammes sont comme des feux de joie qui les délivrent des mulâtres; et c'est dans le but de soutenir les hommes de couleur que les commissaires Santhonax (1) et Polverel sont envoyés par l'assemblée législative. Si la convention destine une petite armée et une flotte pour les colonies, c'est toujours afin d'appuyer les hommes de couleur qui nous feront perdre Haïti; il faut proscrire les blancs comme en France on a proscrit les nobles.

A la lueur de cet incendie, la Grande-Bretagne dut applaudir : un terrible ouragan avait passé sur la vieille colonie. Saint-Domingue alors seul fournissait la France de denrées coloniales, et ses richesses étaient anéanties. Nul ordre ne pouvait désormais présider à la culture de l'île; les nègres, naturellement paresseux, n'étaient plus tenus par le devoir et le châtiment; les moulins à sucre, les vastes plantations, des bâtiments, des fermes, des habitations tombaient en poussière; et l'Inde allait gagner tout ce que les Antilles avaient perdu. Dès que la guerre fut déclarée et pour achever l'anéantissement des Antilles, de fortes escadres anglaises et des troupes de débarquement se portèrent sur les îles : la Martinique, la Guadeloupe furent vivement attaquées et défendues avec valeur; c'était moins la conquête qu'on avait à craindre, car elle passe, que la désorganisation complète du système colonial. Les Anglais, maîtres de l'Inde, voulaient rendre la production des Antilles impuissante pendant plusieurs années, et ils y arrivaient. D'ailleurs les colons, pressurés par les commissaires de la convention, attaqués par les hommes de couleur, tourneraient sans doute les yeux vers l'Angleterre pour lui demander appui; des colonies sans marine et sans commerce ne pouvaient vivre, et la Grande-Bretagne offrait aux colons des débouchés et de libres relations avec l'Europe. Il se fit donc un parti anglais dans les Antilles avec la volonté de se soumettre à la Grande-Bretagne pour éviter les excès, les désordres de l'insurrection; on n'aimait pas les Anglais, la France restait toujours la patrie chérie, comme la mère commune; mais en face de ces désolations et de ces ruines, mieux valait chercher une protection, même sous le pavillon ennemi.

Dans la première période de la révolution française, l'Angleterre conquiert ainsi plusieurs résultats d'une haute portée diplomatique pour ses colonies. Comme la France en pleine révolution ne peut plus soutenir Tippoo-Saëb, son allié, la compagnie anglaise accomplit l'œuvre de son ancienne rivalité avec la compagnie de Lorient : lord Cornwallis soumet le Mysore; les établissements français tombent en pleine dissolution sans qu'on ait moyen de les soutenir; les escadres au pavillon tricolore ne peuvent franchir les vastes mers qu'à travers les flottes victorieuses de l'Angleterre. Les îles de France et de Bourbon se défendront-elles longtemps contre les expéditions parties du Bengale et de l'Europe? Maîtres de l'Inde, les Anglais veulent donner à ces colonies une supériorité sur les produits des Antilles; alors on jette des maximes désorganisatrices; en caressant la philanthropie pour l'abolition de la traite des noirs, on frappe le travail et les productions coloniales. La prospérité immense de Saint-Domingue donnait des jalousies à la Grande-Bretagne; on force les colons par le désespoir à recourir à la protection du pavillon britannique, en même temps que ce pavillon, naguère si abaissé par le traité de la neutralité armée, se relève pour proclamer le droit de visite; et, sous le manteau d'une idée généreuse, l'Angleterre brise l'œuvre nationale de Louis XVI et la pensée de M. de Vergennes.

Il était un vieux projet de la France digne de l'habileté politique de son cabinet : à l'époque de M. de Choiseul, lorsque la première idée de conquérir la Corse fut jetée sur le tapis, on posa en principe que la Méditerranée devait désormais former non point un lac français, comme on l'a dit depuis avec jactance, mais la mer du *pacte de famille*, entourée qu'elle est par les diverses branches de la maison de Bourbon. L'Espagne formait la tête; sa vaste étendue de côtes depuis Gibraltar jusqu'à Barcelone et Girone, la possession de Majorque et de Minorque, lui donnaient une colossale importance; et voilà pourquoi les Anglais avaient mis tant de prix à la domination de Gibraltar, clef militaire et magasin commercial pour leur navigation dans la Méditerranée. La France ensuite s'étendait depuis Port-Vendre jusqu'à Nice; les états de Savoie, Gênes, la Toscane, s'étaient mis sous la protection de la neutralité, et Naples couronnait ce vaste système d'encadrement.

Aussi tout le commerce du Levant était-il dans les mains de la France : les Échelles de Syrie et de la Grèce jetaient des sommes immenses dans la balance de l'industrie; l'Asie et l'Afrique donnaient les drogues, les épiceries en échange des draps, des objets d'orfèvrerie et de quincaillerie. En Syrie, à Constantinople, l'influence française était dominante, et depuis Louis XV un projet avait été sérieusement discuté au conseil. Il paraissait évident que la Russie allait s'étendre vers la Grèce et sur Constantinople; dans cette hypothèse, on pouvait préparer pour la France la conquête de l'Égypte, cette riche terre où le gonfanon de saint Louis s'était montré; grâce à la pro-

(1) Santhonax, né en 1763, était fils d'un marchand forain qui avait amassé une petite fortune; après avoir fait ses études à Bourg, puis à Paris, son père lui acheta une charge d'avocat au parlement; dès les premiers troubles de 1789, s'en étant montré le plus zélé partisan, il s'affilia aux jacobins, et se lia avec le parti de Brissot et de Condorcet, qui cherchait à faire proclamer dans les Antilles la liberté des hommes de couleur. Brissot tua nos colonies comme nos relations à l'extérieur.

lection des missionnaires, à l'action chrétienne des consulats, on avait créé un parti d'émancipation en Syrie et sur le mont Liban, de sorte que la conquête de l'Égypte pourrait se mêler à la liberté des chrétiens d'Orient. Les troubles de la révolution française avaient empêché le développement de cette idée grandiose, et presque aussitôt l'Angleterre avait agi auprès de la Porte pour détruire notre importance dans le Levant; peu à peu elle remplaçait notre pavillon naguère souverain à Constantinople et travaillait elle-même les esprits dans la Syrie par les missions anglicanes. La Méditerranée était pleine de ses flottes; ici détruisant les cales d'Afrique, là les pêcheries de corail, son activité incessante ne laissait en repos ni la marine, ni le commerce; elle semblait dire aux flottes : « Il est temps de se mesurer, sortez enfin de votre inaction; » car alors elle savait bien que les braves et habiles officiers rouges, dispersés par l'émigration, ne pouvaient prêter leur épée à la république.

Au milieu de cette vigoureuse action, qui partout amenait la chute de notre influence coloniale et maritime, l'Angleterre porta surtout son attention sur l'île de Corse, conquise depuis vingt ans à peine. Cette île si vaste, ce petit continent avait été rattaché par un bon système administratif, à ce point qu'elle ne songeait plus sous la monarchie à son indépendance. Cependant les premières étincelles de la révolution française avaient fait bouillonner toutes les têtes; en Corse, il s'éleva deux partis, avec cette empreinte énergique et sauvage de ce pays si fier, si indompté : le premier représentait la nationalité et l'indépendance corse sous Paoli (1); celui-là voulait séparer l'île de la France, la constituer sous une dictature républicaine que l'Angleterre prendrait sous sa protection. Paoli avait pour secrétaire et pour second le jeune Pozzo di Borgo (2), appelé depuis à un rôle politique si actif, Pozzo et Paoli réunissaient des assemblées, rédigeaient des constitutions pour donner à la Corse une véritable existence politique, et l'on conçoit qu'un pareil système devait trouver l'appui de l'Angleterre, si intéressée à frapper l'influence de la France dans la Méditerranée.

Belle position commerciale et maritime que l'île de Corse jetée comme au centre de cette mer française! Le parti de Paoli, en proclamant son indépendance, détruisait nécessairement l'œuvre de la France. A côté de l'influence immense de Paoli, commençaient à grandir les destinées des Bonaparte; cette race sans doute ne pouvait se comparer au vieux protecteur de la Corse : petits gentilshommes d'Ajaccio, les Bonaparte devaient leur situation à leurs bons rapports avec la cour de Louis XVI, qui s'attirait par des positions et des places la noblesse du second rang en Corse. En 1789, Napoléon Bonaparte était officier d'artillerie; sa sœur Annonciata entrait à Saint-Cyr; Joseph, l'aîné, sollicitait une place dans les intendances ou les commissariats. Tous ces liens devaient les rattacher à la nouvelle patrie. Quand donc la révolution éclata, les Bonaparte, adoptant avec ardeur les opinions nouvelles, se placèrent en opposition au parti qui proclamait l'indépendance de la patrie corse. Un moment Bonaparte avait voulu marcher avec Paoli; il se jeta plus tard avec Salicetti dans le parti jacobin. Les Bonaparte furent proscrits par l'assemblée du peuple; Paoli, tout rempli des idées de Rousseau, déclara l'indépendance et la souveraineté nationale contre les décrets mêmes de la convention, et la Corse fut un moment perdue pour la France. Lorsque les grandes escadres au pavillon tricolore paraîtraient devant Ajaccio, lorsque le peuple des villes, secondé par les Bonaparte, se montrerait ardent, implacable, que ferait nécessairement Paoli? Pourrait-il se soutenir par ses propres forces? et n'était-il pas nécessairement entraîné vers l'Angleterre?

Cette domination arriva. Le cabinet britannique attendait depuis longtemps l'occasion de détacher la Corse de la France, et lorsque l'assemblée se sépara des décrets de la convention, lorsque Paoli, de concert avec Pozzo di Borgo, promulgua la constitution nationale, il dut immédiatement se mettre en rapport avec l'escadre anglaise, et placer sa consulte sous la protection de Sa Majesté le roi d'Angleterre; ainsi, je le répète, l'île fut momentanément perdue pour la France (3). Avec les idées d'émancipation, le système des colonisations méditerranéennes était entamé : plus de pêcheries à la côte pour le corail, plus de comptoirs dans le Levant, aucune influence en Syrie, car l'action politique et commerciale s'unissait là aux idées chrétiennes, à la protection du Saint Sépulcre, au souvenir des croisades, à saint Louis, à François Ier, à Louis XIV; et alors la philosophie était si loin de ces idées! La grandeur de la France était si mêlée aux émotions catholiques, que la prépondérance du pays se rattachait à de simples établissements, au Saint Sépulcre, à un épiscopat français, à des missionnaires dans le Levant.

L'Angleterre profitait de l'état violent d'hostilité que créait partout la révolution française, pour faire constater d'une manière étrange et fatale les principes qu'elle avait soutenus comme la base de son droit maritime. Sa première sollicitude avait poursuivi le

(1) J'ai donné une notice sur Paoli, dans mon *Louis XV*.

(2) La carrière de M. Pozzo di Borgo est des plus curieuses et des plus importantes; je l'ai fait connaître dans *la Revue des deux Mondes*.

(3) J'aimais beaucoup à mettre le comte Pozzo di Borgo sur le premier temps de la Corse; alors son front s'illuminait d'énergie et de jeunesse, et lui, qui contait si bien, devenait alors admirable.

traité de la neutralité armée et de l'indépendance du pavillon. Catherine II, la protectrice de la ligue maritime, pour complaire au cabinet britannique, révoquait ou suspendait le traité sur le privilége des neutres; l'amirauté ne s'arrêta pas à la proclamation du droit de visite, elle en poursuivit encore les conséquences.

La protection des neutres ne peut jamais s'étendre aux marchandises de contrebande. Lorsque le blocus d'un port ou d'une côte est signifié aux puissances, dans les limites strictement désignées, les marchandises de contrebande sont toutes celles qui peuvent servir à l'ennemi pour l'attaque ou la defense, poudre de guerre, munitions, armes. En temps régulier, ces principes étaient admis avec rigueur et dans les termes précis. L'Angleterre posa des maximes bien plus absolues : la contrebande de guerre dut s'étendre aux vivres, au blé. Comme si l'Angleterre avait voulu affamer la France, elle défendit toute espèce de transport de substances et de grains pour les ports de la république; et abusant plus fièrement encore du droit de blocus, elle ne l'appliqua pas seulement à un port déterminé, mais à toutes les côtes de la France. Ainsi trois principes : 1° droit de visite des neutres; 2° blocus de toutes les côtes et ports de France; 3° extension de la contrebande à toutes les subsistances, au blé, aux légumes, aux bois même; tels étaient les trois principes dont l'Angleterre faisait ressortir un droit de confiscation absolue contre les navires qui se livraient à un trafic de denrées.

Dans la grande guerre qui allait s'engager, plusieurs puissances restaient neutres : les États-Unis d'Amérique, d'abord, qui devaient leur existence à ce roi mort sur l'échafaud. Les Américains, comme tous les peuples nouvellement nés qui veulent grandir leur importance et leurs richesses, ne tenaient pas essentiellement aux principes politiques; sans s'inquiéter de la pensée et de la forme du gouvernement en France, ils cherchaient à exploiter la situation au profit de leur commerce. Leurs navires agiles, au pavillon étoilé, parcouraient toutes les mers, et venaient alimenter de coton, de denrées coloniales, les ports de France, presque tous bloqués par les escadres anglaises. A l'aspect de ce développement considérable que prenait le commerce des Américains, l'amirauté s'inquiéta; la guerre allait donc jeter tout le cabotage dans les mains des neutres, et ce fut pour l'empêcher que l'Angleterre déclara le blocus des côtes de France; les navires danois, suédois, chargés de blé, de fer, destinés pour la France, furent arrêtés et saisis comme ceux de l'ennemi même. L'Angleterre, menacée dans ses intérêts, dans sa prépondérance, ne ménagea rien pour l'immense proclamation de ses droits, et pour obtenir la confirmation des principes posés par Cromwell dans l'acte de navigation. L'habileté de ce cabinet consiste à profiter de toutes les circonstances exceptionnelles, afin d'arracher la reconnaissance de certains droits généraux, indispensables à sa force et à sa suprématie sur les mers, et dont elle tire ressource.

En face de ce code nouveau sur la prépondérance du pavillon, la France répondit par le développement démesuré du droit de course maritime (1). Au temps régulier, où les grandes escadres s'engageaient à outrance, pavillon contre pavillon, le droit de course était fort limité; mais dans la guerre violente entreprise sur une large échelle, il devait y avoir de puissants intérêts pour étendre la course; les armateurs durent y trouver profit, car navires russes, anglais, espagnols, sardes, napolitains, hollandais, tous étaient de bonne prise, et le gouvernement considérait comme d'utiles auxiliaires ces hardis corsaires, qui cinglaient sur de petits esquifs dans l'Océan (2). La convention nationale donna presque le privilege de navire d'État aux lettres de marque sous pavillon tricolore à Brest, à Bordeaux, à Dunkerque; les intrépides marins allaient se jouer avec les beaux vaisseaux, et revenaient avec plusieurs millions de prises, dont le partage était accompli entre les officiers et les matelots par quotité de parts; d'où résulta un désordre nouveau dans la navigation. L'Angleterre disait : « Plus de respect des neutres, blocus des côtes françaises, visite du pavillon; toutes les fois qu'il y a marchandise de contrebande, du blé, du fer, des subsistances, arrêtez le navire et il est de bonne prise. » La France répondait par les armements multipliés en course, et ces armements presque sans responsabilité introduisaient un système de vol sur la mer. Qui pouvait répondre de cette espèce de pirates sous lettres de marque? Ces équipages étaient formés à la hâte par d'anciens chefs de timonerie; on s'embarquait pêle-mêle, comme lorsque la régence d'Alger armait les galères. D'où étaient ces hommes? on l'ignorait; pourvu qu'ils pussent manier la hache d'abordage ou diriger le harpon, on ne leur demandait pas d'autre moralité; les navires qu'ils montaient, petits bricks, frêles goëlettes, frégates rasées, portaient les noms terribles de *Sans-Culottes*, de *la Montagne*, de *Brutus*, de *Cassius*; échappant aux formidables croisières, se jouant des tempêtes,

(1) Décret du 31 janvier 1793.

Art. 1er Les citoyens français pourront armer en course.

Art. 2. Le ministre de la marine, pour accélérer les armements en course, s'ils ont lieu, délivrera des lettres de marque ou permissions en blanc, d'armer et courir sur les ennemis de la république.

(2) Décret du 2 février 1793.

La convention nationale décrète qu'il sera accordé des primes et des récompenses aux corsaires qui ramèneront dans les ports de la république des bâtiments ennemis chargés de subsistances, et charge son comité du commerce de lui présenter sans délai un projet de décret qui en règle le mode et la qualité des navires.

ils s'attachaient aux vaisseaux de la compagnie des Indes; ils leur jetaient le grappin de fer, comme la dent du requin sur les membres du matelot, et puis ils s'en revenaient vendre ces prises dans les ports de France ou d'Amérique. La convention encourageait ce pillage autorisé par le droit de la guerre, et les décrets exemptaient de la conscription maritime ceux de ces équipages qui se distinguaient le plus dans la course; aussi les Anglais se montraient impitoyables pour eux; s'ils traitaient avec égard les officiers des navires de guerre tombés dans leurs mains, ils entassaient pêle-mêle sur des pontons les hardis aventuriers qui rappelaient Jean Bart et les intrépides Dunkerquois.

Il était difficile, une fois la guerre déclarée avec la Grande-Bretagne, d'éviter les engagements entre les escadres de premier ordre (1). La prévoyance de Louis XVI et de M. de Vergennes avait groupé les forces navales de la France par puissantes flottes réunies dans les deux ports principaux qui commandaient l'Océan et la Méditerranée, Toulon et Brest. Toulon, le seul port de guerre au midi de la monarchie, était, on pouvait dire, l'objet de la prédilection la plus attentive du département de la marine; l'arsenal, les forts, les vastes magasins, tout était surveillé, agrandi, de manière à ce que dix vaisseaux de ligne pussent passer, dans l'espace de vingt jours, de l'état de désarmement à l'armement le plus complet. La république avait hérité de ce beau matériel, et lorsque la tête de Louis XVI tomba sur l'échafaud, 33 vaisseaux de ligne étaient dans le port de Toulon. Brest, à la rade non moins vaste, mieux abritée dans le goulet que ferme la mer, était aussi une des espérances de la marine; la république comptait là vingt-cinq vaisseaux de ligne, tout prêts à prendre le vent. Comme ports militaires de seconde ligne, on pouvait compter Rochefort, La Rochelle, et si l'on parvenait à terminer les dernières jetées de Cherbourg, la création de Louis XVI, on pouvait avoir un système d'armée navale enlaçant toutes les côtes de la Grande-Bretagne.

Ces flottes devaient nécessairement prendre l'initiative contre le pavillon britannique pour essayer quelques coups de force. Les récentes victoires, obtenues sur les armées de la coalition, enflaient le cœur de tous ces hommes d'audace qui menaient avec vigueur le gouvernement de la république : n'était-ce pas à la hardiesse qu'on devait les premiers succès, les héroïques victoires sur le Rhin et dans la Belgique? Ce que la valeur avait pu sur le sol, l'intrépidité l'obtiendrait sur les flots plus capricieux de l'Océan. Ces flots s'abaisseraient devant la fortune de la république : Rome avait voulu vaincre Carthage, et Rome avait vaincu. Puis il y avait des motifs de conservation pour les colonies et les établissements de l'Inde qui exigeaient l'emploi immédiat des escadres. Si les flottes ne sortaient pas des ports, les Anglais allaient donc se poser en maîtres de toutes les mers et assiéger les colonies, privées de tout secours de la métropole? Les colons pourraient tristement renier cette mère patrie si ingrate qui les abandonnait aux ennemis; il n'y a pas de colonies sans flottes, pas de grand système d'établissement sans une force navale qui les protége. Ajoutez ensuite l'impérieuse nécessité de préparer l'arrivage des grains dans un pays affamé: la France manquait de blé; le système adopté par l'Angleterre enlaçait les provinces de France, car les neutres chargés de grains étaient saisis à l'entrée des ports avec une inflexible sévérité; il fallait donc

(1) *Forces maritimes des États de l'Europe. Janvier* 1793.

Les forces maritimes de l'Espagne étaient de soixante et douze vaisseaux de ligne, depuis cent douze jusqu'à cinquante-huit canons; quarante et une frégates et cent neuf bâtiments de toute grandeur; le tout armé de dix mille canons et monté par cinquante mille matelots.

Celles du Portugal, de dix vaisseaux de ligne, de quatre-vingt à cinquante-huit canons, quatorze frégates, et vingt autres bâtiments, le tout armé de deux mille canons et monté par vingt mille matelots.

Naples comptait dix vaisseaux de ligne, depuis soixante et quatorze jusqu'à cinquante canons; dix frégates, douze chebecks, le tout armé de mille canons et monté par cinq mille matelots.

Venise possédait quatre-vingts vaisseaux grands et petits.

Les forces navales de la Porte s'élevaient à quatre-vingts vaisseaux, depuis soixante et quatorze jusqu'à cinquante canons, armés de huit mille canons et montés par cinquante mille matelots.

La Hollande avait quatre-vingt-sept vaisseaux, depuis soixante et quatorze jusqu'à cinquante-six canons, quarante-huit frégates et cent autres bâtiments de toute grandeur, six mille trois cents canons et quinze mille matelots.

Les forces maritimes du Danemark consistaient en trente-huit vaisseaux, depuis quatre-vingt-dix jusqu'à cinquante canons, vingt frégates, outre soixante bâtiments, chebecks et cutters, armés de trois mille canons et montés par douze mille matelots.

Celles de la Suède en vingt-sept vaisseaux de ligne de soixante-quatorze à cinquante canons, douze frégates et quarante galères; trois mille canons et dix-huit mille matelots.

La Russie comptait soixante-sept vaisseaux de ligne, de cent dix à soixante-six canons, trente-six frégates et sept cents autres bâtiments de toutes grandeurs, armés de neuf mille canons et montés par vingt et un mille matelots.

Les forces maritimes de la Grande-Bretagne étaient de six cent soixante et un navires, dont cent soixante et onze de ligne, deux cent cinquante-six frégates, et sloops.

Au moment de la révolution, la France occupait pour le commerce des îles de l'Amérique et des côtes d'Afrique, sept cents bâtiments de deux cent cinquante tonneaux. Pour celui d'Asie, cinquante-neuf bâtiments de vingt-six mille deux cent soixante-sept tonneaux. Pour les pêches de la morue, à Terre-Neuve, trois cent soixante-douze, jaugeant quarante et un mille sept cent onze tonneaux. Pour celles du hareng et du maquereau, sept cents bâtiments de quatorze mille tonneaux. Pour celle de la baleine, à Dunkerque, quinze bâtiments, jaugeant trois mille six cent quatre-vingt-seize tonneaux.

Nos forces maritimes consistaient, en 1789, en quatre-vingt et un vaisseaux de ligne, depuis cent dix-huit jusqu'à soixante-quatre canons, soixante-neuf frégates et cent quarante et un bâtiments, tels que corvettes, flûtes, avisos, etc., etc., le tout armé de quatorze mille pièces de canon, et monté par soixante-dix-huit mille matelots.

ouvrir un passage à ces navires, comme dans une ville assiégée il faut faire une trouée pour favoriser un ravitaillement; les flottes républicaines avaient cette destination avec un blanc-seing pour tout risquer; les commissaires de la convention allaient monter les navires, presser leur ardeur patriotique comme ils l'avaient fait aux armées.

Les forces navales qui bloquaient les côtes de la république étaient immenses et chaque jour allaient s'agrandir encore; préparée depuis trois ans à une guerre imminente, l'Angleterre avait divisé ses ressources en deux grandes destinations : l'une active et qui avait pour but la conquête des colonies de l'Amérique et de l'Inde; l'autre surveillante et dont l'objet était d'attaquer les ports de France, de détruire ses établissements de la Méditerranée, des mers du Levant et des côtes d'Afrique. A cet effet, un vote de quarante-cinq mille matelots fut ajouté par le parlement à toutes les forces déjà levées; les amiraux Howe et Hood déployèrent leur pavillon, l'un sur l'Océan, l'autre sur la Méditerranée, avec des flottes plus considérables et surtout plus habituées aux grandes mers que les divisions françaises. Des expéditions navales se dirigèrent aussi vers les colonies lointaines.

Dans ces efforts de l'Angleterre pour acquérir la supériorité de son pavillon, elle obtenait un premier résultat : c'était de voir d'actifs auxiliaires combattre pour la même cause sous sa puissante protection; l'armada espagnole d'abord, avec ses vieux et gros vaisseaux qui dataient du règne de Charles III, et l'escadre hollandaise, naguère rivale des Anglais. Enfin Catherine II annonçait l'apparition de sa flotte, qui, de la Baltique, s'avançait vers l'Océan et la Méditerranée; de cette manière, la révolution française bouleversait toutes les anciennes idées diplomatiques de l'Europe, et la ligue des pavillons contre l'influence anglaise, qui avait fait l'objet des veilles attentives de M. de Vergennes. Pendant dix ans, le traité de la neutralité armée avait été comme le droit public de l'Europe; la Russie, le Danemark, la Suède, la Hollande s'étaient unis dans un même système contre la Grande-Bretagne; aujourd'hui ces pavillons allaient lui servir d'auxiliaires, et le pacte maritime était brisé comme le pacte de famille. Le premier effet de la révolution française était de donner à l'Angleterre une immense supériorité sur l'Inde, de détruire la colonisation des Antilles, et d'assurer enfin une prépondérance continentale incontestable au cabinet de Saint-James. Cette habitude des nations de marcher constamment avec l'Angleterre, de recevoir des subsides de son habile diplomatie, donnait à cette dernière cette force morale que Richelieu avait créée partout au profit de la France sur le continent.

Le dessein de l'Angleterre était maintenant visible dans cette violente guerre qui agitait l'Europe. La France avait de vieux alliés sur le continent : eh bien! ils étaient soulevés en armes contre elle; l'Angleterre, placée à la tête de la ligue, concentrait toutes les forces dans ses mains comme puissance directrice, prépondérante. Quelques neutres voulaient rester spectateurs impartiaux et maintenir leurs privilèges : l'Angleterre les violentait pour soumettre leur pavillon au droit de visite, déclarer la France entière en état de blocus, et proclamer contrebande de guerre les choses les plus simples, les plus usuelles; de ses yeux ardents, elle convoitait les magnifiques flottes de la république : vingt-cinq vaisseaux dans le port de Brest, trente-trois dans la rade de Toulon; les deux amiraux Howe (1) et Hood (2) étaient là en surveillance active devant les rades : au premier signal la destruction commencerait. La politique de l'Angleterre est de ne jamais souffrir qu'une puissance maritime puisse s'élever à un tel degré de force et de moyens, qu'elle soit capable de lui disputer l'empire de la mer; et la France eût osé vigoureusement la lutte, si le système de Louis XVI s'était pleinement développé, car de magnifiques résultats avaient été obtenus.

La marine de Louis XVI brisée, quelle puissance pourrait lutter avec l'Angleterre? Serait-ce l'Espagne avec ses vaisseaux lourds, pesants et mauvais manœuvriers, souvenir de l'*armada* de Philippe II? La flotte espagnole serait un admirable appui pour la France, mais engager seule le combat contre l'Angleterre, ce n'était pas possible. Était-ce la Hollande? sa force n'était pas au delà d'un septième des escadres anglaises. La Russie avait un plus grand nombre de vaisseaux sans doute, mais une mauvaise marine, incapable de tenir tête aux escadres de Portsmouth et de Plymouth. La flotte danoise était une proie que l'Angleterre se réservait pour l'avenir, depuis que les négociations avaient échoué auprès de cette cour pour obtenir son assentiment à la guerre; et cette résistance, l'Angleterre ne l'oublierait pas. Sa politique se résuma dès lors en ces deux points : détruire les colonies et la marine de la France. Elle se dit : « Comme

(1) Richard Howe, né en 1722, entra dans la marine à quatorze ans; en 1746, il fut nommé capitaine de vaisseau, contre-amiral en 1770, et vice-amiral en 1776. Il fit en cette qualité la guerre d'Amérique, où il eut le comte d'Estaing pour adversaire. Créé, après la paix de 1783, premier lord de l'amirauté, il quitta cette place en 1788, et fut élevé au rang de comte de la Grande-Bretagne.

(2) Samuel Hood, né dans le comté de Sommerset en 1735, s'embarqua très-jeune comme aspirant à bord d'un vaisseau de l'État, et à la guerre de sept ans il était capitaine. Dès 1780, il fut nommé baronnet et amiral, et reçut le titre de pair d'Irlande après la paix de 1783; en 1784, la ville de Westminster le nomma son député au parlement, et en 1788, il fut fait premier lord de l'amirauté.

cette nation peut seule me disputer la prépondérance navale, mon intérêt commande de la détruire! »

CHAPITRE XXIII.

DÉVELOPPEMENT DE L'INVASION.

La coalition contre la France. — Souvenir du ministère whig de la reine Anne contre Louis XIV. — Plan des alliés. — Les Autrichiens veulent assurer une meilleure frontière aux Pays-Bas et reprendre l'Alsace. — Les Anglais. — Dunkerque. — Projets des Prussiens sur Mayence. — Progrès des armées. — Conférences diplomatiques. — Prise de Valenciennes; — de Condé. — Mécontentement des Prussiens. — Leurs premiers rapports avec les républicains. — Espérance des troubles intérieurs. — Intelligence de l'étranger. — Troubles du Calvados. — Négociations avec le duc d'York. — La Vendée. — Les Russes. — Les Anglais. — Lyon. — Les Autrichiens. — Les Sardes. — Toulon. — Les Anglais. — Diplomatie de la coalition; — à Stockholm; — à Copenhague. — Les Prussiens après la prise de Mayence. — Efforts de l'Angleterre pour les retenir dans la coalition.

Avril—août 1793.

Ce n'était pas la première fois, dans son histoire, que la France se trouvait en butte à une coalition formidable, qui faisait éclater le tonnerre de son artillerie sur toutes les frontières. Quand la monarchie de Louis XIV s'éleva au plus haut point de grandeur et d'unité, le ministère whig de la reine Anne réunit les forces de l'Europe sous Marlborough et le prince Eugène, et deux cent quatre-vingt mille étrangers menacèrent nos frontières du nord au midi, tandis que des partis ennemis venaient insulter la vieillesse du roi jusque dans le palais de Versailles. Il se fit alors un splendide mouvement de noblesse et de gentilhommerie : tous abandonnaient leur manoir pour courir aux champs de guerre (1); les débris du parti calviniste se mirent en rapport avec l'étranger comme toujours depuis Henri IV et Richelieu; la victoire revint à notre drapeau, et la diplomatie acheva ce que les armées avaient commencé. Sous Louis XV, une coalition nouvelle et non moins formidable vint creuser son cercueil dans les plaines de Fontenoy, véritable bataille de gentilshommes où l'on se saluait de l'épée, dernier reflet de l'esprit de chevalerie, belle lice pour les mousquetaires, les chevau-légers, caracolant au milieu de la formidable artillerie. Maintenant une autre force de la nationalité française, le peuple, était aussi vigoureusement attaquée. La noblesse avait été magnifique de grandeur et de dévouement, la démocratie devait avoir son tour, car peuple et gentilshommes avaient également au cœur le principe des belles choses, courage, patriotisme, générosité, désintéressement.

Les forces de la coalition pouvaient se résumer spécialement en trois grandes masses, qui seules en dominaient l'esprit : l'une dirigée par les instructions venues de la cour de Vienne, l'autre par celles de la cour de Berlin, la troisième enfin, la plus puissante, venant de Londres, dont le cabinet était absolument conduit par la haute habileté de M. Pitt. Certes, si par son génie M. Pitt était bien au-dessus du ministère whig de la reine Anne, le prince de Cobourg et le duc d'York pouvaient-ils jamais se comparer au prince Eugène et à Marlborough, capitaines de si grande supériorité? Tout au plus le duc d'York osait-il avoir l'orgueil et l'ambition de s'élever au niveau du duc de Cumberland, vaincu à Fontenoy.

L'Angleterre était le lien commun qui retenait toutes les puissances dans un faisceau; tant d'intérêts divers en lutte cherchaient à s'isoler par les manifestations même publiques des généraux alliés. La bataille de Nerwinden, en délivrant les Pays-Bas, la Belgique et le Brabant, avait rendu aux Autrichiens leurs anciennes possessions; à ce moment, la cour de Vienne, oubliant la révolution française, ne songe plus qu'à mettre en sûreté ses villes du fief de Bourgogne si profondément remuées; l'archiduc Charles, jeune et brillant officier, est nommé gouverneur général des Pays-Bas avec les pouvoirs les plus étendus; on régularise le gouvernement par des concessions de liberté politique en expulsant le jacobinisme. Enfin, comme l'expérience vient de démontrer qu'il n'y aura pas de sécurité pour les Pays-Bas, tant que la France possédera la ligne de forteresses conquise par Louis XIV, depuis Lille jusqu'à Condé et Valenciennes surtout, le prince de Cobourg reçoit l'ordre spécialement d'assiéger ces places de guerre, et d'en prendre possession au nom de l'Empereur (2) : la Flandre est une récente conquête de Louis XIV;

(1) *Voyez* mon travail sur *Louis XIV*.

(2) A peine Condé eut-il ouvert ses portes, que le prince de Cobourg donna la proclamation suivante :

« *Les* ville, forteresse, et district de Condé, ayant été soumis au pouvoir de l'Empereur et roi par les valeureuses troupes que j'ai l'honneur de commander, je déclare par la présente proclamation que j'en prends possession au nom de Sa Majesté Impériale et Royale, et que j'accorde à tous les habitants paisibles des pays conquis toute sûreté et toute protection. Je déclare que je n'emploierai l'autorité que j'exerce en vertu du droit de conquête, que pour maintenir l'ordre public et la sûreté des personnes et des propriétés; et voulant prendre les mesures nécessaires pour atteindre ces objets importants, je déclare aussi que j'entends que tous clubs et toutes assemblées non autorisées, quels qu'ils puissent être, viennent à cesser sur-le-champ, étant dans la ferme résolution de les faire dissoudre et réprimer par tous les moyens qui sont entre mes mains, et de faire punir sévèrement, militairement et exemplairement, tous ceux qui tiendraient ces assemblées ou ces clubs dans leurs

acquise par la victoire, elle peut être perdue par une défaite; il faut prendre sa revanche de la bataille de Rocroy. Ces mêmes considérations peuvent motiver la prise de possession de l'Alsace au nom de l'Empereur; ancienne annexe de l'Allemagne, elle deviendra le sujet d'une compensation avec la Bavière pour les possessions de l'Inn, que convoite l'Autriche, impatiente de compléter la frontière du Tyrol. Ces instructions secrètes sont envoyées au feld-maréchal Wurmser, chargé d'agir en conséquence sur l'Alsace pour la possession de Strasbourg.

Aucune de ces démarches n'est ignorée à Berlin, où l'ancienne rivalité des deux grandes maisons allemandes n'est point effacée: on a deviné l'égoïsme de l'Autriche, et l'on peut dire que le développement de la guerre prussienne n'a désormais qu'un but unique, la délivrance de Mayence et du Rhin. L'armée prussienne, pleine d'ardeur, de courage et de discipline; a balayé la rive droite; le roi Frédéric-Guillaume a suivi ce plan avec ténacité pour conquérir tout ascendant sur la confédération; il lui faut maintenant soumettre Mayence. C'est vers ce siége que se tournent tous ses efforts; la ville une fois emportée, la tâche du cabinet de Berlin paraît accomplie : ira-t-il au delà du Rhin? pourquoi? pour rendre l'Alsace à l'Autriche, pour lui restituer la Lorraine. Ces sacrifices, qui grandiraient une puissance rivale, ne sont pas dans la politique du cabinet de Berlin. La comtesse de Lichtenau, dans sa correspondance, raille déjà le roi Frédéric-Guillaume sur sa croisade chevaleresque contre des principes : qu'il prenne Mayence, rien de mieux, c'est un profit pour l'Allemagne; mais qu'il aille passer le Rhin pour combattre des moulins à vent, et faire les affaires de la maison d'Autriche! c'est ce que sa belle maîtresse ne comprend pas : « Le grand Frédéric prenait des provinces à l'Autriche, et vous, vous lui en donnez; république ou royauté, que vous importe? pourvu qu'elle fasse vos affaires. »

Telle est également l'opinion de M. Lombard, le secrétaire du cabinet, qui exerce une incontestable influence sur l'esprit du roi. Tout se concentre donc autour de Mayence, investie par quarante-quatre mille hommes, et qui se défend avec un merveilleux courage. Il y a là de vieilles troupes, d'anciens régiments de France, des bataillons de nouvelles levées, et particulièrement des Marseillais du 10 août, réduits à trois cents cinquante hommes. A leur tête sont les généraux Doyré, Meunier et Aubert-Dubayet; et au-dessus de ces généraux, les représentants du peuple Rewbell (1) et Merlin de Thionville, deux hommes intrépides, l'un négociateur un peu rustre, l'autre, plus fier, plus courageux qu'un grenadier, à cheval comme le dernier officier, revêtu de son habit de représentant, sous le panache tricolore. Les Prussiens veulent avoir Mayence par négociation, et l'enveloppent d'un cercle d'artillerie : on se voit, on négocie sans animosité (2); le caractère même de fermeté, d'énergie républicaine, enthousiasme cette armée prussienne, nourrie d'études classiques; ces hommes primitifs, si mâles, si forts, qu'enfante une république prodigieuse, frappent vivement son imagination; les jeunes officiers des écoles vont se placer le soir le plus près possible des murailles pour entendre les échos de la *Marseillaise*, que le vent du Rhin porte à travers les vieux créneaux jusque sous la tente prussienne; on multiplie les cartels d'échange. Un pas immense est fait dans ces négociations; le premier cartel est intitulé : « Traité entre S. M. le roi de Prusse et la république française; » ce qui entraîne en diplomatie la reconnaissance implicite du nouveau gouvernement de Paris. Le siége de Mayence est, pour ainsi dire, un commencement de transaction; il se poursuit sans acharnement, comme la première campagne sous le duc de Brunswick.

Le duc d'York avait reçu ses instructions particulières, correspondant au plan politique de M. Pitt: l'Angleterre comprend difficilement les questions de simple morale, indépendante des intérêts positifs; une croisade même contre la convention, si terrible et si sanglante après la mort de Louis XVI, n'aurait pas trouvé de popularité en Angleterre, si elle n'avait été accompagnée d'une question réelle, et d'un accroissement de l'influence du cabinet. Le duc d'York dut donc s'assurer de Dunkerque sur le continent, sorte d'avant-poste pour protéger Anvers et l'Escaut, comme l'Autriche devait s'emparer de Lille, de Valenciennes et de Condé, ligne de frontières pour garantir ses possessions flamandes. Ensuite l'indemnité positive, la compensation que M. Pitt voulait offrir à sa nation et

domiciles, ceux qui les provoqueraient, et ceux qui y assisteraient; ceux qui, de fait, ou par paroles, insulteraient ou injurieraient quelque personne que ce soit; en un mot, tous ceux qui, d'une manière quelconque, troubleraient l'ordre ou la tranquillité publique.

« Fait à mon quartier général à Hérin, le 13 juillet 1793.

« *Signé :* Pr. Cobourg, F.-M. »

(1) Jean-Baptiste Rewbell, né à Colmar en 1746, était avocat au conseil souverain d'Alsace. Procureur-syndic du Haut-Rhin après la révolution, il fut envoyé à la convention par ce département.

(2) Il y eut un pourparler devant Mayence, et un déjeuner fut convenu avec le représentant Rewbell et le prince Ferdinand de Brunswick, car on espérait toujours, au quartier général prussien, obtenir Mayence par un arrangement tacite. On croyait y parvenir à la faveur de la franchise d'un repas militaire; il eut lieu en présence des troupes, qui restèrent éloignées. Le prince y déploya toute l'aisance de son caractère et de ses manières. Dans une conversation souvent interrompue, on ne put s'entendre sur la reddition. Rewbell insistait pour que la république fût préalablement reconnue et pour que le roi de Prusse se séparât de la coalition. Déjà un pas en avant avait été fait à ce sujet depuis le siége; le premier cartel pour l'échange des prisonniers portait en titre : *Le roi de Prusse et la république française*. C'était, en quelque sorte, la reconnaître le premier.

au parlement, c'était la conquête effective des colonies françaises, et l'agrandissement continental de l'Angleterre : à cet effet, il avait négocié un traité d'alliance offensive et défensive avec la Hollande; lord comte de Beauchamp était parti pour le camp du roi de Prusse, sous Mayence, avec la mission spéciale d'offrir un traité de subsides, si le cabinet de Berlin voulait renouveler les rapports intimes des deux cours. La pensée de M. Pitt était de grouper les Etats du continent autour de l'Angleterre, et c'est à ce dessein que, se substituant même au pacte de famille, il avait négocié un traité avec l'Espagne et Naples.

Telle est l'influence d'un esprit supérieur, que par la force des choses M. Pitt avait ramené toutes les négociations auprès de lui; naguère il y avait eu des conférences à Francfort, à Anvers, pour regulariser les intérêts de chaque puissance; elles furent toutes transportées à Londres. Le comte Mercy d'Argenteau, longtemps ambassadeur d'Autriche à Paris, dut se rendre auprès de M. Pitt; l'habile et rusé marquis de Lucchesini y vint également, au nom de la Prusse, stipuler ses intérêts. Bientôt arrivèrent les comtes de Stahremberg et de Stadion, lord Auckland (1), porteur des paroles de la maison d'Orange, et ce grand concours de diplomates avait pour objet de régler la marche et le développement de la coalition contre la France. M. Pitt avait trop de sagacité pour ne pas voir que les liens de ce réseau s'affaiblissaient considérablement; il voulait dès lors lui imposer cette unité de vue, de ressources, de moyens, qui seule fait le succès des vastes entreprises, et par une habile manœuvre, il plaçait en Angleterre le centre de toute influence et de toute négociation. Les hommes supérieurs se posent ainsi d'eux-mêmes à la tête des hautes affaires; nul ne sait leur pensée, ils se font eux-mêmes leur mission et l'accomplissent.

La marche des armées coalisées se ressentait un peu des lenteurs des négociations et de l'esprit de cette guerre. L'Europe paraissait pénétrée de cette idée que la révolution allait se dévorer elle-même, et qu'alors il n'y aurait plus qu'à régler la part d'indemnité qui reviendrait à chacune des puissances belligérantes; et, à ce point de vue, chaque cabinet voulait s'assurer d'avance et au plus vite ce qui allait le mieux à son système d'intérêt personnel. On attendait avec impatience les nouvelles des troubles intérieurs dans le midi, au centre, dans la Vendée; et c'est ce qui explique l'inaction du prince de Cobourg après le succès decisif de Neerwinden. Les armées coalisées étaient prêtes sur la plus vaste ligne de frontières : le duc d'York, les Hollandais, les Hanovriens en formaient la droite, appuyée sur la mer; le prince de Cobourg et les Autrichiens, les Allemands étaient au centre; les Prussiens, les Hessois, les Saxons formaient la gauche autour de Mayence. Rien de plus étrange que cette inaction de trois mois après la désorganisation de l'armée républicaine, démoralisée et en fuite : c'est qu'on attendait tout de l'intérieur. Lors de la campagne du duc de Brunswick, les habiles de la commune de Paris avaient parlé d'un protectorat, ou même d'une royauté constitutionnelle, au profit du généralissime de l'armée prussienne. Dans cette nouvelle campagne, Brissot et les girondins avaient porté les yeux sur le duc d'York; débordés sur tous les points par le parti jacobin, ils voulaient reconstruire une monarchie à la façon de 1688; et comme ils croyaient usée la faction d'Orléans, ils jetèrent les yeux sur le duc d'York. Mais voudrait-il accepter la couronne avec les conditions que lui ferait l'assemblée? C'était, au reste, la répétition de ce que l'histoire d'Angleterre avait vu déjà, quand le parlement appela le prince d'Orange à la couronne. Le prince de Cobourg lui-même n'était pas étranger aux négociations de cette nature : esprit sérieux, philosophique, et avec cela enthousiaste, il était resté sous le charme des idées si parfaitement exposées par Dumouriez pour rétablir la monarchie sur la jeune tête du duc de Chartres; ces idées lui plaisaient, il avait pris du goût pour ce jeune officier général, premier-né d'une illustre maison, que le malheur éprouvait déjà. Ainsi, pour le duc d'York, comme pour le prince de Cobourg, les opérations militaires n'étaient qu'en seconde ligne, les négociations et la politique expectante dominaient encore; et, avec ces sentiments, il se manifestait dans le camp prussien une sorte d'enthousiasme admiratif pour cette république prodigieuse.

Ces retards si étranges dans le developpement de la campagne sur les frontières du nord avaient permis aux armées républicaines, découragées après Neerwinden, de reprendre une attitude de fermeté et de courage. Celle de ses armées que la convention opposait au prince de Cobourg était confiée au marquis de Dampierre, et les ordres les plus exprès commandaient une attaque générale de l'ennemi sur toute la ligne. Cette ligne de l'armée coalisée s'étendait sur un espace de plus de dix lieues entre Maubeuge et Saint-Amand; le général Clairfayt en formait la réserve et le centre. Le front de la ligne était couvert par des bois et des redoutes formidables. Le 8 mai, les commissaires de la convention ordonnèrent l'attaque de

(1) Lord Auckland, né vers 1750, d'abord connu sous le nom de sir William Eden, débuta au barreau en 1768. En 1772, il obtint la charge de sous-secrétaire d'État, qu'il quitta en 1778. Deux ans après, il fut élu député de Woodstock à la chambre des communes. En 1785, alors l'un des lords commissaires du commerce et des colonies, il fut nommé ministre plénipotentiaire près la cour de Versailles, afin de conclure un traité avec le comte de Vergennes. Après son voyage d'Espagne (1788) en qualité de ministre plénipotentiaire, il reçut la pairie d'Irlande, puis l'ambassade des Provinces-Unies. C'était un homme de grande distinction.

cette position si bien gardée; le marquis de Dampierre conduisit lui-même les colonnes d'attaque, l'épée à la main; à la face de l'ennemi, sans chapeau, l'œil en feu, il avait quelque chose d'héroïque et de désespéré : il savait qu'il marchait à une mort certaine; derrière lui l'échafaud, devant lui le canon : il préféra mourir en soldat; un boulet lui emporta la cuisse, et il expira au champ d'honneur.

Après de nobles mais impuissants efforts, les colonnes françaises furent brisées, et les Allemands purent se déployer avec leur immense cavalerie autour de Valenciennes; le camp d'Anzin forcé, les alliés jetèrent le jour même, sur Valenciennes, quelques milliers de bombes. Un gentilhomme, le marquis de Dampierre, avait intrépidement conduit les soldats républicains contre les redoutes allemandes; un autre gentilhomme s'illustrait dans Valenciennes, le jeune Law de Lauriston (1). Terrible attaque que celle des places fortes de la frontière, chefs-d'œuvre de Vauban ! l'artillerie croisa ses mille feux, les nuits furent éclairées par d'effrayants incendies. Condé fut pris par famine; Valenciennes capitula après le plus épouvantable bombardement.

On venait d'apprendre aussi que Mayence n'avait plus de garnison française; le drapeau tricolore cessait de flotter aux accents de la *Marseillaise :* la capitulation était signée avec les généraux commandant la place (2). Ce fut une sortie presque triomphale que celle de la garnison de Mayence, et les officiers prussiens en gardèrent un profond souvenir : eux, si enthousiastes des idées patriotiques pour la sainte Allemagne, virent défiler d'abord les représentants du peuple à cheval, le sabre au côté, sous les vêtements républicains, avec l'écharpe tricolore et le chapeau surmonté du panache. Derrière venait le bataillon des Marseillais, entonnant l'hymne de liberté qu'accompagnait une musique solennelle; puis les vieux soldats qui avaient si héroïquement défendu la place. Les représentants faisaient retentir des paroles fières, hautaines et prophétiques, disant que ce ne serait pas la dernière fois que Mayence verrait les armées de la république. Respect à ces drapeaux, respect à ces grandes convictions de la destinée !

A aucune époque l'invasion de la France, rapide, soutenue, ne pouvait mieux se déployer que par une armée puissante s'appuyant sur deux places du premier ordre, Condé et Valenciennes; le prince de Cobourg, aidé par le duc d'York, pouvait facilement se jeter sur Bouchain et Cambrai, places peu solides, et immédiatement porter le théâtre de la guerre sur la Somme. Ainsi agirent depuis les alliés, et encore n'étaient-ils pas maîtres de Valenciennes et de Condé.

L'armée prussienne, en possession de Mayence, devenait absolument disponible; après le passage du Rhin, elle pouvait inonder toute la Lorraine, comme l'armée de Wurmser l'Alsace : qu'avait-on à craindre étant si bien appuyé? Je le répète, pour expliquer cette nonchalance de la coalition, il faut dire d'abord que la question de restaurer les Bourbons préoccupait fort peu les armées ennemies; l'esprit de la convention et de ces crises soudaines si formidables, lui donnait la certitude que ce pouvoir extraordinaire succomberait par ses propres excès. La chute des girondins, la révolte des départements, tous ces accidents successifs, lui paraissaient des symptômes de prompte dissolution de cette république si extraordinaire dans ses premiers jeux de gloire et de fortune. Dès lors, qu'avait-on besoin de déranger le plan de guerre méthodique et régulier pour se jeter sur Paris, et renverser un gouvernement qui se briserait lui-même? Combien n'était-il pas plus rationnel de rester spectateur sur la frontière, en s'emparant des places de guerre, comme la Russie et la Prusse avaient fait en Pologne : Dantzick et Thorn étaient aux mains du cabinet de Berlin; Valenciennes et Condé étaient dans celles de l'Autriche, sans préjudice de l'Alsace et de la Lorraine, si tout marchait à bonne fin. Le mouvement qui menaçait la convention était une sorte de soulèvement des provinces contre Paris; dans une crise aussi soudaine, il devait arriver invariablement une dislocation de territoire, et les puissances étaient là pour en profiter. Il fallait donc agir avec prudence; l'esprit turbulent de Paris était semblable à celui de Varsovie : comment avait-on agi à l'égard de la Pologne? Chaque voisin avait pris la frontière qui était sous sa main, et resserrant peu à peu vers la capitale le cercle de l'invasion, on avait suscité des mécontentements pour en finir par un seul coup avec la nationalité polonaise.

En examinant les troubles des départements, les cabinets avaient parfaitement jugé le parti qu'ils pourraient en tirer pour leurs desseins. L'insurrection de la Vendée avait pris un développement héroïque et puissant; la Loire était franchie par ces paysans qui défendaient les vieilles croyances et l'antique société avec une si noble énergie; déjà la renommée de ses chefs était parvenue sous la tente des coalisés : on parlait de l'intrépidité calme de Cathelineau, de la

(1) Jacques-Alexandre-Bernard Law, marquis de Lauriston, né dans l'Inde le 1er février 1768, où son père était gouverneur de Pondichéry, fit ses études à Paris au collége des Grassins, et fut reçu, en 1784, élève au corps royal d'artillerie, et un an après lieutenant au régiment de Toul. Après la révolution, il devint aide de camp capitaine du général Beauvoir, et servit à l'armée du Nord.

(2) Cependant, le commissaire de la convention, Rewbell, ayant manifesté l'intention de se rendre lui-même au quartier général de Marienborn, pour traiter de la capitulation avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume fit répondre : « Qu'on ne connaissait ni Rewbell ni la convention, et qu'on ne traiterait qu'avec le général commandant la force militaire. »

science stratégique de Charette, les têtes véritables de l'insurrection ; à leur côté, les autres n'avaient qu'une autorité courageuse et turbulente, sans aucun de ces éclairs de génie qui brillent et dominent dans la guerre. Si les coalisés avaient eu le dessein réel de restaurer la monarchie des Bourbons, d'après les premières promesses de leurs manifestes de guerre, le moyen le plus simple, le plus sûr, était de favoriser une puissante diversion sous le drapeau blanc : trente mille hommes jetés dans la Vendée pouvaient seconder le mouvement de cette jacquerie royaliste, et la convention peut-être n'aurait pas résisté à l'insurrection des departements, ardente comme une conviction religieuse. Mais les motifs qui faisaient tenir l'armée de Condé à l'écart de toute guerre active, prépondérante, avaient également déterminé la froideur des alliés pour la Vendée. Catherine II, seule passionnée pour cette noble cause, avait promis un appui : offres généreuses, mais vaines encore, car l'escadre russe avait à franchir des mers lointaines pour secourir les paysans de l'Anjou, du Maine et de la Bretagne.

La seule puissance qui pouvait donner secours à la Vendée, c'était l'Angleterre; et alors ce cabinet, tout plein de la pensée d'un triomphe inévitable de la coalition par elle-même, ne se souciait pas de voir une insurrection indépendante sous les fleurs de lis. Si les Vendéens réussissaient, c'était une restauration pure et simple; si les alliés, au contraire, triomphaient, on réaliserait un démembrement des frontières, de façon à s'indemniser des frais de guerre et à prendre des précautions pour l'avenir. L'on pouvait considérer la Vendée comme un embarras et un danger pour la révolution, et par conséquent digne d'intérêt et d'attention; mais on se fût bien gardé de lui donner l'initiative des négociations et de la guerre. La Prusse même, en stipulant pour la garnison française de Mayence, n'avait pas songé à interdire à ces vieilles et ardentes troupes de servir pendant un an d'une manière absolue, de sorte qu'on put les diriger dans la Vendée, sans que le cabinet de Berlin, dans son égoïsme, s'inquiétât des devastations et des massacres qui accompagneraient ce choc d'une armée solide contre les héroïques bandes de paysans. Ce dessein de la coalition, pour un démembrement de la France, fut si patent, si avoué, que les princes de la maison de Bourbon, avec cette noblesse de cœur et de sentiment, apanage de leur lignée, rédigèrent une protestation contre ce projet de briser l'œuvre de Louis XIV (1); les émigrés s'indignèrent de voir des vues aussi étroites à la face du danger qui menaçait toutes les couronnes (2). Cette protestation n'arrêta point le dessein égoïste des coalisés.

Dans le Calvados, les négociations avec les insurgés prirent une autre tendance. Le mouvement royaliste n'était pas aussi net, aussi clairement avoué que dans la Vendée. Il y avait même un caractère dominant de république moderne et girondine dans cette prise d'armes; les députés proscrits avaient trouvé asile dans les verts herbages de la Normandie, et Caen s'était hautement prononcé en leur faveur. Charlotte Corday n'aiguisait pas son couteau au nom de Louis XVI ou de sa dynastie, mais pour soutenir la théorie politique de Brissot et de la Gironde en masse: dans ce cœur il ne régnait ni pensée religieuse, ni pensée royaliste. En dehors de ce fanatisme individuel, il ne pouvait, il ne devait y avoir que de tièdes convictions, car il ne s'agissait pas d'opinion tranchée, ardente, saisissable : en général, la modération ne crée pas de grandes choses, on ne s'arme pas au nom des idées philosophiques et rationnelles. Comme le parti royaliste avait à lutter de concert avec la Gironde, il fit un mélange qui devait nuire nécessairement à l'énergie d'une résistance. Désespérés, les girondins reprirent une négociation commencée par Brissot, et qui tendait à placer sur la tête du duc d'York ou la couronne, ou un protectorat, comme on l'avait proposé pour le duc de Brunswick, lors de la campagne de 1792. Les Anglais opéraient autour de Dunkerque : une insurrection de la Normandie pouvait aider les marches militaires; et si le cabinet de M. Pitt ne prenait pas au sérieux l'offre d'une couronne ou d'un protectorat au profit du duc d'York, il écoutait les premiers éclats de cette agitation d'une province qui lui permettrait peut-être de détruire les travaux de Cherbourg. Au fond il ne pouvait y avoir d'insurrection réelle, formidable, que dans la Vendée, parce que là seulement on trouvait une idée nette et franche, un drapeau de parti. Devait-on compter sur Bordeaux et la Gironde, pays aux convictions molles, qui ne s'insurgeait que dans un intérêt de théorie constitutionnelle? Toutes ces côtes étaient fortement convoitées par les Anglais. On était loin sans doute du temps où les Gascons du prince Noir combattaient sous le gonfanon mi-parti d'Anjou, Normandie et Angleterre, quand les archers forts et habiles fracassaient les casques et les cuirasses à Crécy et à Azincourt; mais enfin deux ou trois établissements sur les côtes pouvaient assurer à tout jamais la prépondérance anglaise : l'occupation de l'île de Ré, de Dunker-

(1) En sa qualité de régent de France, Monsieur, frère aîné de Louis XVI, envoya sa protestation à tous les cabinets contre tout démembrement du royaume.

(2) La prise de possession des places fortes, au nom de l'Autriche, vint détruire toutes les illusions. L'impression en fut telle, que, dans Bruxelles même, on vit tout à coup les murs se couvrir de placards où l'on invitait les émigrés français à prendre les armes pour empêcher le démembrement de leur infortunée patrie, prêt à s'effectuer, comme celui de la malheureuse Pologne, par les puissances coalisées.

que, du Mont-Saint-Michel, fortifié comme Gibraltar, ne permettrait plus à la France de menacer l'Angleterre; un gouvernement, quel qu'il fût à Paris, aurait à recommencer le règne de Richelieu. Les girondins, comme les calvinistes, pour se sauver, appelaient le secours de l'Angleterre; la puissance rivale voulait recommencer les guerres de Louis XIII et reporter la France aux limites de la Somme comme sous Henri IV.

Au midi, sur la Méditerranée, l'intervention de l'ennemi devenait plus fatale. M. Pitt, dans le dessein de profiter des événements, soit sur les côtes de Provence, soit au Rhône ou au Var, avait ordonné à l'amiral Hood de se mettre en rapport avec les partis qui s'agitaient en Provence, pays d'opinions ardentes; afin de fortifier la flotte de l'amiral Hood et de donner à ses tentatives un caractère d'alliance avec la maison de Bourbon, les ordres de l'amirauté étaient de se joindre à l'*armada* espagnole de l'amiral Langara (1), et de favoriser sur tous les points l'insurrection provençale. En vertu des ordres du cabinet, la France étant en état de blocus, tout bâtiment, même neutre, qui s'approcherait du rivage, serait déclaré de bonne prise. Le nouveau droit maritime de l'Angleterre avait pour but d'affamer les villes et de porter les populations à un coup de désespoir : déjà Marseille et Toulon éprouvaient le double fléau de la guerre civile. La majorité des sections de cette opulente cité s'était prononcée contre la convention et pour la gironde; le député Rebecqui, venu au nom de ses amis pour rallumer le patriotisme girondin, vit partout les royalistes constitutionnels à la tête du mouvement; mais il se donna la mort, alors que la canonnade et les bombes éclataient au milieu de Marseille, et que les députés Barras (2) et Fréron (3), à la tête de l'armée de l'intérieur, des Allobroges et des artilleurs des Alpes, brisaient la petite armée fédérale, dispersée au premier coup de mitraille. De la tour de la Joliette, les habitants de Marseille pouvaient voir se déployer la belle flotte de l'amiral Hood, offrant protection au nom de l'Angleterre. Pour éviter cette trahison du désespoir, les Allobroges et la division de Carteaux hâtèrent leur marche, et les chants de la *Marseillaise*, poussés du haut de la Viste, annoncèrent l'arrivée des républicains, bientôt campés sur le cours de Puget et les larges rues construites dans le vieil arsenal. Cette armée s'avançait comme un torrent vers Aubagne, la Ciotat, Cuges, pays de montagnes, jusqu'aux gorges d'Ollioules, lorsqu'une triste nouvelle passa comme un écho dans l'armée républicaine : Toulon était livré aux Anglais.

Un des desseins patriotiques de Louis XVI, une de ses idées qui le berçait le soir et le rendait si royalement joyeux le matin, c'était de fortifier la flotte de manière à pouvoir lutter contre l'Angleterre. A cet effet, il poussait l'achèvement du port de Cherbourg, les fortifications de Brest, le bassin de Toulon, et de cette main qui écrivait les instructions de M. de La Peyrouse, il signait l'ordre d'augmenter d'un tiers, dans l'espace de trois ans, tout le matériel de la marine. A Toulon, il avait porté la flotte à trente-trois vaisseaux : vingt-deux étaient armés en 1792, et prêts à prendre la mer (4). Qu'on juge de l'indicible joie de M. Pitt, lorsqu'une dépêche de l'amiral Hood lui annonça qu'il s'était emparé des forts et de la rade de Toulon, de concert avec l'amiral espagnol Langara. Sir Hood ajoutait dans sa dépêche que les habitants avaient exigé de lui la signature d'une convention qui obligeait l'amiral à prendre possession de la ville

(1) Don Juan de Langara, né en Andalousie vers 1730, entra fort jeune dans la marine, en parcourut tous les grades et parvint, en 1779, à celui de chef d'escadre. Fait prisonnier de guerre dans un combat contre l'amiral anglais Rodney, en 1780, il n'en reçut pas moins le titre de lieutenant général des armées navales.

(2) Paul-François-Jean-Nicolas, comte de Barras, né en Provence le 20 juin 1755, fut d'abord sous-lieutenant dans le régiment de Languedoc; en 1775 on l'envoya à l'île de France, où il entra dans le régiment de Pondichéry, et prit part à la campagne de l'Inde, puis donna sa démission de son grade de capitaine et revint en France. Se trouvant à Paris en 1789, il fut présent à la prise de la Bastille, et se montra d'abord peu partisan de la révolution. Revenu en Provence en 1790, on le nomma administrateur du département du Var, puis juré à la haute cour d'Orléans, et enfin député à la convention nationale, où il siégea dès le commencement sur le banc de la Montagne.

(3) Louis-Stanislas Fréron, fils du critique, l'ennemi de Voltaire, et filleul du roi Stanislas, était né à Paris, et fut le continuateur de l'*Année littéraire* après la mort de son père; dès 1789, il se jeta dans le parti révolutionnaire, rédigea une feuille périodique, *l'Orateur du Peuple*, et fut affilié au club des cordeliers. Au 10 août, il fut nommé membre de la municipalité, puis député de Paris à la convention.

(4) *Liste des bâtiments de guerre qui se trouvaient dans la rade de Toulon à l'arrivée des Anglais :*

VAISSEAUX DE LIGNE.

Le Commerce de Marseille, cent vingt canons; *le Tonnant*, quatre-vingts; *le Pompée*, *l'Heureux*, *le Centaure*, *le Commerce de Bordeaux*, *le Destin*, *le Lis*, *le Héros*, *le Thémistocle*, *le Duguay-Trouin*, *le Patriote*, *l'Apollon*, *l'Orient*, *l'Entreprenant*, *le Scipion*, *le Généreux*, *la Perle*, *l'Aréthuse*, tous de soixante et quatorze canons.

PRÊTS A ÊTRE ÉQUIPÉS.

Le Dauphin royal, cent vingt canons; *le Triomphant*, quatre-vingts; *le Suffisant* et *le Puissant*, soixante et quatorze.

EN RÉPARATION.

La Couronne, *le Languedoc*, quatre-vingts canons; *le Mercure*, *le Conquérant*, *le Dictateur*, *le Censeur*, *le Guerrier*, *le Souverain*, soixante et quatorze; *l'Alcide*, hors de service, soixante et quatorze.

FRÉGATES.

L'Aurore, *la Topaze*, *l'Alceste*, *la Sérieuse*, *la Courageuse*, *l'Iphigénie*, *l'Iris*, *le Montréal*, *la Lutine*, trente-deux canons; *la Bretonne*, dix-huit; *l'Alerte*, seize.

au nom de Louis XVII (1), en s'engageant à restituer intégralement la flotte, d'après inventaire, dès que la restauration royaliste serait accomplie. Ces deux dernières clauses, en compromettant l'avenir, déplaisaient complètement à M. Pitt. Dans la réponse de l'amirauté, que sir Hood devait tenir très-secrète, M. Pitt désapprouvait les conditions stipulées avec les citoyens de Toulon, et que le gouvernement anglais ne ratifiait pas; il lui recommandait de laisser les habitants agir comme ils le voudraient : l'important pour l'Angleterre, c'était d'avoir l'œil sur la flotte, la rade et les forts, de manière à toujours en disposer pour le cas d'une évacuation de la place; l'occupation étant simultanée avec l'Espagne, on partagerait en deux parts très-égales la flotte en rade; tout ce qui ne pouvait pas être emmené serait détruit avec les immenses magasins que la prévoyance royale avait établis. La conduite de l'amiral Hood fut, dès ce moment, invariablement tracée : laisser les royalistes promener le drapeau blanc, proclamer Louis XVII, c'étaient là des faits indépendants de l'occupation militaire d'une place ennemie. La fortune avait mis la flotte française à la discrétion de l'Angleterre; il fallait en profiter pour détruire une des causes de rivalité sur la Méditerranée. Toutes les autres parties des instructions de l'amirauté portaient sur la Corse : la flotte de l'amiral Hood devait veiller à ce que l'insurrection entourât Paoli pour le porter à la dictature; le roi d'Angleterre lui offrait son protectorat. Par un seul coup, on pouvait donc abaisser toute l'antique influence de la France dans la Méditerranée.

Ainsi aucun secours puissant efficace n'était donné à la Vendée : cette cause était trop dessinée pour que la coalition pût profiter de son triomphe. Le drapeau blanc, c'était la monarchie des Bourbons, et il y avait une force de cohésion dans cette idée dont les alliés ne voulaient pas. L'insurrection du Calvados se liait à la double et molle intrigue de la Gironde et du duc d'York. A Bordeaux, dans l'intérieur, c'était un murmure d'intérêts provinciaux qui ne pouvaient avoir d'autre résultat que de favoriser le progrès des alliés sur les frontières. A Toulon seulement, un résultat considérable était obtenu, la prise de la flotte de Louis XVI.

Cet égoïsme de l'Europe, chaque fois qu'il ne s'agit pas d'une question d'intérêt positif et de places frontières, se montre surtout pendant le siége de Lyon : quand cette noble population déploie toute son énergie pour sa défense sous l'épée de M. de Précy (2), quel est le corps allié qui songe à la secourir? Ne serait-il pas dans l'esprit de la cause commune qu'une forte armée sarde-autrichienne vînt par Turin et Chambéri appuyer cette défense? On se borne à une simple démonstration contenue par le général Kellermann; s'il s'agissait d'une place frontière qu'on dût arracher à la France pour couvrir la Belgique, alors tous les efforts seraient dirigés sur ce point; mais Lyon n'intéresse personne; l'ennemi éprouve même une secrète satisfaction à voir la grande cité commerciale déchue, mitraillée. A Toulon, c'est la marine de Louis XVI qui périt; à Lyon ce sont les manufactures; les métiers de la Suisse, du Piémont, les machines de Manchester, vont gagner tout ce que Lyon vient de perdre. Il s'agit d'une guerre d'extermination contre la France, et toutes les vieilles haines sont réveillées.

Depuis ce moment la haute direction du mouvement diplomatique tombe tout à fait dans les mains de l'Angleterre, et M. Pitt devient le régulateur des intérêts européens. Après la prise de Mayence, il s'est aperçu que la Prusse, qui croit avoir fini son rôle, est prête à se retirer de la coalition. Ce cabinet, mécontent de l'Autriche, n'a pas été sans apercevoir ses projets ultérieurs; la guerre se fait à son profit; la cour de Vienne n'a d'autre but que d'organiser ses provinces belges sous l'archiduc Charles, et de les garantir désormais par une nouvelle ceinture de forteresse, Valenciennes, Condé, Maubeuge; les marches et les contremarches du feld-maréchal Wurmser sur le Rhin, auprès de Strasbourg, ses menées au milieu des populations, tendent à rattacher l'Alsace à l'Allemagne

SLOOPS.

La Poulette, *la Belette*, vingt-six canons; *la Prosélyte*, vingt-quatre; *la Caroline*, *l'Augnate*, *le Pluvier*, *la Sincère*, *le Mulet*, *la Moselle*, *l'Embroye*, vingt canons; *la Petite-Aurore*, dix-huit; et *le Tarlesten*, quatorze.

(1) *Déclaration de l'amiral Hood aux habitants de Toulon.*

« Attendu que les sections de Toulon, par les commissaires qu'elles m'ont envoyés, ont fait une déclaration solennelle en faveur du gouvernement monarchique; qu'elles ont proclamé Louis XVII, fils de Louis XVI, leur légitime roi, et ont juré de le reconnaître, ainsi que de ne pas souffrir plus longtemps le despotisme des tyrans qui gouvernent actuellement la France; mais qu'elles feront tous leurs efforts pour établir la monarchie, telle qu'elle a été acceptée par le défunt souverain en 1789, et pour rendre la paix à leur patrie, si malheureusement déchirée, je répète, par la présente, ce que j'ai déclaré au peuple du midi de la France, que je prends possession de Toulon, et le garde uniquement comme un dépôt pour Louis XVII, jusqu'à ce que la paix soit rétablie en France, époque que j'espère et m'assure être prochaine.

« Donné à bord du vaisseau de Sa Majesté Britannique *la Victory*, à la hauteur de Toulon, le 28 août. »

(2) Louis François Perrin, comte de Précy, né à Semur le 15 janvier 1742, entra dès l'âge de treize ans dans le régiment de Picardie, et fit les guerres de 1755 à 1762. A la paix, il fut nommé aide-major, puis partit pour la campagne de Corse en 1774; à la formation des bataillons de chasseurs, en 1783, il reçut le commandement de celui des Vosges, et après la révolution, dont il avait combattu les premiers troubles dans le Midi, il fut nommé en 1791 colonel du régiment d'Aquitaine, et concourut, avec le duc de Brissac, à former la garde constitutionnelle de Louis XVI, dont il fut fait, par le roi, lieutenant-colonel. Échappé aux massacres du 10 août, il se retira dans le Midi de la France, et c'est alors que les Lyonnais insurgés lui offrirent le commandement de l'armée fédérale.

autrichienne : est-il dans la politique de la Prusse de le favoriser? ne joue-t-elle pas ici un rôle de dupe? Son véritable intérêt à elle, sa juste indemnité, c'est la Pologne. Maître de Dantzick, le maréchal Mœllendorff fait le siége de Thorn; supposez maintenant soixante mille Prussiens de plus en Pologne, et quittant le Rhin pour la Vistule, ce partage prendrait une autre face, et la Prusse n'avait pas à hésiter devant ce résultat. Comme M. Pitt était parfaitement informé de ces inquiétudes et des opinions de l'armée prussienne, il insista pour que lord comte de Beauchamp, son envoyé près le roi de Prusse, proposât la signature d'un traité d'alliance offensive et defensive au moyen de subsides. Cette signature fut donnée, avec quelque hésitation, à Mayence, dans les termes écrits par l'Angleterre, et le traité créa un de ces liens faibles, incertains, que la marche si rapide des événements devait nécessairement briser. Ce sont partout donc des traités intimes avec la Prusse, l'Autriche, la czarine, l'Espagne, Naples, la Sardaigne, et M. Pitt place sa nation au premier rang d'un vaste système. Tandis que la coalition tend déjà à se dissoudre, M. Pitt en retient les fragments prêts à se disperser : c'est sa peine, son soin de chaque jour. Les esprits supérieurs sont ceux qui généralisent et groupent les idées, les intérêts dans un faisceau commun, tandis que les esprits médiocres fractionnent et dissolvent. Cette volonté de tout soulever contre la France se montre encore dans ses négociations avec la Suède et le Danemark, plus importantes peut-être pour le droit public.

Dès le moment que la Hollande, poussée par l'Angleterre, était entrée dans la coalition, le cabinet britannique avait négocié à Copenhague et à Stockholm pour amener une déclaration de guerre de ces deux cours contre la république. Cette négociation n'avait pas réussi : le Danemark surtout, poussé par les bénéfices d'une neutralité presque unique, avait insisté pour la faire reconnaître, et à ce moment parut le décret de la convention, qui offrait protection efficace à tous les vaisseaux danois et suédois qui apporteraient des grains et des bois dans les ports de la république; d'immenses armements furent faits par les neutres, car les profits devaient être considérables.

M. Pitt ordonna, en conséquence, à M. Haile, chargé d'affaires à Copenhague, et à M. Hens, chargé d'affaires à Stockholm, de bien préciser le cas actuel de la guerre qui exigeait impérativement la suspension de tous les priviléges de la neutralité : tout bâtiment chargé pour la France, quel que fût son pavillon, serait capturé. Cet étrange principe, formulé en déclaration maritime, fut confirmé à la cour de Copenhague par une note du baron de Goltz, ministre prussien, et, ce qui était plus significatif encore, par une communication non moins impérative de la Russie, déclarant que sa flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne allait courir contre tous ceux qui porteraient secours aux rebelles français (1). C'était chose fâcheuse et singulière à la fois, que de voir la Russie, l'ancienne protectrice des droits de la neutralité, les proscrire pour ainsi dire, et la czarine, qui avait signé en 1780 le traité de la neutralité armée, le déchirer en mille pièces. Ces bouleversements d'intérêts et de situation arrivent toujours lorsque les cabinets ont à lutter contre un principe qui les effraye et un gouvernement qui les menace tous : alors les anciennes alliances sont brisées, les rapports antiques modifiés, et le vulgaire, qui juge les anciens rapports par les nouveaux, fausse alors son jugement sur la marche générale de la diplomatie. M. de Bernstorff, ainsi pressé par l'Angleterre, par la Prusse, par la Russie, répondit en exposant les principes invariables de la neutralité. Les trois cours devinrent de plus en plus impératives pour demander que tout commerce fût suspendu avec le gouvernement monstrueux de la France. En vertu de ces principes, l'Angleterre arrêta impitoyablement tous les neutres américains, danois, suédois, qui tentaient de s'introduire dans un port de la république.

Depuis l'origine de la guerre, sa direction avait changé trois fois de nature : en 1792, elle avait été toute prussienne; le duc de Brunswick, placé à la tête du mouvement, l'avait dirigée : dans la seconde période, la coalition devient spécialement autrichienne sous le prince de Cobourg; la Prusse n'est plus qu'une auxiliaire qui lui prête les mains presque avec regret : enfin, dans cette dernière époque, l'Angleterre va tout absorber. M. Pitt a dans ses mains la puissance de cohésion; s'il ne paye encore aucun subside important, tête puissante et politique, il a créé un principe autour duquel les intérêts se groupent. Tant que ce principe restera le plus fort, nul ne se séparera de la coalition; chaque fois, au contraire, que les intérêts seront trop en jeu, la dissolution viendra au cœur de cette ligue de gouvernements et de rois.

(1) *Note du baron de Krudner, envoyé de Russie à Copenhague, au comte de Bernstorff, ministre d'État danois, du* 10 *août* 1793.

« L'envoyé de Russie annonçait d'abord que, conséquemment au concert des puissances, l'impératrice venait de faire sortir de ses ports une flotte de vingt-cinq vaisseaux de ligne et de quelques frégates, dont la destination était de croiser dans la Baltique et la mer du Nord, pour y intercepter, disait-il, la navigation et le commerce des rebelles français, et protéger contre leurs pirateries et brigandages les côtes de ces mers. Les instructions dont le commandant de cette flotte est muni lui prescrivent de saisir tous les vaisseaux sous le soi-disant pavillon national français et sous tout autre qu'ils oseraient arborer; ainsi que d'arrêter dans sa route tout bâtiment neutre frété et chargé pour les ports de France, l'obligeant de rebrousser chemin ou de gagner quelque port neutre, selon la convenance... Sa Majesté Impériale ne peut pas être soupçonnée de vouloir déroger au système bienfaisant qui assure le droit des neutres en temps de guerre, attendu qu'il n'est nullement applicable à la circonstance présente... »

CHAPITRE XXIV.

PAROXYSME DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

Concentration des pouvoirs. — Organisation. — Les comités de salut public et de sûreté générale. — Correspondance. — Représentants du peuple en mission. — La tribune de la convention. — Tribunal révolutionnaire. — La mort. — Conspirateurs. — Accapareurs. — Traîtres. — Complices. — Relations extérieures. — Suisse. — États-Unis. — Gênes. — Décret sur le respect de chaque gouvernement. — Changement de mœurs; — d'habitudes. — Calendrier. — Poids et mesures. — Instruction publique. — Fêtes. — Pompes. — Les funérailles de Lepelletier et de Marat. — Les diverses croyances. — Parti des athées et matérialistes. — Hébert. — Chaumette. — Parti des révolutionnaires à croyance. — Robespierre. — Grégoire. — Mœurs. — Familles. — Costumes. — Théâtres.

Juin 1793 — janvier 1794.

Il n'existe pas dans l'histoire une crise plus épouvantable pour un système et un gouvernement que celle que subit la convention nationale pendant la seconde moitié de la terrible année [illegible] frontières trois cent cinquante mille étrangers, troupes fermes, solides; à l'intérieur, les troubles de la Vendée et les victoires de ses intrépides chefs; la moitié de la France en insurrection pour défendre la fraction proscrite des girondins et l'indépendance des départements contre le pouvoir de la convention; un cri général de tous les intérêts brisés, méconnus, froissés contre cette pensée et cette main de fer; et cependant tous ces obstacles vaincus, toutes ces volontés assouplies pour conquérir l'unité et l'indivisibilité de la patrie. C'est peut-être l'exemple le plus remarquable de ce que peut la dictature pour le salut d'un peuple. Un jour viendra, où dansant, comme l'a dit M. de Maistre, sur les tombeaux de leurs pères, les générations futures ne voyant plus que la grandeur colossale de cette assemblée sans ses crimes, lui élèveront peut-être une colonne mémorative, comme l'antiquité érigea des statues à Memnon ou à Nabuchodonosor, et la France moderne à Napoléon, car Bonaparte n'est que la personnification du comité de salut public, le *Robespierre à cheval* de madame de Staël, avec cette même indifférence de la vie humaine, ce mépris des hommes et des obstacles, cette puissance, ces caprices de volonté qui éclatent comme la foudre.

Ces caractères fortement marqués ne désespèrent jamais de leur œuvre; et quand le Cateau-Cambrésis tombait au pouvoir de l'ennemi, Barère venait, au nom du comité de salut public, proposer de cerner ces cent cinquante mille hommes de troupes supérieures, tandis qu'on n'avait plus de soldats, plus d'artillerie, et que l'armée éparpillée n'avait pour la victoire qu'un noble et violent désespoir (1). Que d'autres raillent ces paroles, je trouve en elles quelque chose de mâle, de grand, un élan digne de la république romaine.

L'époque de force et d'énergie pour la convention nationale commence du jour où, marchant droit à la dictature, elle suspend la constitution de 1793 pour établir le gouvernement révolutionnaire. Le décret d'organisation concentre tous les pouvoirs dans les mains de la convention : rien ne doit plus s'éparpiller en dehors d'elle; elle règne, commande, gouverne : plus de municipalités, de départements, de corps ad-[illegible] pour la forme; l'action centrale supérieure est toute dans la [illegible] résume pour la surveillance et la police dans le comité de sûreté générale, et pour l'action gouvernementale, dans le comité de salut public; l'un est l'œil vigilant, attentif, qui veille au salut de la république; l'autre, c'est l'Hercule avec la lourde massue qui frappe l'hydre à cent têtes. La tâche du comité de sûreté générale est facile, parce qu'en temps de parti la police se fait par les masses : il n'y a rien de plus surveillant, de plus inquiet, de plus naturellement dénonciateur, qu'une opinion ennemie; les clubs, les sociétés des jacobins, faisaient une police que nul pouvoir n'eût égalée; la dénonciation des masses brisait les ennemis de la révolution, comme au temps du paganisme, dans les grandes cités d'Antioche et de Rome, le peuple s'écriait : « Voilà le chrétien : qu'on livre aux bêtes le chrétien ! » Le comité de sûreté générale, armé de la loi des suspects, des mesures de police, qui obligeaient aux certificats de civisme, aux cartes de sûreté, à l'inscription du nom des locataires sur

(1) Si les tyrans mettaient notre liberté en danger, s'écria Danton, nous les surpasserions en audace; nous dévasterions le sol français avant qu'ils pussent le parcourir; et les riches, ces vils égoïstes, seraient les premiers la proie de la fureur populaire. » Le 23 août, Barère vint à la tribune proposer en ces termes de décréter en masse la levée des Français, ou la réquisition de toutes les forces nationales. « Jusqu'au moment où les ennemis auront été chassés du territoire de la république, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances; les femmes feront des bas, des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur la place publique pour exciter le courage des guerriers, la haine des rois et l'unité de la république. Nul ne pourra se faire remplacer dans le service pour lequel il sera requis; les fonctionnaires publics resteront à leur poste. La levée sera générale; les citoyens non mariés ou veufs sans enfants, de dix-huit à vingt-cinq ans, marcheront les premiers. Les représentants du peuple régleront les appels et les marches. Le bataillon qui sera organisé dans chaque district se réunira sous une bannière portant cette inscription : *Le peuple français contre les tyrans !* »

la porte extérieure des maisons, ce comité avait peu d'efforts à faire pour préserver le gouvernement des complots; la vie de tous était publique et se révélait par les obligations du citoyen.

Le comité de salut public avait de plus grands devoirs (1), car à lui appartenait l'initiative de toutes les mesures de force et de victoire : dictateur suprême, il correspondait avec les généraux, et, dressant les plans de campagne, donnait l'impulsion aux armées; pénétré de l'idée que le salut populaire était la suprême loi, il n'avait ni préjugés, ni craintes, ni scrupules; un homme lui paraissait-il utile? aussitôt il était en réquisition, prêtre, noble, qu'importe? Était-il bon à la chose publique? le comité le prenait sous son égide. Les représentants en mission correspondaient avec le comité de salut public, et, tous les dix jours, ils devaient lui adresser un rapport circonstancié de toutes leurs mesures. Cette correspondance sanglante, épouvantable, respire un fanatisme révolutionnaire et patriotique; le proconsulat ne respecte rien et promène la guillotine comme une pieuse relique : ici c'est la mitraille; là les noyades; des flots de sang coulent, et les représentants terribles s'en félicitent. En dehors de ce fanatisme, leur correspondance est douce, familière : ils parlent de la patrie [illegible] point de vue du salut public si violemment menacé, peut-être s'expliquera-t-on ces excès épouvantables.

La révolution avait tant d'ennemis! quand de si puissants intérêts ont été remués, que d'obstacles surgissent! et les obstacles, la convention ne pouvait pas en souffrir sans s'exposer au morcellement, à la destruction. Si le représentant en mission était envoyé en Alsace, il trouvait à sa face un parti allemand qui conspirait avec le feld-maréchal Wurmser pour rendre cette province à l'Autriche; il fallait effrayer, exterminer ce parti. En descendant à Lyon (2), la résistance avait été longue, glorieuse; la dictature, sous peine de périr, devait faire respecter ses faisceaux; à Toulon, à Marseille, à Bordeaux, il fallait punir la trahison, effrayer l'égoïsme, frapper la richesse, le morcellement, le fédéralisme, tous obstacles à ce triomphe qui fanatisait toutes les têtes. A Nantes, on poursuivait la conspiration vendéenne; à Arras, les velléités d'un retour à la Flandre; à Verdun, cet esprit mou et antinational qui avait fraternisé avec l'étranger, tandis que les jeunes filles offraient des fleurs ou tressaient des couronnes pour l'ennemi. Il faut donc se placer au milieu de ce fanatisme, respirer cette atmosphère de Saint-Barthélemy, de guerre civile, pour s'expliquer ces abominables proconsuls promenant la dévastation dans les provinces.

Une énergie fatale et grandiose se révèle dans les séances de cette convention qui sent sa force : ce sont là des hommes d'un autre siècle, d'une trempe au-dessus du vulgaire; les girondins sont proscrits et la convention s'est épurée : s'il en résulte un moment de désordre, d'hésitation, bientôt tout s'absorbe dans la pensée du salut public. La Montagne est maîtresse de la république; elle dicte ses volontés à l'assemblée entière, et de tous côtés on lui obéit. C'est un volcan qui bouillonne sans cesse, comme l'Etna ou le Vésuve; de loin elle paraît un bloc de granit, de près la lave brûle et découle en mille ruisseaux qui déchirent ses flancs. Mais bientôt le parti de la Montagne se divise. Danton est une tête audacieuse, à expédient pour les crises; certes, nul n'en a donné de plus puissantes preuves : il n'aime pas les caractères mous, les dévouements tièdes : mais Danton n'est pas un organisateur : il peut bien répondre à une circonstance périlleuse, impérative, pourra-t-il gouverner un état social, le fanatisme à une idée? Robespierre n'a pas cette audace publique et bavarde de Danton, cette manière de frapper, prompte, énergique; ce n'est pas un homme de crise; fanatique à froid pour certaines idées, il veut les organiser comme principes de gouvernement : que lui importe de bouleverser la société, de marcher sur des cadavres pour arriver à son but de philosophie et de gouvernement pratique? Ces obstacles l'arrêtent peu, pourvu qu'il réalise sa pensée : c'est un homme de pouvoir, de durée, de dictature; il espère ployer la société à ses théorèmes de bonheur public, et triompher de tous les obstacles.

C'est ce qui rend Robespierre l'ennemi d'Hébert, de Chaumette, dénoncés sous le nom de parti anarchique et immoral; comme il veut constituer une société native, primordiale, Robespierre doit créer une sorte de morale, de législation, de culte, à sa manière; comme il veut un gouvernement, il tend à faire respecter l'unité de la dictature, et, pour atteindre ce but, il marche contre tous ses ennemis sans détourner la tête. D'abord en dehors du comité de salut public, il y prend sa place marquée, et cette place est bientôt la direction suprême, parce que les hommes à idées fixes

(1) *Décret du* 10 *octobre* 1793. « Le gouvernement provisoire de la France est révolutionnaire jusqu'à la paix. Le conseil exécutif provisoire, les ministres, les généraux, les corps constitués, sont placés sous la surveillance du comité de salut public, qui en rendra compte tous les huit jours à la convention. Les lois révolutionnaires doivent être exécutées rapdement. Les généraux en chef seront nommés par la convention nationale, sur la présentation du comité de salut public. L'inertie du gouvernement étant la cause des revers, les délais pour l'exécution des décrets et des mesures de salut public seront fixés. La violation des délais sera punie comme un attentat à la liberté. »

(2) « Le nom de Lyon, dit Barère, ne doit plus exister. Vous l'appellerez : *Ville affranchie*, et sur les ruines de cette infâme cité il sera élevé nn monument qui attestera le crime et la punition des ennemis de la liberté. Ce seul mot dira tout : *Lyon fit la guerre à fn liberté, Lyon n'est plus.* »

ont un immanquable ascendant sur les esprits colères, décousus, inconsidérés. Danton était un caractère ardent, mais l'atonie venait après la crise; Hébert, Chaumette, se posaient en partisans de la philosophie du baron d'Holbach et d'Helvétius; c'étaient des esprits corrupteurs; Robespierre, lui, était un rhéteur fanatique, qui marchait toujours vers son idée, avec la conviction qu'elle se réaliserait par la ténacité et la force.

Le grand instrument des desseins de la Montagne, c'était le tribunal révolutionnaire; la justice politique est la conséquence de tout système fortement conçu : il n'y a pas, pour ces temps, d'appréciation calme, modérée, impartiale; quand une idée est au cœur et à la tête, on veut la faire triompher. La composition de ce tribunal était telle, que tout ennemi de la révolution devait être traité en proscrit; ne demandez le motif de cela qu'à l'exaltation des idées; ce n'était pas la soif du sang qui le faisait agir, l'avidité de l'or encore moins; ce n'étaient pas des monstres (ils sont rares!), mais des fanatiques qui auraient bu la ciguë, ou se seraient fait de larges plaies au cœur avec les ciseaux ou le poignard, plutôt que de voir leur pensée reculer devant les obstacles. Certes, ils frappèrent impitoyablement la jeunesse, la beauté, ils n'épargnèrent pas le vieillard aux cheveux blancs, le ministre des autels, la jeune fille douce et innocente; mais ils frappèrent avec cette terrible conviction qu'ils agissaient pour la république. Ce Fouquier-Tinville (1), ce président Dumas (2), croyaient être des Romains sur les chaises curules, et atteindre des conspirateurs, des ennemis du peuple, des têtes dangereuses pour le salut public. Quand ils tranchèrent votre noble vie, ô reine de France! quand un accusateur effronté vint vous jeter à la face d'ignobles injures, savez-vous ce qu'ils poursuivaient en vous, majestueuse fille de Marie-Thérèse? C'était la royauté dans ce qu'elle avait de grand, de gracieux, de ferme : ils voulaient montrer à l'Europe étonnée que rien ne les arrêterait, qu'ils se jouaient de l'existence des princes et des reines, sans sourciller, espérant ainsi effrayer le monde et compromettre la France dans une complicité sanglante pour les actes les plus terribles.

Le jugement et l'exécution du duc d'Orléans avaient un autre dessein : il fallait constater aux esprits les plus fatigués de cette terrible dictature républicaine, qu'il n'y avait plus d'espoir d'une monarchie, même avec un changement de dynastie et la pensée de la révolution de 1688; il fallait montrer qu'une fois engagé dans cette voie, on ne doit plus reculer. Le duc d'Orléans avait un parti; on le frappait dans son chef. Le long martyre de cette vie de Joseph-Philippe d'Orléans avait expié son ambition de ceindre une couronne; l'échafaud ne fut pas son plus dur supplice, mais la nécessité de vivre au milieu de ces hommes, qui abusaient de la complicité du prince malheureux pour le pousser incessamment à des faiblesses, à des concessions criminelles, et jusqu'à la plus grande, la plus fatale des lâchetés, le vote de la mort de Louis XVI. Le seul doux moment de sa vie fut sans doute la veille de son supplice: Joseph-Philippe d'Orléans, agenouillé devant un prêtre catholique, confessa hautement ses fautes; alors seulement, digne petit-fils de Henri IV et de Monsieur, le frère tant chéri de Louis XIV, il put se rappeler la dignité de son blason et la grandeur de sa race.

Le tribunal révolutionnaire poursuivait tout impitoyablement avec sa terrible peine de mort : et les conspirateurs (et qui ne conspire pas quand un état social est complétement bouleversé!), et les accapareurs, qui n'étaient autre chose que les négociants et les riches, et les partisans de Pitt, de Cobourg, du duc d'York, ce qui signifiait les tièdes, les timides; enfin les fédéralistes, les partisans de la cause départementale. La mort [illegible] tume, ou la prodigue dans les jugements, dans les lois; les époques de crise révolutionnaire sont comme une espèce de danse macabre, où la mort sourit et gambade avec une sorte de grâce et de coquetterie, disant à tous, grands et petits : *A votre tour.*

Cependant, à cette époque, on voit poindre déjà une idée d'ordre et de régularité dans les rapports extérieurs. Le comité de salut public, entièrement composé d'hommes capables et forts, s'aperçoit enfin de la vraie cause de cette coalition qui gronde sur les frontières. La révolution ne s'est pas contentée de préparer l'agitation en France, elle a insulté tous les gouvernements, et fait un appel à tous les peuples; le décret du mois de novembre 1792 a sanctionné d'avance les insurrections, l'émancipation des peuples; dès lors, quel gouvernement pouvait se rapprocher de la république? Le comité de salut public propose d'abolir ce décret d'anarchie; s'il déclare qu'il ne traitera avec aucun gouvernement qu'au préalable il n'ait reconnu la république, il ajoute que désormais il ne se mêlera plus de la forme de gouvernement des autres nations.

Par ce décret, la convention se place sur un terrain

(1) Antoine-Quentin Fouquier-Tinville, né près de Saint-Quentin, au village d'Héronelles, en 1747, où son père était cultivateur, fit ses études à Paris, suivit le barreau, et acheta une charge de procureur au Châtelet, qu'il vendit bientôt pour payer ses dettes. Sans position en 1789, il se jeta dans les émeutes populaires, et, après le 2 septembre, fit partie du tribunal révolutionnaire comme simple juré; puis Robespierre le désigna pour accusateur public près ce tribunal.

(2) Dumas, né en Franche-Comté, était avocat avant la révolution, dont il embrassa les principes avec une exaltation effrénée, et fut nommé administrateur du département du Jura. Appelé à Paris après le 10 août, il reçut la vice-présidence, puis la présidence en titre d'une des sections du tribunal révolutionnaire.

favorable pour entamer des pourparlers, soit en Allemagne, soit en Angleterre, soit en Italie. Le comité adopte une autre mesure de politique et de concession : la république ne recevra plus les déserteurs de l'ennemi, elle ne profitera plus de ces désordres dans les armées. Ces deux décrets sont remarquables, parce qu'ils commencent la seconde période de la révolution, celle des négociations régulières avec l'étranger. Comme conséquence, la convention déclare que la république respectera scrupuleusement les traités qui lient la France à la confédération helvétique : toutes les clauses en seront exécutées (1). A Berne ou à Bâle réside un diplomate de capacité, ancien secrétaire de M. de Choiseul, le neveu de l'abbé Barthélemy. Le comité n'ignore pas que M. Barthélemy, en rapport avec les émigrés, est fort obligeant pour eux : qu'importe, s'il peut devenir le pivot d'une négociation particulière avec la Prusse? et le comité souffre même ces rapports avec les émigrés, parce qu'ils peuvent être favorables au plan qu'on s'est proposé pour arriver à une négociation générale.

La convention, qui ménage la Suisse parce qu'elle garde une frontière, se rapproche également des États-Unis, qui peuvent lui être si utiles sous deux rapports, ou comme auxiliaires dans une guerre maritime, ou comme navigateurs neutres pour le transport des grains, des cotons, des denrées coloniales. Enfin, le comité de salut public conclut un traité particulier avec Gênes, sur des bases impartiales. Ce n'est donc plus ce désordre d'idées ou de principes, cet engouement du *Contrat social* qui faisait rage à la législative et à la convention du temps de Brissot; le gouvernement de la révolution se régularise, il traite avec les cabinets; il ne croit plus les brouillons qui menacent de soulever la démocratie en Europe; bientôt même il les proscrira en faisant tomber la tête d'Anacharsis Cloots (2), et en sacrifiant les enthousiastes de république universelle. Anacharsis Cloots est livré par Robespierre, parce que la Prusse a fait des communications confidentielles et importantes à M. Barthélemy, en Suisse. On espère détacher le cabinet de Berlin, et pour cela il faut détruire ces insensés qui, à la manière du baron de Trenck et de Cloots, sont des dangers pour tous les gouvernements et des émeutiers pour tous les peuples.

Ce parti d'organisation travaille à régulariser, avec

(1) *Décret du 17 novembre 1793.* « La convention nationale [illegible] qui doivent présider aux relations de toutes les sociétés politiques; voulant en même temps déconcerter les manœuvres employées par les ennemis de la république pour rendre ses intentions suspectes à ses alliés, et particulièrement aux cantons suisses et aux États-Unis d'Amérique, décrète ce qui suit :

Art. 1er. La convention nationale déclare, au nom du peuple français, que sa résolution constante est d'être terrible envers ses ennemis, généreuse envers ses alliés, juste envers tous les peuples.

Art. 2. Les traités qui lient la France aux États-Unis d'Amérique et aux cantons suisses seront fidèlement exécutés.

Art. 4. La convention nationale enjoint aux citoyens et à tous les agents civils et militaires de la république, de respecter et faire respecter le territoire des nations alliées ou neutres.

(2) Dans les autographes de M. Lalande il en est une fort curieuse, qui exprime le dévergondage d'idées de ce parti du genre humain; elle est d'Anacharsis Cloots, et adressée aux hommes de bonne volonté :

« Représentez-vous la situation d'un patriote dans les fers, par l'influence, sans doute, d'une cabale étrangère qui persécuta les plus ardents défenseurs des droits éternels et universels de l'homme.

« Il importe aux tyrans modernes de fermer la bouche aux apôtres de la fraternité politique, comme il importait aux tyrans anciens d'écraser les apôtres de la fraternité chrétienne. Certes, l'*église universelle* méritait moins les honneurs de la persécution que la *république universelle*, la société indivisible des hommes libres et égaux. Hélas! toute la Gaule, où je suis né, serait libre maintenant si nous n'avions pas été trahis par une série d'hypocrites civils et militaires. Je prie tous les membres de la *république des lettres* de se rappeler l'histoire de toutes les factions antipopulaires qui ont désolé notre petit globe; nous ne nous tromperons plus sur les caractères distinctifs d'une faction quelconque; que nos montagnards relisent le fameux discours du scélérat Gensonné, dans lequel Anacharsis Cloots est dépeint sous des couleurs qu'il est bon de comparer avec celles que l'on broie aujourd'hui sur le front de l'orateur du genre humain.

« Je suis un agent des rois coalisés, au dire de tous les imposteurs [illegible] de la révolution. Ce vieil adage aristocratique devrait faire une impression favorable dans le cœur des amis de la démocratie naturelle. L'infâme Pitt veut donner le change aux républicains en faisant passer pour *siens* les soi-disant *étrangers* qui ont juré la destruction des tyrans. En effet, il existe en France un *gouvernement secret*, le vrai moyen de le consolider c'est de perdre les orateurs qui divulguent tous les secrets. Anacharsis publie ses *confessions* trop naïvement pour que sa bonhomie ne déplaise pas aux fripons qui profitent toujours de la fausse honte des dupes. Si toutes les dupes en avaient fait autant que moi, les fripons renonceraient à leur métier.

« Je compte beaucoup sur la droiture des bons esprits, sur la candeur des partisans de la fraternité une et indivisible. Hâtez-vous donc, mes anciens collègues du comité de sûreté générale, à ordonner la levée de mes scellés; examinez scrupuleusement mes paperasses, vous y trouverez la gradation de mes croyances religieuses, de mes connaissances politiques sur les hommes et les choses, le *crescendo* de mon élan vers la constitution sublime d'un peuple avec lequel j'ai fait mon éducation révolutionnaire.

« Les bonnes nouvelles de nos armées font diversion à ma mélancolie. Mon pays natal est situé entre la Meuse et le Rhin; jetez les yeux sur la carte, et vous verrez que les Belges de Gand, de Liége et de Clèves sont les ennemis-nés des Autrichiens et des Prussiens. Les tyrans vandales nous détestent, parce que nous sommes Gaulois et que nous avons, disent-ils, des *nuques républicaines*. En En effet, de temps immémorial, l'insurrection est à l'ordre du jour chez nous. La république gauloise cimentera son bonheur en élevant la Belgique à la hauteur des *droits de l'homme*. Le perfide Dumouriez nous fit de vaines promesses; le brave Jourdan remplira nos vœux.

« Point de paix plâtrée, mes amis; les bouches du Rhin vous sont aussi nécessaires que le sommet des Alpes et les gorges des Pyrénées. J'ai eu trop de part à la révolution salutaire de la Savoie, pour que les émissaires de Pitt n'aient pas une part très-active à la catastrophe du Gaulois Cloots, dont les compatriotes tendent les bras aux débloqueurs de Landau.

« La descente en Angleterre est une folie, mais la descente en Brabant, sur le plancher des vaches, est une mesure aussi facile

des idées étranges mais complètes, sans tenir compte des habitudes, des traditions, l'état social tout entier. Dès qu'on s'est résolu à créer des départements, à briser l'esprit de province, pour le faire passer sous un terrible niveau, il ne peut y avoir de limites pour d'autres innovations ; à des croyances perdues, il faut substituer d'autres croyances, si l'on ne veut pas que la société se matérialise et se dégrade; ainsi raisonnent les hommes organisateurs. L'unité va désormais présider à toutes les pensées, à toutes les coutumes ; les provinces avaient des poids et mesures, des manières de compter, des fêtes, des solennités prescrites par le calendrier ; tout cela est aboli : il n'y aura que des unités partout. La mesure du méridien va suffire pour régulariser les affaires humaines ; des mots grecs et demi-barbares sont imposés au peuple ; au lieu de sa vieille toise, de son arpent écrit aux chartes du moyen âge, il doit compter par are, centiare, mètre, kilomètre, litre, hectolitre ; l'ouvrier n'aura plus sa semaine, ni son dimanche après le travail de six jours ; on aura le décadi, après la longue série de primidi, duodi, tridi, etc. ; les jours ne seront plus placés sous la protection des saints patrons, modèles de toutes les grandeurs et de toutes les humilités ; on abolit ces fêtes de Noël, Pâques, la Toussaint, les Morts, on y substitua les noms des instruments et des produits de l'agriculture.

Tous ces hommes, au reste, sont fort enclins à la pastorale ; leurs projets politiques se cachent sous les apparences de l'idylle : par exemple, si l'on suivait l'avis de Chaumette et de la commune, on abattrait les beaux parcs de Versailles et des Tuileries, pour les planter en pommes de terres ; le peuple a besoin de cultiver ces jardins pour son utilité. Tel n'est pas l'avis de Robespierre; plus élégant, il adore la nature, les fleurs aux doux parfums, il orne les Tuileries ; bien loin d'en sacrifier les beaux arbres, il y jette des corbeilles de roses, de lilas, des espaliers de jasmins. Le nouveau calendrier se ressent de cette espèce de bucolique ; chaque jour rappelle un terme de jardinage, un devoir d'agriculture, un souvenir de potager ou un nom de fleur ; comme il reste à la fin du calendrier cinq jours inutiles et complémentaires, on les consacre à des fêtes républicaines. Ce sont d'abord les sans-culottides, car les vertus civiques sont l'apanage des sans-culottes ; puis, quand les mœurs s'organisent d'une manière plus régulière, on dédie ces jours complémentaires à des vertus mo-

qu'indispensable. Mes plans de campagne ne s'étendent pas aussi loin que mes principes. Rendre la liberté au fleuve qui nous sépare de l'Allemagne, c'est donner des ailes aux *droits de l'homme*. Reposez-vous sur les départements du Mont-Blanc et du Rhin-Meuse ; le monde se régénérera de lui-même ; nous dormirons la grasse matinée.

« Je vous le répète, mes camarades, ne donnez pas dans les piéges d'une paix insidieuse. Nous verrions dans Paris les ambassadeurs des rois verser à pleines mains un or corrupteur, qui perpétuerait nos convulsions révolutionnaires au profit des ambitieux et au détriment du peuple. La guerre a des chances heureuses qui font oublier six mois de traverse ; mais une paix plâtrée nous pousserait dans les précipices du désespoir. La ligue s'épuise en armements infructueux, elle s'enrichirait en machinations pacifiques ; si l'or des rois est stérile dans la guerre liberticide, il n'en serait pas de même durant la paix liberticide.

« La cour de Bruxelles est trop voisine des fossés de Lille pour que nous ne dirigions pas nos étendards vers les fossés de l'Escaut et du Rhin. Cela sera plus sûr que de nous hasarder sur les rivages capricieux de l'Angleterre, dont la puissance maritime pourrait déjouer nos tentatives navales. Jamais descente n'a réussi sans une cavalerie nombreuse ; or nous n'avons pas trop de chevaux pour nos expéditions continentales. Certainement on ne nous coupera pas les vivres dans la Gaule belgique, mais en Angleterre nous y serions exposés à tous les accidents prévus et imprévus. Le gouvernement anglais, nous le tenons, sans coup férir, dans les Pays-Bas ; mais si nous échouions en Albion, nous serions forcés de renoncer à la Belgique, le marchepied des Allemands, le *palladium* de la république gauloise. C'est une erreur ou une perfidie d'aller en Angleterre avant de récupérer nos départements de Mayence, de Liége, de Jemmapes, etc. Je mourrai dans l'impénitence finale, si c'est un crime de préférer l'expédition du *plancher des vaches* à celle de la grande île des Bretons. Ces insulaires sont prévenus contre les généraux français par un tissu de calomnies. La calomnie est plus puissante que je ne le croyais ; les commentaires de la malignité garrottent l'orateur du genre humain dans les prisons du chef-lieu des lumières philosophiques. Jugez de l'égarement des sujets britanniques qui ne lisent que les rapsodies ministérielles de Londres. C'est par le Texel que les Français conventionnels arriveront sagement dans la Tamise pour y plonger George et Pitt.

« Je le désire en priant mes frères de songer à un athlète qui n'a jamais appartenu à personne, mais dont le cœur débonnaire a cru quelquefois à la vertu des personnages soi-disant *vertueux*. Je suis homme maintenant, grâce à l'étude que nous faisons de la nature humaine depuis cinq grandes années. La prison achève tristement mon éducation. Je souffre la captivité avec horreur et résignation. Quel contraste entre mes quatre murailles et les quatre parties du monde dont nous proclamons les droits imprescriptibles! Liberté, tu es adorable en tous lieux, et surtout dans les cachots de la république régénératrice. Un amant prisonnier adore sa maîtresse avec une nouvelle ardeur. Un patriote dans les fers est plus libre qu'un mauvais citoyen qui se promène d'un bout de la France à l'autre.

« Je vis dans mes ouvrages révolutionnaires traduits en différentes langues. J'ai fait plus de prosélytes à la vérité que Pitt et consorts n'en font au mensonge... Ma République universelle a singulièrement préparé les esprits à se passer de rois, et à se familiariser avec l'idée que la France n'est pas trop grande pour se constituer en république indivisible. Mon premier ouvrage sur cette matière fut le comble de l'audace civique. J'étais un homme noyé sans le coup de canon du 10 août, qui vérifia mes prophéties démocratiques et qui réalisa mes paradoxes inconstitutionnels. C'est dans les crises qu'il fallait me voir encourager les citoyens consternés. Mon calomniateur, Camille Desmoulins, lui-même me dit, plusieurs mois avant la chute du trône : « Cloots, la brillante perspective que tu montres au genre humain dans ton livre de la *République universelle* relève mon courage abattu ; la plume me tombait des mains, je vais la reprendre, mais aux sons consolants de ta trompette tyrannicide. »

« Citoyens raisonnables, le genre humain vous saura gré de mon élargissement.

« Anacharsis CLOOTS, *homme*.

« Paris, maison d'arrêt du Luxembourg, 19 nivôse l'an II de la république des hommes. »

rales, au culte de la vieillesse, du courage, du malheur; fêtes, au reste, chaque fois modifiées par le parti triomphant.

C'est dans ces idées que se formule également l'éducation publique. Le comité d'instruction a proposé un vaste système qui habitue l'enfance aux mœurs républicaines; si l'éducation est libre, elle doit être dirigée vers un but unique, le culte de la révolution; l'enfance dépouillée de légendes devient sérieuse et on la façonne matériellement. Au-dessus des écoles primaires sont des lycées pour une éducation supérieure, et la convention n'oublie même pas les écoles spéciales. Ici, les élèves de Mars, qui dans la plaine des Sablons s'exercent aux siéges, aux batailles, jeunes séides qu'on prépare à un dévouement aveugle pour une dictature à venir; là, l'école polytechnique, spécialité de sciences et de génie militaire, que Carnot favorise comme un souvenir des écoles de l'ancienne monarchie; puis l'enseignement supérieur de l'école normale, qui est le type et la base de l'éducation, le séminaire du professorat.

Le comité de salut public copie un peu l'institution des jésuites, l'organisation admirable de saint Ignace; seulement il l'empreint de son esprit fortement démocratique. Comme on a frappé les académies, les sociétés savantes, on veut y suppléer par une institution plus vaste qui réunisse comme dans un faisceau toutes les sciences; c'est l'Institut divisé en classes avec cet esprit de froide méthode, cette démarcation, ce classement d'échiquier qu'on apporte alors à toutes les créations républicaines. On a détruit les vieux monuments de la monarchie, les chartes du moyen âge, les souvenirs du passé, et l'on crée néanmoins une classe pour leur conservation. C'est que, malgré ses passions dissolues, ses déchirements intimes, la convention est essentiellement un pouvoir créateur, organisateur; comme toutes les dictatures, elle va droit à un dessein d'éclat et de nationalité; elle y sacrifie même la famille; celle-ci doit se fondre dans la république. De là cet abaissement de l'autorité paternelle, l'égalité de partage, l'abolition du droit testamentaire, l'extrême facilité du divorce, la confusion du fils légitime et de l'enfant naturel; je le répète, en face de la grandeur de la république et de son terrible pouvoir, il n'y a plus que des unités.

Cependant cette froide organisation de la société peut-elle produire l'enthousiasme des grandes choses? Ne faut-il pas jeter au peuple quelques-unes de ces pompes, de ces cérémonies, sorte de religion de l'antiquité? Est-ce que le citoyen sera placé au milieu de la vie sans émotion, sans souvenir, sans croyance, sans fêtes pour la naissance et pour la mort? Ce serait mal comprendre l'esprit de la société humaine, que de croire qu'on peut la dépouiller de pompes et de spectacles. La révolution a copié les fêtes sur les bas-reliefs antiques; les funérailles surtout la préoccupent, parce qu'elles sont comme une récompense des dévouements civiques. Puis elle aime à remuer la mort : dans deux solennités récentes, la république a déployé toutes ses grandeurs. Quand Lepelletier-Saint-Fargeau est frappé par le garde du corps Pâris, après le vote régicide, la patrie prend le deuil; en face des Tuileries, lieu des séances de la convention nationale, on bâtit une gigantesque montagne sur laquelle, comme sur un bûcher antique, le cercueil est déposé; des cassolettes brûlent des parfums qui s'élèvent en fumée pyramidale vers le ciel, autour se balancent des peupliers, des chênes au vert feuillage; des chœurs de femmes, d'enfants, de jeunes hommes, récitent des hymnes au son d'une musique funèbre; et ce cortége ensuite porte les dépouilles mortelles au Panthéon.

Les funérailles de Marat furent plus retentissantes encore, car la perte était plus douloureuse : le Champ-de-Mars avait été transformé en Champs-Élysées; çà et là sont des grottes, des rochers, des arbres, espèce de décoration d'Opéra; au milieu des chênes, de tristes peupliers à la feuille penchée, se promènent des ombres silencieuses, les mains l'une dans l'autre, symbole du bonheur, de l'amitié et de la fraternité de la tombe. Au sein de cette terre heureuse, le corps de Marat est placé aussi sur une haute montagne; à ce cadavre, on laisse son linceul ensanglanté, sans doute pour exciter la vengeance; de cette terre de la montagne on façonne des statuettes, des bustes, car chaque opinion a ses saints, ses images, ses adorations. On en vint à ce point de fanatisme de faire des amulettes de la guillotine, puis de Marat, et un véritable sans-culotte devait en orner son foyer domestique, avec autant de ferveur que le chrétien qui place sur un saint oratoire l'image du Christ, mort pour tous, dans son divin sacrifice.

Le sentiment religieux reçoit alors une impulsion nouvelle : il faut bien que le culte se place quelque part et se révèle par des pompes. Les hommes qui siégent dans cette terrible convention n'ont pas tous une même opinion sur les doctrines religieuses. Hébert, Chaumette, la commune de Paris ont hérité des principes matérialistes du baron d'Holbach, d'Helvétius; l'athéisme antique, désordonné, sans respect pour les croyances, frappe, ravage les émotions pieuses; sa religion, c'est la raison froide, à laquelle il rend une sorte de culte philosophique; il a juré haine au christianisme, l'*infâme* des philosophes, qu'il faut écraser. Cette coterie d'athées, maîtresse de la commune de Paris, transforme les églises en temples de la Raison; on place sur les autels des filles d'Opéra, l'une à la figure grave, aux traits merveilleusement beaux, représente la déesse de la Raison; l'autre découvre son sein, c'est la Nature qui offre ses mamelles

pleines de lait au peuple : image de cette terre bienfaisante, de cette matière éternelle. On fait des sermons philosophiques, des prédications empruntées à *Jacques le Fataliste*, ou au *Système de la Nature*. Ce qu'il y a de plus déplorable dans cette secte, c'est qu'elle se fait persécutrice, en haine des idées catholiques; comme la philosophie du XVIII[e] siècle, qui se dit pourtant si calme, si forte de son indifférence, elle renverse les autels, pille les reliquaires et fait fondre les cloches qui naguère appelaient les fidèles à la prière. Elle est brute, sans aucun sentiment de l'art, déguenillée dans sa mise comme dans ses idées; ses partisans portent la carmagnole, le large pantalon, les sabots du fort de la halle; ce sont les sans-culottes dans l'expression la plus exacte du mot.

La seconde de ces fractions philosophiques qui siége dans la convention nationale est plus élégante, plus artistique; en proscrivant le matérialisme du baron d'Holbach, elle salue un Être suprême, souverain du ciel et de la terre : l'âme immortelle reçoit une récompense ou un châtiment. C'est la doctrine et la morale de la confession du *Vicaire Savoyard* de Jean-Jacques.

Robespierre est à la tête de cette école. Esprit de gouvernement, il a compris qu'il ne peut y avoir de grandes choses sans une croyance; il n'aime pas les orgies de la matière, les protestations contre Dieu; sectaire effréné en matière politique, il croit qu'il n'y a d'incorruptible que ce qui a foi; ce n'est point dans un déshabillé populaire qu'il cherche sa force et sa renommée, car il est toujours parfaitement paré. Il ne faut pas s'imaginer que la multitude suive de préférence ceux qui l'imitent dans ses goûts, dans son langage, dans son vêtement; il faut être au-dessus d'elle pour qu'elle vous suive et vous obéisse. Robespierre, avec un instinct d'artiste, aime les fleurs, les guirlandes, les processions que dessine si parfaitement David son ami; il laisse à la commune de Paris les profanations des tombes, les remuements des cendres de Saint-Denis; lui, au contraire, prêche la morale, le respect pour les morts, car l'âme est immortelle.

Dans cette convention si forte, se trouve même un parti catholique et chrétien. L'abbé Grégoire, par exemple, mangerait de la chair des rois; il exècre les tyrans, il les proscrit en rugissant, et avec cela il demeure catholique : il tient singulièrement à son épiscopat, à sa mitre, à sa crosse, à son anneau pastoral, qui ne le quitte pas. Dom Gerle, l'ex-chartreux, est éminemment catholique, ainsi que son amie Catherine Théot. M. Boissy d'Anglas, qui siége au centre, est un protestant zélé; M. Lanjuinais, un janséniste aussi prononcé que le diacre Pâris; et tous ont gémi en voyant à la tribune le malheureux Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris, et ses grands vicaires, poussés par la peur, déposer leurs ornements épiscopaux sur les autels du temple de la Raison. Ce parti chrétien se sauve de ce triste spectacle en faisant proclamer la liberté des cultes par Robespierre, qui n'aime pas les dévergondages impies de la commune.

Ces divisions, qui se produisent d'une façon si bizarre, si curieuse, se manifestent encore dans l'esprit littéraire de l'époque. Au milieu de temps si agités, lorsque les imaginations ardentes se préoccupent fortement de la patrie, lorsque tous les courages luttent entre la vie et la mort, il ne peut y avoir d'œuvres littéraires sérieuses. Si des esprits méditatifs concevaient dans la solitude quelques vastes compositions, personne ne prend garde à eux; l'existence est publique, passionnée, et partout il y a un champ de bataille.

Aussi les guerres littéraires sont fort bornées. L'ardent esprit républicain est sur le théâtre, chaque époque s'y empreint; les poétiques sentences de Sparte, d'Athènes, de Rome sont dirigées contre les rois de l'Europe. Chénier, Lebrun, maîtres de la scène, y apportent la préoccupation de leur âme; les déclamations contre les tyrans s'y stéréotypent. A côté de ces idées solennelles qui se reproduisent même dans les chants lyriques, on a pris goût pour les pièces naïves et pastorales : on représente à l'Opéra *Fabius*, *le Jugement de Pâris*, *le Devin du village;* les bergeries plaisent beaucoup aux membres les plus austères de la convention; ils vont y délasser leur âme fatiguée de tant d'émotions vives; ils sourient aux bonnes mères, à l'amitié filiale, à l'amour naïf, simple, républicain comme la nature. C'est aussi le temps des hymnes patriotiques. Tandis que la multitude attentive suit le jeu d'un acteur favori, tout à coup se présentent sur la scène des chœurs d'hommes, d'enfants, de jeunes filles couvertes de la robe athénienne; au milieu du plus profond silence, une voix merveilleuse entonne le *Chant du départ :* « La Victoire vous ouvre la barrière; la Liberté guide vos pas; tyrans, descendez au cercueil ! » Comme dans Sparte, les mères redisaient à leurs fils que la patrie était plus leur mère qu'elles-mêmes; les vieillards ne voulaient plus revoir leurs enfants que lorsque les tyrans ne seraient plus; les enfants souhaitaient le sort de Barra et de Viala; les épouses cueillaient des fleurs pour ceindre la tête de leurs maris victorieux.

Quelquefois c'était la raillerie jetée aux idées, aux coutumes, à la société vieillie, aux principes mêmes de la famille. On récitait des couplets sur le divorce (1) :

(1) La morale, en vain, dit tout bas
Qu'on protége le vice;
Vivre avec ce qu'on n'aime pas,
Ma foi ! c'est un supplice.
L'hymen, dans ses débats fâcheux,
Attrape quelque entorse :
Or, dans ce cas, il vaut bien mieux
Invoquer le divorce.

« Vivre avec ce qu'on n'aime pas, ma foi ! c'est un supplice. Quand l'hymen a reçu quelque entorse, n'était-il pas bien de recourir au divorce? » On raillait les saints du christianisme; il ne suffisait pas de piller les châsses d'or, de les jeter au creuset de la monnaie, on récitait mille imprécations sur les apôtres saint Pierre, saint Paul, qui pourtant avaient annoncé la liberté au monde; on faisait de pitoyables calembours sur cette fureur iconoclaste renouvelée des barbares : « Les apôtres, qui en avaient converti tant d'autres, allaient être convertis eux-mêmes, mais en monnaie (1). »

On célébrait dans des odes patriotiques la constitution de 1793; cette constitution qui était le type des vœux accomplis (2); puis la ruine de Lyon, cette cité rebelle, réceptacle des plus grands forfaits, indignes de clémence. Le poète invoquait les canons de la mort : « Bouches tonnantes, lancez, prodiguez le trépas; que sur les ruines fumantes la révolte tombe en éclats ! La France verra sous l'herbe vieillir tes remparts abattus (3). » Et ces poètes, au service de toutes les passions, lançaient aussi leurs vers aux rebelles de la Vendée, qualifiés de brigands : « Leur dernière heure était sonnée, la France avait levé son bras; le sang à grands flots ruisselle; on changeait les *oremus* en gargousses pour en bourrer les canons (4). » Ici, c'est Chénier qui célèbre l'inauguration du temple de la Raison dans la ci-devant métropole de Paris : « Ce temple, on l'élevait sur les débris de l'imposture; la Liberté serait la déesse des Français; l'homme était créé par ses regards; » et Chénier, jouant sur un axiome affreux, souhaitait que le dernier esclave suivît au tombeau le dernier roi (5). Léonard Bourdon développait le même thème que Chénier, se réjouissant de voir les saints transformés en lingots : « Les dieux de la France étaient désormais l'égalité et la liberté; les voûtes si longtemps profanées par le plain-chant des calotins ne seraient plus désormais parfumées que par l'encens républicain (6). » Dans les *Incrédules* ou le *Déplacement des saints*, le citoyen Valcour disait que les vieilles basiliques ne seraient plus des boutiques pour vendre ou manger

(1) On dit qu'à Worms nous avons fait des nôtres,
Et qu'en riant nous nous sommes vengés.
Dans un vieux temple étaient les vieux apôtres
D'argent massif, côte à côte rangés.
Monsieur Custines,
Après matines,
Tambour battant les a déménagés.

Mais vous feriez en vain les bons apôtres,
Rien du creuset ne peut vous garantir;
Vous en avez converti beaucoup d'autres,
A votre tour on doit vous convertir.

(2) En ce jour l'allégresse
Réunit tous les Français;
L'amitié, la tendresse,
Vont couronner leurs succès;
La félicité parfaite,
Enivrant la nation,
Prépara en tous lieux la fête
De la constitution.

(3) Foyers de mort, bouches tonnantes,
Lancez, prodiguez le trépas !
Que sur des ruines fumantes
La révolte tombe en éclats !
Accourez, transports légitimes;
Saintes fureurs, frappez les crimes :
Renversez, détruisez ce repaire odieux;
Et puissent à jamais les ombres,
Parmi le sang et les décombres,
Couvrir une cité qui fait horreur aux cieux.

(4) Toi, brigand de la Vendée,
Qu'un prêtre mène aux combats,
Ta dernière heure est sonnée;
La France a levé son bras,
Le feu vengeur étincelle
Sur la trace de tes pas,
Ton sang à grands flots ruisselle,
L'airain vomit ton trépas.

Vous, innocentes victimes,
Qu'égarent des imposteurs,
Qui, sans partager leurs crimes,
Prenez part à leurs fureurs;
De vos maux quelle est la source?
Vos oremus, vos répons,
Changez-les donc en gargousses
Pour en charger nos canons.

(5) Descends, ô Liberté ! fille de la nature :
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel;
Sur les pompeux débris de l'antique imposture
Ses mains relèvent ton autel.

Venez, vainqueurs des rois, l'Europe vous contemple;
Venez, sur les faux dieux étendez vos succès :
Toi, sainte Liberté, viens habiter ce temple;
Sois la déesse des Français.

Guerriers libérateurs, race puissante et brave,
Armés d'un glaive humain, sanctifiez l'effroi;
Terrassé par vos coups, que le dernier esclave
Suive au tombeau le dernier roi !

(6) Français, quelle métamorphose
Transforme nos saints en lingots !
La raison est enfin éclose,
Elle anéantit les cagots.
De leurs ridicules mystères
Effaçons jusqu'au souvenir;
Que notre dogme à l'avenir
Soit d'être heureux avec nos frères !
Français, la vérité qui brille à tous les yeux,
La liberté, l'égalité, voilà quels sont nos dieux !

Voûte si longtemps profanée
Par le plain-chant du calotin
Tu ne seras plus parfumée
Que par l'encens républicain;
Réjouis-toi, tes destinées;
Loin du clergé sot et fripon,
A la nature, à la raison,
Seront désormais consacrées !
Français, la vérité, etc.

Dieu, et que l'amour du peuple y plaçait Marat et Lepelletier (1).

Ces poésies, ces chants sacrilèges, cette ivresse d'un peuple qui secoue tout frein, empruntaient les prestiges des arts : la musique solennelle avait pour interprète Méhul et Gossec, rappelant dans leurs hymnes toute la puissance des chants d'église; les décors étaient dessinés par David ou par Gerard et Gros, ses élèves chéris. David, passionné pour la république, écrit lui-même le programme des fêtes; son dessin, large et tout pénétré de l'antique, reproduit le trépied où brûle l'encens, le sarcophage de Lepelletier et de Marat, dont il retrace les traits; la marche des vieillards, des femmes tout entourées de guirlandes, tandis que les membres de la convention portent à la main des branches de chêne ou des gerbes de blé. David se complaît à dessiner la Montagne et les mâles figures qui en décorent le sommet; à lui, on doit cet ensemble de fêtes publiques. Tandis que Vestris et Gardel conduisaient les danses graves, sévères, et les poses de ces étranges cortéges d'acteurs républicains, Talma figurait à côté de David. Méhul surtout mettait toutes les forces de son génie à surpasser la *Marseillaise*.

Ces fêtes étaient multipliées afin de distraire le peuple de ses antiques habitudes.

La république eut aussi ses anniversaires comme tout système de gouvernement. Quand venait le jour de sa fondation, le 22 septembre (1er vendémiaire), c'était fête dans toutes les cités et aux champs; le 21 janvier, la tête du tyran était tombée, fête encore pour tout véritable républicain; une victoire était remportée sur les armées étrangères, il fallait bien s'en réjouir, et le programme de David se développait dans ses plus brillantes pompes.

Comme à Rome, le peuple passait sa vie au théâtre, au forum, ou bien il forgeait des armes. Jamais les spectacles n'avaient été plus multipliés; l'Opéra gardait ses splendeurs de chant et de ballet; le théâtre de la République retraçait la tragédie et la comédie; il y avait un opéra-comique à côté d'un autre théâtre de la rue Feydeau; puis le spectacle célèbre de la citoyenne Montansier, au jardin Égalité; sous les noms de Louvois, Richelieu, Molière, Vaudeville, Français, Comique ou Lyrique, il y avait des théâtres partout : au faubourg du Temple, Franconi était établi dans ce qu'on appelait l'amphithéâtre d'Astley; il y avait de plus vingt et une réunions dansantes, et tout cela était incessamment rempli par une population rieuse ou enthousiaste; car, en France, on riait autour de la guillotine; on hurlait autour du tombereau qui menait à la mort la fille de Marie-Thérèse. Il semble que lorsqu'il y a tant de sang et de cadavres la société doit être triste, morne, découragée : il n'en est rien; on s'occupe des modes, des plaisirs; on songeait à sa toilette pour le décadi, pour le bal de l'hôtel d'Aligre, d'Idalie ou de Tivoli. Une femme doit y paraître avec une robe collante de taffetas *couleur de la Montagne*, un petit bonnet sur l'oreille *à la Marat*, un fichu de linon fort coquet *à la Lepelletier-Saint-Fargeau*; et si elle n'a pas tout donné pour la patrie, elle portera à son cou un petit médaillon avec l'image de Marat; rien ne sera plus gracieux pour elle encore qu'une petite guillotine en boucles d'oreilles. Les hommes, quand ils se séparent un peu du cynisme de Chaumette et d'Hébert, quand ils renoncent au costume hideux des sans-culottes, portent un large chapeau *à la Lepelletier*, un habit de camelot rayé, au large collet, des bas chinés *à la Robespierre*, la poudre et la queue. On s'habitue à tout : chaque jour le *Moniteur* publie la liste des condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire; on la lit comme les noms des acteurs d'un spectacle; des crieurs publics annoncent les exécutions de la veille, celles du lendemain; leurs cris sont couverts par les flonflons d'opéra; et le roulement du fatal tombereau n'inquiète pas plus que le bruit d'une voiture de bal qui passe, le soir, bruyante et joyeuse.

CHAPITRE XXV.

DIPLOMATIE SECRÈTE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC; DÉVELOPPEMENT DE LA GUERRE.

Négociations du comité en Suisse, — en Savoie — Mission de MM. de Sémonville et Maret. — Leur arrestation en Italie. — Importance de M. Barthélemy. — Développement du système diplomatique de Robespierre. — Son respect des cabinets et des ambassadeurs. — L'Espagne. — Rome. — Naples. — Toscane. — Efforts pour la guerre. — Généraux du mouvement démocratique. — Pichegru. — Hoche. — Jourdan. — Augereau. — Carnot. — Bonaparte. — Caractère des hostilités. — La Flandre. — Le prince de Cobourg. — Le duc d'York. — L'Alsace. — Wurmser et le duc de Brunswick. — Divisions diplomatiques. — Grande guerre. — Déblocquement de Maubeuge. — Défaite des Vendéens. — Reprise de Toulon. — Division et revers des alliés en Alsace. — Levée du siége de Dunkerque. — Campagne perdue.

Septembre — décembre 1793.

Les hommes même les plus énergiques de la révolution devaient être vivement préoccupés des périls

(1) Ces édifices gothiques,
Longtemps nommés le saint lieu,
Ne servent plus de boutiques
Pour vendre ou pour manger Dieu.
Des autels le peuple chasse
Les héros du saint métier,
Et son amour y replace
Marat et Lepelletier.

de la république en présence d'une si formidable coalition de cabinets et d'armées ; caractères d'action et de volonté avant tout, ils ne faisaient rien paraître de leurs craintes aux yeux du peuple, afin de ne pas décourager l'élan et arrêter l'enthousiasme; ils étaient d'airain, et les coups de la fortune rebondissaient sur leur front; mais, comme les périls s'étaient démesurément accrus depuis la prise de Valenciennes, de Condé et la dispersion des armées républicaines, les hommes capables de la révolution, tout en conservant pour le vulgaire un rude langage, songèrent à mettre un terme à la crise par des négociations. Cet état d'émotion continue, de fièvre publique, n'avait rien de naturel; on ne peut pas toujours avoir la tête brûlante, les lèvres desséchées. Le comité de salut public réunissait d'ailleurs les conditions nécessaires pour mener à fin une négociation diplomatique : il était tout-puissant, délibérait en secret, et ne rendait compte à la convention que de ce qu'il jugeait utile à la chose publique. Maître du portefeuille et des notes de la vieille monarchie, entouré de quelques-uns des employés de l'ancien cabinet de Versailles, il s'initiait dans les rapports intimes des cours. Comme il était sans préjugés, il mettait en réquisition tous les moyens pour réussir. Déjà Danton avait conduit à bonne fin la négociation de 1792 avec les Prussiens : pourquoi n'essayerait-on pas quelques autres transactions parallèles avec les cours de Berlin ou de Vienne, dont le but serait de dissoudre la coalition?

Les deux gouvernements qui paraissaient le mieux posés pour arriver à ces voies de transaction et de traité étaient la Suisse et le cabinet de Turin. La Suisse, pays libre, caressé par le comité de salut public, offrait, pour le continent, les mêmes avantages de neutralité que les États-Unis d'Amérique pour les questions maritimes et commerciales.

Le comité de salut public lui avait accordé les indemnités qu'elle avait réclamées par suite des capitulations et de l'affreux ravage du 10 août. M. Barthélemy, se posant à Berne en véritable négociateur (1) de la vieille monarchie, avait conquis une haute importance, et l'on pouvait employer cette neutralité helvétique pour ouvrir des négociations générales avec l'Europe, particulièrement à l'égard de quelques-unes des puissances alliées. A cet effet, M. Hérault de Séchelles, l'un des confidents du premier comité de salut public, était venu à Berne s'aboucher avec M. Barthélemy. Issu d'une famille fort considérée, M. Hérault de Séchelles avait eu dans sa vie des rapports avec la maison de Bellegarde, et l'on voulait s'en servir pour négocier avec le Piémont. La Savoie était au pouvoir des republicains; Nice, Monaco, formaient déjà deux départements de la France; on pouvait donc traiter à Turin sur deux bases : la restitution des conquêtes que la république avait accomplies, ou bien reprendre le projet déjà essayé par l'organe de M. de Sémonville, alors consul général à Gênes, et dont le but était d'offrir au roi de Savoie et de Piémont la couronne constitutionnelle de l'Italie, en lui donnant le Milanais, le Bergamasque jusqu'aux terres de Venise. On ne demandait au roi Victor-Amédée que de garder une exacte neutralité dans la guerre actuelle, et de servir d'intermédiaire pour entamer une négociation avec les puissances d'Italie.

Le comité de salut public avait des desseins plus vastes encore, et résultant de sa parfaite information à l'étranger. C'était par suite d'une révolution accomplie contre le parti modéré du prince de Kaunitz et du comte de Cobentzl, que le baron de Thugut avait été porté à la tête des affaires de l'Autriche; jusque-là M. de Thugut était resté partisan de la guerre. M. de Kaunitz mort, le comte de Cobentzl s'agitait beaucoup pour faire triompher à Vienne l'opinion de la paix, avec la pensée de sauver Marie-Antoinette, car ce plan avait précédé la fatale exécution de la reine. Le comité de salut public, qui connaissait l'intention de M. de Cobentzl, résolut de l'aider de tous ses moyens, et tel fut l'objet de la mission secrète confiée à MM. de Sémonville et Maret (2), dans leur passage à travers l'Italie. M. de Sémonville était désigné par le comité pour l'ambassade de Constantinople; M. Maret allait à Naples comme ministre plénipotentiaire; tous deux, porteurs de sommes considérables en or, en bijoux, devaient s'aboucher avec des agents secrets, qu'on disait envoyés par le comte de Cobentzl (quelques intrigants peut-être, et il y en a toujours dans les affaires cachées) ; et alors on négocierait un mouvement politique qui porterait le parti de la paix et M. de Cobentzl à la tête du cabinet de Vienne, en lui fournissant des moyens de corruption; puis on stipulerait la liberté de Marie-Antoinette, condition d'une paix séparée. Comme il fallait toujours mêler quelques idées de révolution à toutes choses, MM. de Sémonville et Maret devaient sonder le terrain d'une insurrection hongroise, dont le baron de Trenck avait fourni le plan au comité.

Les deux négociateurs s'abouchèrent longtemps à Berne avec M. Barthélemy, et prirent la route de la

(1) Il est certain que Robespierre, dont l'influence succédait à celle de la Gironde, renonçant au projet de porter chez toutes les nations l'incendie des révolutions, ménagea la Suisse et y maintint l'ambassadeur Barthélemy, comme très-propre à endormir ses habitants dans les douceurs d'une séduisante neutralité.

(2) Les négociateurs Sémonville et Maret, que le gouverneur de Milan avait fait enlever sur le territoire même de la Valteline, et transférer dans la forteresse de Mantoue, étaient porteurs de soixante-quatre mille louis d'or et de plusieurs caisses de bijoux, parmi lesquels figuraient plusieurs beaux diamants de la couronne; et on les trouva porteurs également de papiers qu'on regarda comme d'une très-grande importance.

Valteline; arrivés à Coire, sur l'ordre du gouverneur de Milan, les diplomates républicains furent enlevés par un parti allemand avec leur légation, et transférés dans la forteresse de Mantoue; leur or, leurs diamants, leurs papiers surtout, furent pris, et il en résulta des révélations telles que M. de Cobentzl, qui avait fait un voyage à Goritz et à Klagenfurth, fut obligé de retourner sur-le-champ à Vienne pour se justifier (1). Quatorze personnes compromises subirent la captivité dans les États d'Autriche. M. de Sémonville eut l'habileté de résumer toutes ces négociations en un projet de délivrance pour l'infortunée Marie-Antoinette. La négociation échouée, le sort de la reine fut décidé : on la livra au tribunal révolutionnaire; il fallait effrayer l'Autriche par l'audace, puisqu'on n'avait pu l'attirer à soi par une transaction (2).

M. Barthélemy, à Berne, y restait le moteur principal de toute négociation; le corps diplomatique était nombreux et bien choisi sur cette terre neutre, et les excellentes manières de M. Barthélemy, ses traditions du duc de Choiseul, lui donnaient une bonne position. On le consultait de tous côtés sur cette étrange et glorieuse république qui étonnait l'Europe, et lui, fort complaisant, fort serviable, se prêtait à tout, à des passe-ports pour les émigrés, à des renseignements, à des sollicitations, sorte d'actes qui auraient vingt fois traîné à l'échafaud un autre que M. Barthélemy. Le comité de salut public, avide de renseignements, souffrait ces rapports, parce qu'il savait bien que ce serait par la Suisse et l'ambassade française que viendraient les premières paroles de paix. Or, ce qui était utile, le comité ne le repoussait jamais : M. Barthélemy aurait-il demandé cent passe-ports d'émigrés, on les lui aurait donnés sur-le-champ, parce qu'on était sûr de l'emploi utile qu'on en serait fait dans les intérêts de la chose publique. D'ailleurs Robespierre, qui prenait la haute main dans le comité, n'était ni un brouillon, ni un désorganisateur; à la tribune même, il venait d'exposer un système diplomatique (3) empreint du vieux droit de Louis XIV; et ce système devait vivement préoccuper l'Europe, par la sagacité de son plan et la lumineuse exposition des intérêts. Ce n'était plus alors le sectaire impatient de remanier le genre humain, mais l'homme politique qui parlait de la situation de l'Angleterre en lutte d'intérêts et de pavillons avec la Russie : « La ligue de la Prusse et de l'Autriche était monstrueuse; nécessairement elle s'effacerait; la France devait avoir des alliés et des États neutres; ses alliés devaient être rassurés sur ses desseins, elle ne toucherait jamais aux formes de gouvernement; les neutres seraient accueillis, protégés. L'univers était intéressé à l'existence, à la liberté de la France; supposez la France démembrée, le monde politique s'écroulerait, l'équilibre serait rompu. »

Le discours de Robespierre, si parfaitement rédigé, donna de lui une haute idée à l'Europe : on voyait enfin des principes réguliers éclore et se manifester. A la suite de ce rapport, la convention proclama la garantie de ses alliances avec la Suisse et les États-Unis d'Amérique. Quelques jours après, elle protesta solennellement du plus haut respect pour les ambassadeurs : aucune autorité ne pouvait attenter à leur privilége, ou porter les mains sur ce caractère sacré; toutes les fois qu'il y aurait quelques réclamations de la part des autorités constituées contre un agent de l'étranger, elles devaient être adressées directement au comité de salut public (4); par ce moyen, le comité se réservant la direction suprême de toutes les négociations, ne les laissait plus s'éparpiller en désordre. Déjà se produisent les premiers effets de cette bonne position : la Suède, le Danemark persistent, malgré les instances de l'Europe, à garder leur neutralité; les États-Unis soutiennent l'indépendance du pavillon; on a un traité de confraternité avec la Suisse et Gênes; Venise reste neutre; Naples, menacée par une escadre formidable, a reconnu la république; la Toscane offre sa médiation vis-à-vis de l'Autriche; on est sur le point d'en finir avec Constantinople, et M. de Sémonville est désigné pour l'ambassade, lorsqu'il est arrêté en Italie. Ainsi le comité de salut public, malgré son inflexible

(1) Le comte de Cobentzl fit publier les explications suivantes : « Les bruits singuliers qui s'étaient répandus sur les découvertes faites dans les papiers de l'émissaire Sémonville sont absolument tombés. Si l'on a lieu de croire que l'examen qu'on en a fait a jeté du jour sur plusieurs faits peu connus et sur les liaisons secrètes que les affiliations procurent aux jacobins dans divers pays, il n'est pas moins certain qu'on a mal à propos impliqué dans ces relations suspectes des personnages que leur état, leur qualité et leur propre intérêt doivent mettre au-dessus de soupçons de cette espèce. Le comte de Cobentzl, instruit des bruits que la malveillance se plaisait à répandre à son sujet, s'est hâté de revenir à Vienne, du voyage qu'il avait fait à Goritz et à Klagenfurth. Son retour a fermé la bouche à ses ennemis. » — (2) M. de Sémonville, que nous avons tous connu vieillard, racontait la belle peur qu'il avait eue, lui, naturellement pacifique, lorsqu'il fut arrêté par les Autrichiens.

(3) Robespierre présenta à la convention, au nom du comité de salut public, qu'il dominait, un rapport remarquable (du 17 novembre 1793), dans lequel il embrassa la situation politique de l'Europe relativement à la république française. Il y développa d'abord le système du cabinet de Londres, parla ensuite de la ligue monstrueuse de la Prusse avec l'Autriche comme n'ayant aucune base solide, et parcourant les relations de la république avec les différentes puissances, ne lui trouve que deux alliés, les Suisses et les Américains des États-Unis. « Vous avez sous les yeux le bilan de l'Europe et le vôtre, dit-il en se résumant; vous pouvez déjà en tirer un grand résultat. L'univers est intéressé à la liberté de la France : supposons la France démembrée ou anéantie, le monde politique s'écroule, le despotisme, comme une mer sans rivage, se déborderait sur la surface du globe... »

(4) « La convention nationale interdit à toute autorité constituée d'attenter en aucune manière à la personne des envoyés des gouvernements étrangers; les réclamations qui pourraient s'élever contre eux seront portées au comité de salut public, qui seul est compétent pour y faire droit. »

rigueur d'exécution et d'échafaud, tient une position plus avancée en Europe, que les ministres de l'assemblée législative au commencement de la guerre.

C'est pourtant vers la guerre que doivent se porter les grands efforts, car la victoire seule peut accomplir l'œuvre des négociations. Un changement s'est opéré parmi les généraux qui conduisent les glorieuses bandes de la république; à l'origine de la guerre, presque tous les chefs appartenaient à l'état-major de l'armée de Louis XVI. MM. de Lafayette, de Biron, de Custine, de Beauharnais, étaient gentilshommes; MM. Kellermann, Dumouriez, Luckner, se trouvaient inscrits lieutenants généraux avant 1789. C'était comme une continuation du système militaire de la monarchie. Le règne de ces chefs de guerre est fini maintenant: M. de Lafayette est passé à l'étranger; les têtes de Biron, de Custine, de Beauharnais, roulent sur l'échafaud, parce que, suspectes, elles avaient cessé d'être victorieuses; Kellermann est effacé par des renommées nouvelles, tandis que Dumouriez quitte le drapeau tricolore pour aller s'abriter au delà des frontières à l'imitation de M. de Lafayette.

A la place de ces renommées oubliées s'en élevaient d'autres, jeunes et grandes déjà. A côté des officiers généraux de l'ancien régime, j'ai dit que le département de la guerre, pendant la monarchie, prenait un soin particulier des sous-officiers, classe instruite, expérimentée, corps très-solide par ses habitudes et son intelligence; et c'est de ce corps, si remarquablement capable, que sort la seconde génération de grands capitaines. Le premier d'entre tous, c'est Pichegru (1), élève des pauvres minimes, répétiteur de Bonaparte à l'école de Brienne pour les mathématiques, puis sergent d'artillerie, et adjudant lorsque la révolution éclata; enfin, chef de brigade, général de division, et désigné par Saint-Just et Lebas pour le commandement en chef de l'armée du Rhin. Lazare Hoche (2), comme Pichegru, sortait du rang des bas-officiers, mais aux gardes françaises, et c'est du grade d'adjudant qu'il s'élança comme général de brigade à la belle défense de Dunkerque; depuis lors, avec Pichegru, il fut général de division, et bientôt commandant en chef. Jourdan (3), fantassin du régiment d'Auxerrois, digne troupe de ligne, fut élevé au grade de sergent dans la guerre d'Amérique (le grade de sergent était le rang le plus soigné dans les vieilles armées, comme le plus utile pour l'instruction). Chef du bataillon de la Haute-Vienne, protégé par Carnot, Jourdan passa rapidement tous les grades jusqu'au suprême commandement, ainsi que Pichegru et Hoche.

Si Jourdan sortait du régiment d'Auxerrois (infanterie), Augereau (4) avait appartenu à Bourgogne (cavalerie), et de la première guerre vendéenne il s'était rapidement avancé dans l'armée des Pyrénées, sous Dugommier. Que de noms oubliés aujourd'hui, qui appartenaient également à cette armée, depuis Dugommier, Carteaux, Mouret (5), républicains sincères et désintéressés, jusqu'à ce général Dumuy, le plus ancien des lieutenants généraux, le petit-fils du précepteur et de l'ami de Louis XV! Comme expression des armes spéciales et des écoles de l'ancien régime, on peut citer Carnot et Bonaparte, les deux véritables génies de guerre de la révolution. Carnot, ainsi que Pichegru, avait étudié dans un séminaire de minimes pour professer les mathématiques; ses études brillantes le firent remarquer, et au concours de Paris, il fut admis comme officier d'artillerie; lieutenant après deux ans de travaux, il fut couronné des mains de M. le prince de Condé (6) pour l'*Éloge de Vauban*; et par la protection de ce prince, il était chevalier de Saint-Louis et capitaine à vingt-neuf ans; ainsi l'avait pris cette révolution ardente, qui ne laissait ni répit, ni libre pensée pour l'étude. Carnot, caractère roide, devait tracer devant lui une grande route: membre des assemblées, il prit place au comité de salut public, où il apporta sa vaste expérience, ses travaux, sa force, sa persévérance de stratégie. Quant au jeune Bonaparte, élève des minimes,

(1) Charles Pichegru, né à Arbois en 1761, fit ses études au collége de cette ville, dirigé par les minimes.

(2) Hoche était né à Montreuil, près de Versailles, le 24 février 1768, d'un garde du chenil de Louis XV, et lui-même, à quatorze ans, il entra comme palefrenier surnuméraire aux écuries du roi, et, deux ans après, s'engagea dans les gardes françaises.

(3) Jean-Baptiste Jourdan, né à Limoges le 2 avril 1762, d'un chirurgien obscur, s'enrôla dès l'âge de seize ans. Réformé en 1784, il revint dans sa famille, et se fit commerçant. En 1791, il reprit l'épée pour se mettre à la tête du second bataillon des volontaires de la Haute-Vienne.

(4) Pierre-François-Charles Augereau, né à Paris le 11 novembre 1757, était fils d'un ouvrier maçon et d'une marchande de fruits du faubourg Saint-Marceau. Il s'engagea fort jeune dans Bourgogne (cavalerie), s'en fit renvoyer et entra dans les carabiniers du marquis de Poyanne. Sorti de ce corps, il se fit maître d'armes, vint à Naples, s'enrôla dans les troupes royales, où il devint sergent. Revenu en France en 1792, il fut bientôt élevé au commandement du bataillon de volontaires où il était entré comme simple soldat.

(5) Le général Mouret se ruina pour donner des souliers à ses soldats.

(6) *Extrait du Journal encyclopédique de Bouillon, du 10 octobre 1784.*

« L'auteur de l'ouvrage (*Éloge de Vauban*) couronné par l'Académie de Dijon, est M. Carnot, né à Nolay en 1753, officier dans le corps du génie. M. le marquis de Gouvernet lui avait obtenu un congé: il était présent à la séance. M. Maret, secrétaire perpétuel, a supplié Son Altesse Sérénissime le prince de Condé, au nom de l'Académie, d'augmenter l'honneur du triomphe de M. Carnot, en daignant lui remettre lui-même les deux médailles qui composaient le prix. Le prince a déféré à la prière de la compagnie; et M. Carnot, après avoir reçu ce prix, a dit: « Monseigneur, il est bien flatteur d'être couronné par un héros du nom de Condé; les lauriers que les mains de Votre Altesse Sérénissime dispensent sont d'une espèce à ne se flétrir jamais. »

officier gentilhomme, il appartenait à l'ancien temps, par ses souvenirs, sa famille, sa reconnaissance même pour la royauté, qui l'avait élevé dans les écoles. On peut donc diviser en deux catégories la double génération de généraux qui prennent part aux guerres de la république, et les dirigent dans les voies glorieuses : la première se compose des gentilshommes, officiers généraux déjà en 1788, tels que MM. de Biron, de Custine, de Beauharnais; la seconde embrasse les sous-officiers des régiments de la monarchie, Hoche, Pichegru, Augereau, Jourdan, et les élèves des écoles spéciales, tels que Carnot et Bonaparte. Les institutions de l'ancien régime faisaient la force et préparaient la gloire du nouveau.

La guerre allait prendre dans cette nouvelle campagne une grande extension : les alliés avaient reçu leur réserve, et les operations bien suivies pouvaient recevoir un large développement. A la droite de l'armée d'invasion, le duc d'York, avec un corps de 40,000 hommes, Anglais, Hanovriens, pirouettait autour de Dunkerque; au centre, le prince de Cobourg guidait les Allemands (1), les Autrichiens et les corps auxiliaires prussiens; à droite encore, au delà de Mayence soumise, les Prussiens marchaient sous le roi et le duc de Brunswick; sur la gauche, manœuvrait dans l'Alsace le corps du feld-maréchal Wurmser; au delà de la Suisse, étaient les Piémontais et un corps d'Autrichiens; aux Pyrenées, 65,000 Espagnols. Toutes les côtes de l'Océan et de la Méditerranée étaient bloquées par les escadres sous le pavillon britannique; Lyon et le Midi se soulevaient; Toulon appartenait aux Espagnols et aux Anglais; la Vendée était en armes et ses belliqueux enfants menaçaient la Loire.

A l'aspect de cette position si menacée, les alliés n'avaient qu'un parti à prendre, vigoureux et fort : marcher en avant, se diriger avec énergie sur la Somme, et de la Somme à Paris. Le duc d'York pouvait faire sa jonction avec le prince de Cobourg à Doullens et à Péronne, et les Prussiens se porter sur Laon, Soissons, Château-Thierry; et La Ferté-sous-Jouarre aurait été le centre, le rendez-vous général de toutes ces grandes armées, qui pouvaient jeter 220,000 hommes dans les environs de Paris. C'est ainsi qu'elles agirent plus tard, en 1814. Mais, pour tenter ce plan hardi, il fallait deux conditions essentielles : d'abord, la plus franche, la plus loyale union entre les alliés marchant vers un but commun, les yeux fixés sans cesse sur les tours de Notre-Dame; et ensuite l'abnégation de toute idée politique durant la campagne, car il fallait ne prendre nullement garde aux événements de l'intérieur pour ne faire de l'invasion qu'un mouvement tout à fait militaire; et précisément ces deux conditions de succès étaient loin d'exister sous la tente des alliés. Au lieu d'adopter un plan commun, une haute et large forme de stratégie, on s'absorbait dans l'égoïsme de ses intérêts personnels : le duc d'York, refusant de converser par la droite, pour se porter sur Saint-Omer et Béthune, concentre toute son attention et ses forces autour de Dunkerque; le prince de Cobourg lui-même, déjà si fortement appuyé sur Condé et Valenciennes, ne marche point en force sur Cambrai, et pirouette à son tour sur Maubenge, qui devait compléter le système défensif des Pays-Bas.

Mais les querelles les plus violentes, les incidents les plus graves, s'élevaient surtout en Alsace, entre le maréchal Wurmser et le duc de Brunswick. Les Prussiens, ne se contentant pas de délaisser le mouvement autrichien sur l'Alsace, le contrariaient par des marches rétrogrades et de véritables fautes stratégiques. Si, après la prise de Mayence, les deux corps alliés s'étaient entendus, ils pouvaient jeter 120,000 hommes dans l'Alsace et la Lorraine; Landau enlevé, rien n'arrêterait le torrent, car Strasbourg, en plein état de rébellion, voulait redevenir une ville libre allemande.

Le comité de salut public n'ignorait rien de ce qui se passait dans les armées alliées, formidables par leur nombre, faibles par leurs divisions. Carnot, appelé à juger le plan de campagne comme un vieil officier de génie, aperçut les points vulnérables, et vit par quel défaut de la cuirasse on pouvait atteindre le colosse de la coalition. Le premier travail d'un général appelé à réfléchir sur un plan de campagne, c'est de reconnaître la nature des forces dont il dispose, l'esprit d'énergie et les moyens de l'ennemi. Sauf quelques troupes solides, la république n'avait que des nouvelles levées impatientes et pleines d'ardeur, mais naturellement peu fermes en ligne : avec de telles forces, ce qu'il fallait, c'était une initiative enthousiaste, un système d'attaques promptes, rapides, tumultueuses; repoussées une fois, ces troupes devaient revenir au combat, jusqu'à ce que la ligne de l'ennemi

(1) Le corps de la confédération avait été incorporé dans les troupes autrichiennes et prussiennes.

Extrait d'une note remise par le vice-chancelier de l'Empire, prince de Colloredo, au ministre palatin de Bavière.

Le vice-chancelier déclarait « que le contingent militaire à fournir par les États de l'Empire serait porté au triple sur le pied reçu et agréé par la diète générale en 1681, et par le décret du 22 mars dernier, qui déclare la guerre à la France. Guidée par ces considérations, Sa Majesté Impériale, en agréant et approuvant le plan d'opérations concerté avec Sa Majesté le roi de Prusse, a jugé à propos d'unir et d'incorporer ces mêmes troupes avec les armées qui tiennent la campagne contre l'ennemi commun, pour les faire agir conjointement avec ces dernières, partout où les circonstances le requerront... »

fût enfoncée ; et c'est ce qui esplique l'ordre incessant de toujours attaquer, qui émanait des représentants du peuple. Ceux-ci, sous l'impulsion de Carnot, exécutaient le plan du comité de salut public, et peu leur importait de sacrifier quelques milliers d'hommes dans ces levées en masse, si pleines de dévouement, troupes héroïques qui mouraient en héros, vieux soldats de vingt ans. La seconde partie du plan du comité était de concentrer les forces sur un point par des manœuvres incessantes, et de fondre en masse sur l'ennemi. En suivant avec attention le système de guerre des coalisés, l'expérience de Carnot s'était aperçue que leur invasion manquait par ses bases, en ce qu'elle éparpillait trop les forces et morcelait les ressources. Au lieu de marcher des points extrêmes sur le centre, des extrémités de l'angle vers la pointe, l'ennemi s'avançait du centre vers la circonference. Dès lors on pouvait lui opposer partout des masses plus considérables qui, se portant avec rapidité d'un point à un autre, doubleraient les moyens de la défense par l'activité du mouvement. On prenait l'initiative sur la frontière, et cette marche en avant se dirigeait comme une pointe de feu, à droite, à gauche, partout où la foudre devait frapper.

Au mois de septembre de cette terrible année 1793, on pouvait dire que la campagne de l'ennemi se résumait en trois points principaux : à l'extrémité de droite, le duc d'York, d'après les ordres du cabinet anglais, assiégeait Dunkerque, et semblait faire dépendre de la reddition de cette place le développement de l'invasion anglo-hollandaise. Au centre, le prince de Cobourg pressait Maubeuge, dernière base de sa ligne de forteresses ; et, à gauche, les Prussiens et les Autrichiens entouraient Landau, l'avant-poste de l'Alsace. Le plan du comité fut dès lors de débloquer toutes les places par une attaque vive et simultanée : au duc d'York, il opposa le général Houchard (1), intrépide officier de l'ancien régime, sorti de Royal-Allemand, lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis avant la révolution ; sous lui était Hoche, le sous-officier aux gardes françaises. Au centre, Jourdan, le sergent de Royal-Auxerrois, fut opposé au prince de Cobourg ; et sur la Moselle et le Rhin, Pichegru, le répétiteur de Brienne.

A chacune de ces armées étaient attachés des representants du peuple, porteurs de la pensée du comité de salut public, et qui exécutaient les ordres de Carnot; leur pouvoir illimité s'étendait à tout : on les voyait à cheval au milieu de la mêlée et de la mitraille, dans ce costume si connu, si respecté du soldat ; quand le représentant, revêtu de l'écharpe tricolore, accablé sous le chapeau aux larges plumes, parlait dans les rangs de l'armée, on lui prêtait la plus silencieuse attention. « Le représentant a dit, le représentant a ordonné ; » ces mots passaient dans la ligne comme la parole d'une grande nation. C'est ce pouvoir illimité des représentants qui donna partout l'unité aux mouvements de l'armée, et rétablit l'ordre, la hiérarchie, dans les rangs du soldat. Jamais un représentant ne désespéra de la victoire ; ses ordres étaient toujours d'attaquer, de marcher en avant ; lorsque le général hésitait, le représentant ordonnait lui-même le combat, parce qu'il avait l'ordre exprès du comité de former les troupes sous ce terrible baptême de feu. Quelques hommes de plus ou de moins n'étaient rien dans ce jeu de batailles pour la gloire d'un peuple, et ces jeunes volontaires allaient d'ailleurs si galamment à la mort ! Un noble et saint enthousiasme s'était emparé de l'armée : c'était aux chants joyeux de la victoire, au son de la musique de l'hymne des Marseillais que les volontaires se précipitaient sur la ligne de l'ennemi avec cette auréole du martyre, qui frappait si vivement l'imagination même des alliés. Les généraux ennemis s'accoutumaient à prendre une haute estime pour une nation qui produisait tant d'héroïsme, et pour une révolution si fertile en grandes choses.

Avant de développer son plan de campagne sur les frontières, le comité de salut public avait bien compris qu'il fallait éteindre le foyer d'insurrection à l'intérieur : il n'y aurait de force et d'unité que lorsque la nation tout entière emploierait ses vastes ressources. La marche si lente des alliés, leurs haltes pendant des mois entiers autour des places fortes, donnaient tout le loisir de déployer l'énergie des armes à l'intérieur ; là, indépendamment de l'armée active, on avait encore les volontaires de parti : dans les guerres civiles, il y a toujours des auxiliaires d'opinions, prêts à s'armer, et ceux-là ne sont pas les moins forts, car ils sont enthousiastes : un appel aux montagnards et aux sans-culottes suffisait pour créer des bataillons sacrés en tête de l'armée active. L'insurrection aux portes de Paris, celle du Calvados, furent presque aussitôt étouffées ; un petit combat à Passy sur l'Eure suffit pour éparpiller des forces trahies, abandonnées, et surtout incertaines dans leur but. Que voulait l'insurrection normande avant la chouannerie ? quelle était cette cause des girondins pour laquelle s'armait Charlotte Corday, avec son enthousiasme de république fédérative ? Les forces actives d'une idée philosophique se transforment rarement en moyens militaires.

(1) Jean-Nicolas Houchard, né à Forbach en 1740, s'engagea à quinze ans, dans Royal-Allemand (cavalerie), et parvint au grade de capitaine dans le régiment de Bourbon (dragons), avec lequel il fit la guerre de sept ans, puis la campagne de Corse ; et fut ensuite élevé au grade de lieutenant-colonel, avec la croix de Saint-Louis. En 1792, nommé colonel d'un régiment de chasseurs à cheval, à l'armée du comte de Custine, il reçut la même année le grade de maréchal de camp, puis celui de lieutenant général.

Dans la Vendée, l'énergique mouvement s'était déployé d'abord avec vigueur sous Cathelineau, Bonchamp, d'Elbée et Charette, les véritables capitaines; Charette surtout, l'esprit éminemment organisateur de la guerre royaliste, le rêveur féodal de l'ancien comté de Nantes, car, dans la Vendée comme dans l'Anjou et le Poitou, plus d'une idée d'indépendance provinciale s'était mêlée à la pensée d'une restauration royaliste, et les gentilshommes désiraient le temps de la Fronde, ou même l'époque qui précéda le ministère du cardinal de Richelieu. Tandis que, réunis à Saumur, les chefs combinaient le siége de Nantes si fatal à leur cause, la capitulation de Mayence mettait à la disposition du comité de salut public une garnison tout entière, quinze mille hommes de bonnes troupes qu'on put jeter dans la Vendée; les ravages furent terribles, les désordres épouvantables. La tentative dirigée sur Nantes fut le dernier terme des grandeurs de la Vendée qui ne fit plus une guerre offensive, mais défensive. L'élan comprimé, la Vendée vit dès lors une rivalité profonde, invétérée, entre les villes et les campagnes; elle ne put vivre de sa propre existence; desormais, pour se soutenir, elle eut besoin d'appeler l'Angleterre à son aide, perdant ainsi son caractère saint et chevaleresque, pour n'être plus souvent qu'une intrigue et un champ de bataille ouvert à l'ambition de quelques gentilshommes campagnards qui conduisaient leurs vassaux sous leur bannière. Ils mouraient bien, nul ne le nie; mais qui, à cette époque, ne savait mourir?

L'armée de l'intérieur, grossie des bataillons sans-culottes, s'avança vers Lyon, comme la tempête et l'ouragan: c'était le centre de l'insurrection, la capitale naturelle de tout système provincial au midi de la France. Pour être forte, la résistance doit prendre une opinion tranchée, et Lyon, insurgé au bruit des proscriptions de la Gironde, arbora les couleurs royalistes sous le marquis de Précy. De là sa défense héroïque, car il n'y a d'énergie, de puissance, que dans ce qui est à fortes convictions; néanmoins l'armée des Alpes et Kellermann furent les vainqueurs de Lyon, découronné de sa vieille splendeur. Cette armée des Alpes fournit encore les deux mille cinq cents hommes de la brigade de Carteaux, à la fois peintre et général, qui marcha de Lyon sur Marseille pour refouler l'insurrection vers la mer. Les armées régulières servaient de noyaux à des myriades de volontaires jacobins qui s'abattaient sur les villes voisines comme les barbares du IVe siècle; les généraux ne menaient pas la guillotine, mais un parti marchant derrière eux la dressait hideuse. Dans les temps de fanatisme, il surgit de frénétiques séides qui déshonorent toutes les victoires; et d'ailleurs, il y avait tant d'obstacles à cette république, tant d'ennemis secrets, qu'il fallait une puissante terreur pour les contenir.

A Marseille, un des points principaux de l'insurrection, Carteaux entra précédé de toutes les vengeances de parti; on s'était envoyé la mitraille par les toits, les rues et les places publiques. Carteaux n'y passa que deux jours, cherchant à modérer ces haines ardentes comme le soleil méridional; sa destination était Toulon que pressait une forte colonne de l'armée d'Italie sous le général Dugommier (1), officier créole du vieux régime, chevalier de Saint-Louis avant le drapeau tricolore; et là, dans cette bande d'officiers jacobins du Midi et de la Corse, se trouvait Bonaparte, l'élève de Brienne, tandis que son répétiteur des minimes, Pichegru, commandait en chef l'armée du Rhin: jeu bizarre de la fortune!

Les gorges d'Ollioules et les villages de Signe, de la Ciotat, d'Hyères, aux oranges odorantes, de Grasse, de Saint-Maximin, furent envahis par des troupes de jacobins qui arrivaient porter secours au siége de Toulon; les représentants n'avaient qu'à parler au milieu de ces populations dont les passions politiques sont si vives, si entraînantes. Le siége de Toulon fut glorieusement poussé, parce que toutes les forces du jacobinisme du Midi vinrent gronder autour de ses murailles; l'intrépidité fit le reste; le feu de l'artillerie fut admirablement dirigé par le jeune élève de Brienne, tandis que Lucien, à l'accent provençal et corse, réveillait les populations par la propagande. Toulon succomba, et des nuages de fumée annoncèrent que l'escadre, la plus belle création de Louis XVI, venait d'être livrée aux flammes par les Anglais. Qui pourrait jamais excuser les fatales vengeances, les coups de mitraille lancés contre des populations entières, frémissantes, agenouillées, funèbres tableaux qui marquent toutes les histoires révolutionnaires! Les épouvantables exécutions de Nantes, de Toulon, de Lyon, de Strasbourg, tenaient à un système général de compression et de terreur qu'on jetait aux âmes pour les assouplir sous un régime violent: les uns couraient à l'étranger, les autres à la monarchie, à la fortune, à la richesse, à l'ambition, et tout cela était incompatible avec une république qui mettait en réquisition tous les devouements, toutes les ressources d'un pays pour arriver à un but de résistance nationale.

Après cette rapide répression des troubles inté-

(1) Jean-François-Coquille Dugommier, né à la Basse-Terre, dans l'île de la Guadeloupe, en 1736, entra au service à l'âge de 13 ans, obtint quelque avancement et la croix de Saint-Louis. Réformé, il se retira à la Martinique, où il avait des propriétés considérables. Partisan zélé de la révolution française, il reçut, en 1789, le commandement de la garde nationale de cette île, et vint en France en 1792. Élu député de la Martinique à la convention, il aima mieux suivre la carrière des armes, et fut fait général de brigade, puis de division.

rieurs, il fut plus facile de repousser l'étranger qui assistait, pour ainsi dire, spectateur immobile, à cette agitation fiévreuse de la société. Les détachements de troupes destinés pour la Normandie s'étaient réunis à l'armée du général Houchard, qui reçut ordre de débloquer Dunkerque et de battre le duc d'York. Le comité de salut public avait pour but, surtout en frappant d'abord sur les Anglais, d'entamer la force ministérielle de M. Pitt dans le parlement (1) : avec son habileté incontestée, le comité se pliait aux exigences de la situation diplomatique. Lorsque Houchard vint manœuvrer autour de Dunkerque, le duc d'York disposait de trente-six mille combattants, composés, comme toutes les armées anglaises, de nations diverses, Belges, Hollandais, Hanovriens, Allemands; si le siége avait été secondé par une forte escadre, Dunkerque eût été bientôt réduit, et l'on ne s'explique pas les retards qu'éprouva la division de l'amiral Macklrige.

On armait à peine la première batterie, qu'aussitôt on apprend l'arrivée du général Houchard avec des forces supérieures; les levées en masse lui avaient donné soixante-deux mille hommes, pleins d'ardeur et d'impatience. A Rexpœde, à Hondschoote, le 8 septembre, tout fut attaqué à la baïonnette; le maréchal Freytag (2) fut rejeté sur le corps de Walmoden; la retraite s'opéra confusément sur Furnes. A la pointe du jour les Français eurent le noble orgueil de voir le siége de Dunkerque abandonné par les Anglais. Les voilà marchant de front sur les Hollandais; mais, chargés par les Autrichiens à Menin, ils se dispersent, et Houchard paye de sa tête devant le tribunal révolutionnaire ce dernier revers, car alors il fallait vaincre ou mourir. D'ailleurs, Houchard n'avait pas suivi le plan du comité, tel que Carnot l'avait tracé : il devait battre le corps d'observation du maréchal Freytag, se jeter sur le duc d'York, revenir écraser les Hollandais; c'était de la hardiesse, mais de la hardiesse réfléchie comme un plan tracé aux vieilles écoles de génie de la monarchie et retrempé dans la jeunesse des idées révolutionnaires.

Au centre de l'invasion, Jourdan avait reçu l'ordre de faire lever le siége de Maubeuge. D'après le conseil de Carnot, il avait réuni toute l'armée du Nord, les corps détachés des Ardennes, afin d'opérer en grand contre le prince de Cobourg : quel succès, en effet, puissant, immense, si après avoir forcé le duc d'York à lever le siége de Dunkerque, on obligeait le prince de Cobourg à faire sa retraite devant Maubeuge! La marche de Jourdan, discrète et silencieuse, lui permit de concentrer cinquante-cinq à soixante mille hommes auprès d'Avesne, sans que le prince de Cobourg en fût autrement prévenu que par une vigoureuse reconnaissance que poussa Clairfayt. Le 15, la bataille s'engagea sur un front de ligne assez étendu; les deux ailes des Français, démesurément accrues, poussèrent les Autrichiens, mais le centre fléchit sous la formidable artillerie bohémienne. Il n'y eut jamais de journée plus enthousiaste pour les Français. Tandis que la mitraille éclatait partout sur leur tête, on entendait ces jeunes hommes, le front rayonnant de courage, entonner la *Marseillaise :* noble dévouement des temps héroïques! Le lendemain nouvelle attaque sur Wattigniés, et celle-ci plus forte, plus précise, plus grandiose encore et plus admirablement inspirée : à deux lieues le sol tremblait sous les décharges répétées de l'artillerie, et, dans les intervalles de ce terrible bruit, les airs patriotiques retentissaient de manière à faire frissonner d'enthousiasme l'ennemi lui-même. Ce spectacle contribua plus que la victoire à déterminer la retraite des Impériaux; car si Wattignies avait été enlevé, les généraux Chasteler et Haddick avaient brisé les lignes des Français, qui croyaient la bataille perdue. Le soir les deux armées s'étaient simultanément retirées, et le lendemain seulement les Français commencèrent à voir les longues colonnes du prince de Cobourg se déployer derrière la Sambre. Après ce résultat inespéré du déblocquement de Maubeuge, il importait peu au comité de salut public que des corps séparés de l'armée eussent essuyé quelques revers : la force morale était acquise et grandie; on avait obtenu le résultat désiré à Dunkerque et à Maubeuge; la France restait glorieuse; quelques victoires encore et l'impulsion serait partout donnée : qui résisterait à cet élan? Lorsqu'un peuple se lève, il faut que le premier effort soit une victoire; le sang bouillonne alors à la tête et au cœur, et les masses sont entraînées!

Le troisième résultat que le comité de salut public avait espéré de cette campagne, c'était la levée du siége de Landau que poursuivaient simultanément le corps d'armée autrichien du feld-maréchal Wurmser, et les Prussiens, commandés par le roi et le duc de Brunswick, l'élite de l'armée coalisée. Rien de plus solide et de plus sûr que cette armée prussienne se déployant sur le Rhin après la prise de Mayence; Wurmser commandait les régiments de Hongrie, du Tyrol, de Bohême, troupes si fermes au feu. Mais les causes de divisions dont j'ai parlé avaient empêché jusqu'ici toute opération serieuse : les Prussiens, qui

(1) En transmettant à Houchard l'ordre d'aller combattre le duc d'York à Dunkerque, le comité s'expliqua en ces termes : « Ce n'est pas précisément sous le rapport militaire que ce point est important, c'est parce que l'honneur de la nation est là. Pitt ne peut se soutenir qu'en indemnisant le peuple anglais par de grands succès; autrement la révolution est inévitable en Angleterre. Portez des forces immenses dans la Flandre et que l'ennemi en soit chassé. »

(2) Le feld-maréchal hanovrien Freytag fut blessé et fait prisonnier; le général Walmoden ayant eu connaissance du village où il était retenu, s'y porta et le délivra.

connaissaient les desseins de l'Autriche sur l'Alsace (1), étaient loin de les favoriser ; et le comité de salut public n'ignorait pas les dissentiments qui séparaient les deux généraux et les deux cabinets.

Les lignes de Weissembourg venaient d'être enlevées par les Autrichiens, joints aux émigrés qui avaient élevé haut leur épée ; il fallait empêcher le déploiement des forces, soit en Alsace, soit en Lorraine, et le commandement réuni des deux armées du Rhin et de la Moselle fut confié au jeune Hoche qui s'était brillamment distingué au déblocquement de Dunkerque contre le duc d'York. Le plan du jeune sergent des gardes françaises avait plu par sa hardiesse au comité de salut public ; profitant des hésitations et des querelles des Prussiens et des Autrichiens, il s'agissait de percer le centre de leur ligne mal assurée et de délivrer Landau. Chose inouïe en stratégie, et qui suppose des intelligences secrètes déjà entre la Prusse et la république française, dès que ce plan fut révélé, le duc de Brunswick effectua sa retraite en découvrant ainsi tout le flanc gauche des Autrichiens, désormais en forces bien inférieures aux troupes françaises. Wurmser fut donc forcé d'opérer également sa retraite. Alors les colonnes républicaines se diviseut en deux grandes masses : l'une, sous les ordres de Hoche, observe les Prussiens ; l'autre, sous ceux de Pichegru, dont la gloire devient radieuse, poursuit Wurmser à travers la vallée du Rhin. Mais, selon leur admirable retraite de guerre, les Prussiens déployaient leurs masses sans perdre un homme, sans laisser une pièce de canon ; trois fois attaqués par Hoche, ils le repoussent avec des pertes considérables : que de jeunes fronts virent s'abattre sous les feux de file des troupes allemandes !

Pendant ce temps, Pichegru suivait avec une ardeur non moins vive la retraite des Autrichiens ; vieilles troupes, elles ne se laissaient pas plus entamer que les Prussiens, et Pichegru avait en vain dix fois sonné la charge. Tout à coup Hoche prend une résolution qui étonnerait, certes, par son imprudence, s'il n'avait pas été sûr de l'inaction des Prussiens : il abandonne la direction de l'armée du duc de Brunswick, et se replie par les Vosges pour entourer les Autrichiens de Wurmser. Les premières notions de la guerre, si tout avait suivi l'ordre naturel, voulaient que les Prussiens, suivant la même manœuvre, vinssent prendre Hoche par le flanc, de manière à le mettre entre deux feux : il n'en est rien. Le duc de Brunswick continue paisiblement sa retraite, et laisse écraser Wurmser par Hoche sur le Rhin, comme, dans la campagne de l'Argonne, il avait laissé écraser Clairfayt à Jemmapes par Dumouriez. Wurmser n'avait pas plus de 25,000 hommes à opposer aux deux armées de Pichegru et de Hoche, qui en formaient 45,000 ; la retraite se fit au delà du Rhin, et Landau fut délivré par les Français !

Ainsi le but de la campagne était accompli et le plan du comité réalisé sur toutes ses faces : quel élan ne devait pas donner un tel résultat à la France républicaine ! Il avait fallu un espace de six mois à peine pour étouffer la guerre civile et dominer la guerre étrangère. Voilà ce qu'avait fait la forte dictature d'un pouvoir central, composé de natures fières et dévouées avec un fanatisme sauvage. Dunkerque, Maubeuge, Landau délivrés annonçaient la victoire du drapeau sur toutes les lignes de la frontière. La cause de ces splendides succès n'appartenait pas absolument au comité de salut public (sa part fut grande, éclatante !), mais encore aux fautes, aux jalousies, aux faiblesses des alliés, à la division des intérêts, des hommes, des principes, en face d'une nation qui n'avait qu'une pensée, qu'une énergie, qu'un pouvoir !

CHAPITRE XXVI.

SYMPTÔMES DE DISSOLUTION DANS LA LIGUE CONTRE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Développement de l'idée pacifique du cabinet prussien. — Division avec la cour de Vienne. — Efforts de M. Pitt pour rattacher les liens. — Mission de lord Yarmouth. — Le roi de Prusse quitte le camp. — Esprit des cabinets. — Intervention de la czarine pour retenir la Prusse. — Démission et mémoire du duc de Brunswick. — Projets et ressentiments de l'Autriche. — Situation parlementaire de M. Pitt. — Attaque de son système par l'opposition. — Développement de l'idée anglaise. — Négociations de lord Malmesbury.

Octobre 1793—mars 1794.

Si, durant les progrès actifs de la coalition, il avait fallu tant d'efforts et de sueurs pour en rattacher les liens et en retenir les membres épars, combien cette cohésion dut-elle être plus difficile encore lorsque les premiers revers assombrirent le camp des alliés ! C'est à ce moment que chacun put voir et apprécier l'immensité des sacrifices, et juger avec plus de sang-froid la situation réelle. Depuis l'origine même de la coalition, la Prusse avait incessamment déployé son idée pacifique ; ne comprenant pas précisément le but

(1) *Extrait d'une proclamation de Wurmser aux Alsaciens* (14 novembre 1793).

« Alsaciens ! jetez vos regards sur les autres peuples de l'Allemagne ; voyez comme ils se réjouissent de pouvoir vous nommer de nouveau leurs frères ! Réjouissez-vous avec eux. Il n'est pas un de vous, pas un, je le sais, qui se refusera au bonheur d'être Allemand... »

de la guerre engagée contre la révolution française, elle désirait au fond y mettre un terme; et si elle restait sous les armes, c'était par un amour-propre de nation, et afin de ne pas reculer d'un pas dans ce duel engagé contre la France : ce ne devait pas être en vain que Frédéric avait formé une si belle armée, et l'on craignait d'en voir ternir l'éclat et la renommée vieille déjà. Si l'idée de paix dominait les hommes politiques du cabinet de Berlin, les vues de l'Autriche sur l'Alsace ajoutaient encore à ce désir : la tiédeur de l'armée du duc de Brunswick dans la campagne, à côté de l'activité du feld-maréchal Wurmser, pouvait donner la juste mesure de ces discordes si fâcheuses en pleine campagne; et l'on venait d'entendre sous la tente les aigres paroles du vieux Wurmser au duc de Brunswick, qui avait laissé écraser les Autrichiens. Rien de tout cela n'était ignoré à Londres, et les plus vives inquiétudes agitaient M. Pitt; de la hauteur où planait son génie, il avait apprécié tout d'un coup les revers des coalisés, si les divisions se manifestaient parmi eux; ainsi que tous les esprits à vues larges et puissantes, M. Pitt posait l'unité comme la première condition du succès dans les affaires politiques; et quelle crainte douloureuse devait l'agiter, lorsqu'il voyait tomber en ruine un édifice élevé avec tant de peines, et au prix déjà de tant de sacrifices!

Depuis la stipnlation des traités de subsides avec les États du continent, la Grande-Bretagne avait pris l'habitude de placer des agents tout à la fois politiques et militaires auprès des armées actives, lesquels lui rendaient compte des opérations jonr par jour; sur les rapports de ces agents, elle avait connu et suivi les causes premières et fatales des dissensions entre la Prusse et l'Autriche. M. Pitt venait d'envoyer sur le continent germanique un homme de confiance et de renommée diplomatique, lord Yarmouth, avec le pouvoir ostensible de conclure des traités de subsides parmi les petits États d'Allemagne, les cours de Hesse et de Darmstadt. M. Pitt lui donna mission de se rendre au quartier général du roi de Prusse, conjointement avec lord Coway, son frère; tous deux devaient presser Frédéric Guillanme de se rattacher plus intimement encore à la coalition : le roi n'en avait-il pas fait la promesse à l'Angleterre par ses derniers traités? c'était donc violer des engagements sacrés que de ne pas prêter un loyal concours aux efforts communs contre la France. Les lords Yarmouth et Coway furent parfaitement accueillis par le roi de Prusse; mais en ce moment le parti pacifique entonrait Frédéric-Guillaume d'une grande intrigue, pour le forcer à quitter le camp, de manière qu'en son absence ce parti dominerait plus facilement les questions de la paix et de la guerre.

Le roi de Prusse avait le sentiment profondément national; appelé à porter l'heritage du grand Frédéric, il lui paraissait d'un manquement de parole et d'une lâcheté inouïe d'abandonner le terrain sans combattre; engagé envers l'Angleterre et l'Autriche, il voulait tenir sa promesse, et les derniers événements l'avaient même profondément affecté. Autour de lui, une si noble pensée ne se révélait pas sous le marquis de Lucchesini, le secrétaire de son cabinet M. Lombard, et cette séduisante comtesse de Lichtenau qui le barcelait par la plus spirituelle des correspondances snr « sa petite don Quichotterie de coalition, donnant si beau jen à l'Autriche. » Le parti pacifique voulait entraîner le roi à quitter l'armée pour Berlin, sûr qu'il était alors de dominer les événements de la campagne. M. de Hardenberg poussait à la même résolution, par un motif un peu différent : les affaires de Pologne lui paraissaient assez importantes pour exiger la presence dn roi sur le théâtre même des négociations. Lord Yarmouth trouva les esprits trop disposés à la paix pour espérer un résultat définitivement heureux; comme il voulut gagner à ses idées le baron de Hardenberg, il offrit la médiation du cabinet anglais auprès de la Russie pour régler definitivement les affaires de Pologne. L'intrigue était trop avancée pour que Frédéric pût renoncer à ses projets de voyage à Berlin : prince ardent pour les distractions et les plaisirs, la vie des camps le fatiguait déjà; et le premier prétexte, il le saisit pour accomplir son projet de diriger en personne les négociations sur la Pologne (1).

Le depart du roi de Prusse du milieu de ses armées

(1) *Note du marquis de Lucchesini aux ministres étrangers qui avaient suivi le roi de Prusse à l'armée.*

« Sa Majesté le roi de Prusse étant obligé de s'éloigner de l'armée qu'il commandait en personne contre les ennemis de l'Empire et de ses hauts alliés, pour aller se mettre à la tête des troupes qu'il s'est trouvé dans la nécessité d'assembler sur les frontières de Pologne, le soussigné est chargé par le roi son maître de vous en prévenir. Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc de Brunswick, jouissant, à si juste titre, de l'entière confiance de Sa Majesté, reprendra, après le départ du roi, le commandement des troupes prussiennes qui resteront ici. Le roi regrette qu'une nécessité urgente le rappelle de ces contrées dans ce moment, et que son départ immédiat l'empêche de vous donner cette nouvelle de vive voix et de vous assurer de la parfaite satisfaction que Sa Majesté a eue de vous avoir vu accrédité auprès de sa personne, et en quelque sorte comme témoin de la manière dont elle a rempli la tâche qu'elle s'était imposée.

« Le marquis de Lucchesini, destiné à suivre Sa Majesté, vous prie de vous adresser désormais, pour les affaires militaires, à Son Altesse Sérénissime monseigneur le duc de Brunswick, et pour les objets politiques au ministère du roi à Berlin. Le soussigné se flatte que vous voudrez bien recevoir avec bonté l'assurance de sa haute considération.

« A Kaiserslautern, le 30 septembre 1793.

« *Signé :* Le marquis de Lucchesini. »

eut deux résultats fâcheux pour les grandes opérations militaires : le premier fut de laisser la direction absolue de la guerre aux mains du duc de Brunswick, et, par conséquent, sous l'influence du parti opposé à l'Autriche et à l'unité des opérations militaires ; le second résultat fut d'enlever le roi à cette action belliqueuse des camps, à cette atmosphère d'orgueil et d'honneur de l'officier prussien : noble sentiment qui pouvait déterminer encore de grandes choses ! A peine arrivé à Berlin, le roi reprit sa manière de vivre, paisible et domestique, dans les délicieuses soirées de madame de Lichtenau ; on exagéra auprès de lui l'état délabré de ses finances, la nécessité de tourner ses efforts contre la Pologne, et, comme terme moyen, le secrétaire de cabinet M. Lombard lui proposait de réduire l'armée prussienne qui agissait contre la France au contingent que la confédération lui imposait en sa qualité d'État fédéré, prétexte pour retirer la Prusse, puissance indépendante, de la forte coalition.

Ce parti paraissait trop dessiné en l'état des promesses et des engagements du cabinet de Berlin envers l'Angleterre et l'Autriche ; et, à l'effet de préparer un faux-fuyant, le conseil secret de Frédéric-Guillaume désigna le marquis de Lucchesini pour une mission spéciale à Vienne : il devait exposer à M. de Thugut les sacrifices énormes que la Prusse avait faits dans la question française, sans espérance même d'indemnité ; au moins l'Autriche avait un but naturel, la soumission et l'organisation des Pays-Bas, par une nouvelle et formidable ligue de frontières ; la conquête de l'Alsace qu'on pouvait rattacher à l'Allemagne ; mais la Prusse, qu'avait-elle à gagner dans cette croisade ? ses intérêts étaient en Pologne, à Thorn, à Dantzick ; le trésor était obéré, on ne pouvait continuer longtemps une guerre coûteuse et d'épuisement, à moins de trouver des subsides. M. de Lucchesini avait mission d'inviter le cabinet de Vienne à payer 10 millions d'écus de Prusse, pour les frais d'une nouvelle campagne ; autrement on se verrait forcé de diminuer considérablement les forces employées dans la guerre active : sur ce point le négociateur devait demander une réponse catégorique pour que son gouvernement pût ensuite se diriger.

A ce moment allait à sa fin cette triste campagne d'Alsace, où le duc de Brunswick avait montré de fatales hésitations bien capables de compromettre l'armée autrichienne ; maître absolu de la direction militaire, le duc de Brunswick s'était peu inquiété de la position difficile de Wurmser en le laissant écraser. Ceci amena des explications vives, presque des provocations ; et quelle que fût l'antipathie des Prussiens et des Autrichiens les uns pour les autres, il se manifesta néanmoins sous la tente des vieux serviteurs de Frédéric un mouvement d'indignation contre l'inexplicable conduite du duc de Brunswick : qu'y avait-il donc dans cette tête ? quels étaient ses desseins ? En 1792, victorieux en Champagne, il opère sa retraite sans motif, sans but, et parade dans un mouvement rétrograde ; en Alsace, même manœuvre ; il n'est pas entamé, et il recule sans combattre ; il prête la main à l'armée de France pour qu'elle détruise le corps de Wurmser. Tout cela offrait un mystère inouï, si ce n'était pas une trahison.

Les murmures devinrent si grands que le duc de Brunswick fut obligé d'offrir sa démission au roi ; il la fit précéder d'un mémoire explicatif de sa conduite (1) : curieux monument, qui ne justifia que les causes extérieures et les mécontentements de l'ambi-

(1) *Mémoire du duc de Brunswick, adressé au roi de Prusse, daté d'Oppenheim, le 6 janvier 1794.*

« Les motifs, sire, qui me forcent à demander mon rappel de l'armée sont fondés sur l'expérience malheureuse que j'en faite, que le manque d'ensemble, la méfiance, l'égoïsme et l'esprit de cabale ont détruit, durant deux campagnes de suite, toutes les mesures prises, et fait échouer les dispositions concertées entre les armées combinées.

« Accablé du malheur d'être enveloppé dans les fautes d'autrui, dans la situation très-fâcheuse où je me trouve, je sens vivement que le monde juge les militaires d'après les succès, sans en examiner la cause.

« La levée du blocus de Landau fera époque dans l'histoire de cette malheureuse guerre, et j'ai la douleur d'être cruellement compromis ; je ne m'aveugle pas assez pour me faire l'illusion que j'échapperai à la critique ; je sens, au contraire, qu'elle tombera sur moi, et que l'innocent sera confondu avec le coupable.

« Malgré toutes ces adversités, je ne me serais point laissé aller à mettre à vos pieds, sire, mon désir pour quitter une carrière qui a fait la principale occupation de mes jours ; mais, quand on a perdu ses peines, son travail, ses efforts ; quand, à Mayence près, les fruits de toute la guerre sont perdus, et qu'il n'y a aucun espoir qu'une troisième campagne offre des résultats plus avantageux, quel parti reste-t-il à prendre à l'homme le plus zélé et le plus attaché à Votre Majesté et à sa cause, que celui d'éviter de nouveaux malheurs ?

« Les mêmes raisons diviseront les puissances coalisées qui les ont divisées jusqu'ici ; les mouvements des armées en souffriront comme ils en ont souffert ; leur marche en sera ralentie, embarrassée, et le retard du rétablissement de l'armée prussienne, politiquement nécessaire peut-être, deviendra la cause, d'un autre côté, d'une suite de malheurs pour la campagne prochaine, dont les conséquences sont incalculables. Votre Majesté se rappellera peut-être ce que j'ai eu l'honneur de lui représenter le jour de son départ d'Eischweiler. J'ai prévu mes embarras, mes peines, mes malheurs ; j'ai employé tous mes efforts à remédier ces inconvénients : malheureusement pour moi, l'effet en a prouvé l'insuffisance.

« Ce n'est donc que la persuasion intime que j'ai de l'impossibilité d'opérer le bien, qui me dicte la démarche de supplier très-humblement Votre Majesté de me nommer un successeur le plus tôt possible. Cette démarche, très-affligeante pour moi, est cependant une suite des tristes réflexions que j'ai faites sur mon sort ; la prudence exige ma retraite, et l'honneur le conseille. Lorsqu'une grande nation, telle que la nation française, est conduite aux grandes actions par la terreur des supplices et l'enthousiasme, une même volonté, le même principe devrait présider aux démarches des puissances coalisées ; mais lorsqu'au lieu de cela, chaque armée agit seule, pour elle-même, sans aucun plan fixe, sans unité, sans principe, sans méthode, les résultats en sont tels que nous les

tion! D'après le duc de Brunswick, « le défaut de cohésion et d'ensemble venait des fautes d'autrui; la levée du blocus de Landau allait appeler surtout les plus sévères jugements, si graves selon lui, qu'ils ne permettaient plus l'espoir d'une troisième campagne; les divisions des puissances feraient toujours la force d'une grande nation, telle que la France, conduite aux actions héroïques par la terreur et l'enthousiasme; enfin, à cette terrible unité de la révolution française, les puissances ne pouvaient opposer que le décousu, la faiblesse, qui avaient présidé à la triple levée des sièges de Dunkerque, de Maubeuge et de Landau. » Le but de ce mémoire n'était pas seulement d'expliquer la démission du duc de Brunswick, mais encore d'entraîner politiquement la Prusse à l'abandon des intérêts de la coalition; sorte de démission d'une des nations naguère intimement unies dans un but commun.

Les choses n'étaient pourtant pas si avancées à Berlin : renoncer de prime abord à la coalition, c'était manquer à de récents engagements, à de formelles promesses, et un des grands dépits du duc de Brunswick fut de voir que sa démission était acceptée sans observation. Le maréchal de Mœllendorff, désigné comme son successeur, dut se rendre aux bords du Rhin et se réunir au prince royal qui déjà prenait part à la direction de l'armée. Le duc put à peine dissimuler sa douleur, et dans une lettre adressée au prince, il revient encore sur le passé, afin que l'avenir soit exempt de semblables fautes. Le duc de Brunswick quitta l'armée sans laisser d'autre souvenir que celui d'un chef incapable ou complice, par la pensée au moins, de cette révolution française qu'il admirait au fond de son âme et dont peut-être on lui avait promis la dictature suprême.

La main puissante qui retenait encore la Prusse dans une situation active et belligérante était celle de Pitt : dans l'activité de sa politique, il avait fait intervenir Catherine II auprès de Frédéric-Guillaume; le lot que la Prusse pouvait avoir dans le partage de la Pologne la préoccupait singulièrement, et l'Angleterre agit d'une manière bienveillante pour le faire fixer dans les limites les plus larges. La condition que semblait mettre à ceci la czarine, c'est que la guerre avec la révolution française serait poursuivie avec vigueur, et que le contingent sur le Rhin ne serait pas diminué. L'Autriche, irritée des derniers événements militaires de l'Alsace, fut également apaisée par la double intervention de l'Angleterre et de la Russie, qui lui promirent de redoubler d'efforts. D'ailleurs, la démission du duc de Brunswick n'était-elle pas une satisfaction donnée par la Prusse aux justes griefs du cabinet de Vienne? On n'aurait pas les mêmes reproches à faire au maréchal de Mœllendorff, son successeur, esprit ferme, tenace, entreprenant; on savait que ses premières démarches à l'armée avaient tendu à une fusion et à un rapprochement avec les Autrichiens, gage donné à la bonne harmonie des opérations militaires.

D'ailleurs, si la dernière campagne était perdue comme temps, elle n'avait pas amené d'échec réel; les armées étaient intactes, il n'y avait de triste que le sentiment moral de la retraite; et on pouvait le réparer en prenant une initiative vigoureuse digne de deux vieux généraux illustres, tels que Wurmser et Mœllendorff. On aurait dit que c'était la guerre des vieillards contre les jeunes hommes, de l'antique société contre la nouvelle, des armées puissantes et fermes contre des volontaires ardents, exaltés pour leur sainte patrie : nouvelle épopée de la guerre des Grecs contre Ilion.

avons vus à Dunkerque, à la levée du blocus de Maubeuge, au sac de Lyon, à la destruction de Toulon et à la levée du blocus de Landau.

« Veuille le ciel préserver surtout Votre Majesté et ses armées de plus grands malheurs! mais tout est à craindre si la confiance, l'harmonie, l'unité de principes et d'action ne prennent la place de sentiments opposés qui, depuis deux ans, sont la cause de tous nos malheurs.

« Mes vœux accompagneront sans cesse toutes les démarches de Votre Majesté, et votre gloire, sire, fera mon bonheur.

« *Signé* : Charles, duc de Brunswick. »

Lettre du duc de Brunswick au prince Louis de Prusse (Mayence, 24 janvier 1794).

« Votre Altesse Royale m'inspire la plus vive reconnaissance en daignant prendre part à ma retraite de l'armée du roi. Il n'y a que des circonstances aussi fâcheuses que peu communes, comme celles dans lesquelles je me suis trouvé enveloppé, qui aient pu me conseiller une démarche aussi affligeante pour moi.

« Il m'a été infiniment flatteur d'avoir trouvé quelquefois l'occasion d'approcher Votre Altesse Royale, et d'admirer en elle les talents qui vont la mettre au rang des grands hommes du siècle. L'Europe en a besoin dans une lutte où près de quatre cent mille hommes armés et quatre-vingts vaisseaux de ligne, secourus par une guerre intestine, n'ont pu mettre un frein à la fédération de crimes qui tyrannise la France. Je m'estime très-heureux de ce que Votre Altesse Royale a daigné remarquer mon zèle pour opérer le bien. Quel malheur que des dissensions intestines et externes aient souvent paralysé le mouvement des armées dans des époques où la plus grande activité eût été nécessaire! Si, après la reddition de Mayence, on fût tombé sur Houchard, qu'on l'eût pressé et battu, l'on prévenait la marche des renforts à l'armée du Nord, et par conséquent l'échec de Maubeuge; Sarrelouis, mal approvisionné et alors presque sans abri contre les bombes, tombait vraisemblablement en quinze jours. Dès lors l'Alsace se trouvait tournée par la Sarre. La prise de la Lautern eût été plus solide; et si l'armée ennemie du Rhin eût été, par tous ces moyens, séparée de l'armée de la Moselle, et que l'on eût gagné le point de Bouquenon, Phalsbourg était menacé et Landau tombait assurément. Pardonnez, si je vous communique mes regrets. Je sens toute l'inutilité de plaintes, cependant elles soulagent un moment. Permettez que j'ajoute encore que si Votre Altesse Royale a quelque pouvoir sur mon successeur, qu'elle le conjure d'employer son crédit pour prévenir la trop grande subdivision de l'armée en divers détachements; faible partout, on est réduit à la défensive, ce qui est un défaut avec l'ennemi qui nous presse. » Le duc terminait en témoignant au prince tous ses regrets de quitter une armée qui lui avait inspiré un si haut degré d'admiration et d'estime.

Tandis que M. Pitt eberchait, avec son admirable génie, à retenir toutes les parties de la coalition dans un même tout, son pouvoir parlementaire était vigoureusement attaqué par l'opposition. C'est la destinée des hommes d'unité et de force, de trouver à leur face pour adversaires des esprits de démolition et de désordre; ainsi était M. Pitt, si fortement attaché à son œuvre. A l'origine de la guerre, l'opposition déborda peu ses idées; l'opinion publique avait peine à faire entendre quelques plaintes sur le résultat de tant de sacrifices. Fox, à la parole aigre et retentissante, Shéridan, si spirituel et si caustique, trouvaient seuls quelques phrases de menace ou de prophétie. Maintenant les revers étaient venus, et les fautes après les revers ; quel thème pour l'opposition contre M. Pitt ! En Angleterre, où toute guerre doit avoir un but positif, l'important pour le ministre était de parfaitement préciser la nature des rapports avec la France et le but qu'on se proposait dans le duel engagé contre elle. On ne pouvait pas prendre pour base la déclaration de principes de l'amiral Hood à Toulon, arborant le drapeau de Louis XVII, acte désavoué par le cabinet, et dont l'excuse ne pouvait être que la prise de possession si profitable d'une cité et d'une marine importante. Dans le dessein de fixer avec quelque précision le but de la guerre actuelle, M. Pitt avait rédigé une note préliminaire sur les bases d'un arrangement avec la France : 1° juste indemnité pour l'Angleterre à la suite de ses sacrifices ; 2° destruction de l'esprit de propagande qui se développait avec tant de désordres; 3° rétablissement d'un système politique avec des garanties de stabilité.

En terminant cette déclaration, le roi offrait protection et sûreté à tous ceux qui se soumettraient à un système monarchique, pour se soustraire au despotisme d'une anarchie sanglante; note certes déjà très-avancée pour l'état des esprits dans la première coalition. Si l'on gardait quelque forme, quelque tendance, quelque expression monarchique, c'est qu'en ce moment il s'agissait de favoriser les troubles de la Vendée; et l'on était allé plus loin à Bâle, à Berne, dans les entrevues intimes avec M. Barthélemy. L'Angleterre, sur ce point d'accord avec la plupart des alliés, proposait de reconnaître la république avec une trêve de deux ans; si daos ce terme on avait établi un gouvernemeot stable, on pourrait traiter de la paix définitive. Ces projets, favorisés surtout par Danton, se liaient peut-être à l'avénement du duc d'York, du prince de Cobourg, ou même du duc de Brunswick, comme protecteur ou stathouder de la nouvelle république. Des Bourbons, on n'en parlait plus.

En cet état, le parlement de la Grande-Bretagne s'ouvrit le 21 janvier, anniversaire funèbre, choisi tout exprès pour produire une ardente et vive impression. La couronne fut brève et précise dans ses parules (1) ; sans rien déguiser, elle demanda les moyens de poursuivre la guerre pour le maintien des lois et de la constitution de la Grande-Bretagne : « Une usurpation de tous les pouvoirs rendait en France une assemblée maîtresse absolue de la vie et de la fortune de tous (ce qui produisait une surexcitation de forces); cette action tendait rapidement à s'épuiser, les ressources manqueraient bien vite, et c'était le moment de redoubler d'énergie pour la cause commune, celle de la civilisation et de l'Europe. » A la chambre des lords, l'opposition se résuma dans deux discours des comtes Grey et Holland, chefs du parti whig; déjà cette opposition s'était essayée dans la question de la réforme parlementaire, où elle n'obtint que sept voix. Le parti conservateur grandissait en Angleterre; tout craintif devant l'action des jacobins, qui discutaient alors en pleine assemblée les bases de la constitution anglaise sous la république, on ne voulait pas s'occuper de la réforme; et alors se formait cette vaste association de propriétaires ligués pour la défense des droits et des priviléges d'une constitution contre l'esprit jacobin. En Angleterre, il y eut toujours un admirable esprit d'ordre et de conservation qui sauve le pays des dangers publics; la petite propriété même est ou devient conservatrice au premier danger, et la classe si paisible des fermiers protége et garantit le pays de toute anarchie.

Aux communes, l'adresse fut proposée par l'ami de M. Pitt, par ce Dundas, accoutumé aux joutes de tribune comme aux larges libations de porto, lorsque, fidèle Achate, il accompagnait le ministre épuisé dans sa retraite silencieuse. Le comte de Wycombe se proposa comme un ardeot adversaire de l'adresse. « La revolution française n'était autre chose qu'un de ces changements inévitables qui de siècle en siècle ébran-

(1) *Discours du roi d'Angleterre à l'ouverture de la session* (1794).

« Milords et messieurs,

« Les circonstances dans lesquelles je vous rassemble demandent votre plus sérieuse attention. Nous sommes engagés dans une lutte de l'issue de laquelle dépend le maintien de notre constitution, de nos lois, de notre religion, et la sécurité de toute la société.

« Vous observerez avec satisfaction les avantages qu'ont obtenus nos alliés, et le changement de situation de l'Europe depuis le commencement de la guerre. Les Provinces-Unies ont été sauvées du danger d'une invasion ; la Belgique a été recouvrée et maintenue ; des places importantes ont été prises en France; de puissants efforts ont été faits pareillement dans le midi de la France; la prise de Toulon a été une grande perte pour nos ennemis, et, en évacuant cette place, un coup important a été porté pour la destruction de leurs forces navales, par la conduite remarquable de mes officiers de terre et de mer.

« Les Français ont été chassés de leurs possessions de pêche au banc de Terre-Neuve, et nous avons acquis des possessions considérables aux Antilles.

« Les circonstances qui ont rendu nos alliés victorieux prouvent la nécessité de persévérer dans le système adopté. »

lent le monde : il ne faut pas s'y mêler, car la Providence les envoie et ils doivent s'accomplir. » — « Votre guerre, s'écria le colonel Tarleton, a été poursuivie avec la plus triste incapacité. Si, au lieu d'entrer en Flandre, nous eussions débarqué une forte armée à l'embouchure de la Seine, et marché directement à Paris, nous aurions protégé les royalistes dans cette partie; et si nous n'avions pas tout fini, au moins eût-ce été une diversion puissante en faveur des alliés, tandis que nous n'avons rien vu que des efforts vains de la part des têtes couronnées de l'Europe. » — « La paix! s'écria lord Mornington (depuis marquis de Wellesley), mais elle serait plus illusoire que la guerre. Pouvons-nous offrir aux Français et leur garantir Francfort, Mayence, Liége et Bréda? Et quand bien même nous signerions une paix, la forme essentielle de leur gouvernement nous permettrait-elle de jouir de la moindre sécurité? Celle que nous possédons n'est due qu'à la barrière que nous avons mise par nos armes entre eux et nous. Ne vaut-il pas mieux se fier à ces mêmes armes qu'à la religion de Robespierre, dont le culte est le meurtre des rois; qu'à la foi de Cambon, dont le système de finances est fondé sur la proscription de l'or et de l'argent; et qu'à la modération de Danton, qui déclare trahison toute négociation tendante à faire restituer les provinces conquises sur nos alliés; enfin, qu'à l'amitié de Barère, qui, dans son rapport sur Toulon, a prononcé hautement que la France ne devait s'arrêter que lorsque l'Angleterre serait détruite. »

M. Dundas développa des arguments positifs : « On avait eu quelques faibles revers, mais ne comptait-on pour rien les avantages : les deux Indes au pouvoir des Anglais, la délivrance de la Hollande, la destruction de la marine française à Toulon? » — « Vous parlez de Toulon! s'écria M. Fox, mais alors expliquez-nous pourquoi vous avez imposé, comme condition essentielle d'un traité de paix, le retour à la monarchie? Supposez qu'au lieu d'une république on établît une forme stable de gouvernement qui ne fût pourtant pas une monarchie, que deviendraient nos promesses à Louis XVII et au peuple de Toulon, si nous jugions à propos de traiter avec un tel gouvernement? Le ministre et ses agents ont promis à Toulon de rétablir la constitution de 1791, et dans le fait on l'a proclamée; Louis XVII, qui ne l'avait pas acceptée, n'a pas été appelé roi de France et de Navarre, mais roi des Français; toutes les autorités constitutionnelles ont été rétablies. Or, veut-on voir maintenant comment cela se combinait avec ce qu'on appelle les puissances coalisées? Le général Wurmser entrait alors en Alsace, où il publiait une proclamation par laquelle, chassant de leurs places tous les constitutionnels de 1791, il rétablissait jusqu'à nouvel ordre l'ancien système... Il faut le dire : nous avons été battus à Dunkerque; le prince de Cobourg a été repoussé à Maubeuge; nous avons été chassés de Toulon d'une manière affligeante, pour ne pas dire honteuse; le général Wurmser a été mis en déroute en Alsace, le siége de Landau a été levé; les Prussiens peuvent à peine suffire à la protection des villes allemandes du Rhin... Pourquoi donc le ministre avait-il fait tant de misérables alliances, s'il ne pouvait pas tirer de ses alliés assez de troupes pour mettre à exécution aucun projet?... Le ministre possède de grands talents, une grande éloquence; la longue durée de son ministère doit avoir considérablement augmenté le nombre de ses admirateurs; mais que l'on rassemble trente de ses partisans, depuis ceux qui mangent jusqu'à ceux qui le servent à sa table, en trouvera-t-on un seul qui ose lui dire en face qu'il est bon ministre de la guerre?... »

A ces épithètes insolentes, M. Pitt se leva avec une certaine rougeur de colère, puis se calmant peu à peu, il rappela que de la part de la Grande-Bretagne la guerre n'avait pas été offensive, mais défensive (1) : « Cette guerre, je la continuerai tant que l'Angleterre ne trouvera pas satisfaction pour le passé et sécurité pour l'avenir. Vous ne ferez donc jamais la paix avec les jacobins? m'a-t-on dit. Il m'est extrêmement difficile de répondre à une telle question, et il ne serait ni prudent, ni raisonnable d'y donner une réponse définitive dans le moment actuel. C'est une question dont la solution doit dépendre des événements. Comme les circonstances peuvent changer, il faudra nécessairement suivre différentes lignes de conduite, et je n'aurai pas l'indiscrétion de me laisser engager dans un seul système. Quant aux circonstances présentes, je n'hésite pas à déclarer que j'aimerais mieux per-

(1) M. Pitt mit sur le bureau la pièce suivante pour expliquer la pensée de la guerre continentale :

Déclaration de Sa Majesté Britannique, en date du 29 octobre 1793.

« Repousser une agression injuste, contribuer à la défense immédiate de ses alliés, leur procurer, ainsi qu'à l'Angleterre elle-même, de justes indemnités, et pourvoir, autant que les circonstances le permettront, à la sûreté future de ses sujets et à celle de toutes les autres nations de l'Europe; tels sont les points pour lesquels Sa Majesté a jugé qu'elle doit employer tous les moyens que lui fournissent les ressources de ses États et l'amour de ses peuples. Sa Majesté voit avec le plus grand plaisir des circonstances qui lui donnent l'espoir de pouvoir accélérer le rétablissement de la paix. Elle espère rencontrer dans les puissances qui font cause commune avec elle, des sentiments et des vues parfaitement analogues aux siens.

« En prenant les armes, l'Angleterre n'a eu en vue que de repousser une agression injuste et de travailler au maintien de la société civile, telle qu'elle est heureusement établie parmi les nations de l'Europe. Le dessein, d'ailleurs, a été hautement avoué de détruire partout les institutions sociales, et d'étendre à tous les peuples de l'Europe le bouleversement qui a fait le malheur de la France. Cet état de choses ne peut y subsister sans impliquer dans un danger commun tous les peuples qui l'avoisinent. Sa Majesté ne

sévérer dans la guerre, même au milieu des plus grands malheurs, et que je regarderais cette conduite comme beaucoup plus sûre et plus honorable, que de faire la paix avec les meneurs de la France dans leur état actuel. On a dit que le rétablissement de la royauté n'apporterait aucune sûreté additionnelle à la solidité de la paix, et que les Français seraient encore également formidables pour ce pays; mais c'est une assertion étrange et dénuée de fondement. La monarchie française, *dépouillée comme elle le serait* d'une partie de sa puissance et affaiblie dans ses revenus, ne pourrait être aussi formidable qu'un système qui s'est montré plus dangereux que la monarchie dans la plénitude de son pouvoir et au sommet de sa grandeur... »

Ici se réveillait la vieille haine de M. Pitt contre l'œuvre de Louis XIV et la maison de Bourbon, *dépouillée d'une partie de sa puissance*. La pensée définitive de la guerre se révélait enfin avec sincérité : en cas de victoire des alliés, le territoire de la monarchie ne serait pas respecté dans son intégralité actuelle; le système des indemnités était admis, comme compensation, pour les sacrifices imposés par la guerre. Ces indemnités consistaient, pour l'Angleterre, en la cession de Dunkerque, de l'île de France et de la Corse; pour l'Autriche, dans la possession des villes de Condé, Valenciennes, Maubeuge, qui assuraient les Pays-Bas, et de l'Alsace avec Landau pour arrondir l'Allemagne. « En proposant la paix, continuait M. Pitt, non-seulement nous nous soumettrions au déshonneur de l'humiliation la plus vile, mais nous nous mettrions à la merci de nos ennemis; nous nous réduirions à la nécessité de recevoir les conditions qu'il leur plairait de nous dicter. Voulez-vous donc retirer vos armées? voulez-vous vous priver de la coopération de vos alliés? abandonner toutes vos acquisitions? rendre à la convention Condé, Valenciennes, le Quesnoy, Tabago, Port-Louis et toutes les factoreries des Indes orientales? Quand même vous y consentiriez, quand même vous vous hâteriez d'envoyer un ambassadeur pour traiter avec la convention, il vous faudrait non-seulement reconnaître l'unité et l'indivisibilité de la république française, mais encore la reconnaître dans le sens de vos ennemis, c'est-à-dire fondée sur la liberté et l'égalité; il vous faudrait souscrire à tout leur code, et par cet acte sanctionner la déposition de votre souverain et l'anéantissement de votre législature. »

Cette magnifique harangue de M. Pitt ramena la presque unanimité des votes dans les communes; on augmenta de 85,000 le nombre des matelots activement employés; l'armée de terre fut grandie de 65,000 hommes, ce qui était un effort considérable pour une nation qui s'absorbe dans sa force et dans sa puissance maritime. Cet accroissement des votes de l'armée de terre ne fut pas accompli sans soulever d'amères censures; les fautes de la dernière campagne, rappelées dans un discours fougueux de lord Lansdown à la chambre des lords, n'empêchèrent cependant pas le vote unanime de la chambre haute. Quelle que fût l'opinion personnelle de chacun des pairs, tous comprenaient qu'il fallait aider le pouvoir et sauver le pays sous peine d'être mauvais citoyen.

Après avoir obtenu ce vote, M. Pitt dut mener la guerre hautement et fermement, et son premier soin fut de jeter les yeux sur l'état des alliances. L'Angleterre était-elle assurée du concours loyal de l'Autriche? M. Pitt, en correspondance avec le comte Mercy d'Argenteau, qui reprenait une grande influence à Vienne, proposa de placer l'Empereur lui-même à la tête de l'armée autrichienne des Pays-Bas, avec le général Mack comme chef d'état-major, et d'enlever ainsi la direction des camps au prince de Saxe-Cobourg, résolution d'autant plus importante, que le parti purement autrichien du baron de Thugut commençait à se lasser des sacrifices imposés par une guerre exclusivement flamande. On jugeait en outre que la présence de l'Empereur dans les provinces du Brabant et de la Flandre réveillerait la vieille fidélité des sujets envers le noble représentant de la maison de Bourgogne. Le général Mack devint dès lors comme l'intermédiaire confidentiel de toutes les relations entre les cours de Londres et de Vienne; un plan vigoureux de guerre fut proposé dans des conférences secrètes, suivies avec ardeur par le cabinet de M. Pitt, par le prince de Galles, le duc d'York, lord Moira, le marquis de Cornwallis et le général Mack lui-même. On proposait de marcher directement de Guise sur Paris; l'aile droite serait couverte par

veut certainement pas contester à la France le droit de réformer ses lois; elle n'aurait jamais désiré d'influer, par la force extérieure, sur les formes de gouvernement d'un État indépendant. Elle ne le désire actuellement qu'autant que cet objet est devenu essentiel au repos et à la sûreté des autres puissances. Dans ces circonstances, elle demande à la France, et elle le lui demande à juste titre, de faire cesser enfin un système anarchique qui n'a de force que pour le mal; elle lui demande d'établir un gouvernement légitime et stable. Sa Majesté souhaite avec ardeur de pouvoir traiter, pour le rétablissement de la tranquillité générale, avec un pareil gouvernement, exerçant une autorité légale et permanente, ayant le désir du repos public et le pouvoir de faire observer ses engagements. Le roi ne proposerait que des conditions équitables et modérées. Sa Majesté se verra avec une satisfaction infinie dans le cas de ne pas traiter comme ennemis les habitants bien intentionnés de diverses parties de la France, comme elle l'a déjà fait à l'égard de ceux de Toulon. Elle promet d'avance suspension d'hostilités, amitié, sûreté et protection à tous ceux qui, se déclarant pour un gouvernement monarchique, se soustrairont au despotisme d'une anarchie sanglante. Sa Majesté appelle tous les Français à coopérer avec elle pour se délivrer de cette oppression inouïe; elle les invite à se rallier à l'étendard d'une monarchie héréditaire. »

l'inondation de la Flandre maritime; la gauche serait soutenue par les Prussiens appelés sur la Meuse. Enfin, comme large diversion, 10,000 Hongrois et 12,000 Hessois ou Anglais seraient débarqués en Vendée pour aider l'insurrection, et s'ouvrir une route par le flanc sur Paris, désormais le centre et le but des opérations.

Le premier obstacle à ce plan, d'une certaine ampleur, devait se trouver dans le cabinet de Vienne lui-même. Le parti purement autrichien du baron de Thugut, fatigué déjà de tant de sacrifices, ne voulait pas jeter encore 200,000 hommes sur les frontières de Flandre, et ce complément paraissait nécessaire pour mener à une fin heureuse le plan hardi du général Mack; s'il consentait à ce que l'Empereur vînt dans les Pays-Bas, c'était moins pour suivre personnellement la campagne que pour juger par lui-même de l'esprit de ses sujets du Brabant (1), et décider s'il n'y avait pas lieu d'abandonner des provinces si lointaines, si détachées de la monarchie, en cherchant des compensations en Bavière, en Pologne, en Turquie et dans les États de l'Adriatique.

En toute hypothèse, le plan de M. Pitt demandait la coopération active des Prussiens, et pouvait-on l'espérer dans des proportions aussi larges, aussi dessinées, avec une énergie aussi persévérante? Le général Mack s'en ouvrit au maréchal de Mœllendorff, qui se contenta de répondre qu'il ignorait la part que son gouvernement avait prise à des résolutions si décisives; qu'il était trop hasardeux pour les Prussiens de marcher sur Metz en découvrant Mayence. Cette réponse du vieux maréchal tenait à l'attitude singulière que venait encore de prendre la Prusse au début de cette nouvelle campagne. Le roi Frédéric, toujours sous le charme du parti de la paix à Berlin, avait envoyé son ultimatum à Vienne par le marquis de Lucchesini. « La guerre, disait ce négociateur, est plus autrichienne que prussienne : nous n'avons rien à défendre, rien à protéger depuis la prise de Mayence; l'Autriche, au contraire, n'a-t-elle pas tout à gagner dans la campagne : une meilleure frontière pour ses provinces belges, une bonne ligne de places fortes, et peut-être Landau et Strasbourg? Dans cette situation, rien n'était plus juste et plus simple que l'Autriche prît à sa solde l'armée prussienne par le payement d'un subside; le trésor, épuisé depuis la campagne de 1792, avait dépensé vingt et un millions d'écus. » Le cabinet de Vienne mettait une si haute importance à conserver l'active coopération des Prussiens, qu'il consentit à considérer l'armée du maréchal de Mœllendorff comme troupes de l'Empire, soldées par l'Autriche et les autres puissances allemandes, qui, sur l'invitation de leur chef François II, ordonnaient la levée du triple contingent. L'Allemagne pouvait être de nouveau menacée, et en ce danger, il était du devoir de la diète d'ordonner l'armement en masse; les cercles apportaient une certaine ardeur à seconder les résolutions de l'Autriche, parce qu'ils commençaient à comprendre l'esprit désorganisateur de la révolution française.

Dans cette énergie des gouvernements allemands pour la résistance, ce qui dut surprendre l'Europe, ce fut l'obstacle que mit la Prusse à la levée générale de la nation germanique : quel était son but? Comment expliquer que, dans les dangers de la confédération menacée par une irruption nouvelle des Français, le cabinet de Berlin se fût directement opposé à une mesure de salut public? Pour cela, la Prusse avait plusieurs motifs : le premier de tous, c'était la jalousie que lui inspirait l'Autriche. Sous quelle impulsion se faisaient les levées en masse, et par suite de quel droit? n'était-ce pas toujours l'Empereur qui armait et dirigeait les contingents? n'était-ce pas en vertu de sa pragmatique que la levée avait lieu? De sorte que, par l'effet de ce mouvement militaire, l'Autriche reprenant son absolue domination en Allemagne, les efforts de la Prusse depuis trente ans étaient anéantis. Le second motif invoqué surtout par le parti de la paix en Prusse, appelait de toutes ses forces un traité avec la république française et la fin d'une guerre sans but; n'était-ce pas indéfiniment éloigner le moment de cette paix, que de donner une nouvelle impulsion belliqueuse à l'Allemagne?

Le cabinet de Berlin, par l'organe de M. de Hardenberg, s'opposa de tous ses moyens à cette prise d'armes tumultueuse : est-ce que l'armée prussienne ne suffisait pas pour la défense commune? avait-elle jamais été entamée, cette armée? Ce qu'il fallait donc, c'était lui fournir les moyens d'agir, par un bon système de subsistances et de solde, de manière à ne pas épuiser le trésor du grand Frédéric; et c'est sur ces deux points que le roi de Prusse appelait la coopération de ses alliés. En ce moment, le parti de la paix se déployait à Berlin dans les cercles et les gazettes,

(1) En arrivant dans les Pays-Bas, François II publia l'ordre suivant :

Ordonnance de l'Empereur contre les fauteurs du système français, donnée à Bruxelles le 4 avril 1794.

« Par le 1er article, quiconque serait convaincu de conspiration ou de complots tendant à introduire, répandre ou propager le système français, était déclaré *coupable de haute trahison*, et, comme tel, *puni de mort*. La détention, soit à perpétuité, soit à terme, était réservée à tous ceux qui propageraient, soit verbalement, soit par écrit, le même système. Une surveillance sévère et des dispositions réglementaires étaient prescrites contre les associations connues sous le nom de *clubs*, *sociétés littéraires* ou tout autre. Des récompenses étaient attribuées à tous ceux qui dénonceraient les coupables des crimes spécifiés dans ladite ordonnance. »

autorisées même par la cour. On affectait de traiter de fous et de furieux les esprits politiques qui voulaient continuer la guerre contre la république française; la paix à des conditions bonnes, raisonnables, paraissait la seule solution désirable dans une situation si compliquée : qu'avait-on à gagner par ce déploiement immodéré des forces vitales de la monarchie? Jusqu'à présent on avait travaillé au profit de l'Antriche; il était temps de s'arrêter. M. de Dohm, l'écrivain officiel du cabinet de Berlin, fit même entendre qu'on pourrait retirer les troupes prussiennes de la frontière, et les porter en Pologne, où leur coopération paraissait si utile.

Au milieu de ces hésitations, on s'imagine bien que les cabinets de l'Europe furent vivement affectés de l'arrivée à Mayence de trois commissaires du comite de salut public (1); si leurs noms étaient obscurs, ils mirent un certain éclat dans leur mission; on vit aux rues de la vieille capitale du Rhin, les trois envoyés républicains, Ochet, Pâris, Fettermann, revêtus d'un costume théâtral, et traînés dans un magnifique carrosse des écuries de Louis XVI; sur les armoiries de France, fleurdelisées d'azur, à peine effacées, ils avaient placé un bonnet rouge, et des drapeaux tricolores ombrageaient le carrosse. Le maréchal de Mœllendorff, d'après les ordres de sa cour, les fit recevoir avec les plus grands honneurs : la garnison se mit sous les armes; la musique des régiments prussiens, enthousiaste des airs patriotiques français, répétait la *Marseillaise* et même le *Ça ira*, pas redoublé qui réjouissait les Allemands, comme une ronde du faubourg de Léopoldstadt; quand ils furent à leur hôtel, un poste d'honneur leur fut donné, et deux sentinelles se placèrent à leur porte, comme cela était prescrit pour les ambassadeurs de premier ordre.

Le but avoué de la mission des envoyés républicains n'était qu'un échange de prisonniers; mais il y avait dans cette démarche une portée plus haute, la possibilité de la paix particulière avec la Prusse, que les émissaires étaient chargés de traiter, en vertu de pouvoirs très-étendus. Il ne leur fut pas difficile, dans leurs conférences avec le général Kalkreuth, d'exposer les intérêts séparés de la Prusse et de l'Autriche : la rivalité venait de loin. Les commissaires ajoutèrent la promesse, de la part du comité, de favoriser les vieilles idées protestantes, de séculariser les évêchés de Wurtzbourg, Bamberg, Mayence, Spire, Worms, au profit de la Prusse, ce qui serait facile, si le cabinet do Berlin consentait à voir les Français établis dans la Belgique autrichienne. En outre, le comité s'abstiendrait de toute intervention en Pologne, et, s'il le fallait, comme gage de sécurité et d'ordre, on promettait à la Prusse de traduire au tribunal révolutionnaire le baron Anacharsis Cloots et quelques complices allemands, qui pouvaient troubler la sécurité de ses États. Ces propositions si larges furent l'objet des dépêches immédiates du maréchal de Mœllendorff et du général Kalkreuth (2) à Berlin, où elles frappèrent vivement le roi et son conseil intime. Quoi! plus de guerre coûteuse et meurtrière, plus de supériorité de l'Autriche, livrée seule aux périls des batailles, et avec cela indemnité territoriale par les sécularisations des électorats, liberté pour les affaires de Pologne, et garantie de sécurité contre les brouillons! C'est à la suite de cette entrevue quo le maréchal de Mœllendorff reçut l'ordre supérieur de ralentir ses mouvements et de suspendre toute initiative dans la guerre.

M. Pitt n'avait ignoré aucune de ces circonstances, et les dépêches de lord Elgin l'informaient exactement des hésitations de la Prusse, et sans doute do son inévitable défection. L'habitude diplomatique du cabinet anglais est toujours d'entretenir auprès de chaque armée des officiers généraux, moitié diplomates, qui l'informent exactement des moindres circonstances des opérations militaires et des négociations. Lord Elgin avait reçu cette mission confidentielle au quartier général du maréchal do Mœllendorff; ses dépêches alarmantes se multipliaient : « Il fallait, disait-il, agir au plus tôt, si l'on ne voulait voir un vide immense dans la coalition. » Les circonstances parurent si urgentes, que M. Pitt se décida subitement à un de ces moyens décisifs qui pouvaient ramener la Prusse. Lord Malmesbury, un des hommes les plus capables de la diplomatie, reçut une double mission pour La Haye et Berlin. Assuré que la Prusse cherchait do l'argent et des indemnités de droite et de gauche, pénurie qui l'avait presque engagée à écouter des propositions de la république française, lord Malmesbury devait voir le grand pensionnaire

(1) Voici ce qui arriva au moment même où M. de Hardenberg entrait en pourparlers avec l'électeur de Mayence. « Trois commissaires du comité de salut public, nommés Ochet, Pâris et Fettermann, firent leur entrée à Mayence le 16 février 1794, sous une escorte de troupes prussiennes, comme étant chargés de l'échange des prisonniers de guerre, et d'assurer la comptabilité de la garnison française, qui avait défendu cette ville pendant le siége. A leur arrivée, le maréchal de Mœllendorff leur fit annoncer que c'était avec le général Kalkreuth qu'ils devaient traiter, ce général ayant conclu lui-même la capitulation. Sur cette déclaration, deux d'entre eux se décidèrent à aller s'aboucher avec Kalkreuth, que ses blessures retenaient encore à Francfort. Ils se mirent en route dans un beau carrosse où flottait le drapeau tricolore, et qui avait appartenu aux écuries royales de Versailles; le bonnet rouge en peinture y remplaçait sur les quatre panneaux l'écusson de France. »

(2) Le comte Adolphe-Frédéric Kalkreuth était né en 1737 dans la Nouvelle-Marche. Destiné dès l'enfance à la carrière des armes, il débuta dans la guerre de sept ans comme officier de cavalerie, et passa bientôt à l'état-major du prince Henri, dont il devint l'adjudant. Après l'expédition du duc de Brunswick en Hollande (1787), où il prit une part active, il fut nommé inspecteur général de la cavalerie et colonel des dragons d'Anspach; puis en 1789 reçut le gouvernement de la partie de la Pologne échue à la Prusse.

Van Spiegel, et lui expliquer l'état des choses, à savoir que la Hollande était la plus exposée des puissances après la Belgique; que si la Prusse faisait défection, elle serait immédiatement envahie; que les républicains français feraient à Amsterdam ce qu'ils avaient fait à Francfort, une sorte de pillage de la cité par les contributions de guerre; qu'on ne pouvait pas se dissimuler que la Hollande avait dans son sein un parti démocratique facile à émouvoir; qu'on n'avait donc qu'une résolution à prendre, c'était de retenir la Prusse dans la coalition, et que le meilleur moyen était de mettre son armée à la solde de la Hollande et de l'Angleterre, par une exacte répartition d'un subside. M. Van Spiegel comprit parfaitement cette situation, et chargea lord Malmesbury des pleins pouvoirs des états. Accouru en toute hâte à Berlin, l'habile négociateur s'adressa directement au roi et au comte de Haugwitz, qui commençait à grandir en faveur : au roi, âme honnête et loyale, il fit voir toute la félonie d'une conduite qui le séparerait de ses vieux alliés; au comte de Haugwitz, il exposa l'utilité d'un subside qui rendrait aux finances de la Prusse leur sécurité et leur splendeur. Lord Malmesbury fut parfaitement secondé par l'ambassadeur russe, chargé des pleins pouvoirs de Catherine II, très-irritée des hésitations de la Prusse, dans une cause qu'elle considérait comme intéressant toutes les souverainetés.

Les choses ainsi posées dans les conférences préparatoires à Berlin, lord Malmesbury et le comte de Haugwitz, se rendirent à La Haye, afin de signer un traité définitif pour la fixation des subsides, en admettant comme principe que la Prusse coopérerait à la cause commune. Le traité de La Haye fixait le contingent de la Prusse à soixante-deux mille quatre cents hommes (1); les états généraux et l'Angleterre lui payaient 300 mille livres sterling comptant, 50 mille livres chaque mois pour subsides, et 1 livre 12 schellings par mois pour chaque homme sous les armes. A ces conditions, l'armée prussienne, mise à la complète disposition de l'Angleterre et de la Hollande, agirait d'après leurs ordres, et sous l'impulsion de deux commissaires anglais. Le traité de La Haye consommait une sorte de vente de l'armée prussienne à l'Angleterre, comme cela se pratiquait pour la Hesse, le duché de Brunswick et les autres petits princes d'Allemagne.

L'effet d'une telle convention devait être déplorable sur le moral de l'armée prussienne, justement fière et un peu fanfaronne. Quoi! l'armée du grand Frédéric à la solde des Anglais et des Hollandais! On n'en faisait plus qu'un corps inerte dont les commissaires anglais disposeraient arbitrairement! Les officiers prussiens, généralement éclairés, en prenaient plus de dégoût pour une guerre qui suivait une si triste direction, et les Anglais seuls se félicitaient d'un résultat aussi large, obtenu avec un peu d'argent : ils posaient le pied sur le continent, partout à la tête de la ligue, et maintenaient ainsi leur supériorité politique. Cette considération, lord Grenville la fit valoir pour obtenir le vote de subsides par le parlement. Il disait aux communes : « Nous avons vu que le roi de Prusse avait entretenu, pour le même objet, pendant deux campagnes, un corps considérable, et qu'à la fin, il avait déclaré qu'il n'était plus en état de tenir sur pied d'autres troupes que celles qu'il était obligé, par des traités, de fournir à l'Angleterre et à la Hollande, savoir : trente-deux mille hommes; et qu'ainsi, il devait en retirer trente mille de la cause commune. D'après la quantité immense des forces de l'ennemi, il est clair que cette diminution dans les forces réunies contre la France, nous ôtait l'espérance d'agir avec autant de vigueur que nous devons le faire : il a fallu chercher les moyens de suppléer à cet inconvénient. La Prusse promettait de ne pas se retirer, pourvu qu'on payât ses dépenses : il nous a paru préférable à toute autre levée extraordinaire qu'il nous eût fallu faire, de soudoyer les soixante-deux mille vétérans que nous trouvions tout portés sur le champ de bataille. Après avoir pris cet avantage en considération, nous avons vu encore que nous y trouvions un bénéfice important pour l'économie. Il nous eût été impossible de mettre en campagne, au même prix, un nombre égal d'Anglais, de Hanovriens et de Hessois. Le fait matériel est que le roi de Prusse recevra, pour le secours qu'il va nous donner, 1 million 750,000 livres sterling jusqu'à la fin de l'année. Sur cette somme, la Hollande en paye 400,000; ce qui reste à la charge de l'Angleterre est donc de 1 million 350,000. Mais, par notre traité précédent, nous étions obligés de payer 400,000 livres sterling pour la subsistance des troupes que la Prusse était tenue de nous fournir; ainsi nous étions dans l'alternative de choisir entre soixante-deux mille hommes de troupes parfaites, et 950,000 livres de dépenses extraordinaires : nous n'a-

(1) Voici les bases du traité signé à La Haye, le 19 avril 1794, par le comte de Haugwitz, lord Malmesbury et le grand pensionnaire Van Spiegel :

« La Prusse et les puissances maritimes s'engagent : l'une à mettre en campagne, avant le 24 mai, une armée de soixante-deux mille quatre cents hommes; et les autres payer de suite trois cent mille livres sterling pour frais d'armement, cent mille à la fin de la guerre, cinquante mille par mois, comme subsides, à compter du 1er avril jusqu'à la fin de l'année, et en outre une livre douze schellings par mois pour l'entretien de chaque homme. Il est convenu que l'armée se portera et agira sur les points où les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande réclameront sa présence. Toutes les conquêtes se feront au nom des puissances maritimes, et demeureront entre leurs mains jusqu'à la paix; l'une et l'autre auront un commissaire dans le camp prussien, chargé des détails de la correspondance et des autres négociations jugées nécessaires. »

vons pas hésité. L'objet de la guerre, la sécurité de l'Angleterre, l'amour de la patrie, la paix de l'Europe, nous en faisaient la loi. » Lord Grenville, rappelant alors les précédents traités de subsides, se jetait dans un long historique des relations de l'Angleterre : « Je rappellerai à vos seigneuries les subsides que nous avons payés à l'impératrice Marie-Thérèse pendant plusieurs années, tandis que nous faisions la guerre à Louis XV, et celui de 700,000 livres par an, que nous payâmes au roi de Prusse pendant la guerre, dite la guerre de sept ans. Nous avons de bien plus fortes raisons qu'alors pour agir aujourd'hui comme nous l'avons fait... »

Il y avait cette différence entre la situation actuelle et le souvenir rappelé par lord Grenville, que dans la guerre de sept ans, l'Angleterre payait un subside à Frédéric, non pas avec la condition expresse de diriger ses armées et de commander ses opérations (il ne l'eût pas souffert), mais seulement pour l'aider dans ses projets politiques qui abaissaient la France. Ici, au contraire, l'armée prussienne passait à la solde de l'Angleterre et de la Hollande, comme les Hanovriens et les Hessois. Cette condition humiliante, la Prusse ne pouvait longtemps l'accepter, et lord Lansdown avait quelque raison de dire : « Les Prussiens prendront nos subsides, puis traiteront avec la France. » M. Pitt, toujours implacable, était préoccupé de ses desseins, et un noble orgueil rayonnait à son front, car il poursuivait cette France que lord Chatam, son père, avait dénoncée au monde : la maison de Bourbon était dispersée, en exil, décimée par l'échafaud ; la crise grondait ; si la France s'était glorieusement levée pour la patrie, M. Pitt espérait qu'avec une certaine persévérance, on pourrait arriver à la démembrer ; la plupart des colonies étaient au pouvoir de l'Angleterre ; l'Inde n'existait plus pour la France, Saint-Domingue était en pleine insurrection, la Corse se plaçait sous le protectorat de l'Angleterre. L'idée anglaise se réalisait avec une fatale régularité : la prise de Toulon avait brisé notre marine de la Méditerranée ; l'amiral Howe surveillait l'escadre de Brest, et bientôt la catastrophe s'étendrait à notre flotte de l'Océan. La France, forcée de se replier sur elle-même, multipliait ses efforts héroïques à la face des circonstances impérieuses et sanglantes.

CHAPITRE XXVII.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Les trois fractions de la Montagne. — Les matérialistes corrompus. — Les indulgents. — Les universels. — Les organisateurs. — Remaniement de la société. — Principes de religion. — Idée de Dieu ; — de l'immortalité de l'âme. — Fêtes. — Culte. — Vide que laisse l'absence de la pensée chrétienne. — Morale. — La famille. — La femme. — L'enfant. — Le vieillard. — Le pauvre. — Principes de gouvernement. — Dictature du comité sur la convention ; — sur le peuple. — Développement de la terreur. — Changement d'habitudes. — Idée qu'on se fait à l'étranger du comité de salut public. — Négociations secrètes. — Le parti militaire et conquérant. — Carnot. — Le parti modéré et territorial de Robespierre. — Mission secrète de Saint-Just ; — de Robespierre jeune. — Possibilité de la paix.

Mars — juillet 1794.

Après la chute du parti décousu, anarchique, désorganisateur, que dirigeait la Gironde, la Montagne, maîtresse absolue de la situation, se divisa elle-même en trois fractions bien distinctes. Tant qu'il avait fallu imprimer un énergique mouvement contre l'étranger, il y avait eu confusion de nuances, de patriotisme, dans le triomphe d'une grande cause ; depuis, le danger était passé, et l'ennemi en pleine retraite sur la Flandre. Dès lors, les divisions intestines éclatèrent puissantes et implacables ; ce n'est pas quand elles détruisent, mais quand elles organisent, que les factions ne s'entendent plus sur la manière de diriger et de gouverner.

La première opinion dans la Montagne, celle d'Hébert et de Chaumette, pouvait être hardie à porter la hache et à s'asseoir railleuse sur les ruines de la vieille société ou sur les cadavres de l'Abbaye ; mais il lui était interdit de créer. Ce qui est matière reste matière. L'école du baron d'Holbach, de Diderot, d'Helvétius, aurait éteint dans les cœurs toutes les nobles choses, toutes les saintes émotions : car elle corrompait les idées morales.

A côté de ceux-ci se plaçaient les indulgents, ou, pour parler plus exactement, les fatigués. Danton, Camille Desmoulins, avaient compris le mouvement révolutionnaire comme une ardente agitation, une énergie audacieuse ; ils n'étaient pas restés en arrière dans toutes ses mesures implacables, telles que le 2 septembre, les visites, le tribunal révolutionnaire, et les suspects ; mais quand ils avaient vu la terreur se déployer avec plus de sang encore après la victoire, frapper de droite et de gauche, comme une pensée permanente de meurtre, capricieuse et désordonnée, alors ils avaient voulu s'arrêter ; une sorte de torpeur avait engourdi leurs esprits : de là toutes ces idées de clémence, de pardon, d'amnisties, comme si, dans les luttes de fanatisme, les suspensions d'armes étaient possibles. En révolution, je l'ai dit, quand on ne marche plus on est frappé d'impuissance et de mort.

On ne pouvait pas trouver des idées plus fixes, plus nettes, dans les déclamateurs sur l'émancipation du genre humain et sur l'universalité de la pensée révolutionnaire représentée par Anacharsis Cloots; ceci était bon au temps de Brissot et de la Gironde; depuis, on avait vu les embarras que ces idées jetaient dans les négociations; résister à toute l'Europe, soulever les masses, on pouvait le dire dans les discours de tribune; au fond, ces principes avaient ligué tous les cabinets contre la révolution française; là ne pouvait donc être une idée, une force de gouvernement.

La véritable école de gouvernement se plaçait tout entière dans ce que j'appellerai le parti organisateur, représenté par Robespierre (1), Saint-Just, Couthon (2), qui dominaient le comité de salut public; sectaires profondément convaincus, qui avaient rêvé un certain ordre d'idées et qui voulaient les réaliser dans l'administation des affaires publiques. Si nul ne peut justifier cette sanglante dictature, il faut dire pourtant qu'elle ne fut ni capricieuse, ni corrompue : elle était empreinte d'une conviction profonde, d'un fanatisme, si l'on veut; mais c'était une idée sincère, pour laquelle on se faisait tuer. Depuis que le comité de salut public est dominé par Robespierre, on le voit organiser, régler toutes les pensées de son système avec un ordre fatal, inflexible; pour arriver à son but, il a besoin d'abord de se débarrasser des obstacles; comme il se proclame moral, incorruptible, il proscrit les matérialistes et les corrompus; comme il marche autour de lui avec la conviction d'un fanatique, il frappe les indulgents, ceux qui veulent l'arrêter par la clémence, et se posent comme des limites dans l'espace que doit parcourir le char de la révolution. Enfin, comme ce sont des têtes politiques, ils ne veulent pas mêler les questions françaises à des rêveries universelles sur le genre humain, et s'interdire une négociation par des utopies. Or, ce qui dans les temps ordinaires se déciderait par des votes de scrutin, aux époques de révolution, se traduit par des proscriptions, et cela sans frémir, car le fanatisme s'imagine remplir une mission en restant implacable. Il n'y a rien de plus terrible que lorsqu'on croit verser le sang par devoir; alors il n'y a pas de limite; car si la cruauté s'éteint par ses propres excès, il n'en est pas ainsi de l'homme inspiré qui promène le glaive pour faire triompher certaines doctrines.

Ces doctrines, le comité de salut public les proclamait dans les manifestations publiques; une des premières erreurs de la révolution française avait été de se séparer de la pensée chrétienne, puissante et admirable émancipation du genre humain, subissant ainsi les mauvaises impressions du XVIIIe siècle, corrupteur de toutes les idées. Il n'existait pas de plus sainte, de plus large démocratie que celle du mythe chrétien, et Camille Desmoulins, dans sa langue cynique, avait parfaitement défini la mission de Jésus, sauveur du monde. Les petits marquis du XVIIIe siècle avaient pu railler le divin fils de Marie, né dans une étable, et qui opéra la plus grande des révolutions d'égalité au milieu du monde romain; mais que les démocrates, les fils du peuple aient pu abdiquer les doctrines chrétiennes, c'est là une aberration inexplicable, et dont la cause se trouvait dans la confusion d'une époque dissolue.

Toutefois, les hommes d'organisation, dans le comité de salut public, n'avaient jamais renoncé à la pensée religieuse, sans laquelle il n'y a pas de société. Le vague culte de la Raison, ridicule parade inventée par les athées; cette adoration de la Nature aux larges mamelles, ou de la Liberté païenne, sous les traits de la Minerve antique, dans un panthéon vide; tout cela était profondément ridicule et ne correspondait d'ailleurs à aucune des émotions du peuple, à la prière de la mère tendre, de l'enfant au berceau, et de l'homme qui meurt. Dans sa tendance de reconstitution religieuse, le comité de salut public proclama l'existence de l'Être suprême, premier degré pour arriver à un culte public et national : l'Être suprême, c'était le Dieu unique vengeur et rémunérateur, car avec lui on proclamait l'immortalité de l'âme. Si de ces grandes bases de toute pensée sainte on ne pouvait aller droit encore à une religion révélée, à un culte avec ses mystères, on y arrivait pas à pas : on n'était pas encore assez fort pour écarter du premier coup les impies et les adeptes du XVIIIe siècle. Un culte supposait un collége de prêtres, un pontifical, et les initiations de Catherine Théos (3), si protégée par Robespierre, unie à la duchesse de Bourbon, à la marquise de Chaste-

(1) Maximilien Robespierre, fils d'un avocat d'Arras, né dans cette ville en 1759, fit ses études au collége Louis-le-Grand, à Paris, où M. de Conzié, évêque d'Arras, lui avait obtenu une bourse et pourvut à son entretien. Sorti du collége, il suivit les cours de droit, et vint exercer la profession d'avocat dans sa ville natale. En 1784, il remporta un prix à l'Académie de Metz. A la convocation des états généraux, il y fut envoyé comme député du tiers état; nommé accusateur public près le tribunal criminel du département de la Seine, il fut, après le 10 août, membre de la commune, puis, après le 2 septembre, élu premier député de Paris à la convention.

(2) George Couthon, né en 1757 en Auvergne, était avocat à Clermont avant la révolution, dont il embrassa la cause avec chaleur; d'abord choisi pour présider le tribunal du district de cette ville, il fut ensuite nommé député à l'assemblée législative, puis à la convention. Lors du siége de Lyon, il fut envoyé comme représentant à l'armée chargée de soumettre cette ville, poste qu'il céda à Collot-d'Herbois, après avoir ordonné la destruction de la cité rebelle.

(3) Catherine Théos, née en 1725 dans un village près d'Avranches, vint à Paris dans sa jeunesse pour y trouver des moyens d'existence. Elle se persuada qu'elle avait des visions, se croyant une nouvelle Ève, puis la mère de Dieu, appelée à régénérer le genre humain. Ses extravagances la firent bientôt renfermer, et la

nay et à dom Gerle, ne signalaient-elles pas nne vive tendance avec une hiérarchie sacerdotale? Le langage du dictateur était religieux, avec une sorte d'affectation au mysticisme : cette impulsion donnée au culte de l'Être suprême, ces mille dithyrambes qui retentissaient de toutes parts sur l'immortalité de l'âme, indiquaient la pensée d'ordre de Robespierre (1), essayant sa magistrature suprême contre le parti des immoraux, des matérialistes, en majorité dans la convention.

Séparé de la pensée chrétienne, railleur de cette belle organisation, cependant le comité s'en rapproche dans la morale : s'il proclame la liberté et la fraternité des hommes, n'est-ce pas un plagiat de l'Évangile? Son code est emprunté à la société primitive des chrétiens, et encore n'ose-t-il pas aller droit à cette abolition complète du tien et du mien, volontaire et puissante loi agraire des primitives agapes. Plus de distinctions entre les hommes qui naissent, vivent et meurent sous la même loi. Un pontife élu dictateur suprême, des légats tout-puissants dans le monde et par la seule force morale; un collége de cardinaux, l'autorité partout avec l'obéissance, n'est-ce pas la plus belle république? Ce modèle d'égalité et d'unité, la convention essaya de l'établir, non point en subissant le martyre, mais en l'imposant à ceux qui n'acceptent pas la nouvelle loi. Il n'y a pas jusqu'au saint-office qui ne soit, pour les crises et les séditions dans l'Église, ce qu'est le tribunal révolutionnaire contre les conspirateurs; tant il est vrai que la pensée catholique est la plus large organisation du genre humain. Ces processions entonrées de guirlandes et de rubans tricolores, qui s'avancent vers la Montagne comme sur le Sinaï de la république, ne sont-elles pas aussi la copie des processions chrétiennes, parfumées de genêts odorants, autour de la croix?

A ce culte il faut une morale, et des fêtes sont instituées ponr célébrer les émotions de la conscience et du cœur : on doit honorer le vieillard, et des pompes solennelles entourent les cheveux blancs; l'indigent, dans un système d'égalité, est une anomalie, il sera secouru par la république : on lui distribue des secours, des vêtements, des assignats. Car c'est pour tous que la révolution s'est accomplie. La famille n'est pas aussi essentiellement liée que sous la monarchie, parce que la patrie est la grande famille; ainsi la liberté de tester est étroitement limitée; en effet, dans ce système, la volonté d'un mourant doit-elle obliger la société pour l'avenir? C'est bien assez que la propriété soit une gêne pour l'égalité humaine. Le mariage n'est plus qu'un contrat civil; ce qu'il faut à la république, c'est moins l'union éternelle des époux que la procréation de défenseurs pour la nation; de sorte que le divorce est admis non-seulement par le consentement mutuel, par les antipathies d'humeur, mais encore par l'absence de six mois. La femme n'a besoin que de se présenter devant l'officier de l'état civil, en constatant que son mari a quitté son domicile depuis cent quatre-vingt-un jours, et le magistrat prononce la dissolution du mariage. Aussi n'admet-on plus de distinction entre l'enfant légitime et l'enfant naturel; les filles mères reçoivent une prime, parce qu'elles donnent des guerriers à la patrie; plus cette république retient ponr elle-même d'autorité, moins elle en laisse au père. A dix-huit ans le fils est libre de sa volonté comme de sa pensée.

La convention s'est épurée de manière à se placer obéissante sous la main du comité de salut public (2);

détention l'ayant calmée, elle fut mise en liberté. Elle reste complétement ignorée jusqu'en 1794, époque à laquelle elle recommença à débiter ses rêveries, dans un misérable logis de la rue Contrescarpe, au faubourg Saint-Jacques. On peut voir, sur Catherine Théos, les étranges révélations de Sénart, organe de Vadier et du comité de sûreté générale, si hostile à Robespierre.

(1) HYMNE A L'ÊTRE SUPRÊME, *par Chénier, musique de Gossec.*

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur!

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage;
Ton culte est la vertu; ta loi, l'égalité;
Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
Tu soufflas l'immortalité.

HYMNE A L'ÊTRE SUPRÊME, *par Desorgues, musique de Gossec.*

O toi! qui du néant, ainsi qu'une étincelle,
Fis jaillir dans les airs l'astre éclatant du jour,
Fais plus, verse en nos cœurs ta sagesse éternelle,
Embrase-nous de ton amour!

De la haine des rois anime la patrie!
Chasse les vains désirs, l'injuste orgueil des rangs,
Le luxe corrupteur, la basse flatterie
Plus fatale que les tyrans!

HYMNE PATRIOTIQUE ADRESSÉ A L'ÉTERNEL, *par Saint-Ange.*

Non, tu n'es point le Dieu dont le prêtre est l'apôtre,
Ce Dieu, père d'un peuple, est le tyran d'un autre :
Tu n'as point par la Bible enseigné les humains;
A nos yeux, à nos cœurs tu parles sans figure;
La loi de la nature
Est le livre sacré que nous ouvre tes mains.

M. Michaud, si doux, si modéré lui-même, avait fait une pièce de vers sur l'immortalité de l'âme, dans laquelle on lisait :

Oh! si jamais des rois et de la tyrannie
Mon front républicain subit le joug impie,
La tombe me rendra mes droits, ma liberté,
Et mon dernier asile est l'immortalité.

Oui, si le despotisme opprime encor les hommes,
Rappelle-moi, grand Dieu! de la terre où nous sommes,
Et parmi les Caton, les Sydney, les Brutus,
Fais-moi goûter encor le charme des vertus!...

(2) *Comité de salut public :* Barère, Billaud-Varennes, Carnot, Collot-d'Herbois, Prieur, Robert Lindet, Robespierre, Couthon, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-André.

elle avait d'abord un peu murmuré de ce joug, et, après quelques velléités de résistance, elle vote deux lois qui la mettent à la merci d'une dictature : la première déclare que le caractère du représentant n'est pas inviolable quand il se fait conspirateur ; la seconde est cette loi de prairial sur le tribunal révolutionnaire, d'où résulta le système d'épuration et de proscription : après les girondins, le parti des athées, des immoraux, de Chaumette, puis Danton et ses amis, tous traduits et condamnés. Enfin on allait arriver aux ultra-révolutionnaires, Tallien, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, et aux proconsuls, lorsque la dictature s'écroula.

Cette dictature du comité de salut public, si formidable, n'avait rien de petit et d'étroit comme les moyens de police du comité de sûreté générale sous le méchant Vadier. Le glaive de la dictature, c'était le tribunal révolutionnaire, curieux mélange de juges fanatiques, de jurés ardents (1), qui proscrivaient par exaltation d'idées, car ce n'étaient pas des barbares à froid. Chose indicible, mais vraie, quand on lit l'histoire, sans préjugés, sans idées arrêtées ! tous ces hommes croyaient remplir un devoir d'opinion et servir consciencieusement leur cause : ils avaient incessamment les mots d'égalité, d'humanité et de justice à la bouche, et ils y croyaient à leur façon ; s'ils frappaient impitoyablement, c'était en vertu d'un principe. Fouquier-Tinville lui-même affirmait qu'il n'avait jamais atteint un innocent, et en cela il était convaincu. Dans l'idée des fanatiques, l'innocence n'a pas le même sens que dans le langage ordinaire d'une société calme et normale : on n'est plus innocent dès qu'on s'oppose à une doctrine, à un principe ; pour Dumas, Coffinhal, pour ce qu'on appelait les jurés patriotes, il y avait culpabilité chez tous ceux qui contrariaient le fanatisme de leurs doctrines, le développement de leurs opinions : c'était le glaive et le Coran de Mahomet devant les populations frissonnantes.

Et alors passèrent à ce terrible tribunal les têtes les plus nobles, les plus saintes ; ce n'était pas jeu et caprice de fortune ; chaque exécution eut son motif, chaque coup de hache, sa pensée. D'abord le mouvement suprême de terreur qu'il fallait imprimer à toutes les âmes dans les crises de guerre, la nécessité de la victoire, imposèrent le sacrifice de la vie aux généraux vaincus ; à chaque défaite, la guillotine les frappait impitoyablement ; on devait surveiller les trahisons, briser les trames des généraux, depuis les défections du marquis de La Fayette et de Dumouriez ; et, pour réprimer tout cela, il fallut la mort de MM. de Biron, de Beauharnais, de Custine. L'égalité ne pouvait souffrir les illustres têtes, qui dépassaient l'herbe des champs comme les pavots de Tarquin ; on les abattit pour que ce peuple s'habituât à jouer avec les fronts des Montmorency, des La Rochefoucauld, des Créqui, des Luxembourg. S'il fallait effrayer les riches, les égoïstes, les accapareurs, on livrait à l'échafaud les fermiers des aides si odieux au peuple, comme au moyen âge on les pendait à Montfaucon ; si l'on voulait un peu échauffer les tièdes, les trembleurs, on sacrifiait quelques bons bourgeois de Paris, un commerçant honnête, et, par cet exemple, on faisait venir à soi tous les opposants au maximum. Çà et là on choisissait un poëte pour couronner l'échafaud, afin d'inviter les autres à chanter la république ; ou un savant, pour mettre utilement en réquisition la science au profit de la révolution.

Ce sentiment de salut public alla si loin, qu'on favorisa une conspiration de prisonniers ; et cela parce qu'on avait besoin de détenir cent mille suspects jusqu'à la paix, et qu'il fallait, en les effrayant par des exemples, les maintenir dans la résignation et le respect du cachot. Les opinions exaltées se font certaines doctrines de nécessité, et quand elles les ont adoptées, elles frappent sans ménagement ; et qu'importe la hauteur, la sainteté de la tête ! Philippe II sacrifie don

(1) Loi du 22 prairial an II (10 juin 1794).

Art. 1er. Il y aura un tribunal révolutionnaire, un président et quatre vice-présidents, un accusateur public, quatre substituts de l'accusateur public et douze juges.

Art. 2. Les jurés seront au nombre de cinquante.

Art. 3. Les diverses fonctions seront exercées par les citoyens dont les noms suivent : *Président :* Dumas, *vice-présidents :* Coffinhal, Sellier, Naulin, Ragmey ; *accusateur public :* Fouquier ; *substituts :* Gribauval, Royer, Liendon, Givois ; *juges :* Deliége, Foucaul, Verteuil, Maire, Bravet, Barbier (du Lorient), Harny, Garnier-Launay, Paillet, professeur de rhétorique à Châlons ; Laporte, membre de la commission militaire à Tours ; Félix, *idem ;* Loyer, section Marat ; *jurés :* Renaudin, Benoitrais, Fauvetti, Lumière, Feneaux, Gauthier, Meyère, Châtelet, Petit-Tressin, Trinchard, Topinot Lebrun, Pijot, Gérard, Presselin, Didier, Vilatte, Dix-Août, Laporte, Gauney, Brochet, Aubry, Gremont, Prieur, Duplay, Devèze, Desboisseaux, Nicolas, Gravier, Billon, tous jurés actuels ; Sableyrss, Laveyron l'aîné, cultivateur à Créteil ; Fillon, fabricant à Commune Affranchie ; Potheret de Châlons-sur-Saône ; Masson, cordonnier à Commune-Affranchie ; Marbel, artiste ; Laurent, membre du comité révolutionnaire de la section des Piques ; Villers, rue Caumartin ; Moulin, section de la République ; Despréau, artiste, rue du Sentier ; Emery, marchand chapelier, département du Rhône ; Lafontaine, de la section du Muséum ; Blachet, payeur général à l'armée des Alpes ; Debeaux, greffier du tribunal du district de Valence ; Grouillard, administrateur du district de Béthune ; Dereys, section de la Montagne ; Doquenel, du comité révolutionnaire de Lorient ; Hannoyer, *idem ;* Butins, section de la République ; Pecht, faubourg Honoré, n° 169 ; Mugnin, du comité de surveillance de Mirecourt. — Le tribunal révolutionnaire se divisera par sections composées de douze membres, savoir : trois juges et neuf jurés, lesquels jurés ne pourront juger en moindre nombre que celui de sept.

Art. 4. Le tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du peuple.

Art. 5. Les ennemis du peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la liberté publique, soit par la force, soit par la ruse.

Art. 6. La peine portée contre tous les délits, dont la connaissance appartient au tribunal révolutionnaire, est la mort.

Carlos, son fils, à l'unité religieuse de l'Espagne comme Brutus avait immolé le sien à la république; Calvin frappe Servet pour un dissentiment d'opinion, et les saints de Cromwell font tomber des têtes sur le billot pour un passage mal interprété de la Bible. Ce terrible tribunal révolutionnaire se composait de tout ce qu'il y avait de plus ardent, de plus fanatique dans le parti jacobin, des hommes simples, convaincus, des artistes, des esprits exaltés, des imaginations brûlantes; ce Fouquier-Tinville, qui portait la parole dans les accusations, était un caractère de palais, se passionnant pour un réquisitoire, avec l'art de lier les faits, de manière à justifier les plus inconcevables accusations et auxquelles il croyait lui-même, car les fanatismes ont une logique aveugle.

La pensée de tous ces sacrifices venait de plus haut; elle avait été révélée par Robespierre dans le procès de Louis XVI. Chaque jugement était un coup d'État; chaque fois que le tribunal révolutionnaire s'assemblait, c'était comme un conseil de guerre appelé à décimer un régiment; quand on lui envoyait une fournée, c'est qu'il y avait un motif de salut public, et il le savait. Ce sont d'abord les girondins; avec eux on sacrifie le fédéralisme : ils sont donc coupables aux yeux des jurés. Et quand on accable d'outrages la noble tête de Marie-Antoinette, c'est qu'il faut humilier les rois et frapper le parti de l'étranger. Hébert, Chaumette, Danton, tous y passent, et tous sont également condamnés par le tribunal politique avec conviction et par des considérations en dehors de toute justice. Ce que la loi de prairial appelle la conscience du jury patriote n'est que cette appréciation terrible qui s'affranchit des principes généraux de la justice humaine pour servir les nécessités impératives d'opinion.

Dans cette organisation gouvernementale, le comité de sûreté générale (1), pouvoir tout de police et d'inquisition, est étrangement petit; pour lui, il n'a pas de grandes vues et de larges données sous une vaste responsabilité; il fait incarcérer comme s'il était la loi des suspects, vivante, active : sur chaque porte des maisons, il fera inscrire le nom des locataires; la nuit, il multiplie les visites domiciliaires, délivrant des mandats d'amener avec une sorte d'esprit mesquin, tandis que le comité de salut public se décide toujours par un intérêt d'unité et de pouvoir, car chaque soir il se retrempe dans la société des jacobins, sectaires ardents qui dénoncent, poursuivent et indiquent les mesures contre un homme ou sur une chose. Cette fraternité de Robespierre et des jacobins est comme indissoluble : ils savent mutuellement leur force, leur destinée, tellement intime que la chute du dictateur amènera celle de la société. Le comité de sûreté générale, composé des débris du parti matérialiste, immoral, commence à se mettre en guerre contre Robespierre, dès qu'il le voit marcher dans la voie des idées religieuses; il prépare ce fameux rapport de Vadier contre dom Gerle et Catherine Théos, première attaque contre la tête suprême qui domine la république. Robespierre n'a plus autour de lui que quelques zélateurs de sa pensée : Saint-Just, capacité d'un ordre étroit, mais convaincu, sectaire bilieux de certains principes pour lui invariables; et avec Saint-Just, Couthon, Lebas, Robespierre jeune, chargés de plus importantes missions, et le Provençal Ricord. Le comité de salut public a des agents partout, une correspondance aussi puissante que celle du cardinal de Richelieu; vigilant à un degré prodigieux, il voudrait réaliser en système politique cette société qu'il a rêvée avec une dictature prête à briser tous les obstacles.

A l'étranger, on se fait une certaine opinion sur l'esprit organisateur de Robespierre (2). Les rapports des agents diplomatiques sont unanimes sur cet homme sanglant et fort, qui tient en main les destinées de la monarchie de Louis XIV. Plus absolu que les plus grands monarques, sa volonté se traduisait par des arrêts de mort, et la hache des licteurs se promenait sur des milliers de têtes. Cependant ce dictateur avait une tendance visible vers une pacification européenne; nul ne pouvait oublier que Robespierre, dans la législative, avait été le partisan le plus chaud, le plus vif de la paix. Dès qu'il avait pris une certaine position dans les affaires, il s'était déclaré

(1) *Comité de sûreté générale* : Dubarran, Amar, Louis (du Bas-Rhin), Voulland, Vadier, Philippe Ruhl, Moyse Bayle, Lavicomterie, Élie Lacoste, Jagot, David de Paris, Guffroy, Laloy, Penis, Lebas.

(2) D'après les informations secrètes que le cabinet impérial recevait de Paris, on s'attendait à un nouvel ordre de choses en France, c'est-à-dire que le pouvoir divisé y tomberait dans une seule main. Robespierre était ce prochain dictateur. Se montrant disposé à mettre un terme aux excès révolutionnaires et au règne de la terreur, il était aux yeux des cabinets de Vienne et de Londres le seul avec lequel il fût possible de traiter. Ne s'était-il pas opposé à la guerre dès son origine, et depuis n'avait-il pas anéanti la faction de Brissot, qui, en l'allumant, avait lancé la propagande contre l'Europe? N'avait-il pas abattu plus récemment les factions énergiques qui prêchaient le nivellement de tous les rangs et de toutes les fortunes, et qui, en abolissant le culte chrétien, avaient nationalisé l'athéisme? Dans un rapport sur la morale publique, il avait tonné lui-même contre l'athéisme et les profanations. Il venait de faire plus : nommé président de la convention, il avait fait proclamer l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Le gouvernement de Robespierre commençait, pour ainsi dire, sous les auspices de cette déclaration religieuse, comme étant la source de toute morale publique, premier principe de toutes les lois. Il promettait aussi la liberté à tous les cultes. N'était-il pas évident qu'il aspirait à ramener les choses à un état d'ordre qu'on pût supporter et qui fût durable? Telle était l'idée qu'on s'était formée de ce chef de la révolution, non-seulement à Vienne et à Londres, mais encore à Rome, à Turin, à Madrid, où l'on pensait avec raison qu'en France le pouvoir finirait par appartenir à celui au nom duquel l'ordre public pourrait se rétablir.

l'adversaire implacable des girondins et de Brissot, esprits désordonnés et déclamatoires, qui avaient proclamé les maximes les plus fatalement désorganisatrices. Les girondins, en effet, de tous les partis révolutionnaires en France, étaient ceux que l'Europe signalait comme les plus dangereux, parce qu'ils semaient, par peur ou par vanité littéraire, les principes les plus anarchiques du *Contrat social* sur la souveraineté et les droits du peuple.

Robespierre n'avait rien de ces déclamations; tous ses efforts étaient concentrés vers la constitution d'une dictature; il versait beaucoup de sang : à le voir de près, c'était affreux sans doute; mais le massacre des strélitz, les troubles des hussites avaient également ensanglanté les pages de l'histoire, et l'on ne s'en effrayait plus; chaque jour à Constantinople, dans la régence d'Alger, il y avait de plus affreux spectacles, ce qui n'empêchait pas les gouvernements réguliers d'entretenir et de suivre des négociations avec eux. La protection la plus sûre était accordée à Paris aux agents diplomatiques : M. de Staël même, qui s'était mêlé plus d'une fois à des affaires de parti par sa femme, active, intrigante, avait été respecté sous le drapeau de Suède; les envoyés américains et danois étaient caressés, honorés, par le comité de salut public; et un récent décret de la convention ne permettait même plus les petites tracasseries de la commune ou des comités révolutionnaires, en rattachant au comité de salut public tout ce qui touchait aux agents diplomatiques. La déclaration sur l'Être suprême et l'immortalité de l'âme, la proscription des matérialistes, des immoraux, les créations successives d'institutions fortes, protectrices, faisaient croire à l'Europe qu'il se préparait une dictature d'ordre et d'organisation, destinée à se placer fièrement à la tête de la révolution pour la comprimer, avec de nouvelles idées qui ne troubleraient plus le monde.

Des informations plus intimes signalaient encore l'esprit pacifique et modérateur de Robespierre, par rapport à la conquête territoriale. Deux partis divisaient le comité de salut public : l'un, tout militaire, dirigé par Carnot, ne voulait pas s'arrêter à la délivrance des frontières, et, puisqu'on avait l'espoir de conquérir de riches provinces, projetait de jeter sur l'Europe des troupes, riches bientôt de gloire et de butin. Ce parti était soutenu par les jeunes généraux de l'armée, Pichegru, Hoche, Moreau, et le plus jacobin de tous, Bonaparte; pour eux la terre n'était pas assez grande pour leurs rêves de gloire. L'autre parti, dirigé par Robespierre, voulait calmer cette ardeur impatiente, et limiter la guerre dans un certain cercle qui permettrait les négociations et la paix. A cet effet, on avait envoyé Robespierre jeune (1) et Ricord à l'armée du Midi, aux Alpes, et Saint-Just à l'armée du Nord, afin de surveiller et de modérer les dispositions des généraux, et d'après les ordres du dictateur, le comté de Nice ne fut pas dépassé. Le Rhin servait de limite aux deux armées prussienne-autrichienne et française, sans qu'on rêvât encore la possession définitive de Mayence et un système offensif contre l'Allemagne. Saint-Just avait mission de tempérer la fougue de l'armée du Nord, afin de ménager un traité particulier avec la Prusse. Sur ce cabinet, je le répète, toute l'attention du comité de salut public était portée, et pour complaire à sa volonté, le tribunal révolutionnaire avait frappé Anacharsis Cloots, le baron de Trenck (2) et les réfugiés même de la Pologne. On commençait à voir un système d'ordre européen se rétablir après la propagande incendiaire de Brissot et des girondins. Si l'on déclamait encore au club des jacobins contre les tyrans, c'était une simple forme de langage, une manière de rhétorique, et le dernier discours de Robespierre sur ce qu'il avait appelé le bilan de l'Europe, signalait des vues fort larges et fort éclairées sur les alliances naturelles de la république, parmi lesquelles la Prusse brillait au premier rang, et avec la Prusse, la Saxe et la Bavière; fédération conçue par Henri IV, développée par le cardinal de Richelieu, et recueillie par Robespierre.

En jetant un coup d'œil attentif sur cette Europe, on pouvait reconnaître que des changements notables s'étaient opérés partout, depuis ce grand éclat que l'idée de 1789 avait lancé au milieu d'elle. A l'extrémité de ses frontières, la Belgique, si violemment éprise d'abord des principes de la révolution française, s'en était un peu séparée après que le torrent était passé sur elle; ses vieilles cathédrales dépouillées, ses confréries proscrites, son commerce pillé, attestaient les ravages de la conquête. Mais tel était l'esprit remuant de ces populations, que débarrassées des Français, elles ne voulaient pas plus subir le gouvernement autrichien. L'empereur François II venait de confier la direction suprême des provinces belges à un esprit éminent et modéré, l'archiduc Charles, son frère, jeune et courageux prince; il lui avait adjoint pour l'administration intérieure le comte de Metternich, modéré comme lui. Tous ses efforts avaient porté sur la nécessité d'un vote de subsides par les états du Brabant, et d'une levée de troupes qui pren-

(1) Augustin Robespierre dut à la protection de l'abbaye de Saint-Wast, d'Arras, une bourse au collége Louis-le-Grand, comme son frère en avait obtenu une par M. de Conzié; après ses études, il revint dans sa province, et, lors de l'établissement des nouvelles administrations, il fut nommé, par l'influence de Maximilien, procureur de la commune. Après les journées de septembre, élu par les électeurs de Paris député à la convention, il s'y montra toujours le plus zélé partisan de son frère.

(2) Anacharsis Cloots fut guillotiné le 24 mars 1794, et le baron de Trenck le 25 juillet.

draient rang dans l'armée autrichienne; rien n'avait réussi. Les Belges n'avaient montré aucun zèle, aucun dévouement à la maison impériale; comme si absorbés dans leur indépendance municipale, ils ne voulaient ni des Français, ni des Autrichiens. Et cette froideur dans les sentiments populaires faisait déjà penser au cabinet de Vienne que, moyennant une bonne indemnité soit en Bavière, soit en Italie, ou à Venise, ou dans les États de terre ferme, on pourrait abandonner à la France ce fief des Pays-Bas, fort embarrassant, au reste, pour la garde, comme pour la défense. L'empereur François II était attendu à Bruxelles (1), afin qu'il pût voir par lui-même l'esprit de ces provinces, et juger s'il était possible de réveiller le sentiment chevaleresque qui animait les vieilles cités de Flandre pour la maison de Bourgogne au temps où Bruges, Gand, Bruxelles, Liége, étaient si fières de leurs métiers, de leurs manufactures, de leurs corporations de dignes marchands, tisserands, tréfileurs d'or et de haubert !

La population de la Hollande n'avait pas la même exaltation religieuse et catholique qui entraînait les Belges à repousser l'occupation française. Ce pays était calviniste, anabaptiste, et dans ce culte simple, rien à piller; mais l'esprit commercial de banque et de négoce s'alarmait vivement des entreprises que pourrait essayer la démocratie française avec ses armées de prolétaires et ses commissaires avides. Bréda se souvenait encore du passage des agents de Dumouriez; cette opinion du commerce maintenait le parti anglais dans la Hollande. Toutefois, dans les questions politiques, souvent les opinions demeurent plus fortes encore que les intérêts, et toute entreprise des Français devait être nécessairement secondée par l'ancien parti républicain, qui avait gémi sur les changements apportés dans la constitution par le stathoudérat suprême de la maison d'Orange. En invoquant cette démocratie batave, les Français pouvaient oser une entreprise puissante et décisive contre les villes opulentes d'Amsterdam, de Rotterdam et de La Haye.

L'esprit commercial conservait aussi dans une neutralité bienveillante le Danemark et la Suède : le commerce était pour ainsi dire passé dans leurs mains, et depuis la guerre, ils faisaient seuls avec les Américains, comme neutres, le transport des marchandises; les Anglais leur devenaient odieux par l'application inflexible des droits de visite et la saisie des navires pour contrebande de guerre. La Suède et le Danemark avaient une bonne marine, et toutes les ressources du fer et des fortes mâtures pour la doubler dans trois ans. Au milieu de ces populations si calmes, il n'y avait point à craindre de révolutions radicales. Les nations scandinaves n'étaient plus aux ardentes époques des fils d'Odin et de Thor, antiques légendes qui expliquent la civilisation du monde. Ces fiers Normands, qui sur leurs barques agiles venaient menacer Rouen, Paris, de leurs coups terribles, quand les monastères priaient et psalmodiaient *Libera nos à Normanis*, étaient devenus maintenant de paisibles caboteurs, tout occupés à réaliser les profits de la guerre, et à compter les bénéfices de leurs nolis et de leur fret.

Aucun pays n'avait reçu avec plus d'enthousiasme que l'Allemagne les premiers principes de la révolution française; les écoles philosophiques de Berlin, de Leipsick, d'Iéna, dans leur large enseignement, écoutaient avec une certaine joie ces hardiesses de la démocratie, qu'elles répétaient en vastes échos. Ces esprits à fantaisie morale et philosophique, ces poëtes à l'imagination de feu, Schiller, Klopstock, trouvaient mille sujets d'espérance et de joie pour leurs doctrines dans la déclaration des droits de l'homme, commentée par les écoles. Au point de vue même de l'admiration populaire, il y avait une grandeur séduisante dans le beau spectacle de cette nation qui se levait pour défendre sa liberté, et, je l'ai dit, les officiers prussiens se faisaient répéter la *Marseillaise* et le *Ça ira* contre les aristocrates. Cependant, cet enthousiasme se refroidissait un peu à l'aspect de l'épouvantable application que la hache du bourreau en faisait sur la place Louis XV. S'il n'est rien de plus hardi que les écoles allemandes dans leurs théories spéculatives qui vont jusqu'aux limites du possible, elles tremblent quand elles descendent jusqu'aux réalités, et quelles réalités fatales que cette coupe réglée de hautes têtes, ces saturnales des rues de Paris! De sorte qu'il se manifestait en Allemagne une lutte entre l'enthousiasme pour les théories révolutionnaires et une horreur indicible pour les excès; ces esprits à la Gessner auraient rêvé une république comme celle de Télémaque, une Rome à la Florian : et quand les terribles représentants s'étaient présentés

(1) L'Empereur, arrivé à Bruxelles, fit publier l'ordre suivant :

Ordre impérial envoyé au conseil aulique, daté de Bruxelles, 21 avril 1794.

Cet ordre portait en substance que « Sa Majesté avait pris elle-même le commandement en chef de l'armée, de façon qu'à l'égard des objets relatifs au service et à l'état des troupes, ainsi qu'aux opérations de l'armée, Sa Majesté en ferait exécuter les détails sous ses propres yeux; mais que, d'un autre côté, d'après la conviction qu'elle avait acquise des services rendus jusqu'ici à elle et à l'État par le feld-maréchal prince de Cobourg, et d'après la confiance entière qu'elle avait en son attachement à sa personne, en son zèle pour le service et en son affection pour l'armée, ce prince restait toujours le point central de réunion où devaient s'adresser tous les ordres de l'Empereur et du conseil aulique. En même temps, Sa Majesté déclarait feld-zeugmeister (général en chef d'infanterie) son frère l'archiduc Charles, ainsi que les lieutenants-généraux comte de Kaunitz et François de Kinsky. » C'était déjà un premier pas vers l'abandon de la Belgique.

sur les bords du Rhin, ils avaient fui comme devant l'ange exterminateur du *Paradis perdu* de Milton. L'Allemagne, décidée à se défendre, n'avait rien encore de l'esprit d'unité qui pouvait la constituer une nation formidable; elle avait dans son sein les juifs, vermine rongeuse prête à se rattacher aux premiers envahisseurs qui jetteraient de l'argent et un peu de considération à la synagogue. Les juifs jouèrent un certain rôle dans l'invasion française de l'Allemagne; vendeurs de plans, de secrets, courtiers de consciences, ils prenaient salaire de toutes mains.

En descendant en Italie, l'esprit des populations devenait plus ardent, plus démonstratif. Ce n'était pas ici en vertu de certaines doctrines philosophiques enseignées par les écoles, que la révolution française trouvait des partisans, mais par le souvenir classique de ce que l'Italie avait été autrefois, quand Rome était la capitale du monde : le langage, les paroles, les démonstrations et les fêtes de la république française étaient empruntés à l'antiquité grecque et romaine; on vivait à Paris avec les souvenirs du vieux Capitole. Alfiéri avait répondu à ces accents, et, à la face de Brutus et de Cassius, on pouvait rêver l'indépendance de l'Italie. Les blonds Allemands, à la langue dure et gutturale, étaient considérés dans la Lombardie comme des dominateurs barbares. Le Piémont comptait une population fervente et catholique, avec une bourgeoisie avide de nouveautés et disposée à les écouter. La Toscane, heureuse sous ses grands-ducs, se contentait d'être fière de ses chefs-d'œuvre, et les juifs de Livourne lui récitaient en vain la déclaration des droits et les principes démagogiques. A Rome, quelques avocats et les artisans de la place d'Espagne pouvaient rêver, comme les nobles et les savants de Bologne et d'Ancône, une démocratie agitée; mais l'immense majorité du peuple, les Transtévérins voulaient le pape; l'assassinat de M. de Basseville avait prouvé la haine qu'inspiraient les Français à cette population religieuse, tandis qu'à Naples les lazzaroni et les paysans de la Calabre faisaient justice de quelques brouillons qui jouaient déjà aux idees de la république parthénopéenne.

Si l'attention se portait sur l'Espagne, il n'y avait certes aucun mobile de révolution parmi ce peuple si profondément exceptionnel. Dans les cités de la vieille Péninsule, il pouvait y avoir des émeutes contre l'impôt: mais une révolution en vertu de certaines théories était trop avancée pour l'esprit général du peuple espagnol, déterminé à défendre ses coutumes. La mort de Louis XVI venait d'y produire une cruelle et vive sensation; Charles IV en avait profité pour un armement général du royaume; on avait suivi les ordres du roi avec enthousiasme, et néanmoins on devait s'apercevoir d'un peu de mollesse et de découragement dans les opérations militaires sur les Pyrénées; admirable pour protéger son territoire, l'Espagnol, depuis le XVIe siècle, avait rarement fait des guerres offensives; enveloppé dans son manteau, il attendait l'ennemi de pied ferme comme le fier mendiant à l'escopette attend le voyageur dans la Sierra Morena; toute guerre de conquête restait antipathique à la nation espagnole, peuple à part dans les destinées mystérieuses du monde. A ses côtés, le Portugal demeurait neutre en acceptant la domination anglaise; les escadres au pavillon britannique couvraient le Tage; l'Angleterre cherchait dans le Portugal son armée du Midi, comme elle avait trouvé dans la Hollande son armée du Nord. Il faut toujours à la Grande-Bretagne deux points extrêmes pour attaquer la France par sa double frontière de la Flandre et des Pyrénées.

Cette Angleterre, si forte par son esprit public, par son énergie nationale, était loin de vouloir la paix. La fraction française dans le parlement se réduisait aux voix de quelques whigs: Sheridan, Fox, lord Holland, le comte Grey. La constitution qui garantit de si grandes libertés avait permis la suspension de l'*habeas corpus* et de l'*alien bill*, et au moyen de ces deux armes légales, les ministres avaient chassé les agitateurs des trois royaumes. Les associations irlandaises étaient dissoutes par la force; à la moindre émeute, les troupes étaient autorisées à faire feu; l'Irlande, le pays le plus séditieux, subissait un régime de rigueur, et tous les protestants armés formaient une milice surveillante, comme les feodaux dans les luttes de la conquête; les véritables nationaux, les Graham, les O'Reilli étaient proscrits, et le poétique Édouard Fitz-Gerald (1) n'avait point commencé sa carrière aventureuse pour le soutien de l'union irlandaise. Les Écossais et les Anglais, fortement émus de si grands événements qui menaçaient la propriété et la terre, s'étaient assurés dans un système de défense commune, et jamais peuple n'avait offert l'exemple d'un patriotisme plus énergique. Les levées d'argent et d'hommes se faisaient avec enthousiasme et sans qu'il fût besoin des moyens de terreur qui brisaient la France pour la rattacher à son gouvernement.

Cet esprit de l'Europe était parfaitement connu de la partie politique du comité de salut public, et Robespierre n'avait pas la folle pensée de Brissot et de la Gironde, essayant de remuer le monde par l'apostolat d'une démocratie sans frein. Il faut remarquer que le dictateur n'appartenait point à l'armée, et que Couthon, Saint-Just et Lebas, sur lesquels il s'appuyait spécialement, n'étaient point soldats. Couthon même, comme symbole de la faiblesse, était cul-de-jatte; et c'était pourtant à l'aide de ces faibles instru-

(1) Lord Édouard Fitz Gerald, né le 15 octobre 1762, était le second fils du duc de Leinster; sa mère était la fille du duc de Richmond.

ments qu'il lui fallait comprimer l'esprit ardent, belliqueux de Carnot et du parti des généraux ambitieux.

Peut-être les poursuites incessantes contre les hautes têtes de l'armée avaient-elles pour but de constater la supériorité morale du comité de salut public, et de montrer qu'il y avait quelque chose de plus puissant que l'épée dans la politique, et que, comme les rois de l'ancienne dynastie, on n'avait pas toujours besoin du glaive pour commander. Le but de la partie gouvernementale du comité de salut public était de subordonner d'abord l'assemblée au comité par la proscription de quelques hommes d'anarchie, tels que Tallien, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, et du parti de Danton. Après cela le comité se fût épuré lui-même et la présidence eût été offerte à Robespierre; maître de la situation, il eût grandi le pouvoir des représentants aux armées, pour arrêter l'esprit belliqueux des généraux et négocier la paix, impossible d'abord avec toutes les puissances, car qu'aurait fait la convention de ces cinq cent mille hommes rappelés dans leurs foyers? La paix que la France eût faite aurait été partielle, puissance par puissance, et en commençant par la Prusse, comme l'avait indiqué le mémoire de Robespierre. Ce système demandait quelque temps encore la terreur, la violence du tribunal révolutionnaire et les mœurs vigoureuses des jacobins; elle eût exigé surtout la proscription des esprits anarchistes à la façon des membres de la commune, et les noms de Billaud, de Tallien, de Fouché, de Collot venaient sans cesse à la pensée de Robespierre. Le 9 thermidor brisa les efforts si effroyablement tendus de ce système de terreur, trop terrible pour être durable, et la dictature dès lors ne put aller à son but d'énergie et de sécurité.

CHAPITRE XXVIII.

RÉVOLUTION DE LA POLOGNE ; ÉVACUATION DES PAYS-BAS PAR L'AUTRICHE.

Situation de la Pologne. — Occupation par les Russes; — les Prussiens. — Négociations à Paris. — Refus de secours. — Politique du comité de salut public par rapport à la Pologne. — Inquiétude de l'Autriche. — Situation de la campagne défensive. — L'armée anglo-hollandaise. — Les Autrichiens. — L'Empereur dans les Pays-Bas. — Mauvais esprit de la population. — Idées de l'abandon. — Nouvelles de Pologne. — Départ de l'Empereur pour Vienne. — Attitude des Prussiens. — Refus d'exécuter le traité de La Haye. — Mission des commissaires anglais. — Dissensions. — Marche du prince de Cobourg. — Bataille de Fleurus. — Fatigue générale. — Les affaires de Pologne absorbent les trois grandes puissances.

Avril — juillet 1794.

Il est dans les destinées de la Pologne d'être constamment séduite, entraînée par les principes et les encouragements de la France, et d'être ensuite délaissée dans ses efforts d'insurrection tumultueuse. Si l'on étudiait exactement l'histoire, on pourrait dire que c'est l'esprit de la révolution française qui a tué la Pologne : ces populations enthousiastes avaient pris dans le sens de la vérité absolue ces promesses jetées au peuple par la démocratie; elles croyaient à de chevaleresques sympathies; abandonnées par les instigateurs, trahies dans leur destinée, il ne leur restait plus qu'à mourir glorieusement. Depuis la proclamation des droits de l'homme, la Pologne était en fermentation; occupée par les Russes et les Prussiens, ses plus nobles enfants, proscrits, exilés, parcouraient l'Europe : les deux Potocky, Ignace et Stanislas, s'étaient refugiés à Dresde; le brave comte Hugues Kolontay et Malachowsky avaient choisi Leipsig; enfin, les deux têtes les plus intelligentes et les plus fermes de la Pologne, Thadée Mostowsky et Kosciusko, étaient venus à Paris, car ils avaient l'espérance d'un secours prompt, effectif, pour la noble cause qu'ils avaient à défendre. Ardent, infatigable, le comte Thadée Mostowsky s'était mis en rapport surtout avec Dumouriez et le parti girondin de Brissot, le grand propagandiste, le perturbateur de l'Europe; des secours d'hommes et d'argent lui avaient été promis, et Brissot (le faiseur politique) voulait contenir les trois puissances, la Russie, la Prusse, l'Autriche, par l'insurrection de la Pologne. Pour réaliser ce plan en son entier, Kosciusko dut se rendre à Constantinople avec le dessein de réveiller la guerre des Turcs contre la Russie, de manière à préparer une double diversion au moment où le drapeau insurrectionnel serait levé. Le ministre Tondu-Lebrun avait mis quelque argent à la disposition de Kosciusko sur les six millions de fonds secrets votés sous Dumouriez.

La chute des girondins avait arrêté le développement de la négociation polonaise; le comte Mostowsky quittait Paris dans les premiers jours de juin, et les mécontents de la Pologne accreditaient à sa place le baron de Barss, un des patriotes les plus chauds de Varsovie. Le comité de salut public écouta plusieurs fois avec intérêt les plans d'insurrection de la nationalité polonaise; s'il put même sous main les encourager, quand la question de secours publics effectifs fut posée, le comité s'abstint de toute démonstration, et il avait pour cela plusieurs motifs. D'abord pressée par les armées alliées jusqu'au cœur de la France,

ayant à se défendre contre des cités insurgées et des départements en feu, la convention pouvait-elle porter une vive attention sur une cause si lointaine et si parfaitement séparée de la France? Ensuite, à mesure que le comité de salut public, fortement conduit par Robespierre, entrait dans les voies d'une politique sérieuse et d'une diplomatie réfléchie, il dut mettre tous ses soins à détacher la Prusse de la coalition; et pour arriver à ce résultat, la première condition c'était de ne point porter secours aux Polonais. La Prusse était trop intéressée à s'emparer de son lot de Dantzick et de Thorn pour ne pas reconnaître tôt ou tard le service rendu par le comité de salut public à ses desseins, et de là cette froideur qu'elle apporta dans la guerre sur la frontière de France. Ainsi, la convention suivait les errements de la politique de Louis XV: ce prince, pour s'assurer la Lorraine, abandonnait la Pologne, et c'était rationnel; le comité, pour sauver ses frontières et acquérir plus tard les Pays-Bas, délaissait également les nobles fils de Varsovie. C'était la même diplomatie.

Cependant le signal de l'insurrection est donné par les patriotes de la Pologne avec une énergie, un dévouement digne des temps antiques. Kosciusko pénètre dans le palatinat de Cracovie en proclamant l'acte d'indépendance; puis il marche aux Russes et les bat à Raslawice. Tel fut le commencement de cette insurrection qui de toutes parts éclata, même dans Varsovie, occupée par une armée moscovite. Le général gouverneur écrivit à la czarine dans les termes les plus alarmants (1): « Ce n'était pas seulement un district, toute la Pologne se levait en masse, Varsovie, Sandomir, Lublin, Wladimir, Luck; le cri des insurgés était celui-ci: *Intégralité et liberté de la Pologne!* ce qui entraînait par la force même des choses l'entier anéantissement du système russo-prussien, adopté dans les conférences de Grodno, pour le morcellement de la Pologne. » Immédiatement, les deux cours de Berlin et de Pétersbourg se concertèrent: soixante bataillons prussiens et quatre-vingt-dix escadrons, suivis d'une formidable artillerie, se portèrent en toute hâte sur la Pologne, tandis que la czarine élevait à soixante et dix mille hommes son contingent militaire pour une campagne aussi décisive. Hélas! en face de ces vastes moyens, l'insurrection ne devait avoir qu'une fatale issue; mais pour le cas particulier de la coalition contre la France, elle était une immense diversion: d'abord elle empêchait la Russie de porter des forces sur le Rhin, en Vendée, en Hollande, et absorbait son attention sur la Pologne; elle entraînait de plus la Prusse à des mouvements militaires largement développés, ce qui devait lui faire une fois encore examiner la question de savoir s'il ne valait pas mieux diriger sa sollicitude et ses moyens sur les affaires de Pologne, que sur une campagne stérile aux frontières de France, toute profitable à l'Autriche, qui espérait l'Alsace et une meilleure frontière sur les Pays-Bas. A son tour, le cabinet de Vienne, inquiet de la tournure que prenait la négociation polonaise entre la Russie et la Prusse, craignait, depuis la convention de Grodno, d'être trop complétement exclu d'un traité de partage définitif; et ces causes diverses agissaient sur le conseil aulique, de manière à lui faire désirer la paix ou la fin d'un système agressif et coûteux contre la France.

L'empereur François II venait d'arriver à Bruxelles. En parcourant les provinces belges, l'ancien patrimoine de la maison de Bourgogne, François s'était aperçu du bien petit parti que l'Autriche pouvait jamais tirer de ces provinces si éloignées du centre de sa monarchie, et que la France menaçait incessamment depuis Louis XI. La Belgique, joyau brillant de la couronne, coûtait beaucoup à l'Autriche et ne lui rendait par son éloignement que de bien faibles services. Le baron de Thugut, chef du parti autrichien, qui accompagnait l'Empereur, lui avait plus d'une fois démontré le mauvais esprit du Brabant et de la Belgique; le souverain l'avait vu lui-même: il avait demandé des hommes, de l'argent, les états s'y étaient refusés; lorsqu'il s'agissait de réveiller de vieux souvenirs de féodalité, la Belgique déployait ses munificences dans de somptueuses processions; mais pour soutenir l'armée impériale, la province répugnait à fournir un seul homme, un seul écu.

Le comte de Metternich, fort bien disposé pour les Belges, n'avait pas dissimulé à l'Empereur que la *Marseillaise* et le *Ça ira* faisaient des ravages inouïs dans les opinions populaires; et fallait-il exposer le trésor et les meilleures troupes de l'Autriche pour la défense d'un pays qui méritait si peu la bienveillance de l'Empereur, tandis qu'en portant son attention vers la Pologne, on pouvait s'y faire un lot si parfaitement arrondi? Le baron de Thugut, exactement informé de ce qui se passait au camp prussien, disait

(1) *Lettre du général russe Ingelstrom, commandant de Varsovie, au ministre de la guerre à Pétersbourg, le* 16 avril 1794.

« Toute l'armée de Pologne, qui est forte d'environ dix-huit mille hommes, est en pleine insurrection. Les confédérés de Varsovie, de Sandomir, de Lublin, de Chelm, de Wladimir et de Luck, sont organisés sur des principes jacobins. L'insurrection se renforce d'un moment à l'autre; sa marche est très-rapide et ses progrès effrayants!... Faites avancer l'armée de Soltikoff, et tout sera bientôt apaisé. On ne peut pas compter sur les Prussiens et les Autrichiens. Dieu sait ce que leurs forces, regardées comme formidables, sont devenues! Les Prussiens ne sont plus présentement ce qu'ils étaient sous Frédéric II. Ils semblent ne pouvoir se tenir que sur la défensive; ils veulent être méthodiques et ont peur de tout. Jugez, d'après cela, de la triste situation où je me trouve, continuellement entouré d'ennemis et d'espions, et ne recevant de secours et d'appui ni de nos alliés ni de nos troupes... »

Le lendemain, 17 avril, Varsovie se souleva, et les Russes furent forcés d'évacuer.

aussi à l'Empereur qu'on ne pouvait plus compter sur le concours de la Prusse; car, malgré les efforts de l'Angleterre et ses subsides, le maréchal de Mœllendorff était moins que jamais disposé à une campagne active contre la France. Cette conviction, dont les Français étaient parfaitement pénétrés, devait leur donner une grande hardiesse de mouvement; l'armée du Rhin, de la Moselle, pouvait se porter sur la Sambre, et menacer ainsi avec des forces supérieures les opérations du prince de Saxe-Cobourg. L'inexplicable inaction des Prussiens compromettait la campagne, et ceux-ci disaient en outre : Pourquoi l'Autriche ne garderait-elle pas toutes ses forces pour la défense des Pays-Bas, tant de fois conquis et reconquis? Si la paix était conclue, on pourrait faire servir la Belgique pour point de compensation à de meilleures additions de l'Autriche, soit en Pologne, soit en Italie ou en Bavière. Ainsi raisonnaient les hommes politiques du cabinet de Vienne, alors dominé par le parti autrichien du baron de Thugut (1). En examinant la large ligne militaire des alliés, on pouvait en dessiner ainsi la stratégie : à l'extrémité droite étaient le duc d'York, les princes de Nassau et d'Orange avec les Anglais, les Hessois, les Hanovriens et les Hollandais, armée spécialement destinée à couvrir les provinces maritimes de la Flandre, Anvers, la Hollande; cette vaste droite se liait par le corps du général Clairfayt à l'armée du centre, commandée par le prince de Saxe-Cobourg.

A ce moment on avait à se décider dans le comité de salut public sur deux plans, l'un présenté par Carnot, l'autre par Pichegru, soutenu par Robespierre. Carnot, préoccupé de reprendre Condé et Valenciennes, comme un vieil ingénieur, proposait une attaque formidable sur le centre, avec l'armée de Jourdan, fortifiée d'une portion des corps de Rhin-et-Moselle, et qu'on devait appeler l'armée de Sambre-et-Meuse. Pichegru avait une autre pensée adoptée par Robespierre et Saint-Just : si l'attaque vers le centre d'une ligne aussi formidable que celle des Autrichiens était chanceuse, il n'en était pas de même d'une diversion par la gauche, sur le corps des Anglais et des Hollandais du duc d'York, incertains, démoralisés, depuis la levée du siége de Dunkerque. Par ce moyen hardi d'une pointe sur les Pays-Bas, on pouvait étonner l'armée autrichienne, la déborder par sa droite, et se porter même sur ses derrières. Cette manœuvre se liait d'ailleurs aux pensées diplomatiques de Robespierre : détourner la Prusse, fatiguer l'Autriche, soulever l'Angleterre contre M. Pitt. Le premier point était déjà accompli, et le maréchal de Mœllendorf n'agissait pas; le cabinet de Vienne commençait à singulièrement se fatiguer. Restait donc le dernier mobile, l'Angleterre, et ici la pointe de Pichegru sur les Pays-Bas, le refoulement du duc d'York sur Anvers et Bréda, devaient, en humiliant le peuple anglais, briser le sceptre de M. Pitt, et favoriser un ministère de lord Holland, Grey et Fox, qui ne répugnaient pas à traiter avec la république française.

Le premier mouvement militaire opéré dans ce dessein avait révélé à l'Angleterre la véritable plaie de la situation stratégique, l'inexplicable inaction des Prussiens. Si le maréchal de Mœllendorff avait pris l'initiative avec le prince de Cobourg; jamais l'armée de Rhin-et-Moselle n'aurait détaché ses divisions pour appuyer celle de Sambre-et-Meuse, et alors, dans la crainte d'un échec au centre, Pichegru se fût gardé d'essayer sa pointe hasardeuse par l'aile gauche. Quoi! l'Angleterre venait à La Haye de prendre à sa solde, conjointement avec la Hollande, l'armée prussienne, sur le pied de 62,000 hommes, afin de rendre disponibles ses forces, pour les porter sur les Pays-Bas, et loin d'exécuter ce traité le maréchal de Mœllendorff restait sur le Rhin et la Moselle en plein repos, ou simulait quelques expéditions sur la Sarre! Était-ce ainsi qu'on exécutait les conventions!

M. Pitt, plein d'inquiétude, pressa le départ de lord Malmesbury, chargé de diriger l'armée prussienne, qui, dans les derniers jours de mai, devait prendre position sur les frontières des Pays-Bas. A Maestricht, le comte de Haugwitz vit lord Malmesbury, le signataire du traité de La Haye; il convint d'agir de concert avec le plénipotentiaire hollandais, pour déterminer le maréchal de Mœllendorff à l'exécution du traité. Bientôt s'engage un vif débat diplomatique (2) : le maréchal prétend qu'il n'a reçu aucun ordre de sa

(1) M. de Thugut inclinait pour un parti mitoyen, en revenant sur l'ancien projet de l'Autriche de s'emparer de la Bavière en échange des Pays-Bas.

(2) *Extrait de la correspondance de lord Malmesbury, ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, résidant au quartier général prussien.*

« Le maréchal Mœllendorff est las de la guerre, il m'en a fait l'aveu : d'un autre côté, l'adjudant principal, en qui il met le plus de confiance (le major Meyerinck), a fait, pour le service de l'armée, avec une compagnie de juifs berlinois, des contrats qui ne permettent point une prompte expédition en Hollande. Qu'elles sont petites quelquefois les causes dont l'influence, d'abord inaperçue, décide du sort des nations! Ainsi un maréchal de Prusse est assez mauvais politique pour n'avoir pas la moindre idée des intérêts de l'Europe. Mais ce qu'on imaginerait encore moins, c'est que l'adjudant affidé de ce maréchal ait passé avec des juifs des contrats qui n'auraient de validité que pour certaines provinces, et qui enfermeraient l'armée dans les bornes tracées par la cupidité.

« Qu'on suppose l'armée anglo-batave recevant un renfort considérable, commandée par un général expérimenté, livrant sur les bords du Wahal une bataille qui forcerait à la retraite les Français vainqueurs; qu'on suppose la conquête de la Hollande empêchée; qu'on se rappelle l'état de désorganisation et de réaction morale où se trouve à présent la France; qu'on songe bien que la convention n'a pas la moindre garantie de son existence, et puis qu'on calcule la direction que prendraient les événements si on se déci-

cour pour porter ses troupes en Belgique; il donnera sa démission plutôt que de passer, comme corps auxiliaire, au service de la Hollande et de l'Angleterre. Lord Malmesbury invoque les clauses du traité ratifié par le cabinet de Berlin; le maréchal ne veut pas y consentir, à moins qu'il ne reçoive un ordre exprès du roi, et pour l'obtenir, quinze jours vont s'écouler. Le comte de Haugwitz, dont la position mitoyenne est fort délicate, propose alors d'aller prendre les ordres du roi de Prusse à Berlin, à Potsdam, à Kœnigsberg même. Quel temps précieux perdu! Lord Malmesbury menace de suspendre les subsides, et quelques jours après, il arrête le payement de toute solde.

Quand le comte de Haugwitz arrivait auprès du roi, l'insurrection polonaise, alors dans toute sa vigueur, préoccupait le cabinet de Berlin, très-empressé d'en retirer les meilleurs avantages possibles; les affaires de France lui devenant importunes, il n'en parlait qu'avec dégoût, parce qu'au fond elles ne le touchaient que comme question d'amour-propre; la Pologne! telle était la pensée de tous. Il paraît même que secrètement une partie des régiments d'élite avait pris la direction de la Prusse polonaise. Quand lord Malmesbury examina les états militaires pour le payement de la solde, il vit portés comme présents sous les drapeaux soixante-deux mille quatre cents hommes; mais se procurant le relevé des rations de la boulangerie, le noble lord ne compta sur cet état que trente-deux mille hommes; des explications et des débats d'une indicible vivacité furent la suite de cette découverte; le maréchal de Mœllendorff déclara qu'il n'avait à rendre compte à personne qu'à son gouvernement de ce qui se passait dans son armée; et ce fut alors que le cabinet de Londres porta ses efforts de négociations à Berlin, car il fallait défendre la Flandre, la Hollande. Chose remarquable dans la situation des affaires, c'est que si l'armée prussienne sur le Rhin et la Moselle s'amoindrissait à ce point de ne pas compter trente-cinq mille hommes effectifs, le roi portait à quatre-vingt-deux mille trois cents hommes l'armée qu'il destinait à une vigoureuse campagne sur la Vistule. Là il y avait des intérêts positifs à défendre, et un immense territoire à partager.

L'empereur François II avait connu, aussitôt que l'Angleterre, les mauvaises dispositions des Prussiens. Ainsi abandonnés comme à Jemmapes, les Autrichiens pouvaient être attaqués au centre par les forces supérieures et réunies des armées de Rhin-et-Moselle et de Sambre-et-Meuse; on n'avait plus devant soi des volontaires insubordonnés, mais des troupes régulières et parfaitement disciplinées; la Belgique serait nécessairement conquise par la *furie française;* et à quoi bon, d'ailleurs, défendre des provinces gangrenées par l'esprit révolutionnaire? Avec ces préoccupations, l'Empereur réunit un conseil privé d'hommes d'État appelés à régler les résolutions ultérieures de la campagne : le baron de Thugut, le comte de Metternich, le baron de Dohm, discutèrent les questions diplomatiques; le feld-maréchal prince de Cobourg, l'archiduc Charles, le général Mack, se réservèrent les questions militaires. Toutes furent ainsi résumées : « La situation de la Pologne n'appelait-elle pas la plus absolue attention de la maison d'Autriche? Laisserait-on la Russie et la Prusse se partager cette belle proie, sans avoir sa part du butin, et la ligne de démarcation n'était-elle pas tracée? N'avait-on pas fait tout ce qui était possible dans la guerre de France, à travers les trahisons de la Prusse et les abandons de plusieurs princes de la confédération? La France républicaine n'était-elle pas arrivée aujourd'hui à ce haut degré de paroxysme où tous les efforts militaires pour la comprimer devaient tomber impuissants? »

Sur tous ces points, le conseil délibéra avec maturité et réflexion, déclarant d'abord que l'Empereur devait quitter l'armée pour se rendre à Vienne, comme Frédéric-Guillaume était retourné à Berlin : de là, il pourrait suivre plus attentivement les affaires de la Pologne, et prendre personnellement part aux transactions définitives; à cet effet, l'armée autrichienne de la Gallicie serait portée à cent cinq mille hommes. Il fut dit, quant à la guerre actuellement engagée, que les efforts de la France devenaient tellement formidables, qu'on viendrait difficilement à bout d'un peuple qui se levait comme un seul homme; cependant on tenterait encore le sort des armes pour conserver l'honneur du drapeau et répondre aux offres de l'Angleterre (1). En toute hypothèse, si la retraite était commandée, on pourrait abandonner la Belgique sans regret, car elle n'avait montré aucune affection pour son Empereur, et dans la paix définitive, on la ferait servir comme un objet de compensation en Allemagne ou en Italie. Ces points fixés, les armées s'ébranlèrent sur toute la ligne.

Dans le plan du comité de salut public, le général en chef Pichegru devait commencer l'attaque par une pointe rapide sur la droite de l'ennemi, les Anglais et les Hollandais, qui naguère assiégeaient Dunkerque. Pichegru avait sous son commandement des généraux

dait à reprendre l'offensive. Mais le maréchal Mœllendorff n'est pas destiné à marquer des bornes à la révolution française. »

(1) « Le comte de Spencer, envoyé par M. Pitt, obtint une audience particulière de l'Empereur à Luxembourg. Il lui exposa l'objet et le but de sa mission : elle consistait dans l'offre d'un subside annuel de trois millions de livres sterling, pendant deux ans, à la seule condition de consentir à reprendre l'offensive dans les Pays-Bas. Le gouvernement anglais insistait aussi pour que l'Empereur fît passer le commandement de la grande armée alliée des mains du prince de Cobourg dans celles de l'archiduc Charles, qui aurait eu pour conseils les généraux Clairfayt et Beaulieu, auxquels Mack eût été adjoint. »

d'une fermeté et d'une capacité remarquables, Macdonald, Regnier, Moreau, Souham, qui depuis devaient briller eux-mêmes dans des commandements en chef. Envahir subitement les Pays-Bas par la West-Flandre, inquiéter ainsi par une diversion rapide les opérations du prince de Cobourg; tel était le plan du général Pichegru, et qu'il devait développer dans cette campagne. Plus cette pointe était hardie, plus elle offrait de chances de succès et de péril : avec la victoire, on rendait impossible le développement de la marche des alliés en France; mais si le prince de Cobourg, averti à temps, se portait sur Turcoing, il pouvait par ce moyen se placer entre Lille et l'armée de Pichegru, la couper de ses communications en la refoulant sur la mer du Nord; et là, elle ne pourrait rentrer en France qu'en marchant sur le corps de toute l'armée ennemie. Heureusement telle ne fut pas la direction des alliés.

C'était devant Landrecies que le prince de Cobourg se portait en masse; cent cinquante pièces de canon croisaient leurs feux sur cette petite place presque démantelée, et laquelle pourtant, au XVI[e] siècle, avait arrêté Charles-Quint. L'ennemi mettait une grande importance à se rendre maître de Landrecies, lorsqu'il fut vigoureusement attaqué par le général Chappuy, brave officier, mais avec peu d'intelligence militaire. Ce mouvement offensif était inspiré par Carnot, qui voulait délivrer Landrecies, comme naguère on avait préservé Dunkerque, Maubenge et Landau, plan méthodique qui révélait les études de l'ancien officier du génie. Le général Chappuy attaqua la ligne de l'ennemi avec bravoure; il fut repoussé et lui-même obligé de rendre son épée comme prisonnier; quatre mille nobles enfants de la France mordirent la poussière. Cette attaque du centre, commandée par Carnot, échoua sur la ligne entière; les Français furent forcés de rentrer dans leurs cantonnements, et Landrecies capitula après la plus héroïque résistance; les troupes légères de l'ennemi virent même les clochers de Cambrai, place de seconde ligne, qui allait devenir la base des opérations.

Autant l'attaque du centre était infructueuse, mal inspirée par les conseils trop classiques de Carnot, autant la diversion hardie de Pichegru obtenait des résultats remarquables. Prévenu à temps, le prince de Cobourg devait soutenir, par une marche sur la droite, le petit corps de Clairfayt qui seul se trouvait opposé à l'attaque subite, rapide, de Pichegru; c'eût été, je le répète, une belle stratégie, de refouler l'armée du Nord vers la mer; mais le prince de Cobourg ne voulut point changer sa ligne de bataille, se bornant à renforcer Clairfayt et le duc d'York. Ces manœuvres se faisaient si lentement que les Français, éclairés sur toute la ligne, avaient le temps de combiner et de préparer toutes les opérations avec une certitude presque mathématique. Rassuré par l'attitude calme et pacifique des Prussiens, qui se séparaient déjà de la coalition, le comité de salut public avait commandé au général Jourdan de prendre quarante-cinq mille hommes de l'armée du Rhin, et ainsi renforcé sur la Moselle, de traverser les Vosges et de joindre ces quarante-cinq mille hommes à l'armée de Sambre, pour de là se porter en masse sur le centre de l'ennemi. Ce mouvement si vaste s'était opéré sans que les Prussiens fissent la moindre démonstration pour l'empêcher ou l'inquiéter; la jonction accomplie, cette masse de troupes de quatre-vingt-dix mille hommes prit le nom terrible et solennel d'armée de Sambre-et-Meuse; les vieux régiments de la monarchie, Picardie, Languedoc, Normandie, Flandre, étaient réunis avec les volontaires dans ces demi-brigades fortement organisées par la convention. L'obéissance et la discipline avaient assoupli les âmes les plus impétueuses, les plus fières, les plus insubordonnées : la terreur était dans l'armée comme dans la république, on fusillait par masses; ceux qu'on adulait, en les nommant les défenseurs de la patrie, s'habituaient à tout, à la fatigue, aux privations, aux dangers d'une périlleuse campagne, sans souliers, sans vêtements, avec les vieux habits rapiécés de leur antique régiment bleus ou blancs, aux revers écarlates, violets ou cerise, couronnés du vieux tricorne des gardes françaises.

L'armée de Sambre-et-Meuse voulut opérer, par la droite, la même diversion que Pichegru essayait, par la gauche, sur la Flandre; mais elle avait trempé de son sang les redoutes des camps retranchés des grenadiers hongrois; elle se reforma donc vers son centre, à la face du prince de Cobourg, alors maître de Landrecies.

Bien avant que cette jonction des divisions du Rhin, de la Moselle et de la Sambre se fût opérée, le prince de Cobourg pouvait librement se porter sur le corps avancé de Pichegru, qui essayait sa diversion dans la Flandre maritime; le duc d'York, détaché de Tournay, avec les Anglais et les Hessois, n'avait pas de forces suffisantes pour s'opposer seul à l'armée républicaine deux fois plus nombreuse que les soldats du général Clairfayt et le corps anglais qu'il menait à son aide. Dans le système d'une guerre habilement conduite, le premier soin du prince de Cobourg devait être de s'emparer de la position de Turcoing, véritable clef de toute la ligne militaire. Maître de Turcoing, on pouvait développer le plan déjà indiqué par le général Mack, qui consistait à séparer Pichegru de la place de Lille, pour le repousser vers la mer.

L'instinct militaire des généraux français Souham et Moreau avait accompli seul ce que le prince de Cobourg aurait pu réaliser depuis quinze jours déjà. Le drapeau tricolore se déployait sur Turcoing, et dix-

huit mille hommes d'élite assuraient les communications de Pichegru avec Lille. De ce point, les Français, libres dans leurs mouvements, pouvaient se déployer sur tous les côtés; et lorsque l'armée alliée se montra dans l'ordre incertain et morcelé de divisions en marche, elle fut vigoureusement attaquée par quatre braves armées fortes de soixante mille hommes : le général Ott est refoulé de Turcoing, le duc d'York, enveloppé par dix-huit mille hommes, ne doit son salut qu'à la prestesse de son cheval; l'archiduc Charles et le général Clairfayt, surpris au moment où ils déployaient leur armée, n'ont le temps que d'abîmer partiellement la brigade de Vandamme. Grand échec pour les alliés que ces premiers combats où la victoire rayonnait sous le drapeau de la république! Tout n'était pas fini : appuyé sur Lille, Pichegru se résout de tomber sur la droite des alliés et de les surprendre dans leurs cantonnements; il est alors à la tête de cent mille hommes, car ses forces sont réunies; le but du général en chef est de passer l'Escaut pour accomplir l'investissement de Tournay. Dans le village de Turcoing, cette armée se heurte contre l'ennemi avec intrépidité : pour la première fois dans l'histoire de la stratégie, on vit deux armées considérables se rencontrer sans plan de bataille précis, sans combinaison de guerre, et jamais pourtant il ne fut déployé de part et d'autre tant de bravoure, tant d'habileté de détails, pendant une longue journée. Le village de Pontachin, clef de la position, est pris et repris quatre fois; le duc d'York décide la retraite de l'armée française par une charge, à la baïonnette basse, contre ce village si parfaitement défendu. Chaque armée avait laissé plus de dix mille hommes sur le champ de bataille. La faute des alliés avait été de se laisser prévenir dans l'occupation de Turcoing. Pichegru, appuyé sur Lille, restait maître de ses mouvements.

Pendant cette sanglante bataille, l'armée de Sambre-et-Meuse se groupait sous les ordres de Jourdan; les divisions de Hoche et de Kléber (1) arrivaient par colonnes pressées, et à mesure qu'elles atteignaient le poste assigné, elles se confondaient avec cette belle masse de soldats, glorieux de servir la république. Pour assurer la discipline dans les corps si mélangés, Saint-Just, présent à l'armée comme représentant du comité de salut public, organisa des tribunaux militaires et révolutionnaires, qui envoyaient sur-le-champ à la mort généraux, officiers, soldats, en vertu de sa dictature. Ce jeune homme de vingt-six ans à peine, aux traits doux et réfléchis, sectaire à fortes convictions, réglait les destinées de l'armée, commandait tous ses mouvements avec la supériorité d'un proconsul militaire : telle était la terrible puissance de ce comité de salut public, que pas un seul général n'eût osé contrarier le représentant, dignité formidable et populaire à la fois pour le soldat! Ce que le représentant disait, ce qu'il ordonnait, devenait l'objet des causeries du soir sous la tente, parmi les vieux soldats de Sambre-et-Meuse.

Cette armée avait devant elle les masses autrichiennes du prince de Saxe-Cobourg, quelques brigades des troupes de la confédération, inferieures en forces depuis que, pour opérer sur la droite à la face de Pichegru, le prince avait dégarni son centre afin de déployer ses ailes. Le moment était venu où les Prussiens devaient enfin montrer s'ils voulaient entièrement abandonner la coalition, et la livrer ainsi aux forces supérieures de l'ennemi. L'arrivée du maréchal de Mœllendorff sur la Meuse pouvait complétement changer la face des opérations : quarante mille hommes de troupes fermes auraient permis aux Autrichiens de prendre une formidable initiative dans la campagne.

En vain on l'avait espéré; les négociations impuissantes de lord Malmesbury n'avaient pas changé une seule des résolutions du maréchal de Mœllendorff persistant à se tenir sur la défensive au Rhin (2) et à la Moselle. Le marquis d'Hertfort (lord Yarmouth), alors au camp, déguisait à peine ses tristes pressentiments sur la défection de la Prusse; dans ses dépê-

(1) Jean-Baptiste Kléber, né à Strasbourg en 1754, vint jeune apprendre l'architecture à Paris, où il fit connaissance de deux gentilshommes allemands qui l'emmenèrent à Munich et le firent entrer à l'école militaire bavaroise. Le général Kaunitz, fils du ministre, le prit ensuite dans son régiment en qualité de sous-lieutenant; de 1776 à 1783, Kléber resta dans les troupes autrichiennes, et fit la guerre contre les Turcs; n'ayant pas d'avancement, il revint en Alsace où il obtint la place d'inspecteur des bâtiments de Béfort. Partisan de la révolution, il repoussa, à la tête d'une émeute, le régiment Royal-Louis, dévoué à la cour; et, en 1793, il s'enrôla, comme simple grenadier, dans un bataillon de volontaires du Haut-Rhin, destiné à l'armée de Custine; adjudant-major, après la prise de Mayence, il reçut le grade d'adjudant-général; et lorsque cette armée fut rappelée pour combattre les Vendéens, il conduisit une brigade à la bataille de Savenay, qui livra Nantes aux soldats républicains. Il fut ensuite envoyé à l'armée du Nord, puis à celle de Sambre-et-Meuse comme général de division.

(2) Le feld-maréchal de Mœllendorff répondit « qu'en se maintenant l'hiver entier sur la rive gauche du Rhin, il avait empêché l'ennemi de se maintenir lui-même à Trèves, et préservé la chute presque inévitable des Pays-Bas, que les opérations précoces de la campagne et l'attaque de la Lautern n'avaient pas été moins utiles en appelant une partie des forces françaises de la Sambre sur la Moselle, et en facilitant ainsi la défense de la Belgique; que nul moyen n'était même à présent plus propre à sauver ce pays que de continuer d'attaquer en flanc la Lorraine et l'Alsace; qu'il fallait s'aveugler soi-même sur les vrais intérêts des alliés pour ne pas comprendre que rien ne pouvait être plus agréable aux Français que la translation des forces prussiennes sur la Sambre; que par là Sarrelouis et Landau, actuellement menacés, n'auraient plus rien à craindre; que le Rhin, dégarni de troupes, resterait sans défense, et enfin que rien n'empêcherait plus l'armée du Nord de recevoir tous les autres renforts qu'elle désirait. »

ches à M. Pitt, il parlait du fatal découragement do l'Empereur lui-même à qui les Pays-Baspesaient lourdement. Voulant rattacher les Prussiens au traité qu'ils avaient volontairement conclu, le cabinet de Londres désigna un général de renommée retentissante, lord Cornwallis, qui devait décider Mœllendorff à conduire l'armée prussienne elle-même sur la Belgique, pour la défense commune des Pays-Bas. Lord Cornwallis, d'une longue expérience pourtant, se faisait illusion sur l'ascendant de son cabinet : la résolution définitive était prise, la Prusse ne voulait plus même se mêler à la guerre; que lui importait que la Belgique fût délaissée? Ce n'était point sa tâche de la defendre.

Il résulte des dépêches du comte de Langeron (1) et du duc de Richelieu (2), officiers d'état-major attachés an prince de Cobourg par l'impératrice Catherine, qu'à cette époque déjà la résolution était arrêtée dans le camp autrichien pour une évacuation de la Belgique. Officiers de fort grande distinction, hommes d'esprit et d'observation politique, MM. de Langeron et de Richelieu s'étaient dévonés comme de braves gentilshommes au service de la Russie; ils s'aperçurent que la guerre ne se continuait, même de la part de l'empereur François II, que par un point d'honnenr. Des négociations étaient poursuivies pour évacuer la Belgique, et M. de Dohm n'était pas étranger à certaines ouvertures faites par Saint-Just, au nom du comité de salut public.

Cependant l'armée de Sambre-et-Meuse se formait compacte sous l'épée de Jourdan. Plusieurs fois elle avait tenté de passer la Sambre; la terrible résistance de l'ennemi l'avait repoussée. La diversion hardie de Pichegru sur Ypres et Tournay tourmentait le prince de Cobourg, inquiet sur la Flandre et sur ses propres communications; aussi le voit-on hésitant dès qu'il est débordé par sa gauche : où portera-t-il secours? doit-il appuyer le duc d'York, Clairfayt, vivement pressés par Pichegru? ou bien ira-t-il de face contre le général Jourdan? On aperçoit le vide affreux que fait ce refus des Prussiens de coopérer : cette fatale résolution a permis la paisible concentration de l'armée de Sambre-et-Meuse; deux puissantes colonnes, de près de cent mille hommes chacune, prennent le prince de Cobourg sur le flanc droit et le centre; sa retraite est dès lors inévitable: il n'a que cent trente-cinq mille hommes à opposer à cent quatre-vingt-dix pleins d'enthousiasme, de gloire et de patriotisme. D'après les ordres de Saint-Just, la Sambre est passée pour la cinquième fois, tandis que le prince de Cobourg, hésitant, porte tantôt ses forces à la face de Pichegru pour préserver son flanc, et tantôt à la face du général Jourdan pour protéger son centre. Ces marches, souvent mal réfléchies, paralysent une partie de ses forces et laissent ses derrières isolés. Il doit son premier succès au jeune et brillant prince d'Orange; plusieurs autres généraux, tous remarquables, se révèlent en ce moment dans les rangs de l'armée coalisée. Si les commandants en chef, le prince de Cobourg, le duc d'York, n'avaient aucune des grandes qualités militaires qui constituaient Marlborough et le prince Eugène, leurs divisions comptaient de braves chefs de guerre, tels que l'archiduc Charles et Clairfayt. L'archiduc, si jeune encore, déployait toutes les conditions d'un chef de corps des plus capables, actif, brave tacticien; sa division no s'était jamais mesurée sans succès avec les républicains. Clairfayt, l'intrépidité même, tant de fois délaissé par l'armée principale, s'était défendu comme un lion; et le prince d'Orange commençait sa carrière de commandant par des faits d'armes héroïques : avec quarante mille hommes seulement, il rejetait sur la Sambre toute l'armée de Jourdan, si souvent vaincue et toujours ramenée au combat par la persévérance de Saint-Just, qui a promis la victoire au comité de salut public.

Pour la sixième fois la Sambre est passée par le conseil du jenne et ferme proconsul, qui ordonne au général Jourdan d'assiéger Charleroy et d'attaquer toute la ligne de l'ennemi étonné : mouvement prevu par le prince de Cobourg, qui se voit d'un côté

(1) Le comte Andrault de Langeron, né à Paris le 13 janvier 1763, partit pour la guerre d'Amérique, en 1782, dans le régiment de Bourbonnais, comme sous-lieutenant. La paix le ramena en France, et il fut successivement capitaine dans Condé (dragons), colonel en second du régiment de Médoc (1786), puis colonel surnuméraire de celui d'Armagnac (1788). En 1790, il partit pour la Russie, offrit son épée à Catherine, qui lui confia une division de chaloupes canonnières dans la Baltique, et sa bravoure lui mérita la croix de Saint-George. Après la paix avec la Suède, il rejoignit l'armée de Suwarow et monta à l'assaut d'Ismaïl, à la tête du 1er bataillon des chasseurs de Livonie; blessé à la jambe, il fut précipité du haut des remparts, et reçut, pour ce fait d'armes, une épée d'or, où l'on lisait gravé : *A la bravoure!* En 1791, il servit sous le prince de Repnin à l'armée de Moldavie, en qualité de colonel. L'année suivante, il entra comme volontaire dans l'armée du prince de Saxe-Teschen dans les Pays-Bas, puis fit avec les princes français et les émigrés la campagne de Champagne. Revenu en Russie après la retraite du duc de Brunswick en Champagne, Catherine l'envoya avec le duc de Richelieu servir à l'armée autrichienne sous le prince de Cobourg.

(2) Armand Emmanuel du Plessis, né le 25 septembre 1766, porta le titre de comte de Chinon jusqu'à la mort de son grand-père le maréchal de Richelieu, l'ami de Louis XV (1788); il prit alors celui de duc de Fronsac. Après avoir terminé ses études, il voyagea en Europe, ne revint en France qu'aux premiers troubles de la révolution française, et obtint de Louis XVI la permission de se rendre à Vienne : apprenant que l'armée russe se préparait au siége d'Ismaïl, il quitte cette capitale pour aller offrir ses services à Suwarow, qui lui donne le commandement d'un bataillon. Après ce siége, où il fut blessé, Catherine lui envoya une épée d'or et la croix de Saint-George avec le grade de colonel. En 1791, il prit le titre de duc de Richelieu par la mort de son père. Comme M. de Langeron, il fit avec les émigrés la campagne de 1792. C'est le même duc de Richelieu, si noble et si Français, que nous avons vu aux affaires,

pressé par Pichegru et de l'autre par Jourdan, comme dans les replis d'un serpent immense. Un conseil de guerre est tenu à Nivelles : l'avis du prince d'Orange est d'attaquer sur-le-champ, sous la protection des canons de Charleroy ; mais le prince de Cobourg retarde cette action décisive pendant quatre jours, comme s'il attendait que la capitulation de Charleroy rassurât tout à fait l'armée républicaine. Charleroy en effet capitule, et c'est à ce moment que l'ordre de bataille est dicté par le prince de Cobourg, sans tenir compte de ce fait considérable, de la capitulation d'une cité aussi importante que Charleroy. Tout s'accomplit mollement dans le camp des Autrichiens, depuis surtout le départ de l'empereur ; pour la majorité du conseil de guerre, l'évacuation de la Belgique est un fait désormais commandé par la situation et par la politique du cabinet.

Fleurus était un champ de bataille célèbre déjà dans les annales de France, comme tous ces pays qui s'étendent de Rocroy à Tournay. Là, une autre coalition avait été vaincue sous Louis XIV ; un siècle après, les enfants de la France venaient combattre encore, non plus sous l'oriflamme fleurdelisé, mais sous le drapeau d'une république naissante. Sous Louis XIV, le maréchal de Luxembourg guidait les belles troupes du roi, aux brillants uniformes ; sous la république, c'était un chef de guerre sorti des sous-officiers au Royal-Auxerrois, bon soldat sous le feu.

Décidée à accepter la bataille, l'armée républicaine garda ses lignes autour de Charleroy, s'appuyant sur le canon de ses murailles ; sa position circulaire comme l'enceinte de la cité était développée dans un rayon de près de six lieues, et par conséquent mal jointe, mal protégée, sans point de retraite qu'un seul pont sur la Sambre, ce qui était une faute. L'attaque du prince de Cobourg, trop étendue aussi, eut plutôt l'allure d'une simple démonstration pour masquer un mouvement rétrograde, qu'une de ces attaques vigoureuses qui amènent une bataille décisive (1). Le prince forma neuf colonnes séparées par des intervalles, de sorte que ses soixante et dix mille hommes s'étendaient sur un espace de huit lieues : était-ce là de la tactique étudiée et forte ? Quelle armée marche jamais à l'ennemi sur un terrain aussi étendu avec des vides de plusieurs lieues ?

Cependant les colonnes d'attaque avaient pris au sérieux cette démonstration militaire, dont le feld-maréchal de Cobourg avait l'énigme. Le prince d'Orange, si brave de sa personne, perçant le centre de la ligne des républicains, les avait repoussés au delà de la Sambre et occupé Marchiennes-au-Pont. Sur l'aile gauche, le prince de Cobourg obtint le même succès, après de plus grands efforts, en refoulant les républicains intrépides dans l'action. Le général de Beaulieu (2) marchait dans le même sens, et tout pénétré de la pensée qu'il allait débloquer Charleroy, vers lequel tous les yeux étaient portés, lorsque les Autrichiens virent le drapeau tricolore flotter sur la citadelle : le prince de Cobourg ne savait-il rien de la capitulation de Charleroy ? Feignait-il de ne pas être instruit, pour se donner un prétexte d'arrêter la bataille, alors en bonne voie ? Tant il y a que tout à coup le généralissime autrichien ordonna la retraite : « Le but du combat est manqué, dit-il haut ; nous venions pour délivrer Charleroy, et il capitule ; allons, retirons-nous. »

Quand la retraite sonna, voici quelle était la position de l'armée : le prince d'Orange avait percé le centre et occupait Marchiennes-au-Pont ; la droite de Jourdan, sous les ordres de Marceau (3), était rejetée au delà de la Sambre, avec la gauche que commandait Montaigu. Ainsi, en plein succès, et à la vue seule du drapeau tricolore flottant sur Charleroy, les alliés se retirent sur Nivelles, sans laisser un prisonnier, une pièce d'artillerie ; et loin de les poursuivre, l'armée de Jourdan rentre dans son camp retranché. Étrange stratégie que nul écrivain militaire n'a pu comprendre, à moins qu'on ne l'explique comme une grande parade pour cacher des négociations plus importantes ! Napoléon n'en parlait qu'en souriant, lorsqu'on célébrait la gloire de Jourdan aux plaines de Fleurus. Ajoutez à cela le petit ridicule du ballon où se faisait enlever M. Guyton de Morveau un peu tremblotant (4), et qui excitait la raillerie des vieux soldats marchant droit à l'ennemi ; on exalta cette victoire pour grandir la dictature dans la convention ; on supposa même la présence d'un corps prussien et d'un corps anglais,

(1) La bataille de Fleurus eut lieu le 26 juin 1794.

(2) Jean-Pierre de Beaulieu, né en 1725 dans le Brabant, entra dans la carrière des armes en 1743, et en 1747 il était capitaine d'infanterie. Aide de camp du feld-maréchal Daun pendant la guerre de sept ans, il reçut les grades de major et de lieutenant-colonel. En 1789, lors des troubles de Belgique, il fut fait général-major, puis lieutenant-général, et prit le commandement d'un corps de l'armée autrichienne. C'est à son zèle que l'on dut la prompte soumission des insurgés. En 1791, l'empereur Léopold le fit colonel propriétaire d'un régiment hongrois. On le verra bientôt l'adversaire du général Bonaparte en Italie.

(3) François-Severin Desgraviers Marceau, né à Chartres le 1er mars 1769, destiné au barreau par son père, préféra l'état militaire et s'engagea dans le régiment de Savoie-Carignan, où il devint rapidement sous-officier. Se trouvant en congé à Paris, le 14 juillet 1789, il se mêla aux hommes armés, puis partit en 1792, à la tête d'un bataillon de volontaires d'Eure-et-Loir, à l'armée du marquis de Lafayette. Faisant partie de la garnison de Verdun, il se montra, ainsi que M. de Beaurepaire, très-opposé à la capitulation ; et comme le plus jeune officier, il fut cependant chargé de la porter au roi de Prusse. Âgé seulement de vingt-deux ans, il reçut le grade de général de brigade. Au commencement de 1794, il fut envoyé à l'armée des Ardennes, puis à celle de Sambre-et-Meuse, où il menait une division. — (4) Ce fut par l'ordre de Saint-Just que M. Guyton de Morveau monta dans son ballon, que des gendarmes traînaient piteusement par des cordes.

comme on le lit dans le rapport de Barère, et il n'y avait là ni un Anglais, ni un Prussien; les uns opéraient avec le duc d'York contre Pichegru, les autres gardaient la ligne de la Moselle.

L'énigme de Fleurus est peut-être ceci : quand la bataille s'engagea, les Autrichiens étaient décidés à évacuer la Belgique qu'ils ne pouvaient plus conserver en présence de la défection des Prussiens et de cette force immense de cent quatre-vingt-dix mille républicains qui les pressaient de face et par les flancs; fallait-il défendre ces provinces si coûteuses pour la cause impériale, et toutes gangrenées de l'esprit de sédition? On avait en vain fait appel au patriotisme des états de Brabant; le comte de Metternich les invitait à prêter quelque appui à leur suzerain; mais ces assemblées n'avaient rien accordé, et l'Autriche devait chercher autre part une indemnité. L'Empereur était à Vienne, l'influence de M. de Thugut dominait exclusivement le conseil de François II, afin de donner une couleur tout autrichienne aux sacrifices militaires : que de compensations, en Pologne, en Bavière, en Italie, ne pouvait-on pas obtenir? Ce qu'avait fait le prince de Cobourg à Fleurus, c'était une simple démonstration pour autoriser la retraite publique et l'abandon concerté des Pays-Bas : on avait masqué une grande affaire par le simulacre d'une grande bataille.

CHAPITRE XXIX.

CARACTÈRE DU 9 THERMIDOR. — ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ.

Préparation du 9 thermidor. — Divisions dans les comités sur la guerre. — La diplomatie. — L'esprit du gouvernement. — Effet de le bataille de Fleurus. — Les véritables auteurs de la journée réactionnaire. — Révolte des centres. — Décadence de la révolution. — Dispersion des jacobins. — Affaiblissement de la convention nationale. — Réaction. — Esprit de la société. — Retour de la pertie philosophique de la noblesse. — Salons. — Mœurs. — Habitudes. — Bals. — Les dames du monde. — MMmes Fontenay, Beauharnais, Permon. — Mme de Staël. — Costumes. — La littérature. — Delille. — Chénier. — Florian. — Demonstier. — Pigault-Lebrun. — Ducrey-Duménil. — La Harpe. — Théâtres. — Chants de réaction. — Bizarre aspect de cette société. — Les prêtres. — Les nobles. — Les bourgeois. — Les choses nouvelles. — Fournisseurs. — Fonctionnaires. — Les acquéreurs de biens nationaux.

Juillet 1794 — janvier 1795.

Un mouvement politique reste rarement dans les limites posées par ceux qui l'ont conçu; quand il y a dans la société un besoin profond, un sentiment intime, ils éclatent et dominent à l'occasion d'un mouvement qui même n'a pas été accompli pour les satisfaire. Ainsi fut le 9 thermidor, sorte de dispute et de duel à mort entre deux fractions également implacables de la convention nationale : est-ce qu'on s'imagine que Fouché (1), Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Tallien et le boucher Legendre étaient des hommes doux, humains et contre-révolutionnaires? Leur détermination de résistance ne vint donc pas d'un sentiment de commisération pour les victimes du comité et du terrible tribunal : y avait-il place pour la pitié dans le cœur des proconsuls qui avaient ordonné les massacres de septembre, la démolition des villes, les mitraillades de Toulon et de Nantes? Non certainement. Le 9 thermidor ne fut à vrai dire qu'un acte de défense personnelle entre gens qui avaient le poignard et la guillotine en perspective.

Des hommes d'énergie, vieux amis de Danton, attaqués, pressés par Robespierre, dormant chaque soir la tête dans leurs mains pour ainsi dire, ne voulurent pas subir la destinée insouciante de leur maître; ils engageaient la lutte fièrement, et comme les centres étaient fatigués de la domination silencieuse de Robespierre, ils secondèrent ce premier cri de résistance. Il n'y a rien de plus insubordonné, de plus bruyant

(1) Joseph Fouché, fils d'un capitaine de la marine marchande, était né à Nantes le 29 mai 1763. Confié dès l'âge de neuf ans aux PP. de l'Oratoire, il fut d'abord destiné à la marine; mais son père, cédant aux sollicitations du P. Durif, préfet des études, le laissa se vouer à l'instruction publique dans cette savante congrégation; et il fut envoyé à l'institution de Paris, puis professa la philosophie et les mathématiques à Juilly, à Arras, à l'école militaire de Vendôme, et fut à vingt-cinq ans nommé préfet des études au collége de Nantes. Dès le commencement de la révolution, il s'y jeta avec ardeur, et, n'ayant pas reçu les ordres, il se maria, se fit avocat et fonda la société populaire à Nantes. Nommé député de la Loire-Inférieure à la convention, il prit place dans le parti de Danton et se montra très-assidu au club des Jacobins; membre des comités d'instruction publique, puis de celui des finances, il eut une grande part à tous les décrets donnés à cette époque. Représentant en mission dans les départements de l'Aube et de la Nièvre, Fouché y fit exécuter les décrets abolissant les cultes religieux, puis en novembre 1793, envoyé à Lyon avec Collot-d'Herbois, il y montra une grande férocité. Revenu à Paris en avril 1794, Robespierre l'accusa dans la société des jacobins dont il était cependant président, et parvint à faire prononcer son exclusion. Pendant les deux mois qui précédèrent le 9 thermidor, Fouché erra sans domicile fixe, pour échapper aux dangers qui pesaient sur sa tête.

Louis Legendre, né en 1756, fut d'abord matelot et exerçait l'état de boucher à Paris en 1789. Dès les premières émeutes, il se mit à la tête des séditieux, et on le voit figurer depuis dans toutes les plus terribles journées : au Champ-de-Mars en 1791, au 20 juin, au 10 août, au 2 septembre 1792. Député de Paris à la convention, il fut, le 21 janvier, nommé membre du comité de sûreté générale, puis envoyé en mission à Lyon, pour connaître l'esprit de cette ville, et dans ses dépêches il avoue n'avoir pas trouvé les habitants « *à la hauteur des circonstances*. »

qu'une révolte du centre dans les assemblées; ils se vengent dans un seul jour de toutes leurs humiliations et de leur servitude patiente. Quand le coup fut porté, la société, fatiguée de cette dictature qui broyait ses os, assouplissait ses membres à d'incroyables habitudes, se jeta dans la réaction à corps perdu; on voulut en vain l'arrêter, et ceux-là même qui avaient conçu le 9 thermidor furent à la veille de se voir proscrire.

Rien de plus naïf, de plus étonné que les vieux jacobins, que l'on poursuit dans leurs actes, dans leurs mesures, après le 9 thermidor : qu'ont-ils fait de plus cruel, de plus acerbe, de plus implacable que Fouché et Tallien? Ils n'ont agi que d'après les ordres du comité. Une lettre de Fouquier-Tinville, l'accusateur public, arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qu'il a si longtemps dirigé, peint exactement cette situation singulière (1). Aussi le mouvement devait-il échapper aux hommes qui l'avaient conçu, pour passer aux mains de ceux qui l'avaient espéré comme une délivrance, et qui pouvaient le conduire comme une contre-révolution.

Depuis longtemps une certaine résistance se préparait aux desseins de Robespierre : à mesure qu'il avançait dans une carrière plus ferme de dictature et de gouvernement, il devait trouver de plus fortes oppositions : que de difficultés il avait fallu surmonter! La commune, cette terrible puissance, était à ses pieds; les immoraux, les perturbateurs, les matérialistes, les indulgents proscrits avaient salué l'échafaud. En frappant Danton, le fier dictateur avait montré une hardiesse au delà de toutes limites, car Danton, c'était la Montagne; aussi, depuis ce moment, la guerre fut secrète, mais implacable; on se voua mutuellement à la proscription. En suivant cette lutte de tribune, ces séances agitées, on voit que les haines se préoccupent et s'accusent mutuellement; le boucher Legendre a peur, et il avoue à la tribune qu'il est espionné et qu'il ne couche plus chez lui. « Si Legendre est surveillé, s'écrient d'autres montagnards, nous devons l'être tous. » Des hommes de la trempe de Fouché, Tallien, Collot-d'Herbois, obligés de se cacher, de ne plus s'abriter sous leur toit, devaient songer à une implacable vengeance; ceux qui n'avaient pas hésité à détruire des cités entières, à jeter des populations dans la Loire, on à les mitrailler par grandes masses, devaient-ils offrir leur tête sans la défendre? Cela n'était pas possible, et Robespierre n'avait pas exactement apprécié les caractères qu'il avait à combattre; les

(1) Les autographes de Fouquier-Tinville sont fort rares. M. Lalande m'a communiqué la lettre de Fouquier qu'on va lire, si curieuse et si intéressante :

« Paris, ce 18 thermidor de l'an second de la république une et indivisible (8 jours après le 9 thermidor).

« Citoyen représentant,

« Permettez que je sollicite votre justice ordinaire en ma faveur : vous êtes un des membres du comité qui soient venus le plus souvent au tribunal; vous avez été dans le cas d'apprécier la manière avec laquelle je me comportais. Vous m'y avez toujours trouvé occupé, soit à l'audience, soit au cabinet, et toujours prêt à répondre aux demandes qui m'étaient faites : vous avez été également témoin de l'oreille attentive que je prêtais aux réclamations faites en faveur des patriotes annoncés avoir été opprimés; vous vous rappelez que quoiqu'ayant été fortement pressé de faire juger les citoyens... et Lecouteux, sur votre observation que vous croyiez qu'ils étaient traduits par l'effet de la haine et du ressentiment, et d'après l'examen que j'ai fait moi-même de l'affaire, je ne les ai pas mis en jugement; je vous cite cette affaire qui vous est connue et qui me revient en ce moment à la mémoire; mais je suis en état d'en citer bien d'autres plus tard; par exemple, le 3 de ce mois, vingt-six personnes de la commune de Saint-Hostien, traduites au tribunal par un ordre d'un représentant du peuple dont je ne me rappelle pas le nom, sont arrivées, et je n'ai pu me dispenser de les faire mettre à la Conciergerie; mais le même jour j'ai réclamé en leur faveur auprès des deux comités de salut public et de sûreté générale, qui n'ont pu s'occuper de ma demande, à raison des grands travaux auxquels ils étaient livrés à ce moment. Voilà des actions qui prouvent bien que je n'ai jamais fait sciemment le procès aux patriotes et aux malheureux, indépendamment de beaucoup d'autres que je suis en état de fournir. Le témoignage du C. Woyl, interprète qui venait fréquemment au cabinet du secrétaire Lelièvre, celui de ce dernier, et de tous les autres secrétaires et commis ne feraient que fortifier cette preuve. Ils sont témoins pour la plupart qu'aussitôt que je m'apercevais qu'un patriote malheureux était traduit, j'employais tous les moyens reçus pour lui procurer sa liberté : il est même encore à leur connaissance que quand le tribunal avait la faculté de statuer en la chambre du conseil sur la liberté des détenus, je n'ai jamais manqué de proposer la liberté des ouvriers, fermiers et autres de ce genre qui se trouvaient traduits, et que même à ce sujet j'ai eu plusieurs querelles avec Dumas.

« Comment après une pareille conduite ai-je pu être décrété d'arrestation et de traduction en jugement, sur le fondement que j'avais dressé des actes d'accusation contre des patriotes? Je n'ai aucun souvenir que ce fait soit fondé; mais si par événement il a pu être dressé des actes d'accusation contre des patriotes, ce n'a pu être que quand, traduits du fond d'un département, j'ignorais qu'ils fussent patriotes, et quand il existait des charges qui m'en faisaient un devoir tel que je n'aurais pu m'en dispenser sans contrevenir aux lois : par exemple, si parce que Vauqueux a été patriote dans le principe, je n'avais pu sous ce prétexte dresser d'acte d'accusation contre lui, n'aurais-je pas commis un véritable délit? D'ailleurs toutes les fois que la loi m'a imposé le devoir rigoureux de dresser des actes d'accusation contre des individus qui avaient été connus pour patriotes, je n'ai jamais manqué de faire valoir leurs moyens de défense d'après les pièces qu'ils me produisaient. Au surplus qu'on compulse les registres du tribunal, on se convaincra que je n'ai poursuivi que les contre-révolutionnaires plus forcenés les uns que les autres. J'ai toujours été sourd à toutes sollicitations; l'exécution des lois, la justice et l'humanité ont toujours été ma seule règle de conduite.

« Je n'ai négligé ni veilles, ni peines, pour satisfaire à mes devoirs pendant seize mois que j'ai exercé la pénible fonction dont j'étais revêtu; fréquemment je ne dormais pas trois heures par nuit; j'ai provoqué et suivi pendant ce temps le jugement de près de deux mille quatre cents affaires; de là m'est venue cette foule d'ennemis incalculables : je n'ai donc que les membres des comités de salut public et de sûreté générale qui puissent me garantir des persécutions auxquelles je me trouve exposé, comme ayant une connaissance parfaite de toutes mes actions comme de mes principes. J'ai adressé aux comités, les 16 et 17, deux mémoires justificatifs que j'ai rédigés à la hâte; je m'en réfère donc entièrement à leur justice.

« A.-G. Fouquier. »

vieux amis de Danton étaient audacieux et ne craignaient pas le sang; les proconsuls se levaient contre la dictature, et leur âme était décidée à s'opposer par la force aux desseins du triumvirat de Saint-Just, Couthon et Robespierre : l'un, jeune séide; l'autre corps si faible qu'il ne pouvait rester debout sur ses jambes; enfin le dernier, rhéteur sombre et patient qui dominait par un indicible prestige les masses séduites, entraînées dans les clubs et à la tribune de la convention.

Déjà, dans le sein du comité de salut public, des dissidences s'étaient montrées sur trois points capitaux de gouvernement : la guerre, la diplomatie, les principes même de salut public. Sur la guerre, j'ai déjà dit les questions qui séparaient Carnot de Robespierre; l'un voulait donner aux campagnes de la république une direction conquérante, afin d'absorber la pensée même du gouvernement; le triumvirat tout civil de Couthon, Saint-Just et Robespierre savait bien qu'il y aurait deux inconvénients à trop étendre la guerre : d'abord elle amènerait une réaction de l'Europe contre nous; ensuite la victoire devait, par la force des choses, créer la puissance du parti militaire, la dictature d'un général, César ou Cromwell, et alors disparaîtrait le pouvoir du comité et de la convention. Il y avait cela de hardi dans le projet de Robespierre, qu'il était neuf pour l'histoire : si on avait vu la dictature d'un chef d'armée dans les révolutions, jamais il ne s'était produit le phénomène d'une dictature toute civile, agissant contre le pouvoir militaire, et c'est cependant ce que Robespierre avait réalisé. Il n'avait ni un courage éclatant, ni le dehors des grandes actions ou des grands services; pour le peuple, il n'avait d'autre renommée que la volonté et l'incorruptibilité, deux qualités puissantes sur les masses.

Sous le rapport diplomatique, les mêmes différences s'étaient produites. Si le triumvirat laissait à Barère les déclamations contre les tyrans et les despotes, il se réservait, lui, des négociations secrètes qui pouvaient avancer l'œuvre de la paix : pénétré de l'idée que les efforts de la France ne pourraient jamais suffire pour résister à toute l'Europe, et qu'à la fin la république succomberait, le comité songeait à traiter partiellement de puissance à puissance, de manière à dissoudre la coalition. Des agents secrets, envoyés à Berlin, à Mayence, préparaient la défection de la Prusse; Robespierre jeune, plein de foi en son frère, et représentant à l'armée des Alpes, avait repris auprès du roi de Sardaigne la proposition naguère développée par M. de Sémonville, pour l'agrandissement du Piémont aux dépens de la Lombardie : le roi aurait cédé la Savoie, Monaco et le comté de Nice, et il aurait largement trouvé sa compensation en Lombardie.

Au nord, Saint-Just était demeuré en correspondance avec M. de Dohm, pendant toute sa mission à l'armée de Jourdan : il s'agissait de négocier avec l'Autriche l'évacuation des Pays-Bas, qui secouaient sa domination; la France ne s'opposait ni au partage de la Pologne, ni à une indemnité en Bavière, ou même en Istrie ou en Illyrie. Le triumvirat appelait ainsi des paix partielles qui permettraient la diminution de ces armées si redoutables. Enfin, quand Robespierre commandait à Pichegru la diversion en Flandre et en Hollande, c'était moins pour frapper les yeux éblouis par des conquêtes nouvelles, ou bien encore pour ravager moralement la Belgique et la Hollande, comme l'avait fait le parti Danton, que pour préparer une révolution ministérielle en Angleterre, qui ferait passer le pouvoir aux whigs. M. Pitt était devenu le point de mire de toutes les déclamations de Barère; il n'était pas un rapport qui ne fût dirigé contre lui. M. Pitt était l'âme de la coalition, il fallait le détruire, et le triumvirat du comité n'était pas ici dépourvu d'habileté pour le renverser.

En matière de gouvernement, les mêmes dissentiments existaient. Robespierre, caractère d'unité, n'aimait l'anarchie ni dans les ressorts d'administration, ni dans le développement d'un système politique, et il se trouvait qu'en dehors de lui, ce décousu, cette anarchie se révélaient partout, même dans les hommes d'énergie. Le dictateur avait passé le niveau sur la commune, sur les départements; depuis la chute des girondins, l'action révolutionnaire se concentrait sous sa main puissante, et le centre de la convention le secondait par le vote; sa pensée était de centraliser encore plus fortement ce pouvoir en brisant les derniers obstacles. La guerre fut déclarée par Robespierre à la faction des anarchistes, des septembriseurs, des proconsuls, et c'est ce qui explique les attaques sourdes, répétées, contre Tallien, Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes; absent du comité qu'il veut épurer, sa haine est profonde contre Fouché, Legendre, les vieux confidents de Danton.

Barère, l'homme des centres, parce que les centres aiment les phrases de rhétorique sur la liberté et la justice, lors même qu'ils font du despotisme et de la proscription, s'est mis à peu près à la discrétion du triumvirat; symbole de la peur, il parle à des centres qui ont peur, et cela leur plaît; on les mène loin quand on les caresse. La rencontre de Fleurus est admirablement exploitée dans ce but par le triumvirat : qui ne sait tout le parti qu'on peut tirer d'une victoire pour un coup d'État? Saint-Just a conduit l'armée de Sambre-et-Meuse, il l'a groupée, disciplinée, elle est son œuvre; c'est lui encore qui, dans le découragement de tous, a ordonné de marcher en avant pour la prise de Charleroy. Barère est chargé d'amplifier la victoire, afin d'abaisser les ennemis du

triumvirat. Rien de plus ridiculement mensonger que ce rapport de Barère sur la bataille de Fleurus : il transforme en une immense victoire ce qui n'a été qu'un simulacre de grandes manœuvres; il suppose qu'on s'est battu contre un corps prussien, et il n'y avait pas un seul soldat de Frédéric; on a battu les Anglais, et il n'y avait pas un habit rouge; le comité veut qu'on ait vaincu la coalition, et Barère paraphrase les notes de Saint-Just dans son rapport plus politique encore que militaire.

La lutte de tribune va maintenant s'engager sans hésitation : le triumvirat a un côté largement vulnérable; on lui jette à la face qu'il prépare la dictature d'un seul, et le mot dictature est odieux, même aux centres. Robespierre, tête d'organisation, a posé des principes de religion et d'ordre; c'est par là que les vieux amis de Danton l'attaquent. Fouché est l'homme politique qui mène sous main la résistance; comme il tâte tous les soirs son front brûlant pour voir si sa tête tient encore sur ses épaules, comme il a été désigné nominativement par Robespierre, il risque hardiment le tout pour le tout. Tallien est l'imagination ardente qui brûle d'amour pour la jeune Espagnole que Robespierre a fait arrêter par un acte écrit de sa main (1), et que Tallien a d'abord lâchement renié. On s'essaye au poignard. Le comité de sûreté générale est mécontent de ce que le comité de salut public, avec sa police particulière, arrête et proscrit sans lui.

Dans le comité de salut public même, on est inquiet et l'on se boude. Carnot est contrarié de ce que Saint-Just se mêle de guerre et de stratégie : homme de génie militaire, il ne souffre pas cette prétention du comité de diriger les armées; il veut se réserver cette direction, sans la laisser usurper par un jeune blondin imberbe (c'est son mot). Dans la convention, les centres assouplis regardent, examinent ce qu'ils ont de mieux à faire; et quand la première explosion est partie contre la dictature, ils se joignent à ceux qui attaquent la forte organisation du triumvirat de Couthon, Saint-Just et Robespierre. Quand on s'éveille après un songe pénible, on a hâte de se sentir vivre : ainsi furent les centres au 9 thermidor; ils ne préféraient pas Collot à Robespierre, Fouché à Saint-Just, Tallien à Couthon; mais ils étaient aises de montrer qu'ils pouvaient encore par leur autorité foudroyer une puissance redoutable, et en élever une autre. Cette lutte d'hommes de la terreur contre d'autres hommes de la terreur, des triumvirs contre les proconsuls, ne devait pas changer le système; il n'y avait ni cruauté de moins, ni sentiment d'humanité de plus. Tous ces sectaires pouvaient être comparés aux bêtes féroces du cirque de Rome qui s'entr'égorgeaient avec des hurlements affreux; mais le mouvement, une fois accompli, prit une direction à laquelle ses auteurs n'avaient certes pas songé, quand ils préparèrent cette levée de boucliers contre la dictature.

A partir du 9 thermidor, la révolution décline et tombe. On a voulu mettre un point d'arrêt à cette terrible fatalité des événements, il se transforme en réaction : avec le triumvirat du comité, les jacobins ont été vaincus, et les jacobins sont la révolution, forte, organisatrice. Il y a quelque chose d'antique dans ce dévouement à Robespierre; l'un veut boire la ciguë, et c'est le grand peintre David; l'autre se frappe du poignard; celui-ci, dans sa fraternelle admiration, veut mourir pour Maximilien (ce nom de *Maximilien* n'a été tant répété que parce qu'il convenait bien à un dictateur, comme celui d'Olivier au protecteur Cromwell); celui-là s'écrie que la république est perdue, et il a raison : qui désormais prendra sa destinée en main? Elle ne peut marcher que par une dictature morale ou militaire; on disperse les jacobins, et ceux-ci abdiquent parce qu'ils doivent subir la for-

(1) Cet acte autographe de Robespierre pour l'arrestation de Mme de Fontenay, depuis Mme Tallien, existe dans la collection de M. Lalande.

Le comité de salut public arrête :

« Que la nommée Cabarrus, fille d'un banquier espagnol et femme d'un nommé Fontenay, ex-conseiller au parlement de Paris, sera mise sur-le-champ en état d'arrestation et mise au secret, et les scellés apposés sur ses papiers. Le jeune homme qui demeure avec elle et ceux qui seraient trouvés chez elle seront pareillement arrêtés.

« Le citoyen Boulanger est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Paris, le 8 prairial, l'an IIe de la république.

« ROBESPIERRE, BILLAUD-VARENNES, B. BARÈRE, COLLOT-D'HERBOIS. »

Une lettre de Tallien, quelques jours après, prouve qu'il n'avait pas eu d'abord la force de réclamer Mme de Fontenay : c'est une véritable lâcheté :

« Tallien, représentant du peuple, aux citoyens composant le comité révolutionnaire de la section de Montblanc.

« Il m'est parvenu hier soir, citoyens, une lettre non signée qui paraît écrite par un citoyen actuellement en état d'arrestation dans votre section. Il me dit avoir été arrêté en se promenant avec une citoyenne, et il me demande de m'intéresser pour lui.

« Voici ma réponse que je vous adresse. Je ne m'intéresse que pour les personnes que je connais bien, et je connais si peu cet individu que je ne connais pas même son nom. Quant à la femme arrêtée avec lui, je l'ai connue à Bordeaux, où j'étais envoyé en qualité de représentant du peuple; mais il y a quatre mois que je suis de retour à Paris; j'ignore ce qui a pu se passer depuis cette époque, et je ne veux en aucune manière m'en mêler. Les autorités qui ont fait arrêter ces individus avaient leurs raisons; elles s'empresseront de leur rendre la justice qu'ils pourront mériter. Un représentant du peuple trahirait ses devoirs, avilirait son caractère, s'il recommandait des personnes suspectes.

« Veuillez donc, frères et amis, recevoir ma déclaration formelle que je ne prends aucun intérêt à ces deux individus, et m'accuser la réception de cette lettre.

« Salut et fraternité.

« TALLIEN. »

tune de celui qu'ils ont tant aimé. Parmi eux il a laissé un culte : ils le pleurent ; ils sont désignés par leurs ennemis comme la queue de Robespierre, et ils ne s'en défendent pas : l'Incorruptible était leur idole. Quand il paraissait aux jacobins, tous se rangeaient silencieusement autour de lui; un seul de ses mots suffisait pour exclure ou admettre un membre; et l'exclusion c'était la mort. Sa mise si soignée, son amour des fleurs et des parterres émaillés qui embellissaient les Tuileries de ces corbeilles de roses, de jasmins, ornées de statues antiques, son beau langage, ses sentencieuses causeries, lui donnaient un cachet d'élégance qui contrastait généralement avec les habitudes désordonnées de son époque. Le peuple aime moins qu'on ne le croit le deshabillé et la grossièreté du langage dans ceux qui le mènent : il veut qu'on le respecte même par sa tenue. La popularité de Maximilien Robespierre fut immense, et comme la révolution s'était personnifiée en lui, la convention ne vit pas qu'en le frappant, elle se suicidait.

Que devint, en effet, la convention après le 9 thermidor, et quelle fut sa destinée et sa force? C'est un pouvoir mort qui se débat : la journée est tentée au profit des proconsuls, des massacreurs de villes, des septembriseurs, Fouché, Tallien, Collot-d'Herbois, Barras; et un mois après, l'opinion est telle, que la convention est obligée de faire juger et de proscrire quelques-uns de ceux qui ont fait ou soutenu cette journée. Le 9 thermidor est accompli par les montagnards les plus audacieux, et l'un de ses premiers actes est de détruire la Montagne; certes nul d'entre eux ne voulait toucher aux jacobins, et ce club est chassé par la jeunesse dorée. On en vient à ce point, que Fréron, pour se sauver, est obligé de se placer en tête du parti réacteur.

Tout ceci tient à une seule cause, puissante, absolue, sur les mouvements d'opinion, c'est que l'esprit de la société s'en empare; nous tous, grands et petits, nous subissons cette loi inflexible : faibles instruments, nous devons ployer sous les souveraines lois des masses; et lorsqu'une direction nous pousse, qui peut l'arrêter? Eh bien! le comité de salut public avait trop tendu le ressort des esprits, il avait essayé un changement radical dans la société; rien ne l'avait détourné, ni les mœurs, ni les coutumes; il avait supposé qu'un peuple pouvait se façonner à toutes les empreintes, et ce système de fièvre, il le soutenait par la terreur. Mais dès qu'on n'est plus retenu par cette compression fatale, on court aux vieilles habitudes, aux sentiments que la peur avait refoulés au fond de l'âme : on respire avec joie, avec frénésie, on se tâte pour savoir si l'existence est encore au cœur, et le premier battement de ce cœur est un cri de vengeance. Il se fit donc une réaction implacable : on passa de la dictature à l'anarchie, les prisons furent encore vidées par le massacre, la guillotine fonctionna, la mitraille ne fut pas oubliée.

Après le 9 thermidor, il y eut un frémissement d'indépendance funeste à la convention. On revint tout naturellement se placer sous l'empire des idées modérées : est-ce qu'il pouvait être question encore des sans-culottides, de la Montagne et de la convention elle-même après cette journée? Tout cela était mort avec la main qui avait eu la force de conduire les événements; il y eut un moment de liberté et d'allégresse indicible dans cette société si fortement refrénée, et qui ne voyait plus devant elle l'objet de sa terreur. Les prisons étaient pleines : du Luxembourg, des Carmes, des Madelonnettes, sortirent ces grandes masses de suspects que le comité de sûreté générale avait fait renfermer (1) : s'imagine-t-on que les thermidoriens avaient voulu cette clémence? Non, ils y furent entraînés par l'esprit de la société qui agissait sur eux : comités, tribunal révolutionnaire, tombaient successivement, et l'on s'accoutuma à dire que tout cela, Robespierre l'avait créé, parce que tout cela était tombé avec Robespierre; ce qui n'était point exact : les institutions de la terreur venaient du parti Danton aux jours de l'énergie révolutionnaire.

Cette joie de délivrance fut un délire pour la société, qui put respirer à l'aise : supposez une longue abstinence de plaisir, une cruelle compression de sentiments, quand tout cela cesse, on court aux désordres comme à la liberté. Bien des actes furent imposés à la convention nationale par l'opinion, après le 9 thermidor : le rappel des girondins, la cessation de l'exil pour la partie faible, mais honnête, des sociétés républicaines, proscrite, parce que sa faiblesse aurait perdu la révolution; enfin le retour de cette fraction politique et constitutionnelle des émigrés qui avaient fui la patrie sous la terreur : minorité de gentilshommes gâtés et corrompus par l'esprit du XVIIIe siècle, qui avait siégé à la constituante. Cette apparition nouvelle de la noblesse dans les salons leur donna une empreinte de politesse et un vernis de haute compagnie qu'ils avaient perdus sous la terreur : l'on vit renaître ces causeries spirituelles du temps de la constituante, dans ces salons où les nobles étaient déguisés en citoyens. Ce n'était plus la cour qu'ils attaquaient de leurs médisances; mais les puissants du jour, les politiques, les fournisseurs, les agioteurs; comme le pouvoir ne faisait plus grand'peur depuis la chute de

(1) *Décret du 18 thermidor, an II*[e] (5 août 1794).

« Art. 1er. Le comité de sûreté générale est chargé de faire mettre en liberté tous les citoyens détenus comme suspects, pour des motifs qui ne sont pas désignés par la loi du 17 septembre 1793.

« Art. 2. Tous les comités de surveillance ou révolutionnaires de la république seront tenus de donner aux détenus, ou à leurs parents ou amis, copie des motifs de leur arrestation. »

Robespierre, on se familiarisait avec l'idée de le critiquer, et tel était l'esprit des journaux et des mille feuilles publiques.

Dans ces salons, dans ces réunions élégantes, quelques femmes commençaient à se faire remarquer. Chacun savait les services rendus par Mme de Fontenay; il y avait toute une légende écrite sur son énergie au 9 thermidor, sur le poignard qu'elle avait montré à Tallien un peu pusillanime, et sur le courage que l'amour avait inspiré. Espagnole d'origine, fille du banquier castillan Cabarrus, ardente, poétique, elle exerçait un charme indicible même sur ces cœurs de bronze de la convention nationale. Au temps où le divorce était si facile, Mme de Fontenay devenait Mme Tallien, et autour d'elle se groupaient des femmes à la mode, et parmi elles Mme de Beauharnais, surtout, nonchalante et gracieuse, aux mœurs douces, faciles, et qui allait si bien aux confidences de Mme Tallien. Mme de Beauharnais, sans fortune, veuve d'un général de bonne race, mort sur l'échafaud, n'avait d'autre ressource que les vieux souvenirs d'une famille bien née, et les relations interrompues d'un monde d'autrefois.

Mme de Permon, que les longues et spirituelles indiscrétions de sa fille nous ont fait trop connaître, avait un de ces salons équivoques, où l'on trouve un peu de jeu pour les uns, un peu d'amour pour les autres, ouvert, au reste, à de vieux noms bien aises de se trouver en bonne compagnie, et à ces fortunes nouvelles de la révolution, généraux, fournisseurs, parmi lesquels brillait déjà le jeune et pauvre Bonaparte. Là, presque étranger à la politique, on rappelait le passé tout en s'accommodant d'un présent que la protection de quelques amis d'autrefois, aujourd'hui dans le pouvoir, rendait plus supportable; on avait pour un frère une place dans les fournitures, pour un mari un commissariat des guerres, et l'on existait au jour le jour avec une grande insouciance de la vie.

Les salons étaient si rares, qu'on y accourait comme à un lieu de délassement et de joie. Mme de Staël se distinguait dans une position supérieure, grandie encore par une ambition d'influence politique : cette prétention datait du temps de M. Necker, où Mme de Staël, jeune fille, écrivait déjà sur l'équilibre des pouvoirs et sur le système constitutionnel. Ambassadrice de Suède, puissance dont la neutralité était respectée par la convention, elle avait traversé la terreur sans en être atteinte, écrivant toujours, souvent avec courage (ne serait-ce que sa *défense de la reine*), et le comité de salut public respectait tellement la neutralité de la Suède, qu'il n'avait rien osé contre l'ambassadrice. Maintenant qu'un système nouveau arrivait, Mme de Staël s'entourait d'un cercle politique pour réaliser les idées modérées de la révolution, à la manière des états généraux et de M. Necker, et auprès d'elle se réunissaient de jeunes et belles intelligences.

La difficulté de former un salon convenable avec des hommes de même origine, de même opinion et de même valeur, avait donné une certaine extension aux cercles, aux bals publics. Quand il n'y a plus de monde trié et choisi pour constituer une haute compagnie, le mieux est de se grouper pêle-mêle, de se coudoyer sans se connaître : il y eut fureur pour les bals d'Aligre et de l'hôtel Thélusson, où l'on dansait, où l'on jouait jeu d'enfer; les femmes de tout rang y accouraient, confondues avec les courtisanes. A vrai dire, dans cette étrange société, qui sortait de la terreur, il y avait un si vif besoin de sentir et de vivre, que nul n'avait encore ce respect de soi qui fait garder les convenances et la pudeur : des femmes demi-nues, avec un châle drapé à la grecque, une tunique transparente, des bagues aux doigts des pieds, des bracelets aux cuisses, imitaient les filles lascives de Lesbos et du Pirée, célébrées par Anacréon. Plus de ces toilettes gracieuses du vieux régime; les paillettes, les mouches, le rouge avaient disparu; les femmes d'alors cherchaient leurs modèles dans les ruines d'Herculanum et de Pompéi.

Les vêtements des hommes, plus complétement ridicules encore, se distinguaient par leur exagération; et cette bizarrerie même était une couleur politique. Au déshabillé ignoble des sans-culottes avait succédé une toilette si compliquée, qu'il fallait trois heures entières pour l'accomplir : des bas de soie, culotte courte, habit haut et long, souliers à boucles, gilet montant, *jabot*, cadenettes aux cheveux, cravate large et fort difficile à poser, bambou tortu à la main, lorgnon aux doigts, et avec cela une affectation de langage, un dandinement de corps, une prétention indicible, des grâces à la Gardel, à la Vestris.

Dans ces réunions confuses on voyait briller quelques émigrés de famille, déjà rentrés en France aux premiers symptômes d'indulgence et de repos; ce n'étaient ni les plus purs, ni les plus élevés, quoique avec de beaux noms et de nobles traditions de race. L'aspect de la terreur, cette grande colère de Dieu, ne les avait pas changés : ils revenaient avec l'esprit impie et railleur du XVIIIe siècle; Voltaire, Rousseau, les petits vers, les madrigaux, les avaient tous barbouillés d'axiomes philosophiques et antichrétiens; athées, libertins, ces gentilshommes donnaient la vogue à cette littérature immonde qui préparait la société du Directoire.

Au temps de la république vigoureuse, on n'avait pas le loisir des sentiments mous, efféminés; l'imagination, la pensée, le cœur, étaient dans ces agitations profondes et soudaines qui les entraînent et les dominent; on jouait sa vie dans un duel de chaque jour. La littérature alors était une fièvre, comme toutes les choses et les idées qui agissaient dans ce grand drame : Chénier, maître de la scène tragique, agitait

les cendres de Caïus Gracchus et de Timoléon; Picard se raillait des choses saintes avec esprit sur la scène comique, reproduisant les dragons, les religieuses, les moines défroqués et les mariages des prêtres : n'était-ce pas assez d'avoir dépouillé et massacré les prêtres et les saintes filles? fallait-il encore les flétrir en les offrant en spectacle? Ainsi agissent toujours les partis : ils déshonorent ceux qu'ils tuent. Ce n'était pas là cette grande littérature qui demeure encore debout quand les passions s'éteignent. Le premier sujet qui inspira quelques nobles accents de poésie, ce fut l'immortalité de l'âme et l'adoration de l'Être suprême proclamées par Robespierre. La commune de Paris avait brisé nos saints autels chrétiens, pour y substituer l'idée froide et philosophique d'un culte de la raison dans les basiliques vides; il s'était trouvé des poëtes comme M. François de Neufchâteau, qui avaient dit que « l'imposture était chassée, que désormais le seul évangile était la nature, et que nos crédules ancêtres s'étaient laissé lier par l'étole des prêtres, s'étaient courbés sous le sceptre des rois (1). » Ces ignobles platitudes étaient tombées sous le dégoût. Le sujet donné par la convention à l'imagination du poëte était plus grand, plus noble : Dieu et l'immortalité de l'âme! Le matérialisme était proscrit, et les jacobins entraient en pleine voie de spiritualisme.

Le premier des poëtes qui fit entendre l'accent religieux, fut l'abbé Delille, célèbre déjà sous le vieux régime par sa traduction des *Géorgiques*. Il travaillait à reproduire l'*Énéide*, lorsque le comité de salut public l'invita à célébrer Dieu et l'immortalité de l'âme; quelques belles strophes répondirent à ce commandement formel. Delille, un peu faible, un peu pusillanime, ne fut jamais menacé, car Robespierre aimait les poésies, l'églogue, les bergeries, les jardins, et il lisait avec délices ces traductions de Virgile, étude de sa jeunesse. A la suite de Delille, et pour ainsi dire son élève, M. Michaud célébra aussi l'immortalité de l'âme avec des accents mâles et républicains qui n'allaient point aux habitudes douces et molles de sa vie.

Ce fut un déluge de vers (comme toujours quand le pouvoir commande) sur le programme dessiné par le comité de salut public. Chénier, qui avait chanté la raison et le matérialisme, éleva sa voix et voulut bien reconnaître Dieu dans les merveilles de la création, mythe immense qui se développe dans chaque acte du monde.

Florian, du fond de la prison des suspects, paya son tribut au programme de Robespierre; pauvre jeune homme encore, si caressé du parti philosophique, sa vie si pure s'était peinte dans ses œuvres, comme celle de Lacurne Sainte-Palaye; il avait chanté tour à tour *Numa Pompilius*, *Estelle et Némorin*, et ses douces fables, malignes quelquefois, furent récitées entre sa prison et son cercueil.

Demoustier lui succédait, modulant sur son luth monotone les *Lettres à Émilie*, le plus fade madrigal continué pendant six volumes, et dont le succès ne peut se comparer qu'au *Voyage d'Anténor*.

M. de Lantier (2), officier de cavalerie, et gentilhomme comme M. de Florian, avait parfaitement cet esprit de libertinage spirituel de l'école de Voltaire, cette habitude de petits contes qui dominait le XVIII[e] siècle. Son *Voyage d'Anténor* est néanmoins quelque chose d'antique, comme le musée secret de Naples aux lascives images.

La plus entière liberté de la presse corrompait étrangement les masses : on voyait étaler sur les échoppes, à la disposition du peuple, la *Justine* de l'abbé de Sade à côté du *Compère Mathieu*. La corruption, qui amène la satiété, avait réveillé les étranges mœurs du sérail, les voluptés capricieuses et fatiguées.

Pigault-Lebrun, avec ses romans orduriers et impies à l'usage des basses classes, remuait en mauvais style toutes les passions mauvaises. Le roman, ce livre des oisifs, pullulait alors, soit qu'il se fit triste et sombre dans les traductions d'Anne Radcliff, *le Château des Pyrénées*, les *Mystères d'Udolphe*, terribles tableaux d'apparitions au milieu de souterrains et de châteaux isolés; soit qu'il se fît sentimental et enfantin, à l'instar de l'école philanthropique, dans les œuvres de Ducray-Duménil, comme *la Petite Maisonnette dans les bois*, si larmoyant épisode, imitation et décadence de Bernardin de Saint-Pierre; *Jacques et Georgette*, intéressants montagnards, type et origine de Fanchon la vielleuse; et *Victor, ou l'Enfant de la forêt*, etc., etc.

Il faut aussi des brigands, Schiller les a mis à la mode dans les champs et les forêts où s'abritent tant d'existences agitées.

Sans que cette époque devienne un temps littéraire, on est inondé de livres. Partout on ouvre des lycées, des athénées, tout se fait à la manière grecque et sous l'inspiration du *Voyage d'Anténor;* et c'est alors que

(1) HYMNE A LA LIBERTÉ, *pour l'inauguration de son temple, en la ci-devant église de Saint-Jacques, par le citoyen François de Neufchâteau.*

Liberté! devant toi la raison chasse l'imposture;
L'erreur s'enfuit, le fanatisme est abattu;
Notre évangile est la nature,
Et notre culte la vertu
Longtemps nos crédules ancêtres
Laissèrent usurper leurs droits;
Liés de l'étole des prêtres,
Courbés sous le sceptre des rois.
Qu'aux accents de ta voix tombent sceptres et mitres;
Du genre humain que les droits partout soient gravés!
Le monde avait perdu ses titres,
La France les a retrouvés.

(2) Je l'ai vu vieillard, presque centenaire; il était un peu de ma famille.

La Harpe commence son *Cours de littérature*, qu'il recueille comme une œuvre d'art et de réflexion. L'esprit est changé, mais l'homme reste le même : naguère complice de tout le parti philosophique, il flétrissait les saintes croyances; maintenant il déclame contre la philosophie, et toujours avec cette polémique passionnée qui n'épargne rien dans ses ennemis : il y a des caractères ainsi faits, qui ne procèdent jamais que par violence dans le bien comme dans le mal.

Ce qu'on appelait alors la réaction politique était parvenu à son plus haut paroxysme (1). Quand les âmes longtemps comprimées éclatent subitement, elles se précipitent dans les excès par une irrésistible tendance. Le comité de salut public, entièrement renouvelé, avait abdiqué la dictature; maître naguère de la convention, il n'en était plus alors que le ministre fidèle. La convention elle-même passait sous la domination des centres, qui se cachaient sous la phrase élégante de Barère; et les centres, généralement en révolution, paralysent les mouvements trop prononcés d'une assemblée. Comme on rappelait dans son sein les girondins échappés au naufrage, ceux-ci devaient reprendre leur ascendant anarchique; les amis de Danton, qui avaient fait le mouvement du 9 thermidor, étaient debordés; on faisait le procès à Carrier, à Billaud-Varennes, à Collot-d'Herbois; et il n'y avait pas de raison pour qu'un ne traînât pas à l'échafaud Fouché et Barras, qui avaient pourtant si puissamment agi contre Robespierre et les zélateurs de ses doctrines.

La réaction, transformée en implacable représaille, appelait la vengeance dans des couplets sur le réveil du peuple. Tallien, qui avait brandi le poignard contre Robespierre, était absorbé par une âme aussi exaltée que la sienne, et Fréron, naguère terrible proconsul, se posant en réacteur, mettait le Midi en feu. Partout la chasse aux jacobins était à l'ordre du jour : ces hommes énergiques, expulsés de leurs clubs, proscrits, persécutés, conservaient au fond du cœur le culte de la constitution de 1793 de Robespierre et l'Incorruptible.

Quand la jeunesse dorée de Fréron, aux longues cadenettes, aux cravates montantes, poursuivait à coups de canne quelques jacobins au Palais-Royal, ceux-ci menaçaient les aristocrates d'une vengeance terrible : ils avaient pour eux l'armée, les généraux élevés par la convention, Augereau, Jourdan, Hoche, et ce Bonaparte, soldat de fortune, jeté sur le pavé de Paris comme terroriste. Dans ces jours de réaction, on appela terrnristes tous ceux qui, fidèles aux représentants et à la victoire, avaient joué leur vie avec la guillotine, avec la mitraille de l'ennemi, et voilà ce qui attachait si fortement l'armée à la république.

La révolution, d'ailleurs, avait fait naître et fortifié diverses classes qui désormais s'attachaient inflexiblement à sa destinée. L'histoire ne présentait pas un second exemple d'un si complet remaniement dans les existences : des hommes d'hier étaient montés bien haut, et des fortunes antiques se trouvaient frappées d'impuissance et de mort. La position du clergé, depuis la constitution civile, avait eté fatalement bouleversée; le massacre des Carmes n'était qu'un épisode sanglant de cette longue série de persécutions. Les martyrs, sous le monde païen, n'avaient pas mis plus de constance et de fermeté que le clergé non assermenté à soutenir sa foi.

La convention proclamait d'une manière presque dérisoire la liberté des cultes au milieu de ces persécutions, et bientôt les antiques basiliques furent transformées en temples de la Raison, pour consacrer les idées matérialistes. Robespierre n'avait osé établir que le dogme de Dieu et de l'immortalité de l'âme.

Le clergé ne gagna pas beaucoup à la journée de délivrance du 9 thermidor : les hommes qui s'emparaient du pouvoir à la chute de la dictature étaient plus matérialistes que Robespierre tombé. Les amis de Danton, ou même les girondins, tous voltairiens, avaient donné le premier exemple de la persécution

(1) Les poëtes chantèrent la chute de Robespierre comme ils avaient chanté le pouvoir et le triomphe du dictateur.

Chant du 9 thermidor, *à l'occasion du supplice de Robespierre, par le citoyen Desorgues.*

C'en est fait ! d'un tribun farouche
Le glaive a puni la fureur :
La liberté fut dans sa bouche,
Le despotisme dans son cœur.
Des lois ô suprême puissance !
Il croyait asservir la France;
De ses complots quel est le fruit ?
Ils viennent à peine de naître,
L'aurore les voit disparaître
Avec les ombres de la nuit.

La montagne abattue, *par Ladré.*

Qu'a-t-elle fait cette montagne,
Qu'on exaltait tant dans Paris ?
D'elle a sorti, dans la campagne,
Un vent qui troubla les esprits;
Par elle le sang des victimes
Coula par flots sur nos remparts;
Puisqu'on a reconnu leurs crimes,
Crions : A bas les montagnards.

Robespierre aux bords du Styx, *par le citoyen Ferny.*

Quand Robespierre, encor souillé de sang,
Voulut passer l'onde infernale,
Il appela deux fois, d'un ton très-menaçant,
Le nautonier de la barque fatale.
Ah ! c'est donc lui, cria le vieux patron,
Ambitieux, couvert de crimes,
Plus fourbe que Cromwell, plus tigre que Néron ?
Tu passeras, mais après les victimes.

et du massacre des prêtres. Les églises ne furent donc point rendues au culte, et tout ce qu'on put obtenir de cette convention, c'est qu'elle laissât toute liberté au culte privé, l'État, du reste, ne payant aucun salaire, ne fournissant aucun édifice. La plupart de ces belles basiliques dentelées étaient envahies par des soldats casernés, et des mains profanes en mutilaient les sculptures pour en tirer du salpêtre; ou bien on y remisait le foin, les subsistances de l'armée. Depuis longtemps les cloches étaient fondues en monnaies ou transformées en canons; il ne restait au culte qu'un sanctuaire, le cœur de l'homme, et celui-là, nul ne pouvait l'atteindre; il ne lui demeurait encore qu'une seule expression de sa foi, la prière évangélique, qui s'élève silencieuse au ciel.

Les décrets de la convention avaient poursuivi et proscrit les nobles dans les armées, dans les villes; on les enfermait comme suspects, s'ils n'avaient pas quitté la patrie. Toutefois, le comité de salut public, autorité prévoyante et forte, s'était fait donner le pouvoir de suspendre ces mesures implacables contre les nobles, en faveur de ceux qui pouvaient rendre des services, et l'on se rappelle que nombre de gentilshommes s'étaient jetés dans les idées et les principes de la révolution : cadets de race aventureux, ils avaient adopté le bonnet rouge, car avant tout il fallait faire sa fortune ou sauver sa tête : au vieux temps, des chevaliers de Malte ne s'étaient-ils pas faits renégats pour devenir pachas ou grands vizirs? La convention comptait dans son sein plusieurs gentilshommes, et le marquis d'Antonelle restait un des jurés les plus ardents du tribunal révolutionnaire. Plus d'une fois le comité de salut public avait mis en réquisition les ci-devant nobles, soit pour mission diplomatique, soit pour un de ces services particuliers de guerre ou de diplomatie, et ceci sans préjugés étroits et persécuteurs.

Depuis le 9 thermidor, les gentilshommes accouraient à Paris avec plus de liberté, se montrant aux bals, aux réunions tumultueuses, n'ayant encore rien perdu de la légèreté de leur caractère et du sans-souci de leurs opinions. Avec quel bonheur ne devaient-ils pas serrer la main à des parents, à de vieux amis qui, longtemps enfermés eux-mêmes comme suspects, sortaient avec joie de leur longue et périlleuse captivité? Le malheur avait effacé bien des préjugés, bien des fiertés aristocratiques. La bourgeoisie n'en voulait plus à ces gentilshommes qu'autrefois elle avait vu proscrire en raillant : elle avait tant éprouvé elle-même de calamités et de persécutions! Si les nobles avaient subi la mort comme ci-devant et aristocrates, la bourgeoisie avait eu ses holocaustes, tombés sous l'accusation de négociantisme, d'accaparement ou de modérantisme, crimes capitaux dans la seconde période de la terreur.

Il ne s'opère jamais un mouvement politique sans qu'il n'élève des fortunes nouvelles en abaissant les anciennes, car il faut bien que le pouvoir, et je dirai presque l'aristocratie, se place quelque part. La révolution n'en fut pas exempte : qui pouvait se comparer, roi ou despote, à la terrible puissance du comité de salut public! Quelle aristocratie capricieuse pouvait se dire aussi hautaine, aussi dominatrice que celle des clubs et des autorités constituées dans la république! Aucun parlement, ni aucune cour de justice n'aurait jamais pu s'élever à la formidable organisation du tribunal révolutionnaire. Prenez le vieux régime dans toute sa puissance, et rapprochez un gouverneur de province d'un représentant du peuple en mission!

De cet ordre de choses il était né des classes nouvelles, une supériorité sociale de rangs et de dignités. Comme puissance de fortune, on avait les agioteurs et les fournisseurs, qui remplaçaient les fermiers généraux envoyés à la guillotine : presque tous parvenus, laquais de grandes maisons, un peu comme après le système de Law, c'étaient les princes des réunions et des bals; ils y paraissaient couverts de diamants, de chaînes de montre et de bijoux. Dans leur élégance sans goût, ils ne s'épargnaient rien : le luxe étincelait avec eux, mais un luxe lourd, épais, conquis dans les affaires d'agiotage, le commerce des louis, les variations sur les assignats. C'était au perron du Palais-Royal, dans la bourse en plein vent, séjour des filles, des escrocs et des agioteurs, que se suivaient ces échanges sur des valeurs qui n'existaient pas, sur le prix du numéraire et des assignats.

Depuis que le principe de confiscation était passé dans la loi, qui pouvait acheter des propriétés foncières? La plupart des grands hôtels du faubourg Saint-Germain étaient à vendre nationalement devant le district, et pour quatre-vingt mille livres d'assignats, on avait les nobles demeures des rues de l'Université, de Saint-Dominique ou de Grenelle, avec leurs vastes cours, leurs jardins, seules habitations où l'on se sente vivre. Quelle riche proie pour les agioteurs de biens nationaux! que de bonnes affaires se firent alors! La révolution acquit ses plus fermes appuis dans les propriétaires de biens confisqués. Les opinions passent, la terre reste. Quand il s'est opéré une large mutation de propriétés, il est rare qu'il ne s'opère pas aussi une grande mutation de principes et de partis. Donnez le sol aux prétoriens, vous aurez une population nouvelle; vous n'aurez plus à craindre les anciens possesseurs. Ainsi se manifestent les changements dans les constitutions des États! La violence nécessite un droit public nouveau : la conquête ne vient pas toujours de l'ennemi. Quand les Francs s'établirent dans la Gaule, ils usurpèrent les terres des anciens habitants; mais la révolution était aussi une sorte de conquête : ceux qui avaient pris les biens

devaient s'emparer du gouvernement, c'était dans l'ordre; car ils avaient besoin de sanctionner par la loi ce qui n'était qu'un abus de la force.

CHAPITRE XXX.

SITUATION DES CABINETS AVANT LES PREMIÈRES OUVERTURES DE PAIX.

L'Angleterre. — Succès maritime. — Le parlement et M. Pitt. — Adhésion des whigs. — Ministère de coalition. — — L'Autriche. — Rapprochement avec la Russie pour le partage de la Pologne. — Système allemand. — La Russie. — Forces immenses. — La Prusse sur la Vistule et le Rhin. — Tergiversation. — Offre de subsides. — Mission de lord Spencer à Vienne; — de sir Arthur Paget à Berlin. — Situation menacée de la Hollande. — Le parti français. — Système de Carnot pour la conquête de la Hollande. — Disposition pacifique de l'Allemagne. — Soumission de la Pologne. — Partage. — Invasion de l'Italie; — de la Hollande; — de l'Espagne.

Juillet 1794—janvier 1795.

Lorsque le continent déplorait tant de fautes et de pertes, l'Angleterre, considérée comme puissance maritime et commerciale, trouvait d'immenses compensations. Le bruit d'une complète et récente victoire retentissait encore sur la flotte britannique au triple pavillon. Le 1er juin, sous un beau soleil d'Océan, les flottes française et anglaise s'étaient rencontrées à cent quarante lieues ouest de l'île d'Ouessant: l'amiral Villaret-Joyeuse commandait vingt-six vaisseaux et douze frégates (1), l'amiral Howe vingt-cinq vaisseaux et sept frégates, mais un peu plus forts en canons. Le combat s'engagea d'une manière acharnée, sans ordre de bataille; sorte de pêle-mêle du côté des Français que dirigeait le représentant du peuple Jean Bon Saint-André. La victoire ne fut pas longtemps disputée: à peine depuis une heure la mitraille avait-elle éclaté, que l'ordre de retraite fut donné par le représentant du peuple; les signaux annoncèrent que les vaisseaux français se retiraient en toute hâte; six de ces grands navires furent pris, deux autres sombrèrent; un seul, *le Vengeur*, se comporta dignement en gardant la renommée de la vieille marine de France. Ce qui eût été une simple action d'éclat, digne de la croix de Saint-Louis sous MM. de Suffren ou de Lamothe-Piquet, fut exalté outre mesure, parce qu'il fallait relever le moral de la marine: on prêta de glorieuses paroles aux matelots et aux officiers du *Vengeur*, qui sombra par un accident de voie d'eau faite à sa cale par le boulet ennemi. Un grand nombre de marins fut recueilli par l'escadre anglaise avec distinction et humanité.

Des résultats immenses étaient, au reste, obtenus pour l'Angleterre: la marine de Louis XVI était complètement détruite par la double catastrophe des flottes de Toulon et de Brest; de quatre-vingt-sept vaisseaux de haut bord, la France n'en avait plus que trente-sept; et si l'on ajoute à cela la perte des colonies, l'anéantissement du commerce, la décadence presque absolue des comptoirs de l'Inde et du Levant, la ruine complète du système de Louis XVI, l'on pourra juger de tous les avantages acquis par la Grande-Bretagne, en compensation des subsides accordés au continent, qui le lui rendait bien encore par le libre débouché de ses marchandises.

Cependant la marche générale des affaires inquiétait M. Pitt. La supériorité de ce ministre résultait surtout de ce qu'il savait admirablement céder devant les circonstances, et faire aux hommes et aux choses les concessions nécessaires. D'une fermeté inébranlable tant que la constitution britannique avait été menacée par les partis, M. Pitt, en vertu de la suspension de l'*habeas corpus*, avait fait arrêter en Écosse, en Irlande, en Angleterre, les principaux agitateurs; quand l'orage fut passé, ces hommes, devenus moins dangereux, furent acquittés par le jury; et dans l'exposé de ces causes on vit briller le haut talent d'Erskine, le plus remarquable légiste des trois royaumes. Ce n'était point assez que ces acquittements; comme il fallait appuyer le gouvernement anglais sur toutes les forces nationales et le retremper dans une popularité éclatante, M. Pitt n'hésita point à s'adresser, pour en obtenir appui, à la fraction des whigs modérés que dirigeait lord Portland (2), le descendant de ce lord Bentinck, le premier ambassadeur

(1) Louis-Thomas Villaret de Joyeuse, né à Auch en 1750, entra fort jeune dans les gendarmes de la maison du roi, qu'il quitta pour la marine. Lieutenant de vaisseau en 1773, il fit plusieurs campagnes dans les mers de l'Inde, et en 1781, il commandait la frégate *la Naïade* en qualité de capitaine, dans l'escadre du bailli de Suffren. Envoyé en mission, il fut rencontré par un vaisseau anglais de soixante-quatre canons, et, après un combat acharné, obligé d'amener pavillon. La paix de 1783 lui rendit la liberté, et à son retour en France, M. de Suffren le fit décorer de la croix de Saint-Louis. Se trouvant à Saint-Domingue, en 1790, lorsque les premiers troubles y éclatèrent, il contribua, par sa fermeté, à les comprimer un instant. N'ayant pas émigré, il prit, en 1793, le commandement du *Trajan*, et venait d'être élevé au grade de vice-amiral, en recevant la direction de la flotte de Brest.

(2) Guillaume-Henri Cavendish Bentinck, né le 14 avril 1738, portait le titre de marquis de Lichfield au parlement, dont il avait été élu membre par le bourg de Weobly. A la mort de son père, en 1762, il le remplaça à la chambre des pairs, et fut dès lors désigné sous le nom de duc de Portland. Sous le ministère de lord Rockingham, en 1765, il reçut la place de grand chambellan de la maison du roi, qu'il ne garda qu'une année, et rentra encore au pouvoir à la chute de lord North (1782), en qualité de lord-lieute-

de Guillaume III à la cour de Louis XIV; et il lui proposa une place influente dans le conseil; ce qui fut accepté avec le plus noble patriotisme, car en Angleterre, dans les périls d'une situation compliquée, on voit des hommes de partis opposés s'associer pour un ministère de coalition qui sert avec dévouement les intérêts de la nation.

La crise était considérable au moment où le parlement s'ouvrit avec solennité, et le duc de Norfolk attaqua directement la mauvaise foi de la Prusse et les hésitations de l'Autriche. Dans la Flandre, la situation paraissait tellement grave au noble lord, qu'il demandait que le parlement restât en permanence. Aux communes, M. Shéridan s'éleva contre le ministère, à l'occasion de ses fautes et de ses imprévoyances vis-à-vis de la Prusse, qui manquait au traité de subsides et d'alliance, et même vis-à-vis de l'Autriche, qui menaçait de la même défection. M. Pitt, poussé à bout par lord Grey, pour qu'il s'expliquât sur le but de la guerre contre la France, déclara que jamais les ministres n'avaient eu l'intention de faire entre les deux nations *bellum ad internecionem*, et beaucoup moins de conquérir la France : leur véritable et unique but était la destruction du système jacobin, l'émancipation de la nation française, et la ruine d'un pouvoir qui la gouvernait de la manière la plus sanguinaire et la plus violente. « C'est, dit-il, pour cet objet tant de fois répété, annoncé par Sa Majesté dans tous ses discours, adopté, sanctionné par le parlement, c'est-à-dire le renversement du parti jacobin (seul moyen de rétablir l'ordre et la prospérité en France, et par là, la paix et la sécurité de l'Europe), c'est pour cet objet, que nous continuons une guerre sacrée et nécessaire; et ce but-là, des difficultés temporaires et des échecs passagers ne doivent pas le faire abandonner, car si les obstacles se multiplient, c'est à nous à redoubler d'énergie et de vigueur, au lieu de nous laisser lâchement abattre. Ce n'est pas dans une aussi grande cause, d'où dépend notre existence et celle de toute l'Europe, qu'il faut s'abandonner au désespoir et solliciter bassement la paix aux conditions que l'ennemi voudrait y mettre... Je suis fâché d'avouer que j'ai été en dernier lieu étrangement déçu, et très-mortifié de plusieurs parties de la conduite de nos alliés; mais quand même cette conduite, qui mérite une épithète plus forte que celle d'*inconvenante*, aurait été encore pire, et ses conséquences dix fois plus désavantageuses à la cause commune, et plus décourageantes, je n'hésite point à dire, une fois pour toutes, qu'elle ne produira jamais la plus légère variation de sentiments sur une guerre à laquelle nous sommes engagés par tous les liens de l'honneur et du devoir. La chambre doit se rappeler que jamais, ni les ministres de Sa Majesté en général, ni moi en particulier, ne lui avons promis que nos efforts seraient couronnés de succès. Nous savons trop bien qu'il n'y a rien de plus incertain que la fortune de la guerre. Dans ce moment-ci je ne tiendrai pas le langage de l'espérance ni de la confiance; mais au milieu des revers fâcheux de la crise actuelle, je me garderai bien de dire que tout soit désespéré. » Jusqu'ici M. Pitt ne s'était point formellement expliqué sur le traité des subsides si étrangement violé par la Prusse; lord Grey le pressa de nouveau, et M. Pitt, avec une gravité douloureuse qui frappa toute la chambre, prononça ces seules paroles : « Je ne crains pas de dire qu'il n'existe pas dans cette chambre un seul homme affectionné à la cause commune qui désire que l'on discute si les troupes prussiennes auraient été plus utilement employées ailleurs que là où elles le sont. Une telle discussion serait extrêmement funeste dans les circonstances présentes, et je m'y opposerai de toutes mes forces. »

Les arrangements définitifs pour un ministère de coalition, whig et tory, furent immédiatement arrêtés, afin de parer à la crise. Par un de ces mouvements spontanés qui honorent les hommes d'État, on s'entendit sur les conditions d'influence, et ce ministère, vivement préoccupé des intérêts du pays, s'empressa de rappeler du continent, pour s'entourer de leurs lumières, les principaux négociateurs. En ce moment arrivaient à Londres lord Cornwallis et le marquis d'Hertfort (1), suivis du colonel Bruce. Lord Cornwallis, chargé d'une mission spéciale auprès du maréchal de Mœllendorff sur le Rhin, pour l'exécution du traité de subsides avec la Prusse, avait complétement échoué; le marquis d'Hertfort n'avait pas été plus heureux auprès du roi Frédéric-Guillaume, car la Prusse semblait être tout à fait fixée sur l'attitude désormais pacifique de son cabinet (2). La seule chose que le marquis d'Hertfort avait pu empêcher, c'est que cette puissance, oublieuse de sa foi, ne touchât la dernière partie des subsides sans remplir les conditions de l'alliance; il y avait si peu d'espoir de

nant d'Irlande. En avril 1783, il fit partie du ministère de la coalition comme premier lord de la trésorerie avec M. Fox; mais au mois de décembre suivant, l'élévation de M. Pitt vint briser cette administration; et depuis cette époque, il fut un des membres les plus avancés de l'opposition. Cependant, en 1792, la révolution française vint le rapprocher de Pitt, et il fut nommé chancelier de l'université d'Oxford. Il entrait alors dans le cabinet qu'il avait tant combattu avec le titre de ministre secrétaire d'État de l'intérieur, et de lord lieutenant du comté de Nottingham.

(1) Le marquis d'Hertfort, précédemment lord Yarmouth.

(2) Le 14 octobre 1794, le maréchal de Mœllendorff fit publier à l'ordre que « le traité de subsides avec l'Angleterre ne subsistant plus, tout ce qui se faisait actuellement ne servait plus qu'à l'honneur des armes prussiennes et à maintenir leur ancienne gloire; que, si l'ennemi essayait quelque entreprise contre l'armée, l'armée se battrait d'autant mieux que son général en chef pouvait lui assurer de bons quartiers d'hiver et une paix prochaine. »

ce côté! Quant au colonel Bruce, il arrivait directement du quartier général du prince de Saxe-Cobourg; et sa vieille expérience militaire lui avait révélé que des motifs secrets et politiques déterminaient la retraite hâtive des Autrichiens dans les Pays-Bas.

Il existait donc sur le continent une tendance irrésistible et pacifique qui brisait les liens de la coalition. Une âme moins ferme, moins hautaine que celle de M. Pitt, eût succombé sous ces tristes communications; mais l'homme d'État se révéla dans toute sa puissance : « Que cela soit dû à la faiblesse de quelques généraux, dit-il, aux intrigues des camps, aux jalousies des cabinets, peu importe; le fait existe malheureusement, et il faut sauver de nouveau l'Europe. »

Le conseil privé, composé de nuances diverses, adopta fermement et à son honneur les opinions de M. Pitt : il fut résolu qu'on enverrait des diplomates d'intelligence, l'un à Vienne, l'autre à Berlin, pour prendre des informations exactes sur les desseins des cabinets; et le choix tomba sur le comte de Spencer pour l'Autriche, et sur sir Arthur Paget pour la Prusse; tous deux remarquables capacités diplomatiques. Le comte de Spencer reçut des pouvoirs illimités; membre du cabinet, comme garde du sceau privé, on lui laissa toute latitude, et afin de donner une couleur plus importante à sa mission, on mit sous sa responsabilité un crédit de trois millions de livres, qu'il pût offrir comme subsides à l'Autriche, si elle consentait à un effort commun et considérable. Sir Thomas Grenville, frère du lord secrétaire d'État, lui fut adjoint dans sa mission. On donna des pouvoirs presque aussi étendus à sir Arthur Paget, désigné pour la Prusse, à la condition expresse qu'il ferait tout conjointement avec lord Spencer, sans se laisser tromper par de belles paroles à Berlin.

Au moment où ces résolutions importantes étaient prises, à Londres, par un ministère de grandeur et d'intelligence, la coalition du continent marchait à sa pleine dissolution. L'empereur François II avait à peine quitté les Pays-Bas, qu'il fut rejoint par un courrier porteur de dépêches importantes; le comte de Rasumowsky, ambassadeur russe à Vienne, avait reçu de sa cour l'ordre exprès de communiquer à l'Empereur les desseins futurs de Catherine II sur la Pologne : l'Autriche était appelée à une large participation dans le partage des provinces, car l'accession de la cour de Vienne paraissait indispensable pour en finir avec cette émeute de la république de Pologne. Ces offres étaient trop avantageuses pour n'être pas immédiatement acceptées, et un corps autrichien de quatre-vingt mille hommes pénétra dans la Petite Pologne, sous la promesse positive que le cabinet de Vienne aurait pour son lot les palatinats de Chelm, Lublin, Sandomir et Cracovie. Désormais, les trois cours de Saint-Pétersbourg, Vienne et Berlin, parurent d'accord sur ce point que, les affaires de France n'étant que secondaires, il fallait avant tout arrêter l'insurrection polonaise et accomplir le partage de la vieille république, car il était tout à fait contraire aux règles de la stratégie de soutenir deux guerres en même temps sur la Vistule et sur le Rhin, et d'être pris ainsi entre deux feux. On se bornerait donc vis-à-vis de la France à un système tout défensif de l'Allemagne, jusqu'à ce que la guerre de Pologne eût été complétement terminée. C'était pour lutter contre cette décision si funeste à l'indépendance des Pays-Bas et de la Hollande, que le comte de Spencer arrivait à Vienne, demandant une audience immédiate à l'Empereur; elle lui fut accordée sans difficulté; là, le comte de Spencer rappela toutes les circonstances de la guerre, l'abandon de la Belgique et de la cause commune : « L'Autriche compromettait étrangement la Hollande et l'Allemagne entière par cet abandon; l'énergie de la France n'était qu'un de ces débordements de barbares qu'on arrêterait avec de la vigueur et de la persévérance, ainsi que l'avait dit au roi de Prusse le marquis d'Hertfort; l'Autriche avait dans ses mains le salut de l'Europe; et il lui appartenait de prendre l'initiative. » Pour résumer cette longue audience, le comte de Spencer offrait à l'Autriche un subside de trois millions de livres sterling, à la seule condition qu'elle assurerait à la Hollande et à l'Angleterre la coopération d'une armée impériale de soixante mille hommes, pour la défense des Pays-Bas. On voit dès lors tout le prix que mettait l'Angleterre à ce que la Belgique ne fût jamais au pouvoir de la France. L'Empereur, ne voulant pas prendre sur lui-même une résolution aussi considérable, répondit « qu'il s'éclairerait de son conseil; » et ce conseil fut en effet réuni à Schœnbrünn.

Trois opinions très-franches existaient parmi les hommes d'État du cabinet de Vienne : le comte Mercy d'Argenteau, toujours avancé dans les sentiments de guerre, voulait continuer le système offensif développé depuis 1792; le comte de Metternich, plus calme, voyait avec une certaine douleur la Belgique, dont il avait le gouvernement, échapper tout à fait à l'influence autrichienne; enfin le baron de Thugut, le chef du parti purement autrichien, était déterminé à l'abandon des provinces de la Flandre, pour chercher des compensations, soit en Bavière, soit en Pologne, en Italie, ou dans les États de terre ferme de la république de Venise. Dans cette situation complexe du cabinet de Vienne, les propositions du comte de Spencer ne furent ni acceptées, ni refusées complétement; l'offre des trois millions de livres sterling était fort attrayante; mais la situation de la Pologne n'appelait-elle pas un concours de forces considérables de la part du cabinet de Vienne?

Le comte de Spencer ne demandait que quelques

conditions essentielles en échange des subsides de l'Angleterre: le commandement serait retiré au prince de Cobourg pour passer sous la forte épée de l'archiduc Charles avec les généraux Clairfayt, Beaulieu et Mack; l'important surtout était de protéger les Pays-Bas; nul n'ignorait qu'en Hollande il existait un parti très-fort, très-compacte pour le triomphe des états généraux et de la democratie; une irruption des Français pouvait suffire pour briser le stathoudérat de la maison d'Orange. Dans ce danger pressant, M. de Thugut répondait que, l'armée autrichienne ayant éprouvé de grandes pertes, on pourrait bien livrer soixante à quatre-vingt mille hommes; mais qu'il fallait quelques mois à un pays très-fatigué de sacrifices: pouvait-on, d'ailleurs, soutenir une triple guerre à la tête et à la queue de la monarchie autrichienne, en Pologne, sur le Rhin et en Hollande. Au milieu de ces conferences, un personnage remarquable arriva de Berlin en toute hâte; c'était le marquis de Lucchesini, si habile dans toutes les négociations importantes, esprit à ménagement et à conciliation, comme on en trouve dans l'ecole italienne.

La situation de la Prusse était alors d'autant plus compliquée, qu'elle n'avait été ni sincère, ni ferme envers aucune puissance : comment se faisait-il que, par la plus étrange violation des principes, la Prusse n'exécutât pas un traité de subsides, lorsqu'elle avait touché régulièrement les livres sterling de la banque de Londres sur Francfort, Vienne et Leipzig (1)? Elle avait promis soixante-deux mille hommes pour la defense des Pays-Bas, et elle ordonnait secrètement au maréchal de Mœllendorff de protéger la seule ligne du Rhin; d'une main elle recevait les subsides anglais, et de l'autre les propositions du comité de salut public; ceci n'était pas loyal et devait porter malheur aux entreprises de la Prusse. Le prétexte le plus saillant, le plus souvent répété par le cabinet de Berlin, c'était la situation de la Pologne qui exigeait un développement formidable de troupes : Frédéric-Guillaume avait envahi la vieille et turbulente république, insurgée à la voix de Kosciusko; le succès des Polonais avait d'abord favorisé l'insurrection, et il avait fallu la présence de cinquante mille Prussiens pour contenir les anciennes provinces. Le roi Frédéric-Guillaume un moment avait assiégé Varsovie, et il levait en toute hâte ce siége quelques mois après pour réprimer d'autres insurrections. Ainsi la Prusse, par cela seul qu'elle n'avait jamais été de bonne foi et loyalement engagée, avait à soutenir une guerre acharnée sur le Rhin et la Vistule; terminer celle du Rhin par la paix avec la république française, c'était sa préoccupation; et ce qu'il y avait de plus curieux en ce moment dans l'attitude de cette cour de Berlin, c'est qu'elle agissait à Dresde, à Munich, parmi tous les princes de la confédération, afin de les déterminer à des paix séparées avec la France. La Prusse était devenue ainsi un véritable fléau pour les puissances germaniques qui voulaient garder quelque énergie; avec les idées philosophiques de Fréderic II, elle avait corrompu l'Europe au XVIII[e] siècle: maintenant elle affaiblissait le lien de cohésion de l'Allemagne, si intéressée à résister.

Alors sir Arthur Paget arrivait à la cour de Berlin. En touchant l'Allemagne, sir Arthur s'était mis parfaitement au fait des influences qu'il fallait faire jouer auprès du roi, très-découragé. La favorite comtesse de Lichtenau, exerçait toujours sur Fréderic-Guillaume un immense ascendant par une prodigieuse grâce d'esprit et une raillerie mordante sur les hommes et souvent sur les principes. Sous la protection de la favorite s'était placé le comte de Haugwitz, l'homme d'État qui grandissait, et avec lui le secrétaire Lombard, en qui le roi avait toute confiance comme en un garde-note; M. de Hardenberg tenait un milieu entre l'idée anglaise et la pensée purement pacifique; je ne parle pas du comte de Hertzberg, alors en complète disgrâce, mais qui essayait encore de faire entendre quelques plaintes au roi sur la mauvaise direction de la paix et de la guerre (2); rebuté par Frédéric-Guillaume, Hertzberg ne continuait pas

(1) A cela la Prusse répondait que le roi était loin de s'attendre à de pareilles représentations. « Sa Majesté a fait des sacrifices bien au-dessus des frais d'un contingent; ses troupes ont rendu des services signalés. Les dépenses qu'a exigées la reprise de Francfort et de Mayence ne sont pas encore remboursées. Il n'existe pas d'armée de l'Empire. On ne peut donner ce nom au peu de contingents mis en campagne; encore consent-on que ces levées soient rachetées à prix d'argent. Mais ce qui contribue le plus à dégager le roi de toute obligation à cet égard est la guerre suscitée en Pologne par l'ennemi commun, pour se venger de Sa Majesté et l'empêcher de défendre l'Empire. Les Polonais, saisis du délire révolutionnaire, font la guerre avec fureur, et Sa Majesté se trouve dans la nécessité de protéger ses États menacés. Sa situation est la même que celle du grand électeur, qui, se battant, en 1675, contre l'ennemi, sur les rives du Rhin, se vit subitement appelé pour s'opposer à l'invasion des Suédois, excités par l'ennemi de l'Empire. Ce prince, loin de fournir son contingent, demanda d'être indemnisé. Pour ce qui est de l'exemple, Sa Majesté doit pouvoir dire que, si tous les États en faisaient autant qu'elle, la patrie serait sauvée. »

(2) *Extrait d'un mémoire de l'ancien ministre Hertzberg sur la guerre contre la France, adressé au roi de Prusse* (1794).

« Sire, je conjure Votre Majesté de lire cette lettre d'un bout à l'autre; elle ne concerne pas ma personne, mais votre État. La monarchie prussienne est menacée d'un trop grand danger pour qu'un ancien ministre qui l'a servie dans des temps plus heureux, pendant cinquante ans, ne se sente poussé, par sa conscience patriotique, à exposer à Votre Majesté, dans tout son jour, l'imminence de la catastrophe, si l'on ne change, sans perdre de temps, les plans qu'on a suivis jusqu'à présent, et si Votre Majesté, avant la fin de la campagne, n'embrasse pas le seul moyen qui lui reste pour prévenir sa ruine entière, que des ministres trop circonspects ou trop timides n'osent lui annoncer. Voici les dangers, sire, qui paraissent inévitables. Tandis que les Français triomphent en Italie et en Espagne, ils ont, par des victoires non interrompues dans

moins d'appeler la paix comme le seul remède dans la situation délabrée des intérêts et des finances de la Prusse. Ce fut avec toutes ses informations que sir Arthur Paget vint à Berlin, et dès les premiers jours de son arrivée, il se mit dans les faveurs de la comtesse de Lichtenau. Il résulte de la correspondance de sir Arthur que la plus élégante intimité existait entre lui et la gracieuse Wilhelmine, qui aimait à se parer de guirlandes d'améthyste et de gerbes de brillants; bouquets diplomatiques que le comité de salut public, tout austère qu'il était, n'avait pas dédaigné de lui offrir, comme un rustre et un paysan mal appris jette bijoux et or à une courtisane pour un regard, un sourire, un baiser.

L'inquiétude du roi était grande, surtout par la tournure que prenaient les affaires de la Pologne : il venait d'apprendre tout à coup la marche rapide des Russes sur les frontières. L'habile général Fersen avait gagné sur Kosciusko une bataille décisive, et le dictateur, élevé sur le pavois, avait abaissé son épée vaincue; désormais plus d'union en Pologne, plus de force et d'unité; Kosciusko était prisonnier. Alors parut Suwarow devant le faubourg de Praga incendié; ce n'était pas un homme ordinaire que le héros de la Russie, vainqueur des Turcs, impitoyable pour tous au siége d'Ismaël, où tant de gentilshommes de France s'étaient distingués. Le faubourg de Praga fut enlevé à la baïonnette, inondé de flots de sang; Varsovie capitula sous la loi du vainqueur; en tous les sens, la Pologne fut traversée par les troupes victorieuses, tandis que les insurgés étaient refoulés hors des frontières; le diadème arraché du front de Stanislas fut brisé en trois parts, trois beaux fleurons d'une grande couronne.

Les journaux français éclatèrent en déclamations stériles contre les abus monstrueux de la force. Quelle idée avait dominé dans ce partage? celle de la victoire et de la conquête. La république avait-elle agi autrement pour Avignon, enclavé dans le territoire français, comme la Pologne était entourée par la Prusse, l'Autriche et la Russie? Dépouiller un vieillard à l'auréole sainte ou la Pologne, noble fille au front étoilé, n'était-ce pas le même abus de la force? et la loi de chevalerie ne disait-elle pas de protéger également le vieillard, la femme et l'enfant? Hélas! qui eût osé invoquer encore la loi de chevalerie dans ce débordement des passions sur l'Europe? La rapide soumission de la Pologne par les Russes produisit une vive et grande impression sur le comité de salut public; on put entrevoir dès lors qu'une fois la Pologne soumise et partagée par les traités, toutes les forces se porteraient contre la France, et qu'on aurait de nouveaux ennemis à combattre, plus fermes, plus décidés, en un mot les Russes de Suwarow.

Avant le 9 thermidor, la pensée du comité de salut public n'était pas parfaitement identique sur la direction de la guerre : j'ai dit que la volonté commune de Robespierre, de Couthon et de Saint-Just n'était pas la même que celle de Carnot; les uns voulaient la guerre purement restreinte dans les limites du Rhin, afin de ne pas amener une réaction de l'Europe contre nous; Carnot avait des projets plus étendus de conquête; l'invasion de la Hollande semblait le préoccuper, et avec cette invasion, une course nouvelle en Allemagne. La bataille de Fleurus, fastueusement exagérée par le comité de salut public, n'avait eu pour résultat, que de motiver la retraite du prince

les Pays-Bas (de la conquête desquels le salut de l'Europe dépend actuellement), si fort diminué les forces des Autrichiens, surtout depuis la réduction d'Ypres et de Charleroi, que, ne trouvant bientôt plus de places fortes à prendre dans ce pays, ils le conquerront sous peu et repousseront les alliés jusqu'au Rhin. Ils inonderont en même temps la Hollande, où les deux tiers des habitants sont prévenus en leur faveur, et enlèveront de cette manière à l'Angleterre toutes ses liaisons avec le continent de l'Europe, que Votre Majesté, par la révolution en Hollande, lui avait procurées; et la nation anglaise ne pourra plus nous envoyer ni les troupes ni l'argent nécessaires. La maison d'Orange sera chassée de la Hollande; et, par la perte d'Amsterdam et de la navigation sur le Rhin, Votre Majesté sera privée de la facilité de pourvoir à son propre approvisionnement; elle sera forcée de se défendre par l'armée du feld-maréchal Mœllendorff, derrière le Rhin, près de Wesel, place peu forte par elle-même. Si Votre Majesté n'envoie pas cette armée entière, ou du moins en partie, au secours des alliés dans les Pays-Bas et en Hollande, où il sera toujours très-difficile de soutenir le choc des forces immenses des Français, l'Angleterre ne voudra plus vous payer les subsides dont on est convenu dans le dernier traité, et, si cela arrive, Votre Majesté sera dans l'impossibilité, après l'épuisement de son trésor et de ses provinces, de supporter le fardeau de la guerre et même de payer ses troupes. Si Votre Majesté n'envoie pas son armée dans les Pays-Bas, les Français inonderont la haute Allemagne, passeront le Rhin, reprendront de nouveau Mayence et Francfort, et s'empareront des cercles de la Souabe et de la Franconie; de façon que, nos alliés, divisés, mal gouvernés, n'ayant plus de forces suffisantes pour s'opposer au torrent des Français, Votre Majesté sera obligée de faire tête partout, aux Pays-Bas, au Rhin, dans la haute Allemagne, en Pologne, ce qui surpasse ses forces et ses moyens. Je veux bien croire que Votre Majesté, avec le secours des Russes, subjuguera les Polonais; mais dans un pays si étendu, cette expédition exige du temps, et en ce cas vous ne pouvez pas envoyer un corps de troupes au Rhin pour arrêter les Français. »

Réponse du roi de Prusse à M. de Hertzberg.

« Il fut un temps où vous remplissiez un devoir en me soumettant votre opinion sur les affaires que je confiais à votre zèle. Aujourd'hui que votre carrière diplomatique est finie, j'eusse tenu compte d'une discrétion qui m'eût épargné des conseils dont je ne fais cas qu'autant que je les demande. Laissez aux ministres que ma confiance a mis à la tête des affaires, autrefois commises à vos soins, de recevoir mes ordres et de les exécuter. Je sais apprécier le patriotisme, et j'aime à croire qu'il a seul inspiré vos offres. Il serait cependant possible que l'amour-propre en eût pris les formes à vos yeux, et vous eût abusé sur vos vrais motifs; je serais charmé que cette idée vous mît assez en garde contre vous-même pour vous renfermer désormais dans le cercle de vos devoirs actuels, et me sauver le désagrément de vous en répéter sans cesse le conseil. Du reste, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« *Signé* : Frédéric-Guillaume. »

de Cobourg et de donner à l'armée française une juste et glorieuse opinion de ses forces. Si les quatorze armées de Carnot furent souvent sur le papier avec plus d'ostentation que de réalité, il faut avouer que sur la ligne de Dunkerque à Sarrelouis et Strasbourg, un vaste et brillant cordon d'acier se déployait avec un rayonnant héroïsme. L'armée de Pichegru se trouvait à l'extrême droite, et c'était sur elle que Carnot jetait les yeux pour accomplir son mouvement offensif contre la Hollande; mais le temps n'en était point venu encore : il fallait pour qu'une marche fût prompte et sûre contre les Anglo-Hollandais que les Autrichiens eussent au centre opéré leur pleine retraite. Dans l'objet de les contraindre à ce mouvement décisif et rétrograde, toute l'armée de Jourdan opéra sur la Sambre et la Meuse, car, à l'extrême droite, les Prussiens ne manœuvraient plus que pour couvrir leur retraite sur la rive droite du Rhin.

La puissance d'organisation du comité avait été si terrible, qu'en moins de six mois les forces des armées françaises prenaient partout une supériorité numérique sur celles de l'ennemi : au 20 août les états de l'armée de Sambre-et-Meuse portent le complet des corps de Jourdan à cent dix mille hommes, opérant contre les Autrichiens et les Prussiens; cette armée glorieuse avait deux missions à remplir : d'abord refouler l'ennemi sur Mayence et la rive droite du Rhin; puis s'emparer des quatre places françaises encore au pouvoir des Autrichiens, Condé, Valenciennes, Duquesnoy et Landrecies. Une division de vingt mille hommes, sous les ordres de Schérer (1), était chargée des opérations de ces siéges, poursuivis révolutionnairement; car la convention venait de déclarer, par un de ses sanglants décrets, que si les commandants ne se rendaient pas dans les vingt-quatre heures, nul quartier ne serait fait à la garnison. Ce pouvoir dictatorial de la convention n'admettait aucun principe du droit des gens, et un décret sauvage portait qu'il ne serait fait aucun prisonnier hanovrien ou anglais. Si on n'osa point exécuter ces prescriptions barbares, elles donnèrent néanmoins à la guerre une empreinte funèbre.

Les places occupées par les garnisons du prince de Cobourg, dernier témoignage de l'invasion, se rendirent presque sans efforts, à ce point qu'on dit qu'elles furent achetées; cela serait moins incroyable que la faiblesse des commandants ennemis. Dès lors la division de Schérer vint grandir et compléter l'armée de Sambre-et-Meuse qui opéra sur de grandes lignes. Qu'elle était belle à voir cette armée républicaine déployant huit fortes divisions, de plus de cent dix mille hommes ! et qui avait-elle à combattre? Les Autrichiens, incertains, divisés, précipitant leur retraite sur le Rhin et n'opposant aucune résistance, car ils n'avaient pas cinquante mille baïonnettes; les Prussiens, plus démoralisés encore et laissant enlever Trèves sans coup férir ! L'Allemagne, inquiète, dans une sorte de torpeur, souhaitait la paix; et dans ces circonstances critiques pour la coalition, la grande armée de Jourdan, déployée sur la rive droite de la Meuse, livra la belle bataille de Juliers, bien autrement décisive que le simple engagement de Fleurus.

Fleurus était une victoire qui se rattachait au triomphe d'un parti, et celle-là on la fit retentir; le comité de salut public, dirigé par Robespierre, voulait s'en faire une force de plus pour la dictature, et il amplifia le bulletin; Saint-Just avait assisté à Fleurus, brillant jeune homme, et il voulait, le front ceint de lauriers, appuyer la dictature de Maximilien, dont il s'était fait le plus ardent sectaire : quand les partis ont besoin d'éclat et de bruit, ils savent parfaitement le préparer; nul n'a plus de charlatanisme qu'eux pour faire des héros, élever des panthéons de gloire. La bataille de Juliers ne fut qu'une victoire de stratégie parfaitement engagée, et les bulletins en firent à peine mention; bien qu'elle eût pour résultat décisif d'accomplir l'occupation de la Belgique par les républicains. Désormais la convention put établir en principe : que les rives du Rhin étaient les limites naturelles de la France, comme les Pyrénées et les Alpes formaient ses frontières au midi; idée vieille au reste depuis le ministère du grand cardinal de Richelieu. La convention ajouta qu'elle n'admettrait jamais d'autres bases dans un traité définitif avec l'Europe.

Le comité de salut public, après le 9 thermidor, avait besoin de se grandir aux yeux de l'armée, inquiète sur la réaction; les généraux en chef Pichegru et Jourdan étaient fortement dévoués à la république, leur idole; le système d'énergie du comité avait assuré la victoire : quel principe succéderait à cette volonté de dictature et de gouvernement? Officiers et soldats étaient accoutumés à la présence du représentant du peuple, au panache et à l'écharpe tricolores ombrageant les cheveux blonds de Saint-Just ou le front chauve de Carnot; le représentant était l'homme du soldat; quand il avait dit et parlé, le vieux grenadier obéissait silencieusement, souvenir du respect des légions de Rome pour les magistrats du peuple. Allait-on perdre tout cela? est-ce que les muscadins et la jeunesse dorée de Fréron prendraient la direction de

(1) Barthélemi-Louis-Joseph Schérer, né en 1735 près de Béfort, s'enfuit de la maison de son père qui était boucher, et s'engagea au service d'Autriche. Étant à Mantoue, en garnison, il déserta et vint à Paris, où il obtint le grade de major dans la légion de Maillebois, destinée au service de Hollande. Ce corps ayant été licencié, il se trouvait à Paris lorsque la révolution éclata; en 1792, il devint aide de camp du général Després-Crassier, son ami, puis de M. de Beauharnais. Éloigné de l'armée comme aristocrate, il reparut bientôt, fut adjudant-général de brigade, et envoyé à l'armée de la Sambre avec le grade de général de division.

l'armée? Il fallait rassurer cet esprit jacobin dominant sous la tente. Carnot crut indispensable de s'adresser lui-même aux armées (1); ennemi des idées de Robespierre et de Saint-Just particulièrement, Carnot développa dans une circulaire le véritable esprit du 9 thermidor : « Ce n'était pas un échec pour la république leur mère à tous, nobles enfants; mais le renversement d'une insupportable dictature réalisée par un tyran; la convention était encore puissante, souveraine; rendue à sa liberté, elle allait développer son système de victoires et de conquêtes. » Carnot restait maître absolu de la guerre, sans le contrôle de ses collègues; son bureau du comité, admirablement composé, avait pour chefs les colonels Clarke pour le génie et Dupont pour l'infanterie, organisateurs remarquables. Comme il connaissait l'esprit de l'armée, il savait qu'elle avait besoin d'être continuellement en activité d'enthousiasme et de patriotisme, et se gardait de laisser croire que le 9 thermidor était une concession aux royalistes et à l'étranger. D'ailleurs, la pensée de Carnot était une invasion rapide, subite, en Hollande : tout changement de pouvoir a besoin d'un éclat militaire et de gloire; il faut caresser l'opinion. La Hollande était une riche proie, un des magasins de l'Angleterre; une pointe sur Amsterdam pouvait préparer d'opulents trophées. Pichegru reçut donc l'ordre de se porter rapidement sur Anvers et Bréda.

Depuis que les Autrichiens avaient résolu de repasser le Rhin pour se mettre sur la défensive en Allemagne, la Hollande se trouvait entièrement découverte. Au temps où Dumouriez avait essayé une pointe sur Bréda, ce qui avait délivré Amsterdam et La Haye d'une occupation française, c'était la marche rapide et victorieuse de l'armée du prince de Cobourg déployée sur son flanc à Neerwinden. Aujourd'hui, les choses avaient changé de face : les Autrichiens, les Prussiens étaient refoulés, acculés par la glorieuse armée de Sambre-et-Meuse; dès lors qui pouvait défendre la Hollande ou opérer une diversion en sa faveur? L'armée du duc d'York, composée de Hollandais, d'Anglais, de Hanovriens ou de Hessois, n'allait pas au delà de trente-cinq mille hommes; une division de quinze mille Autrichiens, sous le général Alvinzi, était venue le joindre. Or, toutes ces forces réunies pouvaient-elles résister aux quatre-vingt-cinq mille hommes de belles troupes, sous les ordres d'un général de premier mérite, tel que Pichegru?

Un peuple qui veut bien se défendre, le peut longtemps; mais la Hollande n'était pas dans cette ferme volonté. Deux opinions existaient en présence, et la plus puissante était républicaine, ennemie de la maison d'Orange, qui avait pourtant émancipé les Pays-Bas, lors de la réforme du XVIe siècle : que fallait-il accomplir en Hollande? Un simple mouvement militaire favorisant l'expression libre, spontanée, du parti démocratique, et c'est à quoi Pichegru et Carnot (2)

(1) *Circulaire de Carnot aux représentants du peuple des armées de la république.*

« Paris, le 10 thermidor an II.

« Faites savoir aux incomparables armées de la république qu'un nouveau genre de scélératesse avait trouvé dans leurs succès mêmes des motifs pour les calomnier. D'infâmes tyrans, qui avaient usurpé le nom de patriotes, voulaient désorganiser la victoire qui sur toutes nos frontières est à l'ordre du jour depuis le commencement de la campagne. Les traîtres ont reçu le prix de leurs forfaits; la représentation nationale a délivré la France de ses modernes Catilinas. *Robespierre et ses complices ne sont plus!* L'oppression a disparu, tous les cœurs s'ouvrent aux plus doux épanchements, et l'allégresse a pris la place de la consternation dans Paris.

« Dites aux généraux de redoubler de vigilance pour qu'aucun échec ne vienne fournir de nouvelles armes aux malveillants; que l'enthousiasme des troupes s'exalte de plus en plus; que la discipline par laquelle elles ne se font pas moins admirer que par leur courage soit maintenue avec exactitude; que les ennemis soient poursuivis sans relâche et exterminés jusqu'au dernier. Que cependant la prudence des chefs préside à tous les mouvements; assurez-les de notre confiance qu'ils ont si bien méritée, et prévenez les résultats désavantageux que l'ennemi va s'efforcer, sans doute, par ses mensonges, de tirer de cette crise qui est tout entière au profit de la liberté, de la joie universelle et de la prospérité nationale.

« CARNOT. »

L'inimitié de Carnot et de Robespierre venait de loin; en voici la preuve :

« Je me trouvais au comité un jour où Carnot avait une dispute très-vive avec Robespierre au sujet de l'arrestation de deux commis de ses bureaux, laquelle avait été ordonnée par ce dernier. Carnot dit à Robespierre : « Il ne se commet que des actes arbitraires dans ton bureau de police générale. » Carnot ajouta en s'adressant à Robespierre : « Tu es un dictateur. » Robespierre, furieux, prit les prévenus à témoin de ce que Carnot venait de lui dire; ceux-ci le regardèrent avec mépris... »

(*Extrait d'un discours de Levasseur de la Sarthe à la convention.* Séance du 26 mars 1795.)

(2) J'ai trouvé une lettre de Carnot pleine d'énergie et de prévoyance :

« Paris le 21 ventôse, IIe année de la république une et indivisible.

« *Carnot, représentant du peuple, à Pichegru, général en chef de l'armée du Nord.*

« Le comité de salut public, général, me charge de t'expliquer le système de guerre qu'il a adopté pour les opérations de la campagne prochaine dans le Nord.

« Il a voulu que cette campagne fût ouverte par la prise d'Ypres, afin de couvrir par son moyen, et par les inondations qui peuvent être formées depuis cette ville jusqu'à Nieuport, les villes de Bergues, Dunkerque, Cassel et Bailleul; en assurer la communication toujours précaire, pouvoir porter en avant les garnisons de l'arrière, raccourcir notre ligne de défense, inquiéter l'ennemi sur les villes d'Ostende, Bruges et Gand, l'obliger à tenir pour leur conservation une grande masse de forces dans la Flandre maritime, et diminuer d'autant celles qu'il destine à nous attaquer ailleurs, l'empêcher de pouvoir se soutenir dans les villes de Menin et de Courtrai, et par conséquent de pouvoir communiquer avec Tournai et Audenarde; l'éloigner enfin des postes de Turcoing, Roubaix et Lannoy par lesquels il resserre la garnison de Lille, appuie son camp de Cisoing, et couvre Maulde, Orchies, et tout le territoire que nous devrions occuper jusqu'à la Scarpe et l'Escaut. » Carnot entre alors dans de grands détails sur les opérations militaires, et termine

se déterminèrent pour la conception d'un plan de campagne. Rien ne pouvait arrêter la marche des Français : à leur aile droite était l'armée de Sambre-et-Meuse, appuyant l'invasion par un mouvement sur le Wesel et le Bas-Rhin ; Dunkerque, Ypres, Furnes, Lille étaient des points de retraite et de communication pour le derrière. Une marche en avant, et la Hollande tomberait au pouvoir de l'armée de Pichegru ; non pas qu'on voulut faire des Pays-Bas une annexe à la France ; ce système de conquêtes, trop étendu, aurait effrayé l'Allemagne et soulevé l'Europe ; mais on pouvait aider la Hollande à briser la dynastie du prince d'Orange, pour adopter le système démocratique, et avec ce système l'alliance française ; la république batave tendrait la main à notre république, en brisant avec violence les liens qui la rattachaient à l'Angleterre.

Cette marche si simple de l'invasion avait été parfaitement comprise par M. Pitt, et voilà pourquoi il avait offert de si larges subsides à la Prusse et à l'Autriche, si elles voulaient porter leurs forces réunies sur les Pays-Bas menacés : une armée auxiliaire de soixante mille hommes jointe aux cinquante mille soldats qui opéraient sous le duc d'York, Walmoden et Alvinsi, aurait élevé à plus de cent mille hommes l'armée défensive sur les frontières des Pays-Bas, et jamais Pichegru n'aurait franchi les limites de la Hollande. Les négociations du comte de Spencer et de sir Arthur Paget n'ayant point réussi, la Hollande se trouvait dès lors abandonnée à l'invasion d'une armée deux fois supérieure et soutenue par une ardente opinion dans le pays.

D'après l'ordre de M. Pitt, fortement inquiet de cet abandon, M. Windham, l'homme de sa confiance, récemment entré dans le ministère avec lord Portland, pour le département de la guerre, était passé à Amsterdam afin de se concerter avec le prince d'Orange, général d'un mérite supérieur, mais découragé par la nature des événements. Dans une dépêche à M. Pitt, M. Windham ne déguise pas qu'on attend les Français à Amsterdam, et que le seul parti à prendre, c'est une prompte évacuation des troupes et des marchandises anglaises ; la Prusse et l'Autriche ont sacrifié la Hollande, et une révolution républicaine est imminente. En conséquence le duc d'York laissa le commandement de l'armée anglo-batave au général Walmoden, avec ordre de se retirer sur l'Allemagne. Le prince d'Orange, imitant cet exemple, au milieu des menaces du parti républicain, vint chercher un abri en Angleterre. L'opinion populaire partout seconda l'arrivée des Français ; il n'y eut pas jusqu'à la forte gelée qui ne vînt favoriser l'expédition un peu romanesque du général Pichegru ; une armée piétinant sur la glace dans ces grandes mares de la Hollande, des vaisseaux pris par la cavalerie au son des joyeuses fanfares ; on aurait dit des féeries du moyen âge. Mais ce qui appuya le plus activement les Français dans cette campagne hardie, ce fut l'esprit des populations, qui partout se manifestant pour la république batave, ouvrait les portes des villes, sans attendre même une sommation ; vingt jours suffirent, et l'armée de Pichegru salua les tours d'Amsterdam. Quand une conquête est si rapide, on la perd aussi rapidement. Le chêne reste longtemps pour jeter ses feuilles ; mais il vit un siècle : l'arbrisseau naît et meurt dans le court espace de quelques ans. Ainsi furent les conquêtes de la république française et de l'empire de Napoléon.

Les deux vastes ailes de la grande armée de la Meuse à Dunkerque se déployaient l'une jusqu'à Amsterdam, l'autre jusqu'à Trèves et au Wahal ; cent quatre-vingt mille hommes se donnaient rendez-vous à ces bouches du Rhin, vastes comme le Delta du Nil ; toutes les places conquises par les alliés étaient en notre pouvoir, la Belgique évacuée et soumise, et tout cela dans l'espace de moins d'une année. Les deux généraux en chef montraient une belle capacité militaire, Pichegru en première ligne, Jourdan en seconde, et la victoire était venue à l'un et à l'autre. Carnot les dirigeait par ses plans, écrits et tracés de la main de Clarke (1) et de Dupont dans le secret du

ainsi : « Tel est, général, le système de la campagne prochaine suivant le désir du comité de salut public ; toi seul et les représentants Richard et Choudieu doivent en avoir connaissance ; tu l'envelopperas envers tous les autres dans le secret le plus profond, et tu tâcheras sans cesse de tromper l'ennemi sur tes projets, et de le fatiguer par de fausses marches. L'intention du comité est que tu ne lui laisses pas le temps de respirer. Nous voulons finir cette année ; il nous faut une guerre des plus offensives, des plus vigoureuses ; c'est tout perdre que de ne pas avancer rapidement, que de ne pas écraser jusqu'au dernier de nos ennemis d'ici à trois mois, car ce serait à recommencer l'année prochaine, ce serait périr de faim et d'épuisement. Or, je te le répète, au nom du comité et de la patrie, il faut finir. Tes affaires seraient bien avancées si tu pouvais t'emparer de Tournai ; peut-être serait-il possible de l'emporter de vive force, ou d'enlever la citadelle ; c'est à toi d'oser tout ce dont le génie de la liberté, le courage des républicains peuvent rendre capable. Aie de bons espions, sache tout ce qui se passe chez les ennemis, jette la division parmi eux ; tous les moyens sont bons pour écraser la tyrannie : nous ferons à cet égard tous les sacrifices pécuniaires qu'il faudra.

« Salut et fraternité, CARNOT. »

(1) Henri-Jacques-Guillaume Clarke, d'une grande famille irlandaise réfugiée en France avec les Stuarts, était né à Landrecies le 17 octobre 1765. En 1781, il entra comme cadet à l'école militaire de Paris, et en sortit, l'année suivante, sous-lieutenant au régiment de Berwick ; devint, en 1784, cornette de hussards, avec le rang de capitaine dans le régiment, colonel-général de cette arme, puis, en 1790, capitaine de dragons, et donna sa démission pour passer en Angleterre gentilhomme d'ambassade. De retour en France, il reprit du service, et en 1792 fut nommé lieutenant-colonel de cavalerie. Il fit les premières campagnes de la révolution, et reçut sur le champ de bataille le grade de général de brigade provisoire. Passé, en 1793, chef d'état-major général à l'armée du Rhin, il fut destitué comme noble et porté sur la liste des suspects. Carnot le fit ensuite réintégrer dans son grade, et le mit à la tête du bureau de topographie militaire.

comité de salut public. Assez supérieur pour ne pas avoir de préjugés, Carnot maintint dans ses bureaux plusieurs officiers gentilshommes qui mirent en commun leurs idées de tactique et leur expérience. La force de ces deux belles armées du Nord et de Sambre-et-Meuse vint surtout des célèbres généraux de division, Kléber, Moreau, Macdonald, Gouvion-Saint-Cyr, Schérer, Marceau, hommes actifs, infatigables, pleins d'un noble patriotisme, et tous capables de commander en chef. Elle vint encore de cet amour si pur de la France, de cet enthousiasme général pour les glorieuses actions, de cette insouciance de l'avenir, de ce noble désintéressement d'enfants pour leur patrie, la mère commune. Oh! qu'il était vrai pour les armées de la république cet hymne de Méhul: « Mourir pour la patrie est le sort le plus beau, le plus digne d'envie! » et qu'il devait émouvoir ces nobles entrailles! A mesure que les temps s'éloigneront, ces prodiges deviendront plus grands encore aux yeux de la postérité.

A la fin de cette campagne, la république eut la plus belle armée possible; ce n'étaient plus des volontaires sans discipline, sans habitude de la guerre comme en 1792; les demi-brigades de Sambre-et-Meuse savaient subir les privations, se soumettre à l'ordre, et cela dans les longues marches et dans les grandes manœuvres. Alors seulement, la république eut de véritables armées, ce qui devint un des embarras du gouvernement civil; car, pour satisfaire tant de justes ambitions, il fallait une guerre continue, il fallait subir un gouvernement militaire. Là est le sens de la dictature consulaire de Bonaparte.

Avec ces victoires aux frontières, les troubles de l'intérieur s'étaient calmés : les Vendéens étaient venus s'abattre comme des oiseaux sauvages sur les murailles de Nantes; l'armée révolutionnaire passait et repassait sur les métairies en ruine, comme le soc de la charrue sur le terrain labouré; les organisations royalistes du Maine, de l'Anjou, de la Bretagne, n'étaient pas assez menaçantes pour appeler une répression immédiate; les départements naguère soulevés, le Calvados, Lyon, Toulon, Marseille, s'étaient complétement soumis, et la réaction thermidorienne seule agitait encore ces populations; on luttait contre les jacobins, et la convention laissait agir. L'armée de l'intérieur était par le fait dissoute, et la plupart de ses officiers réformés comme terroristes; par exemple, Bonaparte, ardent jacobin, l'ami de Robespierre jeune, l'admirateur enthousiaste de Maximilien, le Corse patriote qui signait du nom de *Brutus Bonaparte*, végétait à Paris, misérable officier réformé de l'armée de l'intérieur; ses protecteurs étaient morts, Ricord en disgrâce, Robespierre monté sur l'échafaud; les bataillons sans-culottes étaient dispersés. Une partie de cette armée de l'intérieur s'était jointe aux deux corps d'opération, l'un sur les Pyrénées contre l'Espagne, l'autre aux Alpes contre le roi de Sardaigne; l'armée de la Vendée avait traversé le Languedoc et le Poitou pour se rendre aux Pyrénées; l'armée de Lyon et de Toulon avait envahi les Alpes par les deux extrémités, la Savoie et Nice.

Quand les grandes masses du Nord et de Sambre-et-Meuse développaient leur vaste plan militaire, le général Dugommier succombait l'épée à la main dans les Pyrénées. Brave officier né aux Antilles, il avait conduit le siége de Toulon avec une supériorité éminente; nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées, il prit immédiatement l'initiative contre les Espagnols qui menaçaient Perpignan, et dans cette guerre de montagnes, Dugommier, atteint d'un éclat de bombe, succomba à une noble mort. Il fut remplacé dans son commandement par le général de Pérignon, qui commença une véritable campagne d'Espagne par Figuières et le fort de Rose, comme le maréchal de Noailles sous Louis XIV; tandis que le général Moncey prenait la route de Madrid par Bayonne, une de ses divisions s'emparait de Bilbao, l'autre élevait le drapeau tricolore sur Vittoria, la capitale du Guipuscoa, la province si riche, si fertile. Partout les troupes espagnoles étaient en retraite, les sierras de la Vieille-Castille voyaient déjà les premières troupes légères de Moncey, et les vallées de Burgos étaient découvertes.

Sur les Alpes, les opérations étaient conduites avec prudence et habileté par Kellermann. Cet officier général qui avait conduit le siége de Lyon, comme Dugommier avait accompli celui de Toulon, s'était vu longtemps privé de son commandement militaire; acquitté après le 9 thermidor, il reprit la direction en chef de l'armée des Alpes, où désormais allaient se porter les grands coups, car les Autrichiens, abandonnant la guerre sur le Rhin, s'étaient dirigés vers le Midi pour défendre les possessions d'Italie. Cette armée n'était pas aussi disciplinée, ni aussi aguerrie que celle de Sambre-et-Meuse; formée d'un pêle-mêle de demi-brigades sans organisation, de bataillons de sans-culottes, elle offrait un triste mélange de l'esprit de pillage et de désordre qui se révèle depuis dans l'armée d'Italie sous Bonaparte, réunion presque sauvage de terroristes, braves au feu, pleins d'amour de la république, sans avoir rien de cette gravité militaire, de cette tenue que l'on voit dans l'armée de Sambre-et-Meuse ou du Rhin sous l'épée de Moreau.

A cette première époque de la campagne d'Italie, on a deux manières de traiter avec le roi de Sardaigne qui garde les montagnes : suivre toutes les instructions pacifiques du comité de salut public, en offrant au roi, par l'entremise de Robespierre jeune, une partie de la Lombardie pour le séparer des Autrichiens; ou bien attaquer les Autrichiens et les Pié-

montais simultanément, comme l'indique Carnot dans son système conquérant qui a conduit l'armée française en Hollande.

S'il se manifeste un désir général de paix, il va se présenter désormais une difficulté immense dans la position du gouvernement et des armées. Le cadre militaire dressé par Carnot offre la nécessité, si l'on fait la paix, de mettre à la réforme quinze mille officiers, qui tous ont rêvé la gloire et la fortune; et qu'en fera-t-on quand on a la preuve du mauvais esprit des officiers réformés comme terroristes et qui pullulent dans les clubs? A Paris, Bonaparte, par exemple, en est aux petits écus, empruntant de droite et de gauche, ami de Santerre, de Rossignol, de Charles de Hesse; et quand le temps sera venu, si les jacobins ont besoin d'un général, est-ce qu'il ne sera pas là tout trouvé; car il a une insatiable ambition, un grand génie, une passion ardente pour la gloire. Quand donc le tocsin sonnera pour rassembler le peuple, appelant la constitution de 1793, craignez ces officiers sans emploi, la plaie des gouvernements; et c'est ce qui rend la paix si difficile après les longues crises de guerre.

CHAPITRE XXXI.

NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES; TRAITÉS AVEC LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A BALE.

Puissances demeurées neutres. — La Suède. — Le Danemark. — Les États américains. — La Suisse centre de toutes les négociations. — M. Barthélemy. — Agents français. — Premières négociations avec l'Autriche. — Le marquis de Poterat à Vienne. — La comte Carletti à Paris. — Projet d'échange des Pays-Bas contre la Bavière. — Traité avec la Toscane. — La Prusse et les États d'Allemagne. — Mission de M. de Harnier. — Négociations à Paris, à Berne et à Bâle. — Pouvoirs du comte de Goltz. — Mission du baron de Hardenberg. — Opposition de l'Angleterre. — Traité de Bâle. — Envoi de l'abbé Sieyès à La Haye. — Alliance de la Hollande. — Adhésion du corps germanique. — Négociations pour la paix avec l'Espagne. — Traité définitif. — Conclusion de la première période diplomatique.

Janvier—juillet 1795.

A l'époque la plus agitée et la plus sanglante de la république française, quelques États étaient demeurés fidèles aux lois de la plus stricte neutralité; la hache dictatoriale du comité de salut public frappait à coups redoublés sur la place de la Révolution, et les ministres des rois de Suède et de Danemark déployaient les couleurs de leur drapeau sur l'hôtel des ambassades; aucune démarche de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse ou de l'Autriche, n'avait pu les détacher d'une neutralité profitable à leur commerce et à leur sécurité. En vain M. Pitt, pour réprimer ce développement exclusif du commerce des neutres, avait grandi le droit de visite et de capture au profit de l'Angleterre, à ce point de déclarer de bonne prise tout navire neutre destiné pour la France; les cours de Copenhague et de Stockholm étaient demeurées fermes dans leur éloignement pour toute coalition.

Le comité de salut public avait également ménagé deux républiques dont le système de neutralité lui semblait d'une utilité évidente, les États-Unis et la Suisse. Dans l'impuissance de toutes relations commerciales directes, par le drapeau tricolore, la république française avait besoin d'une active et grande puissance maritime pour lui servir d'intermédiaire, je dirais presque de courtier commercial; et ce rôle, les navires américains l'avaient pris; leurs bâtiments fins voiliers, leurs goëlettes effilées, traversaient avec rapidité le grand Océan, échappaient aux stations anglaises et portaient dans les ports de France les denrées coloniales, les sucres, les cafés, le coton, devenus indispensables à la consommation journalière. Cette France, si puissante sous Louis XVI par sa marine, son commerce, ne pouvant alors naviguer elle-même, avait besoin de ces Américains qu'une main royale avait émancipés. Quant à la Suisse, sa position territoriale, la clef des hautes montagnes qu'elle tenait en sa puissance, devaient en faire nécessairement une neutralité ménagée par la république française; quel motif de se heurter contre les pics des Alpes? Le bonnet rouge des sans-culottes ne pouvait-il pas fraterniser avec le bonnet de la liberté helvétique dans la patrie de Guillaume Tell?

Au reste, par sa position neutre et solennellement reconnue, la Suisse pouvait devenir le grand centre de toutes négociations pacifiques : sa situation mitoyenne en faisait non-seulement le rendez-vous de la diplomatie officielle, mais encore le foyer de toutes les intrigues de second ordre qui entourent et souvent dominent les gouvernements réguliers. On voyait à Berne, à Bâle, à Genève, les négociateurs des princes français, le comte de Breteuil, M. de Calonne, Mallet-Dupan, à côté des agents du comité de salut public, comme M. Bacher, qui, avec une activité incessante, favorisait un parti français et démocratique dans les cantons. La Suisse, par ses sites admirables, ses eaux, ses beaux lacs, la liberté même de son gouvernement, donnait prétexte à mille excursions des négociateurs. Celui-ci allait admirer les glaciers du Simplon, l'autre visitait Lausanne la savante, les bosquets de Saint-Preux et d'Héloïse, baignés par le Léman, dont le XVIIIe siècle était si enthousiaste; et dans ces courses

libres, souvent sous des noms d'emprunt, on se voyait, on négociait pour avancer un projet de traité ou de conjuration. J'ai déjà dit quelle était la position du ministre français en Suisse, M. Barthélemy; sa vie diplomatique datait des bureaux de M. de Choiseul, et par conséquent il avait acquis dans ses missions diplomatiques à Londres, à Vienne, où il avait été premier secrétaire, une haute habitude des hommes et des négociations. Avec M. Barthélemy, on pouvait causer affaires sans préjugés, sans colère, sans ces brutalités qui caractérisent souvent les agents de la démocratie; c'est ce qui avait fait une position spéciale à M. Barthélemy; les ministres de Prusse, d'Autriche, et même d'Angleterre, avaient ordre de leurs cours de le voir, de s'ouvrir à lui sur les conditions probables de la paix et de la guerre. Le comité de salut public, comprenant lui-même la situation personnelle de M. Barthélemy et les services qu'il pouvait rendre (1), lui laissait toute plénitude de rapports, non-seulement avec la diplomatie, mais encore avec les émigrés; il avait des passe-ports en blanc, et la liberté de faire franchir la frontière aux noms même les plus compromis; les véritables négociations devaient nécessairement s'ouvrir à Bâle et à Berne. De cette manière il arrive souvent qu'un simple ambassadeur sur un point déterminé, à Vienne, à Londres, concentre en lui-même toute la puissance des rapports de l'Europe.

Les prodigieux efforts de guerre de la république française, même victorieuse, avaient épuisé ses ressources : un état si violent ne pouvait être continu, une fièvre aussi ardente ne pouvait constituer une situation normale.

Après le 9 thermidor, tous les esprits furent détendus à ce point que l'idée de paix surgit simultanément. En général les négociations compromettantes ne se commencent jamais directement par des agents avoués; il faut d'abord tâter le terrain, et n'accomplir le premier pas, que lorsqu'on est sûr que l'adversaire désire ce que vous souhaitez vous-même. Le comité de salut public agit ainsi, après le 9 thermidor, en confiant une mission intime au marquis de Poterat auprès de la cour de Vienne, si patiente dans ses armements.

M. de Poterat n'avait pas en lui-même une consistance assez haute pour qu'il ne fût pas toujours possible de le désavouer en toute hypothèse, s'il s'engageait trop (2). Le négociateur n'avait mission officielle que pour traiter avec l'Autriche de l'échange du seul débris de la famille royale de Louis XVI, Madame Royale (un auguste enfant n'était plus), avec les commissaires de la convention arrêtés par Dumouriez, MM. de Sémonville et Maret, détenus depuis deux années par les ordres de la cour de Vienne. En négociant sur ces points secondaires, le marquis de Poterat avait ordre de s'ouvrir à M. de Thugut sur les conditions d'une paix particulière avec l'Autriche, et que la France alors désirait. Appelé à s'expliquer plus catégoriquement sur les bases d'un traité partiel, le nouveau comité de salut public écrivit une dépêche à M. Barthélemy, sorte de résumé et de déclaration de principes : « Point de propositions de paix de notre part; mais nous les accepterons toutes, pourvu qu'elles soient raisonnables; reconnaissance claire et précise de la souveraineté et de l'indépendance de la France; respect de notre côté pour toute forme de gouvernement, parce qu'on respectera la nôtre. » En outre, le marquis de Poterat fit pressentir à M. de Thugut que la France avait fixé ses frontières naturelles au Rhin, et que nul traité ne serait conclu en dehors de ces limites, la république ne s'opposant pas d'ailleurs à ce que l'Autriche cherchât indemnité, *soit* en *Bavière*, soit en Pologne, et même en Italie, aux dépens de la république de Venise ou du roi de Sardaigne.

Ces ouvertures, loin de blesser M. de Thugut, correspondaient aux vues secrètes de son cabinet; mais il ne voulut point y répondre par une démarche directe: et avec cette dextérité admirable qui caractérise la diplomatie autrichienne, il se servit de l'entremise de la Toscane. Le comte Carletti (3) vint à Paris, sous le prétexte de proposer la neutralité de son souverain : La Toscane était un fief d'Autriche, le grand-duc qui régnait sur cette belle contrée, appartenait à cette noble maison dont le gouvernement paternel

(1) Le comité de salut public ayant jeté les bases principales de ses vues pour la paix, autorisa M. Barthélemy, son ambassadeur en Suisse, à pressentir indirectement les dispositions des puissances. Ses instructions furent tirées du travail préparatoire du comité; en voici la substance : « Nous ne proposerons pas la paix aux puissances, c'est à elles à la demander; nous ne nous montrerons pas les tyrans des autres peuples, nous n'imiterons pas l'orgueil des Romains; nous jouirons des droits de la victoire; mais nous n'en abuserons pas; elle nous donne le droit de tout exiger; mais nous n'exigerons que ce qui est raisonnable. Ceux qui voudront entrer en négociation avec nous devront commencer par reconnaître la souveraineté et l'indépendance de la nation française; c'est là le préliminaire de tout traité de paix. Les Français ayant fait la guerre pour empêcher qu'on ne porte atteinte à leurs droits et qu'on n'altère la forme de gouvernement qu'il leur convient d'établir, ils respecteront chez les autres peuples ce droit qu'ils feront toujours respecter pour eux-mêmes; or ils ne se mêleront en aucune manière de l'administration intérieure des autres nations; ils reconnaîtront tout gouvernement qui a en sa faveur le consentement formel ou tacite des peuples. »

(2) M. de Poterat était un ancien officier du génie, enfermé à la Bastille, et délivré le 14 juillet dans la fameuse journée. Il mourut au Temple en 1808.

(3) Le comte François Carletti, né en Toscane vers 1730, était chambellan du grand-duc, lorsqu'il fut envoyé à Paris. Dès le commencement de la révolution française, il s'en montra partisan, et protégea dans plusieurs occasions la cause des révolutionnaires.

Voici le pouvoir dont le comte Carletti était porteur :

« Sua altezza reale il serenissimo arciduca, gran duca di Toscana, nulla avendo più a cuore che di vedere sollecitamente rista-

faisait les délices du peuple si doux, si heureux de Sienne, de Pise, de Florence. La Toscane, si mal à propos comprise dans la guerre, osait la première démarche pour solliciter sa neutralité auprès de la république française. Mais le comte Carletti avait une autre mission plus haute : M. de Thugut l'avait chargé de pressentir quelle sorte d'indemnité la France promettait à l'Autriche : « Ce ne pouvait être la Pologne, puisque le fait du partage était accompli; les Pays-Bas, dont la cession était désirée par la France, formaient une masse de population assez considérable pour que l'Autriche eût droit à une indemnité réelle, et où la prendrait-on? Permettrait-on à l'Autriche d'envahir la Bavière, sur laquelle elle avait des droits incontestés? Quel intérêt avait la France à soutenir l'électeur palatin? La Croatie, la Dalmatie, avec Raguse, pouvaient également lui donner une bonne position au golfe Adriatique. Sur tous ces points, quelles étaient les intentions réelles de la France? » Le comte Carletti, parfaitement accueilli à Paris, reçut toutes les espérances de négociations, pourvu que la Belgique fût décidément cédée à la France avec la rive gauche du Rhin : peu importait du reste à la république que l'Autriche trouvât indemnité en Allemagne, en Bavière, sur l'Adriatique, et même sur les frontières du Piémont; elle n'avait rien à ménager, car elle n'avait aucun système régulier et fondamental pour ses alliances, ni en Italie, ni en Allemagne.

Pendant que ces négociations s'ouvraient à Paris, la Prusse y avait envoyé également un agent accrédité par M. de Haugwitz, pour ouvrir les négociations sur une paix définitive, plusieurs fois ébauchée pendant la dernière campagne. La sympathie publique de la Prusse pour la France avait éclaté en diverses circonstances, et Merlin de Thionville n'avait pas manqué de rapporter la vive et douce impression qu'il avait éprouvée en entendant la musique des régiments prussiens exécuter la *Marseillaise* et le *Ça ira* contre les aristocrates. Le négociateur de confiance du comte de Haugwitz était M. de Harnier, conseiller de légation (1), homme capable, sans aucun préjugé de la vieille école; ses paroles au comité de salut public furent simples : « La Prusse, désirant la paix, n'apporte pas seulement dans la balance son vote individuel, son importance personnelle; la Prusse vient au nom d'une grande partie de l'Allemagne pour traiter avec la république française. »

Afin de s'expliquer cette dernière insinuation, il faut savoir que la Prusse, toujours préoccupée de sa prépondérance germanique, avait agi par le baron de Hardenberg sur la plupart des États de la confédération, afin de les amener à lui donner plein pouvoir pour conclure la paix avec la France. Ces États n'y étaient que trop disposés, car la dernière campagne les avait accablés de contributions et de levées d'hommes sans but et sans profit matériel; appelés à se décider sur leurs rapports avec la France, la majorité des électorats allemands s'étaient prononcés pour des négociations pacifiques, et tous les votes avaient été motivés. Soit que le palatin de Bavière eût connaissance de la négociation autrichienne contre sa souveraineté, soit qu'il fût entraîné par les sacrifices énormes de la guerre, il vota le premier pour la paix; l'électeur de Mayence, qui craignait encore la présence sur le Rhin des Français si terribles dans leur invasion, formula nettement une semblable proposition (2) : « Il fallait sauver la patrie germanique; ce n'était pas pour des motifs graves qu'on avait fait la guerre à la France; mais à cause des princes dépossédés en Lorraine et en Alsace; et sur cette base uniquement, il fallait reprendre les négociations. » Le baron de Dalberg (3), coadjuteur de l'archevêque de Mayence, détermina l'électeur à la paix, et bientôt il reçut les pleins pouvoirs d'autres membres importants de la

bilito nelle consuete forme diplomatiche la sua corrispondenza colla repubblica francese, in aumento e dichiarazione del moto proprio del 4 di novembre passato, nomina il suo ciamberlano e cavaliere dell' insigne ordine di santo Stefano, conte Francesco-Saverio Carletti, suo inviato straordinario presso il governo della predetta repubblica, e lo autorizza, qualora gli sia permesso, a residiere in Parigi con questo carattere. » Dato in Firenze, il 13 decembre 1794.

(1) M. de Harnier, conseiller de légation, arriva à Paris le 2 janvier 1795. Présenté immédiatement au comité de salut public, il en fut accueilli avec distinction. D'abord se bornant à faire connaître les dispositions favorables du roi pour l'aplanissement de toutes les difficultés qui pourraient survenir, il ajouta : « Le roi mon maître, bien loin d'avoir la prétention de subjuguer la France, ou de s'immiscer dans son régime intérieur, désire sincèrement le retour de la paix et ambitionne même, si les circonstances s'y prêtent, le beau rôle de pacificateur d'une grande partie de l'Europe. »

Le comité de salut public déclara à l'envoyé prussien que « la république ne s'opposera pas à ce que la Prusse et les princes d'Allemagne, auxquels la cession du Rhin doit enlever des provinces ou des portions de territoire, cherchent les moyens de s'indemniser, soit aux dépens de la maison d'Autriche, soit dans la sécularisation des biens ecclésiastiques, sécularisation dont le traité de Westphalie a déjà donné l'exemple. Quant à l'intention que la Prusse paraît avoir de s'interposer en faveur des princes ses voisins, le comité se montre disposé à s'y prêter. »

(2) L'électeur de Mayence, en qualité d'archichancelier de l'Empire, avait déjà fait entendre le premier sa voix à la diète, pour le vœu d'une paix honorable : « Le corps germanique peut déclarer, disait l'archichancelier, sans hésiter, à la nation française, qu'il n'a en vue que sa propre conservation, et non pas son agrandissement; que d'ailleurs il n'a aucune intention de s'embarrasser de ce qui se passe en France. La nation française apprendra par là qu'il ne dépend que d'elle d'avoir la paix avec l'Empire... » L'archichancelier proposait en conséquence de recourir à la médiation des cours de Suède et de Danemark, restées neutres dans la présente guerre, et de les prier de s'interposer efficacement près de la nation française pour une paix acceptable.

(3) Le coadjuteur était l'oncle du spirituel et caustique duc de Dalberg, que nous avons tous connu, causeur facile, et que M. de Talleyrand appelait le Sémonville de la confédération.

confédération pour traiter avec la république. En vain l'Empereur avait-il protesté sur cette étrange défection du corps germanique délibérant, agissant, sans l'assentiment de son chef; était-ce là ce que la constitution et même les convenances permettaient? L'Empereur disait n'être point opposé à la paix; mais il fallait la faire dans des conditions légales et raisonnables. Cet état de choses fort compliqué, le conseiller Harnier était chargé de le faire connaître à Paris aux chefs de la république française.

A Bâle pourtant, la véritable négociation se continuait pour la paix avec la Prusse (1) et une grande fraction du corps germanique. Le comité de salut public modifié avait désiré d'abord que le centre des négociations fût porté à Paris; il l'avait écrit à son ambassadeur, M. Barthélemy, appelé à suivre auprès du comité la marche d'une si grave affaire. Le comte de Haugwitz, qui avait eu un moment la velléité de se rendre à Bâle pour diriger les négociations par son importance personnelle, en confia la mission au comte de Goltz, dont la capacité était certainement incontestée. Le comte de Goltz était ce même baron de Goltz longtemps ambassadeur à Paris, le partisan de l'alliance française sous le roi Louis XVI, mis de côté pendant la guerre, et qui reparaissait sur la scène diplomatique avec un rôle, pour ainsi dire, de pacification. Homme habile, explorateur distingué, profond, instruit des intentions du comte de Haugwitz, il rédigea de sa main les instructions secrètes, dont voici le résumé : « Jamais le roi de Prusse n'avait eu le moindre ressentiment contre la nation française : il lui en avait même donné des marques durant la dernière guerre. Charmé du changement décisif qui s'était opéré dans l'esprit de la révolution par la chute des jacobins, le roi en tirait le plus consolant augure pour le rétablissement de la paix. »

Avec ces paroles pacifiques, M. de Goltz se dirigea sur Bâle plein d'espérance d'obtenir la paix pour la Prusse et l'Allemagne entière. Le baron de Dalberg le joignit en route, comme porteur des pouvoirs de la diète germanique. A Bâle, les deux négociateurs ne trouvèrent pas M. Barthélemy; mais seulement le premier secrétaire de la légation, Bacher, qui fit entendre le désir qu'aurait le comité de salut public, que toute négociation se fît à Paris. M. de Goltz, avec une politesse extrême, déclara que s'il ne s'agissait que de lui-même, de ses désirs, il n'ambitionnerait pas d'autre joie que de revoir Paris, dont il se rappelait le séjour avec tant de plaisir; mais qu'il craignait l'action de parti, l'influence de coterie et surtout la queue du comité autrichien. Curieuse réminiscence qui faisait voir que la Prusse n'avait rien oublié à travers les secousses du système révolutionnaire!

Le départ de M. de Goltz pour Bâle, bien que déguisé en un simple voyage de touriste, fut connu presque immédiatement du cabinet anglais. C'était au moment de l'invasion de la Hollande si rapidement accomplie par Pichegru. Le noble négociateur, sir Arthur Paget, alarmé par la double nouvelle de la marche des Français sur Amsterdam et du départ du comte de Goltz, se hâta d'écrire à la comtesse de Lichtenau, dont il avait le cœur : « Au nom du ciel, faites agir le roi, ma chère Wilhelmine (2); » mais la favorite ne pouvait plus maîtriser les événements. La paix était l'opinion générale du cabinet, et lorsque lord Spencer arriva à Berlin avec de pleins pouvoirs pour

(1) M. Bacher, attaché à la légation française à Bâle, écrivit au maréchal de Mœllendorff pour le presser d'envoyer à Paris une personne sûre avec la mission spéciale de porter directement au comité de salut public les propositions de sa cour, lui donnant l'assurance qu'elles seraient accueillies. Le maréchal transmit au cabinet de Berlin la lettre de l'agent français. Telles furent les premières ouvertures qui amenèrent la paix de Bâle.

En rendant compte de sa mission à Paris, le conseiller Harnier s'exprima en ces termes : « Les comités n'ont exprimé aucun doute sur la conclusion de la paix, d'autant plus que le gouvernement français s'attache lui-même à en aplanir les voies par le retour aux principes sans lesquels aucun État ne peut subsister dans l'ordre politique, et par la suppression totale du système jacobin qui a fait le malheur de la France. Bien que les comités aient témoigné un vif désir de voir transférer à Paris le siége de la négociation, toutefois, dès que l'intention du roi leur a été connue, ils n'ont plus insisté sur ce point, et le plénipotentiaire de France, resté à Bâle, vient de recevoir pour instruction de se rendre à Bâle, et d'y ouvrir les conférences. »

Dépêche de M. Barthélemy au comité de salut public, du 24 janvier.

« Un de mes premiers soins avait été de faire entendre à M. de Goltz que nos négociations auraient nécessairement une marche plus rapide et plus efficace, si le siége en était transporté à Paris, puisqu'alors chaque article pourrait en quelque manière se traiter sous vos yeux, ce qui abrégerait infiniment les discussions inséparables d'une affaire aussi épineuse. Le ministre plénipotentiaire m'a répondu que, quelque vif que fût son empressement de retourner à Paris, il me ferait cependant quelques observations, qu'il me priait de vous soumettre, dans l'espérance qu'elles vous frapperaient, de même qu'elles avaient fait une grande impression sur le roi de Prusse et sur son ministère. La première porte sur l'impossibilité de s'isoler à Paris et de s'y prémunir contre l'influence des insinuations et des intrigues inévitables dans une ville où l'esprit de parti règne encore; en second lieu, qu'on ne peut se dissimuler qu'il existe jusqu'à Paris une queue du comité autrichien, qui, bien qu'elle soit repliée sur elle-même, s'agiterait nécessairement dans tous les sens pour entraver la négociation et la faire échouer. »

(2) Arthur Paget écrivait d'Osnabrück à la comtesse de Lichtenau, le 15 janvier 1795 : « Je me vois dans la nécessité absolue de me rendre, sans délai, en Angleterre. Les nouvelles de la Hollande sont des plus désagréables; on n'entrevoit presque plus la possibilité de sauver cette république. Bien qu'une forte dégelée ne peut écarter l'abîme universel qui nous menace; et la Providence ne paraît pas disposée à prêter l'oreille à nos prières, ou plutôt elle veut nous punir pour notre conduite insensée et incohérante. Je pars donc d'ici, chère Wilhelmine, dans l'incertitude si je pourrai arriver jusqu'à la Haye. Je me rendrai d'abord au quartier général. » Quelques jours après (17 janvier), il lui écrivait encore : « La tournure que prennent les affaires est incalculable; au nom de Dieu, faites agir le roi; les maux publics et particuliers auxquels on est soumis sont trop graves... Il me reste toujours la consolation, chère Wilhelmine, de pouvoir compter sur vous. »

négocier le plus large traité de subsides, le roi venait de presser M. de Goltz d'ouvrir les négociations de Bâle franchement et loyalement.

Le comte Henri Spencer, tout à fait au courant des influences à Berlin, ne vit pas le ministre de Haugwitz, qu'il savait décidé à la paix; mais il s'adressa secrètement à la comtesse de Lichtenau. Avec les grandes formes de l'aristocratie anglaise, le noble lord s'ouvrit à la favorite; ne dissimulant pas que le cabinet britannique était parfaitement informé des négociations qui se suivaient à Bâle pour la paix avec la France; il mit toute son éloquence à démontrer le tort qu'un tel acte diplomatique allait faire à la Prusse, en Allemagne, en Europe : « Quoi! liée avec l'Angleterre, elle méconnaissait les traités les plus solennels; protectrice de la Hollande, elle l'abandonnait à l'influence française, et de plus elle se laissait enlacer par le Rhin, de sorte que, lorsque la république française voudrait l'étouffer, elle le pourrait en toute sûreté! » A ce raisonnement, le comte de Spencer ajoutait l'offre d'un subside de quelques millions de livres sterling, et d'un nouveau diamant ajouté à ce beau diadème de la comtesse de Lichtenau, que Danton lui-même n'avait pas négligé d'orner des riches bijoux du garde-meuble. La comtesse de Lichtenau, avec le ton léger d'une femme, dit, dans sa raillerie spirituelle, qu'elle ne se mêlait plus d'affaires politiques et qu'elle était devenue pour le roi une causeuse de littérature et de mode. « Chère comtesse, répliqua lord Spencer, cent mille guinées au nom de ma cour pour le parfum des cassolettes de la divinité qui m'ouvrira le cabinet du roi! » La comtesse de Lichtenau joua un peu l'indignation. Frédéric-Guillaume, à qui elle fit part de cette entrevue, sourit en hochant la tête en signe négatif : « Je verrai le lord Spencer, dit-il, mais c'est chose inutile : on traite à Bâle. » L'audience fut obtenue; mais il était trop tard et l'on s'en tint à des paroles générales.

Pendant ce temps, le conseiller de légation Harnier arrivait de Paris à Berne avec le consentement du comité pour que la négociation s'ouvrît à Bâle. M. Barthélemy n'y était point encore, attendant toujours les instructions directes de son gouvernement. Enfin elles arrivèrent précises et impératives : armistice sur la ligne, évacuation de Mayence par les Prussiens, neutralité du cabinet de Berlin dans la présente guerre. M. Barthélemy était, en outre, chargé de développer la théorie des limites du Rhin qui devenait comme le droit public de la France : les possessions de la rive gauche seraient cédées à la république; mais quelle serait la nature de l'indemnité à donner à la Prusse? De même que la France avait fait bon marché de la Bavière vis-à-vis de l'Autriche, de même elle ne soutiendrait pas la Saxe ou le Hanovre dans une nouvelle répartition; la Prusse pourrait choisir des compensations du côté de Leipzig et de Dresde, villes si riches, si opulentes; et le Hanovre, possession anglaise, était à sa disposition.

Le comte de Goltz trouvait la condition des limites du Rhin bien dure pour la première des puissances qui venait à la république française avec un esprit de bienveillance, et presque de fraternité (1); ne valait-il pas mieux se tenir dans les termes vagues d'un *uti possidetis*, sans prendre d'autres engagements écrits? M. Barthélemy répondit : que s'il ne s'agissait que d'une précaution à l'égard de l'Allemagne, rien n'était plus facile que d'en faire l'objet d'un traité très-secret qui accompagnerait l'acte public.

A ce moment, l'Autriche, en tant que puissance supérieure, et François II comme chef de l'Empire, demandaient à intervenir dans la négociation de Bâle, afin d'éviter un traité séparé et onéreux pour l'Allemagne. Le prince de Reuss, envoyé de l'Empereur en Suisse, offrait de participer aux conférences des ministres de France et de Prusse, lorsqu'un événement imprévu vint brusquement rompre ce petit congrès : le comte de Goltz tomba presque subitement malade et mourut en quelques jours. Ce contre-temps donnait à chacune des parties intéressées un moment de réflexion, et l'Autriche s'agita de nouveau à Berlin, pour être admise comme partie contractante, et François II comme chef de l'Empire dans les conférences de Bâle. Il fut froidement répondu qu'il s'agissait d'une guerre personnelle à la Prusse; que si ce cabinet agissait au nom de quelques princes de la confédération germanique, c'était comme chargé de pouvoirs particuliers de ces princes, et non en qualité de membre du corps allemand et en vertu d'un droit

(1) *Art. II des instructions du comte de Goltz, rédigées par le comte de Haugwitz.*

« Le comte de Goltz trouvera l'occasion d'entretenir et d'affermir les sentiments que la façon de penser du roi, son amour pour ses peuples, son désir de faire leur bonheur ont de tout temps inspirés pour lui à la nation française, et dont elle a même quelquefois donné des marques pendant le cours de cette guerre. Il saura faire sentir qu'un prince doué d'une âme de cette trempe n'avait pu qu'être révolté des horreurs qui, surtout sous le régime affreux de Robespierre, ont marqué l'époque de la révolution française; que loin d'en vouloir à la nation même, loin d'avoir voulu la subjuguer ou décider de ses mesures, le roi n'avait désiré que de lui voir retrouver le bonheur qu'elle avait perdu dans des convulsions intestines, dont le triste spectacle l'avait toujours profondément affligé; que Sa Majesté, charmée du changement décisif qui paraissait être survenu dans ses principes et dans la marche de son gouvernement depuis la chute du parti jacobin, en tirait le plus heureux augure pour le rétablissement de sa tranquillité; qu'elle désirait sincèrement le retour de la paix, et qu'ambitionnant même, si les circonstances s'y prêtaient, le beau rôle de pacificateur d'une grande partie de l'Europe, auquel elle se croyait appelée par les sentiments d'équité et de justice impartiale qu'elle trouvait au fond de son cœur, cette vue salutaire devait être garante de la réalité de ses dispositions pacifiques. »

général. On hâta même à Berlin le choix du plénipotentiaire chargé de remplacer M. de Goltz, et ce choix tomba sur le baron de Hardenberg, l'esprit modéré de l'Allemagne, l'homme calme et froid, jugeant toute question sans préjugés. Il partit de Berlin avec des instructions tellement amicales pour la France, qu'en vérité le traité paraissait déjà conclu dans les premiers jours de mars.

Après la mort du comte de Goltz, le conseiller de légation Harnier avait continué les conférences, et tenu sa cour parfaitement au courant des moindres faits de cette importante affaire. M. Barthélemy lui paraissait un esprit fort conciliant; non-seulement on pouvait opérer une neutralité; mais plus tard encore une alliance intime, qui grandirait la Prusse en Allemagne. M. de Hardenberg fit prévaloir à Berlin la pensée d'une division de l'Allemagne en deux grandes zones, le Nord et le Midi : le Nord, par la force des choses, se plaçant sous la protection de la Prusse, le Midi restant sous l'action de l'Autriche, d'où resultait une sorte de protectorat sur tous les États du Nord en faveur de la Prusse, pour la stipulation de leurs intérêts. M. de Hardenberg, ainsi posé comme l'homme de l'Allemagne, devrait offrir à Bâle non-seulement un traité au nom de la Prusse; mais encore au nom de la Saxe, du Hanovre, de l'électeur de Mayence, et de tous les États qui voulaient entrer dans le système de neutralité germanique (1). M. de Hardenberg, grandissant la situation de la Prusse, rendait les conditions plus faciles. Les discussions s'ouvrirent sur deux points qui paraissaient inflexiblement arrêtés dans la pensée du plénipotentiaire français : 1° l'occupation de la Hollande, ou, pour parler plus exactement, la reconnaissance diplomatique de la révolution qui renversait le stathoudérat; 2° la cession de la rive gauche du Rhin, désormais inhérente à la république française. Sur le premier point, la Prusse se montrait facile, et la négociation du conseiller Harnier à Paris l'avait déjà résolu; il était curieux sans doute de voir la Prusse, qui, de concert avec l'Angleterre, avait si puissamment contribué quelques années avant à l'établissement du stathoudérat, consentir maintenant à sa chute; mais la nécessité de la situation politique commandait ce sacrifice, et M. de Hardenberg confirma l'engagement pris par le conseiller Harnier.

Sur le second point, la difficulté était plus grande : la cession de la rive gauche entraînait avec elle un démembrement de l'Allemagne avec Mayence comme tête de pont. S'il ne s'agissait que des provinces belges, question purement autrichienne, la Prusse y aurait consenti sans difficulté : elle n'avait pas à s'inquiéter des sacrifices de la cour de Vienne; mais il fallait céder une portion des terres germaniques enclavées dans la rive gauche, entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, Trèves, Coblentz, Luxembourg, Mayence, les forteresses enfin de la confédération.

De ces discussions habilement conduites à Bâle résultèrent deux traités, l'un public, avoué, qui, s'en tenant au *statu quo*, résolvait les questions générales; l'autre secret, qui posait une série d'éventualités diplomatiques (2). Le traité signé à Bâle par M. Barthélemy et Charles-Auguste, baron de Hardenberg, le 15 avril 1795, stipulait la paix, l'amitié, la bonne intelligence entre la république et le roi de Prusse, cessant de fournir son contingent d'hommes et de chevaux à la confédération; en conséquence, évacuation de la rive droite du Rhin par la France; quant à la rive gauche, occupation provisoire avec suspension de résultat définitif jusqu'à la paix avec le *corps germanique*; liberté de commerce, mainlevée de la confiscation, restitution des prisonniers, même des corps hessois et saxon : médiation du roi de Prusse, acceptée par tous les États allemands, désireux de negocier avec la république française.

Ce traité public, par ses termes généraux, ne rétablissait que la paix entre les deux cabinets, sans rien préciser sur la convention définitive qu'il laissait en suspens jusqu'à la pacification entière de tout le corps germanique; on semblait de part et d'autre très-empressé d'en finir avec l'état de guerre d'abord, sauf à

(1) En apprenant ces démarches de M. de Hardenberg, François II dut témoigner sa surprise « de ce qu'une proposition de si grande importance que celle d'une négociation de paix eût été portée si publiquement à la connaissance de l'Empire, sans aucun concert préalable, ni avec son concours comme chef du corps germanique, ni avec celui des grandes puissances impliquées dans cette guerre; il aurait cru ne pas devoir s'attendre à ce manque d'égards dans sa double qualité de chef de l'Empire et de puissance belligérante; il rappelait que le but que l'on se proposait d'obtenir, c'est-à-dire une paix désirable, et par là le bien-être général de l'Empire, aurait exigé qu'on n'eût point fait une démarche de cette nature à l'insu des autres puissances, particulièrement de la cour britannique. Toutefois il déclarait, comme chef du corps germanique, qu'il n'y mettrait aucun obstacle, et qu'il attendrait à ce sujet la résolution de la diète; mais qu'en sa qualité de coétat il était d'avis qu'on ne mît en délibération que la seule question, *s'il faut faire la paix ?* ne jugeant pas que provisoirement il convînt de s'expliquer sur la question relative à la manière de la faire, non plus que sur celle de la médiation. »

(2) Voici quelles furent les stipulations secrètes du traité de Bâle. Par l'article 1er, le roi de Prusse s'engageait à ne former aucune entreprise hostile contre la Hollande, ni contre aucun pays occupé par les troupes françaises. L'art. 2 promettait d'indemniser la Prusse dans le cas où la France porterait ses limites au Rhin. La république française, afin d'éloigner le théâtre de la guerre des États prussiens, consentait à ne pas pousser les opérations militaires dans les pays au delà de la ligne de démarcation indiquée. Le comté de Sayn et Altenkirchen se trouvaient compris par l'art. 4 dans la même ligne. Enfin, dans le cas où la France à la paix étendrait ses limites au Rhin et resterait en possession des États du duc de Deux-Ponts, elle consentait par l'art. 5 à se charger de la garantie de la somme d'un million cinq cent mille riadales (environ cinq millions deux cent cinquante mille fr.), prêtée par le roi de Prusse au duc de Deux-Ponts. »

préciser plus tard les conditions particulières. Le traité secret, le seul significatif, était d'une grande portée. La Prusse, qui avait signé, en 1788, avec l'Angleterre, la convention de garantie pour le statboudérat et la Hollande, s'engageait, contrairement, à ne point troubler l'occupation française, ni dans les Pays-Bas, ni dans aucune autre contrée envahie; si les limites du Rhin étaient concédées à la France, celle-ci s'obligeait à faire indemniser la Prusse en Allemagne (sans doute par la Saxe ou le Hanovre); une ligne de démarcation était tracée, et aucune des deux puissances ne pourrait militairement la franchir. Le second article trouvait encore une interprétation dans une convention additionnelle sur la neutralité du nord de l'Allemagne : la Prusse s'engageait à respecter cette neutralité, de manière qu'aucune troupe ennemie ne fût admise au séjour ou même au passage instantané sur cette ligne. Ce principe était évidemment posé contre l'influence de la maison d'Autriche, alors si puissamment menacée en Allemagne : tout État qui désormais voudrait se séparer de la coalition se mettrait par la nécessité même sous le patronage de la Prusse, et le cabinet de Berlin devenait ainsi l'arbitre et le souverain des destinées germaniques; but que voulait atteindre le baron de Hardenberg, après les secousses violentes de la guerre. Dans les conférences de Bâle, il se montra habile diplomate, et l'on peut dire qu'il laissa un beau souvenir dans la mémoire du négociateur français, juste appréciateur.

Le comité de salut public avait d'ailleurs de puissants motifs pour ménager la Prusse; les républicains ne dissimulaient pas les services qu'elle avait rendus dans le cours de la guerre, et son empressement pour accepter toute espèce de négociation (1) : n'était-ce pas le traité avec le duc de Brunswick qui avait sauvé Paris, en 1792? et l'inaction de la Prusse n'avait-elle pas détruit toutes les combinaisons de la campagne du prince de Saxe-Cobourg? La convention, sous l'influence des thermidoriens, s'empressait de ratifier, dans les termes les plus flatteurs et les plus empressés, le traité conclu avec le baron de Hardenberg.

La conséquence de ce traité avec la Prusse, si favorable à la domination germanique, fut de mettre un terme à une des missions du comte Carletti à Paris. Le comte y était venu en deux qualités, comme négociateur au nom du duc de Toscane, et comme agent secret chargé de pressentir pour l'Autriche les préliminaires d'une grande paix. Sous ce dernier point de vue, sa mission avait complétement échoué, la Prusse ayant été préférée; mais comme représentant du grand-duc, le comte Carletti avait une mission fort importante : il s'agissait de la neutralité de la Toscane, qu'on devait établir au milieu de l'Italie, ce qui réalisait encore une idée de l'école diplomatique du duc de Choiseul, représentée par M. Barthélemy. La France devait agir sur l'Allemagne et l'Italie par le système de neutralité; la Prusse avait pris le premier de ces rôles, il fallait assurer l'autre à la Toscane, pays si pacifiquement gouverné; par cette neutralité on mettait Livourne à l'abri d'un coup de main de l'Angleterre, et on donnait à l'Italie un moyen de reprendre son rôle modérateur. Quel prétexte avait-on de troubler la contrée des arts, la ville des Médicis? De la Toscane, cette neutralité pourrait s'étendre aux États de l'Église et à Naples, de manière à renouer la chaîne interrompue. Le traité conclu avec le duc de Toscane, très-bref, ne stipulait rien autre chose qu'une révocation formelle de toute adhésion du grand-duc aux actes contre la république française; on proclamait la neutralité telle qu'elle existait avant le 8 octobre 1793 (2). La Toscane prenait en Italie la même position que la Prusse en Allemagne, devenue le point central autour duquel allait désormais converger tout le système des rapports avec la France.

Il était d'autres États dans une position plus immédiatement exposée, avec lesquels on pourrait revenir au système des alliances intimes. La politique de Louis XIV, un moment abandonnée par les rêveurs de la constituante, reprenait sa force et son ascendant; cette politique consistait surtout à enlacer l'Angleterre par les deux extrémités, la Hollande et l'Espagne, de manière que, par la réunion de toutes ces ressources maritimes, on pût fortement lutter contre son ascendant. L'invasion de la Hollande par Pichegru allait servir à ce dessein : le stathouderat était brisé, et sur ses ruines, il s'élevait une constitution démocratique entièrement modelée sur le pouvoir de la convention en France, avec un comité de salut public. Dès que la conquête avait été accomplie par Pichegru, des commissaires de la convention étaient partis pour La Haye, avec une mission spéciale d'organisation et de traité; le premier, l'abbé Sieyès (car clergé et gentilshommes du vieux régime n'avaient cessé de jouer un grand rôle depuis l'origine de la révolution française), fort obscurément caché dans le centre de la convention sous la dictature de Robespierre, s'était montré, après

(1) *Extrait d'un discours de Rewbell à la convention au nom du comité.*

« Toutes les relations prouvent que la nation prussienne n'a laissé échapper aucune occasion, dans tout le cours de cette guerre, de nous donner des témoignages d'affection et d'estime, qu'un intérêt mal entendu n'avait pu parvenir à altérer. »

(2) Le traité signé à Paris le 9 février 1795, au nom du grand-duc de Toscane, par le comte Carletti, portait :

Art. 1er. « Le grand-duc de Toscane révoque tout acte d'adhésion, consentement ou accession à la coalition armée contre la république française.

Art. 2. « En conséquence, il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le grand-duc de Toscane.

Art. 3. « La neutralité de la Toscane est rétablie sur le pied où elle était avant le 8 octobre 1793. »

le 9 thermidor, avec sa manie indicible de régenter, d'organiser les peuples; cela tourne à la folie chez certains esprits, et l'on envoyait ce nouveau Lycurgne à La Haye. On lui adjoignait comme collègue un ancien avocat au conseil souverain d'Alsace, Rewbell, esprit tranchant, dur, intéressé. Dans toutes les missions d'Allemagne et de Flandre, on employait toujours Rewbell ou Merlin de Thionville. Rewbell était brave de sa personne, mais brusque et sans manières; c'était un avocat à larges moustaches et au sabre traînant, comme il s'en produit dans toute révolution. L'abbé Sieyès devait tempérer les violences de l'Alsacien; méridional, il formait le véritable contraste de son collègue. Complétement maîtres à La Haye, les Français pouvaient dicter les conditions aux états généraux (1).

La mission des commissaires n'était pas fort difficile, car ce qu'ils commanderaient impérativement serait exécuté, et il ne s'agissait pas ici d'une neutralité comme pour la Prusse et la Toscane, mais d'une alliance offensive et défensive contre une puissance spécialement, l'Angleterre. Les deux cabinets ne pourraient traiter l'un sans l'autre; la république batave mettait à la disposition de la France douze vaisseaux et dix-huit frégates, belle augmentation de sa marine; elle lui cédait des places de ligne frontière, Maestricht, Venloo; l'occupation était continuée pendant toute la guerre; Flessingue recevait garnison française; enfin la république nouvelle, pour célébrer l'avénement de sa constitution, payait 100 millions de florins en rescription de courte échéance. Tel désormais devait être le sort des alliés de la France, et cela s'explique. La république, au milieu même de ses victoires, avait des finances délabrées, un commerce anéanti, point de ressources, aucun crédit; elle devait user de la conquête pour donner plus d'énergie encore à son système révolutionnaire. La flotte, l'armée hollandaise étaient à sa disposition pour diriger toutes ses forces contre la Grande-Bretagne, qui accueillait la maison d'Orange, proscrite, exilée.

De là cette politique persévérante de l'Angleterre pour préparer la restauration de cette maison souveraine dans les Pays-Bas en 1814; désormais elle eut deux buts : profiter de l'état de guerre pour s'emparer des meilleures colonies de la Hollande, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'à Ceylan; puis établir sur la frontière nord de la France un système de fortifications capables d'empêcher la facile invasion des Pays-Bas.

Tandis que la république française s'assurait l'appui et la force de la Hollande, au midi elle complétait le système de ses alliances maritimes par la paix avec l'Espagne. La marche rapide des généraux Moncey et Pérignon sur la Vieille-Castille et la Catalogne avait porté l'effroi à Madrid. Au lieu de reprendre cette énergie castillane qui avait expulsé les Mores de la Péninsule, on s'était laissé aller au plus profond découragement. Manuel Godoï, sous les ombrages d'Aranjuez, aux jappements de la meute, quand Charles IV abattait le chevreuil bondissant, et quelques centaines de pièces de la faisanderie, Godoï avait dit au roi que c'était assez d'efforts, et que puisque la république française parlait de paix, il fallait essayer des négociations. L'exemple de la Prusse avait ouvert la voie, et c'est beaucoup en diplomatie qu'un premier pas; la Toscane n'avait-elle pas elle-même traité? qui pouvait donc empêcher l'Espagne de suivre cet exemple? n'avait-on pas essayé toutes les ressources de la guerre? La victoire n'avait pas secondé le drapeau espagnol; il fallait aller à la France, la vieille alliée naturelle, république ou monarchie, peu importe.

Le cabinet de Paris, sous l'influence des idées modérées, avait établi une sorte de congrès à Bâle, sous la présidence de M. Barthélemy. Manuel Godoï envoya donc en Suisse, sous prétexte d'un voyage aux montagnes, un des conseillers de Castille, don Domingo de Yriarte (2), négociateur habile, insinuant, qui vit M. Barthélemy et le pressentit sur un traité d'alliance. Les ouvertures communiquées à Paris furent acceptées

(1) La dépendance des Provinces-Unies envers la république française fut consommée par le traité signé à la Haye, le 16 mars 1795, entre Rewbell et Sieyès, députés de la convention, membres du comité de salut public, et quatre membres des états généraux, Peter-Paulus, Lestevenon, Hubert et Mathias Pons.

« Citoyens, dit Sieyès dans la séance du 23 mai 1795, j'arrive de la Hollande; votre comité de salut public et votre juste impatience m'appelant à la tribune, je viens vous annoncer que le peuple respectable et énergique des Provinces-Unies jure en ce moment une alliance offensive et défensive contre tous vos ennemis. Le traité que nous venons vous présenter offre à la république française tous les avantages raisonnablement possibles qu'elle était en droit d'attendre. De nouveaux moyens, de nouvelles sources de prospérité s'ouvrent devant vous. Vous acquérez ce qui en fait le gage et la garantie solide, une nouvelle puissance morale et militaire dans une des parties les plus importantes du globe dans les mers d'Allemagne et du Nord. La Tamise doit voir avec inquiétude les futures destinées de l'Escaut. Londres est trop éclairée sur ses intérêts pour ignorer que Bruges et Anvers doivent acquérir sur son commerce la supériorité que nos armées ont remportée sur nos ennemis. Le port de Flessingue, le meilleur des Provinces-Unies, est devenu commun aux deux nations française et batave. Les marins instruits savent de plus que la Flandre hollandaise, devenue française par votre traité, vous offre un port susceptible de devenir entre vos mains plus important encore. Ainsi la république française qui, par la seule force de sa position, doit jouer au Sud un grand rôle dans la Méditerranée; qui peut à l'Ouest, dans l'Océan, opposer de grandes forces à la tyrannie anglaise, acquiert encore au Nord la seule chose qui lui manquait, une grande et superbe existence navale et commerciale. La réunion des deux républiques française et batave annonce déjà au monde que la tyrannie britannique va bientôt faire place à la liberté des mers, que vous avez conquise, et que, grands et magnanimes dans vos prospérités, vous offrirez aussitôt à la reconnaissance de tous les peuples de la terre. »

(2) Don Domingo de Yriarte, né dans l'île de Ténériffe en 1746, entra fort jeune dans la diplomatie; il fut successivement secré-

avec empressement : dans le système nouveau qui reconstituait, pour ainsi dire, la pensée de Louis XIV, une intimité avec l'Espagne paraissait aussi indispensable que l'alliance de la Hollande; au moyen des trois marines réunies, on pouvait hardiment lutter contre les flottes anglaises. Les escadres française, espagnole et batave grouperaient sous leur pavillon cent vingt vaisseaux de haut bord; et ces considérations rendirent le traité facile de la part de M. Barthélemy. Il y eut, comme pour la Prusse, deux espèces de convention. L'une, publique, ne stipulait que paix, amitié et bonne intelligence entre la cour de Madrid et la république française. L'Espagne cédait la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait; la révolution, si compromise dans ses colonies, voulait réparer ses pertes. La France acceptait la médiation de l'Espagne pour le rétablissement de la paix avec le Portugal, l'infant, duc de Parme, les rois de Naples et de Sardaigne, car on marchait à un système de paix partielle. Le but de la république française, d'ailleurs, était d'isoler les trois grandes puissances, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie, de manière qu'il ne se formât plus de coalition générale contre la France (1). Dans le traité secret, les engagements allaient plus loin : indépendamment d'une contribution de 30 millions de piastres, l'Espagne prévoyait le cas où sa flotte se joindrait à celle de France dans une lutte commune; et la France à son tour établissait la possibilité pour l'Espagne de s'emparer d'une ou de plusieurs provinces du Portugal, au cas où ce cabinet voudrait rester dans l'alliance anglaise. Les prétentions du roi de Castille sur les Algarves se réveillaient avec quelques idées d'ambition, sous l'inspiration de Manuel Godoï, qui recevait en récompense le titre pompeux de prince de la Paix.

La situation de la république française changeait ainsi d'aspect : on entrait dans la période pacifique; le système diplomatique de M. Barthélemy était d'arriver à la paix générale par des paix partielles, ce qui est plus profitable en toute hypothèse : car comment détruire une coalition, si ce n'est par les traités à part, sorte de trahison secrète par chacun de la pensée de guerre commune? Les conventions de Bâle créaient désormais des intérêts particuliers en Allemagne, en Italie, dans le midi de l'Europe : le traité avec la Prusse fortifiait plus que jamais les rivalités intestines avec l'Autriche; on retrouvait du Richelieu dans ces combinaisons; on avait déjà la neutralité de la Suède, du Danemark, de la Suisse; on y ajoutait celle de la Prusse et de la Toscane, l'alliance intime avec les états généraux de Hollande et l'Espagne.

La république pouvait désormais déployer toutes ses forces, traiter avec d'autres petits États, agir pour la paix comme pour la guerre. Sous l'influence des idées thermidoriennes, la convention s'occupant d'organisation diplomatique, règle les fonctions de son comité par rapport aux actes et conventions de l'extérieur; seul le comité de salut public devait négocier les traités de paix, d'alliance et de commerce; on admettait les engagements secrets, pourvu qu'utiles et grands pour la république, ils fussent communiqués à la convention nationale. Cette assemblée, si ennemie de toute étiquette, proclamait en principe que les envoyés des cours souveraines recevraient de son président le titre inséré dans leurs lettres de créance, comte, marquis ou baron; et lorsqu'ils seraient admis à présenter ces lettres, un fauteuil leur serait destiné en face de la tribune des orateurs.

Avec la reconstitution d'un droit public, arrivaient naturellement les formules proscrites au temps du désordre : les peuples, les pouvoirs roulent dans un certain cercle d'idées ; l'amour des distinctions est dans le cœur ; il faut qu'une hiérarchie succède à une autre. La guerre désormais se mêle à des ménagements, à des négociations diplomatiques; c'est la seconde période dans l'histoire européenne de cette république si étrange et si forte à son origine; mais pourra-t-elle subir longtemps l'état pacifique? C'est encore un péril pour un pouvoir démocratique que la paix au dehors : à ce moment les factions s'agitent; les chefs d'armées ont besoin de réaliser leur ambition; car, que faire de ces fières légions qui ont donné la victoire? Pour elles la conquête est nécessaire comme la vie, car toutes ont soif de récompenses et de gloire!

CHAPITRE XXXII.

ALLIANCE DES TROIS GRANDS CABINETS CONTRE LA RÉPUBLIQUE.

Effet produit en Europe par la paix de Bâle. — La Russie. — Catherine II. — Accomplissement de sa pensée sur la Pologne. — L'Angleterre. — Développement du caractère de M. Pitt. — La majorité. — Le parlement. — L'Autriche. — L'empereur François II. — Puissance du baron de Thugut; — du comte de Lerbach. — Proposition de rapprochement. — Lord Withworth et M. de Cobentzl à Saint-Pétersbourg. — Sir Morton Eden à Vienne. — Traité de subsides. — Signature de la triple alliance. — Lutte de l'influence prussienne et autrichienne sur le corps germanique.

Mars—août 1795.

Rien n'excita une plus vive, une plus profonde

taire d'ambassade à Vienne, chargé d'affaires à Paris, ministre plénipotentiaire auprès du roi et de la république de Pologne, puis ministre du conseil suprême de la guerre, enfin ministre honoraire du conseil d'État. — (1) Le traité de paix entre la république française et le roi d'Espagne fut signé le 22 juillet 1795.

sensation parmi les grandes cours de l'Europe, que le traité conclu à Bâle entre la Prusse et la puissante république. Depuis longtemps le cabinet de Berlin avait bien révélé son dessein secret d'une defection militaire, mais on ne croyait pas les événements assez avancés pour justifier une convention diplomatique, qui emportait avec elle-même la reconnaissance du nouveau gouvernement en France. Quel pas immense était donc fait dans l'esprit des révolutions! ce n'était plus seulement un cabinet de second ordre, comme le Danemark ou la Suède, une couronne sans force ou sans éclat, comme celle d'Espagne sous le sceptre d'or d'un favori, ni ce pacifique grand-duc de Toscane, le protecteur des arts dans les nobles cités de Pise, de Sienne, de Florence, qui reconnaissait une république régicide; mais le premier, peut-être, des cabinets militaires, la monarchie de Frédéric, la puissance enfin qui naguère, à la tête de la coalition, avait franchi les frontières de France. Et ce traité si étrange était-il motivé par la perte de quelque grande bataille, par un de ces revers qui changent la fortune des États? Aucunement; c'était par une inexplicable lassitude et par les ressorts d'une politique secrète. On savait également que M. de Hardenberg travaillait sourdement à constituer l'influence haute et presque exclusive de la Prusse en Allemagne, à l'aide de la république française elle-même (1). La proclamation de la ligne de neutralité sur la rive droite du Rhin

(1) Cette bonne intelligence des deux cours à la suite du traité de Bâle résultait d'une série de notes fort calmes entre la république française et la Prusse.

Note de M. de Hardenberg à l'ambassadeur français M. Barthélemy (24 juillet 1795).

« Le soussigné, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Prusse, a l'honneur de prévenir M. Barthélemy, ambassadeur de la république française, de la résolution que l'empire germanique en corps vient de prendre par un *conclusum* en date du 3 de ce mois, de demander à l'empereur qu'en sa qualité de chef suprême il fasse les démarches nécessaires pour amener et accélérer la paix entre l'empire et la France. L'empire ayant en même temps réclamé l'intervention du roi de Prusse, Sa Majesté ne croit pas devoir tarder un instant de répondre à la confiance de ses co-États, en attendant que l'Empereur prenne, de son côté, les mesures les plus promptes pour atteindre le but. Le roi se chargeant, avec une vraie satisfaction, de tout ce qui peut hâter l'heureux retour de la paix, tant pour l'Allemagne que pour la France, ne doute pas que la république française, animée des mêmes sentiments, n'envisage ce grand objet sous un point de vue conforme; il espère que cette puissance s'étant engagée, par l'article 7 du traité de Bâle, d'accueillir les bons offices de Sa Majesté en faveur de ceux des États de l'Empire germanique qui désireraient entrer directement en négociation avec elle; ayant consenti de plus à ne pas traiter comme ennemis, pendant l'espace de trois mois après la ratification du traité susmentionné, ceux des princes et États dudit Empire qui sont situés sur la rive droite du Rhin, en faveur desquels Sa Majesté s'intéressera; ayant enfin accordé la neutralité à la plus grande partie de l'Allemagne par la convention particulière du 17 mai, elle n'hésitera pas d'accepter l'intervention efficace du roi pour tout l'empire et de concourir aux arrangements militaires, d'autant plus que la France elle-même semble intéressée à voir le plus tôt possible la communication rétablie et le commerce reprendre un libre cours tout le long du Rhin, et faire cesser ou voir diminuer au moins les frais énormes que la continuation des hostilités doit lui causer. Le roi propose, sans entrer dans le fond de la négociation même :

« 1° Qu'en adoptant dès ce moment et pour la durée des négociations l'état de possession actuel, l'on convienne d'un armistice général entre la France et l'empire;

« 2° Que pendant cet armistice toute contribution, réquisition et mesure hostile cessent dans les pays ou places germaniques occupés par les troupes françaises;

« 3° Que la ville de Francfort-sur-le-Mein soit fixée d'après le vœu de l'empire pour être le siége des négociations; qu'elle soit confiée à la garde de ses propres troupes et que toutes troupes étrangères, même celles du roi, en soient retirées;

« 4° Que la république française y envoie au plus tôt un plénipotentiaire pour traiter de la paix avec le commissaire impérial, et la députation qui va être nommée par l'empire pour cet effet;

« 5° Que les mesures nécessaires soient prises pour la sûreté entière des correspondances.

« Le soussigné invite monsieur l'ambassadeur à vouloir transmettre dans le plus court délai ces propositions préliminaires au gouvernement français, et à vouloir faire part au soussigné de la réponse qu'il recevra. »

Réponse de M. Barthélemy à la note de M. de Hardenberg.

« Je n'ai pas manqué de porter à la connaissance du comité de salut public de la convention nationale la note que Son Excellence M. le baron de Hardenberg, ministre d'État et plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Prusse, a bien voulu m'adresser, en date du 24 juillet dernier. Le comité de salut public l'a prise en considération particulière, et me charge de répondre à M. le baron de Hardenberg que, quoique son désir de concourir dans toutes les occasions au succès des vœux de Sa Majesté Prussienne soit *bien* sincère, puisqu'ils ne peuvent être fondés que sur les intérêts d'une utilité réciproque aux deux puissances, les principes qu'il a adoptés pour règle de sa conduite et qu'il a manifestés dans des négociations précédentes ne lui permettent pas, dans les circonstances actuelles, de consentir à un armistice entre la France et l'empire germanique; persuadé, comme il est, que l'armistice, loin de favoriser les progrès de la pacification, ne tendrait au contraire qu'à ralentir la marche de la négociation qui devrait la préparer.

« Le gouvernement français voit avec plaisir que l'*empire* germanique, fatigué d'une guerre dont la cause lui devient tous les jours plus étrangère, réclame l'intervention et la coopération de Sa Majesté Prussienne pour le rétablissement de la paix avec la république française; et c'est ici où il se plaît à renouveler ses assurances de l'intérêt particulier avec lequel il sera toujours disposé à accueillir cette intervention, tant envers l'empire en général, qu'envers chacun des États qui le composent en particulier. J'éprouve donc une véritable satisfaction de pouvoir confirmer à M. le baron de Hardenberg, conformément aux ordres que j'ai reçus, que les bons offices de Sa Majesté Prussienne auront auprès du gouvernement français toute l'efficacité qu'elle peut en attendre dans tout ce qui ne préjudiciera ni à l'intérêt, ni à la dignité de la république. Il ne dépend donc que de l'empire germanique de mettre à profit ces dispositions amicales envers la cour de Berlin, en entamant directement avec le gouvernement français une négociation pour laquelle l'intervention de Sa Majesté Prussienne pourra être utile aux États de l'empire. Comme il est exprimé dans les instructions que je viens de recevoir de Paris, que la mesure de l'armistice ne peut être adoptée, il n'échappera pas à M. de Hardenberg qu'il en est de même des quatre articles proposés dans sa note, puisqu'ils sont une conséquence naturelle du premier article.

« À Bâle, le 10 août 1795.

« *Signé :* Barthélemy. »

était un acte hostile pour anéantir la suprématie de l'Autriche sur le vieil empire de Charlemagne. Mais l'Europe souffrirait-elle ce changement?

A Pétersbourg, Catherine II voyait l'œuvre de sa pensée grandir et se développer dans les proportions de son vaste génie : la paix avec la Turquie était signée, et la Russie avait acquis de riches débouchés sur la mer Noire; le partage de la Pologne, récemment accompli, laissait à sa disposition une armée immense, et si le cabinet de Pétersbourg préparait une guerre contre la Perse, les troupes asiatiques efféminées, sous le ciel d'Ispahan, seraient facilement vaincues par ces terribles soldats qui avaient brisé les Osmanlis et les Polonais, sous le puissant Suwarow. Nulle femme n'avait conservé, dans un âge avancé déjà, une force d'esprit et de corps comparable à celle de Catherine II; elle régnait depuis trente-trois années avec la même fermeté et la même intelligence : la czarine avait soixante-six ans, et avait une corpulence robuste, le cou replet, la figure enluminée et grasse, les yeux brillants, ainsi qu'on voit Catherine de Médicis en sa vieillesse; elle montait à cheval comme dans sa jeunesse, caracolant au milieu de ses chevaliers-gardes. Elle-même avait tracé de sa main le partage de la Pologne sur une belle carte de Delisle, et ce fut à Petersbourg qu'elle accueillit ce malheureux Stanislas-Auguste, son noble amant, qu'elle avait créé roi de Pologne, et qu'elle brisait avec la même indifférence. Tout occupée de la grandeur de la Russie et de sa magnifique renommée, Catherine songeait maintenant à jouer un nouveau et puissant rôle en Europe, car ses conquêtes matérielles étaient accomplies en Turquie et en Pologne. La Russie avait acquis une population nouvelle de plusieurs millions d'âmes; il lui fallait maintenant assurer son influence occidentale par une guerre ferme et décidée, contre le principe révolutionnaire en France.

C'était une ancienne pensée de Catherine II; entraînée d'abord par cette exaltation chevaleresque, qui brillait de temps à autre comme un éclair sur son âme, Catherine ne s'était-elle pas fortement prononcée pour la noblesse émigrée aux bords du Rhin? La czarine, qui avait à comprimer des nobles aussi, moins fidèles et moins soumis, avait tout naturellement tendu la main à ces gentilshommes qui abandonnaient tout, patrie, fortune, pour servir le vieux drapeau de leur souverain! fidélité qui lui plaisait à elle, si souvent obligée de punir les grands par des exils. Depuis longtemps, elle connaissait les bonnes familles de France; MM. de Langeron, de Richelieu, de Saint-Priest, servaient dans ses armées comme de fidèles et braves officiers; il n'était pas un nom de France dont elle ne connût le blason, la généalogie et les hauts faits.

Maintenant, la czarine désirait seconder une restauration de la famille de Louis XIV en France; elle devait jeter dans la balance militaire deux cent mille hommes, et un général fier et dur Moscovite, Suwarow, le vainqueur des Polonais au faubourg de Praga; mais cette vieillesse robuste pouvait être tout à coup atteinte par la mort impitoyable : l'apoplexie, si terrible, avait essayé sa foudre sur ce crâne vaste et fatigué. Catherine morte aurait pour successeur Paul I[er], âgé de quarante ans déjà, prince dont la jeunesse avait été fêtée par la noblesse de France un peu avant la révolution. Qui ne se rappelait, parmi les gentilshommes, le noble luxe de Versailles, quand la cour de Louis XVI salua le comte du Nord et sa jeune et brillante compagne? Combien Marie-Antoinette fut alors belle, gracieuse! et à Chantilly, que d'admirables fêtes les Condés n'avaient-ils pas données au comte du Nord! cette chasse aux flambeaux, au son de mille fanfares retentissantes; ces théâtres, ces palais de feu, ces bals ravissants au milieu des pelouses et des charmilles de Chantilly! Catherine, jalouse de son pouvoir et voulant le continuer jusqu'à la mort, reléguait le czarewitch dans son palais de Gatschina, où il s'absorbait dans des études mathématiques et militaires. Après le partage de la Pologne, le dessein de Catherine fut de prendre une part active, considérable, aux transactions de l'Europe occidentale, et c'est ce que l'Angleterre avait parfaitement deviné dans ses négociations.

François II, le jeune empereur d'Autriche, avait quitté la Belgique avant l'évacuation arrêtée par M. de Thugut. Avec cette admirable patience qui le distingue, le cabinet de Vienne avait cherché à grandir ses forces et à réparer ses pertes; le conseil aulique pouvait compter sur une armée plus forte peut-être que celle qu'il avait espérée sur le Rhin et que rendaient disponible le partage et la pacification de la Pologne. Le baron de Thugut était le diplomate tout-puissant du cabinet

Déclaration confidentielle, remise par Rewbell à M. de Hardenberg, à Bâle, le 18 août 1795.

« La France ne rendra point à l'empire ses conquêtes entre la Meuse et le Rhin; son gouvernement sent trop bien que par là elle n'aurait qu'une trêve au lieu de la paix, et qu'il lui faut la barrière insurmontable du Rhin, barrière qui empêcha pendant six cents ans l'empire romain défaillant d'être englouti par les barbares, barrière enfin qui ne fut franchie que par les efforts réunis de l'Asie et de l'Europe. Le gouvernement français prévoit d'ailleurs que ce serait donner un établissement sur le seuil de notre porte aux émigrés, qui ne manqueraient pas de mettre le feu à notre maison s'ils en trouvaient le moment favorable. Il ne veut pas non plus permettre au roi de Prusse de s'établir dans la grande plaine entre la Meuse et le Rhin, dont la richesse lui donnerait toujours les moyens d'entretenir des forces considérables sur nos frontières, de fomenter des troubles et d'envahir la Hollande au moment où, comme en 1787, nous ne pourrions peut-être pas la recouvrer. Toutes ces raisons portent le gouvernement français à ne pas se départir du principe que la limite du Rhin est indispensablement nécessaire à la sûreté de la France. »

de Vienne, le régulateur de son système de paix ou de guerre; seulement, la nécessité des affaires d'Allemagne lui donnait pour second et pour aide le comte de Lerbach, très au fait des transactions germaniques et de la partie occulte des négociations de Bâle. C'est le comte de Lerbach qui avait communiqué la première nouvelle des stipulations secrètes de la Prusse avec la république française sur les destinées futures de la confédération germanique : le comte de Lerbach avait surtout été mêlé à la proposition d'échange des Pays-Bas contre la Bavière (1), essayée à Bâle comme un simple pourparler entre l'Autriche et M. Barthélemy. M. de Thugut et le comte de Lerbach, intelligences, au reste, sans préventions et sans préjugés, pouvaient transiger avec tous les événements sans s'arrêter à d'inflexibles principes. Le dessein de l'Autriche était de reprendre la guerre avec fermeté, d'abord pour la défense du Rhin, que la Prusse abandonnait par son système mitoyen et faible de neutralité germanique, ensuite de déployer ses forces dans l'Italie, pour y chercher de nouvelles compensations.

Cette double campagne sur deux points extrêmes aurait des résultats nécessaires : pour défendre le Rhin, l'Autriche avait un prétexte d'occuper la Bavière, et les positions du Danube et de l'Inn plus particulièrement; et en Italie, les compensations par Venise, l'Istrie et la Dalmatie, arriveraient par la force des choses; et même au besoin on pourrait rectifier la frontière du Piémont pour grandir la Lombardie. Trois remarquables capitaines devaient suivre et développer ce système de défense et d'invasion à la fois: le jeune et brillant archiduc Charles occuperait la ligne du Rhin, ayant à ses côtés l'intrépide Clairfayt, que sa capacité élevait au rang de feld-maréchal; et le vieux Wurmser devait protéger l'Italie. Jamais peut-être les levées n'avaient été plus puissantes et plus formidables dans la monarchie autrichienne. Le rôle qu'avait pris la Prusse blessait profondément les intérêts et l'amour-propre du cabinet de Vienne : il dut tout sacrifier pour le lui enlever. Le loyal François II aimait tendrement sa femme, jeune et ardente Napolitaine au cœur haut, aux passions colorées et chevaleresques, qui pleurait comme une enfant la mort de Marie-Antoinette, la noble reine. Après la paix de Bâle, le cabinet de Vienne était donc poussé à la guerre par des mobiles puissants.

L'Angleterre conservait des ressentiments non moins aigres contre la Prusse : quoi! c'était quelque temps après avoir signé un traité d'alliance et de subsides avec le cabinet anglais, après en avoir touché presque la moitié, que cette puissance concluait la paix de Bâle par une trahison indigne! Ce n'était pas seulement sous ce point de vue que cette transaction blessait profondément M. Pitt, mais encore parce qu'elle lui faisait une mauvaise position dans le parlement, car l'œuvre de la paix était donc indéfiniment retardé, et l'opposition de Fox, de Shéridan, d'Erskine, allait s'emparer de cette circonstance, pour demander à M. Pitt un compte sévère des subsides et des sacrifices imposés à l'Angleterre.

A ce moment, le roi George avait recouvré quelque peu la raison, et sa fermeté venait en aide au premier ministre. A la face du principe révolutionnaire, il s'était fait en Angleterre un pacte d'énergie et de salut national entre tous les conservateurs qui soutenaient M. Pitt. Ce n'est pas dans les temps ordinaires que l'homme d'État se montre grand, c'est lorsque la tempête gronde; et certes M. Pitt fut admirable dans cette crise de la patrie : accusé dans le parlement, flétri par la presse, menacé dans sa vie, il demeura immobile avec la conscience de sa position si haute; il accomplit le devoir immense de préserver son pays par le développement de toutes ses forces. Si le système de lord Grey et de M. Fox eût triomphe, que serait devenue l'Angleterre en lutte avec la révolution française? M. Pitt, soutenu de son fidèle ami Dundas, appuyé par le parti propriétaire et conservateur, se jeta plus énergiquement dans la guerre. Il y allait de son pays, de la glorieuse Angleterre, traquée par une révolution maîtresse déjà de la Hollande au nord, de l'Espagne au midi : est-ce qu'une si grande étendue de côtes pouvait rester longtemps au pouvoir de la France ou sous son influence, sans compromettre la vie et l'indépendance de la nation anglaise? Aussi le parti de la guerre fut pris avec énergie par le roi et son cabinet: d'ailleurs, n'avait-on pas trouvé jusqu'ici des compensations? La Corse obéissait encore à la Grande-Bretagne; l'Inde avait cessé de voir le pavillon français sur ses riches côtes; la plupart des colonies étaient soumises; la France n'avait plus de marine; ces résultats grandissaient l'Angleterre. Tout n'était pas perdu sur le continent : si la Prusse se détachait de la coalition, on pourrait rattacher l'Autriche avec plus de sincérité et de dévouement; la Russie, après

(1) L'électeur palatin, informé à la fois de Bâle, de Manheim et de Vienne même (par M. de Lucchesini), du projet ébruité d'échanger les Pays-Bas contre la Bavière, avait eu à cet égard une explication avec le comte de Sulern, envoyé de l'Empereur à Munich, lui marquant la surprise et l'indignation que lui avait fait éprouver un avis si inquiétant et si extraordinaire venu de plusieurs côtés à la fois. Le ministre autrichien protesta de sa complète ignorance à ce sujet, réfutant la véracité de l'avis d'après les principes de l'improbabilité politique du fait en lui-même.

M. de Lucchesini, ambassadeur de Prusse à Vienne, déclara par ordre de sa cour au ministre de l'Empereur : « Qu'il avait été fort sensible au roi son maître d'apprendre qu'on attribuait à quelques-uns de ses ministres d'avoir répandu la nouvelle d'une négociation particulière, entamée par la cour impériale avec la France, et qui aurait principalement pour but l'échange de la Bavière; qu'à la vérité cet avis était venu d'un représentant français; mais que Sa Majesté n'ayant d'ailleurs aucune raison d'y ajouter foi, elle avait autorisé ses ministres dans l'empire à contredire cette imputation.

le partage de la Pologne, avait toutes ses armées disponibles, et celles-ci jetteraient un poids formidable dans la balance. Il fallait donc agir avec vigueur; les subsides trouvaient des compensations naturelles dans les traités de commerce; le développement industriel de l'Angleterre était sans limites, et depuis la guerre elle absorbait toute la consommation du continent. Avec cette prospérité inouïe et des mesures fermes, énergiques, contre les agitateurs, M. Pitt pourrait arriver à la réalisation de ses pensées de prépondérance continentale.

A cet effet, la diplomatie anglaise avait multiplié ses démarches sur tous les points. Lord Withworth, envoyé extraordinaire à Pétersbourg, dut proposer à la czarine un traité d'alliance défensive et de protection réciproque entre l'Angleterre et la Russie, et un développement des conventions commerciales. Depuis longtemps il existait des rapports, devenus presque indispensables, entre les grands propriétaires russes et les marchands anglais; les manufactures de Liverpool, de Manchester, jetaient mille produits en Russie, qui donnait en échange ses bois de mâture, ses fers, ses cuivres. Le traité politique n'était que le développement des stipulations commerciales, avec cette addition surtout, que lord Withworth proposait de le rendre militaire, c'est-à-dire que la czarine fournirait un contingent de troupes fixé par un traité, en échange d'un subside stipulé sur les mêmes bases que la convention conclue avec la Prusse et si étrangement violée.

Le cabinet de Pétersbourg accueillit ces offres, en posant neanmoins cette question : Comment agirait l'armée moscovite et dans quelle proportion fournirait-elle son contingent? Ce n'était pas chose nouvelle que la stipulation d'une force russe employée dans la coalition; cela s'était fait en 1794 déjà, par une clause restée sans exécution positive, car la difficulté était de trouver une issue à l'armée russe; la voie de la mer, la plus simple, était si dispendieuse! trente mille hommes demandaient d'immenses transports; la voie de terre trouverait deux obstacles, la Prusse et l'Autriche, et l'on pouvait même dire toute l'Allemagne. Nulle puissance germanique ne se souciait de voir quatre-vingts ou cent mille hommes traverser le sol de la patrie allemande : quelque discipline qu'on imposât à ces soldats, leur marche serait lourde, ruineuse. En toute hypothèse, on appelait les Russes à prendre une part directe aux transactions de l'Europe occidentale; mais les cours de Vienne et de Berlin, qui portaient déjà sur leurs flancs ce colosse formidable, voudraient-elles lui ouvrir les portes de fer qui défendaient le Danube et le Rhin contre les Moscovites? Toutefois, la Prusse se trouvait depuis le traité de Bâle dans une position à part, car elle avait trahi la cause commune; et l'Autriche avait besoin de tous les auxiliaires dans le péril qui la menaçait; c'est d'après cette situation bien connue que M. Pitt rédigea ses instructions pour lord Withworth, afin de rapprocher les deux cabinets de Vienne et de Petersbourg dans une négociation simultanée.

Le noble ambassadeur devait proposer à la Russie, par sa haute médiation, un traité de coalition avec l'Autriche, dans le but de réprimer le développement de la révolution française (1). M. de Cobentzl, qui représentait l'Autriche à Pétersbourg, n'était pas opposé à cette idée qui répondait parfaitement à la situation spéciale et fort menacée de sa cour. Dans l'esprit des négociateurs, il ne s'agissait pas d'ouvrir l'Allemagne à la Russie, mais d'appeler un corps d'armée dont le contingent serait fixé; et puisque la Prusse trahissait la cause européenne, on donnerait à la Russie la place que le cabinet de Berlin avait délaissée; il fallait à tout prix sauver la patrie commune d'une invasion inévitable. A Vienne, d'ailleurs, on avait toujours une arrière-pensée : avec ce corps de Russes auxiliaires qui n'était pas assez considérable pour effrayer, on pourrait grandir la puissance autrichienne en Italie, occuper la Bavière, et peut-être enfin attaquer la neutralité de la Prusse, véritable danger pour l'Allemagne. M. de Cobentzl entra donc volontiers en négociations avec lord Withworth et la czarine; le baron de Thugut lui avait envoyé les pouvoirs les plus étendus pour signer les bases de l'alliance. Le meilleur accord existait entre les deux cours; à Vienne même, et pour marquer la haute considération que la Russie inspirait, François II prit un prétexte pour honorer de sa pré-

(1) La république avait déjà quelque notion du rapprochement de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre.

Extrait d'un rapport de Cambacérès à la convention.

« . . Il est des puissances dont l'orgueil préférerait s'ensevelir sous des ruines plutôt que de rendre hommage à l'égalité et à la liberté. L'Angleterre aspire à la possession de l'empire des mers; l'Autriche et la Russie veulent maîtriser le continent, et prétendent, au milieu d'un bouleversement général, établir leur domination. Autour de ces puissances sont groupés les autres États de l'Europe, enchaînés par des intérêts divers. Quelques-uns s'applaudissent d'une neutralité sage, mais insuffisante; au milieu d'eux s'élève le peuple français, centre de toutes les affections et de toutes les haines. Des négociations importantes sont entamées ou prêtes à l'être; il est indispensable de faire des paix partielles pour arriver à une paix générale... La république triomphante, prête à voler à de nouveaux triomphes, veut la paix : elle la voudra universelle, telle qu'elle puisse assurer pour jamais le repos et le bonheur du monde. Mais si vous jetez un coup d'œil sur l'Europe, il vous apprendra que la tâche des défenseurs de la patrie n'est pas finie. » Puis le rapporteur Cambacérès parla des conditions qui auraient pour base de tracer les limites naturelles de la république, « de façon, dit-il, à lui assurer les fleuves, qui, après en avoir arrosé quelques départements, vont prendre leur cours vers la mer, dans les pays soumis aujourd'hui à ses armes. »

sence une fête que le comte de Razumowsky, ambassadeur de Russie, donnait pour l'anniversaire de la naissance de sa souveraine. M. de Thugut n'ignorait pas les froideurs hautement manifestées par le cabinet de Pétersbourg envers la cour de Berlin, et l'Autriche voulait en profiter pour ressaisir son influence allemande.

Ce moment était habilement choisi par M. Pitt, afin de proposer au baron de Thugut son traité de subsides. L'ambassadeur extraordinaire, sir Morton Eden, développa le plan de sa cour pour un système de coalition. Le cabinet autrichien avait d'abord hésité; voulant se réserver la possibilité de négocier avec la république française, il avait suspendu les pourparlers de sir Morton Eden; mais la négociation de Bâle tout à fait rompue, la proposition anglaise reprit son cours, et l'Autriche accepta ses offres sur le même pied que les stipulations prussiennes, seulement sous une autre forme, car ce ne fut pas à titre de subsides que l'Angleterre fournit à l'Autriche les ressources dont elle manquait; M. Pitt lui proposa de réaliser un emprunt dont la Grande-Bretagne prendrait la garantie et le payement d'intérêts. La stipulation fixa le contingent à 150,000 hommes; l'Angleterre, rattachant à sa solde personnelle le corps du prince de Condé, se portait comme intermédiaire, afin d'accomplir une triple alliance de coalition contre la république française, et c'est pour mettre à exécution ce traité que lord Withworth et M. de Cobentzl négociaient à Saint-Pétersbourg.

Voici donc quelle était la situation réelle : la Pologne partagée, la Prusse se retirait de la cause commune pour proclamer sa neutralité; en même temps, la Russie, qui n'avait fait jusqu'ici que des déclarations de principes, en promettant ses forces à la coalition, signait avec l'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive; l'Autriche recevait comme subsides la garantie d'un emprunt, et se rapprochait de la Russie décidée pour la cause commune. Ainsi, le génie de M. Pitt réparait, par l'énergie d'une coalition nouvelle, un échec qui paraissait immense : menacé lui-même dans son pouvoir, il débordait sur l'Europe. L'homme d'État voulait briser cette formidable république qui posait fièrement ses limites au Rhin, en déclarant qu'elle ne traiterait jamais qu'à cette condition.

En présence de cette fermeté nouvelle des cabinets de Londres, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, la Prusse devait se trouver dans une situation véritablement inquiète, embarrassée. C'était bien, sans doute, d'avoir traité avec la république française, et de terminer ainsi une guerre que la Prusse considérait comme inutile et coûteuse; mais cette nouvelle position plaçait le cabinet de Berlin dans de grands embarras vis-à-vis de ses anciens alliés. L'Europe allait désormais se diviser en deux camps : autour de la république française se grouperaient des alliances commandées par la victoire et la conquête, des neutralités incertaines et difficiles, et que souvent la peur dirigerait; autour de l'Angleterre, d'autres alliances intimes étaient cimentées par les emprunts et les subsides; il fallait donc embrasser l'un ou l'autre de ces partis, entre lesquels se divisait le monde. Les choses en étaient à ce point d'irritation contre la Prusse à Vienne, à Londres, à Pétersbourg, que si la triple alliance arrivait à ses fins de répression contre la France, elle tournerait ensuite ses armes contre la Prusse, qui avait si indignement trahi la cause commune, et l'on verrait se renouveler cette guerre terrible qui avait tant menacé le grand Frédéric.

La situation particulière de la Prusse l'exposait aux coups immédiats des trois puissances. Au nord, l'extension extrême de ses frontières la plaçait sous l'invasion des Russes, l'enlaçant en tête et en flanc par Kœnigsberg et la Pologne; si Catherine brisait avec Frédéric-Guillaume, 200,000 Russes pouvaient, sous l'épée puissante de Suwarow, accomplir une invasion que les antipathies des peuples serviraient bien. Le langage de M. d'Alopéus, ministre russe à *Berlin*, était loin de se montrer pacifique; la czarine, déjà blessée des prétentions de la Prusse dans le partage de la Pologne (1), ne se contint plus dans sa colère, après le traité de Bâle, considéré comme une indigne violation des engagements pris. La souveraine, qui avait si fortement réprimé les émeutes de la Pologne et commandé l'impitoyable exécution du faubourg de Praga, ne pouvait comprendre qu'on eût lâchement pactisé avec les révolutionnaires français; elle voulut même commander à M. d'Alopéus de prendre ses passe-ports.

L'Angleterre pouvait atteindre aussi facilement la Prusse par son commerce. Indigné d'une conduite si fausse, d'une violation si manifeste de la foi jurée, M. Pitt fut sur le point de lui déclarer la guerre, *et* il aurait été soutenu par l'opinion, car la Prusse, tout en faisant bon marché des traités, avait touché jusqu'à la moitié du subside stipulé par la Grande-Bretagne. A ce sujet, les notes devinrent vives, envenimées, ardentes : le cabinet de Berlin prétendait avoir rempli tous ses engagements envers l'Angle-

(1) Dans la convention sur la Pologne entre les cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, conclue le 3 janvier 1795, le lot de chacune des trois puissances y fut ainsi déterminé : celui de la Russie se composait de deux mille trente milles carrés géographiques, avec un million cent soixante-seize mille cinq cent quatre-vingt-dix habitants; l'Autriche eut huit cent trente-quatre milles carrés géographiques, et un million trente-sept-mille sept cent quarante-deux habitants; la Prusse neuf cent quatre-vingt-dix-sept milles carrés géographiques, et neuf cent trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-dix-sept habitants.

terre en portant son armée au nombre stipulé par la convention. « Si elle n'avait pas agi pour la défense de la Hollande, disait-elle, c'est que les Autrichiens eux-mêmes avaient abandonné la Belgique et repassé le Rhin; dès lors, il avait fallu songer à défendre l'Allemagne, la patrie commune : est-ce que l'armée anglo-hollandaise n'avait pas été obligée elle-même de céder devant les forces supérieures des Français, et surtout devant un mouvement d'opinion républicaine éclatant dans les Pays-Bas? »

A ces motifs de justification, l'Angleterre opposait des faits puissants, décisifs : « La stipulation des subsides avait placé l'armée prussienne sous la direction absolue des commissaires anglais pour un total de 62,000 hommes. Comment donc était-il arrivé que le maréchal de Mœllendorff eût refusé de marcher sur le théâtre même de la guerre pour se joindre aux Anglo-Hollandais du prince d'Orange? N'était-ce pas cet étrange refus qui avait compromis toute la campagne et découvert la Hollande par tous les côtés? » Ces griefs, aigrement exprimés, comme il arrive toujours après les irréparables échecs d'une cause, motivèrent le départ du ministre anglais résidant à Berlin. Ce n'était pas encore la guerre, mais une certaine menace de rupture. Les hommes d'État de la Grande-Bretagne ont cela de particulièrement supérieur qu'ils ne prennent une résolution que lorsqu'elle est utile; ils n'ont pas de colère publique, de passions personnelles, nuisibles au pays. Or, une guerre avec la Prusse n'avait rien de productif et d'immédiatement profitable; le commerce sous ce pavillon était si restreint, on peut même dire si pauvre : d'ailleurs, il n'y avait nulle colonie à conquérir, nulle prise pour les corsaires; à quoi bon dès lors les hostilités? Et puis on espérait retrouver en temps opportun cette alliance de la cour de Berlin, que M. Pitt avait d'abord tant souhaitée, pour consolider la prépondérance anglaise en Allemagne.

Mais entre l'Autriche et la Prusse les griefs éclataient dans leur énergie; ici, la rivalité, un moment étouffée par la volonté commune de réprimer la révolution française, revenait avec toute la puissance des vieilles haines, à la suite de la trahison prussienne. L'Autriche, fermement dessinée dans la guerre, voulait en faire résulter une large indemnité pour les sacrifices immenses qu'elle avait faits depuis trois ans; si elle avait ratifié par deux traités la cession de la Silésie après de malheureuses campagnes, il était dans l'esprit de la maison d'Autriche de ne jamais rien céder définitivement, car cette maison s'abaisse devant les circonstances impérieuses et se met le lendemain à la recherche de ce qu'elle a perdu. Si donc elle tendait la main à la Russie, c'est qu'elle comptait trouver dans ce puissant cabinet une auxiliaire pour reconquérir la Silésie sur la Prusse; peut-être déciderait-elle Pétersbourg à rompre avec Berlin, et alors viendrait à elle la domination absolue sur l'Allemagne, théâtre constant d'une lutte entre les deux maisons.

La conduite de la Prusse, depuis sa fatale guerre de 1792, ne semblait dominée que par une seule vue : la dissolution du corps germanique pour placer une certaine fraction de princes confédérés sous son influence, et à cet effet elle avait réfléchi son système de neutralité, dont le but était de détacher un à un les membres de la vieille diète; la sécularisation des électorats ecclésiastiques, complément de la réforme, formait la seconde partie de ce plan, qui devait trouver faveur dans la rapacité naturelle des seigneurs laïques, comme au temps des féodaux du Rhin sur les sept montagnes. On proposait aux vieux margraves, aux burgraves, de s'emparer des évêchés, des abbayes et des riches manses de l'Église : qui aurait refusé ces grands pillages déjà commencés par les idées de Luther? C'était donc par le sens égoïste et matériel que la Prusse cherchait à conquérir une influence dominante en Allemagne, et c'est un peu le rôle que lui a créé Frédéric. Au contraire, quelle que fût la pensée définitive de l'Autriche, elle semblait alors entraînée par le sentiment moral de la nationalité germanique, profondément menacée par la république française, qui demandait dans son *ultimatum* la rive gauche du Rhin, avec Mayence pour point de défense; admettre un tel principe, comme on l'avait fait au moins indirectement à Bâle, n'était-ce pas abandonner un huitième, en territoire et en population, de la vieille Germanie? L'Autriche ne reconnaissait ni de fait, ni de droit, une telle cession territoriale, et cette bonne position qu'elle savait prendre, était si bien sentie, que M. de Hardenberg ne cessait de dire à la légation française : « C'est votre déclaration sur la rive gauche du Rhin qui rend la paix générale impossible (1). » Cette ligne de démarcation bien établie entre la Prusse et l'Au-

(1) Dans cette perplexité, le baron de Hardenberg disait à M. Barthélemy à Bâle :

« Votre système de limites du Rhin sera cause que la guerre ne finira point encore cette année. » — « C'est un malheur, répondit M. Barthélemy; mais enfin, puisque vous autres Prussiens prévoyez vous-mêmes la prolongation de la guerre, comment ne sentez-vous pas que c'est une raison de plus pour vous serrer davantage sur nous? Une *alliance* entre les deux nations ne serait-elle pas le moyen le plus prompt et le plus décisif pour la Prusse de terminer la guerre d'Allemagne, et de s'attribuer dans l'empire une influence immense? » L'ouverture était délicate. Le premier pas que venait de faire le cabinet de Berlin avait frappé trop vivement l'Europe pour qu'il se laissât engager si brusquement une seconde fois, d'une manière plus décisive. M. Hardenberg déclina donc l'alliance. « Nous ferons tous les arrangements que vous voudrez dans l'intérêt de la paix générale, dit-il au plénipotentiaire français; mais la Prusse, je vous le demande, pourrait-elle décemment entrer dans des stipulations contre des puissances avec lesquelles, malheureusement, elle faisait cause commune tout à l'heure? »

triche, sur les intérêts allemands, se manifeste dans tous les actes : quand le cabinet de Berlin eut proclamé la neutralité de certains États, le prince de Hohenlohe, chef de l'armée impériale, posa cette question au général prussien : « Que ferez-vous au cas où l'armée de la France ou de l'empire voudrait franchir le territoire protégé par votre système de neutralité ? » Et la Prusse, fort embarrassée, ne répondit que d'une manière évasive, sans oser dire qu'elle repousserait les agresseurs par les armes.

C'était une grande force que la réunion, dans une cause commune, de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, disposant chacune d'une masse de moyens si considérable. Sans contredit, la Grande-Bretagne était la première puissance maritime et coloniale; tandis que la France assistait à la décadence de sa marine, l'Angleterre voyait croître démesurément la sienne, fixée, pour la campagne de 1795, à cent soixante-cinq vaisseaux de ligne et à deux cent mille matelots. Il y a ceci de formidable dans les puissances maritimes, qu'avec leurs citadelles flottantes, elles se portent d'un point à un autre, sans s'inquiéter de ces difficultés qui entraînent une guerre territoriale; aujourd'hui trente vaisseaux anglais paraissaient devant Anvers, Amsterdam; demain ils se montraient devant Toulon, Marseille, Cadix ou l'île de France. Comme toutes les expéditions étaient secrètes, sous des ordres cachetés, ces points attaqués et surpris n'avaient pas le temps de se défendre; la république française était comme le lion désespéré quand l'aigle de l'Atlas, au vol audacieux, le harcelant à droite, à gauche, le déchire de ses serres et de son bec aigu.

Loin de nuire précisément au développement des forces de la Grande-Bretagne, l'adhésion que la Hollande et l'Espagne venaient de donner au système français, augmentait les masses de ses conquêtes et les captures de ses corsaires; car ces deux peuples possédaient les plus riches, les plus puissantes colonies, soutenues du plus vaste commerce. Par le fait de son traité d'alliance avec la république française, la Hollande devenait l'ennemie de la Grande-Bretagne; et quelle magnifique prise pour le commerce britannique, que Ceylan, le cap de Bonne-Espérance, et les merveilleux comptoirs de la Chine, presque exclusivement occupés jusqu'alors par les Hollandais et les Portugais ! Quant à l'Espagne, si on ne pouvait encore l'attaquer directement dans la position de paix et de neutralité qu'elle avait adoptée par le traité de Bâle, on la forcerait bien tôt ou tard à se placer dans une nuance moins équivoque; et dans ce cas, si elle suivait le développement de son alliance avec la France, alors on briserait ses escadres, sa marine, son commerce, on soulèverait ses colonies en conquérant de nouvelles stations. Afin d'arriver à ce but, la Grande-Bretagne fortifia ses liens avec la maison de Bragance; ses escadres déployèrent le pavillon anglais dans le Tage, et sa légation à Lisbonne communiqua au régent de Portugal, depuis Jean VI, les stipulations secrètes et éventuelles de la France avec Charles IV, qui promettaient la réunion de tout ou d'une partie des Algarves au royaume d'Espagne. Par une tendance curieuse, à mesure que la guerre maritime prenait une plus large extension, les avantages de la Grande-Bretagne grandissaient aussi dans cette lutte vigoureuse.

La Russie, comme puissance militaire, était au premier rang. A la fin de ses guerres contre la Turquie et la Pologne, elle avait besoin d'occuper son armée, et un mouvement au midi devait trouver appui dans le conseil de Catherine II. L'Allemagne, pendant la guerre de sept ans, avait vu les têtes des colonnes des armées moscovites apparaître formidables contre Frédéric; elle se rappelait avec une sorte d'effroi ces cosaques dispersés par milliers dans ses campagnes; la renommée de Suwarow et l'illustration fatale qu'avait jetée sur son front le saccagement de Praga, n'étaient pas de nature à rassurer les Allemands.

Les nouveaux éléments près d'agir dans une campagne par le concours des Russes étaient puissants et décisifs. L'infanterie moscovite, immobile sous le feu, tombait sans perdre son rang; on se souvenait du jugement porté par le grand Frédéric sur cette impassibilité des bataillons russes, murailles d'*airain*, d'où partait un feu régulier, mécanique, un roulement de mousqueterie retentissant; l'apparition de cette infanterie dans les batailles allait donc appeler un développement immense d'artillerie, car le canon seul pourrait ébranler ces masses. Indépendamment de sa prépondérance militaire, la Russie devait agir sur le système européen en vertu d'autres mobiles : par la force de sa seule intervention, elle maintenait la Porte-Ottomane dans un état de sujétion et de paix, que les intrigues de la république française ne pourraient briser; au nord, elle surveillerait la Suède, si disposée, par la tendance d'esprit du duc de Sudermanie et les actives manœuvres de M. de Staël, à un rapprochement plus intime avec la république française. Enfin, tant que la Russie serait aussi fortement dessinée contre la révolution, il était impossible que la Prusse se jetât corps et âme dans le principe français.

L'Autriche était déjà justement appréciée comme puissance militaire : nul cabinet n'avait montré jusqu'ici plus de confiance et de fermeté dans le développement de ses campagnes. La cour de Vienne ne renonçant à rien dans la fortune diverse des combats, avait certainement une des plus belles armées du monde, avec tous les moyens d'en lever de nouvelles dans les états héréditaires, en Hongrie, en

Bohême, dans le Tyrol. Cette attitude vigoureuse ne formait pas le seul caractère de supériorité de la cour de Vienne; elle avait surtout une diplomatie habile, savante, discrète; tout en conservant ce calme extérieur de l'esprit, partout elle étendait son réseau. Comme la Russie, elle maintenait la Porte par son internonce à Constantinople; en Allemagne, on avait vu ses efforts pour lutter contre les intrigues de la Prusse et les habiles manœuvres du baron de Hardenberg. Désormais son attention active, surveillante, se portait spécialement sur l'Italie : là, ne devait-elle pas trouver des compensations aux sacrifices douloureux qu'elle serait forcée d'accomplir sur le Rhin?

Au midi de l'Italie, l'Autriche avait placé une de ses filles, née du sang de Marie-Thérèse, digne sœur de Marie-Antoinette; je veux parler de cette noble et fière Caroline de Naples (1), l'amie de lady Hamilton (2) (la poétique femme qui sut conquérir tant de cœurs, l'amante du héros britannique, de ce Nelson d'Aboukir et de Trafalgar!). Dès que l'Autriche avait vu la maison de Bourbon recueillir les débris de l'empire de Charles-Quint pour en former les éléments du pacte de famille, elle avait résolu de conquérir, par l'influence de ses nobles filles, la domination qu'elle perdait par la diplomatie et les batailles; ainsi à la France elle avait donné Marie-Antoinette en même temps qu'elle plaçait Caroline sur le trône de Naples. Bientôt encore, pour resserrer ces liens, l'archiduc François (depuis l'empereur) avait épousé une princesse napolitaine (3), et par cette double union, l'Autriche exerçait à Naples une grande puissance; elle pourrait donc, de concert avec l'Angleterre, entraîner cette cour dans une guerre de coalition.

A Rome, l'Autriche avait repris tout son ascendant sur le saint conclave. A l'époque des rapports réguliers et des relations véritablement diplomatiques, la France était toute-puissante à Rome : ce n'était pas en vain que ses rois portaient le nom de très-chrétien; dans les vieux rapports de la France, la religion était encore une arme puissante et politique pour créer l'ascendant de la patrie. Depuis la constitution civile du clergé, ces débats jansénistes et puérils nous avaient aliéné Rome; et comme la papauté devait chercher un appui, elle se jeta dans les bras de l'Autriche; on vit dès lors le pontife et l'empereur se presser les mains, et la rivalité du moyen âge disparut en face des craintes qu'inspirait la France.

Cette influence de l'Autriche s'étendait encore à bien d'autres souverainetés en Italie : Venise, par exemple, l'antique alliée de la France, toujours si profondément hostile à l'Allemagne, dans quelle position allait-elle se trouver? La cour de Vienne la surveillait avec cette sollicitude qui laissait pénétrer l'espérance d'une prochaine réunion aux États héréditaires; ses agents parcouraient la terre ferme et la cité, fille des eaux, pour y créer un parti autrichien; toute cette république était bien morte, et le lion de la piazzetta et de la basilique de Saint-Marc restait témoin muet d'une grande et triste décadence. En Toscane régnait un archiduc qui, le premier, avait signé la paix avec la république, par faiblesse d'abord, puis par une vue politique de neutralité. Enfin venaient la Lombardie et le royaume de Piémont que l'Autriche devait envisager sous le double point de vue de l'alliance ou de la conquête. Rien n'était ignoré, à Vienne, sur les importantes négociations continuées entre les cours de Paris et de Turin depuis un demi-siècle; il était constant pour les hommes d'État de l'Autriche que le Piémont désirait s'agrandir par la Lombardie, comme la république française par Nice et la Savoie; et ce n'était pas sans but que la France s'était toujours si intimement rapprochée de ce gouvernement, ferme gardien des Alpes. De là résultait, pour l'Autriche, une double politique : acquérir une partie du Piémont, ce qui serait le complément de son système italique, ou se rattacher cette maison par des liens de famille et de politique, que rien ne pourrait briser. Jusqu'ici la maison de Savoie, restée fidèle à la coalition, devait être soutenue dans le but d'une guerre générale.

Il m'a paru très-important de détailler les forces que l'Angleterre, la Russie et l'Autriche pouvaient mettre en action dans une nouvelle campagne contre la république. Il faut dire aussi que la coalition s'attachait à mieux étudier la France, ses ressources et son régime intérieur : on inondait l'Europe de statistiques sur les opinions et les partis qui divisaient la république; qu'étaient devenus les Vendéens? quels nouveaux hommes d'énergie s'étaient élevés sous le nom de chouans? y avait-il un parti royaliste à l'intérieur capable d'oser un renversement? dans quelle position se trouvaient les jacobins, les clubs, les autorités, la puissante convention? que pourrait-on croire? que devait-on oser?

Toutes ces questions devaient être sérieusement examinées.

(1) Caroline-Marie, née le 13 août 1752, épousa, le 12 mai 1768, Ferdinand IV, roi de Naples, alors âgé de 17 ans, frère du roi d'Espagne, Charles IV.

(2) La première époque de la vie de miss Barta (lady Hamilton) fut très-agitée, et en 1791, elle épousa sir W Hamilton, d'un âge déjà avancé, alors ambassadeur d'Angleterre à la cour de Naples.

(3) Maria-Thérèse-Caroline, née le 6 juin 1772, fille de Ferdinand IV, roi de Naples, et de Marie-Caroline, épousa François II le 19 septembre 1790.

CHAPITRE XXXIII.

RÉACTION ET ANARCHIE DANS LE GOUVERNEMENT.

Surprise, étonnement du parti jacobin. — Réveil de sa puissante organisation. — Appel au peuple. — Journée du 1er prairial. — Triomphe de la bourgeoisie. — Tendance royaliste. — Fausse situation des conventionnels. — Marche vers la réaction. — Les Vendéens. — Les chouans. — Les campagnes du Midi. — Aspect des villes. — Esprit royaliste. — Idée de l'Europe sur la situation de la France. — Secours porté à la contre-révolution. — Les corps de Condé. — Préparatifs de l'expédition de Quiberon. — Son but. — Réaction du parti conventionnel. — Appel aux forces révolutionnaires. — Efforts des royalistes. — Journée du 14 vendémiaire. — Fin de la convention nationale.

Mai—octobre 1795.

Rien ne put égaler la surprise du parti jacobin après le 9 thermidor; ce n'était que par ses divisions et ses jalousies que la Montagne s'était écroulée avec un terrible fracas, et n'est-ce pas toujours par la division que les causes périssent? Quand les massacreurs du 2 septembre, les proconsuls couverts de sang, s'étaient levés contre Robespierre, le dictateur qui essayait sa puissance par le tribunal révolutionnaire et l'échafaud, ils n'avaient voulu qu'une lutte dans le sein de la convention; en dehors de toute réaction, les thermidoriens victorieux n'étaient qu'une fraction du parti jacobin, la plus implacable peut-être; leur appartenait-il bien à eux de proclamer l'humanité et la clémence? Les jacobins ne reconnaissaient-ils pas leurs frères et amis dans ce nouveau comité de salut public? Quoi! Tallien, Legendre, Fréron, Barras, faisaient les réactionnaires contre la terreur? Cela dépassait les idées des meneurs énergiques du parti jacobin, et ceux-ci déjà préparaient une de ces ardentes luttes qui signalent le réveil d'un parti.

Aucune association un peu forte, un peu haute, ne se laisse arracher le pouvoir sans s'efforcer de le ressaisir; on ne tombe jamais du faîte de l'autorité sans tenter un retour de fortune. Quand on a le sentiment de sa force, est-ce qu'on ne cherche pas encore à l'essayer? Ainsi était le parti jacobin : il avait des amis partout, dans la convention, parmi les clubs; il pouvait agir par deux grands bras, les faubourgs et l'armée véritablement jacobine; ses moyens militaires étaient les piques du peuple ou l'épée des officiers réformés; son cri de ralliement, le pain et la constitution de 1793. Il se trouvait qu'après cette grande énergie des esprits qu'avait imprimé le comité de salut public, il s'était fait un relâchement dans tous les ressorts du gouvernement. Le crédit des assignats, maintenu par la terreur, éprouvait une décadence rapide, profonde; les subsistances que la loi du maximum et des peines implacables fixaient à des prix modérés, s'étaient tout à coup élevées; la multitude pouvait donc bien crier du *pain*, et comme la constitution de 1793 réalisait son bien-être et sa souveraineté, elle devait la prendre pour drapeau.

Quand cette formidable journée de prairial éclate comme le tonnerre, quand le peuple inonde les Tuileries avec des cris féroces, est-ce à lui qu'il faut s'en prendre de ce désordre? où sont les coupables qui ont caressé sa souveraineté? La fermeté de M. Boissy d'Anglas (1) à la face de la tête sanglante du malheureux Féraud (2) est un noble trait; mais les centres, dont M. d'Anglas était l'expression, n'avaient-ils pas partagé les principes et les entraînements de la démocratie? Qui avait soulevé la passion du peuple et semé les principes désorganisateurs? Il y a je ne sais quoi de sincère, d'énergique, dans les rugissements de ce peuple jacobin, au milieu de ces physionomies sombres, si magnifiques d'horreur : ici, le front large et haut d'une fière républicaine aux traits antiques comme sur les bas-reliefs de Rome; là, ces terribles figures de la démocratie agitée, ces hommes de peine, au front basané, qui fraternisent avec la partie énergique de la convention, désormais signalée sous le titre de la queue de Robespierre! La journée de prairial fut le triomphe des centres et de la bourgeoisie; les centres, trop longtemps complices du mouvement dictatorial du comité de salut public, voulaient avoir aussi leur journée; la bourgeoisie, violemment comprimée par la terreur, avait baissé la tête que maintenant elle portait fière. Dans les temps agités, il y a des réactions, jamais de transactions; on passe d'un coup d'État à un autre. Le mouvement de prairial détermina des mesures implacables contre le parti jacobin et ses chefs, car toute tentative échouée entraîne la ruine d'un parti; on lui fit payer cher son audace; les clubs furent fermés au milieu d'énergiques protestations; on désarma les faubourgs, le canon retentit. La bourgeoisie victorieuse est ainsi faite, que si elle avait pu rétablir la Bastille, elle l'eût essayé, tant elle craignait les coups de l'anarchie!

(1) Le comte de Boissy d'Anglas, d'une famille protestante, né le 8 décembre 1756, était avocat au parlement de Paris, lorsqu'il acheta une charge de maître d'hôtel du comte de Provence. Depuis 1789, il fut membre de l'assemblée nationale, procureur syndic du département de l'Ardèche, puis député à la convention.

(2) Féraud, député des Hautes-Pyrénées à la convention, vota la mort de Louis XVI, et fut envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il reçut plusieurs blessures, puis à celle du Nord. Le 20 mai 1795 (1er prairial), voulant s'opposer aux efforts de la populace qui brisait les portes de la convention, il reçut la mort d'un coup de pistolet, et sa tête séparée de son corps fut mise au bout d'une pique.

Dans cette marche vers un esprit qui n'était pas le sien, la convention se suicidait : en frappant les jacobins, elle se donnait la mort comme à plaisir, car cette assemblée n'avait pas été créée pour mettre des obstacles à la révolution, mais pour la faire marcher. La convention modérée était un non-sens; aussi la journée de prairial ne se fit pas à son profit, mais à celui du parti royaliste. Pour la première fois on parla haut d'une restauration. Quand il n'y a plus de violence, les esprits mous reviennent au pouvoir calme et tempéré d'une monarchie héréditaire, et les esprits mous sont la majorité. Paris, naguère si agité par les idées de 1789, aurait désiré un arrangement qui lui assurât un gouvernement ferme et la paix générale. Sous le prétexte de proscrire les terroristes, de marquer au front les jacobins, on organisa des compagnies de jeunes hommes élégants qui essayaient le royalisme à coups de bâtons noueux (1).

Les mœurs, la littérature même, prirent une teinte de restauration pour la vieille monarchie; il n'y eut plus de popularité que pour *Irma* ou *les Malheurs d'une jeune Orpheline*, histoire symbolique d'une royale catastrophe, ou bien pour *le Cimetière de la Madeleine*, sorte d'élégie en prose sur la fatale exécution de Louis XVI. Il fut de bon ton de se poser en victime; on dansa sur l'air de ce *Réveil du Peuple* qui appelait la vengeance, comme au temps de Henri III on ornait les mascarades avec des têtes de mort. Cet esprit de royalisme pouvait-il convenir à la convention, qui n'avait vu dans le 9 thermidor qu'un acte de liberté contre le comité de salut public? La réaction faisait marcher les régicides vers le retour d'un roi; jusqu'à un certain point, ils se fussent accommodés d'un protectorat du duc d'York ou du duc de Brunswick; mais le retour des Bourbons était pour eux une condamnation inflexible. D'ailleurs, des intérêts nouveaux commençaient à se développer : la propriété n'était plus aux mêmes mains, et les masses s'étaient accoutumées à d'autres émotions.

La constitution du parti royaliste en France lui créait des forces de nature diverse. La bourgeoisie lui appartenait, si ce n'est d'affection, au moins d'intérêt; comme elle est inhérente à tout système d'ordre, et la monarchie lui offrant une grande sécurité, elle y allait droit. Si le mouvement de 1789 avait été déterminé par l'amour-propre froissé et l'orgueil, elle avait payé cher sa petite satisfaction d'égalité avec la noblesse; maintenant l'expérience douloureuse la reportait à la monarchie : elle la désirait en harmonie avec les concessions du siècle, c'est-à-dire avec un système d'assemblée et de tribune. Cette opinion dominait essentiellement les sections de Paris, dirigées par MM. de Vaublanc, Lacretelle, Quatremère de Quincy, représentants de la bourgeoisie honnête, éclairée. Ces sections se liaient à la force armée, à la garde nationale, un peu affranchie du système des piques et de la domination des faubourgs. On serait revenu volontiers à la constitution de 1791, comme si cette constitution n'était pas, au contraire, la cause première du désordre; on voulait faire de la légalité, mais ce qu'il faut aux époques agitées, c'est la force et la victoire.

Cette bourgeoisie avait contre elle tout le parti jacobin, dispersé comme pouvoir, mais redoutable encore par son énergie. Ce parti comptait des hommes dévoués et audacieux, et s'appuyait sur le peuple; puis, à la tête de ce peuple, se trouvait une multitude d'officiers réformés, destitués pour jacobinisme, sans pain, sans solde, logés, comme Bonaparte, au cinquième étage, vaguant dans les rues de Paris, et tout prêts à un coup de main, si le signal était donné. Les royalistes constitutionnels ne tenaient pas assez compte de cette troupe de jacobins déterminés, qui, pendant deux ans, avaient fait à leurs convictions républicaines le sacrifice de leur vie. Le jour que la convention ferait appel à leurs bras, on les retrouverait hardis, forcenés, implacables, ainsi qu'à Lyon, à Toulon, à Nantes. Ce parti était si mal connu que dans les bulletins de Paris, envoyés par les agents royalistes (2) à Louis XVIII, il n'en était pas dit un seul mot; on n'y parlait que du mouvement irrésistible de la bourgeoisie vers la royauté.

En temps de révolution, le parti le plus fort n'est pas celui qui a le calme, la raison, mais le parti qui a

(1) On se venait à la vengeance sous mille dénominations. Il est curieux de voir combien il y eut de ces noms de parti pendant la révolution française.

1789-1791.

Les Aristocrates, les Enragés, les Impartiaux, les Noirs, les Hommes du 14 juillet, les Membres du côté gauche, les Membres du côté droit, les Orléanistes, les Jacobins, les Cordeliers, les Feuillants, les Fayettistes, les Monarchiens, les Clubistes de 1789.

1792-1793.

Les Ministériels, les Amis de la liste civile, les Chevaliers du poignard, les Girondins, les Hommes du 10 août, les Septembriseurs, les Modérés, les Hommes d'état, les Brissotins, les Hommes du 31 mai, les Fédéralistes, les Montagnards, les Membres de la plaine, le Ventre, les Crapauds du marais.

1794-1795.

Les Astilleurs, les Endormeurs, les Apitoyeurs, les Alarmistes, les Amis de Pitt et Cobourg, les Muscadins, les Agents de l'étranger, les Hébertistes, les Sans-Culottes, les Contre-Révolutionnaires, les Thermidoriens, les Habitués de la crête, les Terroristes, les Maratistes, les Égorgeurs, les Vendémiairistes, les Patriotes de 1789, les Compagnons de Jésus, les Chouans, les Royalistes, les Honnêtes gens, etc., etc.

(2) Le comité royaliste se composait alors de l'abbé Brotier, La Villeheurnoy et Duverne de Presle. *Voyez* ce que j'ai dit dans l'*Histoire de la Restauration*

les meilleures armes, et là était toute l'importance des Vendéens. Leur insurrection, un moment suspendue par la malheureuse expédition de Nantes, avait repris toutes ses forces sous le commandement de Charette (1), haute intelligence militaire. Parmi tous les chefs vendéens, il n'est que deux hommes véritablement supérieurs : Cathelineau et Charette; Cathelineau, parce qu'il propage, organise l'insurrection; Charette, parce qu'il élève ce mouvement vendéen à la hauteur d'une véritable guerre, et qu'il force la république à traiter d'égal à égal avec lui. Les autres chefs sont de braves officiers, comme il s'en trouve tant dans les guerres civiles, mais rien au delà.

Charette venait de remporter de beaux succès sur les camps républicains qui entouraient la Vendée; son nom avait grandi à ce point que, dans l'époque de mollesse qui suivit la chute de l'énergique comité, on ne répugna plus de traiter avec lui de puissance à puissance (2). C'était le pas le plus avancé que la révolution eût fait vers les royalistes : traiter avec un parti, c'est le placer au niveau du pouvoir, et quand un gouvernement en est là, c'est qu'il est bien faible, bien menacé. N'était-ce pas l'expédient de Catherine de Médicis avec les huguenots, avant le triomphe complet de Henri IV et les coups implacables de la hache terrible de Richelieu? Charette, homme de discipline, se sentait la mission de mener tout derrière lui, et l'exécution de M. de Marigny (3) constate ce besoin de commandement et de hiérarchie qui veut tout soumettre à la dictature d'une seule épée. Les fanatiques d'une mission ou d'une cause n'ont jamais été arrêtés par une goutte de sang. Ensuite, il s'était passé d'étranges choses dans cette guerre de la Vendée; les prétentions les plus singulières, les plus hautement féodales, s'étaient élevées : Charette ne demandait rien moins que d'être créé comte de Nantes, parce qu'il se disait issu de la plus illustre race du pays; la noblesse du Poitou, de l'Anjou, du Maine, voulait bien la restauration royaliste, mais avec un retour vers la féodalité, telle qu'elle existait avant le cardinal de Richelieu.

Par le traité signé avec les commissaires de la convention, la Vendée devint une espèce de royaume au milieu de la république, comme au temps des places de sûreté données aux huguenots; on lui conserve sa religion, ses coutumes, ses lois, avec ses armées, son organisation militaire, ses camps de manœuvres, et on lui fait entendre qu'on lui rendra son roi et ses priviléges. A Nantes, Charette paraît revêtu de son uniforme royaliste, le front ombragé d'un panache blanc, à côté de M. de Canclaux, gentilhomme comme lui (4), couvert de l'habit républicain et portant la cocarde tricolore. Sur un terrain si glissant, si dangereux, la pacification n'était qu'une suspension d'armes : elle ne pouvait être sincère de part ni d'autre. La république payait des indemnités aux Vendéens et leur laissait même leurs fusils anglais.

Les chouans n'avaient pas déposé les armes dans le Maine et la basse Normandie (5). Cette singulière

(1) *Lettre de Monsieur* (Louis XVIII) *à Charette* (Vérone, 1er février 1795).

« Enfin, j'ai trouvé le moyen que je désirais tant; je puis communiquer avec vous, je puis vous parler de mon admiration, de ma reconnaissance, du désir ardent que j'ai de vous joindre, de partager vos périls et votre gloire; je le remplirai, dût-il m'en coûter tout mon sang. Vous penserez sans doute qu'il est bon que ma voix se fasse entendre partout où l'on est armé pour *Dieu et le Roi*, c'est à vous de m'éclairer sur les moyens d'y arriver.

« Si cette lettre est assez heureuse pour vous parvenir à la veille d'une affaire, donnez pour mot d'ordre : *saint Louis*, pour ralliement : *le roi et le régent*. Je commencerai à être parmi vous le jour où mon nom sera associé à un de vos triomphes.

« LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

(2) Ce traité de pacification de la Vendée est du 15 janvier 1795. Il portait que les Vendéens auraient le libre exercice de la religion; qu'ils resteraient armés sous le commandement de leurs chefs, comme gardes territoriaux, et qu'on leur payerait des indemnités pour les ravages de la guerre.

(3) Gaspard de Bernard de Marigny, né à Luçon en 1754, servait dans la marine et commandait le parc d'artillerie de Rochefort, lorsque la révolution éclata. En 1793, il reçut le commandement de l'artillerie des Vendéens, et par suite de mésintelligences avec Charette et Stofflet sur les opérations militaires, il fut condamné à mort par un conseil de guerre, et exécuté en juillet 1794.

(4) Jean-Baptiste Camille, comte de Canclaux, né à Paris le 2 août 1740, partit, à seize ans, volontaire dans un corps de cavalerie, et fit les campagnes de la guerre du Hanovre. En 1774, il était déjà chevalier de Saint-Louis et major de Conti-dragons, avec rang de colonel.

(5) Aussi les véritables jacobins n'avaient-ils aucune confiance dans ce traité signé avec les chefs vendéens.

Lettre écrite par six membres du comité de salut public au représentant du peuple Guesno.

« Il est impossible, cher collègue, que la république puisse se maintenir si la Vendée n'est pas entièrement réduite sous le joug. Nous ne pouvons nous-mêmes croire à notre sûreté, que lorsque les brigands qui infestent l'Ouest depuis deux années auront été mis dans l'impuissance de nous nuire et de contrarier nos projets, c'est-à-dire lorsqu'ils auront été exterminés. C'est déjà un sacrifice trop odieux d'avoir été réduits à traiter de la paix avec des rebelles, ou plutôt avec des scélérats dont la très-grande majorité a mérité l'échafaud. Sois convaincu qu'ils nous détruiraient si nous ne les détruisons pas. Ils n'ont pas mis plus de bonne foi que nous dans le traité signé, et il ne doit leur inspirer aucune confiance dans les promesses du gouvernement; les deux partis ont transigé, sachant bien qu'ils se trompaient. C'est d'après l'impossibilité où nous sommes d'espérer que nous ne pourrons abuser plus longtemps les Vendéens, impossibilité également démontrée à tous les membres des trois comités, qu'il faut chercher les moyens de prévenir des hommes qui ont autant d'audace et d'activité que nous. Il ne faut pas s'endormir, parce que le vent n'agite pas encore les grosses branches, car il est bien près de souffler avec violence. Le moment approche où, d'après l'article 2 du traité secret, il faut leur présenter une espèce de monarchie, et leur montrer ce *bambin* pour lequel ils se battent. Il serait trop dangereux de faire un tel pas, il nous perdrait sans retour. Les comités n'ont trouvé qu'un moyen d'éviter cette difficulté vraiment extrême; le voici : la principale force des brigands est dans le fanatisme que leurs chefs leur inspirent; il faut les arrêter, et dissoudre ainsi d'un seul coup cette

organisation était plus redoutable encore que celle de la Vendée, parce que, le plus souvent, ces troupes insaisissables disparaissaient comme la nuée qui se dissipe par le tonnerre. Les Vendéens étaient des paysans soulevés; s'ils se battaient bien pour la religion et le roi, ils n'avaient pas cette énergie des chouans, contrebandiers, gardes-chasse, qui deviendront poétiques héros des *chansons de gestes*, lorsque les siècles auront passé sur nos passions et nos préjugés de partis. Quand les bleus, les républicains s'avançaient, si les chouans étaient en force, ils attaquaient intrépidement; s'ils ne l'étaient pas, alors on ne trouvait plus que des paysans dispersés dans les montagnes et livrés aux travaux de la culture, semblables ainsi aux guérillas d'Espagne, dans les sierras d'Aragon et de Castille. Si l'on pouvait pacifier la Vendée, parce qu'il y avait là des corps d'armée réguliers, il n'en était pas ainsi de la chouannerie, ne se groupant par masses que par accident, sous des chefs, hommes de sang-froid, de finesse normande et bretonne. Et puis, les chouans faisaient une guerre tout à fait en rapport avec leurs habitudes journalières : le contrebandier des dunes de l'Océan, qui se joue des flots dans la tempête, manque-t-il jamais d'audace? le garde-chasse des forêts bretonnes craint-il les excursions périlleuses?

Au midi de la république, il s'était également organisé des compagnies armées, sous les noms de Jésus et du Soleil, audacieuses comme les Brabançois au moyen âge; le nom du Sauveur était là mêlé en témoignage de la foi de ces contrées brûlantes où tout se groupait par confrérie de pénitents. Le Soleil était le symbole de ce feu de réaction qui brûlait toutes les têtes; un pays violent n'attend pas des résolutions calmes et des changements réfléchis. Quand le 9 thermidor avait fait entendre ses cris de délivrance, on s'était jeté sur les oppresseurs de la veille; un milieu, quand les têtes bouillonnent, est impossible, car le milieu du volcan, c'est le cratère, « et les ossements des victimes avaient été déterrés pour frapper les bourreaux, » selon l'expression d'Isnard. Ces images, qui restaient chez les peuples du Nord à l'état de poésies et de pensées, recevaient dans le Midi leur application sanglante. Ce n'était pas le royalisme qui éclatait, mais purement la réaction; quand on frappait les jacobins au fort Saint-Jean, à Marseille, ce n'était pas au nom du roi, sous l'ombre du drapeau blanc, mais au nom de la convention nationale. Les royalistes devaient plus tard s'emparer de toutes ces forces, parce qu'il est dans la nature d'un grand parti d'absorber tout ce qui peut l'appuyer : Vendéens, chouans, compagnies franches du Midi, devinrent les auxiliaires d'une restauration.

En examinant la société dans ses pouvoirs comme dans ses opinions, on pouvait dire que le 9 thermidor avait frappé au cœur la révolution progressive, la convention, ses forces, ses clubs, l'esprit d'énergie et de terreur. On était entraîné comme malgré soi dans une série d'autres idées : la constitution de 1793 n'existait plus; le gouvernement énergique et révolutionnaire une fois détruit, ce qu'on appelait de l'indulgence était tout simplement l'impuissance de rester dans les conditions violentes où la société s'était placée depuis quatre années; le parti montagnard, divisé, proscrivait ses membres les plus hardis; la république retombait encore sous cette direction molle, anarchique, des patriotes de la Gironde, qui n'avaient jamais su ce qu'ils voulaient, ni où ils allaient.

Dès lors, on dut prévoir qu'on marchait vers un autre ordre de choses; mais lequel? on l'ignorait. Il y avait des partisans d'une révolution de 1688, cachés encore, parce que les partis de transaction se montrent rarement aux époques de crise. La bourgeoisie voulait la constitution de 1791 et le rappel de la dynastie de Louis XVI, pensée qu'elle envisageait de face sans s'émouvoir. La fraction avancée des royalistes appelait le retour du vieux régime, et c'est pourquoi elle s'armait avec les gentilshommes sous M. le prince de Condé. Jamais il n'y eut d'éléments plus actifs, plus remuants pour un coup de main royaliste; il ne s'agissait que de les grouper, de les

association monarchique qui nous perdra, si nous ne nous hâtons pas de la prévenir. Mais il ne faut pas perdre de vue, cher collègue, que l'opinion nous devient chaque jour plus nécessaire que la force : il faut tout sacrifier pour mettre l'opinion de notre côté. Il faut supposer que les chefs insurgés ont voulu rompre le traité, se créer promesses des départements qu'ils occupent; que les chefs ont des intelligences avec les Anglais, qu'ils veulent leur ouvrir la côte, piller la ville de Nantes et s'embarquer avec le fruit de leurs rapines. Fais intercepter des courriers porteurs de semblables lettres, crie à la perfidie, et mets surtout dans ce premier moment une grande apparence de modération, afin que le peuple voie clairement que la bonne foi et la justice sont de notre côté! Nous te le répétons, cher collègue, la Vendée détruira la convention, si la convention ne détruit pas la Vendée. Si tu peux avoir les onze chefs, le troupeau se dispersera. Concerte-toi sur-le-champ avec les administrateurs d'Ille-et-Vilaine, communique la présente, lors de sa réception, aux quatre représentants de l'arrondissement. Il faudra profiter de l'étonnement et du découragement que doit produire l'absence des chefs pour opérer le désarmement. Soumission au régime général de la république, ou qu'ils périssent; point de milieu, point de demi-mesures, elles gâtent tout en révolution. Il faut, s'il est nécessaire, employer le fer et le feu, mais en rendant les Vendéens coupables aux yeux de la nation du mal que nous leur ferons. Saisis, nous te le répétons, cher collègue, les premières apparences qui se présenteront, pour frapper le grand coup, car les événements pressent de toutes parts. Tu peux avoir pleine confiance en Guilbert : il est jeune, mais il est sensé; il nous est d'ailleurs entièrement dévoué. Nous avions pensé de te mander à Paris; mais nous avons ensuite jugé qu'il valait mieux, pour ménager les apparences, que tu ne te déplaçasses pas, etc.

« Salut et fraternité.

« *Signé* : TALLIEN, TREILHARD, SIEYÈS, DOULCET, RABAUT, CAMBACÉRÈS. »

réunir, de les faire s'entendre et se confondre. Comme toute insurrection qui part de la province pour se porter sur la capitale, ce mouvement était sans unité, sans cohésion; des extrémités au centre, que de forces éparpillées s'évaporent avant d'arriver au but! le centre, au contraire, est un foyer de chaleur qui se répand partout, et c'est ce qui explique la mort de tout mouvement provincial et la puissance de Paris. Les royalistes avaient une agence générale, des commissaires réunis en groupe; mais y avait-il parmi ces hommes assez de capacité et d'unité pour conduire tant d'intérêts hostiles vers un but commun de politique et d'administration?

Cependant, cet état nouveau de la révolution française, cette transformation de son gouvernement et de ses doctrines ne laissaient pas de préoccuper l'Europe. Tant qu'il y avait eu des forces immenses autour du territoire et qu'on pouvait espérer quelque conquête sur la France, les cabinets ne s'étaient que faiblement inquiétés de l'état des opinions intérieures et du mouvement des partis; ils allaient devant eux, prenant les villes, s'assurant des positions militaires pour consolider leurs avantages matériels. Les choses, depuis, avaient bien changé: cette république puissante avait secoué l'invasion; loin de voir ses frontières restreintes, elles débordaient sur le Rhin, depuis Amsterdam jusqu'à Bâle, aux Alpes, et aux Pyrénées; elle forçait ses ennemis à la paix, et leur imposait des conditions, à l'imitation de l'antique Rome. Dès lors, ces opinions en armes à l'intérieur qu'on avait négligées, il fallait les étudier et les voir de près, afin de s'en servir au besoin; M. Pitt, rentrant un peu dans les idées de Gustave III et de Catherine II, examina sérieusement la question de savoir quel parti on pourrait tirer des émigrés, des Vendéens, des chouans, des royalistes, contre la république si vivement attaquée par la réaction.

Cette question, longtemps abandonnée, devint donc la préoccupation des cabinets. L'armée de Condé, hélas! avait été bien négligée (1) depuis son émigration au Rhin; les dignes gentilshommes s'étaient bien battus, glorieusement conduits, et en échange on leur donnait la faible solde de troupes de ligne; traités avec froideur, la poitrine de ces nobles hommes bouillonnait d'orgueil en pensant au triste accueil que leur faisaient des frères de blason. Leur sort changea bientôt, dès que l'Angleterre les prit à sa solde. M. Wickam, plein d'attention et de convenance, se rendit auprès du prince de Condé et entra en pourparlers avec lui: l'Angleterre, toujours généreuse envers ses armées, porta la solde des officiers nobles à 100 liv. sterl.; le cadet eut 50 liv., et le soldat roturier 1 schelling par jour, ce qui était la haute solde des troupes britanniques. Indépendamment de ces corps de l'armée de Condé, l'Angleterre organisa dans ses ports maritimes, à Jersey et Guernesey, des légions d'émigrés, sous le drapeau blanc, composées d'un corps de gentilshommes, et d'un régiment de marine conduit par les officiers rouges, capitaines de vaisseaux, de frégates, que l'Angleterre destinait aux côtes d'Océan. Le projet de M. Pitt était de placer un prince de la maison de Bourbon à la tête de ces forces, qui prêteraient la main aux chouans de Bretagne, aux Vendéens de M. Charette, et devaient seconder le mouvement royaliste à Paris et dans les autres provinces.

Il ne faut pas en politique qu'un dessein se montre très-haut et d'une manière trop tranchée, s'il veut réussir. Tant que la réaction thermidorienne avait gardé une certaine couleur républicaine et conventionnelle, le parti Barras, vainqueur de la dictature de Robespierre, avait subi cette direction d'esprit public, d'ailleurs irrésistible; on attaquait les terroristes, et Fréron lui-même donnait le signal dans le chant du *Réveil du Peuple*. A mesure que la réaction marchait le front levé, cette empreinte primitive et gouvernementale s'effaçait par la marche naturelle des partis; de conventionnel, le mouvement devenu royaliste se prononçait contre la convention elle-même; dès lors, la situation changeait complétement de nature, et les hommes d'énergie, promoteurs du 9 thermidor, devaient veiller à leur salut. Tous régicides, pouvaient-ils favoriser une restauration qui les aurait tolérés peut-être, ou amnistiés un moment, pour les proscrire ensuite? Des hommes de la trempe de Tallien, Legendre, Duquesnoy, Barras, et Fréron lui-même, ne pouvaient subir une telle destinée; mieux valait recourir de nouveau aux jacobins, et faire un appel à ce parti qui devait sauver une fois encore la république menacée; est-ce que Robespierre était sa dernière expression?

La convention avait à craindre deux dangers: l'un à l'intérieur par le mouvement des sections armées, l'autre par l'étranger, aidant l'insurrection vendéenne; car les républicains n'ignoraient pas le but de l'espédition qui se préparait en Angleterre, pour

(1) *Lettre du prince de Condé.*

23 février.

« Je vous remercie, monsieur, de vos soins obligeants, et vous prie de me les continuer. Vous ne sauriez croire l'extrême besoin d'argent où je me trouve. Je suis dans la nécessité de réformer une partie de mon artillerie, qui, tant par le nombre des pièces que par la manière brillante dont elles étaient servies, était d'un grand effet. Je ne reçois encore nouvelle ni de Londres ni de Vienne depuis six semaines, et cette barbare politique des puissances me navre le cœur, à la vue de mes malheureux compagnons d'infortune. Nous périssons de misère, de besoin, et le poignard du licenciement serait moins douloureux à nos cœurs que cette consomption avec laquelle on cherche à nous faire périr. Notre courage y résistera, mais non pas nos forces. »

les côtes de Normandie et de Bretagne. Si l'esprit de cette double tentative n'était pas le même, elles marchaient au même but, le renversement de la convention. Les sections, spécialement composées de bourgeoisie, appelaient, je l'ai dit, la constitution de 1791, c'est-à-dire, la monarchie pondérée de M. de La Fayette, sous le drapeau tricolore, avec la nation, la loi, le roi, trinité fédérative qui flattait leur amour-propre d'égalité. Les royalistes émigrés marchaient plus franchement dans le dessein de restaurer la vieille monarchie avec le drapeau blanc; mais dans l'une ou l'autre de ces fractions de parti, c'était la même haine contre la convention, et celle-ci était encore trop forte, trop superbe, pour laisser briser le pouvoir dans ses mains sans le défendre. Ses forces, moins nombreuses que celles des royalistes, étaient plus compactes, plus énergiques, plus serrées. A Paris, une multitude de jacobins, de terroristes, s'étaient refoulés de la province en feu; on pouvait les armer pour une grande journée: ne reconnaîtraient-ils plus leurs vieux chefs des cordeliers ou de la société sainte des jacobins, les provoquant contre les royalistes, leurs ennemis implacables? N'avaient-ils pas à défendre leur sécurité, leur pouvoir et leur vie même contre une restauration? La convention, qui s'adressait à eux, n'était-elle pas cette souveraine adorée qu'ils saluaient naguère sous le symbole de la Montagne? S'il peut y avoir des nuances qui divisent momentanément un parti, il survit toujours des liens mystérieux et sympathiques qui vibrent dans la pensée, dans le cœur, au premier signal contre l'ennemi. Ces jacobins, chassés par les réactions provinciales, avaient leurs chefs tout trouvés, je le répète, parmi ces officiers destitués ou réformés comme terroristes, qui s'agitaient à Paris, tendant les mains de droite et de gauche, ainsi que Bonaparte, Rossignol ou Santerre.

Pendant que la portion énergique de la convention nationale se retrempait dans le vieux parti jacobin, les royalistes préparaient avec une publicité étrange et légère l'expédition qui devait accomplir leur triomphe. Il faut se rappeler que la situation des provinces de la Vendée, de la Bretagne et de la Normandie, n'avait point changé par la pacification (1). Si Charette avait fièrement promis, à Nantes, de deposer son épée, tout en gardant sa cocarde blanche, rien ne s'était modifié dans l'organisation de ces provinces; au premier signal, les paysans reprendraient les armes; il suffirait d'un mot du chef catholique, pour que le soulèvement éclate comme une longue traînée de poudre; chaque Vendéen avait sa carabine, son fusil de fabrique anglaise, suspendu à sa huche de Poitou ou d'Anjou, à côté de la Vierge ou du saint patron, pour une insurrection nouvelle, un état de guerre prochain. Dans la Normandie et la Bretagne, la chouannerie refusait de traiter avec le général Hoche, que les chefs Cormartin et Decils avaient plus d'une fois raillé dans des parades républicaines.

Cette organisation mystérieuse, invisible, pouvait se réveiller à la première apparition des flottes d'outre-mer, et il ne lui manquait que l'union, l'intelligence: qui serait le chef capable de porter le panache blanc? serait-ce Puisaye, Charette ou Cormartin? Les républicains modérés profitaient de ces divisions pour préparer la décadence de la cause tout entière. M. de Canclaux, à Nantes, bon gentilhomme, avait serré la main à M. de Charette, gentilhomme aussi; et le général Aubert-Dubayet, officier déjà sous l'ancien régime, allait commander dans le Morbihan. Il ne s'agissait plus que d'attendre et de voir l'attitude que prendrait l'expédition anglo-royaliste, qu'un prince français devait conduire, comme Henri IV menait à Ivry ou à Arques les Anglais d'Élisabeth.

L'expédition devait se composer de trois corps distincts. Le premier, destiné à l'avant-garde, sous les ordres du comte d'Hervilly (2), était formé du régiment Hector-marine, d'une troupe de prisonniers républicains et d'un bataillon d'émigrés sous le nom de Royal-Louis, tous braves officiers; mais le tort du comte d'Hervilly, ou, pour parler plus exactement, du gouvernement anglais, c'était d'avoir permis qu'un régiment de prisonniers servît sous le drapeau blanc; pour conquérir leur liberté, ceux-ci avaient tout promis, et de nobles cœurs les avaient crus, parce que chez les gentilshommes la parole était sacrée; mais dès lors il y eut dans les rangs des traîtres et des parjures. Le second corps, formé spécialement de chouans et de paysans bretons, devait marcher sous le marquis de Puisaye, tête politique et organisatrice. Enfin le jeune de Sombreuil devait mener le troisième

(1) Charette écrivait à Monsieur, après avoir signé la paix:

« Peut-être, monseigneur, a-t-on essayé de dénaturer à vos yeux quelques-unes de mes démarches; peut-être ont-elles reçu une interprétation étrangère à leur vrai motif. Mais si je rentre en moi-même, je retrouve au fond de mon cœur cet honneur ineffaçable des vrais chevaliers français; j'y retrouve ce caractère de feu, cet attachement inaltérable que j'ai voué à l'illustre sang des Bourbons. Fort de ma conscience, je dirai à mes censeurs: Politiques profonds, vous qui n'avez jamais connu les lois de la nécessité, et qui jugez sur les apparences, venez apprendre les circonstances impérieuses qui m'ont déterminé, ainsi que mes braves compagnons d'armes; venez peser l'avantage qui peut en résulter pour nos succès ultérieurs. »

(2) Louis-Charles comte d'Hervilly, né à Paris en 1753, servit d'abord dans le régiment du Roi-infanterie, passa en Amérique, en 1779, sous-lieutenant au régiment de la marine, et à son retour fut nommé colonel de Rohan-Soubise; choisi en 1791, à la formation de la garde constitutionnelle du roi, pour commander la cavalerie, il reçut le brevet de maréchal de camp. Ce ne fut qu'après la détention de Louis XVI au Temple qu'il passa en Angleterre. Il mourut à Londres, le 14 novembre 1795, par suite des blessures qu'il reçut dans la malheureuse expédition de Quiberon.

corps, formé de sept bataillons hanovriens, allemands, recrutés en Germanie; poétique et touchante existence que celle de Charles de Sombreuil (1)! le fils de ce gouverneur des Invalides que le dévouement de sa fille sauva des massacres, au 2 septembre (un vieux soldat préservé des égorgeurs par une enfant)! L'échafaud fut plus impitoyable : le vieillard y porta sa tête, et Charles de Sombreuil, son jeune fils, se jeta dans les hasards de la guerre. Il prit du service en Prusse, en Angleterre, comme MM. de Richelieu, de Langeron et de Damas en avaient accepté en Russie : était-il d'autre profession pour les gentilshommes?

Ainsi, en Vendée, M. de Charette seul voulait être chef, et le méritait par son intelligence et ses services (2); dans la chouannerie, c'était Cormartin, compagnon résolu, intrépide contrebandier, fin matois de Bretagne, aux cheveux longs, à la bouche béante, mais à l'œil pénétrant et fort éveillé, et avec lui le marquis de Puisaye, bon officier, parfaitement au fait des éléments de l'insurrection bretonne et normande. Le comte d'Hervilly, tacticien d'école, étranger surtout à cette guerre d'avant-poste, de surprise et de chouannerie, n'avait aucune foi dans ce qui n'était pas troupes régulières; et quant à Charles de Sombreuil, le plus noble et le plus beau de tous, il croyait aller à Quiberon pour favoriser une grande insurrection s'étendant aux soldats, aux officiers, aux généraux républicains. Tous manquaient d'une intelligence réelle de la situation. Mais, encore une fois, qui serait leur chef? pourquoi un prince français n'était-il pas là, comme Henri IV, pour dire : C'est moi!

La convention, terriblement émue à l'aspect de cette expédition qui pouvait rallier les insurrections de la Bretagne, de l'Anjou, du Poitou, de la Vendée, de la Normandie, reprit un peu de sa vieille énergie. La révolution était menacée par le plus grand danger, plus grand que l'invasion de l'étranger, car il s'agissait de la contre-révolution pleine et entière, sous les fils et les frères de ceux qu'elle avait envoyés à l'échafaud, gentilshommes dont elle avait pillé les domaines, et qu'elle avait flétris. Dans ces circonstances, le même esprit de conservation qui lui avait fait organiser les bataillons de sans-culottes à Paris, sous un général jacobin réformé par la réaction (le petit Corse au teint bruni, comme l'appelait Barras), ce même esprit porta également la convention à confier la défense du Morbihan à Tallien, terrible proconsul; on lui adjoignit le représentant Blad, l'ami de Barère; et ces deux organes du comité de salut public choisirent pour chef militaire le jeune général Hoche, plus modéré, moins terroriste que Bonaparte, actif, habile, très-fin, beau causeur de belles phrases, comme un jeune et galant sergent des gardes françaises.

Immédiatement, Hoche se mit en campagne, recrutant par son activité et son éloquence le parti républicain des campagnes, les acquéreurs de biens nationaux déjà fort nombreux en Bretagne et en Normandie. Cette multitude, dirigée par quelques régiments de ligne, arriva près du Morbihan lorsqu'on signala la première expédition sous le drapeau anglais.

Sur les côtes sombres et orageuses de cette Bretagne, ombragée des vieilles forêts druidiques, l'Océan semble avoir vomi, au milieu de quelque ancien cataclysme, une pointe de sable qui s'étend à deux lieues dans la mer; cette aiguille, qui finit à la petite île de Conquet, n'a pas, dans sa plus grande largeur, une demi-lieue, de sorte qu'une escadre qui se placerait des deux côtés pourrait croiser ses feux; au centre, est le fort Penthièvre, souvenir du noble grand amiral qui l'avait fait construire; un peu dans les terres s'élèvent Auray, Vannes; puis au loin s'étendent, à droite et à gauche, le Maine, la Normandie, la Vendée et l'Anjou. Aucun lieu ne pouvait donc être mieux choisi pour un débarquement destiné à soutenir l'insurrection de ces provinces ardemment remuées.

A un signal donné, un premier convoi prit terre; la division d'Hervilly s'empara du fort de Penthièvre presque sans résistance, et 1,500 baïonnettes furent groupées dans la presqu'île. M. de Puisaye vint immédiatement les joindre, à la tête des chefs les plus hardis de la chouannerie; il proposait de marcher sur-le-champ avec hardiesse sur Auray et Grandchamp; là, viendraient se réunir les bandes des braves et dignes compagnons du Maine et de la Normandie,

(1) Charles Verot de Sombreuil émigra en 1792, et servit à l'armée du roi de Prusse, où une action d'éclat lui valut l'ordre du Mérite militaire; puis en 1793-1794, il combattit sur le Rhin et en Hollande au service de l'Angleterre.

(2) Charette avait reçu du roi Louis XVIII une lettre qui pouvait faire excuser ses prétentions (Vérone, 8 juillet 1795).

« La Providence m'a placé sur le trône; le premier et le plus digne usage que je puisse faire de mon autorité, est de confier un titre légal au commandement que vous ne devez jusqu'à présent qu'à votre courage et à vos exploits, et à la confiance de mes braves et fidèles sujets. Je vous nomme général de mon armée catholique et royale; en vous obéissant, c'est à moi qu'elle obéira. Mais ce n'est pas seulement les armes à la main que vous pouvez me servir; un de mes premiers devoirs est de parler à mes sujets, d'encourager les bons, de rassurer les timides; tel est l'objet de la déclaration que je vous envoie, et que je vous charge de publier. Je ne pouvais la confier à personne qui pût y donner plus de poids que vous. Il est cependant possible que votre trêve avec les rebelles subsiste encore, lorsque cette déclaration vous parviendra; alors il serait peut-être imprudent que vous la publiassiez vous-même; mais, dans ce cas même, je pense que vous êtes toujours plus à portée que tout autre de la faire circuler dans tout mon royaume. Si, au contraire, vous avez repris les armes, rien ne doit retarder une publication si essentielle. Je travaille de tout mon pouvoir à hâter le moment où, réuni avec vous, je pourrai vous montrer en moi un souverain qui fait sa gloire de sa reconnaissance envers vous, et à mes sujets, bien moins un roi qu'un père.

« Louis. »

M. de Vauban (1) à leur tête. Ce projet audacieux avait des chances de succès ; le général Hoche n'avait pas de forces suffisantes encore ; l'insurrection pouvait éclater à chaque pas, et la Bretagne serait bientôt toute en armes. Mais le comte d'Hervilly, avec ce défaut commun à tous les officiers de troupes régulières, ne croyait pas au secours actif d'une insurrection ; engagé à Londres par sa parole d'attendre la division de Charles de Sombreuil avant d'agir, il se contenta de se mettre à couvert dans le fort Penthièvre, sous le feu protecteur de la formidable artillerie des escadres anglaises.

Aussi intrépide et hasardeux que le comte d'Hervilly était mou et incertain, le général Hoche marche sur la presqu'île ; il sait qu'il n'a devant lui que 1,500 hommes, parmi lesquels plus de la moitié sont des prisonniers républicains, embarqués sous serment et dès le premier signal traîtres à la foi jurée. Des pourparlers mystérieux s'engagent au moyen de signaux télégraphiques. Tandis que le comte d'Hervilly surveille le camp, le général Hoche profite d'une nuit orageuse pour faire filer dans la presqu'île ses régiments les plus légers ; il veut s'emparer du fort Penthièvre, et pour cela nul grand effort n'est nécessaire : les traîtres qui en gardent les portes saluent le drapeau tricolore par un parjure inouï, et les malheureux gentilshommes se trouvent ainsi exposés à tous les feux : pourquoi avaient-ils cru au vieil honneur français ?

A ce moment, Charles de Sombreuil arrive ; il pourrait se dispenser d'un débarquement, mais le devoir l'appelle à défendre ses frères trahis. Le voyez-vous ? ce noble jeune homme, si brave qu'il inspirait l'admiration aux républicains même qui le fusillèrent ! il avait quitté Londres au milieu des joies de ses fiançailles, et le premier baiser de ses noces, il le donnait à la mort. A Quiberon, le carnage fut horrible ; les guerres civiles voient seules ces égorgements de sang-froid, ce trépas jeté et reçu avec indifférence. Mais qui a concédé à un rhéteur sanguinaire, du nom de Tallien, le droit de vie et de mort sur une si belle et si noble créature ? C'est un obscur conventionnel qui ordonne la mort d'un Sombreuil ! Où êtes-vous donc, jeune et vaillant soldat comme lui, Hoche, qui vous êtes engagé, par la capitulation, à le sauver ? Vous avez pressé sa main, admiré son courage ; vos grenadiers contemplaient ses nobles traits, et votre faiblesse le livre à ses bourreaux (2) ! Oh ! qu'il fut bien inspiré, Charles de Sombreuil, lorsque, après avoir écrit deux mots d'enthousiasme, d'amour et d'exaltation à sa fiancée, il jeta ces paroles de mépris à ses juges : « J'avais capitulé, vous agissez comme des barbares. » Sur le lieu du supplice, Charles de Sombreuil, relevant les beaux cheveux qui couvraient son front : « Grenadiers, dit-il, j'en appelle à votre témoignage, n'est-ce pas que j'avais capitulé ? » Et les grenadiers, sombres, pensifs, attendaient l'ordre. « Monsieur, mettez-vous à genoux, dit d'une voix dure le commandant. — Je ne fléchis le genou que devant Dieu dont j'adore la justice ; je me relève devant toi, misérable assassin ! Grenadiers, feu ! » Ce furent ses dernières paroles.

La réaction du 9 thermidor s'arrêtait ainsi dans sa marche ; la convention venait de reprendre ses allures d'énergie sanglante ; un corps politique, pas plus qu'un individu, ne perd ses instincts : créée pour la terreur, la convention se tuait en se posant comme indulgente et faible ; elle le comprit. Tallien, arrivé de Quiberon, se concerta dès lors avec Barras, Legendre et les thermidoriens, pour faire un appel au parti terroriste qu'on armait partout afin d'en finir avec les royalistes : 4,000 jacobins, groupés dans Paris, avaient reçu des fusils, des secours, des munitions de guerre, et attendaient le signal de leurs vieux chefs ; quelques régiments de l'armée de l'intérieur, confiés à des officiers sans-culottes, sous le commandement de Bonaparte, s'étaient réunis autour de la convention menacée d'une nouvelle crise par l'insurrection de la bourgeoisie.

Deux partis, en effet, lui avaient voué une égale haine, quoiqu'ils ne fussent pas mus également par les mêmes principes : les royalistes purs, vaincus à Quiberon, désormais dispersés (et ceux-ci seraient-ils longtemps redoutables ?) ; puis la classe moyenne qui

(1) Anne-Joseph Le Prestre, comte de Vauban, arrière-petit-neveu du maréchal, et fils d'un lieutenant général, gouverneur de Béthune et commandant des provinces de Flandre et d'Artois, était né à Dijon le 10 mars 1754 ; il entra, en 1770, sous-lieutenant dans les dragons de La Rochefoucauld, passa capitaine dans le régiment de Chartres, puis dans la gendarmerie de Lunéville. Aide de camp du comte de Rochambeau dans la guerre d'Amérique, il devint, en 1782, colonel en second du régiment d'Agénois, et le duc d'Orléans, dont il était chambellan, le fit nommer colonel du régiment d'infanterie de son nom. A Coblentz, en 1791, où il avait émigré, le comte d'Artois le choisit pour son aide de camp, et il fit, en cette qualité, la campagne de 1792 ; puis, après avoir accompagné le prince en Russie, il le suivit en Angleterre, et reçut le commandement d'un corps de chouans destiné à l'expédition de Quiberon.

(2) Charles de Sombreuil écrit à l'amiral Warren : « L'abandon de mes compagnons eût été pire que le sort qui m'attend, je crois, demain matin ; j'en mériterais un meilleur, vous en conviendrez avec tous ceux qui me connaissent... Beaucoup diront : Que pouvait-il faire ? D'autres répondront : Il devait périr. Oui, sans doute, et je périrai aussi... Adieu, je vous le dis avec la estime que donne seule la pureté de conscience. L'estime de tous les braves gens qui partagent aujourd'hui mon sort, et qui le préfèrent à la fuite des lâches, cette estime est pour moi l'immortalité. Je succombe à la force des armes qui me furent longtemps heureuses, et, dans ce dernier moment, je trouve encore une jouissance, s'il peut en exister dans ma position, dans l'estime de mes compagnons d'infortune, et dans celle de l'ennemi même qui nous a vaincus. Adieu, adieu à toute la France ! »

voulait en finir avec la convention pour arriver à la monarchie de 1791, et celle-là était représentée par les sections de Paris. Comme toujours, cette bourgeoisie était parleuse de ses projets, et répandait ses indiscrétions par les mille organes de la presse. En effet, jamais la licence des journaux n'avait été plus loin : on disait ses desseins de renversement tout haut, et à grand renfort d'injures et de mépris. Le prétexte était une pensée légale, autour de laquelle on s'agitait : d'après la constitution, la souveraineté résidant au sein des assemblées primaires, celles-ci demandaient que la convention fût dissoute, et la convention devait abaisser ses faisceaux devant le vœu populaire. « Si longtemps orgueilleuse, courbez votre tête devant la multitude, votre souveraine, » disait l'abbé Delille; et ce thème était répété par les feuilles de MM. Lacretelle, Michaud, Richer-Serisy. Mais au lieu d'obéir, la convention venait de se perpétuer en quelque sorte, en se posant comme corps électoral pour les deux tiers de ses membres; coup d'État inouï dans les fastes de la souveraineté populaire! ainsi, la destinée de la convention était de vivre et de s'éteindre par la violence.

En révolution, s'agit-il jamais de l'ordre légal? On est fort ou faible, audacieux ou timide, voilà tout. Puissamment appuyée de sa propre milice (la garde nationale), la bourgeoisie voulut essayer de l'insurrection armée; elle se trouva face à face avec le plus audacieux des partis, les jacobins, conduits par ce petit Corse qui n'épargnait rien, parce qu'il était habitué aux idées de guerre et aux exécutions conventionnelles (1). La mitraille laboura Paris; on vit la bourgeoisie hésitante et vaincue, et ses masses profondes furent dispersées par quelques bataillons. C'est qu'il n'est pas dans la nature des classes moyennes de se révolter contre le gouvernement; elles ont trop à perdre à cela, et voilà pourquoi elles sont timides. Quand la bourgeoisie veut s'insurger, elle a besoin du peuple; quand elle veut réprimer, elle a besoin du gouvernement, tant elle est impuissante par elle-même! Et ici, elle n'était ni dans l'une ni dans l'autre condition; elle fut donc vaincue. Voyez dans les gravures du temps les physionomies audacieuses de ces jacobins que conduit un général terroriste, Bonaparte, à l'œil sombre, au regard pénétrant, maladif; devant lui fuient des milliers de gardes nationaux élégants, efféminés, évitant la mitraille qui fait voler en éclats les colonnes de Saint-Roch, et couvre les marches du temple de cadavres et d'armes abandonnées.

Si ce triomphe des jacobins ne sauva pas la convention comme assemblée, il en maintint violemment l'esprit dans les nouveaux corps politiques. Aux fièvres brûlantes, il faut des remèdes énergiques, et le régime ordinaire ne convient pas. Certes, nulle assemblée ne conserve mieux son système, ses traditions, son origine, que la convention : elle commence sous les auspices des massacres de septembre, se développe par le régicide et la terreur, et finit par la mitraille dans Paris. La convention ne pouvait pas faire autre chose, car elle portait avec elle-même sa destinée de jacobinisme; ce fut la seule assemblée qui se fit pouvoir, parce que la tribune ne fut que l'auxiliaire d'une puissance qui se fit dictature : la parole ne gouverna pas, elle servit à gouverner. Après les girondins, il y eut moins de déclamation que d'action. La constituante avait démoli l'administration; la législative, la royauté; la convention essaye une société à sa guise, et un pouvoir, le plus fort de tous, après celui du pape au moyen âge : représentants du peuple et légats catholiques, je l'ai déjà dit, voilà quelles furent peut-être les plus grandes puissances du monde, parce que toutes deux venaient du peuple et des croyances; l'une agissait par la crainte de l'enfer, l'autre par la terreur du supplice, et toutes deux furent également terribles. Il n'y avait pas loin de l'interdit jeté sur les cités éperdues, abaissées, à ce décret qui déclarait que Lyon, ayant fait la guerre à la république, *n'existait plus!*

CHAPITRE XXXIV.

SITUATION DES CAMPS; ESPRIT DES ARMÉES.

Effet du 9 thermidor sur l'esprit du soldat. — Mécontentement. — Abandon. — Désorganisation. — Généraux en chef. — Officiers. — Soldats. — Armées de Hollande; — de Sambre-et-Meuse; — de Rhin-et-Moselle. — Pichegru. — Jourdan. — Campagne outre-Rhin. — Siége de Mayence. — Retraite. — Négociations de Pichegru et du prince de Condé. — Armée des Pyrénées. — Froideur dans l'armée des Alpes. — Schérer. — Armée des côtes de l'Océan. — Les armées étrangères. — Les Russes en Pologne. — Neutralité de l'armée prussienne. — L'armée autrichienne. — Allemagne. — Clairfayt. — Le prince Charles. — Beaulieu. — Wurmser. — Origine des campagnes d'Italie. — Les Piémontais. — Bataille de Loano.

Août 1794 — décembre 1795.

Les armées victorieuses sous le drapeau tricolore étaient fortement républicaines; l'énergique mouve-

(1) Barras vint à la tribune recommander Bonaparte : « J'appellerai, dit-il, l'attention de la convention sur le général Bonaparte. C'est à lui, c'est à ses dispositions savantes et promptes, qu'on doit la défense de cette enceinte, autour de laquelle il avait distribué des postes avec beaucoup d'habileté : je demande que la convention nationale confirme la nomination de Bonaparte à la place de général en second de l'armée de l'intérieur. » Quelques jours après (16 octobre), il reçut le commandement de Paris avec le grade de général de division; puis fut nommé (29 octobre) général en chef de l'armée de l'intérieur.

ment, partout imprimé par le comité de salut public, avait retenti sous la tente en hymnes de gloire, et le vieux soldat s'était accoutumé à cette majesté des grandes actions. Lorsque le 9 thermidor vint changer l'esprit de la convention nationale, il se fit dans l'armée un mouvement d'hésitation et d'inquiétude; puis vinrent les traités de paix successifs avec la Prusse, la Hollande, l'Espagne; l'esprit pacificateur semblait dominer la convention; de là, une sorte d'abandon des armées, un delaissement du soldat; on prenait peu soin de son bien-être, de sa paye, de ses vivres. Sous l'énergique système du comité, l'armée manquait aussi de pain, de souliers; mais au moins le représentant lui donnait la victoire, et on la laissait vivre en pays ennemi presque à son gré.

Que les choses étaient changées depuis la chute du comité démocratique! Le mouvement de la conquête n'imprimait plus son élan dans le cœur du soldat; des traités de paix annonçaient un nouvel esprit, une nouvelle direction dans l'armée. Qu'allait devenir cet avancement si rapide? y aurait-il désormais de ces fortunes merveilleuses qui élevaient tout à coup un simple sous-officier au commandement suprême d'une armée, comme Hoche, Pichegru et Jourdan? Loin de là : depuis cette journée de thermidor, il était venu d'autres représentants sous la tente, qui, sous prétexte de la purger de l'esprit de Robespierre, avaient destitué, frappé comme terroristes d'intrépides officiers (1); plus de trois mille étaient destitués, et il en était résulté naturellement une démoralisation complète et fatale aux armées. Les idées de Carnot n'étaient plus complètement suivies; depuis les généraux en chef jusqu'aux simples soldats, il y avait un fatal retentissement de cette désorganisation de l'esprit militaire.

Par une conséquence du traité de Bâle, et de la pacification d'une partie du continent, la direction de la guerre avait complètement changé. Une des armées les plus audacieuses, les plus intrépides, tout récemment encore, avait été celle de la Hollande sous Pichegru; secondée par l'insurrection républicaine contre le stathouder, elle avait refoulé le duc d'York, et conquis le plat pays au pas de course. La nouvelle situation de la république vis-à-vis de la Hollande, le traité de Bâle, rendaient tout à fait inutile cette belle armée; on n'avait plus rien à craindre au nord de la république : la Hollande était soumise, la Prusse se posait dans une situation de neutralité absolue; ainsi sur la Meuse, le Wahal et le bas Rhin, on était parfaitement couvert. La république ne conservait plus en Hollande qu'une simple armée d'alliance et d'occupation, et Pichegru quittait un commandement trop au-dessous de son génie et de sa valeur militaire. La convention l'avait un moment appelé à Paris, pour lui confier ensuite la direction suprême de l'armée du Haut-Rhin, dont les opérations allaient devenir si importantes, car le théâtre de la guerre était changé.

Dans les dernières campagnes, les grands coups de bataille se portaient en Belgique, aux Pays-Bas, car il s'agissait de lutter contre la Prusse, la Hollande, les Anglais du duc d'York. Aujourd'hui, il n'y avait plus qu'un seul ennemi en face, l'Autriche; et avec le système de neutralité allemande adopté par la Prusse, on était parfaitement rassuré pour le Nord. Le lieu de la guerre était désormais le moyen et le haut Rhin : il s'agissait de porter des coups à l'Autriche par la Bavière et le Tyrol; Mayence et Manheim devenaient les points signalés aux opérations stratégiques, comme ces tours qui indiquaient aux légions romaines les voies suivies par les centurions et les tribuns.

Deux armées principales s'étaient donc organisées depuis la paix de Bâle. La première, qui avait gardé le nom de Sambre-et-Meuse, pirouettait par sa droite et avait pris Mayence pour centre d'opérations, en se jetant sur l'Allemagne par le moyen Rhin. Cette vieille armée de Sambre-et-Meuse conservait sa renommée sous Jourdan; mais délaissée, demoralisée depuis le 9 thermidor, réduite par les mesures et les désertions à moins de soixante mille hommes, elle venait heureusement d'être renforcée par plusieurs divisions de l'armée de Hollande; et on la destinait tout entière au siége de Mayence, pour garantir la possession de la rive gauche. La seconde armée, qui prenait le nom de Haut-Rhin, recevait pour général en chef Pichegru, qu'une auréole de gloire environnait si magnifiquement; les divisions de l'Alsace, de la Lorraine, venaient grossir les rangs des fils glorieux de la république, sous le plus habile de ses généraux. Une troisième armée, respectant la neutralité de la Suisse, faisait depuis trois ans dans les Alpes une guerre dont le succès était partagé; les forces se balançaient égales entre le Piémont et les soldats de la république, qui tenaient alors les Alpes maritimes, vers Gênes, sous les généraux (depuis si célèbres!) Cervoni, Augereau, Masséna. Lorsque la paix avec le cabinet de Madrid vint rassurer la frontière des Pyrénées, les braves divisions de l'armée d'Espagne se joignirent à celle d'Italie sur les Alpes, et le général Schérer reçut le commandement supérieur de tous ces corps réunis. A ces forces, il fallait ajouter encore ce qu'on appelait l'armée de la Vendée et du Morbihan, destinée d'abord à protéger les côtes, puis à prendre l'initiative, s'il le

(1) Ce fut Aubry, ancien capitaine du génie, membre du comité de salut public après le 9 thermidor, qui poursuivit le plus impitoyablement ces officiers terroristes. Bonaparte, Murat, Lannes furent destitués par ses ordres.

fallait, contre la Grande-Bretagne; le général Hoche, depuis ses succès de Quiberon, était devenu l'espérance et l'orgueil de ces intrépides soldats. Cette armée se liait par sa destination à celle de l'intérieur, composée de sans-culottes audacieux, et que le général Bonaparte conduisait avec ce génie qui déjà venait de se manifester dans la journée du 13 vendémiaire.

Ainsi Jourdan, Pichegru, Schérer, Hoche, Bonaparte, tels étaient les généraux en chef de la république française : Jourdan, jacobin obstiné, esprit très-limité au reste dans les opérations de la guerre; Pichegru, supérieur dans ses stratégies de conquête; Schérer, soldat allemand têtu, mais brave; Hoche, beau diseur de proclamations, avec des conceptions subites et des improvisations heureuses; Bonaparte, supérieur à tous. Autour de ces généraux d'un mérite remarquable, se groupaient des divisionnaires d'une capacité, d'une intelligence, d'une activité merveilleuses. Voici Moreau (1), prudent, habile tacticien; Lefebvre, grenadier aux manières soldatesques; Gouvion Saint-Cyr (2), souvenir vivant du vieux régime, fou de l'habit blanc et du tricorne; Souham, Moncey; Marceau, jeune et belle destinée; Joubert, Ney, Dessoles (3), esprit si grave; et au coin des Alpes, comme cachés dans les pics neigeux, Masséna (4), Victor (5), Cervoni (6), tous enfants de la fortune, nés au milieu des prodiges.

Dans cette effervescence de grandes choses que créa spontanément la révolution française, il se trouvait que cette armée de France avait éprouvé une véritable transformation; dans la course rapide et prodigieuse qu'elle avait accomplie depuis 1792, il y avait eu d'héroïques actions, des feux de gloire capables d'illuminer une époque; mais alors les armées étaient presque sans chefs supérieurs, sans discipline, sans intelligence de la stratégie régulière; on marchait au combat en chantant de patriotiques airs; on courait aux batteries sans ordre, sans autre combinaison que la gloire de mourir pour la patrie.

Depuis, cet élan si poétiquement beau s'était un peu calmé, et il était né une force plus redoutable peut-être. Cette armée avait enfanté des chefs expérimentés et des soldats d'une patience, d'une discipline et d'une intelligence sans égales. S'il y avait peu d'éducation militaire, on avait appris son métier sur le champ de bataille. On ne savait pas certaines règles fixes, déterminées par la théorie, mais on improvisait les plus magnifiques manœuvres, capables d'étonner les plus habiles tacticiens des armées ennemies.

Supposez, en effet, une vie tout entière consacrée à certains théorèmes de stratégie, conseillés par Frédéric, Montécuculli, le prince Eugène ou Marlborough; tout à coup, il apparaît des hommes qui ne savent rien de tout cela; improvisateurs de théories nouvelles, ils se précipitent de droite et de gauche, aujourd'hui heureux, demain malheureux, toujours confiants, de manière que tôt ou tard le succès venait à ces généraux; ne respectant pas plus les règles de l'art de la guerre que les principes politiques en matière de gouvernement, ils confisquaient la victoire comme ils saisissaient les propriétés, violant les neutralités de territoire, comme l'asile des proscrits; ils pillaient les cités comme ils mettaient en réquisition les marchandises; ils battaient monnaie par la conquête comme ils le faisaient sur la place de la Révolution. Et maintenant on s'explique l'étonnement, l'effroi, je dirai presque la désorganisation des idées de tous les vieux stratégistes de l'Europe, dérangés dans leurs habitudes de commandement!

D'après les stipulations du traité de la *triple* alliance, la Russie, l'Angleterre, l'Autriche, devaient également mettre leurs forces en commun pour lutter puissamment contre la république française; c'était jusqu'ici ce qu'on appelle une simple convention sur le papier, c'est-à-dire qu'aucune des puissances, excepté l'Autriche, n'avait des armées actives en campagne sur le théâtre continental de la guerre.

Depuis que le duc d'York avait évacué la Hollande, quel champ de bataille choisirait l'Angleterre? Elle avait essayé une descente par la chouannerie à Quiberon, et l'échec était complet (7). Au midi, l'Espagne

(1) Jean-Victor Moreau, né à Morlaix en 1763, fils d'un avocat, fut d'abord destiné à la même profession, puis s'engagea dans un régiment, qu'il quitta bientôt pour reprendre ses études. Prévôt de droit à Rennes, lorsque éclata la révolution, il forma une compagnie de canonniers dans la garde nationale dont il fut le capitaine. En 1793, général de brigade, puis de division, il commandait l'aile droite de Pichegru en Hollande.

(2) Laurent Gouvion Saint-Cyr, né à Toul le 13 avril 1764, s'enrôla en 1792 dans le bataillon de chasseurs républicains partant pour l'armée de Custine, où il fut nommé capitaine. Appelé à l'état-major général, il fut fait général de brigade, puis de division en 1794.

(3) Joubert, Ney et Dessoles n'étaient encore qu'adjudants-généraux.

(4) André Masséna, né à Nice le 8 mai 1758, s'engagea fort jeune dans un régiment piémontais, puis passa dans Royal-Italien, au service de France, où il devint sous-officier; il avait été chef du troisième bataillon des volontaires du Var.

(5) Claude-Victor Perrin, né dans les Vosges le 7 décembre 1764, entra à dix-sept ans dans Grenoble-artillerie, où il était sous-officier à la révolution; il reçut à Toulon le grade de général de brigade.

(6) Cervoni, né à Soria, dans la Corse, en 1768, alla en Sardaigne s'engager dans un régiment piémontais, et à la révolution française il était sous-lieutenant; en adoptant les principes avec ardeur, il favorisa l'invasion des Français, passa au service de la république comme général de brigade, et servit au siége de Toulon.

(7) Louis XVIII, en apprenant le désastre de Quiberon, écrivit à M. de Charette :

« A Vérone, 3 septembre 1795.

« Vous jugez sans peine, monsieur, de la douleur avec laquelle

échappait à son influence, et ce n'était pas le moment d'y essayer un mouvement d'armée. La Russie, avec ses immenses forces, mais si éloignées du Rhin, n'avait que deux voies pour arriver au champ de guerre; la mer, par une expédition immense, coûteuse; la terre, à travers l'Allemagne, et il fallait deux mois de route pour porter les armées russes de la Vistule au Rhin. L'Autriche restait donc seule par le fait à lutter avec la république française; elle seule, par la trahison de la Prusse, était appelée à defendre le Rhin; et aux Alpes, elle n'avait pour auxiliaire que le Piémont, soutenant une lutte remarquable depuis trois ans. Au milieu des grands coups de stratégie qui se portaient aux Pays-Bas et sur le Rhin, on avait à peine remarqué l'héroïque résistance des Piémontais et de cette noble maison de Savoie, si glorieuse dans l'histoire, et fière de son blason des croisades si dignement soutenu par cette longue suite de héros, dont on voit encore les portraits dans le vieux château des montagnes, berceau de l'illustre branche des Carignans. La maison de Savoie n'avait pas faibli à sa destinée; mais si elle maintenait encore son alliance avec l'Autriche, après tant d'efforts violents, les intrigues commençaient à travailler sourdement le peuple savoyard : ce n'était pas en vain qu'une armée républicaine et quelques bataillons d'Allobroges en tête, étaient à la crête de ces montagnes, où l'air de la liberté est si vif et si puissant.

L'Autriche seule allait ainsi disputer le champ de bataille à la république française et lui opposer armée pour armée : vis-à-vis Mayence était le corps du feld-maréchal Clairfayt, récemment décoré du bel ordre de la Toison d'or; au feld-maréchal on allait adjoindre l'archiduc Charles, si éminent par son génie; au centre, et comme barrière à l'armée républicaine du moyen et du haut Rhin, on maintenait le vieux comte de Wurmser, qui ne quittait pas plus l'Alsace qu'un burgrave les hauts rochers des Sept Montagnes, parce que l'Alsace était son berceau; enfin, comme le théâtre de la guerre allait se porter incessamment en Italie, le conseil aulique confiait au général de Beaulieu l'armée qui, par le Tyrol, descendait jusque dans la Lombardie. L'action de ce conseil aulique, bonne sans doute lorsqu'il s'agissait de réfléchir et de rédiger un plan de campagne (ce que faisait, d'ailleurs, avec tant de hardiesse et de superiorité le comité de salut public), était essentiellement incapable de tout mouvement spontané, ardent, improvisé, par lequel souvent on obtient la victoire. Il y a toujours je ne sais quoi de pesant, de limité, dans les théories savantes de quelques officiers d'état-major, qui, réunis autour d'un tapis, dirigent les opérations lointaines d'un général en campagne. De plus, le conseil aulique, comme toutes les réunions d'officiers, avait des préjugés sur les hommes et les systèmes; il mettait partout des obstacles aux inspirations pratiques des généraux.

La campagne s'ouvrit par un mouvement du général Jourdan sur le Rhin; quand à Bâle, tous les moyens d'arrangement cessèrent avec l'Autriche, le comité de salut public ordonna une campagne germanique. Cet ordre avait deux objets : Mayence ne pourrait être complétement investie que par les deux rives du grand fleuve; on établirait donc des camps retranchés sur la rive droite, en la balayant de l'ennemi; ensuite, ce mouvement au delà du Rhin favoriserait l'émancipation des électeurs et une séparation absolue avec la maison d'Autriche. Jourdan exécuta les ordres du comité; tandis que quatre divisions de son armée demeuraient sur la rive gauche pour compléter l'investissement de Mayence, le reste des républicains traversait le Rhin, le 6 septembre, entre Dusseldorf et Duisbourg, par une nuit sombre, pendant que l'orage éclatait comme à Quiberon (on aurait dit que dans ce drame de la révolution française aucune émotion ne devait manquer). De petites nacelles, telles qu'on en voit encore sur le Danube, transportèrent 150 grenadiers, conduits par Lefebvre, jusqu'à la rive droite; ils précédaient la division de l'Alsacien Kléber, à la haute stature.

Ici une question diplomatique grave, parce qu'elle allait dominer l'avenir, se présentait à l'armée républicaine : la Prusse, depuis la convention de Bâle, avait développé son système de neutralité germanique pour la partie nord de l'Allemagne; et le territoire où débarquaient les 150 grenadiers était compris dans la ligne de démarcation. En vain l'officier prussien veut protester devant les généraux Lefebvre et Kléber : on n'en tient aucun compte; la division se déploie, et comme elle veut attaquer les Autrichiens à tout prix, elle les prend en flanc sur un point où ils se croyaient protégés par la neutralité (1); cette surprise précipite leur retraite. Le géneral Kleber, par les ordres de Jourdan, occupe la Meuse, et va se retrancher sur la

j'ai appris la funeste affaire de Quiberon, et ses affreuses suites. Mon cœur est déchiré, mais mon courage n'est pas abattu : il résidait en vous avant cette cruelle journée; il y réside de même. Faire pleurer de braves et fidèles sujets! mes parents, mes proches parents abandonner ma cause! Charette et sa valeureuse armée me restent. Les sentiments que je vous ai exprimés dans ma dernière lettre n'ont pris que plus d'activité, et les commissions que je vous ai données n'ont fait qu'acquérir plus d'importance. Je charge mon ami de vous écrire plus au long, comme je vous ai prévenu que j'en userais. Je ne puis finir cette lettre sans vous parler, je ne dirai pas du désir, mais du besoin impérieux que j'ai tous les jours davantage d'être auprès de vous, et de vaincre ou de mourir à la tête de ma brave armée royale. « *Signé :* Louis. »

(1) Le comte de Haugwitz fit demander des explications sur cette violation de la neutralité. Il fut répondu que c'était une erreur des généraux, qui avaient agi sans ordre; la Prusse s'en contenta.

rive droite, autour de Mayence. Cette violation de la neutralité avait procuré un succès à l'armée républicaine; mais quel pas n'avait-on pas fait pour autoriser la transgression des principes, faute qui plus tard retomberait sur notre tête! Ceux qui avaient méconnu la neutralité germanique en 1795, autorisaient l'Europe à méconnaître la neutralité de la Suisse, vingt ans plus tard; tant il est vrai que les principes sont quelque chose, et que la violence hautaine et victorieuse a tôt ou tard son châtiment!

Lorsque l'armée de Sambre-et-Meuse investissait Mayence en passant le Rhin, le général Pichegru exécutait la même manœuvre à Manheim, sans opposition aucune; on aurait dit que l'Autriche avait quelque intérêt à laisser les Français s'engager dans le centre de l'Allemagne, car les troupes impériales effectuaient leur retraite sans défendre même les meilleures positions. Le plan de campagne des républicains reposait sur les mêmes éléments que l'expédition simultanée de la Hollande et de la Meuse, en 1794; seulement, le point central des opérations était changé. Les armées de Hollande et de Sambre-et-Meuse se tenaient la main en Belgique pour opérer sur le bas Rhin; dans la campagne actuelle, les deux armées de Jourdan et de Pichegru agissaient, l'une sur le moyen, l'autre sur le haut Rhin, de manière à se donner rendez-vous, au cas de succès, à Wurtzbourg, Ulm et Ratisbonne; par cet actif mouvement, jeté au cœur de l'Allemagne, on marcherait sur les États héréditaires de l'Autriche, ainsi que dans la guerre de sept ans. Le général Jourdan s'était déployé depuis Dusseldorf jusqu'à Francfort, en colonnes profondes, opérant déjà sur Wurtzbourg; Pichegru, maître de Manheim (1), marchait, par Oppenheim, sur Heidelberg, pour prêter sa gauche à la vieille armée de Sambre-et-Meuse : nulle part il n'y avait de résistance. On recommandait la plus grande discipline pour ne pas effrayer les populations. Si Mayence, au centre de la ligne, arborait le drapeau tricolore par une capitulation solennelle, les Français seraient maîtres du cours du Rhin, comme cela s'était vu plus d'une fois depuis Turenne. Ainsi l'on raisonnait, plein de sécurité, quand on apprit la nouvelle d'une marche en avant des impériaux.

Lorsque le conseil aulique eut vu se déployer sur une ligne aussi étendue les deux grands bras de l'armée républicaine, il aperçut facilement le point faible de cette invasion, qui était le centre. Mayence demeurant encore au pouvoir d'un corps de douze mille Autrichiens, il était imprudent aux républicains de s'éparpiller sur une trop vaste ligne; passer le Rhin sans avoir Mayence, c'était de la témérité; et le conseil aulique ordonna au feld-maréchal Clairfayt de refouler jusqu'au fleuve les divisions de Sambre-et-Meuse, disséminées depuis Dusseldorf jusqu'à Wurtzbourg, et de jeter dans Mayence des forces supérieures. Le feld-maréchal, le plus intrépide des officiers autrichiens, exécuta l'ordre avec promptitude et énergie; appuyé d'un renfort de quinze mille grenadiers hongrois au noble costume national, silencieusement il donne l'ordre de marcher. Comme l'Autriche ne reconnaît pas la neutralité prussienne, et que les Français ont donné l'exemple d'une première violation, le feld-maréchal n'en tient pas compte à son tour : il dérobe deux marches à Jourdan, et déborde de six ou sept lieues la gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse, désormais coupée de sa ligne du Rhin. La panique se met dans cette glorieuse armée de vétérans : on se croit trahi par la Prusse; on n'a pas de route pour retrouver la patrie; on est pris entre Mayence sur un point, et l'armée du feld-maréchal Clairfayt sur l'autre; le désordre est extrême.

De son côté, Wurmser opère un mouvement simultané : sur le Rhin apparaissent des chaloupes canonnières conduites par le capitaine anglais Williams; partout des colonnes autrichiennes marchent avec intrépidité, et attaquent toutes les lignes devant Mayence: on dirait que la rive droite du fleuve, tout allemande, est fatiguée de supporter les Français! Dans cette retraite, si confuse, si rapide, on vit des traces de cette désorganisation qu'avait déplorablement subie l'armée de Sambre-et-Meuse; elle ne se montra ni *solide ni* résignée dans ses revers : ce fut une panique qui ne cessa que sur la rive gauche du Rhin. L'armée républicaine, après le plus terrible bouleversement, respira seulement en deçà du fleuve. Ce désastre arrêta le mouvement agressif de Pichegru, qui fit sa retraite avec plus d'ordre. Le but du feld-maréchal Clairfayt fut atteint; le camp retranché devant Mayence enlevé, deux divisions entraient dans la forte et grande cité qui commande le cours du Rhin. On vit alors spontanément une trêve s'établir sur toute la ligne, et il fut question une fois encore de la paix secrètement essayée à Bâle par MM. de Lerbach et Barthélemy.

Durant cette trêve se déployant presque sans cause sur toute la ligne du Rhin, une négociation secrète et d'une nature bien importante venait de s'engager en dehors des plans militaires de la campagne. Une pensée d'orgueil avait séduit, entraîné presque tous les généraux en chef de la république : c'est qu'ils pouvaient disposer à leur gré de leur armée, dominer ses principes, la pousser capricieusement à une idée ou à un drapeau; vaniteuse illusion que cela! Il y avait dans les armées de la république un esprit très-marqué de démocratie et de patrie; l'erreur était de croire qu'on pouvait le changer ou le ployer. M. de Lafayette s'était laissé entraîner dans cette adoration de sa popularité militaire; après lui, le général Dumouriez,

(1) Sur tout le littoral du Rhin, des souvenirs puissants restent encore de cette campagne des Français.

bien supérieur comme capacité politique, s'était complu dans la pensée qu'il pourrait faire un mouvement sur Paris, pour briser les jacobins et restaurer la monarchie constitutionnelle. Sur le Rhin, la même expérience était essayée par un autre général, tout fier de ses services éminents aux jours du terrible comité de salut public. Pichegru, considéré même comme tête de pensée et de science, n'était pas un esprit vulgaire; tandis qu'il régnait une ignorance presque absolue dans ces camps, remarquables seulement dans les batailles, Pichegru, ancien répétiteur de Brienne, se dévouait aux plus hautes études; les intervalles de ses combats et de ses opérations actives, il les donnait à la lecture des anciens, à Tacite, à Salluste, aux Commentaires de César; il avait conservé ce goût pur de l'antiquité qui nous saisit dès l'enfance, et ne nous quitte plus qu'avec la vie; le répétiteur de Brienne se retrouvait incessamment. De ces études fortes, puissantes, il était résulté pour lui certaines convictions politiques, fortifiées encore par son dernier séjour à Paris : c'est qu'avec des âmes si relâchées, une civilisation si avancée, la république était une noble illusion de quelques esprits rêveurs. Pichegru avait vu de près la corruption abominable des hommes d'État d'alors; ce n'était pas par goût pour la monarchie qu'il la croyait nécessaire; c'était, au contraire, par une admiration trop vive pour la république des anciens, qu'il était arrivé à conclure son impossibilité absolue. Cette disposition de son esprit était partout connue, dans son propre camp comme dans l'armée ennemie et dans le corps des émigrés; on savait qu'il y avait chez Pichegru une âme modérée, intègre et forte, un esprit sérieux et fatigué qui voulait en finir avec l'anarchie (1).

Dans la portion ignorante et grossière de l'armée républicaine, le nom de Condé n'inspirait aucun souvenir, ne parlait pas à l'imagination historique de ces hommes qui ne savaient du passé que la prise de la Bastille. Mais Pichegru appartenait à des idées plus hautes et plus éclairées : si quelques glorieux condottieri, quelques soudards de faubourgs, sergents aux gardes, tout à coup élevés aux grandeurs militaires, traitaient de brigands et de scélérats les nobles émigrés réunis sous le drapeau blanc, il n'en était pas ainsi de Pichegru; quelques-uns des gentilshommes qui servaient sous le petit-fils du vainqueur de Rocroy étaient ses élèves, lorsque, répétiteur, il enseignait les mathématiques à Bonaparte; et plus d'une fois le prince de Condé avait visité l'école de Brienne, car alors le prince était le protecteur naturel des études militaires : n'était-ce pas lui qui avait posé la couronne de vainqueur sur le front de Carnot pour l'éloge de Vauban? n'était-ce pas au prince de Condé que le même Carnot, officier du génie, devait son premier et si rapide avancement et la croix de Saint-Louis?

Tout s'oubliait alors; mais ce qui ne s'effaçait pas au cœur de Pichegru, c'était la conviction sérieuse, profonde, je dirai presque désolante, pour son âme républicaine, que la démocratie n'était pas possible dans ce pays léger, corrompu, où la guillotine et la mitraille atteignaient les partis les uns après les autres, et les jetaient tous dans une sanglante balance. Pichegru avait réprimé les faubourgs en prairial; quelque temps après, il avait appris le 13 vendémiaire au lugubre retentissement de l'artillerie. Dans cette disposition d'esprit, un homme hardi, mystérieux, l'aborde et demande à lui dédier des manuscrits inédits de J.-J. Rousseau : c'était prendre le général Pichegru par son goût pour les études. Cet homme était un Suisse obscur de Neuchâtel, d'une stature élevée, à la face un peu montagnarde, mais vif, fin, subtil : il se nommait Fauche-Borel (2), et sa profession publique était celle d'imprimeur à Bâle. Surpris de cette offre si brusquement faite, et devinant peut-être qu'elle n'était qu'un prétexte, Pichegru répond qu'il ne partage pas tous les principes de Rousseau, et que, pour accepter une dédicace, il fallait connaître le manuscrit; puis fixant ses regards attentifs sur Fauche-Borel, il lui dit : « N'est-ce que cela que vous avez à me dire? — Général, répond Fauche-Borel, j'ai à vous entretenir de la part du prince de Condé. » A ce nom de Condé, le général Pichegru prête une vive attention. « Que me veut le prince? que puis-je faire pour Son Altesse royale? Avez-vous un écrit de lui? un pouvoir? »

C'est ainsi que s'engagea la plus importante négociation de cette guerre, entre un général profondément républicain, mais désenchanté de ses idées, comme un vieux Romain au temps de la décadence des mœurs, et le prince de Condé, le représentant des idées chevaleresques (3). Le but de cette négociation était de faire prendre la cocarde blanche à l'armée républi-

(1) Ai-je besoin de dire que le caractère grave, antique, désintéressé de Pichegru a été étrangement défiguré par les espions et les officiers de la police de Bonaparte, quand celui-ci voulut le perdre avec Moreau?

(2) Louis Fauche-Borel, né le 12 avril 1762, d'une famille protestante réfugiée en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes, était imprimeur à Neuchâtel lorsque la révolution française éclata; et dès ce moment, il porta un vif intérêt à tous les émigrés. En 1793, il fut exilé pendant six mois pour avoir imprimé dans un almanach le testament de Louis XVI. Ce fut le 14 août 1795 qu'il se présenta au général Pichegru pour la première fois, à son quartier général d'Altkirch.

(3) Il peut être curieux de faire connaître quelques pièces de cette négociation :

Propositions faites au général Pichegru au nom du prince de Condé.

« Le général a la parole d'honneur du prince qu'il recevra de la main du roi le bâton de maréchal de France, au moment même de l'arrivée de Sa Majesté à l'armée. Le délai de cette grâce est un plaisir que le prince veut réserver à Sa Majesté. Il peut l'accorder, et il en donnera l'assurance.

« Le général sera fait sur-le-champ grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

caine, d'ouvrir ses rangs aux gentilshommes de Condé, et de marcher sur Paris. Il fallait que le dégoût eût profondément égaré l'âme forte de Pichegru, pour s'imaginer qu'un tel plan pût jamais réussir, car les haines qu'on avait semées contre les émigrés étaient trop vives pour qu'on pût les oublier à ce point. L'ignorante éducation de l'armée lui avait inspiré la haine du drapeau blanc, glorieux dans tant de batailles; la belle éducation des gentilshommes humiliait ces heureux plébéiens, ces rustres victorieux : quelle sympathie pouvait-il exister entre les deux partis, qui se tuaient depuis quatre ans avec une haine indicible? Le rôle de Monck n'était possible que dans un temps de lassitude et d'indifférence, après que vingt ans de dégoût, de désabusement, auraient usé les âmes.

Pichegru ne fut point séduit par les avantages du bâton de maréchal, la terre de Chambord et quelques millions d'écus; lui qui avait passé à travers la Hollande, la riche, l'opulente terre, avec l'incorruptibilité des jours antiques, ne pouvait être déterminé par des récompenses: quelle fortune, d'ailleurs, plus éclatante que celle de général en chef de la république française! Ce qui poussa Pichegru vers cette tentative, ce fut la conviction malheureuse que tout était fini pour les grandes idées de l'antiquité, et que, pour la génération abâtardie, la monarchie était préférable.

Dans une telle négociation, il y avait essentiellement le côté français et le côté ennemi; les tentes des républicains et des émigrés restaient animées des mêmes sentiments nationaux; aucun des deux partis n'aurait voulu sacrifier un pouce du territoire : cette France, n'était-ce pas Louis XIV qui l'avait grandie à ces limites? Mais, à côté de ces nobles et patriotiques intentions, il y avait les vues ambitieuses de l'Autriche, et, en aucune hypothèse, il n'était possible de séparer les impériaux d'une négociation aussi considérable. Le plan de Pichegru appelait nécessairement une marche en avant des Autrichiens dans l'Alsace, et, à ce moment, Strasbourg devait arborer le drapeau blanc. Telle n'était pas l'opinion du vieux feld-maréchal Wurmser : comme l'Autriche n'avait renoncé à aucune de ses vues sur l'Alsace, et que M. de Wurmser surtout tenait à reconquérir la possession de ses terres sous la protection impériale, il mettait pour condition essentielle à toute coopération, qu'au préalable Strasbourg serait livré à l'armée autrichienne; ce que le patriotisme de Pichegru, comme l'orgueil du prince de Condé, ne voulait pas concéder.

Les vues secrètes du cabinet de Vienne se manifestèrent une fois encore dans ce curieux épisode de la guerre. La restauration de la royale famille de France intéressait à peine le cabinet de Vienne; grandir le territoire allemand, chercher une compensation pour les Pays-Bas perdus, prendre les Vosges pour limites après avoir accaparé la Bavière : tel était le rêve de la maison d'Autriche. A cet effet, elle allait confier la direction de la guerre sur le Rhin à l'archiduc Charles, l'intelligence la plus avancée en stratégie, d'autant plus grande qu'elle était modeste, timide même. Le feld-maréchal Clairfayt était rappelé à Vienne; le conseil aulique adjoignait à l'archiduc le général de Bellegarde. La guerre sur le Rhin allait prendre un caractère offensif; les succès du maréchal Clairfayt avaient donné l'espérance d'une bonne campagne; et, avec sa patience ordinaire, l'Autriche ne renonçait à rien. L'archiduc Charles, d'ailleurs, serait plus à

« Le général aura pendant sa vie le commandement en chef de la province d'Alsace. Nul ne défendrait mieux cette province que celui qui l'a arrachée aux ennemis.

« Le général jouira, pendant sa vie, de la maison royale et du parc de Chambord, ainsi que de huit pièces d'artillerie.

« Le général jouira de deux cent mille livres de pension annuelle; la moitié de cette somme sera réversible en pension à sa femme, le quart à ses enfants, à perpétuité, de mâle en mâle, et jusqu'à extinction de postérité.

« Il sera dressé une pyramide à l'endroit où l'armée du roi se joindra à l'armée du général. Au bas de cette pyramide, il sera gravé cette inscription : « Le... jour du mois de... de l'année 1795,
« Pichegru sauve la monarchie française, et donne la paix à l'Eu-
« rope. »

« La ville d'Arbois sera exempte de toutes impositions généralement quelconques pendant dix années. Elle prendra le nom du général, et sa statue y sera placée.

« Il sera frappé une médaille en l'honneur du général.

« Le général aura la sépulture dans la même église qui renfermera les restes des rois de France.

« Il sera donné au général un hôtel à Paris, convenable à son rang et à sa dignité. Il lui sera compté une somme d'un million en espèces, pour l'établissement de sa maison.

« Le général aura la liberté de récompenser les officiers généraux, les officiers de son état-major, et les personnes qui lui sont attachées; les grades qu'il leur conférera seront reconnus et confirmés, etc. »

Lettre de Pichegru au prince de Condé.

« Z (Pichegru) ne peut, sous aucun rapport, suivre le plan qui lui a été communiqué; mille raisons l'en empêchent, et l'on doit en sentir toute la force. Ce qu'il a proposé est la seule chose susceptible d'un prompt succès. Si X (le prince de Condé) ne peut y adhérer, Z verra, d'après les circonstances, ce qu'il pourra faire; mais le temps seul pourra lui fournir des moyens, et, dans ce cas, il ne peut fixer l'époque ni la manière. Z fera, dans tous les temps, tout ce qui dépendra de lui, et il renouvelle à X l'assurance de ses sentiments et de son zèle. »

Lettre du prince de Condé à Pichegru.

« Puisque M. Pichegru est aussi honnête que je l'avais toujours espéré, je désirerais bien qu'il m'envoyât une personne de confiance, à qui j'expliquerais les avantages de *tout genre* que j'assurerai à M. Pichegru et à tous ses amis, dans le cas où il ferait tout ce qui lui a été communiqué de ma part. Cette mesure me paraît absolument indispensable; car sans cela, on peut multiplier les messages sans s'entendre, perdre un temps précieux, et compromettre cet important secret.

« *Signé* : Louis-Joseph BOURBON. »

même de résoudre les difficultés que la négociation entamée avec Pichegru pouvait faire naître; et c'est pour cela qu'on hâtait une marche rapide sur le Rhin.

Cette opération avait également pour but de rattacher plus profondément l'alliance du Piémont et de la Sardaigne à l'Autriche; car on n'ignorait pas à Vienne que des efforts vigoureux allaient être tentés par les Français dans les Alpes. Il faut maintenant revenir sur cette armée d'Italie, qui, plus tard, va jouer un si grand rôle sous le général Bonaparte. Ceux qui ont tout sacrifié à la gloire d'un seul, et les nobles efforts de la république, et la renommée de ses plus braves généraux, se sont efforcés de peindre sous le plus triste aspect cette armée d'Italie, qui, depuis trois ans (et avant Robespierre), se conduisait bravement contre les Autrichiens et les Sardes. L'aspect de ces troupes était presque sauvage; cette armée n'avait pas ce caractère grave et fier des soldats de Sambre-et-Meuse, ni la discipline sérieuse de l'armée du Rhin : c'était une réunion de régiments de toutes sortes, sous des chefs improvisés, pris parmi les nations diverses, sergents piémontais ou corses, comme Masséna et Cervoni, ou suisses comme La Harpe (1); de courageux volontaires méridionaux, à l'accent gascon, tels que Murat (2), aubergiste de la Bastide, ou Lannes (3), pauvre teinturier de Lectoure et d'Auch, tous intrépides comme cette armée de Barbets, de Niçards, d'Allobroges et de Provençaux qui avaient souffert tant de fatigues depuis le siége de Toulon. Nul ne pouvait refuser à cette armée l'audace, la grandeur du courage, à elle qui sautait de pic en pic comme la chèvre des Alpes, pour débusquer les Piémontais. Il ne se fait, en général, de choses immenses que par les esprits aventureux, qui jouent leur destinée à chaque événement; et telle était un peu cette armée d'Italie, divisée en trois corps principaux. L'un était sous les ordres de Kellermann, et se composait de régiments et de volontaires qui avaient fait le siége de Lyon sous la terreur. Le général Serrurier, d'excellente origine (4), commandait un corps d'observation à Grenoble. La seule, la véritable armée active, agissante, était celle des Alpes maritimes, dont j'ai déjà parlé, et qui venait de se recruter de plusieurs corps des Pyrénées sous Schérer; elle avait parmi ses lieutenants Augereau, enfant des faubourgs de Paris, né dans la petite échoppe d'une fruitière, carabinier au régiment de Poyanne, maître d'armes, sergent à Naples, ferraillant toujours, jusqu'à ce que le grand théâtre de la révolution s'ouvrît devant lui pour s'y jeter en brave et digne capitan, et ferrailler encore.

Cette armée des Alpes maritimes avait pris l'initiative contre le Piémont. Dans la langue niçarde, celle de son enfance, Masséna avait invité les Piémontais « à secouer le joug du perfide tyran, » tandis qu'il déployait ses colonnes à la face de l'armée austro-piémontaise, sous les ordres du baron de Vins (M. de Beaulieu n'avait pas pris encore la haute direction de la guerre d'Italie). Quand on a parcouru l'admirable littoral qui s'étend depuis Bocca del Varo, à dix minutes de Nice, jusqu'à Gênes, à travers ces villas d'orangers, jetées sur cette belle corniche de marbre aux mille couleurs, et puis qu'on reprend les montagnes depuis Gênes jusqu'à Turin, par la Bocchetta, peuplée d'admirables palais, Alexandrie, la belle forteresse, Asti, au vin si doux, on peut se faire une juste idée du théâtre de la guerre d'Italie (5). Les Autrichiens, réunis aux Piémontais, n'avaient pas de grandes forces; mais leurs positions étaient formidables; aujourd'hui encore, quand on voit ces routes coupées qui de Loano s'élèvent jusqu'aux Apennins, on conçoit à peine que ces positions redoutables puissent être forcées.

La ligne des Français était parallèle à celle des Austro-Sardes et à la distance de quelques lieues seulement; une marche rapide les avait rendus maîtres de Monaco, la ravissante principauté, de San-Remo, aux forêts d'oliviers si épaisses qu'on dirait les collines d'Athènes; d'Alassio, d'Albenga, le long du littoral, où les villes, les golfes, les jardins se succèdent sur la pointe d'un précipice et sur le sable luisant; où les mâts des barques se confondent avec les forêts de citronniers; où la vigne se marie aux peupliers comme dans la belle Toscane. Les deux armées ennemies n'étaient séparées que par une de ces vallées pro-

(1) Amédée-Emmanuel La Harpe, né en Suisse, dans le pays de Vaud, en 1754, servit d'abord en Hollande dans un régiment helvétique, puis revint en Suisse, où, à la suite de quelques intrigues publiques, il fut déclaré coupable de haute trahison, condamné à mort avec confiscation de ses biens. Il se réfugia alors en France; en 1791, les volontaires du 4e bataillon de Seine-et-Oise le choisirent pour chef; nommé colonel du régiment ci-devant Auvergne, on l'envoya dans le Midi, où il prit part au siége de Toulon. Passé à l'armée des Alpes maritimes, il venait d'être nommé général de division.

(2) Joachim Murat, né à la Bastide, près de Cahors, le 25 mars 1771, s'enrôla dans les chasseurs des Ardennes, fut ensuite admis dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, puis passa sous-lieutenant dans le 11e régiment de chasseurs à cheval; révolutionnaire exalté, il était lieutenant-colonel, lorsqu'il fut destitué comme terroriste, et réintégré au 13 vendémiaire.

(3) Jean Lannes, né à Lectoure le 11 avril 1769, quitta sa profession en 1792, pour s'enrôler dans un bataillon de volontaires; colonel en 1795, il fut destitué après le 9 thermidor, et le 13 vendémiaire vint lui rouvrir les rangs de l'armée comme à Murat.

(4) Janvier-Mathieu-Philibert Serrurier, né à Laon le 8 septembre 1742, entra au service en 1755, comme lieutenant de milice de cette ville, puis passa enseigne en 1759 dans le régiment de Beauce, avec lequel il fit les campagnes de Hanovre, de Portugal en 1762, de Corse en 1771, et devint successivement lieutenant, capitaine, major. Après la révolution, il fut nommé colonel, général de brigade, et en 1794 général de division.

(5) J'ai suivi pas à pas depuis Antibes le golfe Juan jusqu'à Gênes et Turin, la première campagne d'Italie. C'est un curieux voyage à faire pour les sites et les souvenirs : il n'y a pas un seul rocher qui ne rappelle un glorieux fait d'armes.

fondes qu'on trouve sur le versant des Alpes; les Austro-Sardes couvraient à la fois le territoire de Gênes et le Piémont tout entier. Au milieu des pluies de novembre, Schérer, qui avait fait déjà si brillamment la guerre de montagnes aux Pyrénées, commanda l'attaque; ses espions l'avaient informé que, malade, exténué de fatigue, le général de Vins avait été forcé de céder le commandement à un chef sans capacité, du nom de Wallis; et dans l'hésitation et l'incertitude d'un premier jour de commandement, la victoire est plus facile. L'attaque fut ordonnée à travers le vallon, de rocher en rocher; elle dura six jours en combats irréguliers, de position en position (1). Jamais plus d'intrépidité n'avait été de part et d'autre déployée; on voyait de longues lignes de tirailleurs s'abritant sous les oliviers sauvages, pour grimper sur les pics couronnés du thym odorant et du cactus à la feuille rouge et éclatante. Quand le centre eut été percé par Massena, les Austro-Sardes firent une retraite en ordre sur Coni, qui désormais appuyait la defense du Piémont.

Les glorieux compagnons de Schérer avaient dès lors devant eux deux routes ouvertes : ils pouvaient manœuvrer jusqu'à Gênes par Savone en s'appuyant sur la mer; mais dans quel but? la puissance de la république n'était pas dans sa marine; était-ce la peine de violer une neutralité reconnue par les traités sans utilité militaire? La seconde voie ouverte, c'était le Piémont : par la victoire de Loano, Turin se trouvait complétement à découvert; mais quarante mille hommes suffisaient-ils pour franchir ces montagnes, et aller au cœur d'une monarchie tout environnée de rochers et de forteresses formidables? L'histoire militaire du dernier siècle ne montrait-elle pas les malheurs qui pouvaient arriver à une armée campée sur la crête des Alpes? Ce n'était pas la première fois que les Français traversaient le Piémont; est-ce que les gentilshommes aux uniformes élégants de Normandie et de Bourgogne, avec les cadets de noble famille, n'avaient pas franchi ces montagnes? Les campagnes de Villars, du maréchal de Maillebois étaient citées comme des modèles (2); le Milanais même, depuis François Ier, avait été traversé avec grandeur et courage. Au reste, il est utile de constater que la belle bataille de Loano avait ouvert les larges voies de la campagne d'Italie à Bonaparte; il ne trouva pas une armée démoralisée, abandonnée, comme on l'a écrit; mais de braves divisions sous d'intrépides lieutenants, Masséna, Augereau, Cervoni, La Harpe : nul historien ne doit sacrifier la gloire de la patrie au génie d'un seul homme.

De plus, il se mêlait désormais à la guerre une question hautement diplomatique. Toutes les fois que les armées françaises avaient voulu se porter en Italie, elles s'étaient préoccupées d'attirer vers elles l'alliance des ducs de Savoie, depuis rois de Sardaigne, gardiens des Alpes; il valait mieux avoir les clefs volontairement que de les arracher par une escalade de montagnes; et, à cet effet, la diplomatie de Louis XV avait cimenté par des alliances de famille ce rapprochement né d'une nécessité militaire. Depuis plus de trois ans, la maison de Savoie, en guerre avec la république, avait perdu des cités et des provinces en déployant une bravoure incontestée; on dut dès lors sérieusement examiner, à Turin, s'il ne valait pas mieux renouveler avec la république française victorieuse l'alliance qu'on avait contractée avec la monarchie? Tout le monde y trouvait son compte : le roi de Sardaigne mettant un terme à une guerre désastreuse, on reprenait la négociation au point où M. de Semonville l'avait laissée en 1792, c'est-à-dire qu'on pourrait offrir à la maison royale, en échange de la Savoie et de Nice, une portion de la Lombardie. La France y rencontrait également son avantage, car les Autrichiens, une fois séparés des Piémontais, seraient bien plus facilement domptés aux plaines du Milanais. Le gouvernement de la république se donnait les Alpes et un libre passage à travers cette Italie si désirée par tous les conquérants. Telle était donc la situation de l'armée des Alpes maritimes avant que Bonaparte en prît le commandement : elle n'était ni démoralisée, ni vaincue. Après la victoire de Loano, elle menaçait Turin, et, comme éventualité diplomatique, elle pouvait détacher la Savoie de l'alliance autrichienne.

(1) Ces combats eurent lieu du 21 au 27 novembre 1795.

(2) *Voyez* mon *Louis XIV* et mon *Louis XV* pour ces guerres d'Italie.

CHAPITRE XXXV.

LA CONSTITUTION DE L'AN III; LA SOCIÉTÉ.

Manie de constitutions. — Chute de celles de 1791; — — de 1793. — Changement dans les idées de pouvoir. — Nouvelle école. — L'abbé Sieyès. — L'oratorien M. Daunou. — Organisation des conseils. — Le Directoire. — Son esprit. — Division des attributions. — Barras. — Rewbell. — Carnot. — Larévellière-Lépeaux. — Letourneur. — Le Luxembourg. — Les costumes de théâtre. — Les salons. — Nouvelle société. — Les nobles ruinés. — Exploitation de la partie honteuse des partis. — Le luxe. — Les classes. — Esprit général. — Les livres. — Les journaux. — Marche du gouvernement. — Diplomatie. — Armée. — Marine. — Finances. — Police. — Morale. — Religion. — Éducation publique. — Institut. — Opéra. — Théâtres. — Conservatoire.

Octobre 1795 — juillet 1796.

Deux constitutions étaient déjà tombées l'une après l'autre sans laisser trace : celle de 1791, résumé de

quelques folles lectures et de la mauvaise éducation politique d'une société nourrie de la chimère des droits de l'homme, était refoulée dans le vieil arsenal, comme un meuble hors de service; puis, la constitution de 1793, qui jetait le peuple partout à ce point que la convention elle-même la suspendit pour ne jamais la mettre à exécution, tant elle était formidable! Cette puissante assemblée gouverna par la dictature du comité de salut public. Maintenant parvenue à sa décadence, à sa fin, elle songeait de nouveau à une constitution; par une sorte de manie de l'époque, on remaniait chaque année le pouvoir, les institutions. Il y avait une sorte de rage constitutionnelle, le bonheur de régenter un peuple grandissait bien des petites tailles; on se drapait en philosophe, on imposait ses rêveries à cette pauvre nation qu'on avait dépouillée de ses mœurs, de ses habitudes réelles. Dieu garde un pays de ces constituants qui arrangent un peuple à leur guise, ridicules Solons qui formulent leurs petits préjugés en principes de gouvernement!

On était loin déjà des idées de la constituante sur l'unité et la souveraineté du peuple; cette assemblée avait posé le principe d'une assemblée unique, et l'école anglaise des deux chambres, proscrite dès l'origine, était regardée comme un attentat à la souveraineté des masses. Aujourd'hui, les choses changeaient absolument de tendance; ce qu'on avait proscrit en 1791 et en 1793, on le remettait en honneur d'une façon bizarre : la constitution de l'an III était une guerre à l'unité; et cela tenait à la disposition d'esprit de la convention fatiguée. Comme tous les pouvoirs à bout, l'action lui faisait peur; elle voulait par cette nouvelle création enlacer les forces les unes dans les autres, de manière à établir des contrôles mutuels, des surveillances, des responsabilités. La convention avait trop remué le peuple; l'œuvre qu'elle voulait créer en tombant se résumait surtout dans cette pensée, que le meilleur système d'assemblées serait celui qui ferait agir les masses le moins possible.

Il est à remarquer que ce furent encore des membres de l'ancien clergé qui se donnèrent cette mission d'organisation politique. L'éducation première influe sur toute la vie; ce ne sont pas les folies d'une époque, les accidents d'une situation qui l'effacent; or, l'esprit de hiérarchie, d'obéissance, de gouvernement était dans l'Église. L'abbé Sieyès et l'oratorien Daunou (1) furent les deux auteurs de la constitution de l'an III. L'abbé Sieyès s'était grandi dans l'opinion révolutionnaire, par une impertinente brochure contre les classes supérieures, jusqu'à une espèce de popularité sous la constituante; flatteur du tiers état, il lui avait dit qu'il était tout; et la bourgeoisie, orgueilleuse de sa couronne, proclama l'abbé Sieyès un penseur profond; les railleries de Mirabeau furent prises un moment pour un éloge, et l'abbé s'était mis à brocher des lois, des constitutions, des principes, jusqu'à ce que le régime terrible du comité de salut public eût substitué l'action au bavardage. Alors l'abbé Sieyès disparut tellement dans les centres, qu'on ne le vit plus que lors des votes de proscriptions que commandaient successivement les partis victorieux. Maintenant que le rôle des faiseurs de constitutions recommençait, l'abbé Sieyès reprenait de l'ascendant par son imperturbable obstination dans certaines idées. Il avait été considérablement aidé dans son œuvre par un ancien religieux, dom Daunou, père de l'Oratoire. Comme tous les membres de la doctrine chrétienne, ce dernier était un esprit fort érudit, travailleur austère et consciencieux, dominé par cette étroitesse de principes qui appartenait un peu à l'école janséniste. Avec l'abbé Sieyès et dom Daunou, un feudiste fort remarquable, maître Merlin de Douai (2), avait également travaillé à la constitution nouvelle. Nul n'avait porté à un plus haut degré la science de la procédure et du droit dans les questions de propriété, pour la bouleverser; c'était un faiseur de chicane dans la convention : la loi des suspects avait montré qu'il n'oubliait aucun cas de vieille criminalité préventive. Chénier (3), le poëte, tristement accusé d'indifférence et de froideur d'âme pour une tête bien chère, était le coloriste de ce petit comité constitutionnel, qui enfin manifesta son œuvre, comme les tables de la loi de Moïse sur le mont Sinaï.

Après les formules sur la liberté, la propriété, l'égalité, si souvent proclamées depuis qu'elles étaient violées si fatalement, la nouvelle constitution revenait à la pensée de Mounier et de Lally-Tollendal sur le balancement des deux pouvoirs; mais la théorie des partisans de l'école anglaise sous la constituante reposait spécialement sur la possibilité de fonder une aristocratie territoriale par une imitation de la chambre

(1) Nous avons tous connu M. Daunou, vieillard sec, à préjugés, avec beaucoup d'érudition, bénédictin que les théories politiques avaient gâté.

(2) Antoine-Philippe Merlin, surnommé de Douai, né en 1754 au village d'Arleux, en Flandre, était fils d'un laboureur, qui le plaça enfant de chœur chez les religieux de l'abbaye d'Anchin, près de Douai. Ceux-ci l'envoyèrent au collége terminer ses études, et lui fournirent l'argent nécessaire pour suivre un cours de droit. Reçu avocat, ils chargèrent leur protégé de la direction de leur maison, et lui obtinrent aussi celle du chapitre de Cambrai. Bientôt il acheta une charge de secrétaire du roi. Partisan de la révolution, il fut membre de la législative, puis de la convention.

(3) Marie-Joseph de Chénier, né le 28 août 1764 à Constantinople, où son père était consul général, fut amené fort jeune à Paris; ses études achevées, il entra dans la carrière militaire, en qualité d'officier dans un régiment de dragons, qu'il quitta quelques années après, pour se consacrer entièrement à la littérature. Ses tragédies de *Charles IX* (1789), d'*Henri VIII* (1791), et de *Caïus Gracchus* (1792), lui ayant acquis une certaine popularité, il fut nommé membre de la convention.

des lords : mais cette théorie pouvait-elle se reproduire au milieu de la decadence de toute supériorité sociale ? On avait donc pris l'âge (règle inflexible) pour point déterminant ; à trente ans on était *jeune*, à quarante *vieux*; les jeunes formaient le conseil des Cinq-Cents, les vieux, au nombre de deux cent cinquante, composaient le conseil des Anciens; les uns proposaient, les autres adoptaient. Il n'y avait pas assez d'une assemblée, il en fallait deux; et tout cela bavardait, délibérait, s'envoyait des messages à satiété. Au fond, la pensée était de neutraliser une assemblée par l'autre, et de produire le néant par la complication des rouages.

Au haut de l'échelle, on n'avait placé ni un roi, ni un président, mais un directoire : le mot était modeste ; ce directoire était-il une réunion de ministres responsables devant les deux conseils? non, car il avait lui-même des ministres; était-ce une façon de comité de salut public? non, car son pouvoir était fort limité dans l'origine; le directoire évidemment gardait une place de dictateur ou de roi. Le décret qui maintenait d'abord les deux tiers de la convention dans les conseils, en ordonnait également le renouvellement partiel de deux années en deux années, et ce renouvellement se faisait par les assemblées électorales à double degré. Tout était prévu dans ce rouage constitutionnel avec une si grande minutie, qu'on posait toutes les hypothèses : en cas de troubles, les conseils étaient transportés d'une ville dans une autre; les Anciens pouvaient casser les élections et les votes du conseil des Cinq-Cents; les lois n'étaient votées qu'après l'épreuve d'un long delai, à moins d'urgence. On voyait bien que les auteurs de la constitution étaient préoccupés de la rapide et terrible souveraineté de la convention nationale; ils en avaient peur.

La partie active, gouvernementale de cette constitution, c'était le directoire, revêtu, pour ainsi dire, des attributions de la royauté de 1791 ; il était donc important que cette autorité suprême, qui avait son palais et sa garde, fût confiée à des mains capables et fermes qui pussent ramener par leur énergie les principes mêmes du pouvoir. Par le double effet des deux journées du 9 thermidor et du 13 vendémiaire, si opposées dans leur esprit et leur tendance, l'influence était passée aux mains du parti, demi-terroriste et demi-modéré, des thermidoriens mêlés aux jacobins, représentés par Barras, Tallien, Merlin, Sieyès, Chénier, révolutionnaires au fond, mais bien aises enfin de se reposer dans l'exercice du pouvoir. Fatigués de l'action violente, ils voulaient s'endormir sous les faisceaux. Le choix du directoire se ressentit un peu de cette situation nouvelle des partis : on fit sortir de l'urne le nom de Barras d'abord, gentilhomme de bonne naissance, esprit aventureux, homme de paresse, de sensualisme, de plaisir, à moins qu'il ne s'agît d'une affaire d'urgence et d'éclat qui en valût la peine, car alors il se réveillait avec cette énergie du 9 thermidor; en cela fort semblable à Charette le Vendéen, qui avait été l'ancien camarade du directeur sur l'escadre du bailli de Suffren dans l'Inde. Ces caractères de nonchalance pour les petites choses et d'énergie pour les grandes ne sont pas les moins élevés; cela tient un peu du Fiesque sous les palais de marbre à Gênes.

Le second nom qui sortit de l'urne fut celui de Rewbell, avocat alsacien, que la question des princes possessionnés avait jeté dans la diplomatie; il connaissait parfaitement les plus mauvaises affaires des petits électeurs d'Allemagne, par ses rapports avec les juifs d'Alsace; on le disait fort rapace, comme les procureurs appelés au gouvernement. Vinrent ensuite Letourneur de la Manche (1), officier de génie assez versé dans les questions relatives à la marine; puis Laréveillère-Lépeaux (2), qui était un débris de cette école pastorale, si niaise, représentée par Bernardin de Saint-Pierre (car dans cette fatale révolution *toute* pensée avait sa doublure); ces sortes d'esprit gagnent dans les assemblées le titre de vertueux, d'hommes de simplicité; et pourtant, avec cette naïve et facile conscience, on vote, on multiplie la peine de mort; l'on fait fusiller les prêtres et les émigrés sans pitié, tandis que l'on pleure sur l'oiseau qui se meurt, ou sur la rose qui tombe et se flétrit. L'abbé Sieyès, nommé membre du directoire, refusa cette dignité; se réservait-il pour une position plus haute et non partagée, pour une dictature morale, une présidence qui devait couronner la constitution? ou bien était-ce par discrétion? Auteur secret de la constitution, devait-il, comme la nymphe Égérie, se retirer dans un sanctuaire impénétrable? Carnot, nommé à sa place, reprenait là son rôle militaire du comité de salut public. Barras, par la fermeté de son caractère, imprimait un plan, une direction plus hardie et plus grandiose à tout cet ensemble.

(1) Charles-Louis Letourneur, né à Granville (basse Normandie), en 1751, entra en 1768 dans le génie militaire, et lorsque la révolution éclata, il était employé à Cherbourg avec le grade de capitaine et la croix de Saint-Louis. Député à l'assemblée législative par le département de la Manche, il le fut également à la convention.

(2) Louis-Marie Laréveillère-Lépeaux, né le 23 août 1753 à Montaigu en Poitou, fit ses études chez les oratoriens d'Angers. Reçu licencié en droit, il vint à Paris, et entra chez un procureur. Dégoûté de la carrière d'avocat, il revint dans son pays, s'y maria, et se livra tout entier aux arts, à la musique et surtout à la botanique. Partisan de la révolution, il fut nommé syndic de la commune, et membre de l'assemblée d'Angers, puis député à la législative, membre de l'administration de Maine-et-Loire, juré près la haute cour d'Orléans, adjudant général des gardes nationales de Vihiers, enfin député à la convention. Quelque temps après le 2 juin, il donna sa démission; mis hors la loi, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui, mais il sut s'y dérober. Après le 9 thermidor, il rentra à la convention.

Le Luxembourg, palais bâti par Marie de Médicis, avait été donné à Monsieur, frère de Louis XVI, pour sa résidence; ce prince, fort galant, l'avait embelli depuis son mariage avec la princesse de Savoie, et l'art avait pénétré jusqu'à ses appartements les plus secrets. Au Luxembourg s'était accomplie la fuite du prince si heureusement préparée par l'amitié de d'Avaray. Quand les temps devinrent terribles, le Luxembourg fut transformé en une prison; sa cour si régulière, ses jardins clos de hauts murs, devinrent comme un terrain neutre, où les opinions tour à tour proscrites se rencontraient sous les verrous; là Danton jouait aux quilles avec un Montmorency. On compta dans ce palais jusqu'à mille sept cents prisonniers, détenus en vertu de la loi des suspects, œuvre de Merlin. Le 9 thermidor avait ouvert ces portes de fer, et le nouveau directoire s'installa au Luxembourg, avec ses gardes du corps, comme la convention aux Tuileries.

Ce palais, dépouillé d'abord, prit, d'après les instructions de Barras, un aspect de pompe et de luxe, jusqu'alors inconnu dans la république. A travers toutes les émotions de sa vie, le comte de Barras avait conservé tous les goûts d'un noble officier rouge: il aimait les femmes, le jeu, le faste, la dépense; il apporta sans déguisement toutes ses passions au Luxembourg. Tandis que ses collègues se renfermaient dans les vastes pièces du Musée ou dans les combles, Barras s'emparait des appartements de Monsieur et les faisait réparer. On vit alors suspendues aux larges croisées des tentures grecques et romaines, et dans les salons, des colonnes antiques, des statues d'Herculanum et de Pompei, l'Amour au papillon, l'Hercule Farnèse, le dieu du Silence, etc.; et au milieu de ces richesses, des femmes voluptueusement parées qui se donnaient avec abandon comme des courtisanes. Soit frénésie de plaisir, soit intérêt, soit ambition des places, ces femmes, même les plus distinguées par leur naissance, n'avaient que des notions fort équivoques sur la dignité d'elles-mêmes et sur la vertu: elles passaient des mains de l'un à celles de l'autre, fort heureuses d'arriver au maître du Luxembourg, le comte de Barras. Le titre de favorite était hautement brigué par une Espagnole aux yeux vifs, et par une noble créole, semblable à ces filles de l'Inde, dont l'imagination avait si vivement excité le jeune officier rouge. Il fallait alors accuser de ces désordres la société tout entière: dans les temps de calamité, un revient d'ordinaire à Dieu, les âmes vivement froissées s'élèvent au ciel; mais le XVIII[e] siècle avait si profondément déraciné toute croyance, qu'au lieu de se tourner vers l'autel après le péril, on courut à l'oubli de soi dans les débauches éhontées. Les têtes échappées à l'échafaud allaient s'abîmer dans l'ivresse de tout ce sensualisme (1): il n'y avait plus assez de maisons de débauches, les salons devinrent des rendez-vous d'agiotage, de plaisirs cotés, marchandés; là se réunissaient en foule des femmes, jeunes encore, décolorées par les veilles, le besoin, le désir du luxe, qui est pire que la misère, et ces femmes se condamnaient à ce triste rôle, quand elles avaient vu naguère la tête de leur époux rouler sur l'échafaud.

Le salon du comte de Barras était aussi le rendez-vous des gentilshommes rentrés depuis le 9 thermidor; la partie corrompue de la noblesse accourait chez lui, avide de plaisir et d'un peu d'or, car la terre étrangère était sombre et dure; les uns avaient servi les princes, les autres connaissaient les secrets de l'émigration, et Barras, avec une grande habileté, se servait d'eux pour sa police à l'extérieur. Avaient-ils des besoins? il était si facile d'y pourvoir par la concession de quelques fournitures; ces ralliés commençaient par la débauche, et finissaient par de lâches trahisons!

Combien de secrets furent ainsi tristement vendus au directoire! Ces hommes-là avaient soif de sensualisme, ils avaient faim de doubles louis, et Barras leur en jetait. Il se commit alors bien des actes de félonie parmi les gentilshommes: un émigré vend le secret de la négociation de Pichegru avec le prince de Condé; un noble plus haut placé révèle le 18 fructidor. Les âmes sont donc bien corrompues pour qu'un peu d'or fasse tout cela? C'est que, lorsque Dieu est absent du cœur, la conscience pactise facilement avec elle-même, et s'oublie pour des intérêts sordides. Barras connaissait parfaitement la partie corruptible de la nature humaine, et il était assez habile pour toujours l'exploiter: « Que puis-je faire pour vous? que disiez-vous là-bas avec ces insensés? quelle folie prépare-t-on? » Et par ces paroles il amenait des aveux en multipliant les offres de service. Les séductions de son salon complétaient son œuvre.

(1) *Tableau de Paris* (novembre 1795).

« Une misère extrême pour les vieilles gens et les malheureux à petites ressources. Des secours abondants, mais qui n'atteignent pas le maximum des besoins. Des fortunes colossales nées comme des champignons. Des repas splendides, des indigestions d'un côté, des jeûnes forcés de l'autre. Des nouvelles fausses circulant avec la rapidité de l'éclair. Les louis haussant, haussant de prix, et donnant le branle à tous les genres de trafic, même aux marchands d'ognons. La peur de manquer faisant faire à tout prix des provisions pour cet hiver. Des chanteurs dans les rues; des groupes de plaignants et de déclamateurs; des spectacles remplis par la foule; le salon de peintures très-fréquenté; des boutiques et des magasins, les uns dégarnis, les autres encombrés; des prisons pleines; des voleurs à foison; des prêtres en quarantaine; des aimables désolés de la réquisition. Beaucoup de bois et de pauvres diables mourant de froid. Quantité de charbon dont on ne peut pas plus approcher que s'il était embrasé. Des souliers à cinq cents livres et du drap à quatre mille livres. De l'eau presque aussi chère que le vin. Des ouvriers fort chers, et avec raison. Des pommes de terre enlevées à cent cinquante livres le boisseau, presque aussitôt qu'arrachées de terre. »

On déployait là un grand luxe de costumes : la nouvelle constitution en imposait un à chaque pouvoir, à chaque dignitaire ; dans la décadence de l'autorité publique, on avait pensé que les toges antiques, les manteaux, les chapeaux à plumes et à glands d'or, les hermines, pourraient ramener la respectueuse considération du peuple pour les magistrats. En général, toutes ces physionomies de révolution étaient fort basses, fort communes, comme celles des classes dont ils sortaient ; pour un riche costume, il faut un noble front, un port majestueux, quelque chose qui rattache l'idée de grandeur et de dignité aux pompes solennelles : accumulez des rivières de diamants sur une tête ignoble, il n'en ressortira que plus de bassesse ; et malheureusement pour les nouveaux grands de l'État, il y avait peu de distinction dans leurs traits. Quand la foule, avide d'émotions, parcourt les galeries du musée de Versailles, elle peut comparer les époques et prendre les hommes sur le fait : là, les physionomies du temps de Louis XV et de Louis XVI sont toutes à côté de celles de la république et de l'empire ; certes, l'empire a plus de richesses, mais ne dirait-on pas qu'une génération abâtardie a passé sur ces fronts ramassés et sans noblesse ?

Dans les riches appartements du directeur Barras, l'on rencontrait tous les temps, toutes les fortunes, parce qu'il y avait dans sa vie des émotions et des périodes diverses ; l'ancien régime lui tendait la main à lui, gentilhomme d'une noblesse aussi vieille que les rochers de la Provence ; les révolutionnaires l'entouraient, parce qu'ils le savaient régicide compromis, homme d'action et d'énergie. Fournisseurs, femmes galantes, émigrés, composaient son salon et servaient sa pensée ; président du directoire, il concentrait presque tout le pouvoir en ses mains ; Rewbell s'absorbait dans l'Allemagne et sa fortune ; Carnot, tout-puissant pour la guerre, réorganisait le personnel de l'armée ; Letourneur avait la prétention de refaire une marine ; Larévellière-Lépeaux avait un magnifique jardin pour cultiver des fleurs et étudier l'herbier de Rousseau. Barras était le seul homme de gouvernement avec une pensée forte et générale ; il consultait beaucoup ses vieux amis de thermidor : Tallien, un peu boudeur de n'être pas au directoire, et qu'il gorgeait de douceurs (terme admis pour signifier les pots-de-vin sur les fournitures) ; Ginguené (1) et Chénier, à qui le directoire confiait l'instruction publique ; Daunou, homme de bon conseil, bien qu'un peu roide et cassant ; Merlin de Douai, le légiste fiscal ; le timide Cambacérès (2) ; Barère, l'homme des centres de la convention. C'étaient là généralement les amis de Barras au directoire, avant que ne parût l'influence de la coterie de Mme de Staël et de M. de Talleyrand. On était trop près des jours de la convention pour se séparer des hommes qui l'avaient conduite ; le directoire n'en était-il pas l'émanation ? On aurait bientôt à lutter contre le tiers renouvelé du conseil des Cinq-Cents et des Anciens ; jusqu'ici le jeu de la machine politique fonctionnait assez bien, et l'on ne pouvait pourtant pas se dissimuler que les plaies étaient profondes.

Le directoire prenait le gouvernement dans des circonstances assez critiques ; depuis le 9 thermidor, la chute des assignats avait été si rapide, que le louis d'or se payait 7,500 fr. ; l'émission du papier-monnaie s'élevait à 32 milliards, le double de la valeur des terres de la république. Ce signe n'avait donc plus de consistance réelle ; la terreur n'obligeait plus à l'accepter, la confiance le repoussait ; il fallait avoir de nouvelles ressources, et pour relever le crédit de l'État, on créa les mandats territoriaux qu'on pouvait échanger pour le trentième de la valeur de l'assignat, et que le domaine recevait en payement des biens nationaux. Or, voici à quel vil prix on vendait alors ces propriétés : un bien d'émigré, de 150,000 livres, était habituellement vendu le tiers de sa valeur, 50,000 livres ; on achetait pour 200 louis d'or 1,500,000 francs d'assignats, qu'on échangeait contre 50,000 livres de mandats territoriaux ; de sorte qu'avec 4,800 fr. on avait une terre de 150,000 livres. Et ce furent pourtant ces propriétés qu'on dut respecter par la suite comme les plus pures et les plus nobles de toutes, et qui se montrèrent si exigeantes pour être rassurées de leur terreur. Au système des mandats territoriaux, on joignit l'emprunt forcé d'un milliard, spécialement établi sur les riches ; mesure toute révolutionnaire qui avorta, parce que pour les idées de violence il faut un système de terreur, et qu'on n'avait plus la guillotine. Tout emprunt devait dès lors s'opérer par la confiance, et le lendemain de la banqueroute des assignats, qui aurait prêté à ce gouvernement ? Il ne restait plus que l'impôt pour couvrir le déficit ; on se mit à l'œuvre. Dans le conseil des Cinq-Cents furent préparées ces lois d'oppression sur le timbre, l'enregistrement, les hypothèques, les patentes, œuvres de fiscalité de quelques procureurs à la façon de Merlin de Douai ou de Berlier. De temps

(1) Pierre-Louis Ginguené, né à Rennes en 1748, fit ses études chez les jésuites de cette ville, s'adonna à la littérature, et vint à Paris où il fut précepteur dans une maison particulière ; puis en 1778, obtint une place au contrôle général. Après la révolution, il rédigea *la Feuille villageoise*, destinée à propager dans les campagnes les nouveaux principes. Arrêté en 1793, et jeté dans les cachots de la terreur, il dut son salut à la chute de Robespierre.

(2) Jean-Jacques-Régis Cambacérès, né à Montpellier le 18 octobre 1757, était conseiller à la cour des aides de cette ville en 1789. Il remplit alors diverses fonctions administratives, fut président du tribunal criminel de l'Hérault, puis envoyé à la convention ; après le 9 thermidor, il devint membre du comité de salut public.

à autre des contributions de guerre venaient alimenter le trésor ; l'armée ne faisait pas une marche en avant qu'elle n'imposât les populations : la république signait-elle un traité de paix et d'alliance, on stipulait quelques millions de florins ou de piastres : avec des gouvernements aussi riches que la Hollande et l'Espagne, avait-on à se gêner ?

La plupart des services publics étaient suspendus; l'armée n'avait aucune solde; on devait dix-huit mois aux généraux et officiers, réduits à vivre sur les territoires étrangers à discrétion; les fournisseurs ne songeaient qu'à réaliser de grands bénéfices, sûrs de trouver protection en échange des *douceurs* (1) qu'ils s'étaient engagés à donner à des amis, à des favorites du directoire. On s'occupait à peine de l'armée, de ses besoins; elle devait trouver à les satisfaire par la victoire, et cette nécessité d'oppression pour les peuples vaincus ne permettait pas de conquêtes durables.

L'intervention de Carnot ne changea cet ordre de choses que sur un seul point et pour une seule pensée : il lui parut indispensable de jeter cette armée sur l'etranger. Le jour d'une paix générale, il y aurait danger à maintenir ces régiments condamnés à l'inaction et à la misère; les états de la guerre comptaient cinquante-huit mille officiers, dont il aurait fallu mettre les deux tiers à la retraite, et les partis n'auraient-ils pas profité de ces bras audacieux? De là l'impérieuse nécessité d'une grande guerre. L'expérience de Barras et de Letourneur, l'un marin distingué, l'autre ancien officier du génie, donnait quelque impulsion aux escadres ; de là toute cette sollicitude pour la création des écoles spéciales de construction, d'artillerie de marine, d'aspirants et d'officiers, souvenir de la vieille monarchie. Déjà, delaissant les idées d'égalité républicaine, on créait des cadets de marine, des écoles régulières, supérieures, privilégiées. La force du directoire, la police, Barras la comprenait parfaitement; en temps de partis, il y a plusieurs moyens de surveillance : la haine que les opinions se portent, la ruse et les corruptions qui les font s'oublier. Un parti qui en deteste un autre le poursuit, le persécute; et la police du comité de sûreté générale se faisait toute seule par les jacobins. Ensuite une tête un peu habile sait parfaitement aiguillonner les partis parleurs et corrompre les opinions; le pouvoir a tant de moyens de les appeler à lui! Barras faisait de la police en grand seigneur et en homme politique; s'entourant bien, il parlait et laissait parler de manière à tout connaître; poli de manières, avec un peu de brusquerie, la diplomatie aimait à traiter avec lui bien mieux qu'avec ce mal appris de Rewbell, aux formes de laquais enrichi. Les révolutions appellent souvent à des rôles considérables des hommes mal elevés, qui croient se grandir par l'impertinence : Dieu, qui fait à chacun son rôle et son type, les marque d'un caractère ineffaçable par leur front rabougri, par leurs mains rudes et calleuses.

Le directoire s'occupa spécialement d'éducation publique, et ceci tenait à l'influence de M. Laréveillère-Lépeaux, vivante expression du XVIIIe siècle, de son deisme matériel : la plupart de ces hommes du 9 thermidor s'inquiétaient peu d'idées religieuses ou de culte, eux qui avaient même raillé la fête de l'Être suprême instituée par Robespierre. Aussi aucune pensée chrétienne n'était entrée dans le plan général d'éducation; on se borna dans un petit article accidentel à parler de la morale républicaine : or, quelle était la formule de cette morale? Ici, M. Laréveillère-Lépeaux faisait dominer deux idées : sa haine stupide contre le catholicisme et son église; son orgueilleuse ambition de fonder un culte avec des hymnes, des autels chargés de fleurs, de tourterelles, en un mot de tout l'attirail ordinaire du sentimentalisme pastoral; grand faiseur de catéchisme philosophique, rédacteur de professions de foi théophilanthropique, il adorait la nature dans ses splendides miracles; ceux-là mêmes qui avaient proscrit les importantes cérémonies de l'Église, les pompes d'encens, ces admirables chants de pénitence et de joie, le *Dies iræ* des morts, le *Te Deum* de reconnaissance, se groupaient dans les églises vides pour chanter des chœurs d'opéra, offrir des couronnes de fleurs, des fruits, des gâteaux, au Créateur, comme dans la vieille Grèce.

Ces hommes corrompus par une extrême civilisation se reportaient au culte des pasteurs et au soleil des mages de la Perse! On créa des fêtes nationales (2), sept par an ; pour la fondation de la république, la jeunesse, les epoux, la reconnaissance, l'agriculture, la liberté et la vieillesse; on fit des espèces de bucoliques récitées sur les trépieds parfumés; on porta des vieillards sur des brancards de feuillage ; des vierges d'Opéra furent traînées dans des chars. L'Institut, le Conservatoire, devinrent les théâtres de la *vertu* : l'Institut fut chargé de récompenser la pudeur, les belles actions; l'Opéra, dans ses pompes, dut seconder la religion des théophilanthropes; à chaque fête, il prêtait ses chœurs; le Conservatoire fut le séminaire de toutes les *candeurs* et de toutes les *chas-*

(1) Un homme d'esprit et de distinction m'a raconté que parfaitement accueilli par Barras, celui-ci lui proposa une fourniture de chevaux suisses moyennant un prix fixé, à la charge de certaines douceurs à madame ***.

(2) « Dans chaque canton de la république, il sera célébré chaque année sept fêtes nationales, savoir : celle de la fondation de la république, le 1er vendémiaire; de la jeunesse, le 10 germinal; des époux, le 10 florial; de la reconnaissance, le 10 prairial; de l'agriculture, le 10 messidor; de la liberté, les 7 et 10 thermidor; des vieillards, le 10 fructidor. La célébration des fêtes nationales de canton consiste en chants patriotiques, en discours sur la morale du citoyen, en banquets fraternels, en divers jeux publics propres à chaque localité, et dans la distribution de récompenses. »

tetés; on mit un soin extrême à ces parades sociales; les artistes médiocres se montrèrent avec une fécondité stérile; on fit de la musique partout; les pianos devinrent la plaie publique des familles, et la romance désola le monde. Et pourtant la musique de la plus petite cathédrale d'Italie surpassa le Conservatoire : qui ne sait que Grétry, Méhul et Mozart sortaient des enfants de chœur?

Tout le système d'éducation reposa sur trois degrés : les écoles primaires, centrales et spéciales; et cet enseignement fut dominé par le plus profond matérialisme. On fit des savants sans idée primitive de morale et sans religion; aujourd'hui nous portons le triste stigmate de cette plaie : quelle génération nous gouverne et nous conduit? celle des écoles centrales et des lycées, et Dieu sait quels en sont les principes! L'Institut devint la base de toute la science; au nom modeste de *compagnie* on substitua celui de *classes* (1) : la littérature et la langue, la morale, la politique, les beaux-arts, les sciences exactes, tout forma classe. MM. Chénier, Daunou, Ginguené, Grégoire, furent les grands meneurs de cette organisation scientifique, dernière expression du XVIIIe siècle. Chenier, au demeurant esprit persécuteur, Daunou, jaloux de tout ce qui faisait bruit, et Ginguené, type de la critique et de l'histoire sans couleur, sans émotion, annaliste sans feu, sans chaleur même, à la face de Dante qui brûle et de Pétrarque qui aime.

A côté de cette littérature froide, parce qu'elle n'avait pas d'entrailles, apparaissait le poëme de *la Pitié* de l'abbé Delille, et jamais succès n'avait été plus éclatant : au moment de la terreur la plus violente, la muse de l'abbé Delille ne s'était point condamnée au silence, et l'Être suprême, l'immortalité de l'âme, avaient eu leur poétique interprète par l'ordre de Robespierre. La société marchait à la clémence, et ce fut alors que parut le poëme de *la Pitié* : on y rappelait des souvenirs douloureux, de lamentables histoires; c'était après le 9 thermidor, quand les esprits éprouvaient un indicible besoin de douleur; et ce poëme ne fut pas seulement un caprice d'art, mais un acte de courage politique, un véritable pamphlet. Voici venir ensuite le doux et calme récit du ***Printemps d'un Proscrit*** (2) : le poëte qui dictait ces vers s'était abrité, durant la proscription, sur les hautes montagnes du Jura; il avait assisté à l'aurore d'un printemps, lorsque s'épanouit la corolle des fleurs, caressée par le vent de mai; il avait vu la noce du village, le vieux curé célébrant les mystères sur un autel de genêts odorants; quand la mort était venue, le glas des cloches funèbres s'était mêlé au bruissement des sapins dans la chaîne du Jura. Ces récits sur la campagne étaient une des distractions de cette société : la ville avait assisté à tant de scènes terribles et sanglantes, qu'on revoyait les champs avec joie; la poésie descriptive jetait cette génération dans une rêverie indicible sur un monde meilleur que celui dans lequel on vivait. Delille, Michaud et Fontanes promenaient leur imagination dans les merveilles de la nature; chaque facette de diamant était décrite avec un soin si minutieux qu'on aurait dit un inventaire; et ces vers ressemblaient aux sons doux et monotones d'une source lointaine. Le fougueux La Harpe, philosophe repentant, se jetait à corps perdu contre le XVIIIe siècle dans son *Cours de Littérature*; il faut se défier des jugements *passionnés* de ces hommes qui, s'étant poussés tout d'une pièce dans un système, en éprouvent du repentir et du remords; alors ils passent avec la même passion et le même entraînement à une opinion opposée, sans transaction, sans ménagement.

Les deux grands mobiles qui agissaient sur les masses étaient le théâtre (3) et la presse. L'opinion

(1) L'Institut se divisait en 3 classes, et chaque classe en plusieurs sections. — 1re *classe*, soixante membres. Sciences physiques et mathématiques. — Mathématiques, arts mécaniques, astronomie, physique expérimentale, chimie, histoire naturelle et minéralogie, botanique et physique végétale, anatomie et zoologie, médecine et chirurgie, économie rurale et vétérinaire. — 2e *classe*, cinquante-six membres. Sciences morales et politiques. — Analyse des sensations et des idées, morale, science sociale et législation, économie politique, histoire, géographie. — 3e *classe*, quarante-huit membres. Littérature et beaux-arts. — Grammaire, langues anciennes, poésie, antiquités et monuments, peinture, sculpture, architecture, musique et déclamation

(2) La première édition du *Printemps d'un Proscrit* est de 1793.

(3) Les théâtres étaient alors fort nombreux; en voici la liste exacte (1796) :

Le *Théâtre des Arts*, ci-devant l'*Opéra*, rue de la Loi, ci-devant Richelieu, au coin de la rue de Louvois. Salle neuve. On y donne des concerts dont le principal chanteur est Rousseau. — L'*Odéon*, ci-devant la salle du *Théâtre-Français*, faubourg Saint-Germain, spectacle projeté par Dorfeuille, pour remettre avec la plus grande magnificence les pièces de l'ancien répertoire des Français. — Le *Théâtre de la rue Feydeau*, ci-devant les *Bouffons Italiens*. On y joue la comédie française et des opéras, et l'on y donne des concerts où chantent Garat et Mme Scio. C'est à ce théâtre que jouent Molé, Fleury, Mlles Contat, Lange, etc., etc. — Le théâtre de l'*Opéra-Comique national*, ci-devant les *Italiens*, rue Favart. On y joue l'opéra comique, et les pièces françaises, comme en 1790. Mmes Dugazon et Saint-Aubin, MM. Philippe et Michu en sont toujours les principaux acteurs. — Le *Théâtre de la République*, ci-devant les *Variétés amusantes*, rue de Richelieu : mêmes acteurs et mêmes pièces qu'en 1792. Un démembrement des Français y joue toujours; Talma, Mmes Vestris, Desgarcins, etc. — Le *Théâtre lyrique des Amis de la patrie*, ci-devant le *Théâtre de la rue de Louvois*. Les acteurs du *Théâtre-Français*, qui y jouaient autrefois la tragédie, vont se réunir à ce théâtre sous les auspices de Mlle Raucourt, qui en dirige aujourd'hui l'entreprise. — Le *Théâtre du Vaudeville*, rue de Chartres, comme en 1792. — Le *Théâtre de la citoyenne Montansier*, maison Egalité, ci-devant le *Théâtre Beaujolais*, au Palais-Royal. — Le *Théâtre d'Emulation*, ci-devant *Les Grands Danseurs du Roi*, ou *Théâtre de Nicolet*, au boulevard du Temple. — L'*Ambigu-Comique* ou *Théâtre d'Audinot*, aux boulevards. — Le *Théâtre de la Cité-Variétés*, ci-devant le *Théâtre d'Henri IV*, vis-à-vis l'ancien palais de justice. — Le *Théâtre de la rue Martin*, ci-devant le *Théâtre de Molière*, dirigé par le représentant Boursault. — Le *Théâtre des jeunes Artistes*, rue de Bondy. — Les *Variétés amusantes*, boulevard du Temple. — *Ombres chinoises et*

avait considérablement grandi l'importance des acteurs : Voltaire les appelait à lui, et n'avait-il pas demandé la sépulture des rois pour Mlle Lecouvreur, la jeune et belle *Zaïre?* Ces traditions étaient demeurées, et Talma, Dugazon, Baptiste, fraternisaient avec le général Bonaparte, tandis que Mlle Maillard promenait ses charmes sous les traits de la déesse de la Liberté, et que Laïs déployait sa belle voix pour réciter les hymnes patriotiques ! Quand il y avait tant d'histrions sur les tréteaux politiques, devaient-ils se refuser l'égalité entre eux ? On marchait dans les mêmes voies, les uns sur le théâtre des assemblées, les autres sur la scène : l'Opéra fut élevé jusqu'à l'Institut ; les danseurs s'égalèrent aux doctes érudits, et le Conservatoire de musique ne céda pas la palme aux mathématiciens. Un danseur était la plus haute renommée, un faiseur de roulades pouvait prétendre aux honneurs, et on eut le projet de créer une classe de déclamation même à l'Institut. Quand il n'y avait plus de morale dans les églises, le peuple accourait au théâtre pour écouter et s'instruire ; et ces imitateurs des temps antiques se souvenaient que les chœurs à Athènes récitaient incessamment les exemples de vertu. Une triple tendance se manifestait au théâtre : comme genre d'étude et de méditation, le classique ; comme esprit, le républicanisme ardent, les pièces de circonstance ; enfin un certain amour des champs, de la campagne, tel qu'on le voit apparaître dans les poésies contemporaines ; on jouait *la Chaumière indienne*, *la Fête patriotique au village;* toujours des fleurs, des bergers, le bonheur champêtre, au milieu de la société dissolue du Luxembourg. La poésie politique envahit même le paisible *Almanach des Muses :* les chants réactionnaires contre le 9 thermidor furent nombreux, acerbes. Quand un pouvoir tombe, nul n'oublie de lui jeter la pierre. MM. Vigée, de Fontanes, célèbrent tour à tour la chute du dictateur et la république victorieuse. On faisait des vers, même sur la mort : « De quoi te plains-tu, mortel ? au temps de nos pères, elle venait d'un pas lent ; aujourd'hui sa faux bienfaisante, en abrégeant tes jours, abrége aussi tes maux. »

C'était par la voie de la presse que toutes les idées, toutes les ardentes folies, pénétraient dans les esprits. Il y avait eu trois périodes pour les journaux. Jusqu'à l'époque du comité de salut public, aucun frein ne leur avait été imposé, ni la censure, ni la répression; *l'Ami du Peuple* de Marat, *le Père Duchêne* d'Hébert, avaient attaqué d'une manière ignoble et fatale le roi, le pouvoir, la convention; dans ce langage ordurier, on demandait des têtes par milliers, des exécutions par masses, et il n'y avait ni loi, ni pouvoir capable de réprimer ces outrages. Sous le ferme comité, on ne fit pas de loi, mais il y avait un pouvoir redoutable, absolu, et quand on le connut, nul ne bougea ; il n'existait pas de censure, mais un journaliste était saisi, condamné par le tribunal révolutionnaire ; et cette appréhension commandait le silence. La presse n'est turbulente et redoutable que sous les gouvernements débonnaires : après la chute du comité, on la voit se précipiter dans de nouvelles licences ; un peu réprimée par les journées de prairial et de vendémiaire, elle reparaît bientôt avec une certaine violence dans les premiers temps de la constitution de l'an III ; et ici elle se manifeste en plusieurs écoles : le directoire, sorte de milieu modéré, espère un gouvernement mitoyen avec l'appui des patriotes ; il prêche l'ordre, l'organisation contre les partis en face des cabinets qu'il veut ménager, de la guerre qu'il veut conduire, de la paix qu'il veut affermir. Comme grande et attentive surveillance, il y a les jacobins ; ceux-ci, gens d'action avant tout, se sont maintenant transformés en esprits à doctrines sous Babœuf, écrivain d'energie et de destruction, qui marche à l'égalité, à la répartition la plus large de la propriété, à peu près comme les anabaptistes lors de la réforme ; Babœuf est un prétexte pour attaquer et dénoncer une secte entière d'unitaires et de communistes qui menace le directoire à son origine. A l'extrémité opposée, se groupent les royalistes spirituels, piquants. Après les journées de vendémiaire, on a proscrit et les journalistes et les feuilles, mais il en reste suffisamment pour accabler les cinq rois, ainsi que les écrivains appellent les directeurs ; l'esprit mordant respire dans ces petits écrits ; laissez-les marcher, ils agiront sur le pays et les conseils : c'est la presse qui prépare le mouvement électoral et l'esprit public, à ce point que la dictature éclate une fois encore avec violence au 18 fructidor pour comprimer tout cela.

Les deux conseils, qui formaient la base du gouvernement avec le directoire, n'étaient point encore à son origine un embarras : il est rare que dès leur début les institutions deviennent des obstacles : on se tâte d'abord avant d'agir. L'esprit de la convention épuré dominait dans les conseils, et le directoire répondait parfaitement à cet esprit. Les Anciens comptaient un grand nombre de conventionnels dirigés

Feux arabesques, par Séraphin ; maison Égalité. — *Amphithéâtre national*, ou exercices d'équitation et d'émulation, par Franconi, rue du Faubourg du Temple, salle d'Astley.

Principaux bals. — Bal à la maison Richelieu, prix : trois livres par cavalier. On peut avec un billet faire entrer deux citoyennes. — Bal, maison d'Aligre, rue Orléans-Honoré, par Ruggieri ; prix : trois livres. — Bal, maison des Tuileries, rue Honoré ; on y entend l'instrument du Parnasse, touché par Kraan. — Bal chez Lucquet, rue Étienne, deux livres par tête. — Bal, maison Mauduit, rue Poissonnière. — Bal, rue des Prouvaires, chez Loiseau. — Bal, rue de la Jussienne, chez Maréchal. — Bal, place Vendôme, no 1, chez Guillet, etc., etc.

par Merlin, Barras, Carnot, et la république fortement orgsnisée était leur pensée dominante. Les Cinq-Cents, un peu rajeunis par le mouvement électoral, n'avaient encore aucun prétexte pour éclater. Le directoire commençait à peine; il fallait avant tout pénétrer dans la situation. Aussi les premiers temps des trois pouvoirs, directoire et conseils, n'ont rien d'hostile, et il en résulta même une série de lois remarquables de finances, d'éducation, d'organisation de la guerre. Sous l'influence de Cambacérès, on vota un code de législation civile et criminelle, on se fit travailleur de bien public. C'est la tendance de toute assemblée qui commence; elle a besoin de s'étudier elle-même pour savoir ses forces.

Ces rapports entre le directoire et les conseils demeurant fort réguliers, il y eut peu de ces déclarations d'urgence qui hâtaient le vote des lois; on fit plutôt de l'administration que de la politique en complétant le système électoral. La constitution organisait des directoires en province; dans chaque département tout fut institué sur ces bases pour la gestion des intérêts publics. On peut dire que pendant les six premiers mois du directoire, il y eut une sorte de trêve entre les partis, et comme symbole, la place Louis XV, qui avait pris le nom de la Révolution au milieu des tourmentes publiques, reçut celui de place de la Concorde; enfin l'amnistie décrétée par la convention fut appliquée avec un certain oubli du passé. On vit reparaître les jacobins, les royalistes dans les salons, au milieu des places publiques, dans les promenades surtout. Chacun se distinguait par ses manières et son costume; quelques vieilles gravures de la Bibliothèque du Roi, sous le titre de *Suprême bon ton* (1), peuvent donner une idée des habitudes et de la vie d'alors : d'abord le matin est consacré aux affaires et au travail; les hommes portent de petits caricks chamois et à vingt collets, de petites bottes, des bas de soie chinés; des cheveux à *repentirs* longs et frisés sur les côtés, un énorme lorgnon sur une canne grosse et noueuse; les femmes ont des robes longues qu'elles relèvent jusqu'à la jarretière, la taille courte, le sein débraillé, et sur la tête un tout petit chapeau en forme de colimaçon. A quatre heures, c'est la promenade aux Tuileries : sur des milliers de chaises, on voit un pêle-mêle d'hommes, de femmes, assis et se dandinant d'une façon à se renverser. C'est un échange de minauderies, au milieu duquel on entend ces mots : *Ma petite paole d'honneu, mon petit cœu, ma douce rose.* Les hommes portent des habits à collet montant derrière lequel ils disparaissent; puis autour du cou des cravates blanches roulées à vingt aunes, un peu comme les avait conservées M. de Talleyrand; des culottes courtes, le claque sous le bras, des perruques blondes ou poudrées, des chaînes, et deux montres au moins; la canne et l'énorme lorgnon toujours. Les dames ont des robes traînantes, des châles en écharpe dont le centre pend presque au dos, le *ridicule* de rigueur, et par-dessus tout des minauderies à n'en plus finir. Le soir, c'est la danse à Tivoli, à Frascati, où se déploient les formes grecques décrites dans le *Voyage d'Anacharsis* ou l'*Anténor* de M. Lantier; ce sont les Athéniennes dans leur nudité. Les arts, les plaisirs, tout a cette empreinte de la Grèce et de Rome; les études du collège d'Harcourt ont tourné la tête à toute cette génération qui répudie le vieux passé de la France.

(1) *Voyez* le cabinet de gravures. — Histoire de France (année 1795-1796).

CHAPITRE XXXVI.

TENDANCE DES CABINETS APRÈS LA PAIX DE BALE.

Agitation des peuples. — Émeute à Berlin. — Rapports de la France et de la Prusse. — Envoi de M. Caillard. — M. le baron Sandoz-Rollin à Paris. — M. de Hardenberg en Allemagne. — Tentative pour une paix d'empire. — Émeute à Munich. — Autriche. — Ses populations. — Sa fermeté. — Angleterre. — Terrible opposition à M. Pitt. — Troubles populaires. — Mesures répressives. — Propositions de paix à la France. — Bases d'une *pacification* refusées. — Russie. — Préoccupation sur la Pologne. — La Perse. — La Turquie. — Esprit des populations. — Mémoire sur la nouvelle constitution de France. — Espérance qu'on en conçoit. — Allèchement à l'Espagne. — Négociations en Savoie. — Réception officielle d'ambassadeurs. — M. de Staël au directoire.

Septembre 1795—avril 1796.

Ce n'était pas seulement la guerre contre la république française qui avait produit une vive et profonde agitation parmi les peuples, mais encore cette paix de Bâle, première reconnaissance de la démocratie triomphante : « Enfin, disait-on, par de glorieux efforts, un peuple conquiert sa liberté contre l'Europe, et le cabinet qui avait le premier commencé la guerre est forcé de solliciter la paix. » Exemple d'une nature bien contagieuse au sein des multitudes! La république cessait d'être violente, pour se faire modérée, régulière; et l'on s'imagine dès lors combien cette pensée était séduisante. A ce moment une émeute éclata au milieu de Berlin, la ville si calme, si réfléchie; sans qu'on pût en deviner précisément les causes, le peuple prit les armes; la bourgeoisie, si confiante pour son souverain, fit des barricades contre les troupes fortes et disciplinées de Frédéric. L'insur-

rection commença par la classe ouvrière mécontente, dont un tailleur, du nom de Schmidt, s'était fait le tribun. Pendant quatre jours, Berlin fut en proie à la plus ardente sédition; les troupes furent repoussées à plusieurs reprises, et l'on fit, pour ainsi dire, un traité avec les séditieux. Il y eut des punitions sans que la peine de mort fût prononcée; le gouvernement prussien, sage et modéré, ne voulut point jeter parmi le peuple ces irritations que laissent toujours les exécutions fatales. Le calme une fois rétabli à Berlin par les proclamations du roi, on se demanda toujours qui avait produit cette agitation soudaine, la cause mystérieuse de ces troubles : n'était-ce pas la révolution de France qui avait enseigné au peuple l'insurrection comme le plus saint des devoirs? et pourtant c'était avec cette république qu'on venait de traiter à Bâle; on en reconnaissait la légitimité; on sanctionnait le fait perturbateur qui avait agité l'Europe depuis cinq ans.

Ces sourds murmures du parti de la guerre n'arrêtaient pas le développement pacifique des rapports entre les deux cours de Berlin et de Paris. Dès que les relations d'État à État eurent été rétablies, il fut question du choix des ministres plénipotentiaires, et l'on s'en occupa avec la plus vive, la plus profonde sollicitude. Ce n'était pas assez d'avoir signé la paix, il fallait encore lui faire produire tous les résultats possibles et désirables pour l'intérêt des deux cabinets; et, dans ce but, le choix des ambassadeurs avait de l'importance. Le directoire avait fixé un moment les yeux sur l'abbé Sieyès; celui-ci ne crut pas les choses assez avancées pour accepter un poste tout préparatoire, et il désigna M. Caillard (1) à la confiance des directeurs. Ce n'était point une tête de révolution comme Merlin de Thionville et Rewbell, improvisés diplomates; M. Caillard avait ceci de commun avec M. Barthélemy, qu'il appartenait à la diplomatie sérieuse et réfléchie; depuis 1770, attaché aux légations par M. de Vergennes, secrétaire à Parme, à Cassel, à Copenhague, M. Caillard avait été chargé d'affaires dans le poste important de Pétersbourg et ministre à La Haye pendant les années qui avaient précédé la révolution, parcourant ainsi une carrière presque identique à celle de M. Barthélemy. Aujourd'hui il était appelé à développer le traité de Bâle à Berlin; ses instructions se bornaient jusqu'ici à un seul point qui paraissait absorber tous les autres : le directoire voulait faire reconnaître non-seulement par la Prusse, mais encore par l'empire tout entier, les limites du Rhin; et cette condition acceptée, on se montrerait coulant sur tout le reste, spécialement sur le rôle que la Prusse pouvait désirer en Allemagne. M. Caillard fut parfaitement accueilli à Berlin; deux fois il y était venu dans son passage à Pétersbourg; il connaissait le terrain, les hommes, les idées, et sa première note au comte de Haugwitz fut le développement de tout ce qui s'était dit et proposé à Bâle sur le double système des limites du Rhin et de l'alliance prussienne. A son tour, le cabinet de Berlin confia la légation de Paris à un gentilhomme neuchâtelois, sujet de la Prusse, au baron Sandoz-Rollin, tout à fait dans les opinions modérées du baron de Hardenberg. Sa mission avait pour sujet d'éloigner, autant que possible, tout traité qui reconnaîtrait les limites du Rhin, en proposant surtout au directoire le grand système de la neutralité allemande, sous la protection de la Prusse; neutralité qui amènerait nécessairement une paix d'empire.

Dans ce but d'une paix germanique, si utile pour la prépondérance de la Prusse, le baron de Hardenberg parcourait la haute et basse Allemagne; profitant de la position difficile où se trouvait l'Autriche, le cabinet de Berlin voulait conquérir une exclusive influence, point de mire de ses efforts depuis un siècle. M. de Hardenberg visitait Munich, Cassel, Dresde, le Hanovre, posant partout ce principe : «que la guerre qui se continuait entre la France et l'Autriche n'intéressait nullement la patrie allemande, épuisée de sacrifices: la paix n'était-elle pas le premier vœu? Et la Prusse s'offrait comme intermédiaire pour la préparer à Paris; s'il fallait faire des concessions de territoire indispensables, on en trouverait facilement la compensation dans la faculté de séculariser les électorats. » La Prusse, puissance protestante, poussait à cette sorte de consécration des pillages de la réforme au XVI[e] siècle : plus d'évêchés sur les bords du Rhin; désormais aucune de ces vieilles abbayes de Fulde, de Mayence, antiques comme l'époque carlovingienne; les hommes d'armes envahiraient une fois encore les monastères; de nouveaux Sickingen, descendus des Sept Montagnes, briseraient les statues abbatiales sur les tombes de marbre des cathédrales.

En même temps le comte de Haugwitz s'efforçait de convaincre M. Caillard que tous les obstacles à une paix générale provenaient des prétentions invariables de la république française sur les frontières du Rhin : cet ultimatum amènerait d'incessantes guerres, car il arrachait à l'Allemagne un huitième de territoire; la possession de Mayence, aux mains des Français, était une constante menace pour la Souabe, la Thuringe, et la Prusse elle-même. A tout cela, M. Caillard répondait

(1) Antoine-Bernard Caillard, né à Aignay, en Bourgogne, le 28 septembre 1737, fut de 1770 à 1772 secrétaire de légation à Parme; de 1773 à 1774, à Cassel; de 1775 à 1780, chargé d'affaires à Copenhague, puis à Saint-Pétersbourg, qu'il quitta en 1783, pour revenir à Paris; envoyé en Hollande en 1785, il y fut chargé d'affaires en 1787, passa en 1792 ministre plénipotentiaire à Ratisbonne. Bientôt après, il reçut une nouvelle mission en Hollande.

que ses instructions étaient précises; que la France désirait la paix, mais qu'elle ne pouvait la conclure qu'à la condition expresse qu'elle aurait sa frontière naturelle. N'était-ce pas la reculer indéfiniment, bien que sous main M. Caillard déclarât à M. de Haugwitz que la république reconnaîtrait tous les envahissements de la Prusse sur la Saxe et le Hanovre, comme une compensation à ses sacrifices sur le Rhin? Durant ces négociations, la fermentation fut extrême dans toute l'Allemagne; l'émeute éclata bruyante à Munich, comme naguère elle avait agité Berlin; le peuple prit les armes. Quelle était donc encore la cause mystérieuse de cette soudaine agitation dans cette ville si paisible de la Bavière? La tourmente allait-elle commencer terrible à l'imitation des journées de Paris? Ces craintes arrêtaient les cours germaniques dans leur tendance vers la neutralité prussienne et la paix avec la France.

Cette situation craintive de l'Allemagne à la face de l'esprit révolutionnaire, l'Autriche l'avait parfaitement comprise; s'il y a toujours un peu de hardiesse philosophique dans le cabinet de Berlin, il domine au contraire un esprit de modération, de sagesse et de tempérance dans la cour de Vienne, qui balance et comprime l'élan libéral de la Prusse. Après avoir essayé la paix à Bâle, l'Autriche s'était déterminée à la guerre; et l'on pouvait prévoir qu'avec son esprit de réflexion et de patience, elle la pousserait fermement. Un caractère particulièrement remarquable se révèle dans la constitution de la monarchie autrichienne, c'est qu'elle dispose des plus grandes forces centrales, tout en laissant à chacun de ses États une sorte d'indépendance et de personnalité : la Hongrie, dans ses opinions hardies, tumultueuses, n'était-elle pas la plus fidèle, la plus soumise des provinces de la maison d'Autriche (1)? quand le danger était menaçant, elle levait à elle seule trente régiments de ces fiers grenadiers au costume national, sa force et sa gloire; puis dix régiments de hussards, digne cavalerie, qui s'était si souvent essayée contre les Turcs; l'infanterie de la Moravie était des plus solides, et cette province fournissait trente mille hommes; rien ne pouvait se comparer aux canonniers bohémiens, et la fidelité de Prague pour la vieille maison d'Autriche avait quelque chose de sacré; toute l'ambition des Bohémiens était de rattacher à la maison d'Autriche la Silésie qui en avait été arrachée au temps des guerres du grand Frédéric. Dans le camp de Piccolomini, si magnifiquement peint par Schiller, dites-nous si quelque chose était comparable aux canonniers bohémiens? Croates, Esclavons, Serviens, tout cela ne formait-il pas de braves soldats, nations demi-ottomanes pour l'obéissance, enfants de la féodalité un peu tartare? Les Esclavons sont célèbres dès le temps de la république de Venise, de son carnaval, de ses fêtes et de ses gondoles (les Esclavons, garde sacrée de la sérénissime république) : c'est le cimeterre d'un de ces fiers soldats qui fit rouler la tête du doge Marino Faliero au pied de l'escalier des Géants. Les Croates formaient ces régiments de cavalerie qui parurent si formidables, si parfaitement organisés à la noblesse française, qu'elle créa sous Louis XV ce corps de Royal-Croate ou Cravate, un des plus fermes, avec le régiment de Berchigni, dans les premières armées républicaines. Vous qui avez parcouru le Tyrol depuis Verone, Trente, Bolzano, jusqu'à Insprück, dites-nous s'il pouvait y avoir une province plus profondément dévouée à la maison d'Autriche? N'est-ce pas Insprück qui possède comme un dépôt sacré la tombe des archiducs d'Autriche depuis Maximilien, tous rangés, immobiles comme le bronze, autour du vaste sépulcre de l'empereur? Le temps ne les a pas plus dérangés que les révolutions, dans cette terre de fidélité; çà et là éclate le témoignage de la ferveur catholique, des croix, des calvaires, la vierge sainte, le patron du village où Hofer naquit pour défendre l'indépendance de sa province (Hofer, le pauvre villageois au chapeau élégant, à la veste brune, au gilet rouge, éclatant comme le corsage d'une fille de Berne ou la ceinture d'un toréador de Séville ou de Grenade!). Le Tyrol

(1) *Résolution des États de Hongrie, présentée à Sa Majesté Impériale* (1796).

« Comme la proposition que Sa Majesté Impériale, Royale et Apostolique a fait remettre aux États, offre une nouvelle preuve de la confiance qu'elle a toujours mise dans l'attachement inviolable de sa fidèle nation hongroise; qu'elle a daigné en outre rappeler et confirmer par son témoignage les exploits par lesquels leurs ancêtres ont soutenu l'auguste maison d'Autriche; si Sa Majesté a aussi manifesté cette confiance paternelle, dans ce moment d'une guerre pénible où des ennemis dangereux menacent les royaumes et provinces héréditaires, en représentant aux magnats et États assemblés constitutionnellement la grandeur du danger; en conséquence, les États, animés par les exemples de leurs ancêtres, veulent convaincre non-seulement les royaumes héréditaires de Sa Majesté, mais l'Europe entière, qu'ils savent remplir ce que l'on attend d'eux. Les États désirant marcher sur les traces de leurs devanciers, emploieront toutes leurs forces et tous les moyens qui sont en leur pouvoir, pour éloigner tout danger ultérieur, et forcer l'ennemi à une paix conforme à la dignité de Sa Majesté et à l'honneur de la nation. Il est flatteur pour eux que Sa Majesté n'ait nullement douté du zèle et de la fidélité dont ils ont déposé en dernier lieu l'assurance au pied du trône, résolus comme ils le sont de sacrifier jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour Sa Majesté et pour la patrie. Le même esprit belliqueux, qui animait leurs pères à l'époque de 1741, les anime aujourd'hui, et ce n'est qu'avec leur vie qu'il pourra être anéanti.

« Pour remplir les désirs de Sa Majesté et assurer la religion, la dignité de la monarchie, ainsi que les droits de la noblesse et de leurs concitoyens que l'ennemi voudrait anéantir, les États ont arrêté d'offrir à Sa Majesté, comme contribution volontaire, sans préjudice toutefois à l'art. 60 de l'an 1741, cinquante mille recrues, en outre, trois millions quatre cent mille mesures de grains, pour l'entretien de cinq cent quarante mille hommes pendant une année, quatre millions sept cent mille mesures d'avoine pour quatre-vingt mille chevaux; de plus, vingt mille bœufs et dix mille chevaux à

devait fournir ces tirailleurs habiles que nul n'égale pour la justesse, car sur ses pics, comme sur la cime des Alpes, le chamois bondit, et là les légendes redisent les faits des grands chasseurs. La monarchie autrichienne avait donc d'immenses ressources, et c'est ce que l'Angleterre avait parfaitement compris.

M. Pitt se trouvait alors dans la crise la plus formidable qu'un homme d'État puisse subir, celle d'un insuccès dans ses combinaisons politiques. Sans doute l'Angleterre avait considérablement accru ses possessions coloniales, la puissance de ses escadres, ce *dominium maris*, objet de son ambition constante; mais qu'était devenu le projet de coalition conçu par M. Pitt? Il avait prodigué les subsides à la Prusse, à la Hesse, à plus d'un prince d'Allemagne, et en échange de tout cela, on lui donnait la paix de Bâle, coup de hache terrible porté au cœur de la coalition. M. Pitt devait donc porter la responsabilité de tous les votes du parlement qu'il avait provoqués : quel thème immense et puissant pour Erskine, Fox, Shéridan, aux communes, et pour le comte Grey, le duc de Norfolk, lord Holland, à la chambre des pairs! « La vérité de leurs prédictions ne s'était-elle pas réalisée? N'avaient-ils pas été les plus fortement opposés à une guerre contre la France? Tant de sang répandu avait-il profité à la Grande-Bretagne? Ne valait-il pas mieux la paix conseillée par l'opposition à l'origine de la guerre? »

Dans cette position délicate d'un homme d'État débordé par les événements, M. Pitt subissait l'épreuve la plus cuisante, quand on a la conviction profonde qu'on fait le bien de son pays; il était comme l'homme de génie dont la pensée ne se réalise qu'à travers mille obstacles, et à qui on vient dire, d'un ton railleur, au milieu du découragement de chaque journée : « Eh bien! tu ne réussis pas! tu es donc dans l'erreur? » Que de fois William Pitt eut les entrailles déchirées! que de fois son front s'obscurcit sous les chagrins! Heureusement il trouva des appuis, des soutiens fermes et dévoués dans lord Grenville, whig conservateur, à la parole ferme et décidée, et dans le fidèle Dundas, l'ami intime de Pitt, celui qui avait pénétré jusqu'aux derniers replis de son âme, lorsque, abreuvé de vin de Porto, le grand ministre cherchait le courage et les forces de la parole dans les excès; mais, hélas! ces forces factices usent la vie en la tenant toujours exaltée, et l'on meurt alors à trente-cinq ans.

Ce qui soutenait William Pitt dans la grande voie de sa politique, c'était surtout la situation des esprits en Angleterre : quand il y a crise sociale, il se forme toujours un parti conservateur qui entoure un homme d'État comme une espérance; les petites haines, les préventions s'effacent; il suffit que la société soit menacée pour que tous viennent à son aide, et telle était la crise que subissait l'Angleterre. Qu'elle fût dans une situation délicate et compromettante, nul ne pouvait en douter : les subsistances étaient rares, renchéries; le travail abaissé; le gouvernement était obligé de recourir à la violence pour recruter la flotte et l'armée; et au milieu de cette inquiétude des intérêts et des opinions, les agitateurs avaient beau jeu. Depuis l'origine de la révolution française, il s'était formé une société politique qui prenait le nom de *correspondant society;* ce qui indiquait ses rapports d'opinions et de principes avec la démocratie de Paris. Son but public, le cri de ses pétitions, c'était la paix avec la France; secrètement elle marchait au radicalisme le plus pur, le plus complet, au renversement de la royauté, pour constituer la république d'Angleterre, comme à l'époque des saints de Cromwell. Les partis ont une bannière qu'ils ne montrent pas entre toutes les bannières qu'ils affichent, et c'est pourtant la réelle; rien de plus hypocrite que les factions jusqu'au jour où elles prennent publiquement les armes. Le principe de cette *correspondant society*, c'était la réforme parlementaire; la constitution anglaise donnant au peuple d'immenses droits, un pétitionnait de toutes parts: il se fit même une assemblée ou dénombrement de la société, et plus de cinquante mille ouvriers defilèrent dans les champs de Londres. Il y avait là de quoi alarmer le parti conservateur. Une circonstance plus grave vint augmenter encore les angoisses du gouvernement anglais : George III, alors dans le moment lucide de sa folie étrange, voulut lui-même ouvrir son parlement (1); en traversant le parc, dans sa voiture, il fut assailli de coups de pierres; d'atroces vociferations retentirent autour de lui; on menaça de dételer ses chevaux; une balle vint briser les stores de son carrosse. A son retour, même scène tumultueuse dissipée avec grande peine par l'escorte à cheval. Les ministres se réunirent en conseil le jour même, et il fut résolu que des mesures énergiques seraient prises et que le parlement serait provoqué dans un vote solennel de répression.

Le discours du roi avait porté spécialement sur la guerre : il annonçait l'heureux résultat du traité de subsides conclu avec l'Autriche : « Les armées impériales avaient vaincu sur le Rhin; on ne désespérait pas de la paix, mais pour la rendre possible et utile, il fallait déployer de nouvelles ressources et une nouvelle constance militaire; le roi proposait ainsi une augmentation des forces de terre et de mer. » C'était donc aller directement contre les clameurs de la foule, et ceci expliquait sa violence. Le lendemain, M. Pitt, retrouvant toute son énergie d'homme d'État, fit proposer un large bill de répression par lord Grenville, contre la licence de l'esprit de sédition et de trahi-

(1) Le 29 octobre 1795.

son (1); le statut d'Édouard III paraissait vague, indéfini. Aux pairs, les ducs de Bedford et de Norfolk attaquèrent vigoureusement ce bill attentatoire à la constitution : « La déportation était appliquée même aux paroles séditieuses; que devenait le peuple anglais *si* libre, si indépendant? » Lord Grenville soutint que tout écrit séditieux devait être puni avec la plus exemplaire rigueur. Ce bill fut adopté par la chambre haute à la presque unanimité; sept voix seulement protestèrent. Aux communes, Sheridan en appela du ministère au parlement, et du parlement au pays : « Était-ce ainsi qu'on traitait la malheureuse Angleterre? » — « Quoi! dit Erskine, l'acte d'Édouard III ne vous suffit pas : il est pourtant l'œuvre d'un roi absolu et méfiant; soutenons les droits de l'humanité et de la liberté indignement sacrifiés. »

M. Pitt prit enfin la parole pour dénoncer une conspiration qui visait au renversement du trône et de l'Église. « Alors, s'écria Fox (sur le second bill qui posait des bornes aux assemblées du peuple), si vous consentez à accepter le despotisme comme une faveur, ne heurtez pas le bon sens et les sentiments de la nature humaine, en publiant dans l'univers entier que vous êtes libres; appellerez-vous un assemblage d'hommes libres une réunion soumise aux restrictions que l'on propose? ou parviendrez-vous à faire croire au peuple que le plan actuel est autre chose que l'anéantissement de sa liberté? Car, examinons un peu la situation d'un Anglais né libre : avant qu'il ne lui soit permis de discuter aucun sujet qui peut intéresser sa liberté ou ses droits, il doit recourir à un magistrat chargé d'assister à la discussion. Ce magistrat ne peut, il est vrai, empêcher l'assemblée d'avoir lieu, mais il peut forcer les orateurs à réprimer leurs discours, en alléguant que ce qui a été dit tend à troubler la paix du royaume. » Ces déclamations habituelles de l'opposition n'empêchèrent rien; ce second bill fut adopté par le parlement tout entier. Le parti des propriétaires et des conservateurs, justement alarmé, avait entouré le roi et la monarchie anglaise de toutes ses forces; Pitt put dès lors, avec sa supériorité d'homme d'État, préparer le budget, une de ses grandes œuvres, et le parlement fut ajourné.

Cependant l'opinion de la paix s'était fortement fait entendre; les amis de M. Pitt, les conservateurs même les plus avancés, avaient désiré qu'il fût au moins constaté aux yeux du pays qu'on ne suivait pas capricieusement et passionnément une guerre : puisqu'il y avait un gouvernement régulier en France, pourquoi ne point essayer une négociation avec lui? On pouvait traiter d'après deux bases : ou l'*uti possidetis* ou le *statu quo ante bellum;* c'est-à-dire en restituant de part et d'autre les conquêtes, ou gardant l'état actuel, sauf à le régler et à le régulariser. Dans la première hypothèse, le gouvernement anglais pouvait offrir des compensations au moyen de ses conquêtes coloniales; l'Angleterre s'était emparée de tous les comptoirs français dans l'Inde, de Pondichéry, de Calicut, des stations maritimes. Depuis l'alliance des deux républiques batave et française, les Anglais avaient pris aux Hollandais le cap de Bonne-Espérance, magnifique possession, les forts de cette île de Ceylan si fertile, Cochin dans les pays aux mers lointaines, et la plupart des îles à épices qui entouraient Batavia. Plusieurs de nos colonies d'Amérique avaient également subi le joug de l'Angleterre; il était facultatif de céder respectivement ou de garder les conquêtes; et sous ce double point de vue la situation était presque égale.

M. Pitt, ne pouvant éviter une démarche, *pacifique* au reste, dans les opinions du pays, avait expédié, dès le mois de janvier, son secrétaire privé, M. Dackson, à Vienne, pour se concerter avec le baron de Thugut sur la possibilité d'une paix commune, démarche qui ne fut pas étrangère peut-être à la suspension d'armes sur le Rhin. Toutefois les véritables ouvertures se firent à Bâle, devenu comme le chef-lieu de toutes les négociations sous l'influence modérée de M. Barthélemy. Le ministre anglais à Bâle, M. Wickham, fort lié avec l'ambassadeur de la république, fut chargé de lui présenter une série de questions sur la pacification générale (2) : « Y avait-il en France des dispo-

(1) *Séance du 23 novembre 1795.*

M. Fox s'élève contre ce bill, disant qu'il était contre les droits individuels, et pour le renversement de la constitution.

« Je désire, dit-il, rétablir correctement mes expressions, mais non rétracter une seule syllabe de ce que j'ai dit. Que mes paroles soient consignées au procès-verbal, elles expriment les sentiments d'un honnête Anglais. Ce sont ceux pour lesquels les ancêtres ont versé tant de sang, et sur lesquels notre révolution repose; mais que mes paroles ne soient pas interprétées. Ce que j'ai dit est que ce bill peut passer, au moyen d'une majorité gagnée dans le parlement, contradictoirement à la majorité de la nation. Si cette majorité du peuple approuvait ce bill, je ne serais certes pas celui qui enflammerait les esprits pour les disposer à la rébellion. Mais, s'il est reconnu, au contraire, que ce bill attaque la base fondamentale de notre constitution, je maintiens que la résistance devient, au lieu d'une question de moralité, une question de prudence. On peut dire que mes expressions sont fortes, mais de fortes mesures requièrent de fortes expressions. Enfin, je ne me soumettrai jamais au pouvoir arbitraire, tant qu'il me restera un seul moyen de sauver ma liberté. »

(2) *Note transmise à M. Barthélemy par M. Wickham, le 8 mars 1796.*

« Le soussigné, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique près les cantons suisses, est autorisé à faire parvenir à M. Barthélemy le désir de sa cour, de savoir, par son canal, les dispositions de la France par rapport à l'objet d'une pacification générale. Il demande en conséquence à M. Barthélemy de lui transmettre par écrit (et après avoir pris les informations nécessaires) sa réponse aux questions suivantes :

« 1° Est-on disposé en France à ouvrir une négociation avec Sa

sitions pour le rétablissement de la paix, et serait-on disposé à l'envoi de ministres à un congrès européen, dans un lieu neutralisé, pour discuter les bases d'un traité définitif? Préliminairement, la France voudrait-elle indiquer les conditions telles qu'elle les proposerait à S. M. Britannique et à ses alliés? » Les questions n'étaient point officiellement posées comme si M. Wickham avait eu de pleins pouvoirs; celui-ci déclarait même avec franchise que les ordres de son gouvernement ne dépassaient pas les limites d'une curieuse investigation.

Ainsi avait, au reste, procédé le gouvernement de Berlin avant les conférences de Bâle; et M. Barthélemy s'empressa d'en faire une immédiate communication au directoire, tant ces ouvertures de l'Angleterre lui paraissaient décisives! La cour de Londres était la main puissante qui tenait tous les fils de la coalition; si elle voulait la paix, l'Europe la signerait de concert avec elle; mais la déclaration sincère de M. Wickham « qu'il était sans pouvoir » laissait-elle l'espérance de la paix? N'était-ce pas un leurre de la part de l'Angleterre, pour se donner le mérite d'une démarche pacifique, sans vouloir la conduire à bonne fin? Un congrès de toutes les puissances était une mesure presque impraticable et de nature à rendre la paix impossible. Le directoire se résumait par une déclaration qui ne permettait plus une négociation ultérieure : invoquant les bases de la constitution française, qui défendait toute aliénation du territoire de la république, il se disait sans pouvoir pour céder une fraction quelconque des départements actuellement réunis; rupture nécessaire de tout arrangement, car il eût fallu admettre la réunion définitive de la Belgique à la France.

Jamais la Grande-Bretagne n'aurait consenti à un traité séparé : sa force était dans ses alliés du continent; elle ne pouvait les abandonner sans trahir ses engagements et sa propre cause. Quant à la réunion définitive de la Belgique, elle embrassait l'Escaut et Anvers, et en gardant une telle position, la France devait renoncer à traiter avec l'Angleterre. Les ouvertures en restèrent donc là: néanmoins, on put remarquer que M. Pitt ne posait aucune question de gouvernement intérieur; il ne s'inquiétait pas de savoir si la forme d'administration territoriale était bonne et moralement forte en France. Avec ses habitudes de tolérance et de matérialisme politique, le cabinet de Londres réduisait tout à des intérêts positifs; or, un traité séparé lui faisait perdre sa force continentale, et la réunion de la Belgique à la France était trop menaçante pour l'Angleterre; tout parlement comprendrait la nécessité de poursuivre une guerre vigoureuse pour éviter ce double malheur. Dès lors, le but politique de M. Pitt était rempli, et le budget fut voté avec une double augmentation de forces de terre et de mer. Ce budget fut une œuvre immense de patience et de régularité financière; M. Pitt excellait surtout dans la confection des lois de finance et de crédit, puissante force de l'Angleterre, au milieu de la lutte vigoureuse qu'elle avait à soutenir.

Après l'Autriche, la Russie, la plus intime alliée de l'Angleterre, présidait alors aux dernières opérations pour le partage de la Pologne. L'attitude incertaine

Majesté Britannique et ses alliés pour le rétablissement d'une paix générale, sur des conditions justes et convenables, en envoyant pour cet effet des ministres à un congrès, à tel endroit dont on pourra convenir ci-après?

« 2° Serait-on disposé à communiquer au soussigné les bases générales d'une pacification telles que la France voudrait les proposer, afin que Sa Majesté et ses alliés puissent ensuite examiner, de concert, si elles sont de nature à pouvoir servir de fondement à une négociation pacifique?

« 3° Ou bien désirerait-on de proposer une autre voie quelconque pour parvenir au même but d'une pacification générale? »

Réponse de M. Barthélemy à la note de M. Wickham.

« Le soussigné, ambassadeur de la république française près le louable corps helvétique, a transmis au directoire exécutif la note que M. Wickham, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique près les cantons suisses, a bien voulu lui faire parvenir en date du 8 mars. Il a ordre d'y répondre par l'exposé des sentiments et des dispositions du directoire exécutif.

« Le directoire exécutif désire ardemment de procurer à la république française une paix juste, honorable et solide. La démarche de M. Wickham lui eût causé une véritable satisfaction, si la déclaration même que ce ministre fait, de n'avoir aucun mandat, aucun pouvoir pour négocier, ne donnait lieu de douter de la sincérité des intentions pacifiques de sa cour. En effet, s'il était vrai que l'Angleterre commençât à connaître ses véritables intérêts, qu'elle désirât de rouvrir pour elle-même les sources de l'abondance et de la prospérité; si elle cherchait la paix de bonne foi, proposerait-elle un congrès dont le résultat nécessaire serait de rendre toute négociation interminable? ou se bornerait-elle à demander vaguement que le gouvernement français indiquât une autre *voie quelconque pour arriver au même but d'une pacification générale?*

« Cette démarche n'aurait-elle eu d'autre objet que d'obtenir pour le gouvernement britannique la faveur qui accompagne toujours les premières ouvertures de paix? N'aurait-elle pas été accompagnée de l'espoir qu'elles n'auraient aucune suite?

« Quoi qu'il en soit, le directoire exécutif, dont la politique n'a pour guide que la franchise et la loyauté, suivra dans ses explications une marche qui y sera entièrement conforme. Cédant au désir ardent qui l'anime, de procurer la paix à la république française et à tous les peuples, il ne craindra pas de se prononcer ouvertement. Chargé par la constitution de l'exécution des lois, il ne peut faire ou entendre aucune proposition qui y serait contraire. L'acte constitutionnel ne lui permet de consentir à aucune aliénation de ce qui, d'après les lois existantes, constitue le territoire de la république.

« Quant aux pays occupés par les armées françaises, et qui n'ont point été réunis, ils peuvent, ainsi que les autres intérêts politiques ou commerciaux, devenir l'objet d'une négociation qui présentera au directoire les moyens de prouver combien il désire arriver promptement à une heureuse pacification.

« Il est prêt à recevoir à cet égard toutes les ouvertures justes, raisonnables et conformes à la dignité de la république.

« A Bâle, le 6 germinal, an IVe de la république française (26 mars 1796).

« *Signé* BARTHÉLEMY. »

que la Prusse avait prise dans la coalition, la signature du traité de Bâle, avaient engagé les deux cabinets de Vienne et de Pétersbourg à se concerter pour les conditions définitives de ce partage; le lot de la Prusse, quoique d'une étendue de territoire assez considérable, fut pris dans la partie de la Pologne la moins peuplée, la moins fertile; toute remoutrance fut désormais inutile. La vieille Catherine, fort mécontente du traité de Bâle, menaçait la Prusse d'une guerre d'invasion et de conquête, et cette souveraine disposait de 250,000 hommes sous un chef de guerre audacieux, le feld-maréchal Suwarow, si célèbre par la double campagne de Turquie et de Pologne. Cette prépondérance de la Russie, comment l'arrêter, depuis surtout qu'elle s'était unie à l'Angleterre pour la question maritime, et à l'Autriche pour la force continentale? Loin de glacer son imagination et ses sens, la vieillesse de Catherine avait quelque chose de capricieux et de vif comme dans les têtes sanguines; elle pouvait finir par un coup d'apoplexie, mais jusqu'à la catastrophe elle conserverait ce caractère de puissance et d'énergie qui imprimait le respect et la terreur. L'Angleterre caressait les caprices de cette souveraine qui ouvrait le territoire russe aux manufactures et au commerce de la Grande-Bretagne; elle lui offrait des officiers pour sa flotte et des matelots instructeurs: l'Angleterre pouvait-elle jamais craindre une flotte moscovite? En l'attirant même vers l'Occident, elle réalisait une double pensée politique : il fallait éviter que la Russie ne devînt trop exclusivement puissance asiatique, de manière à menacer l'Indoustan; et puis, cette force de la Russie, jetée à travers l'Allemagne et l'Italie sur les frontières de France, devait être la plus formidable auxiliaire de la coalition. De plus, c'était une armée inconnue à ces généraux français, qui n'avaient eu affaire jusqu'ici qu'à des Prussiens et à des Autrichiens.

Dans ce but, il fallait débarrasser la Russie de toute la préoccupation d'une autre guerre. La question du partage finie, l'affaissement de la Pologne fut tel, qu'il n'y avait pas à craindre qu'elle se relevât comme corps de nation; la Russie avait, d'ailleurs, adopté un admirable système d'administration pour s'assurer le paisible gouvernement de l'avenir; la classe remuante, glorieuse, invincible en Pologne, c'était la noblesse; l'opinion ardente, énergique, patriotique, c'était le clergé; or, en émancipant les serfs, en déclarant l'égalité de la bourgeoisie, en favorisant les juifs, on pouvait s'assurer une force contre les éléments généreux de la nationalité polonaise; et ce système fut également adopté par les trois cours de Vienne, de Berlin et de Pétersbourg, opposant l'égoïsme bourgeois aux nobles palpitations de la noblesse et du clergé.

Ce n'était pas tout : les notes de l'ambassade anglaise à Téhéran et à Constantinople indiquaient que ces deux cours étaient travaillées par des émissaires français, d'après un plan diplomatique repris dans plusieurs circonstances. Déjà, sous la convention, on se rappelle que M. de Sémonville partit avec la mission expresse de se rendre à Constantinople comme ambassadeur de la république française, emportant avec lui de grandes valeurs; le plan du comité était alors d'engager le divan à déclarer la guerre à l'Autriche et à la Russie, afin de détourner une partie des forces de la coalition. M. de Sémonville fut arrêté auprès du lac de Côme par les ordres de l'Autriche, et ses papiers furent enlevés. Depuis, la France n'avait pas renoncé à ce moyen; il y avait encore d'opulentes maisons commerciales de Marseille aux échelles du Levant; et le gouvernement fit choix de M. Verninbac, employé souvent dans les ambassades, pour lui confier une mission secrète auprès du divan. Le but était de l'inviter à reprendre les armes contre la Russie, au moment où elle se préparait à la coalition; la France, tombant sur l'Autriche, marcherait droit par l'état de Venise en Illyrie, et pourrait ainsi prêter la main aux forces ottomanes. Ce vaste plan, communiqué à l'internonce d'Autriche et à l'ambassadeur de Russie par l'Angleterre, donna lieu à une négociation impérative; les trois puissances exigèrent non-seulement la rupture de tous rapports intimes du divan avec la république française, mais encore le renvoi de tout agent français; et pour la première fois, à Constantinople, on lit retentir les mosquées du nom maudit de *jacobin :* il fut curieux de voir les fils du prophète expulser de Constantinople quelques-uns des agents français, sous prétexte qu'ils étaient jacobins. Quel sens les Osmanlis pouvaient-ils donner à ce mot? en comprenaient-ils la portée? en apercevaient-ils l'énergie et la puissance?

A Téhéran, les hostilités étaient plus avancées; dans ces territoires qui séparent les vastes steppes de la Russie des frontières de la Perse, déjà étaient apparus ces groupes de cavaliers au cimeterre étincelant, précurseurs de la guerre. Le vieil empire des mages n'était plus que l'ombre de lui-même; une immense destruction semblait avoir passé sur ces villes en ruine et ces campagnes ravagées; nul empire n'avait plus profondément changé d'aspect : qu'étaient devenus ces cités aux mille colonnes, ces bazars d'Orient que visitait la caravane du désert? Partout des débris d'une splendide civilisation, se révélant par les mille bas-reliefs et les sculptures aux formes bizarres, de chevaux, d'hommes aux robes traînantes, de griffons, de sacrifices aux mages ou à Mithra, l'éclatante lumière.

La Perse, le pays de ruines, réveillée par des velléités de guerre contre la Russie, mettait en mouvement ses forces de cavalerie, autrefois si redoutables;

qui la poussait à cet acte d'énergie ? elle, mollement enveloppée, comme une bayadère de Dehly, dans les soyeux tissus de cachemire, au milieu des bosquets de lilas et de roses odorantes d'Ispahan ! C'étaient les intrigues françaises qui, actives, infatigables, voulaient que le géant russe tournât les yeux sur la Géorgie et le Caucase, pour ne pas s'occuper des affaires de l'Europe. L'Angleterre intervint encore pour calmer la cour de Téhéran : est-ce que la Perse voulait se faire écraser ? La Grande-Bretagne avait trop d'intérêt à détourner la Russie d'une guerre asiatique, pour ne pas apaiser les griefs de la Perse et exiger l'expulsion immédiate de tous les agents français. En imposant ainsi la paix à Téhéran et à Constantinople, l'Angleterre préparait toutes les forces de la Russie pour une guerre violente, acharnée, contre la république française.

Tout espoir de renouer la Prusse à la coalition était-il perdu pour l'Angleterre et la Russie ? Le traité de Bâle était-il une convention tellement sacrée que nul intérêt ne pût le casser, que nulle menace ne pût le rompre ? Sir Charles Elliot dut se rendre à Berlin, afin de bien exposer au roi Frédéric-Guillaume la dernière pensée de l'alliance. Le crédit, pour la direction politique des affaires, se partageait alors entre le comte de Haugwitz et le baron de Hardenberg, tous deux amis du système français ; et le baron de Hardenberg, avec d'autant plus de motif, que, signataire du traité de Bâle, il voulait en maintenir les stipulations. La république directoriale avait alors un grand nombre de partisans en Allemagne ; la constitution de l'an III avait charmé beaucoup d'esprits dans cette contrée rêveuse et théorique. Nul pays au monde ne subit à un plus haut degré l'influence des écoles et des idées philosophiques ; or, ces écoles avaient été considérablement séduites par la constitution de l'an III, œuvre systématique de deux intelligences. Le conseil des Anciens parlait aux classiques habitudes des universités : on rêvait déjà les sages d'Athènes ; le conseil des Cinq-Cents formait la partie active, remuante, l'esprit dans la sagesse, l'activité dans l'expérience, la vie dans le corps ; et ces classifications-là ravissent les philosophes germaniques. Le directoire était le résumé gouvernemental de ces deux pensées, le programme de ces deux facultés de l'esprit. Ce n'était pas la royauté, mais quelque chose qui s'en approchait pour la centralisation (1) ; on avait un pouvoir sans despotisme, une représentation sans tumulte ; le système électoral descendait au peuple et s'épurait par les deux degrés ; tout se renouvelait progressivement sans la confusion d'un nouveau corps et d'une assemblée tumultueuse.

Des brochures étaient publiées dans cet esprit à Iéna, à Berlin, et les professeurs allèrent même jusqu'à enseigner la constitution de l'an III, comme un théorème de philosophie, un aphorisme d'université ; car en Allemagne tout est préparé par cet esprit d'université, même la paix ou la guerre. On vit les cours de Dresde et de Munich se rapprocher instinctivement des agents du directoire, pour se séparer de la cause de l'Autriche, en se plaçant dans le système de neutralité prussienne, adopté depuis le traité de Bâle. Un intérêt secret déterminait également la Prusse à maintenir l'alliance française ; dans sa pensée, la constitution de France, bonne dans tous ses éléments, ne semblait offrir qu'un seul pouvoir qui ne fût pas en harmonie avec l'ensemble : c'était le directoire. Évidemment les cinq rois gardaient la place d'un seul, qu'il prît le titre de monarque, de protecteur ou de président. Or, ne serait-il pas dans les prévisions de la famille de Brunswick de donner ce roi, ce protecteur ou ce président, à la république française ? Bien des illusions étaient ainsi entretenues, et M. Caillard, pour maintenir la neutralité prussienne, au moment où elle était si vivement attaquée, laissait tout dire, tout conjecturer, sans contrarier les ambitions, en les réunissant au contraire toutes, ardentes, infatigables, autour de cette couronne constitutionnelle de France qui en valait bien une autre.

Ce qu'il y a de plus surprenant, de plus étrange encore, c'est que ces illusions que la constitution de l'an III faisait naître caressaient même la cour d'Espagne (2). Le malheureux enfant de Louis XVI était mort, comme les fils d'Édouard, dans une tour obscure ;

(1) Il existe sur la constitution de l'an III une note en forme de dissertation de M. Sandoz-Rollin, l'ambassadeur de Prusse, fort curieuse sous le rapport philosophique.

(2) L'ambassadeur d'Espagne, le marquis del Campo, avait été officiellement reçu par le directoire.

Réception de M. le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne près le directoire, le 10 germinal (30 *mars* 1796).

Discours de l'ambassadeur au directoire :

« La paix heureusement conclue entre le roi d'Espagne et la république française a été un événement de la plus grande importance pour les deux nations. Sa Majesté Catholique, animée du désir le plus sincère de la conserver, et consultant toujours le bonheur de ses peuples, aura soin d'éviter, de son côté, tout ce qui pourra la troubler. En me nommant son ambassadeur près de la république il m'a ordonné de me rendre au plus tôt à cette nouvelle destination comme un témoignage de sa bonne foi et de son empressement. Dans ces circonstances, et honoré de la confiance de mon souverain, j'emploierai tout mon zèle pour obéir à ses ordres ; très-heureux si je parviens à remplir ses intentions et à mériter la bienveillance de ce gouvernement auquel j'ai l'honneur de m'adresser. »

Le président du directoire prit ensuite la parole et répondit à l'ambassadeur :

« Monsieur l'ambassadeur du roi d'Espagne,

« Le directoire exécutif reçoit avec un vif intérêt le nouveau gage d'union que vous venez offrir à la république française, au nom du

la révolution ne l'avait pas étouffé de ses bras robustes, comme l'oncle cruel entre des oreillers de soie; l'enfant était mort de maladie morale, de consomption; ses genoux osseux joignaient ses coudes osseux, et son épine dorsale était tellement brisée, que son front s'abaissait vers la terre. L'ange pouvait dire : « J'ai bien souffert! » Dans l'ordre des successions, la maison d'Espagne n'avait certes aucun droit à la couronne; n'y avait-il pas une branche plus rapprochée du trône, représentée par Louis XVIII? Eh bien! les idées étaient tellement bouleversées, qu'on put faire pressentir à Madrid, ainsi qu'on l'avait dit à Berlin, qu'il serait possible d'appeler un infant à la couronne de France, en maintenant autour du trône les institutions des deux conseils, comme la monarchie de 1791, avec l'expérience de plus et les jacobins de moins : il y avait même ici une sorte de légitimité, car l'assemblée nationale avait déclaré les princes émigrés déchus du trône. Au moyen de ces ruses, et par la faiblesse insouciante de Charles IV et les espérances aveugles du prince de la Paix, l'Espagne allait donner à la France plus que sa neutralité, c'est-à-dire son alliance intime, publique, avec la coopération de ses flottes contre l'Angleterre.

La république française n'était pas seulement forte, mais encore adroite, active, pour tromper les cabinets et séduire les imaginations : n'agissait-elle pas depuis longues années auprès du cabinet de Turin, afin de l'arracher à l'alliance autrichienne? Le directoire se plaçait, par rapport à la royauté de Savoie, au point de vue de la vieille diplomatie, promettant appui, alliance sincère contre l'Autriche, et, avec cet appui, l'espérance d'un large lot dans la conquête du Milanais, capable d'entraîner la cour de Sardaigne. Certes, les véritables intentions du directoire n'étaient pas de grandir le roi du Piémont; mais il le laissait pressentir, dans le but de diviser les forces de l'Europe.

Cette activité de négociations, le directoire l'avait portée jusque dans le Portugal, qu'il essayait d'arracher à l'alliance anglaise, même par la menace. Ce plan réalisé, l'étendue des côtes maritimes dévouées à la France, sur l'Océan, eût été belle, depuis Amsterdam jusqu'à Cadix, et, dans la Méditerranée, depuis Malaga jusqu'à Gênes! Et quelle terrible lutte ne pouvait-on pas engager, dès lors, contre la Grande-Bretagne, sa seule, sa véritable ennemie! Sous le point de vue exclusivement financier, c'était un beau résultat que d'avoir dans son alliance des puissances aussi riches en numéraire, avec la possibilité de réaliser en Hollande l'emprunt de quelques millions de florins! Au Portugal, les richesses étaient si communes, que l'on comptait par groupes de quadruples et de diamants, valeurs très-commodes à transporter pour les agents de la république. Quand l'assignat tombait en si grand discrédit, l'or venait par les alliances, et c'était un bénéfice considérable pour les agioteurs.

Cette nouvelle attitude de la république vis-à-vis de l'étranger avait donné une face nouvelle au corps diplomatique à Paris. Quand le comité de salut public soutenait la guerre contre tous, il n'y avait pas, à proprement parler, un corps diplomatique; les ministres de Suède et de Danemark paraissaient le moins possible, et le baron de Staël avait même demandé un congé à sa cour vers la fin de la terreur. Après les traités de Bâle, les choses changèrent : la convention rédigea un programme d'étiquette et de cérémonial pour les ambassadeurs, qui obtinrent des fauteuils au milieu de l'assemblée. Le président du directoire, tout en conservant son caractère républicain, devait leur donner les titres de leurs lettres de créance, et les appeler comtes, marquis ou barons, avec la dignité d'*excellences*. Le premier qui reçut ces honneurs, le baron de Staël, conduit presque avec l'ancien cérémonial de Versailles au palais du Luxembourg, reçut l'accolade fraternelle; il ne manqua jamais une seule séance des Cinq-Cents ou des Anciens, avec son uniforme de tenue, son large sabre suspendu à un riche ceinturon. Les autres ambassadeurs de Prusse, d'Espagne, de Hollande, moins assidus aux séances du conseil, venaient fort souvent aux fêtes et aux pompes du Luxembourg chez Barras. Avec un instinct parfait, ils avaient compris que là ils ne seraient jamais déplacés; le comte de Barras, bon gentilhomme, un peu brusque, était au fond parfaitement distingué; si le monde était fort mêlé chez lui, on pouvait toujours s'y faire un *a-parte* parfaitement choisi de femmes bien nées et d'hommes bien élevés. Les jacobins étaient pour les jours d'action, les nobles pour le salon et les intimités. Tel était un peu le caractère de Barras; n'oubliant pas les formules et les étiquettes, il reprit même l'usage des cadeaux diplomatiques; il envoya à M. de Hardenberg un magnifique service en porcelaine de Sèvres, destiné au cabinet de Louis XVI; à M. Sandoz-Rollin, une collection de classiques ornée de miniatures des grands maîtres, qui avait servi à M. le dauphin. Les dîners de Barras furent renommés par la délicatesse de leur menu; comme sous la vieille monarchie, il eut ses chasses à Gros-Bois, où le corps diplomatique fut invité, ses représentations théâtrales, ses concerts, où figurait l'Opéra. Versailles avec ses pompes était au Luxembourg, et le corps diplomatique s'y fût trompé!

votre gouvernement; rien ne sera plus agréable au directoire que de voir se resserrer de plus en plus les liens de l'amitié entre deux nations que l'estime et l'intérêt commun semblent rapprocher puissamment. Quant à vos sentiments personnels, monsieur l'ambassadeur, le directoire exécutif en a entendu l'expression avec plaisir, et vous pouvez compter sur sa bienveillance. »

CHAPITRE XXXVII.

GUERRE CONTRE L'AUTRICHE; CAMPAGNE DU PIÉMONT SOUS BONAPARTE.

Plan de la guerre arrêté par le directoire. — Allemagne. — Tyrol. — Italie. — Marche du général Moreau. — Bonaparte et l'armée du Piémont. — But diplomatique. — Séparation des Autrichiens et des Sardes. — Premières manœuvres. — Rencontres de Montenotte, — de Voltri. — Augereau. — Les gorges de Millesimo. — Attaque du village de Dego. — Importance de ces premiers succès. — Exagération des bulletins. — Les Piémontais à Ceva. — Armistice. — La campagne de dix-huit jours. — Esprit des populations italiennes. — Traité avec la Sardaigne. — L'armée autrichienne isolée. — Mouvement de l'armée de Moreau.

Avril—mai 1796.

Les archives de la guerre, comme les bureaux du département des affaires étrangères, sous la vieille monarchie, contenaient un grand nombre de mémoires, de plans, sur les questions militaires et diplomatiques, développement des conquêtes et des grandeurs de la France. Des officiers d'un mérite éminent occupaient leurs veilles à tracer des plans de campagne, ou à exposer leurs idées sur la réalisation de certains problèmes de sieges, de marches en avant ou de retraites. Les travaux surtout du maréchal de Belle-Isle étaient immenses, et ce beau génie militaire avait rêvé pour la France des conquêtes sur le Rhin, le Danube, les Apennins, les Alpes; le petit-fils de Fouquet, héritier de l'esprit aventureux de son aïeul, s'était élancé vers les conceptions militaires les plus vastes, les plus puissantes, et dans sa captivité de jeune homme, à la Bastille (1), il avait médité sur les destinées de l'Europe. Ces plans du maréchal de Belle-Isle, ses projets de campagne et de diplomatie formaient plus de huit volumes manuscrits, du plus haut intérêt, à côté des masses de cartons sur les idées stratégiques de Turenne, du grand Condé, des maréchaux de Saxe ou de Berwick. Les comites des assemblées constituante et législative avaient dédaigné ce passé de guerre et de grandeur, avec ce mépris qui caractérisait les esprits étroits ou prévenus; mais le comité de salut public, si fortement composé, n'avait point imité cet exemple : comme il avait à défendre et à grandir la république, ses chefs de bureaux, Clarke et Dupont, avaient passé bien des nuits aux archives de la guerre (2); officier de génie, Carnot, pénétré des vastes ressources de la monarchie depuis Louis XIV, avait fouillé les cartons, remué les plans, et ce travail n'avait pas été inutile à son système de défense et de conquête pour la Belgique, la Hollande et les rives du Rhin.

Avec le nouvel aspect que prenait la guerre, Carnot eut à réaliser d'autres idées : ce n'était plus une coalition que la république avait à combattre, mais une seule puissance qu'elle avait à presser de ses armes. L'Autriche n'était pas frontière immédiate de la France; le seul point vulnérable, les Pays-Bas, était déjà au pouvoir de la république; pour atteindre l'Autriche, il fallait passer à travers l'Allemagne et le Piémont, territoires intermédiaires qui ne pouvaient s'ouvrir que par la conquête ou les alliances. Or le plan du maréchal de Belle-Isle se résumait par la stratégie suivante : « Le Nord une fois couvert par l'alliance ou la neutralité de la Prusse, cent mille hommes, passant le Rhin entre Bâle et Strasbourg, s'avanceraient par la Forêt-Noire et la Souabe jusqu'à Augsbourg, Munich, tandis qu'une armée égale, franchissant les Alpes, livrerait bataille aux Autrichiens dans la Lombardie, pour faire leur jonction par Inspruck, Salzbourg, Lintz et Vienne. » Ce plan de campagne, hardi comme les vastes idées du maréchal de Belle-Isle, fut entièrement adopté par Carnot, qui vit dans son succès le triomphe absolu de la république sur l'Autriche. Les armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin furent destinées à la campagne d'Allemagne; celles des Alpes durent manœuvrer dans le Piémont pour s'ouvrir un passage en Lombardie. L'armée de Sambre-et-Meuse resta confiée à Jourdan, et celle du Rhin, naguère glorieusement dirigée par Pichegru, dut passer sous le commandement de Moreau; les divisions des Alpes restèrent aux ordres de Kellermann, et l'armée des Alpes-Maritimes fut donnée à Bonaparte; ces choix signalaient la haute intelligence de Carnot.

Rien de plus grave, de plus solide, de plus militaire que les divisions du Rhin et de Sambre-et-Meuse : soldats et officiers conservaient quelque chose de solennel, digne des temps antiques; c'étaient les légions de Rome, disciplinées, sans désir ni volonté de pillage, avec le sentiment de gloire et d'honneur le plus exalté. Ainsi Pichegru avait pris et laissé ces demi-brigades, avec des généraux de la noble trempe de Gouvion Saint-Cyr, de Dessoles, de Kleber. Par un merveilleux instinct, Carnot confia le commandement en chef de l'armée du Haut-Rhin au général Moreau (3), capacité sérieuse, esprit marqué à l'antique, désintéressé, plein d'un noble sentiment d'orgueil républicain.

(1) *Voyez* mon travail sur *Louis XV*.

(2) MM. Otto et Denis Benoît étaient chefs des relations extérieures au comité de salut public.

(3) Ce fut ce mois de mai 1796 que Moreau vint sur le Rhin pour prendre la direction de l'armée.

L'armée d'Italie avait un tout autre caractère : réunion de bandes et de condottieri plutôt que de régiments organisés, elle résumait certes plus d'élan, plus d'intrépidité que l'armée de Moreau ; cette armée d'Italie se montrait avide de pillage, avec cette glorieuse indiscipline, pardonnée à des hommes qui escaladaient les montagnes, sautaient les précipices, avec l'agilité des compagnons du Moor de Schiller, sous des chefs renommés dans les jours des sans-culottides : Augereau, Masséna, Cervoni, Laharpe, intrépides aventuriers qui marchaient tête baissée aux périls. Le directoire leur donnait pour chef un homme tout à fait de leur trempe ; Bonaparte, plus Italien que Français, parlait la langue du pays avec ses divisionnaires, Masséna, Cervoni. Ces condottieri avaient désormais à leur tête un chef qui leur convenait, maigre comme une chèvre de Corse, ardent comme un paysan de Corte ou d'Ajaccio, qui poursuit une vendetta sur la cime des montagnes ou dans le fond des vallées. Bonaparte avait commencé sa vie par des hardiesses inouïes, à Toulon, dans les journées de vendémiaire; ce littoral de Hyères à Nice, et de Nice à Gênes, il l'avait visité comme général d'artillerie avec Robespierre jeune et Ricord, ses amis. L'armée le reçut toutefois avec un peu de méfiance : son teint jaune et bilieux révélait son origine corse, et il n'avait rien d'extraordinaire pour ces contrées méridionales, pas même ses yeux pleins d'éclat sous le soleil, comme les facettes d'une pierre précieuse à la lumière ; la sueur qui couvrait son front pâle semblait le maigrir encore. La plupart de ses demi-brigades étaient composées de Provençaux, de Languedociens, de Gascons ou de Sardes; on y parlait italien ou patois, avec l'accent si prononcé de Lannes, de Murat, de Masséna ou de Cervoni. Et d'ailleurs ne savait-on pas Bonaparte le protégé du citoyen directeur Barras? Commensal de son salon, il avait épousé une de ses favorites, la plus gracieuse, la plus agaçante, qui restait comme sa protectrice à Paris, veillant sur sa gloire et sa destinée, auprès du chef de la république.

Lorsque Bonaparte prit le commandement de l'armée des Alpes-Maritimes (1), elle n'était pas, je le répète (comme on l'a écrit pour la gloire exclusive de l'empereur !), démoralisée, battue, sans organisation ; cette armée, sous Schérer, venait de gagner la bataille de Loano, tellement décisive qu'elle avait ouvert les deux routes de Gênes et de Turin. Ces divisions étaient alors ce qu'elles ne cessèrent pas d'être sous Bonaparte, braves, hardies, infatigables, indisciplinées, pillardes; et le génie de Bonaparte fut de comprendre tout le parti qu'on pouvait tirer de ces bandes audacieuses. Carnot lui avait communiqué les plans de campagne du maréchal de Maillebois, dans sa savante expédition du Milanais ; et le personnel de l'armée de Bonaparte était merveilleusement propre aux plus hardies entreprises qui surprennent et brisent l'ennemi ; avec le concours de divisionnaires tels que Laharpe, Augereau, Masséna, Cervoni, que ne pouvait-on oser? Tous connaissaient le plus petit sentier du pays, la plus petite voie de la montagne ; les chefs de brigade, hommes d'énergie, couraient à la mort ou à la fortune. Bonaparte s'était fait accompagner d'aides de camp jeunes et dévoués, Marmont, Junot, Lemarrois, plus élégants que tous les généraux de l'armée d'Italie, et qui devaient modifier son esprit. Dans les premières opérations, Bonaparte n'aurait qu'à diriger avec unité ces divisions accoutumées à vaincre sous des généraux, véritables chefs de corps.

Le plan de la campagne devait être à la fois diplomatique et militaire : on suivrait, par rapport à la maison de Savoie, la même politique qu'à l'égard de la Prusse; on chercherait par la force ou la ruse à la séparer de l'Autriche, pour atteindre plus facilement les impériaux ; il fallait donc diviser, morceler incessamment les deux armées autrichienne et piémontaise, de manière à les vaincre l'une après l'autre, et déterminer le cabinet de Turin à la soumission et à la paix. Une fois cette partie du plan accomplie, rien de plus facile que de descendre dans les vastes plaines du Milanais, pour y réveiller les ressentiments contre la maison d'Autriche.

L'armée austro-sarde était sous les ordres de deux généraux d'une certaine intelligence stratégique : le général baron de Beaulieu et le baron de Colli (2), caractères tout à fait différents et en opposition complète par leur origine et leurs habitudes : le baron de Beaulieu, né dans le Brabant, froid et réfléchi dans ses conceptions militaires; le baron de Colli, ardent comme un Piemontais, mais facilement découragé comme tous les caractères que le soleil brûle. Ils commandaient une armée qui, réunie, s'elevait à soixante-huit mille hommes, infanterie et artillerie ; le contingent piémontais était de trente et un mille hommes, bonnes troupes de montagnes. Mais la même antipathie qui existait dans le Nord entre les Prussiens et les Autrichiens, se manifestait également au Midi entre les Piémontais et les impériaux; et cela devait embarrasser les généraux dans les plus vigoureux mouvements de campagne; les officiers piémontais étaient presque tous révolutionnaires, et les

(1) Bonaparte arriva à Nice, quartier général de l'armée, le 27 mars, et le 10 avril, les hostilités commencèrent.

(2) Le baron de Colli, né en 1760 à Alexandrie, entra fort jeune dans la carrière des armes, et parvint, de grade en grade, jusqu'à celui de lieutenant général ; et dès 1792, il commandait dans les Basses-Alpes les Piémontais opposés à l'armée française. Il avait épousé la sœur du poëte Alfieri.

états-majors autrichiens pratiqués et travaillés avec habileté. En tous cas, leurs divisionnaires ne pouvaient se comparer à ces hardis enfants de batailles qu'ombrageait le drapeau tricolore. Le général autrichien d'Argenteau était un de ces officiers de prédilection parmi la haute noblesse et que protégeait le conseil aulique; Provera avait plus de capacité et une activité incontestable, sa bravoure tenait à son origine montagnarde; Wukassowich retenait quelque chose de sauvage comme la Sclavonie qui l'avait vu naître. Parmi ces chefs, aucune de ces capacités de première ligne qui sauvent ou grandissent les armées.

Ces faiblesses et ces rivalités, Bonaparte les avait parfaitement comprises, lui entouré d'un état-major d'élite et de divisionnaires si grands, si intrépides. Déjà se révèle son ardeur, sa puissance de commandement : du haut des Alpes, à peine sous la tente, il parle à ses soldats un langage qui les remue; il commande à des troupes avides et, puisqu'il faut le dire, impatientes de pillage; or, dans cette proclamation éloquente, que leur promet-il? quelles sont les paroles destinées à relever leur courage? Il va les conduire dans les plus fertiles terres du monde; de riches provinces, de grandes villes seront en leur pouvoir; ils y trouveront des habits, s'ils n'en ont pas, de l'argent, des vivres (1). Détachez ces paroles de la grandeur du projet, elles ne sont que le discours d'un chef de reitres et de lansquenets; c'est un grand pillage de l'Italie qu'il promet à ses glorieuses légions ; comme Satan sur la montagne, il dit : « Tout ce pays est à vous. » Le tambour sonne, les éclats de la trompette retentissent parmi les échos, se renvoyant les airs du *Chant du Départ* et de *la Marseillaise*. Le cri de *marche en avant!* est répété par ces bataillons de méridionaux intrépides.

Après la bataille de Loano, glorieusement gagnée par Schérer, les positions des deux armées ennemies s'étendaient sur de longues lignes de rochers; on peut facilement visiter ces villages désormais célèbres, lorsque de Savone on gagne la route de Turin : Millesimo, sur la Bormida qui se précipite en torrents écumeux; Dego, Ceva et Mondovi, à travers les pics, d'où l'on aperçoit le spectacle majestueux des grandes Alpes; tout est montagnes, vallées, rochers, dans cette route coupée çà et là par quelques verdures rares et quelques fertiles campagnes. Sur ce petit théâtre resserré, depuis Savone jusqu'à Acqui et Cherasco, vont s'accomplir les premières opérations militaires, qui décident la question diplomatique de la séparation du Piémont et de l'Autriche, but primordial de la campagne d'Italie.

Ce ne sont pas les Français qui les premiers sortent de leurs quartiers d'hiver ; le signal est donné par les Autrichiens eux-mêmes. Le général Bonaparte, dans sa position de Voltri et de Montenotte, avait deux routes à prendre, ou se porter sur Milan par Alexandrie, ou se diriger sur Turin par Alba et Asti, l'autre extrémité de l'équerre. Une pointe sur Milan était plus hardie et pouvait soulever la population italienne; une marche rapide sur Turin pouvait détacher les Piémontais de l'alliance autrichienne, but fortement recommandé par les instructions du directoire. D'ailleurs, en examinant la composition de son armée, le personnel de ses divisions, Bonaparte dut parfaitement comprendre que son premier besoin était de séparer les Piémontais afin d'obtenir la supériorité du nombre. Son armée, depuis sa jonction avec les divisions des Pyrénées, s'élevait à cinquante-deux mille cinq cents hommes, ainsi répartis : la division Masséna, de sept demi-brigades au complet, soldats des montagnes, cavalerie allobroge ; la division Augereau, plus forte en grenadiers et en vieilles troupes ; la division Laharpe, composée de réfugiés polonais, italiens, suisses, et enfin le corps de Cervoni, de huit demi-brigades et trente-cinq escadrons de bonne cavalerie ; cette armée avait cent trente-sept pièces de canon parfaitement montées; ainsi groupée, elle était inférieure aux Autrichiens et aux Piémontais réunis, mais si l'on parvenait à les séparer par la victoire ou par un traité, l'armée républicaine prendrait une supériorité immense sur les Autrichiens réduits à quarante-sept mille hommes.

Le général de Beaulieu, pénétré de tout le danger de sa position, prit immédiatement l'initiative, par l'attaque simultanée de Voltri et de Montenotte, couverts de redoutes par les Français. A la tête des grenadiers hongrois, le général en chef autrichien se porte sur Voltri avec vigueur; la division Cervoni défend ce bourg, une des portes de Gênes; trop vivement pressé et presque surpris, Cervoni bat en retraite, et en même temps le général d'Argenteau attaque Montenotte; mais tardivement arrivé sur le champ de bataille, il trouve le général Rampon retranché derrière les rochers; quatre fois il revient à la charge, il est autant de fois repoussé par les invincibles demi-brigades; tandis que l'infatigable Masséna tourne les Autrichiens et vient tomber avec sa division sur les derrières de leurs tentes. La retraite sonne, les régiments hongrois se retirent en ordre, laissant des morts et des prisonniers, et une première victoire vient ainsi couronner l'arrivée de Bonaparte.

Ce succès pouvait-il s'égaler à la bataille de Loano

(1) « Soldats ! vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu des rochers sont admirables ; mais ils ne vous procurent aucune gloire ; aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde, de riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; vous y trouverez honneur, gloire et richesse. Soldats d'Italie ! manquerez-vous de courage ou de constance ? »

gagnée par Schérer? Il était dû surtout à deux généraux, depuis longtemps habitués à cette guerre de précipices, Masséna et Rampon. Certes, c'était beau déjà, et avec les couleurs brillantes et souvent mensongères dont Bonaparte enluminait ses bulletins, le général en chef amplifia les deux combats de Voltri et de Montenotte comme une mémorable bataille (1). Le bulletin français présente le général de Beaulieu présent à Montenotte, et il était à Voltri; selon Bonaparte, le général d'Argenteau était grièvement blessé, et il n'avait pas reçu la moindre atteinte de fer ou de plomb; de plus, on portait le nombre des prisonniers et des morts autrichiens au triple des pertes réelles. Masséna, Augereau raillèrent un peu ce bulletin du nouveau général qui commençait cette série de mensonges historiques, indignes de glorieux soldats qui avaient assez de victoires pour ne pas recourir à une exagération inutile. Dans la vérité, les Autrichiens avaient voulu surprendre les Français par une forte initiative, et ils avaient été noblement et fièrement repoussés avec des pertes considérables : c'était, je le répète, un beau fait d'armes; mais pourquoi l'exagérer?

Augereau eut sa part des grandes choses : il faut débarrasser les gorges de Millesimo, s'ouvrir un passage pour la route du Piémont; ces gorges sont confiées au brave général Provera; attaqué de front avec la plus grande intrépidité par Augereau, tourné par le fougueux Joubert (2), Provera se trouve comme entouré de droite et de gauche par ces valeureux soldats aux pantalons tricolores, qui sautent de rochers en rochers. Alors Provera, glorieux et vieux soldat aussi, avec sa petite colonne de mille cinq cents hommes, se retranche dans un de ces châteaux que l'on voit briller et poindre à la cime des Alpes, il s'y renferme comme le fier seigneur des ballades allemandes. Toute la division d'Augereau l'environne, lui perché sur la pointe d'un rocher ainsi que l'aigle dans son aire; un jour se passe en infructueuses attaques; les braves républicains redoublent leurs efforts contre le général et les hommes d'armes de l'antique château; des colonnes profondes escaladent les rochers. Joubert, qui conduit la première, est grièvement blessé; le général Brunel est tué à la tête de la seconde; la troisième est brisée, et le général Querin également frappé à mort. On regarde avec admiration cette petite troupe dont les baïonnettes brillent là où les vieux châtelains hissaient leurs gonfalons. Le général Colli viendra-t-il la délivrer? elle l'espère, car c'est la route du Piémont que Provera défend; la nuit se passe, le jour vient après, et Colli ne paraît pas; c'est que déjà l'armée piémontaise est ébranlée, son antipathie envers les Autrichiens se réveille en même temps qu'elle est tenue en échec par Serrurier. Le soir du 14 avril, Provera, sans vivres, exténué de besoins, capitule après cette vive et glorieuse défense. Ce n'était point ici une bataille, mais un véritable assaut d'intrépidité contre la digne persévérance de Provera. Tous les braves de l'armée étaient venus s'essayer contre le château de la montagne, et Lannes, destitué comme terroriste, fut fait par Bonaparte chef de brigade sur le champ de bataille.

Il y eut ensuite un deploiement de manœuvres admirables de précision, d'audace et d'activité. Masséna tourne le village de Dego; Laharpe passe la Bormida et tombe sur le flanc droit de l'ennemi; Cervoni marche fièrement au centre : qui pourrait résister à ces glorieux aventuriers, jeunes, intrépides et si pleins d'avenir? Il y avait de quoi briser toute la vieille expérience des généraux méthodiques et tacticiens. Dego fut emporté; le général d'Argenteau (3) n'arriva sur le champ de bataille que pour être témoin d'une défaite exagérée, sans doute, dans les bulletins, mais qui fut très-grave pour ses resultats. Toutes ces attaques se faisaient par divisions; il régnait une sorte de morcellement et de désordre dans cette guerre de montagnes. Il était impossible de suivre une campagne par grandes masses; aussi tout se fait séparément avec une extrême confusion, ne serait-ce que l'attaque subite, imprévue, du régiment de Croates de Wukassowich, qui porta le desordre dans tout le camp français. Ce régiment égaré se porte sur Dego, la nuit qui suit la bataille; un guide lui dit : « Mais Dego est occupé par les Français; ici, dans un petit village, quelques bataillons de ces Français, repus de vins et de liqueurs fortes, reposent; vous pouvez les attaquer. » Aussitôt dit, les braves Croates se précipitent sur cette avant-garde; saisie de terreur, elle fuit sur Dego, se replie en désordre, et la confusion est dans le camp.

Ce régiment de Croates est pressé à son tour; on l'entoure par des masses de troupes, comme le général Provera au vieux château de la montagne; on dirait que la fureur des Croates s'anime à mesure qu'ils se voient pressés par ces quelques baïonnettes: il leur faut s'ouvrir un passage pour se porter sur Acqui, et un régiment de deux mille trois cents hommes, la baïonnette au bout du fusil, le peut toujours quand il a de l'éner-

(1) 11 et 12 avril.

(2) Barthélemy Joubert, né en 1769 à Pont-de-Vaux, s'engagea à quinze ans dans un régiment d'artillerie; mais son père, juge dans cette ville, le destinant au barreau, l'envoya à Lyon achever ses études, et, à la révolution, il étudiait le droit à Dijon. En 1791, il s'enrôla dans un bataillon de volontaires, devint lieutenant et fut fait prisonnier en 1793 par les Piémontais. Rentré en France, il reçut, en 1794, le grade d'adjudant général, puis celui de général de brigade à la bataille de Loano.

(3) Le baron de Beaulieu, très-irrité des fautes commises par le général d'Argenteau, après l'avoir suspendu, le fit mettre aux fers et conduire à Mantoue, pour y être jugé par un conseil de guerre. Cependant, on se borna à lui retirer son commandement, et il fut bientôt employé de nouveau.

gie et du cœur. Le général Wukassowich tire son épée, et montre à ses soldats le clocher d'Acqui comme but de retraite; le cornet des montagnes retentit, et les Croates se précipitent en poussant mille hourras sur un des points les moins couverts par les colonnes françaises; de braves guerriers ne craignent pas les murailles d'acier; on dirait des chevaux fougueux, franchissant les haies aiguës, où leur chair se déchire en lambeaux. Les Croates laissèrent beaucoup de morts, mais ils gagnèrent Acqui, but de leurs efforts glorieux; la perte des brigades françaises fut considérable, quatre généraux mordirent la poussière : on en avait perdu douze depuis l'ouverture de la campagne. Il faut croire qu'à ce noble feu d'une bravoure personnelle qui animait les généraux républicains, se joignait l'impérieuse nécessité de montrer l'exemple aux soldats : partout les généraux avaient besoin de se mettre au front des colonnes, de saisir un mousquet ou le drapeau pour guider les volontaires. Tel fut un peu le caractère de cette campagne d'Italie, grande lutte où les chefs durent se signaler à la tête des grenadiers, à l'assaut d'une redoute, l'épée à la main.

Le résultat militaire, prélude d'un résultat politique plus important, était enfin obtenu : l'armée autrichienne, sur tous les points refoulée, se séparait des divisions sardes qui se repliaient sur Turin. Il fallait maintenant attaquer vigoureusement ces divisions, leur montrer l'énergie et la bravoure des soldats de la république. Dans les cités, les villages où passait cette digne armée, elle plantait l'arbre de la liberté, le vieux chêne au ruban tricolore, et souvent l'esprit des habitants correspondait à ces sympathies; la population, depuis longtemps travaillée par les proclamations italiennes ou sardes, soupirait après cette liberté tant vantée. Dans l'armée de France, il y avait des bataillons de déserteurs piémontais, et Masséna n'était-il pas de Nice? Cette fraternité d'opinion, de langage, de patrie, favorisait la marche des troupes; les paysans se donnaient volontiers pour guides aux Français, et les haines, au contraire, pour les impériaux, faisaient égarer les divisions autrichiennes; plus d'un chevrier, qui menait son troupeau dans les montagnes, indiquait aux Français les sentiers, les défilés, pour tomber sur les maudits Allemands. Cet esprit de fraternisation laissait croire que rien ne serait plus facile que de faire du Piémont une république, ou de le réunir à la mère commune, en brisant le sceptre de ce noble et saint roi Charles-Emmanuel, qu'on dénonçait dans les proclamations comme un tyran couronné.

Les instructions du directoire n'allaient pas si loin encore. Dès que les premiers succès des armées républicaines étaient parvenus au Luxembourg, le président du directoire avait été chargé d'adresser une lettre publique de remercîment et de gratitude au général en chef de l'armée d'Italie (1), comme il l'avait fait à Schérer après la bataille de Loano. Ces éloges étaient modérés, réfléchis, car le directoire savait bien qu'il ne s'agissait que de combats par divisions, et qu'une grande partie de ces succès de montagnes revenait à Augereau, à Masséna, à Laharpe et à Cervoni. Confidentiellement, le directoire indiquait au général Bonaparte le but secret de cette campagne : il ne s'agissait pas de vaincre dans des batailles glorieuses les Autrichiens et les Sardes; pour cela il se fiait à la bravoure du général en chef et de ses dignes soldats; mais il fallait surtout séparer l'ennemi d'intérêts et d'opinions : le temps n'était pas venu de travailler ce peuple pour l'élever jusqu'à la république; on devait ménager le roi de Sardaigne, qui déjà faisait des ouvertures à Paris pour traiter sans l'Autriche; si l'on parvenait à imposer l'alliance de la république à Turin, l'armée d'Italie pourrait librement se précipiter dans les plaines de la Lombardie en développant toutes ses forces contre les Autrichiens. Le directoire se résumait par cette phrase : « Il faut à la fois ménager et effrayer l'armée sarde. »

En conséquence de ces instructions, Bonaparte se préoccupa d'un seul but : briser le corps piémontais retranché à Ceva et qui couvrait la route de Cherasco et de Turin. L'ennemi n'a que huit cents hommes retranchés à travers des redoutes formidables; c'est encore l'intrépide Augereau qui les attaque; Joubert enlève les batteries qui vomissent la mort; la seule citadelle de Ceva résiste, le camp retranché est évacué. Les Sardes se reforment de nouveau à Mondovi, là où bondit la petite rivière de Cursaglia, grossie par la fonte des neiges, au point où elle se jette dans le Tanaro; des pics garnis de larges gueules de canons protègent les Piémontais. Masséna se charge de briser l'ennemi; le Tanaro est franchi; le centre, protégé par un redoutable retranchement, est forcé par la brigade Guieu, et le soir même le drapeau tricolore flotte à Mondovi.

Une bravoure extraordinaire fut déployée dans cette guerre; généraux, officiers et soldats se couvrirent de gloire. Bonaparte était environné de jeunesse, d'ex-

(1) « Le directoire exécutif a reçu avec la plus vive satisfaction, citoyen général, la nouvelle de la victoire remportée en Italie sur les Autrichiens. Il est satisfaisant pour lui de voir justifier par les lauriers que vous venez de cueillir le choix qu'il a fait de vous pour conduire l'armée d'Italie à la victoire. Recevez aujourd'hui, citoyen général, le tribut de la reconnaissance nationale. Méritez-la de plus en plus, et prouvez à l'Europe que Beaulieu, pour avoir changé de champ de bataille, n'a pas changé d'ennemi; que, battu au nord, il le sera constamment par la brave armée d'Italie, et qu'avec de tels défenseurs la liberté triomphera des efforts puissants des ennemis de la république. »

périence et de force; ses cinq aides de camp formaient à peine un siècle; les intrépides chefs de brigade n'étaient pas plus âgés : ainsi Lannes, élevé au grade de général, n'avait pas vingt-sept ans; à côté de ceux-ci, de braves divisionnaires, qui avaient l'instinct de la guerre, semblaient être la providence du chef : que fallait-il de plus pour la victoire? Dix-huit jours avaient suffi pour accomplir un plan de campagne et de politique parfaitement conçu : les Piémontais, séparés des Autrichiens, étaient jetés à gauche sur Turin, et les impériaux, à droite, étaient en pleine retraite sur la Lombardie. Maintenant, pour achever l'œuvre, il ne restait plus qu'à séparer diplomatiquement ce qui l'était par les batailles, de manière à s'assurer des Alpes, pour se précipiter sur la Lombardie. Pleins d'impatience et d'ardeur, les républicains, développant leurs colonnes vers Turin, s'élancent sur Cherasco et Coni; les Sardes, les Piémontais abandonnent hâtivement leurs lignes; Cherasco est occupé par les Français sans coup férir.

Si la valeur des braves divisionnaires, sous le drapeau tricolore, avait hâté ces glorieux résultats, il faut répéter que la haine, la jalousie des Sardes, à l'égard des Autrichiens, avaient considérablement aidé le succès; ils ne s'étaient jamais franchement battus les uns à côté des autres; les vieilles méfiances s'étaient réveillées. Le général Beaulieu avait demandé, pour appuyer ses opérations, qu'un corps autrichien pénétrât dans Alexandrie : il fut refusé. Depuis le commencement de la campagne, la cour de Turin était en pourparlers avec le directoire, pour abandonner l'alliance autrichienne; et à Bâle, M. Barthélemy avait renouvelé les offres d'une partie de la Lombardie, en échange de la Savoie et de Nice, ce qui était reprendre la politique de l'ancienne monarchie. Les Français, maîtres de Cherasco, pouvaient en deux marches se trouver à Turin; et sans toucher la question politique, la cour sarde fit proposer un armistice à Bonaparte. Les ordres du directoire étaient précis : le général devait accepter toutes les ouvertures de pacification qui viendraient de Turin, parce qu'il était de la plus haute importance de réserver les forces contre les Autrichiens, pour une expédition en Lombardie.

Dès lors, toute la préoccupation de Bonaparte fut de rendre l'armistice le plus militairement profitable pour le développement de la campagne; et lorsque les premières offres lui vinrent du général Colli, il exigea, avant toute signature d'armistice, la remise des trois forteresses de Ceva, Coni et Tortone; en ce cas, une ligne de démarcation serait tracée, et Turin préservé des Français. Quant à la question politique en dehors de la guerre, Bonaparte n'était pas assez fort pour la trancher de son épée, comme il le fit plus tard; il montra toute déférence pour le directoire, seul appelé à terminer les questions diplomatiques.

Dès qu'il fut question d'un armistice avec la Savoie, Bonaparte développa sa prévoyance d'organisation pour l'Italie. Jusqu'à présent, le général en chef s'est à peine occupé de la discipline, de l'ordre, de la modération sous la tente; chef de bandes intrépides, il les a laissées se déployer dans leur sauvage énergie, car il faut pardonner beaucoup d'excès à tant de courage. La première proclamation du général aux soldats sur les Alpes ressemble, je le répète, à l'allocution du démon au Christ sur la montagne : « Tout cela est à vous. » Les aventuriers avaient suivi les paroles du chef, et l'esprit de pillage et de désordre avait marqué, d'une façon sinistre, leur marche à travers les cités et les villages, semblable à la marche de l'incendie. Maintenant, il faut protéger les populations, si l'on veut organiser quelque chose en Italie : le meurtre et le vol n'ont jamais rien fondé; Satan trouble le monde du bruit de ses ailes agitées comme les passions mauvaises, mais il ne l'organise pas. Bonaparte, prêt à quitter les Alpes pour le Milanais, adresse d'autres paroles à ses soldats, qu'il invite à la modération : il flatte leur orgueil par des mots empreints de mille beautés antiques; il leur parle de leurs victoires, en énumérant le nombre de leurs prisonniers, leurs privations, leurs souffrances (1) : les soldats de la république étaient seuls capables d'une telle résignation, d'un si beau courage; ces privations avaient cessé, l'abondance régnait au camp; il fallait conquérir Turin, Milan, humilier ces rois orgueilleux qui osaient méditer de donner des fers

(1) *Proclamation du général Bonaparte du 26 avril.*

« Soldats! vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la plus riche partie du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé dix mille hommes. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué plusieurs fois sans pain : les phalanges républicaines étaient seules capables d'actions aussi extraordinaires. Grâces vous soient rendues, soldats!

« Les deux armées qui naguère vous attaquèrent avec audace, fuient devant vous; les hommes pervers qui se réjouissaient dans leur pensée du triomphe de vos ennemis sont confondus et tremblants. Mais il ne faut pas vous le dissimuler, vous n'avez encore rien fait, puisque beaucoup de choses vous restent encore à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous; vos ennemis foulent encore les cendres des vainqueurs des Tarquins.

« Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne, vous êtes aujourd'hui abondamment pourvus. Les magasins pris à vos ennemis sont nombreux. L'artillerie de siége est arrivée. La patrie attend de vous de grandes choses. Vous justifierez son attente; vous brûlez tous de porter au loin la gloire du peuple français, d'humilier les rois orgueilleux qui méditaient de nous donner des fers, de dicter une paix glorieuse, qui indemnise la patrie des sacrifices qu'elle a faits. Vous voudrez, en rentrant dans le sein de vos familles, dire avec fierté : *J'étais de l'armée conquérante de l'Italie.* »

à la France. « Amis, je vous la promets cette conquête ; mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir, c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela, vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux. Vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait. Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait que les lois de la force. Mais je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes les lois de l'humanité et de l'honneur qu'ils foulent aux pieds; je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers, les pillards seront impitoyablement fusillés : déjà plusieurs l'ont été. J'ai eu lieu de remarquer avec plaisir l'empressement avec lequel les bons soldats de l'armée se sont portés pour faire exécuter les ordres. » Pour que le général se plaignît d'un ton si aigre, si impérieux, il fallait que les lois de la discipline eussent été déplorablement violées ; et que voulez-vous ! ces fiers compagnons étaient si prodigues de leur vie, si resignés aux privations, qu'ils s'en donnaient à cœur joie quand venaient les jours de repos et de victoire ; le viol n'était pour eux qu'une caresse d'amour, le vol qu'un acte de propriété. Mais Bonaparte possédait ce double génie de la conquête et de l'organisation : or, parvenu aux Alpes, il voulait préparer l'occupation de la Lombardie, en appelant les citoyens à son aide, et l'on n'a pas un peuple pour soi, quand on le pille.

La cour de Sardaigne venait d'apprendre la prise de Cherasco, et la première demande du général Colli pour la signature d'un armistice ; comme à Berlin, il existait dans le cabinet sarde un parti de la paix, puissant surtout parmi la haute noblesse ; l'archevêque de Turin, dessiné pour la démocratie, poussait également à l'armistice et à la paix avec la république; et dès ce moment s'ouvrit une double négociation, l'une avec le général Bonaparte pour un armistice, l'autre avec les agents du directoire pour un traité d'alliance ou de neutralité. La cour de Turin se montrait vivement effrayée de l'armée de Bonaparte et de son esprit si fortement empreint de jacobinisme ; cette armée recélait dans son sein des légions italiennes qui ne demandaient pas mieux que de bouleverser la vieille constitution du Piémont et d'y proclamer la république avec Masséna et Cervoni pour chefs : traiter avec de tels caractères, c'était avancer l'heure de la chute pour la maison royale ; ces républicains, traînant à leur suite l'impiété, la désolation, le meurtre, le pillage, faisaient horreur et répandaient l'effroi. Il faut s'adresser à Bonaparte si l'on veut sauver Turin; avec ce langage hautain que jette le vainqueur, il ordonne, et il faut qu'on obéisse ! La victoire l'a rendu superbe ; Attila n'a jamais parlé plus impérativement aux rois agenouillés. Un jour viendra où l'infortune lui fera baisser la tête à son tour, plus bas encore, et il se plaindra que les souverains ne l'ont pas ménagé !

Dans les conférences de Cherasco, entre le comte de Latour, le marquis de la Costa et le général Bonaparte, des conditions inflexibles sont arrêtées : le roi de Sardaigne, abandonnant l'alliance autrichienne, s'engage à envoyer un négociateur à Paris pour traiter de la paix définitive ; les trois places indiquées, Ceva, Coni, Tortone, sont remises aux Français avec toute leur artillerie, leurs magasins ; les routes militaires à travers les Alpes ouvertes aux républicains ; les garnisons piémontaises disséminées, l'armée et la milice dissoutes. La maison de Savoie, désormais dans les mains de la république implacable, préparait sa chute fatale (1). Mieux valait pour elle fortement s'unir à l'Autriche ; jamais elle n'avait su le faire, et à bien prendre, quand le général Beaulieu voulait, pour soutenir sa ligne, s'emparer d'Alexandrie, de Tortone, n'était-il pas plus utile de les lui donner que de les livrer aux démocrates ? Mais un esprit de vertige aveuglait les grands et l'armée piémontaise ; on allait tout naturellement aux Français.

Qu'elle était donc maintenant périlleuse la position du général Beaulieu ! Séparé des Piémontais au milieu d'une population hostile, inférieur en forces au moins de moitié à l'armée républicaine, maîtresse des places fortes, quelle ressource restait-il au général autrichien? Bonaparte avait ses communications libres avec les Alpes ; l'armée de Kellermann pouvait les franchir et se joindre à lui; soixante et dix mille hommes envahiraient la Lombardie, trouvant à peine devant eux cinquante mille Autrichiens, et dans sa course rapide, ce jeune général voyait déjà par l'ima-

(1) *Lettre de Bonaparte au directoire. De Cherasco, 29 avril 1796 (le lendemain de la signature de l'armistice).*

« C'est un roi qui se met absolument à ma discrétion, en me donnant trois de ses plus fortes places et la moitié la plus riche de ses États. Si vous n'acceptez pas la paix, si votre projet est de détrôner le roi de Sardaigne, il faut que vous l'amusiez quelques semaines et que vous me préveniez tout de suite : je m'empare de Tortone et je marche sur Turin...

« J'imposerai, d'un autre côté, quelques millions de contribution au duc de Parme; j'enverrai douze mille hommes sur Rome, lorsque j'aurai battu Beaulieu et l'aurai obligé de passer l'Adige, lorsque je serai sûr que vous accorderez la paix au roi de Sardaigne, et que vous m'enverrez une partie de l'armée des Alpes. Quant à Gênes, je crois que vous devez lui demander quinze millions en indemnité. »

« Si vous ne voulez pas la paix avec la Sardaigne, écrit-il en particulier à Carnot, faites en sorte que ce soit moi qui le lui apprenne, afin que je sois maître de prendre mon temps, et que ses plénipotentiaires à Paris ne s'en doutent pas. »

gination les pics élevés du Tyrol : il allait joindre le général Moreau par Salzbourg et Munich.

Il faut se rappeler que le général Bonaparte n'exécutait qu'une partie du vaste plan de campagne arrêté à Paris et se déployant par trois grandes ailes : les armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Italie. Dans l'année qui venait de s'écouler, l'archiduc Charles avait pris une vigoureuse initiative sur le Rhin, et l'armée de Sambre-et-Meuse avait ressenti les premiers coups du génie militaire de l'archiduc. L'armée allemande, appelée à défendre la patrie germanique, ne se composait pas d'une seule nation : les régiments des cercles n'avaient pas le même esprit que les divisions autrichiennes ; on le savait sous la tente de Moreau, et il était important d'en profiter pour une attaque sur la rive droite. Les événements d'Italie appelaient également de fortes divisions de l'armée autrichienne dans la Lombardie, et c'était un vide irréparable que le départ du maréchal Wurmser traversant les Alpes avec trente mille hommes. Ce moment d'hésitation et de désordre, le général Moreau le saisit pour franchir le Rhin : il le passe sur le grand pont de Kehl, enlevé presque sans résistance aux troupes des cercles ; de là il se répand dans cette Souabe, peuplée de belles villes, d'antiques forêts, de châteaux merveilleux, poétiques, souvent traversés par les armées victorieuses. Le mouvement en avant de Moreau appelle toute l'attention de l'archiduc Charles sur l'Allemagne méridionale ; il y porte ses forces, si amoindries depuis le départ de Wurmser.

Dès ce moment, ordre est donné au général Jourdan de passer le bas Rhin avec l'armée de Sambre-et-Meuse, vigoureusement réorganisée, car cette armée ne marche plus contre les Prussiens, abâtardis et neutres. Libre dans ses mouvements, elle opère par son flanc droit sur Mayence et Francfort, refoulant devant elle quelques divisions autrichiennes qui s'élèvent à peine à dix-neuf mille hommes. Il est évident que l'archiduc Charles, obligé de se dégarnir pour porter aide à l'Italie, n'a plus assez de troupes ; les alliances s'ébranlent, la Prusse est hostile, les cercles incertains. Jourdan et la terrible armée de Sambre-et-Meuse convergent vers l'armée de Moreau en s'emparant de Francfort, de Wurtzbourg ; l'armée du Rhin elle-même a vaincu les Autrichiens aux combats de Rastadt et d'Heidenheim. Voyez quel admirable spectacle ! au midi, la petite armée, qui se dérobait dans les rochers du Piémont, apparaît resplendissante et victorieuse à quelques lieues de Turin, ouvrant les Alpes à Kellermann ; on voit descendre du haut des pics trente mille hommes au son guerrier de la *Marseillaise*, répété par les échos. Sur le Rhin, des opérations parallèles s'accomplissent avec le même bonheur par les vieilles et bonnes demi-brigades des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Le rendez-vous général de ces colonnes si magnifiques, ce sont les plaines qui séparent Munich du Tyrol : Bonaparte y marchera par la Lombardie à travers Vérone et Mantoue ; Kellermann, en côtoyant la Suisse ; Moreau, par les vieilles forêts de la Souabe et la Bavière ; Jourdan, par Ulm et Augsbourg, cités qu'il espère rançonner comme Francfort. Si tout réussit à souhait, le Danube verra deux cent dix mille baïonnettes, et ces colonnes pourront s'avancer sur Vienne en se tenant glorieusement la main.

Dans la vérité, l'Autriche, malgré ses efforts, n'a plus assez de troupes pour faire face à cette invasion qui la presse ; est-ce que quarante-cinq mille hommes suffisent pour arrêter le mouvement de l'armée de Sambre-et-Meuse ? L'archiduc Charles peut à peine opposer les deux tiers du nombre des soldats de l'armée du Rhin conduite par Moreau. La plaie profonde est en Italie et dans le Milanais ; là, le général Beaulieu n'a pas trente mille hommes pour résister aux cinquante mille baïonnettes des courageux aventuriers commandés par Bonaparte. Il est vrai que Wurmser est détaché de l'armée d'Allemagne pour se porter à travers les Alpes jusque dans la Lombardie ; mais l'armée de Bonaparte ne va-t-elle pas s'agrandir et se fortifier des divisions de Kellermann, qui, elles aussi, passent les Alpes ? Partout donc les Autrichiens sont inférieurs en nombre : sans doute, il est merveilleux de voir la puissante tactique du jeune général républicain, sa politique active, la grandeur de ses vues ; mais qui ne rendrait témoignage également de la patience, de la résignation, du courage persévérant de l'Autriche, abandonnée au nord par la Prusse, au midi par le Piémont, et néanmoins continuant la guerre, redoublant ses efforts, pendant ces années si périlleuses, et j'oserai dire si grandes de courage pour la France comme pour la maison de Hapsbourg !

CHAPITRE XXXVIII.

PREMIÈRE PÉRIODE DU GOUVERNEMENT DIRECTORIAL.

État des partis. — Les débris des jacobins. — Conspiration de Babœuf. — Le camp de Grenelle. — Les royalistes. — Conspiration de La Villeheurnoy. — Départements. — La Vendée. — Les chouans. — La police militaire. — Hoche. — Le directoire. — Son esprit. — Le ministère. — Les conseils. — Les Anciens. — Les Cinq-Cents. — Presse. — Décousu de la société. — Les clubs. — Mme de Staël. — M. de Talleyrand. — Retour des émigrés constitutionnels. — Les jacobins ralliés. — Tallien. — Fouché. — Esprit de la société. — Tendance vers les tiédeurs politiques. — Classes diverses. — Les émigrés rentrés. —

Les fournisseurs. — Agiotage. — Administration directoriale. — Registre secret des délibérations.

Août 1796—mai 1797.

Le caractère de tout pouvoir nouveau est de se montrer timide, indulgent envers les partis, soit parce qu'il ne les connaît pas encore, soit parce qu'il ne se connaît pas lui-même, et qu'il tâte sa force avant d'agir. La constitution de l'an III, et le gouvernement directorial, sa base et sa puissance exécutive, étaient l'œuvre des conventionnels modérés à la façon de l'abbé Sieyès, de M. Daunou, de Chénier, sous l'influence de madame de Staël et de Benjamin Constant; ceux-là détestaient aussi bien les jacobins que les royalistes, et même, à tout prendre, comme les renégats d'opinions, ils redoutaient bien plus encore les révolutionnaires francs, dont ils s'étaient séparés, que les partisans du vieux régime généralement plus mous et moins fortement organisés. Le directoire avait été formé par les deux mouvements du 9 thermidor et du 13 vendémiaire, c'est-à-dire par une double réaction contre les jacobins de Robespierre, dénoncés sous le nom d'anarchistes, et les royalistes purs ou constitutionnels, qualifiés de brigands (le pouvoir trouve toujours de belles épithètes pour proscrire ses ennemis). Les commissions militaires avaient également frappé les uns et les autres; et ces deux partis néanmoins étaient debout. La réaction du 9 thermidor contre les jacobins avait considérablement grandi les royalistes, à ce point qu'ils purent essayer une attaque ouverte; et d'un autre côté, lorsque les rues de Paris furent ensanglantées par l'artillerie de Bonaparte, les plus fiers, les plus hardis des combattants furent Rossignol, Santerre, et les jacobins que la convention avait appelés à son aide. Or, tout parti qui a prêté aide à un pouvoir demande naturellement récompense, et si on ne la lui accorde pas, il se lève pour se faire lui-même sa part. Quel était donc ce directoire qui essayait de la modération sous les lambris dorés du Luxembourg? A lui venaient les hommes corrompus de tous les partis; si, par un certain hommage à l'énergie, ou par un souvenir de la convention, Barras voyait beaucoup les jacobins, ses anciens camarades des comités, ceux-ci n'avaient ni une position, ni une influence digne d'eux, et ce n'est pas ce rôle abaissé qui leur convenait.

Il fallait que cette organisation des jacobins fût une chose bien puissante, bien énergique, puisqu'elle survivait à toutes les fatalités; toutes les fois que la république voulait se sauver, elle avait besoin de se retremper dans l'esprit des jacobins. A chaque coup qu'elle leur portait, c'était son suicide : sa destinée était de vivre et de mourir avec eux. Cet esprit du directoire timide et modéré faisait pitié; était-ce pour cela que tant de sang avait été versé dans la révolution? Il y avait deux choses qu'on avait voulu changer, le gouvernement et la société : pour le gouvernement, on y était parvenu, car la royauté avait porté sa tête sur l'échafaud; mais la société était-elle modifiée à ce point de régénérer et de grandir le peuple? aucunement : il y avait encore des riches et des pauvres, des aristocrates et des plébéiens, des propriétaires riches, opulents, et des malheureux qui tendaient la main. La société n'était donc pas changée : le but de la révolution était manqué; il fallait la ramener à sa pureté primitive, à la grandeur de ses destinées. Tel fut le vœu de ce ferme et puissant tribun du nom de Babœuf (1), un des derniers martyrs de l'idée jacobine. Que nul révolutionnaire n'insulte à cette mémoire, parce que là il y avait une âme croyante, sincère, un fanatisme qui se jouait de la vie, se tatouait à coups de poignard ou bravait l'échafaud. Babœuf était conséquent : une révolution, pour durer, doit aller à son but, qui est quelque chose de plus large qu'une intrigue au profit de nouveaux aristocrates; or, c'est à ce point que l'avait réduite le directoire. Les doctrines de Babœuf parlaient au cœur du peuple, auquel il rappelait les grandes destinées; comme instrument, le tribun avait un journal et un club, les deux voix puissantes de toute révolution; le journal, intitulé *le Tribun du Peuple*, appelait avec un talent remarquable le règne du bonheur commun, comme les saints de Cromwell désiraient le royaume de Dieu; le club, réuni au Panthéon, jetait ses principes d'active démocratie, et se liait par des affiliations ardentes à tous les vieux jacobins des départements, à la queue de Robespierre. Le moyen actif, applicable, c'était d'abord la constitution de 1793; les instruments, les faubourgs et l'armée.

De la théorie, Babœuf voulut passer à l'application, et c'est ici qu'il échoua, parce que le directoire bien informé transforma en intrigue ce qui était un mouvement d'opinions énergiques et sincères, comme

(1) François-Noël Babœuf, né à Saint-Quentin, d'un ancien militaire, fut d'abord clerc, puis commissaire à terrier, et dès le commencement de la révolution, s'en étant montré le plus chaud partisan, on le nomma administrateur du district de Montdidier. Venu à Paris, il rédigea un journal incendiaire intitulé le *Tribun du peuple*, par *Gracchus Babœuf*.

« Ne croyez point que Babœuf jette le moindre voile sur ses opinions; il s'enorgueillit de ce qui vous révolte; l'action qui vous paraît affreuse est pour lui sublime; il ne voit le génie et la vertu qu'en Robespierre, et ce Babœuf, en dépit de tout son orgueil qui perce à travers l'amour de l'égalité, avoue qu'il ne sera jamais à la seconde place, quand il réussirait à déposséder tous les propriétaires de France, et même à les exterminer... Il faut tout dire : Chrétien, Germain, Bodson, qui correspondent avec lui, paraissent avoir la tête forte... Babœuf semble croire qu'il est le restaurateur annoncé par le prophète Diderot. »

(*Extrait d'un article de M. de Fontanes sur la conjuration de Babœuf*).

tout ce qui vient du peuple. Il y eut évidemment beaucoup de police dans l'attaque simulée du camp de Grenelle et dans ce système de provocations et de dénonciations, système indigne des officiers qui le servaient avec une audace misérable. On prit alors la triste habitude de se lier à un complot pour le dénoncer ensuite, et ce rôle était ambitionné par des chefs de corps dévoués au directoire, et qui trouvaient récompense : quand les gouvernements ne sont pas forts, ils se servent de moyens indignes ; ils corrompent, même dans l'armée, le sentiment d'honneur et de loyauté.

La haute cour de Vendôme fut saisie de l'affaire de Babœuf, sorte de procès solennel fait à une opinion, où tout le parti jacobin fut mis en cause. Deux seules victimes furent immolées ; elles s'étaient frappées déjà du poignard à la manière antique ; on porta Gracchus Babœuf mourant sur l'échafaud (1), comme Robespierre son maître, avec lequel pourtant il différait sur le principe de la loi agraire. Il y eut là un de ces admirables spectacles que les temps modernes ne devaient plus offrir : les femmes, les enfants des condamnés voulurent les suivre au pied de l'échafaud, que par une religieuse comparaison ils appelaient le Calvaire ; comme les saintes femmes du Christ, elles trempèrent leur mouchoir dans le sang des suppliciés, et ce suaire devint une relique dont elles se partagèrent les fragments déchirés. Le temps égoïste ne comprenait pas ce dévouement et ces croyances ardentes. Babœuf ne fut point une intelligence vulgaire, au milieu même de cette opinion des jacobins qui produisit tant d'hommes à forte trempe. J'aime cette lettre fière qu'il adressa de puissance à puissance au directoire (2) ; il croyait son tribunat assez grand pour égaler le pouvoir des directeurs ; il se disait assez fort pour braver leur force. Ce n'était pas fanfaronnade, mais croyance dans l'avenir des doctrines communistes et égalitaires, dont on avait bercé la nouvelle génération.

Il arrive parfois que les gouvernements frappent de droite et de gauche pour montrer aux plus incrédules qu'ils vivent ; la popularité ne résulte pas pour le pouvoir d'une situation impartiale et sérieuse au milieu des partis, mais des coups qu'il porte, violents, sur une opinion en minorité. Quand le directoire eut proscrit les jacobins et Babœuf, il dut, pour reconquérir l'opinion révolutionnaire, poursuivre et atteindre les royalistes, par une sorte de bascule politique : tel fut le but de la dénonciation contre M. de La Villeheurnoy (3) et l'agence royaliste de Paris. Depuis longtemps la police savait l'existence d'un comité royaliste, le laissant agir parce qu'elle n'avait pas besoin de le réprimer ; mais quand un coup décisif eut été porté contre les jacobins, il fallait bien que le directoire montrât qu'il ne voulait pas une restauration ; et alors on dénonça l'agence de Louis XVIII. Ce n'était pas chose difficile, car, dans ce parti, il y a toujours plus de caquetages spirituels que de complots sérieux. Pour se faire une juste idée de la simplicité de ces agents, il faut lire la déposition de ce colonel de l'école militaire (4), révélateur du complot royaliste, comme un autre officier s'était fait dénonciateur du complot jacobin, et ceci tout publiquement. La Villeheurnoy n'avait-il pas proposé à des soldats fanatiques des idées républicaines, de reconnaître Louis XVIII, et ceci à l'aide de quelques proclamations et de petits écus ? Et pour ce complot si fou, tel était l'état de la réaction, que La Villeheurnoy ne fut

(1) Babœuf et Darthé furent exécutés le 23 mai 1797.

(2) « Regardiez-vous au-dessous de vous, citoyens directeurs, de traiter avec moi de puissance à puissance ? Vous avez vu de quelle vaste confiance je suis le centre ; vous avez vu que mon parti peut bien balancer le vôtre ; vous avez vu quelles immenses ramifications y tiennent. Je suis convaincu que cet aperçu vous a fait trembler... Je ne vois qu'un parti sage à prendre : déclarez qu'il n'y a point eu de conspiration sérieuse. Cinq hommes, en se montrant grands et généreux, peuvent aujourd'hui sauver la patrie. Je vous réponds encore que les patriotes vous couvriront de leurs corps ; les patriotes ne vous haïssent pas, ils n'ont haï que vos actes impopulaires. Je vous donnerai aussi, pour mon compte, une garantie aussi étendue que l'est ma franchise perpétuelle. »

(3) Charles-Honoré Berthelot de La Villeheurnoy, né à Toulon vers 1730, fut maître des requêtes, ensuite sous-intendant de province. Vivant dans la retraite après la révolution, on l'emprisonna, en 1793, comme suspect, et le 9 thermidor lui ayant rendu la liberté, il devint, en 1796, l'un des agents secrets et maladroits des Bourbons à Paris.

(4) *Rapport officiel du citoyen Malo, chef de brigade du 21e régiment de dragons, au ministre de la police générale de la république.* (C'est une triste pièce.)

« Depuis plus d'un mois, je n'ai cessé de correspondre avec vous et de vous rendre un compte exact des entrevues que je me suis ménagées avec les commissaires et agents principaux du prétendu Louis XVIII. Vous ne devez pas douter des crises que j'ai éprouvées dans des séances aussi pénibles, ayant été obligé, pour leur inspirer toute la confiance à laquelle je voulais parvenir, d'applaudir à leur complot criminel et sanguinaire, et de paraître devenir un des principaux instruments des ennemis de ma patrie. Je vous l'avoue, citoyen ministre, le directeur Carnot est le premier que j'aie instruit des projets dont j'étais le dépositaire, et ses conseils, aussi sages qu'éclairés, m'ont dirigé dans la conduite épineuse que j'ai eu à tenir, et m'ont fait parvenir à mon but. Aujourd'hui, 11 pluviôse, comme je vous avais prévenu dans la nuit, un de ces messieurs se rendit à 10 heures du matin au rendez-vous qu'il m'avait demandé, et que je lui avais assigné chez moi à l'École militaire. Je dois vous prévenir d'abord, citoyen ministre, que j'avais disposé dans l'appartement un endroit où le citoyen Guillaume, mon secrétaire, et Dublin, dragon, qui méritent tous deux la plus grande confiance, devaient se tenir cachés pour entendre la conversation que j'avais avec eux, etc., etc... Nous nous sommes enfin séparés, et après les avoir reconduits sur l'escalier qui mène à la grande cour de l'école militaire, j'ai donné le signal à l'officier et aux dragons que j'avais désignés, et ils s'en sont emparés ; j'ai ordonné à l'officier de les conduire au corps de garde, où toutes les pièces dont ils étaient porteurs ont été saisies, et dont le procès-verbal a été dressé par le juge de paix des Tuileries et les agents de police. »

condamné qu'à un an de reclusion par le jury.

Dans l'impuissance de témoigner par les poursuites judiciaires sa haine pour le parti royaliste, le directoire avait déjà recouru aux moyens militaires, et ce qu'on avait appelé la nouvelle pacification de la Vendée ne fut que la fatale exécution des chefs naguère amnistiés. La postérité dira ceci du général Hoche : tandis que Jourdan, Moreau, Bonaparte, se couvraient de gloire dans une noble poursuite des ennemis de la patrie, lui jouait un rôle bien triste à Quiberon et dans la Vendée. N'était-ce pas assez de ton sang, noble et jeune Sombreuil? fallait-il y mêler encore celui de Charette et de Stofflet (1), les grands noms de la Vendée? Ce sang fut versé; et qu'importe l'excuse du général Hoche qui attribue à d'autres qu'à lui-même ces terribles exécutions? n'était-il pas général en chef avec des pouvoirs absolus? En pareil cas, on jette sa démission à la tête d'un pouvoir qui vous fait servir d'instrument : Sombreuil, Charette, Stofflet étaient de nobles cœurs dignes de serrer la main au général Hoche; il avait pactisé avec eux, et il les laisse froidement fusiller!

C'est qu'alors l'esprit militaire perd un peu de son caractère d'honneur pour trop se mêler à la police et à l'idée du gouvernement. Hoche devient un véritable général politique; ce n'est plus ici une armée noble et glorieuse, c'est une gendarmerie, car il y a des conseils de guerre et des échafauds; on ne s'explique pas les généraux Hédouville, Travot, qui causent amicalement avec Stofflet, Charette, leur serrent la main en les admirant, et puis les font fusiller quelques heures après. George et les chouans, plus fins (2), plus rusés que la police, ne se laissent pas atteindre encore; ils savent que ces serrements de main portent malheur; les images sanglantes de Stofflet et de Charette étaient de puissants préservatifs contre les protestations amicales de l'armée du directoire. La mort de Charette fut le dernier terme de la guerre de la Vendée; lui seul était une vaste capacité militaire, bien digne de couronner sa vie par ce titre de comte féodal de Nantes, qu'il voulait rétablir au profit de sa race!

Le directoire, dans une situation déjà si difficile, à son origine même, se composait de conventionnels du 9 thermidor, tous pleins du désir de centraliser une pensée de gouvernement ou d'administration, et par nécessité entraînés en tous sens sans point d'arrêt vis-à-vis les partis. Barras était, comme le Janus des anciens, à double visage : l'un tourné vers les jacobins qu'il aimait par instinct de force, et l'autre vers les royalistes auprès desquels il se trouvait placé à l'aise par habitude de luxe, et je dirai presque de royauté. Il voyait beaucoup Fouché, Tallien, Barère, ses anciens amis de la convention, et pourtant il n'osait les employer dans l'action du gouvernement; il écoutait les émigrés rentrés, les femmes versées dans la bonne et mauvaise compagnie, les gentilshommes admis dans son intimité du Luxembourg, et auprès de tous il agissait par la corruption. Les fournitures étaient ses moyens de gouvernement; quand une grande compagnie se préparait pour les subsistances de l'intérieur ou pour celles de l'armée, il y associait deux ou trois jacobins avides, Fouché même, et des femmes qui l'amusaient tout en écoutant aux portes pour dénoncer les complots. Dès le premier temps, Barras fut tout le directoire, car il le menait par une sorte d'impulsion secrète; on le savait homme d'énergie au milieu de ses plaisirs et de ses insouciances de la vie. Ce n'était pas impunément qu'il avait passé à travers le parti jacobin : cette empreinte, on ne la perdait pas.

Afin de grandir la destinée et l'apparat du pouvoir, le directoire avait réveillé les pompes théâtrales; on ne voyait que costumes dessinés à l'antique, dans les séances solennelles du Luxembourg. Carnot s'absorbait dans la guerre, Rewbell dans les finances, Letourneur dans la marine, Laréveillère-Lépeaux dans la religion théophilanthropique et l'Institut. Barras seul

(1) Stofflet fut fusillé le 23 février, et Charette le 29 mars 1796. L'éloge si remarquable et si chaleureux que M. de Saint-Albin a publié du général Hoche, ne me paraît pas suffisamment le justifier sur sa conduite envers Charette.

(2) J'ai trouvé une proclamation de George, très-influent dès cette époque.

LA RELIGION, LE ROI, LA PAIX.

Aux habitants des villes, aux officiers et soldats au service de la soi-disant république.

« C'est au moment où le monarque désiré, que la Providence a désigné pour faire succéder le bonheur et la paix aux jours de deuil et d'anarchie qui ont désolé la France, vient de développer les sentiments qui l'animent dans cette déclaration qui sera à jamais le gage solennel de ses vertus et de sa clémence; c'est au moment où les armées dites républicaines, détruites presque en entier, ne peuvent plus opposer la résistance aux progrès des armées impériales; c'est au moment où les royalistes obtiennent dans l'intérieur des succès journaliers, où des provinces entières secouent le joug de la tyrannie; c'est au moment où vos prétendus représentants, dénués de toutes ressources, se proposent sur les propriétaires un emprunt forcé qui, tôt ou tard, finira par consommer la ruine de ceux que l'anéantissement des assignats n'a pas encore entièrement ruinés; c'est au moment où on exige de vous une nouvelle réquisition d'hommes, qui sera sacrifiée comme les premières; lorsque la division, qui, indice prochain de la dissolution d'un parti, commence à éclater parmi les soi-disant législateurs de la France; lorsque nos ennemis, battus de toute part, voient enfin avec frayeur arriver le terme de leurs crimes et le moment de leur chute, que le conseil général civil et militaire de l'armée catholique et royale de Vannes croit devoir encore essayer de vous éclairer sur vos véritables intérêts, et sur les dispositions à votre égard du peuple généreux et fidèle qui lui a donné sa confiance... etc., etc.

« Au quartier général de l'armée de Vannes, le 5 janvier 1796, second de Louis XVIII.

« *Signé :* George, général; Mercier, dit *la Vendée*, général-lieutenant. »

gouvernait avec un incontestable instinct des choses de force et de bonne administration; à lui les réceptions, la demi-royauté, les moyens de ramener les hommes et les partis autour du pouvoir! Les départements étaient organisés sur le même pied que le directoire, avec les mêmes conditions de gouvernement, d'administration publique, enfin avec une centralisation un peu plus puissante qu'aux derniers temps de la convention nationale après le 9 thermidor, où tout tombait en anarchie et en réaction. Pourtant rien n'allait à bonne fin, ni la loi de l'emprunt, ni l'impôt qu'on ne payait pas ou que l'on payait mal : le seul argent se tirait des contributions de guerre en Hollande, en Italie, en Espagne; la négociation des rescriptions hollandaises et des bons du trésor d'Espagne formait les moyens de crédit.

Toutefois, on ne pouvait pas dire que les deux conseils de gouvernement, les Anciens et les Cinq-Cents, fussent mal composés : il venait d'y entrer, par l'élection d'un tiers, des hommes considérables, débris des assemblées constituante et législative. Il y avait parmi les hommes nouveaux de l'instruction, une facile parole, des principes d'indulgence et de raison; mais toutes ces conditions, si désirables en temps ordinaire, si bonnes, si utiles, quand l'orage populaire ne gronde pas, ne valent rien aux époques de révolution, quand l'autorité doit marcher dans une certaine ligne tracée sous peine de périr. Or, la nécessité du pouvoir directorial était de rester révolutionnaire; le jour où il cessait de l'être, il allait vers la royauté; et telle fut la tendance des conseils. A peine installés, ils firent une guerre acharnée aux idées et aux mesures démocratiques : en vendémiaire, la bourgeoisie avait agi par la garde nationale, le vote turbulent des sections; après la constitution de l'an III, elle exerça son influence par les conseils de gouvernement; la tribune, qui est une démolition pour le bien comme pour le mal, attaqua tous les actes du directoire sans épargner aucun des cinq rois. La bourgeoisie n'aime ni la violence, ni les mesures qui dépassent certaines limites d'opinion; quand on la laisse s'avancer seule, elle va tout naturellement à la monarchie, parce que celle-ci est l'image de la famille et d'un gouvernement à l'état de repos et de stabilité.

Les conseils des Anciens et des Cinq-Cents marchaient donc doucement à la restauration de la monarchie de 1791, et ces idées de royauté avaient tellement cours, que chacun avait son plan tout trouvé et son roi dans sa poche. Merlin de Douai, Barrère, travaillaient sourdement pour le duc de Chartres; l'abbé Sieyès, pour un prince de Prusse ou le duc de Brunswick; tel autre pour un infant d'Espagne; Pichegru et la majorité des conseils pour Louis XVIII, roi constitutionnel. Une fois les jacobins détruits, la révolution n'avait plus rien de cette grande énergie qui allait droit à une rénovation sociale : Babœuf avait seul le sens de l'énigme démocratique.

La presse aidait naturellement la tribune dans cette désorganisation de toute pensée gouvernementale : depuis la législative, on n'avait jamais vu une hardiesse comparable à celle des journaux sous le directoire; comme il n'y avait pas de loi répressive et qu'on ne craignait pas le pouvoir, comme sous le comité de salut public, il s'ensuivait que tout ce qui passait par la tête des écrivains, ils pouvaient le dire, sans même s'arrêter aux déclarations de principes, bonnes pour les temps calmes; quand les imaginations sont ardentes, on va droit à l'ennemi; les phrases alors sont comme des balles; chaque discussion est un duel.

Les journaux n'étaient donc qu'une guerre de personnalités à mort; on gardait à peine quelques ménagements dans les vœux ou les espérances d'avenir, et quant aux personnes, elles étaient la proie des écrivains : directoire, conseils, ministres, maîtresses, fournisseurs, tout était secoué d'une manière sanglante par l'indignation et l'ironie, et chacun frappait fort, car la société entière était de l'opposition; il y avait prodigieusement d'esprit, et comme on n'avait pas le loisir d'être sérieux, on ne pouvait pas ennuyer : le champ était vaste et le ridicule facile à saisir dans une société où tout était changé, excepté le mordant d'une moquerie légère et railleuse. Il se manifestait un tel décousu, un tel mélange d'opinions, de principes dans ce monde, que c'était à ne s'y plus reconnaître, tant d'étranges déplacements s'étaient accomplis!

Dès les premiers temps d'indulgence et de repos qui avaient suivi la crise révolutionnaire, un grand nombre d'émigrés étaient rentrés; on ne comptait point parmi eux ces gentilshommes fidèlement attachés à la royauté exilée, mais quelques-uns surtout de ces caractères politiques associés aux premières impulsions de 1789 à 1791, et que la crise avait jetés loin de la patrie : les girondins d'abord, les constitutionnels ensuite de la législative, les Portalis, les Pastoret, les Vaublanc, les Ségur, abrités en Allemagne, en Suisse, à Hambourg, hommes instruits, paisibles et facilement ralliés à tout gouvernement d'ordre. A la suite de ceux-ci s'étaient placés les hommes un peu plus compromis, tels que MM. de Narbonne et de Talleyrand, commensaux de la coterie de madame de Staël, fort puissante à Paris (1). La première démarche de ces proscrits des temps difficiles, en rentrant en France, était de se faire rayer de la liste des émigrés, et ceci donnait occasion au

(1) C'est par Mme de Staël que M. de Talleyrand avait obtenu sa radiation de la liste des émigrés. On le considéra comme toujours attaché à un service public.

directoire de les voir, de les entendre et de les rallier au pouvoir. Leur seconde démarche était de demander la restitution de leurs biens vendus, ou des compensations pour des propriétés qu'ils avaient perdues; et il y avait ici un arbitraire dans les bureaux, un désordre, dont on n'a pas d'idée: le directoire concédait des propriétés nationales à vil prix ou en pur don, avec plus de caprice que les anciens rois n'aliénaient leur domaine. Quand Bonaparte se maria avec madame de Beauharnais, la Malmaison fut assurée à Joséphine avec cinq cent mille livres, comme compensation des biens vendus appartenant au marquis de Beauharnais; et cette petite douceur vint, dit-on, d'une autre cause plus tendre et moins réparatrice. Tel émigré rallié recevait un riche hôtel, une terre d'église ou de confiscation, à bas prix, lorsqu'il était en faveur; le directoire exerçait sur ce point l'autorité la plus illimitée, et il se fit autoriser même à aliéner Saint-Cloud, Compiègne, Meudon, Saint-Germain, et d'autres maisons royales. Le hasard seul préserva ces débris de la grandeur de nos rois; encore quelques années, on les aurait démolis, morcelés, au profit des avides détenteurs du Luxembourg.

Cette société d'émigrés rentrés se divisait en trois classes: l'une était accourue dans les salons de madame de Staël, assez bizarrement composés, car on y voyait quelques membres littéraires de la convention, Chénier, Daunou, avec le thermidorien Tallien et sa femme, Fouché même quelquefois, et à côté de ceux-ci, M. de Talleyrand, recemment arrivé d'Amérique, et le jeune Benjamin Constant (1), si moderé de principes, si empressé de se rallier, et qui avait pris en admiration le système directorial de l'an III. Cette société soutenait le directoire; madame de Staël croyait le balancement des pouvoirs le plus beau système; n'aimant ni les jacobins, ni les royalistes, elle se berçait alors dans ses utopies d'amour et de politique avec le même enthousiasme; la république lui paraissait arrivée à bon port d'organisation, et victorieuse des partis, elle lui semblait destinée désormais à un long avenir.

La seconde fraction d'émigrés, portée par ses souvenirs à la constitution de 1791, croyait le directoire une simple transition pour arriver à la monarchie constitutionnelle. Tout était à sa place: deux chambres, un conseil des Anciens (aristocratie), un conseil des Cinq-Cents (démocratie) (2), modèles de la chambre des lords et des communes; il n'y manquait plus qu'un roi; les uns étaient liés à Louis XVIII, et un petit nombre au parti de M. le duc d'Orléans, dont le souvenir restait populaire parmi quelques jacobins conduits par Barère et Merlin de Douai. Les constitutionnels, réunis dans le club de Clichy, sous la direction de Pichegru, voulaient réaliser d'abord deux ou trois idées de tactique pour arriver à une restauration: la présidence du conseil des Anciens aux mains de Pichegru et une place de directeur pour M. Barthélemy, l'ambassadeur en Suisse, tout à fait rattaché aux monarchiques constitutionnels. Enfin une troisième fraction d'émigrés s'était condamnée à la vie paisible et purement littéraire, à ce point que MM. de Ségur, autrefois si hauts dans la diplomatie, faisaient des fables, des madrigaux et des chansons: la vie littéraire console des disgrâces politiques, et lorsqu'on n'a plus de grandes affaires, on écrit dans le *Mercure*.

Il y a toujours en France une indicible tendance pour les habitudes de légèreté et ce qu'on peut appeler l'oubli des choses sérieuses; quand il y a un peu de répit dans la tourmente et que le ressort du gouvernement s'affaiblit, on court aux distractions, à la joie, aux plaisirs avec frénésie, et c'est ce qui était arrivé après la chute du terrible comité. Sous le directoire, on pouvait dire que les mauvaises mœurs avaient pris une certaine permanence dans le monde comme dans la famille; c'était un peu la régence sans qu'il y manquât même ces gentilshommes impies et usés, réunis à Grosbois, chez Barras, comme sous la régence dans le château de l'Ile-Adam chez le prince de Conti. Les classes, partagées d'une autre manière que sous l'ancien régime, commençaient enfin à se poser et à se distinguer: les traîneurs de sabre remplaçaient les mousquetaires; les officiers aux gardes, les chevau-légers de la reine; avec cette différence que si les gentilshommes ne pouvaient se séparer d'une impertinente légèreté, polie mais railleuse, les traîneurs de sabre restaient grossiers, impératifs, dominateurs au milieu de cette société, méprisant les bourgeois avec plus de hauteur et de dédain que la féodalité ne traitait les manants des villes; ils ne les désignaient que par des épithètes injurieuses et méprisantes. Les traîneurs de sabre inventèrent ce mot de *pékins* pour désigner tous ceux qui n'étaient pas militaires, épithète qui inspira cette spirituelle réponse, attribuée à M. de Talleyrand: « Nous, nous appelons militaire tout ce qui n'est pas civil. » Cette

(1) Benjamin Constant de Rebecque, né à Lausanne en 1767, d'une famille française, protestante et réfugiée, fit ses études à Strasbourg, voyagea en Suisse, en Écosse, en Hollande, en Allemagne, et se fixa à la petite cour de Brunswick, qu'il quitta, en 1795, pour venir à Paris sous la protection de Mme de Staël.

(2) SUR LE CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Dans le palais des Tuileries
Est un chantier très-apparent,
Où cinq cents bûches bien choisies
Sont à livrer dans ce moment;
Le vendeur dit, à qui l'aborde:
« Cinq cents bûches pour un louis;
Mais bien entendu mes amis,
Qu'on ne les livre qu'à la corde. »

classe graudit considérablement à mesure que l'armée conquit de glorieux succès, jusqu'à ce qu'elle s'emparât tout à fait de la société par l'avénement à la dictature du général en chef des sabreurs d'Italie.

Les fournisseurs remplaçaient les financiers d'autrefois, rôle brillant de comédie, pauvres amants trompés, généreux et magnifiques. Un fermier général jetait des colliers d'or, des billets de la caisse d'escompte à Marton, à Lisette, avec cette profusion oublieuse qui ne calcule rien; son souper abritait les gens de lettres, les artistes; Voltaire était l'ami de La Popelinière; le magnifique Helvétius réunissait dans ses salons dorés tous les encyclopédistes, gens moqueurs, spirituels, quand le soir, sur la petite causeuse, le vin de Champagne petillait dans les verres (1). Un fournisseur, sous la république, n'était point cela : ancien marchand de bœufs, fermier ou paysan, laquais ou suisse, il s'était fait d'abord garde-magasin, puis travaillait pour son compte, attaché aux soldats comme un vampire qui suce le sang. La république n'avait pas grand crédit; et si le marchand avait quelques milliers d'écus de six livres, quelques centaines de louis d'or, il fournissait de la viande, de la farine, des souliers avariés, en échange des rescriptions sur l'Espagne ou la Hollande régulièrement payées. Ces services se faisaient souvent par compagnies bientôt riches à millions, et devenues alors la petite cassette des directeurs; on assignait à des maîtresses, à des amis, des douceurs sur les fournitures. La classe réelle des fournisseurs restait composée de gens grossiers, durs, insultants, dignes de leur origine; ils avaient du luxe sans élégance, des richesses sans dignité, et des amours sans grâce.

La classe des agioteurs avait reparu après le 9 thermidor, avec une frénésie indicible, sur le perrou du Palais-Royal. Comme il y avait mille valeurs en circulation, assignats, mandats territoriaux, rescriptions, et qu'aucun des papiers d'État n'était en rapport avec le prix d'argent, l'agiotage avait beau jeu. Un homme habile avec quelques centaines de louis devenait millionnaire, et s'il avait la sagesse de les réaliser en propriétés nationales, c'était bientôt une colossale fortune de propriétaire. Ces beaux hôtels du faubourg Saint-Germain, ornés des peintures de Watteau, des trumeaux à la Louis XV, avec le souvenir des Mortemart, des Duras, des La Châtre, des Molé, étaient vendus pour trente-cinq à quarante mille livres; les hôtels plus récemment construits, sous Louis XVI, dans le faubourg Saint-Honoré, avec les beaux jardins des Champs-Élysées, les fantaisies anglaises, se payaient un peu plus cher, et allaient jusqu'à soixante et quinze mille livres. C'était triste à voir que cette invasion des barbares dans les chefs-d'œuvre d'élégance et de goût. Le pauvre émigré, mendiant au coin d'une route, tendait la main aux passants, tandis que le fournisseur enrichi, un laquais de ses écuries (2), promenait dans un équipage une femme de chambre ou une fille entretenue. On ne s'étonne pas que, pour échapper à ces reproches, de temps à autre le directoire ordonnât d'arrêter et de faire fusiller quelques centaines d'émigrés. Après avoir accompli la spoliation, on ne voulait pas avoir sous les yeux le reproche vivant et cruel : on tuait le propriétaire pour s'assurer la propriété, comme sous la restauration, les nouvelles fortunes devaient briser le vieux trône, parce qu'elles étaient mal à l'aise avec lui.

Au milieu de la France, labourée par tant de partis, il n'y avait point encore précisément une classe de fonctionnaires : la constitution de l'an III, s'efforçant de relever l'éclat des fonctions publiques, avait imposé des costumes pour toutes (3), dessinés sur les statues de Pompéi et du musée de Naples; ce n'étaient que toges et robes prétextes; mais la dignité qui ne se rattache en définitive qu'à la considération, n'était point venue : y avait-il un véritable corps de magistrature, pur, noble et grand, comme les vieux parlementaires? Les tribunaux se ressentaient encore de l'instabilité des institutions et des choix tumultueux des assemblées primaires; s'il existait de bons magistrats, il n'y avait pas de magistrature.

Les directoires de département, les municipalités même épurées, n'allaient pas au delà de la petite bourgeoisie; ce qu'on appelait les commissaires du directoire était sans crédit sur les masses trop longtemps agitées. De noblesse, il n'en existait plus : de temps en temps, on apprenait que tel émigré, d'un nom fier et glorieux dans l'histoire, arrêté par sa municipalité ou son district, venait d'être fusillé sur la simple reconnaissance de son identité (4). A moins que les nobles ne fussent bien assouplis, bien corrompus sous la main du directoire, il n'y avait pas de pitié pour eux : on avait soif de leur sang; ni la majesté d'un beau front, ni la grâce du sourire, n'empêchait la terrible application des lois de la convention nationale. Et ces pauvres prêtres, quelle rage n'avait-on pas contre eux? Il y avait un homme, là, dans le

(1) *Voyez* mon *Louis XV*.

(2) J'ai trouvé une gravure contemporaine où cette situation des nouveaux enrichis et des pauvres émigrés est reproduite.

(3) Les costumes des fonctionnaires sont dessinés avec beaucoup de soin dans une gravure de la Bibliothèque royale.

(4) L'exécution qui souleva la plus vive indignation fut celle de M. de Cussy. M. Michaud écrivait : « On n'est pas encore revenu de l'étonnement et de l'indignation qu'a causée l'exécution de M. Maratrai de Cussy. Il était écroué à la Force, comme conspirateur; on vint le chercher dans cette prison avant-hier, à 9 heures du matin; à midi, il était déjà exécuté comme émigré. La foudre n'est pas plus prompte que notre justice criminelle : on fait assigner deux amis du prévenu; ils viennent pour témoigner en sa faveur; ils le reconnaissent; cela suffit pour le conduire à la mort. M. de Cussy avait des ennemis cruellement acharnés à sa perte; mais dussé-je attirer sur moi leurs poignards, j'oserai braver ces

directoire, plus tristement marqué dans l'histoire, parce qu'il s'attacha de sang-froid et comme un rheteur fanatique à poursuivre de pauvres vieillards aux cheveux blancs, des pontifes, des martyrs; M. Laréveillère-Lépeaux, avec sa ridicule manie de fonder un culte, avait pris en haine la religion catholique qui souffre et pardonne. La déportation! tel fut son cri impitoyable pour les prêtres, et l'on vit des vaisseaux changés en prisons, et des milliers de pontifes dévorés par la maladie et les besoins : quelques-uns bravaient la mort au milieu de la France même, pour administrer le baptême et les sacrements de l'Église : est-ce que les missionnaires n'allaient pas à la Chine, au Japon, enseigner la foi, sans baisser la tête pour échapper au martyre? et la France était désormais un pays de barbares!

Aucune église n'était ouverte; les théophilanthropes dominaient même dans la vieille Notre-Dame et à l'église de Saint-Sulpice bizarrement ornée. Mais chaque chaumière, chaque grange devenait un autel, et jamais l'ardeur des fidèles n'avait été plus solliciteuse de sacrements, car l'auréole du martyre rayonnait au front de chaque prêtre, et en élevant le Dieu qui était mort pour tous, il nous enseignait à mourir (1).

Après la journée du 13 vendémiaire, la bourgeoisie vit bien que c'en était fait d'elle : les traîneurs de sabre l'avaient domptée; elle avait encore une action dominante sur les conseils du gouvernement, parce qu'elle agissait sur les élections; bientôt ce dernier avantage lui fut enlevé par la violence; elle vivait de l'esprit de famille, et la famille n'existait plus que comme un mot, puisque la femme passait légalement dans les bras d'un nouvel époux par le divorce volontaire, puisqu'il n'y avait plus ni aînesse, ni autorité paternelle, ni minorité? La propriété devenait aussi mobile que la famille; le commerce, sans garantie, sans aucun signe de valeur monétaire, était anéanti; l'industrie ne se soutenait que par les fournitures de l'armée; l'ouvrier, habitué à la place publique, travaillait peu, et la corporation ne le protégeant plus, il passait sous le caprice du maître; et de là naquit la terrible féodalité du manufacturier, pressurant le travail et la sueur des ouvriers depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse misérable. Que pourrait-on comparer désormais à cet asservissement matériel de l'ouvrier autour de la machine qui roule inflexible avec le temps, les âges, jusqu'à la mort? Au lieu moral et paternel de la corporation, on substituait la chaîne terrible de la nécessité; aucune pensée religieuse pour consoler, aucune espérance d'une vie à venir plus heureuse et plus égale; cette morale chrétienne si haute et si grande, on voulut la remplacer par des espèces d'axiomes philosophiques, un paganisme d'images et de représentations scéniques; la morale républicaine fut professée par l'Institut, et ce ne fut pas ce qu'il y eut de moins bizarre dans la marche des idées philanthropiques, que cette mission de vertu et de couronnement de rosières qu'on essaya de donner à l'Académie. L'Opéra, le Conservatoire, enseignaient les hymnes et les danses sacrées; les théâtres révélaient les maximes de république et de patriotisme; l'Institut rédigeait les programmes en belles phrases; et c'est toute l'éducation morale qu'on donnait au peuple, qui a tant besoin de leçons incessantes et de consolations pour ses misères et ses désespoirs.

Les grandes cités de province se relevaient plus difficilement que Paris de la tourmente révolutionnaire : ce vaste centre est le cœur de tout, et tant qu'il y a un peu de sang dans les artères, il reflue là; mais les villes de province, atteintes déjà par l'organisation des départements, par l'énergique surveillance des comités et les missions des représentants, après la Gironde, ne s'étaient point restaurées. Dans les ports tels que Bordeaux, Nantes, Marseille, il n'y avait plus de commerce et de ces colossales fortunes, croulées sous le maximum et les réquisitions; aucun navire ne pouvait tenir la mer sans tomber aux mains des Anglais; les vaisseaux verdissaient dans les bassins, sous l'algue marine, et s'il y avait encore quelque énergie parmi les matelots, c'était pour se livrer à la course sur les grands corsaires avec des équipages choisis; et, les voiles enflées, quand la tempête gron-

leur vengeance, en recommandant sa mémoire au respect et à la vénération des gens de bien. » — « M. de Cussy, disait Lacretelle jeune, était prévenu d'émigration ; il était donc hors la loi! Quoi! avant de punir un crime, ne faut-il pas constater si le crime a été commis? L'assassin qu'on a trouvé foulant aux pieds le corps sanglant de sa victime, trouve encore des tribunaux, un défenseur... Il existe cependant une ressource, c'est de réclamer devant le directoire. Le directoire est donc un tribunal qui prononce sur la vie des hommes? Le directoire a donc le droit de vie et de mort sur cinquante mille citoyens inscrits en réclamations?... Quand on voudra flétrir dans la postérité l'époque où nous vivons, il suffira de dire : *Une telle loi existait, et elle était exécutée.* »

(1) M. Lacretelle s'élevait également avec énergie contre les persécutions des prêtres détenus. « *Respect pour le malheur, respect pour la vieillesse.* Je lis ces mots dans le préambule de notre constitution : Respect pour le malheur! Voici comme nous remplissons ce devoir : vingt mille individus, qu'on n'accuse d'aucun crime, sont retenus dans les prisons; il devient impossible au gouvernement de les y nourrir ; on les y retient pourtant. Respect pour la vieillesse! Voici comment on le pratique dans une république naissante : une foule de sexagénaires, de septuagénaires, d'octogénaires, auxquels on ne reproche qu'une opinion de leur conscience sur un objet entièrement étranger à la politique, expirent lentement dans les cachots, sans y recevoir les consolations de leur famille, ni les faibles secours que le pauvre, autrefois nourri par eux, serait heureux de leur rendre. On n'a plus d'aliments à leur apporter... *Qu'ils attendent*, répondent quelques législateurs. Qu'ils attendent! Mais la faim va déchirer leurs entrailles; mais ce toit qui les couvre et qui n'est plus réparé, les livre à toutes les injures du ciel; mais l'hiver qui s'approche les trouvera sans défense et va glacer leurs membres engourdis... Qu'ils attendent, répondent encore quelques législateurs. »

dait, ces corsaires, échappant aux croisières anglaises, parcouraient les mers de l'Inde pour saisir quelque riche proie. Il se fit dans la course de nouvelles fortunes; les ports militaires, Brest, Cherbourg, Toulon, conservaient seuls une certaine activité factice pour les armements en guerre; mais souvent les moyens d'argent manquaient, et tout à coup les expéditions se trouvaient suspendues, et avec ce point d'arrêt arrivaient la misère et le besoin.

Dans les villes de l'intérieur, que de fatalités encore! Aux vieilles cités de magistrature, antiques siéges de parlement, on cherchait en vain ces dignes familles de robe, ces grandes races de justice : à Moulins, Aix, Nancy, Bourges, Toulouse, on ne voyait plus les séances solennelles du parlement pour décider les questions d'État; l'herbe croissait dans les rues désertes, autour du palais de justice, de ce parvis naguère encombré de magistrats, de députés et de peuple pour tenir les états sous MM. d'Aiguillon, de Duras ou de La Châtre. Était-ce une ville de manufactures, comme Lyon, Grenoble, Nevers, Rouen, Lille? la misère était là plus profonde encore; si Lodève, Carcassonne, travaillaient les gros draps comme ses coteaux produisent les gros vins et ses cités les gros esprits, Lyon, avec ses belles soieries, périssait d'inanition; nul n'était assez riche pour acheter ses brillants tissus, ses broderies si belles sur le velours, objets d'admiration à Versailles et dans le monde, sorte de hautes lisses en miniature; et les points de broderie de Nancy, et les dentelles de Flandre, à quoi pouvaient-elles servir sur les poitrines des rustres ou des barbares? Pour les manufactures élégantes, il fallait des gens bien nés, des marquis aux nobles traits, aux vieilles traditions; et tout cela n'existait plus dans cette révolution de mœurs et de manières. De là, décadence et misère pour l'ouvrier des manufactures.

Dans les campagnes, la révolution avait produit un esprit général de lucre et de travail. Après la grande spoliation des émigrés, on avait partagé la terre; tout un monde laborieux l'avait envahie : le paysan est avare, et il a raison, car il sait le prix du travail, et ce qu'il arrose de ses sueurs, il veut le recueillir; il transforma donc tout en petite culture, de manière à récolter beaucoup et immédiatement. Désormais, plus de ces vastes exploitations autour du château du seigneur; plus de ces immenses fermes de cinquante mille livres de rente, avec trente paires de bœufs et un haras de chevaux et de cavales bondissantes; la petite culture partout, des légumes, des céréales, des fruits; le bœuf est trop long à élever, le cheval coûte trop, les forêts ne rapportent pas le tiers de la terre cultivée : ces trois conditions de la grande exploitation furent négligées, et cet aspect de belle et active culture, que prit la campagne après la révolution française, fut le résultat de la cupidité qui veut s'assurer des revenus immédiats. On eût dit une sorte de serre chaude produite par le travail et le fumier. Qu'importe que la race bovine s'affaiblisse et se perde? qu'importe que, pour remonter sa cavalerie, la France doive un jour recourir à l'étranger? cet avenir est lointain encore; ce qu'il faut, c'est le bénéfice, et l'esprit du paysan le comprenait bien.

Il restait peu de provinces où le château fût habité; les portes étaient ouvertes, le parc abandonné; cette verte pelouse, où naguère dansait une jeunesse rieuse sous le grand orme, à la face du seigneur, de sa noble dame et de ses gracieux enfants, est maintenant couverte d'herbes parasites; ces créneaux, où bruissait la chouette, sont brisés, et le hibou même n'a plus de retraite : plus de ces traditions d'âge en âge sur la tour du nord, où le sceptre d'un châtelain mécréant apparaissait au coup de minuit; plus de souvenirs, de riantes images. Autrefois, au presbytère, on célébrait la naissance, le mariage et la mort; maintenant, il est vide; si la cloche n'a pas été fondue en balles ou en monnaie, elle ne sert plus pour appeler la prière; c'est le tocsin de l'émeute ou de l'insurrection, beffroi du peuple plus terrible que le canon, car on sait que c'est la mort que celui-ci appelle et donne d'une manière prompte et douce, tandis que le peuple, au son de la cloche funèbre, déchire et ronge les entrailles.

C'était cette France que le directoire avait à régir et à gouverner dans des conditions assez difficiles, car, d'après quel principe établirait-il son administration politique? En révolution, il faut appartenir à un parti, gouverner avec lui, sous peine d'impuissance et de châtiment; que, dans un temps calme, un pouvoir ose se dire et se poser impartial, c'est une épreuve difficile qu'il peut tenter; mais quand l'air est enflammé et que tout se change en détonation terrible, vouloir gouverner avec impartialité, c'est une impuissance qui se transforme tout simplement en un système de bascule, au moyen duquel on frappe à droite et à gauche, on persécute tout. La pensée du directoire fut de se servir des jacobins pour contenir les royalistes, et de la bourgeoisie pour frapper les terroristes; comme tous les pouvoirs faibles, il se sauvait par une série d'actes de violence; il vécut par les coups d'État, comme les tempéraments débiles qui se donnent une vigueur factice par des drogues excitantes. Deux tendances de gouvernement se partagent cette première époque de la vie du directoire : la partie publique consignée au bulletin des lois, et celle-là n'est que la continuation du système conventionnel avec le même esprit de persécution révolutionnaire; puis la partie cachée : le registre secret du directoire contient les actes de police, les négociations avec les

gouvernements étrangers et les partis qui divisaient la France (1); là, l'esprit particulier des directeurs se manifeste : Barras est tout à la fois résolu, conciliant, parce qu'il est fort; Letourneur est une intelligence médiocre; Laréveillère-Lépeaux, un sectaire à vue courte, un janséniste dans le panthéisme, un jardinier fleuriste en religion, persécuteur de sa nature; Rewbell a des vues de procédures, de chicanes en diplomatie et en administration; Carnot, absorbé dans ses conceptions de guerre, commence à éprouver quelque jalousie contre Bonaparte, car au total Carnot est un esprit spécial et borné, et le jeune élève de Brienne est un admirable génie; cette jalousie se révèle dans la correspondance et dans les registres du directoire, où sont deposées ses plus secrètes pensées, ses ambitions et ses petitesses. En somme, nulle pensée religieuse, beaucoup de police, et la force matérielle comme dernière raison du pouvoir : telle est la situation et la tendance du gouvernement directorial!

CHAPITRE XXXIX.

DEUXIÈME PÉRIODE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Caractère de Bonaparte. — Esprit de l'Italie. — Parti français. — Les Autrichiens. — Gouvernement sarde. — La Lombardie. — La Toscane. — Gênes. — Parme. — Modène. — Venise. — Rome. — Naples. — Développement de la campagne. — Situation du général Beaulieu. — Politique de Bonaparte. — Marche en avant. — Mission de la division Labarpe. — Bataille de Lodi. — Esprit de la Lombardie. — Entrée à Milan. — Contribution de guerre à Modène. — Pillage des tableaux. — Orgies de Milan. — Réaction pour la religion et la patrie italienne. — Projet de diviser le commandement de l'armée d'Italie.

Mai et juin 1796.

Le génie du général en chef de l'armée d'Italie ne s'élevait pas seulement à la grandeur, à la puissance des conceptions militaires, il possédait encore en lui-même la ruse, la finesse de son origine corse. Ne dédaignant aucun moyen de succès, Bonaparte, avant d'envahir l'Italie, avait profondément étudié l'esprit, les mœurs des populations et des gouvernements, au milieu desquels l'armée républicaine allait se déployer. Le général s'était familiarisé depuis l'enfance avec les mœurs de l'Italie : étude d'autant plus indispensable qu'elle devait servir de base aux opérations de cette campagne. Son premier but dut être de séparer l'esprit italien de l'esprit allemand, et de soulever les passions démocratiques contre le gouvernement paternel de la maison d'Autriche. Ce résultat obtenu, la victoire contre le général Beaulieu ne serait plus qu'un jeu, car l'armée républicaine était trois fois plus nombreuse que celle des Autrichiens, depuis la diversion des Sardes et des Piémontais. M. de Beaulieu devait nécessairement se mettre en retraite devant les intrépides divisions de Masséna, de Cervoni, d'Augereau, et alors l'esprit démocratique faisant explosion pour seconder les patriotes français, le drapeau tricolore pourrait se déployer sur les cités italiennes dans toute la magnificence de ses couleurs. Depuis longtemps cette révolution était préparée : la propagande partout infiltrée avec sa force, son énergie de désordre, et la fraternisation des peuples, devait profondément seconder la marche militaire du général Bonaparte et ses succès en Lombardie.

En jetant les yeux autour de lui, le chef de l'expédition française dut s'apercevoir qu'il fallait agir en Italie par le même moyen dont on s'était servi en Belgique et en Allemagne, c'est-à-dire soulever les populations et séparer les petits gouvernements de la cause autrichienne : politique qui demandait des négociations actives et secrètes. Qu'avait-on fait même en Hollande? En réveillant le vieil esprit républicain, on avait brisé le stathoudérat; le traité de Bâle avait séparé la Prusse de l'Autriche, et le système de neutralité allemande grandissait contre l'influence autrichienne. Il fallait employer les mêmes moyens, les mêmes ruses en Italie pour isoler l'armée du général Beaulieu. On venait de faire un heureux essai de cette politique par le traité avec la maison de Savoie, le plus utile pour les opérations militaires. Charles-Emmanuel avait consenti à livrer ses meilleures forteresses, et par son traité définitif, il dissolvait son armée et abdiquait pour ainsi dire son pouvoir, en livrant ses sujets à la propagande républicaine (2).

(1) Il existe quelques copies à la main de ce registre secret, où tout n'est pas dit, au reste, car chaque directeur avait alors une politique à lui.

(2) Voici le précis du traité de paix avec le roi de Sardaigne, signé à Paris, le 15 mai 1796 :

« 1. Sa Majesté sarde renonce à la coalition et à tout traité d'alliance contre la France.

« 2. Elle renonce à la Savoie, au comté de Nice, à Tende.

« 3. Les limites, en Piémont, seront fixées d'une manière avantageuse pour la France.

« 4. Le roi de Sardaigne ne peut garder les émigrés, excepté ceux du Mont-Blanc.

« 5. Il renonce à tous droits et restitutions de la part de la France.

« 6. Il sera fait entre les deux puissances un traité de commerce

« 7. Le roi de Sardaigne accordera amnistie à tous les Sardes pour faits ou opinions révolutionnaires, et leur rendra les biens qui leur avaient été saisis.

« 8. Il restituera aux particuliers ce qui peut leur avoir été pris.

Une fois débarrassé des Autrichiens, rien ne serait plus aisé que de préparer une révolution à Turin, si fortement travaillé par les missionnaires de la démocratie, désormais en pleine liberté.

Le grand-duc de Toscane s'était déjà placé dans les conditions d'une neutralité politique et commerciale avec la république française : l'archiduc Ferdinand, frère de l'empereur d'Autriche, s'était séparé du système belliqueux pour faire jouir la Toscane des bienfaits de la paix. Le général Bonaparte n'avait point à craindre que le jeune archiduc manquât à la foi donnée : loyal de caractère, il s'était fait Italien par un mouvement spontané de son cœur généreux ; il aimait les arts, la culture des lettres, il ne voulait point exposer le beau sol de la Toscane à cette fureur incessante des combats ; si le sang de jeune homme bouillonnait en son cœur pour la gloire comme celui de son frère l'archiduc Charles, il aimait trop les belles cités de Pise, de Florence, de Livourne, de Sienne, pour les livrer aux coups de glorieux barbares. La république de Gênes avait également placé son territoire sous le système de la neutralité ; les armées de la France, dans la campagne du Piémont, avaient plus d'une fois violé son sol de montagnes ; Gênes avait courbé la tête ; le directoire lui avait demandé de l'argent, des emprunts, Gênes avait tout cédé ; il existait là, comme dans le Piémont, un parti de démocratie fatigué de la domination des nobles. Ce palais où brille la statue de Doria, ces villas qui s'élèvent en amphithéâtres de marbre sur des charmilles de roses, d'orangers, de cafiers et de jasmins d'Arabie, espaliers de fleurs où se joue l'agile salamandre, l'œil fixe au soleil ; ces villas avaient vu plus d'un conciliabule pour briser la vieille aristocratie ; mais, en tous cas, Gênes ne pouvait empêcher le déploiement de l'invasion française en Italie ; au besoin même, elle lui servirait d'auxiliaire.

La Lombardie, théâtre de la guerre, se déployait depuis la splendide Plaisance jusqu'à Mantoue, du lac de Garda jusqu'à Bergame au pied des montagnes. Nul territoire ne pouvait se comparer à sa fertilité : ici, les plaines du Milanais, couvertes de canaux et de riantes campagnes jusqu'à Monza, la ville des jardins fleuris, corbeille de roses autour de la cathédrale, sa couronne de pierres de l'époque carlovingienne ; là, les cités puissantes, telles que Milan, Pavie, la ville d'université. L'esprit de la Lombardie était un peu agité, séditieux : au moyen âge, les républiques municipales se heurtaient les unes contre les autres avec leur couronne ducale et leurs blasons, ainsi que les chevaliers dans les tournois. La domination des Autrichiens n'était point acceptée par une partie de la population, funestement travaillée, comme dans la Savoie et le Piémont, par l'esprit de propagande ; la bourgeoisie et une fraction de la noblesse rêvaient des changements, des vieilles idées d'indépendance ; le clergé et le bas peuple seuls restaient fidèles à l'esprit des institutions et au patriotisme catholique.

A quelque distance du duché de Milan était Modène, la noble résidence des derniers rejetons de la maison d'Est avec ce beau nom d'Hercule, attaché aux héritiers de cette race, comme celui de Béatrix aux nobles femmes. Le Dante, l'Arioste et le Tasse nous ont fait vivre avec les ombres éplorées qui peuplent Ferrare, Modène, Reggio, mélancoliques cités où les tombes redisent de si lamentables histoires. Hercule Renaud III était alors duc de Modène, de Reggio, de la Mirandole, la cité qui vit naître la merveille du XVe siècle ; ce peuple était un peu remuant ; les nobles, les avocats, épris de la philosophie et de quelques vieux souvenirs historiques, rêvaient l'indépendance. Comme au moyen âge de l'Italie, tout fermentait ; Parme et Plaisance, beau duché, étaient un apanage de la maison d'Espagne aux mains de l'infant don Ferdinand, car chacune des grandes maisons possédait des fiefs et des apanages en Italie, comme des pavillons de plaisir dans le jardin de l'Europe, et les maisons d'Autriche, de France et d'Espagne y avaient leur représentant couronné.

Venise vivait encore lors de l'invasion des Français dans la Lombardie ; nul ne pouvait lui ravir ses lagunes et ses palais, ni la Brenta aux rives fleuries, ni ses fêtes de nuit splendides aux mille lanternes ; mais la sérénissime république n'était plus qu'une ombre d'elle-même. Quand on parcourt aujourd'hui Venise et sa place Saint-Marc, son escalier des Géants, ses plombs vides (1) et ses bouches de dénonciation,

« 9. Les prisonniers seront échangés.

« 10. Coni, Tortone, Château-Dauphin, Valence, resteront entre les mains de la France jusqu'à la paix générale et le traité de commerce.

« 11. Les pays conquis par la France seront sous l'administration civile de Sa Majesté Sarde ; mais ils continueront à fournir des hommes aux armées de la république.

« 12. Suz, et les autres places, seront démolies aux frais de Sa Majesté Sarde.

« 13. Sa Majesté ne pourra réparer aucune partie des frontières.

« 14. Les munitions trouvées dans les pays conquis appartiennent à la république.

« 15. Sa Majesté donnera passage aux armées de la république pour se porter dans l'Italie.

« 16. La France accorde sa médiation à Sa Majesté Sarde avec Gênes.

« 17. Conformément au traité de La Haye, la république est comprise dans ce traité.

« 18. Sa Majesté Sarde fera réparation de ses procédés envers notre ambassadeur Sémonville.

(1) Je n'ai jamais compris la terreur qui s'attachait aux plombs de Venise : je crois que M. Silvio Pellico a écrit en poëte, car les plombs de Venise forment un fort bel appartement du palais ducal, une prison fort douce, d'où l'on voit le Canale-Grande, la Dogana. Il ne faut pas confondre l'appartement qu'occupait M. Silvio Pellico avec les cachots de la sérénissime république, sous le pont des Soupirs ; mais l'absence de liberté est si sensible, et vous rend si fièrement indigné !

éternellement béantes, on peut se faire une idée exacte des derniers temps de la république et d'un gouvernement tracassier et sans force, usé même dans ses tristes différends avec les papes et osant un schisme sous un patriarche. L'esprit de philosophie avait saisi le conseil des Dix, et les caractères gravés dans les cachots que couvre le pont des Soupirs, indiquent que la persécution surtout s'attachait aux prêtres, qui gravaient avec leurs ongles, sur l'épaisseur des cachots: *Viva la santa chiesa cattolica* (1)! A Venise donc la décadence et la mort. Et cependant l'entrée des Français en Italie n'avait pas effrayé le doge, le conseil et le sénat. Ce n'était pas la première fois que le Milanais avait été traversé par les armées de France, et Venise même avait invoqué le glorieux appui des Français dans sa défiance contre la maison d'Autriche. Ce qui perd les États, c'est souvent le système de comparaison et de similitude historique : la république française n'était ni François Ier, ni Henri III, qu'on arrêtait avec des traités et des fêtes; elle menait à sa suite la démocratie orageuse, l'esprit de sédition et de révolte contre les gouvernements établis; le vieux système devait être brisé par cette irruption soudaine, irrésistible; il n'y avait plus de balance européenne.

Au centre de l'Italie, et comme pour rendre hommage à la grandeur et à la majesté catholique, l'Europe avait reconnu la neutralité et l'indépendance d'un État pontifical sous le gouvernement temporel des papes. L'histoire impartiale doit dire hautement que c'est aux souverains pontifes que l'Italie doit son éclat, sa gloire, sa nationalité : les papes furent les grands patriotes de l'Italie au moyen âge. Rome était souveraine sous la tiare, et avec Rome l'influence religieuse règne sur le monde. Rien de plus paternel que le gouvernement des papes; sauf quelques oppositions de grandes races qui se prétendaient issues de Paul Émile et de Scipion, sauf quelques criailleries bourgeoises, tout le peuple considérait le souverain pontife comme quelque chose de plus grand que la simple royauté politique. Les Transtévérins, si fiers, si glorieux de leur origine révélée sur leurs beaux traits, les Contadini de la campagne inculte, qui conduisent les buffles sur l'escalier du Capitole ou dans le Campo-Vaccino entre l'arc de triomphe de Vespasien et le Colisée; cette multitude, enthousiaste de religion et de patrie, se serait sacrifiée pour le pape, vénérable pontife, Jean-Ange Braschi de Césène, qui avait pris le nom de Pie VI (2). Cet ardent amour du peuple catholique pour le pape, les philosophes ne le comprenaient pas : personnifiant les haines du XVIIIe siècle contre le catholicisme, ils étaient avides de détruire la puissance pontificale en Italie. Quelle joie pour M. Laréveillère-Lépeaux s'il avait pu briser cette tiare dont l'éclat l'importunait! Tel était aussi l'esprit de l'armée, du gouvernement, des commissaires : tous voulaient frapper le catholicisme dans le pape. On allait trouver des prétextes : l'insulte aux ambassadeurs, la vengeance pour la mort de M. de Basseville. Avant tout il fallait vaincre les Autrichiens, et se taire jusque-là.

La même politique était suivie à l'égard du royaume de Naples, que le général Bonaparte avait alors intérêt à ménager pour ne pas grandir la force des impériaux. Le roi Ferdinand, si populaire dans ses courses à la Chiaja, à Santa-Lucia (3), parmi les lazzaroni, et leur véritable roi, avait un moment joint ses troupes à celles du Piémont et de l'Autriche. Naples avait pour reine une femme digne et forte, à la hauteur de Marie-Thérèse, sa mère, et de Marie-Antoinette, sa sœur; elle avait décidé le cabinet à rompre avec la république française. Cette armée de Naples, qui n'avait pas une grande renommée de bravoure sur le champ de bataille, était nombreuse, et les Siciliens faisaient de courageux soldats. Naples, si riche d'ailleurs, entretenait des régiments suisses; et un auxiliaire plus énergique encore, c'était la population des lazzaroni et des Calabrais, si patriotiquement attachés au sol. Ces lazzaroni, brûlés par le soleil, qui s'agitent autour des *frittate*, des *pesci*, des *maccheroni* friands et des *frutti di mare*, près de la source d'eau sulfureuse de Santa-Lucia; ces montagnards des Calabres, à l'aspect sauvage des pâtres primitifs, qui mènent leurs chèvres paître de rochers en rochers jusqu'à Pouzzoles; ces populations dévouées à saint Janvier ou à la Vierge, devaient se lever en armes aux paroles des religieux et des prêtres, les pères bien-aimés : l'idée catholique se mêlait ici à la

(1) J'ai visité aux flambeaux les cachots du palais ducal; on y parvient par le pont des Soupirs. Lord Byron avait vu toutes les inscriptions qui sont encore gravées sur ces murailles. Il n'est pas vrai qu'ils soient au-dessous du niveau des canaux, pas plus que les cabanons de nos prisons ne sont placés au-dessous du niveau de la rivière. Lord Byron s'est trompé lorsqu'il a dit que les derniers prisonniers étaient des impies qui avaient blasphémé contre l'église; c'est, au contraire, dans les différends entre Venise et le pape que des ecclésiastiques furent enfermés dans ces cachots, comme les inscriptions le disent. Je le répète, il ne faut pas confondre ces cachots avec les plombs du palais ducal qui servaient de prison à M. Silvio Pellico : il en est des plombs de Venise comme des cachots de la Bastille, tout cela a eu son côté de mélodrame.

(2) Pie VI, né à Césène, le 27 décembre 1717, fut successivement secrétaire de Benoît XIV, auditeur, trésorier de la chambre apostolique, cardinal, puis élevé à la pourpre romaine le 15 février 1775.

(3) Un agent écrivait au directoire :

« Ferdinand IV a les mœurs et le langage d'un *lazzarone*. La passion de la chasse lui fait oublier tous les devoirs de la royauté. La pêche seule peut le distraire de la chasse. Lui-même vend le poisson qu'il a pris, et le vend le plus cher possible. Les Napolitains traitent le roi, dans ces occasions, avec la plus grande liberté, et lui disent des injures, comme si c'était un marchand de marée qui voulût surfaire. »

défense de la patrie, et ce devint plus tard un grand mobile d'insurrection populaire.

Au milieu donc de cette Italie où l'armée, conduite par Bonaparte, allait paraître, et être presque tout entourée de populations ardentes, la tactique du général en chef était d'abord d'apaiser et même de tromper les cabinets et les peuples, de manière à se réserver toute liberté de mouvements contre les Autrichiens. Supposez que le général Beaulieu eût pour lui les populations et les gouvernements d'Italie dans sa lutte contre Bonaparte, l'armée républicaine, compromise, menacée, se serait vue contrainte de repasser les Alpes; tandis qu'en divisant par l'habileté, en ménageant par la ruse gouvernements et peuples, Bonaparte n'avait plus devant lui que le général Beaulieu et les Autrichiens : dès lors sa supériorité numérique était de trois à un, et sans compter l'appui des propagandes démocratiques, il aurait infailliblement la victoire.

Les premiers succès des armées républicaines, la séparation des Piémontais et des Napolitains, avaient réduit le général de Beaulieu à vingt-trois mille deux cents hommes, qui opéraient leur retraite par Valenza et Pavie, jetant un corps de six mille hommes pour défendre le passage du Pô. A ce moment, les quatre divisions françaises, Augereau, Laharpe, Cervoni et Masséna, présentaient un complet de cinquante-deux mille huit cents hommes, pleins de bravoure et d'énergie : or, la situation du général Beaulieu devant ces forces n'était-elle pas étrangement compromise ? Fortifié dans une position formidable entre le Tésin et la Sesia, il fut bientôt tourné par l'actif Bonaparte passant le Pô près de Plaisance. Après des actions intrépides et des revers, la division Laharpe, surprise à Codagno, éprouva un déplorable échec, et ce général ardent et brave fut tué.

Les républicains reprirent leur revanche à Lodi. Bonaparte, inquiet déjà, appelait une bataille de ses vœux, car il n'avait eu jusqu'alors que des affaires d'arrière-garde : à Lodi, un capitaine de vingt-huit ans allait se trouver aux prises pour la première fois avec le général Beaulieu, vieux soldat des guerres de l'Autriche. Une division des plus fortes troupes impériales avait pris position au delà de l'Adda, sur une hauteur qui commandait le pont garni de trente pièces d'artillerie, pont étroit et sous les coups d'un feu meurtrier : qui n'a lu ce grand exploit chevaleresque de Berthier, Masséna, Cervoni, Dallemagne, Lannes, s'élançant l'épée au poing sur le pont de Lodi, tandis que la mitraille brise et fait hésiter les rangs ? La mort était partout, à la tête, à la queue : témérité chèrement payée ! Elle aurait même fatalement échoué si la division d'Augereau n'avait trouvé un gué un peu plus haut pour tourner les redoutes des Autrichiens (1). Temps fabuleux où les généraux s'exposaient comme des soldats, jouant leur vie comme une chose indifférente dans ce grand duel de peuples et de rois ! à chaque rencontre quelques-uns tombaient sur le champ de bataille, comme Laharpe. Nul de ces intrépides hommes ne se souvint que sur cette rivière de l'Adda, un noble général aussi, le duc de Vendôme, avait arrêté en d'autres temps le prince Eugène et sauvé le Piémont des armées autrichiennes.

Le passage de l'Adda ouvrait la Lombardie et Milan à l'armée républicaine; le général de Beaulieu avait fait tout ce qu'on pouvait espérer d'un capitaine d'expérience et de valeur, délaissé par les Piémontais, avec si peu de monde, devant une armée intrépide et deux fois plus nombreuse. Lodi fut évacué et le Milanais ainsi à découvert. Deux belles et grandes routes mènent à Milan par le midi de l'Italie : l'une est celle de Plaisance, l'autre celle de Pavie, incomparable voie par sa fertilité, toute bordée de canaux, de palais et de riantes campagnes, comme les rives de la Brenta dans les États vénitiens. Les soldats républicains contemplaient avec ravissement une si magnifique contrée, en échangeant quelques espérances de repos, lorsqu'on vit arriver une troupe tumultueuse de jeunes hommes, de femmes avec des cocardes et des rubans tricolores, en un mot ce qu'on appelait une députation de patriotes italiens. Dans toutes les villes d'Italie, il existait de ces amis du désordre, avides d'un changement; les idées de république, d'indépendance, fermentaient dans quelques têtes de vieux Lombards. S'il y avait plusieurs démocrates de bonne foi, la majorité n'appelait les Français que pour ouvrir cette carrière des révolutions, grand déplacement de toutes les existences, et où chacun espère trouver son lot.

A Milan, une certaine fermentation s'était produite après le départ des Autrichiens et du noble archiduc gouverneur; quelques avocats turbulents, de nobles patriotes, un peu de peuple, avaient pris la cocarde tricolore et planté des arbres de liberté, ce qui était le signe d'association jacobine; d'autres s'étaient joints par peur à cette députation, car on voulait apaiser Bonaparte, en lui présentant les clefs d'une ville soumise, comme autrefois les Milanais à Théodose. L'entrée de Masséna dans Milan précéda le véritable triomphe du général en chef; les premiers régiments, pénétrant par la Porte Romaine, défilèrent devant les sept colonnes du vieux temple, sous le péristyle antique, jusqu'à la place du Dôme, la merveille de l'Italie; l'air retentissait de *la Marseillaise* et du chant patriotique de *la Victoire est à nous!* Masséna, le premier, planta l'arbre de la liberté à la face de la basilique ; arbre sans racine que le vent devait abattre capricieu-

(1) La bataille de Lodi fut livrée le 10 mai 1796.

sement. La réception de Masséna avait été toute militaire; celle de Bonaparte fut royale. Tandis que le modeste archiduc et sa jeune famille abandonnaient le palais de la résidence, Bonaparte en prenait audacieusement possession; royalement harangué, il répondait en maître : spectacles et concerts à la Scala, fêtes et réjouissances magnifiques, tout lui fut donné à profusion, et le nom du généralissime fut mêlé aux chants d'amour et d'ivresse des *prime donne*, viles courtisanes qui vendaient leur cœur et leur patrie; le parti républicain se livra aux plus bruyantes saturnales.

L'armée d'Italie était jacobine à la façon de Robespierre et du comité de salut public. Bonaparte, alors dans sa ferveur de terroriste, partageait ces opinions : il laissa liberté à toutes les orgies; un processionna la Raison (1), la déesse de la Liberté et ces divinités puériles qu'on avait fêtées à Paris sous la terreur. La liberté, en Italie, se déployait sous l'aspect le plus étrange, car rien ne s'y fait à demi; on se croyait aux beaux jours du Latium. Le réveil fut terrible pour les paisibles habitants, les propriétaires, les familles; la veille il ne s'était agi que de fêtes et de patriotiques banquets où le rancio coulait à plein vase; les Milanais, franchement réunis à l'armée républicaine, savouraient toutes les proclamations sur la liberté et l'égalité, saluées par ces imaginations classiques rêvant une république italienne, à l'image de la grande démocratie française; ils voyaient déjà Milan, avec ses monuments antiques, la capitale d'une nouvelle république lombarde, comme elle était la capitale d'un royaume sous Didier. Le lendemain fut bien triste pour la bourgeoisie! on lui avait parlé de confiance réciproque, de fraternité politique, et un ordre du général en chef désarma la garde civique; la cité, si ménagée par la garnison autrichienne, dut fournir aux larges besoins de quinze mille Français à raison de cent cinquante mille livres par jour. La contribution de guerre qui dut être versée immédiatement dans la caisse du commissaire Saliceti fut fixée à vingt millions pour la Lombardie, et le général en chef, avec un ton presque railleur, déclara dans sa proclamation que ce n'était pas trop pour fournir aux besoins de frères et amis (2).

Ces exactions de guerre formaient comme des nécessités pour cette armée et surtout pour les gouvernants à Paris; dans la situation d'un crédit absolument épuisé, le directoire devait lever sur l'étranger des contributions en numéraire pour soutenir sa puissance et sa vie de gouvernement. A chaque traité était jointe une stipulation de subsides et de contributions : la république batave avait souscrit pour quarante-sept millions de florins en rescriptions du trésor; l'Espagne avait payé vingt millions de piastres; l'Italie, à son tour, devait participer à cette levée d'argent que les Gaulois vainqueurs imposaient aux vaincus enchaînés à leur char. Or, rien n'amène à un haut point le désenchantement du peuple comme ces sortes d'améliorations qui se résument en subsides de guerre, lourds et durement levés. Ce système d'exactions s'étendit à tout : on appliqua au Milanais les lois et les principes de la législation française; les propriétés de l'Église furent confisquées et on les déclara biens de l'État; les trésors des cathédrales furent livrés à la rapacité des commissaires; à peine quelques saints prêtres purent-ils préserver les vases antiques de la Monza. Partout où les vainqueurs voyaient reluire un bijou, rayonner un diamant, une émeraude, sur un manuscrit, autour d'une châsse bénite, ils s'en emparaient sans respect pour les traditions, les croyances, les nobles ouvrages de l'art, les ciselures florentines ou milanaises. Dans les annales grecques écrites par Nicétas, il existe une magnifique description des ravages que firent les croisés lorsqu'ils prirent Constantinople : les statues d'or, la Vénus de Praxitèle, les monuments de bronze furent fondus dans les brasiers et convertis en monnaie (3); ainsi agissaient les guerriers français, nouveaux barbares, dans les vieilles capitales des Lombards (4) : la châsse de saint Ambroise, monument byzantin, les reliquaires d'or de Charles Borromée, le sauveur de Milan, furent brisés par ces iconoclastes.

Qu'est-ce qu'un peu d'or pour les populations croyantes? Mais ce qui les blesse et les excite au plus haut point, c'est la profanation des choses qu'elles vénèrent, l'orgueil de la patrie et de la cité. Que des philosophes épicuriens raillent, au cliquetis des verres, la croyance des peuples, c'est un triste plaisir de l'imagination épuisée. Il se trouvait bien à Milan et dans la Lombardie quelques-uns de ces hommes qu'on appelait penseurs, dans l'orgueil du dernier siècle; là, Alfiéri faisait école avec son ardent amour de l'antiquité républicaine; mais la masse du peuple, profondément attachée à sa cité, à son histoire, embrassait les autels avec ardeur. Quand donc on vit à Milan, à Pavie, à Plaisance, les tristes saturnales de la

(1) C'était en Italie que le jacobinisme s'était surtout réfugié : les commissaires du directoire étaient tous enfants de la société mère.

(2) La proclamation de Bonaparte annonçait : « Que la nation française, regardant les peuples de la Lombardie comme ses frères, avait droit d'attendre d'eux des témoignages d'une amitié réciproque; qu'en conséquence, elle jugeait à propos de leur imposer une contribution de vingt millions, qui serait également répartie entre les divers districts de la contrée; que cette somme était nécessaire pour les besoins de l'armée française, et que c'était bien peu pour un pays aussi riche et aussi fertile. »

(3) J'ai traduit cet admirable morceau de Nicétas dans mon *Philippe-Auguste*.

(4) On aurait pu leur appliquer les expressions indignées de Nicétas à l'occasion de l'avarice et de la barbarie des Francs : Οἱ τῶν καλῶν ἀνέραστοι βάρβαροι; et il ajoute sur leur ignorance que ces barbares n'avaient aucune connaissance des lettres.

révolution, des courtisanes promenées sur des chars ornés de drapeaux tricolores, avec l'encens qui brûlait dans les trépieds sacrés; quand ces courtisanes s'appelaient du nom de déesses de la Raison ou de la Liberté, il se fit un murmure indicible parmi le peuple; on blessait ses émotions, sa croyance; les églises étaient fermées; on jetait hors des cloîtres ces pauvres moines qui soulageaient les misères du peuple, ses médecins dans la maladie, les capucins, patriotiques citoyens lors de la peste de Milan, ces religieuses si douces, si résignées, et qui fuyaient, colombes éperdues, la liberté qu'on leur offrait en échange des austérités du cloître. Enfin, par l'ordre de Salicetti, il fut représenté à la Scala un ballet à grand spectacle, comme on en avait dessiné plusieurs à l'Opéra de Paris, au temps immonde de la commune. On y voyait danser le pape, les cardinaux, les évêques, dans leurs vêtements de pontifes; et tout cela était jeté au peuple le plus ardent pour la foi, et qui mettait sa gloire dans le privilége de son rit ambroisien.

En Italie, il est une religion aussi fervente que le catholicisme, c'est le culte des arts, qui se mêle et se confond avec la foi : vous ne pouvez ôter à l'Italie ni son soleil, ni ses croyances, ni son noble amour pour les artistes; nulle terre ne possède de si puissants chefs-d'œuvre. Il se trouva qu'une pensée classique du général, qu'un souvenir de collége, entraîna le plus horrible pillage que l'histoire ait conservé (1) : Bonaparte avait lu que les légions romaines, victorieuses de la Grèce et de la Syrie rapportaient avec elles, comme trophée de la victoire, les merveilles de l'art qu'elles trouvaient sur leur route conquérante, et les bas-reliefs de l'arc de Titus à Rome reproduisaient les traces du chandelier à sept branches, enlevé dans le temple de Jérusalem. Cette pensée de spoliation romaine fut acceptée avec enthousiasme par les commissaires du directoire; et alors commence ce pillage régulier qui soulève une indignation si juste, si profonde au cœur des Italiens. Deux traités venaient d'être conclus par le général en chef, avec les grands-ducs de Parme et de Modène; parmi les stipulations d'argent, et une contribution de guerre de sept millions, il fut inséré une clause qui permettait le choix de vingt tableaux les plus précieux; on excusait cette clause par un enthousiasme d'artiste et un orgueil de la patrie : on voulait que Paris, la capitale de la république, devînt l'athénée des arts et le musée du monde.

A Milan, le pillage fut plus désordonné, parce que la rapacité des commissaires s'en mêla; il n'y eut aucune règle, aucune mesure, dans cette dévastation exécutée par les savants et les artistes, avec une avidité insatiable. Depuis plus d'un siècle déjà, la bibliothèque Ambroisienne possédait le carton de l'École d'Athènes, par Raphaël, chef-d'œuvre de dessin, premier jet du grand maître pour une grande œuvre; la belle Vierge de Rubens; une Tête de Femme de Léonard de Vinci, type de grâce et de volupté; le Vieillard du Calabrais. Parmi ses plus riches manuscrits, on en trouvait un sur papyrus; les Antiquités de Joseph, du IVe ou Ve siècle; le Virgile, propriété de Pétrarque, avec les annotations de sa main; tous ces chefs-d'œuvre précieux furent destinés, par ordre du général en chef, au musée de Paris (2). Sous un ciel brumeux, ces brillantes couleurs perdraient de leur éclat : un cep de vigne de la Toscane qui entrelace l'ormeau de Pise à Florence, transporté sous le froid climat du Nord, perd de sa saveur et de son goût; il faut laisser à l'Italie les chefs-d'œuvre que son soleil inspire. Par ses traités avec Parme et Modène, on arrachait encore à cette noble terre le Couronnement d'épines, par Titien; un Christ et la sainte Catherine de Raphaël; l'Assomption, de Salvator Rosa; le Saint Roch, de Paul Véronèse; et avec ces belles toiles le Saint Jérôme du Corrége, la plus admirable conception de la nature muette et contemplative. Ce pillage des musées s'opérait avec confusion : les tableaux étaient ôtés de leurs cadres antiques dans les églises; des amateurs suivaient l'armée comme des oiseaux de proie; les soldats raillaient les saintes images, et on aurait pu leur dire ce que Julien l'Apostat répétait aux chrétiens dans les écoles : « Puisque

(1) Bonaparte, en envoyant un saint Jérôme du Corrége, écrivait au directoire : « Je suis fâché que ce saint prenne si mal son temps pour voyager; mais j'espère que vous lui accorderez les honneurs du Muséum. »

(2) *État des objets de sciences et arts qui ont été enlevés pour être transportés à Paris, par les ordres du général en chef de l'armée d'Italie, et ceux du commissaire du gouvernement près ladite armée.*

Bibliothèque ambroisienne.

Le carton de l'École d'Athènes, par Raphaël. — Un tableau de Luisini, représentant une Vierge. — Id. de Rubens, une Vierge et des fleurs. — Id. du Giorgion, représentant un Concert. — Id. de Lucas d'Olande, une Vierge. — Id., une Tête de Femme, de Léonard de Vinci. — Un Soldat et un Vieillard, du Calabrais. — Un Vase étrusque, représentant diverses figures avec ornements. — Un manuscrit écrit sur le papyrus d'Égypte, ayant environ onze cents ans, sur les Antiquités de Joseph, par Ruffin. — Un Virgile manuscrit, ayant appartenu à Pétrarque, avec des notes de sa main. — Un Manuscrit très-curieux sur l'histoire des papes.

Della Grazie.

Un tableau peint par le Titien, représentant un Couronnement d'épines. — Un Saint Paul de Goudenzo Ferrari.

Della Vittoria.

Un tableau de Salvator Rosa, représentant une Assomption.

A l'Académie de Parme.

La Vierge de saint Jérôme, par le Corrége. — Un tableau de Schidone. — Une Adoration, par Mejolla.

Aux Capucins.

La Vierge et saint François, du Guerchin. — Un Chien, du

vous méprisez les dieux d'Homère, pourquoi lisez-vous les beaux vers qu'ils ont inspirés? » Il se fit d'épouvantables dégradations; des tableaux furent mutilés, d'autres coupés en morceaux; la *Dernière Cène du Christ*, par Paul Véronèse, servit de point de cible dans une caserne, et les belles têtes des apôtres étaient percées de balles. Plus d'un vieux cénobite de Milan dut se rappeler les épouvantables invasions des Huns et des Allemands sous Frédéric Barberousse.

Il ne faut que connaître l'ardente imagination des peuples d'Italie, pour comprendre l'indignation profonde qu'ils éprouvèrent à l'aspect de ces outrages, frappant ce qu'ils révéraient avec orgueil; on les privait de leur culte, des prêtres, des églises, et des chefs-d'œuvre qui les consolaient de leur grandeur passée, il se fit donc un long murmure de cités en cités. Les Lombards sont les moins énervés des peuples de l'Italie; à l'ardente imagination, ils joignent un courage résolu, un esprit d'indépendance et de nationalité énergique. Si quelques grands, attiédis ou corrompus, saluaient les Français; si la bourgeoisie tremblante allait jusqu'à satisfaire leurs moindres caprices, le peuple, qui a le sentiment de ce qui l'outrage, s'organisa pour la vengeance.

Les Autrichiens étaient maîtres encore de la citadelle de Milan; le général Beaulieu s'était retiré sur Mantoue pour s'y protéger et attendre les renforts que le conseil aulique lui avait promis; Bonaparte était retourné à Lodi pour concentrer ses forces, Augereau occupait Crémone, Cervoni Plaisance, le général Despinoy, nommé au commandement de Milan, cernait la forteresse. Cette dispersion des forces françaises inspira aux Lombards l'héroïque dessein de se délivrer par l'insurrection de leurs vainqueurs insolents. L'idée en partit du peuple spontanément, comme une noble chose qui vient au cœur; ce qu'on appelait fanatisme n'était qu'un amour vif et profond pour la patrie : l'oppression commençait à peser. On se promit mutuellement le secret, comme le peuple de Sicile au temps des grandes Vêpres; au son du tocsin du Dôme, les cloches de Pavie, de Plaisance, de Crémone devaient répondre; l'insurrection gagnerait les campagnes, les villages lombards prendraient les armes et sonneraient la révolte à pleine volée.

Mais cette levée du peuple ne réussit point à Milan : dénoncée par un des conjurés, les troupes républicaines eurent le temps de se mettre en mesure. Toutefois la campagne prit les armes, le drapeau tricolore fut déchiré, les arbres de la liberté ne résistèrent pas à cet ouragan, ils tombèrent sous la hache. Pavie proclama l'insurrection, et l'armée républicaine se trouva pressée par une inondation de multitude terrible, comme par les flots de la mer. Le combat dura trois jours avec un acharnement indicible; les rues de Pavie furent prises et reprises à la baïonnette; le sang coula à grands flots. Pour faire cesser ce carnage, Bonaparte vint en toute hâte auprès du vénérable archevêque de Milan; il savait le respect que partout il imposait; l'emmenant avec lui dans sa voiture, revêtu de ces habits pontificaux que naguère on avait insultés sur le théâtre, il le conduisit à Pavie. La présence du pontife vénéré suspendit le combat acharné entre le peuple et la troupe; l'archevêque bénit la multitude agenouillée qui consentit à une trêve. Bonaparte comprit dès lors toute la puissance du clergé dans la conquête de l'Italie. Il s'était admirablement conduit : à Milan, ce fut aux prêtres qu'on dut le calme dans la cité; on les avait dépouillés, proscrits, et, comme dans la Vendée, ils arrêtaient la fatale vengeance.

Le sang coula néanmoins encore par de terribles exécutions militaires. Pavie n'avait point voulu se soumettre; elle se rappelait que, sous le roi de Lombardie Didier, elle avait soutenu neuf mois de siége contre Charlemagne lui-même, et qu'elle avait vu des hommes de fer, sous des vêtements de fer, comme le dit le moine de Saint-Gall. Bonaparte se présente devant Pavie, toujours accompagné du pieux archevêque, le père du peuple, le médiateur entre les conquerants et les vaincus. On dirait une de ces belles scènes de l'invasion des Barbares, quand les évêques accouraient à la tente des vainqueurs pour apaiser et civiliser leur terrible chef. Les habitants de Pavie, fiers enfants de la patrie, ne voulaient rien écouter :

Guerchin. — Une Vierge et plusieurs Saints, par le Carrache.

SAINT-PAUL.

Jésus-Christ, Saint Paul, Sainte Catherine, par Raphaël.—Une Vierge, d'Augustin Carrache.

LA STECCATA.

Le Mariage de la Vierge, par Procaccini.

SAINT-GIO.

Une Descente de croix, par le Corrége.

SAINT-SÉPULCRE.

La Madona della Scodella, du Corrége.

SAINT-ROCH.

Un tableau de l'Espagnolet, représentant divers saints. — Un de Paul Véronèse, représentant saint Roch.

SAINT-QUINTINO.

Un Baptême, par Flamingo.— Une Assomption, par l'Espagnolet. — Saint Benoît, par Lanfranc.

SAINT-ANDRÉ.

Un tableau de l'Espagnolet.

SAINT-MICHEL.

Une Vierge, par un élève du Corrége.

AU DÔME DE PLAISANCE.

Deux tableaux de Louis Carrache. — Un de Procaccini.

le canon tonne, on se bat de rue à rue, de maison à maison, le pillage est horrible : un torrent de feu passe sur les campagnes. Au milieu de ces scènes d'horreur, les villages furent mis en cendres, six cents personnes tombèrent égorgées à Milan. On revit les exécutions révolutionnaires dans ce qu'elles avaient de plus épouvantable. La Lombardie ne fut plus qu'un lieu de désolation et de massacres; les noms de Rusca, de Lannes, de Bonaparte, se mêlèrent à d'horribles souvenirs.

Dans ses dépêches au directoire, le général en chef avoue qu'il a fait mettre le feu aux villages qui environnent Pavie et Milan (1). S'il parle aux habitants, il annonce qu'il sera terrible comme la foudre du ciel: il fera fusiller ceux qui seront trouvés les armes à la main. Tout village où le tocsin sera sonné, toute maison où l'on trouvera un fusil, doit être brûlée sur-le-champ (2). Le commissaire Saliceti fut encore plus farouche dans ses menaces; les têtes de cette armée, toutes jacobines, agissaient d'après les traditions de Lyon, de Toulon et de la Vendée.

D'ailleurs, il y avait peut-être dans cette violence le résultat d'une nécessité fatale : l'esprit de la guerre changeait. En envahissant la Lombardie, les républicains avaient devant eux des sympathies : on les considérait comme des libérateurs et des frères; l'Allemand n'était point aimé; on venait aux Français par goût, par tendance d'opinions : qui avait donc changé si rapidement ces imaginations et ces cœurs? Il faut le dire, c'étaient les Français eux-mêmes, leur caractère désordonné, ce pillage, ces railleries de la foi du peuple, ces persécutions contre les prêtres et les églises, ces vols des reliquaires d'or, cette dispersion des monuments de l'art, ces outrages à la madone, protectrice des cités. Les Français avaient cessé ainsi d'être aimés, ils ne pouvaient plus qu'être redoutés, comme des hommes de force physique; c'était donc par la terreur et la victoire qu'il fallait maintenir la Lombardie; et voilà pourquoi Bonaparte imprimait un respect craintif aux peuples, et par-dessus tout il devait vaincre les Autrichiens.

Jusqu'ici, le général en chef avait exercé une sorte de dictature sur l'expédition d'Italie que ses succès éclatants avaient justifiée, et, vainqueur des Austro-Sardes, n'avait-il pas conduit les armées victorieuses à Milan? Masséna, Augereau, Cervoni, Lannes, ses divisionnaires, ployaient désormais sous lui sans murmurer; et certes c'étaient d'admirables chefs. Maintenant, de nouvelles troupes allaient descendre les Alpes à travers le Piémont, pour se joindre à l'armée d'Italie dans le Milanais (3); cette armée, sous les ordres de Kellermann, était entièrement à part, et le directoire ne l'avait point placée dans la dépendance de Bonaparte, par ce motif, tout politique, de ne pas

(1) « J'ai fait mettre le feu aux villages, écrit Bonaparte au directoire. Ce spectacle, quoique nécessaire, n'en était pas moins horrible. J'en ai été douloureusement affecté. »

(2) *Proclamation du général Bonaparte.*

« Les nobles, les prêtres, les agents de l'autorité égarent les peuples de cette belle contrée. L'armée, aussi généreuse que forte, traitera avec fraternité les habitants paisibles et tranquilles. Elle sera terrible comme le feu du ciel pour les rebelles et les villes qui les protégeraient; les généraux feront marcher contre les villages les forces nécessaires pour les réprimer, y mettre le feu, et fusiller tous ceux qu'ils trouveront les armes à la main. Tous les prêtres et les nobles qui seront arrêtés dans les communes rebelles, seront arrêtés comme otages et envoyés en France.

« Tous les villages où l'on sonnera le tocsin seront brûlés sur-le-champ; tout homme trouvé avec un fusil ou des munitions de guerre sera fusillé de suite; toute maison où l'on trouvera un fusil sera brûlée, à moins que le propriétaire ne dise à qui il appartient. Les nobles, les riches, qui seront convaincus d'avoir excité le peuple à la révolte, soit par des propos contre les Français, soit en congédiant leurs domestiques, seront transférés en France comme otages; et la moitié de leurs revenus confisquée. »

(3) Voici, au reste, la correspondance secrète et authentique.

Dépêche du directoire à Bonaparte (18 mai 1796).

« Vous commanderez l'armée qui doit s'assurer de toute l'Italie, et le général Kellermann celle du Milanais. Le directoire vous a réservé la conduite des colonnes qui doivent aller châtier les Anglais dans Livourne; elle fera trembler Londres; le sort de l'île de Corse d'ailleurs en dépend... Le directoire attache à l'exécution immédiate de ce plan un intérêt bien plus grand qu'à l'expédition dangereuse du Tyrol. En l'exécutant, vous ferez chanceler la tiare au front du prétendu chef de l'Église universelle; vous imposerez au roi de Naples des conditions de paix aussi avantageuses à la France qu'elles seront désastreuses pour les perfides Anglais et leurs alliés. La marche que vous proposez vers le Tyrol est grande sans doute; mais elle est environnée d'obstacles difficiles à surmonter. »

Lettre de Bonaparte au directoire.

« Je crois très-impolitique de diviser en deux l'armée d'Italie. J'ai fait la campagne sans consulter personne; je n'eusse rien fait de bon s'il eût fallu me concilier avec la manière de voir d'un autre. Persuadé que votre confiance se reposait sur moi, ma marche a été aussi prompte que ma pensée. Si vous m'imposez des entraves de toute espèce, s'il faut que je réfère de tous mes pas aux commissaires du gouvernement; s'ils ont le droit de changer mes mouvements, de m'ôter ou de m'envoyer des troupes, n'attendez plus rien de bon : si vous affaiblissez vos moyens en partageant vos forces, si vous rompez en Italie l'unité de la pensée militaire, je vous le dis avec douleur, vous aurez perdu la plus belle occasion d'imposer des lois à l'Italie. Le parti que vous prendrez dans cette circonstance est plus décisif pour les opérations de campagne que quinze mille hommes de renfort que l'Empereur enverrait à Beaulieu. »

Lettre de Carnot à Bonaparte.

« Vous paraissez désirer, citoyen général, de continuer à conduire toute la suite des opérations militaires de la campagne actuelle d'Italie. Le directoire a mûrement réfléchi sur cette proposition, et la confiance qu'il a dans vos talents et votre zèle républicain a décidé cette question en faveur de l'affirmative. Le général en chef Kellermann restera à Chambéry. Ajournez, jusqu'au moment que vous croirez favorable, l'expédition sur Livourne, Rome et Naples; mais faites qu'elle soit rapide. Le reste des opérations militaires vers l'Allemagne et dans le Mantouan est absolument dépendant de vos succès contre Beaulieu. Le directoire sent combien il serait difficile de les diriger de Paris : il vous laisse, à cet égard, la plus grande latitude, en vous recommandant la plus extrême prudence. »

résumer trop de pouvoir dans d'exclusives mains. Déjà Carnot était vivement frappé des manières hardies et tranchantes du jeune général. Bonaparte avait improvisé un plan de campagne dans les proportions de son génie, et bien que Carnot cachât sa jalousie sous des compliments, et qu'il exaltât ce général comme un héros, ses dépits éclatèrent en murmures : partout Bonaparte commandait en maître; que ferait-on de lui après qu'il aurait pris un indicible ascendant sur les troupes? pourrait-on toujours le contenir? Si Bonaparte trouvait un protecteur dans Barras par Joséphine, Carnot et ses collègues minaient son crédit, et le directoire arrêta que l'armée d'Italie serait divisée en deux commandements : l'un, laissé à Bonaparte, se déploierait dans l'Italie autour de Mantoue; l'autre, réservé au général Kellermann, serait destiné à s'opposer au corps du feld-maréchal Wurmser, alors detaché de l'armée du Rhin.

On partageait l'influence de la conquête, afin de ne pas tout laisser à la dictature du jeune et ambitieux général. Bonaparte comprit la portée de cet acte, et dans sa correspondance avec le directoire, il s'en plaint avec une amère vivacité : « Diviser l'armée d'Italie en plusieurs commandements, c'est la briser, c'est commettre la même faute qui a perdu les Autrichiens. C'est par l'unité dans la pensée comme dans le commandement, qu'on obtiendra des résultats d'une certaine importance militaire. Il a brisé les impériaux, maintenant il lui est réservé de détacher le faisceau des petites souverainetés italiennes. Il respecte la capacité de Kellermann, mais il lui faut des bras et non pas une pensée à part. » Cette théorie, il la fait soutenir par ses deux aides de camp, Junot et Marmont, jeunes et brillants officiers qu'il a envoyés à Paris porter l'armistice de Cherasco; elle a pour défenseurs Barras et Joséphine; puis les dépouilles de l'Italie partent pour Paris, et deux millions d'écus sont destinés au directoire. Carnot, chargé en son nom de répondre au général, lui donne les pouvoirs les plus étendus; Kellermann restera à Chambéry avec son armée d'observation; avant tout il faut vaincre et briser Beaulieu. Bonaparte a raison de soutenir la nécessité d'une dictature, force d'unité en face de l'armée autrichienne et des nouvelles combinaisons stratégiques, molles, décousues, qui se préparent dans le conseil aulique, à Vienne.

CHAPITRE XL.

DÉVELOPPEMENT DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Terreur qu'inspirent les Français. — Leurs pillages. — Leurs impiétés. — Organisation démocratique du Milanais. — Répression militaire. — Négociations. — Venise. — Marche sur Vérone. — Louis XVIII. — Le pape. — Rome. — Négociations. — Neutralité. — Naples. — Traité. — Gênes. — Contributions. — Emprunts. — Toscane. — Florence. — Livourne. — Les Anglais. — Affaissement du Piémont. — Campagne militaire. — Siége de la forteresse de Milan. — Mantoue. — Poursuite de Beaulieu. — Disgrâce du général autrichien. — Le conseil aulique. — Marche de Wurmser. — Retraite des Français. — Bataille de Castiglione. — Bonaparte et ses projets sur l'Italie.

Juin — septembre 1796.

A plusieurs époques de notre grande histoire, les Français avaient traversé l'Italie en conquérants. Charles VIII avait porté ses armes victorieuses jusqu'à Rome, Naples et la Sicile; rien de plus chevaleresque et de plus héroïque que cette noble expédition de paladins sous le plus hardi des monarques; on avait vu le gonfalon fleurdelisé s'agiter même aux montagnes de la Calabre. Louis XII avait écartelé le blason de France des armoiries du duché de Milan et de la république de Gênes; et François I[er], malgré ses revers de Pavie contre le grand Empereur, avait glorifié les lances françaises dans le Milanais. Sous Louis XIV et Louis XV, le duc de Vendôme et le maréchal de Maillebois avaient eu de glorieux succès dans le Piémont et le Milanais avec leurs braves gentilshommes.

Mais, dans aucun temps, la terreur inspirée par les armées n'avait été plus vive, plus profonde; cela tenait sans doute à la marche rapide, prodigieuse, de cette armée, sous un jeune et grand capitaine, et surtout à cette terreur épouvantable que jetaient devant elle l'armée républicaine et ses divisionnaires impitoyables. Si les inflexibles nécessités de la guerre imposent des cruautés douloureuses aux conquérants, nul n'avait poussé plus loin l'application de ces terribles lois : cette armée, qui avait tourné les Alpes, appartenait, comme je l'ai dit, à l'école jacobine, et jamais celle-ci ne s'était arrêtée devant la terreur. Le général Lannes présida sans pitié à la plupart de ces fatales exécutions; les flammes de l'incendie, le pillage, signalèrent le passage de ces fiers soldats. Lorsqu'on lit aujourd'hui ces proclamations, ces arrêtés, ces ordres du jour, on est saisi d'un frissonnement d'horreur : « Tel paysan sera fusillé; tel village incendié. » Ainsi disent les arrêtés signés du nom de Lannes ou de Bonaparte; de sorte qu'un sentiment d'horreur s'étendit au loin par toute l'Italie; les Français ne parurent désormais que comme les Barbares qui, sous Attila ou à l'époque des Lombards, avaient passé les Alpes traînant à leur suite la mort ou la destruction.

Cependant il était une fraction de peuple que Bonaparte voulait élever pour comprimer l'autre : dans

toutes les contrées où s'étendait la conquête des Français, il y avait toujours une portion de prolétaires, de noblesse ou de bourgeoisie mécontente, qui appelait un changement dans les formes et les principes de la société. La démocratie, impatiente du vieux joug, courait vers les nouveautés républicaines. Nul, mieux que le commissaire Salicetti (1), ne parlait plus profondément à ces sympathies : démocrate ardent, régicide, orgueilleux de son vote de mort, il récitait avec enthousiasme à la foule enivrée les vers de Métastase sur Brutus ou les stances d'Alfiéri sur la liberté humaine; il assemblait la foule sur les places publiques, l'invitant à organiser un gouvernement démocratique. Bonaparte le laissait agir avec la plus entière indépendance; lui, le front radieux, se contentait de paraître à la Scala pour recevoir des couronnes tressées, et, après le massacre de Pavie, on lui jeta des fleurs, car, en tout semblable aux terribles représentants du peuple, on s'agenouillait devant lui pour l'apaiser. Les dames de Milan s'ornaient de leurs plus belles parures de corail ou de perles de Venise scintillantes dans leurs cheveux noirs, elles dansaient autour de lui les pas les plus gracieux, comme au temps de la république, lorsque Joseph le Bon, Fouché, Carrier arrivaient dans les cités, on multipliait les bals et les fêtes pour dérider un peu ces fronts sauvages et ces yeux ardents; le lendemain, rien n'était changé : les tristes baisers, donnés pour sauver un père, une mère, une famille, étaient oubliés devant l'inflexible terreur. A Milan, on entendait les doux sons de la musique, les chœurs des virtuoses, tandis que le massacre retentissait dans les rues, que Pavie voyait ses maisons en cendres, et que Bonaparte continuait à dépouiller la Lombardie de ses richesses, même les plus populaires.

Depuis saint Charles Borromée, il existait deux pieuses fondations à Milan, réellement dotées pour les pauvres dans un noble but de charité : le mont-de-piété et la caisse des hôpitaux. Charles Borromée, le grand archevêque, avait fait les premiers frais du mont-de-piété au profit des pauvres, et il dit aux riches : « Tous les cinq ans, je ferai un appel à la charité des fidèles, et, par ce moyen, nous dégagerons les effets des indigents. » A cette admirable fondation, il fallait ajouter la caisse des hospices, enrichie également, par les bienfaits des archevêques, de plus de cinq millions de rente. Un ordre de Bonaparte suffit pour autoriser le pillage de ces deux sources de bienfaisance : dix millions furent à la disposition du général en chef. En échange de ce vol fait aux pauvres, il donna un gouvernement démocratique à Milan (2); il abolit la noblesse, le privilége du clergé, les corporations qui exigeaient des droits de naissance et d'origine; plus de blason, plus de féodalité, plus de titre. Le nouveau gouvernement du Milanais devait fraterniser avec la république française; tout fut soumis à la verge des commandants et des commissaires de l'armée de Bonaparte; on fouillait les couvents, on portait sans crainte ses mains sur le reliquaire; comme le juif du moyen âge, ils pesaient l'or et tâtaient si les pierreries étaient de fin aloi; le diamant, la verte émeraude, la topaze des missels byzantins, étaient arrachés par les commissaires, et l'or était fondu dans le creuset pour que toute trace disparût. Aujourd'hui, parcourez l'Italie : quelles paroles vous sont dites dans les cathédrales? S'il n'existe plus de trésors, si les ciboires, les reliquaires, travaillés par les artistes florentins, sont si rares, où en est la cause? On vous dira partout : Les armées de Lannes, de Masséna, d'Augereau, occupèrent cette ville, et tout disparut sous ces nouveaux conquérants illettrés (3).

Cette terreur du nom français était parvenue aux États de Venise; la vieille république ne possédait pas seulement la belle cité, fille des mers (4), elle avait

(1) Christophe Salicetti, né à Bastia en 1757, d'une ancienne famille de Plaisance réfugiée en Corse, fut avocat au conseil supérieur de cette île, après avoir fait son droit à l'université de Pise. En 1789, le tiers état l'envoya aux états généraux, puis il fut député à la convention. Représentant en Corse en 1793, il passa ensuite à l'armée du Midi. Après le 9 thermidor, il fut rappelé comme terroriste, puis employé de nouveau à l'armée d'Italie sous Bonaparte, en qualité de commissaire du gouvernement.

(2) « La noblesse est abolie pour toujours. — Tous les nobles sont tenus, dans l'espace de huit jours, de remettre leurs titres de noblesse à la maison commune, pour y être brûlés. — Tout droit féodal est aboli, ainsi que celui de chasse. — Qui que ce soit ne pourra porter des dénominations de noblesse. Chacun sera appelé également du nom de *citoyen*, ou de celui de sa profession ou de sa charge. — Toutes les armoiries, toutes les livrées, toute marque distinctive de noblesse, disparaîtront sous huit jours. Toute corporation qui exige des preuves de noblesse est abolie. — Quiconque contreviendra au présent édit, sera réputé tenir au parti de l'aristocratie, et déclaré ennemi du peuple. »

(3) Ici pourraient encore s'appliquer les paroles méprisantes de Nicétas sur les barbares d'Occident qui pillèrent Constantinople : παρ' ἀγραμμάτοις βαρβάροις καὶ τέλεον ἀναλφαβήτοις.

(4) Voici la curieuse correspondance qui précéda la chute de Venise; c'est le langage cynique du temps.

Lettre de Bonaparte au directoire (7 juin 1796).

« Si votre projet est de tirer cinq ou six millions de Venise, vous pourriez les demander en indemnité du combat de Borghetto, que j'ai été obligé de livrer pour prendre Peschiera. Si vous avez des intentions plus prononcées, je crois qu'il faudrait continuer ce sujet de brouillerie, m'instruire de ce que vous voulez faire, et attendre le moment favorable que je saisirai suivant les circonstances; car il ne faut pas avoir affaire à tout le monde à la fois. »

Le directoire lui répond (11 juin) : « Quant au sénat de Venise, il n'y a pas d'inconvénient à en agir avec fermeté à son égard. »

Dépêche de Bonaparte au Directoire (20 juillet 1796).

« Messieurs du sénat de Venise voulaient nous faire comme ils firent à Charles VIII. Ils calculaient que, comme lui, nous nous enfoncerions dans le fond de l'Italie, et ils nous attendaient probablement au retour. Je me suis sur-le-champ emparé de la citadelle de Vérone que j'ai armée avec leurs canons, et en même

encore des villes opulentes en terre ferme : son territoire s'étendait par le lac de Guarda jusqu'à Brescia, et au nord presque au pied des montagnes du Tyrol, à Trevise, Conégliano et Bassano. Au temps de grandeur et d'énergie, elle aurait pu, au premier signal, lever cinquante mille hommes armés; et sans recourir à ces moyens extrêmes, trente régiments d'Esclavons, bonnes troupes, pouvaient, en s'unissant aux Autrichiens, donner de nouveaux ennemis aux Français.

Les gouvernements et les nationalités ne périssent jamais parce que les forces matérielles manquent; c'est l'absence de la volonté morale qui les tue, et ainsi en était-il pour Venise. Le sénat, d'ailleurs, gardait ses traditions et ses préjugés historiques; il avait des méfiances traditionnelles contre l'Autriche, et un souvenir des traités avec la France; en tous les cas, il croyait que la neutralité militaire de ses États pourrait être maintenue au milieu des conflits, sans remarquer qu'en temps de passions et de vifs intérêts, la neutralité n'est qu'un mot, et le droit public qu'un résumé de principes stériles. Le territoire de Venise venait d'être simultanément violé par les Autrichiens maîtres de Peschiera et par les Français qui marchaient sur Brescia. Cet attentat simultané des armées belligérantes semblait indiquer la destinée future de Venise : morte comme puissance, elle devait être absorbée ou par la France ou par l'Autriche. Dès que la sérénissime république eut appris la violation de son territoire, elle avait deux partis à prendre : ou se résigner devant un vainqueur audacieux, ou se jeter vaillamment dans la guerre; mais les nations en décadence n'ont jamais ces pensées d'énergie. Au temps de la ligue de Cambrai, Venise se leva contre l'Europe entière: aujourd'hui dix régiments suffisaient pour lui faire peur; les jeunes sénateurs avaient encore quelque noble feu de gloire : ils voulaient échanger le poignard du bravo contre l'épée glorieuse: mais les glaces de l'âge avaient engourdi le conseil des Dix. La peur retenait ces âmes.

Venise voulait le repos, comme une courtisane vieillie; elle avait encore ses pierreries, ses colliers d'or, mais ni les feux d'amour, ni les feux de gloire ne brillaient à son front. Elle fut faible à ce point d'expulser des murs de Vérone le roi de France, Louis XVIII, sur le premier ordre des républicains. La royauté était partout refoulée : quel asile lui resterait-il? Ce ne fut pas Louis XVIII qui manqua de dignité, mais la sérénissime république. Quand le roi dut quitter les États de Venise sur l'ordre du

temps j'ai envoyé un courrier à notre ministre à Venise pour lui dire d'enjoindre au sénat de cesser ses armements. Venise nous a déjà fourni trois millions pour la nourriture de l'armée. Pour en tirer davantage, je suis obligé de me fâcher contre le provéditeur, d'exagérer les assassinats qui se commettent contre nos troupes, de me plaindre amèrement de l'armement, et par là, je les oblige à nous fournir, pour m'apaiser, tout ce qu'on voudra. Voilà comme il faut traiter avec ces gens-ci. Il n'y a pas au monde de gouvernement plus traître et plus lâche. »

Extrait d'une lettre confidentielle du ministre de France à Venise, à Bonaparte (26 juillet 1796).

« . . . Après avoir ainsi exposé les motifs de ses alarmes, le procurateur entra dans d'assez longs détails justificatifs; il me représenta que, depuis que l'armée française était entrée dans les États de Venise, son gouvernement s'était fait un devoir et un plaisir de se prêter aux arrangements et aux demandes du général en chef : s'il n'avait pas fait davantage, c'était ou par défaut de moyens, ou par la nécessité dans laquelle il se trouvait d'éviter de se compromettre à l'égard des autres puissances, de qui cependant il ne cessait pas de recevoir de très-vifs reproches, et qui ne demandaient pas mieux que de brouiller Venise avec la France, et de la punir ainsi de sa résistance à se joindre à la coalition; que, d'autre part, le gouvernement de Venise n'oubliait rien de tout ce qu'il pouvait faire sans périls, pour changer les dispositions du peuple à l'égard des Français, et de tout ce qui pouvait contenir la licence de leurs ennemis; qu'il avait même commencé et qu'il continuait d'éloigner peu à peu les ardents, c'est-à-dire les émigrés, et que déjà ces précautions avaient produit des effets également heureux et sensibles; que quant à l'armement qui paraissait occasionner la défiance du général en chef, il n'avait pas eu dans son principe d'autres motifs que ceux qui avaient été exposés dans la réponse écrite donnée par le sénat, qu'on ne continuait les préparatifs de défense que par suite des menaces sérieuses faites à Venise et par l'Angleterre et par la Russie; enfin que le sénat croyait avoir prouvé de toutes les manières la sincérité et la constance de ses dispositions amicales envers la France. »

L'ambassadeur Lallemand terminait ainsi : « Pour ce qui est du gouvernement de Venise, il n'est que trop vrai encore que dès longtemps accoutumé à trembler devant celui d'Autriche, il s'est livré plus qu'il ne devait à son influence. Mais ce qui ne me paraît pas moins vrai dans ce moment, c'est qu'il est de bonne foi dans ses protestations de neutralité et de bonne intelligence envers la France; c'est que ses préventions, faisant enfin place à la considération de ses vrais intérêts, il souhaite franchement voir briser le joug autrichien sous lequel il plie, ainsi que toute l'Italie. Je ne compte pas trop, à la vérité, qu'on puisse l'amener à s'aider de ses propres mains; il y a encore trop de craintes, trop de préjugés dans un grand nombre d'esprits, et de plus, tous sont engourdis par la longue habitude de l'indolence. »

Voici comment le provéditeur général rendit compte au sénat de Venise du résultat de sa mission :

« J'ai rempli le devoir de citoyen. Je suis allé à Peschiera; je me suis trouvé entre les mains des Français; j'ai traversé les longues colonnes de ces farouches soldats; j'ai vu le général Bonaparte.

« Il m'a dit que la république de Venise avait mal répondu aux dispositions amicales de sa nation; que les faits se trouvaient fort différents des promesses; que nous avions trahi la France en laissant les Allemands occuper Peschiera, ce qui lui avait fait perdre quinze cents hommes dont le sang demandait vengeance; que, pour garder la neutralité, il aurait fallu résister aux Autrichiens; que si on eût craint de n'avoir pas des forces suffisantes, il fallait le lui déclarer; qu'il serait venu à notre secours; que si, comme je le lui disais, les Autrichiens avaient abusé de notre bonne foi, il fallait non pas protester, mais leur déclarer la guerre. Ensuite, après avoir rappelé tous les griefs que la France avait contre la république, il ajouta qu'il avait reçu de son gouvernement l'ordre de brûler Vérone, ce qui allait être exécuté cette nuit même par la colonne du général Masséna, qui était en marche avec des canons et des mortiers, et que peut-être dans ce moment le feu était déjà commencé, etc. Il a bien fallu consentir à recevoir les Français dans Vérone plutôt en amis qu'en ennemis. »

sénat, il envoya demander l'épée dont Henri IV lui avait fait présent et fit effacer son nom royal du Livre d'or. Louis XVIII proscrit donnait une leçon d'honneur et de fierté au sénat.

Il est rare que les lâchetés sauvent un gouvernement ou un peuple : à quoi tant de concessions servirent-elles à la sérénissime république? Louis XVIII quitta sa nouvelle terre d'exil un bâton blanc à la main, et le sénat fut obligé à toutes les plus basses soumissions envers l'armée d'Italie. Bonaparte s'était exprimé avec la plus hautaine fierté sur la ville qui avait osé servir de capitale à celui qui se prétendait roi de France; rien de plus impitoyable que les expressions que le vainqueur jeta sur le proscrit, comme si le talion n'arrivait pas pour châtiment à tous. Il menaça d'incendier Vérone, la ville romaine, et le sénat consentit aux plus dures conditions. Dans la correspondance de Bonaparte et du directoire, on voit dominer l'idée politique des ménagements : on n'est pas assez fort contre les Autrichiens pour soulever tous les gouvernements d'Italie; il faut les rançonner, les épuiser, sans les réduire au désespoir, car alors ils se jetteraient aux bras des Autrichiens. Il faut donc imposer des places de sûreté, des contributions et des emprunts à Venise; les Esclavons inspirent des craintes, on les désarmera; la république a besoin d'argent, Venise lui donnera ses sequins.

Bonaparte a profondément étudié l'histoire de Rome : le grand peuple eut pour maxime de faire la guerre par les forces de ses ennemis; il se servait d'une nation vaincue pour en dompter une autre; et c'est là le résumé de sa politique : tous ces exemples le frappent, les grandeurs classiques rayonnent devant lui; à Vérone, il s'arrête en contemplation en face de cet amphithéâtre où le peuple roi venait s'asseoir; là se tenaient quarante mille spectateurs à l'aise devant les mimes et les acteurs. Ces souvenirs émeuvent vivement l'imagination du général; il ne regarde ni la vieille église de Saint-Zénon, édifice bizarre de l'époque de Pépin, roi d'Italie, ni le tombeau de Juliette, lamentable et mélancolique monument. Bonaparte méprise la littérature de Shakspeare : Roméo et Juliette, les Montecchi et les Cappuletti, ces petites guerres civiles dans les petites familles ne le préoccupent point. Il ne voit que Rome et ses chefs-d'œuvre : la vie républicaine en France n'est-elle pas un plagiat de Rome? Venise fit donc sa paix avec la république française; elle fut signée à Vérone; mais la force ne trouverait-elle pas toujours un prétexte pour la violer, quand la victoire serait complète sur l'armée autrichienne? Jusqu'à ce terrible réveil, Venise buvait la large coupe d'opium qui plaît tant aux corps paresseux ou affaiblis.

Du palais ducal, Bonaparte jette les yeux sur Rome : ce gouvernement pontifical, ne serait-il pas facile de le renverser? Venise était la force du XVI[e] siècle, la papauté celle du moyen âge; l'une devait périr comme l'autre, dans la pensée du directoire. Les griefs ne manqueraient pas, car l'audace victorieuse en a contre tous, et ici on n'avait à combattre qu'un faible vieillard, et un État soutenu par sa seule force morale. Dans le système de pillage adopté par l'armée d'Italie, Bologne présentait une proie réellement facile : Bologne, la ville des distractions et des plaisirs, la plus rieuse, la plus opulente des légations, où le peuple répétait les mille lazzi de Marforio; Bologne, la cité de Polichinelle, comme Bergame est celle d'Arlequin. Marforio avait dit à Pasquin : « *Si dice che tutti i* « *Francesi sono ladroni*, » et Pasquin avait répondu : « *Tutti? no; ma buona parte.* » Le général en chef savait trop bien l'italien pour ne pas comprendre le sens de cette épigramme moqueuse. Augereau dut se porter sur Bologne.

Les États romains qui n'étaient point en guerre avec la république ne s'attendaient à rien; mais Bonaparte avait besoin d'artillerie pour le siége de Mantoue, et il fit piller Bologne et Ferrare; on eut désormais de fortes pièces de siége aux dépens du pape. Pasquin avait donc réellement défini les Français de l'armée républicaine : tous pillaient, et la commission des savants, justement odieuse à l'Italie, enleva cinquante tableaux à Bologne; et vous, sainte Cécile de Raphaël, vous fûtes le trophée des vainqueurs impies! Maître Sanzio était pourtant d'Urbino, la ville pontificale; un pontife l'avait élevé, un autre noble pontife lui ferma les yeux; et des barbares pillaient votre chef-d'œuvre, maître Sanzio, comme les Romains arrachaient à la Grèce les statues en ivoire, aux yeux de perles, de Praxitèle et de Phidias!

L'entrée des Français à Bologne avait produit la plus vive, la plus profonde impression dans Rome. Le saint-père venait d'apprendre que d'autres colonnes républicaines s'avançaient de Sienne vers la capitale du monde chrétien. Quelque énergie s'était montrée : noblesse, clergé, avaient sacrifié leurs richesses, leur argenterie fondue à la monnaie; mais la terreur succéda. Le récit qu'on faisait de la marche sanglante des colonnes républicaines jetait partout l'épouvante; il semblait à ces imaginations classiques que les Gaulois de Brennus accouraient de nouveau pour saccager Rome. Dans cette extrémité, le saint-père s'adresse, pour une médiation, au ministre d'Espagne, le chevalier d'Azara, qui déjà plusieurs fois avait vu Bonaparte. Une députation des prélats et des nobles romains accourt à Milan, où se trouve le quartier général; on se prosterne devant le général. Bonaparte les injurie et les raille en parfait italien; n'est-il pas Italien comme eux? Il ne demande pas mieux que de respecter le saint-père; mais sa situation de guerre exige qu'on lui cède ces deux légations de Bologne et

de Ferrare (1); il impose une trêve, mais il lui faut de l'or, des objets d'art, des tableaux et de vieux manuscrits. Les savants sont avides de dévorer l'Italie et de devaster même les archives du Vatican.

Ceux qui ont visité Rome peuvent-ils jamais la supposer veuve de ses chefs-d'œuvre, des toiles de Raphaël, des magnifiques academies de Michel-Ange, des statues antiques, du Laocoon, de ses vases étrusques! Que deviendraient les villas Pamphili, Adriana et Borghèse, vides de leurs monuments antiques et de leurs bas-reliefs! Et pourtant les mains cupides et profanes des Français ravagent même les archives et la bibliothèque du Vatican. Vous, qui touchez à ces vieux papyrus du Capitole, à ces bulles des premiers papes revêtues de l'anneau de saint Pierre, craignez un jour les représailles et qu'on ne brûle vos parchemins de gloire! Vous avez méprisé le droit des gens, on le méconnaîtra contre vous! Ce pillage, on vous le rendra dans les jours de revers; vous avez violé la neutralité, et on la violera à votre égard; vous avez raillé la vieillesse, et l'on vous raillera, car vous serez vieux; vous avez implacablement poursuivi le malheur et l'exil, et vous serez exilé, malheureux. Vous auriez fait fusiller Louis XVIII à Vérone, et l'Europe vous jettera à Sainte-Hélène. Dieu a toujours sa loi du talion; il met le châtiment dans le malheur.

Il en est de la terreur comme de l'enthousiasme; le mal est contagieux. La marche est longue de Milan à Naples à travers les terres; par la mer, sous la protection des Anglais, Naples n'avait rien à redouter; et pourtant le roi Ferdinand, à la première nouvelle de l'entrée des Français à Bologne, s'empressa d'envoyer des commissaires pour traiter. Le pouvoir de la reine était affaibli avec l'influence du ministre Acton; le mauvais succès de la campagne de Beaulieu laissait croire que l'Autriche allait perdre désormais tout ascendant en Italie. Le rusé Bonaparte laissait s'accréditer ces bruits, à ce point de dire qu'il ne venait là que pour délivrer l'Italie de deux oppressions : les Autrichiens sur la terre ferme, les Anglais sur la mer; déjà il avait fait bon marché des premiers, car ils étaient refoulés presque dans le Tyrol; le Milanais serait donné par compensation au Piémont, et le reste formerait un État indépendant. Dans ce nouveau partage de l'Italie, est-ce que Naples n'avait pas son lot? La puissance temporelle des papes allant à sa fin, et devant disparaître du milieu de l'Italie, alors le roi de Naples pouvait satisfaire sa vieille ambition de s'emparer de tout ou partie des États romains, jusqu'à Palestrina et Velletri; le sort de Rome serait postérieurement décidé. Que fallait-il pour cela? s'unir à la république française par une alliance intime, comme l'avait fait l'Espagne, sa branche aînée, et chasser les Anglais des ports du royaume. Cette proposition avait quelque chose de séduisant : le roi de Naples n'aimait pas le pape; il y avait entre eux une sorte de rivalité inspirée par les philosophes à l'occasion du vieil hommage de vassalité par la haquenée. Ferdinand, si lazzarone de mœurs et d'habitudes paresseuses, signa un traité de paix. Bonaparte exigea moins de lui parce que le roi avait une armée nombreuse et qu'on craignait qu'elle n'aidât les Autrichiens (2). Si l'on eût mis à profit l'insurrection des peuples, on aurait pu faire agir trente mille Esclavons de Venise, quarante mille Napolitains, trente mille Piémontais, quinze mille Romains ou Toscans; et l'armée française, prise en face par les Autrichiens, aurait été exterminée; il fallut les ruses de Bonaparte, les divisions qu'il sut semer, et la terreur qu'il inspira à tous, pour mener cette campagne aussi fortement et aussi habilement contre l'Autriche. Napoléon fit plus dans sa vie par la finesse diplomatique que par les armes.

Rien n'arrêtait l'armée républicaine. Le directoire était en paix avec la Toscane; une convention politique de neutralité avait été signée au moment même où la guerre était générale, universelle; le frère de l'empereur d'Allemagne, afin de préserver ses sujets du terrible ravage, avait placé les terres de Toscane sous la protection de l'antique droit des gens : principes, au reste, foulés aux pieds dans cette invasion violente. Livourne, le port de la Toscane, cité de commerce et de juiverie, fut désigné du doigt par Bonaparte à ses soldats, comme un dépôt de richesses et de merveilleuses ressources. Le prétexte d'une inva-

(1) Par l'armistice signé le 24 juin, le pape cédait les légations de Bologne et de Ferrare, remettait la ville et la citadelle d'Ancône, se soumettait à payer vingt millions, abandonnait cent objets d'art choisis dans les musées de Rome, et cinq cents manuscrits de la bibliothèque du Vatican.

Lettre du directoire à Bonaparte (6 juillet 1796).

« Nous sommes satisfaits de l'armistice conclu avec le pape; mais nous ne nous pressons pas de conclure, persuadés que l'armée d'Italie, en maintenant ses glorieuses conquêtes, nous donnera toute la latitude nécessaire pour imposer à l'Italie les conditions de paix les plus favorables à la république. Il sera bien intéressant pour nous de savoir quelle opinion nous devons attacher aux ouvertures que vous a faites le prince Pignatelli relativement à Vienne, et vous en avez agi sagement en lui prescrivant de se rendre sans délai à Paris. En diplomatie comme en guerre, les moments sont toujours chers... »

(2) *Lettre de Bonaparte au directoire* (7 juin 1796).

« Vous trouverez ci-joint copie de l'armistice conclu entre les deux armées française et napolitaine (elles étaient à près de vingt lieues l'une de l'autre). 1° Nous ôtons deux mille quatre cents hommes de cavalerie à l'armée autrichienne; 2° nous ôtons aux Anglais cinq vaisseaux de guerre et plusieurs frégates; 3° nous continuons à mettre les coalitions en déroute. Moyennant cet armistice avec Naples, nous sommes à même de dicter à Rome toutes les conditions qu'il nous plaira. Par la conversation que j'ai eue ce matin avec M. d'Azara, ministre d'Espagne envoyé par le pape, il m'a paru qu'il avait ordre de nous offrir des contributions. Voulez-vous que j'accepte, pour accorder un armistice au pape, vingt-cinq millions de contributions en argent, cinq millions en denrées, etc.? »

sion fut vite trouvé, car la force colore facilement ses plus capricieuses, ses plus injustes entreprises. Le général en chef déclara que Livourne était plein de marchandises anglaises : ses commerçants n'étaient que les prête-noms des grandes maisons de Liverpool ou de Londres; la république avait donc le droit de s'emparer des marchandises et de l'argent de l'ennemi; et bientôt de fortes colonnes se dirigèrent sur Livourne. Les Français y pénétrèrent sans trouver de résistance, et le commissaire Salicetti renouvela à Livourne les excès de réquisition et de maximum qui avaient ruiné Bordeaux, Marseille, sous la terreur. On mit le séquestre sur toutes les caisses, on imposa souverainement les banquiers; les entreprises de commerce furent confisquées au profit de la république, et cette violation de tous les principes produisit vingt-cinq millions pour le trésor de l'armée. Bonaparte écrivit au grand-duc de Toscane pour motiver la présence d'une division française à Livourne (1), comme il avait écrit à la sérénissime république de Venise pour justifier l'occupation de Vérone. Il vint lui-même à Florence, la cité des arts, la résidence du grand-duc, et là il fut enivré d'honneurs, au milieu des fêtes du palais Pitti. Le général se trouva entouré de flatteries, et le frère de l'empereur lui donna la droite dans toutes les cérémonies; lui, le front toujours sérieux, le regard hautain, répondit presque par des insolences aux gracieuses manières du grand-duc.

Ce furent les mêmes empressements pour le commissaire Salicetti, la pensée vivante du directoire. Fier républicain appelé à démocratiser l'Italie, il ne voulut point répondre à l'invitation d'un banquet que le grand-duc lui envoya : qu'avait-il de commun avec les souverains, lui qui avait jeté Louis XVI à l'échafaud? Le peuple de Florence, à l'imagination si profondément artistique, remarqua avec une sorte d'inquiétude la présence de la commission sacrilège dans la noble cité; c'était l'annonce d'un ravage : la belle collection florentine allait subir la destinée des musées de Parme, de Modène, de Rome; la Vénus aux formes divines, l'Apollon du Belvédère aux magnifiques traits, les chefs-d'œuvre des peintres depuis Giotto jusqu'à Raphaël, seraient-ils enlevés de cette ville en deuil? Rien ne fut plus odieux à l'Italie que cette commission de savants, rapace, impie et sans enthousiasme : les richesses se retrouvent, les contributions se payent, mais comment remplacer jamais pour l'Italie les chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture qui font sa fierté et sa gloire? La femme noble et belle qu'on dépouille de sa parure n'éprouve pas une douleur plus profonde, que l'Italie privée de sa radieuse couronne artistique.

A Gênes, ce système de confiscation contre les marchandises anglaises fournit des prétextes à toute espèce d'exigences : quand la révolte des fiefs impériaux eut été réprimée par le fer et le feu; quand la tête du marquis de Spinola eut été mise à prix et son palais incendié, des commissaires français vinrent à

(1) *Lettre de Bonaparte au grand-duc de Toscane.*

« Le pavillon de la république française est constamment insulté dans le port de Livourne. Les propriétés des négociants français y sont violées; le directoire exécutif a porté plusieurs fois ses plaintes au ministre de Votre Altesse Royale à Paris, qui a été obligé d'avouer l'impossibilité où se trouvait Votre Altesse Royale de réprimer les Anglais, et de maintenir la neutralité dans le port de Livourne.

« Le directoire a senti alors qu'il était de son devoir de repousser la force par la force, et de faire respecter son commerce. Il m'a ordonné de faire marcher une division de l'armée que je commande, pour prendre possession de Livourne. Le pavillon, la garnison, les propriétés de Votre Altesse Royale seront scrupuleusement respectés. Votre Altesse Royale applaudira sans doute aux mesures justes, utiles et nécessaires qu'a prises le directoire. »

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, à Son Altesse Royale le grand-duc de Toscane.

« Au quartier général de Livourne, le 11 messidor (29 juin 1796).

« Altesse Royale (cette formule, Bonaparte paraît l'aimer de prédilection : il la donne au prince régent dans sa lettre à bord du *Bellérophon*, en 1815).

« Une heure avant que nous entrions dans Livourne, une frégate anglaise a enlevé deux bâtiments français valant cinq cent mille livres. Le gouverneur les a laissé enlever sous le feu de ses batteries, ce qui est contraire à l'intention de Votre Altesse Royale, et à la neutralité du port de Livourne. Je porte plainte à Votre Altesse Royale contre ce gouverneur qui, par toutes ses démarches, montre une haine prononcée contre les Français : il a cherché hier, au moment de notre arrivée, à ameuter le peuple contre nous; il n'est sorte de mauvais traitements qu'il n'ait fait essuyer à notre avant-garde. J'aurais été autorisé, sans doute, à le faire juger par une commission militaire; mais, par respect pour Votre Altesse Royale, intimement persuadé de l'esprit de justice qui caractérise toutes ses actions, j'ai préféré de l'envoyer à Florence, convaincu qu'elle donnera des ordres pour le faire punir sévèrement.

« Je dois en même temps faire mes remercîments à Son Altesse Royale de la bonté qu'elle a eue de proposer le général Strarablo pour faire procurer à l'armée ce qui lui était nécessaire; il s'est acquitté des ordres de Votre Altesse Royale avec autant de zèle que de succès.

« *Signé* : Bonaparte. »

Réponse du grand-duc de Toscane au général Bonaparte.

« Général,

« Le général Spannochi, arrêté par votre ordre, a été transporté ici; il est de ma délicatesse que je le retienne en arrestation, jusqu'à ce que les motifs de cette arrestation (que je présume être justes) me soient connus, afin de vous donner, ainsi qu'à la république française et à toute l'Europe, le plus grand témoignage de cette équité conforme aux lois de mon pays, auxquelles je me suis toujours fait un devoir d'être soumis moi-même.

« Je charge de cette lettre le marquis Manfredini, mon majordome, à qui je vous prie de dire en quoi le susdit Spannochi s'est rendu coupable. Vous pouvez, en outre, avoir toute confiance en lui pour tous les objets qui peuvent intéresser le repos de mes sujets.

« Je désire vivement recevoir un écrit de votre main, qui, dans les circonstances présentes, puisse me tranquilliser complétement et assurer en même temps le repos de toute la Toscane.

« Je suis avec une parfaite estime, etc.

« *Signé* : Ferdinand. »

Gênes pour demander un emprunt, une contribution de guerre et le séquestre sur les marchandises britanniques. Une sorte de vertige avait saisi les âmes molles et craintives de ces sénateurs plus froids pour la chose publique que leurs palais de marbre, plus tremblants que les grandes feuilles des pins qui s'agitent au vent du *siroco*: on céda tout sur une injonction du terrible Bonaparte. A Turin même, on baissa la tête devant les ordres d'un ministre français insolent à la face de cette noble maison de Savoie, race de héros qui comptait le prince Eugène pour ancêtre. Ainsi à Rome, Parme, Modène, Naples, Florence, Venise, Gênes, Turin, Milan, partout l'abaissement devant les Français; non pas cette obéissance que le respect et l'amour inspirent, mais cette soumission à la violence qui frémit sous le joug.

Cette domination des républicains sur l'Italie tenait donc à la condition essentielle de vaincre les Autrichiens toujours sans relâche, car, au premier revers, les villes et les campagnes, les gouvernements et les peuples se lèveraient comme un seul homme qui n'aspire qu'à une seule vengeance. Telle était aussi la préoccupation du général Bonaparte, si admirable improvisateur de merveilleuses combinaisons pour assurer la victoire à ses magnifiques drapeaux. Après le passage du Mincio, on pouvait considérer la retraite des Autrichiens comme un fait accompli : l'invincible armée de la république les avait poursuivis sans répit, et l'on doit dire, à l'éloge du général de Beaulieu, que jamais chef de guerre n'avait mieux disputé le terrain, avec une armée trois fois inférieure à celle des Français; chaque position était défendue avec un indicible acharnement; aucun poste n'était abandonné qu'après avoir soutenu une attaque de vive force, avec perte de deux ou trois mille hommes. La citadelle de Milan ne s'était point rendue, et Mantoue avait une garnison considérable, sorte de jalons jetés pour reprendre l'offensive et reconquérir le Milanais. L'esprit d'insurrection qui se manifestait en Italie devait aider les Autrichiens; il fallait laisser la furie française s'épuiser. Cependant la conduite du général de Beaulieu fut sévèrement jugée à Vienne : quand on n'a pas été heureux dans la guerre, les accusations ne manquent pas. Il résigna son commandement, remis au général Mélas, en attendant le vieux feld-maréchal Wurmser, que le prince Charles détachait d'Allemagne. Quel vertige avait saisi le conseil aulique! Quoi! opposer un vieillard de 80 ans (serait-il Rodrigue lui-même, le père du Cid) au génie jeune et aventureux du plus habile capitaine! L'armée autrichienne se concentra au pied des hautes montagnes du Tyrol; l'Italie était au pouvoir des Français; mais en examinant la situation de leur armée, on devait voir qu'une grande faute avait été commise par Bonaparte : saurait-on en profiter?

En stratégie, un des dangers considérables, c'est de trop éparpiller ses forces de manière à ce qu'elles puissent être brisées séparément. Si l'on suit le mouvement militaire de Bonaparte depuis la prise de Milan, on voit que ses divisions se morcellent comme des corps expéditionnaires de droite et de gauche, sans unité : le quartier général était à Milan, où la citadelle tenait encore, et il fallait en faire l'investissement. Bonaparte s'était porté en personne à Mantoue pour en suivre le siége : Mantoue, la patrie de Virgile, sur le vaste lac que forment les eaux stagnantes du Mincio. Dans ces vertes campagnes, sous les saules qui pleurent, mélancolique pays de l'idylle et de l'églogue, les républicains avaient placé leurs tentes. Mantoue n'était pas une de ces places qu'on enlève à la baïonnette; deux intrépides généraux la défendaient; il fallait en suivre le siége régulier, et la division Augereau y était destinée. Pouvait-on également laisser les Autrichiens opérer librement? Le général de Beaulieu n'avait que quinze mille hommes au pied du Tyrol; on devait les poursuivre, les harceler; la division Masséna vint s'épuiser dans des attaques sur l'Adige contre les Autrichiens, défendant la position avec acharnement. Jamais si grand carnage! les eaux de l'Adige, rouges de sang, roulaient des cadavres. Un troisième corps d'Italie occupait Bologne pour de là menacer les États du pape; un autre, Vérone; le général Lannes brûlait, ravageait les fiefs impériaux, et le général Murat pillait Livourne. Un si grand éparpillement de forces, au milieu des fiefs insurgés, était commandé par la nécessité impérieuse de comprimer la révolte et de procurer des ressources à l'armée : est-ce qu'on aurait eu cent millions à partager sans ces ravages? Mais en même temps il suffit d'avoir la carte sous ses yeux, pour reconnaître qu'une forte armée autrichienne paraissant tout à coup sur le théâtre de la guerre, appuyée sur Mantoue, secondée par l'insurrection, devait compromettre la destinée des Français, séparés, morcelés, corps par corps, à des distances de cinquante lieues, et sans communication à travers des pays insurgés. Heureusement les Autrichiens ne marchaient pas avec une si puissante activité, et les résolutions n'étaient pas aussi hâtivement accomplies.

Ce qui perd les opérations stratégiques, ce n'est pas autant une défaite que les hésitations, les craintes qu'elle jette dans l'armée vaincue ou parmi les conseils qui la dirigent. Les événements d'Italie avaient excité autant d'étonnement que d'effroi à Vienne : quarante-cinq jours avaient suffi pour décider du sort de l'Italie. La monarchie autrichienne a cela de remarquable, qu'elle ne désespère jamais de sa fortune, même aux plus tristes jours : on avait vu les Turcs aux portes de Vienne; Marie-Thérèse élevait bien haut sa couronne quand tout l'abandon-

nait. Eh bien ! la persévérance, la résignation, le courage avaient réparé les malheurs; le désespoir n'était pas dans la vieille devise de la maison de Bourgogne, et ne se peignait jamais sur ce front de bronze des vieux ducs d'Autriche, qui font cortége au tombeau de Maximilien à Inspruck. Le conseil aulique avait placé toute la confiance des opérations militaires dans le maréchal Wurmser, capacité incontestée, mais vieillie; on avait arrêté deux plans : le premier consistait à descendre du Tyrol pour délivrer Mantoue; le second, plus simple, était de marcher droit sur Milan pour prendre les Français à dos, en insurgeant les populations.

Le premier projet fut préféré comme plus militaire et moins soumis aux caprices des événements. Les troupes que commandait le feld-maréchal Wurmser étaient solides, et il se trouvait à la tête de quarante-sept mille hommes effectifs, appuyés sur l'insurrection tyrolienne. Le 29 juillet, l'armée autrichienne se déploie en deux colonnes : l'une prend la droite du lac de Garda par Riva, Salo, Brescia; elle est commandée par le brave général Quasdanowich; la seconde, que se réserve Wurmser, descend par la gauche du lac sur Caprino et Rivoli. Il fallait que le général autrichien comptât sur la dispersion des forces républicaines, sur la rapidité de sa marche, pour adopter une marche aussi vicieuse. Le lac de Garda, avec ses eaux si belles, se plonge depuis Riva jusqu'à Peschiera sur un littoral de vingt lieues, magnifique mer aux rives montagneuses (1). Ces deux formidables colonnes balayent tout devant elles : sur la rive droite, Quasdanowich refoule la division Sauret en pleine retraite; Wurmser, sur la rive gauche, brise Masséna à Rivoli, au pied du lac. La jonction est prête à s'opérer; mais tout à coup Bonaparte paraît : son génie militaire se réveille avec un éclat éblouissant; les soldats le croyaient absorbé dans le siége de Mantoue; aussitôt il ordonne qu'on encloue les canons et qu'on abandonne les redoutes.

Que va-t-il faire ? Un esprit vulgaire en stratégie aurait pressé plus violemment le siége et attendu le feld-maréchal Wurmser dans les retranchements. Cette idée commune, Bonaparte la dédaigne, et il calcule par ce simple raisonnement : si le feld-maréchal Wurmser est vainqueur, le siége de Mantoue sera nécessairement levé, et les Français ne pourront plus tenir cette position; s'il est vaincu, le siége sera très-facilement repris après l'expédition. Voilà pourquoi il arrive au pas de course sur le champ de bataille. Ce n'est pas contre le maréchal Wurmser qu'il marche d'abord, il se précipite sur son lieutenant Quasdanowich par Brescia (2); si l'attaque est heureuse, la défense est héroïque : les Croates, les Tyroliens, les Hongrois se battent avec la même ardeur que les républicains; six combats terribles sont livrés en trois jours, avant que les Autrichiens soient forcés de regagner les montagnes par la rive droite. Alors Bonaparte revient rapidement sur l'autre face du lac où le feld-maréchal Wurmser effectue son mouvement pour ravitailler Mantoue; les Autrichiens ont attaqué Augereau à Castiglione, il les a contenus jusqu'à ce que Bonaparte apparaisse de nouveau sur le champ de bataille. Ici recommencent les combats à outrance, les engagements de tous les jours, de toutes les heures. On se bat pour l'Italie. Wurmser est parvenu à jeter des troupes, des provisions dans Mantoue; le but de sa marche en avant est atteint; il effectue alors sa retraite sur le Tyrol, où des forces puissantes l'attendent. Le Tyrol devient le magasin, le grand arsenal de l'Autriche : c'est dans cette noble et fidèle province que ses armées d'Italie vont se recruter; là tout est amour pour les vieux ducs d'Autriche; le peuple entier est soldat, la génération se prépare pour les héros à la taille de Hofer.

C'est sous un aspect poétique que se présente désormais cette guerre. Tout se concentre en une seule pensée : prendre ou délivrer Mantoue. Homère, sorti du tombeau, pourrait chanter ce siége de la cité de Virgile, nouvelle Ilion. Là s'essayent et se succèdent de grandes armées. Quand le feld-maréchal fut refoulé dans le Tyrol, Bonaparte vint reprendre le blocus de Mantoue, sans artillerie de siége, sans munitions, presque sans tentes, sous les feux du soleil d'Italie, au mois d'août; et là pourtant il conçoit déjà les plus vastes projets pour sa destinée. Au siége de Mantoue, dans les loisirs de ce long blocus, il rêve d'immenses conquêtes et une principauté pour lui et sa famille au milieu même de cette Italie : maître pour ainsi dire de choisir la position, sa cor-

(1) J'ai visité, en 1842, tous les champs de bataille si fameux des bords du lac de Garda; à Peschiera, il reste encore des souvenirs lamentables du passage des républicains, et l'on pourrait expliquer ce vieux jeu de mots populaire à Mantoue : *Che si dice di questa guerra? Si dice ch' e na flagello di Dio, ma lo prendiamo da buona parte.*

(2) *Lettre de Bonaparte au commissaire Salicetti* (Brescia, 2 août 1796).

« La fortune a paru nous être contraire un moment, mais enfin, grâce à la victoire de Lonado (remportée sur le corps de Quasdanowich) et aux mesures vigoureuses que j'ai prises, les choses prendront une tournure satisfaisante. J'ai levé le siége de Mantoue; je suis ici avec presque toute mon armée. Je saisirai l'occasion de présenter bataille à l'ennemi : elle décidera du sort de l'Italie. Battu, je me retirerai derrière l'Adda; battant, je ne m'arrêterai pas aux marais de Mantoue. Assurez-vous que les châteaux de Milan, Tortone, Alexandrie, Pavie, sont approvisionnés. Nous sommes ici extrêmement fatigués; cinq de mes chevaux sont crevés de fatigue. Je ne puis écrire au directoire; je vous charge de lui annoncer en peu de mots ce que je vous marque et ce que mon frère Louis vous dira de bouche. »

La bataille de Castiglione est du 5 août 1796.

respondance avec le directoire révèle un esprit de dictature et de supériorité qui n'aime point à obéir; il a déjà repoussé la coopération de Kellermann, le partage de son autorité; maintenant il commande non-seulement aux divisionnaires pour les grandes opérations, mais encore aux commissaires, aux envoyés du directoire, aux conseils, aux gouvernements, à Gênes, Rome, Naples, Venise, Florence.

Cette correspondance intime avec le directoire, fort curieuse au reste, commence à l'époque des négociations avec les puissances d'Italie, qu'il règle en maître. A-t-il traité avec Naples? Bonaparte explique cette convention qui ôte aux Anglais cinq vaisseaux et aux Autrichiens trois cent mille auxiliaires. Le pape propose-t-il un armistice? Il donne pour cela vingt-cinq millions; mais le directoire veut-il également l'accepter? Tout en soumettant ses actes au directoire, Bonaparte n'en garde pas moins le pouvoir le plus absolu. Salicetti est jacobin, mais admirateur de Bonaparte, il ne s'oppose jamais à ses desseins; un autre montagnard est avec lui, c'est Garreau (1), et celui-là est inquiet: il craint que le pouvoir suprême du général n'absorbe celui du directoire, et il s'en plaint: « Vous me croyez donc un Dumouriez? lui dit Bonaparte; parce qu'un général veut commander lui-même les opérations militaires dont il est responsable, est-ce trop pour sa volonté? »

Le directoire ne perd jamais de vue l'Autriche; il a écrit au général pour savoir quelle espèce d'ouverture lui a faite le prince napolitain Pignatelli au sujet de la cour de Vienne: des bruits ont circulé sur la santé chancelante de l'empereur François II (2); il faut savoir ce qui en est; l'héritier présomptif de ce trône est le grand-duc de Toscane; si la mort frappait l'empereur, il faudrait, par un coup de main, enlever le grand-duc: cela mettrait la monarchie autrichienne dans le veuvage de son souverain. Le directoire n'est pas d'avis non plus que Bonaparte engage ses troupes dans le Tyrol, avant qu'il puisse donner la main aux armées d'Allemagne: telle est la pensée du général lui-même, mais par des motifs différents; il craint l'insurrection derrière lui; il lève, il impose des contributions de tous côtés; il maintient l'Italie: Gênes paye dix millions au ministre Faypoult; Venise achève sa rançon; c'est là tout ce qu'on peut tirer de l'Italie à cette heure. Il faut prendre Mantoue avant d'organiser ces populations.

La volonté de Bonaparte est puissante partout: on ne sait pas s'il y a un directoire, en Italie; on ne connaît que le général. De cette époque date ce dévouement militaire du soldat absorbant son amour dans son chef, sans s'inquiéter de la patrie civile. Bonaparte fait tout pour ses compagnons d'Italie, armée à part qui ne ressemble en rien aux graves soldats du Rhin ou de Sambre-et-Meuse; ceux-là, comme les vieux légionnaires romains, n'ont en vue que la république. Aussi Bonaparte, avide de paraître en souverain, appelle Joséphine auprès de lui; c'est son intermédiaire auprès du directoire; elle lui portera les paroles de Barras, et lui, à son tour, pourra lui révéler ses desseins d'avenir, vastes déjà comme le monde!

CHAPITRE XLI.

TENDANCE PACIFIQUE DE L'EUROPE; QUESTIONS D'ALLEMAGNE.

L'Angleterre. — Ses inquiétudes sur une paix séparée avec l'Autriche. — Négociations avec la Prusse. — Ouvertures indirectes à la France. — La Hollande. — Le Portugal. — L'Espagne. — Alliance et traité de Saint-Ildefonse. — La Prusse. — Attitude de la cour de Berlin. — Neutralité armée et sécularisation. — Paix séparée avec les princes allemands. — Contributions. — Marche de Jourdan. — L'archiduc Charles. — Armée du Rhin. — Moreau. — Premières ouvertures à l'Autriche. — Tendance du directoire vers la paix.

Juin—novembre 1796.

C'était surtout en Angleterre que les victoires si rapides, si merveilleuses de Bonaparte en Italie, avaient produit une sensation profonde. Lorsqu'un homme d'État de la valeur, de la puissance de M. Pitt, éprouve un douloureux démenti à ses prévisions, les ennemis alors se multiplient autour de lui; les médiocrités, qui n'attendent rien d'elles-mêmes, espèrent souvent de la fortune, et lorsque cette fortune leur sourit, elles en font un argument contre le génie. Telle était la situation de M. Pitt dans ses combinaisons sur le continent; à voir cependant l'aspect général de l'Angleterre, on pouvait dire que, seule des puissances européennes, elle avait acquis des com-

(1) Bonaparte écrit, le 23 juillet 1796, à Garreau, commissaire du directoire près l'armée d'Italie: « Je sais bien que vous répéterez le propos, que je ferai comme Dumouriez; il est clair qu'un général qui a la présomption de commander l'armée que le gouvernement lui a confiée, et de donner des ordres sans un arrêté des commissaires, ne peut être qu'un conspirateur. »

(2) *Dépêche du directoire à Bonaparte* (25 juillet 1796).

« Des bruits circulent que l'Empereur, d'après la probabilité d'une santé toujours chancelante, touche au terme de sa vie. Pour profiter de cet événement, il est utile que vous en soyez instruit avec la plus grande célérité lorsqu'il aura lieu. Entretenez à cet effet des intelligences dans Vienne. Le grand-duc de Toscane, héritier du trône impérial, n'hésitera pas à se rendre sur-le-champ dans sa capitale après la mort de son frère. Il s'agit dès lors de le prévenir, de l'enlever comme ennemi de la république, et d'occuper militairement la Toscane. »

pensations effectives pour les pertes que toutes avaient éprouvées depuis trois ans : l'Inde, les colonies françaises, hollandaises, le cap de Bonne-Espérance, Ceylan étaient de belles conquêtes, et son commerce avait pris un essor inouï dans les fastes du monde. Il n'en était pas moins vrai que le dessein de M. Pitt de soulever le continent contre la révolution française avait échoué ; ses subsides avaient été dévorés par la Prusse, sans que le cabinet de Berlin eût loyalement coopéré ; le traité de Bâle brisait la coalition ; l'Autriche, dignement entrée en lice, éprouvait en Italie des échecs d'une nature fatale, depuis la defection du Piémont; maître du Milanais, Bonaparte était aux bouches du Tyrol. Dans ces circonstances, ce qu'avait de plus à craindre M. Pitt, c'est que l'Autriche, à son tour épuisée comme la Prusse, ne traitât séparément avec la république. La politique des traités distincts lui paraissait mauvaise, en ce qu'elle laissait la France plus maîtresse de ses stipulations. Si l'Autriche, l'Angleterre et la Russie étaient venues négocier simultanément avec la république française, cette masse immense de forces aurait obtenu des conditions meilleures, et c'est précisément ce que le directoire repoussait, en proclamant la maxime des traités séparés avec chacun des ennemis de la république.

A l'effet de renouer les liens brisés des puissances continentales, M. Pitt désigna, pour une mission sur le continent, M. Hammond (1), ancien ministre aux États-Unis, alors chef des affaires étrangères sous lord Grenville. Des renseignements, puisés à une source irrécusable, venaient de signaler à la Grande-Bretagne que la Prusse, de concert avec la république française, préparait des changements notables dans la constitution germanique. Ce rapprochement entre Paris et Berlin indiquait la tendance vers un traité intime que les deux cabinets désiraient également. M. Hammond avait mission de s'opposer à ces velléités d'alliance défensive ou offensive, et d'offrir, au nom de sa cour, tous les subsides que le roi de Prusse pouvait désirer, s'il voulait rentrer dans une lutte essentielle à la grandeur et à la liberté du continent.

Le négociateur anglais trouva des cœurs très-froids autour de lui et des ministres entièrement engagés dans les idées françaises. Le baron de Hardenberg n'était-il pas le signataire du traité de Bâle et l'actif négociateur pour les questions de la neutralité allemande? Le comte de Haugwitz, tout entier dévoué à la France, n'était-il pas parfaitement secondé par le secrétaire, M. Lombard, si flatté de faire des vers français et de mériter un prix à l'Institut? Lorsque M. Hammond s'adressa directement au roi, il put rencontrer plus de bienveillance, quelque chaleur pour les vieux souvenirs des intimités entre les cours de Londres et de Berlin; mais, une fois sur le terrain des intérêts positifs, le roi rentra complètement dans les opinions de ses ministres : « Il nous faut, disait-il, la paix à tout prix; la Prusse a besoin de repos; l'Angleterre trouvera toujours l'Allemagne parfaitement disposée pour établir les plus larges relations commerciales; mais, fatiguée d'une longue lutte, elle souhaite le calme pour voir se développer les arts et l'industrie. » De Berlin, M. Hammond se rendit à Vienne, pour révéler au cabinet autrichien les intentions de la Prusse, qui visait alors à la grande souveraineté allemande. Par ce moyen, le négociateur réveillait une vieille et profonde inimitié entre les deux cours.

Ce qui inquiétait l'Angleterre surtout, c'est que ce système d'alliance et d'intimité entre la France et les États naguère ses ennemis, s'étendait avec une habileté remarquable : la Hollande ne faisait plus qu'une même personnalité avec la république française, et l'on venait d'apprendre que l'Espagne, par l'intermédiaire du prince de la Paix, Manuel Godoï, négociait un traité d'alliance sur les bases de la confiance la plus absolue; le directoire se substituait aux vieux droits des Bourbons dans le pacte de famille; resultat sans doute étrange, et néanmoins fait desormais accompli. La negociation, conduite avec bonheur par M. de Perignon, ambassadeur à Madrid, avait produit la convention de Saint-Ildefonse, qui renouvelait les stipulations du traite de Louis XV pour l'alliance offensive et defensive (2) ; et à ce traité étaient joints

(1) M. Pitt convoqua dans les premiers jours d'août (1796) un conseil privé où assistèrent tous les ministres. Là, il fut résolu que le sous-secrétaire d'État, M. Hammond, se rendrait immédiatement à Berlin, avec la mission expresse d'amener le roi de Prusse, soit par l'offre directe d'un subside, soit par tout autre moyen diplomatique, à se déclarer médiateur armé entre les alliés et la république française, c'est-à-dire l'arbitre de la paix ou de la guerre, dans la vue de préserver non seulement le nord de l'Allemagne, mais son intégrité entière, en s'interposant dans les négociations qui seraient ouvertes sur-le-champ avec la France dans un intérêt commun, et pour arriver plus sûrement à une pacification générale. M. Hammond, jadis ministre près les États-Unis d'Amérique, employé ensuite dans des négociations à Paris, était alors chef du département des affaires étrangères sous lord Grenville. On le regardait généralement comme un des négociateurs les plus habiles de la Grande-Bretagne, et très-capable, sous tous les rapports, de remplir dans cette circonstance délicate les vues de son cabinet.

(2) Le traité de Saint-Ildefonse, signé le 18 août 1796, par le général Pérignon et Manuel Godoï, prince de la Paix, fut ratifié en ces termes, de la main de Charles IV. « Por tanto haviendo visto y examinado los referidos diez y nueve articulos, he venido en approbar y ratificar quanto contienen, como en virtud de la presente los approebo y ratifico en la major y mas amplia forma que puedo, prometiendo en fé y palabra de rey cumplirlo y observarlo, hacer que se cumple y observe enteramente como si yo mismo los haviése formado. En fé de lo qual, mandé despachar la presente firmada de mi mano, sellada con mi sello real, y refrendada por el infra escrito, mi consejero y primer secretario de estado y del despacho. Dada en San Lorenzo, catorce de octabre de mil setecientos noventa y seis.

« *Signé :* Yo el Rey. »

des articles secrets qui mettaient une partie de la flotte espagnole et des subsides considérables à la disposition de la république; il n'était qu'un pas à faire pour que l'Espagne déclarât la guerre à l'Angleterre; et pour s'y essayer, elle attaquait le Portugal.

Le cabinet de Lisbonne était dans la plus vive perplexité; ses intérêts, ses affections, étaient pour le commerce anglais, la source de sa fortune; l'Angleterre absorbait ses vins de Porto; le Portugal se trouvait sous sa dépendance, parce qu'elle était son seul débouché, et les liens que crée le commerce sont les plus puissants : il n'y a pas de domination plus tyrannique que celle du besoin, qui est pour les États ce que la faim est pour les individus. Cependant le ministre de France le pressait de fermer le Tage aux Anglais; Lisbonne et Porto devaient repousser le pavillon britannique. Il arrivait par tous les côtés des bruits alarmants à la cour de Lisbonne; on disait que les Français avaient demandé passage pour porter quarante mille hommes sur le Portugal, et qu'aidés des secours de l'Espagne, ils marcheraient droit au Tage. Sur ces renseignements, le régent désigna le marquis de Pombal pour une ambassade extraordinaire à Londres (1), à l'effet de s'enquérir s'il y avait quelque vérité dans ces bruits, et quel concours la Grande-Bretagne prêterait, au cas d'une guerre avec la république française. M. Pitt répondit à ces ouvertures, « qu'en effet, quelque chose avait été dit de ce dessein, mais vaguement; que la France avait désormais pour système d'exploiter la terreur, afin d'augmenter son influence et grandir ses ressources d'argent; qu'entre le projet d'attaquer le Portugal et le fait matériel de la conquête, il y avait loin, et que quatre cents lieues n'étaient pas facilement franchies, *tra los montes*; que quant à la mer, la Grande-Bretagne garantissait de ses flottes les côtes du Portugal, et que la France les respecterait. » Le marquis de Pombal revint à Lisbonne avec ces assurances, qui calmèrent un moment les alarmes du cabinet.

Dans ces circonstances difficiles, M. Pitt, plein de crainte sur la fatale tendance des cabinets à signer des paix séparées, voulut lui-même essayer, une fois encore, d'amener un traité avec la république française. Aucune démarche ne fut faite publiquement avec un caractère officiel : lorsqu'il existe de longues inimitiés entre deux gouvernements, fiers, puissants, il est rare qu'à moins de grands malheurs, l'un d'eux fasse le premier pas. M. Pitt, avant d'engager aucune négociation directe, se servit, pour tâter le terrain, du ministre danois à Londres, le comte de Jarlsberg (2). Le Danemark, on se le rappelle, avait maintenu sa neutralité même dans les temps les plus difficiles; le chargé d'affaires à Paris, M. Kœnemann, jouissait de quelque faveur auprès du directoire, et l'on voulait essayer par son concours une sorte de préparation à la démarche officielle. M. Pitt s'était avancé jusqu'à diriger une note de cabinet, vague, il est vrai, mais assez significative pourtant, sur le désir d'une pacification générale. Il demandait au *Conseil exécutif* (il ne disait pas le directoire) « un passe-port pour une personne chargée de la confiance du cabinet britannique, afin d'arriver au résultat désiré d'une négociation. » Cette note, communiquée au directoire par M. Charles Delacroix, ministre des affaires étrangères, n'obtint d'abord aucune réponse. Les directeurs furent blessés de ce que l'Angleterre ne s'était pas adressée officiellement à eux : si elle voulait réellement une négociation, qu'était-il besoin de recourir à une puissance neutre, quand il suffisait d'un pavillon parlementaire pour ouvrir les ports de la république à un plénipotentiaire anglais? Le directoire ne remarquait pas que cette habitude n'était point nouvelle : c'était presque toujours par les neutres que les rapprochements s'opéraient entre les parties belligérantes. La réponse verbale de M. Charles Delacroix se ressentit de cette aigreur (3); on n'y gardait même pas les formes mesurées; le chargé d'affaires du Danemark la transmit à M. Pitt, et pour le moment les choses en restèrent à ce point. Le directoire avait son dessein en repoussant ces premières communications de paix avec l'Angleterre : au moment où il essayait des négociations à Vienne, il refusait l'intervention de la Grande-Bretagne, espérant avoir meilleure condition des deux cabinets séparés, que réunis dans un traité commun.

(1) La cour de Lisbonne, regardant les démonstrations du gouvernement français sous un point de vue très-sérieux, envoyait à cet effet deux ministres extraordinaires, l'un près la cour de Londres, l'autre près la cour de Madrid. Le marquis de Pombal, qui devait se rendre à Londres, était chargé de représenter au principal ministre que le Portugal étant hors d'état d'opposer seul et par lui-même une résistance efficace à un ennemi puissant qu'aucune difficulté n'arrêtait, il venait concerter les mesures à prendre, et réclamer des secours proportionnés au danger, afin de mettre le Portugal en sûreté contre toute entreprise qui menacerait son territoire d'une invasion.

(2) *Note de lord Grenville à M. le comte de Jarlsberg, ambassadeur danois à Londres* (6 septembre 1796)

« Sa Majesté Britannique, toujours animée du désir qu'elle a de mettre fin à une guerre qui s'est propagée dans toutes les parties du monde, par une paix juste, honorable et solide, ne négligera rien de son côté de tout ce qui pourra lui faire atteindre son but. Sa Majesté, en conséquence, a jugé à propos d'avoir recours à l'entremise d'une cour neutre pour demander au conseil exécutif un passe-port pour une personne que Sa Majesté est intentionnée d'envoyer à Paris, pour négocier avec l'administration française sur tous les moyens qui pourraient faire obtenir un but si désiré. Sa Majesté est convaincue qu'elle ne perdra point le temps à lui faire connaître, par l'entremise qu'elle a choisie, une réponse satisfaisante, à l'effet de lui prouver évidemment les sentiments de justice et de paix qui l'animent, ainsi que ses alliés. »

(3) Le ministre Charles Delacroix répondit verbalement à M. Kœnemann qui lui avait remis la note de lord Grenville, que « le directoire exécutif de la république française ne recevrait à l'avenir

M. Hammond accourait à Vienne, alors qu'il était fortement question de l'arrivée des Russes en ligne de bataille; si, à Pétersbourg, les choses étaient allées lentement, on pouvait affirmer qu'à la campagne prochaine, soixante mille Russes seraient envoyés sur les frontières allemandes à travers la Pologne. Ces retards étaient moins le fait du cabinet de Pétersbourg, que des craintes de l'Autriche, n'appelant qu'à la dernière extrémité ces auxiliaires redoutables; il y avait antipathie entre les Allemands et les Moscovites; tant que l'Autriche avait gardé l'espoir du succès, pourquoi aurait-elle pressé ces armements qui mêlaient le cabinet de Pétersbourg aux affaires d'Allemagne? Aujourd'hui tout était dit : l'Italie paraissait perdue, et comment refaire une armée considérable, pour la reconquérir?

Catherine avait parlé un langage bien hautain à Berlin par son ministre : « Il lui paraissait presque étrange que la Prusse eût traité à part, et qu'aujourd'hui, elle essayât de bouleverser tout le droit public de l'Allemagne. » Ces menaces seraient-elles suivies d'effet? Est-ce que la Prusse aurait à se défendre, comme au temps du grand Frédéric, contre les armées moscovites? Les bulletins venus de Pétersbourg annonçaient une décadence visible dans la santé de la vieille souveraine : des bouffées de sang lui montaient au cerveau, comme signe avant-coureur d'une grande crise; colère, ardente dans tous ses désirs, il était à craindre qu'elle ne fût brisée par un coup d'apoplexie; et alors le czarowitz Paul était appelé à lui succéder. Paul, trop longtemps comprimé par sa mère, prendrait sans doute un système tout opposé à ses idées; ce qu'elle avait fait, le czar le détruirait; ce qu'elle avait promis, peut-être le nouvel empereur ne le tiendrait-il pas; et la mort prêterait encore son aide à l'heureuse république. La vieillesse de Catherine paralysait le mouvement militaire, et l'on ne savait encore à Pétersbourg les intentions de guerre que par l'ukase qui ordonnait la levée de cent trente mille soldats.

La cour de Berlin demeurait impassible dans l'accomplissement de ses deux projets : la neutralité de l'Allemagne, étendue au plus grand nombre d'États possible, et la sécularisation des villes et des électorats ecclésiastiques, pour trouver des compensations aux sacrifices que pouvait occasionner la cession de la rive gauche du Rhin à la France. Le premier système était entièrement dirigé contre l'Autriche, par une sorte de morcellement de l'Allemagne sous la couronne impériale brisée, et le baron de Hardenberg étendait chaque jour cette ligne de neutralité. Le second projet, renouvelé du temps de Luther, grandissait considérablement la prépondérance réelle de la Prusse; car les évêchés étaient nombreux ainsi que les villes libres, et quel beau lot que Bamberg ou Nuremberg, la relique allemande! Le ministre de France, M. Caillard, poussait fortement à ces deux idées, parce que la Prusse, en échange de ces acquisitions nouvelles d'influence et de propriétés, reconnaîtrait enfin la ligne territoriale de la France sur la rive gauche du Rhin.

La note que remit M. Caillard (1), au nom du directoire, parfaitement rédigée, exposait au comte de Haugwitz : « que le véritable intérêt qu'avait la Prusse à reconnaître les frontières naturelles de la France, était un fait acquis que nulle puissance ne pouvait nier; que si la Prusse prenait l'initiative pour le sanctionner, la France, son alliée la plus intime, la

et ne répondrait à aucun des vœux que les ennemis de la république pourraient émettre pour la paix, lorsqu'ils le feraient connaître par un canal intermédiaire; que si toutefois ils voulaient envoyer des négociateurs, avec des pleins pouvoirs et des papiers en règle, ces négociateurs pouvaient demander des passe-ports à la frontière, et de là se rendre à Paris; que dans le cas où le gouvernement anglais aurait quelque affaire à traiter avec le gouvernement français, il ne devait pas ignorer que c'était au directoire qu'il devait s'adresser, et qu'il savait également la manière dont il pouvait y parvenir, c'est-à-dire qu'un pavillon de trêve était le moyen le plus sûr et le plus direct de faire connaître au gouvernement français ses vœux sur quelque objet que ce fût. » Le ministre danois, en rapportant cette réponse, ajouta : « Tel est le résultat de la démarche que j'ai faite à votre réquisition. Je souhaite, pour l'amour de l'humanité, obtenir dans un autre temps un meilleur succès; mais je crains que ce temps ne soit encore bien éloigné. »

(1) *Note de M. Caillard à M. de Haugwitz* (juillet 1796).

« Le directoire de la république française n'a d'autre désir, et ce désir est conforme aux stipulations de Bâle, que de pourvoir à la sûreté future des domaines de la république en leur donnant une frontière que la nature et l'art rendent propre à être défendue militairement. Il est temps que le cabinet de Prusse y concoure, en mettant enfin de côté des considérations intempestives sur l'intégrité du territoire et l'inviolabilité des anciennes constitutions de l'Empire. Les circonstances actuelles ne les admettent plus. Quel avantage la Prusse espère-t-elle recueillir en tardant à prendre un parti à cet égard, qui remette pour ainsi dire entre ses mains l'accomplissement de ses désirs? Pourquoi, lorsqu'une si belle occasion lui est offerte de se soustraire aux contrariétés de la fortune, laisserait-elle plus longtemps ses intérêts à la merci des chances de la guerre? Que la Prusse prenne un parti, et alors elle verra que l'attachement de la république pour cette puissance ne se bornera point à des paroles. Le roi peut attendre beaucoup de la France, lorsqu'une fois la décision prise de convertir toutes les souverainetés ecclésiastiques de l'empire en principautés séculières, on pourra délibérer en même temps sur l'indemnité à régler pour la perte des provinces situées au delà du Rhin. Il est évident qu'un pareil dessein réunit à l'utilité présente la certitude d'ajouter de nouvelles bases à la puissance que Frédéric II a fondée par l'autorité acquise sur les princes de l'Empire, et particulièrement sur les États protestants. Ce grand monarque, après avoir, d'abord par ses armes, ensuite par sa prudence, conservé deux fois au Palatinat l'antique patrimoine de la Bavière, n'a-t-il pas, en descendant au tombeau, laissé en héritage à son successeur la dignité de chef et de protecteur de la ligue des princes allemands, de cette ligue si courageusement formée et si sagement conduite par lui dans les derniers temps de sa glorieuse carrière? Aujourd'hui l'alliance de la république française aplanit à Frédéric-Guillaume les moyens de se maintenir à la tête du parti que la différence de croyance et la rivalité de pouvoir rendent opposé en Allemagne à l'autorité de l'Empereur, et de s'y maintenir en faisant le bonheur des États qui voudront profiter de sa médiation. »

seconderait pour tous ses projets sur l'Allemagne; que ces projets, vieux déjà, avaient été indiqués par la réforme et en partie réalisés par le grand Frédéric; que la sécularisation des États ecclésiastiques accomplirait pour la Prusse l'œuvre protestante du XVIe siècle; que désormais plus forte que l'Autriche, elle dominerait l'Allemagne par son intelligence et sa philosophie avancée. » Ces insinuations allaient droit à la pensée politique de la Prusse; on avait saisi le côté de ses faiblesses : se dire le chef de la confédération protestante, grandir cette confédération au préjudice du catholicisme, détruire la couronne impériale ou la partager en deux fleurons, l'un protestant, l'autre catholique, tel était l'ancien plan de Frédéric II, et la république française offrait au roi de Prusse les moyens de le réaliser. M. Caillard disait au comte de Haugwitz : « Prenez Nuremberg, Francfort, que nous importe ? plus vous grandirez en Allemagne, mieux cela vaudra pour nous qui sommes vos alliés des bords du Rhin; fortifiés dans Mayence, nous vous servirons de point d'appui. »

Ces conférences eurent pour résultat deux traités : l'un qui fixait les limites de la neutralité prussienne depuis Wesel, sur le Rhin, jusqu'à l'extrémité nord de l'Allemagne; l'autre, convention toute secrète, concédait enfin à la république le plus cher de ses vœux, les limites du Rhin, moyennant indemnité; la Prusse recevait l'évêché de Munster et le pays de Recklinghausen, et comme la maison d'Orange lui était unie par des liens de la plus étroite parenté, comme elle avait tout à la fois perdu son pays héréditaire et le stathoudérat, un dernier article de la convention secrète promettait au prince d'Orange les bons offices de la Prusse et de la France, pour lui assurer une principauté formée des évêchés de Bamberg et de Würtzbourg à titre de souveraineté (1).

Ces conventions si intimes avec la Prusse (qui creaient pour la république une influence au nord, comme le traité avec l'Espagne constituait une alliance au midi) ramenèrent les négociations de la France au plus haut degré de splendeur où la politique de Richelieu et de Louis XIV les eût portées. Les Pays-Bas conquis, c'était le plan de Henri IV développé par ses successeurs; la prépondérance en Allemagne, c'était une idée vaste du cardinal de Richelieu, protecteur de la Prusse et des États protestants; l'intime alliance avec l'Espagne, c'était le pacte de famille renouvelé. Louis XIV avait également visé à la suprématie en Hollande, en Portugal, en Italie, et l'on y arrivait avec la république; tant le cours des âges se manifeste dans les mêmes proportions pour les choses grandes comme pour les petites ! Et quant à la rivalité avec l'Angleterre, développée dans son plus haut paroxysme, et comme dernier mot de la situation, c'était la plus vieille idée de la monarchie française : la république en héritait de Louis XVI.

Le directoire traitait avec le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade, et successivement avec tous les petits princes de Souabe, de Hesse-Cassel. La France reprenait ainsi son antique prépondérance sur la Germanie, avec cette différence néanmoins que sous la vieille monarchie, les alliances, les traités, étaient libres, spontanées, résultaient de deux intérêts profondément d'accord, et voilà pourquoi elles duraient à travers les siècles, tandis que dans cette nouvelle période, il n'en était pas ainsi : la force était le lien, la victoire, le commandement, et la violence le résultat. Le système de spoliation qui dominait l'Italie était également imposé à l'Allemagne : ainsi le Wurtemberg, Bade, payèrent vingt-cinq millions d'argent et livraient en outre douze mille chevaux, douze mille bœufs et deux cent mille paires de souliers. Que devait-il arriver de là? C'est que ces liens, formés par la force, devaient se dissoudre, se briser, quand cette capricieuse souveraine, qu'on appelle la victoire, cesserait de nous combler de ses faveurs. Ce n'était pas un système, mais une certaine usurpation politique, qui poussait devant eux ces gouvernements dans notre voie; on crée plus d'alliances en payant des subsides, comme le cardinal de Richelieu, qu'en dépouillant les nations comme l'ordonnait la république.

Il n'est pas besoin de dire que la plupart de ces traités avec l'Allemagne (2) étaient amenés par la marche militaire des généraux Jourdan et Moreau, comme les traités avec les États d'Italie étaient commandés par les conquêtes de Bonaparte. Jourdan, général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, suivait une ligne parallèle à celle de Moreau, général en chef de l'armée du Rhin. Moreau devait couper droit par Ulm sur la Bavière; Jourdan y descendait par

(1) Ces deux conventions furent signées à Berlin le 5 août, par Chr tien-Henri de Haugwitz d'une part, et par Antoine-Bernard Caillard de l'autre. La première modifiait, à raison des circonstances, les conditions imposées par les articles signés à Bâle le 5 avril et le 17 mai 1795, pour l'observation de la neutralité dans les provinces septentrionales de l'Allemagne, tant que la guerre se prolongerait dans la partie méridionale. On détermin et une ligne de démarcation qui, en partant de Wesel sur le Rhin, suivrait les frontières des montagnes de la Thuringe, s'étendrait ensuite le long des côtes de la mer du Nord, en y comprenant les embouchures de l'Elbe, du Weser et de l'Ems, et, contournant les frontières de la Hollande, reviendrait aboutir à Wesel. La république française s'engagerait à reconnaître comme neutres tous les pays situés derrière cette ligne. Par la seconde convention, le roi de Prusse devait recevoir, en dédommagement de ses provinces transrhénanes, l'évêché de Munster et le pays de Recklinghausen. Par le 3e article de cette convention secrète, la France et la Prusse s'engageaient à interposer leur médiation pour amener un arrangement entre le république batave et le prince d'Orange, et à cet effet, la république française promettait d'employer ses bons offices pour opérer, en faveur du prince d'Orange, la sécularisation des évêchés de Bamberg et de Würtzbourg, sauf pour ce prince à renoncer au stathoudérat.

(2) Les traités avec le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade furent signés à Paris le 7 et le 22 août 1796.

Würtzbourg et Ratisbonne, tandis que Bonaparte, remontant le Tyrol, devait faire sa jonction avec ces deux grands corps d'armée à Insprück, pour marcher tous trois glorieusement, en se tenant les mains, sur Vienne, la capitale de la maison d'Autriche. Ce plan, pour aller à ses fins, exigeait plusieurs conditions, et la première de toutes, la victoire complète, soutenue, invariablement fixée sous notre drapeau. Un seul échec important éprouvé sur l'une des trois envergures de ce grand aigle qui volait aux trois hautes montagnes de Bohême, de Souabe et du Tyrol, tout était compromis. C'est un peu l'inconvénient des plans militaires conçus sur des proportions trop vastes : il est rare qu'ils réussissent sur toute la ligne, et alors le moindre insuccès sur une colonne les ramène toutes au point d'où elles sont parties, par la nécessité d'une retraite dangereuse. L'avantage d'un corps compacte et fort se dirigeant partout où la nécessité l'appelle, est ici incontestable ; c'est l'idée qui fit triompher l'archiduc Charles ; elle le porta, par un instinct de génie, à marcher droit sur l'une des colonnes pour la briser.

L'armée de Sambre-et-Meuse, sous la conduite du général Jourdan, se déployait en masse par Würtzbourg, Anspach, Halle, pour faire sa jonction avec l'armée de Rhin-et-Moselle, sous la glorieuse épée de Moreau. Il y avait dans cette armée de Sambre-et-Meuse un vernis de gloire, une grandeur de dessein, une fanfaronnade de succès, qui tenait d'une confiance excessive en elle-même. Les souvenirs étaient nobles, fiers et grandioses; le général Jourdan, fort médiocre capitaine, avait au reste les traditions des premiers temps de la république; la discipline n'était pas exactement gardée; on s'avançait un peu confusément, précédé de cette avant-garde de dix mille grenadiers, sorte de colonne infernale qui brisait tout, comme la trombe des tempêtes. L'armée du général Moreau, plus sévère et plus ferme, marchait par Donawerth sur Munich ; dans ses rangs pressés et maintenus par la discipline, dominait un caractère marqué à l'antique, comme le général lui-même; là, point d'autres jeux que la guerre, point d'autres distractions que la victoire et l'étude. Munich était le rendez-vous des deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, comme Insprück et Salzbourg le centre d'opérations pour marcher sur Vienne. A mesure qu'on s'avançait dans l'Allemagne, la politique du directoire était de détacher successivement de l'Autriche les contingents fédéraux ; les Saxons avaient déjà opéré leur défection pour passer sous l'égide de la neutralité prussienne ; la marche de Moreau en sépara également les Bavarois, qui abandonnèrent les drapeaux de l'archiduc, de manière que les républicains n'avaient devant eux que les troupes purement autrichiennes. Cette monarchie se trouvait dans les plus grands périls, ainsi délaissée de tous et fatalement trahie par la Prusse et le corps fédéral de l'Allemagne. Souvent, dans la vie des États, un homme de génie les sauve en jetant son épée dans la balance; et presque toujours cet homme se rencontre, car la nécessité, cette puissante impulsion de l'intelligence, enfante des prodiges.

A la face des deux armées françaises, pleines d'ardeur pour la victoire et la conquête, l'archiduc ne pouvait opposer que des forces inférieures, mais solides, comme les grenadiers hongrois, l'artillerie bohémienne, l'infanterie carinthienne et croate, les chasseurs tyroliens et les cuirassiers de Moravie, sous cet uniforme blanc et gris, couleurs de la monarchie autrichienne. Mais l'avantage de l'archiduc consistait surtout à centraliser ses troupes pour les porter de droite ou de gauche, selon l'occurrence : à l'armée de Jourdan, l'archiduc, si jeune, si brillant, avait opposé le vieux feld-maréchal Wartensleben (1), repoussé presque aux frontières de la Bohême; à la face de Moreau, l'archiduc plaçait le général de La Tour (2), se réservant à lui la direction suprême de l'un et de l'autre corps. A Donawerth, il se donna une première bataille disputée pendant tout un jour; l'archiduc opéra sa retraite sur l'Inn. Tout à coup on apprend qu'il a quitté cette direction, et que, par un mouvement vigoureux à droite, il a fait sa jonction avec le maréchal Wartensleben, et qu'ainsi c'est sur l'armée de Sambre-et-Meuse que l'archiduc va porter ses coups : qui l'attire donc sur ce nouveau terrain ? comment est-il appelé à changer tout son plan de campagne, qui consiste à défendre pied à pied la Bavière et après la Bavière les États héréditaires ?

Ceci tient à la marche un peu fanfaronne de l'armée de Sambre-et-Meuse : rien ne peut arrêter le courage du soldat, quand il bouillonne, et le feu de la gloire quand il brûle le front! Le général Jourdan veut entamer la Bohême, et marcher le premier sur Vienne par Prague; au lieu de hâter sa marche par Ingolstadt sur Munich, ce qui est rationnel, afin de donner la main à Moreau, le général Jourdan, poussé par la merveilleuse bravoure de ses troupes, donne l'ordre de s'avancer en avant vers Amberg et la Bohême. Wartensleben développe sa retraite, et prévient

(1) Guillaume-Louis-Gaston de Wartensleben, né en 1728, fit ses premières armes dans la guerre de sept ans, puis alla combattre les Turcs comme général major. Employé sous Clairfayt en 1793, il fut créé feld-maréchal, et ensuite feld-zeugmeister (général d'artillerie).

(2) Baillet, comte de La Tour, né dans la province du Luxembourg, vers 1760, d'une ancienne et noble famille d'origine française, entra fort jeune dans la carrière militaire, et fit les campagnes contre les Turcs sous Lascy et Laudon. Nommé colonel du régiment de dragons de son nom, puis général major, il contribua, en 1789, à soumettre les Pays-Bas révoltés. Il prit une part active dans la guerre contre la révolution française, et après la bataille de Neerwinden, il fut nommé feld-maréchal lieutenant, puis général d'artillerie.

l'archiduc de cette faute des Français : la présomption coûtera cher aux glorieux enfants de Sambre-et-Meuse, car l'archiduc Charles, sans balancer, amène avec lui six fortes divisions, une magnifique cavalerie, et vient ainsi joindre Wartensleben. Ce ne sont plus là les manœuvres lentes et méthodiques des Autrichiens; c'est l'improvisation d'une jeune et forte intelligence militaire. Les hostilités changent de caractère : il y a désormais de la chaleur dans les mouvements de l'ennemi qui prend l'initiative, et l'archiduc Charles tombe sur l'armée de Jourdan.

Aux bords de l'Altmuhl, la réunion des forces autrichiennes s'effectue sur une assez large échelle pour forcer le général Jourdan à opérer sa retraite sur Amberg; vigoureusement attaqué sur toute sa ligne, débordé de tous côtés, il se retire toujours harcelé jusqu'à Salzbach, laissant des prisonniers, des morts, des bagages. En vain, à Würtzbourg, cherchant à rétablir sa ligne rompue par l'ennemi, il engage une bataille nouvelle (1), brillante mais malheureuse pour les vieux soldats de Sambre-et-Meuse, pris en flanc par quatre mille cuirassiers et quinze mille grenadiers hongrois. La retraite devient alors une déroute, on fuit jusque sur la Sieg et le Rhin : point d'ordre, aucune fixité dans la retraite, des désertions partout; autant on était allé en avant le front haut et radieux, autant la désorganisation se met dans les rangs pendant la retraite (2). Derrière le Rhin, il n'y avait plus qu'une multitude; l'armée s'était dissoute et les vieux soldats reconnaissaient à peine les drapeaux de leur demi-brigade.

Le jour même où l'archiduc Charles quittait le Danube et la défense de la Bavière pour tomber sur l'armée de Sambre-et-Meuse, Moreau marchait en avant sur Munich; il n'avait plus à sa face que la moitié de l'armée autrichienne sous le général de La Tour. Moreau sait bien que l'archiduc s'avance contre Jourdan, mais il connaît la bravoure de l'armée de Sambre-et-Meuse : elle saura résister. Il est d'ailleurs impossible qu'une marche hardie sur Munich n'attire pas l'attention de l'archiduc qui voit ses flancs menacés. Moreau refoule devant lui le comte de La Tour et prépare la défection de la Bavière dans un pays riche, où les blés ondoient à hauteur d'homme, où le houblon s'élève comme la vigne de Toscane, entrelacé dans les pommiers et les cerisiers sauvages. Tandis qu'il opère ce hardi mouvement, tout à coup une triste nouvelle vient à lui : l'armée de Sambre-et-Meuse brisée est en pleine retraite de Würtzbourg sur le Rhin; l'archiduc Charles fait lever le siége de Mayence; et tel est le misérable état des soldats de Jourdan que l'archiduc ne s'en inquiète plus et ramène avec lui cinquante-deux mille hommes pour prendre Moreau en flanc et lui couper la retraite sur le Rhin.

Cette belle manœuvre de l'ennemi nécessitait au plus vite un mouvement rétrograde de l'armée du Rhin (3), dès lors si aventureusement engagée dans la Bavière : Moreau l'ordonna. Avec son énergie grave et méthodique, il voulut qu'il fût digne de véritables soldats, et un souvenir de cette autre retraite de braves gentilshommes qui de Prague gagnèrent le Rhin pendant la guerre de sept ans. Il marche donc au milieu de ces défilés, de ces belles plaines, de ces sites si variés, si magnifiques, qui bordent le lac de Constance; à gauche, il doit respecter la neutralité suisse; à droite, il est pressé par des corps autrichiens qui tourmentent sa retraite, et il doit rétrograder vite, bien vite, car l'archiduc Charles le devancera peut-être sur le Rhin pour le prendre à revers. On va donc nuit et jour, à travers les forêts séculaires, les vastes plaines, les châteaux en ruine, les villes florissantes, toujours pressé, attaqué. Le 19 octobre, à Emmendingen, Moreau fut atteint par l'avant-garde de l'archiduc, sous les ordres de cet actif vieillard Wartensleben qui le pousse derrière l'Elz; le feld-maréchal chargeait Moreau l'épée à la main, lorsqu'un boulet lui emporta le bras, et cet événement donna un peu de repit à l'armée de Rhin-et-Moselle. Cinq jours après, attaqué par l'archiduc en personne à Schlingen, ce fut encore une grande bataille. Moreau la livra vigoureusement pour mettre le Rhin entre lui et l'ennemi; il repassa le grand fleuve à Brisach et à Kehl, gardant les deux têtes de pont,

(1) Le 3 septembre 1796.

(2) *Lettre de Carnot au général Bonaparte* (septembre 1796).

« Nos espérances ont été surpassées par la victoire de Bassano. Quelle gloire pour vous, immortel Bonaparte! Quel coup terrible porté à l'orgueilleuse Autriche! Elle ne s'en relèverait pas si toutes nos armées eussent eu le même succès que celle d'Italie; mais la misérable reculade de Jourdan déconcerte tous nos projets. L'armée de Rhin-et-Moselle, qui allait vous donner la main, s'est trouvée compromise, presque cernée, obligée de rétrograder avec précipitation pour défendre son flanc, et il faudra toute l'habileté de Moreau pour sortir d'embarras. Il n'en résultera pas moins que nous serons privés des ressources de la Bavière, que votre gauche n'est plus appuyée, et que nous aurons beaucoup de peine à vous faire parvenir un secours équivalent à la colonne qui devait s'unir à vous par Insprück. C'est donc dans votre énergie que nous trouverons de nouveaux moyens. N'oubliez pas qu'aussitôt les quartiers d'hiver pris sur le Rhin, l'Empereur va avoir beaucoup de forces disponibles, qu'il ne manquera pas d'employer contre vous, et que c'est une raison pour ne pas vous enfourner sans être certain des gorges du Tyrol. »

(3) *Lettre du général Moreau au général Bonaparte* (9 septembre 1796).

« J'étais prêt à tenter l'attaque des gorges du Tyrol; le Lech et l'Iser étaient forcés, ce qui nous donnait d'excellents débouchés sur Insprück; mais l'armée de Sambre-et-Meuse, près d'arriver à Ratisbonne, a été repoussée successivement jusqu'à Bamberg, on dit même jusqu'à Würtzbourg; ce qui me force à changer de direction. »

sorte de menace lancée sur l'Allemagne; semblable à ces héros de l'Arioste, qui, obligés comme Rodomont de fuir devant des masses d'hommes, lançaient leurs regards flamboyants derrière eux, comme pour dire : « Je reviendrai. »

La retraite des Français sur une grande partie du territoire germanique avait revelé plusieurs faits d'une nature sérieuse, et particulièrement l'esprit d'irritation des peuples contre les armées envahissantes. Nulle nature n'est meilleure que celle du paysan allemand : il est doux, bon, cordial même avec l'ennemi; mais quand on le trompe ou qu'on l'outrage, quand l'indiscipline jette le pillage autour de lui, alors il se monte la tête, il s'anime et ne connait plus rien : il prend les armes, la fourche pour combattre en partisan. Cela s'était vu deja, et dans la retraite de Jourdan comme dans celle de Moreau, l'on aperçut des corps francs organisés et composés des paysans de la campagne; sorte de jaquerie qui temoignait qu'une reaction éclatait partout contre le système de ravage adopté par les Français en Italie comme en Allemagne. Ces insurrections apparaissent terribles surtout aux époques de revers, alors qu'une armee se retire; les partisans qui souvent fatiguent une expédition victorieuse, deviennent bien terribles dans les revers!

L'esprit de l'Allemagne se faisait antifrançais, et c'était un danger pour la cause republicaine. On ne pouvait plus se faire d'illusions : cette democratie, qu'on presentait naguère aux peuples comme l'espérance brillante et colorée, n'etait à vrai dire qu'une grande pillarde devalisant les cités sur sa route. L'archidnc Charles fut considéré comme le véritable libérateur de l'Allemagne; il s'etait noblement sacrifié pour la cause commune, à la différence de la Prusse egoïste, froide, travaillant sous main à son idée de sécularisation et de neutralité. Toute l'Allemagne retentissait alors de l'occupation de Nuremberg par les Prussiens (1), un des vieux souhaits de la monarchie de Frédéric. Qui ne te désire, ô Nuremberg! la ville du moyen âge, avec ton hôtel de ville, tes fontaines, tes métiers, tes belles églises de Saint-Sébald, tes tableaux d'Albert Dürer! O Nuremberg, la Cordone de l'Allemagne, sœurs du Nord et du Midi, qui toutes deux portent au front l'empreinte du XIVe siècle! J'aimais autant saluer ton marché que les alcazars de Valence et de Séville, la tour de Saint-Sébald que la cathédrale de Cordoue, ton hôtel de ville que l'Alhambra, et tes tableaux sur or du vieux siècle allemand que les versets du Coran entrelacés d'arabesques écrits sur la fontaine des Lions! La Prusse désirait donc Nuremberg, cité municipale, et ses troupes l'occupaient déjà sur l'invitation des bourgeois. A l'aide ainsi de son système de neutralité égoïste, la Prusse grandissait ses propres États sans aucun sacrifice d'hommes ni d'argent. Combien était plus noble et plus haut le rôle de l'Autriche si persévérante, si habile! Aussi sa prepondérance devait s'accroitre, parce qu'il y a chez le peuple un sentiment de reconnaissance pour qui se sacrifie à sa cause : l'archiduc Charles fut le heros de l'Allemagne; il n'y eut de grandeurs que pour lui.

Si l'on se rappelle le plan de campagne dressé par le directoire, les opérations de l'armee republicaine se deroulaient par trois puissantes colonnes dont le rendez-vous solennel était Vienne. Par suite de la retraite précipitée de Jourdan, Moreau avait été obligé d'opérer son mouvement rétrograde jusqu'au Rhin. De ces trois colonnes si formidables, il ne restait plus que l'armée de Bonaparte, et encore elle n'osait s'avancer au pied du Tyrol insurgé, redoutable barrière. Le plan etait donc manqué pour cette annee au moins, et le directoire, qui avait repoussé d'abord les communications confidentielles du prince Pignatelli pour les conditions d'une paix avec l'Autriche, se montra très-décidé à négocier au plus vite, afin d'obtenir un traité separé, avant que l'Angleterre ne s'emparât des événements et des négociations.

Dejà, dans la correspondance intime du directoire avec Bonaparte, on voit ses craintes, ses desirs d'en finir avec une situation qui est toute précaire : « L'Autriche a eu des succès et des revers, dit-il, et l'on sait qu'elle est loin d'être épuisée ou decouragée; il existe dans les États héreditaires un sentiment de loyauté feodale envers l'empereur; ce serait en vain qu'on espérerait le detruire. Une paix honorable peut donc s'essayer. » Quelques démarches avaient été faites par Bonaparte en personne (2), d'après les ordres du directoire, alors mal informé des succès de

(1) *Extrait d'une déclaration du ministre Hardenberg.*

« Les prises de possession de Sa Majesté Prussienne en Franconie ont été rapportées avec une si grande inexactitude, qu'il est indispensable d'établir la fausseté des faits publiés à cet égard, faits controuvés d'abord à dessein, et répétés ensuite trop légèrement. Il est faux que les armées prussiennes aient pris possession de la préfecture nurembergeoise, de Hipolstein, et même de l'évêché d'Eichstadt, de Combourg, de la commanderie d'Ellingen, estimée d'une manière erronée à trente millions. Il est faux également que des cantons entiers de la noblesse immédiate de Franconie se soient soumis au sceptre de Sa Majesté Prussienne, ainsi que plusieurs villes impériales, y compris Dinkelsbuhl et Schweinfort. La vérité est que la maison de Brandebourg n'a fait valoir sérieusement les droits légitimes de sa supériorité territoriale sur les seigneuries enclavées dans les margraviats d'Anspach et de Bareuth, qu'après avoir essayé en vain, depuis l'avénement du roi à la régence, d'en venir à un arrangement avec les propriétaires de terres qui, en partie, avaient usurpé illégalement des droits seigneuriaux en faveur de leurs possessions situées dans ces principautés, etc. »

(2) *A Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohême, archiduc d'Autriche, etc., etc.*

« Sire, l'Europe veut la paix. Cette guerre désastreuse dure depuis trop longtemps.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que si elle n'envoie

l'archiduc Charles; elles étaient insolentes comme une menace : si l'on ne se hâtait de traiter à Vienne, les républicains combleraient le port de Trieste, et ce n'était que pour éviter un triste sort à des sujets fidèles qu'on voulait bien jeter quelques propositions de paix. Bonaparte écrivit directement à l'empereur François II, d'un ton sec, saccadé, presque déjà comme un vainqueur; l'adjudant général Chausel, habillé en brillant coureur, portant les signes de la république sur la poitrine et une large cocarde tricolore, fut envoyé à Vienne, avec des instructions fort étendues, portant toutes sur l'utilité d'un traité en dehors de l'Angleterre. Le conseil délibéra deux jours en présence de l'empereur, et il faut dire, à l'honneur du cabinet, qu'à l'exception du comte de Collowrath, tous les ministres pensèrent alors que l'Autriche ne pouvait pas séparer ses intérêts de ceux de l'Angleterre, avec laquelle on était loyalement engagé.

Depuis ces négociations premières, le langage du directoire s'était bien adouci : les revers de Jourdan et de Moreau plaçaient la cour de Vienne dans une magnifique situation, et dès lors les mêmes négociations durent être reprises, mais par un homme qui déjà avait joué un rôle important, le général Clarke. Nul officier ne possédait au plus haut degré la science d'organisation et l'habileté des moyens; simple colonel, Clarke avait été chef de la guerre au comité de salut public, et on lui devait, peut-être autant qu'à Carnot, les quatorze armées de la république. Clarke dut partir pour l'Italie avec des instructions précises, écrites par le ministre des relations extérieures Charles Delacroix (1). Ces propositions se résumaient en une série d'éventualités : la rive du Rhin étant prise pour limite de la république, il fallait offrir à l'Autriche des compensations pour les Pays-Bas. Un premier plan se présentait : proposer à l'Autriche de lui restituer ce qu'elle possédait en Italie, et avec cela les évêchés de Saltzbourg, de Passau et le haut Palatinat : ne serait-il pas préférable de lui donner, en échange du Milanais, la Romagne, la marche d'Ancône, le duché d'Urbin? On transférerait le duc de Toscane à Rome avec le titre de roi des Romains; le pape invariablement détrôné, on donnerait Florence au duc de Parme, puis au roi de Naples Bénévent et Ponte-Corvo, en échange de l'île d'Elbe. Enfin, par un troisième projet, on offrait à l'Autriche la Bavière, le haut Palatinat, Saltzbourg, Passau, de manière à la satisfaire en Allemagne pour les pertes qu'elle faisait sur le Rhin. Ces notes, parfaitement écrites par Charles Delacroix, ne présentaient pas

pas de plénipotentiaires à Paris pour entamer les négociations de paix, le directoire exécutif m'ordonne de combler le port de Trieste, et de ruiner tous les établissements de Votre Majesté sur l'Adriatique. Jusqu'ici j'ai été retenu dans l'exécution de ce plan par l'espérance de ne pas accroître le nombre des victimes innocentes de la guerre. Je désire que Votre Majesté soit sensible aux malheurs qui menacent ses sujets, et rende le repos et la tranquillité au monde.

« Je suis avec respect, de Votre Majesté, etc., etc.

« *Signé* : Bonaparte.

« De mon quartier général de Milan, le 2 octobre 1796. »

(1) *Extrait des instructions données à Clarke par le ministre Delacroix, datées du 14 novembre* 1796.

« ... Je vous suppose maintenant arrivé à Vienne, observant tous les grands personnages qui figurent sur ce théâtre, et traçant leurs portraits d'une touche aussi ferme que facile. Votre voyage serait suffisamment utile quand il n'aboutirait qu'à nous faire connaître les passions qui les animent, et les moyens de les faire tourner au profit de la république et de l'humanité.

« Sans être spécialement chargé de négocier la paix, vous pouvez la préparer dans les entretiens que vous aurez avec les personnages influents. Nous y arriverions sans contredit beaucoup plus aisément si nous pouvions offrir à l'Autriche des compensations convenables. Ce système des compensations admet une multitude de combinaisons que vous pourrez effleurer dans vos conversations, afin de démêler celles qui plairaient davantage. Essayons d'esquisser les principales :

« 1° Restituer à l'Autriche ce qu'elle possédait en Italie; lui donner en Allemagne l'évêché de Saltzbourg, la prévôté de Berchtoldsgaden, l'évêché de Passau, à l'exception de la ville de ce nom, le haut Palatinat jusqu'à la Naab; dédommager l'électeur palatin jusqu'au Rhin. Voilà sans contredit la plus facile, celle qui plairait davantage à la maison d'Autriche et à toute l'Allemagne, mais elle sacrifierait nos nouveaux amis en Italie; elle nous priverait des avantages que nous devons attendre de cette belle contrée, si nous parvenons à la soustraire à l'influence autrichienne.

« 2° Modifier le premier projet, en substituant aux États de Milan partie des États du pape, la Romagne, la marche d'Ancône, le duché d'Urbin; transférer le duc de Toscane à Rome; lui donner le surplus des États du pape; lui réserver le Siennois; consentir à le nommer roi de Rome; donner Florence au duc de Parme; ménager un échange de partie de ses États avec la Sardaigne; nous réserver l'île d'Elbe, dont le roi de Naples serait dédommagé par Bénévent, Ponte-Corvo et la marche de Fermo; nous faire payer en Amérique de ce que nous laisserions prendre en Italie.

« 3° Céder à l'Autriche la Bavière, le haut Palatinat, Saltzbourg, Passau, et autres souverainetés ecclésiastiques qui y sont enclavées, à la charge par la maison d'Autriche de renoncer à tout ce qu'elle possède au midi de la chaîne des Alpes et dans le cercle de Souabe; dédommager le duc de Modène et apanager le grand-duc de Toscane, donner à l'électeur palatin les États du pape, à l'exception de la marche de Fermo, de Bénévent, de Ponte-Corvo, de Bologne et de Ferrare; y ajouter le Siennois, et lui donner le titre de roi des Romains. Ce projet serait très-agréable en Italie, y mettrait nos intérêts à couvert; mais il pourrait déplaire à l'Allemagne. Le moyen de le faire adopter serait de fournir au roi de Prusse un ample dédommagement : lui satisfait, tout le reste serait réduit au silence.

« Il est une multitude d'autres combinaisons que vous formerez beaucoup mieux que moi; celles-ci pourraient suffire pour sonder le terrain, mettre les ministres et ceux qui les entourent dans le cas de s'expliquer et de développer leurs sentiments à cet égard.

« Le point capital que vous chercherez à atteindre, c'est de persuader à l'Autriche que, malgré l'avantage que lui offre l'Angleterre pour des compensations, cette dernière puissance, qui a des intérêts opposés aux siens, ne peut qu'entraver la marche des négociations; que la maison d'Autriche obtiendra davantage et plus promptement en traitant avec la république seule.

« *Signé* : C. Delacroix. »

des propositions positives ponctuellement stipulées comme dans le pouvoir d'un plénipotentiaire; c'étaient simplement des éventualités au cas d'une négociation entamée. On voulait la paix; si l'Autriche avait le même désir, elle se séparerait de l'Angleterre et de la Russie, et l'on enverrait comme plénipotentiaires, dans un lieu neutralisé, M. Charles Delacroix lui-même, M. Barthélemy, le plénipotentiaire de Bâle, ou le général Clarke. Dans ce congrès, on pourrait remanier l'Allemagne et l'Italie : la souveraineté du pape n'est déjà plus comptée par le directoire; on en fera bon marché à l'Autriche, à Naples et à la Toscane; la Bavière deviendra comme Rome un objet de compensation. Il y avait là de quoi attirer vers la paix la maison d'Autriche, si habile à grandir patiemment mais sûrement ses domaines, par les chances de la guerre et de la paix.

CHAPITRE XLII.

LES POUVOIRS ET LA SOCIÉTÉ.

Tendance vers la dictature militaire. — Lutte du pouvoir civil. — Le directoire. — Le ministère. — Les conseils. — Propositions d'assemblées. — Ministres. — La guerre. — Les finances. — La police. — Les royalistes à l'intérieur. — Les jacobins. — Les chouans. — Les élections. — Paris. — La presse. — Attaque contre l'autorité. — Situation difficile. — Recours au pouvoir militaire.

Septembre 1796—mars 1797.

L'immense action des armées dans les événements accomplis depuis trois ans, devait tôt ou tard créer la dictature militaire : Bonaparte venait d'imprimer une tendance souveraine à toutes ses opérations d'Italie, et c'était là le premier symptôme d'une nouvelle situation. Nul exemple, en histoire, n'est comparable à la suprême puissance que la convention nationale exerçait par son comité de salut public sur les généraux, aux temps d'énergie : ces hommes de guerre si fiers devant l'ennemi abaissaient leur front tremblant devant la parole d'un représentant du peuple, action puissante, invincible du pouvoir civil sur les armées; peu d'observations étaient admises; le général en chef, couvert des lauriers de la victoire, frappé, destitué plus capricieusement que sous l'ancienne monarchie par une favorite, n'élevait jamais la voix pour se plaindre, heureux quand l'échafaud ne se dressait pas pour lui! Toute action venait du centre aux extrémités; le plan de campagne était arrêté par le comité de salut public, étape par étape, et malheur à l'officier qui s'en écartait!

Combien les choses étaient changées depuis la chute du grand pouvoir de la convention! Il se formait des armées assouplies à leur chef, et plus dévouées à leur personne qu'à la chose publique. En Italie surtout, le caractère de puissance et de grandeur se révélait au front de Bonaparte : indépendamment de l'immense relief de ses victoires, de ses conquêtes, maître d'imposer partout des contributions de guerre, le général envoyait de l'argent à Paris et alimentait le trésor de ses grands pillages. Ses compagnons d'armes devenaient pour lui plus que des amis, des séides; ses aides de camp contemplaient bien plus son regard méditatif pour y lire ses pensées, qu'ils ne regardaient les tables de la loi et le livre des constitutions pour y étudier leur devoir. Déjà on raillait le gouvernement des parleurs et des avocats; si autrefois le terrible représentant faisait frémir à sa voix les soldats vieillis dans cent batailles, les membres des deux conseils étaient maintenant l'objet des moqueries des légions sous le nouveau César; situation toute particulière qui allait se développer dans de vastes proportions. Le gouvernement ne peut rester longtemps par terre : il s'élève toujours quelqu'un pour le relever de l'abaissement; quand ce n'est pas une assemblée, c'est un homme.

Le directoire contemplait en tremblant cette situation où la force des choses l'entraînait; il n'était pas un seul des directeurs, sans en excepter Barras même, qui ne vît l'inévitable développement de l'esprit des camps et la marche irrésistible vers la dictature d'un général : Bonaparte déjà lui faisait peur. La création de grandes armées, exigeant de vastes plans de guerre, mettait irrévocablement le pouvoir dans les mains des généraux; en vain on avait voulu les diviser, opposer Kellermann à Bonaparte, le directoire avait été forcé de céder devant une sorte d'opinion soldatesque qui s'était manifestée énergiquement (1), et à laquelle le *cedant arma togæ* ne paraissait plus qu'un axiome de procureur. Les légions de Rome, au temps de la décadence, étaient ainsi retrouvées; et cependant telle était la position du directoire, qu'il avait besoin de se servir de l'armée pour s'opposer aux progrès d'une opinion publique peu favorable à la forme actuelle du gouvernement. Il fallait sur ce point constater un fait immense : c'est que l'esprit républicain s'était conservé aux armées comme dans un sanctuaire; soit que les services rendus à la chose publique y rattachassent les nobles âmes, soit que l'éducation première dût entraîner l'officier et le soldat aux souvenirs de 1794,

(1) Bonaparte avait écrit personnellement à Carnot (12 mai 1796) :

« Réunir Kellermann et moi en Italie, c'est vouloir tout perdre. Je ne puis pas servir volontiers avec un homme qui se croit le premier général de l'Europe, et d'ailleurs, je pense qu'il faut plutôt un mauvais général que deux bons. »

l'armée aimait le système conventionnel avec exaltation. Là, s'était réfugiée la force des idées républicaines, jeunes et enthousiastes; on détestait le royalisme, et la bourgeoisie peut-être à l'égal du royalisme; et il se trouvait que le directoire était précisément menacé par ces deux oppositions dans les conseils et au dehors.

La composition du directoire ne s'était point modifiée dans son personnel : Barras et Carnot le dominaient toujours par leur caractère et leur activité. Barras, assez porté pour l'armée d'Italie, avait un faible indicible pour Bonaparte et les pillages en grand de Milan, Parme, Florence, Modène, Vérone, dont il lui revenait toujours quelque chose. Carnot, plus austère, était jaloux surtout que ses plans fussent contrariés par le génie jeune et vaste qui s'élançait dans la gloire en écartant toute combinaison méditée. Rewbell, Letourneur et Laréveillère-Lépeaux, esprits médiocres, se dessinaient selon la circonstance; mais jusqu'ici Barras avait la majorité dans le directoire. Or, cet esprit était un mélange d'énergie et d'insouciance, de résolution et de legèreté. Barras aimait la révolution, et le pouvoir un peu plus que la révolution; il détestait Carnot, parce que les caractères faciles ont d'indicibles répugnances pour les esprits entiers : ils ne comprennent pas qu'on se cramponne avec orgueil à une idée, comme à une colonne de granit; l'esprit de Barras était essentiellement celui d'un gentilhomme sensualiste du XVIII[e] siècle; l'Encyclopédie lui faisait proscrire les prêtres, le bonheur de trôner parmi les cinq rois lui faisait proscrire la royauté, et avec tout cela, il aimait les mœurs de l'ancien régime, les maîtresses, les meutes, les gardes-chasses. Il avait un instinct de police merveilleux pour deviner les complots et suivre le mouvement des opinions; nul ne savait mieux corrompre avec largesse, parce qu'il était corrompu lui-même. Barras représentait la partie des nobles du vieux régime, adonné aux tripots, aux filles de joie et au sensualisme grossier d'un garde-marine qui revient d'un voyage lointain.

La constitution plaçait au-dessous du directoire des ministres responsables, et le premier choix s'était porté, pour la justice, sur Merlin de Douai, légiste procédurier, jacobin de la Montagne, auteur de la loi des suspects, dont la renommée de capacite était fort etendue. M. Charles Delacroix (1) avait le département des relations extérieures : esprit au reste fort modéré, calme, méthodique. Ramel gouvernait les finances, Petiet la guerre, Cochon (2) la police, et Benezech (3) l'intérieur; tous doublures du directoire, commis à départements, car les grandes affaires passaient par le conseil du Luxembourg. Est-ce que Barras eût jamais abandonné à d'autres mains le soin des relations extérieures et le gouvernement de la police, objets de sa prédilection? Carnot, de son côté, n'eût jamais délaissé la direction de la guerre, et Petiet n'était que son agent. Si le conseil des ministres préparait les rapports, répondait à ce qu'on appelait les détails du service public, le gouvernement était véritablement aux mains des directeurs. La constitution établissait en principe, que le directoire communiquerait avec les conseils par la voie des messages, et le travail des ministres était surtout la rédaction de ces documents, travaux médiocres et fort prolixes, car à mesure qu'on arrivait aux faiblesses du gouvernement, au décousu des pensées, on se remettait à parler de plus belle comme à la constituante et à la législative.

La majorité des deux conseils était parfaitement en harmonie avec cette tendance pour les discussions de tribune; l'esprit de la convention, tout entier gouvernemental, s'effaçait de plus en plus pour faire place aux dissertations; le directoire, souvent en minorité dans les conseils, voyait ses messages dépecés au milieu de débats vifs et injurieux. Un fait considérable se révélait une fois encore aux esprits méditatifs; c'est que la France n'était pas révolutionnaire : toutes les fois qu'on lui laissait une issue libre, spontanée, elle revenait à l'ordre, à l'esprit de paix, et, l'on pouvait dire, au gouvernement monarchique. Les sacrifices qu'impose une révolution lui faisaient peur; cet esprit de sauvage énergie du comité de salut public se reproduisant à elle comme un rêve pénible, elle en craignait la réalité. La France desirait une monarchie pondérée, et c'est ce qui créait la popularité des députés Camille Jordan, Pastoret, Portalis, Viennot-Vaublanc, Barbé-Marbois, Lafon-Ladebat, Quatremère de Quincy. On aurait dit le côté droit de la législative aux affaires, avec cette différence dans les deux situations, qu'en 1792 les idées révolutionnaires, dans toute leur ferveur, poussaient aux désordres, tandis qu'après tant de secousses et de crises violentes, on revenait à l'ordre par un instinct irrésistible.

On pouvait compter quatre nuances dans les conseils législatifs : d'abord, le véritable parti conventionnel, révolutionnaire, qui correspondait aux jacobins et aux thermidoriens réunis, s'appuyant au directoire

(1) Charles Delacroix de Constant, né en 1734 en Champagne, était en 1789 chef de bureau au contrôle général des finances. Député à la convention, il y vota la mort de Louis XVI, et fit partie (avril 1793) du comité de salut public. Après le 9 thermidor, il se montra acharné contre les terroristes, et à la réélection des deux tiers de la convention, il fut élu membre du conseil des Anciens.

(2) Cochon, né le 28 janvier 1749, conseiller au présidial de Poitiers, lors de la révolution, fut député aux états généraux, et ne reparut qu'en 1792 à la convention, où il vota la mort du roi, puis il entra au comité de salut public (septembre 1794). Après la dissolution de la convention, il prit place dans le conseil des Cinq-Cents.

(3) Pierre Benezech, né à Montpellier en 1745, directeur d'un bureau d'affaires, propriétaire des *Petites Affiches de Paris*, devint chef de la commission des armes sous la révolution.

sur Rewbell, Barras, Laréveillère; une seconde opinion plus modérée, représentée par Dannou, Chénier, liée à Mme de Staël, et qui aurait soutenu la république plutôt que reconstitué la monarchie, même pondérée; puis les royalistes constitutionnels, tels que MM. de Vaublane, Pastoret; enfin les royalistes purs, tels qu'Imbert Colomès, Henri Larivière, en correspondance intime avec Louis XVIII. Dans une lutte décisive, ces quatre nuances devaient nécessairement se fondre en deux grands partis très-dessinés, quand il s'agirait surtout de la vie et de la force du gouvernement. Les conventionnels modérés voteraient avec les montagnards, et les royalistes constitutionnels avec les royalistes purs.

Cet esprit des conseils devait encore se modifier par les élections prochaines : les assemblées primaires étaient dans le sens de la monarchie; la bourgeoisie, avec sa peur de la révolution, s'était naturellement placée sous la protection de l'idée royaliste, et, après tant d'épreuves, on souhaitait le retour de Louis XVIII, avec des garanties de constitutionnalité : il paraissait à la bourgeoisie que ce rappel d'un gouvernement monarchique était le seul élément de repos et de sécurité. Les élections s'accomplirent dans ce sens, sous l'action d'une presse entièrement dévouée aux royalistes, ardente, jeune, spirituelle; jamais peut-être l'opinion publique n'avait été plus fortement prononcée pour la restauration de la vieille société. Mais en révolution il ne s'agit pas des idées, des intérêts, des opinions du grand nombre, mais de la volonté énergique de quelques esprits vigoureux qui savent dominer les événements et agir à temps et avec force.

A cet effet, le directoire portait des yeux attentifs sur l'armée, qui avait conservé des traditions républicaines dans leur jeune et noble pureté. Quelle force le gouvernement avait-il pour lutter avec l'intérieur sans cette armée victorieuse? Et ici, nouveau danger : un appel à l'épée, c'était établir sa domination, favoriser une dictature de soldat ; à droite donc les conseils, la presse, qui poussaient invariablement à la monarchie des Bourbons; à gauche, l'armée qui prêterait appui, mais en échange d'une dictature militaire : d'où la vive, l'incessante inquiétude du directoire ; sa politique est désormais de diviser les généraux, de créer parmi eux des jalousies, des rivalités sur une grande échelle : Moreau peut être placé à l'égal de Bonaparte et bien au-dessus de Hoche, le général de la police politique du directoire ; Joubert est le jeune protégé de Sieyès ; dans l'armée d'Italie, on sait qu'Augereau est le plus démocratique, le plus conventionnel, qu'il est plein de jalousie contre Bonaparte ; on s'adresse à lui dans l'intimité. Affaiblir les unes par les autres les grandes renommées, et par-dessus tout amener peu à peu un désarmement par la paix : telle est la politique du directoire en face des nécessités d'une situation complexe et souvent compromise.

Toute la puissance de la révolution est maintenant dans ses armes, car les autres ressorts sont bien faibles, bien usés : où en sont ses finances ? c'est un des plus curieux phénomènes de la probité et du crédit que de voir l'Angleterre, qui prête de l'argent à tous les peuples, à tous les rois, se conservant riche, opulente, splendide jusque dans sa dette publique, tandis que la France, qui prend de l'argent partout par des pillages publics, répétés, est couverte de misère et ne trouve pas un sou à emprunter. Cela vient de ce grand axiome, que la richesse ne consiste pas dans la masse des moyens, mais dans l'activité de la circulation et la loyauté pour l'acquittement des charges. Or, la France n'était pas dans cette condition : les assignats démonétisés avaient été remplacés par les mandats territoriaux, et ceux-ci étaient tombés rapidement. Pouvait-on créer encore des signes monétaires ? Tout devait se payer au comptant ou par des valeurs de trésorerie à courtes échéances, escomptées à 15 ou 20 pour 100. De là résultait un exhaussement dans le prix de toutes choses, sans en excepter même les fournitures accomplies pour le gouvernement, car nul ne veut perdre dans les spéculations; on avait l'emprunt en rentes, dont le taux variait de 13 à 18 francs pour une rente 5 pour 100, ce qui mettait l'emprunt à 33 pour 100; et l'opération de réduction et de remboursement des deux tiers, en valeur dépréciée, venait de frapper de mort les fonds consolidés. On avait déguisé sous le titre d'emprunt forcé un impôt sur les riches, qui n'avait produit qu'un cinquième; et la valeur des signes monétaires était si mobile, si variable, qu'on venait d'être obligé de régler le payement des salaires et des traitements en hectolitres de blé. Le génie de l'impôt, réveillé avec toute la fiscalité ardente, préparait une loi sur les enregistrements, les hypothèques, l'impôt du sel et du tabac ; les patentes étaient soumises à un fort droit ; et l'on imposait un dixième en sus, destiné à une subvention de guerre. Ainsi, en France, désordre, pillage et pauvreté ; en Angleterre, crédit, scrupuleux acquittement des dettes, abondance du numéraire et des signes en circulation. Singulier rapprochement qui fait voir que la probité pour les États, comme pour les individus, c'est la fortune ! De cette incessante mobilité du numéraire étaient nées des existences inouïes et d'étranges jeux de hasard (1).

Si les finances inquiétaient vivement le directoire,

(1) On lisait dans les journaux :

« Un juif arrivé d'Altona, il y a environ sept mois, avec deux cents louis, occupe aujourd'hui, faubourg Saint-Honoré, un magnifique hôtel de condamné, dont il a payé le mobilier trois cent mille livres en numéraire. Sa fortune est évaluée à deux cent cinquante millions en assignats, le tout acquis en sept mois. Réal nomme un

il prêtait en ce moment une plus spéciale attention à la police. C'est un peu la nécessité des gouvernements qui n'ont pas une situation parfaitement nette, que de surveiller de droite et de gauche, et le directoire en était là. Barras avait d'ailleurs ce goût de s'enquérir, et il faut dire qu'il le faisait bien : autour de lui s'était reuni un certain cercle d'ancien régime, au moyen duquel il savait tout ce qui se passait à la cour de Louis XVIII et parmi les émigrés. Beaucoup de ces gentilshommes, pauvres, ruinés, revenus de l'étranger, avaient conservé le goût des plaisirs, des orgies, du jeu, des femmes, et pour cela, ils n'avaient pas dix louis d'or ; Barras les intéressait aux fournitures pour leur ouvrir une mine intarissable. Celui-ci, d'un noble nom (honte à lui!), venait vendre le secret de la conspiration royaliste dans le conseil des Anciens et des Cinq-Cents au 18 fructidor (1); celui-là, intrigant actif, lui revélait les négociations de Pichegru avec le prince de Condé, négociations que Moreau, par une faiblesse indicible, avait déjà dénoncées au directoire. Barras achetait des pièces de conviction, des moyens de proscrire et de frapper des coups d'État. Avec les jacobins, le directeur avait aussi des moyens de police fort actifs : il n'avait jamais rompu avec Fouché, richement intéressé dans les fournitures, et celui-ci appréciait le personnel des conspirations jacobines avec un tact très-remarquable, de manière que la police du Luxembourg était parfaitement éclairée, même dans ses rapports avec les partis les plus hostiles à son système.

La diplomatie d'agents secrets à l'extérieur, le directoire la connaissait aussi; gouvernement corrompu lui-même, il savait toute la puissance de ces pensions secrètes qui avaient créé la forte action de la France à l'extérieur depuis Richelieu; presque dans toutes les cours, il y avait des pensionnaires du directoire, à Berlin, à Vienne, à Londres même, et le registre secret en fait foi : la police était auprès de Louis XVIII, auprès du prince de Condé, en Vendée, en Bretagne, partout où il existait un intérêt à surveiller. Il y avait des états-majors entiers de l'ennemi, achetés par le directoire; et ici, je dois le dire, le personnel de l'armée autrichienne surtout comptait plus d'un pensionné de la république. En Allemagne, les juifs servaient d'intermédiaires pour ces saletes. Sous la convention, c'était la propagande de principes, sous le directoire ce fut la police des écus, qui se continua sous Napoléon, mais le résultat fut le même. A Paris, le corps diplomatique commençait à prendre une certaine consistance, et l'on y comptait un ministre de Prusse, de Suède, de Danemark, un ambassadeur d'Espagne, des envoyés de Naples, de Toscane, des électorats d'Allemagne (Saxe, Bavière, Wurtemberg, Bade). Ceci donnait lieu aux réceptions d'apparat, aux négociations régulières, comme au temps de la monarchie; la cour du Luxembourg s'emplissait des belles voitures des ambassadeurs, des splendides équipages d'Andalousie ou de Mecklembourg. On faisait audience chez le directeur Barras : il avait son lever, ses chasses, ses galas où il invitait, comme les vieux rois, tel ambassadeur ou tel envoyé; et il se complaisait à se faire appeler citoyen, lui qui pouvait montrer ses vieux titres du xe siècle avec le nom de Barras ayant fief en Provence.

Séparé de la police et des finances, le ministère do l'intérieur avait peu d'importance, se bornant à l'action purement administrative, et pour ainsi dire à l'impulsion donnée aux administrations départementales. La justice, aux mains de Merlin de Douai, s'était généralement composée de jacobins en retraite qui échangeaient la vie active des clubs contre une position de magistrature. On avait institué une haute cour nationale à Vendôme, pour juger les crimes d'État, les conspirations de partis et les actes en dehors de la constitution, sorte de tribunal révolutionnaire affranchi des clubs de Paris, tout à la fois cour judiciaire et tribunal politique : devant la cour de Vendôme, Babœuf avait été traduit avec ses complices du parti communiste, et Coffinhal, nom bien célèbre déjà sous le tribunal révolutionnaire, avait interrogé ses vieux camarades en jacobinisme. Le directoire se trouvait, sous ce point de vue, déplorablement placé : par ses instincts, ses goûts, ses antécédents, il était montagnard, et cependant il se voyait dans la nécessité de frapper la seule force qui pouvait le soutenir; c'est ce que Babœuf avait parfaitement compris, lorsqu'il traitait le directoire de puissance à puissance. Tous les actes, toutes les pensees du directoire étaient révolutionnaires au plus haut point : pourquoi dès lors persécuter ceux qui seuls pouvaient fermement l'appuyer dans sa lutte contre les conseils et l'esprit général do Paris et de la France?

certain Caraba, qui s'est fait marchand de dentelles, et qui possède aujourd'hui le bel hôtel de Richelieu, au côté de la belle rue à colonnes près le théâtre Feydeau, huit à dix magnifiques maisons dans Paris, et la fameuse raffinerie située à quelques lieues, sur les bords de la Seine. »

24 juillet 1796 « Le citoyen Boursault, dit Malherbe, ex-députè conventionnel, a soumissionné, pour trois cent mille livres en mandats, le château de Grosbois, que *Monsieur* avait acheté trois millions en numéraire, du président Gilbert de Voisins. »

(1) D'autres beaux noms savaient mourir dans la misère.

« Mme la maréchale de Duras, qui, par l'émigration de toute sa famille, est restée isolée au milieu des Français, vient de mourir dans un hospice au faubourg Saint-Antoine, où elle s'était retirée pour y jouir des soins paternels du citoyen Graudvin, dont l'âme généreuse et compatissante s'est livrée tout entière au secours des malheureux avec un zèle digne des plus grands éloges. Aussitôt que le ministre de la police a été instruit de la détresse de Mme la maréchale de Duras, il s'est empressé de lui envoyer dix louis en numéraire. La maréchale n'en a pas profité, vu qu'elle est morte le lendemain. » (Extrait de l'*Ami des lois*, du 5 juillet 1796.)

Les autres tribunaux étaient organisés avec assez de négligence : lorsque le pouvoir est préoccupé de certaines idées qui l'absorbent, il néglige le cours ordinaire des choses; la justice est alors pour lui moins importante que la force et le succès. Les tribunaux étaient encore le produit de l'élection, même la cour suprême de cassation. On se raillait beaucoup de Merlin, le ministre de la justice; nul n'était plus violemment en butte aux sarcasmes, aux accusations des conseils et des journaux.

La presse n'avait alors aucun de ces ménagements de formes et de mots qui sont le sentiment et le fruit de la bonne compagnie dans l'écrivain : que ne disait-on sur Merlin, Rewbell, sur leurs amis et leurs parents, qui grandissaient démesurément leur fortune? Les journaux comptaient des littérateurs d'un remarquable talent et d'une énergie turbulente : Lacretelle jeune, journaliste de verve et d'esprit; Laharpe, tout à coup converti aux doctrines royalistes et toujours déclamateur pour ou contre la cause de l'ordre, sorte d'esprit qui ne sait pas garder de mesure; Michaud, de *la Quotidienne*, spirituel, piquant, élève de l'abbé Delille, qui venait d'acquérir une juste renommée par la publication du *Printemps d'un Proscrit*, au moment où les vers de *la Pitié* étaient dans toutes les mémoires; Fiévée, penseur systématique, trop gâté par l'excessive prétention de sa personnalité, mais journaliste mordant et fort lu; Fontanes, dont les beaux vers et la prose cadencée faisaient les délices des salons un peu élevés; enfin Quatremère de Quincy, homme de science, de remarquable critique, expression de la haute bourgeoisie de Paris, et qui s'était jeté avec un grand dévouement dans la cause royaliste. Chaque matin, une polémique active, ardente, s'élevait contre le directoire; on pouvait dire qu'il y avait une conjuration des conseils législatifs, des élections et de la presse contre l'esprit révolutionnaire.

La société paraissait fort disposée pour une restauration de la monarchie, mais avec des nuances différentes. Louis XVIII n'avait pas cessé un seul moment d'espérer le rétablissement de la couronne à son profit. Je ne sache pas d'esprit plus persévérant, plus actif et en même temps plus résigné que celui du roi; certes, il venait d'éprouver tout ce que la fortune réserve de plus pénible dans l'exil : l'ingratitude et le mépris (1); la république de Venise affaiblie, déshonorée, sur la première injonction de Bonaparte avait ordonné au roi de France de quitter sur-le-champ le territoire vénitien, où Henri III avait été accueilli avec tant d'enthousiasme par le doge, sur *le Bucentaure* pavoisé. Oh! qu'elle était loin de ces lâchetés, la Venise de la ligue de Cambrai et la grande alliée de Henri IV et de Louis XIV. Bonaparte se montra sans dignité, sans respect pour le malheur : quoi! lui, jeune officier élevé aux frais du roi de France dans un collége de gentilshommes, proscrire le frère de Louis XVI, et punir Vérone de ce qu'elle lui avait donné asile! Dieu lui réserva plus tard à lui-même toutes les amertumes de l'exil et de la proscription, car il faut que justice vienne.

Louis XVIII, toujours digne, toujours ferme, reprit son bâton de voyage sans désespérer de la fortune. Autour de lui se ralliaient deux partis : les constitutionnels de 1791, en majorité dans les conseils, et les royalistes purs qui, n'aimant pas sa personne, respectueux observateurs des coutumes monarchiques, le saluaient néanmoins comme l'héritier naturel de la couronne. Louis XVIII, à la tête d'une opinion puissante en France, négociait avec tous, généraux, conseils, administrateurs, afin de stipuler les conditions d'un avénement si difficile alors, au milieu de l'agitation des partis. Il faut suivre avec quelque attention la pensée du roi pour comprendre combien il était impossible d'accomplir une restauration. De deux choses l'une : ou cet avénement aurait pris pour base la constitution de l'an III, c'est-à-dire les deux conseils; en ce cas, la royauté n'aurait pas été de force à lutter contre le parti jacobin; ou Louis XVIII aurait restauré l'ancien régime et rhabillé la monarchie, comme ces morts de Sicile qu'on couvre des plus riches vêtements pour les jours de funérailles; et alors le roi aurait soulevé contre lui le parti bourgeois et les constitutionnels de 1791 qui formaient son principal appui; la restauration royaliste n'aurait pas duré trois mois.

Une position plus nette donnait au parti de M. le duc d'Orléans bien plus de chances en présence de la révolution. Il y avait en France un sentiment profond de l'impossibilité d'une république : on en avait fait l'essai, et pour les hommes un peu habiles, la

(1) Louis XVIII partit de Vérone, le 21 avril 1796, accompagné du comte d'Avaray, du vicomte d'Argout et d'un seul domestique; il prit la route du Brisgaw dans le plus strict incognito, et vint rejoindre l'armée de Condé à Riegel (duché de Bade). Là il adressa une proclamation à l'armée royale : « Des circonstances impérieuses nous retenaient depuis trop longtemps éloigné de vous, lorsqu'une insulte, aussi imprévue que favorable à nos vœux, ne nous a plus laissé d'asile; mais on ne peut nous ravir celui de l'honneur. Le sénat de Venise nous a fait signifier de sortir, dans le plus court délai, des États de la république. A cette démarche, non moins offensante pour l'honneur du nom français que pour notre personne même, nous avons répondu : « Je partirai, mais j'exige deux conditions : la première, qu'on me présente le livre d'or où ma famille est inscrite, afin que j'en raye le nom de ma main; la seconde, qu'on me rende l'armure dont l'amitié de mon aïeul Henri IV a fait présent à la république. » Nous venons nous rallier au drapeau blanc près du héros qui vous commande et que nous chérissons tous. Notre présence contribuera sans doute, autant que votre valeur, à hâter la fin des malheurs de la France, en montrant à des sujets égarés, encore armés contre nous, la différence de leur sort sous les tyrans qui les oppriment, avec celui dont jouissent des enfants qui entourent un bon père. « *Signé :* Louis. »

constitution de l'an III était comme une transition pour arriver à l'ordre monarchique. Une fois ce point admis, les esprits avancés ou compromis dans les voies révolutionnaires balançaient toutes les éventualités de la situation. Louis XVIII, hélas! plaisait parce qu'il était le représentant d'un principe opposé à la souveraineté du peuple; un parti voulait appeler un prince étranger, le duc d'York, le duc de Brunswick et même un infant d'Espagne, leurre qu'on jetait au roi Charles IV; mais ce projet purement spéculatif aurait-il de la durée en France? On en revenait donc tout naturellement à l'idée anglaise, base de bien des espérances; les partisans d'une révolution de 1688 avaient compté parmi eux les plus ardents montagnards, et leur opinion s'était transmise et maintenue; le duc d'Orléans mort sur l'échafaud n'avait pas la main assez forte, ni la réputation assez pure pour accomplir cette révolution; mais il laissait un fils, parfaitement élevé, éprouvé par le malheur, et sa royauté n'était-elle pas une garantie plus puissante que celle des cinq monarques du Luxembourg? Deteste par les émigrés, M. le duc d'Orléans n'aurait pas besoin de subir leurs exigences; roi en vertu d'un vote du parlement, on n'aurait pas à craindre l'ancien régime avec lui, et surtout on accomplirait un changement de ligne à laquelle la constitution de l'an III servirait de base.

Les choses paraissaient fort avancées pour ce parti, à ce point que les journaux royalistes commencèrent à vivement attaquer la faction d'Orléans, et Mme de Genlis, alors liée aux Bourbons de la branche aînée, écrivit cette ridicule lettre à son jeune élève, pour lui dire, avec une impertinence de pédadogue « qu'il n'aurait jamais aucune des qualités pour faire un grand roi. » Si le jeune prince, avide de s'instruire, exilé du territoire, visitait la Laponie et les froides régions du Nord, il avait laissé dans la patrie de chauds amis, et sa mère si vénérée, que la proscription de fructidor n'avait pas osé la contraindre à quitter la France. Enfin, il y avait à Paris la duchesse de Bourbon, la mère du duc d'Enghien, caractère un peu singulier dont la mémoire s'est trop effacée. Louise d'Orléans avait épousé à vingt ans le duc de Bourbon, l'héritier de Condé, qui n'en avait que seize; cet enfant s'était épris comme un fou de sa cousine, admirable de grâce, d'esprit, dessinant comme Greuze et composant comme Grétry. Louis XV avait un peu raillé ce mariage, mais enfin il fut fait, et le duc d'Enghien naquit, si chétif, si frêle (le pauvre enfant!), que, sans de grands soins, les balles meurtrières de Vincennes n'auraient jamais atteint son cœur: la mort aurait prévenu un crime. De l'amour, on en vint à la froideur, presque à la haine; Mme de Bourbon, qui n'avait point émigré, poussait deux sentiments bien loin, le mysticisme et l'amour de l'égalité: elle s'était liée avec dom Gerle, l'ex-chartreux, et avec Catherine Théos, la visionnaire, que Robespierre ménageait tant: que se passait-il entre eux? On l'ignore. Quel était leur dessein? Ce secret est mort avec dom Gerle. Quoi qu'il en soit, la duchesse de Bourbon, un moment proscrite avec son frère, avait repris quelque ascendant après le 9 thermidor. Sa piété était exaltée, et avec cela des principes sur la grâce et l'amour de Dieu, un peu en dehors de l'orthodoxie catholique; puis par-dessus tout la maxime d'égalité absolue et de communauté de biens. Sa vie, comme une grande charité, s'absorbait dans le soin des malades et des infirmes; ce noble instinct lui donnait une belle popularité qu'elle pouvait mettre au service de son neveu, le duc d'Orléans. Puisqu'on reconnaissait que la république était impossible, il fallait aller droit ou à la restauration de Louis XVIII, ou à une révolution de 1688. Le parti d'un prince étranger, soutenu par l'abbé Sieyès au profit d'un Brunswick, n'avait pas de chances; or Louis XVIII opérait un changement trop complet dans l'état politique; avec le duc d'Orléans tout restait en place, la révolution était consacrée, et le directoire se transformait en une royauté constitutionnelle.

De tous les vieux clubs si forts, si énergiques à l'époque de la convention, il ne survivait plus que trois debris, et encore le plus remarquable d'entre eux, le seul qui eût gardé une forme républicaine, réuni au Panthéon, avait été dissous par le directoire après la conspiration de Babœuf. Le jacobinisme était universellement réprouvé; partout où il montrait la tête, on le proscrivait sans pitié. Le second club était celui des clichiens, dévoués à la constitution de 1791, et sous l'influence des deux conseils, avec les généraux Pichegru et Willot (1) pour directeurs. On n'y cachait pas ses haines contre le directoire; au club de Clichy se préparaient de vives attaques contre les actes et les mesures concertés par Barras, Rewbell ou Lareveillère. C'est par ce club, soutenu de la bourgeoisie, de la garde nationale, qu'on espérait rétablir une monarchie de 1791 avec Louis XVIII, but de l'agence royaliste.

Comme opposition à ce club, le directoire avait constitué une réunion à l'hôtel de Salm. Ce n'était point un club de jacobins, on en avait trop peur;

(1) Amédée Willot, né à Saint-Germain-en-Laye, en 1737, d'une famille noble, entra officier dans la légion de Maillebois, et fit la guerre de Corse en 1769. Colonel en 1792, il servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il reçut le grade de général de brigade. Destitué et emprisonné l'année suivante, il recouvra sa liberté à la suite du 9 thermidor, et envoyé combattre les Espagnols, sous Moncey, il mérita d'être nommé général de division. Après la paix de Bâle, il servit en Vendée, puis alla commander la division militaire de Marseille, où sa conduite énergique le fit élire député des Bouches-du-Rhône au conseil des Cinq-Cents.

mais un mélange de thermidoriens, de corrompus, de fatigués, de théoriciens, avec Chénier, Ginguené, Mme de Staël, M. de Talleyrand, Daunou, Benjamin Constant. Chénier, grande renommée d'alors, suivait le char du directoire et de Barras; il y trouvait aisance, fortune, pouvoir; Ginguéné, si médiocre politique, avait la manie des constitutions républicaines qu'il porta partout dans ses missions d'Italie; Daunou était une de ces austérités scientifiques qui s'accommodent parfaitement des situations bonnes et des places tranquilles; Mme de Staël s'était placée là par besoin d'agir, de dominer et de conduire; elle menait en laisse Benjamin Constant, ce jeune Adolphe, enthousiaste admirateur de celle qui devait chanter Rome et la Corinne du Capitole. Quant à M. de Talleyrand, il s'était rapproché du club de Salm, par amitié d'abord pour quelques membres, puis par cet instinct qui lui faisait pressentir la victoire. M. de Talleyrand devinait juste à quel drapeau elle viendrait; il voyait à Clichy beaucoup de paroles et nulle action; chez Barras, beaucoup d'action et peu de paroles, il se dessina pour lui; de même que lorsqu'il vit la lutte engagée entre le directoire et le parti militaire, il se tourna vers Bonaparte, comme vers l'énergique solution à une difficulté d'anarchie. Le club de Salm prêtait appui à Barras, à Rewbell, à Laréveillère, pour défendre la constitution de l'an III, son esprit s'y révélait. De cette réunion, il ne fallait pas attendre des mesures d'indulgence et de pardon : la philosophie y demeurait implacable contre les prêtres, les églises, le catholicisme et la liberté d'enseignement. Vingt mille prêtres étaient dans les prisons entassés pêle-mêle, et Chénier, Ginguené, Daunou, chantaient la liberté. La seule concession qu'on eût faite à la philanthropie, c'était de ne plus désormais prodiguer l'inflexible peine de mort, si fréquente partout, dans les codes, dans les moindres actes de la convention. Le directoire caressa la déportation ; cela faisait moins de bruit et laissait moins de trace; on ne voyait pas le sang. Les pouvoirs faibles, dans une société fatiguée, redoutent la peine de mort; ils n'aiment pas à jouer avec les têtes, parce qu'ils craignent pour la leur, comme aux terribles journées de la démocratie.

Le directoire se mit donc à proscrire tout doucement et sans bruit ; à Paris, il s'en prit même aux modes; il défendit la cadenette, certaine forme d'habit, donnant pour motif à cette ridicule persécution, que cette jeunesse élégante ne se composait que de chouans déguisés. Les chouans, en effet, commençaient à remuer dans le Morbihan et le Calvados : dès qu'il y avait eu espérance d'un mouvement royaliste par les conseils législatifs, les ordres avaient été envoyés de nouveau par les capitaines de paroisses, afin de reprendre les armes. On ne devait plus oser la grande guerre dans la Vendée, le Maine ou la basse Normandie, mais agir en partisans, la carabine sur l'épaule, pour rançonner les acquéreurs de biens nationaux, enlever les caisses publiques, désorganiser enfin tous les ressorts du gouvernement. Hommes intrépides, les chouans, sans craindre le danger, accouraient même à Paris pour le jour d'un mouvement royaliste.

Le désordre était grand dans les provinces : nulle route n'était sûre; comme dans les sierras d'Espagne, sous des touffes de lauriers-roses, au pied d'un arbre, dans le creux d'un rocher, une troupe se cachait pour dévaliser les courriers, voler les dépêches. Il fallait des escortes à quelques lieues des villes; les chouans n'en voulaient qu'aux autorités républicaines, aux caisses publiques, aux acquéreurs de biens nationaux, à ceux qui changeaient en écurie la vieille chapelle du manoir. Après toutes les guerres civiles, le même phénomène de désordre se produit : qui peut arrêter le bras levé pour se venger? A Paris, plein de terreur, les vols se multipliaient sans qu'il fût possible d'en découvrir la source. Et quelles mœurs ! des filles partout avec de somptueuses toilettes, le vice hautement protégé, les maisons de jeu ouvertes à toute heure de nuit; vingt-sept théâtres, des bals, des orgies (1), comme sous la régence, avec cette

(1) On lisait dans les journaux :

« A l'hôtel d'Aligre, salon de la *Réunion*, rue d'Orléans-Saint-Honoré, c'est là que les productions de la nature et des arts sont mises à contribution pour faire couler d'heureux jours et de plus heureuses nuits à nos modernes Sybarites. C'est là que le Pérou, l'Europe et l'Asie, viennent étaler leurs richesses et se disputent à l'envi la gloire de parer nos belles, et de relever le mérite de nos petits maîtres. Jamais le bal d'Aligre n'offrit un plus beau spectacle que nonidi dernier. Entre toutes les aimables de ce jour, on y remarquait une femme naguère recommandable par sa figure, et qui se dédommage aujourd'hui des ravages du temps par les agréments de la toilette (Mme Tallien). Oh! combien sa robe de mousseline brodée en or, ses bracelets, ses chaînes, ses colliers, ses millions de diamants, désespéraient de prétendantes ! combien elle faisait d'envieuses! combien on la déchirait à voix basse!... »

(Extrait du journal *Le Gardien*.)

« Depuis que nos belles ont reconnu l'inutilité et même les inconvénients de la chemise qui grossit la taille, qui se drape mal, qui fait de vilains plis, elles y ont renoncé. Plus sveltes et mieux avisées, elles ne placent plus entre leurs charmes secrets et les désirs de leurs admirateurs, qu'un rare taffetas, une gaze transparente, un linon léger qui dessinent parfaitement la taille, et arrondissent toutes les formes. Nous nous empressons de donner cet avis aux dames du Marais et des provinces, qui, en arrivant à Paris, seraient curieuses d'aller aux bals de *Surennes*, de l'*hôtel de Richelieu*, de *Wentzel*, de *Travers*, de la *rue de Paradis*, et de paraître vêtues à la dernière mode... Elles viennent au bal sans bas et sans souliers, seulement avec une légère semelle attachée en forme de brodequins : encore si à la jambe fine elles joignaient le pied mignon, le pied chinois, ce serait fort joli; mais des pieds de roi, des pieds larges comme vos deux mains, aux doigts desquels je vis des anneaux! — des anneaux aux pieds! Oui monsieur; et si vous ne voulez pas me croire, allez aux bals de *Wentzel* et de *Richelieu*, vous verrez des anneaux aux pieds, des pieds de roi et des jambes d'éléphant. Oh! ma foi, la mode est délicieuse! »

différence que sous la régence c'étaient les maîtres et qu'aujourd'hui arrivait le tour des laquais. Le gouvernement se trouvait en lutte avec les partis armés, les journaux, les conseils législatifs; chaque mesure était discutée avec une vivacité telle, qu'elle tombait frappée de mort avant son exécution. Les plus simples propositions devenaient une lutte, comme il arrive toujours lorsque l'esprit des institutions est hostile aux mœurs d'un peuple et les heurte confusément.

En pareil cas, la révolution avait eu constamment recours à la force populaire, aux faubourgs qui se levaient armés de piques; mais le directoire n'avait plus en main cette puissance : la peur lui avait fait désarmer les masses, frapper ses chefs, dans l'arrêt rendu par la cour de Vendôme contre Babœuf; les faubourgs, hors de cause depuis prairial, ne pouvaient plus effrayer la bourgeoisie et venir battre, comme des vagues mugissantes, les murs des Tuileries. Que restait-il donc au directoire pour résister aux conseils, au mouvement bourgeois de l'opinion, à cette active force de la presse? Il ne lui restait que l'armée, et ici venait pour lui l'autre danger dont j'ai parlé : les légions de l'armée étaient appelées à prononcer sur la destinée du gouvernement; avec cette force nouvelle et un chef audacieux, on marchait nécessairement au protectorat d'un Cromwell. L'habileté donc était de se servir de ces forces en les divisant : le directoire avait son général de police, Hoche, et il lui donnait le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, en remplacement de Jourdan; Moreau gardait l'armée de Rhin-et-Moselle: on pouvait moins compter sur lui, parce qu'il avait des idées de constitutionnalité et une sorte de respect pour les pouvoirs. Bonaparte était assez ambitieux pour jouer le rôle de vendémiaire, mais on méditait un vendemiaire sans canons, par voie d'arrestation et de police, et Augereau était l'homme trouvé; on pourrait opposer sa renommée à celle de Bonaparte; des regiments d'Italie, une division de Sambre-et-Meuse suffiraient pour mettre à la raison les conseils : serait-ce légal ou illégal, constitutionnel ou arbitraire? Toutes ces questions sont de bien petits empêchements quand on a la volonté énergique de sauver une cause ou de faire triompher un parti. Dès ce moment on voit le directoire se préoccuper de ce qu'il appelle une journée, le grand mot des révolutions : une journée! contre qui? contre les faubourgs? ils sont domptés; contre la bourgeoisie et la garde nationale armée? cela s'est fait jusque sur les marches de Saint-Roch. Il ne reste donc plus d'autres forces à réprimer que les pouvoirs et les droits, c'est-à-dire les conseils, les élections et la presse : là est la cause du 18 fructidor.

CHAPITRE XLIII.

TENDANCE GÉNÉRALE VERS LA PAIX.

Situation de M. Pitt. — Propositions au directoire. — Lettre de créance de lord Malmesbury. — Son arrivée à Paris. — Conférences avec le ministre Charles Delacrois. — — Bases de la paix. — Discussions au parlement. — Fin de la mission. — Menace de l'expédition d'Irlande. — Autriche. — Envoi de Clarke. — Lettre du directoire. — Réponse du cabinet de Vienne. — Opérations militaires en Italie. — Wurmser. — Alvinzi. — Batailles meurtrières. — La Prusse. — L'Allemagne. — Mort de Catherine II. — Avénement de Paul Ier. — Composition du cabinet de Pétersbourg. — Suspension de ses promesses. — Nouvelle proposition à l'Autriche jusqu'à la prise de Mantoue.

Octobre—décembre 1796.

Avant que le parlement se réunît cette année et que des sacrifices nouveaux fussent demandés au pays, M. Pitt crut essentiel de témoigner son vif désir d'en finir par une paix honorable avec ce violent état de guerre qui se continuait depuis trois ans. Si l'Angleterre, admirable de volonté et d'énergie, n'avait rien négligé pour préparer sa grandeur et les succès de son drapeau, on commençait à se demander à Londres si la lutte serait éternelle et sans répit : devait-on s'occuper de la forme de gouvernement qui dominait en France, à ce point de faire la guerre pour le changer? C'était là une question toute d'intérieur à laquelle le cabinet britannique devait peu s'intéresser. D'ailleurs, la constitution de l'an III tendait à monarchiser le pouvoir; si des conditions de paix raisonnables étaient impartialement proposées, pourquoi les refuserait-on?

Dans ce but, M. Pitt avait essayé un commencement de négociations, repoussé d'abord à Paris, parce que la démarche n'était pas directe; on avait soulevé divers prétextes (1) pour mettre en doute la sincérité

(1) Le directoire faisait alors démentir tous les bruits d'une négociation anglaise : « Les annonces faites dans les papiers anglais de l'envoi d'un ministre à Paris, pour y traiter de la paix, rappellent les ouvertures de M. Wickham à l'ambassadeur de la république à Bâle, et les bruits semés sur la mission de M. Hammond à la cour de Prusse. On n'a pas oublié l'insignifiante ou plutôt l'astucieuse duplicité, le style punique de la note de M. Wickham. Selon les partisans du ministère anglais, c'était à Paris que M. Hammond venait parler de paix; puis sa destination fut publique et l'on sut qu'il allait en Prusse. La cour de Berlin, fidèle à ses engagements, a repoussé ces perfides propositions; mais en faisant de cette intrigue une mission de paix, le ministère anglais joignait à l'espoir de donner un nouvel ennemi à la France, celui de justifier la continuation de la guerre aux yeux de la nation anglaise, et d'en rejeter tout l'odieux sur le gouvernement français. Tel fut aussi le but de la note de M. Wickham; tel est encore celui des annonces

des intentions de l'Angleterre; rappelant les propositions de M. Wickham en Suisse, on niait que M. Hammond même eût des instructions pour signer la paix, car sa mission était toute prussienne. Mais les derniers revers de l'armée du Rhin sous Jourdan et Moreau, la situation du crédit, l'état de l'intérieur, inspirèrent mieux le directoire, et des passe-ports furent expédiés par le ministre Charles Delacroix à Londres. M. Pitt, en ouvrant le parlement, annonça cette bonne nouvelle aux lords et aux communes, sans dissimuler pourtant que de nouveaux sacrifices seraient imposés à la vieille Angleterre, pour continuer avec vigueur les opérations. M. Pitt répéta l'axiome tant de fois dit : « Il faut se préparer à la guerre, si l'on veut la paix. » L'opposition des lords Holland et Grey, à la chambre haute, de Fox et de Shéridan aux communes, approuva cette démarche pacifique, seulement trop tardive; les whigs n'attaquèrent M. Pitt que pour ne s'être résolu qu'après de fatales et de cruelles expériences. On vit alors se former dans le parlement l'opposition ultra-tory, toujours belliqueuse, et qui désapprouva toute proposition de paix : « Le gouvernement français n'offrait aucune garantie : est-ce qu'il ne révolutionnait pas l'Italie, l'Allemagne? et maintenant quels étaient ses desseins sur l'Irlande? » Lord Fitz-Williams se posa le chef de ce parti, soutenu par une minorité assez imposante de tous les noms de l'antique Angleterre; cette opposition, admirable de constance, se personnifia plus tard dans lord Castlereagh.

Pour une si grande et si difficile mission auprès de la république, M. Pitt parcourut toute l'échelle du corps diplomatique, et s'arrêta sur sir James Harris, créé lord Malmesbury après de longs services rendus à la nation anglaise. C'était un diplomate habile, raisonnable, sans préjudice, ayant traité à Pétersbourg, dans l'Inde, à Constantinople, accoutumé, par conséquent, aux délais, aux retards, aux incidents, à tout ce qui constitue la plus difficile négociation.

M. Pitt lui donna pour secrétaires deux jeunes hommes, également d'une grande intelligence, lord Lewison Gower, l'aîné des fils du marquis de Strafford, et M. Ellis, le dernier secrétaire de lord Saint-Helens, ambassadeur aux Pays-Bas. M. Pitt avait jugé que la légation tout entière devait offrir une réunion imposante. Lord Malmesbury avait cinquante-cinq ans, une taille élevée, le front ombragé de quelques cheveux blancs; ses sourcils noirs faisaient ressortir l'éclat de ses yeux; froid, poli, il était la véritable expression de cette diplomatie anglaise, si habile et si forte dans les plus hautes questions. Il vint tout d'un trait à Paris avec un faste royal, de magnifiques chevaux, une suite nombreuse. M. Pitt lui avait ouvert un crédit de dix mille livres sterling par mois pour les besoins de sa légation; il était porteur des pouvoirs les plus absolus, maître de stipuler séparément et de concert avec les puissances de l'Europe (1). M. Pitt savait bien à quel esprit capable il se confiait. Lord Malmesbury dut se montrer partout, et il fut accueilli avec des fêtes, des transports : on avait *soif*

faites aujourd'hui dans les papiers anglais. Ce but paraîtra évident si l'on réfléchit combien il est difficile que l'ambitieux gouvernement de l'Angleterre veuille sincèrement une paix qui lui ravirait sa prépondérance maritime, rétablirait la liberté des mers, donnerait l'essor aux marines espagnole, hollandaise et française, et porterait au plus haut degré de prospérité l'industrie et le commerce de ces nations, dans lesquelles il a toujours trouvé des rivales, et vu les ennemies de la sienne, quand elles se sont lassées d'être ses dupes.

« Mais on cessera de croire aux pacifiques intentions du ministère anglais, quand on saura que son or et ses intrigues, ses menées ouvertes et ses insinuations obsèdent plus que jamais le cabinet de Vienne, et sont l'un des principaux obstacles aux négociations que ce cabinet serait porté de lui-même à entamer sur la paix. On cessera d'y croire enfin, quand on considérera le moment où l'on répand le bruit de ces ouvertures. La nation anglaise supporte impatiemment la continuation de la guerre; il faut répondre à ses plaintes, à ses reproches : le parlement va rouvrir sa session; il faut fermer la bouche aux orateurs qui s'élèveront contre la guerre; il faut justifier la demande de nouvelles taxes; et pour obtenir ces résultats, il faut pouvoir avancer que le gouvernement français se refuse à toute proposition de paix raisonnable. »

(1) Les lettres de créance de lord Malmesbury étaient fort développées; en voici le texte :

« Georgius rex.

« Georgius tertius, Dei gratiâ, Magnæ Britanniæ, Franciæ et Hiberniæ rex, fidei defensor, etc. Cùm belli incendio jam nimis diù diversis orbis terrarum partibus flagrante, in id quam maximè incumbamus, ut tranquillitas publica, tot litibus controversiisque ritè compositis, reduci et stabiliri possit; cùmque, eâ de causâ, virum quemdam tanto negotio parem nostrâ ex parte, plenâ auctoritate ad hoc tam magnum opus conficiendum munire decrevimus, sciatis igitur quod nos fide, industriâ, ingenio, perspicaciâ et rerum usu, fidelis et dilecti consiliarii nostri Jacobi baronis de Malmesbury, honoratissimi ordinis Balnei equitis plurimum confisi, eumdem nominavimus, fecimus et constituimus, nostrum verum, certum et indubitatum commissarium et plenipotentiarum, dantes et concedentes eidem omnem et omnimodam potestatem, facultatem, auctoritatemque nec non mandatum generale pariter ac speciale (ità tamen ut generale speciali non deroget nec è contrâ), pro nobis et nostro nomine cum ministro vel ministris, vel commissariis reipublicæ Gallicæ, pari auctoritate sufficienter instructo vel instructis, cumque ministris, commissariis vel plenipotentiariis aliorum principum et statuum, quorum interesse poterit, sufficienti itidem auctoritate instructis, tam singulatim ac divisim, quàm, aggregatim ac conjunctim, congrediendi et colloquendi, atque cum ipsis de pace firmâ et stabili, sinceràque amicitiâ et concordiâ quantociùs restituendis, conveniendi et concludendi, eaque omnia quæ ità conventa et conclusa fuerint, pro nobis et in nostro nomine subsignandi: superque conclusis tractatum tractatusve vel alia instrumenta quotquot et qualia necessaria fuerint, conficiendi, mutuòque tradendi, recipiendique, omniaque alia quæ ad opus suprà dictum feliciter exequendum pertinent pariter, ac nos si interessemus, facere et præstare possemus, spondentes et in verbo regio promittentes nos omnia et singula, quæcumque à dicto nostro plenipotentiario transigi et concludi contigerint, grata, rata et accepta omni meliori modo habituros, neque passuros unquàm ut in toto, vel in parte à quoniam violentur, aut ut eis in contrarium eatur, etc. »

de la paix ; le commerce languissant désirait la fin de ces fatales hostilités qui épuisaient la France depuis quatre ans ; et puis ce parti d'aristocratie, cette représentation splendide d'une grande royauté plaisait aux esprits alors très-disposés à une restauration du vieil ordre de choses. Les premières dépêches de lord Malmesbury à sa cour temoignent de cette impression répandue sur tous les points de la France, et d'un si bon augure pour la paix. L'ambassadeur écrit qu'il est fort content de l'esprit général des conseils : « Le directoire, dit-il, est plus avancé que l'opinion publique et les pouvoirs dans l'esprit des révolutions : la tendance générale de la nation est encore monarchique. Je me suis enquis de la majorité des conseils, de la force de chaque parti et des chefs de majorité : le parti jacobin me paraît hors de cause. »

Le directoire, immédiatement après la réception de lord Malmesbury, désigna pour négocier avec lui le ministre des relations extérieures, M. Charles Delacroix, esprit doux, conciliant, mais évidemment inférieur en capacité à lord Malmesbury. L'échange des pleins pouvoirs se fit dès la première entrevue, et les conférences s'établirent sur les bases d'un traité définitif. M. Charles Delacroix demanda la minute d'une série de propositions qui serviraient de bases aux contre-propositions de son gouvernement. Lord Malmesbury repondit que ces bases embrassaient naturellement l'état présent de l'Europe, et par conséquent la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne ; et sur ceci M. Charles Delacroix répliqua : « Le cabinet anglais a-t-il des pouvoirs de l'Autriche et des princes d'Italie, au nom desquels il veut traiter ? » L'ambassadeur répondit que, sans avoir de pleins pouvoirs, lié par des traités avec l'Autriche, il pourrait engager en son nom une négociation diplomatique ; et de plus, que s'agissant d'un remaniement complet de souverainetés, l'Angleterre pouvait bien offrir la paix au prix de certaines concessions territoriales à ses alliés ; puisqu'elle cédait beaucoup, la république française devait accorder quelque chose à son tour. Ces difficultés premières indiquaient le véritable esprit de la négociation : la politique du directoire était de traiter séparément, afin d'obtenir de meilleures conditions ; la tactique du cabinet anglais était, au contraire, de grouper les intérêts autour de lui pour traiter communément à des conditions meilleures (1).

D'ailleurs, l'Autriche était restée fidèle à l'alliance, l'archiduc Charles venait de sauver l'Allemagne, le parlement entier lui votait des remerciments, et dans ces circonstances l'Angleterre ne voulait pas séparer sa cause de la sienne. Lord Malmesbury dépêcha un courrier à sir Morton Eden à Vienne, pour qu'il eût à demander des pleins pouvoirs, afin de négocier sur des bases larges et générales ; pleins pouvoirs qui devaient être refusés. Jamais M. de Thugut n'aurait confié une négociation autrichienne à l'ambassadeur d'Angleterre ; il y avait sans doute des liens intimes entre les deux gouvernements, mais il était en dehors de tous les principes qu'un cabinet stipulât au nom d'un autre pour des intérêts de territoire et de monarchie. M. de Thugut répondit que la cour de Vienne ne demandait pas mieux que d'envoyer un plénipotentiaire autrichien à Paris pour s'entendre avec lord Malmesbury dans une négociation commune.

Cependant M. Charles Delacroix insistait, au nom

(1) *Mémoire remis au ministre des relations extérieures de la république française, par lord Malmesbury.*

« Sa Majesté Britannique désirant, comme elle l'a déjà déclaré, de contribuer en autant que cela pourra dépendre d'elle, à rétablir la tranquillité publique, et à assurer par des conditions de paix justes, honorables et solides, le repos futur de l'Europe ; Sa Majesté pense que le meilleur moyen de parvenir le plus tôt possible à ce but salutaire sera de convenir, dès le commencement de la négociation, du principe général qui devra servir de base aux arrangements définitifs.

« Le premier objet des négociations de paix se rapporte ordinairement aux restitutions et aux cessions que les parties respectives ont à se demander mutuellement, en conséquence des événements de la guerre.

« La Grande-Bretagne, d'après le succès non interrompu de sa guerre maritime, se voit dans le cas de n'avoir aucune restitution à demander à la France, sur laquelle, au contraire, elle a conquis des établissements et des colonies de la plus haute importance, et d'une valeur presque incalculable.

« Mais en revanche, cette dernière a fait, sur le continent de l'Europe, des conquêtes auxquelles Sa Majesté peut d'autant moins être indifférente, que les intérêts les plus importants de ses peuples, et les engagements les plus sacrés de sa couronne s'y trouvent essentiellement impliqués.

« La magnanimité du roi, sa bonne foi inviolable, et son désir de rendre le repos à tant de nations, lui font envisager dans cet état de choses le moyen d'arriver à des conditions de paix justes et équitables pour toutes les parties belligérantes, et propres à assurer, pour l'avenir, la tranquillité générale.

« C'est donc sur ce pied qu'elle propose de négocier, en offrant de compenser à la France, par des restitutions proportionnelles, les arrangements auxquels cette puissance sera appelée à consentir, pour satisfaire aux justes demandes des alliés du roi, et pour conserver la balance politique de l'Europe.

« En faisant cette première ouverture, Sa Majesté se réserve à s'expliquer, dans la suite, d'une manière plus étendue, sur l'application de ce principe aux différents objets dont il pourra être question entre les parties respectives.

« C'est cette application qui fera la matière des discussions dans lesquelles elle a autorisé son ministre d'entrer, dès que l'on sera convenu du principe à adopter pour base générale de la négociation.

« Mais Sa Majesté ne peut se dispenser de déclarer que si cette offre généreuse et équitable n'était pas acceptée, ou si malheureusement les discussions qui s'ensuivraient venaient à manquer de l'effet désiré, ni cette proposition générale, ni celles plus détaillées qui en seraient résultées, ne pourraient plus être regardées, dans aucun cas, comme des points convenus ou accordés par Sa Majesté.

« A Paris, ce 24 octobre 1796.

« *Signé :* MALMESBURY, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique. »

du directoire pour obtenir dans une note précise les bases d'une proposition discutable : qu'offrait la Grande-Bretagne à la république? et quel sacrifice exigeait-elle en réciprocité? Là était précisément le siége de toute discussion, et ce n'était qu'en désespoir de cause que lord Malmesbury pouvait marcher si nettement à une solution diplomatique. En général, les négociations commencent par établir certains principes dont on discute ensuite les conséquences naturelles : or les points que voulait faire admettre lord Malmesbury étaient ceux-ci : « 1° l'Angleterre peut exiger certaines cessions au profit de ses alliés en échange des abandons qu'elle fera elle-même à la France, à l'Espagne, à la Hollande; 2° ces rétrocessions de territoire seront combinées de manière à se rapprocher le plus possible de l'état respectif des puissances avant la guerre. » L'admission de ces deux bases aurait facilité toutes les autres négociations subséquentes. Le directoire les trouva trop vagues, et M. Charles Delacroix insista pour qu'on eût à s'expliquer clairement. Alors Malmesbury, après avoir consulté M. Pitt, répondit que ceci devait s'entendre de la rétrocession des Pays-Bas et de l'Italie à l'Autriche, de Nice et de la Savoie à la Sardaigne, et qu'en échange l'Angleterre offrait les colonies conquises sur la France et la Hollande.

Le directoire manifesta un étonnement presque indigné de ces propositions qui lui paraissaient étranges : en aucun cas la Belgique ne serait séparée de la France; c'était désormais un territoire inhérent à la république; la constitution ne permettait pas de l'en detacher; si l'Angleterre n'avait pas d'autres propositions à offrir, toute négociation ultérieure serait inutile, et lord Malmesbury pourrait quitter Paris. C'était une évidente rupture : en aucune hypothèse, l'Angleterre n'aurait admis la domination française définitive et prépondérante sur les côtes de la Belgique, à Ostende, à Anvers; plutôt la guerre continue, éternelle, que de souffrir qu'une longue ceinture de côtes pût l'envelopper du nord au midi. La Belgique, d'ailleurs, était la porte de son commerce avec l'Allemagne; est-ce que la France en aurait les clefs dans sa poche? Cela ne pouvait être. Après quelques nouvelles tentatives pour stipuler un traité commercial avec la Hollande, lord Malmesbury dut quitter Paris subitement, d'après les ordres du directoire, dans les quarante-huit heures; ce qui laissait croire que le négociateur anglais s'était mis en rapport avec quelques chefs de la majorité parlementaire des conseils, pour un autre dessein qu'une négociation purement diplomatique.

A aucune de ses phases cette négociation n'avait offert l'espérance d'un rapprochement entre les deux cours; il suffisait même de lire les aigres paroles du journal officiel du directoire pour apercevoir qu'il ne prenait pas au sérieux les démarches de lord Malmesbury; c'était incessamment de la raillerie et de l'insulte. Le directoire gardait un ton de supériorité qui ne réussit jamais entre deux gouvernements d'égale force et d'égale indépendance (1); on faisait appel au peuple anglais contre son gouvernement; on dénonçait M. Pitt, et, chose étrange! pendant que lord Malmesbury négociait à Paris, le directoire redoublait l'ardeur de ses préparatifs pour l'expédition d'Irlande sous le général Hoche : était-ce là le moyen de rétablir la bonne harmonie? De son côté, je ne crois pas que M. Pitt fût plus sincère dans ses propositions : le vague et la grandeur même des bases de la paix la rendaient impossible; on appelait le concours d'intérêts et de volontés trop opposés. Ce qu'espérait M. Pitt était simple : constater aux yeux du parlement et de la nation qu'il avait désiré la paix, et par ce moyen obtenir des subsides de guerre; montrer ensuite, par la publicité même des depêches, que les propositions de la France étaient exorbitantes, et que nul Anglais ne pouvait les accepter; établir aux yeux de l'Autriche et des alliés de la Grande-Bretagne que jamais cette puissance amie ne les delaisserait quand il s'agirait de la paix; enfin, témoigner à tous que la France n'avait abandonné aucun de ses instincts de révolution, puisque, avec des négociations engagées, elle ne discontinuait pas ses preparatifs pour soulever l'Irlande. M. Pitt obtint le résultat qu'il souhaitait au parlement; il fut soutenu par tout le parti propriétaire et les torys; la minorité aux communes se réduisit à vingt-sept voix; et l'on continua violemment la guerre.

Le dessein du directoire était d'obtenir des traités séparés, et c'est dans cette vue que le général Clarke avait reçu la mission de se rendre à Vienne, en traversant l'Italie; le négociateur portait une lettre du

(1) Voici un échantillon de la manière dont traitait le directoire.

Extrait des registres des délibérations du directoire exécutif, du 28 *frimaire an* v (18 décembre 1796.)

« Le directoire exécutif, après avoir entendu la lecture de la note officielle signée du lord Malmesbury, et deux mémoires confidentiels non signés qui y étaient joints et ont été par lui remis au ministre des relations extérieures;

« Arrête ce qui suit :

« Le ministre des relations extérieures est chargé de déclarer au lord Malmesbury que le directoire ne peut écouter aucune note confidentielle non signée, et qu'il est requis de donner officiellement, dans les vingt-quatre heures, son ultimatum, signé de lui.

« Le ministre des relations extérieures est chargé de l'exécution du présent arrêté.

« Pour expédition conforme,

« Le président du directoire exécutif,

« P. Barras.

« Par le directoire exécutif,

« Le secrétaire général,

« Lagarde. »

président du directoire adressé à l'empereur François II (1). Il faut se rappeler que déjà une démarche première avait été essayée par Bonaparte dans le dessein de préparer la paix avec l'Autriche. Or, c'est une remarque à faire que ces négociations successives de la république auprès de l'Empereur : il fallait bien que les affaires de la guerre ne fussent pas dans une situation si brillante pour qu'on sollicitât incessamment la paix. Quand on lit les histoires de la révolution, on croit à des victoires incontestées, aux merveilles éternelles de nos guerriers, à d'immenses lâchetés des armées étrangères : la vérité n'est pas là; et l'on verra que Bonaparte lui-même, étrangement compromis en Italie, avait besoin, pour se sauver, de toutes les ressources de son génie. Le directoire écrivit donc à l'Empereur, lui demandant de mettre un terme aux calamités d'une guerre si longue, si désastreuse. Cette lettre, écrite en style d'avocat, était un plaidoyer philanthropique : « Le sang des hommes versé à grands flots serait le seul fruit qu'on pourrait tirer de la guerre ; presque toutes les puissances, naguère engagées dans la coalition, avaient pris le sage parti de la neutralité; les deux gouvernements pouvaient être hostiles, leurs intérêts au contraire se trouvaient rapprochés. » Le directoire proposait la paix, et pour la préparer, une trêve, un armistice général basé sur le *statu quo* et la convocation de ministres plénipotentiaires pour négocier la paix définitive entre les deux gouvernements et les deux peuples. Cette proposition pour un armistice immédiat venait surtout de l'épuisement où se trouvait la France d'hommes et de subsides ; elle avait besoin de repos. La mission du général Clarke, d'intime confiance, était surtout l'œuvre de Carnot, qui voyait avec effroi la situation périlleuse de Bonaparte en Italie.

Wurmser avait pleinement réussi dans son mouvement pour ravitailler Mantoue, et en faire désormais le centre de toutes les opérations militaires des Autrichiens; lui-même s'était concentré là pour défendre cette forte place de son expérience et de son corps d'armée. Carnot, stratégicien si précautionneux, avait calculé que la position de Bonaparte était désormais très-aventurée en face des Autrichiens : Mantoue avait une garnison de dix-sept mille hommes; l'insurrection était partout, et une nouvelle armée impériale, recrutée au Tyrol, pouvait se réfugier sans cesse dans

(1) *Le directoire exécutif à Sa Majesté l'Empereur et Roi.*

« Le directoire exécutif ne saurait présumer que Votre Majesté voit avec indifférence les maux qui affligent l'Europe ; il ne peut se persuader qu'elle veuille se refuser à saisir l'espoir qu'il conçoit et qu'il lui offre de mettre enfin un terme aux calamités d'une guerre si longue et si désastreuse.

« Si Votre Majesté considère quels ont été les résultats des campagnes précédentes, et qu'elle envisage dans l'avenir quelles seraient les suites probables d'une campagne nouvelle, elle sera portée à conclure que, dans la supposition la plus favorable pour elle, les succès seraient encore au moins balancés, et qu'après beaucoup de vicissitudes et d'alternatives, d'avantages et de revers, l'état des choses ne serait pas plus décidé qu'en ce moment, puisque la situation respective des deux puissances, à quelques changements près peut-être dans les limites du théâtre de la guerre, se trouverait vraisemblablement peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le sang des hommes, versé de nouveau, et l'épuisement des ressources seraient donc le seul fruit qu'elle pourrait recueillir de sa tentative.

« Nous ne parlons pas de l'influence que pourraient avoir les alliés sur le résultat de cette campagne, puisque Votre Majesté sait que la plupart de ceux qui étaient engagés dans la coalition ont embrassé l'heureux et sage parti de la neutralité.

« Le moment est donc venu où il ne peut y avoir aucun intérêt réel à courir de nouvelles chances ; où une lutte fatale plus longtemps prolongée serait désormais sans objet ; où, quels que puissent être d'ailleurs les griefs réciproques et la diversité des principes politiques des deux gouvernements, leurs intérêts coïncident en ce point que tout les presse de se rapprocher pour le soulagement des peuples et le retour de la paix.

« Le directoire exécutif propose donc à Votre Majesté cette paix si nécessaire ; il l'invite à accélérer de tous ses moyens une époque si désirée et si importante pour l'humanité entière.

« Cependant le directoire sent qu'une paix solide et convenable aux deux puissances, doit être le résultat d'une négociation faite avec maturité et qui pourrait entraîner des lenteurs, puisque la loyauté exige que, de part et d'autre, les puissances alliées soient engagées à y intervenir, et que leurs intérêts respectifs soient stipulés, si elles le désirent.

« Mais faudra-t-il pendant cet intervalle que le sang continue à couler ; et, s'il est possible d'en arrêter l'effusion, ne devons-nous pas croire que Votre Majesté s'empressera d'en adopter le moyen, surtout s'il peut être admis par les deux parties belligérantes, sans nuire aux intérêts ni même aux prétentions d'aucune ?

« Ce moyen existe, c'est celui du *statu quo* ou d'un armistice général entre elles.

« Cet armistice est d'autant plus nécessaire que, indépendamment de ce qu'il fait cesser les hostilités inutiles et diminue l'exaspération réciproque en portant l'espoir dans tous les cœurs, il réunit l'avantage de faciliter et de hâter les conclusions de la paix, par la suppression des hasards et des événements qui, tantôt favorables et tantôt contraires, haussent alternativement les prétentions des puissances contractantes, font varier sans cesse la négociation et en éloignent le résultat.

« Les deux propositions que le directoire exécutif fait à Votre Majesté sont donc celles-ci :

« 1° Suspension d'armes simultanée sur toutes les parties du théâtre de la guerre entre les troupes françaises et les troupes autrichiennes ;

« 2° Convocation de ministres plénipotentiaires pour traiter de la paix définitive entre les deux puissances, et leurs alliés respectifs, en tant que ceux-ci s'empresseront d'accéder à l'invitation qui leur en sera faite.

« Déjà une négociation est entamée en ce moment entre le gouvernement français et l'un de vos alliés principaux, le roi de la Grande-Bretagne, et la démarche que fait aujourd'hui auprès de Votre Majesté le directoire exécutif, loin d'être opposée à ces premières ouvertures, est une manifestation de son ardent désir d'en accélérer l'effet, de presser les réunions nécessaires, et surtout de suspendre, dès cet instant, le cours des malheurs de la guerre entre la république et Votre Majesté, en prononçant de suite sur la mesure provisoire et importante de l'armistice proposé.

« Nous adressons à Votre Majesté les présentes propositions par un envoyé revêtu de notre confiance, chargé d'instructions et de pouvoirs suffisants pour statuer, sur-le-champ, tant sur le mode d'armistice que sur le lieu et le mode de réunion des plénipotentiaires. »

« *Signé* : Barras, président. »

ces montagnes pour y trouver de nouvelles forces. A cet effet, Carnot avait invité Clarke, avant de se rendre à Vienne, à passer par l'Italie afin de bien étudier la situation du général en chef et de lui en rendre compte. Clarke en avait conféré avec Bonaparte, et le général ne dissimula pas les périls de sa position : le feld-maréchal Alvinzi marchait contre lui avec une nouvelle armée de Tyroliens, de Hongrois et de Croates; la division Vaubois venait d'être brisée par Dadidowick, qui avait poussé les Français jusqu'à Rivoli; Alvinzi, secondant la marche de Dadidowick, avait forcé le passage de la Brenta et prenait position à Bassano. Il était facile de voir que les deux généraux voulaient se donner la main par Vérone et se porter ainsi en masse sur Mantoue pour dégager le maréchal Wurmser. Bonaparte devait à tout prix empêcher ce mouvement : aussitôt il se porte de Vicence à Rivoli sur Dadidowick, pour l'arrêter dans sa marche victorieuse. A Rivoli donc, près du magnifique lac de Garda, en face de l'Adige qui coule comme un beau torrent sur toutes les montagnes du Tyrol, Bonaparte prit position; dès lors Dadidowick arrêta son mouvement. Alvinzi déploya le sien par Vicence et Montebello.

Voyez-vous ces belles tours du moyen âge, ce château des féeries de l'Arioste? c'est Vérone; et les Autrichiens marchent à pas redoublés sur Caldiero, la plus belle position militaire et le plus magnifique point de vue de l'Italie. C'est dans la position de Caldiero, flanquée par les marais d'Arcole, qu'Alvinzi s'était retranché, quand Bonaparte arrivant tout à coup pour défendre Vérone, ordonna d'enlever ce haut village de Caldiero. Toute une fatale et sanglante journée se passa dans l'exécution de cet ordre; le terrain déjà si humide par les pluies fut détrempé de sang; Bonaparte fit sonner la retraite, la journée fut perdue. On délibéra dans le camp autrichien pour savoir si l'on marcherait droit sur Vérone; si cette résolution eût été prise, Bonaparte était perdu. Sa terreur se manifeste dans sa correspondance avec le directoire : « Peut-être, écrit le général, sommes-nous à la veille de perdre l'Italie; mon âme est déchirée, mais ma conscience est en repos; des secours, envoyez-nous des secours (1)! » Bonaparte a le désespoir dans l'âme : que deviendra cette fortune déjà si fragile, si jalousée, s'il lui survient un revers? C'est son avenir, sa vie, sa grandeur qu'il joue; hardi et rusé comme un Corse, il a devant lui des hommes d'une grande simplicité de cœur et d'intelligence, des généraux presque naïfs, et son génie en profite.

Ce fut une tristesse indicible dans les vieilles demi-brigades, lorsqu'en pleine nuit de novembre, officiers et soldats reçurent l'ordre de se tenir prêts. Le camp de Vérone est levé. Bonaparte, le front soucieux mais calme, ordonne de passer le pont de l'Adige; et l'on se disait partout : « Nous sommes donc en pleine retraite! » On marcha silencieusement toute la nuit, et lorsque l'aurore parut tardive, à travers les brouillards, l'armée fut étonnée de voir le mouvement hardi commandé par le général; la position de Caldiero était tournée et l'armée se trouvait resserrée dans les champs que trempent les eaux de l'Adige. Cette position était tellement hasardée qu'avec un général ennemi de capacité, l'armée pouvait être refoulée dans l'Adige et forcée ainsi de mettre bas les armes : mais Bonaparte sait bien le caractère lent, méthodique des Allemands.

Puis il vient d'apprendre que l'on traite d'un armistice à Paris et à Vienne; que lui faut-il? du temps. Il envoie un de ses officiers à Alvinzi pour lui dire : « A quoi bon une nouvelle effusion de sang? on traite à Paris. » Sous la tente autrichienne on l'entend, on l'écoute soit par trahison, soit par fatigue, et Bonaparte accomplit son mouvement sans être troublé. Ces drapeaux qui se déploient dans le delta que forme l'Adige sont ceux de la division d'Augereau; il marche droit sur le petit village d'Arcole; deux divisions autrichiennes le défendent; il faut passer un pont étroit, et ici vont se renouveler les prouesses de chevalerie comme à Lodi. Les colonnes sont arrêtées par les coups retentissants d'une formidable artillerie; les boulets rebondissent au milieu de ces masses pressées, ainsi qu'un disque lancé d'une main vigoureuse; les généraux sont encore à la tête des demi-brigades pour l'exemple; le feu ne les épargne pas, les boulets frisent leurs panaches, cinq des plus braves sont blessés, et Bonaparte lui-même, renversé de cheval dans la fange noire d'un marais, allait être pris, si la brave 32e demi-brigade n'était venue le délivrer, la baïonnette au bout du fusil. Ce fut un combat de géants, mais l'attaque d'Arcole fut impuissante; les héroïques républicains furent repoussés.

Deux jours après, nouveaux combats, immense hé-

(1) *Lettre de Bonaparte au directoire* (14 novembre 1796).

« ..... Si le compte n'est pas satisfaisant, vous n'en attribuerez pas la faute à l'armée; son infériorité et l'épuisement où elle est des hommes les plus braves me font tout craindre pour elle. Toute l'armée est excédée de fatigue et sans souliers; je l'ai conduite à Vérone, où elle vient d'arriver. Peut-être sommes-nous à la veille de perdre l'Italie. Aucun des secours attendus n'est arrivé... Je fais mon devoir, l'armée fait le sien; mon âme est déchirée, mais ma conscience est en repos. Des secours! envoyez-moi des secours! mais il ne faut pas s'en faire un jeu... Ce qui me reste de braves voient la mort infaillible au milieu des chances si continuelles et avec des forces si inférieures! Peut-être l'heure du brave Augereau, de l'intrépide Masséna, de Berthier, de...., est prête à sonner; alors! alors! que deviendront ces braves gens? Cette idée me rend réservé; je n'ose plus affronter la mort qui serait un sujet de découragement et de malheur pour qui est l'objet de mes sollicitudes... Sous peu de jours, nous essayerons un dernier effort; si la fortune nous sourit, Mantoue sera pris, et avec lui toute l'Italie... »

roïsme! On se mêle, on se presse corps à corps, et toujours Bonaparte envoie son émissaire Pico pour répéter à Alvinzi : « Pourquoi tant de sang? les armées continueraient-elles le combat, lorsqu'on traite de la paix et qu'un armistice est prêt à être signé? » Ces pourparlers contiennent les Autrichiens et jettent de l'incertitude et du doute dans les mouvements de leurs colonnes. Le général Bonaparte se multiplie; rusé, brave, admirable dans ses manœuvres, il se porte tantôt sur Dadidowick, tantôt sur Alvinzi, tour à tour vainqueur, battu, laissant de longues empreintes de sang, mais arrivant à son résultat, qui est de refouler l'ennemi dans le Tyrol et d'empêcher la délivrance de Mantoue.

Les résultats de cette campagne si active, si merveilleuse, avaient partout retenti; s'ils étaient glorieux pour la France et pour le jeune général qui conduisait ses légions, ils témoignaient aussi des efforts persévérants de l'Autriche, des ténacités de sa résistance : le cabinet de Vienne était accoutumé à ces sortes de sacrifices, et dans leur longue lutte contre les Turcs, les Autrichiens avaient montré la grandeur de leur courage et leur ferme résolution de sauver la patrie. Mais ce qui paraissait d'un égoïsme inexplicable, c'était l'attitude de la Prusse se réjouissant, pour ainsi dire, de cet affaiblissement de l'Autriche, naguère son alliée. Tandis que le cabinet de Vienne deployait toutes ses forces militaires sur le champ de bataille de l'Italie, la cour de Berlin s'efforçait de briser la souveraineté impériale en Allemagne, en grandissant le système de neutralité sous son protectorat. L'archiduc Charles venait de sauver l'indépendance allemande, et la Prusse en témoignait presque du mécontentement; toutes ses negociations tendaient à amoindrir les effets de ces succès remarquables. Le ministre de France, M. Caillard, secondait la vieille ambition d'un empire protestant qui contre-balançait au nord l'empire catholique du Midi. Partout les fiefs ecclésiastiques étaient sécularisés : la Prusse achevait l'œuvre de Luther avec joie; on aurait dit que telle était sa destinée; à chaque victoire de Bonaparte elle applaudissait, car l'archiduc Charles était obligé de conduire ses meilleures troupes en Italie, et l'influence de l'Autriche s'en affaiblissait d'autant en Allemagne.

C'était ainsi une lutte singulièrement égoïste que celle qui se poursuivait dans la patrie germanique : chaque État visait à quelque usurpation; l'Autriche se croyait appelée à absorber la Bavière; la Prusse convoitait la Saxe, comme un accroissement nécessaire pour arrondir son territoire; et les États de second ordre, le Wurtemberg, Bade, le Hanovre, espéraient eux-mêmes grandir leur force par la sécularisation des fiefs ecclésiastiques; il semblait que l'époque fût dominée par le double mépris de la souveraineté et de la propriété. La révolution française avait propagé la raillerie du fort contre le faible, de l'usurpation contre le droit; et les traditions les plus vieilles n'étaient plus respectées. A quoi bon les chartres antiques? Pourquoi désormais invoquer la crosse épiscopale des archevêques de Mayence avec leur chape d'or, la mitre resplendissante, riche comme le sceptre de Charlemagne? Hérauts d'armes, ne convoquez plus, sous les vieilles murailles du palais de Francfort, les évêques de Worms, de Spire, primats ou coadjuteurs; des chevaliers discourtois se sont emparés de leurs villes, comme au temps de Sickingen; les créneaux des tours, sur les sept montagnes brisées par les âges, n'entendent plus depuis deux siècles que les cris des oiseaux de nuit; les vieux palais archiépiscopaux bientôt tomberont eux-mêmes. Ne te vante donc plus de ton respect pour les legendes, vieille Allemagne! le protestantisme a desséché ton imagination et ton cœur.

Depuis la révolution française, la constitution germanique était semblable à ces châteaux qui se mirent aux eaux du Rhin, depuis Mayence jusqu'à Cologne, et que badigeonne le caprice du maître : ici une vieille tour couverte de lierre, là un kiosque moderne, à côté des franges de murailles du x[e] siècle, et pour combler la mesure, des mannequins couverts de fer dans les salles d'armes qui n'entendent plus le pas lourd et bruyant des chevaliers.

Quand l'Italie et l'Allemagne retentissaient du cri des batailles, Catherine II, tout à coup frappée d'apoplexie, cessait de vivre (1); femme singulièrement forte, elle avait réalisé les projets de Pierre I[er]. La

(1) « L'impératrice de Russie est morte à Pétersbourg, le 17 novembre, d'une apoplexie dont elle a été frappée le 16, dans son cabinet où elle se trouvait seule. Cet accident était absolument ignoré des personnes attachées à son service. On apercevait seulement que Sa Majesté restait enfermée beaucoup plus longtemps qu'à son ordinaire; mais personne n'osait ouvrir la porte dans la crainte de l'interrompre. Quatre heures se passèrent dans cette incertitude, après quoi l'inquiétude faisant surmonter les craintes, on ouvrit, et on trouva l'impératrice étendue sur le parquet, la face tournée en haut et les pieds presque appuyés contre la porte, ce qui indique qu'elle avait été frappée au moment où elle allait sortir. Elle était privée de toute connaissance et de tous mouvements extérieurs, mais le pouls se faisait encore sentir, et continua ses pulsations encore vingt-quatre heures, après quoi l'impératrice expira, sans avoir repris connaissance un seul instant.

« Le grand-duc, devenu empereur, est monté immédiatement sur le trône. Dès le lendemain, il a ordonné un service solennel pour sa mère; et ce qui est très-remarquable, un autre pour son père, Pierre III, mort, comme on sait, il y a vingt-quatre ans et quelques mois, et qui avait été enterré fort cavalièrement, sans aucune espèce de cérémonie.

« Le nouvel empereur a créé trois feld-maréchaux qui avaient essuyé un passe-droit non mérité à la dernière promotion; Soltikoff est du nombre. Il a appelé auprès de lui le prince Repnin, neveu du sage et vertueux comte Panin, qui a fait son éducation, qu'il chérissait tendrement et dont il adore la mémoire. Le vice-chancelier, comte Ostermann, est fait chancelier. Bezborodko reste comme ministre d'État : il n'est pas question de Markoff. Il

physionomie de Catherine me paraît immense, parce qu'elle eut un vaste dessein et qu'elle l'accomplit : un empire n'est pas seulement formidable par ses propres forces, mais par l'emploi qu'il en fait. Catherine II se servit de tous les sentiments, de toutes les influences, pour grandir la couronne qui lui était confiée; le XVIII[e] siècle philosophique venait à elle pour jeter son encens à ses pieds; elle lui tendit la main pour s'en servir dans ses desseins. La Russie était à peine connue au dehors, Catherine en répandit la vie et la puissance active; on se fit désormais une haute idée de la cour de Saint-Pétersbourg; rien ne s'accomplit en Europe sans la Russie; on rechercha son alliance, et l'appui de ses formidables armées. Au moment de la mort de l'impératrice, soixante mille hommes étaient prêts à se mettre en marche pour appuyer les Autrichiens dans la guerre contre la France. Ces auxiliaires pouvaient changer la face de la campagne; trente mille Russes en Italie, et Bonaparte était perdu.

Mais la mort servit une fois encore l'heureuse république; les premières émotions d'un avénement ne permettent pas le développement de toutes les forces des empires; il se fait une suspension, un interrègne, et Paul I[er] ne partageait pas toutes les opinions de sa mère sur les alliances, les tendances de la paix et de la guerre. Paul Pétrowitch avait été trop éloigné des affaires pendant le règne de Catherine, pour que l'ardeur de manier un sceptre ne l'entraînât pas à suivre un système opposé. Cependant on remarqua que le ministère n'était pas changé. Les affaires étrangères furent laissées au comte d'Ostermann; le feld-maréchal comte de Bedborodsko continua de lui être adjoint, et ces deux ministres avaient toute la confiance de Catherine. Lorsqu'un nouveau règne arrive, il y a d'abord un premier besoin de changement, une entraînante ardeur pour tout modifier; puis le souverain s'arrête; il touche les affaires, il voit que tout n'a pas été mal, que l'expérience est une grande conseillère; et les hommes qu'il devait briser demeurent encore à la tête du cabinet.

Ainsi fut l'avénement de Paul I[er] : le nouvel empereur avait été trompé sur la politique de sa mère; quand il eut vu et touché cette politique, il la trouva grande; et chef d'un puissant empire, pouvait-il arrêter sa destinée? Quelques amis personnels, qui partageaient sa disgrâce, furent élevés à ses côtés : si le comte de Markoff et Kalitcheff furent écartés, le comte Nicolas Soltikoff fut nommé président du conseil de la guerre; le comte Scheremetoff, grand maréchal de la cour. Paul I[er] se distingua surtout par un système de concessions et de bienveillance envers la Pologne; il fit cesser l'oppression de ce peuple qu'il voulait rattacher à la Russie par le lien de la reconnaissance; les Romanzoff surtout jouirent d'un grand crédit au ministère des affaires étrangères : position importante dans l'état difficile et compliqué où se trouvait l'Europe en armes.

La Russie n'avait eu jusqu'ici aucun rapport avec la république française : la superbe Catherine avait constamment dédaigné le gouvernement de rebelles qui dominait la monarchie de Louis XIV; son successeur partageait les mêmes répugnances. Paul I[er], plein de souvenir de la noble hospitalité que le comte du Nord avait reçue à Paris, s'empressa d'offrir un asile à Louis XVIII à Mittau. Sous ce point de vue, la situation n'avait point changé; en serait-il de même à l'égard de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Prusse? Avec l'Angleterre, les rapports de commerce étaient trop intimes, trop resserrés, l'alliance trop profondément commandée par l'esprit général de la Russie, pour que le suzerain pût la briser; aussi le comte de Woronzoff, ambassadeur à Londres, y fut maintenu avec l'assurance la plus parfaite que toutes les conditions de la triple alliance seraient exactement observées. A Vienne également, le comte Rasumowsky fut confirmé dans son poste d'ambassadeur, et le prince Galitzin, envoyé extraordinaire, chargé d'annoncer l'avénement de Paul I[er], dut assurer à la cour de Vienne que le nouvel empereur observerait avec exactitude les engagements stipulés entre l'Autriche et la Russie: était-ce dire que le contingent promis à la cour de Vienne serait fourni aux termes des conventions signées avec Catherine? Sur ce point surtout la politique paraissait changée.

Dans les derniers jours de la czarine, elle avait conçu un profond dépit contre la Prusse; car elle ne s'expliquait ni l'étrange campagne de 1792, ni le traité de Bâle, et encore moins la conduite récente de la Prusse en Allemagne. Ses plaintes étaient devenues si vives à l'occasion des engagements du cabinet de Berlin avec la France, que la Russie menaçait de la guerre, et il n'aurait pas été étonnant de voir la czarine atta-

y a toute apparence que le prince Repnin est destiné à jouer un très-grand rôle, et c'est après son arrivée qu'il faut attendre des changements qui influeront peut-être d'une manière très-sensible sur les affaires générales de l'Europe. La mort de l'impératrice interrompt un traité de subsides, au moment qu'il allait être conclu avec les Anglais.

« La révolution française n'avait pas de plus fougueuse ennemie que Catherine. Au défaut de ses armées, qu'elle réservait, lorsque les puissances rivales se seraient épuisées, pour des conquêtes plus directement utiles à ses vues, elle était prodigue de menaces, de déclamations violentes contre la république, et de promesses toujours vaines pour les émigrés et nos autres ennemis. Sa mort arrivée au moment même où, en exécution de la triple alliance, l'Angleterre demandait l'intervention de la Russie dans les négociations, doit avoir la plus grande influence sur la situation politique de l'Europe. La Turquie, le Danemark et la Suède, peuvent suivre une autre impulsion, puisqu'ils n'ont plus à trembler devant l'audacieux génie de Catherine. Ces deux derniers cabinets surtout peuvent songer à sortir de leur servitude politique. »

quer les frontières nord de la Prusse, comme cela s'était vu au temps du grand Frédéric.

La mort de Catherine mit fin à cette situation menaçante pour le cabinet prussien; et tout à coup les deux cours se manifestèrent une indicible bienveillance. Paul I[er] était Allemand par éducation, par souvenir de son père Pierre III, et par un peu d'opposition à sa mère. Le vice-chancelier, comte de Kourakin, homme de sa confiance, fort lié avec M. de Haugwitz, était dans ce même sentiment à l'égard de la Prusse. A peine couronné, Paul envoya le comte Narischkin, son secrétaire de confiance, au roi Frédéric-Guillaume, pour renouveler toutes les assurances d'amitié et les offres d'une alliance intime. Il fut accueilli avec enthousiasme à Berlin. On venait d'y recevoir une dépêche fort importante du comte du Tauenzien, ambassadeur extraordinaire à Pétersbourg, annonçant que Paul I[er] l'avait comblé de prévenances; le premier de tout le corps diplomatique appelé auprès du czar, il avait entendu de sa bouche les paroles les moins équivoques sur sa volonté d'entretenir avec la plus exacte fidélité les liens étroits qui subsistaient entre la Prusse et la Russie. La joie fut vive à Berlin. Le comte de Haugwitz s'en félicita auprès de M. Caillard, le ministre français; dans une dépêche de ce ministre au directoire, celui-ci donne textuellement une de ses conversations avec le comte de Haugwitz : « Le chef du cabinet prussien s'est flatté d'amener Paul I[er] à reconnaître la république française par opposition à l'esprit de Catherine II, sa mère. » Véritable illusion ! l'opinion en Russie était entièrement opposée à une telle condescendance, et à ce qu'on eût appelé une lâcheté. Paul pouvait bien se rapprocher de la Prusse par goût, par caprice allemand, mais en aucun cas l'ascendant personnel de Frédéric-Guillaume même n'eût entraîné le cabinet de Pétersbourg à un fait aussi important que la reconnaissance de la république française. Pour cela il fallait des batailles et du sang répandu à flots : triste destinée des sociétés humaines ! les États ne s'élèvent que par d'immenses hécatombes, et pour qu'une idée marche, il faut des siècles.

Le cabinet de Vienne était assez habile pour reconnaître que la mort de Catherine changeait entièrement la situation; les assurances, que répétaient sans cesse le comte Rasumowsky et le prince de Galitzin, que tout serait maintenu, même les stipulations militaires, n'étaient pas suffisantes pour le rassurer. Il était évident que les soixante mille Russes promis n'entreraient pas en ligne au printemps; et que dès lors tout le faix de la guerre allait tomber encore sur elle. L'Angleterre ne pouvait lui prêter sur le continent un concours effectif, et si la Russie ne venait à son aide, pouvait-elle seule résister aux forces immenses de la république française ?

Jusqu'à la mort de Catherine II le cabinet de Vienne s'était abstenu de répondre à la lettre pacifique du directoire, que le général Clarke avait envoyée de Milan avec une dépêche fort pressante au baron de Thugut. Après la catastrophe de Pétersbourg, et alors dans une situation nouvelle, le cabinet de Vienne se montra plus conciliant, et des montagnes du Tyrol, au milieu des neiges de décembre, le général Bonaparte reçut du feld-maréchal Alvinzi une lettre courte (1), mais fort significative : S. M. l'empereur ordonnait au feld-maréchal de demander un sauf-conduit pour que le général baron de Vincent pût se rendre auprès du général Clarke et s'aboucher avec lui sur des communications importantes. Le feld-maréchal indiquait Vicence comme le lieu le mieux approprié pour les conférences.

Le choix du baron de Vincent pour négociateur paraissait d'un bon augure, et ce nom d'origine française était comme un gage d'amitié et de paix. Bonaparte, qui avait le dessein de conduire personnellement cette négociation, insista pour que ces premières ouvertures fussent repoussées, et alors le général Clarke, oubliant les ordres pressants du directoire qui le désignait comme négociateur indépendant, se mit sous l'influence du général en chef, et fut entièrement subjugué par cet ascendant merveilleux. Il y eut donc deux périodes dans cette mission du général Clarke qui avait pour but la paix : à son départ de Paris, il est l'homme de Carnot et des deux conseils qui veulent traiter avec l'Autriche; à peine a-t-il touché la tente de Bonaparte qu'il se fait, pour ainsi dire, l'aide de camp de sa volonté, contrairement à la mission qu'il a reçue; la puissance du génie le subjugue, l'entraîne. Les plans de Bonaparte sont vastes, et Clarke est aussi un esprit à théories, à combinaisons stratégiques d'une large portée.

(1) *Lettre du feld-maréchal Alvinzi au général Bonaparte.*

« Trente, le 16 décembre 1796.

« Au général en chef Bonaparte.

« Je viens de recevoir de Sa Majesté l'Empereur des ordres relatifs à la lettre que M. le général de division Clarke lui a adressée, et que je lui ai fait passer le 9 de ce mois. Sa Majesté désirant que le baron de Vincent, l'un de ses adjudants généraux, puisse s'aboucher avec le général Clarke, et s'expliquer avec lui sur différents objets de sa lettre à Sa Majesté, j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le général, de me faire passer un sauf-conduit pour le baron de Vincent, pour lui, son aide de camp et un domestique, pour autant que cette entrevue serait consentie et pourrait avoir lieu. Dans ce dernier cas, je proposerais Vicence comme l'endroit le plus à portée des deux armées, et qui, d'ailleurs, n'est occupé à poste fixe par aucune d'elles. Je prierais aussi monsieur le général de me faire savoir le jour où M. le général Clarke pourra se rendre dans cette ville, afin que le baron de Vincent puisse régler sa marche en conséquence.

« J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« *Signé* : Alvinzi. »

Or, l'opinion fixe de Bonaparte, c'est que tout armistice, toute suspension d'armes doit sauver Mantone d'une inévitable capitulation, et que sauver Mantoue c'est perdre l'Italie. Ce point de vue résulte de la connaissance parfaite de la situation : par le Tyrol, Trieste, Laybach, une armée peut incessamment pénétrer dans l'Italie, et Mantoue sera toujours son point de réunion; trois fois déjà l'armée républicaine a été exposée à une entière destruction, et tout cela est venu de ce que cette place forte était au pouvoir des Autrichiens.

Que faut-il faire alors? D'après Bonaparte, presser Mantoue, la forcer à se rendre, et pendant ce temps détruire une à une les armées que l'Autriche enverra du Tyrol pour ravitailler et sauver la place; si le siége continue encore, et qu'on n'ait plus à combattre d'armées, eh bien! il faudra démocratiquement organiser l'Italie. Rome est riche; le pape est indirectement l'allié de l'empereur; le directoire veut le rançonner, le détrôner au besoin; pour cela quelques mille hommes suffiront, et l'on aura des secours pour nourrir et entretenir l'armée. Venise aussi, la ville opulente, penche pour l'Autriche; son aristocratie si riche n'obéit qu'en murmurant à la république française; il sera facile de faire naître un incident pour renverser le vieil édifice de Saint-Marc; les demi-brigades victorieuses, traversant les lagunes, pourront camper sur le quai des Esclavons, au Rialto, à la piazzetta de la noble reine de l'Adriatique. Dès lors le peuple serait déchaîné contre les sénateurs; une démocratie de bourgeois remplacerait le sénat, Gênes aussi ferait sa révolution, et la Lombardie préparerait elle-même une organisation républicaine pour constituer la grandeur de la patrie italienne. Avec la Toscane on suivra un autre système : n'a-t-on pas l'opulente Livourne, toute remplie de marchandises anglaises, et Florence avec ses galeries, ses palais, ses églises, ses dômes à dépouiller?

Le siége de Mantoue servirait donc à deux fins pendant l'hiver : enrichir l'armée, appuyer le drapeau tricolore sur les couleurs républicaines de Rome, de Gênes, de Venise et de Milan! Une fois que ce pillage et cette désorganisation des vieux gouvernements seraient accomplis, on jetterait toutes les forces de la démocratie contre l'Autriche. Qui sait même si Naples ne serait pas destinée à former une république parthénopéenne?

CHAPITRE XLIV.

SITUATION DE L'ITALIE JUSQU'A LA SIGNATURE DES PRÉLIMINAIRES DE LÉOBEN.

Projets du directoire sur Rome. — Haine qu'inspire le pape. — Marche des Français. — Expulsion des corps religieux. — Railleries. — Pillage de Notre-Dame-de-Lorette. — Correspondance de Bonaparte avec le pape. — Situation de Venise. — Esprit de la Terre-Ferme. — Négociations. — Desseins de la cour de Vienne. — Marche militaire de Bonaparte après la prise de Mantoue. — Situation de l'armée dans le Tyrol et les Alpes Noriques. — L'archiduc Charles à la tête des Autrichiens. — Idée aventureuse de Bonaparte. — Ses dangers. — Insurrections populaires. — Les Tyroliens. — Les Esclavons. — L'armée de Bonaparte compromise. — Négociations du marquis de Gallo. — Préliminaires de Léoben.

Janvier—avril 1797.

Dans les actes de la force victorieuse, il se révèle toujours un sentiment de violence et de persécution qui atteint le faible et se joue de lui. Il était difficile à la révolution française (le triomphe le plus absolu de la force) de respecter les droits anciens, la souveraineté antique; et le pouvoir d'un vieillard devait nécessairement inspirer du mépris à tous ces soldats de la fortune et de la victoire. Le directoire, d'ailleurs, par son esprit, sa tendance philosophique, avait pris en dédain le pontificat. Ce gouvernement, qui proscrivait les prêtres par milliers en les déportant, ce ridicule Laréveillère-Lépeaux, tout rempli de sa religion puérile, revêtu de ses habits de lin, rêvaient la chute de ce magnifique édifice de l'Église, pour lui substituer le culte des théophilanthropes. En privant le saint-père de la ville éternelle, en séparant le pontificat de Rome, ils espéraient marcher à cette vaste destruction. Barras, Carnot, sans croyance religieuse, avaient des idées plus diplomatiques sur les États de l'Église; s'ils voulaient en dépouiller le pape, c'était moins pour outrager la religion (qui leur importait peu) que pour faire servir ces États de compensation territoriale au profit de l'Autriche, de Naples ou même de l'Espagne. Si l'on demandait le Milanais à l'Autriche, on pourrait lui céder en échange les légations, Ferrare, Bologne; Naples pouvait étendre ses frontières jusqu'aux Marais-Pontins, et le roi d'Espagne, fidèle allié de la république, recevrait Rome, la ville éternelle. Quant au pape, pauvre exilé, il chercherait asile de cité en cité, comme les prêtres catholiques proscrits par le directoire, ou bien on lui donnerait un monastère pour prison comme au temps des Barbares. Le dernier mot du XVIIIe siècle serait accompli et sa pensée de mort réalisée contre le catholicisme : insensés que la victoire enivrait à ce point de les faire méconnaître la force de l'idée chrétienne!

Cependant le pape Pie VI était sous la protection d'un armistice récemment conclu avec le général en chef de la république. Bonaparte avait imposé d'immenses sacrifices au saint-père; le Vatican s'était dépouillé de ses tableaux les plus précieux, de ses musées anti-

ques, noble trésor jeté pour ainsi dire à l'avidité des commissaires français; et tout cela pourtant ne suffisait pas pour satisfaire l'insatiable république. La haine qu'on portait au saint-père était implacable et se révélait par les dépêches du directoire (1); Laréveillère-Lépeaux établissait, dans son orgueil pontifical, que l'existence du pape était incompatible avec la philosophie et la république, pour en conclure qu'on devait détrôner le vénérable Pie VI. Bien que M. de Cacault, homme d'intelligence et de modération, adoucît autant qu'il le pouvait les instructions du directoire, il n'en paraissait pas moins évident au saint-siége que sa perte était décidée à Paris, et que les esprits forts du XVIIIe siècle tenteraient quelque œuvre d'iniquité contre la chaire de saint Pierre.

Les avis lui venaient à la fois de Vienne et de Naples, et dans son désespoir le saint-siége s'était adressé à l'empereur pour se mettre en quelque sorte sous sa protection. Bonaparte le laissa silencieusement s'engager dans cette voie, car il ne cherchait qu'un prétexte d'invasion pour se précipiter sur ses États romains; soit qu'il dût soumettre Rome, comme Charlemagne et Charles-Quint, soit qu'il traitât avec le saint-père, Bonaparte savait bien que toute stipulation lui serait profitable, et qu'on en retirerait encore de nouvelles contributions pour la fortune de son armée. Parfaitement instruit par M. de Cacault, il fit enlever les dépêches d'un courrier qui se rendait à Vienne, et là on eut la preuve des négociations de la cour de Rome avec l'Empereur. C'est précisément ce que l'on recherchait, et ces pièces, publiées dans la *Gazette de Milan*, servirent de base à l'invasion des États romains, violente et rapide, à la manière des Français : ils s'emparèrent sans coup férir de la Romagne, du duché d'Urbin et de la marche d'Ancône, les cités fortes de l'Adriatique (2).

Cette conquête si rapide, si merveilleuse, fut accompagnée de ce pillage militaire, de ces excès de la victoire, signalant le passage des hommes d'armes au moyen âge : devant les légions républicaines fuyaient éperdus les vierges des monastères, les pauvres religieux que la raillerie proscrivait; tous ces sensualistes du XVIIIe siècle, armés par la violence, ces hommes tout chair et tout sang ne comprenaient pas une vocation à Dieu; ils ne savaient pas que ces franciscains couverts de bure, ces minimes, ces carmes étaient les médecins du peuple, ses instructeurs, ses amis. Et pourquoi ces sarcasmes contre ces âmes d'élite qui se privaient de quelques joies amères, goûtées dans l'ivresse et la débauche? Quel était leur crime? ils ne vous imitaient pas quand vous portiez à vos lèvres la coupe toujours vide, toujours flétrie du vice, fatal breuvage qui nous réduit en cendres. Laissez aux solitaires, aux saintes filles, aux hommes de foi, la retraite, les méditations sur une vie de passage : vous les disiez des fanatiques! mais qu'étiez-vous vous-mêmes, si ce n'est des fanatiques de liberté et de république? et comment faisiez-vous de si grandes choses, si ce n'est par fanatisme? car il n'y a de grandes choses que dans les énergiques croyances. Aux temps de mollesse et de sensualisme, quelle est l'idée ou l'action un peu haute qui surgit

(1) *Lettre du directoire à Bonaparte.*

« Vous êtes trop habitué à réfléchir, citoyen général, pour n'avoir pas senti aussi bien que nous que la religion romaine sera toujours l'ennemie irréconciliable de la république, d'abord par son essence, et en second lieu parce que ses sectateurs et ses ministres ne lui pardonneront jamais les coups qu'elle a portés à la fortune et au crédit des premiers, aux préjugés et aux habitudes des autres... Le directoire exécutif vous invite donc à faire tout ce qui vous sera possible pour détruire l'autorité du pape, et rendre méprisable et odieux le gouvernement des prêtres; agissez de manière que le pape et le sacré collége ne puissent concevoir l'espoir de jamais siéger à Rome, et aillent chercher un asile dans quelque lieu que ce soit, ou au moins qu'il n'y ait plus de puissance temporelle. Ce n'est point, au surplus, un ordre que donne le directoire exécutif, c'est un vœu qu'il forme : il est trop éloigné du lieu de la scène pour juger du véritable état des choses, il s'en rapporte sur cela au zèle et à la prudence qui vous ont constamment dirigé dans une carrière aussi glorieuse pour vous que pour la république que vous servez. »

(2) Voici l'admirable lettre que le cardinal Mattei adresse à Bonaparte; c'est une grande protestation du droit contre la force; on dirait un évêque s'adressant à Attila.

« J'ai mis aux pieds de Sa Sainteté la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, monsieur le général, en date du 21 octobre dernier.

« Le souverain pontife, dépositaire sur la terre des maximes dont Jésus-Christ a donné l'exemple à ses fidèles disciples et au monde entier, a toujours cherché les moyens d'entretenir la paix et l'harmonie dans la chrétienté, et il s'est porté de lui-même à tous les sacrifices que la modération la plus entière a pu lui permettre. Lorsque la France, bouleversée par les malheureux événements qui l'affligent depuis sept ans, a contristé son âme et son cœur, il s'est souvenu qu'il était par état le père des chrétiens, et lorsqu'il a vu que des enfants de l'Église se plongeaient dans les plus affreux égarements, il a pensé que les voies de douceur étaient les seules qu'il dût employer, espérant qu'il plairait à Dieu de les guérir de leur aveuglement et de les ramener à des maximes justes et raisonnables. C'est par suite de ces principes que Sa Sainteté, faisant abdication de tout ce qui est mondain, s'était prêtée à des sacrifices bien considérables pour ménager la paix de l'État de l'Église avec la France. Les succès de votre armée d'Italie ont aveuglé votre gouvernement, qui, par un abus intolérable de prospérité, non content d'avoir tondu la brebis jusqu'au vif, a ensuite voulu la dévorer, et il exigeait encore que le pape fît le sacrifice de son âme et de celle des peuples dont l'administration est confiée à ses soins, en exigeant de lui le renversement et la destruction totale des bases qui constituent les principes de la religion chrétienne, de l'Évangile, de la morale et de la discipline de l'Église.

« Sa Sainteté, consternée de ces prétentions intolérables, s'est recueillie dans le sein de Dieu pour demander au Seigneur qu'il lui plût de l'éclairer sur ce qu'elle devait faire dans une si fâcheuse conjoncture. C'est sans doute l'esprit saint qui l'a inspirée en la faisant souvenir de l'exemple des martyrs, et après avoir sollicité vainement que le directoire se prêtât à des conditions raisonnables, la cour de Rome a dû se préparer à la guerre; c'est à l'Europe entière à décider qui l'a provoquée. La mort dont vous voudriez nous effrayer, monsieur le général, commence le bonheur de la vie éternelle des gens de bien; elle est aussi le terme des prospé-

et domine le cœur humain? Ces armées victorieuses chassaient devant elles les religieux des tiers ordres, les pauvres filles des monastères, et, comme le Satan de l'Écriture, les soldats faisaient entendre un ricanement horrible et répété en longs éclats, ainsi qu'on le lit dans les légendes.

Dans cette campagne de Barbares, aux États pontificaux, le complément de l'impiété fut l'affreux pillage de Notre-Dame-de-Lorette, saint lieu des pèlerinages en Italie. Sur ces bords de l'Adriatique, si riches en souvenirs, là où se voient Ravenne, la cité lombarde, dont les ruines rappellent Charlemagne et l'Exarchat; Rimini, que les lugubres chants du Dante ont rendu celèbre, et où la noble dame Françoise lisait à son doux ami les vieilles histoires dans des manuscrits aux fermoirs d'or et de topazes; sur cette côte si poétique, tout près d'Ancône, s'élève un petit village avec d'antiques murailles qui n'a rien de remarquable que sa Vierge de bois : quelle puissance a donc cette Vierge qui protége le matelot quand la tempête gronde sur l'Adriatique? On lit dans le Rituel que les anges, sur leurs ailes bleues comme le ciel, portèrent cette madone tout enveloppée de langes jusqu'à l'oratoire de Lorette.

Laissez-nous ces croyances naïves, respectez ce qui fait la joie de la mère et de la fille : cet *ex voto* suspendu à l'autel a été offert par une pauvre femme qui a sauvé son enfant; ce vaisseau qui se mire dans le cristal du reliquaire, c'est la reconnaissance d'un matelot qui l'a voué à la reine de toute miséricorde. Il n'est pas un petit tableau qui ne soit un souvenir, et la plupart des belles toiles de l'Italie ne furent aux XV[e] et XVI[e] siècles que des *ex voto* de confréries donnés aux églises par les corporations de métiers! C'est parce qu'ils furent dévots au Christ, à la madone, que Sanzio et Buonarotti conçurent leurs merveilleuses créations; et quel artiste peut produire une œuvre sans dévotion à un culte, à un sentiment, à une idée? C'est cependant sur le trésor de Notre-Dame-de-Lorette qu'ils portèrent leurs mains, ces soldats moqueurs; c'est dans ce sanctuaire qu'ils commirent des profanations inouïes et des impiétés odieuses; à l'imitation de la commune de Paris, qui brisa la châsse de sainte Geneviève, les généraux de la république dispersèrent les ossements et pillèrent le reliquaire. Ce trésor, qui l'avait donné? n'était-ce pas le peuple? et vous le priviez de ses joies, de ses entrailles, de ses souvenirs! Rien ne fut épargné; et les religieux dans les monastères, comme au moyen âge, purent écrire ce que les ancêtres consignaient aux antiques chroniques, quand les Barbares avaient ravagé les couvents : « Le jour de la fête des apôtres Pierre et Paul, les Normands et les Hongres dévastèrent la cité et le monastère, ils en pillèrent les reliques; ces Barbares emportèrent avec eux les vases sacrés et les ornements des autels. » Ces flétrissures-là restent sur une armée et sur ses chefs, quand les passions politiques sont éteintes, et les morts froids dans le tombeau.

La prise d'Ancône et de Notre-Dame-de-Lorette avait jeté la plus profonde terreur au milieu de la cour pontificale. Bonaparte victorieux s'avançait sur Macerata et Foligno; les Apennins franchis, Rome était perdue : que pouvait opposer le saint-père à ce torrent dévastateur descendu de la montagne? Les souvenirs d'Attila se reproduisaient à tous les esprits;

rités apparentes des méchants et le commencement de leur supplice, si les remords déjà ne l'ont commencé.

« Votre armée est formidable, mais vous savez par vous-même qu'elle n'est pas invincible; nous lui opposerons nos moyens, notre constance, la confiance que donne la bonne cause, et par-dessus tout, l'aide de Dieu, que nous espérons obtenir. Nous savons bien que les incrédules et les philosophes modernes tournent en ridicule les armes spirituelles; mais, s'il plaisait au Seigneur que l'on fût dans le cas de les déployer, vos phalanges feraient sans doute une funeste expérience de leur efficacité. Je conviens avec vous que la guerre que vous feriez au pape serait peu glorieuse pour vous. Quant au péril que vous ne croiriez pas y rencontrer, notre confiance en Dieu ne nous permet pas de croire qu'il y en eût d'autre que pour vous et pour les vôtres.

« Maintenant, j'en reviens à l'objet qui fait celui de votre lettre. Vous désirez la paix, nous la souhaitons plus que vous. Accordez-nous des conditions raisonnables et qui puissent servir à nos fidèles alliés; et vous trouverez les uns et les autres disposés à y souscrire. De son côté, Sa Sainteté fera, pour l'obtenir, tous les sacrifices qui ne seront pas contraires à son devoir.

« Nous osons croire, monsieur le général, qu'en votre particulier, vous inclinez pour les principes que la justice et l'humanité inspirent aux hommes estimables, et je serai toujours enchanté de pouvoir concourir avec vous à l'œuvre salutaire de la paix.

« *Signé* : le cardinal MATTEI.

« Rome, le 2 décembre 1796. »

Le général Bonaparte au cardinal Mattei.

« Vérone, le 1[er] pluviôse an V (20 janvier 1797).

« Les étrangers qui influencent la cour de Rome ont voulu et veulent encore perdre ce beau pays. Les paroles de paix, que je vous avais chargé de porter au saint-père, ont été étouffées par ces hommes pour qui la gloire de Rome n'est rien, mais qui sont entièrement vendus aux cours qui les emploient. Nous touchons au dénoûment de cette ridicule comédie : vous êtes témoin du prix que j'attachais à la paix et du désir que j'avais de vous épargner les horreurs de la guerre. Les lettres ci-jointes que je vous envoie, et dont j'ai les originaux entre les mains, vous convaincront de la perfidie, de l'aveuglement et de l'étourderie de ceux qui dirigent actuellement la cour de Rome. Quelque chose qui puisse arriver, je vous prie, monsieur le cardinal, d'assurer Sa Sainteté qu'elle peut rester à Rome, sans aucune espèce d'inquiétude. Premier ministre de la religion, il trouvera à ce titre protection pour lui et l'Église. Assurez également tous les habitants de Rome qu'ils trouveront dans l'armée française des amis qui ne se féliciteront de la victoire qu'autant qu'elle pourra améliorer le sort du peuple, et affranchir l'Italie de la domination des étrangers. Mon soin particulier sera de ne pas souffrir qu'on apporte aucun changement à la religion de nos pères.

« Je vous prie, monsieur le cardinal, d'être assuré que, dans mon particulier, je me ferai un devoir de vous donner, dans toutes les circonstances, des marques de l'estime et de l'attachement avec lequel je suis,

« BUONAPARTE. »

mais Attila lui-même n'avait-il pas passé comme un torrent? Ce Bonaparte, contempteur du Christ et des hommes, ne s'apaiserait-il pas? La colère de Dieu serait-elle inflexible?

Déjà les archives de Rome étaient évacuées, lorsque le saint-père, sur le conseil du cardinal Mattei, écrivit directement au général une lettre aussi digne que ferme : donnant son salut et sa bénédiction apostolique à son cher fils Bonaparte, et désirant terminer les différends avec la république française, le souverain pontife députait auprès du général les cardinaux Mattei, Galeppi, le duc Braschi, son neveu, et le marquis Camille Massimi, chargés de ses pleins pouvoirs, afin de conclure un arrangement de justice et de convenance; et telle était la foi que le saint-père avait dans le général en chef, qu'il ne quittait même pas Rome, menacée par les Français (1). Confiance sainte et modeste que le pontificat avait en lui-même! La papauté, vieille institution, avait passé à travers mille secousses infinies; le pape savait bien que l'orage se calmerait, et que ces hommes, un jour accablés par l'âge et les remords, s'agenouilleraient à ses pieds pour demander l'absolution. Charlemagne les valait tous, et le grand empereur avait baisé de ses lèvres le marbre de la basilique de Saint-Pierre, comme Charles-Quint, le maître du monde, après le sac de Rome, était allé cacher ses remords dans la solitude d'un cloître.

Bonaparte accueillit avec une convenance extrême les ouvertures du saint-père; il y avait au fond de son âme un principe profondément religieux : on n'accomplit pas de larges desseins sans qu'une pensée de religion ne vienne vous illuminer soudainement. L'ambassadeur de Naples avait voulu intervenir; Bonaparte repoussa cet intermédiaire en termes fermes, impératifs; lui seul voulait dicter les conditions, dures, impératives (2), et dans le traité de Tolentino le pape reconnaissait le comtat d'Avignon comme partie intégrante de la république française, et de plus il cédait à la France Bologne, Ferrare et la Romagne. Ancône restait au pouvoir des républicains jusqu'à la paix générale, comme le point le plus convenablement situé pour défendre l'Italie méridionale contre les projets de l'Autriche; Ancône, sorte de phare jeté sur l'Adriatique, devait surveiller à la fois les projets de l'Angleterre et de la cour de Vienne. On stipulait une contribution de guerre de trente millions, payables de mois en mois dans le trésor de l'armée, et les six premiers douzièmes immédiatement exigibles.

Ce traité conclu, le général Bonaparte se hâta d'écrire à la façon des rois au souverain pontife. Le général remerciait Pie VI de ses expressions bienveillantes; il se félicitait, à son tour, d'avoir fait quelque chose pour le repos particulier de sa Sainteté, l'engageant à se défier de quelques ennemis de la république alors à Rome, ajoutant enfin qu'il envoyait son aide de camp pour lui exprimer sa vénération profonde et son respect filial (3). Dans ces rapports pleins de convenance on reconnaît l'intelligence haute et

(1) *Lettre du pape à Bonaparte.*

Pie P. P. VI.

« Cher fils,

« Salut et bénédiction apostolique.

« Désirant terminer à l'amiable nos différends actuels avec la république française, par la retraite des troupes que vous commandez, nous envoyons et députons vers vous, comme nos plénipotentiaires, deux ecclésiastiques, M. le cardinal Mattei, parfaitement connu de vous, et Monseigneur Galeppi, et deux séculiers, le duc don Louis Braschi, notre neveu, et le marquis Camille Massimi, lesquels sont revêtus de nos pleins pouvoirs pour concerter avec vous, promettre et souscrire telles conditions que nous espérons justes et raisonnables, nous obligeant, sous notre foi et parole, de les approuver et ratifier en forme spéciale, afin qu'elles soient valides et inviolables en tout temps. Assuré des sentiments de bienveillance que vous avez manifestés, nous nous sommes abstenus de tout déplacement de Rome, et par là vous serez persuadé combien grande est notre confiance en vous. Nous finissons en vous assurant de notre plus grande estime, et en vous donnant la paternelle bénédiction apostolique.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 12 février 1797, l'an vingt-deuxième de notre pontificat.

« *Signé :* Pie P. P. VI. »

(2) La paix fut signée le 19 février 1797, à Tolentino. Le pape la ratifia de sa main en ces termes : « ... Lo abbiamo accettato, approvato, ratificato et confermato, come in effetto lo accettiamo, approviamo, ratifichiamo e confermiamo, promettendo, sulla nostra fede e parola, di eseguirlo e di osservarlo, e di farlo inviolabilmente eseguire ed osservare in ogni punto ed articolo, e di giammai contravvenirvi, e non permettere che direttamente o indirettamente vi si contravvenga in maniera alcuna, persuasi che ugualmente sarà eseguito ed osservato nello stesso modo dalla repubblica francese e dal generale ed agente di sopra nominato. In fede di che, abbiamo firmata di nostra mano la presente approvazione, accettazione, ratifica, conferma, e comandato che vi si apponga il nostro pontificio sigillo. Dato dal Vaticano, questo dì 23 febbraro 1797.

« *Firmato :* Pius P. P. VI. »

(3) *Lettre de Bonaparte au pape.*

« Très-Saint-Père,

« Je dois remercier Votre Sainteté des choses obligeantes contenues dans la lettre qu'elle s'est donnée la peine de m'écrire.

« La paix entre la république française et Votre Sainteté vient d'être signée. Je me félicite d'avoir pu contribuer à son repos particulier.

« J'engage Votre Sainteté à se méfier des personnes qui sont à Rome, vendues aux cours ennemies de la France, ou qui se laissent exclusivement guider par les passions haineuses qui entraînent toujours la perte des États.

« Toute l'Europe connaît les inclinations pacifiques et les vertus conciliatrices de Votre Sainteté. La république française sera, j'espère, une des amies les plus vraies de Rome.

« J'envoie mon aide de camp chef de brigade pour exprimer à Votre Sainteté l'estime et la vénération parfaite que j'ai pour sa personne, et je la prie de croire au désir que j'ai de lui donner dans toutes les occasions les preuves de respect et de vénération avec lesquelles j'ai l'honneur d'être,

« *Signé :* Bonaparte. »

vaste qui ne se lie que passagèrement à la démocratie, pour la dompter ensuite violemment. Bonaparte devait son éducation à un oncle archidiacre; sa science, à de pauvres minimes; dans sa famille on s'honorait de compter un saint. Peut-être aussi l'image de Charlemagne lui apparut-elle dans un de ses rêves d'ambition, et le pontife, avec sa grande étole, sa chape et sa mitre d'or, se révéla placé à ses côtés dans Notre-Dame, pour lui ceindre la couronne. Bonaparte, jeune et victorieux, épargna le vieillard à cheveux blancs; aux jours d'exil, ce fut Rome qui accueillit sa famille et lui donna la dernière bénédiction. Ces respects-là, voyez-vous, portent bonheur à tous.

Venise avait fait sa soumission à la république française; ses lagunes étaient également fermées aux vaisseaux de l'Autriche et de l'Angleterre; dans le grand canal, devant la *Dogana* et à la *Giudecca*, on ne voyait cingler que ses propres galères et les navires au pavillon tricolore. Ce n'était point assez pour apaiser l'armée française. Deux choses paraissaient indispensables à Bonaparte, dans la double préoccupation de la guerre ou de la paix avec l'Autriche : la guerre exigeait de l'argent et l'on devait suivre ce système de contributions adopté à l'égard du pape, de la Toscane et de Modène; les millions devaient s'engouffrer dans les trésors de l'armée et des généraux ravageant les cités comme au moyen âge. Le second système se rattachait à l'hypothèse d'une paix définitive avec l'Autriche, et ici venait tout naturellement la pensée d'une compensation territoriale. Si l'Autriche cédait la Belgique, consentait à l'organisation du Milanais en république, il lui fallait de toute nécessité des terres, des villes en échange : où les chercher, si ce n'est dans les États pontificaux, dans les légations de Bologne ou de Ferrare, ou sur le territoire de la terre-ferme de Venise? Cette nécessité était parfaitement comprise par le directoire défendant au général de prendre à l'égard de ces gouvernements aucune résolution définitive.

L'Autriche elle-même profitait des événements avec une haute habileté : les compensations sur l'Adriatique allaient admirablement à ses desseins d'avenir, et dès lors elle laissait faussement s'engager la république de Venise. Cette république, toute désorientée par les orages qui grondaient en Italie, ne savait ni les résolutions à prendre, ni la marche qu'elle devait suivre. Ce n'était pas la première fois dans son histoire qu'elle voyait l'ennemi à la face de ses lagunes : les Allemands, les Turcs, les Français eux-mêmes, avaient menacé ses possessions continentales; mais alors Venise était dans sa force, et en ce temps on se sauve toujours, car la force, c'est la jeunesse des États. Aujourd'hui quelle serait sa résolution à la face des projets de l'armée française? Ainsi que Rome, Venise avait été parfaitement renseignée sur les desseins du directoire à son égard; elle savait aussi que l'Autriche désirait l'absorber comme compensation, et que, pour tout cela, on ne cherchait qu'un prétexte.

Dans le dessein de détourner la tempête, elle ouvrit partout des négociations; son trésor était riche, on devait savoir l'employer pour éviter la ruine. A Paris, l'envoyé de Venise, le sénateur Querini fit pressentir Barras : que désirait-il pour sauver cette république antique, reconnaissante et dévouée? Le directoire exécutif exigeait au préalable six millions en sequins, dont il avait besoin pour le mouvement militaire préparé au 18 fructidor, et la négociation en resta là. Dans ce victorieux essor que donnait Bonaparte aux événements, c'était sous la tente que se décidait la destinée des États d'Italie; pénétré de cette pensée, le sénat de Venise députa auprès du général en chef le sénateur Battaglia, les mains pleines d'or et de promesses. Bonaparte l'accueillit bien, mais avant tout, il exigea que la république se prononçât immédiatement contre l'Autriche. « Les Turcs et les Vénitiens, dit-il, me paraissent les deux instruments appelés à détruire la maison impériale. » Était-il de bonne foi en ses paroles, ou bien ne voulait-il que neutraliser les efforts des Vénitiens dans la guerre actuelle?

On négociait, et un mouvement plus grave, plus sérieux, éclatait tout à coup dans les États de terre-ferme de Venise. L'organisation d'une république lombarde avait donné une force considérable, une puissance immense à la démocratie italienne s'exprimant par la parole des clubs, et ces clubs s'étaient mis en correspondance avec d'autres sociétés politiques qui dominaient le Véronais, le Bergame et tout le territoire voisin. Le projet était donc de préparer un soulèvement démocratique contre la vieille constitution pour bouleverser le gouvernement du sénat; une fois le conseil des Dix brisé, la France pourrait disposer des riches lambeaux de la robe ducale au profit de l'Autriche dans un traité définitif, et les faire servir de compensation. Ce plan machiavélique fut mis à exécution avec ensemble : le parti démocratique éclata; l'étendard de Saint-Marc fut renversé par quelques réfugiés du Milanais, du Véronais; les patriotes comme partout perdaient la patrie.

Le général Bonaparte laissait cette ivresse se grandir en orgie : il avait ses desseins (1). Quand le sénat vint se plaindre auprès de lui de ce que les Lombards, les Milanais, unis à des républicains français, avec

(1) *Dépêche confidentielle du ministre à Venise, Lallemand, à Bonaparte* (17 mars 1797).

« Le gouvernement de Venise est dans la plus grande consternation : il a expédié, hier au soir, un courrier à Paris, et M. Pezaro est chargé d'aller vous porter lui-même ses représentations. Ce député tient à son pays et à la forme de son gouvernement : hors de là, vous le trouverez, mon général, toujours porté à faire pour

Landrieux à leur tête, soulevaient les sujets de Venise, le général répondit qu'il ne pouvait rien; que c'était une question d'État à État, des Lombards contre les Vénitiens, comme cela s'était toujours vu; que, du reste, le sénat était parfaitement maître de réprimer la sédition violente; qu'il avait ses Esclavons dévoués, et pouvait les envoyer contre Vérone. En résumé, le résultat désiré par Bonaparte était obtenu : il avait peur que Venise ne se liguât étroitement avec le cabinet de Vienne, et il jetait le désordre dans la population, de manière à absorber les forces de Venise; et cette guerre civile préparait ensuite la décadence et la ruine des institutions de la république; de sorte que cet État morcelé pourrait être cédé en tout ou en partie à l'Autriche comme compensation. Venise ainsi que Rome paraissait à Bonaparte une chose morte, et qui ne pouvait plus servir que d'indemnité dans un partage. Cette situation a besoin d'être parfaitement appréciée au moment où le général en chef développe son plan de campagne contre les Autrichiens.

Depuis la dernière retraite de l'armée du feld-maréchal Alvinzi, Mantoue ne pouvait plus résister à une armée si fière, si considérable que celle de France, conduite par un général de la grandeur et de la ténacité de Bonaparte. Deux choses paraissent plus spécialement dramatiques dans cette période de la campagne d'Italie : c'est le caractère de Wurmser et cette longue résistance de Mantoue pendant presque toute une année. Autour de cette place les grands coups se donnent, et la cité immobile au milieu de son lac devient, comme l'Ilion d'Homère, le but de tous les efforts dans des combats de géants. Les Autrichiens s'agitent pour sauver Mantoue, c'est leur but unique, toute la préoccupation de leurs manœuvres (1). Bonaparte également dans toute sa stratégie n'a d'autre pensée que de s'emparer de Mantoue; s'il y parvient, l'objet de la guerre est réalisé; on pourra dicter les conditions de la paix. « A quand la reddition de Mantoue? » c'est ce que le directoire écrit au général en chef, car Bonaparte renvoie ses desseins définitifs sur l'Italie après cet événement décisif.

Ce caractère de Wurmser, je le répète, a de la grandeur : voyez ce vieux général, qui a commencé au service de France pendant la guerre de Sept-Ans; il a conduit de fortes armées, il est aimé des soldats; les grenadiers hongrois, les chasseurs tyroliens, le considèrent comme leur père; la fortune le jette dans Mantoue sans qu'il ait été précisément vaincu; il s'y défend héroïquement, et ce n'est que parce que la famine le ronge, qu'il rend cette place, puissant boulevard du Tyrol. Aussi jeunes hommes de l'armée d'Italie, officiers de vingt-cinq ans, respectez ce noble vieillard; qui sait ce que vous réserve la fortune à quelques dix années de là? vous aurez aussi vos jours de défaites et de capitulations, vos infortunes de guerre; et alors vos fronts seront chauves, sillonnés par le malheur! oh! ne raillez pas les vieillards!

La prise de Mantoue laissait au général en chef Bonaparte le développement de toutes les manœuvres, et il n'hésita point à fortement tracer son plan de campagne, en se portant en droite ligne sur Vienne. A cet effet, deux routes lui étaient ouvertes : l'une par le Tyrol en longeant le lac de Garda par Trente, Insprück, Salzbourg et Lintz; la seconde par les Alpes Noriques, Trieste, Goritz et Laybach. La première voie, plus directe et plus militaire pour assurer ses communications par Munich sur le Rhin, offrait la difficulté d'une route taillée à pic dans des défilés, au milieu de cette population des Tyroliens si profondément dévoués à la maison d'Autriche; la voie des Alpes Noriques paraissait à Bonaparte moins semée de dangers, au milieu de la grasse Styrie et de la Carinthie, pays pleins de ressources. Quant aux communications, le général si hardi, si téméraire, en pre-

vous tout ce que vous exigerez qui ne compromettra ni ce qu'il appelle ses sujets, ni leur tranquillité. Au reste, la république de Venise touche à sa fin : le gouvernement n'a pas plus de ressorts; les peuples sont arrivés au mépris, et il ne faut plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie. On ne nous aime pas; mais le mot de liberté que nous prononçons avec enthousiasme retentit partout, et les vieux aristocrates ont beau proclamer leurs vieilles habitudes, ils ne font que précipiter le moment de leur chute. »

(1) *Lettre adressée au maréchal Wurmser à Mantoue, interceptée par Bonaparte.*

« Trente, 13 décembre 1796.

« Je m'empresse d'avoir l'honneur de transmettre à Votre Excellence, littéralement et dans la même langue que je les ai reçus, les ordres de Sa Majesté en date du 5 de ce mois.

. . . .

« Vous aurez soin d'avertir sur-le-champ le maréchal de Wurmser... pour ne pas discontinuer ses opérations. Vous lui ferez savoir que j'attends de sa valeur et de son zèle qu'il défendra Mantoue jusqu'à toute extrémité; que je le connais trop, ainsi que les braves officiers généraux qui sont avec lui, pour craindre qu'il se rende prisonnier, surtout s'il s'agissait de transporter la garnison en France au lieu de la renvoyer dans mes États; je désire que dans le cas qu'il fût réduit à toute extrémité et qu'il se trouvât sans ressource pour la subsistance, il trouvât les moyens, en détruisant autant que possible ce qui, dans Mantoue, serait de préférence utile à l'ennemi et en emmenant la partie des troupes qui sera en état de le suivre, de gagner et de passer le Pô, de se porter à Ferrare et à Bologne, et de se rendre, en cas de besoin, vers Rome ou en Toscane. Il trouvera de ce côté très-peu d'ennemis, de la bonne volonté pour l'approvisionnement de ses troupes, pour lequel, au besoin, il fera usage de la force, ainsi que pour surmonter tout autre obstacle. »

« *Signé :* François. »

« Un homme sûr, cadet du régiment de..., remettra cette dépêche importante à Votre Excellence. J'ajouterai que la situation actuelle et le besoin de l'armée ne permettent pas de tenter de nouvelles opérations avant trois semaines ou un mois, sans s'exposer au danger de ne point réussir. Je ne puis trop insister près de Votre Excellence, afin qu'elle tienne le plus longtemps possible à Mantoue. . l'ordre de Sa Majesté lui servant d'ailleurs de direction générale. Dans tous les cas, je prie Votre Excellence de m'envoyer de ses nouvelles par des moyens sûrs dont je puisse me servir pour correspondre avec elle.

« *Signé :* Alvinzi. »

nait peu de soin ; ne s'inquiétant que de l'ennemi qu'il avait en face, il croyait avoir fixé la victoire et la fortune capricieuse ; pour lui, chaque campagne fut un jeu de hasard jusqu'à l'irréparable désastre de Moscou. Bonaparte s'inquiétait peu de ses derrières ; il croyait lâche et indigne de détourner la tête, marchant toujours sur les capitales pour en finir.

Après la prise de Mantoue (1), la belle armée républicaine toute disponible, animée par une de ces proclamations antiques, un peu fanfaronne, mensongère et insultante pour l'empereur, se déploya dans l'ordre suivant : toutes les troupes placées sous les ordres de Bonaparte depuis l'arrivée des divisions Bernadotte, Delmas et Baraguay-d'Hilliers, formaient un complet de quatre-vingt-deux mille hommes d'excellents soldats ; les demi-brigades présentaient un effectif de deux mille sept cents à trois mille hommes pleins d'énergie. Le plan d'invasion conçu par le général en chef reposait sur de vastes proportions : trois grands corps devaient simultanément agir ; lui, avec les vieilles divisions Masséna, Bernadotte, Serrurier et Augereau, fort de quarante-deux mille hommes, devait déboucher par le Frioul et se porter sur la route de Laybach : Joubert, à la tête de trois autres divisions, devait balayer le Tyrol, puis, à travers les montagnes, joindre le corps principal à Klagenfurth pour rentrer dans la marche commune. Enfin, un troisième corps, destiné à former la base d'opération, devait être placé sous le général Victor, pour observer Venise et les insurrections murmurantes. Ce plan était hardi, et jamais expédition ne fut plus exposée à de plus irréparables revers ; mais le général avait foi dans sa fortune.

A Vienne, la prise de Mantoue avait produit la plus funeste impression : on avait tout fait pour éviter ce fatal événement, désormais irrévocablement accompli ! Comme il arrive toujours, le conseil aulique rechercha après coup les causes des tristes revers du feld-maréchal Alvinzi : que de fautes, de lâchetés, de trahisons d'état-major, on aperçut, hélas ! trop tard ! Le conseil destitua, exila des officiers ; on ne mit pas en doute que le plan de campagne du feld-maréchal Alvinzi n'eût été vendu à Bonaparte (2). A quoi servaient toutes ces dissertations, quand l'événement était si parfaitement fini ? Le mieux était de prendre des précautions pour l'avenir et d'organiser un énergique plan de défense, et, dans ce dessein, l'archiduc Charles fut placé à la tête du corps d'armée destiné à défendre la monarchie autrichienne contre la terrible invasion de Bonaparte.

L'archiduc n'avait pas d'armée quand il vint à Insprück arrêter ses bases d'une campagne ; il comptait à peine sous les drapeaux trente-cinq mille hommes ; mais il attendait de grands renforts : la Hongrie, le Tyrol, se levaient en masse ; trente bataillons arrivaient du Rhin par la Bavière. Immédiatement l'archiduc Charles conçut un magnifique dessein ; il connaissait le génie intrépide de l'adversaire qu'il avait à combattre, marchant toujours en avant, parce qu'il était trop fier pour regarder en arrière ; dès lors l'archiduc l'attirerait au centre même de la monarchie ; chaque pas que Bonaparte ferait en avant serait une cause de faiblesse pour lui et un motif de force pour l'Autriche activant les recrues et les levées en masse ; on opposerait quatre-vingt mille hommes devant Vienne aux Français, et derrière eux se dresseraient formidables les insurrections armées du Frioul, de Venise, de Vérone et du Tyrol. Pour délivrer les soldats d'Italie de cette fatale situation, il aurait fallu que les armées du Rhin et de la Moselle vinssent joindre Bonaparte, et elles n'avaient pas fait un seul mouvement depuis leur retraite précipitée. Je ne pense pas que jusqu'à la campagne de Moscou, Bonaparte se soit jamais trouvé dans une position plus précaire et plus compromise que durant sa marche à travers la Carinthie.

On le vit bientôt par l'échec du corps expéditionnaire de Joubert destiné à traverser le Tyrol pour former l'aile gauche de Bonaparte : il avait poussé devant lui les Autrichiens du général Laudon qui, simulant une retraite, l'attirèrent jusqu'à Brixen ; là, tous les pics parurent hérissés de montagnards à la longue carabine, défendant à outrance chaque passage étroit, chaque défilé. Joubert, officier intrépide,

(1) Mantoue se rendit le 2 février 1797. La capitulation portait « que la garnison sortirait avec tous les honneurs de la guerre, se constituerait prisonnière, mais à condition de se rendre dans le Frioul pour y être échangée contre un pareil nombre de soldats français. Le maréchal Wurmser et sa suite, les officiers généraux, ceux de l'état-major, deux cents hommes de cavalerie et cinq cents hommes au choix du feld-maréchal resteraient libres ; le général français accorderait au général autrichien cent chariots qui ne seraient pas visités. » Bonaparte trouva à Mantoue cinq cents bouches à feu, dix-sept mille fusils, cinq cent vingt-neuf mille livres de poudre, cent quatre-vingt-sept mille boulets, quatorze mille bombes, une quantité considérable d'obusiers, de pièces de campagne, de chariots, de caissons et des artifices de tous les genres.

(2) Dans un rapport confidentiel du conseil aulique à l'Empereur, on lisait :

« ..... Il semble malheureusement qu'il y ait une espèce de fatalité attachée à nos opérations en Italie... Mais cette fatalité consiste principalement en ce que tous les plans de nos généraux conçus pour y réussir, sont constamment connus de l'ennemi avant leur exécution. C'est la trahison qui a fait manquer l'année dernière les combinaisons du maréchal Wurmser ; c'est encore la trahison qui paraît avoir plongé le général Alvinzi dans le même malheur. Une estafette arrivée ici de sa part l'annonce. Des déserteurs ont trahi les opérations projetées. Le général Bonaparte dit lui-même dans son rapport que « différents indices lui firent connaître le véritable projet de l'ennemi. » Quant aux derniers événements, il est de fait que ce ne fut que le 4 janvier que le général Alvinzi reçut de Vienne l'ordre pour exécuter le plan d'attaque conçu dans la vue de délivrer Mantoue, et que, dès le 2 janvier, tout ce plan se trouvait, par l'ordre du général Bonaparte, dans la *Gazette de Milan*. »

dut néanmoins s'ouvrir une route pour marcher sur Klagenfurth; il y arriva tardivement, après avoir essuyé d'immenses pertes, et cette marche sur sa droite laissa Laudon et ses Tyroliens maîtres du terrain; ils descendirent comme un torrent jusqu'à Vérone, insurgeant tout le pays; les cloches sonnèrent le tocsin, les cris de *mort aux Français!* se firent entendre, et le corps de Victor fut fort étonné d'être pris en flanc par quinze mille hommes de troupes régulières et par une population entière soulevée.

Sur l'aile droite, la crise était plus violente encore. Les Croates, les Esclavons, marchaient sous la bannière de l'Autriche avec un indicible enthousiasme. Jamais mouvement de peuple n'avait été plus unanime contre des étrangers qui venaient souiller son territoire. Par cette terrible insurrection, le corps de Victor fut complétement annulé et la terre trembla sous les pas de Bonaparte. Il s'avançait avec son génie aventureux, toujours sûr de la victoire, sa maîtresse fidèle; il salua l'antique Aquilée, Trieste fut occupé, puis après Trieste, Laybach : à Klagenfurth, joint par Joubert épuisé de fatigue, il jeta les yeux sur sa propre situation : son génie habile et puissant avait deviné le plan de l'archiduc, le même que celui qui avait brisé l'armée de Sambre-et-Meuse sous Jourdan. Bonaparte était au milieu des États autrichiens avec une armée de quarante mille hommes, et l'archiduc venait de recevoir ses renforts; à chaque pas en avant des Français, l'Autriche grandissait son armée, car elle se recrutait par les États héréditaires; ce n'est pas toujours parce qu'on marche en avant qu'on est le plus fort. Bonaparte était entouré par ses flancs, à sa tête, sur ses derrières, et avant d'arriver au Danube il était perdu, car il fallait à Moreau au moins un mois pour lui porter secours. Après l'examen de cette situation si menacée, si périlleuse, il résolut d'écrire directement à l'archiduc Charles, comme le directoire avait écrit à l'empereur pour lui demander une suspension d'armes et un traité de paix (1). Lui naguère si arrogant, si fier envers l'empereur et la maison d'Autriche dans ses proclamations, parle dans cette lettre un langage digne des adversaires auxquels il s'adresse : c'est de la grandeur et de la modestie. Bonaparte sent qu'il est compromis; il a voulu étonner en marchant sur Vienne, c'est son système, sans savoir que souvent dans cet éclat de la reddition d'une capitale se trouve le péril. A cette démarche pour la paix, l'archiduc Charles répondit modestement qu'il partageait le désir d'une pacification exprimée par le général Bonaparte, et qu'il allait transmettre sa lettre à la cour de Vienne. A la suite de ces premiers pourparlers, un armistice de dix jours fut convenu, et les deux armées purent se reposer de leurs fatigues, avec le dessein peut-être de se préparer toutes deux à de nouvelles hostilités.

Il faut rappeler que plusieurs tentatives de pacifi-

(1) *Lettre de Bonaparte à l'archiduc Charles* (de Klagenfurth, 31 mars 1797).

« ....Le directoire exécutif de la république française avait fait connaître à Sa Majesté l'Empereur le désir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples; l'intervention de la cour de Londres s'y est opposée; n'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre? et faut-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger? Vous, monsieur le général en chef, qui, par votre naissance, approchez si près du trône, et êtes au-dessus de toutes les passions qui animent souvent les ministres et les gouvernements, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité et de vrai sauveur de l'Allemagne? Ne croyez pas, monsieur le général, que j'entende par là qu'il ne vous soit pas possible de la sauver par la force des armes; mais, dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables, l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi, monsieur le général en chef, si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme, je m'estimerai plus fier de la couronne civique que je croirai avoir méritée, que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. »

Réponse de l'archiduc Charles.

« Assurément tout en faisant la guerre, monsieur le général, et en suivant la vocation de l'honneur et du devoir, je désire ainsi que vous la paix pour le bonheur des peuples et de l'humanité. Comme néanmoins, dans le poste qui m'est confié, il ne m'appartient pas de scruter ni de terminer la querelle des nations belligérantes, et que je ne suis muni, de la part de Sa Majesté l'Empereur, d'aucuns pleins pouvoirs pour traiter, vous trouverez naturel, monsieur le général, que je n'entre avec vous en aucune négociation, et que j'attende des ordres supérieurs pour un objet d'une aussi haute importance, et qui n'est pas foncièrement de mon ressort... »

L'armistice fut signé le 7 avril.

« Judembourg, 7 avril 1797.

« Sa Majesté l'empereur et roi n'ayant rien plus à cœur que de concourir au repos de l'Europe et de terminer une guerre qui désole les deux nations;

« En conséquence de l'ouverture que vous avez faite à Son Altesse Royale par votre lettre datée de Klagenfurth, Sa Majesté l'empereur nous a envoyés vers vous pour s'entendre sur cet objet d'une si haute importance.

« Après la conversation que nous venons d'avoir avec vous, et persuadés de la bonne volonté comme de l'intention des deux puissances de finir le plus promptement possible cette guerre désastreuse, Son Altesse Royale désire une suspension d'armes de dix jours, afin de pouvoir avec plus de célérité parvenir à ce but désiré, et afin que toutes les longueurs et les obstacles que la continuation des hostilités porterait aux négociations soient levés, et que tout concoure à établir la paix entre les deux grandes nations.

« *Signé* : Le comte de BELLEGARDE, lieutenant général; MERVELDT, général major. »

Réponse de Bonaparte (datée du même jour).

« Dans la position militaire des deux armées, une suspension d'armes est toute contraire à l'armée française; mais si elle doit être un acheminement à la paix tant désirée et si utile aux deux peuples, je consens sans peine à vos désirs.

« La république française a manifesté souvent à Sa Majesté le désir de mettre fin à cette lutte cruelle; elle persiste dans les mêmes sentiments, et je ne doute pas, après la conférence que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, que sous peu de jours la paix ne soit enfin rétablie entre la république française et Sa Majesté.

« *Signé* : BONAPARTE. »

cation avaient été faites dès le commencement de la campagne; la Prusse, toujours impatiente de grandir son importance, s'était posée comme intermédiaire à diverses reprises, et même le marquis de Lucchesini, sous prétexte d'un voyage à Lucques pour y visiter sa famille, s'était rendu au quartier général de Bonaparte afin d'y essayer quelques négociations intimes. A cette époque d'orgueil et de victoire, le général lui répondit en souriant qu'il croyait que la Prusse se contentait d'être neutre, sans témoigner la bienveillance d'un allié à la république, et tout fut ainsi rompu.

Le jour des périls étant arrivé, le général dut se montrer plus traitable. Il y avait à Vienne deux opinions bien marquées : l'une qui tendait à la paix immédiate, et le baron de Thugut était venu à cette opinion; l'autre qui, fidèle à l'alliance anglaise, ne voulait pas se séparer de cette puissance dans les négociations de la paix ou de la guerre; et sir Morton Eden avait ordre de son gouvernement d'appuyer cette opinion par tous les sacrifices. Mais après tant d'efforts violents, le parti de la paix avait pris le dessus, et M. de Thugut jeta quelques idées susceptibles de vivement frapper le cabinet de l'Empereur. « Les Pays-Bas, dit-il, sont depuis trois ans réunis de fait à la république française; quel espoir reste-t-il de les recouvrer ? et même dans cette hypothèse, serait-il bien utile à l'Autriche de les obtenir de nouveau, éloignés comme ils sont de son centre, et toujours portés à la sédition et à la révolte? Chaque fois que la France sera forte, elle pourra conquérir ces terres qui forment comme la limite naturelle du Rhin. Le Milanais est également occupé par les Français, mais d'une manière plus précaire; qu'ils le constituent en république, en État libre, peu importe, ils ne le garderont que par la victoire; à leurs premiers revers, l'Autriche reprendra ses droits comme après les campagnes de Louis XII, de François Ier, et du maréchal de Maillebois dans les temps plus modernes. Le principe de l'indemnité pour l'Autriche une fois admis, il faut l'appliquer à des territoires qui désormais ne puissent plus en être séparés. Venise est un gouvernement mort, les Français le brisent eux-mêmes, et pourquoi ne céderaient-ils pas à l'Autriche comme indemnité la terre ferme de Venise, l'Istrie, la Dalmatie, qui lui donneraient une si belle frontière sur l'Adriatique ? Ces terres invariablement réunies à la monarchie autrichienne, la victoire pourra lui rendre le Milanais dans une ou deux campagnes. » Ce plan remarquablement exposé fut admis par le cabinet de l'Empereur comme base des négociations.

En conséquence des ouvertures de Bonaparte et de l'armistice qui en avait été la suite, l'Autriche témoigna le désir de préparer des conférences. Il venait d'arriver de Naples un homme tout entier dans la confiance de l'impératrice, au reste fort habile, le marquis de Gallo (1); et comme si c'était par hasard qu'il traversait le quartier général des Français, il demanda une audience au général en chef. Bien accueilli par Bonaparte qui voulait alors ménager Naples, il ne dissimula pas la mission pacifique dont il était chargé. Un peu blessé d'abord de ce qu'on ne lui avait pas envoyé un ministre autrichien (2), M. de Cobentzl, le comte de Lerbach ou le baron de Thugut même, Bonaparte témoigna quelque mécontentement; mais il fut bientôt calmé quand le marquis de Gallo lui dit que, diplomate de confiance de l'Empereur et de l'impératrice, il avait les pouvoirs les plus étendus : « D'abord, les rives du Rhin à nous, n'est-ce pas, *carissimo marchese ?* — *Siguro*, répondit M. de Gallo, *ma, illustrissimo generale, che compensazione?* »

Ici le marquis de Gallo développa son plan sur la possession de la terre ferme de Venise, partagée par le lac de Garda, Mantoue et Vérone à l'Autriche. « Quel est votre intérêt, général? Évidemment de nous éloigner le plus possible de votre contact; en nous cédant ces terres, vous faites de l'Autriche presque une puissance orientale. — Marquis, c'est un beau lot, répliqua Bonaparte, et je pense comme vous que Venise est morte; d'ailleurs, elle nous a insultés, menacés; le Milanais aux Cisalpins, n'est-ce pas? — Aux Lombards, c'est-à-dire à vous, répliqua le rusé marquis; eh bien, oui! jusqu'à ce que fatigué de votre démocratie, vous vous ressouveniez, général, qu'il y eut en Italie une seigneurie des Bonaparte; et l'Autriche aimerait à le reconnaître. » Cette parole n'était pas jetée en vain par l'habile négociateur : elle allait au cœur de Napoléon. De conférence en conférence on en vint à signer secrètement et presque aussitôt les préliminaires de Léoben (3) : l'Autriche reconnaissait les frontières de la république française dans les limites fixées par l'acte

(1) Le marquis Marzio Mastrilli de Gallo, né en Sicile, à Palerme, en 1753, vint fort jeune à la cour de Naples, et parvint aux premiers postes de la diplomatie; il avait amené à Vienne la princesse napolitaine, devenue impératrice, et il y résidait depuis comme ambassadeur du roi de Naples.

(2) « A Léoben, le 13 avril, eut lieu la première entrevue du marquis de Gallo avec Bonaparte, qui, bien au fait de toutes les circonstances secrètes de la négociation, et se promettant d'en tirer bon parti en recevant M. de Gallo, lui demanda d'abord qui il était. Le courtisan favori lui répondit qu'il était le marquis de Gallo, chargé de la part de l'empereur d'Autriche de lui faire quelques ouvertures. « Mais, dit le jeune général, votre nom n'est point allemand ? » — « Il est vrai, répond M. de Gallo, je suis ambassadeur de Naples. » — « Et depuis quand, réplique sèchement Bonaparte, ai-je à traiter avec Naples? L'Empereur n'a-t-il donc plus chez lui aucun des négociateurs de la vieille roche? Toute l'aristocratie de Vienne est-elle éteinte? »

(3) Le 17 avril, le général Bonaparte et le marquis de Gallo signèrent à Léoben les préliminaires de la paix, portant pour conditions principales : 1° Renonciation de la part de l'Autriche à tous

constitutionnel, c'est-à-dire le Rhin ; on laissait à un congrès le soin de décider le sort de l'Allemagne, les questions d'indemnités, de sécularisations et de fiefs; on cédait à l'Autriche tous les États de Venise depuis l'embouchure du Pô jusqu'à la mer Adriatique, avec l'Istrie et la Dalmatie. Après la ratification du traité, les Français remettraient Mantoue, Nova et Peschiera à l'Autriche, qui reconnaîtrait en échange la république cisalpine.

Je ne sache pas dans l'histoire de conventions plus utiles à l'Autriche que les articles de Léoben : que cédait-elle en effet? les Pays-Bas? ils n'étaient plus en son pouvoir depuis trois ans; le Milanais? il était conquis. En échange, elle recevait une population de trois millions d'âmes, de magnifiques ports de mer, la possession, pour ainsi dire, de l'Adriatique; et il fallait que Bonaparte fût dans une position militaire bien désespérée pour signer de tels préliminaires, ou que la diplomatie autrichienne eût déployé d'admirables facultés d'esprit.

Aussi voit-on Bonaparte fort embarrassé d'expliquer ce traité au directoire dans ses dépêches confidentielles (1) : il n'a point dicté les conditions; si sa position était brillante, elle n'avait rien de solide; on se levait en masse autour de lui; il a signé ces articles forcément; il ne veut plus rester en Italie, il demande à retourner à Paris. D'où vient cette anxiété de Bonaparte? C'est qu'en effet les articles préliminaires lui ont été imposés par des circonstances impérieuses, par une position militaire compromise; on va jusqu'à dire qu'il était perdu sans cela.

En outre, le marquis de Gallo s'est ouvert à lui avec toute la chaleur italienne; il lui répète avec cet accent de Naples qui tient du lazzarone : « *Ma, illustrissimo generale, non è più il tempo del guelfo et dei gibellini;* pourquoi tant haïr l'Autriche? *l'Imperatore fa i feodali*, et vous êtes digne de porter une belle couronne ducale. » Les allèchements et les craintes ont donc déterminé Bonaparte à la signature des préliminaires de Léoben; le cabinet de Vienne savait bien que ces préliminaires ne résolvaient qu'une chose, l'échange de la Belgique dont il ne voulait plus, contre les terres de Venise si admirables pour la monarchie autrichienne. Sur tout le reste, rien n'est décidé, la république cisalpine sera brisée comme une chose puérile à la première campagne heureuse; dans le congrès d'Allemagne on pourra tout brouiller et recommencer la guerre. Léoben n'est au fond qu'une trêve richement payée par le don de l'Adriatique. La république française n'aura-t-elle pas ses revers à l'extérieur, comme elle a ses crises intérieures?

CHAPITRE XLV.

LUTTE DU ROYALISME ET DE L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE. JOURNÉE DU 18 FRUCTIDOR.

Situation des jacobins aux armées, — à l'intérieur. — Le directoire. — Renouvellement électoral. — Majorité royaliste. — Pichegru. — Willot. — Changement de ministère. — Parti de Mme de Staël. — M. de Talleyrand aux relations extérieures. — Opinion de Fouché. — Rapports du directoire avec l'armée. — Jacobins à Paris. — Les royalistes. — Faute de leur organisation. — Médiocrité de leurs moyens. — Le général Augereau. — Confidence. — Préparatifs du 18 fructidor. — Les deux conseils épurés. — Violences. — Esprit du jacobinisme. — Proscription. — Effets de cette journée sur l'armée. — Dictature de Bonaparte.

Mai—septembre 1797.

La tendance invincible de tout gouvernement est de revenir à son principe et de se retremper dans sa nature; un moment s'il peut s'en écarter par des causes extraordinaires, par des nécessités instantanées, il retourne aussitôt à la force qui l'a produit; or, les principes du gouvernement directorial, c'était la révo-

droits sur les provinces belgiques réunies à la France, et reconnaissance des frontières de la république, fixées par les lois constitutionnelles; 2° réunion d'un congrès pour traiter de la paix avec l'empire d'Allemagne, en prenant son intégralité pour base; 3° renonciation de l'Autriche à ses possessions en deçà de l'Oglio, et cession, en échange, de la partie des États vénitiens située entre cette rivière, le Pô et la mer Adriatique, et de plus la Dalmatie vénitienne et l'Istrie; 4° cession aussi à l'Autriche, après la ratification du traité définitif, des forteresses de Palma-Nova, de Mantoue, de Peschiera; 5° la Romagne, Bologne et Ferrare, destinées à indemniser la république de Venise; 6° reconnaissance par l'Autriche de la république cisalpine, formée des provinces qui lui ont été enlevées.

(1) *Dépêche de Bonaparte au directoire* (19 avril).

« ...D'ailleurs nous ne devons pas nous dissimuler que, quoique notre position militaire soit brillante, nous n'avons pas dicté les conditions. La cour avait évacué Vienne; le prince Charles et son armée se repliaient sur celle du Rhin; le peuple de la Hongrie et de toutes les parties des États héréditaires se levait en masse, et même dans ce moment-ci, leur tête est déjà sur nos flancs... Dès l'instant que j'ai prévu que les négociations s'ouvriraient sérieusement, j'ai expédié un courrier au général Clarke, qui, chargé plus spécialement de vos instructions dans un objet aussi essentiel, s'en serait mieux acquitté que moi; mais lorsque après dix jours j'ai vu qu'il n'était pas arrivé, et que le moment commençait à presser, j'ai dû laisser tout scrupule et j'ai signé. Vous m'avez donné pleins pouvoirs sur toutes les opérations diplomatiques; et dans la position des choses, les préliminaires de la paix, même avec l'Empereur, sont devenus une opération militaire... La calomnie s'efforcera en vain de me prêter des intentions perfides; ma carrière civile sera, comme ma carrière militaire, une et simple. Cependant, vous devez sentir que je dois partir de l'Italie, et je vous demande avec instance de renvoyer, avec la ratification des préliminaires de paix, des ordres sur la première direction à donner aux affaires d'Italie, et un congé pour me rendre en France... »

lution; vouloir lui donner une autre empreinte, c'était une folie; nous portons tous dans notre cœur la cause qui nous fait vivre et mourir. L'esprit du jacobinisme constituait donc la force du directoire, et cet esprit, je l'ai dit, ce n'était pas la liberté, mais une certaine énergie de volonté susceptible de briser tous les obstacles. Les jacobins, fortement frappés avec Babœuf, avaient cependant un secret penchant pour Barras, Rewbell, Merlin de Douai. Quand on a vécu dans la même atmosphère, on s'en souvient; si la Montagne s'était divisée au 9 thermidor, elle retrouvait son unité quand il s'agissait de lutter contre les royalistes. Les vieux amis de Robespierre, ulcérés sans doute de ce qu'on avait tué l'Incorruptible, ne voulaient pas pour cela accepter le retour du royalisme; il suffisait qu'on leur murmurât à l'oreille le nom du roi, des Bourbons, pour les retrouver dans leur haine native et puissante.

Cet esprit était particulièrement dans l'armée d'Italie; était-ce en vain qu'elle avait jacobinisé le Milanais, le Piémont, le Mantouan? Tous ces généraux, Masséna, Augereau, Lannes, étaient sans-culottes dans la plus large expression du mot, et les adresses, les toasts révélaient la nature jacobine des clubs de Paris. Le directoire, tant il sentait le besoin de se retremper dans cet esprit de la Montagne, avait rappelé autour de lui tous les vieux éléments de l'armée révolutionnaire, Santerre, Tunck, Rossignol (1), Pujet-Barbantane, Fournier (2). Ceux-ci correspondaient parfaitement à l'esprit des proclamations de Lannes, s'écriant: « Tremblez, vils soutiens du despotisme, prêtres infâmes, sacriléges sicaires royalistes, demandez à la terre qu'elle vous engloutisse (3). » Telles étaient les aménités des généraux d'armée de ce temps et leur élégante forme de langage.

Le directoire, dans ses éléments mitoyens, n'aurait certes pas voulu aller aussi loin; mais la force des choses l'y poussait. Les principes de sa politique reposaient sur deux bases: les jacobins énergiques, implacables, et le juste milieu révolutionnaire appuyé sur la coterie de Chénier, Ginguené, Daunou, Mme de Staël, Benjamin Constant. Ceux-ci avaient peur des montagnards, et certainement, si les hommes de la trempe de Rossignol, de Santerre, étaient revenus aux affaires, ils se seraient cachés ou exilés; mais ils avaient aussi des haines profondes contre les royalistes, et généralement on pactise plus facilement avec ceux qu'on redoute qu'avec ceux qu'on déteste; il est rare qu'un parti ne s'arrange pas tôt ou tard avec ceux qui ne font qu'exagérer son principe; avec ceux qui le nient ou qui le combattent, la transaction est impossible. La majorité du directoire, toute dans le sens révolutionnaire, était en continuelles conférences avec les diverses nuances de son parti, avec les jacobins par Fouché et Tallien. Fouché, au mieux avec Barras, lui conseillait de sortir d'une position si fausse; il aurait pour cela l'appui de tous les patriotes: n'était-il pas déplorable et niais que ceux qui avaient fait la révolution se trouvassent par le fait exilés de ses bénéfices? Tallien poussait le directoire à des mesures violentes comme son caractère, et par sa femme, il s'était très-lié avec la coterie de Mme de Staël fort avancée dans le mouvement. Cette coterie voulait le pouvoir et visait à gouverner la république en se servant à la fois de tous les partis; elle ne désirait pas d'abord la violence, elle y fut poussée par les événements. Mme de Staël, avec son besoin de direction, d'activité et d'affaires, résumait autour d'elle l'école genevoise de M. Necker. Enfin restait l'armée, et l'on voyait avec douleur qu'on ne pouvait pas se passer de son concours; là était le foyer de la force jacobine, les clubs s'y étaient organisés; chaque demi-brigade dissertait sur les affaires publiques: on jugeait le directoire, les conseils, et l'époque des prétoriens arrivait avec ses désordres inévitables.

Les conseils des Anciens et des Cinq-Cents venaient de recevoir le nouveau tiers de ses membres élus sous l'influence des idées réactionnaires; la puissance de

(1) Jean-Antoine Rossignol, né à Paris en 1759, était ouvrier orfévre, lorsqu'il figura parmi ceux appelés depuis les héros de la Bastille. Dès ce jour, il devint l'un des chefs des insurrections populaires; après le 2 juin 1793, il reçut le grade de colonel de la 35e division de gendarmerie, établie à Niort. Il fut ensuite général en chef de l'armée de la Vendée, puis de celle des côtes de Brest et de Cherbourg. A la suite du 9 thermidor, destitué et décrété d'accusation, il fut amnistié le 26 octobre 1795 (quelque temps avant le 13 vendémiaire). Compris dans la conspiration de Babœuf, il fut acquitté par la haute cour de Vendôme.

(2) Charles Fournier, dit *l'Américain*, né en Auvergne en 1745, révolutionnaire exalté, prit part à toutes les journées sanglantes de la révolution: au 10 août, il commandait une compagnie de Marseillais; et le 9 septembre 1792, chargé de conduire à Paris les prisonniers d'Orléans, il les laissa tous massacrer à Versailles.

(3) *Adresse au directoire exécutif, par la 29e demi-brigade d'infanterie légère.*

« Citoyens directeurs, de tous les animaux produits par le caprice de la nature, le plus vil est un roi, le plus lâche un courtisan, et le pire de tous un prêtre.

« Quel sentiment a dû animer la 29e demi-brigade d'infanterie légère, lorsque son oreille a été frappée des cris de la patrie?... Celui d'une vengeance terrible... Quoi! des scélérats marchandent, négocient, mettent à prix notre liberté! Il faut un roi, disent-ils; eh bien! va, cours, tu en trouveras en Allemagne et ailleurs. Tu désires un maître; nous n'en voulons d'autres que la loi... Si les coquins qui troublent notre chère France ne sont pas bientôt écrasés par les moyens que vous possédez, appelez l'armée d'Italie, appelez la 29e légère; elle aura bientôt, à coups de baïonnette, chassé, balayé *chouans*, *carratistes*, *Anglais*, et tout fuira devant leurs fronts redoutables. Armés par la justice, notre victoire est certaine. Oui, citoyens directeurs, oui, nous jurons de poursuivre ces faux frères, ces assassins jusque dans la garde-robe de leur digne patron George III, et nous finissons par vous assurer que le club de *Clichy* subira le même sort que celui de *Rinci*. Vive la république! » Tel était le beau langage de l'armée d'Italie.

la presse et des assemblées primaires avait agi dans tout son essor, et en majorité les révolutionnaires étaient exclus des scrutins nouveaux. Ce résultat d'une si grande netteté avait réveillé au cœur des jacobins leurs idées de coups d'État et de journées violentes; ils sentirent tous unanimement la nécessité d'en finir avec une situation qui les tuait à petit feu, et pour un parti c'est la mort la plus humiliante.

Les nuances qui dominaient dans les conseils se résumaient en deux couleurs : les royalistes purs et les constitutionnels de 1791; les uns, bavards, fanfarons comme toujours, illusionnés, disant leurs projets, croyant triompher du jour au lendemain, à ce point que M. de La Villeheurnoy ne demandait que cent cinquante mille francs pour faire proclamer le roi à Paris; les autres, timides, temporisateurs, ne voulant rien faire, rien brusquer contre la constitution; et c'est ce double caractère de parti, faible, décousu, qui donnait tant d'avantage aux révolutionnaires. Quand il ne s'agissait que de sarcasmes amers, de mots spirituels pour blesser les hommes et les caractères politiques, les royalistes étaient parfaits; les journaux chaque matin aiguisaient les haines contre la tyrannie du directoire; Barras, Merlin surtout étaient accablés sous les traits les plus satiriques; les armées et Bonaparte même dans leur gloire n'étaient pas épargnés, ce qui était évidemment fort maladroit. Mais le parti royaliste a plus de répugnances et de haines que d'habileté; il blesse les hommes et ne les attire jamais à lui; à force de dire qu'il ne lui faut que des purs, il ne lui reste que des incapables. Chaque jour, c'était une espérance nouvelle, une illusion, tellement qu'en s'éveillant, tout royaliste croyait Louis XVIII aux portes de la capitale. La première opération du conseil des Cinq-Cents fut de porter le général Pichegru à la présidence, le général Willot à la tête des inspecteurs de la salle, et l'adjudant général Ramel (1) au commandement de la garde du conseil. Pichegru était un peu démoralisé depuis que ses négociations avec le prince de Condé avaient été révélées; Willot, chef des réactionnaires du Midi, était détesté des jacobins qu'il avait destitués, proscrits, exilés. Jamais conjuration n'avait été conduite d'une manière plus inconséquente, plus bavarde, plus fanfaronne et en même temps plus faible. C'était du Fiesque sans énergie, sans grandeur; une vraie parade représentative.

Cependant un premier résultat avait été obtenu par les royalistes et les constitutionnels : ils avaient porté au directoire, à la place de Letourneur, M. Barthélemy (2), le signataire du traité de Bâle, alors encore ambassadeur en Suisse. On n'avait pas d'objection positive contre M. Barthélemy, agent de la république, et qui l'avait parfaitement servie; seulement, le directoire le savait au fond partisan d'une restauration royaliste; trop faible pour prendre l'initiative, il l'aiderait de son concours. Carnot, par jalousie de Barras, pourrait bien soutenir Barthélemy; on avait la minorité au directoire, la majorité dans les conseils, la force de la presse, et pour compléter ces positions, on avait besoin du ministère. Les conseils n'attaquaient si vivement le directoire que pour avoir les portefeuilles; on voulait d'abord que Merlin n'eût plus la justice, mais que la justice eût Merlin (c'était le mot spirituel des royalistes). Charles Delacroix ne paraissait pas complétement dans les opinions de M. Barthélemy, auquel on désirait laisser la dictature des négociations. Ramel, aux finances, leur paraissait déplacé.

Loin de céder à ces clameurs, le directoire, on l'a dit déjà, porta au ministère des esprits plus profondement dévoués à la révolution, plus compromis avec elle, et dès lors la lutte devint vive; les jacobins reçurent des promesses et des positions. C'est ainsi qu'on attire à soi les partis. Barras écrivit à Bonaparte, à Hoche, le général de la police : « Peut-on compter sur l'armée? » Il fut répondu : « Oui certainement, contre les royalistes, les émigrés et les prêtres; elle aura toujours un coup de sabre à donner en souvenir du vieil esprit de 1793. » Aussitôt on rappela de l'armée d'Italie Augereau, sabreur aux grandes moustaches, terroriste à la façon de Lannes, un peu jaloux de Bonaparte. Quand une fois on se fut confié à l'esprit soldatesque, tout fut dit (3) : est-ce que la constitution était encore quelque chose? On avait mis

(1) Jean-Pierre Ramel, né à Cahors en 1770, partit simple soldat dès le commencement de la révolution, et en 1792, il était adjudant général; il servit, en 1794, à l'armée des Pyrénées-Orientales, et en 1796, à celle de Rhin-et-Moselle, sous Moreau; puis il fut appelé, en janvier 1797, au commandement de la garde des conseils.

(2) *Lettre de Barthélemy au directoire* (juin 1797).

« Citoyens directeurs, le courrier extraordinaire porteur de la lettre dont vous m'avez honoré le 7, est arrivé ici ce matin au point du jour.

« J'obéis à l'acte du corps législatif qui m'appelle parmi vous. Je ne dois, sans doute, qu'à l'extrême indulgence des représentants de la nation cet éclatant témoignage de leur confiance. Absent de ma patrie depuis trente ans, peu instruit de son administration intérieure, combien je suis effrayé de la tâche qui m'est imposée! Mais je ne crois pas que, dans une semblable circonstance, un bon citoyen soit libre de se refuser à l'honorable marque de bienveillance dont je sois l'objet.

« Quelques arrangements nécessaires et quelques soins qu'exige ma santé, souvent altérée, ne me permettront de partir que dans quatre ou cinq jours. Je me mettrai alors en route, citoyens directeurs, pour aller m'associer aux importantes fonctions que la constitution vous attribue.

« Salut et respect,

« Barthélemy. »

(3) *Lettre secrète de la majorité du directoire à Bonaparte.*

« Nous avons vu, citoyen général, avec une extrême satisfaction, les témoignages d'attachement que vous ne cessez de donner à la cause

dans la belle pancarte de MM. Sieyès et Daunou, que les troupes ne pourraient jamais s'approcher de Paris au delà du rayon constitutionnel déterminé par la loi; mais est-ce que les soldats respectent ces choses-là? est-ce que les pouvoirs et les partis forts ne se raillent pas des constitutions, feuilles mortes que disperse le vent?

Il fut donc convenu qu'il y aurait une journée contre les conseils, et on arrêta trois choses : 1° que la légalité du mouvement serait confiée à la coterie de Mme de Staël, et aux faiseurs de phrases qui s'y trouvaient en majorité; 2° que l'on rendrait toute faveur, par des positions secondaires, aux jacobins; 3° que l'on se servirait du parti militaire, de sa force, pour accomplir ce coup d'État, comme autrefois les jacobins s'étaient servis du peuple.

Dans la crise qui se préparait, M. de Talleyrand était venu vers Mme de Staël, par reconnaissance d'abord, puis parce qu'il ne trouvait pas de place parmi les royalistes, et qu'il n'avait pas confiance dans leur agitation factice; ce que voulait M. de Talleyrand, c'était le pouvoir, et il remplaça presque aussitôt Charles Delacroix aux relations extérieures. Comme un grand seigneur criblé de dettes, il s'était rapproché tout naturellement du comte de Barras, grand seigneur dépensier; une fois là, il conseilla la force avec cette nonchalance qu'on lui savait, car il connaissait la nature molle du parti royaliste et le décousu des majorités parlementaires. Les hommes de légalité, Daunou, Chénier, Bailleul, Benjamin Constant, devaient trouver les meilleures raisons du monde pour justifier une mesure de proscription : c'étaient de très-ingénieux coloristes pour violer la constitution, au nom de la constitution; on n'aurait plus ensuite qu'à compter avec le parti jacobin et la force armée, ces deux auxiliaires qui seconderaient le mouvement : aux uns, on ferait un pont d'or, on donnerait des places de finances, des directions lucratives, et ils s'étaient assouplis déjà sous ces chaînes brillantes; les soldats, on les enivrerait d'éloges dans les proclamations; et puis, comme il y avait des jalousies extrêmes entre les chefs des armées, on les opposerait les uns aux autres, en souvenir des temps des prétoriens : Moreau et Hoche à Bonaparte, Augereau à Joubert, de manière à imiter les divisions de Rome entre les consuls; ce qui paraissait admirable aux classiques oratoriens et aux beaux parleurs de latinité!

Il n'y avait jamais eu de journées, de coups d'État dans la révolution, sans que l'on supposât à côté une conjuration, comme la formule, le prétexte, la nécessité impérieuse, et ici le directoire avait obtenu de très-faciles preuves. Depuis que le terrible comité de Robespierre n'existait plus pour tout comprimer, les partis respiraient tout haut, et les royalistes surtout, avec cette légèreté de propos et de caractère qui les domine. Je ne crois pas qu'un parti ait jamais confié sa destinée à des esprits plus frivoles, plus compromettants : vraiment l'abbé Brottier, La Villeheurnoy, Duverne de Presle étaient-ils des hommes de taille à mener un mouvement dans des proportions larges et fortes? Mais ce parti, si probe au reste, si relevé de doctrine, a toujours eu peur des hautes intelligences pour le conduire; il s'en méfie et les repousse; ce qu'il aime, ce sont les intrigants et les intrigues, les gens d'esprit et à bons mots. Le directoire obtint donc des révélations aisées : comme on correspondait par écrit sur les frontières, la police ne se faisait pas faute d'enlever les papiers. Barras, avec quelques sacs de louis d'or, quelques douceurs de fournitures, une table toujours ouverte et parfaitement servie, avait obtenu bien des aveux des émigrés, qui s'associaient à la police sans le savoir et le vouloir peut-être, mais par bavardage et besoin d'argent. Le directoire avait dans ses mains (et ici Moreau avait manqué à une vieille amitié) (1) la correspondance de Pichegru avec le prince de Condé, les plans de contre-révolution à Paris par les conseils; il trouvait en cela des motifs suffisants pour frapper en grand contre la majorité. C'était illégal sans doute; mais les partis s'inquiètent-ils jamais de la légalité quand ils ont le pouvoir? La popularité des gouvernements, je le répète, ne résulte pas de ce qu'ils sont impartiaux et justes, mais de ce qu'ils frappent impitoyablement sur les adversaires de l'opinion victorieuse : proscrire les royalistes, c'était s'assurer les applaudissements des jacobins.

Ce fut la coterie de Mme de Staël (le club de Salm), jointe aux amis du directoire, Chénier, Daunou, Merlin, Boulay, Bailleul, qui s'empressa de dresser les listes et de désigner les proscrits; cela se fit d'une manière assez arbitraire, comme toutes ces sortes d'affaires si précipitées. Chacun demanda non point la tête de son ennemi, on n'en était ni à ce courage ni à cette cruauté de 1793, mais l'exil, la déportation; si l'on comprit parmi les listes quelques républicains

de la liberté et à la constitution de l'an III. Vous pouvez compter sur l'entière réciprocité de notre part. Nous acceptons avec plaisir toutes les offres que vous nous avez faites pour venir au secours de la république. Elles sont une nouvelle preuve de votre sincère amour pour la patrie. Vous ne devez pas douter qu'au besoin nous n'en ferons usage que pour sa tranquillité, son bonheur et sa gloire. »

Cette lettre était de l'écriture de Larévellière-Lépeaux, qui l'avait signée, ainsi que Barras et Rewbell.

(1) *Lettre du général Moreau au directeur Barthélemy*, du 17 fructidor an V (3 septembre 1797).

« ...J'avoue, citoyen directeur, qu'il m'en coûte infiniment de vous instruire d'une pareille trahison, d'autant plus que celui que je vous fais connaître a été mon ami, et le serait encore, s'il ne m'était connu; je veux parler du représentant du peuple Pichegru. Il n'y a que la grande confiance que j'ai en votre patriotisme et en votre sagesse qui m'a déterminé à vous donner cet avis. Les preuves en sont plus claires que le jour, mais je doute qu'elles puissent être judiciaires. »

compromis, tels que Carnot qui déplaisait à Barras, la grande majorité se composa de députés clichiens, et le club de Salm conduit par Benjamin Constant, si ardemment épris de M[me] de Staël, proscrivit le club de Clichy, qui faisait des épigrammes contre elle.

Depuis le 15 fructidor tout était prêt. Les régiments se déployèrent dans Paris; Augereau (1) y avait établi son quartier général, contrairement à la constitution; on murmurait tout haut les mots d'insurrection et de journée alors si familiers aux masses; on voyait reparaître dans les rues ces figures basanées des généraux et des officiers républicains, comme à la veille du 13 vendémiaire, oiseaux sinistres prêts à se jeter sur la proie qui leur serait désignée. L'imprimerie du directoire travaillait incessamment; ses bureaux de police étaient encombrés; et pendant ce temps les royalistes, au lieu d'agir, jetaient des mots spirituels, des sarcasmes dans les journaux, des invectives pleines d'indignation, à la manière antique. La tribune ne cessait de retentir contre le directoire : aujourd'hui l'ardent et jeune Camille Jordan demandait la liberté des cloches et les solennités du culte; ou le pesant Boissy-d'Anglas, dans ses convictions protestantes, s'élevait contre le désordre et l'anarchie; le lendemain, le savant Quatremère de Quincy, à la raison artistique et sévère, plaidait pour l'Italie dépouillée; Vaublane, si vif de paroles, Portalis, le plus élégant des légistes et le plus légiste des orateurs, attaquaient tout le système du directoire et ses juridictions illégales; Barbé-Marbois, Lafond-Ladebat, présentaient la monarchie de 1791 comme le meilleur système de gouvernement; et la tribune ne suffisait plus à cette multiplicité de propositions qui se croisaient journellement de droite et de gauche, et tout cela sans abou-

(1) Je donne ici une curieuse correspondance qui précède le 18 fructidor.

Extrait d'une lettre chiffrée de Lavalette à Bonaparte (3 août 1797).

« Augereau est attendu ce soir; Barras, en m'annonçant cette nouvelle, me dit : « *Sa présence en fera pâlir plus d'un*, surtout quand nous lui aurons donné un nouveau titre qui donnera plus de poids à ses discours et actions. »

Lettre confidentielle d'Augereau à Bonaparte (9 août).

« Je suis arrivé le 5 août en bonne santé. Je dois aux circonstances dont j'ai profité, l'occasion d'avoir pu convaincre le directoire par des preuves matérielles, que la contre-révolution s'opérait dans la république par les administrations civiles et militaires, par les agents de l'étranger et par les réfractaires qu'on laisse paisiblement dans leurs foyers. Ce n'est pas que le nombre des amis de la liberté ne soit considérable. Chambéry m'en a offert un exemple bien doux, quoique le général Kellermann ait donné des signes d'improbation à la masse des patriotes qui avaient donné des signes d'empressement pour venir au-devant de moi. Les diverses plaintes qui ont éclaté contre le général Kellermann et les officiers de son état-major, en sont un sûr garant qu'il fait beaucoup de mal en sa qualité de général en chef. Le directoire, frappé du récit vrai que mon honneur et l'amour de mon pays m'ont dicté, va arrêter la suppression de l'armée des Alpes, et la réunir à celle d'Italie.

« Le directoire m'a accueilli avec des témoignages d'estime et de considération; il a exigé que je lui fisse part de mon opinion sur l'état actuel où se trouve la France; je l'ai fait avec la franchise et l'énergie que vous me connaissez. Le directoire a pris sur-le-champ un arrêté qui me nomme commandant de la 17[e] division militaire (Paris).

« Paris flotte entre la crainte et l'espérance; les factieux sont en petit nombre, et les émigrés, leur espoir, décampent à toutes jambes depuis que les journaux ont annoncé ma promotion à la 17[e] division. Il restera aux royalistes la honte d'avoir conçu des projets vains et infructueux, aux républicains une énergie solide qui montrera à l'Europe qu'on peut comprimer un instant les amis de la liberté, mais non pas les détruire. Les adresses de l'armée d'Italie ont produit le meilleur effet : déjà votre proclamation avait arrêté la secousse de Clichy, qui ne tendait à rien moins qu'à mettre trois membres du directoire en accusation; leur ton a baissé.

« Paris fourmille de pamphlets et de placards plus inconséquents les uns que les autres. L'armée d'Italie aura sauvé la patrie. Il est définitivement arrêté de renouveler les généraux qui commandent dans l'intérieur, ainsi que les autorités constituées, tous dévoués au système royal de Clichy. Pour cet effet, général, il faut vous hâter de recueillir et d'envoyer par un officier de confiance toutes les pièces trouvées à Venise, Vérone et autres lieux; elles donneront lieu de démasquer les traîtres et de provoquer leur supplice : c'est au directeur Barras qu'il faut les adresser... »

Dépêche chiffrée de Lavalette à Bonaparte (16 août).

« ... Voici mot pour mot ce que m'a dit Barras avant-hier, après dîner : « *Enfin j'ai déchiré le voile ce matin au directoire.* » Il était question des négociations d'Italie. Carnot prétendait que Bonaparte était dans une situation assez avantageuse, quand il signa les préliminaires, pour ne souscrire qu'à des conditions qu'il pût tenir par la suite. J'ai défendu Bonaparte. J'ai dit à Carnot : « Tu n'es qu'un vil scélérat, tu as vendu la république, et tu veux égorger ceux qui la défendent, infâme brigand!... » Carnot me répondit d'un air embarrassé : « Je méprise vos provocations; mais un jour j'y répondrai. »

(24 août.)

« Le mouvement que je vous avais annoncé si positivement de la part de Barras, est ajourné; ce qui le recule, c'est 1° le peu d'accord sur les moyens d'exécution; 2° la crainte d'engager un combat dont le succès n'est pas douteux, mais dont les suites effrayent; 3° l'embarras que causerait le conseil des Anciens, déterminé à n'opposer aucune résistance, et les Cinq-Cents qu'on veut chasser, déterminés à ne pas fuir; 4° l'appréhension d'une réaction de démagogues babouvistes; 5° l'impossibilité d'empêcher les Anciens de quitter Paris, et la nécessité où se trouve le directoire de les suivre... »

Lettre de Barras à Bonaparte (8 septembre).

« Termine la paix, mais une paix honorable; que le Rhin soit nos limites; que Mantoue soit à la république cisalpine, et que Venise ne soit pas à la maison d'Autriche. Voilà le vœu du directoire épuré, voilà celui de tous les républicains; voilà ce que veut l'intérêt de la république et la gloire bien méritée du général et de l'immortelle armée qu'il commande. »

Deux jours après, il lui écrit encore : « Ton silence est bien étrange, mon cher général. Augereau se conduit on ne peut mieux; il a la confiance des deux partis; elle est bien méritée. »

Lavalette lui écrit : « Il est essentiel que vous ayez ici constamment quelqu'un qui vous soit dévoué : il existe une cabale contre vous; elle est composée de gens exagérés; ils vous reprochent d'avoir laissé égorger les patriotes du Piémont, et de n'avoir pas reçu ceux du Midi avec la distinction convenable. Augereau est pour beaucoup dans tout ceci... »

tir à une seule action, à une seule force politique.

Il fut ridicule de voir une assemblée grave poser des poteaux pour que les soldats ne pussent franchir le cercle constitutionnel, et le lendemain les grenadiers vinrent faire des ordures tout autour de ces poteaux. On créait des commissions d'inspecteurs, des comités de police ; on délibérait nuit et jour, et pas une résolution énergique ne surgissait contre le Luxembourg, même au cœur des généraux Pichegru et Willot ! Quand on veut marcher droit à un but, on ne parle pas, on agit : la légalité, c'est sottise dans les temps de révolution, car la dictature est à celui qui sait la prendre, et celui-là agit légitimement qui a le courage d'agir. Puisque la guerre était déclarée, ne valait-il pas mieux s'emparer des trois directeurs jacobins et les destituer, comme ayant porté atteinte à la souveraineté nationale ; puis armant la garde nationale, les régiments dévoués, destituer Augereau, et livrer ainsi une véritable bataille au parti jacobin. Il fallait pour cela de l'énergie, et il n'y en avait pas dans ces conseils institués par une constitution morte déjà, sous la violente action du parti militaire.

La nuit du 18 fructidor, six demi-brigades avec quarante pièces d'artillerie, les canonniers républicains, la mèche allumée, se distribuèrent les postes militaires de Paris ; on occupa les ponts ; les bataillons sacrés des sans-culottes, conduits par Rossignol et Santerre, vinrent fraterniser avec Augereau, comme ils avaient fraternisé avec Bonaparte au 13 vendémiaire ; on se communiqua les ordres d'arrestation ; *arrestation !* mot si populaire au temps du comité et de la terreur. L'exécution des arrêtés du directoire s'accomplit d'abord contre Pichegru, Willot, les têtes militaires ; le directeur Barthélemy fut également arrêté ; Carnot, prévenu à temps, avait pris la fuite ; Pichegru, fort candidement, invoqua le respect dû aux représentants, sans songer à sa glorieuse épée. Augereau, toujours à la parole brutale et mal apprise, l'insulta, lui, le conquérant de la Hollande ! Willot eut plus de cœur, il se defendit ; Augereau lui arracha son épée et ses épaulettes. Les troupes déployées autour des Tuileries arrêtèrent successivement les députés à mesure qu'ils se rendaient au lieu de leurs séances.

Tout cela se fit fort tranquillement, sans murmures ; le peuple ne s'inquiéta pas plus de cette querelle du directoire et des conseils que sous l'ancien régime il ne se mêlait aux disgrâces des courtisans, comme s'il était hors de cause. Le soir, on vit avec étonnement que la république avait été sauvée d'un grand péril, sans que nul s'en doutât ; comme le coup d'État qu'on frappait était la chose du monde la plus incomprise, la plus inconstitutionnelle, on imprima de larges placards, des proclamations, des adresses, pour prouver que le peuple avait été préservé d'une conspiration immense, et la constitution naturellement garantie de sa ruine. Il n'y avait plus de conseils, qu'importe? on en réunit un fragment à l'Odéon, à l'École de médecine, tout à côté du Luxembourg, et la journée militaire fut sanctionnée par la législature.

Les vainqueurs frappèrent tout à la fois la tribune et la presse, les deux causes qui avaient inquiété le directoire, et il se trouva une presse, une tribune qui applaudirent. Les membres des Cinq-Cents et des Anciens furent condamnés à la déportation (1), et cela sur des listes fournies avec la même complaisance que l'insurrection avait trouvée dans la convention, au 31 mai et au 2 juin, contre les girondins ; mais il y eut cette différence que, dans la journée du 2 juin, on eut de part et d'autre le courage de la mort, et qu'ici tout se borna, dans le directoire et les conseils, à une proscription sournoise et lâche. Il se dit à la tribune de choses étranges, impitoyables contre les proscrits : MM. Berlier, Boulay de la Meurthe et Bailleul se montrèrent les plus ardents défenseurs du 18 fructidor, les adversaires les plus impitoyables de la presse qui eut également sa proscription. Entre les journaux et le directoire, c'était une vieille querelle qu'il fallait vider. En général il y a toujours des répugnances secrètes qui divisent la tribune de la presse : l'une a des rancunes et la puissance de les satisfaire, l'autre a de l'esprit et un besoin de l'aiguiser et de le faire valoir ; les journaux raillent, les législateurs proscrivent ; tôt ou tard la bataille se donne et les pouvoirs n'y vont pas de main morte : ils se vengent en un seul jour de tout ce que l'esprit leur a fait souffrir. Un acte législatif suffit pour supprimer quarante-deux journaux (2). A l'époque de tous les gouvernements faibles, il y a un dévergondage de presse : on ne peut dire le

(1) *Liste des condamnés à la déportation.*

Membres des Cinq-Cents. — MM. Aubry, Aimé, Bayard, Boissy d'Anglas, Borne, Bourdon de l'Oise, Cadroye, Couchery, Delahaye, Delarue, Doumere, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-Desmolières, Henri Larivière, Imbert Colomès, Camille Jordan, Jourdan des Bouches-du-Rhône, Gau, Lacarrière, Lemarchant de Gomicourt, Lemerer, de Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André de la Lozère, Mac-Curtin, Paire, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire-Montaud, Quatremère de Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, de Vaublanc, Villaret de Joyeuse et Willot. — *Membres des Anciens.* — MM. Barbé de Marbois, Dumas, Ferrant de Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumont, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudray et Blain.

Les directeurs Carnot et Barthélemy ; Brottier, La Villeheurnoy, Duverne de Presle ; Cochon, ministre de la police ; Dossonville, inspecteur de la police ; les généraux Miranda et Morgan ; Suard, journaliste ; Mailhe, conventionnel, et Ramel, commandant de grenadiers du corps législatif.

(2) Les journaux supprimés étaient : le Mémorial, le Messager du Soir, le Miroir, les Nouvelles politiques, l'Observateur de l'Europe, Perlet, le Petit Gauthier, le Postillon des Armées, la Quotidienne, les Rapsodies, le Spectateur du Nord, le Tableau de Paris, le Thé, la Tribune publique, le Véridique, l'Argus, les Annales

nombre des journaux qui existaient à la première époque du directoire; on l'attaquait par tous les côtés; la liberté n'avait rien de sérieux, les discussions rien de grave; c'étaient des coups d'épingles donnés avec esprit par MM. de La Harpe, Fontanes, l'abbé de Boulogne, Michaud, Richer-Serizy, sous les titres bizarres du *Petit Gauthier*, du *Postillon des Armées*, des *Rapsodies*, du *Thé*, de l'*Argus*, des *Actes des Apôtres*, du *Déjeuner*. Alors il n'y avait ni cautionnement, ni timbre; pourvu qu'on sût écrire quelques lignes, qu'on fît les frais d'impression, c'étaient là les seules garanties, et tout ceci avec un esprit ardent, acéré, provocateur, qui devait entraîner nécessairement le pouvoir à la violence, comme le taureau que le *picador* excite dans les brûlantes arènes de Séville ou de Jaen.

Le coup d'État du 18 fructidor fut appuyé par le parti jacobin et l'armée; dès lors il dut se ressentir de cette double force. Si l'on avait consulté l'opinion personnelle de Barras, du directoire entier et des conseils même épurés, ils s'en fussent tous tenus à l'acte qui les débarrassait de l'ennemi, sans aller plus loin : et que pouvaient-ils désirer au delà de l'argent, du pouvoir et des places? Ce n'est pas ainsi qu'on compte avec les opinions; quand elles vous ont aidé, il faut marcher avec elles et leur faire des concessions; or les jacobins exigèrent une sorte de retour aux idées et aux mesures de 1793, des violences et des proscriptions de toute nature; il fallut leur céder : ainsi la mort fut prononcée contre tous ceux qui tenteraient de rétablir la royauté en France (1), décret dirigé surtout contre le parti de 1688 : une fraction des conseils le considérait comme une solution politique désirable, et on voulut éteindre cet espoir. La proscription dut s'étendre à tous les membres d'une noble lignée, aux mères, aux tantes, aux sœurs qui portaient le nom glorieux de Bourbon. On exigea même, pour rassurer le triumvirat du directoire, que M. le duc d'Orléans, jeune prince studieux, qui visitait alors la Suède et la Laponie, quittât l'Europe pour les États-Unis; à cette condition d'habiter l'Amérique, on rendit à sa mère, déportée en Espagne, un peu de fortune, et la liberté à ses frères Montpensier et Beaujolais. Il règne quelque chose de touchant, et j'oserai dire d'une gaieté mélancolique, dans cet intéressant récit que le duc de Montpensier a retracé lui-même sur ses quarante-trois mois de captivité au fort Saint-Jean, récit insouciant comme l'imagination de la jeunesse qui tapisse de fleurs même les cachots; puis cela devient triste comme le désespoir d'un fils séparé de sa mère, de son frère, de son père qui lui dit un éternel adieu sur l'échafaud.

L'esprit jacobin en voulut surtout aux nobles et aux prêtres, et en cela il était compris à merveille par les gens du 18 fructidor; une loi bannit, déporta les uns et les autres du territoire de la république. Chose assez bizarre de ce temps, le président du directoire était un des plus antiques gentilshommes de Provence; le conseiller du 18 fructidor était M. de Talleyrand, issu des Boson de l'époque carlovingienne; l'écrivain qui défendit le plus chaudement les mesures fut Benjamin Constant de Rebecque, d'une illustre famille réfugiée en Suisse; et les plus grands instigateurs des proscriptions contre les prêtres, ce furent aussi l'abbé Sieyès, Bassal et l'oratorien Daunou. Si les ancêtres s'étaient réveillés de la tombe, qu'auraient-ils dit d'un si étrange spectacle, d'un oubli si profond du passé?

On fut impitoyable : les déportés du 18 fructidor furent conduits dans des cages de fer par une armée révolutionnaire, commandée par Santerre, Rossignol et Fournier l'Américain, c'est-à-dire tout ce que le parti jacobin avait de plus exalté. On renouvela le régime des prisons; les prêtres y furent amoncelés pêle-mêle par ordre de Laréveillère-Lépeaux, le doux, l'indulgent philanthrope! Partout on répéta le serment de haine à la royauté; tout émigré rentré en France dut en sortir dans le mois, et s'il s'y trouvait encore, on le traduisait devant une commission militaire, et sur sa seule identité, il était fusillé. On crut un moment que cette atroce mesure était une menace, et qu'on n'oserait pas la mettre à exécution; quelques émigrés étaient restés dans les villes, ils furent saisis, confrontés et punis de mort; à chaque pas une détonation d'armes annonçait une exécution militaire, et le *Moniteur* disait froidement le lendemain : « Tel émigré, traduit devant une commission militaire, a subi sa peine. » On répéta les epithètes de brigands, de chauffeurs, appliquées à la noble et chevaleresque opinion des royalistes; car il ne suffit pas qu'un pouvoir violent vous tue, il veut vous insulter encore et vous déshonorer.

Le parti jacobin, satisfait par ces poursuites, dut l'être également par les positions : il entrait par fractions dans les deux conseils, on lui donna pour l'assouplir des places lucratives. Il est deux phases d'existence à travers lesquelles passe toujours un parti : dans sa jeunesse et sa violence, il dédaigne l'argent et le

catholiques, les Actes des Apôtres, l'Accusateur public, l'Anti-Terroriste, l'Aurore, le Censeur des Journaux, le Courrier de Lyon, le Courrier extraordinaire, le Courrier républicain, le Cri public, le Défenseur des vieilles institutions, le Déjeuner, l'Écho, l'Éclair, l'Europe littéraire, la Gazette française, la Gazette universelle, le Grondeur, l'Impartial Bruxellois, l'Impartial Européen, l'Invariable, le Journal des Journaux, le Journal des Colonies, le Journal général de France, l'Abréviateur universel.

(1) Le directoire exécutif arrête ce qui suit :

Art. I. Tout individu qui se permettrait de rappeler la royauté, la constitution de 1793, ou d'Orléans, sera fusillé à l'instant, conformément à la loi.

II. Les personnes et les propriétés seront respectées. Tout pillard sera fusillé sur-le-champ, selon la loi.

lucre; on lui en offrirait en vain; il préfère la lutte, le combat acharné; puis, viennent les jours de fatigue et de décrépitude; alors donnez-lui des places, des faveurs, il les accepte, et c'est ainsi que le directoire démoralisa, affaiblit le parti jacobin: on fit de ses principaux coryphées des directeurs de département, des conservateurs d'hypothèques, des receveurs de finances ou de douanes, des commissaires du directoire à l'extérieur, des ministres plénipotentiaires ou des agents de police. Vient un temps où tous ces petits abris sont fort goûtés, parce qu'ils sont très-commodes, et qu'on ne grelotte plus volontiers de froid et de faim, même en demandant du pain et la constitution de 1793.

Il restait encore à satisfaire le parti des soldats qui avait puissamment aidé la révolution du 18 fructidor. Le résultat d'un tel mouvement devait être de pousser un général homme de guerre considérable à la tête du gouvernement; et loin de là, c'était un petit conseil d'avocats qui triomphait par le sabre d'Augereau. De là cette hostilité immédiatement déclarée entre le directoire et l'armée après que la mesure révolutionnaire est accomplie. Le peuple ne s'est point mêlé de cela; il n'y a pas eu d'insurrection, de tocsin : tout s'est fait régulièrement par des évolutions militaires, comme dans une parade. L'armée forme un gouvernement, car elle a ses clubs, ses adresses, ses délibérations et par-dessus tout une dictature; est-ce qu'on s'imagine que ces hommes au front sillonné par les batailles vont s'agenouiller devant ces quelques parleurs en robes prétextes et en cothurnes? Ce n'est pas pour rien qu'ils ont porté la main sur les légistes; ils s'en souviendront une autre fois : pour eux la révolution n'est qu'à moitié accomplie; ils ont frappé les royalistes, les nobles, les prêtres, avec une joie sauvage; ils briseront plus tard le gouvernement civil au profit du gouvernement militaire avec une indicible ardeur; c'est dans la logique des idées. Dès ce moment la lutte commence : la pensée du directoire consiste à diviser les armées et les généraux, à les opposer les uns aux autres, afin de les affaiblir, comme dans le bas-empire la politique des empereurs était de diviser les barbares qui les menaçaient. Le directoire va incessamment opposer l'armée du Rhin à celle d'Italie; Augereau a saisi au collet Pichegru, c'est un souvenir d'armée, une jalousie de commandement; Bonaparte a désigné Aubry pour la proscription avec Rulhières et Willot : entretenir cette discorde entre les chefs, changer, bouleverser les commandements, telle sera désormais la tactique du gouvernement, et il espère tout dominer par ces jalousies.

Au fond, parmi le peuple, rien ne fit moins d'impression que le 18 fructidor; depuis le désarmement des faubourgs, les masses étaient en dehors de ces mouvements qui se résumaient en petites proscriptions de partis. On lisait le matin sur tous les murs des affiches qui annonçaient la découverte de la conspiration, et cela sans s'émouvoir, sans qu'une douleur vint au cœur ou un regret à l'imagination, et l'on ne s'aperçut qu'il s'était passé quelque chose qu'à la suppression des journaux dans les cafés, lorsque vint l'heure du déjeuner. Cette indifférence du peuple venait de ce qu'on l'avait tant de fois déçu dans ses espérances! Ce qu'on avait appelé une révolution n'avait rien produit pour son bien-être; l'ouvrier n'en était pas plus heureux, parce que des intrigants avaient remplacé les gentilshommes, les fournisseurs et les agioteurs, les fermiers généraux et les financiers. Le directoire avait sa cour, ses somptuosités, plus fastueuses peut-être que sous la monarchie, avec cette différence qu'elles étaient sans dignité, sans conscience de son passé et sans responsabilité de l'avenir. Il n'y avait qu'une seule chose à laquelle le peuple s'associât, c'était la gloire militaire des armées, et celle-là grandirait plus la force d'un dictateur sorti des rangs des soldats que la popularité et l'énergie politique du directoire. Si le bas peuple s'inquiétait peu du coup d'État, la bourgeoisie avait considéré cet événement comme un échec, car on ne l'avait pas aussi profondément irritée contre les nobles et les prêtres; avec les masses démoralisées, le directoire avait une certaine tactique qui lui faisait proscrire ceux qu'on appelait alors les calotins et les brigands; avec la bourgeoisie cela ne réussissait pas si bien, et par une certaine alliance de principes et d'intérêts, la classe moyenne et les conseils se tenaient étroitement: le coup qui frappait les uns atteignait les autres, et l'on remarquera même que la plupart des noms de proscrits appartenaient à la bonne bourgeoisie et aux classes qui exercent sur elle une incontestable influence. La société, paisible d'ailleurs, avait un besoin indicible d'en finir; toute nouvelle commotion lui faisait peur, et voilà pourquoi elle se jeta passionnément sous l'épée de Bonaparte au 18 brumaire.

En province, le mouvement fut plus profondément senti : les députés proscrits appartenaient presque tous aux départements; ils en résumaient les sentiments et les opinions; et quand on apprit qu'un simple coup de violence les envoyait à Sinnamary, il se fit un cri d'indignation. Mais le souvenir des atroces exécutions qui suivirent le mouvement provincial des girondins était présent à toutes les mémoires; le directoire n'épargnerait pas plus les cités que ne l'avait fait la convention, et le proconsul Barras n'était-il pas à la tête de la journée? A la nouvelle du coup d'État directorial, tous les vieux jacobins, un moment effacés dans les villes, reparurent, favorisés par le parti triomphant; maîtres des places et des positions, ils disposeraient désormais de tout, se montrant implacables dans l'exécution des lois contre les prêtres et les émi-

grés; ils inspirèrent la terreur sur tous les points du territoire. Le Midi et les provinces du centre avaient fait quelques réclamations, on leur lança des bataillons de révolutionnaires qui tinrent en respect la bourgeoisie effrayée; sous le nom de patriotes, les jacobins furent préférés à tous pour les places des tribunaux et de l'administration. On avait cru un moment que les provinces dont les élections avaient été cassées, se soulèveraient pour défendre les opérations des collèges; il n'en fut rien; le peuple murmure moins quand on l'opprime que quand on le caresse; il ne s'inquiéta même plus des élections parce que c'était en dehors de ses habitudes et de ses mœurs : se déranger pour un député, cela n'en valait pas la peine; le temps des représentants du peuple à la grande mission était passé. On ne fait pas tant de frais pour grandir et glorifier quelques orateurs.

A l'extérieur, le 18 fructidor produisit une impression vive et profonde (1). Depuis la prise de la Bastille on était accoutumé aux changements; chaque semestre amenait son coup d'État avec ses violences; mais cette nouvelle crise fut considérée comme un retour fatal vers les idées révolutionnaires. Le corps diplomatique avait suivi avec une grande attention la marche des idées depuis deux ans, et certes il y avait tendance, sinon à la reconstruction pleine et entière de la vieille monarchie, au moins à des idées de gouvernement et d'ordre; on croyait que la religion, la morale allaient renaître au sein de cette société, et avec cela une plus noble bienveillance pour les idées modérées et chrétiennes. Quelques gouvernements s'étaient fait d'autres illusions : à Berlin on croyait que la France marchait à la royauté; en Espagne même, l'aveuglement était si profond, qu'on était parvenu à persuader à Charles IV que l'on travaillait pour assurer un trône à un infent, comme, sous la Ligue, les maîtres des halles appelaient l'infante à la couronne. En somme, il était dit que le gouvernement directorial ne pouvant durer, on marchait vers la dictature d'un seul.

Après le 18 fructidor, ces dispositions changent; il se fait un redoublement de déclamations haineuses contre la royauté; l'armée d'Italie avait donné l'exemple en jetant aux gémonies les noms et les attributs des couronnes; cette opinion fut applaudie et triomphante. La république, qui avait pour alliés les rois de Piémont et d'Espagne, faisait déclarer et chanter que les rois étaient des monstres, et les peuples stupides d'obéir à la tyrannie; on voulait se réserver la neutralité du roi de Prusse, et l'on appelait le renversement des trônes en Allemagne. Le 18 fructidor fit revivre l'esprit de la convention, mais seulement la partie bavarde de cet esprit, sans rien emprunter à sa grandeur et à sa majestueuse puissance!

CHAPITRE XLVI.

NÉGOCIATIONS AVEC L'ANGLETERRE ET TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO AVEC L'AUTRICHE.

L'Angleterre, à la nouvelle des préliminaires de Léoben. — Tentative d'une descente en Irlande. — Insurrection de la flotte. — Deuxième mission de lord Malmesbury à Lille. — Conférences. — Bases d'un traité. — Changement du personnel de la légation française. — Rupture. — Formation d'une armée d'Angleterre. — Situation de Bonaparte en Italie après la convention de Léoben. — Les républiques Cispadane, Transpadane. — Guerre contre Venise. — Révolution. — Fin de la vieille république. — Motif réel de ce mouvement. — Discussion sur les préliminaires de Léoben entre le directoire et Bonaparte. — Venise substituée à Mantoue. — Traité de Campo-Formio. — Résultats du passage des Français en Italie. — Souvenirs qu'ils y laissent.

Mai — octobre 1797.

Tous les efforts de l'Angleterre avaient tendu au résultat, immense pour elle, de traiter simultanément avec l'Autriche, afin d'obtenir de la république française des conditions plus générales de paix européenne; cet espoir fut complétement déçu par les dépêches de sir Morton Eden, annonçant la signature des préliminaires de Léoben entre le général Bonaparte et l'archiduc Charles. C'était au moment, pour ainsi dire, où M. Pitt, en plein parlement, venait de demander un nouveau subside de deux millions de livres sterl. pour l'Autriche, au milieu des moqueries railleuses de Shéridan, et de la vive opposition de M. Fox. Sur-le-champ le sous secrétaire d'État M. Hammond, le confident, l'ami de Pitt, fut envoyé à Vienne, pour empêcher, s'il était possible encore, la signature d'un traité définitif au préjudice de l'Angleterre. M. Hammond demanda immédiatement une entrevue au baron de Thugut. Les paroles de l'ambassadeur

(1) *Extrait d'une circulaire diplomatique de M. de Talleyrand, aux légations françaises.*

« ... Enfin, pour confondre à la fois et les espérances et les calomnies de tous ceux qui auraient tant désiré ou qui méditeraient même la ruine de cette constitution (celle de l'an III), une mort prompte a été prononcée, dès le premier jour, contre quiconque rappellerait la royauté, la constitution de 1793, ou d'Orléans; et c'est ainsi que la constitution de l'an III s'est refortifiée par cette secousse même... Voilà ce que vous direz : vous direz que le directoire, par son courage, l'étendue de ses vues et ce secret impénétrable qui en a préparé le succès, a montré, au plus haut degré, qu'il possédait l'art de gouverner dans les moments les plus difficiles, et que la république française pourra déployer désormais au dedans et au dehors les plus fécondes et les plus énergiques ressources... »

anglais, sir Morton Eden, avaient été si hautaines, qu'il y avait un refroidissement de rapports entre lui et le ministre autrichien : M. Hammond et le colonel Graham s'entremirent pour les réconcilier. Tout en obtenant ce résultat, ils durent remarquer l'impossibilité de ramener l'Autriche à l'intime alliance de l'Angleterre. M. de Thugut ne dissimula pas que son cabinet était engagé d'une manière assez nette avec la France pour ne plus hésiter ; l'Autriche n'avait résisté ni devant les efforts, ni devant les sacrifices, et si elle traitait à la dernière extrémité, il ne fallait s'en prendre qu'à la force des choses. Ces dépêches de M. Hammond jetèrent M. Pitt dans la plus extrême anxiété.

Jamais, en effet, la situation de l'Angleterre n'avait été plus fatalement menacée, et la grandeur de M. Pitt fut précisément de ne point désespérer de la situation. L'Irlande était entièrement soulevée ; la société des *Irlandais unis* avait pris les armes contre le parti anglican ; la guerre civile allait s'alimenter par les rapports des clubs catholiques avec la révolution française ; O'Connor, lord Fitz-Gérald, Mac-Newin, étaient en pleine correspondance avec les révolutionnaires du directoire, et si l'on venait d'apprendre le mauvais succès du général Hoche dans l'expédition d'Irlande, cette tentative n'était-elle pas elle-même une menace qu'on pouvait réaliser encore ? On avait vu sur l'Océan une flotte et une armée d'invasion conduites par le confident du directoire, le général Hoche ; l'incapacité des chefs de la marine française, une certaine terreur panique, plus encore que la tempête, avaient délivré l'Irlande ; la mer n'était pas l'élément de la république, et les fanfaronnades de Hoche, étendu sur sa peau d'ours blanc, à bord de la frégate *la Fraternité*, s'étaient perdues au milieu des sifflements de la manœuvre. Cependant l'expédition qui avait échoué une fois pouvait réussir une seconde ; on parlait même de créer une armée d'Angleterre, avec Londres pour destination, et les projets les plus insensés faisaient peur : qui le croirait ? on menaçait la Grande-Bretagne d'une double armée d'aérostats et de plongeurs (1) !

Les *Irlandais unis* appelaient incessamment les secours du directoire, et si déjà seuls ils menaçaient la puissance anglaise, qu'arriverait-il lorsque la rébellion serait soutenue par le concours d'une armée française ? A cette cause de vive et ardente inquiétude était venue se joindre la révolte de la flotte : la force de l'Angleterre repose sur sa marine ; supposez maintenant l'insurrection des escadres, la désobéissance des matelots, et Londres même bloqué par les vaisseaux aux couleurs britanniques !

M. Pitt et le parlement montrèrent une admirable prévoyance (2), une fermeté mêlée d'intelligence qui entraîna les matelots à se punir eux-mêmes. Les cours martiales frappèrent seulement les chefs. Tout dans l'insurrection s'était fait avec un certain ordre, un orgueil patriotique, à ce point que les matelots avaient déclaré qu'ils brûleraient le premier vaisseau français osant se mêler à leur querelle. Un mouvement national éclata au milieu de cette flotte, qui rappela le repentir des vieilles légions romaines après la révolte calmée par Germanicus : on se précipita sur l'ennemi. L'Angleterre put s'enorgueillir de belles victoires navales : 19 vaisseaux de ligne espagnols venaient d'être battus par 15 vaisseaux de l'amiral Jervis ; la flotte de Brest était dispersée, et l'escadre hollandaise bloquée n'avait pu sauver ses colonies si riches, si puissantes, qui s'étendaient jusqu'en Chine.

C'était dans ces circonstances, difficiles et glorieuses à la fois, qu'on apprenait à Londres la signature des préliminaires de Léoben et des stipulations particulières entre l'Autriche et la république française. M. Pitt mettait une grande importance à éviter ce traité à part, et cela s'explique, car dans une paix générale les conditions nécessairement plus larges et plus complètes auraient consacré d'ailleurs l'influence de l'Angleterre à Vienne. Les dépêches de

(1) Tantôt la folie et tantôt le charlatanisme militaient pour cette descente en Angleterre.

Extrait d'une lettre du citoyen Thilorier au Journal de Paris.

« Employons au service de la patrie tous les genres de courage ; formons à la fois deux armées, l'une d'aéronautes et l'autre de plongeurs ! Que l'Angleterre frémisse en apprenant que ses forces navales ne peuvent la soustraire à notre vengeance ! Reculons les bornes du possible, et prouvons mathématiquement que trois armées peuvent se rencontrer dans la même verticale.

« On peut, sans beaucoup de danger ni de dépenses, faire marcher une armée en ordre de bataille, des côtes de France à celles d'Angleterre ; cette armée traînera avec elle, sous les eaux, ses chevaux, tout son bagage, un magasin de vivres, un parc d'artillerie formidable et une flotte invisible qui peut, en tout événement, sortir en un clin d'œil du fond de la mer, et ramener l'armée en France... »

(2) Séance du 2 juin 1797. — *Message de Sa Majesté.*

« Georges, etc., etc.

« C'est avec la plus grande douleur que nous informons notre chambre des communes que la conduite de quelques équipages de la flotte en ce moment au nord, en s'abandonnant à tous les excès de la désobéissance et de l'insurrection, malgré l'offre de pardon et d'amnistie faite à ceux qui rentreraient dans l'ordre, nous engage à réclamer de nos fidèles sujets la plus prompte assistance pour nous aider à rétablir le calme et la discipline.

« Nous avons ordonné que la copie de notre proclamation fût déposée sur le bureau de la chambre. Nous ne pouvons pas douter que notre parlement ne soit disposé à prendre toutes les mesures convenables pour réprimer le mal qui existe, et pour assurer la tranquillité publique.

« Nous lui recommandons de prendre des mesures pour qu'il nous soit possible de faire arrêter et traduire toute personne convaincue d'encourager cet esprit d'insurrection dans la marine, afin d'y rétablir la subordination et l'ordre qu'il est si essentiel d'y maintenir. »

M. Hammond vinrent désabuser le ministre anglais : il paraissait évident que l'Autriche traiterait seule, et que les préliminaires de Léoben seraient transformés en traité définitif; dès lors M. Pitt résolut de reprendre spécialement les négociations commencées à Paris par lord Malmesbury et si brusquement rompues par un envoi de passe-port dans les vingt-quatre heures; il n'y avait pas d'exemple d'une diplomatie si malapprise. M. Pitt faisait cette concession à l'opinion publique en Angleterre; la nation avait subi tant de sacrifices pour la guerre, qu'il fallait une fois encore convaincre l'opposition des efforts inutiles de la Grande-Bretagne pour amener un traité de paix raisonnable avec cette impérieuse république. Le même négociateur, lord Malmesbury, fut choisi afin de bien constater l'extrême désir de finir par la paix cette longue suite de sacrifices imposés dans une guerre de quatre ans.

Le lieu des conférences fut fixé à Lille, point intermédiaire entre Londres et Paris; le télégraphe pouvait transmettre les nouvelles dans une heure du palais du Luxembourg à la frontière extrême. Ces négociations s'engageaient avant la révolution du 18 fructidor, et au moment où M. Barthélemy, naguère ambassadeur en Suisse, prenait une certaine importance dans le directoire. La France et les conseils désiraient vivement la paix générale; l'opinion de M. Barthélemy était bien fixée sur ce point qu'il n'y aurait de paix stable, durable pour l'Europe qu'après un traité avec la Grande-Bretagne. Le choix des négociateurs se ressentit de son influence; si Barras insista pour que M. Letourneur fût chef de la légation française, M. Barthélemy obtint que MM. Maret, Pléville le Peley, brave marin, si estimé en Angleterre, lui fussent adjoints, et avec eux M. Colchen, esprit très-lucide et très-modéré, qui prit le titre de secrétaire général de la légation. Lord Malmesbury fut accompagné à Lille par M. Charles Ellis, qui l'avait déjà suivi à Paris comme secrétaire, et M. Pitt lui adjoignit les trois jeunes lords Pembrocke, Lewison-Gower et Morpeth, afin d'environner la légation d'un certain éclat aristocratique.

Jamais, à aucune époque, l'Angleterre n'avait manifesté un plus haut désir de traiter, et cela résulta de la franchise et de la loyauté de sa première note (1) : « La Grande-Bretagne devait rendre à la France toutes

(1) J'ai pensé qu'il était important de faire connaître toutes les pièces de cette curieuse négociation anglaise. On remarquera que toutes les notes des plénipotentiaires français ont un caractère de hauteur et de fierté indicible.

Note des plénipotentiaires français, à lord Malmesbury (10 juillet 1797).

« Les ministres plénipotentiaires de la république française ont l'ordre positif d'exiger la renonciation au titre de roi de France que porte Sa Majesté Britannique.

« Le lord Malmesbury est prié d'observer qu'il ne s'agit pas seulement ici d'une renonciation aux droits que l'on pourrait prétendre devoir résulter de cette qualification, mais encore et positivement de la qualification elle-même. L'établissement de la république française et la reconnaissance de cette forme de gouvernement par le roi d'Angleterre, ne lui permettraient pas de conserver un titre qui supposerait en France l'existence d'un ordre de choses qui n'est plus.

« Les ministres plénipotentiaires de la république sont chargés de demander la restitution des vaisseaux pris ou détruits à Toulon.

« L'Angleterre a déclaré hautement et formellement qu'elle prenait les vaisseaux en dépôt pour le roi de France. Ce dépôt est sacré. Il appartient incontestablement à la république, qui exerce les droits et la souveraineté que l'Angleterre attribuait à Louis XVII, à l'époque de la prise de Toulon. Sa Majesté Britannique ne saurait donc, en reconnaissant la république française, méconnaître son droit à la restitution dont il s'agit, ni refuser de le faire ou d'en offrir l'équivalent. »

Extrait d'une note des plénipotentiaires français (15 juillet).

« ... Il existe dans les traités patents et secrets qui lient la république française à ses alliés, l'Espagne et la république batave, des articles portant garantie respective des territoires que les trois puissances possédaient avant la guerre. Le gouvernement français, ne pouvant pas se délier des engagements qu'il a contractés par ces traités, établit comme préliminaire indispensable de la négociation pour la paix avec l'Angleterre, le consentement de Sa Majesté Britannique à la restitution de toutes les possessions qu'elle occupe, non-seulement sur la république française, mais encore et formellement sur l'Espagne et la république batave.

« En conséquence, les ministres plénipotentiaires soussignés invitent lord Malmesbury à s'expliquer sur cette restitution, et à y consentir, s'il y est suffisamment autorisé; sinon, et dans le cas contraire, à envoyer un courrier à sa cour pour en obtenir les pouvoirs nécessaires. »

Extrait d'une dépêche de lord Grenville à lord Malmesbury (20 juillet).

« Milord, je suis entièrement affligé d'être dans la nécessité de remarquer que la réclamation faite dans la note transmise à Votre Seigneurie par les plénipotentiaires français, est en elle-même si extravagante, et s'accorde si peu avec les premières déclarations de ces ministres, ou avec leur conduite dans les commencements de la négociation qu'elle fait naître la plus forte présomption d'une détermination d'empêcher tous moyens d'accommodement. Si telle est réellement la détermination du directoire, il ne peut rester pour ce pays qu'à persévérer à s'opposer, avec une énergie et un courage proportionnés à la difficulté des circonstances, à un système qui doit tendre à perpétuer un état de guerre ou de trouble civil dans toutes les parties de l'Europe.

« La démarche naturelle à faire dans l'occasion présente eût été conséquemment d'ordonner à Votre Seigneurie de terminer sur-le-champ une négociation, qui, sur la base actuellement proposée par l'ennemi, ne donne ni l'espoir, ni les moyens d'arriver à quelque conclusion favorable, etc. »

Dépêche de lord Malmesbury à lord Grenville (de Lille, 11 septembre.)

« Milord,

« En me rendant ce matin à la conférence, les plénipotentiaires français m'ont informé que la légation française en entier était rappelée, et que MM. Treilhard et Bonnier d'Arco étaient nommés à leur place. Ils m'ont dit qu'ils avaient ordre de me communiquer immédiatement cet événement, et d'ajouter en même temps, au nom du gouvernement français, que ce changement dans le choix des négociateurs n'en produirait aucun dans les dispositions du directoire à amener la négociation à une heureuse issue.

« Je les assurai que j'étais entièrement affligé d'apprendre qu'ils étaient rappelés; que jusqu'ici nous avions agi ensemble si cordialement, qu'il était à regretter qu'il fût survenu des circonstances

ses conquêtes : la France garderait les siennes; et quant aux deux alliées de la république, l'Espagne et la Hollande, l'Angleterre leur restituerait tout, excepté la Trinité, le cap de Bonne-Espérance et la forteresse de Trinquemale dans l'île de Ceylan. » C'était bien large de la part de M. Pitt, et l'on a quelque peine à concevoir comment ces propositions furent refusées. Cependant la légation française exigea que tout fût rendu aux alliés de la république et que l'Angleterre restituât tout sans compensation : car les plénipotentiaires pouvaient-ils consentir à lui céder ce qui ne leur appartenait point? La légation française ajouta que, pour accepter des conditions semblables, il lui fallait nécessairement consulter les cours de Madrid et de La Haye. Ainsi on gagnait du temps, de manière à brusquer les négociations de Lille par la paix définitive avec l'Autriche; alors, une fois la paix signée par Bonaparte, on aurait dit à l'Angleterre : « Vous n'avez plus d'alliés; acceptez sans retard nos conditions. »

Toute la politique du directoire consistait dans ces temporisations, car par le fait n'était-il pas maître en Espagne et en Hollande, et ne pouvait-il pas stipuler pour ses alliés? S'il avait voulu, tout aurait été fini sur-le-champ; mais chaque jour amenait nouvelle difficulté : la république exigeait d'abord que le roi d'Angleterre renonçât à son titre de roi de France, vieux comme Édouard, négociation puérile de part et d'autre; puis elle demandait une indemnité exorbitante pour la flotte de Toulon, parce que le peuple était substitué à Louis XVII. A ces difficultés lord Malmesbury répondait qu'il était sans instructions sur ces objets de détail, et que l'important était d'adopter les bases générales d'une négociation définitive. Dès lors le plénipotentiaire commence à écrire à lord Grenville qu'il est sans espoir de traiter, et qu'on ne peut pas négocier avec une république sans loyauté et sans forme.

qui eussent fait penser au gouvernement français qu'il convenait de mettre les négociations en d'autres mains;

« Que je recevais avec satisfaction ce qu'il me disait sur les sentiments manifestés par le directoire, relativement à la négociation, et que je pouvais les assurer que tels étaient certainement ceux qui existaient dans le cœur du roi, mon maître.

» Je regarde cet événement comme si important, que je ne perds pas un moment à dépêcher un de mes gens en Angleterre, n'ayant pour le présent aucun messager avec moi.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

» *Signé :* MALMESBURY. »

Extrait d'une dépêche de lord Malmesbury à lord Grenville (17 septembre).

Les nouveaux plénipotentiaires français, MM. Treilhard et Bonnier d'Arco, avec leur premier secrétaire, M. Derché, et deux secrétaires particuliers, arrivèrent ici à cinq heures du matin, mercredi, 13 du courant. A onze heures, ils envoyèrent M. Derché pour me faire part de leur arrivée, et savoir à quelle heure je voulais recevoir leur visite. Je répondis que ce serait quand il leur conviendrait; alors ils vinrent immédiatement, accompagnés par MM. Letourneur, Maret et Colchen.

« En prenant congé, M. Letourneur s'avança et me dit, en son nom et celui de ses collègues, qu'ils ne pouvaient terminer leur mission sans exprimer la satisfaction qu'ils avaient éprouvée, de la loyauté et de la franchise avec lesquelles j'avais agi pendant toute la négociation, ni prendre congé de moi sans me témoigner leurs sincères regrets personnels; que le souvenir de ma conduite leur serait toujours agréable, et qu'elle m'avait donné les titres les mieux fondés à leur estime et à leurs bons souhaits.

» Je saisis l'occasion de rendre à M. Letourneur le compliment qu'il m'avait fait, et je dois en toute justice, répéter, milord, ce que j'ai déjà dit, que sa conduite et celle de ses collègues, a, dans tout ce qui a dépendu d'eux, été parfaitement loyale et honorable, et n'a dans aucun cas été contraire aux principes qu'ils ont énoncés, et aux déclarations qu'ils ont faites. Il m'est conséquemment impossible de ne point regretter, et de ne point regarder le changement de négociateurs, sinon comme un incident très-malheureux, au moins comme un incident fort désagréable. »

Dépêche de lord Grenville à lord Malmesbury (22 septembre.)

» Milord,

» J'ai eu l'honneur de mettre sous les yeux de Sa Majesté les dépêches de Votre Seigneurie, dans lesquelles vous avez rendu compte de la conduite extraordinaire des nouveaux plénipotentiaires de la république française, des réponses faites par Votre Seigneurie à leur demande injustifiable, et de votre départ de Lille en conséquence.

« J'ai la satisfaction de pouvoir assurer Votre Seigneurie que Sa Majesté a bien voulu exprimer son entière approbation de la conduite judicieuse et modérée de Votre Seigneurie dans la situation sans exemple dans laquelle vous étiez placé, et de la manière dont vous vous êtes exprimé soit dans vos notes officielles, soit dans vos conversations avec les plénipotentiaires français, ainsi que de la conduite que vous avez tenue pendant tout le cours de la négociation, qui trop vraisemblablement semble aujourd'hui terminée.

» *Signé :* GRENVILLE. »

Lettre de MM. Treilhard et Bonnier, à lord Malmesbury.

« Lille, le 10 vendémiaire an VI.

« Les ministres plénipotentiaires de la république française, chargés de traiter de la paix avec l'Angleterre, ont l'honneur de faire savoir à lord Malmesbury, qu'ayant adressé copie de sa dernière note, du 23 septembre 1797, à leur gouvernement, le directoire exécutif leur a prescrit de déclarer, en son nom, qu'il n'a pas cessé de vouloir la paix; qu'il a donné une preuve non équivoque du sentiment qui l'anime, lorsqu'il a ordonné aux ministres plénipotentiaires de la république de réclamer une explication catégorique sur les pouvoirs donnés par le gouvernement anglais à son ministre plénipotentiaire; que cette démarche n'avait et ne pouvait avoir d'autre objet que d'amener enfin à une issue prompte et heureuse.

» Que l'ordre donné aux ministres plénipotentiaires de la république de rester à Lille après le départ de lord Malmesbury, est une nouvelle preuve que le directoire avait désiré et prévu son retour avec des pouvoirs qui ne seraient pas illusoires et dont la limitation ne serait plus un prétexte pour retarder la conclusion de la paix.

» Que telles sont toujours les intentions et les espérances du directoire exécutif, qui enjoint aux ministres plénipotentiaires de la république de ne quitter Lille qu'au moment où l'absence prolongée du négociateur ne laissera plus de doute sur l'intention de Sa Majesté Britannique de rompre toute négociation.

» Qu'en conséquence, le 25 vendémiaire courant (16 octobre) est le terme fixé pour le rappel des ministres plénipotentiaires de la république française, dans le cas où, à cette époque, le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique ne serait pas rendu à Lille.

» Le directoire exécutif éprouvera un vif regret qu'un rapprochement, déjà entamé deux fois, n'ait pu être consommé; mais sa conscience et l'Europe entière lui rendront ce témoignage, que le gouvernement anglais seul aura fait peser le fléau de la guerre sur les deux nations.

« *Signés :* TREILHARD, BONNIER. »

Les journées se passaient ainsi en discussions de détail : M. de Talleyrand avait remplacé Charles Delacroix aux affaires étrangères. Certes il y avait dans l'esprit du nouveau ministre des ressources et des souplesses infinies; sa carrière diplomatique, commencée à Londres, lui donnait certaine tendance anglaise; mais M. de Talleyrand aux relations extérieures n'était pas lui-même; organe de la coterie de Mme de Staël, il appartenait essentiellement aux opinions qui préparaient le 18 fructidor. Quand ce coup d'État eut été accompli, les négociations de Lille prirent une singulière tournure : la légation française fut complétement renouvelée; le directoire révolutionnaire envoya deux régicides pour remplacer les hommes polis et modérés qui avaient été primitivement chargés de traiter avec l'Angleterre; Treilhard et Bonnier, caractères rudes et durs, vinrent à Lille, et leur premier pas dans la négociation fut significatif. Treilhard posa devant lord Malmesbury la question suivante : « Avez-vous des pouvoirs pour signer un traité qui restitue à la France et à ses alliés tout ce que l'Angleterre a conquis? » Et comme lord Malmesbury répondit que ses pouvoirs n'étaient pas si étendus, Treilhard lui dit avec une insolence malapprise : « Eh bien! allez les chercher. » Et les envoyés notifièrent au plénipotentiaire anglais un arrêté du directoire qui l'invitait à quitter le territoire de la république dans les vingt-quatre heures. C'était un peu la manie de singer les ambassades de Rome déclarant la guerre aux Tarquins : on aimait à secouer les plis de la robe prétexte.

Le véritable motif du directoire, c'est qu'il croyait le moment arrivé pour tenter une expédition contre l'Angleterre. Les nouvelles qu'on recevait de l'Irlande étaient bien favorables pour l'insurrection : la société des Irlandais unis était soulevée, et lord Fitz-Gérald promettait cinquante mille hommes en armes. Sur les côtes de l'Océan, dans les environs de Cherbourg, il se préparait une armée d'Angleterre, déjà portée à trente-cinq mille hommes, et destinée à républicaniser les trois royaumes. Au milieu de ces illusions du parti démocratique, comment continuer encore des négociations sérieuses et traiter avec un gouvernement qu'on espérait renverser? C'est ce qui a fait prendre ce ton impératif au directoire et à M. Treilhard son organe; on en revenait à la convention sans ses moyens, son énergie, sa volonté. Il était dit en outre que lord Malmesbury, lié d'opinion avec le parti qui avait été renversé au 18 fructidor, avait mêlé sa mission aux menées des deux conseils et particulièrement de M. Barthelemy, que la tourmente jetait à la Guyane. Aucune trace n'en reste, mais on peut justement dire qu'à aucune époque l'Angleterre, je le répète, n'avait été plus profondément pénétrée du désir et du besoin de la paix; les bases qu'elle proposait étaient très-larges; elle disait à la république : « Gardez la Belgique, la rive du Rhin, je vous rends tout et ne vous demande rien, sauf quelques indemnités coloniales que j'impose à vos alliés. » Et néanmoins ce traité fut repoussé. Le directoire avait alors l'espérance de renverser le gouvernement de la vieille Angleterre en tournant sur elle tous ses efforts d'insurrection.

Si les négociations avec la Grande-Bretagne étaient brusquement rompues, l'exécution des articles de Léoben éprouvait d'immenses difficultés. Nul ne connaissait mieux que Bonaparte la cause militaire qui lui avait fait si subitement accepter les clauses de ces préliminaires avantageux pour l'Autriche : avancé témérairement dans les États héréditaires, entouré d'insurrections, il était perdu si la signature des préliminaires n'avait préparé sur tous les points une suspension d'armes. Mais dans l'éloignement on ne savait pas au juste les détails de ces périls de Bonaparte, et l'on ne s'expliquait pas comment une telle signature avait été donnée. Quoi! on cédait à l'Autriche tous les États de terre ferme de la république de Venise, on lui rendait Mantoue après un long siége, et Peschiera qui la laissait maîtresse encore du lac de Garda! Et que donnait-elle en échange? Les Pays-Bas, acquis depuis quatre ans à la France, et l'accession à la république éphémère du Milanais que l'Autriche pourrait encore rattacher à sa monarchie par une campagne heureuse. Si Carnot, alors encore membre du directoire, avait compris ce traité, parce qu'il avait deviné les dangers de Bonaparte, Barras et Rewbell ne pouvaient pas revenir de leur étonnement. Barras, au reste, se trouvait dans une position fort compliquée avec le général en chef de l'armée d'Italie, son protégé, qui ouvrait devant lui des mines d'or. A chaque traité, Bonaparte envoyait à Paris quelques millions, et Barras, qui préparait le 18 fructidor, en était fort avide; cela le rendait plus facile sur les clauses politiques. Néanmoins, le directoire faisait publier dans le *Moniteur* même des articles contre les préliminaires de Léoben et spécialement sur la reddition de Mantoue : « Jamais avec cette clause, disait-il, le traité ne serait ratifié; Mantoue à l'Autriche, et l'Italie pouvait être conquise et envahie au premier effort du cabinet de Vienne. » Bonaparte répondit en vain que Mantoue n'était plus une place aussi formidable; le directoire insistait pour que cette cession fût effacée des préliminaires de Léoben, en négociant pour une compensation qu'on devait chercher en Italie même.

Il se trouvait précisément que des révolutions nouvelles en Italie allaient offrir à l'Autriche une compensation brillante pour cette Mantoue tant souhaitée par le directoire pour protéger la démocratie dans le Milanais. Une des causes qui avaient hâté la signature des préliminaires de Léoben, c'était l'insurrection

des terres fermes de Venise. Quand la paix fut assurée par un armistice, Bonaparte fit châtier d'une manière sanglante les cités insurgées et les campagnes en armes; elles furent remplies de désolations et de sang; les ruines de Vérone attestent encore les excès effroyables de cette armée républicaine. L'Autriche ne dit rien, laissa faire, car les articles de Léoben lui laissaient la disposition de ces contrées, et plus les Français seraient odieux, plus la domination allemande deviendrait facile.

Mais Venise, la ville des lagunes, restait encore libre et maîtresse de son administration, au moins pour les apparences; comme au vieux temps, elle conservait son doge, son conseil des dix, son sénat et son Bucentaure, sa garde d'Esclavons à la magnifique place Saint-Marc; et ce fut précisément dans cette cité de Venise que, par une combinaison ténébreuse, Bonaparte chercha une indemnité pour Mantoue. Les prétextes ne manqueraient pas : Venise avait armé contre les Français; le peuple les avait menacés dans une insurrection. Le ministre de France à Venise, nommé Lallemand (1), était un esprit actif, remuant, et lié avec le parti démocratique qui partout existait dans les villes d'Italie. Rien n'était plus simple, à l'aide de ce parti, que de préparer une insurrection contre le gouvernement aristocratique du doge et du sénat. Naturellement l'intervention française serait réclamée; le général en chef prendrait possession

(1) Voici les pièces qui concernent cette grande catastrophe de Venise.

Instructions de Bonaparte au ministre à Venise Lallemand (Judembourg, 9 avril 1797).

« Enfin, nous n'en pouvons plus douter, citoyen ministre, le but de l'armement des Vénitiens est de couper les derrières de l'armée française... Tous les procès-verbaux qui ont été faits par les différents provéditeurs de Brescia, de Bergame et de Coma, où ils attribuent l'insurrection de ces pays aux Français, sont une série d'impostures dont le but serait inexplicable, si ce n'était de justifier aux yeux de l'Europe la perfidie du sénat de Venise... Le génie de la république française, qui a lutté contre l'Europe entière, serait-il venu échouer dans les lagunes ? »

Ici Bonaparte, établissant ses griefs, ajoutait : « Vous demanderez au sénat de Venise, 1° que tous les hommes arrêtés pour opinion et qui ne sont nullement coupables, si ce n'est d'avoir montré de l'attachement pour la France, soient sur-le-champ mis en liberté;

« 2° Que toutes les troupes, hormis les garnisons ordinaires qui existaient il y a cinq mois dans les places de la terre ferme, évacuent la terre ferme;

3° Que tous les paysans soient désarmés comme ils l'étaient il y a un mois;

« 4° Que le sénat prenne des mesures pour maintenir la tranquillité dans la terre ferme, et ne pas concentrer toute sa sollicitude dans les lagunes;

« 5° Quant aux troubles de Bergame et de Brescia, j'offre, comme je l'ai déjà fait, la médiation de la république française pour tout faire rentrer dans l'état habituel. »

Lettre de Bonaparte au doge de Venise Louis Manini.

« Judembourg, 9 avril 1797.

« Au sérénissime doge de la république de Venise.

« Toute la terre ferme de la sérénissime république de Venise est en armes. De tous côtés le cri de ralliement des paysans que vous avez armés est : *Mort aux Français!* Plusieurs centaines de soldats de l'armée d'Italie en ont déjà été victimes. Vous désavouez vainement des rassemblements que vous avez organisés; croiriez-vous que dans un moment où je suis au cœur de l'Allemagne, je sois impuissant pour faire respecter le premier peuple de l'univers? Croyez-vous que les légions d'Italie souffriront le massacre que vous excitez? Le sang de mes frères d'armes sera vengé, et il n'est aucun des bataillons français qui, chargé d'un si noble ministère, ne sente doubler son courage et tripler ses moyens. Le sénat de Venise a répondu par la perfidie la plus noire aux procédés généreux que nous avons toujours eus avec lui. Je vous envoie mon premier aide de camp pour porteur de la présente lettre. La guerre ou la paix! Si vous ne prenez pas sur-le-champ les moyens de dissiper les rassemblements, si vous ne faites pas arrêter et livrer en mes mains les auteurs des assassinats qui viennent de se commettre, la guerre est déclarée. Le Turc n'est pas sur vos frontières, aucun ennemi ne vous menace; vous avez fait à dessein naître des prétextes pour avoir l'air de justifier un rassemblement dirigé contre l'armée; il sera dissous dans vingt-quatre heures. Nous ne sommes plus au temps de Charles VIII. Si contre le vœu bien manifesté du gouvernement français, vous me réduisez au parti de faire la guerre, ne pensez pas cependant qu'à l'exemple des soldats que vous avez armés, les soldats français ravagent les campagnes du peuple innocent et infortuné de la terre ferme; je le protégerai, et il bénira un jour jusqu'aux crimes qui auront obligé l'armée française à le soustraire à votre gouvernement tyrannique.

« *Signé :* BONAPARTE. »

Bonaparte écrit au directoire : « M. Quirini cherche à intriguer à Paris, mais les faits et la trahison infâme des Vénitiens, qui voulaient assassiner nos soldats sur les derrières de l'armée, pendant que nous étions en Allemagne, sont trop notoires... »

Le directoire lui répond aussitôt (4 mai) : « Prenez envers le gouvernement vénitien toutes les mesures de sûreté qu'autorise l'insurrection qui vient de se manifester; allez, s'il le faut, jusqu'à Venise, et rendez-nous compte de vos dispositions afin d'instruire le corps législatif de la nécessité où vous avez été d'agir hostilement à l'égard de cette puissance. »

Dépêche confidentielle de Bonaparte au directoire (3 mai 1797).

« Dès l'instant que j'eus passé les gorges de la Carinthie, les Vénitiens crurent que j'étais enfourné en Allemagne, et ce lâche gouvernement médita contre l'armée française des Vêpres siciliennes. » Bonaparte expose ensuite tous ses griefs contre Venise, et termine ainsi : « Je ne vois plus d'autre parti que celui d'effacer le nom des Vénitiens de dessus la surface du globe, après une trahison aussi horrible. Il faut le sang de tous les nobles vénitiens pour apaiser les mânes des Français qu'ils ont fait égorger. »

Lettre du directoire à Bonaparte (19 mai).

« La singularité des circonstances qui accompagnent la chute de ce perfide gouvernement, est remarquable, et il ne nous reste déjà plus qu'à recueillir de cet événement tous les avantages qu'il présente au profit de la république française et de la liberté italique... Prenez les mesures les plus salutaires pour en tirer parti... Le passage spontané de Venise à une nouvelle forme de gouvernement étonnera surtout les puissances de l'Europe, et répandra parmi les peuples la plus haute considération pour les armes et la constitution française... »

Bonaparte écrit au directoire le 14 mai : « Je crains bien que cette pauvre ville de Venise ne soit en partie pillée par les Esclavons, à l'heure où je vous écris. Demain je conclurai un traité avec les députés vénitiens. J'espère que cette affaire s'achèvera heureusement, et que si nous ne sommes pas à l'heure qu'il est dans Venise, nous ne tarderons pas à y être. »

de Venise, et brisant enfin cette vieille république, la belle cité de l'Adriatique deviendrait la compensation de Mantoue au profit de la cour de Vienne.

Rien de plus machiavélique dès ce moment que la conduite de Bonaparte pour donner Venise à l'Autriche : il envoie au sénat, à la suite des troubles de terre ferme, un manifeste impératif sous peine de la guerre. En même temps, l'insurrection de la bourgeoisie, favorisée par le ministre Lallemand, éclate violente sur tous les points de la ville; on renverse le lion de Saint-Marc; l'étendard de la seigneurie, levé si longtemps contre les Turcs, est abaissé; le sang coule, le vieux sénat, le doge, le conseil sont défendus par les gondoliers hardis et les Esclavons intrépides; mais ils succombent sous le nombre; les enfants de Venise brisent eux-mêmes leurs palais, leurs archives, comme s'ils prévoyaient déjà la ruine de leur république. Pendant que tout ce peuple s'agite, des soldats arrivent sous le drapeau tricolore; ce sont les Français de la division Baraguay-d'Hilliers, chantant des hymnes patriotiques; les citoyens dégénérés de Venise vont au-devant de ces troupes dans de vastes gondoles; on les accueille fraternellement partout, à Saint-Marc, à la Giudecca, sur les quais des Esclavons.

Le lendemain le pillage régulier commence; si la foule émue recherche dans les plombs de Venise quelques prisonniers oubliés pour les porter en triomphe, les commissaires français ne s'abstiennent pas des profanations sacriléges et du pillage. Magnifique église de Saint-Marc, dis-nous comment ton trésor byzantin a disparu dans cette tempête révolutionnaire? L'étendard du doge, suspendu sur ton maître-autel d'argent massif, ne te préserva pas! Les châsses de tes saints, ton évangéliaire d'or orné de grosses émeraudes de Syrie, furent brisés par ces contempteurs de croyances. Oh! que de belles choses furent anéanties sous la main des iconoclastes! Respect aux chefs-d'œuvre du Titien et du Tintoret! respect au vieux doge Dandolo, beau nom du moyen âge! respect à ces archives sacrées du temps! Il n'y avait donc là ni grandes imaginations, ni âmes profondément émues par l'histoire du passé; et cependant ces soldats faisaient de l'histoire!

Le gouvernement de Venise par le fait n'existait plus, il tombait irrévocablement, et il fut dès lors possible de parler d'une compensation pour Mantoue au profit de l'Autriche. Ainsi la démocratie turbulente ne savait pas l'œuvre de destruction qu'on lui destinait : quand Venise eut abdiqué ses poétiques souvenirs, quand elle se fut découronnée, alors reine déchue, on put la jeter aux bras d'un maître. Ceux qui avaient tant déclamé contre le partage de la Pologne préparèrent un nouvel acte plus odieux encore : la démocratie mit Venise en lambeaux; on peut dire qu'elle fut en ce moment le ver rongeur de l'Italie!

Il y avait encore sur la Méditerranée une vieille république, puissante et riche comme Venise; elle aussi avait ses doges, son sénat, ses palais de marbre. Gênes et son gouvernement de patriciens s'étaient hâtés de faire toute espèce de soumission à la France, même sous le terrible gouvernement du comité de salut public. On avait mis Gênes à contribution; sa banque fournit plus d'un emprunt aux avides directeurs; ce n'était point assez de soumission et de condescendance. Le directoire avait choisi pour son corps diplomatique et ses consulats des patriotes à idées tracassières, de petits proconsuls insolents, dont la mission était de favoriser les rapines, et de grouper autour du drapeau tricolore un certain parti de renversement. Ce n'étaient pas les véritables peuples d'Italie qui venaient à eux : ces peuples dévoués à leurs antiques lois, à leurs émotions religieuses, à leur madone magnifiquement reproduite par Raphaël, au Christ que Michel-Ange avait taillé dans le marbre, aux Vierges du Corrége, au saint Antoine de Padoue; ces peuples se groupaient avec patriotisme autour du vieil étendard du moyen âge. Ceux qui désiraient le renversement composaient la petite bourgeoisie, les avocats, les clercs séculiers, les limonadiers, les *barbieri* surtout, qui jouaient un si grand rôle à Bologne, à Venise, comme en Espagne, dans tous les pays d'oisiveté, de sieste et de bavardage politique. En relation avec cette partie turbulente de la population (qui n'était pas le peuple), il n'était pas difficile aux agents français de susciter des querelles, des divisions entre les classes, les métiers, et quand le trouble était jeté, lorsque le peuple saisissait les armes, alors l'agent français intervenait pour prendre sous sa protection les patriotes persécutés; il les recevait sous l'inviolabilité de son consulat, à l'abri de son palais diplomatique, et comme il était fort rare que dans ce tumulte le pavillon consulaire ne fût atteint, et qu'on ne saisît quelques factieux autour, c'était un grief suffisant pour appeler le concours de l'armée républicaine, et alors un vieux gouvernement cessait d'exister par la seule volonté de Bonaparte.

Ainsi les choses se passèrent à Gênes sous l'influence de l'agent Faypoult. Le glorieux patriciat du Doria avait été defendu par le peuple du port, par la démocratie robuste de ces femmes génoises aux traits antiques, qui portent sur leur tête des poids immenses, semblables aux cariatides des vieux monuments, et l'agent Faypoult, effrayé devant cette démonstration, avait appelé à son aide une division de l'armée d'Italie. Le langage de Bonaparte au sénat de Gênes fut le même que celui qui prépara la destruction du gouvernement de Venise; les choses étaient avancées à ce point que les Français purent organiser

à Gênes ce qu'ils appelèrent la république Ligurienne : plus de souvenirs, plus de vieilles images des ancêtres, plus de palais de marbre où les doges de la maison Doria rayonnent depuis des siècles, plus de ces églises qui rappellent les jours de gloire, et que décorent les pierres d'Orient, de Syrie, et les colonnes de porphyre et de granit ; on eut une démocratie faible, bourgeoise, agenouillée devant l'agent français, et changeant sa constitution, ses lois, sur un mot du général en chef de l'armée d'Italie (1).

Ce terrible passage des Français fut marqué encore par le bouleversement et le pillage ; Bonaparte jeta partout des républiques Transpadane, Cispadane, Cisalpine, Ligurienne, avec des directeurs, des conseils, le tout modelé sur la constitution de l'an III, si magnifique en France. Cela flattait l'orgueil des Lycurgues ou des Solons de la coterie de M[me] de Staël, Ginguené, Daunou, Chénier qui miraient leur génie dans ces contrefaçons. Que pouvaient être ces républiques éphémères ? sur quelles bases antiques étaient-elles fondées, et quel avenir pouvait-on leur promettre ? Joujoux donnés à de grands enfants, à quelques abbés classiques, à des avocats turbulents ou à quelques bourgeois oisifs, elles n'avaient pour elles ni le peuple ni les intérêts. Bonaparte tailla au vif dans toutes ces constitutions, afin de se faire décerner le titre de vainqueur, législateur et pacificateur, et la flatterie n'épargna rien. Il ne resta de tout cela que deux faits dominants : un pillage public et effronté du pays, et le dépouillement des villes pour Paris, la nouvelle Rome conquérante. Combien n'est-il pas effrayant de voir le tableau des sommes arrachées par l'armée d'Italie (2) ! Rome, la Toscane, Parme et Modène furent imposées par masses de millions, indépendamment du pillage des monts-de-piété de Milan, de Bologne, de Venise, de Ravenne. Ce fut épouvantable de prendre ainsi l'argent des pauvres ; mais cela se fit : à Milan même, je le répète, la caisse des hôpitaux, évaluée à cinq millions, fut enlevée.

Maintenant on dépouille l'antique Monza, ou bien on s'empare du nécessaire précieux donné par Marie-Antoinette à sa sœur, et que le général en chef réserve pour M[me] Bonaparte. Cinquante-deux caisses d'argenterie furent confiées au maître d'hôtel du général ; on vendit les rançons des otages, le droit d'habiter la campagne pour se délivrer du tumulte des villes, le trésor de Saint-Marc, le pillage de Vérone ; mais ce qui laissa des empreintes bien plus profondes au cœur des peuples, ce fut l'enlèvement des tableaux : l'Italie, comme un noble artiste, se console de sa pauvreté, jamais de l'humiliation.

Que de nobles choses furent conquises par ces impitoyables vainqueurs à l'Italie éplorée ! Voyez ces immortelles sculptures, l'Apollon du Belvédère aux formes divines, ce torse si parfait dans ses debris, Hercule Commode, l'expression de la force muscu-

(1) *Extrait d'une dépêche confidentielle de Faypoult à Bonaparte sur Gênes.*

« Vous savez que rien n'égale l'ardeur du peuple et la rapidité des mesures qui tiennent aux progrès révolutionnaires. Les statues de Doria, fondateur de l'aristocratie, viennent d'être brisées au palais. Le fameux *Livre d'or* vient d'être déchiré et brûlé sur la place d'*Aqua-verde*. Enfin, Gênes fait plus de chemin en douze heures, que les Milanais n'en feront en douze mois. »

(2) *Contributions, réquisitions, exactions exercées sur les villes d'Italie pendant les campagnes de Bonaparte.*

Lombardie et autres districts de la république cisalpine.	62,000,000
Duché de Parme.	3,630,000
— de Modène.	10,000,000
Venise, par le traité du 16 mai 1797.	6,000,000
Les trois légations, Bologne, Ravenne et Ferrare.	12,000,000
Roi de Naples.	15,000,000
Gênes.	4,000,000
Rome.	30,000,000
Toscane.	8,000,000
Argenterie, mobilier des églises de la Lombardie, des trois légations, de l'État vénitien, du Modénois, de l'État romain.	65,000,000
Mont-de-piété de Milan, enlevé par le général...., sur l'ordre de Bonaparte.	19,000,000
Monts-de-piété de Bologne, Ravenne, Modène, Venise, Rome, etc.	37,000,000
Caisses des hôpitaux à Milan et plusieurs autres villes.	5,000,000
Le mobilier de l'archiduc Ferdinand, à Milan et à Monza, et 160 ballots d'effets précieux saisis à Bergame,	
A reporter.	276,630,000
Report.	276,630,000
ville neutre, par ordre de Bonaparte, et vendus à l'enchère.	2,000,000
(On vendit jusqu'aux parquets, aux chambranles de marbre, aux châssis des croisées).	
Nécessaire précieux donné par la feue reine de France à l'archiduchesse, pris à Bergame et passé à M[me] Bonaparte.	60,000
Mobilier, bibliothèque, effets appartenant aux conseillers de conférence fugitifs.	1,000,000
Vaisselle, mobilier, effets de l'évêque de Tarente, enlevés en présence du maître-d'hôtel de Bonaparte, et emballés en 52 caisses.	700,000
Supplément de contributions levé à Milan et dans la Lombardie.	28,000,000
Rançon des décarioni et autres otages envoyés en France.	1,500,000
Vente de permissions d'habiter leurs campagnes, aux propriétaires sommés, par ordonnance, de rentrer à Milan.	2,200,000
Saccagement des villas vénitiennes et des palais sur la Brenta, meubles, dorures, tableaux, chevaux, voitures, etc.	6,500,000
Enlevé au duc de Modène à Venise contre la foi des traités.	2,630,000
Spoliations à Vérone, Padoue, Venise, caisses publiques, contributions en argent, partie du trésor de Saint-Marc, effets de l'arsenal, bronzes, statues, tableaux.	27,385,000
Gratifications reçues par Bonaparte et son armée, des républiques de Gênes et de Venise, depuis le mois de mai jusqu'au mois de décembre 1796, par forme de sauvegarde.	2,500,000
Total.	351,345,000

laire, et les deux Antinoüs du Capitole et du Vatican ! Tu brilles d'un éclat merveilleux, ô Vénus pudique au sein naissant, aux moelleux contours ! A tes côtés se placent la Junon sévère, Cérès, Flore, Ariane, ce gracieux berger s'arrachant l'épine du pied, et cette Vénus accroupie, si belle, et le Laocoon empreint d'une si noble douleur ! Puis le Jupiter Sérapis si majestueux, le Sphinx terrible à côté du Tibre, symbole de Rome ! Épargnez au moins l'œuvre de ce Raphaël Sanzio, si profondément italien, le créateur de la Madone : quelle merveille comparable à sa Transfiguration, à ses têtes virginales qui tiennent tout à la fois à la naïveté du moyen âge et au génie de la renaissance ! Après Sanzio ce sont les chefs-d'œuvre de l'Albane qu'on arrache aux cités : ici sa Vierge, là son saint François ; c'est le Martyre de saint Pierre du Guide ; la Circoncision du Guerchin ; le saint Jérôme, chef-d'œuvre du Dominiquin ; la Vierge à l'écuelle du Corrège ! Nulle merveille n'échappait à ces fils des Gaulois ; et comme dernier sacrifice, Bonaparte allait livrer à l'Autriche l'antique république de Venise dans le traité de Campo-Formio (1).

Depuis l'occupation de Venise, les difficultés soulevées par le directoire à la suite des articles de Léoben, s'étaient bien affaiblies : dans sa correspondance avec Barras, Bonaparte présentait Venise comme la compensation de Mantoue offerte à l'Autriche ; et il n'était pas douteux que le cabinet de Vienne n'acceptât cette modification avec empressement. Mantoue n'était qu'un point militaire qu'on pourrait toujours disputer, tandis que Venise était la plus belle acquisition de la monarchie autrichienne, le complément de son système sur l'Adriatique. La pensée du directoire était de donner Mantoue comme forteresse à la république Cisalpine ; on démocratisait la place forte de l'Adige, et l'on vit les commissaires du directoire, dans leur zèle classique, souvenir du collége d'Harcourt, célébrer au milieu de Mantoue la fête de Virgile, avec des couronnes de lierre, des pipeaux champêtres et les brebis de l'églogue. Mantoue resterait donc à la Cisalpine, et Venise à l'Autriche, qui échangeait le lac de Garda contre l'Adriatique. Telle était la pensée de Bonaparte, très-empressé de finir les négociations avec le cabinet de Vienne par un traité définitif. Ceci tenait d'abord, comme je l'ai dit, à sa position militaire si compromise, et puis à la marche des deux armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin, qui pouvaient en entrant en ligne compromettre son rôle d'arbitre souverain de la paix ou de la guerre, et ce rôle Bonaparte ne le voulait pas partager. Il savait tous les événements de Paris, l'esprit du 18 fructidor, la mort de Hoche, la disgrâce de Moreau, et à qui donnait-on le commandement de ces armées apparaissant de nouveau en Allemagne ? à Augereau, l'exécuteur du 18 fructidor, jaloux de

(1) *Résumé des objets d'art et de sciences enlevés d'Italie par les Français.*

SCULPTURES.

Apollon, le Méléagre, le Torse, l'Antinoüs (du Vatican), Adonis, Hercule Commode, l'Apollon des Muses, le Discobole, le Faune flûteur, le Torse de Cupidon, Pâris, le Zénon, le Discobole (2e), Jules César, Auguste, le Tibère en toge, le Phocion, Adrien, Démosthène, Sardanapale, Sextus-Hippericus, l'Antinoüs (du Capitole), deux Melpomène, deux Uranie, Vénus, Junon, Flore, Ariane, Vestale, Cérès, l'Amazone, Minerve, la Santé, Terpsichore, Polymnie, Thalie, Clio, Calliope, Euterpe, Erato, Trajan, le Posidippe, le Ménandre, le Berger s'arrachant une épine du pied, le Gladiateur mourant, la Vénus accroupie, la Cléopâtre, le Laocoon, l'Amour et Psyché, Jupiter, Homère, Alexandre, Jupiter Sérapis, Ménélas, Junius Brutus, Marcus Brutus, l'Océan, Caton et Porcie, deux sphinx, trois candélabres, trois autels, le tombeau des Muses, le Tibre et divers autres morceaux.

PEINTURES.

De Raphaël Sanzio. — La Transfiguration, l'Assomption, le Couronnement de la Vierge, la Vierge, l'Annonciation, l'Adoration des Mages, le Baptême de Jésus-Christ, la Foi, l'Espérance et la Charité, la Résurrection de Jésus-Christ.

Du Pérugin. — La Résurrection, la Sainte Famille, Saint Augustin et la Vierge, Mariage de la Vierge, la Vierge et Saint de Pérouse, les Prophètes, Saint Benoît, Sainte Placide, Sainte Scolastique, le Père éternel, Saint Sébastien, Saint Augustin, Saint Barthélemy, Saint Paul, Saint Jean, la Vierge, Déposition de la Croix, une Vierge.

Du Guerchin. — La Circoncision, Sainte Pétronille, Saint Thomas.

Du Dominiquin. — Saint Jérôme, Martyre de sainte Agnès.

De Caravage. — Descente de Croix.

D'Annibal Carrache. — La Piété, la Nativité.

D'André Sacchi. — Saint Romuald, un Miracle.

D'Albani. — Une Vierge, Saint François.

Du Guide. — La Fortune, Martyre de saint Pierre.

Du Garofalo. — La Vierge.

Du Poussin. — Martyre de saint Érasme

Du Valentin. — Martyre de saint Gervais.

Du Corrége. — La Vierge de saint Jérôme, la Vierge à l'écuelle.

Du Titien. — Le Couronnement.

Du Procaccini. — Saint Sébastien.

Objets destinés au musée d'histoire naturelle

L'Herbier de Haller. — Collections de substances volcaniques, par Spallanzani. — Minéraux de P. Pini à Milan. — Minéraux de l'Institut de Bologne. — L'Herbier d'Aldrovande, en 16 volumes. — Collection de marbres et de pierres fines de l'Institut de Bologne. — Figures manuscrites d'Aldrovande, en 17 volumes. — Aiguilles de cristal de roche.

Objets destinés à la bibliothèque.

Manuscrits de la bibliothèque Ambroisienne et de celle de Brera. — Mss. de l'abbaye de Saint-Salvador de Bologne. — Les donations faites à l'église de Ravenne sur papyrus, en 490 et 491. — Mss. de Joseph sur papyrus. — Mss sur l'histoire des papes. — Un Virgile manuscrit ayant appartenu à Pétrarque, avec des notes de sa main. — Ms. de la main de Galilée, sur le flux et le reflux et sur les fortifications. — Carton des ouvrages de Léonard de Vinci. — Douze Mss. de Léonard de Vinci sur les sciences. — Tables anatomiques de Haller, avec des additions et corrections de sa main. — Livres d'anciennes éditions provenant des bibliothèques Ambroisienne, de l'Institut de Bologne, de l'abbaye de Saint-Salvador et de l'université de Pavie.

Bonaparte et un de ses lieutenants les plus animés contre lui. Augereau était agent politique aussi bien que général en chef, et s'il parvenait à toucher le Danube, à opérer simultanément avec l'armée d'Italie, la négociation échappait à l'action exclusive de Bonaparte, et le directoire pourrait ressaisir la puissance qu'un jeune ambitieux lui avait arrachée. Ce plan, Bonaparte le connaissait bien, et c'est ce qui le faisait hâter la signature d'un traité définitif.

Les conférences pour l'exécution des préliminaires de Léoben se tenaient à Udine, et depuis le mois d'août elles traînaient en longueur sous l'action du marquis de Gallo, du comte de Meerveldt et du général en chef Bonaparte. On pouvait dire que chacun des plénipotentiaires attendait les événements politiques pour se déterminer à la signature du traité. A Vienne, sir Morton Eden faisait les propositions les plus larges, les plus complètes, si l'Autriche voulait persister dans la guerre et briser les préliminaires : deux millions de livres sterling seraient mises à sa disposition. De son côté, le baron de Thugut espérait un mouvement royaliste en France.

A son tour Bonaparte était en hostilité ouverte avec le directoire, reconstitué par le 18 fructidor. M. de Talleyrand, tout en flattant le secret amour-propre du général, lui transmettait des ordres impérieux pour qu'il s'abstînt de céder Venise qui était la meilleure position de l'Autriche sur l'Adriatique. Bonaparte développait en réponse sa position fort difficile sous le point de vue stratégique : « L'Autriche faisait des levées en masse; il n'avait que soixante et dix mille hommes, et il était cerné par cent douze mille; est-ce que l'armée d'Augereau arriverait à temps? Puisqu'il se trouvait en dissidence avec le directoire, le véritable gouvernement de la France, ajoutait-il, ce qui lui restait à faire, c'était de donner sa démission. » Cette menace, il la renouvelait sans cesse, à ce point que Barras, pour pénétrer le dernier mot du général, envoya auprès de lui son secrétaire Bottot, l'homme de sa confiance, pour lui poser cette question : « Que se passait-il? pourquoi s'abstenir de donner des nouvelles des négociations, et ne parler jamais que pour offrir sa démission? » Bonaparte exposa tout à découvert : « L'Autriche armait considérablement, et les levées en masse pullulaient; voulait-on la guerre? on la ferait, quoique la saison fût très-avancée; mais il ne répondait de rien pendant l'hiver dans les montagnes. De quoi s'agissait-il? de républicaniser Venise, de donner une meilleure frontière à la Cisalpine : est-ce que tous ces peuples valaient la peine qu'on sacrifiât quarante mille Français pour eux? On irait peut-être à Vienne; mais y resterait-on? » Cette conférence avec le secrétaire Bottot se résuma définitivement en des lettres de change et des diamants pour Barras, de la valeur de trois millions, ce qui devait considérablement adoucir la résistance du directoire qui dès lors se plaignit moins.

A Vienne également, les idées de guerre et d'hostilité, si fortement entretenues par sir Morton Eden, s'étaient sensiblement amorties : le parti de la paix avait pris une influence décisive, et l'empereur François II venait de rappeler de Petersbourg le ministre à idées modérées, le comte Louis de Cobentzl, partisan déclaré de la paix depuis l'origine même de la révolution française. Le comte Louis avait parfaitement saisi le caractère de Bonaparte, impérieux, dominateur, et fort naturellement flatté de toute distinction particulière. François II avait écrit personnellement au général républicain : si l'empereur dédaignait de s'adresser au directoire, il avait plus de considération pour Bonaparte; et par là, il reconnaissait le caractère de son commandement et sa destinée d'avenir.

La lettre de François II (1), toute écrite de sa main, digne et modérée, parlait de la paix comme d'un espoir, de la guerre comme d'une nécessité cruelle, qu'on était néanmoins décidé à subir, si les conditions de Léoben n'étaient point acceptées ou modifiées dans un système de concession mutuelle. Le langage de l'empereur au général Bonaparte était plein d'une haute estime, et les prévenances d'un souverain allaient dignement à celui qui rêvait déjà le rôle de César. M. de Cobentzl qui portait cette lettre était chargé de

(1) *A Monsieur le général Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie.*

« Monsieur le général Bonaparte, lorsque je croyais avoir donné à mes ministres plénipotentiaires toutes les facilités pour terminer l'importante négociation dont ils sont chargés, j'apprends avec autant de peine que de surprise que, s'écartant de plus en plus des stipulations préliminaires, le retour de la tranquillité, dont je désire faire jouir mes sujets et que la moitié de l'Europe désire si sincèrement, devient de jour en jour plus incertain.

« Fidèle à remplir mes engagements, je suis prêt à exécuter tout ce qui a été arrêté à Léoben, et je n'exige que la réciprocité d'un devoir aussi sacré. Une explication franche et loyale, dictée par le même esprit qui m'anime, est la seule voie qui puisse conduire à ce but salutaire. Afin d'accélérer autant qu'il est en moi, et de mettre fin, une bonne fois, à l'état d'incertitude où nous sommes, et qui n'a déjà que trop duré, je me suis déterminé à faire partir pour le lieu des négociations actuelles, M. le comte de Cobentzl, étant en possession de ma confiance la plus étendue, instruit de toutes mes intentions et muni de mes pouvoirs les plus amples. Je l'ai autorisé à écouter et à recevoir toute proposition tendant au rapprochement des deux parties d'après les principes d'équité et de la convenance réciproque, et à conclure en conséquence.

« Après cette nouvelle assurance de l'esprit de conciliation qui m'anime, je ne doute pas que vous ne sentiez que la paix est entre vos mains, et que de vos déterminations dépendra le bonheur ou le malheur de plusieurs milliers d'hommes.

« Je me suis surtout décidé au parti que je prends aujourd'hui sur l'opinion que j'ai de votre loyauté et l'estime personnelle que j'ai conçue pour vous, dont je suis bien aise, M. le général Bonaparte, de vous donner ici l'assurance.

« Vienne, le 20 septembre 1797.

« *Signé* : François »

suivre les négociations dans cette voie; esprit conciliateur, aimant le luxe, la grandeur, tout ce qui pouvait flatter l'orgueil de Bonaparte, il avait vu Catherine II, assisté à ses fêtes, et la grâce parfaite de sa causerie faisait passer de longues heures aux veilles d'Udine. Tout le XVIIIe siècle n'était-il pas sous le charme des causeries des courtisans et des gens d'esprit? et Bonaparte s'y laissait aller lui-même. Le marquis de Gallo, si fin, si souple, véritable type du caractère napolitain, et le comte de Meerveldt demeurèrent chargés des details de la négociation; ils furent accompagnés d'une foule de gentilshommes, afin de donner un caractère splendide à la representation impériale (1).

Quand de Trévise on se rend à Udine par Codroïpo, à huit lieues de la vieille Aquilée, à deux lieues de Palma-Nova et à six de Goritz, il s'élève un vieux château demi-ruiné, près d'un petit hameau que le peuple nomme Campo-Formio; les voyageurs curieux peuvent le saluer, et je l'ai fait avec un battement de cœur indicible, car dans ce château se réunissaient, par des journées déjà froides, aux pieds des montagnes, le général en chef Bonaparte, le comte de Cobentzl, le marquis de Gallo: c'est là que se prépara le fameux traité qui mettait trêve à la guerre de la France et de l'Autriche. Les conférences étaient longues et animées, si l'on en croit les rapports officiels: il y eut des mots durs, a-t-on dit, des cabarets de porcelaine brisés, des actes de colère, des fureurs jouées. Bonaparte s'opposa à ce que la république française fût reconnue par l'Autriche, ce qui était la formule de tout protocole, parce que, disait-il, cette république était, comme le soleil, aperçue par tous. Ces récits sont des fables; Bonaparte put l'écrire au directoire pour justifier la cession de Venise et exagérer les difficultés de sa position personnelle; mais la vérité est qu'avant les conferences de Campo-Formio tout était convenu et entendu à Udine; il n'y eut ni cabaret cassé, ni insolences dites. Bonaparte avait par-dessus tout l'esprit de bonne compagnie; ce n'était pas un fou à lier, un mal appris, un rustre, ni M. de Cobentzl un laquais que l'on traitât avec le pied.

Au reste, les articles de Léoben n'étaient modifiés que sur l'échange de Venise contre Mantoue, ce que l'Autriche désirait. Le traité de Campo-Formio ne fut que le développement de ces préliminaires: l'Autriche cédait la Belgique à la France, et à la république Cisalpine, la Lombardie, Mantoue, Bergame, Brescia et partie des États vénitiens jusqu'à l'Adige; l'Empereur approuvait que la France prît possession des Iles de Corfou, de Zante et des autres colonies vénitiennes en Albanie; la république française consentait aussi à ce que l'Empereur prît possession de Venise, des lagunes, des îles de l'Adriatique, de Vérone, de la Dalmatie et des États de terre ferme de Venise jusqu'à l'Adige. Quant aux questions allemandes, elles demeuraient en suspens jusqu'à un congrès qui serait tenu à Rastadt. A ce traité public étaient jointes des stipulations secrètes: la France consentait à ce que l'Empereur s'indemnisât en Allemagne, par le Palatinat de Bavière et l'évêché de Saltzbourg, de ses sacrifices sur le Rhin; Mayence serait remise à la France le même jour que Venise à l'Autriche; l'Empereur ne soutiendrait pas les États d'Allemagne, si la remise de Mayence entraînait une guerre sérieuse entre la république et la confédération.

Ainsi fut le traité de Campo-Formio, si avantageux à l'Autriche, car il fondait sa puissance en Italie et sa grandeur sur l'Adriatique: la république Cisalpine passerait dans la marche des temps, puis la Lombardie verrait de nouveau l'aigle impériale se deployer sur ses cathédrales. Mais Venise ne renaîtrait pas de ses cendres dispersées au vent des révolutions: l'Autriche en resterait maîtresse pour lui ouvrir de nouvelles

(1) Voici quelques fragments de la correspondance de Bonaparte avec le directoire; j'ai trouvé plus de cent lettres écrites dans le même esprit.

Dépêche confidentielle de Bonaparte à M. de Talleyrand.

« Sous trois ou quatre jours, citoyen ministre, tout sera terminé, la paix ou la guerre. Je vous avoue que je ferai tout pour la paix, vu la saison très-avancée et le peu d'espérance de faire de grandes choses.

« Vous connaissez peu ces peuples-ci; ils ne méritent pas qu'on fasse tuer 40,000 Français pour eux.

« Je vois par vos lettres que vous partez toujours d'une fausse hypothèse: vous vous imaginez que la liberté doit faire de grandes choses à un peuple mou, superstitieux, pantalon et lâche.

« Ce que vous désiriez que je fisse sont des miracles: je n'en sais pas faire....

« Je n'ai point eu, depuis que je suis en Italie, pour auxiliaire l'amour du peuple pour la liberté et l'égalité, ou du moins cela était un auxiliaire très-faible... Tout ce qui n'est bon qu'à dire dans des proclamations, des discours imprimés, sont des romans.

« ...Le caractère de notre nation est d'être beaucoup trop vif dans la prospérité. Si l'on prend pour base de toutes les opérations la vraie politique, qui n'est que le résultat du calcul, des combinaisons et des chances, nous serons longtemps la grande nation, l'arbitre de l'Europe; je dis plus, nous tenons la balance, nous la ferons pencher comme nous voudrons, et même si tel est l'ordre du destin, je ne vois pas d'impossibilité à ce qu'on arrive en peu d'années à ces grands résultats que l'imagination échauffée et enthousiaste entrevoit, et que l'homme extrêmement froid, constant et raisonné, atteindra seul... »

Lettre de Bonaparte au directoire (13 octobre).

« La paix définitive sera signée cette nuit ou la négociation rompue. » Dans cette lettre, Bonaparte rend compte des conditions principales; il en balance les avantages et les inconvénients, puis il ajoute: « La guerre avec l'Angleterre nous ouvrira un champ plus vaste, plus essentiel et plus beau d'activité... Si dans tous ces calculs je me suis trompé, mon cœur est pur, mes intentions sont droites: j'ai fait taire les intérêts de ma gloire, de ma vanité, de mon ambition; je n'ai vu que la patrie et le gouvernement... Il ne me reste plus qu'à rentrer dans la foule, reprendre le soc de Cincinnatus, et donner l'exemple du respect pour les magistrats, et de l'aversion pour le régime militaire, qui a détruit tant de républiques et perdu plusieurs États. »

destinées. Qu'elle fut donc étrange cette révolution française! elle grandit démesurément les causes de puissance et d'avenir pour les trois fortes monarchies, la Prusse, l'Autriche, la Russie; elle n'abaissa que le système de Louis XIV en jetant la France dans une guerre de principes et d'idées.

CHAPITRE XLVII.

L'EUROPE APRÈS LE TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO.

La Russie. — Paul Ier. — Rapprochement avec l'Angleterre. — La Prusse. — Ses griefs pour le traité de Campo-Formio. — Mort de Frédéric-Guillaume. — Avénement du nouveau roi. — Le cabinet. — Autriche. — Influence de M. de Cobentzl. — Intimité avec Bonaparte. — Premières réunions à Rastadt. — Mécontentements de l'Empire. — La cour de Londres. — Nouvelles tentatives de négociation. — Le directoire et lord Malmesbury. — M. Pitt et le parlement. — Situation spéciale de l'Espagne et du Portugal.

Novembre—décembre 1797.

De toutes les puissances qui s'étaient levées en armes contre la révolution française, deux seulement, la Russie et l'Angleterre, n'avaient point traité avec la république conquérante; et encore tout récemment, à Lille, lord Malmesbury avait fait au nom de sa cour les propositions les plus larges, les plus avancées aux plénipotentiaires français. Paul Ier, préoccupé de son avénement, organisait son administration intérieure dans cette vaste souveraineté qui s'étend de Varsovie aux murailles de la Chine. Rien, si ce n'est le puissant empire romain, ne peut être comparé à ce groupe de peuples que le génie d'un seul gouvernement fait marcher, et l'on contemple avec une sorte d'effroi la mission et le devoir de cette immense souveraineté, colosse partout, du front aux pieds. Sans se séparer des engagements pris avec l'Autriche et l'Angleterre pour l'armement de soixante mille Russes destinés à la coalition, Paul Ier n'en pressait pas l'exécution (1) : la Russie voulait voir venir les événements. Le nouveau czar n'avait pas d'abord de ces répugnances de cour, de ces fiertés de noblesse qui animaient Catherine II contre la revolution française; il voyait et jugeait les événements du point de vue lointain où sa situation le plaçait; ses intimités d'ailleurs avec la Prusse lui faisaient envisager sous un jour plus favorable les crises de la révolution française. Ses impressions venaient plus de Berlin que de Vienne; M. de Haugwitz se faisait fort auprès de M. Caillard, ministre de France (et c'était une illusion), d'entraîner tôt ou tard la Russie à reconnaître la république et le directoire.

Cependant l'Angleterre agissait activement à Pétersbourg; lord Witworth, ambassadeur extraordinaire, renouvelait le traité de commerce, si avantageux pour l'industrie anglaise, et prélude d'une convention diplomatique plus intime; on saisirait le premier prétexte pour marcher en Italie et au Rhin. A ce moment, le traité de Campo-Formio vint bouleverser ces résolutions; l'Autriche comme la Prusse étaient un obstacle à tout contact militaire entre la Russie et la France. Jetées comme de vastes points intermédiaires, elles ne permettraient que par une alliance le passage des troupes russes pour chercher un champ de bataille sur le Tagliamento ou le Rhin; on devait également renoncer à tout embarquement d'un corps moscovite pour la Hollande ou la Vendée, ce qui était un des articles du plan de Catherine II. La Hollande, livrée au parti republicain, demeurait tout entière sous l'influence française, et la Vendée, foyer d'un volcan éteint, ne jetait que çà et là quelques bouffées de fumée et de flammes.

Un seul point pouvait rendre inquiétante l'intervention du cabinet de St-Petersbourg : par le traité de Teschen, la Russie s'était portée garante et responsable de la constitution germanique et des souverainetés qui en formaient la base. Nul n'ignorait que, par le traité de Campo-Formio, un congrès devait se rassembler à Rastadt pour modifier précisément le pacte féderal. En outre, la famille impériale avait des liens intimes avec les princes d'Allemagne et le Wurtemberg spécialement; Paul Ier ne pouvait souffrir que ces princes fussent sacrifiés aux nouveaux arrangements souscrits entre la France et l'Autriche par le traité de Campo-Formio.

La connaissance des clauses secrètes de ce traité, communiqué à Berlin, avait aussi singulièrement attristé le cabinet prussien : le comte de Haugwitz serait-il joué par le directoire? Est-ce que sous une autre forme on allait renouveler le traité de Choiseul de 1756, entre les deux cours de Paris et de Vienne? Le comte de Haugwitz venait d'avoir connaissance des articles confidentiels signés par Bonaparte et le comte de Cobentzl, et de la clause qui interdisait à la Prusse

(1) Cependant on écrivait de Pétersbourg à Vienne :

« L'empereur de Russie a chargé formellement le prince de Galitzin, et l'ambassadeur d'Autriche, de même que celui d'Angleterre, de donner à leurs cours respectives l'assurance que Sa Majesté était dans l'intention de remplir fidèlement, et dans toute leur étendue, les traités et obligations contractés par l'impératrice sa mère; qu'en outre, Sa Majesté était prête à donner, de son côté, les facilités possibles, pour que les nouvelles négociations qui se trouvaient entamées lors de la mort de l'impératrice, soient continuées sur le même pied et dans les mêmes principes. »

toute espèce d'accroissement en Allemagne : était-ce cela qu'on devait attendre de cette république française reconnue et saluée tout d'abord par le cabinet de Berlin? A ces plaintes, M. Caillard répondait que tout serait décidé à Rastadt, et que l'influence de la Prusse sur le corps germanique se verrait là, forte, éclatante, telle qu'elle devait être.

Cette situation nouvelle engagea le cabinet prussien à resserrer ses liens avec la Russie, et l'arrivée du comte Panin (1) fut l'occasion d'une multitude de confidences sur les éventualités de l'avenir; les cas de guerre y furent même posés et pressentis contre la république, mais avec des précautions extrêmes et comme la conséquence des arrangements imposés à l'Allemagne par les stipulations de Rastadt. En ce moment, la Prusse touchait à la crise la plus forte dans toutes les monarchies, la mort d'un roi. Curieuse faveur que la destinée réservait à la république que ces trépas de princes, au moment où tout prenait un caractère hostile : Léopold, Gustave III, Catherine II et maintenant Frédéric-Guillaume, le roi de Prusse! Depuis longtemps ce monarque, jeune encore, s'était considérablement affaibli par une hydropisie de poitrine, affreuse maladie qui vous étreint et vous étouffe entre deux oreillers de plomb; Frédéric-Guillaume languit quelques années, consolé au doux murmure des paroles de la comtesse de Lichtenau; il expira après une nuit d'agonie (2), laissant pour successeur son fils Frédéric-Guillaume III, à peine âgé de 27 ans (3), jeune homme un peu timide, mais ardent pour le bien public, comme toute imagination allemande, nourrie des plans vagues et généreux de félicité humanitaire.

Si le nouveau roi garda auprès de lui le comte de Haugwitz, le ministre de confiance de son père, et le secrétaire Lombard, chef du cabinet, il éloigna avec une dureté implacable la comtesse de Lichtenau (4), la favorite, un moment menacée d'un procès criminel dans une forteresse. L'avénement du nouveau roi fut encore un motif de rapprochement entre les deux cours de Berlin et de Pétersbourg; le comte Panin porta les paroles secrètes de l'un et de l'autre de ces princes, élevés pour ainsi dire simultanément sur le trône. Toutefois, loin de rompre avec le cabinet de Paris, le nouveau roi de Prusse écrivit de sa main une lettre au gouvernement de la république, pour lui notifier son avénement, donnant aux directeurs le titre de « très-chers confédérés et amis, » comme cela se pratiquait envers les avoyers et les présidents du grand conseil de Berne (5).

La Prusse avait quelque raison de s'alarmer de la situation nouvelle que le traité de Campo-Formio avait créée entre la France et l'Autriche : il paraissait évident que M. de Cobentzl avait exercé un haut prestige sur l'esprit de Bonaparte, et après leur séparation à Udine, une correspondance intime s'était continuée entre les deux plénipotentiaires. Dès que M. de Cobentzl avait touché Bonaparte, il avait deviné toute la force et la puissance de cet esprit et les points d'ambition par lesquels il fallait le prendre. Comme tous les Italiens, Bonaparte était emporté, loquace et facilement entraîné aux confidences dans ses colères et ses dépits. Durant les longues soirées d'Udine, lorsque la causerie arrivait avec le vin du Rhin dans le cristal de Bohême, Bonaparte se laissait aller à ses mécontentements contre le directoire, « gouvernement d'avocats qui contrariaient la destinée grande et militaire de la république. » M. de Cobentzl écoutait tout cela, et loin de lutter contre ces pensées d'ambition, opposées au directoire, il les favorisait en flattant avec délicatesse cet amour ardent du pouvoir.

L'empereur François II avait écrit à Bonaparte et M. de Cobentzl lui promettait, à son choix, en cas de

(1) Le comte Panin était neveu du comte Panin, mort en 1783 ministre des affaires étrangères et gouverneur du grand-duc, devenu l'empereur Paul Ier.

(2) Frédéric-Guillaume II mourut le 16 novembre 1797, âgé de 53 ans.

(3) Frédéric-Guillaume III, né le 3 août 1770, avait épousé, le 24 décembre 1793, Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, fille de Charles-Louis-Frédéric, duc de Mecklembourg-Strélitz.

(4) « Berlin, 18 novembre 1797.

« Les scellés ont été apposés chez la fameuse comtesse Lichtenau-Rietz, maîtresse du feu roi. Ce n'est point dans la forteresse de Spandau qu'elle a été enfermée, c'est dans la maison de Hausvogthey, maison de garde où les prisonniers d'État attendent leur jugement. La plupart des personnes arrêtées jusqu'à présent sont aussi accusées par le cri public d'avoir contribué à la dilapidation des deniers de l'État. »

(5) Voici le texte de la lettre au directoire :

« Frédéric-Guillaume III, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, margrave de Brandebourg, etc., etc. ;

« A la république française, et en son nom aux citoyens qui composent son directoire exécutif.

« Grands et chers amis, la Providence ayant disposé des jours du roi mon père, décédé le 16 de ce mois, et m'ayant appelé au trône de mes ancêtres, je m'empresse de vous annoncer ce double événement, persuadé que vous prendrez part à la perte que je viens de faire, et que vous vous intéresserez à mon avénement à la régence des États prussiens. Je mettrai le plus grand soin à cultiver et à cimenter la bonne harmonie que je trouve si heureusement établie entre les deux nations ; et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, grands et chers amis, en sa sainte et digne garde.

« Votre bon ami,

« *Signé* : FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

« Berlin, le 17 novembre 1797. »

« Le nouveau monarque a déjà désigné les ministres qui doivent aller notifier son avénement à plusieurs cours. Le général de Kleist se rendra à Stockholm, le comte de Tauenzien à Pétersbourg, le baron de Rock à Vienne, le comte de Goltz à Cassel, et le chambellan de Neck à Londres.

« On remarquera avec quelque surprise que la France se trouva omise dans cette nomenclature, quoique assurément le cabinet de Berlin n'ait pas de rapports plus particuliers avec la maison d'Autriche qu'avec le directoire. »

revers ou de disgrâce dans l'ingrate patrie, une souveraineté indépendante pour lui et sa famille, soit en Italie, soit en Allemagne; ce n'était pas la première fois que d'illustres aventuriers se seraient assis au festin des princes d'Allemagne, et les Sickingen n'avaient-ils pas reçu l'accolade des Empereurs? M. de Cobentzl rappelait en souriant que le temps des Guelfes et des Gibelins était passé. Cette correspondance intime se continuait avec activité; l'exécution du traité de Campo-Formio lui servait de prétexte. Le directoire n'avait point ordonné encore l'évacuation de Venise et des lagunes : pourquoi ces retards, tandis que l'Autriche exécutait avec une si loyale ponctualité les clauses du traité d'Udine, sacrifiant tout à sa bonne foi, même ses intérêts allemands? Le directoire avait ratifié ce traité, et quel obstacle pouvait désormais s'opposer à son exécution?

A Rastadt, ces intérêts allemands allaient être enfin discutés d'un point de vue un peu exclusif et national (1). Tous les esprits, même de simple portée spéculative, convenaient que depuis les derniers bouleversements la constitution germanique devait être remaniée; et par le fait il s'y était opéré tant de mutations! En exigeant toute la rive gauche du Rhin, la France s'emparait d'abord des fragments considérables de plusieurs électorats d'Allemagne, et ceux-ci, il fallait nécessairement les indemniser par des terres de la rive droite. Pour arriver à ce résultat, le meilleur moyen était d'opérer la sécularisation des fiefs ecclésiastiques : dans ce dépouillement renouvelé de l'époque de Luther, chacun trouverait indemnité. A-t-on besoin de dire que cet intérêt territorial était assez grand, assez actif, pour que l'Allemagne s'émût à la seule nouvelle du congrès de Rastadt? Tous ces gouvernements s'empressèrent de désigner leurs ministres de confiance pour assister aux délibérations. La vieille Allemagne s'était blasonnée comme dans un jour de pompe : l'antique électorat de Mayence, destiné à s'abîmer dans le territoire français, se faisait représenter par le baron d'Albini ; l'électeur de Saxe, le protecteur de Luther, confiait sa mission au comte de Loeben; la maison d'Autriche, fière comme ses archiducs de bronze autour du grand tombeau d'Inspruck, avait choisi le comte de Lehrbach, et l'Empereur, M. de Metternich. L'étendard de Bavière était porté par les comtes de Linange et de Rechberg; la bannière du prince de Würtzbourg était levée par le digne chanoine comte de Stadion. Après, venaient tout blasonnés les représentants des landgraves, des margraves et des villes libres, Hambourg, Francfort, Nüremberg : on aurait dit un de ces banquets célébrés dans les ballades allemandes; mais hélas! les circonstances étaient difficiles, bien des seigneurs allaient être dépouillés de leurs vieux droits, bien des villes de leurs priviléges; il y aurait des traîtres et des mécréants dans la ligue allemande : que Dieu sauve leur honneur!

A côté de cette longue lignée d'évêques, de comtes, de landgraves, de margraves, le directoire avait fait de singuliers choix pour le congrès de Rastadt. En tête de la légation, il n'avait pu s'empêcher de mettre hautement le général Bonaparte, le signataire du traité de Campo-Formio, le pacificateur de l'Italie, et qui voulait le devenir de l'Europe. Le général était hors ligne pour ses pouvoirs, si bien qu'avant même de consulter le directoire et le congrès, il avait signé une nouvelle convention avec le comte de Cobentzl pour l'exécution de certaines clauses sur l'Allemagne: partout où se posait Bonaparte, il le faisait en dictateur; c'était sa nature; à Rastadt, comme le champ n'était point assez vaste, il ne devait qu'y passer. Le directoire avait donc choisi pour ses véritables ministres à Rastadt, les citoyens Treilhard et Bonnier. Treilhard (2) était ce plénipotentiaire grossier qui avait brisé toutes les négociations avec lord Malmesbury, à Lille, caractère d'avocat bourru, avide de chicane, faisant partout des procès. Bonnier (3), également son collègue de Lille, ancien président à la chambre des comptes de Montpellier, compatriote de Cambacérès, avait un esprit plus modéré et plus sérieux, mais tout rempli de préjugés contre les rois et les aristocrates. Cette légation de démocratie était destinée à lutter avec la vieille

(1) Voici les noms des ministres nommés par divers États de l'Empire, pour assister au congrès de paix de Rastadt.

De la part de l'Empereur. M. le comte de Metternich-Winneboürg.

Collége des électeurs-Mayence. M. le baron d'Albini.

Saxe. M. le comte de Loeben.

Collége des princes-Autriche. M. le comte de Lehrbach.

Bavière. MM. les comtes de Linange et de Rechberg.

Würtzbourg. M. le chanoine comte de Stadion.

Hanovre. MM. le baron de Rheden et de Schwartzkopff.

Baden. MM. le baron d'Edelsheim et Meyer.

Darmstadt. M. de Gatzert.

Collége des villes-Francfort. MM. de Gundcrode et de Schweitzer.

Augsbourg. MM. de Pflummern et Schaidt.

De la part du roi de Suède (comme garant de la paix de Westphalie). M. le général comte de Fersen, ambassadeur, M. de Bildt, ministre; M. de Scherling, secrétaire de légation.

De la part de la Prusse. M. le baron de Jacobi.

(2) Jean-Baptiste Treilhard, né à Brives (bas Limousin), était avocat au parlement de Paris, et inspecteur des domaines, lorsqu'il fut envoyé aux états généraux. En 1792, il reçut la présidence du tribunal criminel de Paris, près duquel Robespierre était accusateur public; puis fut élu député à la convention par le département de Seine-et-Oise, où il vota la mort du roi. En avril 1793, il fut nommé membre du comité de salut public; éloigné des affaires en 1794, il n'y reparut qu'après le 9 thermidor, pour siéger de nouveau dans l'énergique comité. La convention dissoute, Treilhard entra au conseil des Cinq-Cents, où il devint président. N'ayant pas été réélu en 1797, c'est alors qu'il fut envoyé à Lille pour négocier avec lord Malmesbury.

(3) Ange Bonnier d'Arco, président à la chambre des comptes de Montpellier, lors de la révolution, fut nommé par le département de l'Hérault député à l'assemblée législative, puis à la convention. Le directoire l'employa surtout dans la diplomatie.

aristocratie d'Allemagne, comme dans les tableaux de l'école flamande on voit des rustres et des paysans aux mains calleuses, au bâton noueux, soulevés contre les chevaliers richement caparaçonnés. Les représentants de la France, affectant partout un air de simplicité rustique, paraissaient avec des souliers sans boucles, des chapeaux ronds à la façon des représentants des Provinces-Unies, ainsi qu'ils sont reproduits sur les toiles de Teniers et de Rubens.

Bonaparte avait plus de faste, plus de noble orgueil que cela : à la face de l'Allemagne, il parut en roi dans des voitures de gala à huit chevaux, avec une certaine manière de souverain ; le diadème de commandement rayonnait à son front ; épris des formes et des manières de la grande aristocratie, il repoussait ce grossier bavardage de gens mal appris, et l'heureux général qui venait de recevoir les honneurs de prince à Parme, à Milan, voulait tout d'abord se séparer d'une légation de chicane sans idées politiques. A peine Bonaparte était-il arrivé à Rastadt, que M. de Cobentzl y accourut; entre eux, c'était déjà de l'abandon, de la confiance; on s'entendit sur l'exécution du traité de Campo-Formio ; Bonaparte exhala de nouvelles plaintes contre le directoire, ce gouvernement de faiseurs de lois ; M. de Cobentzl s'ouvrit également à lui sur les vastes destinées que l'Europe rattachait à sa gloire. Tous venaient d'ailleurs à Bonaparte, la Prusse, la Suède; et lui, dictateur suprême, admettait les uns, repoussait les autres, sans que nul osât heurter ce cœur de fer dans une enveloppe de fer.

Toute l'Europe allait avoir les yeux sur ce congrès de Rastadt. M. Pitt, avec son habituelle sagacité, y voyait une cause d'inévitables complications européennes. Si l'arrivée subite de lord Malmesbury l'avait un moment affecté, il s'était bientôt raffermi par l'attitude martiale et forte de la nationalité anglaise : le ministre s'était hâté de faire publier quelques-unes des pièces de la négociation de Lille, et il en résultait évidemment que la Grande-Bretagne avait offert des conditions tellement considérables à la république, qu'il fallait s'en prendre au directoire si la paix n'était pas signée. Le peuple britannique, fier, hautain, se blesse quand on l'offense, et il résulta de cette communication ministérielle un sentiment de répulsion unanime contre la France. M. Pitt avait eu hâte de consulter confidentiellement lord Malmesbury sur la situation du pouvoir et des esprits dans la république. Lord Malmesbury avait vu deux fois la France à Paris et à Lille, avant et après le 18 fructidor, et son opinion parfaitement arrêtée fut qu'avec un tel gouvernement la paix ne serait jamais qu'une trêve fort instantanée (1) : car la guerre, disait-il, était pour lui une nécessité afin de satisfaire l'avidité du soldat, l'ambition des généraux : cette république avait quatre cent mille hommes sous les armes ; or, qu'en faire après la paix ? D'ailleurs, Campo-Formio n'avait rien fini, et le Piémont, Naples, Rome, la Suisse allaient devenir la proie de l'ennemi. » Telle était l'inflexibilité des événements, et cependant M. Pitt, à la veille d'ouvrir le parlement, ne voulut rien négliger, comme preuve de son vif et puissant désir de signer un traité de paix ; car l'on ne pouvait demander de nouveaux sacrifices à la nation, qu'après avoir jeté tous les torts de la guerre sur les capricieuses exigences du gouvernement français.

La difficulté, ou l'excuse diplomatique qui avait immédiatement amené la rupture des conférences de Lille, avait été, on se rappelle, l'insuffisance des pouvoirs de lord Malmesbury, pour consentir à la cession de toutes les conquêtes faites par la Grande-Bretagne sur la Hollande et l'Espagne, les alliées de la république. M. Pitt ne voulut pas que ce prétexte-là pût être de nouveau invoqué, et un conseil privé composé des lords Grenville, Spencer, Liverpool, du duc de Portland et de M. Dundas, fut convoqué pour délibérer sur les mesures à prendre; on y adjoignit lord Malmesbury, les deux sous-secrétaires d'État, Hammond et Canning, et enfin M. Windham. La question paraissait si sérieuse, qu'on s'engagea de part et d'autre à tous les sacrifices d'avis personnels pour amener l'unanimité des opinions ; lord Grenville déclara « qu'il y avait trop de vague dans des pleins pouvoirs qui permettraient toutes les restitutions ; qu'il fallait au préalable demander un éclaircissement positif sur ces bases. » Le duc de Portland, le comte de Spencer, M. Windham montrèrent plus de fermeté encore : il leur paraissait évident que le directoire ne voulait pas traiter ; alors qu'était-il nécessaire d'engager une négociation pour subir les dédains d'un pouvoir qui refusait toute voie d'accommodement ? M. Pitt, pénétré des nécessités de la situation parlementaire devant les communes, répondit qu'il fallait épuiser tous les moyens pour constater à la face des consciences les plus incrédules que la république française ne voulait pas d'un traité raisonnable et définitif. Le ministre savait bien la vive et ardente opposition que son système financier et militaire allait trouver aux communes ; d'avance il répondait aux arguments.

Le conseil privé enfin s'arrêta unanimement sur un terme moyen ; une note fut rédigée en prenant pour base cette question : « Le gouvernement français entend-il que la restitution de toutes les conquêtes,

(1) Lord Malmesbury, en arrivant à Londres, se rendit chez les ministres, et son exposé fut court. « Invité, leur dit-il, à répondre catégoriquement si j'avais les pouvoirs nécessaires pour rendre à la république française et à ses alliés tout ce qu'on leur avait pris dans la guerre, et ayant déclaré que je n'étais autorisé à traiter que sur la base de compensations réciproques, j'ai reçu l'injonction de partir dans les vingt-quatre heures... »

faites par l'Angleterre, soit la base essentielle des préliminaires? » A cette question il fut répondu au nom du directoire par des expressions un peu vagues sur le désir de la paix : « Pour cela, ajoutait-on, il ne fallait pas que les pouvoirs des plénipotentiaires fussent illusoires. » Lord Malmesbury (1) se chargea lui-même de répondre que ses pouvoirs étaient si peu illusoires, qu'ils contenaient la faculté de traiter aux plus larges conditions; que Sa Majesté Britannique serait très-empressée de reprendre des négociations nouvelles, mais à la condition expresse, que si le lieu des conférences était fixé en pays ennemi, on s'engageât à respecter le principe du droit des gens envers le plénipotentiaire anglais. Ceci se rattachait à la façon brusque dont lord Malmesbury avait été expulsé pour ainsi dire de Lille. Enfin le conseil privé exposa, dans un manifeste solennel, la suite de ses efforts pacifiques pour arriver à un traité : « Il avait établi le principe de la restitution réciproque, le *statu quo ante bellum*, tous les moyens enfin de traiter d'après les bases du droit commun; et sur tout cela refus absolu de signer des préliminaires avec des conditions claires, franches et sans équivoque (2). »

Cette déclaration solennelle, adressée à l'Angleterre et au monde, était évidemment dictée, je le répète, par un désir de justification devant le parlement... M. Pitt avait à demander d'impérieux sacrifices au peuple, et dans cette circonstance difficile, n'était-il pas indispensable de montrer le vif désir, toujours manifesté, de faire cesser par la paix une fatale crise? En ouvrant son parlement, le roi fit communiquer toutes les pièces de la négociation de Lille, pour constater les efforts du cabinet afin d'atteindre le but salutaire et désiré d'une pacification générale : « Le long délai, la rupture finale de la négociation devaient s'attribuer uniquement à la conduite évasive, aux demandes exorbitantes, à l'ambition démesurée de l'ennemi, surtout à la haine invétérée contre les trois royaumes, dont étaient animés les hommes avec lesquels on était appelé à traiter. »

Ainsi parla le roi, et l'adresse en réponse fut presque unanimement votée par les deux chambres : les derniers événements avaient réveillé au sein de la nation britannique des germes de haine profonde, immense, contre la république française; il s'agissait d'une guerre d'extermination désormais entre les deux peuples. Aux lords, le comte Fitz-William soutint que la paix avec la république française ne pouvait jamais être assurée; que traiter avec une telle nation était pactiser avec une troupe de bandits. Était-ce assez d'insultes! Le ministre fut obligé de modérer ces sentiments de fureur du vieux torysme.

(1) *Note de lord Malmesbury.*

« Londres, le 5 octobre 1797.

« Le soussigné ayant remis au ministère du roi la note des plénipotentiaires de la république française, a l'ordre de leur faire observer que ce n'est qu'en conséquence de l'injonction formelle et positive du directoire, qu'il a quitté Lille; que ses pouvoirs n'étaient ni illusoires, ni limités, et que rien n'a été omis de sa part pour accélérer la négociation, qui n'a été retardée que par les délais du directoire, et qui n'est aujourd'hui suspendue que par son acte.

« Pour ce qui regarde la reprise des conférences, le soussigné ne peut que se référer à sa dernière note, où il a désigné avec franchise et précision les seuls moyens qui restent pour continuer la négociation, faisant observer en même temps que le roi ne pourrait plus traiter en pays ennemi sans avoir la certitude de voir respecter pour l'avenir, dans la personne de son plénipotentiaire, les usages établis par toutes les nations civilisées à l'égard des ministres publics, et principalement de ceux chargés de travailler au rétablissement de la paix.

« Il prie les ministres plénipotentiaires de la république française d'agréer les assurances de sa haute considération. »

(2) M. Pitt se hâta de communiquer au parlement le projet de traité de paix remis par lord Malmesbury aux plénipotentiaires français, dans leur conférence du 8 juillet 1797.

« Soit notoire à tous ceux qu'il appartiendra ou peut appartenir en manière quelconque. Le sérénissime et très-puissant prince George III, par la grâce de Dieu roi de la Grande-Bretagne, de France et d'Irlande, duc de Brunswick et de Lunebourg, archi-trésorier du saint-empire romain, etc., etc., et le directoire exécutif de la république française, désirant également de faire cesser la guerre qui existe depuis quelque temps entre leurs États respectifs, ont nommé et constitué pour leurs plénipotentiaires chargés de conclure et signer le traité de paix définitif : Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, le lord baron de Malmesbury, pair du royaume de la Grande-Bretagne, chevalier du très-honorable ordre du Bain, conseiller privé actuel de Sa Majesté, et le directoire de la république française... Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, sont convenus des articles suivants :

« Art. 1er. Aussitôt que ce traité sera signé et ratifié, il y aura une paix universelle et perpétuelle, tant par mer que par terre, et une amitié sincère et constante entre les deux parties contractantes, leurs États, territoires, peuples, sans exception de lieux ni de personnes, en sorte que les hautes parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entre elles, leurs dits États, territoires et peuples, cette amitié et correspondance réciproque, sans permettre dorénavant que de part ni d'autre on commette aucune sorte d'hostilité par mer ou par terre, pour quelque chose ou sous quelque prétexte que ce puisse être. Il y aura un oubli et amnistie générale de tout ce qui a pu être fait ou commis de part et d'autre avant ou depuis le commencement de la guerre, et on évitera soigneusement tout ce qui pourrait altérer à l'avenir l'union heureusement rétablie.

« D'abord, après l'échange des ratifications de ce traité, on expédiera des ordres tant aux armées qu'aux escadres des deux parties, de faire cesser toutes hostilités, et afin d'assurer l'exécution de cet article, on accordera de part et d'autre des passe-ports de mer aux vaisseaux chargés de porter la nouvelle de la paix aux possessions des deux parties.

« II. Les traités de paix de Nimègue de 1668 et de 1669, de Ryswyck, de 1697, et d'Utrecht, de 1713; celui de Bade, de 1714; celui de la triple alliance de La Haye, de 1717; celui de la quadruple alliance de Londres, de 1718; le traité de paix de Vienne, de 1738; le traité définitif d'Aix-la-Chapelle, de 1748; le traité définitif de Paris, de 1763, et celui de Versailles, de 1783, servent de base et de fondement à la paix, et au présent traité. Et pour cet effet, ils sont tous confirmés et renouvelés dans la meilleure forme, en sorte qu'ils devront être observés exactement à l'avenir dans toute leur teneur, et religieusement exécutés de part et d'autre dans tous les points auxquels il n'est point dérogé par le présent traité de paix. »

Lord Grenville déclara qu'il ne fallait pas repousser d'une manière absolue toute idée de pacification et de traité avec la nation française; que la paix loyale, souhaitée par le ministère, n'avait pu s'accomplir par le mauvais vouloir des hommes qui dirigeaient le gouvernement de la France, mais que ces hommes n'étaient pas la nation.

Les whigs, par l'organe de lord Lansdown, prirent une position mitoyenne : sans s'opposer à l'adresse, ils déclarèrent que le pays aurait obtenu facilement la paix, si le pouvoir avait été confié à des ministres patriotes. « Ceux qui désirent le plus ardemment de remplacer M. Pitt et ses amis, ont-ils donc un bien grand droit par leur conduite à la confiance publique? » s'écria lord Mulgrave. Alors le duc de Norfolk répondit qu'il ne croyait pas que les ministres désirassent réellement la paix : « Je pense, ajouta t-il, qu'ils auraient pu l'obtenir, s'ils avaient pris les mesures nécessaires pour cela. » Dans la chambre des communes, lord Temple et le docteur Laurence blâmèrent le cabinet avec énergie d'avoir fait des offres trop considérables pour obtenir la paix, condamnant ainsi toute négociation avec un ennemi perfide et dépourvu de principes. « Pourquoi, s'écria sir John Saint-Clair, tant de violence et d'animosité dans la manière dont on attaque ordinairement les Français? Cette violence peut-elle avoir d'autre effet que d'envenimer la haine de cette nation? Toutefois, je blâme la bassesse du ministre, lorsqu'il souffre que lord Malmesbury poursuive une négociation au moment même où les plénipotentiaires français éludent toute exposition claire et précise des conditions d'un traité. » M. Pitt soutint la sincérité de ses sentiments, et accusa les Français d'avoir nourri les intentions les moins amicales, en faisant des protestations de bienveillance et de paix, tandis que l'arrogance de leurs demandes, leurs refus, leurs chicanes multipliées constataient leur mauvaise foi et lui semblaient mériter une désapprobation rigoureuse. Cette désapprobation, le parlement la donna par son vote. Le but du cabinet de M. Pitt était atteint : les haines publiques de l'Angleterre s'agitaient contre la France avec une ardeur nouvelle et puissante.

Toutes les forces de l'opposition s'étaient réservées pour la discussion du bill sur le plan de finances de M. Pitt, la plus vaste conception de cette intelligence si exercée. Le premier ministre disposait de la guerre par son ami Dundas, des relations extérieures par Grenville; à lui seul il s'était réservé, comme chancelier de l'échiquier, la direction des finances, la partie essentielle de l'administration anglaise. Le système des emprunts lui paraissait à ce moment épuisé ou tellement détendu, qu'on ne pouvait plus en presser le ressort; il le fit donc entrer pour un chiffre très-modéré dans les ressources de son budget, demandant les sacrifices à l'impôt. Mais comme il ne fallait grever ni le pauvre, ni le fermier, ni les classes inférieures, M. Pitt proposa deux admirables moyens : l'impôt du revenu, le rachat de la contribution foncière pour vingt ans. L'impôt du revenu fut gradué de telle sorte que le citoyen anglais, qui ne possédait que 60 liv. sterl. par année, ne dut pas un schelling à l'État. A partir de ce chiffre on devait du cinquantième au dixième, graduellement, à raison de la fortune; et à cet impôt tout aristocratique, et qui fut acquitté avec un enthousiasme patriotique, M. Pitt ajouta le système de rachat de la contribution foncière pour vingt ans, en un capital de quinze pour cent, c'est-à-dire que le propriétaire, taxé à 50 liv. sterl., put s'exempter de l'impôt moyennant 750 liv.; ces ressources, admirablement distribuées, durent suffire à tous les besoins de la situation critique.

Ce plan, si bien conçu par M. Pitt dans l'esprit d'un gouvernement aristocratique, fut néanmoins fortement attaqué par l'opposition. « Ce n'est pas pour défendre la nation, dit M. Tierney, mais pour achever de l'opprimer, que le ministre invente des taxes nouvelles. Il daigne bien connaître tous les individus par leurs propriétés et leurs fortunes, quand il s'agit de les leur ravir; pourquoi ne s'en souvient-il plus quand ils lui demandent à être représentés? » Ceci était une pétition pour la réforme parlementaire. M. Tierney assura, en outre, que toutes les ressources de l'Angleterre étaient épuisées; que la banque, si souvent requise dans ses réserves, ne pourrait éviter une suspension de ses payements; enfin il termina, en disant que M. Pitt n'ayant ni la confiance de l'ennemi, ni celle de l'Europe, devait s'éloigner d'un cabinet avec lequel la France ne ferait jamais la paix si désirée et si nécessaire. Rien ne fut plus hautement flétri que cette déclamation de M. Tierney. Ce fut avec une espèce d'orgueil que M. Pitt se félicita de ne point avoir la confiance des ennemis de son pays : il ne la voulait pas, il la repoussait avec un énergique dédain. Exposant ensuite tout ce que le ministère avait fait pour obtenir la paix, il demandait les moyens de continuer la guerre dans l'intérêt du peuple britannique : la vieille Angleterre les refuserait-elle contre un ennemi perfide?

Depuis longtemps en dehors des communes, dont ils s'étaient volontairement exilés par une sorte de protestation, Fox et Sheridan reparurent dans la discussion du plan de finances proposé par M. Pitt, avec les mêmes arguments, mais modifiés dans la forme : « Nul gouvernement, disaient-ils, ne pouvait imposer à un pays une quotité si considérable de subsides. » Puis revenant à son argument accoutumé, l'opposition demandait la réforme parlementaire.

Dans la chambre haute, le duc de Bedfort proposa formellement le renvoi de M. Pitt et de ses collègues par une proposition droite et sincère, et pour justifier

cette mesure politique, il fit le tableau de leur conduite depuis le commencement de la guerre, en prouvant leurs inconséquences et leurs fautes, la mauvaise application qu'ils avaient faite des fonds publics et leurs empiétements sur les droits de la constitution; il soutint, sans examiner les intentions des ministres, que ceux-ci étaient réellement les ennemis de leur pays, puisqu'ils prodiguaient ses ressources pour favoriser l'agrandissement de la France. « C'est vous qui favorisez ces ennemis par votre concours, s'écria lord Boringdon. » Lord Romney fit le panégyrique des ministres et nia que la guerre eût été malheureuse. Le marquis de Lansdown sollicita vivement la chambre de consentir à la proposition du duc de Bedfort. « Milords, s'écria-t-il, la durée du ministère de M. Pitt tend à la ruine du pays. » Les lords Mulgrave et Grenville soutinrent chaudement l'administration ministérielle, et ils obtinrent cent treize voix pour eux, tandis que le duc de Bedfort n'en eut que treize seulement. Une résolution favorable à la conduite et aux vues du ministère fut adoptée alors, sur la proposition de lord Romney, et le triomphe fut complet.

La majorité se dessinait ainsi nettement pour le ministère, et c'est un hommage à rendre au peuple anglais que cet admirable instinct, cette force de nationalité, qui oublie les répugnances personnelles dans le noble but de secourir la patrie. Si la république française avait de glorieux succès partout, si ses drapeaux se balançaient rayonnants de victoire, le pavillon britannique pouvait également s'enorgueillir de ses triomphes dans les batailles navales. Les cloches de l'église Saint-Paul retentissaient à mille volées, et la famille royale d'Angleterre, agenouillée, rendait grâce au ciel de deux éclatantes victoires sur les mers. L'amiral Jervis avait naguère brisé la flotte espagnole, pris quatre vaisseaux sur l'ennemi (1), et l'amiral Duncan venait de battre la flotte hollandaise, à ce point que sur quinze vaisseaux, huit étaient tombés au pouvoir de l'escadre britannique. Ces deux succès étaient d'autant plus importants, que la destination définitive des flottes espagnole et hollandaise était de se joindre à l'escadre de Brest, pour tenter cette descente en Angleterre, en Irlande ou en Écosse, fastueusement annoncée par les républicains français. Les amiraux Duncan (2) et Jervis (3) furent élevés à la pairie avec d'immenses honneurs; Jervis devint le fameux lord Saint-Vincent, dont le nom est aussi cher à la marine anglaise que celui de Nelson.

Si Dieu avait donc jeté ses prodiges pour improviser des généraux au milieu de la république, il avait, dans sa balance égale, créé d'autres génies pour les batailles navales, afin d'aussi glorifier la Grande-Bretagne. Nelson, Jervis, Duncan, furent de ces hommes de mer dont la mémoire ne s'effacera pas dans la pensée de ces vieux marins qui, tout mutilés par les volées de canons, narrent les grandes aventures de l'Océan, sur les vertes prairies de Greenwich. Ces deux victoires paraissaient d'autant plus fructueuses à M. Pitt, qu'elles brisaient de fond en comble les espérances d'une tentative un peu redoutable contre la Grande-Bretagne. Le plan du directoire était, en effet, de contenir l'armée d'Angleterre par un immense déploiement de forces maritimes: il y avait à Brest vingt et un vaisseaux; l'Espagne devait en fournir dix-neuf, la Hollande quinze, ce qui aurait formé une flotte de cinquante-cinq vaisseaux de haut bord, soutenus d'un nombre égal de frégates. Avec un si vaste déploiement de voiles, on espérait braver toutes les forces britanniques et operer facilement une descente.

Par la destruction des flottes espagnole et hollandaise, ce plan était atteint dans l'énergie de sa pensée, dans le développement de ses moyens; et néanmoins le parlement vota, sans hésiter, un bill pour la défense commune; tous les propriétaires furent enrôlés dans

(1) *Combat de l'amiral Jervis contre la flotte espagnole* (14 février 1797).

« L'amiral anglais, n'ayant que quinze vaisseaux de ligne avec lui, croisait sur le cap Saint-Vincent, attendant la flotte espagnole, et il était déterminé à lui livrer combat, en quelque nombre qu'elle fût. Cette flotte, partie le 8 décembre de Toulon, s'était renforcée de quelques vaisseaux en passant à Carthagène, et se trouvait composée de vingt-sept vaisseaux de ligne aux ordres de l'amiral de Cordova. On ne sait point encore si elle se rendait à Brest, afin d'y joindre la flotte française, ou bien si elle croisait devant Cadix, afin de protéger l'arrivée des riches convois attendus des diverses parties de l'Amérique espagnole. Ce qui donnerait lieu de croire à la première destination, est le départ du Texel de la flotte hollandaise, forte de douze vaisseaux, précisément à une époque coïncidant avec le départ de la flotte d'Espagne. Quoi qu'il en fût, celle-ci, mal en ordre, mal rassemblée, fut attaquée le 14 au matin par l'escadre britannique, moins forte de moitié en vaisseaux, en canons et en hommes. Après un combat de cinq heures, l'amiral Jervis étant parvenu à couper une partie de la flotte ennemie du reste, se rendit maître de quatre vaisseaux, dont deux à trois ponts, *le Salvador del mundo* et *le Saint-Joseph*, de cent douze canons chacun, et deux de quatre-vingts et soixante et dix canons, nommés *le Saint-Nicolas* et *le Saint-Isidore*. »

(2) Adam Duncan, né le 1er juillet 1731, à Dundée en Écosse, entra fort jeune dans la marine, et en 1761 était capitaine de vaisseau. Nommé contre-amiral en 1794, il prit l'année suivante le commandement de la station de la mer du Nord. Ce fut le 11 octobre 1797, qu'il détruisit près du cap Camperdoye, avec onze vaisseaux, la flotte hollandaise du Texel, forte de quinze vaisseaux et six corvettes. Duncan fut alors créé vicomte de Camperduyn avec deux mille livres sterling de revenu; la Cité lui offrit une épée d'honneur, et le parlement lui vota des remercîments.

(3) John Jervis, né le 9 janvier 1734, à Meaford, comté de Stafford, navigua dès l'âge de dix ans. En 1772, il commandait *l'Alarme*, de trente-deux canons, puis *le Foudroyant*, de quatre-vingt-quatre, avec lequel il assista au combat d'Ouessant. En 1784, il fut élu membre du parlement; promu en 1787 au grade de contre-amiral, on lui confia en 1795 le commandement de l'escadre bleue, dans la Méditerranée: la victoire qu'il remporta sur la flotte espagnole le fit créer comte de Saint-Vincent, avec la chaîne d'or et une pension de trois mille livres sterling.

la milice, qui dut comprendre les hommes valides de dix-huit à soixante ans; la vieille Angleterre renouvela les lois normandes et saxonnes sur le service des fiefs et des francs tenanciers; il y a une force populaire dans cet esprit de tradition et de nationalité; les formes politiques changent, mais les besoins des sociétés se modifient peu, et quand l'Angleterre appelle une mesure de sûreté générale ou de prévoyance publique, elle n'a besoin que de fouiller dans les edits des rois : elle les trouve sous la rubrique d'Édouard, d'Élisabeth ou de George. Le respect à la loi et aux institutions s'y maintient pur et saint.

Si la Grande-Bretagne, entourée de ses mers, ceinte de ses flottes, forteresses mouvantes, avait réellement peu à craindre ces menaces de l'armée républicaine, qui, sur les côtes de l'Ocean, à la face de ses flots soulevés, prenait le titre orgueilleux d'armée d'Angleterre, elle était exposée à d'autres dangers, et au plus grand de tous, celui de l'isolement dans la guerre. Le traité de Campo-Formio, connu par les dépêches de sir Eden Morton, avait excité dans l'âme de M. Pitt un mouvement d'indignation violente, et, en plein parlement, il avait parlé de ses perfides alliés : les subsides que l'Angleterre avait payés à Vienne étaient donc perdus pour la politique générale; le cabinet autrichien les avait dévorés sans attendre, pour traiter, le concours de l'Angleterre! Cependant, la dépêche de l'ambassadeur anglais faisait entrevoir que le parti de la guerre n'était pas complètement éteint à Vienne, et que, sous bien des rapports, le traité d'Udine n'était qu'une trêve, un répit, pour se reposer sous les armes. M. Pitt était également informé qu'à Berlin on était mecontent de la France et que le nouveau règne s'inaugurerait peut-être par une campagne; en attendant on trouverait bienveillance et traité de commerce. A Stockholm, l'impassible harmonie avec la France, qui avait duré même sous le comité de salut public, se trouvait compromise; depuis M. de Staël, aucun ministre n'était accrédité à Paris; le comte de Fersen, si brillant, si noble de manières, avait été presque insulté par Bonaparte à Rastadt : on pourrait donc se rattacher l'alliance suédoise par des subsides et un traité de commerce. A Petersbourg, lord Witworth était dans une bonne position auprès de Paul I[er]; mais, en tout cela, il n'y avait aucun auxiliaire actif qui voulût prendre parti actuellement dans la guerre. La Grande-Bretagne resterait donc isolée pour cette guerre vigoureuse, implacable, que les deux gouvernements de Londres et de Paris s'étaient déclarée dans leur haine et leur énergie : à qui des deux resterait la victoire?

Au Midi, une alliance que l'Angleterre a toujours considérée comme décisive, celle du Portugal, semblait lui échapper pour passer sous l'action absolue de la France. C'était déjà un échec pour sa politique que l'abaissement de l'Espagne, parvenu à ce point que Charles IV, un Bourbon, avait renouvelé les stipulations du pacte de famille avec les regicides qui avaient atteint la tête de Louis XVI. Cette faiblesse immorale touchait peu l'Angleterre qui avait cherché compensation dans une alliance plus intime avec le Portugal; mais, depuis, la cour de Lisbonne avait subi bien des vicissitudes : le cabinet de Madrid, en guerre avec la Grande-Bretagne, avait déclaré au gouvernement portugais qu'il eût à faire cause commune avec l'Espagne dans ses traités de neutralité ou d'alliance, qu'autrement il lui dénoncerait la guerre; et, en conséquence, le prince de la Paix ordonna la formation d'une armée espagnole sur les frontières de Portugal. Sans s'effrayer ni s'étonner de ces armements, le cabinet portugais avait organisé six divisions de belles troupes sous le prince allemand de Waldeck; la flotte anglaise de lord Saint-Vincent entra dans le Tage, et cinq régiments britanniques vinrent prendre place parmi les Portugais. Alors seulement le prince de la Paix s'arrêta, sans oser franchir les frontières.

Les instances impérieuses du directoire devinrent plus pressantes, il demanda pour une armée française le passage à travers l'Espagne, afin de forcer le Portugal à la paix. Plein d'hésitation et de terreur, le cabinet de Lisbonne envoya en toute hâte à Paris le chevalier Aranjo d'Azevedo, muni de pleins pouvoirs, de vastes moyens de corruption, et de quelques-uns de ces beaux diamants du Brésil qui brillaient à la couronne de Bragance; les distribuant mal, en public, avec gaucherie, le chevalier fut enfermé au Temple pour la forme; mais le but de la négociation fut atteint : le Portugal se plaça sous la protection de la France (1), et ce fut alors que l'amirauté ordonna de nouveau à lord Saint-Vincent de se rendre à pleines

(1) *Traité de paix entre la république française et Sa Majesté la reine de Portugal, fait à Paris, le 23 thermidor, an v* (20 août 1797).

« Art. I. Il y aura paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et Sa Majesté Très-Fidèle la reine de Portugal.

« II. Toutes les hostilités cesseront, tant sur terre que sur mer, à compter de l'échange des ratifications du présent traité, savoir : dans quinze jours pour l'Europe et les mers qui baignent ses côtes et celles de l'Afrique en deçà de l'équateur; quarante jours après ledit échange pour les pays et mers d'Amérique et de l'Afrique au delà de l'équateur, et trois mois après pour les pays et mers situés à l'est du cap de Bonne-Espérance.

« III. Les ports, villes, places, ou toute autre possession territoriale de l'une des deux puissances, dans quelque partie du monde que ce soit, qui se trouveraient occupés ou acquis par les armes de l'autre, seront réciproquement restitués, sans qu'il puisse être exigé aucune compensation ou indemnité, et ce, dans les délais fixés par l'article précédent.

« IV. Sa Majesté Très-Fidèle s'engage à observer la plus exacte neutralité contre la république et les autres puissances belligérantes. Pareille neutralité sera observée par la république française

voiles dans le Tage et d'occuper le fort Saint-Julien qui dominait Lisbonne. Là, il devait demander des explications immédiates, s'emparer de la ville, si le traité conclu avec le directoire n'était pas immédiatement déchiré. Lisbonne pouvait-elle braver la marine britannique? Le cabinet portugais céda donc devant les menaces et les promesses de la flotte britannique; le Tage vit rayonner les couleurs des grands vaisseaux. A peine avait-il appris cette concession, que le directoire déclara nul ce traité, et ordonna au ministre de Portugal de quitter sur-le-champ le territoire de la république. Depuis la révolution française, les cabinets de second ordre étaient sans liberté d'agir.

Telle était donc l'Europe après le traité de Campo-Formio; l'Angleterre seule, après quelques tentatives de paix, se jetait avec vigueur dans la guerre; Paul Ier n'avait point reconnu la république et voulait se mêler des affaires d'Allemagne; la Prusse, mécontente du congrès de Rastadt, se rapprochait de la Russie; M. de Cobentzl caressait les idées d'ambition de Bonaparte pour assurer une meilleure frontière à l'Autriche; l'Italie se morcelait en démocraties; l'Allemagne restait occupée d'un changement dans sa constitution; l'Espagne et la Hollande s'abaissaient dans l'alliance du directoire, ou, pour mieux dire, dans l'obéissance à ses caprices; le Portugal, sans force, voyait sa robe de pourpre, les diamants de son diadème, disputés entre l'Angleterre fière de ses flottes, et la France orgueilleuse de ses armées. Il n'était pas d'exemple d'un tel changement de situation dans les grands comme dans les petits États de l'Europe, même sous Louis XIV.

CHAPITRE XLVIII.

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE APRÈS LE TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO.

Esprit du directoire.— Inquiétude sur les armées. — Bonaparte. — Augereau. — Berthier. — Bernadotte. — Brune. — Les deux conseils. — Bascule. — Les ministres. — M. de Talleyrand. — Bonaparte à Paris. — Fêtes. — Sa tactique. — Sa fortune. — Esprit public. — Formation de l'armée d'Angleterre. — Les mœurs. — Habitudes. — Théâtres. — Poésies. — Tendance du gouvernement. — Royalistes. — Jacobins. — Prêtres. — Les ambassades. — Les élections. — Nécessité d'éloigner les généraux.

Novembre 1797 — mars 1798.

En recevant le traité signé par Bonaparte à Campo-Formio, le directoire avait éprouvé une vive inquiétude sur la menaçante dictature du jeune général qui stipulait capricieusement contre ses ordres et malgré sa volonté. Quand une immense popularité s'élève dans un pays, il n'y a que deux partis à prendre pour un pouvoir, c'est de la combattre fièrement ou de la subir avec humilité; pour la combattre, il faut de l'énergie, de la résolution, une certaine puissance sur les âmes; si on la subit, c'est la reconnaître et la grandir, et telle était un peu la situation vis-à-vis de Bonaparte. Barras, le seul homme important du directoire, sommeillait accablé sous l'or que lui jetait à flots le vainqueur de l'Italie; garde-marine vieilli, il était comme un officier rouge après une longue campagne du bailli de Suffren, nonchalant, oublieux, avide de plaisir, et donnant ses doubles louis à qui savait le distraire. Cette puissance morale de Bonaparte avait tellement grandi, que le directoire ratifia hâtivement le traité de Campo-Formio, qu'au fond il désavouait.

Un des plus curieux incidents de cette négociation, c'est le changement qui s'opère dans la correspondance de M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, avec Bonaparte. Jusqu'à la signature du traité, M. de Talleyrand, expression du directoire, lutte contre les clauses des préliminaires de Léoben (1) : il ne veut point céder Venise, les lagunes, ces belles cités, ces riches territoires. Quand Bonaparte, bravant tous les reproches, appose sa signature à côté de celle de M. de Cobentzl, alors M. de Talleyrand loue, approuve tout ce qu'il a fait; le directoire a peur d'une volonté si ferme, il craint le combat. M. de Talleyrand félicite le jeune général de la paix

en cas de rupture entre le Portugal et d'autres puissances de l'Europe. En conséquence, aucune des puissances contractantes, pendant le cours de la présente guerre, ne pourra fournir aux ennemis de l'autre, en vertu d'aucun traité ou stipulation quelconque (patente ou secrète), aucun secours en troupes, vaisseaux, armes, munitions de guerre, vivres ou argent, à quelque titre que ce soit, ou sous quelque dénomination que ce puisse être. »

Ce traité n'eut pas d'exécution : le 26 octobre 1797 parut un arrêté du directoire ainsi conçu : « Le traité entre la république française et la reine de Portugal, non ratifié de la part de ladite reine de Portugal, est censé non avenu ; le ministre des relations extérieures est chargé de notifier à M. d'Aranjo d'Azevedo, ministre plénipotentiaire de la reine de Portugal, de se retirer sans délai du territoire de la république. »

(1) *Extrait d'une dépêche confidentielle de M. de Talleyrand à Bonaparte* (29 septembre 1797).

« Il est trop évident que si on laisse à l'Empereur Venise, le Frioul, le Paduan, la terre ferme jusqu'aux bords de l'Adige, dont le cours se dessine de manière à le faire entrer dans le cœur de la Lombardie, l'Autriche donnera la main à Naples et à la Toscane, sans parler de l'Istrie et de la Dalmatie qui, par la convenance et par leur valeur intrinsèque, l'emportent seules de beaucoup sur la Lombardie même. La république cisalpine, cernée presque de tous côtés par cette puissance vorace, en deviendra bientôt la proie. Loin de pouvoir la maintenir, nous serons expulsés nous-mêmes de toute l'Italie ; nous n'aurons donc pas fait la paix, nous aurons ajourné la guerre ; nous aurons fourni à l'Autriche les moyens de nous atta-

d'une paix à la Bonaparte. Il y a quelque habileté à un pouvoir, quand il se voit la main forcée, de dire qu'il applaudit à l'acte qu'on lui arrache; c'est garder au moins le semblant de la puissance.

De nouvelles inquiétudes étaient venues à l'esprit du directoire : partout ses commissaires lui mandaient que Bonaparte agissait en souverain ; dans son passage à Venise, à Milan, à Turin, peuples et gouvernements étaient à ses pieds. Cette Joséphine, naguère gracieusement accroupie sur les ottomanes de Barras, semblable à la nymphe au bain d'Herculanum, était saluée comme la fille des rois, mieux, hélas ! que la chaste fille de Louis XVI : à Venise, les gondoliers s'étaient parés de rubans pour elle, tandis que la république expirante avait jeté son dernier anneau dans le solennel mariage du doge et de l'Adriatique. A Milan, dans la Scala, des couronnes de roses étaient tombées aux pieds de l'heureuse épouse du héros; on savait qu'entourer d'honneurs Mme Bonaparte, c'était plaire au général, parce qu'on façonnait les peuples à l'idée d'une couronne partagée. Le roi de Sardaigne envoyait à Bonaparte six magnifiques chevaux blancs, d'un prix inestimable, et deux superbes pistolets de quelque mille louis. L'empereur d'Autriche lui faisait présent d'un sabre travaillé à l'antique et d'une voiture de gala à six chevaux blancs; et tout cela, Bonaparte l'avait accepté comme un hommage simple, tout naturel, comme le témoignage d'une reconnaissance méritée. Il ne fallait pas une immense portée dans l'esprit pour deviner que le général, maître de l'opinion, le serait tôt ou tard du gouvernement.

Le directoire avait cherché d'abord à opposer des rivalités d'armée à la réputation immense de Bonaparte. Pichegru, tant aimé du soldat, était hors de cause; proscrit au 18 fructidor, il allait subir la lamentable déportation à Sinnamary. Moreau avait, certes, un haut talent militaire; sa retraite célèbre l'avait justement élevé au premier rang; mais digne d'être placé au niveau de Bonaparte comme capitaine, Moreau n'avait aucune audace politique, aucune force de résolution; épris, à cette époque, des merveilles de la campagne d'Italie, sans jalousie, sans rivalité, il élevait lui-même le mérite du général Bonaparte à la grandeur de sa renommée. Un moment le directoire s'était servi de Hoche, son général de prédilection, pour l'opposer à l'autre célébrité : Hoche était mort subitement, et le poison, ou le chagrin qui est aussi un poison, avait abrégé ses années (1). Après Hoche, le directoire désigna Augereau pour le faire servir à ses desseins; au 18 fructidor, il avait prêté ses mains grossières et calleuses pour exécuter les ordres du directoire; ferme de résolution et d'une certaine énergie, il était jaloux de Bonaparte à la manière des âmes un peu abruties; jacobin de principes, lié avec tous les clubs, le système d'Augereau était le triomphe de la démocratie partout, en Allemagne, en Italie, en Belgique, se mettant ainsi en opposition avec Bonaparte, qui au fond de l'âme avait des pensées d'ordre et de réorganisation politique. Cette haine d'Augereau contre son général en chef était formellement exprimée dans ses correspondances intimes avec les jacobins ses amis; il est vrai que Bonaparte, toujours théâtral, charlatan de bulletins, avait souvent usurpé la gloire de Masséna, d'Augereau, de Cervoni à son profit, et le vieux divisionnaire de l'armée d'Italie ne gardait aucune mesure dans ses plaintes et dans ses accusations (2). Le directoire éle-

quer avec plus d'avantage. Nous aurons traité en vaincus, indépendamment de la honte d'abandonner Venise... Calculons tout au pis, citoyen général : admettons l'hypothèse que repoussent votre génie et la valeur de votre armée; supposons-nous vaincus et expulsés de l'Italie; alors, ne cédant qu'à la force et au hasard des armes, notre honneur sera sauf; nous serons demeurés fidèles aux vrais intérêts de la France, et nous n'aurons point connivé à une perfidie qui n'aurait point d'excuse, puisqu'elle entraînerait des effets plus sinistres que les chances de guerre les plus défavorables. Toute la question se réduit à savoir si nous voulons, si nous devons livrer l'Italie à l'Autriche. Or, le gouvernement français ne le doit et ne le veut pas. Ainsi donc il préfère les chances de la guerre plutôt que de changer un mot à son *ultimatum*, déjà trop favorable à la maison d'Autriche. »

(1) Hoche mourut à Wetzlar le 15 septembre 1797. Le directoire lui fit faire au Champ-de-Mars des funérailles magnifiques

(2) *Lettre d'Augereau à l'adjudant-général Isar, son agent à Paris.*

Au quartier général d'Offenbourg, le 10 frimaire, an VI de la république une et indivisible (30 novembre 1797).

« Il paraît, mon cher Isar, que le voile se déchire, et que le héros Bonaparte a toute la mine d'un brouillon ambitieux qui ne s'est servi de l'ascendant de sa réputation gigantesque et peu méritée, que pour sacrifier à ses intérêts particuliers ceux de la république et des peuples de l'Europe. Il y a sans doute à Paris nombre d'hommes assez éclairés pour l'avoir pénétré; mais de quoi sert qu'ils le jugent, l'apprécient, s'ils n'ont pas le courage de le démasquer? Le journaliste Caignard est le seul qui ait osé attacher le grelot, dans son nº 636. Je vois avec plaisir qu'il est toujours à l'avant-garde; ce qu'il a dit n'est cependant qu'hypothétique. Je sens bien qu'on doit être effrayé d'attaquer une réputation aussi colossale; mais doit-on s'en épouvanter, quand on a autant de moyens de l'en dépouiller? L'homme qui, aux portes de Rome, a empêché le pape d'en partir, a-t-il voulu établir la liberté? Et qu'on ne dise pas que sans cela nous n'aurions pas eu les millions qu'il nous a donnés. Je répondrai d'abord qu'il est très-douteux que le peuple romain se fût laissé paisiblement dépouiller par un prince déchu et ruiné; je prouverai ensuite, quand on voudra, que les patriotes italiens avaient offert bien davantage. Et ce malheureux Piémont, qu'en dirons-nous? N'est-ce pas lui qui a mis ses infortunés habitants vingt fois en mouvement et les a toujours livrés à la cour de Turin pieds et poings liés? N'est-ce pas lui qui, dans la dernière et la plus déplorable catastrophe qu'ils ont éprouvée, a offert des troupes pour les écraser, qui a été le témoin bénévole de l'horrible boucherie qu'on en a faite? Mais ce qui fait frémir, ce que j'aurais peine à croire, si je ne l'avais vu de mes yeux, c'est qu'au moment où ces malheureux, dispersés, poursuivis, menacés de supplice, cherchaient un refuge chez leurs voisins, il leur a fait fermer les portes de la Cisalpine et les a repoussés vers l'échafaud. Comme

vait Brune également pour le grandir à l'égal de cette renommée qu'il redoutait; Brune, l'ami de Danton, le héros de l'émeute et des clubs, beau parleur, comme Hoche était bel écrivain à la façon des sous-officiers, à l'élégante écriture. Il lui opposait aussi Bernadotte et Berthier, l'un bon républicain, méridional ambitieux, et par conséquent un peu jaloux de cette fortune de Bonaparte; l'autre fort médiocre au fond, et qu'on désignait pour le commandement en chef de l'armee l'Italie, avec la mission d'accomplir l'œuvre de propagande. Le but du directoire était, en divisant ainsi le pouvoir des généraux, d'établir des luttes, des jalousies entre eux, et de les contenir les uns par les autres.

Le gouvernement était, à cette époque, dans une situation particulièrement embarrassée. Au 18 fructidor il avait fait son coup d'État par les mains des jacobins. Ceux-ci s'étaient montrés fermes et décidés comme toujours, et c'est à leur concours que le directoire devait son triomphe : qu'avait fait le pouvoir pour ces hommes courageux et dévoués? Deux nouveaux directeurs étaient entrés aux affaires : Merlin de Douai et François de Neufchâteau; l'un, expression du parti légiste, l'autre, porté par la coterie des phraseurs de Mme de Staël; étaient-ce là de véritables jacobins? Le directoire avait pris un parti de corruption, c'était de rompre un à un les rangs secondaires de cette vieille et forte opinion en lui prodiguant des places lucratives dans les douanes, les tribunaux, les administrations; sortes de manœuvres qui ne vont pas au delà de la superficie des partis, jamais satisfaits que par des concessions réelles de principes et de choses. Au fond, le directoire avait peur des jacobins: le poëte Chénier, à cet effet, avait inventé une singulière formule de serment; on devait jurer à la fois haine à la royauté et à l'anarchie; par la haine à la royauté, on excluait tous les partisans du vieux régime, les constitutionnels de 1791, les amis de M. le duc d'Orléans; par la haine à l'anarchie, on proscrivait les fermes et francs républicains : singulière bascule à l'aide de laquelle on frappait à cœur joie de droite et de gauche!

Depuis le 18 fructidor, tout cela était possible, et je ne sache pas de complicité plus lâche et plus asservie que celle des conseils que conduisaient Chénier, Daunou, Bailleul, Boulay de la Meurthe; et remarquons bien qu'il ne s'agissait pas de questions indifférentes en dehors de la vie de l'homme ou de sa fortune; mais des choses les plus saintes, les plus respectées : ici la hache faisait tomber vingt nobles gentilshommes accusés de rester en France; là, on frappait des jeunes et généreux républicains; et à tout cela la majorité des conseils applaudissait. Les plus beaux discours du monde étaient prononcés par M. François de Neufchâteau, sur la nature, l'humanité, et rien de ce qui était généreux et noble n'était respecté par les assemblées; quoi de plus odieusement responsable aux yeux de l'histoire qu'une majorité qui ne vote ni par enthousiasme, ni par conviction, ni par intérêt de gouvernement, mais par une sorte d'affaiblissement dans l'appréciation du juste et du vrai! Qu'on verse le sang par passion, cela se comprend et se pardonne; par indifférence ou par poltronnerie, jamais.

C'est ce qui faisait que ce gouvernement n'inspirait aucune considération, parce qu'on ne le prenait pas au sérieux : quand on voyait M. de Talleyrand jurer haine à la royauté, qui pouvait le croire? Quand les membres du tribunal révolutionnaire, les jacobins forcenés, les proconsuls vétérans, juraient de détester la constitution de 1793, est-ce qu'on pouvait y ajouter grande foi? Quand on s'approchait des autorités avec leur manteau de pourpre, leur chapeau retroussé à la Henri IV, elles avaient beau se draper sous ces oripeaux, on ne trouvait au fond qu'une corruption avouée et presque publique. Voulait-on négocier diplomatiquement? il fallait arriver les mains pleines; pour obtenir une fourniture, une place, il fallait quelques milliers de louis d'or. Cela se savait partout, et un pouvoir publiquement corrompu est un pouvoir mort. Le directoire, sur les tréteaux du Luxembourg, ne se montrait qu'avec une certaine solennité; il correspondait avec les conseils par des messages emphatiquement écrits, et quand on approchait de ce directoire, qu'y voyait-on? quatre avocats ou gens de lettres conduits par un homme très-ferme de tête, mais voluptueux, nonchalant, avide d'argent pour le généreusement dépenser en gentilhomme.

ceci est un acte de gouvernement dont l'authenticité est irrévocable, il n'est pas difficile d'en acquérir les preuves matérielles.

« Qu'on consulte, enfin, tous les bons patriotes d'Italie, et l'on verra combien il est justement abhorré. Qu'on voie si partout les nobles et les prêtres, qu'il a constamment caressés, n'occupent point toutes les places; qu'on me dise ensuite ce qu'il faut penser de ses principes.

« Tu sais de quelle manière il est passé sous mes fenêtres allant à Rastadt, et tu diras là-dessus ce que tu jugeras à propos; mais ce que tu ne sais pas, c'est que toute la ville de Strasbourg est indignée de sa conduite, et qu'hier que je n'y trouvais, plusieurs personnes vinrent me voir et me dire de prendre mes précautions; qu'un homme qui, par jalousie, avait fait assassiner un général de division dans la forêt de l'Estrelle, entre Fréjus et Antibes, était bien capable de plus grands attentats.

« Aujourd'hui on m'assure, et il paraît bien certain qu'il travaille à se former un parti à Paris. Je ne le crois pas bien redoutable; mais il ne faut pas que le gouvernement sommeille; je pense surtout qu'il serait bien de le surveiller à Rastadt. Tu as là-dessus et sur tous les objets de ma lettre des lumières dont tu peux faire usage comme tu le croiras avantageux; il me semblerait utile de faire insérer quelques bons articles dans l'*Ami de la patrie* et le *Journal des hommes libres*. Vois Garat et Sieyès, il faut leur révéler ce mystère d'opprobre et de crime.... »

Aux finances, impossible de réaliser un emprunt; l'on chargeait démesurément les impôts et l'on proposait même de soumettre à un droit les cheminées comme les portes et les fenêtres; la justice était un chaos; l'intérieur était troublé par les vols, et avec tout cela on ne voyait que des fêtes, des pompes théâtrales partout, car il fallait conserver quelque apparence de splendeur au milieu de ce peuple et à la face de l'Europe. Il est besoin, pour expliquer la dictature morale de Bonaparte à cette époque, d'établir cette situation abaissée d'un pouvoir qui ne peut plus rien par lui-même; un corps éteint ose-t-il se permettre des excès de force? et c'était un excès de force que de s'opposer à la toute-puissance de Bonaparte.

Cette situation, l'Europe l'avait parfaitement comprise: elle ne s'était adressée qu'au jeune général; tous les diplomates associés à ses travaux conservaient une haute estime pour ses vues, ses hardis projets contre l'anarchie organisée en France; les ministres de chaque puissance durent le suivre et l'étudier à Paris. On remarquera que l'Europe vient toujours à un pouvoir qui assure l'ordre, parce qu'elle craint moins la guerre que le désordre, une bataille régulière que les petites trahisons par les idées: la guerre a des chances, le désordre c'est la mort, et nul gouvernement ne veut s'y exposer. Bonaparte, considéré comme l'expression de la victoire et de la paix, fut accueilli à Paris avec un tel enthousiasme que le directoire n'eut pas à délibérer sur le parti qu'il devait prendre (1). Il est des mouvements d'opinion tels qu'un pouvoir n'est plus maître d'une résolution libre, spontanée; il marche sous une inflexible nécessité; ainsi le directoire qui, au fond, déteste Bonaparte et veut le perdre, redouble de fêtes pour lui, et l'accueille solennellement au Luxembourg. C'était un temps de harangues, de phrases sonores et retentissantes; à chaque événement on drapait les assemblées, on suspendait des étendards sous les astragales; le Conservatoire composait des hymnes, l'Opéra envoyait ses chanteurs.

Qu'on s'imagine donc la cour du Luxembourg abritée sous une tente; au fond, où se déploie l'escalier du palais, les cinq siéges des directeurs en forme de trône; à droite et à gauche, des gradins sous des arbustes, des tapis sur le sol, des chanteurs d'opéra, la musique du Conservatoire; et puis, ces adversaires qui se détestent profondément, s'envoient néanmoins les compliments les plus exaltés: Bonaparte, élevant le pouvoir civil qu'il méprise (2); le directoire, célèbrant les merveilles du général qu'il voudrait proscrire; et les méfiances vont à ce point que dans les dîners que lui donnent le directoire ou les conseils, Bonaparte s'abstient de manger dans la crainte d'être empoisonné, comme on dit que l'a été Hoche; il demande quelques œufs à la coque et un fruit. Tout ce séjour à Paris est une vie d'hypocrisie; plein d'orgueil et d'une juste vanité de lui-même, Bonaparte affecte la plus extrême modestie, le sentiment le plus vif de la retraite. Lui qui rêve le théâtre du monde, l'Orient, l'Occident, il veut abandonner Paris, se faire nommer juge de paix de son canton, acheter un coin de terrain en Corse: il sait que la société se laisse prendre à ces dehors d'hypocrisie; il y compte.

Jamais la presse ne se montra plus asservie: il n'est pas de roi qui ait des flatteurs plus lâches et plus bas; on écoute ce que le général murmure; chacune de ses paroles est recueillie comme un oracle; on le chante en vers, en prose, avec la servilité habituelle des poëtes: « César, tout révèle en toi la victoire! » On ne lui épargne rien, pas même l'Institut (3), où il remplace Carnot proscrit; est-ce que les proscrits ne

(1) On chantait partout à Paris Bonaparte vainqueur. Dans une pièce ou *Vaudeville* sur la paix, on redisait les couplets suivants:

Goûtons les plaisirs les plus purs,
Notre attente est enfin remplie.
Oui, Bonaparte est dans nos murs;
Gloire au vainqueur de l'Italie!
Après tant de brillants travaux,
Que l'Europe entière publie,
Puisse-t-il jouir du repos
Qu'il vient de rendre à sa patrie!

Tant de hauts faits avant trente ans,
Pour bien des gens c'est un problème;
Car enfin, messieurs les savants,
Vous qui comptez comme Barême,
Avec moi, calculez un peu
Les batailles par lui gagnées,
Et vous lui trouverez, morbleu,
Plus de triomphes que d'années.

(2) Bonaparte, en remettant au président du directoire la ratification du traité de Campo-Formio, prononça les paroles suivantes:

« Citoyens directeurs, le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre. Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre. La constitution de l'an III et vous, avez triomphé de tous ces obstacles. La religion, la féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure, date l'ère des gouvernements représentatifs. Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites. Vous avez fait plus. Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient avec les plus grandes espérances le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres. Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations. J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo Formio, et ratifié par Sa Majesté l'Empereur. La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république. Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

(3) *Lettre de Bonaparte au citoyen Camus, président, le lendemain de sa nomination à l'Institut.*

« Citoyen président, le suffrage des hommes distingués qui com-

sont pas des morts pour les heureux? Plus il a l'air de s'abaisser, plus on le proclame savant, immense, universel, pour quelque mauvais théorème ou quelques phrases vulgaires. Sous les dehors de la modestie, il a rapporté des richesses par millions de l'armée d'Italie; tout cela est caché par des placements sur des banques ou dans les mains de sa famille; il laisse dire et écrire : « Ce héros est pauvre; le Cincinnatus, il faudra l'arracher à la charrue; » il sait, avec sa finesse corse, que la première condition de la grandeur, de la durée et de la force, c'est la fortune, et il a fait son lot; il a beaucoup donné, il fait beaucoup espérer, et cela crée des amis; quelques bonnes douceurs sont distribuées à des journalistes qui ne parleront que de lui et ne verront que lui, et quand cette immense renommée sera accomplie, il se raillera de ce gouvernement directorial, et la poire sera mûre pour l'abattre.

Avec Barras, à demi dans la confidence, on s'explique plus nettement : entre eux, qui pourrait avoir de la fierté? est-ce Bonaparte? Barras l'a pris de rien pour en faire quelque chose; il le tutoie comme un protégé! Est-ce Joséphine? mais le galant directeur, toujours si bon pour elle, a précisément couronné sa vie en lui donnant Bonaparte. Or, Barras lui demande ce qui a nécessité le traité de Campo-Formio : « Que veut-il maintenant? la retraite; il faut dire cela à d'autres qu'à lui. C'est un prétexte, il n'y aurait pas de citoyen plus dangereux que lui dans la solitude; il faut laisser ce propos pour le vulgaire; avec des hommes forts on dit son dernier mot; le commandement de l'armée d'Angleterre lui convient, c'est l'expédition du jour, l'entreprise la plus populaire dans l'opinion; qu'importe qu'elle n'ait pas lieu? il y aura d'autre destination à lui donner. » Barras, qui a fait la guerre de l'Inde, flatte les idées, les ambitions de Bonaparte sur l'Orient, en lui parlant des mystérieuses sources de puissance qui sont là cachées.

Dans ces conférences intimes, les premiers mots furent jetés sur l'Égypte. A peine Bonaparte a-t-il salué l'Adriatique, qu'il a des desseins sur la Grèce et l'Orient : Trieste n'est-elle pas une ville presque turque? M. de Talleyrand caresse considérablement cette idée : il a pour cela deux buts : il veut se rattacher Bonaparte, tout en l'éloignant du théâtre politique. Déjà il le traite en souverain; profitant de l'arrivée de Joséphine, il va solliciter d'elle la permission de lui offrir une fête, comme cela se faisait auprès des reines de France. Joséphine accepte; les fêtes que M. de Talleyrand prépare n'ont rien des civiques banquets, des pompes théâtrales du directoire; c'est un bal tout à fait d'ancien régime. Comme toutes les idées sont déjà portées vers l'Orient, et que Bonaparte parle de la Grèce avec enthousiasme, les femmes se parent à la grecque, et Joséphine est merveilleusement enveloppée de son grand châle ottoman. Bonaparte paraît avec son costume militaire et simple, appuyé sur l'ambassadeur turc, et le presse de questions par son interprète. Le souper commence; les hommes sont debout, les femmes seules assises, ainsi que dans un salon de marquis du vieux temps. M. de Talleyrand, droit derrière le fauteuil de Joséphine, commence ainsi son office de grand chambellan, selon les antiques formules. Les cantates retentissent : Laïs, Garat exaltent les vertus civiques, le courage du général, et puis viennent de ridicules couplets contre l'Angleterre sur l'air du *Sultan Saladin* (1) : « Aller en Angleterre, ce n'est pas la mer à boire. » Comme cela est spirituel et de bon goût! mais les partis triomphants ne sont pas tenus à l'esprit.

C'est contre cette Angleterre désormais que vont se porter toutes les haines, toutes les déclamations de la tribune et de la presse. Chaque fois que la république déclarait la guerre, elle avait pour habitude d'insulter avec hauteur les puissances qu'elle appelait aux batailles : pape, empereur, roi. Jamais pourtant

posent l'Institut, m'honore. Je sens bien qu'avant d'être leur égal, je serai longtemps leur écolier. S'il était une manière plus expressive de leur faire connaître l'estime que j'ai pour eux, je m'en servirais.

« Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance. L'occupation la plus honorable comme la plus utile pour les nations, c'est de contribuer à l'extension des idées humaines. La vraie puissance de la république française doit consister désormais à ne pas permettre qu'il existe une seule idée nouvelle qu'elle ne lui appartienne.

» *Signé* : Bonaparte. »

(1) On chanta chez M. de Talleyrand des couplets sur l'air si noble du *Pas redoublé* :

Soldats, le bal va se rouvrir,
Et vous aimez la danse;
L'allemande vient de finir,
Mais l'anglaise commence.
D'y figurer tous nos Français
Seront, parbleu, bien aises;
Car, s'ils n'aiment pas les Anglais,
Ils aiment les Anglaises.

Le Français donnera le bal,
Il sera magnifique;
L'Anglais fournira le local
Et paira la musique.
Nous, sur le refrain des couplets
De nos rondes françaises,
Nous ferons chanter les Anglais
Et danser les Anglaises.

D'abord par le pas de Calais
On doit entrer en danse;
Le son des instruments français
Marquera la cadence.
Et comme l'Anglais ne saura
Que danser les anglaises,
Bonaparte lui montrera
Les figures françaises.

elle n'y apporta une expression plus ridiculement exagérée que dans cette question anglaise. Il est permis à un gouvernement d'exciter la haine nationale contre l'ennemi, et pour cela il lui faut des manifestes, des chants, des exhortations populaires; mais si le feu de gloire monte au front, il ne faut pas ressembler à ces fanfarons à longue rapière, qui jettent des bravades de droite et de gauche. Il n'était pas un seul discours qui ne dénonçât la perfide Albion, pas un journaliste qui n'annonçât en prophète qu'elle allait être justement punie de sa perfidie; aujourd'hui on déroulait le tableau des souffrances des pontons d'Angleterre, demain c'était le récit enivrant des sympathies que trouverait le drapeau tricolore sur toutes les côtes et parmi les républicains d'Irlande, d'Angleterre, d'Écosse.

Il ne restait plus que la petite difficulté de passer le détroit à la face d'une flotte anglaise. Pour cela, mille moyens étaient proposés; un excellent citoyen s'offrait de construire un millier d'aérostats, dont chacun porterait cent hommes, et voyez-vous une armée traversant les airs pour se précipiter sur Londres et la Tamise? Un autre (et ce n'était pas un fou) offrait de construire des navires plongeurs qui vogueraient entre deux eaux, de manière que l'Angleterre serait envahie à la fois par les airs et les abîmes de l'Océan. Lorsque les imaginations se portent vers une idée, en France, il n'est pas de choses extravagantes qui ne soient accueillies comme une espérance, une joie de succès. Alors commencèrent ces articles de M. Barère de Vieuzac contre la Grande-Bretagne, articles qui firent sa renommée, comme ses rapports du comité de salut public. M. Barère était plus lettré, d'un style plus poli, plus remarquablement travaillé, que les autres écrivains du directoire. Il avait une certaine intelligence de l'histoire de la Grande-Bretagne; aux Jacobins, on s'était longtemps rappelé ses discours contre la constitution anglaise. Tandis que M. Trouvé écrivait dans le *Moniteur* des vers enthousiastes contre Albion, « que l'Océan n'allait plus garantir », M. Barère jetait un long réquisitoire de l'humanité contre la perfidie britannique. Cela devint de mode; dans les banquets, les toasts éclatèrent avec le cliquetis des verres, les flonflons des couplets. En même temps, le directoire prenait des mesures de prohibition commerciale contre les marchandises anglaises.

C'est au directoire, et non point à Napoléon qu'est due la pensée d'atteindre les manufactures anglaises par le principe absolu de la prohibition et de la confiscation de leurs produits (1). L'erreur de ce système était de ne pas voir qu'en rendant les marchandises plus rares en France, sans en éteindre le besoin, on ne faisait que servir la contrebande, et donner à ces produits un caractère plus précieux, plus recherché : sur qui tombait la saisie et la confiscation? sur le dépositaire et le marchand. Il en est des produits prohibés comme des ouvrages littéraires; ils sont plus demandés, parce qu'ils sont défendus. On porta la puérilité jusqu'à ce point que M. de Talleyrand fit annoncer que, dans son bal, le directoire verrait avec plaisir les dames donner l'exemple de la haine contre l'Angleterre, en ne portant sur elles aucune marchandise de ses manufactures. Est-ce que cela était possible à ce moment, où la mode faisait rage des mousselines de l'Inde, légères comme un tissu d'araignée d'or? Joséphine la première viola cette prohibition insupportable pour la coquetterie des femmes, empaquetées de mousseline sous le turban grec.

L'enthousiasme gagna les financiers : toute la banque de Paris s'offrit, non point pour donner de l'argent, mais pour offrir un emprunt destiné à l'expédition d'Angleterre (2); et cet emprunt, de quel chiffre était-il? de la minime somme de quatre-vingts millions, hypothéqués sur les sels et l'enregistrement. Aujourd'hui, qu'une seule banque réalise sans effort un em-

(1) La loi qui prohibe l'importation et la vente des marchandises anglaises est du 10 brumaire an V (31 octobre 1796).

« Art. 1er. L'importation des marchandises manufacturées provenant soit des fabriques, soit du commerce anglais, est prohibée, tant par mer que par terre, dans toute l'étendue de la république française. »

Extrait d'un message du directoire exécutif au conseil des Cinq-Cents, sur la confiscation des marchandises anglaises.

« Aujourd'hui 15 nivôse, et à l'heure même à laquelle le directoire exécutif vous adresse ce message, les administrateurs municipaux, les juges de paix, les commissaires du directoire et les préposés des douanes procèdent dans tous les chefs-lieux de départements, dans tous les ports et dans toutes les principales communes de la république, à la saisie des marchandises anglaises existantes en France, ou introduites sur le territoire en contravention de la loi du 10 brumaire an V.

« Le gouvernement anglais a soudoyé pendant la guerre avec le produit de ses fabriques les forces coalisées. Il a violé tous les principes du droit des gens, afin d'entraver les relations des puissances neutres; il a fait saisir les vivres, les grains, les denrées qu'il croyait destinés pour la France; il a déclaré contrebande tout ce qu'il pensait pouvoir être utile à la république, il a voulu l'affamer. Tous les citoyens demandent à en tirer vengeance.... »

(2) Le corps législatif fut invité à ouvrir un emprunt dont les primes seraient hypothéquées sur la victoire. « Les Romains, dit le ministre de l'intérieur, vendirent le champ sur lequel Annibal était campé; mais l'histoire ne dit pas si ce peuple célèbre, trouvant des ennemis obstinés, leur déclara d'avance que la guerre serait continuée à leurs frais. Ce trait sera ajouté à nos annales. L'emprunt proposé pourra être appelé l'emprunt sur l'Angleterre : il sera rempli; la grande nation exécute tout ce qu'elle délibère. »

Il fut bientôt ouvert un emprunt de quatre-vingts millions, remboursables sur le produit des conquêtes à faire en Angleterre et en Irlande.

Le directoire reçut en grande pompe, dans une audience solennelle, les banquiers de Paris, MM. Lecouteulx, Fulchiron aîné, Fulchiron jeune, Jubié, Enfantin, Saillard, Récamier, Hupais, Marmet, Doyen, Decretot, Charlemagne, Desprez et Baril-lon.

prunt de cent cinquante millions, on doit s'étonner beaucoup que les banquiers de Paris n'aient pu porter un emprunt au delà de quatre-vingts millions, et encore hypothéqués sur les meilleurs revenus. Mais il faut se reporter à l'état misérable du crédit d'alors : les effets du trésor se négociaient à dix pour cent, à courte échéance : prêter au gouvernement, était un acte aussi patriotique qu'un don, et il y eut, à l'occasion de cet emprunt, des démonstrations et des compliments entre le directoire, les conseils et les banquiers. Il fut dit des choses étranges; on proposa pour hypothèque les dépouilles de la Grande-Bretagne, comme si déjà on en était maître; des spéculations furent établies sur le pillage des manufactures anglaises. Ainsi est toujours l'opinion en France; elle mène une idée une fois conçue jusqu'à l'exaltation et à la folie.

Bonaparte était, même avant son retour, désigné pour conduire cette expédition d'Angleterre, avec le titre de général en chef (1); on doit croire qu'il ne l'a jamais pris au sérieux. Cette tête était trop positive, trop élevée pour se persuader qu'une nation fière, telle que l'Angleterre, se laisserait conquérir par un coup de main, comme au temps de Guillaume le Bâtard et des Normands. Puis Bonaparte avait compris que, dans une telle expédition, ce ne sont pas les troupes de terre qui devaient porter un coup décisif, mais la marine; il fallait une lutte d'abord sur l'Océan, et commanderait-il à ses flots agités? son génie aurait-il ces grandes illuminations qui lui avaient si souvent offert la victoire? Il ne voulait pas tenter cette fortune nouvelle et une bataille d'*Actium*. S'il avait donc accepté le commandement en chef de cette armée, c'est que, saisissant avec habileté tout ce qui était populaire, Bonaparte avait vu que son nom grandissait de toute la force de l'opinion publique, exaltée, ardente, sur le moindre incident de cette expédition. On ne parla dès lors que de Bonaparte et de la perfide Albion : lui désigné pour accomplir une glorieuse mission, l'Angleterre pour subir la vengeance de la France. Il y eut une indicible monotonie bientôt sur le théâtre, dans les couplets et les livres; chaque époque a ses redites; les partis sont un peu vieillards.

Autant la politique extérieure était éveillée, attentive en face de ces grands intérêts, autant la situation de l'intérieur avait quelque chose de désordonné, de violent et de faible à la fois. Depuis le 18 fructidor, le directoire, maître des conseils, disposait de la majorité; les jacobins assouplis et corrompus, le parti conventionnel de Mme de Staël, les républicains fatigués, besogneux, formaient une masse de députés dévoués au directoire et largement payés de leur appui. Toutes les positions étaient dans leurs mains; on leur destinait même les ambassades à Naples, à Florence, en Piémont; partout auprès des rois on mit un régicide, comme un hideux vautour. Pleinement satisfait, le parti corrompu soutenait le directoire dans les violations même les plus étranges, les plus hardies de la constitution. Il y avait six mois à peine que la minorité avait secoué la majorité par un coup d'État, et une autre violation était faite à cette constitution que l'on jurait de respecter à chaque séance. Chose curieuse en France! il est difficile de quitter un parti sans tomber sous l'empire d'un autre : les royalistes étaient restés maîtres des élections avant le 18 fructidor; maintenant les jacobins avaient dominé le dernier renouvellement, non pas les terroristes ralliés, acceptant les positions, les places, les traitements, mais les démocrates ardents, à la façon du comité de salut public, enfin ce qu'on appelait la queue de Robespierre. Le directoire craignant ces convictions qu'on ne pouvait atteindre, se servit des conseils et de la majorité si bien assouplie, pour les briser; un rapport curieusement écrit proposa l'annulation des opérations électorales d'une certaine masse de députés, fondée sur les motifs les plus frivoles et les plus decousus. On s'accoutumait ainsi à ces coups de violence, jetés aujourd'hui contre le royalisme, demain contre les jacobins; la constitution n'était plus qu'un mot, un jeu, une machine commode pour légaliser certains actes de proscription, destinés à rendre la vie paisible aux centres de la convention, à MM. Chénier, Daunou, Cambacérès et Boulay.

Ce qu'il y avait de plus affreux dans ce système de bascule qui allait de droite à gauche, c'est que le plus souvent il se résumait par le sang, dans d'affreuses exécutions! Partout les commissions militaires condamnaient des émigrés rentrés en France à la peine de mort, sur la reconnaissance de la simple identité, et on apprenait que de beaux noms de noblesse ou d'honorable bourgeoisie étaient livrés à ces tribunaux de soldats et passés par les armes; le *Moniteur* l'annonçait froidement, comme s'il s'agissait d'une simple nomination d'emploi. Le système impitoyable contre les prêtres les frappait de la déportation, et comme il était fort coûteux de faire voyager trente mille malheureux vieillards, on les entassait pêle-mêle dans les cachots, et plus il en mourait, plus le trésor était soulagé : la mort, n'était-ce pas pour lui une épargne? Lareveillère-Lépeaux, avec sa haine de sec-

(1) *Arrêté du directoire exécutif du 5 brumaire an VI* (26 octobre 1797).

« Le directoire exécutif arrête ce qui suit :

« Article 1er. Il se rassemblera sans délai, sur les côtes de l'Océan, une armée qui prendra le nom d'*armée d'Angleterre*.

« Art. 2. Le citoyen général Bonaparte est nommé général en chef de cette armée. Elle sera provisoirement commandée par le citoyen Desaix, général de division, qui, pour cet effet, se rendra sur-le-champ à Rennes. »

taire, s'était réservé cet affreux rôle de persécution, et il le faisait avec une joie philosophique. Le pouvoir se complaît souvent à insulter ceux qu'il tue, il leur cherche à cet effet l'épithète la plus injurieuse : les prêtres étaient des fanatiques, les émigrés des brigands, les républicains des anarchistes; avec cela on se débarrasse au mieux de l'ennemi ; on lui jette le pied au visage comme le duc de Valois à Coligny : il est bien mort !

La France était alors à cet état de torpeur où elle se laisse tout faire. Le pouvoir se raille des principes; il proscrit les hommes : que lui importe? la société a peur de se déranger ou de faire le moindre mouvement; comme elle sait qu'elle est de verre, elle sait aussi que tout se briserait autour d'elle en mille éclats au premier souffle, et alors elle retient sa respiration haletante. Il n'y avait de choses douces et bonnes que le plaisir : ce qu'on appelait alors la haute classe se composait de nobles ruinés, assouplis et rattachés au salon de Barras et de M. de Talleyrand : héritiers des mauvais principes du XVIII[e] siècle, ils apportaient néanmoins dans les formes extérieures une certaine distinction, un mensonge de dignité. Tous, sans en excepter Barras, portaient la poudre, une cravate blanche ample et large, un habit sans col qui rappelait la fin du règne de Louis XVI, les culottes courtes et les boucles. Fort dissolus au fond, ils gardaient avec les femmes une certaine galanterie extérieure selon les rapports de rangs et de coteries.

Joséphine de Beauharnais, M[me] Tallien (1), recevaient les hommages avec les façons des grandes dames d'autrefois. La société des ambassadeurs donnait encore une meilleure tenue à ce monde; tous bien nés, parfaitement élevés, ils conservaient les traditions de la noblesse. Les plus beaux bals étaient chez les financiers considérablement enrichis par l'agiotage sur les papiers; le gouvernement avait besoin d'incessantes négociations pour répondre aux besoins du trésor, et ces négociations s'opéraient d'une manière assez large pour enrichir la banque. On escomptait tout, et les obligations d'Italie, et les rescriptions de la Hollande; les banquiers réalisaient d'immenses bénéfices sur des placements aussi sûrs. Rien de comparable à ce luxe de la Chaussée-d'Antin ! luxe mal appris, dorures éclatantes sur du bois commun !

Alors commençaient ces meubles grecs et romains à colonnes, à la manière antique : les artistes copiaient Herculanum et Pompéi, abandonnant ainsi les délicieux ornements de Louis XV et de Louis XVI, les tentures de soie avec les épaisses portières de damas, les trumeaux aux riches arabesques, ces petites toilettes de marquises avec le rouge, la poudre et les mouches, les dessus de meuble en point de Flandre ou des Gobelins, les fauteuils, les dossiers en ovales, les canapés à baguettes d'or, les chinoiseries, les plumes de paon, les magots, les chimères, ces riens si riches, si coûteux, qui faisaient de chaque étagère un bazar d'artiste. Sous le directoire, une femme du monde, vêtue à la grecque comme la Didon de Virgile, s'étendait sur un lit de repos copié sur un antique modèle et façonné comme un char grec; à ses pieds brûlait une cassolette dans une lampe de Pompéi ou sur un trépied; musicienne, elle modulait sur la harpe ou la lyre, ainsi que la Corinne de Gérard. Si l'on dansait (2), c'était à la manière du chœur des Grâces ou comme une copie des fresques des Heures; on se tenait par les mains dans des poses gracieuses avec un élancement de corps, de bras et de jambes à la Vestris. Que de petits vers déjà dans l'*Almanach des Muses* et dans les recueils périodiques ! on faisait des odes, des distiques avec une rage incessante. Que ne chantait-on pas alors? c'étaient sans cesse le vin, l'amour, les belles, les roses surtout, et cela d'une façon très-médiocre et fort monotone. Il ne faut pas trop dédaigner en histoire l'étude de cet esprit de la société; il révèle souvent la tendance d'une époque s'absorbant dans les frivolités poétiques. Sous le directoire, les opinions, les hommes, les partis cherchent à s'oublier, à s'abdiquer eux-mêmes : c'est l'ivresse de la Régence, sans les marquis.

Dans cette légèreté des esprits, tout ému de fêtes, le directoire était sérieusement menacé : il s'élevait à côté de lui et avec une force indicible un gouvernement militaire, un pouvoir de soldats, que six ans de guerre avaient créé. A Paris, les généraux étaient tout, et les traîneurs de sabre prenaient le haut pas; à tout prix il fallait éloigner les généraux de la capitale pour les enlever à l'action des partis et à la vie politique; on les désignait pour les ambassades, pour les commandements; car il fallait leur donner des éléments de fortune et de pillage, des moyens de s'en-

(1) Au reste j'ai trouvé dans les journaux de l'époque une espèce de portrait de M[me] Tallien :

« Thérézia Cabarus prétend n'avoir que vingt-trois ans; ses ennemis lui en prêtent vingt-huit ou vingt-neuf; quoique je ne sois pas des amis de Thérézia, je serai tenté pour cette fois d'être de son avis. C'est une belle femme que cette Thérézia ; et quelle preuve plus sûre que l'obstination de nos dames de la rue Feydeau, à dire qu'elle est laide et que celle de nos plus aimables *chouans* à la trouver charmante, même depuis le 13 vendémiaire, en dépit de toutes les mauvaises plaisanteries de la haine et de l'envie sur son nez, qui, dans le fait, n'est pas très-beau ? Mais à ça près de ce vilain nez, sa figure ne mérite que des éloges, et l'on doit admirer la richesse de sa taille et la beauté de son bras, qui n'a d'autre tort que de se faire voir trop souvent. Ici doivent s'arrêter mes pinceaux. »

(2) « On danse aux Carmes, où l'on égorgeait; on danse aux Jésuites, au séminaire Saint-Sulpice, aux Filles-Sainte-Marie, dans trois ou quatre églises, chez Ruggieri, chez Lucquet, chez Mauduit, chez Wentzel, à l'hôtel Marbœuf, à celui de Richelieu, etc. ; on danse partout. »

richir. Le traité de Campo-Formio mettait fin à la grande lutte continentale; l'expédition d'Angleterre était un leurre puéril que nul ne prenait au sérieux; on devait donner quelque chose de plus réel pour occuper l'ambition; et c'est à cette étude que le directoire passait ses veilles inquiètes au milieu peut-être des plus grands désordres qu'un peuple puisse subir. Déjà paraissaient les terribles chauffeurs, bande dévastatrice, débris de l'armée de forçats envoyés en Irlande; nulle voiture publique ne pouvait voyager même à quelques lieues de Paris; ici apparaissaient des brigands, là des soldats demandaient leur arriéré à la pointe de leurs sabres: ne devait-on pas trouver un nouveau prétexte à la guerre, pour reporter ces fléaux sur l'étranger!

CHAPITRE XLIX.

PROPAGANDE EN ITALIE.

Pensée d'organisation. — La propagande en Italie. — Contact des républiques. — Joseph Bonaparte à Rome. — Abandon des petits États par l'Autriche. — Insurrection. — Conduite des Français. — La république proclamée à Rome. — Malheurs de la maison de Savoie. — La Toscane. — Naples. — Ambassade de M. Garat. — Projets du directoire sur l'Italie.

Décembre 1797—avril 1798.

Deux périodes avaient marqué le passage du général Bonaparte en Italie : dans la première, il s'était complétement associé au mouvement révolutionnaire, à cet esprit de propagande qui avait aidé plus d'une fois les opérations militaires; dans la seconde époque, cet esprit change : Bonaparte a une intelligence trop élevée et trop politique pour ne pas comprendre qu'on ne marche vers l'avenir qu'avec des idées d'ordre et d'organisation. Tandis que le directoire veut révolutionner ce qui reste encore de vieux États en Italie, le général victorieux les garantit de son épée : à Tolentino, il a traité avec le pape, et depuis il n'a cessé de lui promettre protection et appui. Plus tard il négocie avec le roi de Naples; le grand-duc de Toscane aime à lui rappeler dans sa correspondance que sa famille est originaire de cette terre aimée du ciel. A Turin, Bonaparte s'est engagé envers la noble et fière maison de Savoie à la défendre contre les tentatives désordonnées de la propagande. Le général s'est fait de tristes idées sur le caractère italien et sur l'espèce de liberté dont il est susceptible; il ne croit pas cette nation assez unie pour jouir de l'indépendance, et toutes les créations éphémères de républiques lui paraissent les jalons d'une nouvelle souveraineté, peut-être pour lui-même et sa famille. Le directoire, avec ses pensées agitatrices, a résolu, lui, au contraire, de républicaniser l'Italie : le Piémont ne conservera sa race de rois que jusqu'au terme fixé pour une révolution démocratique; quant à Rome, est-ce que les enfants de Brutus ne se lèveront pas contre le pouvoir de la papauté, dénoncé au monde par Lareveillère-Lépeaux?

A voir la nouvelle organisation de l'Italie, telle que le traité de Campo-Formio l'avait reconnue, on pouvait facilement apprécier toute la faiblesse de cette étrange fusion d'États, composés de forces si diverses : à côté de l'institution monarchique du Piémont et de Naples, du gouvernement paternel de la Toscane et de la théocratie si douce de la papauté dans Rome, on avait jeté des républiques turbulentes, des démocraties fougueuses, telles que la Cisalpine, qui s'agitaient en proclamant les principes les plus subversifs; dans chacun des États garantis par les traités, il existait une classe de rêveurs enthousiastes de la forme républicaine dont jouissait la Cisalpine; minorité peu nombreuse sans doute, au milieu des populations, mais minorité parleuse, bruyante et partout soutenue par les encouragements des ministres et résidents français. Si ceux-ci, dans leurs notes publiques, désavouaient toute participation active aux complots contre les gouvernements établis, sous main ils les encourageaient par cette seule parole : « Allez, et au premier succès populaire, vous serez reconnus par la république française. » Quelquefois même par les ordres du directoire, ils réclamaient les patriotes détenus. Nul ne peut nier à un gouvernement la faculté de sévir contre les esprits turbulents qui éclatent en complots, et pourtant ce droit était disputé par les ministres républicains, exigeant la liberté immédiate et l'impunité des plus hardis conspirateurs. Telle était la situation des États monarchiques en Italie, sous une condition éphémère et capricieuse, dépendant de la première sédition.

Dans cet état d'agitation continue, Naples, Rome, la Toscane et le Piémont, s'étaient adressés à l'Autriche après la signature du traité de Campo-Formio, pour savoir s'ils pouvaient compter sur elle, au cas où la violence de la république française les forcerait à prendre les armes. Ces communications avaient été suivies avec les plus extrêmes précautions, et l'Autriche répondit d'abord sèchement que c'était un peu par leur faute que cette situation s'était faite : « Le Piémont n'avait-il pas déplorablement abandonné les intérêts de l'Autriche au commencement de la campagne d'Italie, au premier succès de Bonaparte? Jamais le pape n'avait voulu complétement entrer

dans l'alliance autrichienne, et il n'avait accédé que conditionnellement aux propositions de l'Empereur. Quant à Naples, le roi Ferdinand avait également des reproches à se faire : sa neutralité avait perdu la cause italienne; le temps était passé où un grand rôle militaire lui était réservé à côté de l'Autriche; et malgré les liens étroits de famille qui unissaient le grand-duc de Toscane à l'Empereur, le cabinet de Vienne ne pouvait oublier que, le premier de tous, le grand-duc avait donné le mauvais exemple de ces traités avec Paris sur la neutralité des princes, cause de ruine pour la vieille Italie. » Dans ce système de réponse évasive, l'Autriche avait deux motifs : elle voulait donner une leçon aux souverainetés qui s'étaient abandonnées à une fausse confiance, lors de l'invasion des républicains; puis, au milieu de ces débris de souverainetés renversées, le cabinet de Vienne espérait trouver des compensations à ses pertes, dans les légations romaines par exemple, soit Ancône, pour rester complétement maîtresse de l'Adriatique, soit Bologne pour s'unir à Ferrare; assise déjà sur les ruines de la république de Venise, qui sait si l'amoindrissement de la papauté ne donnerait pas à l'Autriche de nouvelles indemnités? L'Empereur néanmoins engagea le pape à compléter ses armements; afin d'organiser sur un bon pied l'armée romaine, il autorisa le général Provera à entrer au service de Sa Sainteté avec le titre de commandant supérieur; Provera, capacité de l'armée autrichienne, l'officier peut-être qui s'était le plus vaillamment distingué dans la dernière campagne.

Les rapports de la république française avec Rome étaient déterminés par le traité de Tolentino : le pape, cédant à la force, avait consenti à se dépouiller d'une partie de ses États, de ses palais, de ses archives, de ses trésors et des monuments de l'antiquité, trésors plus précieux peut-être. Cette concession n'était pas tout, et le directoire marchait droit à la chute du gouvernement pontifical, l'unique, l'étroite, la haineuse pensée de M. Lareveillère-Lépeaux, ce fanatique qui poursuivait les prêtres avec un acharnement de maniaque. On ne peut dire la joie de cet homme quand il apprit que le vénérable Pie VI, presque au lit de mort, allait laisser le pontificat vacant (1); dans les instructions dictées par le directoire, on prévoyait le cas de cette mort, pour inviter l'ambassadeur à faire proclamer une république au pied de la statue de Brutus. Ces instructions, infiniment curieuses par leur tendance, déclarent d'abord l'incompatibilité du système religieux et de l'idée républicaine : détruire la papauté, c'est donc servir la république! Pour cela il fallait user de subterfuge, empêcher les cardinaux de se réunir en conclave, et tuer ainsi l'unité catholique. Cet abominable projet, renouvelé des premières persécutions, fut secrètement confié à Joseph Bonaparte, lorsqu'il reçut l'ambassade de Rome; mais Joseph avait une tête modérée, et recevait des instructions particulières de son frère, déjà respectueux envers la vieillesse et le malheur du souverain pontife.

Cette ambassade tenait une position fort délicate à Rome, le séjour d'une école d'artistes, jeunes, ardents, avec la pensée de David au cœur, associés à une fraction de la noblesse et de la bourgeoisie romaine, avide de changements. Joseph avait avec lui de jeunes officiers qui narguaient les troupes papales et se raillaient des croyances du peuple; une troupe républicaine s'agitait dans Rome, au mépris des ordres du pape; beaucoup d'Italiens de la Cisalpine étaient arrivés pour fraterniser avec le peuple romain; l'aspect des monuments de Rome faisait battre leur cœur; tous étaient impatients de briser ces statues de saint Pierre et de saint Paul qui couronnent la colonne Trajane; on avait à Rome, non point l'imitation du Panthéon antique, mais le Panthéon lui-même avec ses autels brisés par le temps. Si donc Joseph Bonaparte, avec son esprit réfléchi, se tenait autant que possible à l'écart de ces projets de désordre et de renversement, il n'en était pas de même des officiers de la légation, liés avec l'école de peinture, avec les jeunes artistes couverts de la robe prétexte au pied de la statue de Cinna ou de Caton : l'air de Rome devait être contagieux pour les idées de république.

A plusieurs reprises déjà cette fraction d'artistes et d'agitateurs s'étaient montrés au Corso de Rome, secouant un drapeau à trois couleurs, signe de la liberté démocratique; quelques-uns avaient été arrêtés, d'autres proscrits; tous en avaient appelé à l'ambassadeur de France, et Joseph se trouva dès lors fort

(1) *Extrait d'une dépêche confidentielle de Bonaparte au directoire* (1797).

« Le pape est très-malade et a quatre-vingt-trois ans. Sur la première nouvelle que j'en ai eue, j'ai fait réunir mes Polonais à Bologne, d'où je les pousserai jusqu'à Ancône. Quelle conduite dois-je tenir si le pape meurt ? »

Réponse du directoire.

« Le ministre des relations extérieures écrira au général Bonaparte que le directoire s'en rapporte à sa sagesse ordinaire pour la conduite à tenir relativement à Rome; qu'il fasse tous ses efforts pour y établir la démocratie représentative, sans secousses, sans convulsions, et pour faire réclamer sa médiation pour l'établissement du gouvernement, et empêcher les désordres qui pourraient accompagner la révolution dans les États du pape. »

Le ministre Charles Delacroix écrit à Bonaparte : « Vous êtes sur les lieux, vous pouvez mieux que personne juger de ce qu'il est utile et possible de faire. Ce que vous avez exécuté dans les circonstances les plus délicates, et notamment à l'égard de Venise, donne au directoire les plus grandes espérances de succès pour cette nouvelle entreprise, s'il est possible de la tenter... »

embarrassé (1), car le texte des instructions de M. de Talleyrand portait : « Loin de retenir les bonnes dispositions de ceux qui pensent qu'il est temps que le règne des papes finisse, encouragez l'élan que le peuple de Rome paraît prendre vers la liberté. » Le président du directoire, Lareveillère-Lépeaux, ajoutait : « Il faut profiter des circonstances pour favoriser à Rome l'établissement d'un gouvernement représentatif et délivrer l'Europe de la suprématie papale. »

Ces instructions laissaient peu de latitude à Joseph, accrédité auprès d'un gouvernement qu'il avait pour ainsi dire mission secrète de renverser. Tout récemment venait d'arriver au palais Corsini, séjour de l'ambassadeur, trois jeunes officiers, spirituels, moqueurs des choses religieuses, Duphot, Arrighi et Sherlock, tous trois ardents républicains, et avec mission de se placer à la tête des insurgés au premier signal d'une révolte heureuse ; les clubs de renversement se tenaient dans le palais même de l'ambassadeur, et le pressaient de se prononcer : « Nous sommes prêts, disaient-ils, il est temps de faire renaître Rome républicaine. » A un signal de l'ambassadeur tout serait en feu : que tardait-on à se déclarer ? Joseph Bonaparte, qui ne croyait pas le moment arrivé encore, ou bien qui avait d'autres instructions de son frère, leur fit une réponse évasive : « Qui peut prévoir la destinée des États ? Comme celle des individus, elle change avec la mobilité des siècles. » Ces paroles énigmatiques, les insurgés les prennent pour une approbation, et d'ailleurs les peintres, les

(1) Je donne les pièces justificatives de toute cette affaire de Rome :

Dépêche de Joseph Bonaparte au directoire.

« ... Trois individus se sont présentés à moi pour me dire que la nuit suivante une révolution devait éclater ; que l'indignation publique était à son comble ; qu'ils venaient m'en instruire pour que rien ne m'assemblât nouveau. Je leur répondis que la place que j'occupais auprès du souverain de Rome ne me permettait pas d'entendre tranquillement une pareille ouverture ; que d'ailleurs elle me semblait aussi inutile que déplacée. Ils reprirent qu'ils voulaient avoir mon conseil, et savoir si le gouvernement français protégerait leur révolution, une fois faite. Je leur dis que, spectateur impartial des événements, je rendrais compte à mon gouvernement de ce qui se passait ; je ne pouvais avoir autre chose à leur dire dans le moment ; que l'époque de la pacification générale ne paraissait pas devoir être celle à laquelle le gouvernement désirât des événements qui pourraient la retarder ; que comme homme je les exhortais à la tranquillité ; que je ne croyais pas qu'ils eussent des moyens en eux-mêmes ; que le gouvernement français ne leur en prêterait pas ; que, comme ministre français, je leur enjoignais de ne plus se présenter chez moi avec de telles intentions ; qu'au reste le sort des États était, comme celui des individus, caché dans le sein de l'avenir, et qu'il ne m'était pas donné à moi d'y pénétrer. Ils partirent en m'assurant que tout s'assoupirait pour le moment. La nuit se passa tranquillement. Le lendemain au soir, M. d'Azara me dit confidentiellement qu'il venait de chez le secrétaire d'État ; qu'il serait possible que des brouillons fissent bientôt un mouvement aussi ridicule par leur peu de conduite et leur peu de moyens, que celui qu'ils avaient voulu essayer quelques mois auparavant. Dans le fait, cette nouvelle était celle de la ville. Je sus chez Mme la marquise de Massimi, où il y avait une fête de bal, que quatre des meneurs étaient les espions du gouvernement, qui avait pris ses mesures ; que les insurgés devaient se réunir à la *Villa Médicis*. On se sépara. A 4 heures, je suis réveillé ; on m'annonce qu'il y a un rassemblement révolutionnaire à la *villa Médicis*, composé de quatre-vingts à cent hommes, et qu'ils étaient cernés par les troupes du pape... Je me rendormis. Je sus le matin qu'une patrouille avait été attaquée par un parti d'une soixantaine d'hommes : deux dragons du pape avaient été tués. Les insurgés s'étaient dissipés ; quelques-uns avaient été arrêtés. Le gouvernement connaissait les autres. Beaucoup avaient pris la cocarde nationale française ; ils en avaient laissé, comme par mégarde, un sac épars dans le lieu du rassemblement. Je me transportai chez le secrétaire d'État ; je le trouvai tranquille ; je lui dis que, loin de m'opposer à ce que l'on arrêtât les individus qui avaient pris la cocarde française, je venais lui faire la demande précise de faire arrêter tous ceux qui ne seraient pas compris dans le tableau des Français ou des Romains attachés à la légation. Ceux-ci n'étaient qu'au nombre de huit ; je les lui nommai et lui proposai de prendre des mesures sur-le-champ. Je le prévins qu'il y avait six individus qui s'étaient réfugiés dans ma juridiction ; que, s'ils étaient du nombre des révoltés, je m'entendrais volontiers avec lui pour que leur impunité ne pût pas enhardir les autres, etc., etc. »

Joseph Bonaparte raconte ensuite la mort du général Duphot :

« Accoutumé à vaincre, il est entre les baïonnettes des soldats ; il empêche l'un de charger, il évite le coup de l'autre. Nous le suivons par instinct national. Il était l'ami des deux partis ; et eût-il été considéré comme ennemi, il était leur prisonnier. Trompé par son courage, il est entraîné jusqu'à une porte de la ville appelée *Septiminiana*. Je vois un soldat qui lui décharge son mousquet au milieu de la poitrine, il tombe et se relève en s'appuyant sur son sabre ; je l'appelle, il revient à nous. Un second coup l'étend sur le pavé ; plus de cinquante coups se dirigent encore vers son corps inanimé. L'adjudant-général Sherlock n'est atteint d'aucun coup ; il voit tomber son brave camarade ; tous les coups vont se diriger sur nous. Il m'indique une route détournée qui nous conduit aux jardins du palais, et nous soustrait aux coups des assassins de Duphot, et à ceux d'une autre compagnie qui arrivait et faisait feu de l'autre côté de la rue. Les deux jeunes officiers, pressés par cette seconde compagnie, se réunirent à nous. Ils nous font découvrir un nouveau danger ; la nouvelle compagnie pouvait entrer dans les palais où ma femme et sa sœur, qui devait être le lendemain l'épouse du général Duphot, venaient d'être emportées par force par mes secrétaires qui rentraient et par de jeunes artistes. Nous regagnons le palais par le côté du jardin. Les cours étaient encombrées par les lâches et astucieux scélérats qui avaient préludé à cette scène horrible. Une vingtaine d'entre eux et des citoyens paisibles sont restés morts sur le champ de bataille. Je rentre dans le palais ; les marches sont teintes de sang ; des moribonds se traînent, des blessés se lamentent ; enfin on parvient à fermer les trois portes de la façade de la rue... »

Traduction littérale d'une lettre du secrétaire d'état Doria à l'ambassadeur Bonaparte.

« Des chambres du Vatican, le 28 décembre 1797.

« Le cardinal Joseph Doria Pamphili, secrétaire d'État, reçoit avec la plus vive affliction le billet du citoyen Bonaparte, ambassadeur de la république française, et a signé avec une très-grande peine le passe-port et la permission pour les chevaux de poste.

« Il n'ose le prier de suspendre son départ ; mais il prend la liberté de lui faire passer une lettre pour M. le marquis Massimi, par laquelle, au lieu de lui raconter tout le fait, il s'en rapporte à la bonne foi reconnue du citoyen ambassadeur, pour tout ce qu'il exposera à la république française. La santé du saint-père ne le met pas en état de pouvoir être informé ce soir de tout ce qui est arrivé, et l'on ne peut prévoir, sans affliction, l'impression que pourra lui faire une si fâcheuse nouvelle dans l'état où il se trouve. Ce gouvernement sera prêt à donner à la république française les satisfac-

officiers de l'ambassade, sont pleins d'enthousiasme ; le feu de la démocratie se peint dans leurs yeux ; tous avides de proclamer la liberté sur le Capitole, ils donnent le signal, car il faut la république de Rome aux artistes, aux classiques enthousiastes des études universitaires !

Qu'ils étaient en petit nombre ces conjurés à la face de la population romaine, profondément dévouée au pape, agenouillée devant la grandeur de l'Église ! A peine étaient-ils cent à l'école de peinture, la villa Médicis, non loin des vieilles murailles de Rome. Ces démocrates, sous la conduite du marquis Vivaldi, sont armés de sabres, de stylets, de poignards ; tous portent la cocarde tricolore aux cris de *vive la république française!* on dirait une sédition paradant comme au théâtre. Le secrétaire d'État, averti à temps, fit disperser cette troupe, aussitôt désorganisée ; les débris se retirèrent dans la juridiction de l'ambassade. Joseph protesta qu'il n'était pour rien dans l'insurrection (elle n'avait point réussi), et, que pour tout régulariser, il allait fournir la liste des employés de l'ambassade, qui seuls avaient le droit de porter la cocarde française. Pendant ce temps, la sédition éclatait sur un autre point, à la porte Septimienne. Rome, immense ville aux sept collines, est caressée par le Tibre qui l'allaite comme la louve de Romulus ; sur un côté est le Vatican, protégé par le château Saint-Ange, et près le Vatican Saint-Pierre aux larges dalles, à la riche colonnade ; on repasse le Tibre par l'admirable pont orné de statues, et l'on trouve à droite, près la place d'Espagne, la porte du Peuple couronnée par la villa Borghèse ; suivez le Corso jusqu'à la place

tions qu'elle pourra demander au sujet de ce qui est arrivé, quoiqu'il n'y ait eu en cela nullement de sa faute.

« Qu'il soit permis au cardinal qui écrit de mettre sous les yeux du citoyen ambassadeur, avant de terminer sa lettre, qu'il dépend de lui de conserver ce que le général en chef établit généreusement à Tolentino, et en espérant le tout de la bonté connue du citoyen ambassadeur, il lui renouvelle les assurances de sa haute considération.

» *Signé :* le cardinal J. Doria-Pamphili. »

Lettre de M. le chevalier d'Azara, ministre d'Espagne à Rome, à Joseph Bonaparte.

» Rome, le 27 décembre 1797.

« L'état dans lequel vous nous avez laissés ce matin est plus facile à sentir qu'à exprimer. Je n'ai point dormi de toute la nuit, et avant le jour j'ai su votre départ. Votre homme est venu me trouver, et m'a consigné votre billet, lequel, au milieu du plaisir qu'il m'a causé, m'a en même temps affligé infiniment, me rappelant la perte d'un ami tel que vous. Je n'en avais pas besoin pour m'en souvenir, mais je le garderai comme le gage le plus précieux de votre amitié.

» Le citoyen Toretti est venu me trouver, pour me charger des effets du malheureux général, qu'il avait cachetés. J'en ai fait dresser un inventaire, et je les ferai garder jusqu'à ce que les héritiers en disposent.

» J'ai dit à votre maître d'hôtel, au directeur de la poste, et à tous les autres Français, de recourir à moi dans tous leurs besoins avec la même confiance qu'ils pourraient faire à vous. Il n'y a que l'inconvénient de ne pas savoir jusqu'à quel point je suis sûr de moi-même ; car je vois que le peuple n'est pas du tout tranquille, et on me dit qu'il y a du mouvement vers *Transtevere*.

« Écrivant ici, je reçois un message du secrétaire d'État, au nom du pape, pour me prier d'aller auprès de vous à Florence, pour tâcher de vous ramener à Rome. Quoique la proposition n'ait pas le sens commun, je me suis contenté de répondre qu'il m'était défendu de me mêler des affaires de Rome. Comptez sur l'amitié, etc.

» *Signé :* Azara. »

Traduction littérale de la lettre du cardinal secrétaire d'État du pape, au marquis Massimi à Paris.

« A Rome, ce 26 décembre 1797.

» Monsieur,

« La dépêche que je vous adresse aujourd'hui sera pour vous un sujet du plus vif chagrin, comme elle l'est pour moi. Vous connaissez l'étendue de nos sentiments d'amitié pour la république française, ainsi que l'intérêt que nous prenons tous, et que je prends en mon particulier, à tout ce qui la regarde, ainsi que pour ce qui concerne le citoyen ambassadeur Bonaparte, qui est un homme si respectable. J'avais eu, dans la soirée d'hier, des rapports confidentiels pour m'avertir que dans la nuit même l'on devait faire quelque mouvement dans la ville de Rome. Je ne jugeai pas qu'il fallût donner beaucoup de poids à cette nouvelle ; mais il me parut qu'il serait sage de ne pas la négliger. Ainsi, je pris les mesures que tout gouvernement sage doit prendre en pareil cas, et m'étant fait un devoir de les communiquer aujourd'hui même au citoyen ambassadeur, il a bien voulu les approuver.

» J'étais tranquille, ayant une confiance entière dans les dispositions que l'ambassadeur m'avait manifestées, et dans les précautions que j'avais prises, lorsque tout à coup, sur les trois heures, j'ai appris qu'une troupe d'insurgés s'était portée à son palais pour obtenir de lui un appui qu'il a refusé énergiquement ; et qu'ensuite, le général Duphot avait été tué malheureusement dans le combat qui a eu lieu entre les insurgents et nos soldats. C'est à la suite de cet événement que le citoyen ambassadeur a pris la détermination de partir de Rome, dont j'ai tâché, par mes prières, de le détourner ; mais, malgré ses bontés et son amitié pour moi, il a cru qu'il était dû à sa personne et à sa représentation, de suivre ce parti, et j'ai profité de cette occasion de vous écrire, en remettant ma lettre à cet ambassadeur.

» Je m'en rapporte à lui pour vous instruire de ce fait, ainsi que des circonstances qui l'ont accompagné ; j'ai une telle conviction de son honnêteté et véracité, que je ne puis ni ne dois douter de la vérité de tout ce qu'il exposera au directoire. Le but de cette lettre est de vous charger de vous présenter au directoire, pour lui exprimer que le saint-père éprouve la peine la plus sensible à cause de cet accident, qu'il ne lui a pas été possible de prévoir, ni d'empêcher. Vous ne devez offrir aucune satisfaction pour cet incident, dont le saint-père et nous tous sommes inconsolables ; mais vous devez prier le directoire de demander telle satisfaction qu'il voudra : la demander et l'obtenir sera la même chose, car ni Sa Sainteté, ni moi, ni la cour de Rome, nous ne serons jamais tranquilles jusqu'à ce que nous soyons sûrs que le directoire sera satisfait. Vu son équité, je suis persuadé que si, d'un côté, il ne peut être indifférent à la perte d'un citoyen de mérite, il ne pourra douter du vif chagrin que nous éprouvons, et voudra bien apprécier la prière instante que vous êtes chargé expressément de lui faire au nom du souverain pontife, ainsi que notre dépendance entière de ses déterminations.

» Je ne sache pas vous avoir donné une commission plus intéressante que celle-ci. Ce sera un grand titre pour vous auprès de Sa Sainteté, si vous parvenez à me mettre à portée de tranquilliser un peu le saint-père à ce sujet.

» J'attends quelques renseignements de votre part sur cet objet au plus vite, et je suis

« Votre serviteur.

» *Signé :* Le cardinal J. Doria-Pamphili. »

Saint-Marc, et franchissant le Capitole, vous vous trouverez au Campo-Vaccino, au pied du Colisée; un peu à gauche, en traversant le pont Sixte, vous avez devant vous la belle villa Corsini, l'ancien palais de l'ambassade française.

A la porte Septimienne, non loin du palais Corsini, les républicains s'étaient déployés sous les couleurs tricolores; dispersés par la garde du pape, ils vinrent encore une fois se réfugier sous la juridiction de l'ambassade; ils y furent suivis par les soldats; et voici maintenant le spectacle qui se déployait à la face du palais Corsini : les républicains rebelles s'étaient placés en ligne devant les troupes papales; Joseph en grand costume, Duphot et les autres aides de camp l'épée à la main, semblaient ainsi se mettre à leur tête, et dans cette attitude belliqueuse, ils attaquèrent au pas de course les troupes papales. L'officier un moment incertain, craignant pour sa responsabilité, pressé de toute part, ordonne le feu à ses soldats, dès que la juridiction de l'ambassade est franchie; Duphot, atteint d'une balle, s'appuie un moment sur son sabre, une seconde balle le frappe, et il tombe mort sans prononcer une seule parole; jeune et brave officier, il avait montré l'impétueux courage d'un soldat d'Italie : il courait vers la porte Septimienne, c'est-à-dire en dehors de la juridiction de l'ambassade où son courage l'avait entraîné, lorsqu'il fut frappé. L'officier des troupes pontificales avait fait son devoir; tout le monde s'enfuit en désordre et la sédition fut comprimée. Mais une suite de calamités se préparait pour Rome.

Le gouvernement pontifical, tout à fait étranger à ce combat engagé en dehors de lui, vit néanmoins la portée que pouvait avoir la mort de Duphot; d'après le droit des gens, le général n'avait que subi la peine de sa témérité glorieuse : pourquoi l'ambassade donnait-elle asile à des perturbateurs? Est-ce que la qualité diplomatique pouvait permettre la violation la plus sacrée des droits d'un gouvernement, la répression des séditieux? Le général Duphot avait été tué à cent pas du palais Corsini, à la tête des rebelles; donc il n'était plus dans la juridiction de l'ambassadeur; est-ce qu'il peut appartenir à une légation de tirer l'épée pour un mouvement revolutionnaire, et de se placer à la tête des séditieux? Les choses ne marchaient pas ainsi dans cette exaltation d'idées, et le secrétaire d'État, cardinal Doria Pamphili, apercevant tout le danger de la situation, insista pour que Joseph Bonaparte reçût lui-même des explications à Rome. Joseph répondit avec hauteur en demandant ses passeports, et il se retira en toute hâte à Florence, où il écrivit une étrange dépêche à M. de Talleyrand, contre ce qu'il appelait le perfide gouvernement pontifical (ce gouvernement qui l'a depuis abrité proscrit et malheureux!). Tous les faits étaient défigurés dans un sens favorable aux séditieux : « Ce gouvernement ne se dément pas; astucieux et téméraire, lâche et rampant, la passion individuelle devient sa raison d'État. Il sacrifie tout à son intérêt; il lui sacrifierait celui de son Église, du monde entier. »

Quel langage diplomatique que celui de ces dépêches! le sort de Rome était décidé dans l'esprit du directoire : on voulait en finir avec cette papauté humble et grande à la fois, sur laquelle vint s'user plus d'un colusse de bronze. Le cardinal secrétaire d'État se hâta d'opposer aux dépêches de l'ambassadeur un rapport très-circonstancié du fatal événement de Rome; il fut remis au directoire par l'ambassadeur pontifical, le marquis Massimi; on ne le lut même pas, et une division de l'armée d'Italie reçut l'ordre de marcher sur le Capitole, afin d'accomplir les desseins du directoire. Il fallait voir la joie stupide de tous ces philosophes corrompus, hommes de chair et de sang, lorsque le directoire ordonna que le pape cesserait de régner. Il fit rédiger par l'ancien bénédictin, M. Daunou, une longue diatribe historique contre les papes, et M. Laréveillère se chargea lui-même du manifeste qui finissait par cette phrase : « Il n'y a pas un crime où vous ne trouviez un pape. » On préparait ainsi l'opinion : on allait détrôner un malheureux vieillard, le plus saint des hommes, qui retrouverait toute sa grandeur sous la pieuse robe de camaldule, car il était grand autant que pieux, ce vénérable Pie VI, et la puissance du catholicisme résulte même de la persécution.

Après le pontificat mou et philosophique de Ganganelli, un vieillard, déjà aux traits nobles et majestueux, à la taille élancée et magnifique (tel que l'a reproduit Canova) fut élevé sous la tiare d'or; il appartenait aux Braschi de Césène, famille pauvre mais antique. C'était au temps où les idées matérialistes avaient corrompu les âmes des souverains comme celles des peuples, alors que Joseph II, le prince de Kaunitz, Aranda, Pombal se raillaient du pouvoir religieux qui seul pourtant appuie les couronnes et prépare le respect des nations. Pie VI ne céda rien par indifférence comme Ganganelli; il conquit son ascendant par sa douceur, sa mansuétude, et par cet amour immense des arts qui créa sa popularité à Rome et sa renommée en Europe. Partout dans les États romains se reproduit sur les plus beaux monuments cette inscription empruntée à la Rome antique : *Pie VI, P. M.* (Pie VI, grand pontife). Voyez-vous cette belle chaussée qui traverse les dix-sept lieues des Marais-Pontins, où tout mourait de cette *mala aria* sauvage qui flétrit les traits comme si la mort y avait passé? c'est Pie VI qui l'a fait construire comme un édile romain; ces murailles d'Ancône, de Civita-Vecchia, ces ports magnifiques, créés par Adrien, pour assurer le commerce de l'Adriatique et de la Méditerranée? c'est encore

Pie VI qui les releva, les entretint dans leur état de splendeur. Ce magnifique musée d'antiques, riche de merveilles dans la cité des merveilles, c'est à Pie VI qu'on le doit. Jamais la grandeur et la sainteté ne s'étaient reproduites sous de plus nobles traits; et quand les protestants venaient à Rome pour assister aux solennités pontificales, ils baignaient de larmes les dalles de Saint-Pierre, en contemplant ce front immense, couronné de cheveux blancs, ces yeux pleins d'une céleste félicité, lorsque sur l'autel des basiliques, parfumées d'encens et de myrrhe, le pape élevait la divine majesté du dieu vivant à la face d'un peuple abîmé de respect et de vénération. C'était pourtant contre ce saint vieillard que le directoire faisait écrire ses prêtres mariés, ses oratoriens renégats, afin de préparer une révolution.

Le billet du secrétaire d'État Doria Pamphili, adressé à Joseph Bonaparte, n'avait produit aucun résultat; en vain dans une note envoyée au marquis Massimi, ambassadeur du pape à Paris, avait-il exprimé la douleur du pontife sur les événements de Rome et proposé toutes les satisfactions; les impitoyables directeurs avaient marqué le terme du gouvernement pontifical, et ils ordonnèrent au général Berthier de marcher sur Rome. Ce n'était pour les républicains qu'une marche militaire; toutes les forteresses, toutes les positions étaient depuis longtemps au pouvoir des Français; un pas de plus et ils saluaient les sept collines; ce pas fut fait avec une sorte d'enthousiasme. A tous les siècles les études classiques s'étaient absorbées dans Rome, tous les souvenirs de la génération se portaient sur la république romaine : le Capitole, la Roche Tarpéienne, les Cirques, les Théâtres et le Panthéon.

L'armée républicaine salua donc Rome; on était au 10 février, temps où le mont Aventin se couvre d'une teinte blanchâtre; c'est la *candida nives* dont parle Horace dans sa gracieuse maison de Tivoli. Berthier s'était fait précéder d'une de ces proclamations grossières que la force soldatesque jette aux faibles; en insultant le pauvre vieillard, il invitait le peuple romain à proclamer sa souveraineté. Quand donc le drapeau tricolore fut aperçu, les portes de Rome s'ouvrirent, et des artistes, des savants médiocres, les barbiers, des marchands du Corso, suivis de quelques nobles et de juifs, vinrent demander appui au général Berthier pour proclamer la république romaine, et les Français entrèrent ainsi dans la grande cité.

Alors vinrent des scènes ridicules ou odieuses : sur ce vieux Capitole, qui s'élève près du Campo-Vaccino, fut planté l'arbre de la liberté, comme en 1789 aux Porcherons et à la Bastille; on attacha la cocarde tricolore au cheval de Marc-Aurèle, et les processions civiques commencèrent aux chants de *la Marseillaise*. Le lendemain, les Romains virent bien que les Gaulois étaient dans leurs murs; le pillage des musées s'accomplit sans pitié pour les arts. Rome pleure aujourd'hui encore les statues et les vases de la villa Albani, les camées précieux du palais de Sainte-Agathe dei Monti. Rien ne fut épargné, ni les trésors des églises, ni les vases sacrés; comme à Notre-Dame-de-Lorette, on profana les colliers, les *ex voto* de la madone; Berthier et Masséna présidaient à ces exécutions des commissaires, à ces ventes qui s'étendirent à tout, même à la bibliothèque si précieuse de Pie VI, éparpillée pour quelques milliers d'écus romains. Les deux commissaires spécialement odieux, et dont le souvenir retentit encore dans Rome, furent un prêtre marié, du nom de Bassal, et un banquier génevois dont le nom est célèbre. Calvin n'avait-il pas insulté le pape par ses écrits et déclaré qu'il était l'antechrist prédit par les prophètes? le dépouiller c'était bien. En échange de ses richesses, de ses grandeurs, Rome reçut son consulat présidé par Bassal; on lui improvisa une constitution à la Brutus, sous des feuilles de chêne, tandis que le saint pontife était insulté par les Barbares. Avec quelle admirable douceur Pie VI n'avait-il pas répondu à toutes ces provocations insensées! Beau vieillard de quatre-vingt-quatre ans, à la figure vénérable, il parut revêtu de la robe pontificale, aussi blanche que ses cheveux, et comme on l'invita à prendre la cocarde tricolore, il répondit : « Je n'ai d'insigne que mes vêtements de prêtre; je n'en veux pas d'autres. » Alors on l'insulta; le pape avait des bagues à ses doigts, et cet anneau de saint Pierre, vieux comme les catacombes, les commissaires le crurent précieux, et on le lui arracha par violence; flétrissure à ce banquier génevois qui porta ses mains à cet anneau du vieillard! flétrissure à lui qui le força de quitter sa ville sainte! « Oh! monsieur, dit le pape en fondant en larmes, laissez-moi mourir ici avec mes devoirs et mon peuple. — Vous mourrez partout, » répondit l'impitoyable calviniste. Luther avait écrit comme Calvin : *maudit pape, petit pape*, et le huguenot s'en souvint. Pie VI tomba agenouillé devant le Christ : « Dépêchez-vous donc de partir, car j'emploierai la violence, » s'écria le banquier, et le pontife descendit l'escalier du Capitole, et jeta, en sortant de la porte du Peuple, un dernier regard sur la ville éternelle qu'il ne devait plus revoir.

Alors Rome apprit ce que les Français appelaient la république : ces ridicules saturnales qui se couronnaient par les impôts de guerre et le pillage des musées. Le général Berthier (depuis prince) invoqua les mânes de Cassius et de Brutus sur le Capitole. Jamais les souvenirs antiques des colléges ne furent plus utiles qu'en cette occasion; tous les élèves d'Harcourt purent rédiger des amplifications sur la république romaine, invoquer les cendres et les mânes, sans oublier le Tibre aux flots jaunis. On jeta des impréca-

tions au pape, au fanatisme, et tout cela pour justifier le pillage et la désorganisation.

Ces vols furent poussés si loin que l'armée, pure de tout cela, s'en indigna elle-même; il y eut une sorte de pétition des soldats, une dénonciation portée contre Masséna : ces braves gens se voyaient déshonorés aux yeux du peuple par ces excès des généraux et des commissaires du directoire, et ils en portaient plainte devant tous afin qu'on ne pût les accuser de complicité. Rome fit désormais le sujet des harangues républicaines.

S'imaginait-on rester maître de la cité? Est-ce que quelques bourgeois etrangers du Corso, les avocats, artistes ou barbiers, étaient le peuple romain? Le véritable peuple avait vu, la mort au cœur, le pape s'éloigner; les Transtévérins, les pâtres du Campo-Vacciuo, les Contadini savaient bien que Rome restait veuve de son pontife; et ceux-là maniaient le stylet ou la scopette avec énergie. C'est ce que le cabinet de Vienne comprenait bien également; il laissait faire les Français partout afin de les rendre odieux pour le moment du réveil : il y eut quelque chose de profondément habile dans cette patience de la cour de Vienne abandonnant les gouvernements pour s'assurer le peuple. Le pape, les rois de Naples et de Sardaigne avaient dédaigné son appui, et l'avaient trahie dans la dernière campagne; eh bien! elle était aise que ces peuples apprissent par expérience ce qu'étaient les Français republicains, et l'épreuve venait vite pour eux.

Les gouvernements devaient voir, par la politique adoptée en Italie, que tout se rattachait à un système de propagande et de république fédérative : on soulevait la democratie bourgeoise, active, les classes d'avocats, de savants, d'écrivains, les marchands, les cadets de noblesse, et partout les républiques s'organisaient sur le modèle du directoire français, et pour ainsi dire dans les mêmes proportions; on avait déjà la Cisalpine, la Ligurienne, la Romaine, dans le nord la Batave, et pourquoi dès lors n'essayerait-on pas une semblable revolution à Turin, à Florence, à Naples? est-ce qu'il n'y avait pas les mêmes élements, les mêmes causes de désordres? La république cisalpine seule pouvait activer la propagande, et les ministres français n'auraient que leur concours à prêter, comme l'avait fait Joseph Bonaparte à Rome. A Turin, le ministre de France était Ginguené, le lourd littérateur de la société de M[me] de Staël. Pour un homme de cœur, de souvenirs, d'imagination historique, que de nobles choses ne présentait pas cette maison de Savoie, illustre par les hommes, gracieuse par les femmes, dont la duchesse de Bourgogne était l'expression! Ginguené, l'apologiste du régicide, avait pour mission essentielle de favoriser les patriotes et la propagande. La cour de Turin avait fait toute soumission à l'altière république en se plaçant sous l'epée de Bonaparte (1); cela ne suffisait pas; la perte de la race noble de Savoie fut jurée; si l'on n'osait point encore briser le trône de Charles-Emmanuel, on l'entourait de tant d'entraves, on soulevait autour de lui de si vives oppositions, qu'on amènerait peu à peu sa chute. Dans le Piémont, comme dans toute l'Italie, il y avait un parti révolutionnaire : pourquoi le ministre de France ne le seconderait-il pas comme à Rome? Dans une telle agitation, le trône de Savoie devait disparaître sous la main de M. Ginguené.

A Naples, la situation n'était pas meilleure, et le directoire avait encore décidé dans sa volonté fatale que cette branche de la maison de Bourbon cesserait de régner. La cour de Naples s'était debattue entre trois influences : celle de Vienne, et on l'avait à peine écoutée; celle de l'Angleterre, que la fière lady Hamilton entretenait au cœur de la reine Marie-Caroline; la troisième enfin, celle de la révolution française, que la peur avait démesurément grandie.

Le directoire, toujours si convenable, avait envoyé auprès d'un Bourbon le rhéteur M. Garat, celui-là qui avait eu le malheur ou la fatalité de lire l'arrêt de mort à Louis XVI. Ginguené n'avait-il pas obtenu l'ambassade de Sardaigne à la suite de son apologie du régicide? Ces gens-là croyaient qu'à force d'insulte contre les royautés, ils se feraient excuser aux yeux de Dieu et des hommes. Garat partit pour Naples, et jamais peut-être il n'y eut rien de plus pesam-

(1) Bonaparte avait pour politique de ménager la maison de Savoie.

Lettre confidentielle de Bonaparte au ministre Talleyrand (12 septembre).

« En ne ratifiant pas le traité avec le roi de Sardaigne, vous perdez dix mille hommes de très-bonnes troupes qu'il nous fournit, dix mille hommes de nos troupes qu'on est obligé de laisser sur nos derrières, et outre cela nous nous donnons de très-grandes inquiétudes en cas de défaites et d'événements malheureux.

« Quel inconvénient y a-t-il à laisser subsister une chose déjà faite? Est-ce le scrupule d'être l'allié d'un roi? Nous le sommes bien du roi d'Espagne et peut-être du roi de Prusse.

« Est-ce le désir de révolutionner le Piémont et de l'incorporer à la Cisalpine? Mais le moyen d'y parvenir sans choc, sans manquer au traité, sans même manquer à la bienséance, c'est de mêler à nos troupes et d'allier à nos succès dix mille Piémontais, qui nécessairement sont l'élite de la nation : six mois après le roi de Piémont se trouve détrôné.

« C'est un géant qui embrasse un pygmée, le serre dans ses bras et l'étouffe, sans qu'il puisse être accusé de crime. Si l'on ne comprend pas cela, je ne sais qu'y faire non plus; et si à la politique sage et vraie qui convient à une grande nation, qui a de grands desseins à remplir, des ennemis très-puissants devant elle, on substitue la démagogie d'un club, l'on ne fera rien de bon...

« Il me paraît que l'on voit très-mal l'Italie, et qu'on la connaît très-mal...

« Tous les grands événements ne tiennent jamais qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, ne néglige rien de ce qui peut lui donner quelques chances de plus. L'homme moins habile, quelquefois en en méprisant une seule, fait tout manquer. »

ment ridicule que sa harangue au roi et à la reine de Naples (1) en présentant ses lettres de créance; c'était de la nullité drapée de phrases philosophiques. On le reçut froidement, car la cour savait ses instructions secrètes, et la chute récente de la papauté disait assez quels étaient les desseins du directoire sur Naples : on ne cherchait qu'un prétexte comme à Turin et à Rome. L'ambassadeur eut ordre de se mettre en rapport avec les patriotes persécutés, les révolutionnaires, les agitateurs, qui rêvaient la république; et cette partie de sa mission fut accomplie avec trop de bruit pour que la cour de Naples ne s'alarmât pas; elle devait tôt ou tard se jeter aux bras de l'Angleterre ou de l'Autriche, et c'est ce que désiraient les cours de Londres et de Vienne.

La Toscane, qui depuis si longtemps avait acheté sa neutralité, n'était pas exempte de la persécution révolutionnaire. Dans cette terre aux mœurs si douces, si en dehors de la politique, il n'y avait pas d'opinions turbulentes comme à Turin, à Naples ou à Rome : Florence adorait le gouvernement du grand-duc, et la seule ville qui pouvait prêter l'oreille à des opinions républicaines, Livourne, la ville d'étrangers et de juifs, en était préservée même par le souvenir du pillage que les Français y avaient accompli, sous prétexte de saisir les marchandises anglaises. Depuis le traité de Campo-Formio, d'ailleurs, le grand-duc espérait la protection plus efficace de l'empereur son frère. Hélas! par la nécessité des choses, la Toscane devait subir le système que le directoire imposait à l'Italie : le dessein était de la révolutionner entièrement depuis les côtes méridionales de Naples jusqu'aux Alpes. Dans ce but, on avait envoyé des ambassadeurs ou commissaires démocratiques : Fouché à Milan, Garat, Ginguené, Trouvé, Bassal, de manière à aider la conquête par la propagande.

Sur cette belle Italie se deployait ainsi une nuée de jacobins se disputant les depouilles de ses oratoires, de ses riches produits, de ses marbres, de ses camées antiques : quelle époque désastreuse pour ce pays! Qu'était Rome desormais quand le souverain pontife était captif? Noble maison de Savoie, on allait t'enlever les vieux blasons de tes ancêtres et les vieux créneaux de tes pères! Le Vésuve des idées allait fondre sur Naples et se répandre en laves brûlantes. A son tour, la paisible Toscane éprouverait la tristesse de la conquête, la chute de ses traditions, de ses lois, de ses mœurs. Oh! que ce spectacle fut affligeant! On s'explique maintenant le réveil de l'Italie en 1814, quand à coups de fourche les populations entières nous repoussèrent en deçà des Alpes. Pour qu'une conquête dure, il faut s'assouplir aux mœurs, aux habitudes des vaincus; il ne faut toucher ni à leur croyance, ni à leur toit domestique, ni à la tradition des ancêtres. Autrement la délivrance arrive, car la force n'a qu'un temps et la justice a son tour.

CHAPITRE L.

PROPAGANDE EN ALLEMAGNE; RÉVOLUTION DE LA SUISSE.

Développement de l'idée révolutionnaire sur le Rhin. — Mission d'Augereau. — Crainte qu'elle excite. — Notes de l'Autriche. — Relations avec la Suisse. — Les démocrates. — Laharpe. — Ochs. — Projet d'unité. — Faiblesse des cantons. — Le pays de Vaud. — Expulsion de M. Wickham. — Prétexte d'invasion. — Marche des Français. — Brune général en chef. — Révolution à Berne. — Pillage du trésor. — L'unité helvétique. — Formation d'un gouvernement de démocratie.

Octobre 1797 — mars 1798.

Le plan diplomatique du directoire, développé avec une véritable tenacité, reposait sur cette double pensée d'une paix séparée, je dirai presque individuelle, avec chaque puissance de premier ordre, comme la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre même; puis de l'organisation turbulente d'un système de propagande qui appelait tous les États de second rang au principe democratique

(1) *Discours adressé au roi de Naples, par le citoyen Garat, ambassadeur de la république française.*

« Vous l'avez vu, sire, le premier objet de ma mission est d'entretenir la paix entre Votre Majesté et la république française; c'est de ouvrir tous les sentiments de confiance réciproque, qui, seuls, peuvent rendre la paix toujours sûre et toujours plus avantageuse entre deux puissances.

« Vous le voyez encore, les principes du directoire de la république française, dans ses relations avec les autres nations de l'Europe, sont les mêmes que ceux qui, dans la constitution, unissent les Français aux Français, les mêmes que les principes de la justice. Des faits qui ont rempli l'Europe de leur éclat justifient ce témoignage que je rends au directoire de ma république, la paix accordée dans le plus grand développement de notre gloire et de nos forces à des puissances qui présentaient à la victoire, non plus des obstacles, mais des fruits; l'indépendance et la liberté apportées aux nations, au milieu des foudres qui semblaient leur apporter le joug de la conquête; de nouveaux traités d'alliance formés avec des puissances fondées sur des principes ennemis des principes du régime républicain; et cette grande tolérance politique, ce moyen, ce gage unique de la paix pour les générations actuelles de l'Europe, consacré dans la constitution même, qui a mis à jamais le nouveau système social de la France à l'abri de tous les dangers en le rendant plus capable de résister à toutes les attaques : tels sont les caractères, sire, du nouveau gouvernement de la France; et tels seront les attributs de la force qui se modère elle-même, qui s'arrête à ce point où elle n'est plus qu'une justice invincible qui pose devant elle des limites que rien au monde ne pourrait lui opposer. »

avec une constitution modelée sur celle de l'an III. Ainsi avait-on agi en Italie : tous les gouvernements antiques étaient tombés d'une chute rapide ou se trouvaient menacés d'une ruine imminente; le directoire posait en théorie qu'en s'environnant de démocraties au delà des Alpes, il se donnait toute latitude pour républicaniser ensuite le Tyrol, la Hongrie, la Grèce; les idées de Brissot revenaient dominer la diplomatie des directeurs, comme elles avaient préparé l'étrange droit public de la Gironde. Ce système, M. de Talleyrand l'avait-il adopté de sa volonté propre, ou bien lui était-il imposé par Barras et le conseil directorial ? A cette époque, M. de Talleyrand n'avait pas une importance assez considérable pour dicter un système (1); il allait en tâtonnant pour se donner une position sûre et lucrative, et refaire sa fortune, ce qui était un de ses soucis; l'impulsion venait de plus haut, car il serait impossible de supposer qu'un ministre d'intelligence n'eût pas vu les résultats immanquables d'une diplomatie qui reformait nécessairement la coalition. L'Europe en armes souffrirait-elle encore d'être ainsi brisée coup par coup? Je crois donc que M. de Talleyrand ne faisait qu'exécuter une pensée en dehors de lui, avec cette souplesse de moyens que tous les partis se plaisaient à lui reconnaître. Rien n'est plus révolutionnaire et propagandiste que la correspondance diplomatique à cette époque, sous la signature du ministre des relations extérieures; or, chacun sait que la démocratie n'était pas du goût de M. de Talleyrand.

Ce système, le directoire ne s'était pas contenté de le soutenir au delà des Alpes : il l'essayait maintenant dans la Souabe et le Brisgaw. En posant la rive gauche du Rhin comme limite du territoire, la république française avait fait une assez riche acquisition de départements pour se montrer satisfaite et s'arrêter; ce magnifique réseau, qui s'étend depuis Dunkerque jusqu'à Bréda, et de Bréda, passant par Bois-le-Duc et Cologne, vient rejoindre Mayence par Clèves, était un splendide lot : une population de quatre millions cinq cent mille âmes, avec soixante et dix millions de revenus! n'y avait-il pas là de quoi apaiser la plus exigeante ambition? Et cependant les démarches de la France ne se bornèrent point là, et une mission secrète fut donnée à quelques agents alsaciens pour révolutionner la Souabe et le Brisgaw, comme complément du système défensif sur le Rhin.

Le foyer de cette nouvelle révolution se trouvait à Paris tout à la fois et dans l'Alsace, point de refuge des agitateurs allemands. Depuis que l'idée républicaine s'était réalisée en France, Paris avait recueilli tous les turbulents de l'Europe; ces hommes traîtres à leur souveraineté et à leur patrie, avaient révélé les passions mauvaises, les sentiments et même les faiblesses de chaque nationalité et le désir vague d'un changement. Partout, c'est rarement la majorité qui agit, mais une minorité active, bruyante, insatiable. Le directoire s'était donc fait présenter le plan d'une république transrhénane qui s'étendait dans le grand-duché de Bade, la Forêt-Noire, et dont le siége serait à Bade, Stuttgard et Carlsruhe. C'était sans doute mal connaître le caractère paisible et soumis de ces populations de paysans et de bourgeois; mais enfin tant de choses extraordinaires s'étaient accomplies depuis cinq ans, qu'on pourrait espérer peut-être l'établissement d'une république transrhénane sur les ruines des vieux gouvernements paternels de l'Allemagne.

Cette espérance contre les antiques souverainetés de la Germanie n'était pas restée à l'État de simple projet dans la tête des agitateurs; l'exécution commençait déjà par l'occupation militaire. On se rappelle que le général Augereau avait reçu, après le 18 fructidor, comme une marque de confiance de la part du directoire, le commandement en chef de l'armée d'Allemagne. Tout à fait hostile aux idées, aux plans de Bonaparte, cette armée avait à sa tête l'état-major le plus jacobin, le plus sans-culotte, composé de presque tous les officiers en retraite qui avaient pris part à la journée contre les conseils. Il était impossible que le passage d'une telle armée dans le Brisgaw et la Souabe ne fût pas marqué par la tentative de quelques coups de main révolutionnaires, destinés à insurger les populations contre leur gouvernement légitime, et peu importait que ces princes fussent dans une position de paix ou de neutralité avec la république française; n'étaient-ils pas trop faibles pour arrêter les hardiesses d'un état-major comme celui d'Augereau? Le général en chef, de son camp de Strasbourg, avait lancé une proclamation en langue allemande, adressée non-seulement à quelques fractions de peuples, mais à toute la nation germanique; on y rappelait l'inégalité odieuse des conditions, pour faire un appel à la grande souveraineté des masses « contre tous ces vendeurs d'hommes qui s'engraissaient de la sueur et du sang

(1) M. de Talleyrand favorisait le mouvement révolutionnaire en Italie. Il est curieux de voir comment il jugeait la révolution même de Rome.

Lettre adressée à Joseph Bonaparte, le 11 janvier 1798.

« J'ai reçu, citoyen, la lettre déchirante que vous m'avez écrite sur les affreux événements qui se sont passés à Rome le 28 décembre. On ne peut porter plus loin la perfidie et la lâche scélératesse : la république française en tirera une réparation digne d'elle, soyez-en certain, et recevez de cette assurance la seule consolation qu'on peut offrir à celui qui a vu mourir à ses côtés, par la main de vils assassins, ses meilleurs amis, et les amis les plus intrépides de la république. Malgré le soin que vous avez mis à cacher tout ce qui vous est personnel dans cette horrible journée, vous avez manifesté, au plus haut degré, l'intrépidité, le sang-froid et cette intelligence à qui rien n'échappe, et vous avez soutenu avec magnanimité l'honneur du nom français. » M. de Talleyrand faisait l'éloge de Joseph pour arriver à Napoléon.

des nations (1). La Germanie devait donc former une république indépendante, et malheur à qui s'opposerait à ce dessein! » A cette proclamation, le général en chef avait joint une série de questions, également écrites en langue allemande, pour s'enquérir de la force du peuple, des ressources des villes et de leurs armées, de manière à préparer la liberté de cette partie de l'Allemagne. Ces pièces incendiaires étaient répandues à profusion sur la rive droite du Rhin, et Strasbourg continuait d'être l'actif arsenal de ces armes meurtrières contre les gouvernements établis.

Il faut remarquer que ces menées démagogiques contre l'Allemagne se déployaient menaçantes, tandis que la république française avait ses plénipotentiaires au congrès de Rastadt : y avait-il loyauté de la part du directoire de traiter d'une main et de répandre la sédition et la révolte de l'autre? Cette politique double et dévastatrice n'avait pas échappé aux cabinets de Berlin et de Vienne: à quelles limites s'arrêterait donc cet esprit de propagande? est-ce que l'Allemagne entière serait révolutionnée? Quoi! la république avait traité à Bâle avec la Prusse, à Campo-Formio avec l'Autriche, et à peine la paix était conclue, que partout elle semait la propagande et le désordre, en Italie, en Allemagne. Que signifiaient ces proclamations? où voulait-on en venir? M. de Cobentzl en écrivit directement au général Bonaparte, désormais avec lui dans la plus intime liaison; il savait que le général n'aimait pas Augereau et son grossier instinct de jacobinisme. « Avait-on assez déjà de la paix? disait-il. Si les choses continuaient ainsi, il n'y avait pas de motif pour désarmer. » Bonaparte dut s'expliquer avec le directoire sur les dangers du système d'Augereau : « Si on ne le rappelait pas, jamais on ne pourrait venir à bout d'une négociation à Rastadt; l'empire, la Prusse et l'Autriche entreraient dans une coalition nouvelle et les Russes mêmes interviendraient. Or, était-on préparé à une guerre puissante, universelle? » Sur ces observations, l'armée d'Allemagne fut dissoute et le commandement en chef enlevé à Augereau; momentanément, le directoire renonçait à ses tentatives démocratiques sur le Brisgaw et la Souabe (2).

Alors également un autre projet de désorganisation s'accomplissait aux Alpes; aperçue d'une certaine hauteur, la constitution helvétique présentait un caractère simple, comme tout ce qui vient du moyen âge : des cantons administrés chacun par leurs lois, puis un faisceau de tous ces gouvernements particuliers représentés en une assemblée générale convoquée avec une naïveté pastorale sous un grand conseil, telle était l'organisation de la Suisse. Mais chaque chose en ce monde a son esprit et sa durée; ce qui avait réussi aux siècles calmes, paisibles des vieilles habitudes, aurait-il une force suffisante pour résister à cet esprit d'une révolution jeune et forte qui emportait tout dans sa violence? La Suisse recélait en elle-même, comme causes de décadence et de ruine, trois langues, ou, pour parler plus exactement, trois nationalités, française, allemande, italienne, et chacune d'elles avait sa force et son antiquité; elle comptait également deux religions, sans compter les sectes individuelles dans les cantons catholiques ou protestants; et depuis le XVIII[e] siècle une troisième cause de dissolution subsistait encore, l'esprit de désorganisation qui voulait faire pénétrer l'égalité la plus complète dans la hiérarchie des cantons, et avec l'égalité, l'unité républicaine. Le gouvernement de la Suisse était confié depuis les temps les plus antiques à d'anciennes familles qui formaient le grand conseil de Berne; ces familles ne devaient pas leurs titres à des caprices, à de purs hasards; descendants des compagnons de Guillaume Tell, fiers hommes qui avaient secondé l'intrépide montagnard dans sa résistance, ils avaient mérité la reconnaissance de la Suisse. A ce titre, le gouverne-

(1) Augereau, général en chef de l'armée d'Allemagne, fit répandre sur la rive droite du Rhin, et particulièrement dans le Brisgaw, un *appel au peuple*, en langue allemande, dont voici la traduction :

« Liberté! Égalité!

« Depuis longtemps la nation germanique brûle de recouvrer sa liberté; depuis longtemps l'inégalité des conditions est pour elle un objet de haine et de mépris. Le peuple sent sa dignité; il est pénétré de la vérité que c'est en lui que réside la plénitude du pouvoir et le droit de se donner des lois qui soient dignes d'une nation libre; il se lève donc courageusement contre ces vendeurs d'hommes qui, sans consulter les habitants, disposent des États et des peuples d'une manière aussi arbitraire que celle qu'ils ont employée jusqu'à présent. La nation germanique déclare donc ici qu'elle secoue et rejette toute espèce de joug, et qu'elle veut former une république indépendante. Quiconque oserait s'opposer à l'exercice de nos droits sera puni comme traître à la patrie, et malheur au prince qui s'attirerait notre vengeance!... »

(2) *Lettre d'Augereau au directoire* (février 1798).

« Augereau, commandant en chef la 10[e] division, aux citoyens composant le directoire exécutif.

« Citoyens directeurs, j'ai reçu l'arrêté qui supprime l'armée du Rhin et son état-major. En conséquence de vos ordres, je pars pour me rendre à la nouvelle destination que vous m'assignez. Ce nouveau témoignage de votre confiance me venge d'une manière bien flatteuse des calomnies absurdes dont les ennemis de la république ont fait retentir les rues et les places de Paris; ils ne savent donc pas qu'il est dans mes principes et dans mon caractère de renouveler le serment que j'ai fait, de tout braver pour le maintien de la liberté et de la constitution, toutes les fois que je vois les ennemis du gouvernement s'agiter en tout sens pour nuire à ma patrie. Que les méchants et les scélérats apprennent une fois pour toutes que ni la mort, ni la calomnie, ni les menaces ne sauraient ébranler ma ferme résolution de vivre libre ou de périr en défendant la cause sacrée de la liberté; que la dernière goutte de mon sang sera pour le triomphe des principes et le bonheur de mes concitoyens.

« Je vous prie, citoyens directeurs, de croire que je conspirerai toujours avec vous contre nos ennemis communs; nous n'en avons d'autres que ceux qui haïssent la république et le gouvernement constitutionnel. Agréez l'assurance de mon attachement et de mon profond respect. »

ment était resté dans leurs mains : ceux qui avaient fondé la liberté helvétique avaient bien acquis le droit de gouverner ses enfants braves et déterminés.

Le droit public européen avait admis la neutralité de la Suisse, à ce point que la plupart des gouvernements capitulaient des troupes cantonales; il paraissait utile qu'au milieu des grandes guerres, il demeurât un pays intermédiaire où la neutralité pût s'abriter; et quel territoire plus convenablement posé que la Suisse avec ses montagnes, ses lacs, ses solitudes, œuvre gigantesque de la création? Une certaine lutte des cabinets s'engageait à Berne pour obtenir la plus grande part d'influence possible au moyen de l'action naturelle de leur diplomatie : ainsi la France et l'Autriche s'étaient longtemps disputé la prépondérance auprès des cantons; la Prusse par Neuchâtel, l'Angleterre par ses subsides, tenaient également à se parfaitement poser vis-à-vis des magnifiques conseils. Cette rivalité paisible des cabinets s'était un peu altérée à l'apparition formidable de la république française; l'école si décousue de Brissot, ces philosophes vides qui rêvaient la régénération de l'humanité, avaient trouvé la constitution de la Suisse vicieuse, et ils espéraient lui donner une autre impulsion. Brissot, on ne sait pourquoi, s'était déchaîné contre l'organisation helvétique; l'un des auteurs du 10 août, il avait pris en haine ceux que son parti avait fait égorger, ces habits rouges, ces Suisses morts en défendant glorieusement le roi aux Tuileries. Brissot, d'ailleurs, voulait tout remuer du nord au midi de l'Europe, pour appliquer sans doute la triste propagande girondine. Robespierre s'était hâté de mettre un frein à ce désordre; la Suisse fut alors représentée à Paris; le comité de salut public, voulant organiser la France démocratique à l'intérieur, sans se mêler des constitutions des autres peuples, avait même, dans sa pensée d'ordre et de force, donné une indemnité aux cantons pour les pertes éprouvées au 10 août.

La Suisse comptait, comme l'Allemagne et l'Italie, des partisans de l'idée française; et parmi la foule deux têtes fermes se distinguaient : le tribun Ochs et le colonel Laharpe, qui désormais vont tenir une si grande place dans les troubles de Berne. Il faut se méfier de ces copistes d'institutions étrangères qui abandonnent les vieilles traditions de la patrie pour des coutumes d'emprunt. Pierre Ochs (1), grand tribun et chancelier de l'État de Bâle, n'était pas une intelligence vulgaire : il avait de larges connaissances et des études profondes comme historien, légiste et diplomate; lié avec le ministre Barthélemy, il avait contribué à la signature du traité de Bâle, et depuis il s'était tout dévoué aux idées françaises; représentant la Suisse à Paris, il adopta la théorie du directoire sur la reconstruction de l'Helvétie, ou, pour parler plus exactement, il le fit entrer dans ses propres idées, à savoir l'unité et l'égalité dans un pays qui reposait sur des éléments si divers et des forces si mobiles, comme le lac, la montagne et la vallée.

Le colonel Frédéric Laharpe (2) avait eu également une carrière fort remplie. Né dans le château des Uttins, de la même famille que l'intrépide général Laharpe, tué sous les drapeaux républicains en Italie, il avait d'abord exercé la profession d'avocat à Lausanne; appelé par la renommée auprès de Catherine II de Russie, et tout imbu des principes philosophiques du XVIII[e] siècle, qui plaisaient tant à la czarine, Laharpe fut chargé de l'éducation des deux czarewitchs Alexandre et Constantin, leur inculquant ces maximes de libéralisme philosophique qui corrompirent un peu la noble intelligence d'Alexandre à la seconde période de sa vie. Le colonel Laharpe, de retour dans sa patrie, au milieu des émotions de la république française, s'en montra tout enthousiaste en publiant des brochures contre ce qu'il appelait l'oligarchie des cantons de Berne et de Fribourg; un acte du sénat l'exila, et alors où se réfugiaient tous les agitateurs? N'était-ce pas à Paris, la cité protectrice? Là, de concert avec le grand tribun Ochs, le colonel Laharpe conçut le projet de révolutionner la Suisse dans le double but d'égalité et d'unité populaire.

Il y avait une antipathie profonde, innée, entre le pays de Vaud et Berne, qui en était comme le suzerain : le pays de Vaud ne formait pas alors un canton, et pourtant il était riche, industrieux, intelligent; cet ours de Berne qui dominait sur les écussons de ses villes, sur les riches campagnes du lac de Léman, portait la rage au cœur des Vaudois, et la majorité s'était jetée dans les idées révolutionnaires pour obtenir un affranchissement. C'était donc par le pays de Vaud et Bâle que devait commencer la révolution politique (3), destinée à bouleverser la vieille constitution de la Suisse; elle ne tenait plus que par de petits fils qui seraient facilement brisés. Ochs et Laharpe, à Paris, avaient tracé un plan pour constituer la Suisse en une seule république, sous un seul directoire : plus de nobles familles, aucune supé-

(1) Pierre Ochs, né à Bâle en 1749, fut d'abord docteur en droit, et devint, à la mort d'Isaac Iselin, dont il était l'élève, son successeur dans les affaires publiques comme dans les sciences.

(2) Frédéric-César Laharpe était né dans le pays de Vaud en 1760.

(3) Le directoire, craignant d'effrayer l'Europe par ses usurpations en Suisse, avait pris l'arrêté qu'on va lire :

« Le directoire exécutif, vu le numéro 65 du journal intitulé *le Narrateur universel*, contenant ce qui suit : « On parle de la cession du pays de Vaud à la France, et l'on y ajoute même la principauté de Neuchâtel, pour laquelle la France procurerait ailleurs des indemnités au roi de Prusse; »

« Considérant que le rédacteur du journal cité n'a pu semer des bruits aussi évidemment faux, que dans l'intention de calomnier le gouvernement français, en lui prêtant des vues d'envahissement contraires à sa loyauté, et par là, d'effrayer le peuple helvétique

riorité, plus de grand conseil dans une démocratie indivisible! Bonaparte, à son passage à Bâle, à Lausanne, s'était entretenu avec les partisans de cette idée, et bien que son opinion ne fût pas la même et qu'il songeât d'après son esprit positif à diviser la Suisse en trois nationalités, française, allemande, italienne, il adhéra aux idées d'Ochs et de Laharpe, pourvu qu'elles pussent se réaliser sans amener la guerre, car la Suisse touchait à la fois à l'Allemagne, à la Prusse, à l'Autriche, à l'Italie, et l'on ne pouvait atteindre une seule de ces frontières sans appeler une commune intervention. Il fallait également trouver des prétextes, et le directoire généralement n'en manquait pas : deux actes furent spécialement jetés au front de la confédération helvétique comme un reproche : d'abord la présence du ministre anglais, M. Wickham, à Bâle et à Berne; puis, le séjour des émigrés en Suisse (1).

Depuis longtemps les dépêches de M. Bacher, secrétaire de la légation française en Suisse, avaient signalé l'action habile, diplomatique de M. Wickham; quand M. Mengaud, protégé de Rewbell, fut envoyé à Berne, il s'aperçut de cette haute aptitude du ministre anglais, dominant par son intelligence les résolutions de la diète; il en donna sur-le-champ avis à M. de Talleyrand qui lui enjoignit de demander l'expulsion de M. Wickham. C'était l'application d'étranges principes sur le droit public : depuis quand une puissance avait-elle le droit de demander l'expulsion du ministre résidant d'une autre puissance auprès d'un État neutre? Le conseil de Berne communiqua cette note à M. Wickham, qui, avec un sentiment plein de convenance, se retira de lui-même, afin d'éviter un acte de faiblesse à la république. Dans une lettre fort bien écrite (2), M. Wickham déclarait qu'il avait ordre de son souverain de quitter le territoire helvétique, pour éviter les violences qu'un voisin ambitieux pourrait se permettre contre les magnifiques cantons.

Cette difficulté ne laissant plus de prétexte au ministre français, l'on passa au second point, l'expulsion des émigrés. Les plus nobles familles de France avaient cherché un refuge en Suisse, pays hospitalier, lieu de retraite et de liberté, à travers les infortunes qui secouent la vie; mais l'impitoyable république ne voulait pas que ceux qu'elle exilait pussent trouver un asile pour reposer leur tête, et ses agents durent demander leur expulsion immédiate. La diète obéit comme elle l'avait fait pour M. Wickham, et cette faiblesse ne fit qu'accroître les prétentions. Il fut enjoint par M. Mengaud aux magnifiques conseils, que les officiers des armées suisses eussent à s'abstenir de porter la croix de Saint-Louis, ordre aboli et proscrit en France. A ces indicibles persécutions, à ces exigences incroyables, la Suisse fléchit encore, et ce n'était pas ce que voulaient les agents du directoire.

Depuis un an l'intégralité de la Suisse avait été violée par Bonaparte lui-même : lorsqu'il constitua la république cisalpine, le général, de son autorité suprême et sans consulter les conseils, réunit la Valteline, Chiavenna et Bormio à la nouvelle république, se contentant de notifier cet ordre aux cantons, comme si un vieux comte d'Allemagne avait parlé à Tell et à

sur les suites des démarches qu'il pourrait faire pour se rétablir dans la plénitude de ses droits;

« En vertu de l'art. xxxv de la loi du 19 fructidor an v, arrête que le journal ci-dessus est prohibé, et que les scellés seront apposés sur les presses qui servent à l'imprimer. »

(1) *Note du chargé d'affaires de la république française au louable corps helvétique* (novembre 1797).

« Le directoire exécutif, bien que persuadé, magnifiques et puissants seigneurs, que la confiance et l'amitié qui doivent régner entre la France et la Suisse ne peuvent être solidement établies, tant qu'il y aura dans le voisinage de la république française un foyer de conspiration sans cesse alimenté de toutes les espérances contre-révolutionnaires d'un parti aveuglé de ses propres fureurs, a cru que le maintien d'un bon voisinage et de la tranquillité dans les États respectifs exigeait de mettre un terme à ces obscurs complots.

« Je suis en conséquence chargé, magnifiques et puissants seigneurs, de vous inviter, de la manière la plus pressante, à statuer.

« Que les émigrés et tous les prêtres français qui sont de véritables réfractaires à l'autorité souveraine, et des bannis pour délits qualifiés, ne soient pas tolérés plus longtemps, et sous aucun prétexte quelconque, sur le territoire helvétique. »

(2) *Note de M. Wickham, envoyé anglais en Suisse, datée de Francfort le 22 novembre 1797.*

« Aux magnifiques et puissants seigneurs, l'avoyer et le petit conseil de la ville et république de Berne.

« Quoique vos seigneuries ne m'aient fait aucune notification de la demande que le directoire exécutif de France vient de leur faire, relativement à ma mission, je n'ai pu cependant ignorer ce qui était notoire à toute la Suisse, et j'ai cru de mon devoir de la communiquer à ma cour, en lui faisant part en même temps de la manière insultante dont elle vous a été transmise.

« Le roi a vu dans toute cette demande, qui attaque également le droit des gens et votre ancienne dignité et indépendance, le désir perfide de rompre les liens qui l'ont de tout temps attaché à vos États, et le projet formé de saper les fondements mêmes de l'union helvétique.

« Persuadé de cette vérité, Sa Majesté qui, en envoyant son ministre en Suisse, a voulu donner une preuve de sa bienveillance et amitié envers vos États, ne permettra pas que la prolongation de sa résidence auprès de vous puisse servir de prétexte aux projets hostiles d'un voisin dont l'ambition ne respecte ni la justice, ni les droits de souveraineté, et qui ne cherche qu'à étendre à vos heureuses contrées un système destructeur, duquel, à l'aide de la Providence divine, vous avez su jusqu'ici vous garantir. Le roi a, en conséquence, ordonné à toute sa légation de se retirer sans délai du territoire helvétique.

« En communiquant cette résolution à vos seigneuries, le roi m'ordonne de les assurer qu'elle n'est dictée que par son extrême sollicitude pour la conservation de votre tranquillité, et que vos seigneuries peuvent compter sur la continuation de la bienveillance et de l'amitié qui ont toujours dirigé Sa Majesté dans ses relations avec votre État. »

ses pâtres avant l'affranchissement des montagnes (1). Le grand conseil se tut, et alors M. de Talleyrand, par l'ordre du directoire, éleva des prétentions plus étranges encore ; le pays de Vaud manifestait l'intention de se séparer de Berne, son suzerain ; et le ministre de France, dans une note fort détaillée, remontant aux actes du XVI[e] siècle, réclamait un droit de protectorat pour le pays de Vaud, un moment placé sous l'épée des rois de France ; de sorte qu'il déclarait garantir l'indépendance de ce pays, et la liberté pour lui de se constituer en canton. A cet effet, un corps d'observation se réunit à Bedfort, et le général Mesnard reçut l'ordre d'envahir les bords du Léman, et de les défendre contre les entreprises des aristocrates de Fribourg et de Berne.

Avec un peu d'attention, il était facile de voir le dessein du gouvernement violent et rusé qui dirigeait les affaires en France. Si le parti du changement comptait parmi les Suisses Ochs et Laharpe, qui trahissaient l'antique constitution, cette constitution avait aussi deux défenseurs fermes et dévoués, l'avoyer Steiguer (2), caractère marqué au vieux type du temps des Tell, et le baron d'Erlach (3), brave militaire dont le nom se mêlait aux gloires de la patrie et à l'histoire militaire de la France. Si le conseil avait suivi à Berne les inspirations énergiques de Steiguer et d'Erlach, les contingents auraient été mis sous les armes pour réveiller les gloires de la patrie ; le cornet du pâtre aurait retenti d'écho en écho, et le montagnard aurait repris sa carabine.

Berne avait des ressources considérables, un trésor depuis longtemps amassé, des arsenaux, une artillerie parfaitement organisée, et trente mille hommes sous les armes ; et puis la Suisse ne se défendait-elle pas par elle-même? Les pics, les glaciers, les lacs, les torrents qui bruissent, n'offraient-ils pas des défilés impraticables ? Avec les coupures, les abatis des vieux sapins au-dessus des abîmes, une armée entière pouvait être arrêtée. Ainsi les vieux Suisses avaient conquis leur indépendance et secoué le joug de la maison de Bourgogne ! A un peuple, ce ne sont pas généralement les moyens de défense qui manquent, mais le cœur : lorsque ce cœur faiblit, qu'importent les hautes murailles, les défilés et les armées ? Ils ressemblent alors à ces lâches chevaliers de l'Arioste qui tremblent sous les armures de Roland et de Renaud, qu'ils ont dérobées comme Pinabel, par fourberie et couardise. Rien n'est plus funeste dans les grandes crises, que ces partis mitoyens qui ne savent rien décider, ni pour la résistance, ni pour la soumission. Avec la résistance, on peut sauver un pays ; avec la soumission, on peut le pacifier ; si l'on ne se décide ni pour l'une ni pour l'autre, on le perd ; et c'est cette conduite faible et indécise qui domina la Suisse si fatalement pour elle.

Il existait dans les cantons un parti mixte qui appelait une réforme dans la vieille constitution, une balance plus égale entre l'aristocratie et la démocratie ; et là étaient les hommes dangereux, parce qu'ils paralysaient toutes les résolutions un peu vigoureuses. Aussi, au lieu de donner le commandement de l'armée à la vieille race du baron d'Erlach, brave officier, on le confia au colonel Weiss d'Yverdun (4), originaire d'un pays presque français, un moment ministre à Paris et gâté par le contact des idées de 1789. Dès lors il arriva de cette résolution mitoyenne deux choses également funestes : la levée des contingents suisses autorisa le gouvernement français à demander des explications sur ces armements, et le choix du colonel Weiss empêcha l'énergie de ce mouvement militaire, ne réalisant donc ni l'idée de la soumission, ni celle de la résistance.

La diète générale se réunissait alors à Arau, comme pour se retremper dans les souvenirs de la patrie ; Arau, poétique pays qui rappelle à la fois la Suisse, l'Allemagne et l'Italie, région de montagnes, de lacs, de plaines verdoyantes ! Là, le ministre français, Mengaud, vint demander des explications à la diète ; il fut témoin d'un beau spectacle, le serment d'alliance renouvelé par les députés des cantons (5) comme au temps de Gessler, lorsque les pâtres mirent leurs mains les unes dans les autres ; les mon-

(1) *Lettre de Bonaparte aux chefs des trois ligues* (23 octobre 1797).

« Magnifiques seigneurs, votre brave nation est mal conseillée ; les intrigants substituent la voix de leurs passions et de leurs préjugés à celle de l'intérêt de leur patrie et aux principes de la démocratie.

« La Valteline, Chiavenna et Bormio sont irrévocablement réunis à la république cisalpine. Du reste, cela n'altérera d'aucune manière la bonne amitié et la protection que la république française vous accordera toutes les fois que vous vous conduirez envers elle avec les égards qui sont dus au plus puissant peuple du monde... »

(2) Nicolas Frédéric de Steiguer, né à Berne en 1729, fut élu, à peine âgé de 28 ans, *avoyer de l'État extérieur*, devint, en 1764, membre du conseil souverain, puis bailli de Thoun en 1772, place qu'il quitta pour entrer dans le sénat. Chargé de missions importantes de 1773 à 1787, il fut ensuite élu unanimement avoyer de la république de Berne.

(3) Charles-Louis, baron d'Erlach, né à Berne en 1726, avait longtemps servi en France avant la révolution.

(4) François-Rodolphe Weiss, né à Yverdun en 1751, fils naturel et légitimé d'un membre du conseil souverain de Berne, servit d'abord en France, puis en Prusse, avec le grade de colonel. De retour dans sa patrie, il fut bailli de Moudon, major de la ville de Berne, c'est-à-dire commandant de la garde urbaine, et membre du conseil souverain en 1785. Il fut envoyé à Paris en 1794, par le sénat de Berne, comme ministre plénipotentiaire du corps helvétique.

(5) « Nous, les envoyés, députés, etc., jurons, au nom de tous nos souverains respectifs, de maintenir inviolablement tous les engagements qui ont été contractés à la fondation de notre liberté, et depuis, entre les cantons et États helvétiques, et de nous défendre et soutenir dans nos confédérations et constitutions, en confor-

tagnes retentirent des cris du peuple, et la diète résolut de se défendre. Bientôt le contingent de Berne pénétra dans le canton de Vaud pour comprimer la révolte. Ici se manifesta la première intervention française dans les affaires suisses.

Le directoire avait pris sous sa protection le pays de Genève et de Vaud, et immédiatement le général Mesnard traverse la riante cité, longe les bords du lac pour se jeter sur Lausanne; après quelques marches sans nulle résistance, l'ours des armes de Berne est brisé, et à sa place l'arbre de la Liberté aux verts rameaux s'étend sur les places publiques. Le colonel Weiss, à la tête de vingt mille hommes, se mit en retraite comme si la terreur était dans toutes les âmes; il ne défend ni une position, ni une cité; depuis ce moment le pays de Vaud devient le canton modèle, et le ministre de France offre protection et appui à tout canton qui voudra suivre cet exemple, en se refusant d'obéir aux ordres de la diète de Berne.

Toutefois l'exécution inflexible des instructions directoriales inspirait quelques craintes au général Mesnard : quelles troupes avait-il avec lui pour imposer la loi ? une seule division de quinze mille hommes au plus, et l'insurrection suisse en pouvait jeter à sa face cinquante ou soixante mille. Mais l'esprit démocratique rongeait au cœur la constitution de l'Helvétie, spécialement à Zurich, Lucerne et Soleure : le canton de Vaud ne venait-il pas de se proclamer république Lémanique? Le gouvernement de Berne (1) craignait de voir la confédération se dépecer, et une certaine mollesse saisit tous les esprits; au lieu de se grouper autour des antiques armoiries de la patrie, on se laissa dominer par l'opinion mitoyenne qui appelait des réformes et l'aide des Français; alors le grand conseil s'adressa humblement au directoire pour solliciter la paix, offrant toute espèce de soumission : « Il retirerait ses troupes, ses contingents seraient dissous; le conseil de Berne en appelait à l'équité et aux souvenirs de la généreuse et grande nation. »

Ce n'était pas par ces soumissions et ces faiblesses qu'il fallait agir auprès du directoire : loin d'arrêter la marche des Français, ordre fut donné de faire avancer trois divisions : l'une, par le Rhin, se dirigerait sur Berne, conduite par le général Schaumbourg; l'autre, confiée au général Mesnard, occuperait le pays de Vaud; la dernière enfin, sous le général Monnier, marcherait sur Bâle et le haut Rhin. Le commandement en chef de ces divisions fut donné au général Brune, le vieil ami, le confident de Danton, l'homme du 10 août, qui avait reçu le dernier mot de Barras sur les affaires de la Suisse. Ses instructions étaient simples et confidentielles : « Temporiser jusqu'à la réunion de l'armée, et quand les forces seraient suffisantes, marcher droit à Berne pour renverser le gouvernement et s'emparer du trésor. »

Le trésor alléchait singulièrement les directeurs; ils en avaient une note exacte, et la valeur s'en élevait à plus de trente millions en louis d'or et quadruples d'Espagne. Pour s'en saisir, il était habile de diviser surtout les cantons, de faire croire qu'il ne s'agissait pas d'une invasion, mais seulement d'abattre l'oligarchie qui opprimait la Suisse entière, et d'après le conseil de M. Ochs, le directoire fit envoyer son ultimatum à Berne. Le voici : « Tout le vieux conseil devait donner sa démission, et un nouveau conseil de démocrates serait immédiatement organisé; la presse serait libre; les patriotes seraient rappelés et indemnisés (2). » Cet ultimatum commandait ainsi à Berne

mité des serments prêtés par chacun des États. Nous jurons de les maintenir comme nous désirons que Dieu nous assiste. » Après le serment, les députés s'embrassèrent, et l'air retentit des cris des spectateurs : « Dieu conserve la liberté et l'indépendance de l'Helvétie! vivent nos loyaux pères de la patrie! » La cérémonie fut suivie d'un banquet civique, donné par le canton de Berne.

(1) *Au directoire exécutif de la république française.*

« Au nom du gouvernement et du peuple réunis de la république de Berne (7 février 1798).

« Citoyens directeurs,

« Permettez au peuple bernois, qui maintenant se trouve réuni de la manière la plus étroite avec son gouvernement, de faire connaître avec la franchise qui lui convient envers une grande nation, ses sentiments sincères concernant les relations dans lesquelles il se trouve actuellement à l'égard du gouvernement français. Accoutumé de tout temps à reconnaître dans la nation française une voisine bien intentionnée, à laquelle aussi il a donné sans interruption, depuis des siècles, les preuves d'amitié les plus indubitables, ce peuple n'a pu remarquer qu'avec douleur un changement frappant dans des relations aussi heureuses. Animé des sentiments les plus sincères et les plus respectueux, ce peuple, actuellement réuni à son gouvernement, se fait aujourd'hui un devoir sacré de vous déclarer, citoyens directeurs, qu'il désire ardemment la paix avec la nation française, ainsi que le rétablissement des anciens rapports d'amitié et de bon voisinage réciproque, et qu'il est prêt, au cas où il existerait quelques difficultés entre la nation française et la nôtre, à les lever et aplanir avec promptitude, pour autant que cela pourra se faire sans préjudicier à l'indépendance d'un peuple libre, laquelle celui-ci est fermement résolu de maintenir et de défendre jusqu'à la dernière goutte de son sang. Pleins de confiance en l'équité de cette demande, de la part d'un peuple libre, nous nous promettons de votre équité une réponse favorable et prompte; et dans ce cas nous attendons avec assurance que vous retirerez vos troupes de nos frontières, sur quoi notre peuple, qui ne s'est mis sous les armes que pour sa propre défense, se retirera également. C'est avec instance, citoyens directeurs, que nous réitérons notre demande d'une prompte réponse, vous requérant d'être assurés de la sincérité de notre respectueux dévouement pour vous et pour la nation française. »

(2) Les pièces suivantes peuvent donner une idée des négociations relatives à la Suisse.

Note adressée à l'État de Berne par l'entremise de sa députation à Bâle (13 février 1798).

« Le ministre de la république française près les cantons helvétiques, pour prouver la loyauté et la franchise de son gouvernement, remet à l'État de Berne une note indicative des mesures qu'il

son suicide politique; une sorte de rougeur monta au front de la vieille Suisse, et les contingents furent de nouveau réunis. Brune, de l'école diplomatique de Bonaparte, fine, rusée, corruptrice, pour affaiblir ce mouvement d'énergie, prend sur lui d'assurer que l'ultimatum n'est pas le dernier mot de la France, qu'on traitera sur de meilleures bases; et le crédule conseil suspend les préparatifs, comme Venise et Gênes avaient suspendu leurs moyens de défense à la voix de Bonaparte, qui leur promettait les plus belles destinées. On conclut une suspension d'armes entre les deux armées.

Et pourquoi ce délai? Je le répète, pour réunir les divisions françaises et désorganiser le conseil de Berne; une fois ce résultat obtenu, alors comme on avait agi en Italie, on pousserait à bout les Suisses par d'inflexibles exigences. Tandis que le ministre Mengaud proclamerait que le seul but de la France était de protéger une constitution indivisible, fondée sur la souveraineté du peuple, Brune, dans une marche rapide, grouperait ses divisions; l'armée d'Italie et celle du Rhin lui donneraient la main pour accomplir les ordres du directoire. Tel fut le plan arrêté au Luxembourg et ponctuellement exécuté; les soldats d'Italie parurent sur les Alpes : il fallait les voir, ces vieux soldats pauvres, dépourvus de vêtements; et d'où venaient ces dénûments extrêmes? n'arrivaient-ils pas du plus riche pays du monde? Les généraux, les états-majors, les commissaires s'étaient enrichis, et le soldat manquait de pain, d'habits et de souliers; tous disaient : « Nous nous couvrirons avec les gros draps de Suisse. » Car il s'agissait toujours, dans ces étranges conquêtes, moins de liberté que de pillage.

On proposa de nouveau des conférences à Payerne. Le baron d'Erlach avait rendu quelque énergie aux armées de la confédération; douze colonnes de braves Suisses devaient se porter sur le corps dispersé du général Brune A ce moment, les conférences de Payerne s'ouvrent; Brune propose l'unité de la Suisse, l'égalité de tous, la demission du conseil, l'élection des magistrats par des assemblées primaires, renvoi immédiat des contingents; et Brune, en développant ces conditions, parle au peuple simple et naïf de la Suisse un langage de fraternité : « Ni l'ambition, ni la cupidité, dit-il, ne déshonoreront mes démarches; que le peuple soit libre, voila le seul désir de la république française. » On travaille partout la Suisse pour diviser, morceler la résistance; l'armée elle-même du baron d'Erlach est démocratisée. Faut-il combattre ou se soumettre? Tout est incertitude, désordre à Berne; et le conseil vient de se dissoudre lâchement;

lui convient de prendre pour son véritable intérêt et celui de la Suisse.

« Si l'État de Berne veut prouver qu'il désire effectivement un ordre de choses fondé sur les principes de la liberté et de l'égalité, il est urgent :

« 1° Que la magistrature ancienne donne sa démission; que le conseil secret et le conseil de guerre soient supprimés;

« 2° En attendant l'organisation d'une forme de gouvernement, il en sera créé un provisoire, basé sur les principes de la démocratie, et dans lequel ne pourront être admis aucun des membres de l'ancien, connus par leur attachement au régime oligarchique;

« 3° La liberté de la presse sera de suite établie;

« 4° Tous les individus suisses ou autres, persécutés à raison de leurs opinions politiques et de leur refus de marcher contre la France, seront dédommagés d'après un mode qui sera convenu... »

Extrait d'une lettre du général Brune au directoire (quartier général de Berne, 21 mars 1798).

« Citoyens directeurs, j'ai reçu le 28 votre dépêche du 24 ventôse, dans laquelle vous ordonnez une prompte vérification du trésor de Berne. J'avais pris, dès mon arrivée, toutes les mesures qui tendent à assurer à la république de justes indemnités; ces mesures ont été parfaitement exécutées. La vérification se termine aujourd'hui. Je me conformerai à vos instructions sur l'emploi des sommes, et vous en aurez un compte exact. L'arbre de la Liberté est planté dans toutes les communes; j'ai déjà assisté ici à deux plantations, et les spectateurs nombreux m'ont paru animés d'enthousiasme. Je reçois, chaque jour, une foule de députés de divers cantons qui viennent remercier la république française... »

Le général Brune écrit au directoire, le 25 mars 1798 : « L'ouvrage de la liberté de la Suisse s'avance, et j'aurai, avant de partir, la satisfaction de le voir assez avancé pour que les ennemis du système représentatif aient perdu toute espérance de succès... En général, l'état politique de toute l'Helvétie est satisfaisant; une hiérarchie constitutionnelle s'y établit, et il suffira d'une surveillance ordinaire pour que les intérêts de la France ne reçoivent aucun préjudice... Vous verrez par l'état dont je vous envoie copie, ainsi que par les procès-verbaux, que les sommes trouvées dans le trésor cadrent à peu près avec les registres. J'ai pensé que vous me sauriez gré de toutes ces précautions... »

Le général Brune, commandant en chef l'armée française dans l'Helvétie, aux citoyens de tous les cantons.

« La séparation de l'Helvétie en trois républiques, désirée au milieu des derniers froissements de l'oligarchie contre la liberté, et dans l'effervescence des passions diverses, à peine était prononcée, qu'il n'est plus resté dans les cœurs que des regrets, et un sentiment plus vif des charmes de l'unité républicaine. Sensible aux témoignages multipliés qui me viennent de la part de ceux mêmes qui avaient provoqué la séparation, j'accède avec d'autant plus de confiance à ce dernier vœu, que tout me porte à croire qu'il est sincère. En conséquence, les députés qui devaient se réunir à Lausanne en corps législatif, se rendront, aussitôt après leur nomination, dans la ville d'Aran, pour concourir, avec les autres députés des cantons, à former le corps législatif de la république helvétique une et indivisible. »

Extrait du rapport d'un Neufchâtelois, témoin oculaire, au baron de Hardenberg.

« Le gouvernement de Berne n'est plus : les vacillations du conseil souverain devaient le perdre; les esprits y étaient trop divisés; il n'a su ni se rendre à discrétion aux conditions qu'on lui prescrivait et sur lesquelles on insistait le plus, à mesure qu'on le voyait plus irrésolu, ni soutenir avec une vigueur inébranlable le parti qu'il avait hautement annoncé de mourir les armes à la main, et de sacrifier vie et biens, plutôt que de céder à ce qu'il avait dénoncé à toute la Suisse et à l'Europe comme étant la volonté usurpatrice d'une force étrangère. Il a négocié, et toujours négocié, lors même que l'épée était déjà hors du fourreau, c'est-à-dire dans un moment où il aurait mieux valu périr que de l'y remettre avec déshonneur. »

ou envoie des ordres et des contre-ordres à l'armée du baron d'Erlach. Brune, habile dans sa politique et sa stratégie, prend cet instant d'hésitation pour ordonner une marche en avant, rapide et vigoureuse. Les villes, les villages, les montagnes, les vallées sont remplis de troupes françaises; plus de cinquante mille hommes sont en Suisse, et le général désormais, moqueur comme un homme fort, indique Berne de la pointe de son épée pour terme de cette campagne.

Berne ne l'a pas attendu pour accomplir sa révolution démocratique; que viennent donc y chercher les Français, eux qui ont promis dans les proclamations de fraterniser avec le peuple, de ne se montrer ni ambitieux, ni cupides? Vains mots! ce que veut Brune, c'est le trésor de Berne, ce sont les dépouilles de ses habitants, les arsenaux, les magasins, comme à Rome, à Milan, à Venise. Cette politique de la conquête ne change pas; Berne sera pillée. Dans la Suisse dégénérée, il n'y eut que deux hommes de cœur, l'avoyer Steiguer et le baron d'Erlach, et voici quelle fut leur destinée : l'avoyer Steiguer, vieillard aux cheveux blancs, après avoir vu sa patrie désolée, prit son bâton des montagnes, se dirigeant vers le lac de Thoun; il souffrit bien des périls, éprouva bien des aventures, avant de gagner le Tyrol, et de là il vint à Vienne, où l'Europe l'admira comme le dernier débris de la Suisse vigoureuse; le baron d'Erlach fut lâchement assassiné par ses soldats, montagnards sauvages et avinés, à coups de hache et de baïonnette.

La Suisse porta la peine de cette félonie et de cette anarchie. Le 7 mars, jour de funeste mémoire pour elle, Berne vit se déployer dans ses rues tortueuses, sur la magnifique plate-forme d'où l'on découvre tout l'Oberland couvert d'une neige éternelle, dix mille hommes de l'armée d'Italie; l'arbre de la Liberté fut placé en face de l'hôtel de ville; le peuple prit la cocarde verte; le saint Christophe fut brisé, et le soir même on ouvrit le trésor de Berne, l'objet de toutes les convoitises et conservé depuis des siècles. Les pièces d'or furent comptées, inventoriées; on apposa le séquestre sur les domaines et le mobilier, comme cela s'était fait partout en Italie; et puis on songea à une constitution, couronnement de toutes les œuvres révolutionnaires. Le parti d'Ochs, de Laharpe, appelait l'unité et l'indivisibilité de la Suisse; le général Brune, au contraire, était d'avis de diviser la Suisse en trois républiques, sous les noms bizarres de Rhodanie, Helvétie et Tellgurie, qui se balanceraient de force.

Tout cela n'était, au reste, qu'une grande raillerie contre la liberté des cantons. Cette liberté n'existait plus; un ordre du ministre Mengaud faisait fléchir le front des démocrates jusque sur le seuil de leur maison municipale; la Suisse n'était pas plus indépendante que la Cisalpine, la Ligurienne et la Batave. Dans les petits soupers de M. de Talleyrand, de Benjamin Constant et de Mme de Staël, on dut régler les destinées des montagnards dégénérés : l'abbé Sieyès ou l'oratorien Daunou allaient bâcler une constitution. Une vieille nationalité tombait encore sous les coups de la république française; on ne s'inquiétait pas de bâtir sur le sable; les hommes de force n'avaient qu'un but, la désorganisation. Rien de ce qui était vieux ne devait résister à cet esprit de nouveauté dirigé par la violence; les républiques n'étaient pas plus respectées que les monarchies, et ce ne fut pas la faute du directoire si la Suisse ne subit pas la destruction de Venise et de Gênes. La démocratie est un ver rongeur au cœur des États, parce qu'elle n'a jamais su formuler une pensée de gouvernement.

CHAPITRE LI.

POLITIQUE DU DIRECTOIRE JUSQU'À L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

Séjour de Bonaparte à Paris. — Adulation. — Premières tentatives du directoire contre lui. — Fête de la souveraineté du peuple. — Déclamations contre les usurpateurs. — Leurre sur la descente en Angleterre. — Véritables projets. — Idée sur l'Albanie. — La Grèce. — Malte. — L'Égypte. — Longues négociations. — Origine et développement de l'idée de conquérir l'Inde par l'Égypte. — Nouvelles négociations avec Tippoo-Saeb.

Août 1797—mars 1798.

Il n'y a pas de souverain plus absolu, plus unanimement obéi, que ces héros populaires salués par les flots de la multitude. Ainsi était le général Bonaparte à Paris, depuis son retour de la glorieuse campagne d'Italie; l'affectation même de sa modestie n'était qu'un jeu pour cacher ses desseins de force et de gouvernement. On venait à lui de tous côtés pour les confidences d'avenir, pour les révélations du présent; l'adulation, qui n'a pas de bornes, le présentait comme la dernière solution à toutes les crises publiques; et lui, il se laissait tout dire sans jamais s'engager avec personne; la diplomatie, comme les partis, faisait entrer le général Bonaparte dans toutes les négociations considérables. Une telle dictature, conquise et exercée avec habileté, devait à la fin éveiller les soupçons des conseils et du directoire exécutif; on se communiquait bien des confidences sur les desseins du petit

Corse rusé autant que fort; on avait été obligé de lui sacrifier Augereau, Bernadotte; en vain on élevait Berthier, Brune : aucun n'était capable de lutter contre la grandeur de Bonaparte. Toutefois, cette puissance dangereuse, on l'attaquait indirectement et d'une manière précautionneuse ; on opposait les faisceaux du peuple à la fortune de celui qui se posait en dictateur. Le directoire mit une pompe extraordinaire à célébrer la fête de la souveraineté populaire, la source de tous les pouvoirs, le principe de toute autorité. Bonaparte y parut modestement, s'agenouilla devant cette majesté de la multitude, et les poëtes du directoire jetèrent à sa face des vers pompeux contre les usurpations et les usurpateurs, qui s'exposaient à la vengeance publique (1).

La position officielle du général Bonaparte était celle de commandant en chef de l'armée d'Angleterre : c'est en cette qualité qu'il avait visité les côtes, inspecté les arsenaux, depuis Saint-Malo jusqu'à l'île de Walcheren. Mais le général avait une intelligence trop haute, une sagacité trop exercée, pour croire jamais à la possibilité de réussir dans une telle entreprise; il ne la prit pas au sérieux, et sa pensée se rattachait à des projets plus vastes et moins chanceux : dans la belle position que la fortune lui avait faite, Bonaparte ne pouvait plus avoir un échec ; en aucun cas, il ne devait s'y exposer, car la faveur arrive et s'en va capricieusement.

D'autres idées d'expédition et de conquêtes étaient venues à son esprit. Il faut remonter aux confidences d'Italie pour trouver l'origine des projets conçus par Barras, secondés par M. de Talleyrand. Ce n'était pas sans motif que le traité de Campo-Formio avait stipulé pour la France la souveraineté de Corfou et des îles qui bordent l'Adriatique : ce point était un jalon jeté pour de plus grandes conquêtes ; de là on pourrait soulever l'Albanie, la Macédoine, l'Épire et la Grèce ; un génie marqué à l'antique comme celui de Bonaparte devait rêver plus d'une fois à la magnifique destinée d'Alexandre et des phalanges macédoniennes. Les Albanais étaient de braves soldats ; la renommée d'Ali, pacha de Janina (2), se répandait au loin avec le bruit de sa grandeur et de sa cruauté ; maître de l'Albanie, on pouvait soulever la Grèce contre la Porte Ottomane, et obtenir par là des compensations à la perte de nos Échelles. Ce plan se rattachait aussi à un système de dédommagements pour Venise et la terre ferme, cédées à l'Autriche ; on craignait que cette puissance, toujours patiente et attentive, ne parvînt à dominer d'une manière absolue tout le commerce de l'Adriatique et de la Méditerranée, et on voulait le lui disputer (3).

(1) Si quelque usurpateur vient asservir la France,
Qu'il éprouve aussitôt la publique vengeance;
Qu'il tombe sous le fer, que ses membres sanglants
Soient livrés dans la plaine aux vautours dévorants.

(2) Ali-Pacha, surnommé Arslan (le lion), né en 1741, à Tépéleni, ville moderne à vingt lieues au nord de Janina, n'avait que treize ans lorsque mourut son père, premier aga de cette ville. Dépouillé de ses biens par les habitants de Kardiki, ses ennemis les plus acharnés, il vit sa mère et sa sœur traînées en captivité; errant et fugitif, il découvrit un trésor dans une vieille masure ; avec cette aide il leva deux mille hommes et rentra triomphant à Tépéleni; il avait alors vingt-cinq ans. Nommé lieutenant du pacha de Romélie, on lui donna, en 1787, un commandement important dans la guerre entre la Turquie et les deux cours impériales, et à la suite de cette campagne, la Porte lui confia le pachalik de Tricala en Thessalie, avec la charge de *dervendgi-pacha* (grand prévôt des routes). Dévoré d'ambition, il parvint, au moyen d'un faux firman impérial qui le créait pacha de Janina, à se rendre maître de cette ville (1788), et la Porte, redoutant son immense autorité, le confirma dans cette dignité.

(3) Voici une collection de dépêches fort curieuses qui traitent des projets de Bonaparte sur l'Orient.

Lettre de Bonaparte au directoire (de Montebello, le 16 août 1797).

« L'empire des Turcs s'écroule tous les jours. La possession des îles de Corfou, de Zante, de Céphalonie, nous mettra à même de le soutenir autant que cela sera possible, ou d'en prendre notre part. Les temps ne sont pas éloignés où nous sentirons que, pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. Le vaste empire ottoman qui périt tous les jours, nous met dans l'obligation de penser de bonne heure à prendre des moyens pour conserver notre commerce du Levant. »

Dépêche de M. de Talleyrand au général Bonaparte (23 août 1797).

« Rien au reste n'est plus important que de nous mettre sur un bon pied en Albanie, en Grèce, en Macédoine et autres provinces de l'empire turc d'Europe, et même dans toutes celles que baigne la Méditerranée, comme notamment l'Égypte, qui peut nous devenir un jour d'une grande utilité. Le directoire, en approuvant les liaisons que vous avez établies avec Ali-Pacha et la nation albanaise, désire que vous fassiez connaître le peuple français au reste des provinces turques, d'une manière qui, tôt ou tard, puisse tourner à leur profit et au nôtre, et au désavantage de nos communs ennemis. »

Dépêche confidentielle de Bonaparte à M. de Talleyrand (de Passeriano, 13 septembre 1797).

« S'il arrivait qu'à notre paix avec l'Angleterre nous fussions obligés de céder le cap de Bonne Espérance, il faudrait alors nous emparer de l'Égypte. Ce pays n'a jamais appartenu à une nation européenne ; les Vénitiens seuls y ont eu une indépendance précaire. On pourrait partir d'ici avec vingt-cinq mille hommes, escortés par huit ou dix bâtiments de ligne ou frégates vénitiennes, et s'en emparer. L'Égypte n'appartient pas au Grand Seigneur. Je désirerais, citoyen ministre, que vous prissiez à Paris quelques renseignements, et me fissiez connaître quelle réaction aurait sur la Porte notre expédition d'Égypte... Avec des armées comme les nôtres, à qui toutes les religions sont égales, mahométane, cophte, arabe, etc., tout cela nous est indifférent. »

Dépêche confidentielle de Bonaparte à M. de Talleyrand (de Passeriano, 13 septembre 1797).

« ...Pourquoi ne nous emparerions-nous pas de Malte? l'amiral Brueys pourrait très-bien mouiller là et s'en rendre maître. Quatre cents chevaliers et au plus un régiment de cinq cents hommes sont la garde seule qui ait la ville de la Valette. Les habitants, qui montent à plus de cent mille, sont très-portés pour nous, et fort dégoûtés de leurs chevaliers qui ne peuvent plus vivre et meurent de faim. Je leur ai fait exprès confisquer leurs biens en Italie. Avec

En même temps quelques idées sur la conquête de Malte venaient à la pensée du directoire. L'ordre célèbre avait été frappé de proscription en France, sans que la constituante respectât les souvenirs et les services; au grand maître Emmanuel de Rohan, de la langue française, avait succédé le comte Ferdinand de Hompsech, de la langue autrichienne, et ces deux administrations molles, décousues, compromirent la puissance de l'ordre. Au lieu de se jeter franchement dans une ligue chevaleresque contre ceux qui les dépouillaient de leurs fiefs, de leurs commanderies, plus d'un indigne chevalier vint chercher en France les mauvais principes et préparer de tristes desseins. Le comte de Barras avait un frère chevalier de Malte depuis l'âge de quinze ans; autour de lui se réunissaient des chevaliers de sa langue, et dans les banquets du Luxembourg on voyait assis à la table du directeur le commandeur de Dolomieu, le chevalier de Saint-Tropès et Picot de Mornas, tous d'origine méridionale et fort liés avec la lignée des Barras.

L'admirable position de l'île de Malte la rendait un objet de convoitise pour tous les États; l'ordre en lui-même paraissait au milieu des mers, comme *le Bucentaure* de Venise, vieilli, sans rames et sans voiles; toutes les puissances désiraient la possession de ce beau jardin artificiel jeté sur la Méditerranée, de ce port magnifique, abrité contre les vents de telle sorte que les poulaines des navires de guerre caressent les tentes des balcons et se cachent sous les orangers des terrasses, comme de belles statues sous les ombrages. On suspectait l'Autriche de vouloir compléter son système sur la Méditerranée par la souveraineté de Malte; elle venait déjà de s'emparer de Raguse; sa patiente diplomatie ne s'en tiendrait pas là, car nulle puissance ne sait mieux attendre pour profiter de tous les accidents, de toutes les circonstances qui peuvent augmenter sa grandeur.

Ces desseins sur la Grèce, sur Malte, sur l'Albanie, se révélaient dans la correspondance confidentielle de Bonaparte, de Barras et de M. de Talleyrand; même

l'île de Saint-Pierre que nous a cédée le roi de Sardaigne, Malte et Corfou, nous serons maîtres de toute la Méditerranée.

Réponse de M. de Talleyrand (23 septembre 1797).

« Le directoire approuve vos idées sur Malte. Depuis que cet ordre s'est donné au grand maître autrichien, M. de Hompsech, le directoire s'est confirmé dans le soupçon, déjà fondé sur d'anciens renseignements, que l'Autriche visait à s'emparer de cette île. Elle cherche à se faire puissance maritime dans la Méditerranée; c'est pour cela qu'elle a demandé de préférence, dans les préliminaires de Léoben, la partie de l'Italie qui avoisine la mer; qu'elle s'est hâtée de s'emparer de la Dalmatie, et qu'elle a trahi son avidité en prenant Raguse dont il n'avait pas été parlé. Outre cela, comme elle dispose du gouvernement napolitain, Malte aurait pour elle un double avantage, et servirait à attirer à elle toutes les productions de la Sicile. Ce n'est pas seulement dans des vues de commerce qu'elle a voulu émigrer du centre de l'Italie vers les côtes de cette presqu'île; mais encore, dans des vues de conquêtes plus éloignées à la vérité, elle se ménage les moyens d'attaquer par terre les provinces turques... Il est de notre intérêt de prévenir tout accroissement maritime de l'Autriche, et le directoire désire que vous preniez les mesures nécessaires pour empêcher que Malte ne tombe entre ses mains. »

Quatre jours après, M. de Talleyrand écrit encore à Bonaparte (27 septembre):

« Le directoire trouve à propos que je vous écrive itérativement et d'une manière plus positive au sujet de la proposition que vous faites de vous assurer de Malte. Il importe de prévenir l'Autriche, l'Angleterre et la Russie à cet égard. De nouveaux renseignements qui sont parvenus au directoire, et les rapprochements qu'il a faits, le confirment dans l'opinion qu'il était fondé à avoir depuis quelque temps, que cette île, devenue le foyer des intrigues autrichiennes, russes et anglaises, gouvernée d'ailleurs par un grand maître autrichien, est à la veille de tomber sous la puissance de l'Empereur ou de ses alliés.

« La possession de cette île, jointe à l'Istrie et à la Dalmatie, ferait de l'Autriche une puissance maritime capable de donner des inquiétudes à la France et à la république cisalpine, dont il est aisé de prévoir qu'elle ne peut jamais être que l'ennemie. Malte lui donnerait, par sa situation, les moyens de troubler la navigation de toute la Méditerranée; et il serait encore plus dangereux que cette île tombât au pouvoir des Anglais ou des Russes.

« D'après cette considération, le directoire vous donne tous les pouvoirs nécessaires pour mettre à exécution le plan que vous avez proposé. Il vous autorise à donner à l'amiral Brueys tous les ordres convenables pour s'assurer de l'île de Malte, dans la vue d'éviter que l'Autriche ne s'en empare comme elle a fait de Raguse. Sa prise de possession de Raguse légitime notre prise de possession de Malte, et nous en fait un devoir, afin de mettre cette île à l'abri de l'avidité de l'Autriche, avidité si connue et qu'elle a si évidemment montrée en s'emparant, avant le terme fixé, de l'Istrie et de la Dalmatie, et en envahissant même, et sans en avoir le moindre prétexte, cette république de Raguse, qui n'était pour rien dans les troubles de l'Italie, et à l'indépendance de laquelle aucune puissance belligérante n'était en droit de porter atteinte. Du reste, l'état de guerre dans lequel nous sommes avec l'Empereur, la Russie et l'Angleterre, peut dispenser, si cela convient mieux, de donner aucun motif.

« Je vous envoie quelques lettres de la plus grande importance qu'il serait peut-être bon de faire parvenir d'avance à Malte par une voie sûre. Vous concevez qu'il est nécessaire d'y préparer l'opinion. »

Ces lettres étaient du commandeur Dolomieu, attaché à la révolution et au directoire. Elles avaient pour objet de former à Malte un parti dans l'intérêt de la France.

Lettre de Bonaparte au consul de la république française à Malte (datée de Milan, 13 novembre 1797).

« De nouvelles relations, citoyen, vont résulter de la réunion à la république française des îles de Corfou, Zante, Céphalonie et Cérigo. Je charge le citoyen Poussielgue, premier secrétaire de la légation française à Gênes, qui a la confiance du gouvernement et toute la mienne, de se transporter dans les différentes échelles du Levant, à l'effet d'y recueillir les observations et d'y prendre tous les renseignements nécessaires, pour mettre le gouvernement en état de faire les changements et modifications à apporter dans nos relations commerciales et politiques dans cette partie, et d'établir, de la manière la plus sûre, la correspondance et les communications régulières entre le continent de la république française et ses îles de l'Adriatique.

« Je vous prie d'aider le citoyen Poussielgue de vos connaissances et de vos lumières dans tout ce qui concerne sa mission, et de le faire connaître auprès du gouvernement du pays où vous résidez.

« L'intention du gouvernement de la république française est de concilier toujours ses intérêts avec ceux des gouvernements étrangers dans les relations qu'il peut avoir à établir chez eux. »

à l'époque du traité de Campo-Formio, le général écrit « que l'empire ottoman croule, et qu'il faut se mettre en mesure d'en recueillir les dépouilles ; et quelles positions meilleures que la souveraineté de Corfou, de Zante et de Céphalonie ? M. de Talleyrand lui répond qu'en effet, rien n'est plus essentiel que de se poser sur un bon pied en Grèce, en Albanie, en Macédoine. « Pourquoi, écrit encore Bonaparte, ne nous emparerions-nous pas de Malte ? l'île oserait-elle la moindre résistance ? quelles sont les forces qu'elle pourrait opposer à la flotte redoutable de l'amiral Brueys ? » Sur ce point le directoire répond encore au général qu'il approuve complétement ses idées sur Malte, d'autant plus qu'il a des renseignements complets sur les projets de l'Autriche qui veut s'emparer de cette île à l'aide du grand maître Humspech ; que les desseins de la cour de Vienne sont de prendre la Turquie d'Europe par ses deux flancs, et ainsi de compléter son système de conquêtes. Quelques jours après, M. de Talleyrand développe ou explique ces idées : « Il importe de prévenir l'Autriche, l'Angleterre et la Russie, qui ont toutes des vues sur Malte ; car Malte, c'est la Méditerranée et le commerce du Levant. » Ces opinions, parfaitement exposées dans la correspondance, révèlent le but et le sens de l'expédition d'Égypte : la république française en possession de Zante, de Céphalonie, de Corfou et des îles Ioniennes, se proclame déjà puissance orientale ; elle a des intérêts dans le partage de l'empire ottoman, et la sûreté de son pavillon exige qu'elle s'empare de Malte.

L'idée de la conquête de l'Égypte est plus ancienne encore ; ce projet appartient essentiellement à la monarchie et au ministère du duc de Choiseul ; on en a trouvé le plan tout dressé aux affaires étrangères. Sous Louis XVI même, il en avait été fort question dans la grande guerre de 1778 ; et quand M. de Vergennes veut attaquer les établissements de l'Inde, c'est par l'Égypte qu'il combine son plan. En exposant à M. de Talleyrand ce projet de l'ancienne monarchie, Bonaparte lui fait observer que si dans un traité définitif on était obligé de céder le cap de Bonne-Espérance à l'Angleterre, il serait urgent de s'emparer de l'Égypte comme compensation ; que l'Égypte n'appartenait que fort indirectement au Grand Seigneur, et que les Vénitiens y avaient des établissements au moyen âge.

Ces préoccupations du directoire et du général de l'armée d'Italie s'expliquent par les goûts, les études, les antécédents : Barras est un ancien officier rouge qui a servi dans l'Inde ; il s'en souvient, et sa haine en est plus violente contre l'Anglais. Néanmoins quelle illusion de croire qu'on pouvait essayer une expédition en Égypte sans amener de toute nécessité la guerre avec la Porte Ottomane! Les Turcs, très-habiles à saisir la pensée définitive de chaque événement, pouvaient-ils jamais se persuader que c'était pour l'intérêt du Grand Seigneur que les Français venaient s'établir en Égypte ? En outre, une telle expédition demandait une victoire navale sur l'Angleterre : était-on en mesure d'offrir même le combat ? Au reste, rien ne transpirait au dehors de ces confidences échangées dans le plus grand secret. Il s'agissait maintenant de préparer tous les éléments d'un succès.

Bonaparte, victorieux en Italie, avait écrit directement à Ali, pacha de Janina, pour lui annoncer que le glaive était levé contre les ennemis du prophète. Ali-Pacha gouvernait l'Albanie, l'ancienne Épire, province indomptée, montagneuse, avec ses elephtes, tribus nomades, souvenir de la Grèce primitive ; Ali, surnommé Arslan ou le Lion, prince hardi, habile, se disait indomptable à la tête de ses Arnautes, et cette destinée extraordinaire devait plaire à cette autre destinée merveilleuse de Bonaparte. Le directoire savait que la pensée et l'ambition d'Ali-Pacha, c'était l'indépendance : pourquoi ne favoriserait-on pas ce désir, en échange d'un concours pour le projet ultérieur de la république sur l'Orient ? Il se passa des choses étranges : Ali-Pacha répondit à Bonaparte en termes flatteurs ; rusé et subtil, il fait même le révolutionnaire ; il se dit du culte des jacobins, de la religion de la carmagnole ; il espère en la république qui, à son tour, voudrait l'armer contre les Anglais. Ali-Pacha, intelligent pour toutes ces négociations, reçut avec magnificence les officiers français dans ce jardin où il reposait accroupi sur des peaux de tigre et la main appuyée sur un lion doux et caressant comme un chien de garde ; on put espérer dès lors dans une guerre d'Orient l'appui d'Ali-Pacha, que les Anglais n'avaient point encore attiré à eux ; les Albanais et les Arnautes passaient pour les plus solides troupes ottomanes, et l'indépendance fut promise à Ali par Bonaparte.

Le projet sur l'île de Malte avait été concerté d'après des éléments plus certains au Luxembourg même. Barras, d'après les causeries du commandeur Dolomieu et ses propres souvenirs, posa en fait que rien n'était plus facile que de créer un parti français à Malte, et par conséquent d'assurer l'île à la république. Beaucoup de nobles chevaliers qui apercevaient l'inévitable décadence de l'ordre, voulaient au moins donner à leur patrie (la France républicaine ou monarchie) cette belle position dans la Méditerranée. Afin de sonder ces dispositions et de les mettre à profit, Bonaparte fit confier à un négociant des Échelles, longtemps connu au Levant, une mission spéciale, afin d'examiner l'esprit des chevaliers et du peuple de Malte, sauf à se déterminer ensuite pour l'occupation amicale ou la conquête. Poussielgue, esprit capable, délié, vint à Malte y préparer les voies par de

somptueuses dépenses; il donna des fêtes, répandit les lettres des chevaliers félons, et peu de jours après on vit apparaître quelques bâtiments légers des escadres françaises, destinés à sonder le port, sous prétexte de faire de l'eau et de se ravitailler. Les négociations de Poussielgue se liaient à une révolution dont le but était de placer spontanément l'île au pouvoir de la France; les ordres de l'amiral Brueys se rattachaient à la conquête par la force, moyens que le directoire voulait simultanément employer : la révolution préparerait la conquête, et la conquête accomplirait la révolution. On avait un légitime prétexte pour agir, car en ce moment toutes les puissances convoitaient Malte, l'Espagne pour faire élever au titre de grand maître le prince de la Paix, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche pour avoir un point fortifié et commercial dans la Méditerranée.

Quant à l'Égypte, le principal rédacteur de tous les projets, ce fut M. de Verninhac de Saint-Maur, agent des relations extérieures à Smyrne et à Alexandrie, ambassadeur en Suède, et depuis ministre à Constantinople. D'après les mémoires qu'il fournit à la chancellerie, l'Égypte, pays si riche, si plantureux, avait sur son sol plusieurs couches de populations : l'Égyptien primitif, type au nez épaté, Éthiopien d'origine, au teint cuivré, tel qu'on le voit dans ses grands sphinx et ses momies; le nègre, originaire de la haute Égypte et de la Nubie; l'Arabe du désert, cultivateur et laborieux; les mameluks, milice armée et brillante, oppresseurs du pays, presque affranchis de tous liens envers la Porte Ottomane. Une expédition en Égypte devait donc être un secours prêté aux populations primitives : aider les Égyptiens et les Arabes à s'affranchir des mameluks, et persuader à la Porte que la délivrer de cette milice, c'était la sauver de ses ennemis et rendre un beau pays à sa domination.

Le premier point était moins difficile à réaliser que le second. Tant qu'il ne s'agirait que de combattre, on trouverait les vaillantes demi-brigades toutes prêtes à croiser la baïonnette avec le cimeterre étincelant des mameluks; ce serait périlleux, mais que n'avaient pas fait déjà d'héroïque et de grand les soldats de la république! On délivrerait donc l'Égypte. Mais comment constater aux yeux de la Porte que c'était dans son intérêt que la France conquérait l'Égypte? Les ambassadeurs de Russie, d'Autriche, d'Angleterre ne seraient-ils pas là pour éclairer le divan sur les véritables desseins de la France? Dès lors la conquête de l'Égypte trouverait de considérables difficultés; on aurait à combattre les mameluks sur le sol, les flottes anglaises sur mer, et nécessairement la Porte, qui enverrait ses escadres, ses forces immenses pour défendre et assurer sa domination sur le Nil. Dans son mémoire sur l'Égypte, M. de Verninhac recommandait surtout de montrer un grand respect pour les idées et les formes religieuses de ces populations égyptiennes; la moindre insulte aux croyances amènerait une révolte terrible contre les vainqueurs.

L'Égypte n'était qu'un point de départ dans la pensée de ceux qui en avaient à toutes les époques médité l'occupation : du Nil on pouvait marcher sur la Syrie et sur l'Inde, deux immenses résultats. Depuis longtemps la Syrie était étudiée par les voyageurs et les agents français; ce vaste pays n'était musulman que par la conquête et la domination superficielle; les masses étaient chrétiennes, cophtes, disciples de saint Jean ou catholiques, et toutes étaient traitées par les Turcs comme des esclaves et des infidèles. La France avait toujours exercé là une immense influence par ses consuls, ses commerçants, ses missionnaires, qui gouvernaient moralement les populations chrétiennes. Rien ne serait donc plus facile que d'amener une insurrection dans la Syrie à l'approche des Français, et cela devait servir le dessein de l'expédition. Ainsi, d'un côté la Syrie, de l'autre la mer Rouge et l'Inde.

Le directoire venait de recevoir des dépêches fort importantes du général Malartie, gouverneur des îles de France et de Bourbon; elles contenaient des lettres du sultan Tippoo-Saëb, adressées au gouverneur, au directoire, à l'assemblée coloniale. C'était toujours la même haine contre les Anglais, les mêmes ressentiments contre le pavillon britannique. Tippoo-Saëb offrait l'étroite alliance que Louis XVI avait acceptée avec tant de chaleur contre la domination anglaise dans l'Indoustan : si le directoire voulait lui envoyer un corps de troupes, le sultan le prendrait à sa solde pour attaquer les établissements britanniques. En cette situation, combien devait être importante une expédition d'Égypte pour soulever la Syrie et l'Inde? Barras était tout feu, tout ardeur pour un projet qui se ressentait de sa vie de garde-marine; ces noms de Hyder-Aly et de Tippoo-Saëb lui restaient familiers comme un souvenir de sa jeunesse hardie et aventureuse.

Les plans du directoire étaient ainsi conçus sur la plus vaste échelle : soulèvement de la Grèce, de la Syrie, conquête de Malte, de l'Égypte, et secours accordés à Tippoo-Saëb pour l'insurrection de l'Inde contre l'Angleterre, vieux projet de Louis XVI, et complément de l'émancipation des États-Unis!

Quels étaient les éléments de succès pour ces tentatives, et quels rapports désormais la république française garderait-elle avec la Porte Ottomane, après avoir menacé ses possessions? Ces deux points exigent des explications sur les relations successives du divan avec le gouvernement de la république. La Turquie, depuis des siècles, avait une irrésistible tendance pour les mœurs, les habitudes, je dirai même la loyauté de la nation française. C'était dans le sein du cabinet de Versailles qu'elle déposait le secret de ses ambi-

tions et de ses soucis. Par instinct, la Porte Ottomane savait qu'elle avait à se défendre contre les entreprises de la Russie et de l'Autriche. Avec la France, elle n'avait rien à craindre, et bien qu'à la fin du XVIIIe siècle les déclamations philosophiques et les plats éloges de M. de Voltaire pour Catherine II n'eussent pas laissé entièrement libres les rapports de bienveillance de la France avec la Porte, en soulevant la question de l'indépendance grecque, cependant l'ambassade de M. de Choiseul-Gouffier fut encore douce et confiante : la France offrait incessamment de se porter médiatrice entre la Porte Ottomane et la Russie dans la guerre sanglante qui s'accomplit par le siége d'Ismaël. M. de Choiseul, un peu Russe par l'irrésistible tendance du XVIIIe siècle, fut contraint de donner sa démission sous le ministère de Dumouriez, et se réfugia comme émigré à Saint-Pétersbourg. Le conseil exécutif avait voulu le remplacer par M. de Sémonville, et ce fut alors que commencèrent les négociations de la cour d'Autriche si intéressée à ce que la France n'eût pas de représentant près la Porte Ottomane, afin de prendre pour elle-même ce vieil ascendant. La note de l'internonce d'Autriche était d'une violence extrême contre M. de Sémonville, désigné pour cette ambassade; on le présentait comme le coryphée de la faction sanglante des jacobins, repoussé de la Sardaigne, et pouvant soulever dans la Turquie même des éléments de révolte et de sédition. Les notes de la Russie, de l'Angleterre et même de la Prusse étaient d'une nature non moins violente contre M. de Sémonville, qui, avant de pouvoir expliquer sa conduite, fut enlevé au lac de Côme et transféré dans une forteresse autrichienne.

Quand le comité de salut public régularisa sa force politique sons Robespierre, il essaya de nouveau d'ouvrir des négociations à Constantinople, en désignant pour cette ambassade Descorches de Sainte-Croix, déjà employé aux légations de Pologne, de Deux-Ponts et de Venise. Descorches reçut son *exequatur*, mais seulement comme consul. Le sultan Sélim (1) déclara qu'il gardait la plus parfaite neutralité sur les questions qui divisaient les puissances chrétiennes; jamais il ne voulut consentir à prendre part à la roalition, et lorsque la république triomphante eut assuré sa force et son existence politique, Sélim témoigna le désir de reprendre avec elle les rapports d'intimité et de confiance qui existaient depuis des siècles, sous la monarchie, entre les deux gouvernements.

A cet effet, le comité désigna M. Verninhac de Saint-Maur (2), ambassadeur en Suède depuis 1792, pour remplacer Descorches de Sainte-Croix. La république mit une grande solennité à cette légation : une compagnie de grenadiers français, tous vieux soldats, accompagna l'ambassadenr, précédé d'une musique militaire, jusque dans la seconde cour du sérail. Cette légation eut un plein succès malgré l'opposition de l'internonce d'Autriche, et le sultan nomma un envoyé permanent à Paris; Seïd-Aly-Effendi fut ambassadeur de la Sublime Porte. Dès ce moment, tout révéla la meilleure harmonie entre les deux gouvernements. Sélim demanda des ouvriers, des ingénieurs, des sous-officiers instructeurs, des artistes en tout genre, et le directoire s'empressa de les envoyer au sultan; et comme on voulait l'entraîner dans une alliance plus intime, le directoire confia la mission d'une ambassade suprême au général Aubert-Dubayet (3), qui avait commandé en chef l'armée de Cherbourg. Le général devait offrir à Sélim une compagnie d'artillerie légère, et en grandissant les victoires de la république, en réveillant les souvenirs de la Porte, il devait engager le divan dans une alliance offensive et défensive contre la Russie et l'Autriche, résultat difficile à obtenir, car Sélim persistait toujours d'une manière formelle dans son système de neutralité.

D'ailleurs, une politique déconsue, funeste, allait successivement détacher la Porte Ottomane de la France. Depuis que, par la conquête de l'Italie et la prise de possession de Zante, de Céphalonie, de Corfou, la république française était devenue frontière de la Turquie, de nouvelles idées d'ambition avaient germé dans la tête du directoire et de ses généraux. L'opinion commune était que l'empire ottoman devait être partagé, parce qu'il tombait en pleine dissolution, et la France convoitait un lot : de là ces correspondances de Bonaparte avec Ali-Pacha et les Grecs, pour les inviter à s'affranchir complétement du joug de la Porte Ottomane. Les consuls de la république reçurent en même temps l'ordre de jeter en Syrie, dans la Grèce, en Égypte, dans la Romélie, en Bulgarie, des proclamations, des écrits qui pourraient

(1) Sélim III, fils de Mustapha III et d'une Circassienne, était né le 24 décembre 1761. Son oncle Abdul-Hamid, à la mort de Mustapha, le 21 janvier 1774, monta sur le trône, et le fit enfermer dans le sérail, où il resta jusqu'à son avénement arrivé le 7 avril 1789, par la mort de son oncle.

(2) Verninbac de Saint-Maur, né à Gourdon, dans le Quercy, en 1762, vint jeune à Paris suivre la carrière du barreau. En avril 1792, il fut nommé chargé d'affaires en Suède, puis envoyé extraordinaire auprès de la Porte Ottomane, en remplacement de Descorches Sainte-Croix, et fit son entrée à Constantinople le 26 avril 1793 qu'il quitta en novembre 1796. — (3) Aubert-Dubayet, né à la Louisiane le 19 août 1759, était, en 1780, sous-lieutenant au régiment de Bourbonnais, lorsqu'il partit pour la guerre d'Amérique. En 1791. Il fut élu député à l'assemblée législative, puis en 1793, rentra dans la carrière militaire comme général et combattit en Vendée. Commandant, en 1796, de l'armée des côtes de Cherbourg, il fut appelé au ministère de la guerre qu'il ne garda que trois mois, puis partit pour Constantinople, où il mourut le 17 décembre 1797.

propager les idées de liberté et d'émancipation. Le bruit était généralement répandu que la république visait à la possession de la Morée et de l'île de Candie, pour de là étendre les principes d'indépendance dans toute la Grèce et la Syrie.

Il n'est pas besoin de dire que les ambassadeurs d'Angleterre, de Russie, d'Autriche, si puissamment intéressés à aigrir la Porte Ottomane, contribuaient à répandre ces bruits pour détourner le sultan de toute alliance avec la république française. Les ambassadeurs se procuraient à grands frais les écrits, les journaux de France, et lorsque M. Monge, dans un discours d'apparat devant le directoire, eut parlé fort maladroitement de l'indépendance de la Grèce, la Porte dut demander des explications nettes et positives sur le sens de ces paroles; le général Aubert-Dubayet se hâta de communiquer au divan une réponse des plus amicales du directoire (1) : « L'union de la France et de la Porte était indissoluble; la base était donc la loyauté des deux gouvernements et l'inviolabilité de leurs possessions. Depuis que les conquêtes de la république avaient rapproché ses frontières de l'empire ottoman, les ennemis de l'alliance disaient que la France voulait s'emparer de la Morée et de Candie, et semer le désordre et la révolte parmi les fidèles musulmans. » L'ambassadeur en terminant déclarait qu'il avait l'ordre de sa cour de démentir tous ces bruits, fomentés tout exprès par la malveillance afin de briser les rapports intimes qui existaient heureusement entre la république française et la Porte Ottomane.

Le général Aubert-Dubayet était évidemment de bonne foi lorsqu'il dictait cette note; mais le directoire cessait de l'être, car silencieusement l'expédition d'Égypte se préparait. Nul secret n'avait été plus profondément gardé. Si l'on parcourait les côtes de l'Océan, les escadres étaient prêtes; on voyait partout des navires à voiles, des bateaux plats, des galères de transport; soixante mille hommes étaient répandus depuis Ostende jusqu'à Brest. Bonaparte visitait avec pompe la flottille, les régiments de toutes armes, les équipages, précédé de proclamations solennelles et prophétiques contre l'Angleterre : si l'on hâtait ces préparatifs à Toulon, à Gênes, on disait que ces flottes devaient joindre l'expédition française dans le canal de la Manche pour seconder le débarquement.

Les cinq directeurs et Bonaparte seuls étaient dans la confidence, et il ne reste aucune trace aux archives de Londres, de Pétersbourg ou de Vienne, de dépêches qui aient annoncé une expédition pour l'Égypte. L'Europe n'était préoccupée que des côtes d'Angleterre. Bonaparte avait désigné lui-même les officiers et les régiments destinés pour le Nil; le directeur Barras copia de sa main les ordres du directoire, pour ne mettre personne dans le secret, pas même le secrétaire général; les feuilles de marche furent rédigées par Bonaparte, et les divisions d'Italie n'eurent qu'à prendre la route de Nice par la rivière de Gênes et le Var, et se grouper autour de Toulon. Quand on dut s'en ouvrir au ministre de la marine, Pléville-le-Pelley, vieux marin à la jambe de bois, il démontra avec sa loyale expérience, qu'il y avait péril pour toute l'escadre dans cette folle expédition d'Égypte. Vieux et digne marin que Pléville-le-Pelley (2), le sauveur de la frégate anglaise *l'Alarme*, l'intrépide capitaine du port de Marseille! Il prit Barras à part, et d'officier d'escadre à officier de bord, ils discutèrent le plan de l'expédition d'Égypte, qui paraissait

(1) *Extrait d'une note du général Aubert-Dubayet au reis-effendi* (28 août 1797).

« Le soussigné, ambassadeur de la république française, ne vient point réitérer à la Sublime Porte l'assurance d'un attachement qu'elle ne peut révoquer en doute : l'union de la France avec l'empire ottoman, déjà éprouvée pendant plusieurs siècles, n'a pas besoin de nouveaux gages, après avoir été si malheureusement soupçonnée depuis les premiers moments de la révolution qui a régénéré la France. Si la prospérité des deux empires est la base naturelle de leur amitié, son inviolable garantie est dans la loyauté des deux gouvernements. Convaincue de cette vérité, que la Sublime Porte ne cherche pas ailleurs la règle de sa conduite envers la France, la république française à son tour n'a pas d'autre mobile de ses actions. C'est au milieu d'une paix si bien affermie de part et d'autre, que les conséquences fortuites d'une guerre étrangère ont rapproché les armées républicaines des frontières de l'empire ottoman; et des ennemis jaloux de l'harmonie qui règne entre les deux États profitent de cette circonstance pour oser attribuer au gouvernement français un projet d'empiétement aussi ridicule qu'il serait contraire à ses intérêts, en supposant même qu'il fût possible; et tandis que ces hommes fallacieux ne comptent pour rien les progrès des puissances véritablement envahissantes, ils osent répandre dans la Morée, et à Candie entre autres, que les Français se disposent à en faire la conquête... »

(2) George-René Pléville-le-Pelley, né à Granville, le 26 juin 1726, s'embarqua au Havre à douze ans comme mousse, sous un nom supposé, et après avoir fait plusieurs campagnes à la pêche de la morue, il fut reçu lieutenant à bord d'un corsaire du Havre. Dans un engagement avec deux bâtiments anglais, il eut la jambe droite emportée par un boulet, et fut fait prisonnier. De retour en France, il fut nommé lieutenant de frégate sur *l'Argonaute* commandé par son oncle, M. de Tilly-le-Pelley. En 1746, montant le vaisseau *le Mercure*, il fut pris par l'amiral Anson. Après son échange, il commanda *l'Hirondelle* de quatorze canons, et forcé pour sa santé de quitter le service de la mer, il fut attaché à celui des ports, et nommé lieutenant de vaisseau, capitaine de brûlot, puis lieutenant de port. Il servait en cette qualité à Marseille en 1770, lorsque la frégate anglaise *l'Alarme*, commandée par le capitaine Jervis (depuis lord Saint-Vincent), fut jetée dans la baie de ce port; ce fut à lui seul que l'équipage anglais dut d'être sauvé d'une perte certaine. L'amirauté de Londres lui fit présent d'un service d'argenterie pour cinquante couverts avec une lettre très-flatteuse. Embarqué, en 1778, comme lieutenant sur *le Languedoc* que montait le comte d'Estaing, il fit sur ce navire toute la guerre d'Amérique, et les États-Unis émancipés le décorèrent de l'ordre de Cincinnatus. A son retour, il fut capitaine de vaisseau. En 1794, appelé à faire partie des comités de marine et de commerce, il devint ensuite chef de division au ministère de la marine, puis, en 1797, ministre de ce département avec le grade de contre-amiral.

une folie au ministre expérimenté, car l'Angleterre enverrait cinquante vaisseaux, s'il le fallait, à la poursuite de notre escadre et la briserait, « comme le boulet m'a brisé cette cuisse, » s'écria Pléville-le-Pelley, en frappant de sa jambe de bois la table de délibération. Barras l'écouta, mais à côté de la question militaire il y avait une raison politique, l'éloignement de Bonaparte, et celle-là, Barras n'en avait pas dit un mot au brave Pléville-le-Pelley.

La situation de Bonaparte à Paris devenait intolérable pour un gouvernement quel qu'il fût. Comme il n'avait jamais pris au sérieux sa position de général en chef de l'armée d'Angleterre, il voulait s'en faire une autre plus haute dans le gouvernement, et dès ce moment, maître de l'opinion, il intrigua partout dans le directoire et au dehors. Dans l'origine, c'était lui-même Bonaparte qui avait conçu la pensée d'une expédition d'Orient: enthousiaste de poétiques choses, il lui semblait que ce soleil et ces peuples pouvaient seuls permettre ces merveilleuses fortunes de demi-dieux et de héros qu'il ambitionnait. Plus tard il s'était ravisé : fort de l'opinion et de l'armée, ne pourrait-il rien tenter contre le gouvernement établi pour profiter de son héritage? Ses projets étaient connus, le directoire était sur ses gardes. Barras, plus familier que ses collègues avec Bonaparte, lui déclara « qu'il fallait obéir »; en vain le général parla encore de sa démission, et avec une certaine hauteur il vint l'offrir au directoire assemblé. Ce fut alors que se passa cette scène entre Rewbell, le rude Alsacien, et lui, le Corse fin et rusé : Bonaparte jouant l'indignation sous son teint bilieux, tacheté de mille couleurs, s'écria : « Eh bien! je donne ma démission. » — « Elle est acceptée, général, s'écria Rewbell; voici une plume, signez-la. » Barras intervint pour concilier les esprits. Le directoire était encore assez fort pour accepter la démission de Bonaparte; elle n'eût même fait qu'une courte impression : « La poire n'était pas mûre, » comme le disaient les amis du général, il fallait attendre plus d'abaissement dans le pouvoir, plus de grandeur et de services dans le chef militaire. Quand Bonaparte eut enfin accepté sa mission, M. de Talleyrand dit avec une certaine finesse malicieuse à Barras : « Le général part enfin pour la grande aventure; ne craignez rien, il nous laisse Mme Bonaparte comme gage de fidélité. »

L'expédition d'Égypte exigeait pour son succès plusieurs conditions : une somme d'argent considérable, une armée choisie, une flotte, et par-dessus tout le secret. Quant à l'argent, le directoire n'avait pas un sou dans ses coffres, mais le pillage du trésor de Berne avait produit trente millions en écus; ils furent destinés à l'armement pour l'Égypte. Depuis longtemps avait prévalu ce système que les neutres et les alliés devaient payer les frais de toutes les expéditions de la république : ainsi la Hollande, l'Espagne versaient incessamment des contributions, des emprunts, dans les coffres de la trésorerie; cette fois les Suisses payèrent les caprices de la guerre d'Orient.

L'armée, choisie souverainement par Bonaparte (1), dut comprendre la plupart des régiments d'Italie, et le directoire en fut aise : parmi eux se trouvaient les plus fidèles légions du général en chef, et l'on désirait s'en débarrasser. Bonaparte exigea les pouvoirs les plus absolus, prenant pour prétexte l'éloignement de l'expédition et toutes les circonstances imprévues qui pouvaient surgir; il imposa sa dictature pour la paix comme pour la guerre, au delà même des pouvoirs immenses qu'il avait exercés en Italie. L'amiral Brueys fut le marin de son choix, et avec cette prétention à la capacité absolue, il désigna les vaisseaux de ligne, les transports, comme si la science de la mer eût été en lui. Pourvu qu'il abandonnât la France et son territoire, le directoire laissa le général agir en maître. Il y avait dans cette intelligence de Bonaparte un caractère de grandeur, de pompe, qui aimait le bruit et l'éclat; il voulut donc des savants, des artistes, des poëtes, des agriculteurs, comme s'il allait coloniser ces vieilles contrées à la manière des Romains. Le directoire ne dit pas un seul mot sur ses dépenses et le luxe de ses armements; car de deux choses l'une : ou l'expédition réussirait, et alors le génie de Bonaparte l'entraînerait en Orient dans les voies de l'infini; ou l'expédition échouerait, et alors la renommée du général et sa carrière seraient à leur terme; et c'était un bien pour le pouvoir et la constitution de l'an III. La fortune de la république trouverait assez de généraux pour la défendre contre ses ennemis, alors même qu'une nouvelle coalition gronderait aux frontières.

CHAPITRE LII.

LES GRANDES PUISSANCES LORS DE L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE.

L'Angleterre. — Ses craintes d'invasion. — Mesures politiques. — Les opinions en Irlande. — Révolte armée. —

(1) *Lettre secrète des trois directeurs Barras, Larevellière et Merlin au général Bonaparte* (5 mars 1798).

« Vous trouverez ci-jointes, général, les expéditions des arrêtés pris par le directoire exécutif, pour remplir promptement le grand objet de l'armement de la Méditerranée. Vous êtes chargé en chef de leur exécution. Vous voudrez bien prendre les moyens les plus prompts et les plus sûrs. Les ministres de la guerre, de la marine et des finances, sont prévenus de se conformer aux instructions que vous leur transmettrez sur ce point important dont votre patriotisme a le secret, et dont le directoire ne pouvait confier le succès qu'à votre génie et à votre amour pour la vraie gloire. »

Répression. — Débarquement des Français. — Autriche. — Ménagement de la France. — Ambassade du général Bernadotte. — Insurrections des Viennois contre l'ambassadeur. — La Prusse. — Mécontentement du cabinet. — Note de M. Caillard. — Le corps germanique. — Développement du congrès de Rastadt. — Mécontentement de la Russie. — Armements. — L'Espagne. — Ambassade de l'amiral Truguet. — Disgrâce du prince de la Paix. — Négociations anglaises à Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg.

Mai—septembre 1798.

Les choses audacieuses et grandes que les armées de France avaient accomplies, excitaient d'indicibles craintes en Angleterre, lorsque le peuple britannique contemplait ces beaux régiments sous le drapeau tricolore, déployés depuis Saint-Malo jusqu'à Ostende : ces soldats avaient franchi des montagnes, pris des cités, traversé l'Italie en conquérants; l'Océan les arrêterait-il? Un bras de mer de sept lieues pouvait être enjambé par quarante mille hommes dans une nuit, tandis que l'armée navale livrerait bataille pour protéger le débarquement. A toutes les antiques époques, l'Angleterre avait été envahie : des couches de populations révélaient les invasions saxonnes et normandes; ce que des bandes de chevaliers avaient fait, cette glorieuse armée de France l'essayerait sans froncer le sourcil, sous un homme aussi intrépide que Bonaparte. Le ministère de M. Pitt dut donc présenter un bill pour la défense du territoire; l'opposition, soutenue par Shéridan, l'appuya par un noble mouvement de patriotisme : il s'agissait de préserver la vieille Angleterre d'une invasion conquérante. A ce point de vue, il n'y eut plus d'opposition; on ordonna un recensement de tous les hommes de 15 à 60 ans; la milice fut autorisée à s'incorporer dans la troupe de ligne; des dons volontaires vinrent grandir les ressources nationales, et toutes les côtes reçurent un formidable armement pour repousser l'ennemi. Mais ce qui rassura l'Angleterre, plus que toutes ces mesures de défense, ce fut la double victoire obtenue sur les flottes espagnole et hollandaise qui devaient appuyer l'invasion par un vaste développement de forces navales. Dès ce moment, la Grande-Bretagne n'eut plus à redouter dans son sein que l'esprit de révolte et de jacobinisme ardent et sérieux.

Cet esprit se manifestait au plus haut point en Irlande, où l'association des *Irlandais-unis* prenait ouvertement les armes. Dans ce triste pays, il y avait toujours eu deux sortes de résistance, l'une légitime comme un soupir de l'oppression, l'autre coupable comme une rébellion sociale, et presque toujours la révolte s'empare des gémissements du peuple à son profit. Tant que les Irlandais avaient demandé l'émancipation catholique, la liberté de leur culte, la réforme même du parlement, ils étaient dans leur droit; la plainte devint coupable le jour où les délégués de l'union irlandaise, Samuel Tow, O'Counor, Fitz-Gérald, vinrent solliciter des secours de la France et prirent ouvertement les armes contre l'Angleterre, la mère commune (1). Ardents patriotes sans doute, le sang irlandais bouillonnait dans leurs veines, mais que venaient-ils chercher en France? quelles armées appelaient-ils sur leur malheureuse patrie?

(1) Dans le temps actuel où l'Irlande se réveille, il est curieux de voir ce que se proposaient les *Irlandais-unis*.

Comité secret de la chambre des lords. (Jeudi, 9 août 1798.)

Interrogatoire d'Arthur O'Connor, ayant prêté serment.

« Quand êtes-vous devenu Irlandais-uni? — Vers le mois de novembre 1796.

« Quand l'organisation militaire a-t-elle commencé? — Vers le milieu de 1796.

« Étiez-vous membre du comité exécutif national? — Oui, et j'ai continué de l'être depuis 1796 jusqu'en 1798.

« Quand ont commencé les communications avec la France? — Avant que je fusse Irlandais-uni; je crois que c'est au milieu de 1796, dans le même temps que l'organisation militaire fut formée

« Quand fut-il convenu d'accepter l'offre de secours que faisait la France? — J'ai ouï dire qu'elle fut acceptée dans une assemblée du comité exécutif, tenue dans l'été de 1796. J'ai eu connaissance de l'offre et de l'acceptation par mes confrères, membres du comité après que j'en fus moi-même devenu membre, et avant l'arrivée des Français dans la baie de Bantry.

« Les Irlandais-unis du nord étaient-ils décidés à s'insurger si les Français avaient débarqué? — Le directoire pensait qu'ils s'insurgeraient.

« Quand eut lieu la première communication de la part de la France, après l'expédition de la baie de Bantry? — La première, dont à ma connaissance je puisse parler, eut lieu en août 1797. Elle donnait avis qu'une flotte était mouillée dans le Texel, avec quinze mille hommes à bord, et que l'armement était destiné pour l'Irlande. Je fus arrêté et emprisonné quelques mois avant cette époque.

« Fut-il fait mention au comité exécutif irlandais de l'endroit où la descente était projetée? — Il n'en était pas mention dans la dépêche que j'ai vue.

« Y avait-il eu quelque avis donné de l'invasion projetée à Bantry? — Oui, par un messager qui arriva ici vers novembre 1796.

« Y eut-il un agent nommé pour aller résider à Paris dans le printemps de 1797? — Oui, pendant que j'étais en prison; et une seconde personne fut envoyée dans le mois de juin suivant : je vis cette personne à son retour de France en Irlande, vers 1797. Elle rapporta qu'il n'y avait point d'armement prêt, mais que bientôt il y en aurait un. J'entendis dire que l'expédition aurait lieu quand la flotte française serait prête.

« Avez-vous ouï dire qu'il y ait eu quelques conversations à ce sujet entre des personnes de ce pays et le général Valence, avant le mois d'octobre 1796? — J'ai ouï dire qu'il y en avait eu; elles n'ont cependant conduit à rien de décisif.

« Y a-t-il eu quelques connexions avec les sociétés anglaises et écossaises? — Toutes les connexions qui ont pu exister avec elles n'ont été qu'individuelles : le comité exécutif irlandais voulait les éloigner de ses affaires.

« Avez-vous connaissance que quelque emprunt ait été négocié avec la France ou l'Espagne? — Des instructions furent données à l'agent pour négocier un emprunt d'un demi-million de livres sterling en France ou en Espagne, sur la sécurité du nouveau gouvernement irlandais. »

Dans ces périls et ces trahisons, la guerre civile éclata; il y eut des villes prises, saccagées; la loi martiale, qui sauva plusieurs fois l'Angleterre, fut promulguée; M. Pitt chercha la force du gouvernement dans les anciennes lois et les coutumes de la conquête, si puissantes en Angleterre. L'Irlande était pour elle comme un pays occupé militairement; les nouveaux possesseurs, campés sur les terres des vaincus, formèrent une milice pour la défense mutuelle. A l'aide des troupes britanniques toutes protestantes, on vint facilement à bout de l'insurrection catholique; les cours martiales se montrèrent implacables jusqu'à l'arrivée du marquis de Cornwallis, nommé lord-lieutenant d'Irlande avec les pleins pouvoirs de pacification; les grands rebelles furent livrés au bourreau; Samuel Tow et lord Fitz-Gérald se donnèrent la mort dans les cachots, et l'union irlandaise, violemment dissoute par un acte du parlement et par la force militaire du régime de Cornwallis, ne fut plus qu'un souvenir sans force.

Cette insurrection de l'Irlande s'était spécialement appuyée sur la promesse de secours impuissants déjà lors de l'expédition du général Hoche. Il est rare que dans un plan conçu sur une trop vaste échelle, il n'y ait pas quelques details qui manquent de manière à tout faire échouer. On ne peut nier que les projets du directoire sur l'Angleterre ne fussent largement conçus : une expédition de quarante mille hommes était destinée pour l'invasion; afin de la seconder, les deux flottes de Hollande et d'Espagne venaient joindre l'escadre de Brest, et soixante vaisseaux de ligne paraîtraient en face des côtes de l'Angleterre; en même temps l'insurrection d'Irlande devait éclater soutenue par deux divisions do Rochefort et de Dunkerque. Si toutes ces dispositions avaient réussi, la Grande-Bretagne était exposée à un fatal péril, car n'avait-elle pas aussi son parti jacobin appelant une convention nationale? La destinée de ce plan n'était pas heureuse: les victoires navales délivraient l'Angleterre des flottes espagnole et hollandaise; l'armée de Brest restait sans solde; l'insurrection des Irlandais-unis était comprimée avant quo les divisions françaises pussent mettre à la voile, et par un de ces désordres d'administration si fréquents à cette époque, le général Hardy, arrivé à Dunkerque pour prendre le commandement de la division d'Irlande, ne trouva pas mille francs en caisse pour les frais du départ; il fut obligé d'attendre les ordres du directoire, tandis que le général Humbert mettait à la voile de Rochefort avec la division Savary. Cette petite troupe, abominablement mélangée de repris de justice, fit des prodiges en Irlande; mais entourée, pressée par des forces immenses, elle fut contrainte de mettre bas les armes, et les trois-royaumes furent pour le moment à l'abri de toute entreprise de l'étranger.

Ces mesures de répression et de résistance avaient assez vivement préoccupé M. Pitt et le parlement pour détourner leurs yeux de toute autre affaire : il fallait pacifier l'Irlande et sauver l'Angleterre; le plus grand pas était fait; et ce fut à la faveur de cette préoccupation nationale, que les préparatifs de l'expédition d'Égypte purent s'accomplir, sans que le ministère de M. Pitt soupçonnât leur vraie destination, s'imaginant toujours que c'était pour appuyer un debarquement en Irlande ou sur les côtes de la Grande-Bretagne que ces dispositions étaient prises et que tous ces armements étaient faits.

Les escadres britanniques cinglèrent dans le canal, se répondirent par des signaux, afin d'éclairer les côtes; il ne sortait pas un seul navire des ports de l'Océan qui ne fût poursuivi, barcelé par les flottes britanniques; et la joie fut si grande à Londres d'être délivré de toute crainte, que M. Pitt en fit officiellement part à toutes ses légations, afin de renouveler un peu le crédit de l'Angleterre : « Seule puissance elle bravait la république française; l'Espagne, la Hollande n'avaient plus de flottes; l'escadre de Brest n'osait montrer ses couleurs! » Quant aux mesures d'intérieur, l'Angleterre obtenait la prolongation de l'acte contre les assemblées et la liberté individuelle, l'*alien bill*, et par un admirable concours de tontes les forces sociales, jamais l'argent ne fut plus abondant et le crédit plus élevé. M. Pitt put dès lors jeter encore une fois ses regards attentifs sur l'Europe, et comme l'Éternel dans la *Jérusalem délivrée*, il dut peser les forces, les faiblesses de chacun, prévoir la tendance et le caractère de chaque cabinet. De cet examen il résulta des appréciations fortes et considérables, dignes de la haute intelligence du premier ministre anglais.

L'Autriche avait signé avec enthousiasme ce traité de Campo-Formio qui lui livrait, avec les plus belles terres de Venise, la souveraineté de l'Adriatique. Bonaparte lui avait fait le plus riche don, et de là l'intimité loyalement établie entre le général et M. de Cobentzl. Bonaparte avait trop fait de confidences au ministre autrichien pour que celui-ci n'en profitât pas afin de grandir son ascendant; il avait même caressé l'opinion du général en lui rappelant que, puissant déjà par son courage et son génie, il devait briser, le premier, l'autorité directoriale dans cette France qu'il avait tant élevée. Aussitôt le traité de Campo-Formio, et pour donner plus de consistance aux liens nouveaux établis entre les deux gouvernements, le directoire se hâta de choisir un ambassadeur d'Autriche. Barras désigna le général Bernadotte (1), un des divisionnaires de la dernière armée d'Italie. Bernadotte, né

(1) Charles-Jean Bernadotte, né à Pau dans le Béarn, en 1764, entra comme simple soldat, en 1780, dans le régiment d'infanterie royal-marine, où il était sous-officier à la révolution.

aux Pyrénées, s'était rapidement élevé du rang de simple soldat à celui de général de division ; sa famille, sans être noble, était d'une origine honnête et bourgeoise ; s'il n'avait pas une éducation soignée, il possédait cet esprit vif, impétueux, rusé, qui appartient aux races gasconnes. Bernadotte aimait la république comme pensée et comme éducation ; détaché un moment à l'armée d'Italie, il avait fait une certaine impression sur Bonaparte par un remarquable tact dans ses jugements sur les hommes et sur les événements politiques, et il le désigna pour porter les drapeaux autrichiens à Paris. Barras le prit en estime comme un intermédiaire éclairé entre le directoire et le général Bonaparte ; méridional comme lui, ils purent causer avec la familiarité du même idiome, et de concert il fut désigné pour l'ambassade de Vienne et agréé par l'empereur et M. de Cobentzl.

Pour bien s'expliquer la situation des affaires à Vienne, il faut connaître les divers partis qui se divisaient le pouvoir, et le caractère de leur chef. L'empereur François II, prince royal, honnête, ne s'occupait d'affaires que pour faire pencher la balance entre les opinions qui partageaient le conseil. L'impératrice, princesse napolitaine, exerçait sur son esprit une haute et ardente influence. François II avait confiance en M. de Thugut, qui avait déployé une constante fermeté dans la dernière guerre ; mais la position active de M. de Cobentzl dans le traité de Campo-Formio, son intimité avec Bonaparte, lui donnaient une importance nouvelle qui, n'ayant pas échappé à la sagacité de l'empereur, balançait le crédit de M. de Thugut. Quand Bernadotte reçut ses instructions de M. de Talleyrand, le ministre lui remit un précieux mémoire sur la cour de Vienne et les ressorts qu'il fallait faire jouer pour en dominer les opinions : le ministre indiquait l'impératrice comme la tête influente et peu disposée pour M. de Thugut ; c'était par son appui qu'on devait renverser le premier ministre et placer M. de Cobentzl au timon des affaires, véritable triomphe du parti français. Bernadotte était jeune, d'une figure distinguée ; quoiqu'il n'eût pas reçu une grande instruction, il était poli, insinuant, spirituel, de manière à plaire dans une cour élégante. Il partit pour Vienne avec une certaine magnificence d'équipage, accompagné de deux secrétaires de légation, Gaudin, qui avait été premier secrétaire à Constantinople, et Villot-Fréville, chargé d'affaires en Toscane. Celui-ci connaissait parfaitement l'esprit et le personnel de la cour d'Autriche, car à Florence rien n'est ignoré de ce qui se fait à Vienne.

M. de Thugut, quoique prévenu d'avance des instructions de l'ambassadeur de France, l'accueillit avec une grande distinction (1) : le cabinet de Vienne avait besoin de temporiser, afin de prendre possession paisiblement de Venise, de la Dalmatie, de l'Illyrie et de s'emparer de Raguse. Bernadotte apportait avec lui la réputation d'un soldat loyal, et M. de Thugut, issu du peuple, n'avait aucune répugnance pour une fortune moins merveilleuse encore que la sienne. Sur le premier désir que Bernadotte manifesta de voir, par réciprocité, un ambassadeur autrichien résider à Paris, M. de Thugut répondit que ce désir avait été précisément prévenu, et que le baron Degelmann serait désigné avec la mission la plus confiante, la plus amicale, ne dissimulant pas néanmoins que depuis le traité de Campo-Formio, des événements étaient survenus de nature à provoquer quelques explications ; et ceci s'entendait des affaires de Rome, de la Suisse et du Rhin démocratisé par Augereau.

En réponse à la première dépêche de l'ambassadeur, M. de Talleyrand le presse d'exécuter ses instructions pour ourdir une active intrigue contre M. de Thugut : « Il faut qu'il voie l'impératrice, qu'il lui remette un mémoire contre le premier ministre ; s'il est renversé on promettra à l'impératrice toute protection pour Naples et sa famille. » L'impératrice, alors en couches, n'avait pu recevoir l'ambassadeur ; mais dans l'apparat du jour de Pâques, fixé pour les relevailles, Bernadotte fut admis à l'audience de gala ; il y déploya de l'esprit, une certaine tenue, et dans

(1) Bernadotte manda au directoire dans sa correspondance chiffrée combien il avait été contrarié par les couches de l'impératrice, qui ne lui avaient point permis encore de se faire présenter à cette souveraine, et combien d'ailleurs il aurait peu à espérer de son appui tant que la cour de Naples redouterait l'influence ou les entreprises de la république : « Il fallait avant tout, disait-il, rassurer l'impératrice à cet égard. Du reste, ajoutait-il, n'est-il pas étrange que quand la république française a, depuis plus d'un mois, un ambassadeur à Vienne, l'Empereur semble affecter de n'en point envoyer à Paris, tout en disant toujours qu'il y enverra le baron de Degelmann, qui ne bouge nullement. »

Dans ses premières conférences avec le principal ministre, M. de Thugut, Bernadotte lui fit sentir que le directoire verrait avec plaisir que, par réciprocité, la cour de Vienne envoyât un ambassadeur à Paris. « Puisque, sans s'arrêter à la réciprocité d'étiquette, répondit Thugut, le gouvernement français n'a pas attendu la nomination d'un plénipotentiaire de l'Empereur, pour envoyer ici un ministre qualifié de sa part, je crois pouvoir vous donner l'assurance que cette nomination aura lieu incessamment, avant que la conclusion du congrès de Rastadt ait amené la paix de la France avec le chef de la confédération germanique, et rétabli entre eux la même amitié qu'entre votre république et le chef de la monarchie autrichienne. Le baron de Degelmann, ajouta-t-il, paraît désigné pour cette haute mission. Du reste, quels que soient les différends qui résultent des diverses interprétations du traité de Campo Formio, ma cour, poursuivit Thugut, vient de donner une grande marque de satisfaction à un des principaux négociateurs qui l'a conclu : il a plu à Sa Majesté Impériale et Royale de conférer l'ordre de la Toison d'Or au marquis de Gallo, ci-devant ambassadeur de Naples à notre cour, et actuellement secrétaire d'État des affaires étrangères de Sa Majesté Sicilienne. L'Autriche, en effet, donna de fortes preuves de son amour pour la paix, et ce sentiment n'a pas même été ébranlé par la prise d'assaut du fort du Rhin, près de Manheim, qui a si fort affecté la cour de Bavière. Je puis même assurer que ma cour a conseillé à l'électeur palatin la plus grande modération à l'égard de la France. »

quelques mots adressés habilement à l'impératrice, il ne manqua pas de dire qu'il était heureux d'annoncer à Sa Majesté que tous les différends avec la cour de Naples étaient résolus par le directoire avec un grand empressement, comme témoignage de la bonne harmonie qui existait entre l'Autriche et la république française (1).

Quelques jours après, l'ambassadeur fit remettre à la souveraine un mémoire fort détaillé, écrit dans le même sens, avec cette insinuation adroite, que l'avénement du comte de Cobentzl pourrait encore resserrer les liens des trois cours de Naples, de Vienne et de Paris. C'était parler aux sentiments personnels de l'impératrice, qui communiqua cette note du général Bernadotte à François II et à M. de Thugut lui-même. Pour agir activement et en conséquence, on résolut un changement de ministère fictif, au moins, afin de satisfaire complétement la France, et ceci de concert avec le premier ministre. L'Autriche avait besoin de ne pas éveiller les soupçons. M. de Thugut, sans être absolument éloigné des affaires, reçut le titre de ministre des conférences avec une mission de Dalmatie, et M. de Cobentzl, rappelé de Rastadt, fut désigné pour le département des affaires étrangères : moins ce changement était réel, plus il fut annoncé avec publicité. On parlait haut, et on agissait tout bas dans un sens diamétralement opposé (2).

C'était à la bonne tenue, à la circonspection extrême du général Bernadotte, qu'on devait ce résultat : l'ambassadeur évitait de se montrer avec les insignes marquants de la république, capables de blesser les masses et les susceptibilités de la cour : à quoi ces démonstrations peuvent-elles servir dans la marche générale des affaires? Il n'y a que les gens mal élevés qui prennent plaisir à heurter les coutumes établies, et à entrer en grosses bottes dans les salons. Ces ménagements, le parti révolutionnaire ne les comprenait pas à Paris, et l'on disait que notre ambassadeur à Vienne n'osait témoigner ni de la grandeur, ni de la force démocratique. Ces gazettes, envoyées à Bernadotte par ordre du directoire, lui faisaient une loi d'une certaine démonstration républicaine; lui-même, au fond de l'âme, aimait cette république, sa maîtresse à lui, soldat, officier, général : il donna donc ordre à la légation de se parer des couleurs tricolores, et d'attacher un vaste drapeau destiné à couvrir de ses plis ondoyants toute la porte de son hôtel; sur ce drapeau se voyaient les faisceaux de haches, le bonnet de la liberté, et cette inscription : *Liberté, égalité, république française.*

Une question de droit public assez grave est de savoir si un ambassadeur peut déployer les couleurs de son pays à l'extrémité de l'hôtel. Il semble que ce soit une affaire de police essentiellement locale; il lui suffit, pour sa juridiction, d'indiquer que tel hôtel est l'ambassade d'un gouvernement; à l'intérieur, où sa juridiction commence, il peut tout se permettre, écusson, drapeaux, couleurs. Ainsi n'était point interprété le droit des nations par la France, et l'étendard républicain fut arboré à l'étonnement de tous dans la capitale de François II.

Il faut connaître l'admirable peuple de Vienne, dévoué à ses empereurs, si paternels, si doux : l'Autriche autour de son souverain est moins un peuple qu'une famille dont le prince est le père. Voyez au Grabën cette voiture simple qui se dirige par Saint-Étienne sur le palais; c'est la famille impériale, dans un équipage plus modeste que celui d'un simple banquier; la population l'entoure, l'accueille par quelque chose de plus doux que des acclamations tumultueuses, par un sourire d'intelligence de l'enfant au père. Sous les beaux arbres du Prater, l'empereur à pied se promène, une longue canne à la main, se mêlant aux groupes du peuple joyeux qui valse aux airs chéris de Weber et de Strauss. Dans la dernière guerre, les Viennois avaient donné des preuves nobles et ardentes de leur dévouement à François II; toute la jeunesse s'était levée pour son service et celui de la *patrie*, quand les Français s'avançaient au cœur de l'Autriche. Ces souvenirs-là, un gouvernement doit se garder de les éteindre au cœur du peuple; ils forment son orgueil : l'anniversaire arrivait donc de cette sainte et patriotique journée; la jeunesse de Vienne voulait, dans une fête solennelle, en rappeler la mémoire au son des fanfares. Alors Bernadotte éleva une double prétention : empêcher les joyeuses démonstrations populaires, déployer le drapeau tricolore pour célébrer dans l'ambassade le souvenir des victoires obtenues en Italie par les républicains. Le peuple de Vienne, informé de ces étranges prétentions du général Bernadotte, murmura d'impatience contre tant de hauteur; bientôt l'insurrection éclata en rassemblements de faubourgs, qui marchèrent contre l'hôtel de l'ambassadeur; des pierres sont jetées aux vitres, on enfonce les portes, et sans respect même pour son caractère sacré, on l'insulte lui et sa légation, barrica-

(1) Le 8 avril, dimanche de Pâques, Bernadotte eut sa première audience de l'impératrice; dans le discours qu'il lui adressa, il dit « qu'il s'estimait d'autant plus heureux de lui rendre aujourd'hui ses devoirs, qu'il venait de recevoir l'ordre exprès du directoire d'assurer Sa Majesté qu'elle pouvait se tranquilliser absolument à l'égard de Naples. »

(2) « Sa Majesté a bien voulu se rendre aux prières répétées du baron de Thugut et le décharger gracieusement du ministère des affaires étrangères; elle a trouvé bon de confier la direction de ce département, jusqu'à nouvel ordre, à son ambassadeur auprès de la cour impériale de Saint-Pétersbourg, le comte Louis de Cobentzl, et de nommer le baron de Thugut ministre des conférences, en le préposant en même temps, en qualité de son commissaire général et ministre plénipotentiaire, à tous les travaux qui concernent les nouvelles possessions en Italie, Dalmatie, Istrie et Albanie. »

lés et décidés à soutenir un siége, comme cela s'était passé à Rome.

Cette émeute, ce n'était pas le gouvernement autrichien qui l'avait soulevée comme une tempête; mais peut-être la vit-il avec plaisir, comme un témoignage de patriotisme et d'affection pour l'empereur. Tant il y a qu'au premier symptôme d'agitation, quand le peuple grondait autour du palais, Bernadotte s'empressa d'adresser à M. de Thugut, encore chargé du portefeuille, une première note contre cette population fanatique, qui osait former un attroupement à la porte de son palais et l'insulter à coups de pierre (1).

Sur cette note, le directeur de la police, comte de Pergen, se rendit à l'hôtel de l'ambassade. Tout en cherchant à calmer le peuple, il démontrait également à l'ambassadeur la nécessité d'une concession en abaissant le drapeau tricolore, pour ne point insulter aux sentiments de cette journée. Le général Bernadotte s'y refusa; alors les clameurs recommencèrent avec plus d'irritation encore; des hommes hardis escaladèrent le balcon pour arracher le drapeau tricolore, bientôt brûlé sur la place du palais impérial; l'hôtel de l'ambassade fut saccagé avec violence; plus de cinquante mille âmes des beaux et grands faubourgs de Vienne étaient rassemblées, et ce ne fut qu'avec des charges de cuirassiers et la présence de quelques régiments de grenadiers, que le désordre put être calmé. D'heure en heure Bernadotte envoyait des notes fières, hautaines au ministre des conférences. « Il ne pouvait douter que cette émeute ne fût suscitée par l'autorité municipale elle-même, qui ne prenait aucune mesure pour l'apaiser. L'ambassadeur ne resterait pas plus longtemps à Vienne; il demandait ses passe-ports pour lui et sa légation, à moins que le cabinet autrichien ne fît hautement un désaveu et ne punît les meneurs. » Quelques instants après, une troisième note, en peignant la position désespérée de la légation, requérait M. de Thugut de faire délivrer sur-le-champ les passe-ports. Le ministre autrichien répondit un peu tardivement par l'expression de tous ses regrets des scènes malheureuses qui venaient de se passer. « Aucun moyen ne serait né-

(1) Je donne ici la série des notes que provoqua cette insurrection de Vienne :

Première note de Bernadotte à M. de Thugut (13 avril 1798).

« L'ambassadeur de la république française prévient M. de Thugut qu'au moment où il lui écrit, une populace fanatique ose former un attroupement devant la porte de son habitation. Les motifs qui animent ces attroupés ne peuvent pas être l'objet du plus léger doute, puisque plusieurs pierres ont été lancées contre les fenêtres de la maison qu'occupe l'ambassadeur. Profondément indigné de tant d'insolence, il prie M. de Thugut d'ordonner à l'instant les recherches nécessaires, pour que les auteurs du délit soient découverts et punis, de manière à ce que leur châtiment serve d'exemple. L'ambassadeur de la république française ne doute pas que ses réclamations ne soient accueillies avec tout l'empressement qu'elles doivent inspirer, et que désormais la police ne soit assez vigilante pour prévenir toute scène semblable, qui ne pourrait se renouveler sans entraîner les conséquences les plus sérieuses, d'après l'intention très-ferme où est l'ambassadeur de repousser avec énergie jusqu'à la moindre insulte, à plus forte raison des excès aussi scandaleux. »

« *P. S.* M. de Thugut est prié de remarquer que l'on a beaucoup à se plaindre des agents de la police. Plusieurs, qui ont dit être employés par elle, ont été requis pour dissiper l'attroupement, et au lieu de remplir les intentions de l'ambassadeur, ils sont restés froids spectateurs de ces désordres révoltants. »

Deuxième note de Bernadotte.

« L'ambassadeur de la république française prévient de nouveau M. de Thugut que la frénésie du peuple est telle que toutes les vitres de la maison de France sont fracassées par les coups de pierre réitérés que les ameutés ne cessent de lancer; il lui donne avis que l'attroupement est déjà porté à plus de trois mille personnes, et que les gardes, accourues dans les environs de la maison de France, loin de la protéger, restent spectatrices bénévoles du caprice et de la fureur du peuple; leur inertie l'encourage au contraire. L'ambassadeur ne peut se dispenser de croire que cette scène scandaleuse ne soit tolérée ou plutôt excitée par les autorités qui ne prennent aucune mesure pour la faire cesser. Il voit avec autant de regret que de peine, que la dignité du peuple français est blessée par l'insulte faite à l'ambassadeur, qui a vainement engagé la foule à se séparer et à rentrer dans ses habitations. A l'instant même où l'ambassadeur écrit, la fureur est telle que les portes sont enfoncées par les pierres qu'on y jette, et cela en présence des gardes. Le drapeau tricolore vient d'être arraché par le moyen de crochets par cette populace mutinée. L'ambassadeur, ne pouvant rester plus longtemps dans un pays où les lois les plus saintes sont violées, où les traités les plus sacrés sont foulés aux pieds, demande à M. de Thugut un passe-port pour se rendre en France avec toute la légation, à moins que M. de Thugut, réprouvant la violation du droit des gens, n'aime mieux faire proclamer dans les rues de Vienne, que le gouvernement autrichien, n'ayant pris aucune part aux insultes et outrages exercés contre la république française, les désavoue formellement et ordonne que les auteurs et complices soient recherchés et punis d'une manière exemplaire. A cette condition seule et sous l'obligation du gouvernement autrichien de remplacer le drapeau tricolore, et de le faire arborer par un officier civil ou militaire dans la maison de France, l'ambassadeur peut rester. M. de Thugut doit examiner que le temps presse, que les moments sont précieux, et qu'ainsi il doit à l'ambassadeur une réponse prompte et catégorique à tous les points de sa demande. L'ambassadeur observe de plus à M. de Thugut, que plusieurs personnes de la légation ont été obligées de mettre le sabre à la main pour se soustraire à la fureur du peuple. »

Troisième note de Bernadotte.

« L'ambassadeur de la république française prévient M. de Thugut que le tumulte et des excès de tout genre durent depuis cinq heures; qu'aucun officier public ne s'est encore présenté chez lui; qu'une populace effrénée est en possession de différentes parties de son habitation, où les séditieux fracassent tout ce qu'ils trouvent; que l'ambassadeur, les secrétaires de la légation, les citoyens et les officiers français qui se trouvent près de lui, sont obligés de se retirer dans un appartement où, avec les dispositions qui caractérisent des républicains, ils attendent l'événement.

« L'ambassadeur ne peut plus rester dans une ville inhospitalière où l'on viole d'une manière si affreuse les principes qui lient les nations entre elles, le droit des gens consacré par le respect de tous les peuples civilisés; il requiert le ministre des affaires étrangères de S. M. I. de lui envoyer les passe-ports nécessaires pour lui et pour tous les Français qui doivent s'éloigner avec lui. L'envoi de ce passe-port pourra être d'autant moins différé que la foule, prête à s'é-

gligé, disait-il, pour examiner, selon toutes les rigueurs prescrites, les événements de la soirée. » Des régiments se massèrent aux portes de l'ambassade pour la protéger contre de nouveaux attentats.

Dans la situation des rapports entre l'Autriche et la république française, cette démonstration, je le répète, ne déplaisait pas à la cour de Vienne, qui n'y voyait qu'un témoignage d'amour et de fidélité populaire envers le souverain. Néanmoins, à quelques mois de la paix, c'était fort sérieux, et lorsque l'ambassadeur, le lendemain, crut indispensable d'en porter ses plaintes à l'empereur par une note directement adressée, le comte de Colloredo, au nom de ce prince, se hâta d'exprimer tout son déplaisir des désordres et des excès qui s'étaient commis : l'empereur avait donné ses ordres au directeur de la police, au commandant des troupes; quant aux passe-ports demandés, on suppliait l'ambassadeur de réfléchir avant d'insister sur ce point : car que de difficultés allaient naître de cette démarche! L'empereur envoyait auprès de Bernadotte le comte de Staurau et le baron de Degelmann pour s'enquérir des faits : « Sa résolution invariable, disait-il, était d'entretenir de bons rapports avec la France, ce qui résultait de la scrupuleuse ponctualité avec laquelle toutes les stipulations de Campo-Formio étaient tenues de sa part. » Ces notes, ces protestations un peu aigres dans sa pensée, ne purent fléchir le général Bernadotte; il quitta Vienne le 15 avril avec toute sa légation, escorté par un escadron de cavalerie. Une telle résolution, sans attendre les ordres de son gouvernement, était infiniment sérieuse : était-ce la guerre qui allait éclater violente, désordonnée? Toutes les ambassades à Vienne, vivement agitées, déclarèrent unanimement que la faute était au général Bernadotte, parce qu'il n'était pas d'usage que le drapeau de la légation fût suspendu en dehors de l'hôtel de l'ambassade; des courriers furent partout expédiés, car il y avait encore une fermentation de guerre en Europe.

Depuis que la cour de Berlin avait eu connaissance des articles secrets de Campo-Formio, son cabinet avait éprouvé un visible refroidissement pour la république française. Les dépêches du ministre Caillard à Berlin, disaient à M. de Talleyrand

lancer dans l'appartement où les citoyens français l'attendent, n'a reculé qu'au moment où quelques domestiques se sont vus obligés de faire usage contre elle des armes à feu qui se trouvaient entre leurs mains.

« *P. S.* La dernière note que l'ambassadeur de la république française destine à M. de Thugut est assez marquante pour son objet, pour qu'il s'aperçoive que c'est la troisième qui lui aura été adressée, sans qu'aucune réponse ait suivi les deux premières. »

Réponse de M. de Thugut.

« C'est avec une peine infinie que le ministre des affaires étrangères a appris les désordres qui font le sujet des notes que le citoyen ambassadeur de la république française lui a adressées ce soir. Le ministre en fera un rapport exact à Sa Majesté Impériale, et il ne doute pas qu'elle n'en ressente un grand déplaisir. Le citoyen ambassadeur peut être persuadé qu'aucun moyen ne sera négligé pour que les événements de ce soir soient examinés selon toute la rigueur prescrite par la justice, et avec l'intérêt sincère que le gouvernement autrichien attachera toujours à cultiver l'amitié si heureusement rétablie entre les deux puissances. »

Lettre de Bernadotte à l'Empereur, portée par un de ses aides de camp (14 avril 1798).

« Sa Majesté Impériale ne peut manquer d'être instruite des excès qui ont été commis contre l'ambassadeur de la république française. Trois notes successives ont été adressées par l'ambassadeur à M. le baron de Thugut, pour lui annoncer le commencement et le progrès du tumulte. Il a vu s'écouler, sans recevoir aucune réponse, tout le temps du danger, et ce n'est que sur les trois heures du matin qu'il a enfin reçu une note bien peu faite pour remplir son attente. Une conduite aussi extraordinaire met l'ambassadeur de la république française dans le cas d'engager Sa Majesté Impériale à se faire représenter les diverses notes qu'il a fait parvenir à son ministre des affaires étrangères. C'est à regret qu'il prie Sa Majesté d'observer, qu'au nombre de ses réclamations se trouve la demande de passe-ports dont il est forcé de faire usage, pour aller prendre les ordres du gouvernement auquel il a l'honneur d'appartenir; en s'éloignant de cette résidence, il emporte la certitude consolante de n'avoir rien négligé pour convaincre Sa Majesté Impériale des dispositions pacifiques et amicales que le gouvernement français entretient à son égard. Un autre motif de satisfaction existe pour lui dans la persuasion que Sa Majesté Impériale est profondément affligée de l'attentat dirigé contre le représentant d'un gouvernement ami, et que toutes les mesures que les convenances exigeaient auraient été prises sur-le-champ, si les intentions de Sa Majesté Impériale avaient été fidèlement remplies. L'ambassadeur espère que l'avenir confirmera cette opinion d'une manière éclatante, et qu'une juste réparation prouvera au directoire exécutif que Sa Majesté Impériale forme des vœux aussi sincères que lui pour le maintien de la bonne intelligence entre les deux nations. »

Réponse de M. de Colloredo.

« Le ministre du cabinet, comte de Colloredo, a l'honneur de faire savoir, par ordre de l'empereur, au citoyen ambassadeur de la république française, que Sa Majesté a appris avec un vif déplaisir les excès et désordres arrivés dans la nuit passée; que Sa Majesté en a été à peine informée, que dès hier encore elle a donné elle-même ses ordres, tant au commandant des troupes qu'au ministre de la police, et que, connaissant leur zèle et leur exactitude, elle ne saurait douter qu'ils n'aient rempli ses intentions autant que les circonstances ont pu le permettre; que l'empereur désire que le citoyen ambassadeur n'insiste point sur les passe-ports demandés, que Sa Majesté s'en remet à lui-même de considérer tous les inconvénients qui résulteraient des bruits fâcheux d'une mésintelligence survenue entre les deux puissances, que son départ de Vienne ne manquerait pas de faire naître; que Sa Majesté a ordonné à M. le comte de Staurau et à M. le baron de Degelmann de se rendre dans la journée chez le citoyen ambassadeur, afin de chercher à éclaircir et vérifier tous les faits, et faire disparaître, à la satisfaction réciproque, tout juste motif de plainte de sa part. L'empereur, en chargeant le soussigné de faire connaître ses sentiments au citoyen ambassadeur, a ordonné d'y ajouter l'assurance de sa résolution invariable d'entretenir avec soin et en toute occasion l'amitié et la bonne intelligence heureusement établies entre les deux puissances, résolution sur laquelle d'ailleurs la scrupuleuse ponctualité avec laquelle toutes les stipulations de Campo-Formio sont remplies de la part de Sa Majesté ne peut pas laisser le moindre doute.

« Le ministre du cabinet s'empresse d'offrir au citoyen ambassadeur l'expression de sa haute considération. »

combien la position était changée : la bienveillance du comte de Haugwitz, du secrétaire M. Lombard, s'était sensiblement altérée à la suite de ce traité; et de quelle importance n'était-il pas de conserver la neutralité de la Prusse, puissance qui disposait de cent cinquante mille hommes sur un champ de bataille! Ces mauvaises dispositions venaient surtout de ce que le traité de Campo-Formio atténuait les bases de la neutralité prussienne : qu'avait-il été stipulé à Bâle? Que la Prusse serait la protectrice naturelle de tous les neutres, qui, dans la confédération germanique, voudraient chercher appui sous l'aigle noire, sorte d'agrandissement moral et matériel de la monarchie de Frédéric II au préjudice de l'Autriche? Or, depuis le traité de Campo-Formio, les choses étaient considérablement changées, à ce point que l'Autriche reprenait toute sa force dans les négociations allemandes ; on lui cédait même secrètement des fragments et des indemnités dans l'electoral de Bavière : pourquoi l'Autriche gardait-elle à Rastadt deux plénipotentiaires, le comte de Cobentzl et le comte de Lehrbach, si ce n'était pour ressaisir toute son importance dans la confédération?

Tandis que la Prusse exprimait ses mécontentements à l'égard de la France, elle recevait de dures paroles de l'empereur de Russie, sur ce système de paix et de neutralité qui la liait à la république française : « Pourquoi refuser, lui disait-on, l'alliance que la Russie lui offrait avec loyauté dans une cause commune? Quel intérêt avait porté la Prusse à se jeter aux bras du directoire exécutif, gouvernement sans foi, qui bouleversait Rome, la Suisse et l'Allemagne en pleine paix? » On annonçait à Berlin la prochaine arrivée du prince Repnin, avec les pleins pouvoirs de l'empereur Paul. Afin d'arrêter la Prusse, à la veille d'une nouvelle coalition, le directoire désigna pour remplacer M. Caillard à Berlin l'abbé Sieyès, qui s'était fait remarquer à La Haye par sa sentencieuse correspondance. A Berlin, Sieyès devait plaire, car c'était un faiseur de philosophie, de science et d'érudition, comme un clerc du vieux régime, et par-dessus tout un diseur d'axiomes, et cela convient tant aux universités!

Dans cette incertitude touchant le maintien de la paix, l'Europe avait les yeux fixés sur le congrès de Rastadt : si les destinées de l'Italie avaient été réglées par les traités d'Udine et de Campo-Formio, toutes les affaires d'Allemagne étaient renvoyées à la réunion de Rastadt. Il semblait d'abord que ces conférences devaient rester purement allemandes; néanmoins, il faut savoir, dans l'histoire diplomatique, que, par le congrès de Teschen, la Prusse, l'Autriche et la Russie avaient simultanément garanti la constitution germanique, de sorte que chaque membre de la confédération pouvait recourir à ces trois puissances pour demander protection et appui. Ceci avait créé une grande importance au congrès de Rastadt et en même temps des difficultés considérables.

Les plénipotentiaires français, MM. Treilhard et Bonnier, s'étaient contentés de poser ce seul principe : « La république française aura pour limite la rive gauche du Rhin. » Sur ce point le directoire paraissait d'accord avec la Prusse, dans les stipulations secrètes de Bâle, et avec l'Autriche par le traité de Campo-Formio. Mais les petites puissances qu'on allait dépouiller, n'auraient-elles aucune compensation? Ce système de compensation, la république française l'avait admis sur deux bases : la Prusse trouverait indemnité par des fragments de la Saxe; l'Autriche, par le palatinat de Bavière. Quant aux petits États dépouillés, eh bien! la sécularisation des évêchés en Allemagne et des autres fiefs ecclésiastiques serait une suffisante indemnité. Selon les plénipotentiaires français, aucune négociation ne dut s'ouvrir avant que la rive gauche du Rhin ne fût admise comme frontière de France ; après avoir longtemps discuté cette base, elle fut adoptée par l'Autriche, la Prusse et l'empire; mais, comme cette cession de territoire ébranlait la constitution générale de l'Allemagne, les princes dépouillés et ceux qui craignaient de l'être, s'empressèrent de recourir aux puissances garantes des stipulations de Teschen, à la Prusse, à l'Autriche, à la Russie surtout, car si les deux premiers cabinets, dans le but de s'arrondir par les indemnités, ne protégeaient plus l'intégralité des États germaniques, la Russie, tout à fait désintéressée dans cette cause, tiendrait à honneur de paraître la protectrice de l'Allemagne. L'électeur palatin de Bavière invoqua par une note expresse l'appui du cabinet de Pétersbourg.

Jusqu'ici paisible spectateur de la lutte, l'empereur Paul semblait fortement se dessiner contre cette influence de la république française qui menaçait tout. La mort de Catherine II avait un moment suspendu les préparatifs militaires de la Russie; il fallait, avant d'agir, rattacher les vastes liens de l'empire, veiller à son immense administration dans le passage d'un règne à un autre, et la première année de l'avenement de Paul I[er] s'était absorbée dans cette application attentive; le midi de l'Europe était momentanément oublié. Depuis, le czar, fortement réveillé par la crise des souverainetés, avait compris la naturelle influence d'un empire qui possédait trois cent mille soldats. La Pologne était paisible, les guerres de Turquie et de Perse terminées, et la Suède dans son alliance. Maintenant l'Allemagne demandait l'appui de la Russie, garante du traité de Teschen : le czar ne pouvait la refuser contre une république turbulente, sans respect pour le diadème des empereurs ou des rois.

Afin de préparer cette grande levée de boucliers, Paul I[er] dut s'assurer le concours et l'assistance de la Prusse et de l'Autriche, et c'est pourquoi il désigna le prince Repnin pour une ambassade extraordinaire à Berlin. Il s'agissait de savoir si, dans le cas d'une guerre générale, on pourrait compter sur le concours de la Prusse, et si elle prêterait la main à une coalition. La situation des esprits dans le nord de l'Allemagne le faisait peu espérer; la Prusse n'avait rien à gagner dans une coalition contre la France : d'ailleurs, quel lot lui ferait-on? Si à Vienne le comte de Rasumowsky assistait à la ratification du traité de Campo-Formio, avec sa sagacité instinctive, il voyait bien qu'au fond, ce traité ne serait jamais qu'une trêve, parce que l'esprit général de l'Autriche lui était opposé : le corps diplomatique n'avait-il pas assisté aux émeutes de Vienne grondant autour de Bernadotte? Ce drapeau tricolore traîné dans les rues, ce soulèvement de cent mille âmes signalaient le peu de popularité du traité de Campo-Formio : à la première circonstance, il serait brisé. Le germe de la guerre était dans le congrès de Rastadt, et de là devait partir le premier signal d'une nouvelle résistance à la révolution française. Pour les esprits un peu habitués aux affaires, Rastadt n'était qu'une grande comédie, qu'un moyen dilatoire pour arriver à une situation plus nette dans un inévitable conflit.

Cet état des esprits et des cabinets n'échappait pas non plus à la haute sagacité de M. Pitt. L'Angleterre, à la tête du corps diplomatique le plus fort, le mieux informé de l'Europe, croyait le maintien de la paix impossible, et une coalition plus formidable que toutes les autres se formait d'elle-même avec d'immenses ressources. A Pétersbourg, il n'y avait rien à ajouter aux bonnes dispositions du czar, si ce n'est une stipulation de subsides; on aurait cent cinquante mille Russes à la disposition de l'alliance. A Vienne, on gardait encore le décorum après la signature si récente du traité de Campo-Formio; mais M. de Thugut, momentanément en disgrâce, reprendrait son influence au premier cri de l'Allemagne; on aurait l'empire dans la coalition, et de plus la haine des peuples contre la France : la jeunesse de Vienne ne l'avait-elle pas montré?

A Berlin, la situation était plus difficile : ni le roi, ni le conseil ne voulaient la guerre; la méfiance entre les deux cours de Berlin et de Vienne était plus vive que jamais depuis les conventions secrètes de Bâle et de Campo-Formio, qui avaient révélé leurs desseins d'ambition. Toutefois, M. Pitt espérait beaucoup de l'influence de la Russie sur le jeune roi de Prusse, qui ne pourrait rester en arrière lorsque toute l'Europe s'ébranlerait pour une seule et même cause, contre un seul et même danger : comment la Prusse, placée en avant-garde contre la révolution française, resterait-elle neutre quand la guerre retentirait autour d'elle? Aurait-elle assez de mollesse pour ne prendre part à aucun des mouvements militaires que l'Europe préparait? Le directoire n'avait rien respecté, et le cabinet de Berlin respecterait-il le directoire?

CHAPITRE LIII.

ESPRIT ET DIPLOMATIE DU DIRECTOIRE.

Modification du directoire. — Régicides conventionnels. — Tendence du gouvernement intérieur. — Mœurs. — Habitudes. — Barras. — Rewbell. — Lareveillère. — Les deux nouveaux directeurs Merlin, Treilhard. — Négociations d'argent. — Agiotage. — Diplomatie de corruption. — Affaire des États-Unis. — Des villes hanséatiques. — Emprunt en Hollande, — à Gênes, — à la Cisalpine. — L'Espagne. — Ambassade de l'amiral Truguet. — Démission du prince de la Paix. — Le Portugal. — Naples. — Esprit général de la diplomatie. — Inquiétude sur l'Autriche. — Rapport secret de M. de Talleyrand.

Octobre 1797—juin 1798.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis le traité de Campo-Formio, et déjà les affaires générales de l'Europe prenaient une attitude inquiétante pour la continuation de la paix. Nul esprit un peu sérieux, un peu pénétrant, en France, ne croyait à la possibilité de continuer des relations pacifiques avec les grandes monarchies; la tendance du pouvoir était pour cela en trop vive hostilité de principes et d'idées avec l'ordre européen. Pour que les bons rapports se maintiennent entre les souverainetés, il ne faut pas qu'il existe des antipathies profondes, des antagonismes violents d'idées et de formes, et l'on venait de voir à Vienne éclater ces hostilités, qu'en vain les gouvernements avaient voulu comprimer par la convention de Campo-Formio. A juger même l'esprit du directoire, qui pouvait jamais croire à une paix profonde, durable, avec les gouvernements monarchiques : chacun des directeurs portait à son front le stigmate de conventionnel et de régicide; on semblait s'imposer le devoir de ne pas choisir d'autres noms : Barras, Rewbell, Lareveillère-Lépeaux, étaient de vieux appuis de la Montagne, avec des nuances plus ou moins jacobines. Quand Carnot et Barthélemy avaient quitté le directoire, qui avait-on choisi pour les remplacer? François de Neufchâteau, puis Merlin de Douai et Treilhard (1), tous conventionnels, régicides,

(1) François de Neufchâteau, appelé au directoire avec Merlin après le 18 fructidor, fut bientôt remplacé par Treilhard (mai 1798).

légistes, disputeurs, comme Rewbell était avocat fiscal, et apportant dans les affaires de l'extérieur un esprit étroitement démocratique et une sorte d'insolence mal-apprise.

Barras, néanmoins, plaisait généralement à l'Europe; il était brusque, emporté, mais au demeurant esclave de sa parole, assez spirituel pour tout comprendre, assez corrompu pour toujours transiger, et surtout assez assoupli aux événements pour ne pas s'y heurter la tête. D'ailleurs, Barras avait un salon parfaitement composé, avec une compagnie au moins élégante, si elle n'était pas toujours probe et triée par la vertu. Au Luxembourg, on avait une table presque royale, chaque jour un couvert de trente-six personnes, et les gastronomes remarquaient avec joie le retour des quatre potages de saison, les quatre relevés de poisson, de volaille et d'agneau, les six entrées de Grimod de la Reynière, les quatre beaux entremets de pâtés, de perdrix rouges, de jambon glacé, d'écrevisses et de truffes; les huit plats de rôt, etc., etc. Barras ne dédaignait pas de rectifier lui-même le menu de son ci-devant maître d'hôtel, et il ajoute à l'une de ces cartes: « Il y a trop de poisson, ôtez les goujons; qu'on n'oublie pas de mettre des coussins sur les siéges des citoyennes Tallien, Talma, Bonaparte, Hainguerlot et Mirande (1) » (c'étaient les dames habituées du lieu). Arrivait-il un ambassadeur? Barras lui offrait sa meute et ses chasses comme un souverain; voulait-il courir un cerf? on partait à toute guide pour Grosbois, délicieuse retraite avec un vaste parc, parfaitement giboyeux. Barras faisait tout cela sans que ses collègues pussent dire un mot; n'était-il pas le soldat du directoire, le thermidorien à cheval? Quand un de ces avocats faisait de l'opposition, il le menaçait en véritable marin: or, tôt ou tard les affaires passent aux mains de ceux qui ont la parole haute et le courage. Avec un train aussi magnifique et ses habitudes prodigues, il fallait beaucoup d'argent à Barras, des louis d'or, des quadruples, des florins de toutes parts et de toutes sortes.

Rewbell, caractère brusque et alsacien, ne manquait pas d'un certain tact et d'une rude volonté en affaires; fort intéressé, il ne dépensait pas avec les grandes formes de Barras. Comme les vieux juifs du moyen âge, on disait, peut-être à tort, qu'il empilait ses écus; et sous prétexte de simplicité républicaine, il s'abstenait de semer son or: cela se voit en tous les temps et chez beaucoup de rustres. Rewbell, au reste, rusé négociateur, avait quelque goût pour les affaires étrangères; il connaissait parfaitement l'Allemagne et les petits intérêts qui s'y disputaient la domination politique.

Lareveillère-Lépeaux était dans toutes ses joies de voir le pape captif et les prêtres persécutés selon ses vues; il prêchait lui-même son culte pastoral, et Barras l'annulait en le raillant, sûr de le trouver derrière lui pour son vote. Merlin et Treilhard s'occupaient de législation, de décrets et des finances surtout profondément altérées.

Il se trouvait qu'après les plus odieux pillages en Italie, en Suisse, en Allemagne, le gouvernement était sans argent, sans crédit, possesseur d'un milliard de biens nationaux, d'un vaste revenu d'impôts, et cependant toujours obéré, en présence des deux conseils qui votaient des lois de timbre, d'hypothèques, d'enregistrement, de dixième de guerre. On était en perpétuel déficit, sans pouvoir emprunter quelques millions, en leur assignant même les revenus spéciaux. Savez-vous à quoi s'était réduit en définitive le prêt de quatre-vingts millions, offert par la banque de Paris pour l'expédition d'Angleterre? à un peu plus de dix-huit millions, avec 30 p. c. de commission, et deux revenus considérables spécialement affectés au payement de l'intérêt à 6 p. c.! Ces nécessités financières appelaient autour du directoire une multitude d'agioteurs, de courtiers d'argent, de brocanteurs de créances, comme autour des fils de famille endettés ou des mauvais payeurs; tous cherchaient à faire les meilleures opérations possibles avec l'aide et le crédit des directeurs. M. de Talleyrand était merveilleusement propre à seconder cette tendance: son principe était qu'on ne pouvait être en ce monde quelque chose qu'avec de la fortune; il cherchait de l'argent de toutes mains, et il se présentait si facilement l'occasion d'en acquérir. Les petits cabinets de l'Europe savaient qu'on devait négocier à Paris avec les poches pleines, et ils y venaient ainsi; à peine débottés, les ministres de cour se voyaient entourés d'intermédiaires officieux proposant le crédit d'un directeur, l'appui d'un ministre; avec quelques milliers de louis et des diamants, on pouvait obtenir et acheter des négociations politiques et commerciales. Indépendamment de ces intrigues, il y avait des transactions d'argent plus sérieuses et qui résultaient des besoins mêmes de la république; le revenu du trésor ne suffisant pas pour payer les services de l'administration et de l'armée, il fallait donc les faire payer par l'étranger, là, au moyen d'un emprunt forcé, garanti par le gouvernement; ici, par une levée de denrées et des dons qu'on appelait volontaires, quoique l'on employât presque toujours la contrainte.

Cette situation d'intrigues et d'agiotage à Paris ne se révéla jamais mieux que dans les négociations des envoyés américains avec M. de Talleyrand (2). Dès le

(1) Ce menu existe en manuscrit autographe.

(2) Je dois donner quelques pièces significatives de cette étrange négociation avec les États-Unis.

Lettre des envoyés des États-Unis à M. de Talleyrand.

« Citoyen ministre,

« Les États-Unis de l'Amérique désirant terminer leurs diffé-

commencement de la grande guerre de la révolution, les États-Unis d'Amérique avaient hautement déclaré leur neutralité; le nom illustre de George Washington couvrit de son éclat la déclaration du mois d'avril 1793, qui prononça le respect du pavillon neutre. Cependant les choses n'étaient point restées là : les États-Unis formaient une république, mais une république forte, régulière, et ce n'était pas ainsi que la comprenaient les révolutionnaires en France; ils voulaient soulever un parti d'unité jacobine aux États-Unis contre le parti fédératif. Les envoyés brissotins, Genet, Fauchet et Adet, sans respect pour la vénérable puissance de Washington, voulurent la renverser à la tête des unitaires. Ceci amena le rapprochement des États-Unis et de l'Angleterre.

Chose curieuse ! il se fit un traité d'alliance entre la mère patrie et les anciennes colonies révoltées. Le directoire, pour se venger, proscrivit les neutres, et foulant aux pieds les vieux principes qu'avait toujours défendus le cabinet de Versailles, il rentra tout à fait dans la maxime anglaise, à savoir : Que le pavillon ne couvre plus la marchandise. En vain M. Adams envoya-t-il M. Pinckney pour arranger le différend auprès de la nation française ; on ne voulut ni le recevoir, ni l'écouter par écrit. Barras adressa même des paroles injurieuses à cette nation « naguère esclave, et que la France avait émancipée. » Telle était la tendance du directoire, ne ménageant rien, ni royauté, ni république, et prenant plaisir à se créer des ennemis.

La politique brusque, grossière, vous réussit tant qu'on vous croit fort; mais supposez un moment de faiblesse, alors tous vous accablent; ce temps n'était pas encore arrivé pour le directoire : l'Italie était conquise, l'Angleterre avait demandé à traiter, on négociait avec l'Autriche, et ce fut alors que M. Adams

rends entre eux et la république française, et rétablir l'harmonie, la bonne intelligence, et les relations de commerce et d'amitié qui ont si heureusement subsisté depuis le commencement de leur connexion politique jusqu'à ces derniers temps, le président a nommé, et de l'avis et consentement du sénat, a appointé, nous les soussignés, conjointement et séparément, envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires auprès de la république française, à l'effet de remplir ces grands objets. Étant venus à Paris, en conséquence de cette nomination et dans ces vues, nous désirons, citoyen ministre, nous rendre chez vous à l'heure qu'il vous plaira fixer pour vous présenter la copie de nos lettres de créance; et tandis que nous manifestons notre désir sincère et ardent du rétablissement de l'harmonie et de l'amitié entre les deux républiques, nous nous flattons que vous voudrez bien concourir à l'accomplissement de cet événement désirable.

« Nous vous prions d'agréer les assurances de notre parfaite estime et considération.

« Paris, 6 octobre, dans la 22e année de l'indépendance américaine.

« Charles Cotesworth Pinckney, John Marshall, Elbridge Gerry. »

Pleins pouvoirs de MM. Pinckney, Marshall et Gerry, envoyés en France.

« John Adams, président des États-Unis d'Amérique, à tous ceux que ces présentes intéresseront, salut.

« Savoir faisons, qu'afin de terminer tous différends entre les États-Unis d'Amérique et la république française, et de rétablir et de confirmer une harmonie parfaite et une bonne intelligence, ainsi que les relations de commerce et d'amitié entre les deux pays, et reposant une confiance particulière dans l'intégrité, la prudence et les talents de Charles Cotesworth Pinckney, John Marshall, et Elbridge Gerry, conjointement et séparément, envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires des États-Unis auprès de la république française, donnant et accordant par les présentes, à eux et à chacun d'eux, plein pouvoir et autorité, et aussi commandement général et spécial, pour et au nom des États-Unis, se rendre et conférer avec les ministres, commissaires ou députés de la république française, munis des mêmes pleins pouvoirs, soit séparément, soit conjointement, et de traiter, consulter et négocier avec eux, au sujet de toutes les réclamations, et de tous les objets et causes de différends qui subsistent entre les États-Unis et la république française, afin d'y satisfaire et mettre fin d'une manière juste et équitable, et de même touchant le commerce général entre les États-Unis et la France, et tous autres domaines de la république française; et de conclure et de signer tout traité ou traités, convention ou conventions, sur ce qui est expliqué ci-dessus; en les transmettant au président des États-Unis d'Amérique, pour sa ratification finale, de l'avis et consentement des États-Unis, si cet avis et consentement est accordé.

« En foi de quoi j'ai fait apposer aux présentes le sceau des États-Unis.

« Fait de ma main, dans la ville de Philadelphie, le 22e jour de juin, dans l'année de Notre Seigneur 1797, et de l'indépendance des États-Unis la 21e. « John Adams. »

Extrait d'une dépêche des envoyés des États-Unis à leur gouvernement (22 octobre).

« ...Dans la matinée du 18 octobre, M. W..., de la maison de..., se rendit chez le général Pinckney, et l'informa qu'un M. X..., qui était à Paris et que le général avait vu, était un personnage qui jouissait d'un grand crédit et d'une grande réputation..., et que nous pouvions avoir une grande confiance en lui. Dans la soirée du même jour, M. X. passa chez le général Pinckney, et après quelques moments de conversation, il lui dit à l'oreille qu'il avait à lui communiquer un message de M. de Talleyrand lorsqu'il aurait le loisir de l'entendre. Le général Pinckney se retira aussitôt avec lui dans une autre chambre, et lorsqu'ils furent seuls, M. X. dit qu'il était chargé d'une affaire dans laquelle il était un peu novice; qu'il avait connu M. de Talleyrand et qu'il était sûr qu'il avait beaucoup de considération pour l'Amérique et ses citoyens, et qu'il désirait fort qu'on pût effectuer une réconciliation avec la France; que, pour y parvenir, il était prêt, si on le jugeait à propos, de suggérer confidentiellement un plan, que M. de Talleyrand espérait pouvoir remplir ce but. Le général Pinckney dit qu'il serait fort aise d'apprendre ce que c'était que ce plan. M. X. répéta que le directoire, et surtout deux de ses membres, étaient excessivement irrités de quelques passages du discours du président et désiraient qu'ils fussent adoucis, et que cette mesure devait nécessairement précéder notre réception; qu'outre cela, une somme d'argent était demandée pour la bourse du directoire et des ministres, laquelle somme serait à la disposition de M. de Talleyrand; et qu'on insisterait aussi sur un emprunt. M. X. dit que, si nous consentions à ces mesures, M. de Talleyrand ne doutait pas que tous nos différends avec la France ne pussent être accommodés. »

Extrait d'une dépêche des envoyés des États-Unis à leur gouvernement (29 octobre 1797).

« ...M. X. passe encore chez nous. Il dit que M. de Talleyrand

résolut de reprendre les négociations avec la France. Il envoya trois négociateurs à Paris, les généraux Pinckney et Marshall, et M. Gerry. La latitude de leurs pouvoirs était grande, considérable; mais ils n'avaient pas prévu l'incident pécuniaire qui allait s'élever : avec une intelligence plus approfondie de l'esprit du directoire et des besoins intimes de la république, ils l'auraient fait entrer en première ligne.

M. de Talleyrand avait cherché refuge aux États-Unis dans le temps de la terreur, et les envoyés de l'union américaine le trouvaient aux relations extérieures, circonstance d'un excellent augure pour les négociations. Mais tout aussitôt une difficulté fut soulevée : les envoyés avaient demandé un rendez-vous au ministre, qui les accueillit avec politesse, mais froidement, sans leur promettre même une audience du directoire; le ministre déclara qu'il préparait en ce moment un travail complet sur les relations entre les États-Unis et la république, de manière à les bien fixer avant d'ouvrir les négociations sérieuses. Le soir, les envoyés américains reçurent la visite d'un agent secret de M. de Talleyrand: c'était M. Bellami de Hambourg; avait-il des pouvoirs ou agissait-il de lui-même? Sans doute, le ministre ne se faisait pas toujours grand scrupule dans les questions d'argent et de cadeaux diplomatiques; mais souvent aussi les agents vont plus loin que leurs instructions. L'intermédiaire proposait, avant toute négociation avec le directoire, de révoquer certains passages du discours de M. Adams, et de verser au trésor quarante-huit millions, qui ne seraient que le rendu du prêt, d'à peu près la même somme, fait par Louis XVI aux Américains. Enfin, une petite *douceur* de cinquante mille livres sterling (un million deux cent mille francs) devait être accordée à M. de Talleyrand, qui la destinait à un partage entre lui et Barras. Ces révélations résultent du passage textuel des dépêches diplomatiques des plénipotentiaires américains à Paris, répon-

était extrêmement empressé de nous être utile, et avait prié qu'il fût fait encore un effort pour nous engager à le mettre en état de nous rendre service... Le résultat de sa proposition fut, que si nous voulions payer, par forme de gratification (ce fut son expression), la somme d'argent demandée pour usage privé, le directoire ne nous recevroit pas, mais qu'il nous permettrait de rester à Paris comme nous y étions alors, et que nous serions reçus par M. de Talleyrand, jusqu'à ce qu'un de nous pût aller en Amérique et consulter notre gouvernement au sujet de l'emprunt. C'étoit de cette manière, dit-il, que le ministre de Portugal avait traité. Nous lui demandâmes si, en même temps, le directoire ordonnerait que les propriétés américaines qui n'étaient pas encore passées dans les mains des équipages et armateurs de corsaires, fussent rendues? il dit explicitement que le directoire ne le ferait pas... Nous lui demandâmes s'ils arrêteraient les déprédations ultérieures sur notre commerce? Il dit qu'il n'en ferait rien, mais que M. de Talleyrand observoit que nous ne pouvions pas éprouver beaucoup de mal de plus à cet égard, parce que l'hiver approchait, et qu'on ne pouvait pas faire beaucoup de prises de plus. Nous lui dîmes que la France avoit pris par violence sur l'Amérique pour plus de quinze millions de piastres, et nous avait traités, sous tous les rapports, comme ennemis, en retour de l'amitié que nous lui avions témoignée; que nous étions venus pour tâcher de rétablir l'harmonie entre les deux nations, et d'obtenir des compensations pour les torts que nos compatriotes avaient éprouvés, et qu'au lieu de cette compensation on nous disait que, si nous voulions payer douze cent mille livres, on pourrait nous permettre de rester à Paris, ce qui nous procurerait pour tout avantage de voir les comédies et les opéras de Paris pendant l'hiver, et d'avoir le temps de demander à notre pays d'épuiser ses ressources en faveur de la France, dont les déprédations continueraient. Il reposa encore que par cette marche nous empêcherions qu'une guerre ne se déclarât, et que peut-être dans cinq ou six mois le pouvoir serait dans d'autres mains... »

Le ministre des relations extérieures à M. Gerry, envoyé des États-Unis.

« Paris, le 13 prairial an VI.

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre d'hier. Vous m'informez : 1° Que la gazette présentée contient toutes les négociations informes communiquées par les envoyés à leur gouvernement; 2° Que les personnes dont il est question n'ont produit à votre connaissance aucune autorisation, aucun document de quelque espèce que ce fût, qui les accréditât; 3° que trois des individus mentionnés (c'est-à-dire dans l'ordre où je les ai placés, W., X., Y.) sont des étrangers, et le quatrième (c'est-à-dire Z.), n'a agi que comme messager et interprète.

« Quoique je sente toute votre répugnance à nommer ces individus, je dois vous prier instamment de la subordonner à l'importance de l'objet. Veuillez donc bien, 1° ou me donner leurs noms par écrit, ou les communiquer confidentiellement au porteur; 2° nommer la femme que M. Pinckney cita; 3° me dire si aucun des citoyens attachés à mes travaux et autorisés par moi à voir les envoyés, eut dit un mot qui eût le moindre rapport avec la proposition choquante qui a été faite par X et Y, de remettre une somme quelconque pour une distribution corruptrice. »

Réponse de M. Gerry.

« Paris, le 3 juin 1798 (16 prairial an VI).

« Citoyen ministre,

« On m'a remis votre lettre du 13 prairial, dans laquelle, après avoir résumé partie de la mienne, du 31 mai, vous me pressez de céder immédiatement à l'importance de l'objet, et 1° de vous donner par écrit, ou de communiquer confidentiellement au porteur les noms des personnes désignées par les lettres W., X., Y., Z.; 2° de nommer la femme citée par M. Pinckney; 3° de déclarer si aucun des citoyens attachés à vos travaux et autorisés par vous à voir les envoyés, eut dit un mot qui eût le moindre rapport avec la proposition choquante qui a été faite par X. et Y., de remettre une somme quelconque pour une distribution corruptrice.

« Quant aux personnes désignées par X., Y., Z., je vous adresserai leurs noms dans un papier revêtu de mon sceau et de ma signature, et vous m'assurez qu'ils ne seront point publiés comme venant de moi, quoique cette mesure ne me paraisse pas nécessaire pour les découvrir tous, et que Z. m'apprenne qu'il s'est fait connaître de lui-même. Mais W. ne m'ayant jamais dit un mot relatif à X. ou à aucune partie de nos communications, je présume que l'inconvenance manifeste qu'il y aurait de ma part à m'appuyer sur un ouï-dire, est une excuse suffisante pour omettre son nom.

« Je ne puis vous donner le nom d'aucune dame, car pas une n'a eu de communications politiques avec moi, depuis mon arrivée à Paris.

« Quant aux citoyens attachés à vos travaux, et autorisés par vous à voir les envoyés dans vos communications officielles, je ne puis me souvenir d'un mot d'aucun d'eux, qui eût le moindre rapport avec les propositions faites par X. et Y., dans leurs négociations informes, de payer de l'argent pour des distributions corruptrices.

« Agréez, je vous prie, citoyen ministre, etc., etc. »

dant « qu'ils étaient sans pouvoirs pour stipuler de pareilles indemnités. »

Diverses conférences s'engagèrent sur cette base, et les envoyés des États-Unis en rendirent fidèlement compte à leur gouvernement. Plusieurs fois provoqués sur les questions pécuniaires, ils répétèrent au négociateur « qu'ils étaient sans argent et sans pouvoirs. » On les repoussa impitoyablement; le directoire déclara immédiatement de bonne prise tous les neutres qui portaient des marchandises anglaises, et le pavillon fut dénationalisé. Les principes du droit maritime de la Grande-Bretagne furent proclamés hautement par la France qui les avait toujours combattus. On s'attendait à la guerre entre les États-Unis et le cabinet anglais; mais le commandement des troupes une fois confié à Washington, un traité d'alliance fut conclu entre les deux peuples.

Alors, à la confusion de M. de Talleyrand et du directoire, ces dépêches de M. Pinckney, communiquées à la presse anglaise, révélèrent les détails de l'étrange négociation poursuivie à Paris, et ceci éclata comme un coup de tonnerre. Si la corruption existait réellement, on espérait néanmoins la démentir; mais les dépêches donnaient des détails si précis et si nets, que l'opinion publique se souleva tout entière. M. de Talleyrand se vit forcé de demander des explications à M. Gerry, resté à Paris, et le somma de désigner les agents indiqués seulement par des lettres initiales dans les dépêches. M. Gerry les nomma; ils étaient tous amis intimes de M. de Talleyrand, et en tête le banquier de Hambourg, dont j'ai parlé. Cette affaire laissa de fâcheuses impressions sur le directoire et le ministre. Toute relation fut rompue, et l'Angleterre profita de la position déplorable que la France s'était faite aux États-Unis.

Comme il fallait incessamment des ressources, on se tournait donc de droite et de gauche dans ce système de rançonnement universel au profit de l'avide république. Les trois grandes villes de l'Elbe, Hambourg, Brême et Lubeck, à l'aide de leur vieille neutralité, avaient acquis des richesses immenses, conservées avec ordre et régularité depuis des siècles. Les révolutionnaires semblaient aimer beaucoup les cités de banque; ils avaient rançonné Francfort, Amsterdam; l'Elbe pouvait-il longtemps leur échapper, et la banque du nord de l'Allemagne ne payerait-elle pas aussi sa rançon? Le ministre à Hambourg était depuis quatre ans M. Reinhard, le même que nous avons vu vieillard dans le salon de M. de Talleyrand, compatriote de Rewbell, mais avec plus de formes et une politique un peu moins brutale. Hambourg, ville neutre, était devenue une cité véritablement politique : à côté des émigrés, on voyait une société philanthropique, composée de tous les réfugiés jacobins d'Irlande, de Hollande, d'Angleterre, et ceux-ci formaient et soutenaient le parti français à Hambourg, afin d'y préparer une révolution à la manière de la république batave. Le directoire adjoignit à M. Reinhard le conventionnel Léonard Bourdon, lié avec Barras, comme Reinhard l'était avec Rewbell. C'était une mission digne d'un fervent montagnard, que de remuer le patriotisme de ces réfugiés; et quand les choses furent prêtes, le ministre de France reçut l'ordre de demander au sénat de Hambourg un prêt de douze millions de livres, et la possession du port de Cuxhaven, à l'embouchure de l'Elbe, dans l'objet de fermer le fleuve au pavillon britannique.

Qui pouvait excuser de telles mesures? était-on en guerre avec Hambourg? Cette cité ne demeurait-elle pas constamment ville libre hanséatique? et de quel droit l'imposait-on à douze millions? Ces considérations n'arrêtèrent point le directoire. Si les villes hanséatiques n'acquittèrent point cette contribution, c'est qu'elles ne pouvaient y être contraintes par la violence militaire; le pouvoir de l'insatiable république ne s'étendait pas jusque-là; elle devait passer sur la neutralité danoise pour arriver à Brême, à Lubeck, à Hambourg, les trois sœurs de la vieille hanse teutonique, telles qu'on les voit réunies sous la triple couronne, dans les tableaux de Holbein.

Cette coutume d'imposer arbitrairement des emprunts et des subsides aux puissances indépendantes et neutres, s'étendait à plus forte raison aux républiques amies, et qui devaient leur existence au directoire. Avait-on à se gêner avec la démocratie batave ou cisalpine? On les avait créées libres, et pouvaient-elles avoir trop de reconnaissance pour de si grands services? On demandait quelques millions en prêts ou dons à Gênes, à Milan, à La Haye, partout où les florins étaient si abondants; et ces corps législatifs, ou directoires de nouvelle création, étaient fort empressés d'accéder aux ordres de la république mère et fondatrice : les alliances avec la France coûtaient fort cher, et la liberté se faisait acheter au prix de l'or ! Le même système était tenu à Turin, à Florence : on avait une manière de rançonnement à l'égal des pirates d'Alger et des corsaires barbaresques. M. Pinckney l'avait écrit à son gouvernement; et ceci se révélait à chaque acte de la cour directoriale, où toute négociation se résumait en argent. La république protectrice, mais nécessiteuse, suivait un peu ses caprices pour ses filles les plus chéries; au premier mot de commandement, une révolution éclatait dans la magistrature des républiques batave ou cisalpine; on avait partout des biens d'émigrés, des confiscations de douanes, des mines abondantes, à ce point que les mines d'alun de la république romaine furent louées cinq cent mille pistoles au profit du directoire.

Cette action diplomatique et financière, la France l'étendait surtout aux alliés timides que la peur avait

rattachés à la révolution, et, en tête, à l'Espagne. Le crédit du prince de la Paix s'était élevé incessamment, et nul ne pouvait lui disputer l'influence absolue sur l'esprit du roi, caractère si affaibli. Mais animé parfois d'un sentiment patriotique, le prince de la Paix, poussé à bout, ne correspondait plus aussi exactement aux caprices, aux exigences du directoire; s'il n'avait pas la force de rompre avec la république française, parce qu'il savait bien l'impuissance des armées et des forces de son pouvoir, il ne voulait pas non plus capricieusement obéir aux moindres injonctions de ce gouvernement qui ne laissait rien à la volonté et à l'honneur de ses alliés.

Cette situation complexe, l'Angleterre la savait bien, et tout en faisant une guerre violente à la marine, au commerce espagnol, elle offrait secrètement des subsides à Madrid pour entraîner cette cour à une guerre nationale. Le directoire exigeait que la flotte espagnole de Cadix, composée de vingt-deux vaisseaux de ligne, vint joindre la grande escadre de Brest, et le roi répondait que Cadix était bloqué par des forces britanniques plus considérables, et qu'on allait exposer son armada dans un combat inégal. La même incertitude se manifestait en ce qui touchait les rapports de l'Espagne avec le Portugal : le directoire avait exigé du prince de la Paix des menaces de guerre, des démonstrations belliqueuses sur la frontière des Algarves, et l'Espagne n'avait rien fait; loin de là, même, la plupart des avis reçus à Lisbonne venaient de Madrid, et l'Angleterre savait par cette voie les affaires de France avec une certaine exactitude.

Dans ces circonstances, le directoire se résolut à briser la toute-puissance du prince de la Paix. C'était sa constante politique : toutes les fois qu'un premier ministre, un favori de cour cessait d'être dans ses intérêts, il multipliait les efforts pour le renverser; ce que Bernadotte avait essayé à Vienne contre M. de Thugut, l'amiral Truguet (1) fut chargé de le réaliser à Madrid contre le prince de la Paix, et ici avec bien plus d'éléments de succès. L'ambassade de M. de Pérignon à Madrid avait produit l'alliance intime des deux cours de France et d'Espagne, le renouvellement du pacte de famille; après le rappel de M. de Pérignon, il n'y avait plus à Madrid qu'un chargé d'affaires. L'amiral Truguet, nommé ambassadeur en titre, eut une double mission : renverser le pouvoir du prince de la Paix, exiger ensuite que l'escadre d'Espagne sortît du port de Cadix pour se joindre à la flotte de Brest. L'amiral n'était point un esprit vulgaire : avec des formes un peu brusques, il avait reçu la bonne éducation des officiers rouges, car, major de la marine sous le bailli de Suffren, il était aussi bien dans un salon qu'à bord d'un navire de guerre, et c'est ce qu'il fallait à Madrid. Présenté dans le palais d'Aranjuez, il parvint à plaire au roi, à la reine des Espagnes, et bien qu'il gardât certaines formes de démocratie, commandées par le directoire, il les corrigeait par ses paroles éminemment distinguées. Le discours dont il accompagna la présentation de ses lettres de créance est empreint d'un caractère de franchise respectueuse (2); s'il parle fièrement de sa république, il s'exprime avec dignité sur les vertus et la loyauté de la royale famille de Charles IV.

A peine installé dans son ambassade à Madrid, l'amiral Truguet travaille hardiment contre le prince de la Paix pour briser sa fortune. Le favori, espérant conjurer l'orage, avait nommé le banquier Cabarus, le père de M[me] Tallien, ambassadeur à Paris, car M[me] Tallien n'avait-elle pas le plus doux ascendant sur Barras? Mais la question était trop importante pour qu'elle pût se résoudre par une influence de femme, et l'amiral Truguet reçut ordre de porter aux relations extérieures, à Madrid, M. de Saavédra, alors secrétaire d'État des finances, chef du parti tout dévoué à la France. Les paroles de l'ambassadeur devinrent si impérieuses, que le roi Charles IV, malgré

(1) Laurent-Jean-François Truguet, fils d'un capitaine du port de Toulon, d'abord garde-marine, devint lieutenant de vaisseau en 1779, major en 1786, après avoir fait la campagne de l'Inde sous M. de Suffren, puis contre-amiral en 1789.

(2) *Discours de l'amiral Truguet le* 11 *février* 1798.

« Sire, le directoire exécutif de la république française, désirant maintenir et continuer de plus en plus l'alliance qui unit nos deux nations, m'a choisi pour ambassadeur auprès de Votre Majesté. La garantie de cette alliance, sire, repose sur nos intérêts communs, autant que sur nos engagements sacrés et solennels; elle se trouve aussi dans les vertus de Votre Majesté, et dans les talents des hommes d'État dont elle a su s'entourer.

« Après avoir conquis la paix continentale par une suite de triomphes, un seul ennemi nous reste à vaincre : cet ennemi est le vôtre, sire; il est celui de l'Europe, dont il n'a cessé de troubler le repos; il est celui de l'humanité entière, dont chaque jour il outrage les lois les plus saintes. C'est aux efforts réunis des deux puissances alliées qu'il appartient de punir son affreux machiavélisme, de réprimer sa rapace ambition.

« Je ne souillerai point cette cérémonie auguste, sire, en prononçant devant vous le nom de ces transfuges, qui vont partout traînant le désespoir de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie. Je ne vous parlerai point de ces traîtres, dont les machinations plus perfides encore ont servi sourdement le parti anglais. Le gouvernement de la république en a reconnu dans son sein même; il les a chassés et punis. Sans doute aussi Votre Majesté fera justice de tous ceux qui lui seront signalés, car ils sont les ennemis de son trône aussi bien que de la république.

« Amitié sincère et dévouement loyal à ses alliés, valeur généreuse contre ses ennemis armés, mépris et châtiment pour les traîtres; voilà, sire, les sentiments du peuple français et de son gouvernement : il les réclame, il les attend de la part de ses alliés.

« Le directoire exécutif, sire, ne pouvait choisir pour ambassadeur de la république auprès de Votre Majesté un citoyen français plus pénétré que moi d'estime pour la généreuse et brave nation espagnole, plus pénétré de respect pour les vertus personnelles de Votre Majesté. »

sa vive amitié pour le favori, dut céder au moins publiquement (1) : le prince de la Paix quitta le ministère et le commandement des gardes du corps ; M. de Saavédra prit le portefeuille en vertu d'un édit royal, et l'amiral put annoncer cette révolution de palais au directoire. Dès que le nouveau ministre fut nommé, on vit immédiatement toute l'action française dans les moindres actes du cabinet. Un ordre royal prohiba l'introduction de toutes les marchandises des manufactures anglaises, ainsi que cela s'était fait en France dans les jours de colère du directoire. Quelques émigrés s'étaient réfugiés en Espagne, l'amiral Truguet en demanda impérativement l'expulsion, sans distinguer même les nobles familles qui depuis Louis XIV avaient reçu la grandesse comme témoignage de services et d'alliance entre les deux nations : on vit un prince de Poix, un duc de Piennc, un Saint-Simon, naguère couverts devant le roi, forcés de quitter l'Espagne, et la rigueur fut poussée si loin, que le gouvernement espagnol ordonna de visiter tous les palais de Madrid, afin d'y rechercher les émigrés. Allons! nobles gentilshommes, reprenez le bâton blanc de l'exil; allez tendre la main de nation en nation; ceux qui vous ont proscrits, les usurpateurs de vos biens, ne veulent pas vous laisser une pierre pour reposer la tête. Et c'est un Bourbon qui exécute ces ordres !

Au lieu de M. Cabarus, qui tenait l'ambassade espagnole à Paris, le roi d'Espagne désigna le chevalier d'Azzara, qui avait joué un rôle si actif à Bâle et à Rome dans les négociations favorables à la république française. Cet ambassadeur, si porté pour l'alliance, fut accueilli d'autant plus somptueusement par le directoire, qu'il voulait le charger de finir les affaires du Portugal, fort mal engagées par le chevalier d'Aranjo, alors enfermé au Temple. La situation de la cour de Lisbonne n'était pas aussi simple que celle de l'Espagne, fatalement abaissée devant la révolution. Deux influences disputaient énergiquement le pouvoir au palais de Belem : l'Angleterre occupait Lisbonne par ses flottes, et lord Saint-Vincent se déployait dans le Tage avec dix-huit vaisseaux de ligne; puis le comte de Waldeck et sir Ch. Stuart y commandaient une armée anglo-portugaise, à laquelle étaient venus se joindre trois régiments d'émigrés français, appelés à soutenir l'indépendance du Portugal.

Le directoire n'ignorait pas cette situation, et néanmoins le chevalier d'Aranjo était venu à Paris pour négocier, avec beaucoup d'or et des diamants du Brésil à foison. Il avait agi, sans doute, fort maladroitement; et comme c'était au temps où les envoyés des États-Unis avaient divulgué déjà une honteuse négociation, le directoire crut indispensable, par respect pour la pudeur publique, de faire arrêter le chevalier d'Aranjo. On lui prit les six millions dont il était porteur, ce qui excita une vive protestation de tout le corps diplomatique alors à Paris. Le directoire répondit qu'il avait fait arrêter le chevalier d'Aranjo, non point en sa qualité d'ambassadeur, mais comme simple particulier, car il avait violé outrageusement son caractère sacré. A cette insolente manière d'agir, la cour de Lisbonne dut répondre en manifestant son indignation profonde, et le premier ministre, le comte de Pinto, négocia plus activement encore avec l'Angleterre une alliance politique et commerciale. Toutefois, le voyage du chevalier d'Azzara fut un nouveau prétexte pour engager des négociations entre le Portugal et la république française : n'était-ce pas le chevalier d'Azzara qui avait traité au nom du pape Pie VI pour apaiser Bonaparte et son armée victorieuse? Ce rôle lui était encore destiné, afin d'amener un rapprochement entre la politique du vieux palais monacal de Maffra et les démocratiques exigences des cinq rois du Luxembourg.

A Vienne, on avait obtenu le renvoi, au moins simulé, du baron de Thugut; en Espagne, le prince de la Paix était en disgrâce; on travaillait à Lisbonne pour amener le remplacement du comte de Pinto, et à Naples, toute la politique du directoire était *dirigée* contre un homme de cœur, le chevalier Acton. Acton sortait d'une famille irlandaise réfugiée en France, et que la fortune avait élevée à Naples; esprit de témérité et de hardiesse, il s'était rallié avec un dévouement extrême aux opinions de la reine, si fière, si digne, à cette archiduchesse, sœur de Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse, à cette noble Caroline de Naples, qui ne voulut point fléchir même dans la disgrâce. A côté de la reine de Naples brillait la plus poétique, la plus adorable des femmes, miss Harte, devenue lady Hamilton, par son mariage avec Williams Hamilton, le savant, le naturaliste intrépide, qui vingt fois avait visité le Vésuve, et qui était alors ambassadeur britannique à Naples. Quelle était l'origine de cette magicienne à la baguette d'or qui traînait l'intrépide Nelson à ses pieds comme l'Armide de Torquato dans son palais enchanté? On l'ignorait; elle s'était nommée d'abord Emma Lyon, si belle, si gracieuse à dix-huit ans qu'elle servait de modèle à tous les peintres; on la voit encore reproduite en Vénus, en Cléopâtre, en Phryné, dans les toiles de Romney. Cet artiste l'eût épousée si, femme ambi-

(1) Charles IV écrivit au prince de la Paix :

« Ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que je cède enfin aux sollicitations réitérées que vous m'avez faites, pour obtenir la permission de vous retirer du ministère. Vous n'en continuerez pas moins de jouir à ma cour de tous les honneurs qui vous ont été accordés, et moi, le roi, je conserverai une reconnaissance éternelle pour tous les services que vous m'avez rendus. »

tieuse déjà, elle n'avait fixé son regard sur le chevalier Greville, de l'antique famille de Warwick, le neveu de sir Williams Hamilton. Fou d'elle, Greville était prêt à l'épouser, lorsque l'oncle, comme dans un drame, vint l'en empêcher par la menace et l'autorité domestique; alors sir Williams vit lui-même Emma, et telle fut sa fascination, que l'ambassadeur tomba à ses pieds comme enivré, et la pauvre artiste devint pairesse d'Angleterre. Dans les fêtes de Pouzzoles, de l'île d'Ischia, de Portici, on ne parla plus que de lady Hamilton; peintres, statuaires, savants, l'entouraient, et toujours puissante d'imagination, elle les charmait tour à tour par une imitation de l'antique, si sévère, si puissante, qu'on aurait dit un camée : tantôt en Juive de Sicile, tantôt en Hélène ou en Aspasie, elle ravissait la cour. La reine Marie-Caroline se prit d'une si vive tendresse pour elle, qu'elle ne voulut pas d'autre compagne; la même chambre les reçut, souvent la même couche, et sans cesse réunies, elles donnaient simultanément leurs ordres, ainsi que deux sœurs, au ministre Acton, leur confident, esprit fin et national, comme Nelson, l'amant heureux et aimé.

La politique du directoire était de briser cette puissante association d'Acton, de la reine, de lady Hamilton, qui plaçait Naples sous la prépondérance de la Grande-Bretagne. La phraséologie de M. Garat, l'envoyé, avait mal réussi auprès de cette noble cour, et la reine était décidée à la guerre, quand le temps serait venu, et en cela secondée par Ferdinand, le roi des lazzaroni, qui déjà avait refusé le renvoi du ministre Acton aux instances du directoire. Depuis la création de la république romaine, le territoire de Naples était menacé, et par une armée d'invasion et par les principes de démocratie qui fermentaient dans les classes mitoyennes de bourgeois et de savants. Pour donner une certaine unité à la résistance, le général Mack venait d'arriver à Naples, avec sa renommée d'officier organisateur. Mack, déjà désigné pour commander l'armée du pape, passait maintenant à Naples avec la même mission; général de confiance et de police, il avait ordre de déclarer à la cour des Deux-Siciles que le temps était venu de se préparer à tous les événements; qu'on devait porter l'armée napolitaine à cinquante mille hommes, car, au premier moment, la guerre pourrait se déclarer, et il fallait être prêt pour un coup de main : à quoi la neutralité timide, obéissante, de la cour de Naples lui avait-elle servi dans la dernière guerre? L'expérience ne devait-elle pas l'éclairer sur le seul parti à prendre, et lui conseiller d'agir avec vigueur de concert avec la cour d'Autriche? Mais il fallait avant tout de la prudence et des ménagements (1).

La mission du général Mack à Naples et l'émeute de Vienne contre l'ambassadeur Bernadotte avaient inspiré de sérieuses préoccupations au directoire exécutif. Le premier mouvement avait été la colère; il fut question de contremander sur-le-champ l'expédition d'Égypte et d'attaquer l'Autriche; mais après ce premier entraînement on se calma; et ceci tint à la fois à des causes extérieures et à la politique intérieure. Dans un mémoire fort étendu, M. de Talleyrand exposa la situation de l'Europe, prête à former une nouvelle coalition au moindre prétexte : à Pétersbourg, on ne parlait que de guerre; à Londres, de nouveaux armements se préparaient. Dans cette circonstance, combien n'était-il pas essentiel de garder la pleine neutralité de la Prusse et de l'Autriche, et de ne pas entraîner l'Allemagne entière à la guerre par la rupture du congrès de Rastadt? M. de Talleyrand proposait donc de dissimuler les griefs : loin de renvoyer Bernadotte à Vienne, en exigeant des satisfactions impératives, il fallait lui donner une autre ambassade, celle de La Haye, par exemple, et l'on caresserait ainsi l'amour-propre du cabinet autrichien en lui faisant une certaine concession sur un acte mal réfléchi de l'ambassadeur, car le général Bernadotte avait agi avec trop de précipitation et de brusquerie, comme un véritable soldat.

Le directoire eut également à considérer la question intérieure : le trésor de la république était épuisé; on avait emprunté aux alliés tout ce qu'on pouvait : or, comment se procurer de nouvelles ressources pour une guerre générale? La Suisse, l'Italie, les bords du Rhin, qui en seraient essentiellement le théâtre, avaient vu passer les colonnes républicaines, qui, comme un tourbillon dévastateur, avaient laissé peu de choses derrière elles. Enfin, venait la considération personnelle de Bonaparte : si l'on contremandait l'expédition d'Égypte, il fallait de toute nécessité lui assurer le commandement de l'armée, la direction supérieure dans la guerre; victorieuse de l'ennemi, que ferait-on de cette épée? Serait-il possible de lui arracher les grands prestiges de la vaillance et du

(1) *Naples, 4 juin 1798.*

« La cour de Naples, en invitant ses sujets à regarder les Français pour leurs bons amis, continue avec beaucoup d'activité ses levées et ses préparatifs, comme si elle craignait toujours de voir recommencer la guerre. Un édit royal ordonne l'énumération de tous les couvents d'hommes et de femmes, et les oblige à entretenir un soldat en raison de cinq individus. Les prêtres séculiers qui ont plus de mille ducats de revenu sont aussi tenus d'équiper et d'entretenir un soldat. On assure que cette espèce de réquisition fournira douze mille hommes qui ne coûteront rien au roi. Les barons du royaume sont chargés de l'entretien d'un corps de cavalerie. On ne connaît pas le nombre des troupes déjà levées. La cour, afin de pouvoir en augmenter le nombre à volonté, vient de publier un édit de réquisition, par lequel on prendra un homme sur cinq Quant aux moyens de payer tant de troupes, on a d'abord le produit de la dernière réquisition d'argenterie, qui a donné quarante-huit millions de ducats; ensuite on imposera fortement les autres propriétés. »

génie? Bonaparte avait plus d'une fois parlé en maître : il le serait en effet s'il parvenait à dissoudre la coalition et à ramener une fois encore la victoire et la paix sur la patrie. Il fallait donc dissimuler avec l'Autriche, et donner l'ordre à la belle flotte de Toulon d'appareiller pour sa destination mystérieuse, si l'on ne voulait avoir un dictateur tout armé dans la république asservie.

CHAPITRE LIV.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE JUSQU'À LA DESTRUCTION DE LA FLOTTE FRANÇAISE.

Départ du port de Toulon. — But de l'expédition. — Malte. — Intrigues. — Négociations. — Causes de la capitulation. — Bonaparte à Malte. — Organisation de l'île. — Traversée de la flotte. — Débarquement. — Alexandrie. — Nelson. — Ses courses dans la Méditerranée. — Séjour à Naples. — Plaintes de l'armée d'Égypte. — Le désert. — Le Caire. — Batailles d'Égypte. — Destruction de la flotte française dans la rade d'Aboukir.

Mai—août 1798.

Aucun spectacle au monde n'est comparable à la rade de Toulon au mois de mai, lorsqu'une grande flotte appareille : qu'on s'imagine une mer bleue, ceinte de hautes montagnes brûlées, comme un brillant saphir enchâssé dans l'or; çà et là des milliers de canots se jouant au milieu des eaux comme les dauphins qui saluent le soleil; les vaisseaux de haut bord qui sillonnent les vagues écumeuses, les canons qui font retentir l'air de leurs salves joyeuses, les voiles qui s'enflent majestueusement au vent du mistral, les adieux que se jettent les matelots, les fanfares que les échos des caps et des rochers portent jusqu'aux bouquets d'orangers des jardins d'Hyères; tout, jusqu'aux forçats du bagne, prend un air rayonnant et glorieux, car ces hommes sont enthousiastes des vaisseaux auxquels ils travaillent la chaîne au pied; c'est leur œuvre, leur orgueil. Le 19 mai, ce spectacle apparaissait dans toute sa magnificence : au vingt et unième coup de canon du fort de la Malgue, treize vaisseaux de ligne, six frégates, de petits navires de guerre, et quatre cents bâtiments de transport mettaient à la voile se dirigeant vers le goulet de la rade. C'étaient des cris de triomphe, des chants d'enthousiasme; les signaux se croisaient entre l'amiral Brueys (1), vieux marin, et les contre-amiraux Villeneuve, Decrès, Ducayla; à bord de *l'Orient* était Bonaparte avec son état-major, les officiers supérieurs et les savants; sur les autres bâtiments, 33,800 hommes de vieilles troupes, les braves divisions d'Italie, pleines de joie, d'espérance, car leur chef leur parle de leurs glorieux souvenirs. Il les avait prises dénuées de tout dans la rivière de Gênes, et ne leur avait-il pas donné en pillage l'Italie et ses riches cités, ses plantureuses campagnes? Aujourd'hui, il promettait à chacun six arpents de terre à leur retour, la gloire au delà des mers, le bien-être en France, et ces promesses furent accueillies par des acclamations retentissantes, car on se faisait les plus riantes idées sur l'abondance, la grandeur, la fertilité de l'Égypte.

Cette flotte magnifique (2) longea la rivière de Gênes, bel amphithéâtre d'oliviers et d'orangers, et l'armée put saluer de loin le premier théâtre de ses victoires. A mesure qu'on passait devant un port, il en sortait quelques divisions de convoi qui se joignaient à l'expédition du général Bonaparte, jusqu'à Civita-Vecchia. Poussée par un doux vent de terre,

(1) L'amiral Brueys, d'une ancienne famille noble d'Uzès, né vers 1750, entra fort jeune dans la marine, et en avait parcouru tous les grades.

(2) État de la flotte partie de Toulon pour l'Égypte.

Brueys; vice-amiral, Decrès; Villeneuve, Ducayla, contre-amiraux; Dumanoir, chef de division, commandant le convoi; Gantheaume, chef d'état-major.

Vaisseaux de ligne.

	Canons.	Capitaines.
Orient	120	Casa-Bianca.
Guillaume-Tell	80	Saunier.
Tonnant	80	Dupetit-Thouars.
Franklin	80	Gillet
Aquilon	74	Thevenard aîné.
Généreux	74	Lejoille.
Mercure	74	Lalonde.
Heureux	74	Étienne jeune.
Guerrier	74	Trulet aîné.
Timoléon	74	Trulet jeune.
Peuple Souverain	74	Racord.
	Canons.	Capitaines.
Conquérant	74	d'Albarade.
Spartiate	74	Émerillau.

Frégates.

	Canons.	Capitaines.
Diane	40	Peyret.
Justice	40	Villeneuve.
Junon	40	Pourquier.
Artémise	40	Standelet.
Alceste	40	Barrey.
Fortune	36	Marchand.

Bricks.

	Canons.	Capitaines.
Corcyre	14	Reinaud.
Lodi	12	Sennequier.

Flûtes.

Dubois, Causse, Sensible, Muiron, Carrère, Léoben, Mantoue, Montenotte.

la flotte prit la direction de Sicile et se présenta tout à coup devant Malte.

Lorsque le vent est bon, une traversée de quinze heures vous conduit de Girgente ou de Syracuse à Malte, l'île merveilleuse, sorte d'avant-poste de l'Orient. Aujourd'hui les bâtiments à vapeur vous y mènent en huit heures. C'est une station indispensable pour le voyage d'Égypte. Malte, bien défendue, est imprenable, mais depuis longtemps les esprits, travaillés par d'habiles manœuvres, allaient saluer la domination française; d'indignes chevaliers trahissaient la noble croix qu'ils portaient sur leur poitrine; dans les salons de Barras, au milieu des courtisanes enivrées, ils oubliaient, comme les Templiers, ces ribauds d'autrefois, la sainte et grande institution qui les faisait les défenseurs de la chrétienté. Venise avait péri, folle fille épuisée de débauches; Malte, sa sœur, se livrait aux caresses grossières des hommes d'armes et mourait sous leurs étreintes de fer. Les grands meneurs de cette négociation étaient le secrétaire d'ambassade Poussielgue, le commandeur Dolomieu, et Boresdon de Ransigeat : que vouliez-vous que fît le grand maître, pauvre vieillard succombant sous le poids de sa lourde épée? Tout était donc prêt pour la trahison, quand la flotte française arriva : il n'y eut ni combat, ni résistance, comme purent le dire des bulletins mensongers; citadelle, murailles, tout fut livré par la félonie.

Les ombres des grands maîtres souverains de l'ordre durent avoir la rougeur au front, lorsque ces indignes stipulations furent consenties! Les fils de ces nobles défenseurs de la chrétienté à Rhodes vendirent, comme des Juifs, leur titre, leur honneur, sans tirer l'épée; mais ils furent tristement punis de leur lâcheté! Les barbares pénétrèrent dans l'île comme l'auraient fait les janissaires de Mahomet II, sans respect pour les arts et les monuments; ces châsses d'or, ces reliquaires, ils s'en emparent; ces missels de l'école byzantine sont dépouillés de leurs pierreries; les douze apôtres d'argent sont fondus; la lampe d'or qui brûlait dans le sanctuaire et pesait dix mille onces, magnifique ouvrage florentin, est convertie en lingots. Bonaparte n'a de faveur que pour les Juifs et les Grecs, classes abaissées qu'il élève à l'égalité des nobles. Honte éternelle à ceux qui vendirent la patrie pour quelques soupers licencieux du comte de Barras, indignes gentilshommes de la langue de France! ils préparèrent la domination des Anglais, et celle-là pèse et dure (1).

Le gouvernement de Malte fut confié militairement au général Vaubois, et l'administration civile à un parleur fort élégant de l'assemblée constituante, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, que l'ordre avait longtemps chargé de sa défense. Il fallait que toutes les trahisons se réunissent dans ces fatales journées! Quelques jours après, la flotte mettait à la voile pour sa destination de l'Égypte. La traversée fut belle, on eut une mer admirable au milieu de ces eaux de l'Archipel; on salua Candie, qui s'offre comme une vaste carène de vaisseau, et laissant à gauche Chypre la grecque, on aperçut les murailles d'Alexandrie. Durant ces longues veilles de bord, lorsque la nuit était splendide et la fraîcheur admirable, les soldats aimaient à s'entretenir des merveilles de l'Égypte; on se peignait cette terre comme un pays enchanteur, et jamais le général en chef ne les avait trompés. N'était-ce pas lui qui les avait arrachés des pays incultes, dans les montagnes des Basses-Alpes, pour les jeter dans les plaines riantes du Milanais et sur la riche Italie? Il en serait ainsi pour l'Égypte, on allait trouver des richesses enfouies, des cités d'or et de pierreries, dans ce pays de fées.

On s'imagine donc si le premier cri de terre fut poussé avec enthousiasme! Hélas! le désabusement

(1) « Le 12 juin 1798, fut signée à bord de *l'Orient* la capitulation par laquelle les chevaliers remirent à l'armée française la ville et les forts de Malte avec les îles qui en dépendent, renonçant, en faveur de la république, à leurs droits de propriété et de souveraineté. En retour, on promit au grand maître de demander pour lui une principauté équivalente. On s'engageait à lui faire une pension de trois cent mille francs et à lui payer tout de suite deux années, et cependant le grand maître ne parut pas dans la signature de la convention; aucun article n'en réserve la ratification ni au grand maître, ni au gouvernement de la république française.

« Bonaparte fit son entrée à Malte le lendemain; il trouva intacts le trésor de Saint-Jean, toute l'argenterie de l'hôpital et des églises de l'ordre, dont toutes les pièces, bientôt brisées, furent converties en lingots. Deux vaisseaux de guerre, une frégate, quatre galères, douze mille pièces de canon, quinze mille milliers de poudre et quarante mille fusils, furent les trophées de cette conquête. »

Voici une lettre lâche et pitoyable du grand maître Homspech au général Bonaparte :

« Citoyen général, je ne puis trop vous exprimer les sentiments dont je suis pénétré pour votre prévenance et votre générosité. Toute l'Europe vous admire, mais personne plus que moi. J'aurais mis le plus grand empressement à aller vous offrir les prémices de ma reconnaissance, si, par une délicatesse qui n'avait pour objet que de ne rien faire qui pût rappeler aux Maltais ma personne et leur ancien gouvernement, je ne me fusse déterminé à éviter toute occasion de me montrer au public. Mais quels que soient les ménagements que m'imposent les circonstances, je n'en serai pas moins le sincère admirateur des hautes qualités qui vous distinguent. »

Ordre du général en chef de l'armée.

« Au quartier général de Malte, le 23 prairial, an VI de la république (12 juin 1798).

« Il est défendu aux prêtres latins d'officier dans l'église qui appartient aux Grecs. Les messes que les prêtres latins ont coutume de dire dans les églises grecques, seront dites dans les autres églises de la place. Il sera accordé protection aux Juifs qui voudraient établir des synagogues. Le général commandant remercie les Grecs de la bonne conduite qu'ils ont tenue pendant le siége. Tous les Grecs des îles de Malte et du Goza, et ceux des départements d'Ithaque, Corcyre et de la mer Égée, qui conserveraient des relations quelconques avec la Russie, seront condamnés à mort. Tous les navires grecs qui naviguent sous le pavillon russe, s'ils sont pris par les vaisseaux français, seront coulés bas. »

« *Signé :* BONAPARTE. »

vint après : lorsque les premières colonnes eurent aperçu Alexandrie, ses rues sales, ses maisons de brique et de boue, ces champs déserts et brûlés, le prisme tomba tout d'un coup. Pour s'en convaincre, il faut lire les premières correspondances des généraux, des officiers; il s'y révèle une douleur immense. Combien ils regrettent la vieille patrie! l'un le sol de France, l'autre l'Italie, ce beau jardin; tous ont le désespoir dans l'âme, la mort au cœur : reverront-ils jamais leur terre natale, si joyeuse, si animée? Ici, en Égypte, un soleil éternel sur des sables éternels, la soif, la faim, la chaleur étouffante, la perspective des maladies, point de vin, de rhum, ni d'eau-de-vie : il devient évident pour le soldat que les beautés de l'Égypte sont une fiction des érudits, qui, dans leur amour classique de l'antiquité, ont jeté l'armée dans des périls de mort; ce n'est pas la bataille qu'elle craint : que peuvent être pour les soldats d'Italie quelques charges de Mameluks au cimeterre brillant ou quelques Arabes au fusil long et mince, qu'ils déchargent en se dérobant? Ce qu'il faut redouter, ce sont les privations, l'ennui, le découragement, dans cette terre maudite. Que l'énergie du général en chef est admirable pour calmer ces cris de rage et de sombre désespoir! Lui, né en Corse, qui a passé son enfance à gravir les rochers couverts de salamandres à Corte et à Ajaccio, ne craint pas le soleil qui brûle; son teint basané est à l'abri des feux ardents (1).

Le plus curieux bonheur pour cette flotte qui a porté César et sa fortune, c'est que durant sa lente navigation sur la Méditerranée, elle n'a pas rencontré une seule voile anglaise; elle s'est pourtant déployée sans cacher ses mouvements; après avoir côtoyé l'Italie, la Sicile, elle s'est arrêtée à Malte, et nul navire n'a paru encore dans la Méditerranée pour engager fièrement le combat : quelle est la cause de ce retard? D'où vient que la Méditerranée, si pleine d'escadres anglaises, est maintenant libre de tous vaisseaux ennemis? C'est que la Grande-Bretagne, menacée par l'expédition des côtes d'Océan, était tout occupée à se défendre : soixante vaisseaux de ligne croisaient dans la Manche; trente-deux autres, aux ordres de lord Saint-Vincent, se déployaient dans le Tage ou en face du port de Cadix, pour surveiller le détroit et l'escadre espagnole.

A Londres, on croyait que l'expéditinn française, destinée à conquérir l'Angleterre, se développerait dans les vastes proportions d'un projet immense : d'abord, pensait-on, l'escadre de Toulon, avec une armée de débarquement, cinglerait vers Cadix; là, débloquant la flotte espagnole, elle se joindrait à elle, et ces quarante vaisseaux viendraient appuyer la flotte de Brest, ce qui promettait une force énorme pour opérer le débarquement. Ainsi la connaissance de l'expédition d'Égypte n'était point parvenue à Londres; jamais secret n'avait été plus profondément gardé; le directeur Barras lui-même, je le répète, avait copié de sa main les ordres du jour et les arrêtés de nomination pour les officiers de l'armée. Les premières nouvelles de la flotte de Toulon vinrent par le Portugal et l'Espagne : on apprit que, sortie du port, elle se dirigeait vers l'Orient. Aussitôt lord Saint-Vincent choisit parmi ses officiers généraux le plus intrépide, le plus éminent, Horatio Nelson, avec ordre d'attaquer hardiment l'escadre au pavillon tricolore.

L'étranger qui visite l'église de Saint-Paul, à Londres, y admire un magnifique mausolée, décoré d'une statue en pied représentant un marin, jeune encore, quoique déjà mutilé; cette statue est celle d'Horatio Nelson, nom que le matelot anglais célèbre dans ses hymnes du soir. Né dans le comté de Norfolk, fils d'un simple ministre anglican, Nelson était marin à douze ans et faisait le tour du monde à quinze; puis il commandait un cutter dans la Tamise; capitaine de frégate à peine jeune homme, il navigua partout avec une intrépidité de caractère remarquable, et avec cela une douceur indicible de manières, une certaine bonhomie de rapports, un enthousiasme d'amour et de gloire impossible à décrire. Ce fut comme com-

(1) Cette tristesse d'impression respire dans toutes les lettres venues d'Égypte :

Lettre du général Dupuis.

« Après vingt jours d'une marche des plus pénibles dans les déserts, nous sommes enfin arrivés au grand Caire. Me voilà donc, mon ami, revêtu d'une nouvelle dignité, que je n'ai pu refuser. Le commandement du Caire était trop beau pour moi... Le Caire est abominable; les rues y respirent la peste par les immondices; le peuple est affreux et abruti; je prends de la peine comme un cheval... Ah! qu'il me tarde de revoir la Ligurie!... »

Lettre du général Savary.

« Nous vivons ici beaucoup plus mal que nous n'avons jamais vécu de la vie. Pas une goutte de vin ni d'eau-de-vie; il y a un siècle que nous en avons le plus grand besoin; toute l'armée a la diarrhée à force de boire de l'eau. Pour Dieu, du vin, de l'eau-de-vie, du rhum! »

Lettre de Tallien à sa femme, de Rosette.

« Rien de plus triste que la vie que nous menons ici; nous manquons de tout. Depuis cinq jours je n'ai pas fermé l'œil; je suis couché sur le carreau; les mouches, les fourmis, les punaises, les cousins, tous les insectes nous dévorent, et vingt fois par jour je regrette notre charmante chaumière. Je t'assure que si j'ai le bonheur de revoir le sol de ma patrie, ce sera pour ne le quitter jamais. Parmi les quarante mille Français qui sont ici, il n'y en a pas quatre qui pensent autrement. Adieu, ma bonne Thérèse, les larmes inondent mon papier. »

Lettre de M. Séchy, capitaine-adjudant à l'état-major du général en chef, à M. Doulcet de Pontécoulant.

« .... Je dors en vous écrivant, je suis excédé de fatigue; vous ne pouvez vous faire une idée de ce que nous éprouvons; si nous revenons de cette expédition, nous mériterons bien le paradis. A bord des bâtiments, nous regrettions la France. En Égypte, je crois que nous regretterons les vaisseaux. »

mandant le vaisseau de ligne *l'Agamemnon* que Nelson salua pour la première fois Naples et sa baie magnifique; il vit là cette lady Hamilton, la belle magicienne qui le créa un héros; loin d'énerver son courage, l'impétueuse Emma lui rappela tout ce que l'Angleterre attendait de lui; Horatio se sépara d'elle l'âme en feu, et vint rejoindre l'escadre de Samuel Hood dans la Méditerranée. Il fut grand de courage en Corse; une large cicatrice sillonna son beau visage et lui fit perdre un œil. Dans la bataille navale livrée par l'amiral Jervis (lord Saint-Vincent) à la flotte espagnole, Nelson donna des marques de valeur si brillantes, qu'il reçut le titre de vice-amiral. Il paya bientôt ce nouvel honneur, et à l'attaque de Ténériffe, il eut le bras droit fracassé. Malgré tout, le noble chevalier de lady Hamilton lui écrivait comme le plus tendre amant, comme le plus respectueux des paladins.

Devant Cadix, Horatio prit le commandement d'une division de 14 vaisseaux de ligne (1) que lui confia lord Saint-Vincent, et pénétra dans la Méditerranée. Alors, comme un guetteur de prise, il accourt vers Toulon; l'escadre de France avait quitté la rade depuis quinze jours; le voici sur les côtes d'Italie, mais il n'aperçoit nulle voile, nulle flamme, nul drapeau tricolore. A Naples, il s'arrête quelques jours; le héros est encore aux genoux de la belle lady Hamilton; il cherche, il interroge : « Où se trouve l'escadre française? » On l'a vue dans la direction de l'est. Devant Malte, le drapeau républicain flotte; l'île est au pouvoir des Français, qui cinglent vers Alexandrie. Cinq jours avant l'escadre française, Nelson déploie sa flotte aux bouches du Nil; il veut en vain se mettre en communication avec la terre, on lui refuse tout, car on le croit ennemi. Il fait alors venir le consul anglais à bord : « A-t-on des nouvelles de l'escadre française? » On ne l'a point vue. Que signifie cela? Se serait-elle portée autre part? aurait-elle trompé sa vigilance? Nelson quitte la baie d'Alexandrie plein de doute et d'hésitation, et le voilà de nouveau à sillonner la Méditerranée.

Pendant cet intervalle, le débarquement de l'armée républicaine s'accomplit silencieusement : nulle joie, nulle gaieté dans les régiments; en vain les érudits appellent l'attention des officiers vers la colonne de Pompée ou l'aiguille de Cléopâtre, tous jettent à peine un regard sur ces souvenirs de l'antiquité. Les chercheurs d'inscriptions, les savants s'efforcent à déchiffrer un passé mystérieux dans les hiéroglyphes; mais que peut y trouver le soldat, fatigué de chaleur, exténué de soif? Alexandrie n'offrait aucune ressource. Au milieu d'une population misérable, le Cophte, primitive génération de l'Égypte, le chrétien syriaque, étaient comme esclaves; l'Arabe (fellah) cultivateur ou petit propriétaire, avait bien peu de ressources d'argent; le Mameluk caracolait au désert comme ennemi : où étaient les pièces d'or, les richesses promises par le général en chef (2)? La seule monnaie consistait en quelques paras et en sequins altérés par l'avidité des pachas.

La possession d'Alexandrie n'était rien, pour l'expédition d'Égypte, que le port d'un grand empire. Avec des peintures grandioses on exaltait le Caire et les bords fertiles du Nil, le grenier de l'Italie sous les

(1) *État de la flotte de l'amiral Nelson*

	Canons.	
Vanguard	74	vice-amir., Nelson. capitaine, E. Berry.
Orion	74	Sir J. Saumarez.
Culloden	74	Trowbridge.
Swiftsure	74	Hallowed.
Zealous	74	Hood.
Bellerophon	74	Derby.
Audacious	74	Gould.
Alexander	74	Ball.
Theseus	74	Miller.
Majesty	74	Westcott.
Defence	74	Peyton.
Minotaur	74	Lewis.
Goliath	74	Foley.
Leander	50	Thompson.

En outre cinq ou six frégates et d'autres petits navires.

(2) Bonaparte s'empresse de s'adresser aux populations pour inspirer la confiance.

« A Alexandrie, le 24 messidor an VI républicain, le... du mois de muharrem, l'an de l'hégire 1213.

« Bonaparte, membre de l'Institut national, général en chef de l'armée française.

« Depuis assez longtemps les beys qui gouvernent l'Égypte insultent à la nation française et couvrent ses négociants d'avanies; l'heure de leur châtiment est arrivée.

« Depuis longtemps ce ramassis d'esclaves achetés dans le Caucase et la Géorgie tyrannise la plus belle partie du monde; mais Dieu, de qui tout dépend, a ordonné que leur empire finît.

« Peuples de l'Égypte, on dira que je viens pour détruire votre religion; ne le croyez pas! Répondez que je viens vous restituer vos droits, punir les usurpateurs, et que je respecte, plus que les Mameluks, Dieu, son prophète et l'Alcoran. Dites-leur que tous les hommes sont égaux devant Dieu; la sagesse, les talents et les vertus mettent seuls de la différence entre eux.

« Or quelle sagesse, quels talents, quelles vertus distinguent les Mameluks, pour qu'ils aient exclusivement tout ce qui rend la vie aimable et douce?

« Cadis, cheiks, imans, dites au peuple que nous sommes amis des vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malte, parce que ces insensés croyaient que Dieu voulait qu'ils fissent la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons été dans tous les siècles les amis du Grand Seigneur (que Dieu accomplisse ses désirs!) et l'ennemi de ses ennemis? Les Mameluks au contraire ne se sont-ils pas révoltés contre l'autorité du Grand Seigneur, qu'ils méconnaissent encore? Ils ne suivent que leurs caprices.

« Trois fois heureux ceux qui seront avec nous! ils prospéreront dans leur fortune et leur rang. Heureux ceux qui seront neutres! ils auront le temps d'apprendre à nous connaître, et ils se rangeront avec nous. Mais malheur! trois fois malheur à ceux qui s'armeront pour les Mameluks et combattront contre nous! il n'y aura pas d'espérance pour eux, ils périront.

« *Signé :* Bonaparte. »

Romains. Deux routes étaient ouvertes : la côte, pour aller prendre le Nil par Rosette, puis la voie du désert, terre désolée, sable mouvant que le grand cataclysme a jeté là comme un vieux lit de quelque fleuve immense ou d'une mer desséchée. Ce désert de trente lieues n'était coupé que par quelques misérables villages et de rares oasis ; le vent qui souffle est chaud comme la fournaise de Daniel ; là, point d'eau, nul ombrage, du sable qui brûle les pieds, les mains, les yeux ; çà et là des colonnes posées indiquent la route aux caravanes du désert. Cette traversée d'Alexandrie au Caire fut marquée par une constante tristesse, un caractère de sombre désespoir, que l'armée française n'avait jamais eu dans ses plus rudes campagnes. La soif, plus terrible que la faim, dévorait les entrailles ; nul chant, nulle joyeuse parole ; l'empreinte de la douleur poignante sur ces visages de vieux soldats, trempés de sueur, puis le soleil tombant d'aplomb sur ces baïonnettes qui reflétaient une lumière aveuglante ! Que de sinistres présages dans le cœur des soldats ! Ils avaient espéré une terre féconde, et ils trouvaient l'aridité partout. Imaginez l'Arabe qui rêve, la tête appuyée sur son cheval, les cascades jaillissantes sons les orangers, les citronniers, les palmiers, et qui se réveille haletant sur le sable ; ainsi était cette armée silencieuse, lorsque enfin le Nil parut devant elle.

Ceux qui avaient lu dans Savary, Volney, la description du Nil et de sa merveilleuse fertilité, ne durent pas être surpris du grand spectacle déployé devant leurs yeux, de ces plantations si riches, de ces jardins si cultivés, où rampent les pastèques, les melons savoureux ; de ces riches plaines de blé, prairies ondoyantes, à travers mille canaux serpentant de toutes parts ; de ces puisaragues qui, mues par les ânes et les chameaux, montaient les vases de bois jusqu'au faîte des puits, et répandaient partout une eau abondante. L'inondation avait été bonne cette année, les poëtes arabes l'avaient chantée dans leurs vers. Les soldats exténués, trempés de sueur, se jetèrent tout habillés dans le Nil aux eaux bienfaisantes, sans s'étonner du croassement des crocodiles ; l'eau fut distribuée comme si c'était la manne de Dieu, ou la source du rocher de Moïse : Israël vit enfin la terre promise ! Au Nil, l'armée trouva également la flottille, conduite par des pilotes arabes ; on se battait sur le rivage ; mais pour les soldats d'Italie, c'étaient des jeux d'enfants que ces quelques coups de fusil échangés avec les Arabes du désert ?

Pour se faire enfin une juste idée de cette marche de l'armée jusqu'au Caire, il faut lire le rapport secret que le général en chef adressa au directoire, et qui fut intercepté par les escadres anglaises. L'armée avait quitté Alexandrie sous les grands feux de l'été ; la traversée du désert avait duré trois jours, au milieu de toutes les privations ; le courage des soldats était au-dessus de tout éloge ; le chirurgien Larrey (1), admirable de dévouement, avait soutenu le moral du soldat par des traits d'héroïsme ; enfin on avait vu le Nil à Ramanieh.

Le général Dugua, venu par Rosette, avait rejoint l'armée principale ; à ce moment, et pour la première fois, les Mameluks avaient apparu, caracolant autour des divisions, riche et belle milice couverte d'or et d'argent, armée des meilleures carabines et pistolets des fabriques anglaises. Les Mameluks attaquèrent la division Desaix, tumultueusement, sans ordre. Desaix leur envoya quelques volées de canons ; ils se dispersèrent. A Chebreïss, village sur le Nil, et que l'inondation couvre de ses eaux, on aperçut encore la brillante cavalerie, et cette fois, guidée par le cimeterre étincelant de Mourad-Bey. Comme le général n'avait pas de cavalerie, il divisa son armée en échiquier, chaque division par bataillons carrés, les bagages au centre, l'artillerie dans l'intervalle des bataillons, et les Mameluks voltigèrent en vain auprès de ces masses immobiles qui leur envoyaient des feux de peloton à bout portant. On vit *tourbillonner* autour des baïonnettes ces magnifiques cavaliers, essayant à coups de cimeterre de se faire jour dans cette muraille de fer, et le noble compagnon des batailles, le cheval du désert, naguère frémissant d'impatience, l'œil en feu, roulait avec son maître dans la poussière brûlante.

On avait marché pendant huit jours dans un des climats les plus chauds du monde ; les pyramides étaient apparues pour donner plus de grandeur à ces souffrances du soldat. Au-devant du Caire, dans la position d'Embabeh, les beys s'étaient retranchés avec toutes leurs forces, Mourad à leur tête. Ce fut encore une bataille d'infanterie, des feux de file et de peloton, à droite, à gauche, au milieu de ces belles charges de Mameluks. A la suite de cette bataille on était entré au Caire, ville de plus de trois cent mille habitants, la plus vilaine populace du monde. Les Mameluks étaient seuls riches et heureux dans le pays ; et le général en chef, lui-même en ce moment décou-

(1) Je l'ai mieux connu que tout autre ce digne et vertueux homme, dans un récent voyage d'Italie. Jean-Dominique Larrey, né en 1766, à Beaudean, près de Bagnères de Bigorre, resta orphelin encore enfant, et dut à son oncle Alexis Larrey, chirurgien distingué de Toulouse, sa première éducation médicale. A vingt-deux ans, il vint à Paris disputer dans un concours public un des emplois de chirurgien auxiliaire de la marine royale. Nommé chirurgien-major, il partit de Brest en 1788, pour les colonies, à bord de la *Vigilante*. En 1792, chirurgien aide-major attaché à l'armée du Rhin, il devint professeur d'anatomie à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, puis chirurgien-major de l'armée d'Italie, et désigné enfin comme chirurgien en chef de l'armée d'Égypte. Bonaparte disait, dans son rapport, de M. Larrey : « Il nous a rendu, au milieu du désert, les plus grands services par son activité et son zèle. C'est l'officier de santé que je connaisse le plus fait pour être à la tête des ambulances d'une armée. »

ragé, faisait dans son bulletin le plus triste tableau de l'Égypte.

Ce n'était plus cette terre que l'imagination s'était reproduite si fertile, si abondante, comme les contrées des contes arabes : les maisons étaient hideuses ; on pouvait difficilement trouver un peuple plus abruti ; les habitations étaient construites avec de la boue, et on ne connaissait même pas l'usage des moulins.

Pouvait-on faire quelque chose de l'Égypte? Bonaparte croyait cependant qu'avec son sol si fécond, une terre abondamment pourvue, il serait facile d'y fonder une magnifique colonie pour la France.

Tout était triste pourtant autour de lui ; jamais peut-être armée n'avait été plus démoralisée que ces divisions qui virent les minarets du Caire ; jetées loin de la patrie, sur un sol barbare, autour d'une population sale, déguenillée, quel espoir leur restait-il? En vain Bonaparte cherchait à relever le moral du soldat par les poétiques et grandes images ; partout il ne trouvait que des cœurs sans énergie, parce que, accablée de privations, l'armée ne songeait plus qu'à sa propre existence. Cette armée, qui avait vu les plus beaux pays du monde, l'Italie et l'Allemagne, était abandonnée sur une terre maudite. Le découragement était si complet, si universel, que Bonaparte promit plus d'une fois aux soldats de les ramener dans la patrie, avec cette flotte dont on apercevait les mâts d'Alexandrie ; lui-même écrivait à son frère Joseph que dans deux mois il serait de retour en Europe : « Ce pays, ajoutait-il néanmoins, est abondant en toutes choses, mais il n'y a pas d'argent (1). » Le général en demandait au directoire avec insistance, et c'était pour la première fois que Bonaparte se trouvait dans cette position d'abaissement. Jusqu'à présent n'était-ce pas lui qui avait jeté des poignées d'or au directoire? Paris s'était enrichi de ses contributions de guerre, de la splendeur de ses conquêtes, et maintenant il tendait la main à la mère patrie, au nom de son armée impuissante, découragée.

Cet aspect de l'Égypte l'a tellement abattu, qu'on le voit absorbé dans cette seule pensée de retourner au plus vite à Paris, le centre du mouvement politique ; il le dit à ses généraux pour relever leur moral : on laissera garnison au Caire, à Alexandrie, à Rosette, et les divisions seront ramenées en Europe ; ses idées de colonisation s'affaiblissent. Les savants sont l'objet de la colère et des railleries des soldats : ils ont trompé le général avec leurs idées d'antiquailles, leurs pyramides, leurs sphinx, leurs hiéroglyphes. S'ils le veulent, qu'ils aillent rôder autour de la statue de Memnon, admirer les zodiaques, visiter les pyramides, pour disserter sur les pharaons ensevelis depuis des siècles ; tout cela intéresse peu le soldat, qui ne retrouve plus les richesses d'Italie et d'Allemagne.

Les premiers actes de Bonaparte ne révèlent aucun désir de possession longue et permanente ; s'il a déclaré qu'il venait délivrer l'Égypte du joug des beys et des Mameluks, il suit à l'égard du peuple le système habituel d'exactions et de pillages ; il impose les villages, les riches, les cheiks, sans même respecter les caravanes de la Mecque qui vont traverser le désert. A quoi lui servent ces proclamations d'une indifférence et d'un matérialisme grossier, dans lesquelles il se vante d'avoir chassé le pape et dépouillé Malte pour plaire au Grand Seigneur et aux véritables musulmans? Je ne sache rien de plus froidement philosophique que ces adresses à ses soldats, où il leur dit de respecter la superstition des muftis, comme ils ont respecté celle des prêtres en Italie : quel est donc cet homme qui prend en pitié les croyances du peuple, et les confond toutes dans une dédaigneuse générosité? Le temps arrivera où de plus hautes idées viendront rayonner à son front : lorsqu'il voudra reconstruire la société, il saura qu'il lui faut une grande foi, et son pouvoir aura besoin de la sanction des pontifes. Jusqu'ici toute l'administration de Bonaparte sur l'Égypte se borne à frapper des contributions de guerre, à préparer des mesures de police sanglantes, implacables ; les Français deviennent au moins aussi pesants que les Mameluks sur l'Égypte abaissée !

Pour ceux qui rêvent la France, l'Italie, les belles

(1) *Lettre de Bonaparte à son frère Joseph* (28 juillet 1798).

« Tu verras dans les papiers publics la relation des batailles et de la conquête de l'Égypte, qui a été assez disputée pour ajouter une feuille à la gloire de cette armée. L'Égypte est le pays le plus riche en blé, riz, légumes, viande, qui existe sur la terre. La barbarie est à son comble ; il n'y a pas d'argent, pas même pour solder la troupe. Je puis être en France dans deux mois. Fais en sorte que j'aie une campagne à mon arrivée, soit près de Paris, soit en Bourgogne. Je compte y passer l'hiver. »

Lettres interceptées.

« Je crois que nous nous sommes bien trompés sur cette entreprise si belle et tant vantée. Je crois même qu'en réussissant à soumettre l'Égypte, nous aurions bien de la peine à tirer de cette opération tout le fruit qu'on en attendait. Nous trouvons partout beaucoup de résistance et surtout de trahison... Cette Égypte si vantée ne vaut pas sa réputation. L'endroit le plus sauvage et le plus agreste de la France est mille fois plus beau. Rien de si triste, de si misérable, de si malsain qu'Alexandrie, ce port le plus commerçant de l'Égypte. Figure-toi un amas de colombiers vilains et mal bâtis, et tu auras une idée juste des palais d'Alexandrie. »

« C'est après une marche très-fatigante, sans pain pour manger ni eau pour boire, que l'armée est arrivée au Caire. J'ai regretté bien souvent, mon cher Miot, que ton amitié pour moi se soit portée à me mettre de cette expédition. J'ai vu assassiner plusieurs de mes camarades, et au milieu de tout d'événements extraordinaires, mon existence est une énigme pour moi. »

« ...Je ne sais dans quel temps j'aurai le bonheur de vous revoir ; je me repens bien d'être venu ; mais il n'est plus temps, je me résigne à la volonté suprême... Aussitôt que les circonstances le permettront, je franchirai tous les obstacles pour rentrer dans ma patrie. »

cites de Florence, de Milan, les bords du Rhin, Gênes la superbe, Rome, Venise, une terrible nouvelle arrive comme un coup de foudre : la flotte d'Alexandrie vient d'être détruite par l'amiral Nelson. On était sous le soleil du Caire au 6 août; l'estafette qui traversa le désert fut pour l'armée comme ce cavalier de la mort dont parle l'Écriture; il se fit un craquement dans tous les os, un brisement dans tous les cœurs : il n'y a plus de flottes, plus de moyens de retour! la mer les sépare de la patrie, la mer que domine un orgueilleux ennemi!

Comment la flotte ne s'était-elle pas précautionnée contre cette triste fatalité de destruction? L'avis de l'amiral Brueys avait été, une fois le débarquement opéré, de s'en revenir à Malte ou à Toulon, pour y chercher des vivres, des moyens de guerre; le ministre de la marine, Pléville-le-Peley, n'avait-il pas annoncé que les Anglais viendraient en force pour briser l'élite de la marine de France? qui avait donc empêché l'amiral Brueys de mettre à la voile? Il faut le dire : c'était le général Bonaparte lui-même. Plein d'idées politiques et militaires, pénétré de la pensée qu'il pourrait surgir quelque événement à Paris d'une nature considérable, il voulait pouvoir quitter l'Égypte avec ses divisions les plus dévouées; et d'ailleurs ce qu'il avait vu de ce pays l'avait profondément découragé; ses rêves s'étaient évanouis; le souvenir d'Alexandre ne le dominait pas tellement qu'il pût méconnaître la réalité d'une position sans issue. En vain l'amiral Brueys lui avait remontré que le port d'Alexandrie n'avait pas assez de fond pour recevoir une grande escadre de vaisseaux de haut bord (1); le général lui avait ordonné de demeurer dans la rade d'Aboukir jusqu'à la saison des tempêtes. L'amiral Brueys était, de sa nature, courtisan; ses instructions d'ailleurs le plaçaient sous l'influence du général en chef; il lui devait obéissance même pour ce qui touchait la marine.

Horatio Nelson, après quelques jours de station à Naples aux genoux de lady Hamilton, l'enchanteresse, avait repris la mer, inquiet, tourmenté, mécontent d'avoir si mal rempli la mission de surveillance et de gloire que lui avait confiée son amiral lord Saint-Vincent. A Messine, il apprit l'arrivée de Bonaparte en Égypte, et la situation de la flotte française dans la rade d'Aboukir; il dépêcha quelques bâtiments légers pour la reconnaître, et du rivage, l'amiral Brueys put voir une frégate au pavillon anglais qui déployait ses voiles auprès de la flotte, comme si elle venait la compter bâtiment par bâtiment. Nelson, désormais renseigné sur la force et la position de l'escadre de l'amiral Brueys, fit des signes de ralliement, et bientôt les vigies de terre annoncèrent sous le ciel pur de l'Égypte la flotte ennemie. L'amiral Brueys attendait si peu les Anglais, que préparant une fête à l'armée de terre, on peignait les vaisseaux de belles couleurs; le cuisinier de chaque navire allumait les hauts fourneaux pour la bonne chère, lorsque le bruit fut unanime sur les hunes; les matelots de quart crièrent : « L'ennemi! sept, huit, douze, quatorze vaisseaux de haut bord! » L'amiral Brueys convoqua immédiatement un conseil de guerre pour arrêter les dispositions du combat.

Il était onze heures du matin; les équipages semblaient pleins d'ardeur; l'ennemi était encore environ à sept lieues. Les officiers délibérèrent; deux questions furent posées dans ce conseil solennel par de braves capitaines, qui le soir devaient recevoir la mort : irait-on au-devant de l'ennemi, sous voiles, pour offrir une bataille navale, ou bien l'attendrait-on dans la rade d'Aboukir, en se faisant soutenir par les batteries de terre? Le premier mode avait l'avantage d'une attaque soudaine, impétueuse, avec une artillerie supérieure à celle des Anglais; toutefois, l'amiral fit remarquer que les vaisseaux n'ayant que la moitié de leur équipage, le combat sous voiles ne pouvait avantageusement s'engager; plus de deux mille marins étaient sur la flottille du Nil; le combat à l'embossage fut donc préféré, car chaque navire devenait alors une citadelle, que la bravoure des matelots defendrait à l'abordage. La ligne du combat fut formée avec assez d'art pour profiter de tous les secours de la terre, de l'appui des soldats et des batteries; mais ce qu'on ne s'explique pas, c'est que le premier vaisseau de ligne par la droite fût assez loin de la côte pour être doublé, et qu'on n'eût pas pris la précaution de protéger ce vide par quelque carcasse de navire coulé bas, de manière à rendre la passe impraticable; c'était donner à Nelson la première idée de son audacieuse et brillante manœuvre.

Cette escadre anglaise s'avançait à pleines voiles; le temps était calme, l'eau pure, et Horatio Nelson, l'œil attentif sur l'escadre de l'amiral Brueys, avait improvisé sa magnifique attaque. L'embossage n'était pas complet dès que la ligne pouvait être doublée et coupée; la manœuvre de Nelson dut se résumer précisément à doubler par la droite l'escadre républicaine,

(1) *Lettre du vice-amiral Brueys au ministre de la marine* (interceptée).

« ... Il est fâcheux qu'il n'y ait pas un port où une escadre puisse entrer. Mais le port vieux tant vanté est fermé par des récifs hors de l'eau et sous l'eau, lesquels forment des passages fort étroits de vingt-trois, vingt-cinq ou trente pieds. La mer y est ordinairement élevée, et vous voyez qu'un vaisseau de 74 serait fort exposé; il serait brisé un quart d'heure après y avoir touché. J'ai offert, pour satisfaire au désir du général en chef, dix mille francs au pilote du pays qui ferait entrer l'escadre, mais aucun n'a voulu se charger que d'un bâtiment qui tirerait au plus vingt pieds d'eau. J'espère néanmoins qu'on trouvera un passage dans lequel nos 74 pourront rester; mais ce ne peut être le fruit que de beaucoup de soins et de peines... Néanmoins la sortie sera toujours très-difficile et très-longue, et dès lors une escadre y sera toujours mal placée. »

et le vaisseau *le Culloden* reçut cette destination. Le signal est donné; le vaisseau force de voiles à travers les récifs et il échoue; des cris de joie éclatent sur les vaisseaux pavoisés du drapeau tricolore. « Continuez la manœuvre! » s'écrie Nelson avec le sang-froid d'une conviction profonde. Deux autres vaisseaux, serrant moins la terre, pénètrent dans la ligne; mais criblés par l'artillerie et la mousqueterie, ils sont forcés d'amarrer leur pavillon. « Continuez la manœuvre! » tel est encore le cri solennel de Nelson, et bientôt six vaisseaux anglais sont dans la ligne, tandis que l'amiral parcourt avec le restant de la flotte le devant de l'escadre républicaine: il la met ainsi entre deux feux. A la vue de ses signaux, *le Leander* perce le milieu de la ligne française et la coupe avec une intrépidité sans égale. Alors c'est un immense combat: *l'Orient*, que commande l'amiral Brueys, noble navire, démâte les deux vaisseaux qui lui sont opposés; mais l'amiral, blessé déjà, est pris à revers par un boulet, qui le coupe en deux; le feu se communique par un baquet d'huile à l'immense bâtiment : qui n'a décrit cet incendie, ce volcan embrasé qui jette ses feux, cet effroyable coup de tonnerre de la sainte-barbe, éclatant avec un tel retentissement, que le combat reste suspendu pendant une heure! La bataille dès lors se continue de la part des Français, sans ordre, sans précision, sans commandement; des capitaines font sauter leur vaisseau, les autres le brûlent, pour qu'il ne tombe pas au pouvoir des Anglais; quelques-uns se rallient au contre-amiral Villeneuve, avec le courage du désespoir; *le Tonnant* seul, sous le capitaine Du Petit-Thouars, soutient le combat jusqu'au bout. Bientôt la rade d'Aboukir ne presente plus que des débris de la flotte d'expédition; les rivages furent couverts de dépouilles et de cadavres, triste pâture des chacals.

C'était cette fatale nouvelle qui arrivait au Caire pendant la chaude journée du 6 août. Tout autre que Bonaparte aurait eu le désespoir dans l'âme : ce front d'acier en fut à peine atteint. L'amiral Brueys s'était sacrifié pour lui, afin d'assurer le retour de l'armée.

Bonaparte accepta sa nouvelle destinée avec une ferme et glorieuse résignation : tant que la flotte était là, l'espérance de revoir la patrie amollissait les cœurs et donnait quelque chose de provisoire à la conquête; puisque la fortune en avait décidé autrement, il fallait se soumettre et réaliser quelque chose de grand et de durable en Égypte. Dès ce moment, Bonaparte et l'armée s'habituent à l'idée de coloniser cette terre : on s'y acclimatera par le temps; l'industrie fertilisera le Nil, au milieu d'une civilisation nouvelle; quelques batailles purgeront l'Égypte des Mameluks; le Caire sera la capitale, Alexandrie le port. A droite est la Syrie et Jérusalem; il y a des populations chrétiennes qu'on peut soulever; par la Syrie, on peut s'ouvrir une route même sur Constantinople, et de Constantinople, l'Adriatique n'est pas loin. L'Inde, la Grèce, la Syrie, voilà ce qui désormais occupe la vive et brillante imagination de Bonaparte; il ne songe plus qu'accidentellement au retour dans la patrie, la mère commune : qui peut savoir ce que le destin lui réserve? Comme Cortez, il lui faut un nouveau monde, car ses vaisseaux sont brûlés!

CHAPITRE LV.

MARCHE VERS UNE NOUVELLE COALITION DE L'EUROPE.

La Russie. — Mépris de Paul Ier pour la révolution. — Le congrès de Rastadt. — Protection russe sur l'Allemagne. — Intimité avec l'Angleterre. — Négociations avec la Porte Ottomane. — Traité de triple alliance entre la Turquie, la Russie et l'Angleterre. — Négociations à Vienne. — Tendance secrète de la cour d'Autriche. — Le prince Repnin à Berlin. — Arrivée de l'abbé Sieyès. — Départ de la flotte russo-anglo-ottomane. — Ordre du directoire pour des concessions à Rastadt. — Conférences de Seltz. — Discussions au parlement anglais. — Situation de M. Pitt. — Marche des Russes vers l'Allemagne.

Juin—novembre 1798.

La Russie n'avait jusqu'ici que moralement partagé les sacrifices et les périls de la coalition; la mort de Catherine II avait suspendu même l'exécution du traité de subsides et d'alliance qui mettait soixante mille Russes à la disposition de la pensée continentale. Dans les premiers moments du règne de Paul Ier, on s'était surtout occupé d'organiser le pouvoir et l'administration, d'apaiser les différends avec la Perse; puis le nouveau czar, je l'ai dit, éprouvait d'abord une sorte de répugnance pour les projets politiques de sa mère; il suffisait que la grande Catherine eût arrêté une pensée diplomatique pour que l'empereur hésitât devant l'exécution. Peu à peu ces répugnances s'affaiblirent; Paul Ier comprit tout ce qu'il y avait d'immensité dans les projets de sa mère; sa loyauté chevaleresque entraîna même plus loin sa chaleureuse amitié pour les émigrés, et pour cette malheureuse famille de Bourbon qui l'avait si bien accueilli, lorsque jeune homme il visitait la France sous le titre de comte du Nord. Après les préliminaires de Leoben, l'armée de Condé cessant d'être à la solde de l'Angleterre, Paul Ier traita avec la plus haute distinction cette élite de gentils-

hommes qui passèrent à son service (1). Dans une lettre autographe au prince de Condé, le czar se complut à lui rappeler les nobles souvenirs de sa race et l'aimable hospitalité qu'il avait reçue à Chantilly aux vertes pelouses. Le directoire poursuivait la tête royale de Louis XVIII de Venise à Vérone, de l'Italie aux bords du Rhin avec une brutalité indicible; il ne souffrit même pas qu'il se reposât au château de Blankenbourg; à Louis XVIII errant Paul I[er] offrit un noble asile, le palais de Mittau en Courlande, et la splendeur d'une dotation de deux millions de roubles assignés sur son trésor pour lui et sa maison.

C'était déjà manifester sa haine contre la révolution française que cette protection accordée aux princes de l'illustre race des Bourbons. La politique du czar ne se borna point là : vingt-deux vaisseaux de ligne déployèrent leurs voiles dans la Baltique pour protéger le commerce contre les déprédations des corsaires français; des ukases successifs ordonnèrent la levée de deux cent cinquante mille soldats, spécialement dans les provinces méridionales de l'empire, et l'on apprit que le czar avait appelé le vieux, l'intrépide Suwarow, pour lui confier un vaste commandement militaire. Contre qui allaient être dirigées les forces immenses de la Russie? La guerre contre la Perse était finie, on était en paix avec la Suède; la Porte Ottomane témoignait le plus vif désir d'un rapprochement, on avait dompté la Pologne. Évidemment la révolution française serait le but des efforts de la Russie qui mesurait de l'œil cet ennemi des couronnes. Paul I[er], dans son orgueil de souverain, se demandait comment cinq petits roitelets de bourgeoisie pourraient s'opposer à la toute-puissance d'un czar.

Le prétexte de l'intervention était déjà trouvé pour la Russie dans la clause du congrès de Teschen, qui l'établissait garante de la constitution germanique si étrangement bouleversée à Rastadt. La puissance qui cantionne un traité en diplomatie reste libre et maîtresse de son intervention, lorsqu'une des parties contractantes invoque cette garantie, et c'est ce qu'avait fait la Bavière en face du congrès de Rastadt; le ministre russe demanda donc à intervenir dans les transactions germaniques.

La marche de ce congrès se développait lentement à travers les difficultés de toute espèce; à mesure que les plénipotentiaires français obtenaient une concession, ils en imposaient d'autres plus impératives. Dans les dernières séances ils avaient demandé comme ultimatum les limites du Rhin, et on les leur avait accordées après de longs débats; maîtres de cette adhésion, ils exigèrent ensuite les têtes de pont, Kehl, Huningue, Cassel, la libre navigation du Rhin sur les deux rives, les îles grandes et petites, les démolitions de la haute forteresse d'Ehrenbreitstein, et par-dessus tout, ils demandèrent à se porter partie contractante dans l'acte fédératif de l'Allemagne, pour garantir les sécularisations et les indemnités. Ces prétentions qui détruisaient l'ensemble du droit public germanique, excitèrent un sentiment unanime d'opposition, non-seulement parmi les électeurs, mais encore à Vienne, à Berlin (2), les deux cours qui avaient traité avec la république française à Bâle et à Campo-Formio. Ce fut précisément cette circonstance que saisit la Russie pour intervenir dans les affaires d'Allemagne en vertu des clauses du traité de Teschen; ses notes, adressées d'abord à l'*Autriche*, gardèrent plus de ménagements à l'égard de la Prusse : « Le czar s'étonnait que l'empire eût conservé l'espoir de traiter avec le pouvoir tyrannique et violent qui gouvernait la France. Quel gouvernement ce pouvoir avait-il respecté? La Suisse, l'Italie, l'Espagne, étaient en complet bouleversement, et tout cela était l'effet de la désunion, de l'aveuglement du corps germanique. N'avait-on pas reconnu, d'ailleurs, l'impuissance de toute pacification avec la turbulente république. »

(1) Voici l'ordre dans lequel le corps de Condé fut transporté par le Danube dans les États de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies.

Première colonne. — La légion de Roger de Damas; la brigade de hussards de Baschi, composée du régiment de Baschi et de celui de Carneville; le 2[e] bataillon du régiment de Hohenlohe-infanterie. Total, officiers et soldats. 1187 h.

Deuxième colonne. — La brigade française composée des régiments d'infanterie de Damas, de Montesson, de Bardonnenche et de Lascaris; la brigade de hussards d'Étienne de Damas, avec le régiment de Noinville; le régiment de cavalerie du Dauphin et le corps noble des chevaliers de la Couronne, formant un total, officiers et soldats, de 990 h.

Troisième colonne. — Le régiment d'infanterie des chasseurs nobles; les deux régiments de cavalerie nobles. Total : 1487 h.

Quatrième colonne. — Le quartier général de Son Altesse monseigneur le duc d'Enghien, commandant l'armée; le corps royal d'artillerie; les compagnies françaises, suisses; les grenadiers et l'ambulance. Total : 991 h.

(2) *Note du cabinet de Berlin, remise à la légation française.*

« Le roi a vu avec la plus grande surprise les prétentions aussi nouvelles qu'inattendues que la république française a formées depuis que les négociations ont été ouvertes sur ces deux bases, savoir : la *rive gauche du Rhin* et les *indemnités*, lesquelles prétentions consistent en ce que les dettes des États qui éprouvent des pertes sur la rive gauche, soient transportées sur la rive droite; que la noblesse immédiate de l'empire, qui perd sur la rive gauche, reçoive des indemnités; que toutes les îles du Rhin soient cédées, ainsi que différents postes militaires de ce côté du Rhin... Parmi toutes ces demandes, celle de la démolition d'Ehrenbreitstein a été surtout inattendue pour le roi; Sa Majesté se flatte cependant que la France changera de sentiment à cet égard, et qu'elle se désistera même d'une pareille prétention, si elle désire sincèrement de rester avec la Prusse sur le pied de l'amitié et de la bonne intelligence. En effet, demander la démolition d'Ehrenbreitstein et la conservation d'autres postes militaires sur la rive droite du Rhin, ce serait évidemment prendre une contenance offensive et menaçante contre le nord de l'Allemagne. Le roi est certainement bien éloigné d'entrer dans une nouvelle coalition contre la France; Sa Majesté aime aussi à croire que la république n'annoncera point ses vues inquiétantes par une contenance offensive. »

Les notes de la Russie se résumaient en offrant à l'Autriche l'appui sincère et désintéressé de ses forces de terre et de mer pour ramener l'ordre et l'équilibre en Europe (1). C'était au moment de l'émeute des Viennois contre Bernadotte; M. de Thugut s'empressa de répondre confidentiellement « que le temps n'était pas loin peut-être où les offres de la Russie seraient acceptées avec joie par sa cour, nécessairement poussée à un conflit avec la France. » Le comte Rasumowsky annonça la prochaine arrivée à Vienne du prince Repnin, porteur des paroles confidentielles de l'empereur Paul Ier au sujet des affaires d'Allemagne, mais dans le fait chargé d'une mission intime pour une nouvelle coalition européenne.

En ce moment, à Saint-Petersbourg, une des négociations les plus extraordinaires se poursuivait par la médiation de lord Whitworth, l'ambassadeur britannique. Une maxime du vieux droit public européen considérsit comme impossible l'alliance de la Porte et de la Russie dans leur position si antipathique au XVIIIe siècle; et cependant on était en voie d'une ligue militaire entre Paul Ier et Sélim. Qui avait préparé cet étrange rapprochement entre deux puissances constamment en guerre? la politique violente du directoire et l'habileté de l'Angleterre. Il était puéril de s'imaginer qu'il serait possible de persuader au divan que l'expédition d'Égypte était dirigée dans son propre intérêt et pour soutenir les droits du Grand Seigneur contre les beys : illusion qu'on devait regretter de voir partager par un esprit aussi sûr que celui de M. de Talleyrand. La note destinée au chargé d'affaires de France à Constantinople, Ruffin, à la tête de l'ambassade, après la mort du général Aubert-Dubayet, exprimait les plus singulières idées: « C'était pour venger les outrages des beys et de leurs Mameluks que la république française envoyait une flotte en Égypte; on ne voulait qu'une réparation des avanies de notre commerce. Le directoire, jaloux de conserver les bons rapports d'amitié existant entre les deux nations, offrait son alliance la plus intime à la Porte; et l'expédition d'Égypte n'en était que la confirmation (2). »

Était-ce bien sérieusement que le ministre écrivait de telles instructions à un chargé d'affaires auprès du divan, généralement composé d'hommes rusés et défiants? Pouvait-il espérer que la Porte subirait la perte de l'Égypte sans se plaindre? et n'avait-elle pas l'Angleterre et la Russie, toutes deux empressées de lui offrir appui et secours contre la puissance turbulente de la France? En outre, le divan venait de recevoir une dépêche de son ambassadeur à Paris, Seid-Aly-Effendi. M. de Talleyrand et le directoire avaient nié avec la plus insolente fourberie que la flotte de Toulon fût destinée à l'Égypte, tandis que Ruffin, le chargé d'affaires de France à Constantinople, justifiait l'expédition comme un fait très-favorable aux rapports des deux cabinets. Le divan se réunit sous des impressions de colère; Ruffin, sur la clameur populaire, fut renfermé aux Sept-Tours malgré la réclamation des ministres d'Espagne et de Hollande; la Grande-Bretagne prit toute puissance sur la Porte Ottomane, à ce point de préparer la triple alliance de la Russie, de la Porte et de l'Angleterre. La France fut dénoncée comme une puissance sans foi et sans loyauté.

Comment d'énergiques résolutions n'auraient-elles pas été prises, lorsque la glorieuse nouvelle de la victoire navale d'Aboukir arrivait aux Dardanelles? L'ambassadeur d'Angleterre, sir Spencer Smith, et le ministre russe, général Tamara, profitèrent de cette vive impression pour obtenir ce traité d'alliance contre la république française, qu'ils sollicitaient ardem-

(1) *Note du comte Rasumowsky au baron de Thugut.*

« Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies, touchée de la situation alarmante où l'empire germanique se trouve réduit par l'effet de sa désunion et de son aveuglement à poursuivre, par des négociations fallacieuses, la chimère d'une paix impraticable avec un pouvoir tyrannique, suborneur et perfide, déplore sincèrement que Sa Majesté Impériale et Royale apostolique ait été un moment entraînée dans un gouffre de traités dont il est impossible qu'elle se dissimule plus longtemps la profondeur. Tout n'est-il pas changé déjà autour de Sa Majesté Impériale et Royale depuis l'inconcevable transaction de Campo-Formio? Signataire du traité, Bonaparte lui-même n'avait ni le pouvoir ni l'intention d'en être le garant. Qu'en est-il résulté autre chose que la preuve de l'inutilité et de l'impuissance de cette pacification? A-t-elle pu mettre un terme aux empiétements du directoire? Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, vivement animée du désir de rétablir l'équilibre de l'Europe, garante d'ailleurs de l'intégrité de l'empire germanique, s'empresse, dans des circonstances si alarmantes, d'offrir à Sa Majesté Impériale et Royale son intervention désintéressée, et, s'il était besoin, l'appui de ses forces de terre et de mer, de concert avec ses alliés. »

(2) *Note de M. de Talleyrand au chargé d'affaires Ruffin à Constantinople.*

« Les papiers publics vous auront annoncé l'armement que l'on préparait à Toulon; il est destiné contre les beys d'Égypte et leurs Mameloks. Le directoire exécutif, instruit de tous les outrages dont on abreuve les Français, voyant que le gouvernement ottoman, dont on ne saurait suspecter la loyauté, n'est pas assez fort pour y mettre un terme, a été obligé de se charger de l'initiative. Le directoire espère que le châtiment des tyrans d'Égypte fera cesser les désastres et les avanies que nous essuyons en Syrie, à Alep et à Smyrne, et que cette conduite décidera le divan, une fois affranchi du joug des beys, à soutenir nos justes droits. Je ne puis cependant me dissimuler que cet événement fera une impression fâcheuse sur la Sublime Porte, bien que notre établissement en Égypte n'ait d'autre but que de conserver cette province et de la délivrer de l'insubordination des beys, ainsi bien que de l'influence que les Anglais y ont acquise... Cette invasion, non d'une province ottomane, mais d'une province que des rebelles s'efforcent de séparer de l'empire, ne peut donner lieu à une rupture avec cette puissance, du moins le directoire exécutif ne le désire pas. Il est jaloux de maintenir et de cultiver avec la Porte les mêmes relations d'amitié et de bonne intelligence qui existent depuis longtemps entre les deux nations. Leurs intérêts respectifs commandent impérieusement leur union intime. La république est donc prête de s'unir de nouveau avec la Porte de la manière la plus étroite. »

ment. Sélim, éclatant d'une noble impatience, envoya deux cents sequins à chaque matelot blessé de la flotte anglaise, et Horatio Nelson, le glorieux amiral, reçut du Grand Seigneur une des aigrettes en diamants qui surmontaient le croissant impérial. Le chargé d'affaires français Ruffin, enfermé aux Dardanelles, n'eut plus de caractère diplomatique reconnu; on relégua en Asie le consul de Beauchamp, un des voyageurs les plus savants, les plus érudits, et que Bonaparte envoyait au grand vizir après la défaite de la flotte, pour proposer l'évacuation de l'Égypte et une alliance intime avec la république; arrêté par un navire anglais, Beauchamp fut obligé de livrer ses instructions, et l'on y trouva la preuve que Bonaparte, désespéré déjà dans sa conquête de l'Égypte, ne désirant qu'un prétexte pour l'abandonner, écrivait au grand vizir pour lui demander l'envoi d'un agent de la Porte au Caire, afin de traiter avec lui sur le sort de l'Égypte (1); démarche sans but qui constatait la faiblesse de l'expédition.

Rien désormais ne retint plus le sultan dans ses desseins hostiles contre la France : l'Angleterre désirait la destruction de nos privilèges de commerce dans les Échelles, ils furent révoqués ; la plupart des négociants français établis en Syrie, à Smyrne, à Constantinople, furent arrêtés; le grand vizir passait pour l'ami de la France, un acte violent de Sélim le relégua à Scio après une destitution éclatante (2). Un traité de triple alliance fut signé entre l'Angleterre, la Russie et la Porte; et comme complément, la flotte de Sébastopol, franchissant le détroit, apparut toute pavoisée devant les tours de Constantinople en face de Bujukdéré; les canons retentirent en signe d'allégresse, et la terre sacrée fut ainsi souillée par les infidèles. Que les temps étaient changés depuis les grandes guerres de Catherine II et le terrible siége d'Ismaïlow! Ainsi la révolution française avait modifié toutes les traditions de l'Europe, rapproché les intérêts et les sentiments les plus antipathiques, à ce point que les pavillons russe et ottoman réunis allaient paraître sur le Bosphore dans la plus étrange alliance. C'est que lorsqu'une nation est sortie du droit public européen, il se forme contre elle les plus formidables coalitions, sans regarder les vieilles haines et les hostilités traditionnelles (3).

A Pétersbourg, les négociations diplomatiques prenaient une attitude plus énergique et plus franche depuis le succès de Nelson devant Aboukir; l'Angleterre y avait comme ambassadeur un diplomate habile et de grande valeur, lord Whitworth, l'intermédiaire du plus large traité d'union. Rapprochés dans une alliance offensive et défensive contre la France, les deux cabinets réglèrent le contingent militaire; lord Whitworth offrit ses bons offices auprès des autres cours, afin d'étendre l'alliance à Berlin et

(1) *Lettre de Bonaparte au grand vizir, datée du Caire le 22 août 1798.*

« Je m'empresse de faire connaître à Votre Excellence l'intention où est la république française, non-seulement de continuer l'ancienne bonne intelligence, mais encore de procurer à la Porte l'appui dont elle pourrait avoir besoin contre ses ennemis naturels qui, dans ce moment, viennent de se liguer contre elle. Je prie Votre Excellence d'envoyer ici quelqu'un qui ait votre confiance, et qui soit muni de vos instructions et pleins pouvoirs, ou de m'envoyer un firman, afin que je puisse envoyer moi-même un agent pour fixer invariablement le sort de ce pays, et arranger le tout à la plus grande gloire du sultan et de la république française, son alliée la plus fidèle, et à l'éternelle confusion des beys et Mameluks, nos ennemis communs... »

(2) *La présente est adressée à vous, kaïmacan-Pacha* (lieutenant du grand vizir).

« Lorsque le grand vizir, Yssed-Méhémet-Pacha, obtint cette dignité, il reçut en même temps les ordres les plus positifs de veiller avec le plus grand soin à la défense du territoire ottoman. Malgré ces injonctions, on a lieu de se convaincre que, par des motifs d'intérêt personnel, qu'il a eus uniquement en vue, il a favorisé les desseins astucieux de Bonaparte, général des Français et mécréants, en n'en prenant aucune connaissance, tandis que son devoir lui imposait l'obligation de prévenir l'exécution de ces projets et d'en avertir à temps les habitants de l'Égypte... Nous avons en conséquence sur-le-champ déposé ledit Yssed-Méhémet-Pacha de sa dignité de grand visir, et nous avons nommé à sa place Youssouf-Pacha, gouverneur d'Erzeroum. Jusqu'à son arrivée, nous vous autorisons, vous, Mustapha-Bey, à gérer en attendant, près de notre Sublime Porte, les fonctions de kaïmacan. Ainsi, dans des conjonctures aussi critiques et dangereuses, le devoir le plus sacré pour tout vrai croyant est de combattre de toutes ses forces ces Français mécréants et parjures, et pour venger en même temps de la manière la plus éclatante l'injure que par cette agression ils ont faite à tous les musulmans... Nous aurons l'œil sur les efforts que vous ferez et auxquels nous nous confions. Puisse le Dieu tout-puissant accompagner nos entreprises de sa divine bénédiction et nous accorder le bonheur dans la défense de notre juste cause!

« *Signé* : SÉLIM. »

(3) *Extrait d'un rapport d'un agent secret de la cour de Berlin, résidant à Constantinople.*

« .. Si la Porte n'envoie pas encore de ministre permanent à Saint-Pétersbourg, ce n'est point qu'elle ne soit dans la plus parfaite intelligence avec cette cour impériale qui, depuis l'avénement de Paul Ier, a totalement changé de système à l'égard de la Turquie. Voici ce qui vient complétement à l'appui de cette assertion : M. de Kotschubey, envoyé de Russie extraordinaire, vient de remettre au capitan-pacha, dont on connaît le crédit près de son souverain, une magnifique tabatière ornée de brillants et de miniatures très-artistement faites. C'est au nom de l'empereur de Russie qu'il lui a fait ce cadeau d'autant plus remarquable qu'on y voit entre autres, sur deux côtés différents, les pavillons russe et turc croisés de façon à se surmonter alternativement l'un l'autre, en signe d'une parfaite égalité. Un autre phénomène, peut-être encore plus remarquable en ce genre, c'est qu'une frégate russe étant venue de la Crimée dans le canal, le capitan-pacha s'y rendit à bord, et y fut reçu avec tous les honneurs qu'un vaisseau ottoman pouvait rendre au grand amiral de l'empire. Il examina tous les détails de la construction de cette frégate, et après être resté quelque temps à bord, il en gratifia les trois officiers supérieurs de présents considérables. C'est à l'habileté de M. de Kotschubey que le czar sera redevable du rapprochement des deux empires si longtemps en guerre, et dans un état d'inimitié tel qu'il semblait impossible d'y faire succéder la bonne intelligence. Le capitan-pacha et le reis-effendi sont entièrement dans les intérêts russes... »

à Vienne. D'où il résulta une longue série de traités : le premier, fort secret avec l'Autriche, fixait à soixante mille hommes le contingent russe marchant sur le haut Danube, dans l'hypothèse d'une guerre, et sous le commandement du feld-maréchal Suwarow ; le second avec le roi des Deux-Siciles, pour une alliance défensive et offensive, et le troisième avec la Porte Ottomane dans les mêmes termes. Une dernière clause faisait espérer que la Prusse ne resterait pas étrangère à cette nouvelle prise d'armes, car la Russie stipulait, qu'en ce cas elle fournirait quarante-cinq mille hommes au cabinet de Berlin comme auxiliaires, et que ce contingent serait soutenu par les subsides de l'Angleterre. Les choses marchaient ainsi droitement vers une coalition, où tous les intérêts les plus disparates entreraient par un mouvement de colère et de violence contre la république ; on verrait apparaître sous le même drapeau les Russes, les Turcs, les Anglais, les Napolitains, les Autrichiens même, mais ceux-ci moins immédiatement et avec plus de précaution, car l'espoir de paix n'était pas encore tout à fait éteint à Rastadt.

Afin d'avancer l'œuvre de cette coalition, le czar Paul désigna pour une ambassade extraordinaire à Vienne et à Berlin un des hommes les plus considérables de la cour, le prince Repnin, neveu du comte Panin, l'ancien favori de Catherine, ce même Repnin qui avait organisé la Pologne sous la domination russe. Tour à tour ambassadeur à Constantinople, signataire du congrès de Teschen, vainqueur du grand vizir Youssouf et négociateur de la paix de Yassy, nul n'avait eu une carrière plus longue, plus puissante ; un moment relégué par Catherine, le prince Repnin reprenait son crédit avec Suwarow, et le czar le désignait pour une mission extraordinaire en Allemagne, dans le but d'arrêter le plan militaire d'une campagne vigoureuse contre la république. L'ambassadeur extraordinaire devait visiter Berlin, afin de décider le cabinet à prendre une attitude digne de lui ; quelle que fût l'amitié personnelle du czar pour Frédéric-Guillaume, la conduite du cabinet prussien lui paraissait indigne : quelle était, en effet, cette neutralité complaisante pour une république qui bouleversait tout ? Où voulait en venir la Prusse avec son système de temporisation et de ménagement envers le directoire ? Laisserait-elle l'Allemagne aux mains des révolutionnaires et du club des jacobins ? C'était dans la pensée que la Prusse ne résisterait pas à ces instances, que le cabinet de Pétersbourg s'était engagé envers l'Angleterre à fournir quarante-cinq mille hommes comme auxiliaires à la Prusse, moyennant un subside de 50 liv. sterling par homme ; ce contingent marcherait de concert avec l'armée prussienne sous les ordres du prince Repnin.

Toute l'Europe comprenait le rôle important de la cour de Berlin dans les négociations pour une campagne militaire ; en raison de ce que ce cabinet se prononcerait pour un système de guerre, de neutralité ou d'alliance, les puissances coalisées auraient un plus grand développement de moyens et de forces supérieures dans la campagne : avec la coopération de la Prusse, on pourrait recouvrer le Rhin, les Pays-Bas, la Hollande, et entamer la France par tous les côtés, et à cet effet, le prince Repnin dut, après une courte résidence à Vienne, se rendre immédiatement à Berlin. Le roi Frédéric-Guillaume avait alors abandonné toute sa confiance au comte de Haugwitz, et en seconde ligne au baron de Hardenberg, qui tous deux partageaient l'opinion d'une neutralité absolue dans la guerre, si cette calamité se renouvelait encore en Europe. Par cette position de neutralité, la Prusse espérait conquérir une meilleure part d'influence en Allemagne ; le ministre Caillard lui avait communiqué par ordre du directoire les articles secrets du traité de Campo-Formio, stipulés par l'Autriche et si opposés aux intérêts de la Prusse ; cette communication avait jeté encore des éléments de discorde entre les cours de Berlin et de Vienne. Si l'on n'était certainement pas satisfait à Berlin de la tournure des conférences de Rastadt, on espérait, par la nécessité même où se trouvait la république française de caresser la neutralité prussienne, qu'une meilleure part serait faite à la Prusse en Allemagne, et le ministre Caillard favorisait cette préoccupation en offrant tour à tour le Hanovre, la Saxe et la sécularisation complète, toutes choses qui plaisaient à la Prusse.

Le directoire se flattait même qu'au moyen de ces offres si attrayantes il pourrait entraîner le cabinet de Berlin à une alliance offensive et défensive ; et comme le but était grand, il songea à fortifier la légation, par ce qu'on appelait alors une tête de penseur : l'abbé Sieyès avait conquis sa renommée par une certaine roideur sentencieuse et méditative ; son éducation cléricale lui avait donné une supériorité de lumières sur beaucoup de ces rustres et de ces ignorants des temps révolutionnaires ; envoyé en Hollande, il avait fait une constitution, puis il s'était reposé comme Jéhovah : Sieyès serait donc bien placé à Berlin, ville scientifique, qui aime les têtes un peu pédantes et les intelligences spéculatives. Sous ce point de vue, il serait parfaitement accueilli ; mais Berlin est aussi une cour d'aristocratie militaire, et y verrait-on un régicide avec plaisir ? L'Europe entière savait que Sieyès avait voté la mort du roi Louis XVI « sans phrase. »

C'était donc personnellement un assez mauvais choix que celui de l'abbé Sieyès pour l'ambassade de Berlin : si cet esprit pédant et méthodique pouvait plaire à la portion professorale des universités, il blessait profondément le parti militaire et la bonne noblesse. L'abbé Sieyès, insistant pour être présenté au roi,

venait lui offrir, d'après ses instructions, l'alliance la plus intime, la plus franche au nom de la république française. Le discours dont il accompagna la présentation de ses lettres de créance se ressentait de la morgue de sa vie entière : il parlait de sa moralité, de son caractère (chose dont parlent toujours ceux qui ont besoin de se justifier), de son opinion personnelle « pour l'alliance intime des deux nations, conforme d'ailleurs aux sentiments de Frédéric, grand parmi les rois, immortel parmi les hommes (1). » L'opinion personnelle de Sieyès était qu'avec l'alliance de la Prusse, les destinées de l'Allemagne étaient désormais à l'abri de toutes les négociations diplomatiques et absorbantes de la maison d'Autriche. Telle fut la politique de l'abbé Sieyès à Berlin et de sa légation, composée de deux anciens chefs aux relations extérieures sous le comité de salut public, Otto et Sabathier; cette marche fut appuyée par Otto surtout, esprit, du reste, d'une grande habileté et l'homme de confiance de Robespierre pour les négociations au dehors, comme Clarke l'avait été de Carnot pour les opérations de la guerre.

Dès les premiers jours de son arrivée à Berlin, l'abbé Sieyès put s'apercevoir que, si l'on remplissait à son égard tout ce que l'étiquette impose, on n'allait pas au delà pour les actes de confiance et d'abandon. L'ambassadeur ne reçut que les visites obligées : la noblesse, le parti militaire se retirèrent de lui, et c'est ce qui donne à ses dépêches, adressées à M. de Talleyrand, ce caractère d'aigreur et d'animosité puériles sur l'esprit et le caractère de la cour de Berlin; il juge avec une sévérité dédaigneuse le roi, son ministère, les influences qu'exercent sur lui les conseillers intimes; il appelle, par le plus faux des jugements, les hommes d'État de la Prusse les Italiens de l'Allemagne. Ainsi, l'abbé Sieyès n'a pas réussi dans sa mission d'une alliance intime; par contraire, il se rapproche considérablement du duc de Brunswick, car il a toujours l'espérance d'en finir avec la révolution, par le chiffre anglais de 1688; il y a longtemps qu'il songe à terminer ce grand drame par un protectorat ou une monarchie constitutionnelle sous le duc de Brunswick, comme l'Angleterre avait fini le sien par l'avénement du prince d'Orange. Quant au but réel de sa mission, il est visiblement compromis (2) : l'alliance offensive de la république française avec la Prusse, contre la Russie et l'Autriche, ne sera point conclue; à peine pourra-t-on obtenir l'impartiale neutralité.

A ce moment, le prince Repnin, l'envoyé de Paul I[er] à Berlin, s'agitait activement pour accomplir l'adhésion de la Prusse à la nouvelle coalition. Si l'on n'avait consulté que la noblesse belliqueuse, la mission du prince Repnin eût réalisé un plein succès. Jamais il n'y eut de légation plus splendide, plus populaire parmi les gentilshommes : les jeunes seigneurs russes jetaient les frédérics d'or dans les fêtes, dans les jeux, et parmi eux, le jeune Wolkonsky, neveu de l'ambassadeur, se distinguait par ses prodigalités aventureuses.

Quand le prince Repnin s'adressait au parti militaire, au vieux maréchal de Mœllendorff, il trouvait concours et appui d'opinion et d'épée, mais il n'avait pas le même résultat auprès des ministres du cabinet et du comte de Haugwitz spécialement. Enfin, de concert avec l'ambassadeur d'Angleterre, le prince Repnin s'ouvrit sur la possibilité de reformer une coalition contre cette république qui troublait toute l'Italie, l'Allemagne et la Suisse. A ces propositions, le cabinet prussien répondit par un refus absolu, proclamant sa neutralité complète; alors le prince Repnin réduisit la question à la garantie de l'Allemagne, à la nécessité de la protéger contre les républicains par le concours de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche, en vertu des stipulations de Teschen (3). Sur ce point,

(1) L'abbé Sieyès, dans son audience de réception, le 8 juillet, prononça le discours suivant :

« Sire, la lettre de créance que j'ai l'honneur de remettre à Votre Majesté exprime les sentiments qui animent le directoire de la république française envers votre personne. Elle annonce aussi les motifs qui l'ont engagé à me confier la mission importante et honorable que je viens remplir près d'elle. J'ai accepté cette mission, parce que je me suis constamment prononcé dans ma patrie, et au milieu de toutes les fonctions auxquelles j'ai été appelé, en faveur du système qui tend à unir par des liens intimes les intérêts de la France et ceux de la Prusse, parce que les instructions que j'ai reçues étant conformes à mon opinion politique, mon ministère doit être franc, loyal, amical, convenable en tout à la moralité de mon caractère; parce que ce système d'union, d'où dépendent la bonne position de l'Europe et le salut peut-être d'une partie de l'Allemagne, eût été celui de Frédéric II, grand parmi les rois, immortel parmi les hommes; parce que ce système enfin est digne de la raison judicieuse et des bonnes intentions qui signalent le commencement de votre règne. Puissent les espérances de mon gouvernement n'être pas vaines, et mes sentiments, bien connus à cet égard, être regardés par Votre Majesté comme un titre de plus à la confiance de ses ministres! »

(2) *Dépêche de Sieyès à M. de Talleyrand* (Juillet 1798.)

« Le roi de Prusse ne veut se résoudre à rien, c'est-à-dire qu'il prend la plus mauvaise des résolutions, celle de n'en prendre aucune. Il est d'autant plus obstiné à vouloir ce qu'il s'est fourré dans sa tête de roi, qu'il ne se détermine point d'après les lumières les plus éclairées de son conseil. La haine de la révolution l'empêche de s'allier avec la France, quelque grands que soient les avantages que pourrait lui procurer cette alliance; d'un autre côté, la crainte l'empêche de se coaliser. »

(3) *Note du prince Repnin à M. de Haugwitz.*

« Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies n'ignore pas que ce fut dans l'espoir d'échapper aux conséquences d'une guerre fâcheuse qui mettait l'Allemagne en péril, que le prédécesseur de Sa Majesté Prussienne abandonna ses alliés en signant, à Bâle, un traité de neutralité qui devait être le terme des inquiétudes, des sacrifices et des dangers de la Prusse. Mais combien l'État du continent et surtout celui de l'Allemagne ne sont-ils pas aggravés depuis? Rompant toutes les barrières, ne tenant aucun compte ni des traités, ni des engagements les plus sacrés, le gouvernement français est à la veille de traiter l'empire germanique comme il a traité l'Italie et la Suisse. Négocier avec ce gouvernement, c'est

on s'entendit plus parfaitement avec la Prusse; il fut presque sous-entendu que si les plénipotentiaires français à Rastadt élevaient trop haut leurs prétentions sur la constitution germanique, on se concerterait pour repousser un système d'invasion et de trouble; origine d'une alliance dont les conséquences pouvaient être sérieuses pour la paix ou pour la guerre.

Dans ses dépêches à Saint-Pétersbourg, le prince Repnin exposa ainsi la situation des partis à Berlin : « Évidemment la noblesse et l'armée veulent l'alliance anglo-russe, et professent une sorte de mépris pour l'abbé Sieyès, le régicide ambassadeur de la démocratie; mais à Berlin, ce parti n'est pas tout : il existe une opinion mixte et tempérée dont le comte de Haugwitz est l'expression; celle-là, favorable à la France, ne voudra pas se départir de la plus parfaite neutralité. Le but de toute la diplomatie devrait dès lors être de remplacer le comte de Haugwitz, soutenu par le roi, si calme, si modéré; le mobile de ce changement serait le maréchal de Mœllendorff, le vieux conseiller de l'armée prussienne, et le rival du duc de Brunswick, captivé par Sieyès (1). » Le cabinet de Pétersbourg ne désesperait pas de faire prononcer la Prusse pour une coalition, dès que l'alliance serait cimentee, et tout n'était pas fini : l'Autriche elle-même n'était point prête encore; signataire du traité de Campo-Formio, pouvait-elle se jeter immediatement dans la guerre, et n'y avait-il aucun ménagement à garder?

A quelques lieues de Strasbourg, dans la petite ville de Seltz, d'autres conférences étaient indiquées pour développer les clauses secrètes de la paix de Campo-Formio. Ces relations intimes avaient commencé entre M. de Cobentzl et le général Bonaparte après la campagne d'Italie, sur le pied de la confiance la plus abandonnée; c'est là qu'on avait ébauché les premiers éléments d'une nouvelle alliance entre la république et la maison d'Autriche. Tandis que l'abbé Sieyès allait révéler à Berlin la possibilité de constituer un ordre monarchique ou dictatorial en France avec le duc de Brunswick à la tête, l'Autriche insinuait à Bonaparte la pensée de saisir un pouvoir fort à la place du directoire, en prenant fièrement l'épée de dictateur ou de protecteur dans ses mains victorieuses. Ces confidences avaient créé un grand rapprochement entre M. de Cobentzl et Bonaparte, et toutes les difficultés sur Venise et l'Adriatique se trouvèrent facilement résolues par l'influence du jeune général.

Après le départ de Bonaparte, l'Autriche offrit au directoire de continuer des communications diplomatiques qui pouvaient avancer les opérations du congrès de Rastadt, et M. de Cobentlz fut encore désigné pour ces conférences. Le directoire, à son tour, voulant pénétrer les intentions définitives du cabinet de Vienne, nomma pour négocier avec M. de Cobentzl, M. François de Neufchâteau, littérateur philosophique, faiseur de vers et de prose au temps de Robespierre, toutefois aux manières polies, douces, à la causerie remarquable. On se vit à Seltz pendant presque toute une saison, comme pour s'endormir réciproquement par la parole, car l'attention de l'Allemagne entière était portée sur Rastadt. C'est là que les plénipotentiaires de l'empire et de la république française cherchaient à s'entendre pour arrêter une nouvelle constitution germanique, etablie sur les secularisations des évêchés, et garantie par la France, l'Autriche et la Prusse.

M. Treilhard, appelé au directoire, venait d'être remplacé à Rastadt par l'abbé Roberjot (2), ancien curé comme l'avait éte l'abbé Sieyès. Avant de quitter Paris, le directoire lui donna des instructions plus larges, plus complètes, et surtout moins impératives que celles qu'il avait confiées à M. Treilhard, car les relations diplomatiques s'étaient depuis sérieusement compliquées, et les dépêches devenaient fort inquiétantes. La cour de Prusse, avec une certaine allure de fierté et de hauteur, demandait qu'on en finît, à Rastadt, avec toutes ces exigences pour la rive droite du Rhin : la France, maîtresse de la rive gauche, ne devait plus rien exiger au delà, ni têtes de ponts, ni influence diplomatique sur la confédé-

reculer les difficultés et ne pas les résoudre. Que Sa Majesté Prussienne se reporte vers le passé pour mieux juger l'avenir! Que Sa Majesté Prussienne médite sur les terribles conséquences d'un danger si pressant! Les trois cent mille hommes, les dix millions de sujets, la fidélité des uns, la valeur des autres, les talents de ses généraux, la sagacité de ses ministres, ajouteraient un poids décisif dans la balance d'une ligue de sûreté; ce poids n'aurait pas celui d'un grain de sable, le jour où la Prusse verrait la révolution française se présenter de front contre la tardive résistance qu'aucun secours ne soutiendrait. Que la Prusse adhère à l'alliance dont la Russie et l'Angleterre forment le nœud, l'Autriche s'y joint à l'instant même, et l'Europe est sauvée. »

(1) *Dépêche du prince Repnin à sa cour.*

« Sieyès est isolé à Berlin : on craint de l'approcher; sa réputation de muet ou plutôt sa taciturne éloquence, a excité les méfiances du cabinet. Il voit de temps en temps le ministre d'Espagne aussi taciturne que lui. Son mot de ralliement est *silence et profondeur*. Jamais homme d'ailleurs ne fut moins séduisant que ce Provençal, dont le pédantisme orgueilleux ne respecte l'orgueil de personne, dédaigne les bienséances, se croit dispensé d'adresse, et imagine que ses semblables doivent s'abaisser devant les hauteurs de son intelligence. Sa présence à Berlin a plus servi l'Europe que le directoire de la république française. Il paraît même que, par l'importunité et la valeur de ses notes, il s'est totalement aliéné le ministre des affaires étrangères, comte de Haugwitz, bien que ce ministre soit le plus invincible promoteur de la neutralité. »

(2) Claude Roberjot, né à Mâcon en 1753, était curé de cette ville lorsque la révolution éclata. Prêtre marié, il devint président du département de Saône-et-Loire, puis député suppléant à la convention, où il siégea après le 31 mai 1793. En octobre 1794, il fut nommé représentant du peuple près l'armée de Hollande sous Pichegru. Membre du conseil des Cinq-Cents, il en sortit en 1797, et fut envoyé, vers la fin de décembre, à Hambourg, en qualité de ministre plénipotentiaire près des villes hanséatiques.

ration. Dans le moment où la république avait tant d'intérêt à ménager la Prusse, l'abbé Roberjot avait ordre de tout céder, même les têtes de pont. On devait également apaiser l'Autriche, devenue depuis difficile, exigeante, dans les conferences de Seltz : le plénipotentiaire français présenterait donc une note dans laquelle, pour maintenir la bonne harmonie des cabinets, la république renonçait à Huningue, Cassel, Kehl, se bornant à la rive gauche du Rhin, comme frontière.

Ces concessions témoignèrent à l'Europe que la France n'était point prête à la guerre, qu'elle se montrait modérée parce qu'elle était impuissante ; et l'on vit les troupes autrichiennes, devenues plus hardies, occuper spontanément le pays des Grisons (1), sous pretexte que les Français étaient maîtres de Genève et de Lausanne. L'Autriche avait-elle violé la neutralité helvétique? Lorsque M. François de Neufchâteau s'en plaignit à M. de Cobentzl, il ne put obtenir qu'une réponse évasive, et le ministre ajouta : « On nous fait de grandes offres partout pour reprendre les armes contre votre république. Depuis la paix de Campo-Formio, que n'avez-vous pas fait pour briser la bonne harmonie ? Vous avez bouleversé l'Italie et la Suisse; et nous, qu'avons-nous obtenu comme compensation? Voyez et jugez. Dites à votre gouvernement qu'avec Mantoue, le Mincio, quelques fragments des légations papales, tout peut s'arranger ; autrement nous sommes débordés. Est-ce que le directoire ne sait pas que les Russes sont à notre dos et nous pressent pour nous agrandir? »

La négociation pour une coalition nouvelle touchait alors à son terme, et M. Pitt put glorieusement ouvrir le parlement britannique. Le roi maladif, dans l'impuissance de s'adresser lui-même aux deux chambres, désigna une commission royale qui avec une joyeuse fierté annonça d'abord la mémorable victoire de Nelson sur la flotte française (2) « succès d'autant plus considérable qu'il détruisait les folles espérances de l'ennemi pour l'amoindrissement du commerce anglais dans l'Inde ; victoire qui avait fait naître des circonstances bien favorables pour la diplomatie britannique. » Et ici le discours parlait de la magnanimité de l'empereur Paul I[er], de l'alliance conclue avec la Porte Ottomane. S'il n'était rien dit encore sur l'Autriche, c'est que rien n'était définitivement arrêté avec cette cour, et que les négociations avaient besoin du silence pour arriver à leurs fins. Dans tout ce discours de la couronne, on voyait éclater la plus vive satisfaction au cœur de l'homme d'État qui avait dirigé les affaires : les troubles de l'Irlande étaient apaisés, les craintes d'une invasion en Angleterre cessaient aussi ; les rebelles étaient dispersés ou exemplairement punis; une nouvelle coalition allait éclater en Europe contre l'ambitieuse république.

(1) *Dépêche confidentielle du comte de Lehrbach au baron de Thugut* (Rastadt, septembre 1798.)

« Malgré toutes les bravades de la légation française, on voit percer le sentiment de la peur. Vous pouvez m'en croire : la déclaration de guerre de la Porte Ottomane, événement si inattendu, le parti non équivoque qu'a pris en même temps la Russie, le désastre de la flotte de Toulon, la dangereuse position de Bonaparte, le mauvais succès de l'expédition concertée pour l'Irlande, toutes ces circonstances réunies ont augmenté le désir de la paix du côté de la France. Les concessions faites à Rastadt en sont le premier fruit. N'allez donc pas vous relâcher au sujet des Grisons ; occupez même sans retard le pays, si vous voulez, en préservant le Tyrol, fermer une des portes de l'Italie et de la monarchie autrichienne. Ne craignez nullement de provoquer la guerre ; je sais positivement qu'on n'est point encore en mesure à Paris. Vite, occupez les Grisons, si vous voulez que l'Autriche reprenne son ascendant à Rastadt, en Allemagne et en Italie. »

(2) *Discours de la couronne à l'ouverture de la session* (20 novembre 1798).

« Milords et Messieurs, les événements qui ont eu lieu dans le cours de cette année, et les succès signalés dont la bénédiction de la Providence a favorisé nos armes, ont amené les plus heureuses conséquences et essentiellement accru la prospérité et la gloire de notre patrie.

« La succession sans exemple de nos triomphes maritimes a reçu une nouvelle splendeur de l'action aussi mémorable que décisive, dans laquelle un détachement de ma flotte, sous les ordres du contre-amiral lord Nelson, a attaqué et presque entièrement détruit les forces supérieures de l'ennemi, fortifié par tous les avantages de sa position.

« Par cette grande et éclatante victoire, une entreprise dont l'injustice, la perfidie et l'extravagance occupaient l'attention de l'univers, et dont le but se trouvait particulièrement dirigé contre les plus précieux intérêts de l'empire britannique, a tourné, dès ses premiers pas, à la confusion de ses auteurs. Ce coup, porté au pouvoir et à l'influence de la France, a fait naître des circonstances dont l'avantage, développé par des efforts convenables de la part des autres puissances, pourra conduire à la délivrance générale de l'Europe.

« La sagesse et la magnanimité qu'a déployées si éminemment dans cette conjoncture l'empereur de Russie, la décision et la vigueur de la Porte Ottomane, ont montré que ces puissances sont pénétrées de l'importance de la crise actuelle, et leur exemple, ajouté aux dispositions presque généralement manifestées dans les contrées qui se débattent sous la tyrannie de la France, doit servir aux autres États d'encouragement décisif à adopter cette ligne énergique de conduite que l'expérience a prouvé être seule compatible avec la sûreté et l'honneur.

« L'étendue de nos préparatifs intérieurs, les démonstrations de zèle et de courage dans toutes les classes de mes sujets, ont détourné l'ennemi d'essayer l'exécution de sa vaine menace d'invasion sur les côtes de ce royaume.

« La rébellion d'Irlande qu'il avait fomentée, a été réprimée et abattue ; le corps de troupes qu'il avait débarqué pour la soutenir, a été contraint de mettre bas les armes, et depuis, par la vigilance et la fermeté de mes escadres, les armements qu'il destinait au même but ont été pris ou dispersés. Les desseins et les principes de ceux qui, de concert avec notre ennemi invétéré, méditaient dès longtemps la ruine de notre constitution, ont été pleinement découverts, mis au jour, et leur trahison rendue manifeste à tous les yeux.

« Ceux qu'ils avaient égarés ou séduits, doivent maintenant se pénétrer de leurs devoirs, et la profonde impression des misères et des horreurs qu'ont enfantées ces perfides complots, gravera dans l'esprit de tous mes fidèles sujets la nécessité de persévérer à repousser avec fermeté toute attaque faite aux lois et au gouvernement légal de leur patrie. »

Dans ces circonstances si heureuses pour la politique de M. Pitt, quelle serait l'attitude de l'opposition? Ici une tendance particulière se manifesta parmi les whigs : jusqu'alors ils avaient fait l'éloge de la France, de son système, afin d'inviter les ministres à la paix; dans cette session nouvelle, l'opposition renonça droitement à cette forme habituelle, car la France, depuis les menaces de descente et d'invasion en Angleterre, était demeurée fort impopulaire parmi les masses. Aux lords, le marquis de Lansdowne, un des chefs whigs, parla « de la violence des idees francaises et de la désorganisation de ce gouvernement qui croulait par tous les côtés; était-ce pourtant un motif de payer une coalition contre lui, et dans quel dessein? » — « Nous avons été joués, trompés par le continent (continua lord Holland, plus prononcé que le marquis de Lansdowne); est-ce que les péripéties de ce nouveau drame vont se reproduire encore? » — « Nous avons été trompés en effet dans nos espérances, répondit lord Grenville; mais les cabinets depuis se sont profondément éclairés : à quelle cause attribuer la detresse, les dangers, les humiliations de quelques puissances du continent, si ce n'est à l'erreur des paix partielles, illusoires, perfides? Elles ont pris leur source dans la désunion, et n'ont abouti qu'à accélérer la ruine des États assez aveugles pour s'y soumettre. Qu'ont produit l'isolement et l'egoïsme auxquels on voudrait nous entraîner? sinon les succès de la France dans l'art de diviser la force de ceux qu'elle redoutait : ils lui ont facilité la conquête des contrées assez imprudentes pour écouter des propositions fallacieuses d'accommodement et de neutralité. Que la France parvienne à se rendre maîtresse du continent, nous sera-t-il jamais possible d'obtenir une paix sûre et honorable? » C'était voir de haut la question et pressentir la seule solution possible aux dangers de l'Europe, c'est-à-dire l'appel à l'union et à la force! L'adresse fut votée à la presque unanimité sous l'impression vive et profonde qu'avait produite la glorieuse campagne de Nelson.

Aux communes, M. Tierney attaqua violemment cette politique d'alliance continentale : « L'Europe pourrait sans doute briser la colossale république; mais je ne vois dans ce qu'on appelle *énergie* que des intérêts privés et des vues d'agrandissement; nulle part de plan systématique. La Prusse est en paix avec la France depuis trois ans; l'empereur ne dispute rien aux Français; le congrès de Rastadt ne tend qu'à obtenir des conditions plus avantageuses sur les deux rives du Rhin; la Russie se borne à des promesses de secours qui n'ont pas encore franchi l'enceinte de Pétersbourg; le ressentiment fortuit de la Porte Ottomane ne peut être permanent. Une confédération générale pourrait seule être efficace, et quand elle aurait lieu, que doit-on en attendre, aujourd'hui que la France jouit d'un gouvernement établi et d'une puissance formidable? Si les succès des Français ont été l'effet de leur tactique militaire et de leur courage, ces avantages ont-ils diminué? S'ils provenaient des dissensions des puissances, quelle raison y a-t-il d'espérer d'elles plus de confiance et d'union? Au lieu d'exciter l'Europe à opérer sa délivrance, l'Angleterre devrait attendre qu'elle déclarât vouloir être délivrée. Jusque-là l'Angleterre ne devrait s'occuper que de ses intérêts propres. »

« L'objet de la guerre, répondit le classique M. Canning, est la delivrance de l'Europe. Les circonstances peuvent faire varier la conduite à observer, mais le but de cette guerre n'en est pas moins positif. L'honorable membre a avancé que les anciens alliés de l'Angleterre l'ayant trompée, l'on doit attendre de nouveau la même infidélité; et pourquoi? De ce que la Prusse a abandonné ses engagements, s'ensuit-il que la Russie doive nous tromper? Pourquoi la Turquie n'agirait-elle pas d'après les principes d'une politique aussi sage et aussi fidèle que les autres puissances? Peut-on méconnaître le changement d'opinions qui s'est opéré en Europe, depuis les derniers excès révolutionnaires de la France? La révolution de la Suisse n'a-t-elle pas produit cet effet sur un grand nombre de personnes en Angleterre? et dans ce cas, pourquoi cet événement n'aurait-il eu aucune influence sur l'esprit des ministres étrangers, des princes et de leurs sujets? Pourquoi les Piémontais seraient-ils moins sensibles que nous aux insultes répétées des oppresseurs de leur monarque? Se pourrait-il que le peuple de Vienne fût moins indigné que les Anglais de l'insolence de Bernadotte? La révolution de Suisse, qui nous inspire une horreur si méritée, serait-elle moins detestée de ses malheureuses victimes? Depuis quand regarde-t-on l'indépendance de la Hollande comme une chose indifférente pour l'Angleterre? Depuis quand est-il devenu imprudent et impolitique d'engager l'Autriche à recouvrer les Pays-Bas? Dans le cas où la paix eût été conclue à Lille, quelqu'un oserait-il assurer que l'expédition d'Égypte n'eût pas été exécutée? Nous serions donc obligés aujourd'hui de recommencer la guerre à frais immenses, pour conserver notre commerce dans les Indes. A plus forte raison la délivrance de l'Egypte nous intéresse-t-elle en ce moment. » M. Canning, le vigoureux défenseur du ministère Pitt, eut la satisfaction de voir son opinion fortement appuyée par une immense majorité. Le parlement se montra large pour son vote de subsides, car il espérait une coalition et la délivrance de l'Europe.

M. Pitt venait de recevoir de lord Whitworth de grandes nouvelles : l'armée russe se mettait en mouvement, et déjà les têtes des colonnes franchissaient

les frontières de Pologne; cent quinze mille hommes de magnifiques troupes seraient dans un mois sur toute la ligne du midi au nord de l'Allemagne (route de Berlin et de Vienne); les escadres russe, ottomane et anglaise attaqueraient l'Adriatique, Corfou, les Sept-Iles, et de là viendrait débarquer une armée turco-russe dans le royaume de Naples; en même temps l'Autriche promettait cent quatre-vingt mille hommes, dont cent mille en Bavière jusqu'au Rhin et la Suisse, et quatre-vingt mille en Italie réunis aux Russes s'avançant par marches forcées sur la Carinthie et Laybach; l'Italie était prête à se soulever contre l'oppression des Français, et avec elle la Suisse et le Piémont. Au nord, la Prusse résisterait-elle toujours aux offres de la Russie et de l'Angleterre, en s'exposant aux courroux des deux cabinets? De plus, un corps de trente mille Anglo-Russes débarquerait en Hollande, soulevée aux cris de *Vive Orange!* Dans ce plan si vaste on faisait entrer l'insurrection de la Belgique, de la Vendée, le soulèvement de la chouannerie; Paul I[er] s'était prononcé pour la restauration de Louis XVIII. La Russie mettait en mouvement ses forces immenses, dans le but de rétablir l'ancienne organisation de l'Europe, un moment ébranlée par la révolution.

CHAPITRE LVI.

SITUATION DE L'ITALIE; CHUTE DES DERNIÈRES ROYAUTÉS.

Les républiques italiennes. — La Transalpine et la Cisalpine. — La Ligurienne. — La Romaine. — Royaume du Piémont. — La propagande. — Occupation française. — Menées des ambassadeurs. — Les généraux. — Abdication de la maison de Savoie. — La Toscane. — Traités. — Concessions. — Situation du grand-duc. — Naples. — Esprit des nobles, — de la bourgeoisie. — Les lazzaroni. — Retour de Nelson. — Levées en armes. — Marche sur Rome. — Retraite des Français. — Campagne de Championnet. — Prise de Naples. — Héroïsme des lazzaroni.

Juillet 1798 — février 1799.

L'organisation que la conquête des Français avait donnée à l'Italie, était si singulièrement conçue, que nul ne pouvait croire à la durée d'un système si bizarrement échiqueté. Aux pieds des Alpes centrales, une république; à Turin, une monarchie, également flanquée de la république Ligurienne au midi; la Toscane, grand et noble duché sous le sceptre d'un archiduc d'Autriche; à ses côtés, la république romaine; puis, au fond de l'Italie, et comme à l'extrémité de cette longue terre, Naples sous le gouvernement d'un prince de la maison de Bourbon! Comment supposer une certaine durée à un amalgame si étrange de principes, de forces et d'opinions diverses? C'était créer des hostilités constantes, profondes, animées; et peut-être tel était le but secret du directoire, afin de dominer plus facilement la malheureuse Italie. Les rhéteurs et les savants avaient lu qu'au moyen âge, la rivalité des cités, des populations, avait déchiré le sein de la mère commune, et ils jetaient là encore de nouveaux ferments de discorde pour y assurer plus facilement leur domination.

Ce qu'on appelait à Paris les républiques italiennes n'étaient, à vrai dire, que des puissances serviles, obéissant aux caprices du gouvernement français; le directoire, par ses commissaires, ses ambassadeurs, commandait en maître les changements dans les lois, dans les formes de la société, et jusque dans les autorités. Un exemple venait de s'en manifester au milieu de la plus puissante et de la *plus* étendue de ces démocraties, dont le siége *était à Milan*: deux républiques, la Transalpine et la Cisalpine, n'en formèrent plus désormais qu'une sur un seul ordre de M. de Talleyrand, et auprès de ce nouveau gouvernement le directoire nomma ambassadeur Fouché (de Nantes), l'habile observateur, qui voulut assurer quelque indépendance au nouvel État; effort impuissant! le directoire, jaloux de tout pouvoir, révoqua Fouché, et désigna pour le remplacer le commissaire Rivaud, dévoué à ce système de gaspillage et de despotisme qui marquait l'occupation française. Antérieurement à Fouché, et sur un ordre singulier de M. Trouvé, commissaire du directoire, il y avait eu à Milan une révolution à la façon du 18 fructidor; dispersion des conseils, nullité des assemblées primaires, violence contre le directoire italien (1).

(1) Voici le curieux extrait d'une lettre adressée le 15 fructidor, (1[er] septembre 1798), aux deux conseils cisalpins, par l'ambassadeur français, M. Trouvé. Singulier temps que celui où M. Trouvé commandait à l'Italie!

« Une constitution trop souvent violée pour conserver quelque force; un gouvernement sans moyens, impuissant pour faire le bien et pour empêcher le mal; une administration ruineuse et mal entendue; un état militaire nul et excessivement coûteux; des finances dans un délabrement effrayant; point d'institutions républicaines; point d'éducation publique; de toutes parts de l'insubordination, de l'insouciance, des dilapidations impunies, en un mot la plus complète et la plus épouvantable anarchie, tel est le tableau que présente la république cisalpine.

« La république française, votre amie, n'a pu voir qu'avec effroi s'entr'ouvrir cet abîme. Vous êtes convenus de la grandeur des maux dont je vous ai tracé l'image; vous avez approuvé les dispositions salutaires que je vous ai indiquées, et cependant vous avez refusé d'en faire usage; vous ne vous êtes pas crus revêtus d'un pouvoir suffisant pour garantir la liberté de vos compatriotes; vous avez refusé l'honneur d'opérer vous-mêmes la régénération de votre patrie; eh bien! c'est la république française qui, par mon organe, se charge de la sauver des désastres dont elle est menacée.

« D'après cette détermination que vous m'avez forcé de prendre, citoyens législateurs, je vous déclare que je vais opérer des changements et dans votre constitution, et dans votre gouvernement, et dans votre législation, et dans votre administration intérieure. Ne

A Gênes, même système impérieux, accompagné des exigences d'argent et d'emprunt. A Rome, après l'invocation des mânes de Brutus et de Cassius, le gouvernement tomba aux mains d'un régicide, du nom de Bassal, dont l'ignoble dictature s'appesantit sur l'antique ville des Césars. Ainsi était la tactique républicaine en Italie : quelques têtes ardentes, désordonnées, avaient rêvé la liberté, et ils trouvaient en échange le plus dur, le plus triste des jougs de l'étranger ; le désordre imposait sa loi à un autre désordre ; l'avidité faisait du pillage un système.

La protection organisatrice de Bonaparte avait couvert le sceptre de la maison de Savoie, à la fin de la campagne d'Italie. Cette noble maison qui avait produit les prince Eugène, les Charles-Emmanuel, valait bien par son origine et son courage quelques républicains heureux dont la fortune secondait l'épée. Telle n'était pas depuis une année la politique du directoire, de ses généraux, de ses ambassadeurs, de ses commissaires. On a déjà exposé dans ce livre la manière de procéder des agents du directoire auprès des cours où ils résidaient ; si dans ces pays il y avait des brouillons, des agitateurs, ceux-ci trouvaient appui et protection auprès des ambassades françaises ; s'ils réussissaient dans leurs complots, sans hésiter on reconnaissait la nouvelle révolution comme un fait accompli ; s'ils échouaient, et que le gouvernement légitime voulût agir pour la répression, alors l'ambassadeur lui imposait des amnisties, des pardons, et pour dire tout en un mot, l'impunité absolue des coupables, sans compter les petites espérances d'avenir pour la démocratie.

A Turin, le directoire avait désigné pour représenter la république le littérateur Ginguené, l'ami de Chénier, l'un des esprits gâtés par le XVIIIe siècle qui avaient pris en haine toutes les choses nobles, saintes, élevées. M. de Talleyrand l'avait choisi parce que, protégé par Mme de Staël et Benjamin Constant, il fallait assurer à M. Ginguené une situation, et on l'avait envoyé à Turin avec sa femme, bourgeoise un peu ridicule, imposant son costume de grisette, son pet-en-l'air, à la noble cour de Savoie : les gens mal appris croient se grandir toutes les fois qu'ils abusent de la force pour insulter les costumes et les manières d'un monde supérieur. Indépendamment des caprices de l'ambassadeur, il y avait encore à ménager, pour la cour de Savoie, l'autorité militaire des Français en pleine possession des forteresses de Coni, d'Alexandrie, de Tortone, et qui de là envoyaient leurs ordres à Turin ; cette autorité fantasque, tracassière, ne laissait aucune liberté aux gouverneurs civils des provinces : qu'elle fût exercée par les généraux Brune, Joubert ou Grouchy, c'était la même voix de commandement qui ne respectait ni le diadème flétri par les malheurs, ni la foi politique solennellement engagée dans les traités. Il n'y avait donc plus de chevalerie pour les vieilles traditions du passé !

Le royaume de Piémont se trouvait enlacé par deux républiques, la Cisalpine au nord et la Ligurienne au midi ; dans son sein, il existait un parti patriote et agitateur qui voulait suivre l'élan démocratique de l'Italie, secondé en cela par une propagande active, ardente, qui avait son principe et son origine à Milan, à Gênes. A chaque incident, une révolte éclatait dans une ville, dans une province du Piémont ; les rebelles, sûrs de l'impunité, trouvaient toujours asile dans les démocraties environnantes. Le gouvernement piémontais avait d'abord déployé une certaine ardeur de répression ; mais ambassadeurs, généraux de la république française intervenant sans cesse, exigeaient des amnisties (1), encourageaient sous main toutes les tentatives. Le marquis de Saint-Marsan se plaignait-il au nom du roi près du directoire ? M. de Talleyrand désavouait l'intervention républicaine, et les désordres recommençaient.

On en vint à ce point de désorganisation, que le roi demanda lui-même une garnison française dans la forteresse de Turin, afin d'apaiser les tumultes ; or, loin de donner aide à la royauté, les commandants de

croyez pas que ce soit porter atteinte à votre indépendance ; n'est-ce pas, au contraire, lui rendre hommage que de l'empêcher d'être compromise ?... »

En vertu de cette singulière doctrine, M. Trouvé imposait une constitution à sa manière.

« Milan, 15 fructidor an VI.

« Le conseil des Jeunes, nommé, assemblé et institué par l'ordre de la république française, au conseil des Anciens.

« Considérant que la république française qui, par le moyen du général Bonaparte, avait donné une constitution à la république cisalpine, a cru devoir, pour la conservation et la félicité de cette même république, la modifier dans quelques-unes de ses parties ;

« Considérant que cette même constitution modifiée a été reçue d'une manière plus authentique par les conseils législatifs, afin de la promulguer dans toute la république, a résolu :

« Art. 1er. La constitution, remise d'une manière authentique par l'ambassadeur de la république française aux deux conseils législatifs, sera publiée dans toute la république.

« II. La constitution susdite est dorénavant la seule loi fondamentale de toute la république.

« *Signé* : SCARABELLI, président.

« Le conseil des Anciens, nommé, assemblé et constitué par l'ordre de la république française, approuve.

« *Signé* : SPINACELLI, président.

« Approuvé par moi, ambassadeur de la république française.

« *Signé* : TROUVÉ. »

(1) *Lettre patente du roi de Sardaigne, du 1er juillet* 1798.

« Charles Emmanuel.

« Après tous les traits de clémence souveraine par lesquels nous avons déjà invité les transfuges et insurgents qui tentaient d'envahir nos provinces limitrophes, à rentrer dans leurs devoirs, nous nous sommes maintenant disposés, par égard particulièrement pour la république française, qui y a employé sa médiation, à leur accorder une amnistie complète et générale, avec les déclarations sui-

garnison fraternisaient avec le parti démocratique. Il faut lire, dans la correspondance confidentielle du général Grouchy avec le directoire, par quelle triste et perfide politique on parvint à briser le sceptre dans les mains d'une glorieuse race : il y eut de la brutalité et de la ruse à la fois ; et il fallait un étrange oubli de ce qu'on devait à l'illustration et au malheur pour se permettre une si triste conduite. Le roi abdiqua cette couronne qu'il ne pouvait plus porter sans honte ; un gouvernement provisoire fut créé à Turin, le parti de la république demeura maître de la situation et du pouvoir, comme à Rome, à Milan, à Gênes, pour un temps, helas! trop long ; le blason de Savoie, si noble, si glorieux, fut livré à la brutalité des rustres et des insolents (1) : situation au moins nette, car il vaut mieux l'abdication d'un pouvoir que son abaissement et sa honte ; il vaut mieux n'être plus rien, que d'exister sous des conditions humiliantes.

Ce qui se passait en même temps à Florence donnait la mesure de l'espèce de soumission que la république française exigeait des princes, ses vassaux. Nul n'avait plus concédé que le grand-duc de Toscane, le premier des princes qui avait traité avec la république française et l'avait hautement saluée : quelle satisfaction lui accordait cette république en échange? Les Français, maîtres du port de Livourne, poussaient leurs avant-postes jusqu'à Castel del Bosco, à quelques lieues de Florence. Dans la Toscane, comme dans le Piémont, il y avait un parti patriote, prêt à prendre les armes, secondé précisément par les demi-brigades sous le drapeau tricolore, qui demandaient sans cesse pourquoi l'exemple de Gênes, de Milan, n'était pas imité par le peuple de l'Étrurie.

Avec quelle hauteur le directoire ne traitait-il pas les envoyés de la Toscane ! Le comte Carletti (il y avait trois années déjà), fort partisan au reste des idées françaises, et représentant du grand-duc à Paris, avait demandé dans une lettre bien humble, bien abaissée (2), l'autorisation de faire une visite à la fille de Louis XVI qu'on allait échanger (en 1795) contre MM. de Sémonville et Maret, livrés par l'Autriche. A la réception de cette lettre, le directoire prit un arrêté hautain, par lequel il cessait de reconnaître le comte Carletti comme envoyé de Toscane, lui enjoignant de quitter Paris sous trois jours : les régicides ne pouvaient souffrir un dernier hommage à la fille du roi qu'ils avaient égorgé. La Toscane obéit encore ; malgré cet outrage, un nouvel envoyé fut désigné pour Paris. C'étaient, à chaque événement, d'impérieuses exigences ; aujourd'hui, c'est Livourne qu'il faut livrer aux troupes républicaines ; demain, c'est un emprunt que la Toscane doit garantir ; les

venues : c'est pourquoi, par les présentes, de notre certaine science et autorité royale, et de l'avis de notre conseil :

« 1° Nous accordons une amnistie complète, entière et absolue à tous ceux indistinctement, tant sujets qu'étrangers, qui ont pris part, soit directement, soit indirectement, aux insurrections survenues dans nos États, ou qui, par le passé, à cause de leurs opinions politiques, se sont trouvés enveloppés dans quelques procédures criminelles.

« 2° En conséquence, les procès qui ont été formés, ainsi que les arrêts prononcés sur ces faits seront abolis ; on remettra d'abord en liberté ceux qui se trouvent arrêtés pour ces causes, et on se désistera pour tous indistinctement de toute procédure ultérieure. »

(1) *Au quartier général de Turin*, le 20 frimaire an VII (10 décembre 1798).

Le général en chef ordonne que le présent acte soit imprimé dans les deux langues pour être publié.

« Art. 1er. Sa Majesté déclare renoncer à l'exercice de tout pouvoir, et avant tout, elle ordonne à tous ses sujets, quels qu'ils puissent être, d'obéir au gouvernement provisoire qui va être établi par le général français.

« II. Sa Majesté ordonne à l'armée piémontaise de se regarder comme partie intégrante de l'armée française en Italie, et d'obéir à son général en chef comme à elle-même. »

(2) « *Lettre de M. de Carletti au ministre de l'intérieur* (27 décembre 1795).

« Pardon, citoyen ministre, si je vous écris confidentiellement ces deux lignes. Dans l'instant, une heure et demie après midi, on vient de me dire que la fille de Louis XVI va partir. Je ne demande pas votre secret, je vous répète franchement le mien. Comme seul ministre étranger en France, qui représente un souverain parent de la susdite fille de Louis XVI, je crois que si je ne cherchais par des voies directes à faire une visite de compliments à la prisonnière illustre, en présence de tous ceux qu'on jugerait à propos, je m'exposerais à des reproches et à des tracasseries, d'autant plus qu'on pourrait supposer que mes opinions politiques m'ont suggéré de me dispenser de cet acte de devoir. Au reste, quelle que soit votre détermination ou du gouvernement français, sur l'entretien que j'ai eu avec vous sur cet objet, je la respecterai sans murmurer, et je me permettrai seulement de faire connaître à qui il appartiendra, que je n'ai pas manqué d'insister, sans pourtant présenter aucune demande officielle.

« Recevez, citoyen, l'assurance de ma parfaite considération.

« CARLETTI. »

Arrêté du directoire exécutif concernant M. Carletti.

« Le directoire exécutif, après avoir pris connaissance d'une note de M. Carletti, ministre du grand-duc de Toscane près la république française, adressée au ministre de l'intérieur, en date du 29 novembre 1795, vieux style, répondant au 8 frimaire présent mois, par laquelle M. Carletti demande à rendre ses devoirs à la fille de Louis XVI avant son départ, arrête qu'à compter de ce jour, toute communication officielle cessera entre M. Carletti et le gouvernement français, et néanmoins que le ministre des relations extérieures continuera de communiquer avec la légation toscane, par l'organe du premier secrétaire de légation qui sera considéré comme chargé d'affaires pour tous les objets qui peuvent intéresser les deux nations. Arrête, en outre, que copie de la note de M. Carletti et de la réponse du ministre de l'intérieur, sera officiellement communiquée par le ministre de la république française au grand-duc de Toscane, en l'assurant que toutefois la démarche du gouvernement français est entièrement personnelle à M. Carletti ; que le directoire espère qu'elle n'altérera en rien la bonne union et l'intelligence qui règne entre les deux gouvernements ; que, de son côté, le directoire maintiendra religieusement le traité d'alliance et d'amitié qui existe entre la république française et Son Altesse Royale, et qu'enfin il verra avec plaisir que Son Altesse lui envoie tout autre ministre que M. Carletti pour continuer et resserrer les liens de cette alliance. »

ports de l'Étrurie ne doivent plus désormais servir d'asile, même dans la tempête, aux vaisseaux anglais. Au moindre manquement à ces ordres formels, on menace d'une révolution violente, désordonnée. Jusqu'ici le grand-duc de Toscane avait tout souffert; afin d'éviter une rupture avec la république française, il s'était même froidement posé avec l'antique famille autrichienne, dont il était un des plus illustres rejetons. Cependant le joug pèse et devient de plus en plus exorbitant; le grand-duc arme, se rapproche secrètement de la cour de Vienne et des Anglais; des événements nouveaux vont surgir pour l'Italie; la Toscane seule est prête à fournir 15,000 hommes, si l'indépendance du pays éclate contre le joug des Français; de grandes choses se préparent, et on le sait à Florence. N'y a-t-il plus pour elle d'espérance de recouvrer sa liberté?

De Naples doit partir le mouvement qui menace la domination française en Italie. L'ambassadeur Garat avait prévenu le directoire, dans ses dépêches académiques, qu'il se passait quelque chose d'étrange à Naples : le roi semblait être animé d'une ardeur toute belliqueuse; la reine Caroline, l'intelligence forte de cette cour, lady Hamilton, si ardemment passionnée, avaient pris la haute direction de la politique dans le gouvernement; le ministre Acton, l'homme capable, ne s'était retiré que pour la forme; lui seul était consulté pour les levées d'hommes, d'argent, et l'organisation militaire s'élevait déjà à quarante mille hommes actifs; les troupes s'exerçaient comme si une campagne était imminente; on passait journellement des revues sur la Chiaja; le seul quartier d'infanterie et de cavalerie, à Portici, comptait cinq régiments au complet.

Quand l'ambassadeur avait voulu faire quelque observation, on l'avait écouté à peine; ce n'était plus le même langage, la même soumission, les mêmes ménagements. M. Garat attribuait cette modification du système politique à certains rapports secrets et incontestables qui s'étaient engagés entre la reine Caroline et la cour de Vienne : les courriers se succédaient comme si quelque événement d'une nature grave allait éclater. Quelques jours après, la légation française fut témoin d'un spectacle d'ivresse et de triomphe, bien capable d'humilier un juste et noble orgueil de nationalité : le fort Saint-Elme signala une voile, puis deux, sous pavillon anglais, enfin le beau vaisseau de Nelson lui-même. L'amiral, vainqueur d'Aboukir, venait pour ainsi dire déposer sa couronne aux pieds de lady Hamilton, sa souveraine; cet hommage chevaleresque produisit quelque chose de magique et de triomphal sous le beau ciel de Naples, dans ce golfe peuplé des îles merveilleuses d'Ischia, de Procida, de Capri, et bientôt couvert d'une myriade de canots, de chaloupes pavoisées aux couleurs de Naples et d'Angleterre. La réception de l'amiral tint de la féerie; ce furent des bals, des fêtes splendides, depuis la délicieuse côte de Castellamare jusqu'à Pausilippe et Chiaja; Nelson en était partout le héros, et les Anglais furent accueillis par le peuple comme des libérateurs et des auxiliaires.

Qu'on s'imagine la position de M. Garat à Naples, en face de ces fêtes, à l'occasion d'une victoire anglaise; c'était une sorte d'outrage à sa mission. La république avait imposé au roi de Naples la condition essentielle de ne recevoir aucune voile de guerre britannique dans ses ports, et ici non-seulement les Anglais étaient reçus, mais on les fêtait comme des amis et des alliés; Nelson restait maître des affaires du royaume; la reine, si profondément ennemie des Français, dirigeait toutes les forces napolitaines contre eux. En réponse aux notes pressantes de l'ambassadeur, la cour de Naples se bornait à développer des moyens dilatoires et des explications qui n'en étaient pas : « Si les Anglais étaient entrés dans le golfe, c'est qu'ils avaient forcé les môles : pouvait-on leur résister? Si le peuple de Naples fêtait lord Nelson, est-ce qu'un gouvernement est maître de l'enthousiasme d'un pays? » M. Garat vit sa contenance si difficile, qu'il demanda son rappel, et le directoire désigna pour le remplacer un autre régicide, Lacombe Saint-Michel.

Il se passait alors un fait insultant pour les couronnes; c'était comme une menace de destruction et de mort : le directoire partout ne désignait que des régicides pour représenter la république auprès des rois; ce pouvait être une raillerie atroce que la faiblesse subissait un moment, mais quand elle pouvait repousser cette insulte, elle n'hésisait jamais. Lacombe Saint-Michel (1), ancien officier du génie, écrivit de

(1) *Lettre de Lacombe Saint-Michel au marquis de Gallo, ministre des affaires étrangères à Naples* (Rome, 20 septembre 1798).

« Monsieur le marquis, nommé par mon gouvernement ambassadeur à la cour du roi des Deux-Siciles, différents obstacles m'ont empêché de m'y rendre jusqu'à ce moment; j'ai écrit de Gênes, le 18 fructidor dernier, au citoyen Lachaise, chargé d'affaires en mon absence; je connais son exactitude; s'il eût reçu ma lettre, il m'eût répondu à mon arrivée à Rome, ainsi que je l'en avais prié. J'ai donc lieu de croire que dans l'espace qu'elle a parcouru, ma lettre a été interceptée : je prends toutes les précautions pour que celle que j'ai l'honneur de vous écrire ne le soit pas; j'ose vous prier de faire remettre l'incluse au citoyen chargé d'affaires de la république française; elle a pour objet de vous prévenir officiellement de mon arrivée, et de demander les passe-ports d'usage, pour me rendre sans délai au poste qui m'a été assigné par mon gouvernement.

« Je vous prie, monsieur le marquis, d'agréer de ma part les sentiments de la plus haute considération.

« Lacombe Saint-Michel. »

« *P. S.* Si, malgré les précautions que je prends, ma lettre ne vous parvenait pas, ce que j'augurerais de votre silence, j'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur le marquis, que, pressé d'obéir aux ordres du directoire exécutif, je me rendrai de suite à Naples, où rien qu'une force majeure ne peut m'empêcher d'arriver. »

Rome, d'un ton fort hautain, au ministre des affaires étrangères de Naples qu'il attendait un passe-port pour se rendre à sa destination; que si on le lui refusait, il irait néanmoins, parce qu'il en avait l'ordre, la force seule pouvant le repousser. A cette demande hautaine, on ne fit qu'une réponse évasive, et Lacombe Saint-Michel vint à Naples; il put voir que les événements marchaient en dehors de l'influence française. Tout retentissait même du bruit d'une guerre forte et immédiate, secondée par toutes les puissances de l'Europe.

La cour de Naples venait de conclure une série de traités qui la faisaient entrer pleinement dans la coalition de l'Europe : l'un, avec la Russie, promettait appui dans la guerre; l'autre, de subsides, avec l'Angleterre, lui assurait la protection de la flotte britannique; le troisième enfin, antérieur et très-secret, avec l'Autriche alors en pleine paix avec la république française, stipulait néanmoins une alliance offensive et défensive (1). Naples, par un effort démesuré, portait son armée à 50,000 hommes; le trésor royal avait plus de 10 millions de ducats en espèce; on pouvait organiser des magasins, des parcs d'artillerie; la flotte anglaise protégeait les côtes, et un mouvement militaire autrichien, dans le Milanais et les légations, seconderait les efforts des Napolitains. On attendait à Naples l'officier supérieur que le conseil aulique considérait comme un habile organisateur militaire, le général Mack, qui déjà s'était mêlé à tant de plans de campagne; sa réputation l'avait précédé auprès du roi, et ce fut de concert avec Nelson, le chevalier Hamilton, et un émigré de distinction, le comte Roger de Damas, que les dispositions furent prises pour une guerre d'Italie.

Naples devait prendre l'initiative dans ce système d'indépendance, en marchant sur Rome, république éphémère, qui tomberait au premier son des cloches des basiliques. En même temps, une expédition anglo-napolitaine, débarquée au port de Livourne, soulèverait la Toscane; le grand-duc, à la tête de quinze mille hommes, joindrait ses troupes aux Napolitains. A peine aux frontières du Milanais, les Autrichiens apparaîtraient en ligne par une marche rapide sur l'Adige, et donnant ainsi la main aux Anglais de Livourne, aux Napolitains de Rome, et aux Toscans, on soulèverait les Piémontais, si mécontents des hauteurs militaires des Français. Ainsi l'Italie serait délivrée par l'impulsion généreuse de l'armée de Naples et l'appui de l'Autriche.

Ce vaste plan exigeait plusieurs conditions de succès, et par-dessus tout le concours actif, immédiat de l'Autriche; le général Mack, commandant supérieur de l'armée napolitaine, était bien envoyé par le cabinet de Vienne, mais ce n'était pas ici la guerre encore. L'Autriche avait des motifs pour retarder l'exécution de ses projets de campagne : elle espérait que, par la seule menace de la marche des Russes, elle amènerait le directoire à de grandes concessions en Italie, telles que l'abandon de Mantoue, du pays des Grisons; et depuis la chute de la maison de Savoie, elle souhaitait le Milanais en échange du Piémont, dont la république française aurait la souveraineté. A cet effet, M. de Thugut était venu à Naples pour retarder la marche des troupes royales, jusqu'à ce que la cour de Vienne fût entièrement préparée; il vit la reine Caroline et lady Hamilton, pour leur communiquer confidentiellement les desseins de sa cour, et la nécessité d'un peu de patience; il trouva partout une exaltation immense, des folies chevaleresques de conquêtes et de combats, comme le soleil de *Portici* sait en inspirer. De jeunes princes napolitains, *chevaliers* de la reine, levaient à leurs frais des régiments de cavalerie; on voulait la guerre comme aux temps des tournois et des grandes joutes. Des renseignements positifs disaient le petit nombre de troupes françaises que l'armée napolitaine allait trouver devant elle : Rome n'était défendue que par deux divisions républicaines, et il n'y avait de force réelle que dans le Milanais; en opérant avec rapidité, on pouvait, à la faveur de l'insurrection surtout, accomplir une campagne avant même que les Français pussent se rallier et se reconnaître. Tel est en général l'esprit napolitain, bouillant, enthousiaste, et découragé au moindre revers. Les troupes, parfaitement organisées, comptaient

(1) Le traité secret d'alliance de la cour de Naples avec l'Autriche fut signé à Vienne, le 19 mai 1798, par le baron de Thugut et le duc de Campo Chiaro : « L'Empereur et le roi ayant pris en considération la rapidité avec laquelle les événements se succèdent depuis quelque temps, la nécessité urgente de se prémunir contre les suites funestes de nouveaux troubles qui pourraient agiter l'Europe et l'Italie en particulier, LL. MM. Impériale et Sicilienne, réunies d'ailleurs par les liens de sang les plus étroits, ont cru devoir se concerter dans cette circonstance sur les mesures relatives au maintien de la tranquillité publique et à la sûreté commune de leurs peuples et de leurs États. » En conséquence les deux puissances s'engageaient à conserver sur pied, savoir : l'Empereur, soixante mille hommes dans l'Italie et dans le Tyrol, et le roi trente mille hommes sur les frontières du royaume les plus rapprochées des possessions autrichiennes. En cas de danger, le nombre des troupes stipulées devait être porté à quatre-vingt mille par l'Empereur, et à quarante mille par le roi des Deux-Siciles.

Le traité avec la Russie fut signé à Saint-Pétersbourg, le 29 novembre, par le duc de Serra Capriola, et MM. de Bezborodko, de Kotschubey et Galitzin. Indépendamment de l'appui stipulé de la flotte russe unie à celle de la Porte dans la Méditerranée, Paul Ier s'engageait à fournir au roi des Deux-Siciles un secours de troupes de terre, consistant en neuf bataillons d'infanterie, l'artillerie nécessaire et deux cents cosaques.

Celui avec l'Angleterre fut signé à Naples, le 1er décembre, par le marquis de Gallo et le chevalier Hamilton. L'Angleterre s'engageait à entretenir dans la Méditerranée, jusqu'à la paix, une flotte supérieure à celle de l'ennemi. Le contingent maritime du roi de Naples était stipulé, et tout commerce avec la France était désormais interdit à ses sujets.

malheureusement des officiers mous, corrompus par les doctrines républicaines, ou engagés dans de secrètes trahisons. Le roi commandait l'armée en personne; le général Mack dirigeait les mouvements de stratégie, et l'on ne pouvait lui refuser un certain génie militaire pour la conduite d'une campagne; il y avait du brillant souvent dans ses combinaisons, seulement il connaissait mal les troupes qui devaient exécuter ses ordres.

Le plan des Napolitains était d'envahir les États romains si étrangement organisés en république. Leur armée était de cinquante mille hommes, formés en trois grandes divisions : la droite devait pénétrer par les Abruzzes, sous les ordres du lieutenant général Micheroux; la gauche, sous le comte Roger de Damas (1), opérerait par Terracine; le centre marchait par la grande route sur Rome, conduit par Mack lui-même; artillerie, cavalerie, infanterie, tout était magnifique à voir, par la richesse et la somptuosité des costumes : il semblait que ce fût une forte armée destinée à traverser le monde.

Quelle résistance pourrait-elle trouver, au reste, en Italie? La population était pour une insurrection contre les Français; on avait blessé ses croyances, ses souvenirs, ses habitudes; les soldats républicains violentaient le foyer domestique, et ils n'étaient plus en force pour comprimer la multitude même à Rome. Le général Championnet (2), caractère antique, commandait à seize mille soldats français, italiens ou polonais, dispersés dans l'aride campagne de Rome. Sous lui brillait un brave et digne divisionnaire, Macdonald, gentilhomme d'Écosse, d'une de ces illustres familles qui étaient venues chercher un refuge avec les Stuarts sur le sol hospitalier de la France. Singulière fortune pour lui que de se trouver au milieu des bandes démocratiques : un jacobite parmi les saints de Cromwell! A Rome, il y eut donc un moment d'hésitation dans la petite armée républicaine. Championnet fit tirer le canon d'alarme; le château Saint-Ange, approvisionné par des réquisitions immédiates, fut confié à un brave chef de bataillon du nom de Valterre, et le général se mit lui-même à la tête de sa petite armée.

L'aspect géographique du royaume de Naples suffit pour constater la position dangereuse d'une armée française à Rome, cernée et entourée par des colonnes ennemies. A sa droite vers l'Adriatique, le territoire napolitain déborde tout l'État ecclésiastique, et donne pour ainsi dire la main à la Toscane; Rome est très-avancée au centre. Jamais donc la situation d'une armée n'avait été plus compromise que celle de Championnet. Protestant en vain contre l'irruption napolitaine, on lui répondit avec assez de hauteur : « Aucun traité ne reconnaît la république romaine; le séjour des Français sous le Capitole, l'expulsion du pape de ses États, sont des violations manifestes du traité de Campo-Formio; les Napolitains somment les Français d'évacuer Rome et de se retirer dans la Cisalpine; le roi de Naples n'occupera Rome que pour restituer la grande cité au saint-père (3). » Cette déclaration était appuyée sur un développement de forces trop considérables pour que le général Championnet osât d'abord la résistance; il relut les instructions du directoire : en cas d'attaque subite des Napolitains, le général devait se retirer sur la république cisalpine, et là, s'appuyant sur le corps d'armée du général Joubert, il prendrait une forte initiative.

Cette retraite trop précipitée et trop décisive ne convenait pas à l'ardeur de l'armée française; le général se contenta d'évacuer Rome. On vit donc sortir

(1) Le comte Roger de Damas, né en 1765, fut inscrit, dès l'âge de douze ans, sur le contrôle des officiers du régiment du roi, dont son oncle était colonel. Après la paix de 1783, l'inaction où se trouvait la France le détermina à prendre du service en Russie, dans la guerre contre les Turcs, où il obtint la croix de Saint-George, et en 1787 le grade de colonel. En 1791, il vint offrir ses services aux princes français à Coblentz; choisi par le comte d'Artois pour son aide de camp, il le suivit dans la campagne de 1792. En 1795, il reçut le commandement d'une légion de son nom. L'armée de Condé étant passée en 1798 à la solde de la Russie, il céda néanmoins aux instances du roi de Naples, qui lui offrait une division sous les ordres du général Mack.

(2) Jean-Étienne Championnet, né à Valence en 1762, s'engagea dans les gardes wallonnes, et servit au siége de Gibraltar. A la révolution, il fut nommé commandant d'un bataillon de volontaires nationaux, qu'il conduisit à l'armée du Rhin, puis à celle de la Moselle sous Hoche. Il fut fait général de division, et fit partie de l'armée de Sambre-et-Meuse de 1794 et 1797. C'était un homme intègre et austère.

(3) *Proclamation du roi de Naples en entrant sur le territoire pontifical.*

« Ferdinand IV, par la grâce de Dieu, roi des Deux-Siciles, etc.

« Depuis le commencement des révolutions politiques qui ont détruit toute espérance de tranquillité dans diverses parties du monde, nous nous sommes appliqué à pourvoir avec soin à la sûreté de nos domaines royaux; nous en avons éloigné les séducteurs et leurs maximes pernicieuses; nous avons réorganisé et accru nos armées, resserré le nœud de nos alliances avec les puissances amies, stipulé un traité de paix avec la république française, épuisé tous les autres procédés pacifiques; et cependant nous nous trouvons dans la dure perspective d'un danger qui menace la paix et l'intégrité de notre territoire, résultat du bouleversement opéré dans le pays romain, qui touche nos limites, et des outrages qu'a essuyés la sainte religion catholique, outrages qui ont entraîné des discordes civiles, des déprédations et des scènes de massacre.

« Ces événements, réunis à l'invasion de Malte, qui est de notre mouvance royale; aux continuelles menaces d'une invasion prochaine de nos propres domaines, confirmées par les préparatifs militaires; enfin, aux mouvements de troupes destinées à révolutionner notre royaume de Naples, nous ont contraint à prendre des mesures plus efficaces encore pour éloigner de nos États les dangers qui les menacent. C'est pourquoi nous nous sommes déterminé à faire avancer notre armée royale dans l'État de Rome, partout où besoin sera, avec la volonté stable d'y rétablir la religion catholique, d'y comprimer l'anarchie, d'y terminer les désastres et les déprédations, d'y ramener la paix, et de le replacer sous le gouvernement régulier de son légitime souverain. »

de la porte du Peuple les deux divisions françaises, fièrement, sans baisser la tête; les débris de la république romaine, le sénat, les conseils, tout ce bagage de fonctionnaires improvisés, suivirent le général Championnet, et parmi ces enthousiastes républicains, deux jeunes princes, Santa-Croce et Borghèse, dont les magnifiques villas avaient servi aux fêtes, aux banquets de la nouvelle république. Le général Championnet n'alla pas au delà de Terni dans son mouvement rétrograde, position bien favorable, car elle commande à la fois à la Toscane, à l'État de l'Église et à Naples dont elle forme l'extrême frontière. A peine les derniers détachements des Français avaient-ils franchi la porte du Peuple, qu'on vit s'élever comme une noire poussière du côté du Vatican, au delà du Tibre; des cris aigus se faisaient entendre, semblables au vent qui s'engouffre dans le Colisée, ou sous l'arc de triomphe de Titus au Campo-Vaccino. C'étaient les Transtévérins, si fidèles à l'Église, les vrais Romains qui brisaient les insignes de cette république imposée par l'étranger; en un moment, les armoiries du saint-père furent restaurées sur tous les monuments publics, et les Transtévérins purent saluer de leurs cris de joie l'armée napolitaine qui entrait dans Rome, rétablissant partout l'autorité pontificale. De temps à autre, et comme une dernière protestation de la valeur française, on entendait le canon du château Saint-Ange, qui faisait siffler quelques boulets sur le Tibre jusqu'à la Trinità-de'-Monti ou à la villa Borghèse, et semblait dire: « Attendez, tout n'est pas fini, la France est encore là. » Les Transtévérins restèrent maîtres de Rome, et des croix expiatoires s'élevèrent partout où le drapeau tricolore naguère se déployait au vent. De nouveaux cris de joie se firent entendre, lorsqu'on apprit que les Napolitains, unis aux Anglais, maîtres de Livourne, se portaient sur le flanc des Français concentrés à Terni.

C'est sur Terni, en effet, que les colonnes du général Mack allaient maintenant se déployer; son plan vaste, parfaitement combiné, se résumait en cette seule stratégie : priver l'armée française de ses communications avec la haute Italie, empêcher sa jonction avec Joubert. En conséquence, sa droite se développa sur la route d'Ancône et de Macerata, tandis que sa gauche allait, par Cività-Vecchia et Sienne, donner la main à la division anglo-napolitaine débarquée à Livourne; le centre prenait la route de Terni avec les meilleures troupes; les Français étaient ainsi coupés par des forces trois fois supérieures. Mais il se fit des actes d'une si grande faiblesse ou d'une trahison si manifeste dans le camp napolitain, que le petit corps français, retranché à Terni, put reprendre l'offensive et se porter sur Rome; on vit une seule demi-brigade faire mettre bas les armes à cinq mille hommes ; ici l'héroïsme, là le découragement. Les généraux du roi de Naples perdirent la tête. Honte et flétrissure à ces vieux noms qui firent d'étranges lâchetés ! honneur au comte Roger de Damas, simple émigré, qui sauva sa division avec une persévérance, un courage admirable ! Rome revit donc les Français, sa république, son sénat, ses tribuns, et les fêtes démocratiques recommencèrent au milieu des palais et des merveilles de la villa Borghèse. Le général Macdonald conçut une opinion si triste de cette armée de Naples, qu'il résolut de marcher sur San-Germano et Capoue, pour en finir avec ce gouvernement qui avait pris l'initiative contre Rome (1).

La population du royaume de Naples ne se compose pas d'une même classe, d'un même sang, d'une même nature de peuple; ce qu'il y a de *national*, d'inhérent au sol, de courageux, ce sont *les lazzaroni* et les paysans des Abruzzes; paresseux sous le soleil, il y a dans ces cœurs de l'enthousiasme, de la foi et un amour indicible du sol; les rocs des Abruzzes, les dalles de Sainte-Lucie, sont pour eux la patrie, forte image qui préoccupe leur sommeil et colore leurs rêves. La classe bourgeoise et commerçante de Naples compte un grand nombre d'étrangers, d'avocats, d'industriels actifs et surtout de chirurgiens, barbiers, tailleurs, un peu cosmopolites et jaloux des classes supérieures. La noblesse, comme l'aristocratie de l'Europe, s'était corrompue aux leçons du XVIIIe siècle, et parmi le clergé même, il y avait des partisans de la révolution française.

(1) Le roi de Naples, à l'approche des Français, s'empresse de s'adresser à ses bons sujets les lazzaroni (19 décembre 1798.)

« Mes chers féaux et amés sujets,

« A peine ai-je vu que l'ennemi se dirigeait pour attaquer mes États, que je suis aussi venu au milieu de vous pour pourvoir énergiquement à votre défense, et disposer les moyens les plus efficaces pour conserver la religion, l'honneur, la vie, et vos propriétés. Je suis allé moi-même au-devant du danger pour vous éviter ces pertes que les ennemis de la religion et des trônes avaient dès longtemps décidées. Le salut commun dépend maintenant de vous, mes très-chers et fidèles sujets. L'ennemi n'est qu'en très-petit nombre; si vous le voulez, vous serez sauvés. Que tous ceux qui ont du courage, qui aiment Dieu et notre sainte religion et ce qu'ils possèdent, prennent donc les armes pour se défendre. Rappelez-vous que des milices provinciales peu nombreuses, mais braves, levées à la hâte et tirées de la charrue, ont maintenu sur la tête de mon auguste père la couronne des royaumes qu'un ennemi habile et expérimenté voulait lui ravir. Jamais le Napolitain ne fut poltron ; et aujourd'hui qu'il s'agit de la cause de Dieu, de votre roi et de la vôtre même, vous pourriez vous laisser vaincre ! Non, mes amis, mes frères, non, ne vous faites pas illusion ; si vous n'accourez pas pour vous défendre, vous perdrez tout, la religion, la vie; vous verrez déshonorer vos épouses, et vos filles, et vos sœurs. Levez-vous donc, mes fidèles sujets, armez-vous, défendez-vous ; marchez bravement contre l'ennemi, empêchez-le d'entrer dans le royaume, ou faites qu'il y trouve la mort. Marchez, appelez à votre aide notre grand protecteur saint Janvier ; ayez confiance en Dieu, qui protége toujours la cause pour laquelle chacun de vous doit combattre, à moins qu'il ne veuille renier sa foi. »

A Naples, depuis longtemps une conjuration révolutionnaire menaçait la royauté pour lui substituer la république parthénopéenne, mot antique qui plaisait aux fils de Procida. Ici, c'était l'avocat Fasnolo; là, le médecin Dominico Cirillo, le président Flavio Pirelli; dans la noblesse, les princes de la Rocca et de la Torella; parmi le clergé, l'ardent franciscain Bellona, le curé de Procida; et pour que rien ne manquât à cette conjuration, des femmes même s'y étaient mêlées, telles que l'ardente duchesse de Casano-Serra, et puis Éléonora Francesca, poëte, improvisatrice, qui sur les rochers de Sorrente, de Capri, d'Ischia et de Pozzuoli, faisait entendre les mâles accents de sa muse républicaine; Éléonora l'inspirée, qui ceignait son front d'une couronne de buis sacré sur les ruines de Pompéi. Quand les Français, maîtres de Rome, déployèrent leurs colonnes sous le général Championnet au delà de Ponte-Corvo et de Gaëte, une terreur panique saisit la cour de Naples, et le roi hâta son embarquement. Nelson prit à son bord la royale famille, lady Hamilton, et Naples fut abandonnée aux partis qui allaient se heurter bientôt d'une manière sanglante.

Il y a chez toutes les nations une classe spécialement attachée au sol, c'est le peuple; il y souffre, il y meurt, mais il déteste l'étranger; il porte avec lui-même sa gloire, son honneur; il ne veut pas que ce sol sacré soit souillé par l'ennemi; la patrie fait peu pour lui, et il fait tout pour la patrie. Ainsi ce ne furent ni les nobles, ni la bourgeoisie, qui prirent les armes pour défendre Naples, mais les paysans des Abruzzes et les lazzaroni; l'insurrection gronda autour des Français, plus menacés peut-être alors qu'au moment où Rome tombait au pouvoir de quarante mille Napolitains de troupes régulières.

Qu'on se représente, en effet, les Abruzzes hérissées de paysans en armes, de bandes courageuses qui pillaient les équipages, attaquaient les soldats isolés, de manière à compromettre à chaque instant le salut de quelques mille hommes, en face d'une cité de deux cent cinquante mille habitants. Il fallut une grande audace à ces demi-brigades, conduites par Championnet et Macdonald, pour ne point se décourager, tandis que les paysans les harcelaient avec une indicible hardiesse, et que les lazzaroni, maîtres de l'arsenal, du fort Saint-Elme, parcouraient Naples effrayée de tant de désordres et d'excès. Si les bourgeois et les hommes de foi incertaine avaient capitulé à des conditions déshonorantes, il n'en était pas ainsi des lazzaroni : ils avaient pris les armes aux cris de *mort aux Français!* Le général Mack et son état-major, considérés comme traîtres, obligés de quitter la ville, demandèrent un asile au général Championnet lui-même. Depuis Pozzuoli jusqu'à Portici, sur cette longue ligne aux rivages de la mer, les lazzaroni, invoquant l'image vénérée de saint Janvier, suivent armés de poignards, de stylets, de fusils, de pioches, la bannière du cardinal-archevêque qui peut à peine les apaiser; ils élèvent des chefs parmi eux : le souvenir de Mazaniello et du roi de la mer n'est-il pas toujours vivant au milieu de ce peuple héroïque? Un seul noble prend quelque crédit auprès de ce peuple, c'est le prince Moliterno; il y a longtemps que les lazzaroni de la place Sainte-Lucie le connaissent pour un cœur ardent et courageux. Cependant le désordre était tel que le prince Moliterno eut peur et abandonna les lazzaroni : « Pourquoi, peuple, te fies-tu aux princes? s'écria Poggio, le marchand de farine et de macaroni dans la via Portici; prends tes chefs parmi les tiens. » Et les lazzaroni élurent pour roi Michaelo, *il pazzo* (le fou), car c'était un railleur de puissance, un moqueur de princes, de grands et de nobles. Oh! félonie et honte à Moliterno, qui trompe le peuple à la procession de Saint-Janvier! Pourquoi, les cheveux épars, as-tu juré de défendre Naples? Où cours-tu, traître et félon? Au camp de Championnet, pour le supplier d'entrer dans la ville, afin de sauver la bourgeoisie que menacent les lazzaroni.

Les voici donc qui s'avancent, les Français, par Portici : vous connaissez Naples et le Ponte della Maddalena; c'est par là que Championnet commence l'attaque, sous le feu du château et de la mousqueterie des lazzaroni; six compagnies de grenadiers s'élancent et les débusquent. On n'est point à bout encore : au milieu de la ville, les meubles tombent par les fenêtres; des barricades se forment, et partout des feux se croisent; les Français s'arrêtent campés sur les bords de la mer, depuis la Chiaja jusqu'à Portici, long rivage si beau du golfe; on tire sur eux de partout, des caves, du sommet des terrasses. C'est en assiégeant maison par maison qu'on arrive jusqu'à la rue de Tolède, où le combat s'engage de nouveau : ce fier peuple qu'on ne peut soumettre par la force, on va le ramener par les sentiments religieux : ce ne sont pas les ignobles proclamations de Bassal qui soumettent les lazzaroni, mais, comme à Milan et à Paris, ce sont les paroles du cardinal-archevêque. Le combat avait duré soixante heures, et un *Te Deum* fut chanté pour la paix; quand dans ces églises inondées de peuple, le sang de saint Janvier est exposé, le général Championnet s'y rend à cheval; il entre dans les basiliques; lui et son état-major s'agenouillent à l'éclat de mille cierges; le peuple applaudit les Français; Éléonora Francesca improvise de beaux vers sur la république parthénopéenne, comme lady Hamilton en avait composé pour le héros d'Aboukir. Ainsi les femmes, dans les pays du Midi, régnaient toujours sur ces imaginations si vives, et Championnet put annoncer au directoire l'établissement d'une nouvelle république.

CHAPITRE LVII.

SITUATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE.

L'aristocratie de la révolution. — Besoin de consolider. — Les partis. — Les royalistes. — Les Jacobins. — Le milieu. — Le directoire. — Les conseils. — Tendance républicaine. — Bruits de guerre. — Mesures. — Conscription. — Levées d'hommes. — Désordre. — Mesures de terreur. — Les otages. — Les impôts. — Responsabilité des communes. — Gendarmerie. — Gardes nationales. — Politique du directoire. — Attaque des clubs, — des journaux. — Changement de ministère. — Arrivée de Sieyès. — Les politiques. — Fouché de Nantes. — Disgrâce de M. de Talleyrand. — Crise du 30 prairial. — Nouveau directoire.

Mars — juillet 1799.

Il n'y a pas de gouvernement ou de parti qui ne tende au repos. Après avoir combattu pour conquérir une situation, chacun veut s'y reposer à l'aise, et c'est la loi éternelle; d'où il arrive qu'après les révolutions même les plus violentes, il se forme un parti d'aristocratie ou de milieu, plus tenace, plus ardent d'ordre public que l'ancienne société : comme il tient la fortune ou le pouvoir depuis peu de temps, avec plus ou moins de droit ou de justice, il a peur de les perdre comme il a mesuré les chances et les périls des révolutions, il a peur de les voir se renouveler; enfin, moins il a de confiance dans l'avenir, plus il craint de remuer; il a le sentiment qu'il est dans une société de verre, et que le moindre mouvement peut tout briser. On était arrivé à cette situation après les crises directoriales : beaucoup de fortunes avaient été faites par bon nombre de révolutionnaires; les uns avaient les terres des émigrés, des châteaux à vil prix, des fonds publics, des actions sur les canaux, des places, des positions, et on ne se souciait pas de les lâcher; de sorte que cette aristocratie nouvelle, complétement satisfaite, avide de sécurité, se posait implacable envers tous partis qui espéraient quelque chose au delà, pour le triomphe de la révolution; *conserver la société*, s'entend pour quelques-uns dans le sens de conserver sa fortune, ce qui est plus prudent et moins patriotique. On avait donc atteint cette seconde période des révolutions, où s'éteignent les passions généreuses et où l'organisation peut commencer, parce que les têtes sont plus froides et les esprits plus timides; on court tout naturellement à la dictature d'un pouvoir fort, sans s'inquiéter de sa légitimité; le repos s'achète alors à tout prix, parce qu'il est un besoin.

Il restait en dehors de ce mouvement ce que le directoire appelait avec dédain les incorrigibles, les brigands, les scélérats, les enragés, fort joli vocabulaire dont toutes les polices se servent pour désigner les ennemis du pouvoir qui gouverne. A mesure qu'on avait moins de foi dans l'avenir de l'autorité, on était plus hardi pour les complots, et les royalistes avaient fait succéder à la grande Vendée la chouannerie. Du point de vue de la police, la chouannerie était un brigandage; au point de vue de l'histoire, c'était une association de hardis compagnons qui avaient juré haine, non-seulement à la révolution elle-même, mais encore à ses hommes, à ses propriétés, à ses ressources : nulle bataille rangée, nulle lutte sur un champ de guerre, mais des combats partout, des attaques aux caisses publiques, aux courriers d'argent, pillage des acquéreurs de biens nationaux, des autorités constituées, enlèvement des dépêches, toutes choses qui désorganisent un gouvernement et le font tomber à petit bruit. On avait en vain essayé de les confondre avec les chauffeurs, bande d'assassins qui désolaient les provinces, misérables sortis du bagne et envoyés par le directoire en Irlande, et que l'Angleterre avait rejetés sur nos côtes. Cette petite guerre de chouannerie s'était organisée sur la plus vaste échelle, non-seulement dans le Morbihan, le Maine et l'Anjou, mais sous d'autres dénominations elle s'étendait dans le Poitou, et au midi, jusque dans les Pyrénées. Le parti royaliste n'espérait plus rien que l'échafaud, et il s'armait spontanément : il ne faut jamais pousser une opinion au désespoir, car alors elle préfère la mort sur un champ de bataille.

Les jacobins n'étaient pas organisés en guerre civile, parce qu'ils avaient un pied encore dans le pouvoir, et que les partis ne recourent aux armes qu'à la dernière extrémité : tant qu'ils ont espérance de la victoire par le jeu naturel des institutions, ils y demeurent, car ils sont moins exposés. Le 18 fructidor avait donné pleine satisfaction aux jacobins; en vain on avait essayé de les chasser des affaires par de petits coups d'État; ils y étaient revenus naturellement au moyen des élections; les clubs, la majorité des Cinq-Cents, la presse leur appartenaient, et à l'aide de ces forces, ils agissaient. La politique du directoire avait été jusqu'ici de séduire quelques individualités révolutionnaires, et surtout de les briser, de les morceler, par des positions; il en avait inondé la Hollande, la Belgique, l'Italie surtout, par des légations et des ambassades : on permettait la carmagnole à Naples, à Milan, à Rome, plus facilement qu'à Paris. Toutefois il est impossible de tellement satisfaire les individualités d'un parti, qu'il ne reste toujours une majorité en dehors : on ne corrompt pas plus une opinion qu'une croyance; il y a des renégats, il n'y a pas d'abdication dans les masses. Les jacobins opéraient donc activement par les clubs, les conseils et les journaux, demandant avec instance des mesures fortes, considérables dans l'in-

térêt de leur parti. Ils avaient ce grand mot de salut de la patrie, qui fait toujours une impression si vive sur le peuple; ils possédaient la partie dramatique des opinions, par laquelle on les mène, quand les intérêts ne sont pas plus puissants et plus forts.

Au sein de cette société, il s'était fait un parti de fatigués qui voulait mettre un point d'arrêt dans la lutte; à prendre au fond, il se composait en majorité de révolutionnaires, mais de la nature de ceux dont j'ai parlé, qui, ayant acquis une existence inespérée, ne voulaient pas la compromettre par des hasards nouveaux. Autour d'eux s'étaient groupés la bourgeoisie, les commerçants, les propriétaires, tous les gens qui, jeunes, désirent réaliser une idée hardie, comme un moyen ou une satisfaction d'amour-propre, puis qui, parvenus à un âge avancé, la repoussent comme une tourmente. Ceux-là sont en grand nombre dans un pays et viennent en aide au pouvoir, quel qu'il soit; à ce moment de lassitude la dictature arrive à qui sait accorder protection aux intérêts, et c'est ce qui faisait attendre et souhaiter un pouvoir fort comme le Messie. Or, le directoire donnait-il ces garanties d'ordre et de stabilité? Sans remonter à la légitimité de son origine, voilà tout ce qui était demandé par la société épuisée; la liberté politique était pour elle fort indifférente; qu'il vînt donc un dictateur moral ou militaire, on l'accepterait. Quand le peuple a exercé quelques jours sa souveraineté, il l'abdique avec un bonheur indicible; on dirait que sa couronne le fatigue. Le conseil des Cinq-Cents avait encore un peu de vie et d'activité politique; mais les opinions violentes de ses membres les plus hardis trouvaient-elles écho dans le pays? Aucunement; ils parlaient dans le désert, sans appui du peuple, sans correspondance d'idées et de paroles; leur voix importunait; on avait peur de ces discours fougueux, car on avait quelque chose à perdre. Allait-on encore mettre en question l'état social? Quand chacun dans la société est à la veille d'une grande catastrophe, on craint les moindres secousses; on n'est hardi que lorsqu'on a une conviction de sa force et de sa durée.

L'ambition humaine restait seule debout et puissante, car elle survit à la chute des opinions. Ainsi Bonaparte, à son départ de Paris, avait laissé de chauds amis qui célébraient sa gloire; immensément riche depuis sa campagne d'Italie, il avait eu le soin de dissimuler sa fortune en la plaçant sur la tête de ses frères, de sa femme, qui tenaient de grands états de maison à Paris. Joseph recevait les Anciens, Lucien les jacobins des Cinq-Cents; Joséphine caressait les fantaisies de Barras et les vanités niaises de Gohier; on avait des créatures dans le directoire, au dehors. Il existait donc un parti Bonaparte comme un parti Bernadotte, Sieyès ou Barras; les idées ayant été étrangement corrompues et dénaturées, il n'y avait plus d'autre moyen de se grouper et de se reconnaître que par quelques noms propres, et on les arborait comme étendards d'opinions.

Pour le succès de ces ambitions intimes et personnelles, on exploitait la force et l'action des partis; ainsi, Lucien Bonaparte, à la tête des clubs, attaquait la portion molle, décousue du directoire, présentant son frère Napoléon comme l'espérance des patriotes, l'ami de Robespierre jeune, persécuté au 9 thermidor; s'il avait osé le bonnet rouge, Lucien l'aurait mis sur sa tête; il serrait la main à Destrem, à Garrau, à Aréna, chefs, dans le conseil des Cinq-Cents, du parti démocratique. L'abbé Sieyès conduisait surtout les aristocrates de la république, les fatigués enrichis, inquiets de leur position, qu'ils voulaient préserver des secousses populaires, tels que Boulay de la Meurthe, Français de Nantes, Berlier, Baudin des Ardennes, Cabanis, Regnier (1); ceux-là devaient aller à tout pouvoir conservateur, car après avoir acquis une grande fortune, une influence politique, il était fort naturel qu'ils eussent souci de la garder.

Le directoire, toujours composé de Barras, Rewbell, Merlin, Treilhard, Lareveillère-Lépeaux, se trouvait dans une grande crise: comme il avait préparé toute la politique extérieure, il en portait la responsabilité. Ses agents avaient remué étrangement l'Italie et l'Allemagne, à ce point de soulever le peuple contre la France: on voyait la guerre imminente et une coalition nouvelle, d'autant plus formidable à combattre, que les Russes paraissaient pour la première fois en ligne (2), et qu'ils seraient soutenus par l'Autriche. Le directoire, ainsi que tous les pouvoirs faibles, s'était fait déclamateur contre les cabinets; rien de plus puérilement fanfaron que ses notes sur Naples et le Piémont, écrites dans le même langage injurieux contre les rois, qu'au temps du comité de salut public, avec cette différence que le comité, pouvoir d'énergie, faisait

(1) Aussi presque tous furent les acteurs et les soutiens du 18 brumaire.

(2) Dès le mois de novembre, le directoire était instruit de la marche des Russes.

Dépêche confidentielle de Roberjot (Rastadt, 1er novembre 1798.)

« On ne peut plus douter de la marche du corps auxiliaire des troupes russes. Il y a longtemps qu'on l'a annoncé, mais toujours prématurément et sans réalité. J'ai à présent des avis certains et positifs que la première colonne s'est mise en marche le 26 octobre, et qu'elle est entrée dans la Gallicie occidentale. On dit que le corps en mouvement s'élève à vingt-quatre mille hommes, dont une partie en troupes légères. Il est conduit par le prince Ferdinand de Wurtemberg, frère de l'impératrice de Russie, ayant sous lui le général comte de Rosemberg.

« L'avant-garde doit être rendue le 17 à Olmutz, en Moravie; mais là ne se borne pas le nombre des troupes qui sont en marche. On me donne également avis que l'armée russe, sous la dénomination de troupes auxiliaires, est portée, par les conventions entre l'Autriche et la Russie, à soixante mille hommes »

trembler par ses terribles menaces, et qu'on souriait lorsque des hommes, à la façon de Lareveillère ou de Merlin, menaçaient l'Europe de leur courroux. Les dépêches des agents secrets auprès des grandes cours présageaient des périls imminents. L'abbé Sieyès, qui pouvait facilement s'enquérir à Berlin, écrivait que l'Autriche était prête à se déclarer pour la coalition; cent mille Russes étaient déjà en marche; c'était tout au plus si l'on pourrait garantir la froide neutralité de la Prusse, qu'elle se ferait payer bien cher. Pouvait-on espérer une paix allemande au congrès de Rastadt, si brouillé déjà par tant d'exigences diverses? Dans ces circonstances si périlleuses pour la république, il fut arrêté une série de mesures destinées à la défense et à la protection du territoire.

L'armée n'était plus sur le large pied où elle se trouvait à l'époque du traité de Campo-Formio : l'élite des demi-brigades était en Égypte, et quarante mille vieux soldats enlevés aux meilleurs bataillons de l'armée, en avaient déjà considérablement affaibli le moral; la mort, les congés, les blessures l'avaient successivement réduite à un effectif d'environ cent soixante mille hommes, dont cinquante-cinq mille en Italie, au royaume de Naples, pour l'appui du nouveau système démocratique, trente mille sur le bas Rhin, vingt-cinq mille à la frontière suisse, vingt-cinq mille dans l'ouest, et le restant occupé dans l'intérieur à la répression des partis. Cet état militaire était évidemment au-dessous des forces qu'on devait opposer à une immense coalition qui jetterait trois cent mille hommes sur les frontières; il fallut nécessairement recourir à un grand mode de recrutement. Au temps de la république vigoureuse et forte, sous le comité de salut public, on agissait par voie de réquisition, et l'on voyait une glorieuse cohue accourir sous le drapeau; c'était de la violence organisée pour une crise, une sorte de presse pour l'armée de terre; l'impôt du sang n'était prélevé que pour le salut de la patrie, et dans les cas de nécessité absolue.

A ce principe, le général Jourdan, l'auteur de la nouvelle loi, substitue, comme le comte de Saint-Germain, une institution prussienne, la conscription : tout Français à sa vingtième année était soldat; de telle sorte qu'avec l'impôt d'argent, il y eut encore une contribution régulière d'hommes, et deux cent mille conscrits furent votés pour recruter les régiments. Cette loi, je le répète, entièrement germanique, transformait la nation en un véritable champ de bataille : toute la fleur et l'énergie de la génération se portait vers l'état militaire; grands et petits, intelligents ou brutes, tout devait abaisser la tête sous le même service; or, si jamais un roi, un empereur conquérant, s'emparait de cette force immense, il épuiserait les générations comme les rois d'Égypte et d'Assyrie. La conscription fut votée, parce qu'elle était encore un hommage au principe d'égalité, triste et fatal niveau ! Heureusement pour les pouvoirs réguliers, on admit les remplacements, correctif d'une loi essentiellement démocratique et mortelle pour tout système de monarchie. Dans la marche des temps, le remplacement deviendrait le droit commun, et les services personnels, l'exception; de sorte qu'on aurait encore des recruteurs, des racoleurs d'hommes, comme sous le vieux régime tant décrié. Les mots et les formes changent, mais les idées de société et de gouvernement varient peu dans la suite des siècles.

Avec une grande armée il fallait des ressources considérables dans les revenus publics, et le budget de l'année préoccupa le directoire et les conseils. Tout emprunt était désormais impossible; après avoir épuisé les formes de crédit, il n'y avait plus que deux moyens pour l'État : la vente des biens nationaux et l'impôt. Il restait encore pour quinze cents millions de biens d'émigrés à leur valeur relative, ce qui supposait un prix immédiat de six cents millions; on ordonna la vente de cent millions de ces biens payables par dixième de mois en mois; les conseils s'occupèrent exclusivement de fiscalité (1). La session de l'an VII est l'origine de toutes les lois d'impôts qui, développés ou agrandis, accablent notre génération; sous prétexte d'organiser la loi d'enregistrement, des hypo-

(1) Voici le sommaire des lois les plus importantes. (Avril 1798 - août 1799.)

1798.

17 avril. — Loi relative à l'organisation et à l'augmentation de la gendarmerie nationale.

8 mai. — Arrêté concernant le timbre sur les cartes à jouer.

5 juillet. — Arrêté relatif aux sommes à payer à tous citoyens qui auront dénoncé, saisi et arrêté des émigrés.

10 août. — Loi qui maintient pour l'an VII l'état de l'armée sur le pied de guerre.

25 août. — Loi portant qu'il sera formé un nouveau département sous le nom de *département du Léman*, dont Genève sera le chef-lieu.

5 septembre. — Loi relative au mode de formation de l'armée de terre par la conscription militaire.

16 octobre. — Arrêté qui ordonne la formation de seize demi-brigades d'infanterie.

17. — Loi relative à une aliénation de domaines nationaux jusqu'à concurrence de cent vingt-cinq millions.

10. — Loi qui ordonne la perception d'un octroi pour l'acquit des dépenses locales de la commune de Paris.

22. — Loi qui maintient la contribution des patentes et en règle la perception pour l'an VII.

28. — Loi contenant répartition de la contribution foncière de l'an VII.

29 octobre. — Arrêté portant que les individus natifs de pays alliés ou neutres, qui feraient partie des équipages des bâtiments ennemis, seront traités comme pirates.

1er novembre. — Loi sur le régime hypothécaire.

1er. — Loi sur l'expropriation forcée.

3. — Loi sur le timbre.

thèques et du timbre, on cribla de droits exorbitants tous les actes de la vie, toutes les transactions de commerce et de justice, la transmission par décès, la vente, les héritages, les cessions de meubles ou d'immeubles. Des avocats, tels que Merlin, Berlier, Boulay, avaient mis la main à l'œuvre ; les monoples, les impôts furent rétablis sur le sel, les tabacs, les cartes à jouer; on imposa le luxe, les chevaux et les chiens, les voitures, les portes et les fenêtres, le mobilier, le personnel, tout ce qui était saisissable au toucher et à l'œil. On établit le privilége du trésor pour les contributions; on régularisa ce principe, que l'État était le premier créancier de tous les propriétaires, de tous les commerçants, et que nul ne pouvait lui faire faillite, ni pour son corps ni pour son bien; le régime de la fiscalité enlaça toutes les existences. Les fermes du vieux régime ne furent plus rien à côté de ce système qui avait des myriades d'employés, de visiteurs, jusque dans le foyer domestique.

Ce n'était pas seulement à l'extérieur que la république était menacée, mais encore à l'intérieur : la prise d'armes des partis et une sorte d'agitation fébrile exigeaient des mesures répressives. La première de toutes fut l'agrandissement de la gendarmerie, ce corps vieux comme la monarchie, et dont le personnel s'élevait déjà à vingt mille hommes. On créa de nouveaux escadrons et régiments pour veiller sur les routes continuellement coupées par les courageux chouans, les chauffeurs et les compagnies organisées. On créa des corps de gendarmerie mobile; et par une loi subséquente la garde nationale dut former également des bataillons actifs pour veiller à la sûreté publique.

Il n'y avait plus de victoire sur l'ennemi, et en échange, on multipliait les mesures de police. On remit en vigueur la loi sur la responsabilité des communes, la plus sévère des mesures de sûreté locale, empruntée aux Saxons: tous les habitants répondaient du crime commis sur le territoire, ce qui appelait sur chacun la surveillance active, inquiète de tous, sorte de sainte-hermandad comme en Espagne au moyen âge. Mais la plus abominable de ces mesures fut la loi des otages, c'est-à-dire celle qui soumettait les parents d'émigrés à la responsabilité des événements, des dégâts, des désordres; le directoire pouvait les retenir comme suspects, leur faire fournir des cautions jusqu'à six mille francs, apposer le séquestre sur leurs biens, par le seul fait de la parenté d'un émigré, véritable loi des suspects. Les procéduriers de la révolution gouvernaient en s'affublant de l'énergie de 1793; or, on pardonnait beaucoup au comité de salut public, parce qu'il y avait de la grandeur dans sa cruauté, de la puissance dans ses desseins; mais ce petit conseil de directeurs tracassiers et corrompus préparait une théorie étroite et persécutrice; et les nations ne supportent pas un despotisme sans grandeur et sans dignité.

Cette situation explique les attaques puissantes, géminées, dont le directoire était l'objet, car nul parti n'avait foi en lui : les jacobins n'avaient pas confiance en son énergie, en son patriotisme pour une crise de guerre; les royalistes le harcelaient incessamment, et les fatigués ne voyaient pas dans la composition actuelle du directoire des garanties pour ce repos tant désiré. Il arrive quelquefois que les conservateurs eux-mêmes attaquent le pouvoir; c'est que ce pouvoir ne peut plus rien conserver. Ajoutez à cela les ambitions personnelles qui s'agitaient pour prendre place au directoire : les uns s'adressaient à Merlin, les autres à Larevellière ou à Rewbell, et il y avait tant de moyens pour briser ces fragiles existences. Quels services avaient rendus ces hommes au

12. — Loi portant établissement d'une taxe sur le tabac.

23. — Loi relative à la répartition, à l'assiette et au recouvrement de la contribution foncière.

24. — Loi portant établissement d'une contribution sur les portes et fenêtres.

1er décembre. — Loi qui détermine le mode administratif des recettes et dépenses départementales, municipales et communales.

9. — Loi sur la poste aux chevaux.

12. — Loi sur l'enregistrement.

23. — Loi sur la répartition des contributions personnelle, mobilière et somptuaire.

1799.

17 février. — Loi qui ordonne la fabrication d'une monnaie de cuivre jusqu'à concurrence de dix millions.

27. — Loi relative à la perception des droits d'hypothèque.

8 mars. — Loi qui ordonne la perception pour l'an VII d'un supplément à la taxe établie sur les portes et fenêtres.

11 mars. — Loi relative à l'organisation de la conservation des hypothèques.

11 mars. — Loi portant établissement de droits de greffe au profit de la république, dans les tribunaux civils et de commerce.

28 avril. — Loi sur le tarif des douanes.

16 mai. — Loi qui ordonne une retenue sur le traitement des fonctionnaires publics.

23. — Loi qui ordonne la perception d'une subvention extraordinaire de guerre sur les droits d'hypothèque, d'enregistrement, de timbre, etc.

25. — Loi portant établissement d'une subvention extraordinaire de guerre sur la contribution foncière de l'an VII.

25. — Loi portant établissement d'une subvention extraordinaire de guerre, pour l'an VII, sur la contribution personnelle, mobilière et somptuaire.

25. — Loi portant établissement pour l'an VII d'une subvention extraordinaire de guerre sur les portes et fenêtres.

26. — Loi qui assujettit au droit de timbre les avis imprimés.

28. — Loi additionnelle à celle du 22 brumaire an VII, portant établissement d'une taxe sur le tabac.

28 juin. — Loi qui met les conscrits de toutes les classes en activité de service, et ordonne un emprunt de cent millions sur la classe aisée des citoyens.

12 juillet. — Loi sur la répression du brigandage et des assassinats dans l'intérieur. (Loi des otages.)

6 août. — Loi qui prescrit le mode d'exécution de celle du 10 messidor an VII, relative à un emprunt de cent millions.

pays? où étaient leurs titres à la confiance pour disposer en maîtres de la fortune et de la sécurité de la France avec plus de pouvoir que Louis XIV? Barras seul semblait garder, sinon l'estime, au moins la confiance des partis : on le savait homme de force, d'énergie dans les situations difficiles, avec une grande dextérité dans le caractère, une certaine nonchalance dans les moyens; il arrivait à point pour frapper un grand coup, et en politique ces sortes de caractères attirent beaucoup vers eux; ils inspirent sécurité à tous, parce qu'ils ont confiance en eux-mêmes. Aussi aimait-on à se rapprocher de Barras, bon homme au fond, qui traitait un peu les affaires d'État dans les soupers, au milieu des chasses, des femmes et des bals.

On était d'accord sur un point, c'est qu'il fallait reconstituer le directoire, pour y placer des capacités plus considérables, des noms moins compromis, et qui pussent répondre aux nécessités de la situation. Avec l'esprit du directoire, il fallait essentiellement aussi modifier le ministère. Après les vives attaques de corruption dont M. de Talleyrand avait été l'objet, était-il possible de le garder aux affaires? La corruption est un des vices que le peuple pardonne le moins; il excuse les hommes sanglants, il méprise les existences corrompues; il ne les craint ni ne les respecte. En vain M. de Talleyrand avait essayé de se justifier par des mémoires écrits avec son esprit et son adresse habituels; il n'avait convaincu personne sur les affaires des États-Unis et du Portugal; on en revenait à cet adage : « Rarement la corruption s'adresse à vous quand elle vous sait incorruptible. » M. de Talleyrand avait montré peu d'habileté dans cette circonstance, car il s'était confié à des amis trop rapaces, trop abandonnés; à ce point compromis, il devait nécessairement donner sa démission du portefeuille des relations extérieures.

Alors arrivaient à Paris deux hommes fort importants dans toutes les crises révolutionnaires, l'abbé Sieyès et Fouché de Nantes. L'abbé Sieyès, tout gonflé de ses propres idées, accourait de Berlin, où, sans réussir complétement, il avait du moins remporté la question de neutralité de la Prusse. Ce service, joint au rôle actif qu'il avait joué dans toutes les phases de la révolution, donnait à l'abbé Sieyès une telle prépondérance, qu'il lui fallait nécessairement une place dans la politique du pays; il l'avait promis à Berlin comme une garantie de la paix. Bien que l'abbé Sieyès eût été, avec l'oratorien M. Daunou, l'auteur de la constitution de l'an III, il commençait à comprendre toutes ses défectuosités, par l'action trop compliquée de tant de pouvoirs. Cette constitution établissait une lutte incessante, active, journalière, entre les corps organisés, le directoire, les conseils, les partis et la presse. Dès lors l'abbé Sieyès voulait la modifier en grandissant surtout l'action des sages, des vieux, des anciens, et en couronnant cet édifice par une ou deux unités gouvernementales; comme les fatigués de la révolution, il voulait en finir avec les tourmentes de la démocratie. Un sénat de sages, un corps législatif muet, un pouvoir unique, neutralisé, absorbé par le sénat, tout cela était tiré au cordeau dans sa tête, avec la rectitude et la ponctualité d'une règle mathématique; la constitution pouvait être dessinée, et il en avait dressé un beau tableau bien colorié. Avide de domination, il n'aimait pas les pouvoirs partagés; s'il désirait une place au directoire, c'était la première, afin qu'une fois dans le sein du conseil, il pût le dominer par son influence, et briser la constitution de l'an III. Homme de cabinet, il lui fallait une épée soumise, obéissante, et de là son idée sur le consul militaire à côté du consul civil : il avait jeté les yeux à droite et à gauche, et Joubert lui souriait comme une espérance. Joubert n'était pas jacobin comme Jourdan, ambitieux comme Bonaparte, il deviendrait soldat commode; une sorte d'Abner à côté de Joad, réminiscence de l'Écriture, car il y avait toujours du prêtre dans l'abbé Sieyès.

Fouché de Nantes, esprit éminent pour l'intelligence des partis, n'avait pas usé puérilement sa capacité à des théories qu'il croyait, au reste, fort ridicules dans un état social si mobile et si variable. Sa vie ayant été une longue suite d'expédients pour échapper aux situations délicates, il en avait pris une certaine indifférence de principes qui lui *faisait* s'accommoder avec les hommes et les choses depuis la république jusqu'à la monarchie. Toutefois, il avait cela de commun avec l'abbé Sieyès, qu'il ne croyait pas à la durée d'une constitution usée jusque dans ses ressorts les plus intimes; s'offrant néanmoins à servir le gouvernement dans les mains de Barras ou de Sieyès, peu importe, son intelligence facile se ploierait à tout; il avait montré une habileté remarquable de gouvernement à Milan, et opposé au directoire, il offrait maintenant de le servir. Fouché tenait le milieu entre Barras et Sieyès; avec Barras il était à l'aise; avec Sieyès il faisait semblant de l'écouter comme un oracle, et le raillait comme un rêveur. Tous deux membres du clergé, l'oratorien Fouché écoutait les prônes du curé de Fréjus.

La démolition devait commencer par le directoire, et les meneurs du mouvement savaient bien que la plus parfaite concorde n'existait pas parmi les cinq petits roitelets. Barras, d'accord avec Sieyès et le conseil, travaillait à éliminer quelques-uns de ses collègues, et en tête Rewbell, le plus menacé, le plus attaqué. Je ne sache pas d'homme politique qui reçut des atteintes plus rudes, plus profondes que Rewbell; ce n'était pas seulement sous le point de vue de son incapacité politique qu'on frappait impitoyablement sur lui, mais encore à cause, disait-on, de sa corruption

effrénée, de son immoralité de pillage (c'était le langage des pamphlets du temps). Je n'adopte jamais cette langue passionnée des partis qui va fouiller la vie privée. Il suffit d'ailleurs qu'on veuille perdre un homme pour l'insulter sans relâche; la justice, les partis ne la connaissent pas; et certes, si tout ce qu'on écrivait sur le directeur Rewbell était vrai, il n'y aurait pas eu assez de châtiments sur cette tête. On en voulait moins à lui qu'à sa place, et peut-être Barras, fort corrompu lui-même, avait besoin qu'on signalât un nom plus compromis que le sien pour diversion. On persuada même à Merlin de Douai qu'il fallait sacrifier Rewbell, son ami, comme un bouc émissaire devant l'opinion publique frémissante.

La place était promise à l'abbé Sieyès, qui fut élu membre du directoire par une forte majorité. Dès lors la constitution fut entamée et perdue. La première condition pour un pouvoir, c'est de ne jamais laisser pénétrer l'ennemi dans la place. Sieyès, profondément convaincu qu'il fallait modifier la constitution de l'an III, se trouva parfaitement posé pour y travailler à l'aise; une fois au directoire, alors seulement la crise devint violente et publique, car, de tous les directeurs, Sieyès ne ménageait que Barras; il fallait expulser ces trois avocats, Treilhard, Merlin et Lareveillère-Lépeaux, pour disposer en maître de l'autorité publique.

La guerre commença par la presse et les conseils, qui, attaquant le directoire, menaçaient sa responsabilité; si la tribune et la presse n'ont jamais pu rien élever de stable, de glorieux, elles sont admirables au contraire pour détruire. L'opposition se manifesta par tous les côtés, d'autant plus vive, qu'à l'abri des principes, il se trouvait des ambitions d'hommes; il est rare qu'un pouvoir soit démoli à coups de maximes; il faut que derrière ce rideau, bon pour les niais, il se cache nécessairement des intrigues et des ambitions individuelles qui en fassent mouvoir tous les fils. Les passions actives seules sont fortes et les égoïsmes puissants; un principe est en politique ce que souvent la probité est en affaire, une enseigne, une bannière. Il y avait donc des partis intéressés à briser le directoire. Les bonapartistes fougueux sous Lucien, unis provisoirement à Barras, à Sieyès, pour renverser Merlin, Treilhard et Lareveillère, dénonçaient à la tribune la détestable politique des directeurs, déclamations, hélas! trop fondées! De toutes parts on menace le directoire d'une accusation formelle; Boulay de la Meurthe, Lacuée, jettent des paroles tellement significatives, qu'on ne peut plus hésiter. A ce moment, le directoire s'examine lui-même; Barras, l'homme fort, se joint à Sieyès, et laisse la crise éclater contre ses trois collègues qu'il méprise comme des avocats incapables : qu'est-ce que Treilhard pour la force de pensée? que sont Merlin ou Lareveillère-Lépeaux comme têtes de gouvernement? Une fois sacrifiés, il n'y aura plus que deux hommes puissants au directoire, Barras et Sieyès, caractères opposés et qui peuvent travailler à l'aise pour modifier la constitution en reformant le pouvoir.

Cette révolution trouvait nécessairement son appui dans les deux conseils : les jacobins avaient leur représentant dans Barras; les fatigués, dans l'abbé Sieyès, et les bonapartistes voulaient se servir des uns et des autres. Lucien, de concert avec Boulay de la Meurthe, vint imposer les démissions impératives à Treilhard, Merlin et Lareveillère-Lépeaux; en échange, on promit de les laisser paisibles comme Rewbell, avec les économies qu'ils avaient faites, et cela sans accusation publique. Par ce moyen, la partie décousue du directoire sortait des affaires. Rewbell était le protecteur de tous ces commissaires désorganisateurs qui avaient ravagé l'Italie, tels que Rapinat (1), Bassal, Rivaud, Faypoult. Rewbell déplaisait souverainement à l'Europe, par ses manières, ses exigences brutales; Merlin était le moteur de toutes les lois de sûreté générale qui agitaient encore les familles; Lareveillère avait blessé profondément la croyance religieuse par ses ridicules prétentions à régénérer le culte de la nature; après avoir dépouillé le vénérable Pie VI de sa puissance, il l'avait traîné captif jusqu'à Valence, et le saint vieillard expirait (2), victime de ce fanatisme philosophique qui voulait éteindre la foi sur ce front chauve et blanchi. Le régicide Treilhard, homme dur, avait dépopularisé le pouvoir par ses mesures odieuses de fiscalité. Au 30 prairial, les conseils prenaient leur revanche sur le 18 fructidor : c'était par la force militaire que la journée directoriale s'était opérée; Augereau, l'épée à la main, avait dirigé les grenadiers contre les Anciens et les Cinq-Cents, et les conseils dirigeaient aujourd'hui leurs messages contre le directoire; revanche plus douce, dont il résultait néanmoins la mort de la constitution de l'an III. Quel était l'homme ou le parti qui ne l'avait point violée, cette constitution? l'armée, le directoire, les conseils, chacun agissait contre elle. Et qui pouvait maintenant en assurer la durée? Ne faisait-on pas une large part à l'abbé Sieyès rêvant un nouveau pacte social avec ses sages et son sénat?

Tous les soins de Barras et de l'abbé Sieyès furent

(1) Rapinat surtout était vivement attaqué :

Le pauvre Suisse qu'on ruine
Voudrait bien que l'on décidât
Si Rapinat vient de rapine
Ou rapine de Rapinat.

(2) Pie VI mourut le 29 août 1799.

désormais appliqués au choix de leurs nouveaux collègues. Pour rester maîtres du pouvoir, il ne fallait point prendre des hommes trop importants, et néanmoins on avait besoin de caractères dessinés. Gohier (1) tenait beaucoup de Lareveillère-Lépeaux; mais il n'avait pas comme lui exercé le pouvoir pendant deux années, et par conséquent acquis une certaine autorité d'affaires et une théorie de persécution; il serait plus soumis à Barras et à Sieyès, par cela seul qu'il était moins initié et plus nouveau. Roger Ducos (2) était l'expression des esprits fatigués, qui devenaient fort actifs pour se donner un bon gouvernement; lui ne serait jamais un obstacle. Le général Moulins, gage donné aux jacobins, n'avait pas une importance assez considérable dans l'armée, comme Augereau, Jourdan, pour disposer des officiers et des soldats. Moulins appartenait à l'école de Santerre, peu dangereuse en temps calme et régulier, parce qu'elle n'était pas assez influente sur le soldat pour espérer une révolution par l'épée.

A l'aide de ce changement concerté avec les conseils, l'abbé Sieyès espérait travailler à l'aise à sa constitution nouvelle. Je ne connais rien de plus puéril et de plus risible que les théoriciens de constitutions, et pour s'en convaincre, il ne faut que jeter les yeux sur ce brouillon que l'abbé Sieyès dessinait avec une complaisance extrême, et tout composé de ronds, de cercles, d'équerres, de lignes droites ou courbes : voyez-vous cette grande base indiquée par l'*A?* c'est le peuple; le *B*, c'est la liste des éligibles; les *C* et les *D*, les électeurs communaux; les *E*, les électeurs nommés par *A* (le peuple)(3); et ainsi d'autres balivernes, jusqu'à la belle étoile polaire, le grand électeur, qui, nommant tous les fonctionnaires, pouvait être absorbé à son tour par le sénat. Et c'étaient ces niaiseries pourtant qui avaient occupé la France depuis 1789; au lieu de la grande monarchie de Louis XIV avec ses lois, ses traditions, ses belles destinées, on avait des théoriciens à compas qui classaient le peuple par des règles de géométrie. Tout cela en face des dangers de la patrie, car la coalition se forme, les armées de l'Europe prennent les armes et vont bientôt menacer nos frontières.

CHAPITRE LVIII.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES. CAMPAGNE AUSTRO-RUSSE.

Situation du congrès de Rastadt. — Ultimatum des plénipotentiaires français. — Plan de campagne du directoire. — Armée austro-russe. — Déploiement de l'armée de Jourdan. — Échec de Masséna. — Retraite de Jourdan. — Fin du congrès de Rastadt. — Catastrophe des plénipotentiaires. — L'Italie. — Retraite de l'armée de Naples. — Schérer. — Kray et Suwarow. — Évacuation de l'Italie. — Gênes et le Midi. — Macdonald à la Trebia. — Les Cosaques sur les Alpes. — Insurrection contre la république. — Chute des gouvernements éphémères. — Dessein de l'Autriche. — Dissension des cabinets russe et autrichien. — Situation militaire.

Mars—juillet 1799.

Les événements politiques qui agitaient le directoire et les conseils d'une manière si inquiète, si fatale, avaient surtout leur explication dans les revers déplorables de l'armée française : si l'on se pardonne beaucoup pendant la prospérité, on se jette les accusations et les insultes dans le malheur, et c'est le temps difficile pour les pouvoirs faibles, désordonnés, privés de la toute-puissance d'une opinion publique. Une des plus déplorables périodes de la révolution française fut ce printemps de l'année 1799, date néfaste dans nos annales militaires, et tous pouvaient répéter ce triste chant : « Il n'est donc plus ce temps heureux de la patrie triomphante! » Une rupture se préparait avec l'Autriche : le congrès de Rastadt, pris au sérieux dans l'origine, ne se développait que comme un moyen de préparer de part et d'autre les éléments d'une nouvelle campagne. On était parvenu à brouiller toutes les questions allemandes; les plénipotentiaires républicains, demandant d'abord la rive gauche du Rhin, l'avaient obtenue; puis des têtes de pont à Mayence, à Kehl, à Huningue, la démolition de la forteresse d'Ehrenbreitstein (alors au pouvoir des Français), et chacune de ces exigences était imposée comme un ultimatum de paix ou de guerre; l'Autriche à son tour prenait possession militairement du pays des

(1) Louis-Jérôme Gohier, né en 1746, à Semblançay, fit ses études chez les jésuites de Tours et son droit à Rennes, où il devint avocat. Nommé, lors de la révolution, membre de la cour supérieure provisoire de Bretagne, il fut ensuite député à l'assemblée législative; n'ayant pas été réélu à la convention, il reçut le secrétariat général du ministère de la justice en octobre 1792, et remplaça Garat à ce département en mars 1793, qu'il quitta le 26 octobre 1793, pour être président du tribunal civil, puis du tribunal criminel de Paris, enfin, du tribunal de cassation, charge qu'il occupait lorsqu'il fut appelé au directoire.

(2) Roger Ducos, né en 1747, à Dax (Landes), où il était avocal, devint procureur syndic de la commune, et président du bureau de conciliation en 1789, puis fut élevé en 1791 à la présidence du tribunal criminel, et l'année suivante député à la convention nationale, où il vota la mort du roi. Après la chute de cette assemblée, il siégea au conseil des Anciens, jusqu'en 1798, car, bien que réélu, ce choix fut annulé. De retour dans son département, il y présidait le tribunal criminel, lorsqu'il devint membre du directoire.

(3) Ce beau tableau synoptique a excité l'admiration d'un historien de la révolution, qui l'a imprimé dans ses pièces justificatives.

Grisons, en plein congrès. Si la guerre n'était pas déclarée, elle existait par le fait seul des armements et des réunions de troupes : les Russes, en pleine marche, avaient franchi déjà les frontières de l'Autriche; les troupes impériales groupaient leurs masses au Rhin, en Suisse, en Italie, attendant le signal des batailles. A l'aspect de ces mouvements de stratégie, le directoire dut prendre une forte résolution de guerre.

Le but de toute campagne, un peu solidement concertée, devait être alors pour la république d'empêcher la jonction des Russes et des Autrichiens, et de marcher droit et vite dans l'exécution d'un plan militaire en Italie et en Allemagne. Les divers corps de l'armée républicaine venaient d'être largement recrutés par la conscription, et le nouveau plan de campagne fut encore résolu sur des bases fort vastes. Presque certain de la neutralité prussienne, couvert par la Belgique et la Hollande, on n'avait point à s'occuper du bas Rhin jusqu'à Mayence; à moins que l'expédition anglo-russe, depuis longtemps annoncée, ne parût sur les côtes d'Anvers et de Flessingue, qu'avait-on à redouter sur le point nord? La ligne militaire des six armées directoriales ne devait commencer qu'à Mayence et se résumer en deux grandes masses. Le premier corps, qu'on nommait présomptueusement armée du Danube, devait agir immédiatement en Souabe et en Bavière, soutenu en cette opération par ceux d'Helvétie et les corps d'observation sur le Rhin; la seconde armée, désignée sous le titre d'armée d'Italie, devait rallier et soutenir les corps de Naples, du Milanais et du Piémont. Ces deux grandes masses, agissant ensuite avec simultanéité par le Rhin, les Alpes, le Tyrol, devaient se donner la main dans les États héréditaires de l'Autriche, renouvelant ainsi le plan de Carnot pour la campagne de 1796.

Par cela seul qu'il était trop vaste et que de nouvelles recrues n'avaient pas la fermeté de vieux soldats, ce plan se trouvait exposé à des mécomptes; il suffirait d'un échec sur un point de la ligne, pour que toute la campagne fût compromise; une seule de ces grandes ailes rompue, que deviendrait l'aigle immense qui déployait une fois encore son vol sur les trois Alpes juliennes, tyroliennes et helvétiques? La triste présomption de tous ces plans de campagne de la république, c'était, à la manière romaine, de ne jamais prévoir les revers, et cependant l'expérience devait apprendre que le succès est capricieux. Le chant militaire et enthousiaste : « *La victoire est à nous!* » devenait une hymne rare sous nos tentes.

Le directoire n'avait pour commander ces armées qu'un petit nombre de généraux de distinction; les grandes renommées militaires ne pouvaient plus conduire les légions à la victoire. Bonaparte, relégué en Égypte, et comme perdu pour l'Europe, se soutenait à peine dans sa colonie; Pichegru, la plus large capacité stratégique pour conduire de grandes masses, était exilé à Sinnamary, par une mesure du directoire, et Moreau, disgracié complétement, était obligé de servir comme volontaire dans un des corps de l'armée d'Italie. Les directeurs, plus capricieux que Louis XIV et ses maîtresses, avaient des choix de prédilection; le plus haut placé dans sa confiance, c'était Jourdan, si médiocre général en chef, brave de sa personne, mais incapable, imprudent et découragé tout à la fois, et c'est cependant Jourdan encore que l'on plaçait à la tête de l'armée du Danube, et sous lui étaient le corps d'Helvétie et celui d'observation sur le Rhin, l'un aux ordres de Masséna, l'autre commandé par Bernadotte : Masséna, fort remarquable stratégiste, improvisateur de victoire, rusé comme un Piémontais, avec le goût de rapine de toute l'armée d'Italie; Bernadotte, aussi capable que lui, avec les mêmes conditions d'habileté et de finesse méridionales, né aux Pyrénées comme Masséna dans les Alpes. C'était à Schérer que le directoire confiait le commandement en chef de l'armée d'Italie, et à ses côtés il plaçait des généraux de premier ordre, tels que Dessolles, Macdonald : l'un dirigeait le corps d'armée opérant sur Vérone, afin de prendre à revers le Tyrol par le lac de Garda; l'autre, depuis la destitution de l'austère Championnet, devait évacuer Rome, Naples, et couper l'armée autrichienne pour faire sa jonction avec Schérer (1) dans la haute Italie. Il y avait donc de très-bons officiers généraux, mais pas de chef d'armée de premier ordre. Je répète que dans les cadres de vieilles et bonnes troupes, il avait fallu incorporer des milliers de conscrits pour porter les corps au complet, et ceux-ci étaient loin d'avoir cette fermeté dans les rangs de la vieille armée d'Italie et d'Égypte, la plus solide infanterie du monde.

Indépendamment de l'insurrection nationale, qui partout seconderait les armées alliées, les Impériaux entraient en ligne sur de vastes proportions. Deux grandes masses étaient formées comme pour répondre à la stratégie des républicains; l'archiduc Charles, l'éminent capitaine, opposé à Jourdan, déployait ses forces dans la Souabe et les Grisons jusqu'au Tyrol; une seconde armée, et celle-ci devait opérer avec les

(1) *Lettre du directoire au général Schérer.*

« Le directoire exécutif, citoyen ministre, en vous appelant au commandement des armées françaises en Italie, n'a en vue que de donner aux soldats républicains un chef digne de leur valeur. Ce n'est qu'à regret qu'il vous voit quitter le ministère, dans lequel vous avez rendu de véritables services; mais il sait que l'emploi que vous ambitionnez toujours le plus est celui dans lequel les circonstances du moment vous mettront en mesure d'être le plus utile à la patrie, et de soutenir avec le plus d'efficacité les intérêts de la liberté. Il compte sur le plus grand zèle de votre part dans l'exercice de vos nouvelles fonctions, comme vous devez compter sur la continuation de son estime, et sur son attention à vous fournir tous les moyens qui dépendront de lui pour seconder votre patriotisme et vos talents. »

Russes, se formait dans les environs du lac de Garda; destinée d'abord au prince d'Orange, dont la capacité militaire avait brillé sur le plus vaste théâtre, elle fut confiée au général Mélas (1), d'origine morave, après la mort rapide, irréparable de l'héritier des Nassau. Mais après la jonction des Autrichiens et des Russes, l'armée combinée devait passer sous le commandement de Suwarow, dont la renommée retentissait en Europe; alors seulement l'armée austro-russe d'Italie devait prendre une vigoureuse initiative; on attendait partout dans les montagnes la fonte des neiges. En Allemagne, l'archiduc Charles, avec ses corps dispersés, ne croyait pas être prêt au combat avant la fin d'avril.

De part et d'autre, on espérait dans la longueur du congrès de Rastadt, lorsque tout à coup le directoire fit signifier son ultimatum au cabinet de Vienne; il portait spécialement sur la marche des Russes, afin de les arrêter avant qu'ils ne prissent leur ligne. « Si les armées moscovites sont accueillies en Allemagne, disait le directoire, les généraux de la république ont ordre de pénétrer également sur le territoire de l'Empire, et dès lors ils traiteront en ennemies toutes les troupes qui s'opposeront à leur passage. » L'Autriche dut comprendre que c'était là une véritable déclaration de guerre, et un mouvement de concentration s'opéra dans les troupes impériales. Nulle réponse ne fut faite à l'ultimatum : la force de l'armée autrichienne n'était-elle pas précisément dans cette jonction de quatre-vingt mille Russes, opérant, de concert avec elle, contre l'ennemi commun? On avait hâte d'en profiter.

Le 1er mars, par un temps nébuleux, on vit défiler simultanément sur les deux ponts de Kehl et de Bâle des masses profondes (2) de cavalerie et d'infanterie; c'était l'armée du général Jourdan, destinée aux opérations de la Souabe; son centre fut placé à Willingen, sa droite aux villes forestières, célèbres dans les ballades allemandes; sa gauche enfin à Freudenstadt. Son but était de dominer la source du Danube et d'en maîtriser le cours, au milieu de ces montagnes noires, pays fertiles en grandes aventures au temps des chevaliers de Souabe. Pour seconder cette stratégie du général Jourdan, Bernadotte s'emparait de Manheim à la droite, et Masséna opérait à gauche dans les Grisons, tous deux, afin de se joindre à la grande armée, aux bords du poétique lac de Constance. En face de ce mouvement vigoureusement agressif, l'archiduc Charles dut un instant se replier : Ulm, dans sa position unique, couvrit sa droite; Feldkirch, mis en état de défense, protégea sa gauche, et par une marche aussi rapide que celle de Jourdan, il porta son centre à Memmingen. Ainsi, le 15 mars, les armées étaient en présence déjà, tant la campagne marchait avec activité! Les Français étaient flanqués par le lac de Constance et le Danube; les Autrichiens par Ulm et Feldkirch. Quelques attaques de troupes légères préludèrent à la grande stratégie (3); Masséna la commença avec son intrépidité accoutumée. D'après le plan adopté, l'audacieux général devait forcer les Autrichiens à Feldkirch, pour opérer sa jonction avec Jourdan au lac de Constance, et prendre l'archiduc par le flanc : ses colonnes s'ébranlent, le feu de l'artillerie retentit; les Autrichiens se défendent à Feldkirch avec une immense bravoure, et les retranchements ne peuvent être emportés : six mille braves perdirent la vie, car Masséna faisait bon marché des hommes. Rassuré sur ce point, l'archiduc Charles prend à son tour l'initiative, et Jourdan, privé de Masséna, séparé de lui, se replie sur Égen. Dans une suite de combats, vigoureusement livrés ou soutenus, l'armée française est obligée de se retirer sur Stokach, laissant quelques-unes de ses colonnes opérer dans le Brisgau, tandis que Masséna, acharné sur Feldkirch, épuisé par de vaines attaques six fois répétées, est bientôt forcé de repasser le Rhin avec le reste de ses soldats.

A Stokach, pourtant, le général Jourdan offrit la bataille. On était au 25 mars; à la pointe du jour, l'armée française, glorieuse et fière, se mit en mouvement avec une ardeur telle que les avant-postes des Impériaux furent partout brisés : on aurait dit qu'officiers et soldats républicains, fatigués de reculer sans cesse devant l'ennemi, voulaient prendre leur revanche. Le mouvement rétrograde des Autrichiens enhardit et

(1) Le baron de Mélas, d'une famille originaire de Moravie, fit ses premières armes dans la guerre de sept ans, comme adjudant du feld-maréchal Daun. Général-major, puis lieutenant feld-maréchal, il commanda en 1794 sur la Sambre, dans le pays de Trèves; en 1795, sur le Rhin, et l'année suivante, en Italie.

(2) *Note de la légation française à la députation de l'Empire.*

« Les soussignés, ministres plénipotentiaires de la république française pour la négociation avec l'empire germanique, ont reçu ordre du directoire exécutif de donner connaissance à la députation de l'Empire de la proclamation ci-jointe : ils s'en acquittent, en joignant à la présente note un exemplaire, certifié par eux, de cette proclamation et de l'adresse du général Jourdan à l'armée qu'il commande.

« Les soussignés sont chargés en même temps de déclarer qu'on ne doit voir dans cette marche de l'armée qu'une précaution commandée par les circonstances; que le désir de la paix de la part du gouvernement français est toujours vif et sincère; et qu'il persiste à la conclure avec l'Empire, en supposant toutefois que l'Empire se déclarera contre la marche des Russes.

« Rastadt, le 11 ventôse an VII (1er mars 1799) de la république française

« *Signé :* BONNIER, JEAN DEBRY, ROBERJOT. »

(3) A ce moment le directoire déclarait la guerre à l'Autriche.

Loi du 22 ventôse an VII (12 mars 1799).

Art. 1er. Le corps législatif déclare que la république française est en guerre avec l'Empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et avec le grand-duc de Toscane.

II. La présente résolution sera imprimée.

trompa Jourdan; il songe déjà à couper la retraite à l'archiduc; une forte division est lancée sur le flanc des Impériaux, et cette manœuvre affaiblit son centre; l'archiduc Charles voit la faute, tire l'épée, se place à la tête des grenadiers hongrois, et marche droitement vers le centre, le refoule dans la plaine, bientôt inondée de cuirassiers autrichiens, forte cavalerie, aux chevaux lourds et pesants.

La bataille est perdue : la plaine est couverte de fuyards qui se retirent en désordre du côté de Schaffouse et de Tucklingen. Masséna, en pleine retraite, repasse le Rhin; l'armée du Danube vient se poser au delà des Montagnes-Noires, et ce mouvement rétrograde entraîne encore deux autres inévitables retraites : l'armée d'observation du Rhin se place sous le canon de Mayence; Lecourbe et Dessolles, qui, à travers les pics et les glaces, après des travaux inouïs, avaient gravi les Alpes juliennes pour dominer les défilés du Tyrol, sont forcés d'abandonner leur redoutable position, achetée par des torrents de sang. En quatorze jours, la campagne est compromise, les Autrichiens envahissent le Brisgau, le haut et le bas Rhin; les troupes légères, les hussards, les pandours apparaissent aux environs de Seltz et de Rastadt, où se tenait encore un simulacre du fameux congrès.

Depuis un mois les hostilités avaient commencé dans toute l'Allemagne : il y avait eu des batailles données, des invasions de villes; les armées autrichiennes, maîtresses du Rhin, se déployaient partout. D'où venait donc cette étrange sécurité des plénipotentiaires à Rastadt, et ces négociations, ces échanges de notes, comme si l'on était en pleine paix? Pour l'Autriche comme pour la France, le congrès était dissous : dès qu'il y avait guerre, l'assemblée des plénipotentiaires n'était plus, pour le cabinet de Vienne, qu'une conférence de simples particuliers sans caractère. C'est ce qu'avait exprimé la note du comte de Metternich, ministre impérial (1), adressée aux plénipotentiaires français, pour leur annoncer la rupture de toute négociation. M. de Metternich avait déclaré que la guerre existant de fait en Allemagne, il avait ordre de sa cour de ne plus prendre part à des négociations allemandes, désormais inutiles. Cette déclaration, datée du 8 avril, devait mettre un terme aux conférences; pourquoi donc se continuaient-elles comme par le passé? La Prusse seule ne s'était pas retirée des conférences, dans le dessein de grandir toujours la situation de son cabinet en Allemagne en y prenant la haute main. Mais pour l'Autriche, je le répète, il n'y avait plus de plénipotentiaires à Rastadt; dès lors, l'armée impériale, s'avançant sur le Rhin en ennemie, pouvait prendre toute mesure d'initiative et de sécurité.

La circonstance de la note de M. de Metternich simplifie singulièrement la lugubre aventure des trois régicides à Rastadt. Les prétentions hautaines des citoyens Roberjot, Jean Debry et Bonnier avaient profondément aigri l'Allemagne; ils avaient montré une hauteur de forme, une morgue prétentieuse, capable d'irriter les esprits; et néanmoins dans cette situation, fâcheuse, les trois plénipotentiaires désiraient rester au congrès. Le baron d'Albini, ministre de la diète, par une condescendance qui jamais ne se démentit pour la France, avait demandé la neutralité de Rastadt; il fut répondu par le colonel autrichien, commandant l'avant-garde, que la sécurité de l'armée exigeait qu'il fût fait des patrouilles et jeté des postes en avant, et que ces mesures militaires seraient difficilement compatibles avec le séjour des négociateurs alors à Rastadt, car l'Autriche ne reconnaissait plus l'existence du congrès. Sur cette déclaration du colonel et sans autre garantie, Roberjot, Jean Debry et Bonnier se décidèrent à quitter Rastadt. A ce moment solennel, ils n'avaient plus aucun caractère diplomatique aux yeux des troupes autrichiennes; le colonel l'avait formellement déclaré au comte d'Albini (2), et celui-ci avait pu le communiquer aux plénipotentiaires français, désormais simples voyageurs soumis à toutes les chances de force et de violence militaires, et qui s'y exposaient volontairement en pays ennemis.

(1) *Note de Son Excellence le comte de Metternich aux ministres plénipotentiaires de la république française* (8 avril 1799).

« La guerre contre l'Allemagne existant de fait, malgré les protestations de la part du gouvernement français de son désir vif et sincère de la paix avec l'Empire; mais celui-ci n'ayant eu aucun égard à la convention, par laquelle on devait se prévenir de la rupture de l'armistice; une parfaite sécurité pour la correspondance nécessaire ne pouvait continuer, et la sûreté du lieu même où siége le congrès, laquelle, dans toutes les assemblées de cette nature, avait en tout temps été prise en considération particulière, n'était pas moins menacée, au milieu du bruit des armes : le soussigné, en conséquence, a reçu ordre de Sa Majesté Impériale, comme chef suprême de l'Empire, de ne plus prendre part aux négociations de paix, vu que les circonstances et les rapports sous lesquels le congrès s'était réuni sont entièrement changés, et de faire part du contenu de cet ordre de Sa Majesté Impériale aux ministres plénipotentiaires de la république française

» En exécutant cet ordre, par la présente déclaration, il assure les ministres plénipotentiaires de la république française de sa considération distinguée.

« Le comte de METTERNICH-WINNEBOURG-BEILSTEIN. »

(2) *A Son Excellence le baron d'Albini, conseiller intime de Sa Majesté Impériale et ministre électoral de Mayence à Rastadt.*

« Je regrette beaucoup d'être, conformément à mon devoir, dans le cas de répondre à la lettre du 20, qui m'a été remise par M. le conseiller, baron de Munch, que dans les circonstances présentes de la guerre, où la propre sûreté tant du militaire que de la contrée même exige qu'il soit fait des patrouilles à Rastadt et dans les environs, il est impossible de faire aucune déclaration tranquillisante, relativement au maintien de la sûreté du corps diplomatique qui s'y trouve. Depuis le rappel de Son Excellence le plénipotentiaire impérial, nous ne pouvons plus, de notre côté, considérer Rastadt comme un lieu que la présence du congrès protége contre les événements hostiles, et cette ville elle-même

Ceux qui ont traversé le pont de Kehl pour se porter sur la route d'Ettingen à Stuttgard, aperçoivent la petite ville de Rastadt; au dehors, à une lieue, est un bois vert, épais, comme ils sont tous en Allemagne, le pays forestier. Il n'est pas un voyageur français qui ne se fasse raconter à son passage l'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt, cette lamentable histoire! C'était le 28 avril 1799; les Autrichiens tenaient la campagne tout autour; les hussards, les pandours visitaient les forêts, les passages, le mousqueton à la main, pour éclairer les routes du Rhin. Tout voyageur était arrêté, dépouillé. Les trois régicides, Bonnier, Jean Debry et Roberjot, quittèrent Rastadt à huit heures du soir, démarche imprudente au milieu des partis autrichiens qui traversaient la contrée en tous sens, avec le Rhin à droite et les forêts à gauche. A neuf heures, une patrouille de hussards entoure les voitures à l'entrée du bois; on demande en allemand les passe-ports : « Ministres de la république française! » disent les envoyés avec fierté. — « Cela ne suffit pas; vos passe-ports, » répondent les hussards.—« Nous n'en avons pas besoin, » répliquent les plénipotentiaires avec la hauteur naturelle à ces âmes trempées dans l'esprit de révolution. « Alors nous vous arrêtons, » s'écria le capitaine. — « N'en faites rien, car nous opposerons la force à la force. » Et ils portent la main sur leur épée comme Bernadotte à Vienne, comme Duphot à Rome; à ce moment, les hussards frappent à coups de sabre Roberjot et Bonnier, qui sont laissés expirants sur la route. Jean Debry, plus heureux, cacha sa tête sous un gros arbre et s'abrita. Les papiers de la légation furent enlevés et les voitures reconduites à Rastadt.

Ce mystère de la forêt a longtemps occupé les recherches historiques (1); on a defiguré l'evénement pour lui chercher une cause politique et secrète. Ne serait-il pas plus simple de l'attribuer à un désordre d'avant-poste et de troupes irrégulières, ainsi que le définit le loyal archiduc Charles? On a accusé tout le monde de l'assassinat des plénipotentiaires, même le directoire; il y a eu des flétrissures jetees sur la reine Caroline de Naples, désireuse d'une rupture; et à quoi lui aurait servi cet acte, puisque la guerre était declarée par le cabinet de Vienne? On a dit que l'Autriche voulait assassiner les plénipotentiaires pour reprendre le secret des confidences qu'elle avait faites à la république française sur l'Allemagne, lors du traité de Campo-Formio : erreur encore, car les stipulations secrètes avaient été publiées par le directoire même, afin de séparer la Prusse de la coalition, et d'ailleurs, elle aurait pu faire enlever les papiers sans assassiner les plenipotentiaires!

Quant au directoire, disait-on, c'était pour ranimer la guerre plus violente, plus forte, qu'il avait jeté ces cadavres à la république : ce serait absurde, atroce de le supposer. La violence exercée sur les plénipotentiaires fut, je le crois, un de ces désordres de troupes légères qui ne respectent rien, et dont nul gouvernement ne peut être responsable dans les accidents de la guerre; l'Autriche aurait pu arrêter les plénipotentiaires, mais les assassiner, ce n'est pas dans les mœurs du gouvernement impérial : s'il aime les précautions de police, il a horreur des violences sanglantes, et *il* évite les unes par les autres.

Au reste, jamais événement ne produisit une si vive, une si profonde sensation sur le corps diplomatique et l'Europe. Le directoire en fit l'objet d'un solennel message aux conseils, d'une adresse aux armées, qui furent appelées à la vengeance (2). Helas! les jours étaient passés où la république triomphante

doit, d'après cela, sentir la nécessité de se conformer, comme tout autre endroit, aux lois de la guerre.

« Au surplus, je prie Votre Excellence d'être assurée que hors le cas d'une nécessité imposée par les événements de la guerre, notre militaire se fera un devoir de regarder comme sacrée l'inviolabilité personnelle, et qu'en mon particulier, je m'efforcerai toujours de vous témoigner le profond respect avec lequel je suis de Votre Excellence le très-humble serviteur.

« *Signé :* Barbaczy, colonel. »

Le 28 avril 1799, les ministres français reçurent un billet du colonel du régiment des hussards autrichiens de Schezkler, ainsi conçu : « Ministres, vous concevez facilement que, dans les postes occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français. Vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans les vingt-quatre heures.

« *Signé :* Barbaczy. »

(1) Voici le récit autrichien du sinistre événement :

« Les ministres français avaient été sommés par l'officier autrichien commandant, qui avait pris poste à Rastadt, d'évacuer cette ville dans les vingt-quatre heures; ceux-ci répondirent avec dédain et hauteur, et résolurent de partir dans la nuit même, sans vouloir attendre l'escorte qu'on leur promettait pour le lendemain matin, et sans vouloir faire attention aux représentations que leur faisait l'officier autrichien sur les risques qu'ils couraient, des patrouilles à cheval battant le pays, et dont il leur était impossible de se garantir dans la nuit. Malgré ces observations dictées par l'humanité, les plénipotentiaires se mirent en route; arrivés à un petit bois près de Rastadt, ils furent arrêtés par un piquet de hussards de Schezkler, consistant en dix hommes; on leur demanda leurs passe-ports qu'ils refusèrent de montrer, en accompagnant leur refus de propos insolents. S'étant mis en défense, leur posture, leur refus, leurs injures irritèrent tellement les hussards, que les sabres se croisèrent, et dans ce conflit, provoqué par eux, les soldats commirent les meurtres en question. »

(2) *Proclamation du directoire* (6 mai 1799).

« Français, vos plénipotentiaires à Rastadt viennent d'être massacrés de sang-froid par les ordres et par les satellites de l'Autriche... Vous avez là les plus horribles détails de cet assassinat, médité dans le silence du cabinet, préparé par la trahison, exécuté à la vue des membres du congrès, comme pour braver en eux toutes les puissances dont ils étaient aussi les représentants, et pour donner l'affreux signal d'une guerre d'extermination. Français, au récit de tant d'horreurs vous avez demandé vengeance : croyez qu'elle sera terrible. Ce n'est plus seulement la cause de la liberté qu'il faut défendre, c'est celle de l'humanité même, et dans cette lutte de la civilisation contre la barbarie, si l'indignation de

donnait la loi à ses ennemis. Les désastres de l'armée d'Allemagne étaient accompagnés d'autres désastres sur cette terre d'Italie, témoin de tant de prodiges. Le plan de campagne du directoire, on l'a vu, divisait les forces de la France en deux grandes ailes : l'une opérant au delà du Rhin, sous Jourdan, appuyé par l'armée helvétique de Masséna, et le corps du haut Tyrol, sous les ordres de Lecourbe et de Dessolles. Schérer avait le commandement suprême de la seconde sous le nom d'armée d'Italie, à laquelle devait se joindre le corps de Macdonald, chargé de prendre les Autrichiens par le travers. Ce fut une marche admirable que celle de ce petit corps de Français, parti du beau golfe de Naples, au milieu de l'insurrection des montagnes, et traversant les Abruzzes, les États romains, jusque dans la Toscane, sans que nul osât s'opposer à sa marche! Macdonald se repliait incessamment, division par division, cherchant ainsi à se mettre en communication militaire avec l'armée de Schérer, alors engagée avec les Autrichiens. Si Jourdan avait voulu surprendre l'archiduc par une attaque subite, hardie, vigoureuse, Schérer avait essayé le même combat contre les Autrichiens, que les Russes n'avaient pas rejoints encore; les Impériaux étaient si peu préparés à cette irruption subite, que le général en chef Melas, appelé au commandement, n'était point arrivé de Vienne; les Autrichiens étaient aux ordres du baron de Kray, un des meilleurs officiers de l'armée impériale.

Les Français, maîtres de l'admirable place de Mantoue, pouvaient opérer à l'aise sur un si formidable appui. Schérer y groupait cinquante mille hommes de troupes mélangées. Les Autrichiens occupaient Vérone, non moins fort que Mantoue, appuyant leur gauche sur Porto-Legnago, et leur droite sur le lac de Garda; très-inferieurs en nombre avant l'arrivée des Russes, ils ne comptaient pas plus de trente mille combattants. L'occasion était belle : Schérer avait dans son armée Moreau comme simple volontaire; le choix unanime et enthousiaste de ses camarades lui confia le commandement de l'aile gauche. Schérer devait jouer une fausse attaque sur Porto-Legnago; et l'attention des Autrichiens une fois portée sur ce point, il marcherait droit sur Vérone, que Moreau prendrait en flanc. Malheureusement le général Kray devina cette intention, et la bataille foudroyante dura cinq journées meurtrières autour de ce lac de Garda qui vit tant de combats, pour vous disputer, nobles et belles sœurs, Mantoue et Vérone! Les armées montrèrent une brillante valeur; Moreau et Schérer lui-même, une admirable énergie de commandement; on les vit tour à tour à Peschiera, à Porto-Legnago, à Magnano, à Castel-Novo, entre le Mincio et l'Adige; l'Adige, semblable à un long serpent qui se roule au soleil dans les vertes montagnes du Tyrol. Le général Kray et les Autrichiens déployèrent une persévérance forte et même enthousiaste : maîtres du champ de bataille, ils forcèrent les Français à la retraite sur Brescia; et dans cette retraite, il faut tenir compte au général Schérer de sa position difficile; car les ordres du directoire l'obligeaient à rester en communication avec l'armée d'Helvétie et à prêter la main au corps de Macdonald, s'avançant à marches forcées de Naples et de Rome, position complexe qui jetait quelque incertitude dans les mouvements de Schérer, obligé de se tenir incessamment entre la haute et basse Italie. Le général Kray en profita pour accepter cette longue bataille de cinq jours autour de Vérone : il lui fallait gagner du temps pour attendre les Russes qui devaient l'appuyer sous le feld-maréchal Suwarow. Cette jonction une fois opérée, l'ennemi prit une telle supériorité, que l'armée républicaine dut partout renoncer à l'initiative. Schérer, rappelé par le directoire, céda le commandement à Moreau, et Suwarow mit tant d'activité et d'ardeur dans sa marche en avant, que huit jours après le quartier général de l'armée républicaine était porté de Brescia à Milan.

D'ailleurs, il y avait un aide puissant et fort pour l'ennemi, c'était l'insurrection : la domination française avait été si dure, si implacable! les autels renversés, les églises dépouillées, les monastères vides, tout cela attestait le passage du torrent démocratique. La franchise sauvage de Suwarow s'était adressée à la vieille société de l'Italie, à son peuple religieux; il promettait de restaurer ce que les républicains avaient renversé; et à ces promesses, la multitude se levait pour chasser les Français à coups de fourche; aux montagnes, aux cités, dans la Romagne, au Piémont, dans la Toscane, tout était en insurrection; et c'est poursuivi par le son lugubre du tocsin que Macdonald traversait Bologne, Parme, et atteignait Plaisance, lorsque le brave et noble général vit l'armée austro-russe de Suwarow, deployée sur la Trébia. Elle était bien supérieure, cette armée, aux corps républicains, épuisés par une marche de deux cents lieues à travers la révolte; et cependant l'ordre fut donné de percer cette ligne de fer pour retrouver les braves camarades que Moreau conduisait : Moreau et Macdonald, quels

l'Europe vous promet des auxiliaires, Français, c'est à vous de donner encore le glorieux exemple qui doit les rallier à votre cause. Jamais aucune atteinte portée au droit des gens n'a souillé vos succès, ni accompagné vos revers. Votre ennemi, au contraire, n'a cherché à réparer ses défaites que par des trahisons, et n'a célébré un succès éphémère que par des assassinats; la persévérance de votre généreuse conduite rendra le contraste plus déshonorant pour lui. Marchez... Si les bataillons de l'Autriche n'ont point partagé son crime, ils refuseront de s'associer à des assassins, ils briseront leurs armes; s'ils combattent, ils sont complices, un châtiment mémorable doit épargner au monde les attentats nouveaux que lui réserve l'association impie des monarques de Russie et d'Autriche, formée par l'ambition, cimentée par le crime, et qui, dans le délire de leurs projets, menace de bouleverser l'Europe. »

nobles noms de guerre! A la Trébia, la bataille fut perdue pour nous, car les Russes déployèrent cette fermeté, cette résignation de bravoure que rien n'entame; néanmoins la journée fut belle, glorieuse! Macdonald ne se retira qu'après les efforts les plus meurtriers; et sa retraite fut plus magnifique encore que la bataille. Tandis que l'ennemi le croyait sur la route de Parme et de Toscane, Macdonald, par une contremarche dérobée aux Austro-Russes au milieu des défilés du Taro, gagnait Sestri, et la route de Gênes désormais lui restait ouverte : c'était le but de tant d'efforts.

Rien dès lors ne pouvait résister à Suwarow (1). En vain Moreau, qui compte à peine un tiers numérique de troupes comparativement à l'ennemi, essaye d'admirables combats qui arrêtent çà et là les Austro-Russes (2); il est refoulé vers le Piémont, soulevé dans une insurrection terrible par les paroles de Suwarow. Au milieu de mai, les Russes saluaient le sommet des Alpes et les Cosaques insultaient le Dauphiné. Cette marche rapide, infatigable de l'ennemi tenait non-seulement à son nombre, à la bravoure de ses troupes, mais encore à la réaction fatale de l'Italie contre l'occupation française; elle témoignait du peu de force et de consistance de tous ces gouvernements improvisés, de ces républiques instituées par des programmes, à Rome, à Naples, à Milan, à Turin.

A mesure que l'ennemi se présentait, les arbres de la Liberté étaient brisés, comme si un ouragan eût soufflé sur leurs cimes agitées; les gouvernements, pas plus que les constitutions de peuple, ne s'improvisent : il faut la sanction des âges pour que les lois se rattachent aux mœurs; et, sauf pour quelques imaginations classiques, que signifiaient ces républiques romaine, parthénopéenne, ligurienne ou cisalpine? Tout cela disparut donc pour faire place aux vieux gouvernements, aux idées antiques; et c'est, pour ainsi dire, assis sur les ruines de ces gouvernements improvisés, que les Russes et les Autrichiens commencèrent à se diviser sur le but et le résultat de la campagne.

Plein de sentiments nobles et généreux, trop éloigné, d'ailleurs, du théâtre de la guerre pour profiter des conquêtes, Paul Ier a conçu la pensée d'une restauration absolue et complète des vieux systèmes; il a pris cet engagement avec Louis XVIII dans une sorte d'enthousiasme filial. Suwarow salue ce prince exilé dans sa retraite de Mittau du titre solennel de roi de France (3). La conséquence de cet acte pour l'Italie paraît fort simple : à Naples, restauration de la maison de Bourbon dans les limites de son territoire (l'empereur Paul ne met d'autre condition à cet avénement que la reconnaissance de son titre de grand maître de Malte, qu'il vient de recevoir avec respect par une élection de quelques chevaliers dispersés) (4); à Rome, rétablissement du pape avec les légations dans leur intégralité; en Toscane, le grand-duc; en Piémont, le roi de l'antique maison de Savoie; et, pour tout résumer en un mot, la reconstitution de la vieille société dans ses mœurs, ses lois, ses principes politiques. L'empereur Paul, pleinement désintéressé, ne voulait aucune compensation

(1) L'empereur Paul, en confiant l'armée austro-russe à Suwarow, lui écrivit :

« J'ai pris la résolution de vous envoyer en Italie au secours de Sa Majesté l'empereur et roi, mon allié et mon frère. Suwarow n'a besoin ni de triomphes, ni de lauriers. Mais la justice a besoin de Suwarow, et mes désirs sont conformes à ceux de François II, qui, vous ayant conféré le suprême commandement de son armée, vous prie d'accepter cette dignité. Il ne dépend donc que de Suwarow de se rendre aux vœux de la patrie et aux désirs de François II. »

(2) *Extrait d'une dépêche de sir Morton Eden à lord Grenville* (Vienne, 7 mai 1799).

» Un officier, arrivé hier ici de Milan, a rapporté que le général Suwarow avait forcé le passage de l'Adda, le 27 du mois passé, avait complétement battu l'ennemi, et établi son quartier général à Milan le 30. Par cette victoire, tout le Milanais est enlevé aux Français, excepté le château de Milan, qui doit bientôt tomber aussi au pouvoir des alliés, la garnison n'excédant pas douze cents hommes, dont quatre cents seulement sont Français. Le désordre de l'ennemi dans sa fuite a été extrême, et on suppose qu'il se retirera sur le Pô. On dit qu'un autre corps de l'ennemi élève quelques ouvrages à Reggio et à Parme dans le dessein de couvrir Mantoue. »

(3) Voici les paroles de Suwarow à Louis XVIII.

« Le jour le plus heureux de ma vie, sire, sera celui où je répandrai la dernière goutte de mon sang pour vous mettre en état de remonter sur le trône de vos augustes ancêtres. Si le ciel épargne mes jours, il n'est pas impossible que je réussisse. »

(4) « Nous, Paul Ier, par la grâce de Dieu, etc., etc.

» En accédant au désir que les baillis, grand'croix, commandeurs et chevaliers de l'illustre ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, du grand prieuré de Russie et autres réunis dans notre capitale, ont manifesté au nom de tous leurs confrères bien pensants, nous prenons le titre de grand maître de cet ordre, et renouvelons à cette occasion l'assurance solennelle, que nous avons donnée précédemment comme protecteur, non-seulement de maintenir intacts tous les établissements et priviléges de cet ordre illustre, tant pour ce qui concerne le libre exercice de la religion, et ce qui se rapporte à l'existence des chevaliers de la religion romaine, que pour la juridiction de l'ordre dont nous transférons le siége dans notre résidence; mais encore d'employer constamment à l'avenir tous nos soins pour l'accroissement de l'ordre et son établissement dans un état respectable qui réponde au but salutaire de son institution, à sa durée et à son avantage.

« Nous renouvelons aussi l'assurance qu'en nous chargeant du gouvernement suprême de cet ordre, et en prenant l'obligation de faire tout ce qui dépendra de nous pour lui rendre les droits qui lui ont été enlevés injustement, nous ne sommes nullement intentionné, en notre qualité d'empereur de toutes les Russies, de former des prétentions sur quelque espèce de droit et d'avantage que ce soit, au détriment des autres puissances, nos amies; mais, qu'au contraire, nous serons toujours disposé, avec un plaisir particulier, à concourir à toutes les mesures qui pourront consolider nos liaisons amicales avec elles.

« Notre bienveillance impériale, pour l'ordre en général, et pour chacun de ses membres en particulier, restera invariable.

« Donné à Saint-Pétersbourg, le 13 novembre 1798. »

territoriale pour la Russie : qu'avait-elle à faire dans le bassin des Alpes ? seulement la maison de France, une fois restaurée sur le trône, lui prêterait la main pour la question d'Orient.

Telles n'étaient pas, à beaucoup près, les intentions du cabinet de Vienne dans la grande campagne qu'il avait commencée; ses sacrifices depuis la guerre de 1792 avaient été immenses, et naturellement ils méritaient des indemnités. Ces indemnités, l'Autriche les recherchait en Italie : si dans ses périls personnels cette puissance avait appelé le concours des Russes, maintenant que le succès était obtenu, cette coopération ne lui paraissait plus essentielle, et l'Autriche voulait prendre la haute main dans un traité; elle ne partait pas, elle, du principe de *restauration*, mais du principe de *compensation*. Ses liens de famille avec Naples lui faisaient un devoir de sanctionner le retour de la dynastie de Ferdinand et de Caroline surtout; mais là se bornait son système de restauration absolue ; l'invasion des Français avait fait table rase de la souveraineté des papes et de la royauté piémontaise, et n'y avait-il pas ici des moyens de compenser ses pertes? Non pas que l'Autriche voulût briser la papauté, ni altérer sa prépondérance; sa population catholique en eût été trop profondément affectée; mais Rome possédait des légations bien désirables pour le système autrichien en Italie : Ancône, en face de Trieste, ajoutait une grande force à la défense de ses possessions sur l'Adriatique. L'Autriche voulait se réserver la possibilité de se faire céder quelques cités importantes.

Quant au Piémont, le cabinet de Vienne espérait compléter son système milanais, à l'aide des forteresses d'Alexandrie, de Coni, désormais appelées à protéger cette terre contre la *furia francese*. « L'Autriche n'avait pas renversé la royale maison de Savoie : cette maison ne devait-elle pas ses malheurs à ses propres fautes? Pourquoi avait-elle quitté l'alliance austro-sarde en 1796? Si elle avait été dévorée, à qui devait-elle s'en prendre? Pourquoi se séparait-elle de l'Autriche, son intime alliée? Il fallait donc prendre des mesures pour couvrir désormais l'Italie au moyen d'un système purement autrichien, de précaution et de compensation. » Ainsi le but diplomatique des deux cours de Pétersbourg et de Vienne était essentiellement contradictoire : l'un reposait sur le culte des vieux droits et des souverainetés antiques; l'autre, sur le meilleur système pour préserver l'Italie d'une nouvelle invasion des Français, et le plus profitable aux intérêts de la maison d'Autriche. Il y avait de la chevalerie dans la pensée de Paul Ier; il y avait de la prévoyance et un peu d'égoïsme dans le système autrichien, plus profondément mêlé aux intérêts matériels.

Il résultait même de cette diverse manière de voir et de juger le but de la guerre une différence essentielle dans le plan d'opération : le génie de Suwarow, toujours dessiné pour les choses vives, inspirées, voulait s'élancer droit vers les Alpes, et de là pénétrer en France à vol d'oiseau sur Paris. Mélas et Kray, d'après les instructions de leur gouvernement, n'avaient pas le même dessein; car, qu'importait à l'Autriche que ce fût un roi, une république qui régnât en France? Elle n'avait pas à s'en mêler; sa pensée n'était que de se donner de solides et vastes frontières, s'inquiétant peu que la France fût régie par un directoire ou par un dictateur, pourvu qu'on laissât le drapeau impérial flotter sur les Alpes. Son dessein était de se consolider par une bonne ligne en Italie, et pour cela elle assiégeait les places fortes, entourant de ses divisions à la fois Mantoue, Alexandrie et Ancône ; elle s'occupait bien moins de soutenir la marche en avant des Russes que de l'exécution d'un plan de conquête durable et forte. Déjà le traité de Campo-Formio lui avait donné Venise; la guerre aidant, elle aurait Alexandrie et Tortone, avant-postes de Milan. Ceci jetait de la froideur, de la discorde entre les généraux russes Suwarow, Korsakow, et les généraux autrichiens Kray et Mélas, et même avec l'archiduc Charles. Ensuite les Russes, si fermes, si solides sur le champ de bataille, traitaient avec une sorte de raillerie les Autrichiens, qui cependant devaient avoir leur part de gloire : les nations slave et allemande n'avaient aucune sympathie ; c'était avec peine qu'on les retenait sous un commun drapeau. Les Russes se trouvaient, par rapport aux Autrichiens, comme étaient les Prussiens dans la campagne de 1794, des auxiliaires mécontents qui ne demandaient qu'un prétexte pour se séparer d'une cause tout allemande.

Hélas ! dans cette triste période qu'étaient devenues les gloires de la république française? où étaient ses armées, ses généraux ? Combien la situation n'avait-elle pas changé depuis Campo-Formio ! La réaction allait commencer contre elle : naguère ses drapeaux se montraient jusqu'au golfe de Tarente, et il n'avait fallu que deux mois à peine pour les ramener aux Alpes ; les Cosaques apparaissaient dans le Dauphiné, triste présage pour d'autres temps ! Ces conquêtes immenses, rapides, à la façon d'Alexandre ou de Tamerlan, ne sont pas les plus durables; ce qui marche si vite tombe plus vite encore. Y avait-il une véritable pensée politique dans ce système de conquête et de violence qui renversait tous les gouvernements de l'Italie pour substituer de nouvelles mœurs, des lois antipathiques aux habitudes de tout un peuple? Que pouvaient être toutes les utopies philosophiques au milieu de populations religieuses? Les Français avaient pillé et ravagé l'Italie ; on les chassait par l'insurrection ; c'était justice, car pourquoi lui aviez-vous arraché ses pa-

rures, ses riches objets d'art et ses pompes religieuses? Pourquoi une soldatesque effrénée avait-elle insulté le pape, ce symbole de l'unité catholique? Pourquoi des juifs rapaces avaient-ils fouillé au trésor de Notre-Dame-de-Lorette? L'Italie se vengeait par la révolte. Respectez les mœurs d'un peuple si vous voulez qu'il vous obéisse : il n'y a pas de plus terrible vengeance que celle d'une nation qu'on a froissée par l'abus de la force; une multitude qui sonne le tocsin est terrible quand elle a Dieu et son droit pour elle. L'Italie et l'Espagne ont donné aux conquérants de terribles leçons!

CHAPITRE LIX.

DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE; CHUTE DE TIPPOO-SAËB.

Résolution de Bonaparte après la destruction de la flotte. — Organisation de l'Égypte. — Esprit de colonisation. — Respect pour la Porte. — Firman de guerre. — Desaix dans la haute Égypte. — Révolte du Caire. — Bonaparte à Suez. — Rapports avec Tippo-Saëb. — Pacification de la haute Égypte. — Idée sur la Syrie. — Intervention des Anglais. — Population. — Projet sur les chrétiens, — sur le royaume de Jérusalem. — Les juifs. — Les cophtes. — Les chrétiens. — Siége de Saint-Jean d'Acre. — Bonaparte. — Retraite de l'armée. — Caractère de fermeté et d'insensibilité. — La Porte et les Anglais. — Débarquement en Égypte. — Bataille d'Aboukir. — Bonaparte quitte l'Égypte. — Kléber général en chef. — Menaces de l'Angleterre contre Tippoo Saëb. — Résistance. — Prise de Seringapatam. — Domination de l'Inde. — Départ d'une expédition anglaise pour Suez.

Août 1798—septembre 1799.

Au moment surtout où les premières lances des Cosaques apparurent aux montagnes du Dauphiné, on dut voir l'immense faute que le directoire avait commise par l'expédition d'Égypte; la victoire avait aveuglé cette génération gigantesque qui ne croyait rien d'impossible : s'élancer vers l'Orient à vol d'oiseau, du Delta traverser la mer Rouge pour détruire la puissance anglaise dans l'Inde, tout cela était des jeux d'enfants pour ces imaginations romanesques. Si les braves demi-brigades étaient restées en Italie sous les armes, est-ce que jamais l'Autriche aurait reparu sur de nouveaux champs de bataille? Cette élite des armées d'Italie et d'Allemagne, ces divisions Kléber, Desaix, Régnier, étaient les troupes les plus solides; avec elles, la victoire n'aurait jamais quitté nos drapeaux; mais ces soldats étaient sur des sables brûlants à plus de mille lieues de la patrie. La mer, avec ses périls, couverte de vaisseaux ennemis, la séparait du rivage regretté.

Après la première et lugubre impression produite par la destruction de la flotte dans la rade d'Aboukir, il se fit au sein de l'armée d'Égypte un singulier retour vers la force et l'énergie : les âmes pusillanimes sont découragées par quelques coups de fatalité; dans les cœurs hauts et superbes, il se fait une réaction de puissance qui les mène encore à de grandes choses après les grandes épreuves. Comme il n'y avait plus d'espérance d'un prompt retour dans la mère patrie, toute la force d'esprit de ces hommes se porta vers l'organisation de l'Égypte (1). S'il n'y a pas dans le caractère français la persévérance qui conserve, il y a cette merveilleuse improvisation qui crée des féeries. Le Caire, siége du gouvernement de l'armée, devint le séjour de prédilection pour le général en chef; ces palais des beys, ces jardins aux mille jets d'eau sous les palmiers, furent partagés entre les officiers supérieurs, et l'armée reçut des cantonnements sous les vastes tentes. Le Caire eut son institut, ses assemblées savantes, ses jardins publics, ses bals, ses distractions; l'Égypte fut divisée en provinces, je dirai presque en départements, tant alors tout se faisait sur un

(1) Bonaparte rendit une suite de décrets pour l'organisation de l'Égypte.

Ordre du 20 fructidor an VI (6 septembre 1798). — « Il sera tenu, le 20 vendémiaire (12 octobre), une assemblée générale de tous les notables des quatorze provinces. Une députation sera composée de trois hommes de loi, trois négociants, trois fellahs, cheiks et chefs d'Arabes.

Ordre du 22. — « Tous les jeunes mameloucks, ayant plus de huit ans et moins de seize, tous les garçons qui étaient esclaves noirs ou blancs, qui étaient restés esclaves noirs ou blancs, qui appartenaient aux mameloucks du même âge, qui ayant d'abord été délaissés se trouvent dans ce moment chez différents particuliers, seront, cinq jours après la publication du présent ordre, restitués et déposés chez le commandant de la place.

« Le commandant de la place les mettra en subsistance dans les corps qui forment la garnison de la place, et enverra l'état desdits esclaves à l'état major général, qui les incorporera dans les différents corps de l'armée, à raison de neuf par bataillon et quatre par escadron.

Du 24. — « Le général en chef ordonne que tous les militaires maltais, partis de Malte avec l'armée, et qui l'ont rejointe depuis qui se trouveraient soit à Alexandrie, soit ailleurs, sous divers prétextes, aient à se rendre à Rahmanié, pour rejoindre la légion maltaise qui s'y organise.

Du 30. — « Il sera établi dans chaque chef-lieu de province de l'Égypte un bureau d'enregistrement où tous les titres de propriété et les actes susceptibles d'être produits en justice, recevront une date authentique, etc., etc. »

— « Tous les habitants de l'Égypte porteront la cocarde tricolore; tous les gens employés à la navigation du Nil porteront le pavillon tricolore.

« Les généraux, les commandants des provinces, les officiers français, à dater du 1er vendémiaire, n'admettront plus aucun individu du pays à leur parler, s'il n'a la cocarde. Les membres seuls du divan pourront porter sur l'épaule un châle tricolore. Au 1er vendémiaire, le pavillon tricolore sera arboré sur le plus haut minaret du château du Caire, et sur les plus hauts minarets des chefs-lieux des provinces. »

même modèle! L'esprit éminemment organisateur de Bonaparte avait créé une légion nautique avec les débris malheureux de la flotte, il établissait des régiments maltais; les enfants des Égyptiens commençaient à servir dans ses rangs, avec des compagnies de cophtes, au teint basané, et quelques noirs de la Nubie; le vide des rangs que laissait la mort était rempli, et jamais l'armée d'Égypte n'avait été plus belle. L'administration, confiée à des cheicks et à des imans gagnés aux Français, maintenait une sorte d'obeissance à ces hommes prodigues que la victoire avait tant grandis; eux seuls étaient les intermédiaires entre les conquérants et le peuple.

Avec ce peuple, Bonaparte se servait toujours d'une langue ardente, colorée, pour l'enthousiasmer et le séduire; il savait les sentiments de respectueuse soumission que les enfants du prophète conservaient envers la Porte, et chacune de ses paroles révélait des idées de paix et d'alliance intime avec le sultan. Il avait orné les mosquées de ses mains; des lampes d'or étaient suspendues aux plafonds de marbre, et il aimait à s'entretenir avec les cheicks et les imans, avec une parole inspirée qui allait si bien à son imagination méridionale: « L'ami du prophète désigné pour délivrer l'Égypte des mamelucks, il voulait être le protecteur de l'islamisme, » espérant ainsi effacer le caractère de la conquête chrétienne, toujours odieuse aux musulmans.

Cependant, lui était-il possible de cacher longtemps la vérité? La Sublime Porte, éclairée par la Russie et l'Angleterre, venait de publier un hatti-shériff adressé à tous les peuples de sa domination, pour leur dénoncer les projets destructeurs et anarchiques des Français; le sultan les signalait « comme une nation impie, brisant tous les liens qui unissent les hommes, la religion, l'autorité royale, les rapports de la famille; maintenant ils venaient ravager l'Égypte, comme ils avaient bouleversé l'Italie; aux saints et vrais croyants il appartenait d'en délivrer le monde (1). « Après ce manifeste, la Porte donnait copie de la déclaration de guerre qu'elle publiait contre la république française. En vain le général Bonaparte avait-il traité de faux

(1) *Hatti-shériff de la Porte Ottomane.*

« Au nom du Dieu clément et miséricordieux. Gloire au Seigneur maître des mondes! Salut et paix à notre prophète Mahomet, le premier et le dernier des prophètes, à sa famille et aux compagnons de sa mission!

« Le peuple français (Dieu veuille détruire leur pays de fond en comble, et couvrir d'ignominie leurs drapeaux!) est une nation d'infidèles obstinés et de scélérats sans frein. Ils nient l'unité de cet Être suprême qui a créé le ciel et la terre; ils ne croient point à la mission du prophète destiné à être l'intercesseur des fidèles au jugement dernier, ou, pour mieux dire, ils se moquent de toutes les religions; ils rejettent la croyance d'une autre vie, des récompenses et des punitions; ils ne croient ni à la résurrection des corps, ni au jugement dernier, et ils pensent qu'un aveugle hasard préside à leur vie et à leur mort, qu'ils doivent leur existence à la pure matière, et qu'après que la terre a reçu leur corps, il n'y a plus ni résurrection, ni compte à rendre, ni demande, ni réponse.

« En conséquence, ils se sont emparés des biens de leurs propres temples; ils ont dépouillé les croix de leurs riches ornements; ils ont chassé, proscrit leurs pasteurs, leurs prêtres, leurs religieux.

« Un de leurs principes diaboliques est de souffler partout le feu de la discorde, de mettre la désunion parmi les souverains, de troubler les empires, d'exciter les sujets à la révolte par des écrits mensongers et sophistiques, dans lesquels ils disent avec impudence: « Nous sommes frères et amis, les mêmes intérêts nous unissent, et « nous professons la même religion que vous. »

« Toutes les nations européennes ont été alarmées de leur audace et de leurs forfaits, et alors ils se sont mis à aboyer comme des chiens, à hurler comme des loups, et, dans leur rage, ils se sont jetés sur tous les royaumes et sur toutes les républiques, pour détruire leurs religions et leurs gouvernements, pour enlever leurs femmes et leurs enfants. Des rivières de sang ont abreuvé la terre, et les Français ont enfin réussi dans leurs criminels desseins, à l'égard de quelques nations qui ont été forcées de se soumettre.

« O vous donc, défenseurs de l'islamisme, ô vous, héros protecteurs de la foi; ô vous, adorateurs d'un seul Dieu, qui croyez à la mission de Mahomet, fils d'Abd-Allah, réunissez-vous et marchez sous la protection du Très-Haut. Ces chiens enragés s'imaginent sans doute que le peuple vrai croyant ressemble à ces infidèles qu'ils ont combattus, qu'ils ont trompés, et à qui ils ont fait adopter leurs faux principes. Mais ils ignorent, les maudits, que l'islamisme est gravé dans nos cœurs, et qu'il circule dans nos veines avec notre sang. Nous serait-il possible d'abandonner notre sainte religion, après avoir été éclairés de la divine lumière? Non, non, Dieu ne permettra pas que nous soyons un instant ébranlés. Nous serons fidèles à la foi que nous avons jurée. L'Éternel a dit dans le livre de la vérité: « Les vrais croyants ne prendront jamais les infidèles pour « amis. » Soyez donc sur vos gardes, méfiez-vous des piéges et des embûches qu'ils vous tendent, et ne soyez point effrayés ni de leur nombre, ni de la forme de leurs vêtements.

« Dans peu, des troupes aussi nombreuses que redoutables s'avanceront par terre, en même temps que des vaisseaux aussi hauts que des montagnes couvriront la surface des mers. Des canons qui lancent l'éclair et la foudre, des héros qui méprisent la mort pour la cause de Dieu, des guerriers qui, par zèle pour leur religion, savent affronter le fer et le feu, vont se mettre à leur poursuite. Il vous est, s'il plaît à Dieu, réservé de présider à leur entière destruction. Comme la poussière que les vents dispersent, il ne restera plus aucun vestige de ces infidèles, car la promesse de Dieu est formelle. »

Bonaparte fit faire des proclamations par les cheicks pour désavouer ce hatti-shériff du sultan:

« O vous, musulmans, habitants des villes et places frontières, ô vous, habitants des villages, fellahs et Arabes, sachez qu'Ibrahim-Bey et Mourad-Bey ont répandu dans toute l'Égypte des écrits tendant à exciter le peuple à la révolte, et ils ont fait entendre frauduleusement et malignement que ces écrits venaient de Sa Majesté Impériale. Les Français ont été de tout temps les amis des musulmans, et les ennemis des idolâtres et de leurs superstitions. Ils sont les amis et les fidèles alliés de notre seigneur le sultan; ce qui est la cause de la haine qui existe entre eux et les Russes, qui méditent la prise de Constantinople. Les Russes désireraient s'emparer de Sainte-Sophie et des autres temples dédiés au culte du vrai Dieu, pour en faire des églises consacrées aux exercices profanes de leurs perverses croyances; mais, s'il plaît au ciel, les Français aideront notre seigneur le sultan à se rendre maître de leur pays et à en exterminer la race.

« Nous vous invitons donc, habitants de l'Égypte, à ne point vous livrer à des projets de désordre, de sédition et de révolte. Ne cherchez pas à nuire aux troupes françaises: vous attireriez sur vous la mort et la destruction. »

documents inventés par les Anglais, et de relations mensongères, ces actes de la Porte, les fidèles musulmans ne s'y trompaient pas; des notions précises sur Constantinople arrivaient au Caire et à Alexandrie par la Syrie, si souvent visitée par les Anglais; les pèlerins, les Arabes, les Juifs eux-mêmes, transmettaient fidèlement les nouvelles et les ordres du divan. Quand la guerre avec la Porte fut publique, alors le général Bonaparte ordonna que les chiffres et les armoiries du sultan fussent brisés; le drapeau tricolore dut partout remplacer l'aigrette, le croissant et la queue des pachas; l'Égypte fut considérée comme une colonie française soumise à l'administration militaire et à la vigoureuse organisation du général en chef.

Deux conditions essentielles devaient accomplir la colonisation française de l'Égypte : la ruine des mamelucks et quelques victoires décisives sur la Porte; ces motifs déterminèrent les deux expéditions simultanées de la haute Égypte et de la Syrie. Ce fut un poétique et merveilleux spectacle que de voir les vieilles demi-brigades s'engager sous l'intrépide Desaix dans ce pays mystérieux qui cache les sources du Nil. Ce qui étonne surtout, ce ne sont pas ces batailles brillantes d'une noble infanterie contre les mamelucks de Mourad-Bey, caracolant autour des carrés sur les bords du Nil ou au milieu des sables; ce qui surprend, ce qui éblouit, c'est ce courage, cette énergie qui pousse une poignée d'hommes jusqu'au mystérieux temple de Dendarah et aux cataractes. Laissez marcher ces hommes, ils toucheront au royaume de Sennaar qui livre ses noirs esclaves à l'Égypte; Desaix a presque atteint l'Abyssinie, peuple de vieux chrétiens, sous un roi doux, inoffensif, car la croix l'a civilisé.

Si Desaix est aux sources du Nil, Bonaparte va visiter Suez, la fontaine de Moïse, les flots de la mer Rouge, tout ce pays qui parle vivement à notre imagination, familiarisée avec les souvenirs de l'Écriture. Là, il contemple les effets du mirage, les ras de marée, qui expliquent le passage de Moïse et la catastrophe du Pharaon. Dans les longues nuits étoilées, sous un ciel pur, les pieds dans le sable, le front trempé de rosée, il médite sur les temps antiques et sur les noms immenses qui s'offrent à lui dans l'histoire de ces contrées. Ce voyage à Suez cache un but politique : Suez est un point central, intermédiaire; il reçoit tous les navires de la mer Rouge, sorte de station tout à la fois pour l'Inde et la Syrie. Le but primitif de l'expédition n'a-t-il pas été de frapper un grand coup contre les établissements anglais dans l'Indoustan? De Suez et à la face de la mer Rouge, Bonaparte dicte une lettre courte et solennelle, destinée à Tippoo-Saëb; il lui annonce son arrivée et ses succès en Égypte : bientôt il lui tendra la main par la Syrie et la mer Rouge; le grand problème de l'union entre la Méditerranée et l'Inde sera résolu; le chemin commercial des anciens, avant la découverte du cap de Bonne-Espérance, est retrouvé. Ainsi Bonaparte se complaît à ces grands rêves, avant d'entreprendre l'expédition de Syrie.

Au Caire, le gouvernement s'organise dans des plans actifs d'administration. Deux journaux écrits en langues française et arabe font connaître chaque jour la volonté du général; pour accroître sa renommée, des cophtes habiles lui supposent des conversations et lui attribuent des phrases inspirées. S'il va visiter les pyramides, aussitôt on écrit dans le *Courrier de l'Égypte* une conversation colorée qu'il a eue avec les imans, les muftis; Bonaparte n'en a pas dit un mot, mais il faut le grandir poétiquement, et les cophtes du *Courrier de l'Égypte* sont spirituels et adroits.

Afin de gagner l'esprit des musulmans, le chef de l'armée promet même de professer l'islamisme et de le faire embrasser par toute son armée : la religion n'est-elle pas un moyen de conquête? Et c'est encore un gentilhomme (car ces fous-là sont toujours en avant!) qui prend le turban et se fait circoncire : M. de Menou, divisionnaire de l'armée républicaine, va se nommer Abdallah; cela lui plaît, comme un caprice de l'époque de Louis XV, et le voilà dans un sérail et à la mosquée. Bonaparte ne se fait pas musulman, mais il trace le plan d'une immense mosquée, il s'entretient avec les cheicks pour savoir si la circoncision est indispensable au vrai croyant. La fête de Mahomet arrive, il veut que son armée la célèbre tout entière par des salves d'artillerie; il fait lui-même l'ouverture des écluses du Nil avec la même solennité que sous les pharaons, et toujours le journal du Caire lui fait dire des mots, lui attribue des sentences orientales qui se répandent parmi les populations. Cependant il gagne peu l'esprit de l'islamisme, si séparé de la civilisation chrétienne. On avait promis au peuple un dégrèvement d'impôt, une amélioration à ce despotisme des Mameluks; mais les besoins de l'armée n'ont pas permis de tenir cette parole; l'esprit du fisc est partout, jusque dans l'enregistrement des titres de propriété. Les savants ont donné à l'Égypte les poids et les mesures de France, l'unité de temps, et avec ces coutumes odieuses aux vrais croyants, les timbres, les hypothèques, toutes les lois de la fiscalité qui accompagnent les conquêtes de la république.

Les savants firent un grand mal à cette colonisation de l'Égypte, parce qu'ils voulurent imposer les lois et les habitudes de la patrie aux Musulmans, et avec cela les idées philosophiques du XVIIIe siècle. L'armée se serait fort bien passée des traductions de *la Jérusalem* par M. Parceval-Grandmaison, des explications de physique, de mathématiques de MM. Monge et Berthollet, et de ces fouilles d'antiquaires à Den-

derah qui produisirent un fort médiocre ouvrage sur les annales d'Égypte, en arrière par la pensée et les recherches, résumé d'une érudition superficielle qui entassait les siècles des Pharaons sur des monuments de l'époque romaine. Deux hommes seuls rendirent d'immenses services à l'armée, ce furent MM. Larrey et Desgenettes : ceux-là veillèrent aux besoins des soldats, pour les préserver de la soif, ou pour les guérir de la peste, en leur prodiguant les nobles soins de l'humanité attentive et de la science éclairée. Il y avait un instinct chez le soldat qui lui faisait détester les savants, ces chercheurs de fouilles qui ne songeaient qu'à découvrir quelques folles impiétés contre Dieu, quelques arguments contre l'Écriture. Cependant, l'institut d'Égypte tenait ses séances dans la ville du Caire, au milieu des jardins fleuris, sous les orangers, les palmiers, les jujubiers. Bonaparte, assidu aux réunions, dissertait sur les questions de sciences, de mathematiques, de physique, souvent avec bonheur, toujours avec autorité et assurance; son bût, en multipliant ces assemblées scientifiques, était de constater, pour ainsi dire, la pleine sécurité de l'établissement colonial dans l'Égypte : un général qui s'occupait de disserter sur la tragédie ou sur *la Jérusalem Délivrée*, était donc bien sûr de sa domination. Il faut lire *le Courrier de l'Égypte* dans les derniers jours qui précèdent la grande insurrection du Caire; ce ne sont qu'annonces de fêtes aux jardins publics, que dissertations sur le zodiaque ou les Pyramides, la sépulture des Pharaons (1).

L'insurrection éclatait menaçante au Grand-Caire, et bientôt devait s'étendre sur toute l'Égypte; le prétexte était la dureté de l'impôt, et le mobile général cette haine profonde que la domination chrétienne inspire partout aux enfants du prophète. A un signal donné, le peuple prend les armes : voyez-vous cette multitude soulevée, ces noirs de Nubie, à l'œil éclatant et farouche, cet Arabe bruni sous son burnous blanc, ce Turc, ce Mameluk au large cimeterre, le fellah, paisible cultivateur dans la campagne? Armés de piques, de lances, de fusils au canon effilé, ils courent dans les rues étroites du Caire, où la poussière brûlante s'élève en tourbillons. Les soldats français sont égorgés çà et là sans pitié. Le canon gronde, l'armée se réunit et accourt de ses tentes; le général Dupuis est blessé à mort, l'aide de camp Sulkowsky tombe percé de mille balles; ce peuple, le front brûlé par le souffle du simoun, se précipite en flots dans la grande mosquée.

Là, s'accomplit ce massacre si terriblement reproduit par Gros : la mosquée est large, ses minarets élancés; le parquet de marbre est foulé par des myriades de fellahs, de Nubiens, de Turcs ou de Mameluks. Que leur importe la mort, quand la sainte maison de Dieu est souillée! Ils se précipitent avec intrépidité sur les troupes républicaines qui les repoussent, la baïonnette au bout du fusil, ou le sabre à la main. Nul quartier à ceux qui ont égorgé des soldats et des frères. C'est quelque chose qui ressemble à la prise de la grande mosquée de Jérusalem par les croisés, sous Godefroy de Bouillon. Quand on a beaucoup souffert, on est désireux de se venger; la mosquée, inondée de sang, fut brûlée par l'artillerie, et l'ordre rétabli par d'implacables exécutions. On plaça le Caire sous la protection d'une grande citadelle; les rues furent coupées par des postes, et la force des armes rétablit un moment la soumission aux lois du vainqueur.

Le génie de Bonaparte avait facilement compris l'origine de cette insurrection; elle venait de Constantinople, et les ordres secrets du sultan l'avaient inspirée. Le droit chemin d'Égypte pour les troupes ottomanes, c'était la Syrie; maîtres d'Alexandrie, les Français n'avaient à craindre les débarquements des Turcs ou des Anglais que par Saint-Jean-d'Acre. Desaix, vainqueur de la haute Égypte, était remonté jusqu'aux cataractes; et Mourad-Bey, refoulé sous sa tente, dans le désert, faisait paître ses chevaux à Élouah, non loin de la montagne de fer et de sable; sur ce point, on était raffermi. Pour compléter la domination des Français en Egypte, et repousser les Turcs, Bonaparte résolut son expédition en Syrie. En possession des bouches du Nil, de Belbéis et de Mansoure, la cité tristement célèbre par la captivité de saint Louis, il traverse le désert qui sépare le Caire de Gaza, et cette petite armée de douze mille hommes (2) commence une campagne en Syrie (3). Au but politique et militaire de couvrir l'Égypte,

(1) Il est reconnu aujourd'hui que les conjectures sur l'Égypte, avancées par la commission des savants, et que leurs recherches sur les zodiaques sont dénuées de fondement; les hypothèses, renouvelées de Dupuis et de Volney, sur les temples, ont été démolies par les recherches modernes et positives de Champollion : tous ces monuments appartiennent à l'époque romaine.

(2) *État du corps d'armée de Syrie*

Division	Kléber,	2,349	hommes.
	Bon,	2,449	
	Lannes,	2,924	
	Report	7.722	
	A reporter :	7,722	
	Reynier,	2,160	
Cavalerie,		800	
Génie,		340	
Artillerie,		1,385	
Guides à pied et à cheval,		400	
Dromadaires,		88	
		12,893	hommes.

(3) Avant de commettre aucune hostilité, Bonaparte écrivit à Djezzar, pacha de Saint-Jean-d'Acre :

« Je ne veux point te faire la guerre; mais il est temps que tu t'expliques. Si tu continues à donner refuge sur les frontières de

se mêlait encore le dessein de soulever les populations contre la Porte. Si, sur les bords du Nil, la population chrétienne et cophte, trop abaissée, pouvait à peine porter secours à l'armée, à moins de remonter jusqu'à l'Abyssinie par le Nil, à travers le Sennaar, il n'en était pas ainsi dans la Syrie : deux croyances comptaient là une nombreuse population, les juifs et les chrétiens. Avec cet esprit d'incrédulité et de guerre profonde contre le christianisme, qui distinguait le directoire, il avait fait assembler la synagogue à Paris quelque temps avant l'expédition d'Égypte; il lui avait demandé si le rétablissement du temple serait appuyé par toutes les synagogues, et si cela surtout procurerait de l'argent.

Quel argument contre le christianisme une telle résolution n'allait-elle pas fournir à Lareveillère-Lépeaux ! Le Christ avait dit que la synagogue, comme le Juif errant, resterait dispersée, et l'on allait restaurer ce temple de Jérusalem ! Bonaparte avait adopté cette idée avec enthousiasme ; lui, admirateur des vieux temps, avait lu qu'Alexandre le Grand avait rendu le temple aux Juifs, et que l'empereur Julien avait essayé le rétablissement de Jérusalem : imiter ces deux renommées, c'était hautement se poser en histoire. Ensuite, le mont Liban, la Syrie, étaient remplies de populations chrétiennes, de cophtes, de sectateurs de saint Jean, de sabéens, qui tous pouvaient se lever fièrement pour la cause de l'indépendance. La croix serait-elle toujours insultée ? Est-ce qu'on courberait toujours la tête sous le cimeterre musulman? Les Druses formaient une population fière et armée dans les fertiles montagnes du Liban, et à tous les temps, les catholiques s'étaient adressés aux consuls français pour la protection accordée au nom du saint-sépulcre.

Le bruit de cette expédition de Syrie était parvenu à la Porte Ottomane, qui en éprouva quelque effroi. Les pachas de Syrie avaient plus d'une fois lutté contre les populations des Druses de la montagne ; s'il paraissait une armée de Français au delà de Saint-Jean-d'Acre, l'insurrection gagnerait toute la Syrie, Damas, Alep, Tripoli, et puis viendrait le tour des populations grecques de Smyrne et de Pergame. Ces dangers, les ambassades anglaise et russe les avaient exagérés, afin d'entraîner la Sublime Porte à un mouvement d'énergie. Deux expéditions furent résolues : on enverrait des renforts aux garnisons ottomanes de Gaza, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre et Tripoli, et une flotte anglo-ottomane serait directement dirigée vers les embouchures du Nil, pour amener un soulèvement de la population musulmane contre les Français. A cet effet, l'escadre anglaise demeurait à l'entière disposition de la Turquie ; une petite flottille, sous les ordres du commodore Sidney Smith, cinglait déjà devant la côte de Syrie. Ardente existence, que celle de Sidney Smith, prisonnier au Temple, hardiment délivré par de faux actes de police, et maintenant en pleine manœuvre pour résister à l'invasion des républicains en Syrie. Avec lui étaient deux Français, qui l'avaient suivi comme officiers de troupes ; l'un, bon gentilhomme, camarade d'école du jeune Napoléon Bonaparte (tous deux pensionnaires du roi), se nommait Phelippeaux (1), et était un remarquable ingénieur ; l'autre était un officier de Royal-artillerie, M. Tromelin, depuis appelé à un haut grade dans l'armée. M. de Phelippeaux avait mission de mettre Saint-Jean-d'Acre en état de défense. Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs des croisés, avait soutenu plus d'un siége ; comme les cités un peu fortifiées des côtes de Syrie, elle avait gardé ses murailles plates et flanquées de tours crénelées, blanches et rayonnantes sous le soleil, telles que les pèlerins et les croisés les avaient trouvées au XIII[e] siècle, et telles qu'on les voit reproduites sur les vieux manuscrits ; c'étaient de faibles moyens de défense pour les temps modernes, quand le canon brise des pans entiers de murailles ; mais les Turcs, derrière les brèches, se défendaient merveilleusement, tête à tête, le sabre au poing ; ils avaient pour pacha, à Saint-Jean-d'Acre, un homme terrible dans ses résolutions, Djezzar, dont la renommée retentissait au loin ; et puis, ils étaient appuyés par la marine de sir Sidney Smith, et les deux officiers, de Phélippeaux et de Tromelin.

l'Égypte à Ibrahim-Bey, je regarderai cela comme une marque d'hostilité et j'irai à Acre.

« Si tu veux vivre en paix avec moi, tu éloigneras Ibrahim-Bey à quarante lieues des frontières de l'Égypte, et tu laisseras libre le commerce entre Damiette et la Syrie.

« Alors, je te promets de respecter tes États, de laisser la liberté entière au commerce entre l'Égypte et la Syrie, soit par terre, soit par mer. »

Djezzar renvoya sans réponse l'officier chargé de cette lettre, et fit jeter dans les fers tous les Français qui étaient à Saint-Jean-d'Acre.

(1) La vie aventureuse de M. de Phélippeaux est fort curieuse.

Le Picard de Phélippeaux, né en 1768 en Poitou, était fils d'un officier de Fleury (infanterie) qui le laissa orphelin encore enfant ; de l'École militaire de Pont-le-Voy, il passa en 1783 à celle de Paris, qu'il quitta en 1785 pour entrer sous-lieutenant au régiment d'artillerie de Besançon. En garnison à Paris en juillet 1789, il commandait une batterie destinée à dissiper les attroupements sur la place Louis XV ; il émigra en 1791, se rendit à l'armée de Condé avec laquelle il fit les campagnes de 1792, 93 et 94 dans la compagnie noble d'artillerie, puis débarqua en Vendée. Nommé en août 1796 adjudant général, il leva un corps de royalistes, et fut fait prisonnier le 12 juin suivant ; envoyé à Bourges, pour y être jugé, il parvint à s'évader, et ne quitta cependant la France qu'après le 18 fructidor, pour aller rejoindre l'armée de Condé près du lac de Constance ; il ne la suivit pas en Russie et revint à Paris, où par son activité intelligente il délivra sir Sidney Smith de la tour du Temple. Arrivé à Londres, il reçut le grade de colonel, puis s'embarqua avec Sidney Smith, chargé d'un commandement dans la Méditerranée, qui lui confia la défense de Saint-Jean-d'Acre. Il y mourut quelques jours après la levée du siége, d'une maladie épidémique, à peine âgé de 31 ans

On pouvait donc se défendre à l'abri des fortifications.

A travers le désert, sur les côtes arides, Bonaparte s'avançait hardiment. La peste, comme le cavalier noir du désert, venait d'atteindre quelques-uns de ses soldats; elle faisait peur à tous sous ce ciel brûlant comme une fournaise. A Gaza, les républicains pénétrèrent sans résistance; c'est la porte de Jérusalem et la ville sainte; là, Bonaparte promet aux juifs de rétablir leur temple et leur nation, mais tout dépend de Saint-Jean-d'Acre : si cette ville est prise, la prophétie de Jésus-Christ sera vaine, les sacrifices recommenceront dans la maison sacrée. Marchez! marchez! le Christ sera plus fort que les hommes, et Saint-Jean-d'Acre arrêtera Bonaparte! De Gaza on s'avance sur Jaffa, par la route que suivit Richard Cœur-de-Lion; l'antique Joppé voit des massacres horribles : la garnison, composée de janissaires, est brisée sans pitié sous les baïonnettes sanglantes : deux mille Osmanlis ont capitulé et déposé les armes. Que signalent ces coups de feu répétés, ce cliquetis de baïonnettes? c'est le glas lugubre qui annonce que ces prisonniers sont massacrés par ordre de Bonaparte. L'armée prenait ainsi d'impitoyables et sanglantes habitudes : serait-ce que quand on souffre beaucoup on a le cœur dur pour les autres? Le soldat versait ce sang à flots, les barbares se heurtaient contre les barbares : les bulletins de Bonaparte peuvent-ils nous parler encore de la cruauté de Djezzar? A Jaffa, comme si la Syrie, fille au teint hâve et amaigri, se vengeait de ses souffrances, la peste éclata dans quelques bataillons; il y eut là le premier hospice des pestiférés et des aveugles, nouveau souvenir de saint Louis et des croisades. Le beau talent de Gros a poétisé encore le triste tableau des pestiférés de Jaffa, de ces vieux soldats au visage livide, au front découronné, se réveillant pour saluer le général qui vient les visiter. Bonaparte ne toucha aucune plaie, ne brava aucune contagion comme on l'a dit; une préparation chimique l'avait garanti ainsi que tous ceux qui l'accompagnaient, et pourquoi l'en blâmer? un général en chef se doit à son armée, pourquoi braver la mort par de puériles fanfaronnades et compromettre le salut de tous pour une satisfaction d'amour-propre?

On était au 18 mars, temps où le vent d'équinoxe souffle encore aux rades de Syrie; le général espérait que la grosse mer empêcherait l'escadre anglaise d'approcher de Jaffa : sir Sidney Smith brava tout, et Saint-Jean-d'Acre fut en état de défense (1). Un premier assaut est commandé par Bonaparte sans grosse artillerie; une cité presque ouverte va-t-elle résister à ceux qui ont assiégé Mantoue? La baïonnette des grenadiers vient s'émousser contre le damas des janissaires et les boulets lancés par les larges gueules des canons de 24. Un second assaut est ordonné, et voici sur la montagne des myriades de Turcs qui s'étendent jusqu'à Nazareth, la ville de la Vierge; il faut les repousser; la bataille se donne et la victoire est à nous.

Mais Saint-Jean-d'Acre, quelle est donc cette main invisible qui te défend? Soixante jours de siége devant une ville presque ouverte, et quels assiégeants! Des morts partout! généraux, officiers, tombent criblés de balles; et après tout cela il faut lever le siége à la hâte. Comme l'empereur Julien, Bonaparte a promis de restaurer le temple de Jérusalem après la victoire pour jeter une insulte au Christ, et Dieu ne veut pas que les paroles de Jésus soient vaines. Saint-Jean-d'Acre pris, les portes de Jérusalem s'ouvriraient sans doute; cela ne doit pas être, et la ville résiste avec un indicible acharnement. La campagne de Syrie fut ainsi perdue : que de souffrances au désert! que de cruautés impitoyables! car le cœur se durcit par ses propres douleurs; oui, l'opium fut jeté dans le breuvage des frères, des camarades, pour abréger leurs douleurs; oui, nul blessé ne fut transporté à travers le désert, ils moururent au loin dans un sommeil d'hôpital, et quand Bonaparte a commandé des choses si épouvantables, il se révèle immense par la bataille d'Aboukir.

Au loin on a vu poindre des voiles nombreuses; du vieux port d'Alexandrie, on a pu distinguer le drapeau turc, la queue des pachas unie au pavillon anglais qui ombrage les chaloupes canonnières; le soleil est brûlant, la mer calme, et bientôt des milliers de rames agitent et brisent les flots; les chaloupes portent toute une armée de janissaires, sous le pacha de Romélie, Mustapha, le plus remarquable des généraux de la Porte Ottomane. Mourad-Bey, prévenu dans le désert, doit servir de cavalerie à ces janissaires, troupes solides et irrégulières avec leur long fusil, leur cime-

(1) Bonaparte, prêt à foudroyer Saint-Jean-d'Acre, écrivit au pacha Djezzar.

« Depuis mon entrée en Égypte, je t'ai fait connaître plusieurs fois que mon intention n'était pas de te faire la guerre, que mon seul but était de chasser les Mameluks. Tu n'as répondu à aucune des ouvertures que je t'ai faites. Les provinces de Gaza, de Jaffa, de Ramleh sont en mon pouvoir. J'ai traité avec générosité celles de les troupes qui se sont mises à ma discrétion, j'ai été sévère envers celles qui ont violé le droit de la guerre; mais quelles raisons ai-je d'ôter quelques années de vie à un vieillard que je ne connais pas? Que sont quelques lieues de plus à côté du pays que j'ai conquis? Et puisque Dieu me donna la victoire, je veux, à son exemple, être clément et miséricordieux, non-seulement envers le peuple, mais encore envers les grands. Redeviens mon ami, sois l'ennemi des Anglais et des Mameluks, et je te ferai autant de bien que je t'ai fait et que je peux te faire de mal. Envoie-moi ta réponse par une personne revêtue de pleins pouvoirs. Il suffira qu'elle se présente avec un drapeau blanc. J'ai donné ordre à mon état-major de t'envoyer un sauf-conduit que tu trouveras annexé à cette lettre. »

Djezzar répondit : « Je ne t'ai point écrit parce que je ne veux entretenir aucune communication avec toi. Tu peux marcher sur Acre quand tu voudras. Je suis prêt à te recevoir, et je m'ensevelirai sous les ruines de la place. »

terre étincelant. La position que Mustapha choisit suppose une forte intelligence du champ de bataille : il se retranche dans la presqu'île d'Aboukir, attendant que Mourad-Bey se joigne à lui, avec sa brillante cavalerie, ses Mameluks intrépides, et tombe sur les ailes des Français.

Cette jonction, Bonaparte doit l'éviter; du pied des Pyramides, d'où quarante siècles le contemplent, sous l'ombre de l'immense sphinx de granit, le général médite la destruction de Mourad-Bey et une belle bataille contre les janissaires; puis traversant le désert, le voilà avec ses braves divisions en face de la rade d'Aboukir, triste souvenir de la flotte détruite et qu'il veut enfin effacer! L'armée turque s'est postée dans la presqu'île, les janissaires se placent derrière les murailles comme à Saint-Jean-d'Acre, parce qu'ils peuvent là se défendre le cimeterre aux dents et le long fusil aux mains; leur artillerie est considérable et bien dirigée par les officiers anglais. A la vue du camp des janissaires, Bonaparte improvise son ordre de bataille : l'infanterie attaquera de front les retranchements, tandis que la cavalerie de Murat, les hussards, les dragons d'Égypte les prendront à revers. Murat fut admirable dans sa belle charge contre les tentes de Mustapha; on aurait dit des prouesses de chevaliers au temps des croisés; on se battit corps à corps, et Mourad baissa son damas devant le fier cavalier du Quercy.

La masse des janissaires, refoulée vers la mer, fut engloutie, quelques-uns seulement regagnèrent les chaloupes canonnières, mais l'Égypte fut pour le moment préservée; Mourad était rejeté dans le désert et les janissaires dans les flots.

Sous le bruit et l'éclat de cette bataille d'Aboukir, Bonaparte prépara son départ pour la France; les Anglais, qui voulaient délivrer l'Égypte à tout prix, lui avaient fait connaître tous les détails des événements de la patrie, la marche des coalisés, les batailles perdues. Sir Sidney Smith parlait déjà de capitulation, et on peut en voir les traces dans les instructions (1) que le général en chef donne à Kléber en quittant l'Égypte; il y prévoit une éventualité de négociation et la nécessité impérieuse de rendre l'Égypte à la Porte Ottomane. L'espérance d'avenir et de force n'est plus dans cette armée : l'Égypte fut perdue du jour où l'on prévit la possibilité de l'abandonner, et cela vint après l'inutile tentative contre Saint-Jean-d'Acre. On y était arrivé plein d'espoir et de jeunesse, on s'en retirait avec quelques rameaux d'or enlevés à l'arbre de la vie. D'où vient néanmoins que toute cette armée se souviot de l'Égypte comme d'une de ces choses qui font palpiter le cœur? C'est qu'on y avait aimé, combattu, souffert ensemble à l'âge de vingt ans; c'est que ce ciel bleu, cette poussière blanchâtre, la solennité du désert, l'aspect du Delta, ce Nil, ces cataractes, les Pyramides, les nations mortes, les ruines sous les sphinx, tout cela ne se retrouvait plus dans la vie régulière d'Europe au milieu des palais; quand on reconnaissait un soldat d'Égypte dans les rangs pressés de la vieille armée, on aimait à l'interroger, parce que l'âme humaine se complaît à retrouver la mélancolique mémoire des poétiques choses du passé.

Au fond, l'expédition d'Égypte accomplit la décadence de notre système commercial dans le Levant et la ruine même de nos espérances sur l'Inde. Il est curieux de voir que le but de cette campagne était de détruire la puissance anglaise dans la presqu'île du Gange, et l'expédition de Bonaparte, au contraire, la grandit et la consolida.

Le comte de Mornington (depuis lord Wellesley), gouverneur général de l'Inde, avait appris que Tippoo-Saëb s'était mis en relation avec l'Ile de France et que des officiers français étaient passés à son service. La haine profonde, puissante, que Tippoo portait aux Anglais n'était point ignorée de la grande compagnie anglaise. A la nouvelle de ses relations avec les Français et des préparatifs hostiles de Tippoo, le comte de Mornington écrivit au sultan pour le détourner de toute alliance avec cette nation qui n'avait plus ni roi, ni religion, ni morale. Tippoo-Saëb répondit d'une manière évasive (2), avec le peu de franchise qui distingue les puissances asiatiques quand elles traitent avec les infidèles : « Le sultan n'avait pas demandé le secours

(1) *Instructions de Bonaparte à Kléber :*

« ... Si, par des événements incalculables, toutes les tentatives étaient infructueuses, et qu'au mois de mai vous n'eussiez reçu aucune nouvelle de France; et si, cette année, malgré toutes les précautions, la peste était en Égypte et vous tuait plus de quinze cents soldats, perte considérable, puisqu'elle serait en sus de celle que les événements de la guerre vous occasionneraient journellement, je pense que, dans ce cas, vous ne devriez pas vous hasarder à soutenir la campagne prochaine, et que vous êtes autorisé à conclure la paix avec la Porte Ottomane, quand même l'évacuation de l'Égypte en devrait être la condition principale.

« ... Vous savez, citoyen général, combien la possession de l'Égypte est importante pour la France. L'évacuation de cette belle province serait un malheur d'autant plus grand, que nous la verrions passer en d'autres mains européennes. »

(2) *Tippoo-Saëb au comte de Mornington :*

« Votre Excellence me marque qu'elle n'ignore point les relations que j'ai avec les Français, ces irréconciliables ennemis de la puissance britannique; qu'elle ne saurait être indifférente aux engagements que j'ai pris avec eux. Voici à quoi toutes nos relations se réduisent. Il existe dans les États que Dieu a bien voulu me confier, une tribu marchande qui s'occupe uniquement de trafiquer par terre et par mer. Un bâtiment de cette tribu ayant exporté du riz dans l'île de France, une quarantaine d'individus français et hommes de couleur s'embarquèrent avec eux et vinrent dans mes États pour y chercher de l'emploi; ceux qui consentirent à prendre du service restèrent, les autres furent renvoyés au delà des frontières, et j'ai lieu de croire que ces misérables (car les Français sont remplis d'artifice et de mauvaise foi) ont répandu des bruits fâcheux et propres à rompre la bonne intelligence

des Français; quelques intrigants avaient employé son nom ; si quelques républicains étaient venus dans l'empire, c'était sans son aveu; pouvait-il empêcher le commerce avec les étrangers? » Le comte de Mornington fit semblant de se contenter de ces explications; puis il réunit les cipayes réguliers, les régiments européens, dans le dessein de briser ce sultan de Mysore, qui, depuis Hyder-Aly, tendait la main aux Français, pour reconstituer leur grande puissance dans l'Inde. Après quelques démonstrations pacifiques, le lieutenant général Harne se mit à la tête d'un beau corps de cipayes et d'Européens avec les troupes du Nisam et du Décan, si hostiles au Mysore (c'est par ces jalousies que les Anglais ont dominé l'Inde !), et ces 37,000 hommes se portèrent sur Seringapatam. L'intrépide Tippoo n'attendit pas les Anglais, et avec ses brillants cavaliers, il s'élança sur la route de Bombay pour opérer une diversion.

Là, se montra, pour la première fois, dans une belle résistance, un jeune officier, major déjà, le jeune Wellesley, depuis duc de Wellington. Bonaparte commençait sa carrière de gloire poétique en Égypte, tandis que Wellington était dans l'Inde, et ces deux grandes existences, à seize ans de là, devaient se rencontrer sur le champ funèbre de Waterloo. Cette guerre magique de l'Inde finit par la prise de Seringapatam et la mort de Tippoo-Saëb, l'ennemi de la puissance britannique. La peinture anglaise a reproduit la série de ces victoires sur la dynastie du Mysore; le palais d'Apsley-House est tapissé de ces souvenirs de la jeunesse et de la gloire du duc de Wellington : ici le siége de Seringapatam : voyez ces officiers à l'épée sanglante : le lieutenant général Baird, longtemps prisonnier de Tippoo-Saëb, a de vieilles injures à venger ; à ses côtés brille le jeune major Wellesley, qui conduit les cipayes et l'infanterie écossaise; le sultan Tippoo et ses fils défendent la brèche et les hautes murailles couvertes de canons formidables, avec une indicible intrépidité. Bientôt le tableau change : les Anglais ont pénétré dans la ville, au milieu du peuple agenouillé ; le sultan, sur son cheval fougueux, combat à outrance; blessé à mort, ses serviteurs forment comme un mur de cadavres autour de lui. Maintenant s'offre le spectacle douloureux des fils, des femmes, des esclaves de Tippoo-Saëb, vêtus de blanc, le front abaissé dans la poussière : image de l'Inde vaincue, enchaînée par la puissante Angleterre !

Ainsi, le but que se proposait le directoire par la conquête de l'Égypte, loin d'être atteint, tournait précisément au profit des intérêts commerciaux et politiques des colonies anglaises dans l'Inde. Un seul ennemi existait encore capable de combattre dans la presqu'île la puissance britannique, et cet ennemi, Tippoo-Saëb, était brisé par un grand mouvement militaire. Nul ne pouvait plus disputer à l'Angleterre la domination de l'Inde, depuis le Gange jusqu'à Bombay. Cette puissance fut alors tellement assurée, que lord Wellington put détacher un corps de troupes régulières de cipayes, dont la destination fut hardie et bien étrange : il partit de Calcutta dix-huit mille hommes environ qui se renforcèrent encore à Madras de deux régiments européens; les navires de transport les conduisirent à Bombay, à la face du golfe Persique; là, recrutée d'artillerie, cette petite armée dut se diriger vers le détroit de Babelmandel, le golfe Arabique, et la mer Rouge jusqu'à Suez, afin d'attaquer les Français en Égypte, de concert avec les troupes de la Porte, qui devaient les prendre par Alexandrie et la rade d'Aboukir.

Cette mystérieuse expédition détermina la chute de notre colonie d'Égypte, fondée avec tant d'éclat par des prodiges de valeur. L'Angleterre conquit la suprématie dans la Méditerranée et dans l'Inde; elle eut Malte d'une manière permanente et solide, comme l'Autriche avait obtenu Venise par le traité de Campo-Formio; elle brisa nos comptoirs dans le Levant, notre influence à Constantinople; elle rendit impossible ce beau projet de Louis XVI, qui, à l'aide de Tippoo-Saëb, voulait opérer dans l'Indoustan la même révolution qui avait arraché les colonies de l'Amérique septentrionale à l'Angleterre. C'est ainsi qu'en nous privant de nos alliances, en brusquant toutes les idées politiques et toutes les traditions de la vieille diplomatie, la révolution avançait les projets des ennemis de la grandeur française. Il ne tint même qu'à des combinaisons du hasard que l'Égypte ne tombât au pouvoir de l'Angleterre, et que cette puissance n'eût enfin, comme le disent aujourd'hui des diplomates, la clef de ses magasins dans la poche.

CHAPITRE LX.

FIN DE LA PÉRIODE DIRECTORIALE.

Agrandissement du parti des fatigués. — Craintes des aristocrates de la révolution. — Sieyès. — Barras. — Projets d'en finir avec la république. — Fouché. — M. de Tal-

entre mes États et les possessions de Sa Majesté Britannique. »

Les Anglais, ayant intercepté une lettre de Bonsparte, aurent à quoi s'en tenir sur les protestations de Tippoo-Saëb.

« Bonsparte, au puissant et magnifique sultan Tippoo, notre illustre et grand ami.

« Vous avez appris mon arrivée sur les bords de la mer Rouge, avec une nombreuse et invincible armée, pour vous délivrer du joug des Anglais. Je saisis cette occasion pour vous témoigner le désir d'avoir des nouvelles de votre situation politique par la voie de Mascate. Je vous engage à m'envoyer à Suez ou au Caire une personne intelligente et sûre, avec laquelle je puisse conférer. Que le Très-Haut accroisse votre puissance et détruise vos ennemis ! »

leyrand. — Divers projets. — Dictature prussienne. — Négociations de Barras avec Louis XVIII. — Les amis de Bonaparte. — Progrès de Suwarow en Italie. — Moreau. — Bernadotte. — L'abbé Sieyès et Joubert. — Bataille de Novi. — Mort de Joubert. — Jourdan. — Augereau. — Projet de déclarer la patrie en danger. — Harangue de Sieyès contre les Jacobins. — Mesures répressives de Fouché contre les clubs et la presse. — Le directoire. — Dissensions des Russes et des Autrichiens. — Campagne de Suisse. — Masséna. — Les Anglais en Hollande. — Le général Brune. — Orages et menaces d'un coup d'État. — Espérance de la force. — Arrivée de Bonaparte.

Juillet—octobre 1799.

Lorsque les opinions arrivent à un certain degré de lassitude dans un pays, les affaires de l'extérieur l'occupent moins que sa propre situation intérieure, dont il veut sortir à tout prix. Les fatales défaites des armées, la perte de la flotte d'Aboukir, l'évacuation complète de l'Italie, ces tristes nouvelles arrivées coup sur coup n'étaient, pour ainsi dire, que des accessoires dans l'étrange agitation des partis qui tourmentait la France, et alors, le plus puissant de ces partis, le plus exigeant de tous, était celui des fatigués, parce que le moindre bruit l'importune, le moindre propos l'irrite : il est despotique, impérieux ; il veut qu'on en finisse, parce qu'il a peur, et, à ce parti, je l'ai déjà dit, se joignait celui des aristocrates de la révolution, qui, fort contents de leurs profits, ne voulaient plus être troublés dans leur jouissance : est-ce que l'abbé Sieyès, pauvre curé de Fréjus avant 1789, à la *portion congrue*, ne devait pas se trouver parfaitement satisfait de sa position, de son énorme fortune? Ambassadeur à Berlin, membre du directoire à cent mille francs de traitement! Et le comte de Barras, officier rouge, capitaine à un millier d'écus, devenu possesseur de Gros-Bois comme un prince du sang de France, avec ses maîtresses, ses piqueurs, ses meutes, ne devait-il pas croire que tout était parfait autour de lui, et son gouvernement admirable? Tous ces gens-là s'absorbaient désormais dans une seule pensée, celle de conserver leur position intacte, et de la préserver de toute nouvelle révolution. De là leur acharnement contre ce qui remuait avec trop d'indépendance et d'émotions généreuses : puisqu'ils étaient satisfaits, qui osait ne point l'être? Autour d'eux se groupait le parti des intérêts composé de tous ceux qui, ayant fait leur affaire, voulaient en jouir, et ils commençaient à être fort nombreux.

Cet état de la société, Fouché l'avait très-bien compris en entrant au ministère de la police, et cette lassitude, il voulait la mettre au service d'un pouvoir qui, tout en maintenant les résultats acquis de la révolution, l'empêcherait de *marcher au delà*, expression qui, détachée de toute poésie, voulait dire seulement : « Nous avons fait notre fortune, nous serons hostiles à quiconque voudra la troubler : si ce sont les jacobins, nos anciens amis, nous les traiterons d'anarchistes ; si ce sont les royalistes, dont nous avons pris les biens et dont nous singeons les principes, ce seront des brigands : de sorte qu'avec ce petit balancement et quelque expression de patriotisme, nos positions, nos fortunes seront sauvées (1). » Au temps de la jeunesse des sociétés, lorsque les partis sont fringants, vivaces, fanfarons, les fatigués n'ont pas beau jeu : on les raille, on les étouffe ; mais quand on vieillit, on se fait sage, et les aristocrates de la revolution avaient derrière eux toute la coterie des intérêts repus et des intérêts alarmés. C'est ce qui faisait à l'intérieur la puissance de l'abbé Sieyès, et à l'extérieur le crédit de l'ancien évêque d'Autun, M. de Talleyrand : ils voulaient finir l'un et l'autre la révolution, tout en l'exaltant. Barras, au fond, plus révolutionnaire que Sieyès et M. de Talleyrand, était un peu dégoûté de cette vie incessamment active, où l'on jouait sa tête et son pouvoir chaque jour ; il aimait l'argent, et, si on lui arrachait l'autorité, la source en serait aisément et promptement tarie. C'était donc par des mobiles divers que ces quatre hommes politiques, l'abbé Sieyès, Fouché, M. de Talleyrand et Barras marchaient au même but, et voulaient faire une bonne fin.

Ces temps-là sont merveilleux pour les négociations de partis, et ils font parfaitement deviner leur dernier mot dans la situation des affaires publiques. L'abbé Sieyès proclamait avec une certaine solennité de paroles que la constitution de l'an III avait fait son temps, et qu'il fallait arriver à un ordre de choses qui placerait le pouvoir dans les mains des sages et des fatigués (le conseil des Anciens). L'activité, la vie lui faisaient peur. Il avait dit à Berlin qu'il fallait en France une tête et une épée : une tête, vous le devinez bien, c'était la sienne, qui se proclamait la première, la plus forte dans sa solennité pédante ; quant à l'épée, il revenait avec complaisance à la pensée d'un étranger, du duc de Brunswick, d'un prince de Prusse, d'un chef de principauté allemande, comme un souvenir de Guillaume III en Angleterre. Moins ce prince connaîtrait la France, plus il serait soumis à sa direction absolue ; l'épée serait subordonnée à sa pensée. C'était parfaitement calculer son jeu, en rapport avec sa vanité. Sieyès caressait l'idée primitive de la révolution, quand elle se détacha du duc d'Orléans pour s'offrir au protectorat du duc de Brunswick.

Barras, dans son besoin de repos, prêtait l'oreille à d'autres propositions. La pensée des Russes et de Paul Ier, dans cette campagne, était essentiellement

(1) La plupart des hôtels même de grands seigneurs avaient été donnés aux favoris du directoire ou achetés à vil prix. L'usage de nombreux domestiques recommença, et les *officieux* (nom donné en 1794 aux laquais) s'étaient multipliés.

bourbonnienne, c'est-à-dire favorable à la restauration de Louis XVIII. Cette manifestation de principes bien connus avait donné de la force et de la vie au parti royaliste, et il s'agitait partout à Paris, dans les provinces : il est certain que, dans cette circonstance, Louis XVIII et son cabinet songèrent qu'il existait à Paris un gentilhomme, le comte de Barras, tête de plaisirs, à bout des affaires, à la veille d'être expulsé du pouvoir, et qui, moyennant sûreté et indemnité, pourrait aider un mouvement de restauration. En conséquence, des propositions durent lui être faites dans ce sens par M. Guerin de Saint-Tropez, ancien officier de marine, son ami, et par ce hardi libraire de Neuchâtel, Fauche-Borel, qui déjà s'était ouvert à Pichegru. Il existe un rapport du marquis de la Maisonfort au roi, sur les négociations très-avancées avec le directeur Barras, qui « consentait, disait-il, à rétablir la monarchie en la personne de Louis XVIII (1). » Dans les lettres patentes, le roi engage sa parole de s'interposer entre tous tribunaux qui voudraient connaître des opinions et des votes du comte Paul de Barras, et de plus il lui assure douze millions de livres pour l'indemniser de sa position politique.

L'existence de la négociation est incontestée; ces lettres patentes, contre-signées du comte de Saint-Priest, sont en original; sous la seconde restauration, Barras les invoqua hautement. Depuis on les a niées; il a été dit que Barras communiqua, en se moquant, la négociation royaliste à ses collègues, et que les registres secrets du directoire en font mention, comme de toutes les affaires générales. Barras en put dire quelques mots, afin de ne pas trop se compromettre par une trahison ouverte et absolue; mais la partie secrète de l'arrangement ne fut connue que du comte de Barras, de M. de Saint-Tropez, de Paul Ier, du roi Louis XVIII et du comte de Saint-Priest. Bonaparte en eut, sous le consulat, quelque intelligence, lorsqu'il s'écria : « Si j'avais su ces négociations, j'aurais fait fusiller Barras avec les lettres patentes de Louis XVIII attachées sur sa poitrine. » On ne sait pas assez tout ce que peut oser un esprit qui se dégoûte des affaires et qui est menacé d'en perdre la direction; or, le comte de Barras en était là !

Fouché et M. de Talleyrand n'en étaient pas précisément au dégoût, mais aux moyens de garder une position acquise ou de grandir même celle qu'ils s'étaient faite. Ils connaissaient les projets du comte de Barras et de l'abbé Sieyès, l'un voulant appeler Louis XVIII, l'autre espérant créer le protectorat du duc de Brunswick et rétrograder à la campagne des Prussiens en 1792, idée fixe de Sieyès. C'était méconnaître les changements de fortune arrivés dans l'armée : lorsqu'il y avait des généraux aussi considérables que Moreau, Bernadotte, qui pouvait songer encore au duc de Brunswick ou à tout autre prince allemand ? C'était bon à l'époque du médiocre marquis de La Fayette ou du maréchal Luckner. Depuis, avec les grandes renommées que la république avait glorieusement jetées au monde, elle n'avait pas besoin d'étranger : que l'on créât un pouvoir fort, il y aurait toujours une épée pour le saisir avec hardiesse. M. de Talleyrand lui-même ne jugeait pas alors dans de meilleurs termes la restauration royaliste de Louis XVIII; s'il y avait lassitude d'anarchie et de désorganisation, il n'y avait pas un véritable retour vers le vieil ordre de choses : trop d'intérêts étaient engagés dans la révolution française, pour l'abandonner sans combattre. Louis XVIII tout seul, ce n'était pas un danger; mais il reviendrait avec l'idée dont il était la représentation, et cette idée faisait peur : est-ce que le parti royaliste tiendrait compte des faits accomplis, et resterait-il dans les limites de la sagesse? C'est ce qui rattachait la coterie des compromis, des fatigués, des ambitieux, à tout homme hardi, sorti des rangs de la révolution, assez fort et assez ambitieux pour saisir puissamment la dictature.

(1) Le marquis de la Maisonfort adressa un rapport à Louis XVIII sur le but et l'importance d'une négociation avec Barras : « Sire, il est impossible qu'il se présente jamais une chance plus avantageuse pour Votre Majesté; ce n'est plus une misérable conspiration qui se trame par des particuliers sans moyens, sans alentours, sans connaissance du flux ou reflux des factions; c'est le chef du gouvernement, c'est l'homme presque assis à votre place qui vous l'offre; c'est celui des cinq qui a le plus d'énergie, celui qui, dans ce moment, a le plus de prépondérance, celui qui, dans le partage du pouvoir, a la surveillance de tous les complots et la grande police de la république; celui enfin contre lequel on ne peut rien, et que Carnot dédaigna sottement au 18 fructidor; au milieu de quatre avocats, c'est un gentilhomme, et, quoi qu'on en dise, attaché à des sentiments monarchiques, parce que, en sa qualité de gentilhomme, il les a sucés avec le lait de son enfance. Sire, Barras est l'homme le plus commode à récompenser; il ne veut imiter Monck que par l'action qu'il fit; il n'en veut pas les récompenses. La raison lui dit qu'il serait une monstruosité dans votre cour; il ne songe donc à y conserver ni place, ni crédit, ni honneur; il veut seulement sûreté et indemnité. Un des plus grands avantages du plan de Barras, sire, c'est qu'il veut en finir avec la république, il veut que vous en finissiez avec la révolution. Il ne passera pas comme le feraient l'avocat Merlin, le théophilanthrope Larevellière, l'atrabilaire Rewbell, le diplomate Treilhard, à vous faire cinq cents pages de constitution, il veut que vous soyez roi sans préambule et sans restriction. »

Les lettres patentes du roi, datées du 8 mai 1799, portaient : « Que le général Paul de Barras consentait à rétablir la monarchie en la personne de Louis XVIII, et que l'on se chargeait en échange de satisfaire aux deux premières conditions en faveur de M. Paul de Barras, savoir sûreté et indemnité, en engageant la parole sacrée de s'interposer entre Paul de Barras, et tout tribunal quelconque qui voudrait connaître de ses opinions et de ses votes, et d'annuler par son pouvoir souverain toute recherche à cet égard. Le roi lui promettait, en outre, une large indemnité, évaluée à une somme au moins de 12 millions de livres tournois, équivalente à deux années de ses bénéfices dans les fonctions de directeur. On n'y comprenait pas deux millions distribués à ses coopérateurs, sans compter les sommes nécessaires aux frais du mouvement à effectuer dans Paris. »

Aussi les frères les amis de Bonaparte, trouvaient-ils un concours facile pour la réalisation de leur idee favorite de placer le pouvoir suprême aux mains de Napoléon : « Quel dommage qu'il fût en Égypte ! disaient-ils ; quelle perte on avait faite là ! s'il était à Paris, est-ce que la patrie eût jamais été exposée à de si grands périls vis-à-vis des partis et des étrangers ? »

La marche des alliés était rapide, menaçante, et les frontières n'étaient même plus assurées. Suwarow assiégeait Tortone et Alexandrie ; ses troupes légères apparaissaient en Provence et en Dauphiné ; l'archiduc Charles, bien que malade, promettait également une vive et puissante coopération en Franche-Comté avant la fin de la campagne, et la Saône et le Rhône étaient le rendez-vous de deux grandes armées. En face de Suwsrow, Moreau organisait un beau corps de résistance, et les soins de Bernadotte, ministre de la guerre, avaient porté à cinquante mille hommes l'armée républicaine, si profondément affaiblie sur les Alpes.

Il fallait enfin reprendre une forte initiative contre l'ennemi et jeter quelque éclat sur la république humiliée, pour ensuite saisir le pouvoir à l'intérieur avec fermeté. On n'avait qu'à choisir entre Moreau, Bernadotte et Joubert. Mais Moreau, si remarquable à la tête d'une armée, était mou, incertain, sans résolution politique dans un mouvement d'intérieur ; jamais il ne serait assez assoupli sous la volonte de Sieyès ; et au cas où le directeur appellerait le duc de Brunswick au protectorat, pourrait-il compter sur l'appui de Moreau ? C'eût été là évidemment une fausse idée. Bernadotte était lui-même trop lié au parti jacobin pour servir de pivot à une combinaison d'ordre et de dictature au profit d'un étranger ou de tout autre chef de guerre qui tuerait la republique. Il ne restait donc plus que Joubert en position de devenir le général de prédilection de Sieyès, parce qu'il était souple, obéissant, et avec cela ambitieux d'obtenir une position militaire de première ligne. Joubert était un esprit de même nature que Hoche, Marceau, tant aimés du directoire parce qu'ils abaissaient l'epée devant la toge, toujours prêts à servir la politique et la police des cinq ruis, sortes de caractères commodes qui plaisent aux pouvoirs. Joubert, jeune homme à imagination vive et ardente, s'était placé sous les inspirations de Sieyès, qui le nomma au commandement de Paris ; le directeur daigna lui-même préparer son mariage avec M[lle] de Montholon, et on le réservait, à son retour de quelques grandes expéditions, pour accomplir, sous la protection de l'abbé Sieyès, une révolution purement politique qui aurait brisé les éléments démocratiques de la constitution de l'an III, et tout centralisé dans les mains des vieillards et des fatigués, avec l'abbé Sieyès, M. de Sémonville, Talleyrand et Fouché pour chefs.

Joubert partit donc pour l'armée d'Italie alors groupée autour de Gênes, sous le commandement provisoire de Moreau. L'esprit d'obéissance et de modestie du général républicain était tel que, plus âgé que Joubert, avec une capacité bien autrement remarquable, Moreau accepta du service sous ses ordres, et la campagne s'ouvrit par la triste et glorieuse bataille de Novi (1). L'armée républicaine occupait les belles positions, illustrées par la campagne de 1796 sous Bonaparte ; mais la victoire n'était plus avec ces invincibles légions, et Suwarow opposait son génie et son infatigable activite à la hardiesse des généraux de la republique. L'armée de Naples avait fait sa jonction avec celle de Joubert, et quarante-cinq mille hommes purent se réunir sous le même drapeau pour combattre les ennemis. Alors on vit descendre des montagnes les Austro-Russes sous les ordres de Suvarow, Melas, Kray et Bellegarde, forte armée, d'un tiers plus considérable que les légions de Joubert. L'ordre de bataille de Suwarow est encore conservé, et sa simplicité est digne de remarque ; le voici : « Kray et Bellegarde attaqueront la gauche, les Russes le centre, et Melas la droite ; » puis s'adressant à ses soldats glorieusement fanatisés par ses paroles, Suwarow

(1) *Extrait du rapport adressé au directoire par le général Suchet, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.*

« Après avoir, dès son arrivée, reconnu la position des troupes et réglé les dispositions, le général Joubert s'est déterminé à tenter un effort vigoureux pour débloquer Tortone et faire entrer l'armée dans la plaine. Il avait fortement et amicalement invité le général Moreau à ne point le quitter sans l'avoir aidé à combattre et à vaincre. Le général Moreau s'empressa de répondre à cette confiance par un dévouement également généreux.

» Le général Joubert, à la tête d'une partie de l'armée formant l'aile gauche, s'est porté de Savone par les montagnes du Mont-Ferral et la vallée d'Acqui, vers Capriata et Novi, tandis que le général Saint-Cyr, qui commandait la droite, débouchait par la Bocchetta pour se joindre aux mêmes points. Le général Moreau et le général Dessolles marchaient avec cette colonne ; quelques reconnaissances et des combats assez vifs précédèrent, les 13 et 14, la bataille qui devait avoir lieu entre les deux armées réunies en présence. Le 14 août au soir, arriva au camp ennemi la plus grande partie des troupes autrichiennes occupées jusqu'alors au blocus de Mantoue, si prématurément rendue ; ainsi donc, dans un moment décisif, l'armée austro-russe acquit une supériorité de forces qui ne permettait plus d'attaquer.

» Le 15, dès la pointe du jour, a commencé la bataille de Novi ; l'ennemi a attaqué en force et avec impétuosité notre gauche. L'affaire s'engageait à peine, lorsque le général Joubert s'est précipité pour animer de sa présence une charge à la baïonnette. Il guidait nos soldats, à cheval, au milieu de son état-major, criant : « *En avant ! en avant !* » lorsqu'une balle l'a frappé au flanc droit, et a pénétré jusqu'au cœur. Il est tombé, faisant signe de la main et s'écriant encore : « *Marchez toujours !* » Il a survécu à peine d'un instant ; à six heures du matin il avait cessé de vivre. On a continué à se battre jusqu'au soir. Le général Moreau commandait, se livrait aux dangers, avait un cheval tué sous lui, une balle perçait ses habits, effleurait son flanc gauche, et les cris des soldats ne pouvaient le retenir... »

ajouta : « Dieu veut, le czar ordonne, et Suwarow commande que demain l'ennemi soit vaincu, » sorte d'allocution qui rappelait le *Dieu le veut* des croisés au XIe siècle. Dans cette bataille de Novi, toutes les troupes furent vigoureuses et ardentes. Le général Kray, debouchant sur la gauche avec les Autrichiens, s'empare des hauteurs ; bientôt il en est délogé par une ardente charge au pas de course, où le général Joubert, atteint d'une balle au côté, tombe, se roule, et expire en prononçant quelques paroles fières et patriotiques. Moreau prend le commandement de l'armée, et Suwarow attaque le centre, mais en vain ; les baïonnettes se croisent, le sang coule à flots, jusqu'à ce que Mélas, tournant la droite des Français, détermine la retraite. La bataille de Novi n'eut rien de bien décisif ; mais elle fut une nouvelle preuve de l'énergie des républicains qui ne furent pas entamés. Moreau, si admirable dans les retraites, sauva une fois encore l'armée de France.

Sous le point de vue politique, cette bataille de Novi fut bien plus sérieuse et importante : l'abbé Sieyès avait mis toute son espérance dans Joubert et dans la victoire ; Joubert tombait sur le champ de gloire et la bataille était perdue ; dès lors comment songer à une réaction de gouvernement, quand on n'avait plus l'épée pour agir ? Le parti jacobin avait mille motifs pour demander que le gouvernement déployât une immense énergie, car les périls de la patrie étaient grands. L'archiduc Charles était en pleine marche dans la Suisse ; une armée anglo-russe venait de débarquer en Hollande, où l'insurrection grondait déjà ; la Belgique était soulevée : or, qui pouvait sauver la France, si ce n'est un de ces efforts terribles, semblable à ce qui s'était passé à l'époque énergique du comité de salut public ? A cet effet, les jacobins s'agitaient partout, dans les clubs, aux conseils, dans les journaux, demandant que la patrie, déclarée en danger, recourût aux moyens extrêmes du comité de salut public. Cette opinion, puissante aux Cinq-Cents, avait pour chefs militaires Augereau et Jourdan, et pour meneurs les plus hardis patriotes. L'abbé Sieyès avait pour appui le conseil des Anciens, expression des fatigués, et puis tous ceux-là qui voulaient en finir avec une crise d'anarchie.

Une telle situation avait rapproché Barras de Sieyès, parce que l'un et l'autre avaient peur des jacobins pauvres, purs, fiers et indomptables. Arrivés à la période du repos, tous deux craignaient de voir leur existence compromise par de nouveaux orages. Les partisans de Bonaparte s'étaient également unis à Sieyès contre la proposition d'Augereau et de Jourdan pour déclarer la patrie en danger, mesure des jacobins, rejetée par une forte majorité : ce fut un premier triomphe pour les opinions modérées. Aussi, lorsque le président du directoire, Sieyès, prononça la harangue du 10 août, il n'hésita point à attaquer de front le parti jacobin, désigné par l'épithète générale d'anarchiste (1). Ce fut pitié de voir des régicides parler de la dignité et de la légitimité du pouvoir, et les émeutiers, les insurgés de 1792 appeler l'ordre et la soumission du peuple ; mais ce langage devait plaire aux intérêts alarmés, se groupant autour de tout ce qui avait les apparences de la force.

La harangue de l'abbé Sieyès, au 10 août, produisit une immense effervescence au sein du parti jacobin ; car ce que les partis sentent le mieux, ce sont les injures et les menaces sans mesures de répression. Non-seulement dans le conseil des Cinq-Cents il y eut des explications hautement demandées, mais la presse et les clubs retentirent d'actes d'accusation contre ce directoire qui préludait à un coup d'État. Les journaux flétrirent la politique de l'abbé Sieyès avec un acharnement indicible, les deux clubs du Manége et de la rue du Bac proclamèrent l'insurrection comme le plus sacré des devoirs, et ce fut alors que sur la proposition de Fouché, ministre de la police, et à la suite d'un rapport fort étendu sur les dangers de

(1) *Extrait du discours de Sieyès pour l'anniversaire du 10 août.*

« ... Gardez-vous de regarder comme des républicains ceux qui n'ont vu dans le renversement d'un trône, non pas le moyen d'établir un gouvernement nouveau désiré par la nation, mais le droit de renverser dans tous les temps tout ce qui embarrasserait leur ambition individuelle ; ceux qui pensent qu'affermir est toujours une lâcheté, détruire toujours une gloire ; qui, ennemis effrénés de tout ce qui est ordre ou même apparence d'ordre, veulent gouverner par des cris et non par des lois ; qui déchireraient de leurs propres mains le gouvernement qu'eux-mêmes auraient formé, parce qu'un gouvernement, fût-il leur ouvrage, ne pourrait jamais accomplir à leur gré tous les projets de leur avidité, tous les délires de leurs fureurs ! .. Non, ce ne sont point des républicains, ceux qui ne savent que recueillir, échauffer, soulever les mécontentements contre l'ordre établi, ceux qui, dans d'autres temps, crurent que pour gouverner il fallait punir de mort quiconque osait ne pas être content ; ceux qui craignent la paix, qui redoutent la victoire, qui calculent sur nos revers pour l'accroissement de leur influence ; ceux qui espèrent dans les dissensions intérieures, ne sont heureux que par les haines, dénoncent avec audace devant la multitude, et frémissent lorsqu'il faut signer une dénonciation ; qui, toujours affamés de vengeance, s'irritent des lenteurs salutaires que la loi commande, et pour sauver l'innocent et pour atteindre plus sûrement le coupable ; qui, par le délire de leurs provocations, portent l'épouvante chez le citoyen paisible, tarissent les sources de la richesse publique, frappent de mort le crédit, anéantissent le commerce, paralysent tous les travaux ; qui parlent sans cesse des malheurs et accroissent à plaisir le nombre des malheureux, se disent les amis du peuple et ne savent que l'exaspérer au lieu de le servir, s'enflamment contre l'ennemi extérieur, et sont bien décidés à ne pas le combattre !... Mais, que tardé-je à le dire ! leur but n'est certes point la justice : ce qu'ils veulent, c'est enivrer le public de défiance ; c'est porter la confusion et le découragement dans les esprits ; c'est pousser les Français au désespoir ; c'est maîtriser tout dans le trouble ; c'est gouverner, en un mot, à quelque prix que ce soit. Français, vous savez comme ils gouvernent ! » C'est le plus curieux manifeste des hommes fatigués ; c'est le régicide qui veut se faire roi.

l'anarchie, on prit la résolution de fermer les clubs et de supprimer les journaux trop hostiles au directoire. Quand vous voulez faire réussir une idée de violence et de pouvoir absolu, mettez-la sous la protection d'une tête révolutionnaire, nul ne les comprend mieux et ne les exécute avec plus de fermeté. Fouché n'était pas un homme de liberté, mais un esprit d'autorité, et les coups d'État lui allaient bien; il possédait même l'art admirable de justifier merveilleusement les plus arbitraires mesures par des pensées d'ordre public et de bonheur pratique; sa capacité consistait surtout dans l'intelligence active et profonde des passions de parti ou de la lassitude de la société, et il était convaincu qu'en ce moment on pouvait tout oser parce que le pays était fatigué de tout.

Les choses ainsi préparées à un coup d'État, l'abbé Sieyès put en disposer tous les éléments à l'aise, et dessiner niaisement sa constitution sur le papier, avec les ronds et les équerres dont j'ai parlé : un grand électeur, un grand juge (c'était un peu l'idée de Pache et de la conspiration communale contre Robespierre); un consul pour la guerre (c'était le protectorat offert au duc de Brunswick ou à tout autre prince d'Allemagne, et en désespoir de cause à un général français); un conseil des anciens ou sénat (lui-même n'était-il pas vieux déjà, au moins par ses idées?); un corps législatif muet et votant en silence sur des rapports (Sieyès, importuné de l'activité et de la vie du conseil des Cinq-Cents, voulait en finir avec la parole); un tribunat bien épuré représentant la démocratie; puis des listes de notables pour créer et satisfaire l'aristocratie de la révolution, et une hiérarchie d'assemblées électorales pour lier et annuler en définitive cette souveraineté du peuple au nom de laquelle on s'était tant de fois armé.

Ce travail, l'abbé Sieyès le poursuivait silencieusement depuis son ambassade de Berlin; il fallait d'abord en faire pénétrer l'esprit dans le directoire même, et ce n'était pas la chose la moins difficile. Barras n'avait qu'une idée, qu'un sentiment, c'était un dégoût profond des affaires, sentiment qui saisit souvent les hommes politiques, quand ils ne veulent plus à aucun prix d'un pouvoir qui les fatigue. Esprit essentiellement pratique, il avait un profond mépris pour les théoriciens à la façon de l'abbé Sieyès, qui encadrent incessamment les idées ainsi que les pièces d'un échiquier; mais, comme lui, il sentait la nécessité impérieuse d'en finir avec tout provisoire de gouvernement; il adoptait un changement constitutionnel, même le projet de Marat et de Pache, un grand juge, un consul militaire; et, à tout prendre, les jacobins acceptaient une dictature pourvu qu'elle fût dominée par leurs principes et dirigée par leurs hommes. Roger-Ducos, sans opinion au directoire, suivait l'impulsion mitoyenne de Sieyès et de Barras; le général Moulins correspondait à la fraction ardente, accusatrice, qui poursuivait Sieyès dans les Cinq-Cents; Gohier, sorte de niais révolutionnaire, restait attaché à la constitution de l'an III, qu'il disait admirable, surtout dans ses fêtes et ses processions. On en était là, en présence des périls de la patrie et des nécessités d'une position militaire désespérée.

Nous avons déjà développé dans ce livre les deux systèmes qui semblaient dominer les intentions des alliés. Le czar Paul, animé des sentiments les plus généreux, les plus désintéressés, avait conçu la pensée d'une restauration de dynastie et de principes sur les anciennes bases : ainsi rétablissement du roi de Naples, du souverain pontife, de l'ordre de Malte, du grand-duc de Toscane, de la maison de Savoie, du prince d'Orange en Hollande, et, comme condition essentielle, restauration de Louis XVIII en France. Ce système chevaleresque, motivé sur l'amour des vieilles choses, n'était point partagé par le cabinet de Vienne, qui fondait sa politique sur le principe des indemnités : ainsi, la ligne de frontière des États autrichiens devait s'agrandir d'Ancône sur l'Adriatique, de Ferrare et de Bologne, au préjudice du pape; celle du Milanais, des cités d'Alexandrie, de Tortone, prises sur le Piémont, et de plus, des indemnités dans le duché de Salzbourg et la Bavière.

Dans cette pensée, les Autrichiens ne se souciaient nullement de voir les Russes en Italie; ils conseillaient à Suwarow de se porter en Suisse pour seconder le mouvement offensif de l'archiduc Charles contre Masséna, se défendant comme un admirable chef de guerre dans les montagnes et les défilés de la Suisse, car, depuis trois mois, cette terre, autrefois neutre et tant respectée, était devenue le théâtre d'une vaste stratégie. Ce qu'on s'explique à peine, c'est qu'après la victoire de l'archiduc Charles contre le général en chef Jourdan, les Autrichiens se fussent arrêtés en Souabe, tandis que l'armée vaincue, dissoute, éparpillée, courait au delà du Rhin. On attribue ces retards, ces hésitations à la maladie dont l'archiduc fut atteint : la tête souffrait, et tout le corps en ressentit la malheureuse influence; mais devait-on suspendre toute opération ultérieure et contenir soixante et dix mille hommes, conduits par des chefs habiles? Il y eut donc des motifs secrets pour comprimer cette marche en avant des Autrichiens, et ces motifs furent que le cabinet de Vienne ne voulait pas une campagne d'invasion contre la France, parce qu'elle lui paraissait inutile; tout à fait opposé en cela aux vues des Russes de Suwarow, avides de marcher sur Paris pour y opérer une restauration : l'Autriche faisait de ce point une question purement accessoire.

Les Russes embarrassaient les Autrichiens en Italie, et, d'après les insinuations et les conseils de l'Autriche, Korsakow, le plus présomptueux des généraux

moscovites, passa les Alpes pour déployer ses colonnes dans les environs de Zurich. Sur ce noble théâtre se donnèrent ces combats si glorieux pour les républicains, harcelant et brisant le général russe, colonne par colonne. Ce fut Bernadotte qui dicta tous les mouvements stratégiques de cette campagne, qui fut un de ses titres de gloire. Ce qu'on ne sait pas assez, c'est que Masséna, indolent, paresseux, entouré de femmes gracieuses, eut besoin d'être excité, aiguillonné, destitué même par le directoire, pour reprendre sa vigueur. Ici on escalade le mont Saint-Gothard; là, on prend des villes, des glaciers, des pics : on dirait une guerre d'aigles ou de faucons aux serres éperonnées. Mais qui peut expliquer l'inaction de l'archiduc Charles, laissant battre les Russes, tandis que deux de ses divisions pouvaient rétablir l'égalité, la balance des forces et donner la victoire aux alliés? C'est que, il faut bien le dire, le cabinet de Vienne était fort aise de voir les idées, les plans de la cour de Pétersbourg et les forces russes en dehors de toute action politique et militaire : on s'en était servi pour assurer l'évacuation de l'Italie par les Français, pour gagner les batailles; mais maintenant qu'on voulait négocier, l'influence de Paul I[er] était de trop. On ne faisait pas écraser les forces de Suwarow, mais on les laissait exposées aux coups de Masséna. Les soldats autrichiens étaient d'ailleurs fort blessés des manières et du ton hautain de Korsakow (1), qui traitait d'un air cavalier le plus grand des tacticiens du temps moderne, l'archiduc Charles, et l'on vit plus d'un sourire sous les tentes autrichiennes, à l'aspect de ces leçons données par Masséna au présomptueux Korsakow.

Si les Russes, braves et courageux soldats, étaient sacrifiés en Italie à la politique habile et profondément égoïste du cabinet de Vienne, ils étaient également joués par les Anglais dans leur expédition contre la Hollande et les Pays-Bas. Dès l'origine des négociations, un traité de subsides avait été conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie; par ce traité, on stipulait qu'une escadre anglaise, jointe à six vaisseaux russes, transporterait sur les côtes de la Hollande une armée composée de vingt-cinq mille Russes et quatorze mille Anglais ou Hanovriens : le but de cet armement était d'amener un soulèvement des Pays-Bas en faveur de la maison d'Orange, et si l'on pouvait déterminer la Prusse à se jeter dans la coalition, la république française était prise par toutes les frontières. La pensée anglaise qui dirigeait cette expédition ne sympathisait nullement avec la manière dont Paul I[er] envisageait la situation extérieure. Le but du czar était d'éteindre et de briser la révolution française, et l'on venait de voir cette intention hautement se montrer dans son manifeste contre l'Espagne, manifeste qui menaçant le cabinet de Madrid, comme fauteur des principes révolutionnaires, s'exprimait avec indignation même contre la Prusse. Or, l'Angleterre, pas plus que l'Autriche, ne faisait de cette question de dynastie un but de campagne et de guerre : une restauration n'était pour elle qu'accessoire; ce que M. Pitt désirait surtout, c'était de rétablir l'indépendance de la Hollande (2), en arrachant Anvers et la flotte des Pays-Bas à la république française. De là cette mollesse d'opérations du duc d'York, qui, sans perdre réellement une bataille, se retire par une capitulation soudaine : l'amirauté s'est emparée de dix navires de haut bord au nom du prince d'Orange; elle les détient en garantie pour augmenter la flotte britannique; le cabinet de Londres ne craignait la Hollande que comme puissance coloniale et maritime unie à la France, elle vient de lui arracher ses plus riches possessions de l'Inde et de s'emparer de sa flotte : que sera donc désormais la Hollande dans les mains de la France? Ce but atteint, pourquoi continuer la campagne? Serait-ce pour restaurer la maison de Bourbon? mais M. Pitt ne dépenserait pas pour cela un homme ni une livre sterling! C'est parce que le but de la campagne est fini que le duc d'York signe une inconcevable capitulation avec le général Brune : les Anglais se rembarquent après

(1) Korsakow poussa la jactance jusqu'au ridicule; l'archiduc Charles lui désignant les points les plus nécessaires à garder, lui dit : « Il faut ici un bataillon. — Oui, j'entends, une compagnie. — J'ai parlé d'un bataillon. — Fort bien; un bataillon autrichien ou une compagnie russe. »

(2) *Proclamation du général Abercromby.*

« Le lieutenant général Abercromby, à qui Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne, l'ancien allié des Provinces-Unies, a confié le commandement d'un corps de troupes anglaises destiné à affranchir lesdites provinces, a reçu l'ordre de Sa Majesté de faire la proclamation suivante, contenant ses intentions et celles des rois et princes souverains ses alliés :

« Ce n'est pas comme ennemis, c'est comme amis et libérateurs, que les troupes anglaises entrent sur le territoire des Provinces-Unies. Cette démarche n'a d'autre but que de délivrer les habitants de ces contrées, jadis libres et heureuses, de l'oppression sous laquelle elles gémissent, de protéger leur culte contre l'intolérance persécutrice de l'incrédulité et de l'athéisme, de soustraire leur administration à la violence que lui font éprouver l'anarchie et la rapacité, et de les rétablir en possession de leur liberté et de leur indépendance antiques, étroitement liées aux priviléges de cette constitution pour laquelle leurs ancêtres ont combattu et vaincu sous la bannière des princes d'Orange; priviléges dont la jouissance a été pour ces provinces une longue source de prospérités, sous les auspices de l'amitié et de l'alliance de la Grande-Bretagne.

« Sa Majesté ne doute pas qu'empressés de reconquérir tous ces grands avantages, les habitants des Provinces-Unies ne ramènent dans leur sein, et avec un égal succès, le courage et le dévouement de leurs ancêtres. La main de la Providence a déjà paru dans l'affranchissement d'une grande partie de l'Europe de ces mesures dans lesquelles elle avait permis qu'ils fussent passagèrement enveloppés par les armes et par les promesses de la France républicaine. »

avoir perdu seulement quelques mille hommes. La Prusse, d'ailleurs, ne s'est pas déclarée, et que peut-on faire au nord de la Belgique sans ce cabinet? Les Russes ont donc été pris pour dupes par les Autrichiens et les Anglais; et l'on peut désormais s'expliquer comment Paul Ier, dans son caractère loyal et son ardente colère, tendit plus tard les mains à Bonaparte en abandonnant la politique des cabinets de Londres et de Vienne.

Les succès décisifs de Masséna et de Brune avaient rendu un peu de courage à l'abbé Sieyès et aux meneurs d'un mouvement de réaction vers l'unité : à Novi, ils avaient perdu l'espérance; à Zurich et en Hollande, ils la recouvraient. Masséna et Brune, franchement républicains, n'étaient pourtant pas les hommes qu'il fallait dans la pensée de Sieyès. A vrai dire même, ils se rapprochaient de Jourdan et d'Augereau, liés au parti jacobin. La presse et les clubs venaient d'être réprimés par Fouché, et les fatigués pouvaient manœuvrer plus à l'aise. Que l'abbé Sieyès rêvât un mouvement, un coup d'État, c'était chose publique et presque avouée ; il fouillait partout pour chercher un homme, et lui-même s'essayait à monter à cheval. Sa combinaison prussienne lui plaisait considérablement comme théorie : le duc de Brunswick lui paraissait l'homme indispensable; mais comment persuader aux masses que l'auteur du fameux manifeste de Champagne était le seul homme capable de gouverner la France? Il avait tâté Barras, par l'intermédiaire du député Chazal, sur cette combinaison, et Barras avait répondu qu'il fallait essayer toutes choses et tout le monde, avant de songer à une idée aussi impopulaire.

Dans les mouvements de révolution, les hommes sont tout, les institutions peu de chose. Sieyès pouvait rêver à l'aise un grand électeur, un consul, un sénat, mais toute la question se réduisait à ceci : quel serait le grand électeur? quel serait le consul? qui composerait le sénat? On ne pouvait se dissimuler qu'il n'y eût partout un indicible désordre dans le gouvernement et l'administration. Si l'on était un peu sorti de la crise de guerre, à l'intérieur le spectacle était triste et le gouvernement profondément découragé : il n'y avait plus de finances; l'emprunt forcé sur les riches, levé comme une contribution de guerre, ne rentrait pas; la loi sur les otages troublait la société et les familles; la guerre civile s'agrandissait dans toutes les provinces; on fusillait des émigrés, des prêtres, et les chouans incendiaient les villages, pillaient les caisses publiques. On appelait de toutes parts la dictature pour mettre un terme à ce désordre; la constitution de l'an III, tant de fois violée, n'existait plus : nul ne la respectait. Dans cet affaissement de tous les esprits, on attendait un homme, une épée pour en finir. Quel que fût cet homme, les intérêts, les esprits fatigués, viendraient à lui, car il est des temps où la dictature morale et matérielle est un bienfait, et quand elle est venue, on la soutient.

La France attendait, espérait donc, lorsqu'un coup de télégraphe apporta cette nouvelle : « Le général Bonaparte est débarqué à Fréjus et se met en route pour Paris. » Ici commence la vaste histoire du consulat et de l'empire, tableau si large et si plein. L'auteur de ce livre a la conscience d'y avoir consacré une longue et sérieuse étude dans un ouvrage spécial, publié il y a quelques années : *L'Europe pendant le consulat et l'empire de Napoléon* (1).

RÉSUMÉ.

1789—1799.

Le temps que ce travail historique vient de parcourir est habituellement désigné sous le nom de période révolutionnaire, car au consulat et à l'empire de Bonaparte commence une reconstruction forte du pouvoir et du principe d'autorité. Ce n'est pas dire pour cela que la révolution soit finie, elle est encore partout, dans les idées du gouvernement comme dans les lois de la famille et l'organisation sociale; mais les jours de désordre matériel sont à leur fin, une dictature armée se lève comme la dernière expression du principe posé en 1793.

Quand une période est ainsi complète, lorsqu'il a été possible de la pénétrer dans son origine et de la suivre dans son développement, on est appelé à la juger, car nul temps n'est assez fier de lui-même, assez souverain, assez exclusif, pour dédaigner les examens de l'histoire. La révolution française a été certes bien encensée, bien adulée; on lui a fait des sacrifices humains pour l'apaiser, et cependant elle ne peut prétendre au privilége de l'inviolabilité : elle qui a jugé les rois refuserait-elle de se laisser juger à son tour?

Dans l'analyse philosophique d'un système, on doit se décider d'après les résultats qu'il a produits : il en est des théories d'un peuple comme des constitutions, lettres mortes sur le papier; les bienfaits acquis peuvent et doivent seuls être acceptés. Or, pour un gouvernement comme pour une société, tout se résume à quelques larges et puissants rapports de force, de morale, de bien-être qu'il faut pénétrer et saisir. A ce point de vue, je vais apprécier la période révolutionnaire sans enthousiasme et sans haine.

(1) Un volume in-8°, ou six volumes in-18; Bruxelles, 1843 Hauman et Ce.

Assurément, nul pouvoir n'a plus abusé des principes de force, et pourtant nul pouvoir ne fut plus facilement brisé : il suffisait de ce qu'on appelait dans la langue du temps *une journée* pour renverser la tyrannie de la veille, pour édifier le pouvoir du lendemain; c'est qu'il n'y avait dans ce pouvoir aucun principe d'antiquité et de paternité. L'autorité royale, sous la vieille monarchie, se liait à un culte de famille, à un prestige saint et sacré, et avec cela un gouvernement est facilement obéi. Plus le respect religieux est grand, moins il est nécessaire de tyrannie, et cela est si vrai, que le plus parfait modèle d'asservissement moral de la volonté, c'était le lien monastique, où l'abbé exerçait la dictature par la seule parole. Ainsi, je crois que le principe révolutionnaire, tout en nécessitant la dictature la plus absolue, a corrompu la pensée morale du pouvoir : il ne s'agit plus désormais que de la force pour constituer un droit et de la victoire pour la légitimer, et ce serait plus qu'une erreur que de rattacher jamais la forme monarchique à cette fatalité d'une loi de nécessité et de sang.

Dans les théories administratives, la révolution a substitué la centralisation active, incessante, aux formules provinciales de la vieille monarchie. De là naît une obéissance plus symétrique, plus exactement encadrée; mais il y a une plus grande masse de souffrances individuelles, des cités qui s'effacent, des centres de localité qui disparaissent. On administre plus pour le pouvoir que pour les individus : avec la centralisation, il n'y a pas de guerre civile possible, mais il y a des révolutions qui, par un coup de télégraphe, obtiennent plein succès : impôts, revenus, services, tout se perçoit au profit de la capitale, ce cœur immense, appelé à tout absorber. Autrefois les provinces s'administraient elles-mêmes; la révolution les fit administrer par le système des départements, qui n'est à vrai dire qu'une superposition de la conquête sur le sol des vieilles nationalités.

Dans les relations à l'extérieur, l'isolement fut complet par la proclamation de ce seul principe : qu'il fallait répandre les idées révolutionnaires en Europe. Pouvait-il subsister encore, ce vieux et beau système diplomatique de Henri IV, de Louis XIV, quand chaque gouvernement légitime était menacé dans son existence? Point d'alliés, car nous les brisions par nos exigences et de mauvais principes; point de neutres, car nous pillions tous les pavillons; plus de peuples affectionnés, car nos armées, comme des torrents, ravageaient tout en Italie, en Suisse, en Allemagne. Y avait-il une diplomatie traditionnelle possible avec les maximes développées par la révolution française? Son résultat a donc été de nous mettre en état de défiance vis-à-vis de tous les gouvernements, de briser les anciens rapports et d'anéantir toute notre importance, car l'isolement, pour une nation, quelque puissante qu'elle soit, c'est la faiblesse : la diplomatie n'est-elle pas instituée précisément pour créer et grandir les rapports essentiels des peuples et des gouvernements?

La force des États (et Rome républicaine en est l'éternel souvenir) ne peut subsister qu'à l'aide d'un puissant principe religieux qui maintienne et fortifie les esprits. Or, la révolution persécuta la religion pour la jeter hors de la loi, comme si elle n'en avait que faire; et cela fut une des plus lamentables aberrations des temps révolutionnaires. Mais elle n'en fut pas seule coupable : le XVIIIe siècle avait préparé ce mépris pour les idées religieuses, et la révolution en hérita sans rien mettre à sa place que la raillerie orgueilleuse de toute croyance positive. Si le dédain pour les choses saintes démoralisa le peuple au temps de l'empire et sous la restauration, il faut s'en prendre à la constituante et à la législative, à ce travail coupable du pouvoir pour bouleverser tous les principes de moralité, pour égarer la conscience du peuple par de fausses doctrines.

A la religion positive, on voulut substituer les vagues règles d'une morale indépendante de toute sanction : il y eut un code de vertus républicaines pour la vieillesse, les femmes, les époux, la jeunesse. Les uns restèrent fermes, superbes, dans le matérialisme du baron d'Holbach, les autres allèrent droit à la sensibilité de Rousseau, à ce culte vague de la nature, à ce panthéisme, indifférent pour les penseurs, cruel pour les pauvres. Hélas! qui compensera les inflexibles inégalités? Que de temps et d'efforts il faudra pour relever l'édifice des croyances perdues! C'est le seul fleuron qui restait à la couronne du peuple, et on le lui a arraché.

Sans religion point de famille, et la profanation du toit domestique fut une des conditions les plus fatales de l'esprit révolutionnaire : le mariage put être brisé par le divorce; le consentement des deux époux suffisait pour détruire ce que le christianisme avait déclaré inviolable comme un sacrement. Plus de morale avec le divorce, plus d'autorité paternelle avec l'abaissement de la majorité des fils, plus de transmission des droits et des devoirs de la famille sans l'aînesse! Le Code civil est peut-être ce qui conserve le plus d'empreintes de la révolution française : quand il fut rédigé, Bonaparte, tout préoccupé de sa réorganisation politique, ne prit pas assez de garde aux lois civiles, et la révolution y conserva ses principes et ses positions. Toutefois, les lois de l'empire, plus encore que celles de la restauration, furent comme une lutte vigoureusement engagée contre le Code civil; car dès que Napoléon voulut constituer une monarchie, il modifia les lois de la famille qui en sont le fondement : à Rome, la loi politique des Douze Tables n'était-elle pas une loi domestique?

Ce fut surtout la propriété qui subit la plus rude atteinte : je ne pense pas qu'il y ait jamais eu d'époque où les lois éternelles du sol aient été plus profondément ébranlées. Sous le vieux régime, les confiscations étaient rares et généralement odieuses; elles étaient exceptionnellement appliquées à quelques individus. A partir de 1792, la propriété est plus fragile qu'un meuble, plus fusible qu'une pièce de monnaie : on se joue du principe de confiscation, on ne l'applique plus à quelques proscrits, à quelques familles, mais à des classes entières; on le justifie par la nécessité du temps. La république, comme un farouche despote d'Orient, dispose de toutes les propriétés, et sur un signe elle s'en empare et les confisque sans sourciller; quatre milliards de biens d'émigrés sont engloutis pour soutenir la guerre : quel respect voulez-vous désormais que l'on garde pour la propriété individuelle? Et avec cette violation constante, il y eut un mépris plus profond encore pour la vie et la liberté humaine : le sang coule à grands flots, le peuple n'en a plus horreur, l'échafaud devient un jouet pour la multitude, et le code peut à son gré multiplier la peine de mort. Il le faut bien pour réprimer les passions mauvaises : plus un peuple a de morale et de foi, moins il faut de police et de peines. Les sociétés arriveront à ce point où la moitié du pays comprimera l'autre; quand un principe ne contient pas le peuple dans la voie de l'obéissance, il faut nécessairement une compression par les armes et les châtiments.

Cette grande mutation de la propriété fit la force momentanée de la révolution : elle créa une classe de petits propriétaires en France, colons attachés au sol, qui cultivent pour vivre à peine, payer l'impôt et voir leur patrimoine accablé par l'hypothèque, puis morcelé encore à leur mort et entièrement dévoré par les procès. Si la loi de l'agrégation ne se plaçait pas à côté de celle du morcellement, pour la corriger, que deviendraient les immenses forêts, les verts pâturages où bondissent les cavales et se nourrissent les bœufs? La révolution ne brisa pas la féodalité, elle n'existait plus depuis Richelieu; seulement, elle tua les rapports de la grande propriété et de la petite, la hiérarchie des rangs, la protection des riches envers les pauvres. Il se fit des spoliations inouïes : les rentes foncières (prix du sol) furent éteintes; les redevances (prix du sol également) furent supprimées. Y eut-il pour cela plus de bonheur? Les obligations du citoyen devinrent immenses : à la milice, si rarement convoquée sous l'ancien régime, on substitua l'impitoyable conscription et le dixième de guerre. La terre la plus durement inféodée payait sept pour cent, en 1785; postérieurement elle dut payer jusqu'à dix-sept pour cent; le papier marqué à deux sols fut remplacé par le timbre à quinze centimes et le timbre proportionnel. On eut les droits réunis, l'enregistrement, les droits de succession qui dévorèrent les patrimoines; le peuple s'habitua sans murmurer à toutes ces servitudes; il avait peur de la force et il redoutait moins le fisc que cette souveraineté du désordre, enfantée par la terreur.

A l'aurore de cette révolution, on abolit les maîtrises et les corporations; l'ouvrier fut libre de produire, libre de s'établir dans la plus active concurrence; et cette liberté relâcha les ressorts de la surveillance : on produisit mal et trop. La corporation du vieux régime était à la fois un secours pour l'ouvrier, un appui, une voie de moralisation. Est-ce que toutes les agrégations d'hommes n'ont pas besoin d'une loi commune qui les protége? En créant trop d'isolement et d'individualité, vous laissez l'ouvrier sans garantie, sans secours, sans responsabilité. Les anciens corps de métiers avaient leurs statuts au moyen âge, sous la bannière et le patron; si le travailleur était malade, s'il souffrait dans sa famille, tous lui prêtaient aide et secours : où s'adressera-t-il aujourd'hui quand tout reste froid et muet autour de lui? Un faible droit de maîtrise était payé, est-ce qu'on ne l'a pas remplacé par l'exorbitante annuité de la patente? Avec cent livres une fois données et son chef-d'œuvre, on pouvait avoir étal et marchandises, tandis que la révolution fit un impôt de ce qui entrait dans les masses de secours pour la communauté.

C'est une question terrible que cette condition que la révolution française a faite à l'ouvrier inflexiblement attaché à la machine qui tourne pour lui comme la fatalité : il faut bien que cette plaie soit saignante, car elle agite toutes les imaginations, elle laisse bien des nuits sans sommeil. Que fera-t-on de l'ouvrier? Que deviendra ce paupérisme qui grandit et se lève comme le fantôme des songes? Le moyen âge et la religion avaient résolu la question du travail et du paupérisme qui se lient plus qu'on ne croit l'un à l'autre. L'ouvrier était corporé; l'ouvrage également réparti entre la terre et la manufacture; il y avait épuration de mœurs par les éternelles lois de l'Église, secours mutuel contre tous, limitation du nombre. L'institution des couvents pourvoyait au paupérisme. Il y avait moins de prolétaires, parce que la population n'allait pas si activement des extrémités au centre, des membres au cœur. La province était un gouvernement à part; la ville une administration séparée. La révolution a changé tout cela. Comme les fortunes sont moins grandes, tous travaillent et peu consomment : il faut des hommes de loisir pour aider les hommes de labeur; les produits subissant une diminution incomparable de prix, les salaires ont dû étrangement souffrir; la vie dans les villes est devenue chère, les impôts pesants, et le prix du travail moindre. Marche donc, pauvre ouvrier, autour de la manufacture : tu y as été enchaîné tout enfant, tu y

demeureras attaché jusqu'à ce qu'on te jette au rebut, et après, l'hôpital à peine s'ouvrira pour toi! Tu n'auras pas la religion pour te consoler, on l'a arrachée de ton cœur; le monastère pour te recevoir et te secourir, on a pillé ses biens! Souffre donc sans relâche, sans repos, ou bien des gens te diront : Révolte-toi, renverse une société où tu n'as pu te placer! Ces séducteurs s'inquiéteront moins de toi que ces religieux doux et paternels, qui n'avaient que la pensée de te secourir et de te consoler.

Le vice de la révolution fut de matérialiser ainsi le cœur de l'ouvrier, sans lui donner un bien-être plus reel, une existence rendue plus supportable par l'aisance; pour l'occuper, il fallut incessamment lui créer des œuvres extraordinaires et le condamner à ces travaus publics qui conduisent nécessairement la société au despotisme des Pharaons ou des Romains, c'est-à-dire à la construction des pyramides ou des voies publiques par des esclaves, soldats et peuple. Il y eut désormais tendance, plus qu'on ne le cruit, à cet etat social d'un pouvoir militaire et matérialiste. Tous suent, tous travaillent incessamment, sans relâche, sans consolation, sans légende pour colorer la vie. Les deux questions du paupérisme et du travail, je le répète, sont terribles dans leurs mystères : la lutte sera immense, on pourra la retarder par des sacrifices, des tempéraments, mais elle doit se décider. Voyez comme tout s'annonce : on parle de régler le gouvernement de la démocratie, d'organiser le travail ; or la démocratie, c'est la dislocation, le débordement des passions, des instincts du peuple, et vous voulez préparer ce fatal gnuveruement! Le travail ne peut s'organiser qu'en en faisant un devoir par la religion, et une corporation par la loi catholique; mais vous avez détruit la bannière, l'oratoire du saint, et le pieux dénombrement des confreries!

L'égalité de tous devant la loi, résultat de la révolution, n'a été en definitive que l'oppressiun du haut et du bas de l'échelle sociale par la classe moyenne. Dans les lois politiques de la revolution, tout se décidant par les voix, la loi qui exclut la multitude et ne fait entrer que pour une voix égale la propriété, la fortune, l'intelligence, crée essentiellement la domination d'un seul intérêt, la classe moyenne: les sommités ne sont plus vis-à-vis d'elle que daus une situation abaissée. Les conseils municipaux, les assemblées de departements donnés à l'élection ne laissent aucune place pour la grande propriété; la fatale égalité jette l'autorité et la délibération publique en des mains souvent oppressives pour la fortune et l'intelligence. La democratie a voulu réaliser ce problème d'une société sans aristocratie, en brisant les choses héréditaires, les traditions du passé, et en reniant les ancêtres du pays.

Rien n'a été plus profondément remué que l'éducation publique depuis la révolution de 1789 : quels ont été ses institutions, la force de ses enseignements, et les sujets éminents qu'elle a produits? Une éducation se compose de religion, de morale, de science et d'instruction élémentaire; et sous ce point de vue, rien ne pourrait se comparer au vieux régime avec ses corporations, ses frères des écoles chrétiennes, ses pères de l'Oratoire et les jésuites. La révolution créa l'indifférence religieuse dans les écoles: on ne s'occupa que comme accessoire de la foi intime de l'élève, de ce qui le fait chrétien, et par conséquent citoyen honnête et paisible. La morale fut un sujet vague, une formule de sentiment, une théorie tiède, sans devoir; et quant à l'enseignement, même dans le programme écrit de l'abbé Grégoire, il est audessous des études de Rollin, de Nicolle, des methodes analytiques des jésuites et de Port-Royal. Avec une grande ostentation de principes, la révolution fit peu pour l'enfant; elle le voua en esclave à sa patrie, et les asservissements de la pensée à la république développent peu les facultes intelligentes de l'homme.

Il serait pourtant injuste de méconnaître que la révolution a perfectionné le matériel de la vie humaine, par l'application des sciences aux usages journaliers de l'homme. Toutes les facultés s'étant portées vers les sciences, il en est résulte une masse considérable de résultats: on a produit à meilleur marché; les vêtements ont été plus généralement repartis; il a été fait des découvertes dans les sciences positives; la chimie, l'analyse, les mathématiques ont simplifié la mécanique. Mais le génie humain a éte si loin, qu'il a créé des machines qui appellent par le besoin trois millions d'âmes, femmes, enfants, hommes faits, à servir comme esclaves autour d'une roue ou d'un balancier marchant incessamment comme le sablier des heures. Plus donc ce génie mécanique se perfectionnera, plus la servitude des individus à la machine deviendra inflexible. Il y a devant nous une émancipation inconnue, terrible, qui éclatera comme la révolte des serfs et des pastourels au moyen âge : est-ce que la féodalité des manufactures n'existe pas? Les hauts barons de l'industrie portent aussi la tête fière; quelle différence existe-t-il entre le contre-maître et le majordome du vieux donjon féodal? Pour arrêter tout cela, il n'y a qu'une force possible, c'est le principe religieux et une longue éducation morale dans la société; la science de l'homme n'est grande que lorsqu'il inscrit le nom saint de Dieu sur le frontispice du temple. Toutes vos froides et philanthropiques institutions resteront inutiles devant la terrible nécessité de l'avenir, si la foi de l'ouvrier ne vient à votre aide.

Ce n'est pas la révolution qui donna l'essor au commerce; elle le brisa dans des émotions incessantes. Qu'on songe à ce que devint le crédit dans la

période quo j'ai parcourue : les fonds publics cotés de huit à dix-sept francs, les banqueroutes, les dépréciations d'assignats, de mandats territoriaux, tel est le tableau de cette époque au point de vue financier : est-ce qu'il pouvait y avoir des transactions possibles encore avec cette étrange mobilité de toutes les valeurs? L'agiotage et les fournitures furent les deux seules branches actives des transactions jusqu'au consulat, qui ne fut, à vrai dire, qu'une reconstruction commerciale et statistique de la vieille société. Quand on suivra attentivement les lois et les actes de la période consulaire, on verra qu'ils se rapprochent considérablement des actes de l'administration de Turgot et des économistes. Nul commerce maritime pendant la révolution, si ce n'est la course et un système de piraterie. Et les colonies, que sont-elles devenues avec toutes les théories d'émancipation et de liberté de la classe noire ou de l'égalité des hommes de couleur? La révolution enleva par ses principes tous les éléments de la fortune et de la confiance générale; comme elle ne respecta rien, la sécurité publique en fut profondément ébranlée.

L'esprit humain engagé dans des voies aventureuses produisit une littérature singulièrement empreinte de l'esprit du temps. Quand le front est en feu, on s'occupe peu d'études sérieuses et des progrès de l'intelligence. A la philosophie qui dominait le XVIIIe siècle d'une manière *si* absorbante, on substitua la discussion politique, c'est-à-dire une certaine manière de raisonner qui se rattacha tout entière à la marche du gouvernement et des lois. Comme on n'avait plus le temps d'élever de grands ouvrages, on se réfugia dans les journaux, feuilles éphémères où tant d'esprit vint s'engloutir. C'est la révolution qui a créé le journalisme; elle ne le perfectionna pas à ce point d'en faire une littérature, mais il dut les remplacer toutes : quelle œuvre un peu grandement littéraire sortit de la pensée révolutionnaire? Ce terrible événement s'empreint à tout, à la tragédie, aux poëmes, aux vers comme à l'histoire; tous les livres deviennent des productions de circonstance, et cet esprit s'infiltre même dans les arts, car l'école de David est-elle autre chose que la révolution en images? Les toiles les plus remarquables, les groupes de marbre les mieux modelés, comme les tragedies de Chenier, perdent de leur valeur si on les détache de la pensée politique qui les a produites : ces œuvres ne vivent que par le souvenir de la révolution. Ces froides académies excitent-elles une autre émotion que la pensée de nos troubles publics? Non, la révolution française laissera peu de trace de son passage dans les arts comme dans les lettres; pour les productions de l'esprit, elle ne fut pas une époque.

Le temps que je viens de parcourir n'est pas absolument dominé par la même tendance et ne subit pas toujours la même direction. Ni les constitutions, ni les lois, ni les pouvoirs ne se ressemblent dans leurs créations et dans leurs actes. La plus folle de ces constitutions est évidemment celle de 1791, parce qu'elle est la plus naïvement désordonnée; nul ne peut nier la source d'où elle vient : c'est le résumé de toutes les idées décousues du XVIIIe siècle. L'école anglaise obtient le roi constitutionnel avec la responsabilité des ministres, la liste civile et la liberté de la presse; les Américains, l'unité d'une chambre sans l'aristocratie; les amis de Turgot, les assemblées départementales élues et libres; les jansénistes, la constitution civile du clergé, presque séparée du pape; et les philosophes enfin, la déclaration des droits de l'homme. Tout cela est bien sans doute; mais lorsqu'il faut mettre tous ces ressorts en jeu, lorsqu'il faut appliquer ces principes si différents à la société et à ses habitudes, il en résulte partout une anarchie profonde : à côté de l'assemblée s'élève la commune; les départements ne veulent point obéir, mais délibérer; toutes ces idees se heurtent et s'entravent les unes par les autres. C'est la confusion et l'anarchie dans la source même du pouvoir.

La constitution de 1793 est une large et vigoureuse organisation de la démocratie, sans crainte, sans hésitation : le peuple est partout, car l'école de Robespierre domine. C'est une contrefaçon du *Contrat social* de Rousseau, destinée à garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles : il n'y a de supériorité que les vertus et les talents; la souveraineté est dans le peuple, une, indivisible et inaliénable; quand le gouvernement viole le droit du peuple, l'insurrection est un devoir; tous les citoyens sont admis dans les assemblées primaires, afin d'elire un député par 40,000 citoyens; les assemblees primaires choisissent les électeurs pour le corps législatif, un et permanent, et cette assemblée désigne elle-même le conseil exécutif; l'administration est également élue par le peuple : districts, communes, départements, tout est en action, en mouvement. C'est la démocratie avec ses orages si menaçants que la convention est obligée de décréter la suspension de l'acte constitutionnel avant même qu'il soit mis en action. Dans cette constitution, il n'y a plus ni école anglaise, ni école americaine; on est remonté au système de Rousseau, au principe de la société native et sauvage.

A cette organisation démocratique succède la constitution de l'an III, qui est également un mélange de toutes les idées : comme on a eu peur du peuple, on veut le mettre hors de cause tout en le ménageant. Si l'on maintient la souveraineté de la multitude, on l'affaiblit, on la morcelle : l'école anglaise domine par la division des conseils qui ne sont que les deux chambres, sous d'autres dénominations, avec un pouvoir centralisé dans le directoire. On n'ose point arriver en-

core à l'unité administrative, à un système de fonctionnaires uniques sous leur responsabilité. C'est une constitution enfantée par la peur, une œuvre de timidité dont le perfectionnement se trouve, pour ainsi dire, dans la neutralisation des pouvoirs les uns par les autres; c'est le marchepied de la dictature consulaire, qui se place la tête haute sur la société, entraînant tous les pouvoirs secondaires dans sa sphère d'action.

Ces institutions furent le produit successif d'assemblées politiques que l'histoire a jugées à travers les idées et les partis. La constituante fut le résultat d'un grand mouvement plus philosophique encore que politique; avec les apparences d'une certaine unité de vue, elle contenait dans ses nuances diverses tous les éléments de la vieille société : le clergé brillant, l'honneur chevaleresque, le courage aventureux de l'armée, un peu de conservation bourgeoise, la noblesse de province, les parlementaires, les savants, les gens de lettres, le XVIIIe siècle avec sa politesse de formes, son audacieuse manière de discuter les questions. Tous les actes de la constituante furent empreints de ces tendances. Il y a certes de l'esprit hardi, impétueux, dans ces masses de lois qui portent la date de l'assemblée nationale; les opinions, les préjugés mobiles et divers, même les jalousies de la gentilhommerie de province contre la cour, s'y reflètent; c'est une vieille querelle qui date de Charles VII. Tout en déplorant le mal que ces théories ont pu faire, on se complaît à ces débats, à ces luttes, parce qu'elles sont généreuses, désintéressées comme la société qui s'en va : les uns jettent leurs titres de noblesse, les autres leur fortune, leur épée, leur vie à l'aventure; ou a des passions sans cupidité, sans idées sanglantes: on s'imagine que le genre humain va se régénérer: on rêve un bonheur inconnu.

La triste réalité arrive avec la législative. Toute la classe moyenne est dominée par un esprit de jalousie, des passions mauvaises, et une certaine crainte, une peur qui l'entraîne. Nul ne reste avec son caractère, dans cette assemblée tristement célèbre; nul ne vote selon sa conviction: les républicains n'osent s'avouer, les monarchistes craignent de se donner comme les défenseurs du trône de Louis XVI; et cette assemblée se laisse enfin dominer par le parti de la Gironde, qu'on a, je crois, appelé le parti des républicains honnêtes; mais y avait-il de la probité à demolir ce qu'on avait juré de respecter? Ce trône, occupé par le plus noble et le plus saint des rois, qui l'a brisé? La Gironde ne fut-elle pas la main secrète qui dirigea le 10 août à propos d'une question ministérielle? Y avait-il là de la probité? En politique, il ne suffit pas de dire qu'on a été faible, il faut encore ne pas justifier un crime au nom de sa pusillanimité; et tel fut le caractère de la législative. Là, tout, même le parti monarchique, s'empreint de dissimulation et d'un certain manque de franchise : on n'ose pas son opinion, ou si on l'ose, c'est avec une phraséologie précautionneuse qui la tue.

C'est ce qui rend si profondément dramatique la convention nationale : chacun y est pour lui-même; il y a une indicible franchise qui résulte de ce que tous viennent solder leur compte; c'est une confession permanente *in articulo mortis*, où l'on dit la vérité en face de l'échafaud, et ces dévouements-là ont toujours quelque chose de sincère. Ensuite, je l'ai dit, la convention n'est pas une assemblée, mais un gouvernement; c'est quelque chose de fort, d'uni, qui marche vigoureusement dans un but de nécessité inflexible; loin de tuer l'autorité dans le pays, elle la constitue forte dans la voie d'une vigoureuse démocratie : en un mot c'est un pouvoir.

Les deux conseils qui lui succèdent ne peuvent pas être jugés dans leur ensemble, parce que, renouvelés fractionnellement, ils ne purent suivre une tendance particulière. Dans l'origine, ils continuent le système de la convention; mais bientôt la réaction commence, et alors l'esprit antirévolutionnaire y pénètre et s'y infiltre profondément; puis les coups d'État brisent deux ou trois majorités, de sorte qu'il ne reste plus dans les conseils qu'une reunion de fatigués, d'assouplis, un petit nombre de jacobins parleurs, et si peu appuyés par l'opinion, que Bonaparte peut les faire jeter par les fenêtres, à Saint-Cloud. Les assemblées se sont usées dans le cours de la révolution : elles ne durent jamais longtemps en France, parce qu'on s'aperçoit aussitôt qu'elles n'améliorent rien et que le pays est poussé par elles dans la pénurie et les troubles politiques. Le 18 brumaire est le dernier terme de l'action des parleurs; un corps législatif muet, un tribunat bientôt supprimé, un sénat qui délibère en secret, voilà le résultat définitif de la crise révolutionnaire qui se développe pendant dix ans.

L'histoire des partis offre dans cette période un intérêt puissant encore, car ils se transforment tout en se perpétuant. A l'origine de la révolution, une sorte d'unanimité nationale éclate pour demander une réforme; il se manifeste un besoin d'innovation; la société mal à l'aise veut changer. Nul ne peut nier que le mouvement de 1789 n'ait un caractère national, avec de l'entraînement, de l'enthousiasme; on ne trouve même pas encore de partis organisés : en présence d'une immense majorité qui appelle à grands cris des changements, il n'y a qu'une faible minorité pour la résistance. Naguère il y avait trois ordres dans l'État, ils disparaissaient dans ce nivellement. Les partis ne se montrent que lorsque la victoire de la révolution est complète : à ce moment, les vainqueurs se divisent. On parle peu de république à l'origine des états généraux, et cependant toute l'éducation est républi-

caine; on se groupe autour de la monarchie constitutionnelle, et sauf quelques esprits bientôt dépassés, nul n'en veut. On ne saurait dire toute l'influence des idées genevoises dès le principe de la révolution française, dirigée par les esprits étroits de cette république que Voltaire a tant raillée : Genève a toujours considérablement agi sur la France depuis le XVIe siècle.

Au début, tous ces partis se cachent sous les dénominations infiniment modérées d'amis de la constitution et de défenseurs de la liberté nationale; mais avec les succès on a plus de hardiesse, et alors on prend le titre de Cordeliers ou de Jacobins, comme au temps de la Ligue. La véritable énergie est dans ces deux clubs qui se disputent quatre ans la victoire; tous les autres ne sont que des réunions de beaux parleurs sans action sur les masses. Il y a cela de particulièrement remarquable dans le club des jacobins que chaque parole est un acte : demande-t-on une mesure? elle est accomplie; une insurrection? elle gronde; un homme est-il dénoncé, il est essentiellement proscrit. Le club des jacobins est un véritable gouvernement, et c'est ce qui fait sa puissance. Les cordeliers sont aussi énergiques; mais leur tendance est plutôt de frapper sans mesure, de s'insurger tumultueusement, que de diriger et de gouverner la révolution : voilà toute la différence entre Robespierre et Danton, entre Saint-Just et Camille Desmoulins. Et c'est précisément cet art d'organiser qui élève les jacobins; il fallait qu'il y eût un caractère bien vivace dans ce parti, pour que la lutte contre lui ait été si longue : elle a duré vingt ans, elle se continue encore. Cette opinion n'existait pas seulement en France, elle se liait à toute l'Europe; elle luttait partout avec vigueur. Bonaparte l'appelait une maladie interne, et il avait raison, car elle l'a tué à la longue : à la fin de sa vie politique en 1815, il retrouva encore contre lui les vieux débris du parti jacobin.

En dehors de ce parti, la république n'avait plus aucune force. Les monarchistes constitutionnels se font fédéralistes, à l'imitation des États-Unis; mais quelle puissance peut jamais résulter du morcellement? Rien de plus inconséquent que les girondins, si mal dénommés les hommes d'État de la révolution : singuliers hommes d'État, qui n'ont jamais pu être eux-mêmes, ni s'arrêter, ni marcher! Ils avaient un talent de tribune incontestable; de leur bouche découlaient des phrases parfaitement écrites, imagées à la manière antique; mais où était leur capacité? Dumouriez ne leur appartient pas essentiellement, et ce fut leur seule tête intelligente; leur ministère est le plus pitoyable de tous; c'était une mauvaise queue de Mirabeau. Qu'est-ce que Clavières, Roland, Servan, et toutes ces médiocrités que ce parti pousse à la tête des affaires? Quant à la tribune, ils pouvaient être de grands rhéteurs, mais ils ne purent jamais rien entraîner, rien dominer. Un seul mot de Robespierre ou de Marat les abîmait.

C'est qu'en révolution, si la parole peut servir l'action, l'action est tout et produit tout; en ces temps, l'éloquence est un glaive qu'il faut savoir montrer à ses adversaires pour s'en faire redouter. Aussi les débris des girondins se rallièrent-ils parfaitement au gouvernement consulaire, tant ils craignaient les idées d'agitation! Il ne resta d'eux aucune forme sociale, aucun principe de gouvernement. Bonaparte eut peur des jacobins, il s'en servit et les brisa; je ne sache pas qu'il ait fait autre chose que de prendre en pitié les opinions de la Gironde; et quant aux monarchistes, il ne s'en inquiéta guère : de plein droit, ils étaient à lui.

L'histoire du parti royaliste est plus curieuse encore durant cette grande crise. A l'origine, il se divise comme toujours; une de ses fractions court, ainsi que les huguenots du XVIIe siècle et le Condé de la Fronde, chercher asile au delà du Rhin, et c'est ce qui forme l'émigration. Ne demandez pas compte de son motif : les royalistes vont là, parce que c'est une mode et qu'il en résulte une certaine manière de se distinguer; ils ne croient pas possible qu'un gentilhomme puisse se courber sous les mains qui gouvernent. L'autre portion du parti royaliste, qui reste dans le royaume, se divise encore en constitutionnels et en admirateurs du vieux régime. Que de projets dans toutes ces têtes! Avec un esprit prodigieux, on manque d'intelligence et de conduite; sous la constituante, on ne déserte point l'assemblée, on s'y pose en minorité avec quelque courage et sous les coups de l'opinion; la belle époque de la discussion royaliste est celle de Maury et de Cazalès, parce qu'elle est prévoyante, courageuse, et qu'à chaque moment elle est menacée par la multitude attroupée. Cet éclat s'efface sous la législative : le parti alors est beaucoup plus en dehors qu'en dedans; il ne s'agit plus de quelques menaces lancées contre lui, mais on l'emprisonne, on le proscrit, on le massacre; puis lorsqu'on le pousse à bout, il arbore l'étendard de la révolte. On ne trouve plus un seul royaliste dans la convention : la plupart sont en armes dans les départements, et s'insurgent contre l'énergique pouvoir conventionnel. Après cette crise, on voit reparaître les royalistes à travers la réaction thermidorienne; gens d'esprit, électeurs, spirituels causeurs de salon, ils dominent les bals, les soirées, les modes. La France est toujours pour eux une si belle chose, un territoire si aimé, qu'un grand nombre d'émigrés rentrent et commencent ainsi l'action intérieure. Ils avaient espéré dans la Vendée; ils conspirent maintenant avec une indicible légèreté contre le pouvoir jusqu'à ce que la révolution s'en débarrasse par des coups d'État. Ce parti est vivace comme les jacobins, parce qu'il se rattache à une idée nette, incontestée, et pour laquelle

tous sont prêts à sacrifier leur vie. Il y a toujours quelque chose de prodigieusement fort dans ce qui est sincère. Si on veut bien réduire à leur juste proportion les luttes de la révolution française, on ne trouvera de partis réels que les jacobins et les royalistes, les blancs et les bleus : Bonaparte, qui connaissait parfaitement la révolution, l'a dit plusieurs fois, et lui pourtant avait rêvé une immense et loyale fusion de partis.

En écrivant l'histoire de la révolution, on a beaucoup accusé les noms propres, on a flétri les caractères. J'en trouve évidemment d'odieux, de sanglants, de corrompus, comme toujours lorsqu'on remue la lie des sociétés. Mais ces hommes s'appartenaient-ils tous? étaient-ils libres dans leurs idées et leurs mouvements? et aux temps agités, n'est-on pas poussé aux extrêmes par un indicible entraînement? Il faut donc moins accuser les caractères que les époques, les hommes que les idées : quand les passions s'émeuvent, on est entraîné à des actes désordonnés par une main invisible, et alors c'est à qui marchera le plus vite et le plus violemment. Voyez même cette longue galerie d'hommes qui se vautrent dans le sang; s'il peut y avoir quelques hypocrites, quelques scélérats qui se plaisent à jouer avec des têtes humaines, la majorité ne présente que des fanatiques enivrés de certaines idees, de theories philosophiques que tout un siècle a jetées au monde. La réforme de Luther produisit les mêmes excès ; plus d'une contrée en Allemagne ou en Hollande subit le gouvernement unitaire des anabaptistes, et l'histoire de ce temps fait frémir. Pour ces époques où les cœurs brûlent, il faut beaucoup d'indulgence, car nul ne s'appartient.

Toute la classification sociale disparut dans ce grand mouvement. Qui pourrait suivre l'histoire du clergé depuis la constitution civile, œuvre du jansénisme, jusqu'au concordat de 1802? La plupart de ceux qui se séparaient alors de l'idée ecclésiastique pour se jeter dans la révolution, furent poussés jusqu'au bout; nul ne le voulait sans doute, mais qui peut répondre de sa peur ou de l'entraînement de ses passions? Est-ce qu'on s'imagine que Gobel, l'évêque constitutionnel de Paris, voulait aller jusqu'à son abjuration, ou que l'abbé Grégoire souhaitait de rompre avec le pape en lui jetant la tête d'un roi? Quand une fois on eut prêté serment à la constitution civile, on fut entraîné plus loin; on favorisa le mariage des prêtres, et quelques-uns subirent un fatal penchant pour la liberté et la vie domestique; une foule de religieux se montrèrent parmi les plus ardents révolutionnaires; on y compta des capucins, des chartreux et des oratoriens surtout. Ce fut aux abbés que la révolution dut presque toujours ses constitutions politiques. Le clergé non assermenté fut admirable de constance et de dévouement, et l'on peut dire qu'il expia les fautes de quelques membres du haut épiscopat par le martyre. Aux jours les plus néfastes de la révolution française, jamais un seul moment les sacrements de l'Église ne furent refusés; il y eut toujours des prêtres pour bénir et des fidèles pour prier. On courait aux cures non assermentés et proscrits, parce que des catacombes nouvelles leur prêtaient une sainteté mystérieuse, et que la religion a besoin de se glorifier par les confesseurs et les martyrs. Quand il s'agit de reconstituer le clergé en France, ce fut une entreprise immense, et il fallut la main ferme et puissante de Bonaparte pour assouplir tant de volontes diverses qui manquaient d'appui et de direction. L'œuvre la plus difficile de l'époque consulaire, ce fut le concordat, parce qu'il touchait à la conscience, aux idées, à l'éducation; il fallut toute la ténacité de Bonaparte et l'angélique caractère de Pie VII pour obtenir la réédification de l'Église.

Avec le clergé, la noblesse disparut aussi, et moins encore la noblesse que l'esprit gentilhomme. Ce ne fut pas le sacrifice fait sur l'autel de la patrie de tous les vieux titres et parchemins qui brisa l'ancienne chevalerie; en ce cas l'écusson d'honneur serait resté debout : ce fut cet esprit de vertige qui, pendant le XVIIIe siècle, avait éteint l'idée de supériorité et de devoir dans les classes privilégiées. Rien de plus morcelé que la noblesse pendant la révolution; on trouve une multitude de gentilshommes, l'épée au poing, défendant la république; il y en a presque autant qu'au delà du Rhin sous le prince de Condé; d'autres viennent saluer Barras, et un plus grand nombre encore le consulat. Cette dispersion de la noblesse amena son affaiblissement et ensuite sa ruine comme corps; la vanité survécut seule dans quelques fortunes nouvelles.

Tous ces flots de parvenus, j'en excepte ceux que l'épée a élevés ou que le mérite a anoblis, la plupart vieux fils de jacobins, ne sont-ils pas affublés de couronnes ducales? Ils ne vous ont même pas respectés, nobles titres de marquis et de vicomte, que l'empire n'avait point osé placer dans son cadre héraldique! Plus fiers que les Montmorency, les Saint-Pol ou les Armagnac, il ne leur a pas suffi de s'emparer des vieux fiefs : hiboux de nuit, ils sont venus couver dans le nid du faucon; eux qui ont brisé les nobles armoiries, ils s'en sont fabriqué de toutes les couleurs, ils se sont blasonnés sur toutes les coutures; l'un a des meutes un peu efflanquées dans un tout petit parc, et il joue le lord des trois royaumes; l'autre s'armorie du bas en haut de sa maison et singe les tapis blasonnés à la Louis XIV; celui-ci fait bennir des chevaux de race dans ses écuries, revêtu de l'armet d'une noble chevalerie : ils ont tout pris aux gentilshommes, excepté leur sang, leur générosité de race et leur histoire.

Il fut fait de grandes choses par les armées de la

république, et la postérité doit les admirer. Le soldat surtout, qui est peuple, se dévoua aux idées de patrie avec un courage digne des plus beaux temps. Mais il résulta de là une nouvelle puissance dans la société : ce fut la domination soldatesque, plus fière, plus hautaine peut-être que l'esprit gentilhomme; les traîneurs de sabre firent une classe à part, insupportable aux grandes intelligences et aux belles manières. S'il y avait quelque chose de légèrement impertinent dans les formes dédaigneuses des chevau-légers et des mousquetaires, il y eut quelque chose de maussade, de brusque, de despotique dans ces physionomies demi-sauvages des officiers républicains, qui imposaient la loi aux masses, comme Bonaparte au 13 vendémiaire, et Augereau au 18 fructidor; gens qui n'avaient d'autres justifications que la force. Cette classe se continua un peu avec des habits plus brillants sous le consulat et l'empire. Parcourez les galeries historiques de Versailles, voyez ces glorieux soldats de la république : quelles physionomies sans distinction, même parmi ceux qu'on appelle les beaux, sans en excepter Murat à la coiffure papillotée (1). Je ne sais si le mot *pékin* était beaucoup plus élevé que celui de *manant* en usage au temps de la féodalité, et si à tout prendre il ne valait pas mieux la suzeraineté d'un baron féodal, que celle d'un général plein de mépris pour tout ce qui ne portait pas l'habit militaire.

L'administration gagna-t-elle beaucoup dans le passage du vieux régime à la révolution française? Il y eut d'abord la théorie de la séparation des pouvoirs, car il fallait tout séparer, tout classer dans un ordre mathématique; et telle fut en effet la tendance du XVIIIe siècle. Mais cette prétendue séparation des pouvoirs ne fut-elle pas la domination suprême de l'administration sur la justice, de l'autorité ministérielle sur les tribunaux, tyrannisés par les conflits? Qu'on se souvienne de ce qu'était la magistrature sous la vieille monarchie, et ce qu'elle fut pendant la révolution, jusqu'au 18 brumaire, avant que Bonaparte n'eût ramené parmi elle les vieilles mœurs et les vieux noms. Sous l'antique monarchie, la magistrature formait un corps; la vie de magistrat était un sacerdoce pour ces races qui se léguaient de père en fils le devoir de rendre la justice à tous. Quelles idées surgirent pendant la révolution? on créa les mobiles tribunaux de districts et de départements; la magistrature ne forma plus une classe dans la société, elle dut abdiquer son rang, sa dignité solennelle.

Bientôt cette justice ne suffit plus : la constituante institue le jury, pour l'accusation, pour le jugement; la multitude pénètre dans le sanctuaire des lois avec confusion. Les théories de M. Thouret bouleversent la hiérarchie des magistrats. A mesure qu'on s'avance dans les voies de la révolution, on multiplie les juridictions extraordinaires par les hautes cours d'Orléans et de Vendôme. Puis, arrive le tribunal révolutionnaire qui frappe de toutes parts à coups redoublés; quand il tombe devant ses propres excès, cet exécrable tribunal est remplacé par les commissions militaires. Le gouvernement des soldats a sa tyrannie; il faut qu'elle s'exerce dans sa plénitude : arrière donc tout obstacle, on vous saisit, et, dans les vingt-quatre heures, un roulement de tambour et quelques balles en ont fini avec un beau nom, la plus jeune et la plus belle existence. Les temps révolutionnaires habituèrent la génération aux mesures de proscription générale; on se voua à l'échafaud, au bannissement, à la déportation et à la confiscation. Je relisais dernièrement un décret abominable par sa prévoyance même : les enfants des condamnés, après la confiscation des biens, devaient être mis aux Enfants-Trouvés ou aux hospices; c'était le même système qui avait confié Louis XVII à Simon. Cette époque pourtant, on l'a exaltée comme une période de progrès et de civilisation morale!

Ce *Bulletin des Lois*, si volumineux, contient-il, dans les dix années qui séparent la révolution de 1789 du consulat, quelques-uns des beaux principes qui vivent à travers les âges? c'est une collection de mesures étranges, arbitraires, comme si une conquête barbare eût renversé notre vieille civilisation. Et cela s'explique, puisque la révolution elle-même n'a apporté qu'une couche de barbarie sur les anciennes mœurs et les lois de nos ancêtres. Les seules dispositions qui méritent quelques éloges sont toutes empruntées aux économistes du XVIIIe siècle, ou bien à l'administration de Louis XVI. Les cartons des ministères étaient au pouvoir des comités et du directoire; ils purent y lire les projets de diplomatie et de guerre, depuis le commencement même du système de Henri IV et de Louis XIV; et il y avait là de larges mesures d'administration et d'organisation publique. Est-ce qu'on s'imagine que tout fut improvisé par le génie de la victoire depuis 1792? Il existait une nation française avant la prise de la Bastille : cette nation avait eu un gouvernement fort et sage, avec une pensée persévérante et d'avenir, comme on en voit aujourd'hui dans toutes les monarchies européennes. La diplomatie formait une science et une tradition : ce que Richelieu avait voulu, Louis XVI le voulait encore; le plan des ancêtres devenait une loi pour les successeurs. Richelieu avait écrit qu'il fallait à la France la Flandre, la Lorraine, l'Alsace, la Sa-

(1) Le roi de Naples actuel, souverain plein d'esprit et de bon goût, a fait la malice de laisser le portrait de Murat (roi de Naples), peint en 1809, dans une des galeries du château de Portici. Je ne sache pas de physionomie plus commune : c'est la figure d'un vendeur d'orviétan. Mazaniello est magnifique à côté de lui.

voie et les Pays-Bas même : une partie de ces idées s'était réalisée déjà par la réunion ou par la conquête, l'autre se serait nécessairement accomplie avec la vieille monarchie sans la tourmente de 1789.

Dans tout cela que nous a fait gagner la révolution? Où sont les conquêtes réelles qu'elle nous a laissées? Elle a débordé, et le fleuve s'est remis dans un lit plus étroit. Elle a joué; les dés ont été pour elle pendant quelque temps, et contre elle ensuite. Sous le système des Bourbons, nous n'étions pas allés à Vienne, mais on n'était pas venu à Paris; nous avions fait des conquêtes sans envahir à la manière des barbares; nous ne nous étions pas jetés en fous sur l'Europe, mais l'Europe n'était pas venue chez nous. Il y eut des représailles : nous avons laissé des traces orgueilleuses de notre passage partout, et les rues de Paris ont été sillonnées par les canons ennemis; la révolution a eu ses victoires et aussi ses revers. Il s'est formé un art de guerre nouveau, une tactique inconnue; mais si cette tactique a eu ses intrépidités, elle a eu également ses folies; si elle a été merveilleuse dans ses succès, elle a été profondément abaissée dans ses malheurs.

Prenez une carte d'Europe : voyez ce que nous sommes et ce que sont les autres nations! voyez même la monarchie de Louis XVI avec ses colonies, comparée à la France telle que la révolution l'a laissée, et ajoutez à ce tableau la position que les cabinets ont prise par rapport à nous! La croix de Malte se mêlait aux fleurs de lis; la tour des Castilles, l'écusson de Naples, aux fleurs de lis; nous avions par alliance le Piémont; par les subsides, la Suède, le Danemark et la confédération germanique; en Italie, nous avions les Bourbons de Parme, et notre roi très-chrétien était le fils aîné de l'Église, le protecteur du Saint-Sépulcre et des populations de la Syrie. Étudiez la carte de l'Inde, et suivez la campagne du bailli de Suffren : que de nobles villes sont disparues! Que de pavillons anglais flottent au vent! Au reste, je l'ai dit, c'est moins par les pertes que la révolution nous a fait subir, que par les agrandissements de nos voisins, qu'elle a fait notre condition pire que sous le règne de Louis XVI.

Je ne sache même pas si, lorsque la génération éclairée viendra juger le mouvement révolutionnaire, elle pourra y trouver une amélioration pour la race humaine. Si elle a exposé de grandes théories humanitaires, quelle a été l'exécution? quel enseignement nous révèlent les monuments législatifs de cette époque? La religion exilée faisant un grand vide, on dut la remplacer par les froides pratiques d'humanité; on proclama l'émancipation des noirs, c'est-à-dire l'oppression des blancs et la tyrannie des hommes de couleur; l'égalité de tous, et cela produisit la supériorité de la classe matérielle, égoïste et bourgeoise sur les intelligences et les sentiments généreux. Les devoirs du citoyen se multiplièrent sans que le sentiment de patrie pût grandir. Par le jury, on fit intervenir souvent les passions et l'ignorance dans les jugements des hommes; par les élections politiques, on jeta une agitation sourde, perpétuelle dans les esprits; par une presse libre, on enleva au gouvernement l'énergie et la force silencieuse qui réalisent les grands projets; par la conscription, on fit passer sous le glaive commun tous les hommes, sans distinction de sang, d'intelligence, d'instruction et d'origine. Il n'y eut pas jusqu'à l'idée de M. de La Fayette, la garde nationale, qui, appliquée dans le rigorisme de l'égalité par la classe moyenne, ne devînt un instrument fâcheux au milieu d'un gouvernement qui doit disposer de toutes les forces publiques et qu'on ne laisse pas libre dans le choix de ses officiers.

Le premier souci de l'époque qui va commencer, la pensée exclusive de Bonaparte au consulat, est de faire bon marché de toutes ces théories d'assemblée et d'institutions démocratiques. Le 18 brumaire fut une journée de dictature; il n'y eut plus d'autre pouvoir que le consul, et cela dut être ainsi : il fallait nettoyer les écuries d'Augias. On remarquera que Bonaparte se proclama le plus puissant adversaire des idées de 1789, si antipathiques à toute espèce de gouvernement. Avec Bonaparte, plus de presse séditieuse, car le jour où un gouvernement veut agir, il ne faut pas qu'on le surveille, qu'on le harcelle par des piqûres d'épingle; plus d'assemblées délibérantes avec la publicité : le tribunat ne vit qu'un jour, et il le frappe; car pourrait-il concevoir le projet d'une régénération sociale, si chacun de ses actes était discuté, épilogué, rejeté par ces hommes? Comme le consul sait le prix de l'opinion publique, il ne veut pas qu'on la travaille contre lui. Les élections le gênent, l'étouffent; il les réduit dans la propriété, et il les conduit de telle sorte qu'il obtient pour le corps législatif les esprits les plus sages et les plus sérieux des départements. Toutes ces administrations locales et turbulentes, il les proscrit en désignant un préfet; les tribunaux, il les réduit à la justice, et les compose de magistrats de son choix; l'armée, il la commande et la mène à la victoire; la garde nationale, il l'abolit, car il est assez fort pour s'en passer, et assez prévoyant pour savoir que, née avec l'idée de 1789, elle en conserve l'esprit. Il veut faire du gouvernement partout, et il n'oublie qu'une seule chose, c'est que la révolution s'est infiltrée dans le code civil, et il n'ose pas l'en chasser. Là est la plaie profonde qu'il veut guérir peu à peu par les majorats, la noblesse, et les grands fiefs qu'il reconstitue.

Je considère le consulat et l'empire de Napoléon comme une lutte de la dictature militaire contre l'esprit de la révolution. Cette lutte est longue, la dicta-

ture triomphe; mais aussi elle a ses excès : la conquête, la guerre, tels sont ses éléments de mort. La conquête, comme une soif insatiable, ne peut être satisfaite; quand on a la source d'un fleuve, on veut avoir son embouchure; une frontière, on a besoin de la protéger par une autre; la ligne de Flandre n'est couverte que par la Belgique, la Belgique que par les Bouches du Rhin, et les Bouches du Rhin que par l'Elbe. Cela fait qu'on a Hambourg d'un côté, et Venise de l'autre. Et pour garantir ces conquêtes, on va guerroyer à Vienne, à Berlio, à Moscou, où l'on s'engloutit dans un graod naufrage.

FIN.

TABLE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION DIPLOMATIQUE DES CABINETS DU RÈGNE DE LOUIS XVI.

1783 — 1789.

CHAPITRE II.

LA SOCIÉTÉ AUX DERNIERS TEMPS DE LOUIS XVI.

1780 — 1789.

CHAPITRE III.

ATTITUDE DE L'EUROPE EN FACE DES PREMIERS ACTES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, JUSQU'AU CONGRÈS DE REICHENBACH.

Juillet 1789 — 1790.

CHAPITRE IV.

L'EUROPE JUSQU'À L'ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION PAR LOUIS XVI.

1790 — 1791.

CHAPITRE V.

NÉGOCIATIONS DES CABINETS EN FACE DE LA RÉVOLUTION.

Juin 1791 — janvier 1792.

CHAPITRE VI.

SITUATION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES JUSQU'À LA CHUTE DES CONSTITUTIONNELS.

Septembre 1791 — mars 1792.

CHAPITRE VII.

LES ÉMIGRÉS, FORCES MILITAIRES DES PUISSANCES ET DE LA FRANCE DANS LA GUERRE.

1791 — 1792.

CHAPITRE VIII.

DIPLOMATIE JUSQU'À LA DÉCLARATION DE GUERRE.

Janvier — avril 1792.

CHAPITRE IX.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU MOMENT DE LA GUERRE.

Janvier—juin 1792.

CHAPITRE X.

DERNIÈRES MESURES POUR LA GUERRE.

Mars — juin 1792.

CHAPITRE XI.

LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE JUSQU'AU 10 AOUT.

Avril — août 1792.

CHAPITRE XII.

DIPLOMATIE ET MARCHE DES ALLIÉS CONTRE LA RÉVOLUTION.

Avril — septembre 1792.

CHAPITRE XIII.

RÉALISATION DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE.

10 août — 22 septembre 1792.

CHAPITRE XIV.

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Septembre 1792.

CHAPITRE XV.

INITIATIVE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE CONTRE L'EUROPE.

Septembre — novembre 1792.

CHAPITRE XVI.

LA SOCIÉTÉ RÉVOLUTIONNAIRE.

Août — décembre 1792.

CHAPITRE XVII.

DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME AGRESSIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ; COALITION.

Novembre 1792 — février 1793.

CHAPITRE XVIII.

DIPLOMATIE DE LA COALITION.

Janvier — avril 1793.

CHAPITRE XIX.

ÉTAT DES PARTIS ET DE LA FRANCE.

Janvier — avril 1793.

CHAPITRE XX.

RÉACTION DES PEUPLES DE L'EUROPE; DIPLOMATIE DE LA GUERRE.

Février — juin 1793.

CHAPITRE XXI.

DÉSORGANISATION DE LA FRANCE; MARCHE VERS LA DICTATURE DU PARTI MONTAGNARD.

Avril — juin 1793.

CHAPITRE XXII.

DESTRUCTION DU SYSTÈME COLONIAL DE LA FRANCE.

Janvier — juin 1793.

CHAPITRE XXIII.

DÉVELOPPEMENT DE L'INVASION.

Avril — août 1793.

CHAPITRE XXIV.

PAROXYSME DU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

Juin 1793 — janvier 1794.

CHAPITRE XXV.

DIPLOMATIE SECRÈTE DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC ; DÉVELOPPEMENT DE LA GUERRE.

Septembre — décembre 1793.

CHAPITRE XXVI.

SYMPTÔMES DE DISSOLUTION DANS LA LIGUE CONTRE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Octobre 1793 — mars 1794.

CHAPITRE XXVII.

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES PAR LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Mars — juillet 1794.

CHAPITRE XXVIII.

RÉVOLUTION DE LA POLOGNE ; ÉVACUATION DES PAYS-BAS PAR L'AUTRICHE.

Avril — juillet 1794.

CHAPITRE XXIX.

CARACTÈRE DU 9 THERMIDOR. — ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ.

Juillet 1794—janvier 1795.

CHAPITRE XXX.

SITUATION DES CABINETS AVANT LES PREMIÈRES OUVERTURES DE PAIX.

Juillet 1794—janvier 1795.

CHAPITRE XXXI.

NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES; TRAITÉS AVEC LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A BALE.

Janvier—juillet 1795.

CHAPITRE XXXII.

ALLIANCE DES TROIS GRANDS CABINETS CONTRE LA RÉPUBLIQUE.

Mars — août 1795.

CHAPITRE XXXIII.

RÉACTION ET ANARCHIE DANS LE GOUVERNEMENT.

Mai—octobre 1795.

CHAPITRE XXXIV.

SITUATION DES CAMPS; ESPRIT DES ARMÉES.

Août 1794—décembre 1795.

CHAPITRE XXXV.

LA CONSTITUTION DE L'AN III; LA SOCIÉTÉ.

Octobre 1795— juillet 1796.

CHAPITRE XXXVI.

TENDANCE DES CABINETS APRÈS LA PAIX DE BALE.

Septembre 1795—avril 1796.

CHAPITRE XXXVII.

GUERRE CONTRE L'AUTRICHE; CAMPAGNE DU PIÉMONT SOUS BONAPARTE.

Avril — mai 1796.

CHAPITRE XXXVIII.

PREMIÈRE PÉRIODE DU GOUVERNEMENT DIRECTORIAL.

Août 1796 — mai 1797.

CHAPITRE XXXIX.

DEUXIÈME PÉRIODE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Mai et juin 1796.

CHAPITRE XL.

DÉVELOPPEMENT DIPLOMATIQUE ET MILITAIRE DE LA CAMPAGNE D'ITALIE.

Juin — septembre 1796.

CHAPITRE XLI.

TENDANCE PACIFIQUE DE L'EUROPE; QUESTIONS D'ALLEMAGNE.

Juin—novembre 1796.

CHAPITRE XLII.

LES POUVOIRS ET LA SOCIÉTÉ.

Septembre 1796—mars 1797.

CHAPITRE XLIII.

TENDANCE GÉNÉRALE VERS LA PAIX.

Octobre—décembre 1796.

CHAPITRE XLIV.

SITUATION DE L'ITALIE JUSQU'À LA SIGNATURE DES PRÉLIMINAIRES DE LÉOBEN.

Janvier—avril 1797.

CHAPITRE XLV.

LUTTE DU ROYALISME ET DE L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE. JOURNÉE DU 18 FRUCTIDOR.

Mai—septembre 1797.

CHAPITRE XLVI.

NÉGOCIATIONS AVEC L'ANGLETERRE ET TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO AVEC L'AUTRICHE.

Mai—octobre 1797.

CHAPITRE XLVII.

L'EUROPE APRÈS LE TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO.

Novembre—Décembre 1797.

CHAPITRE LV.

MARCHE VERS UNE NOUVELLE COALITION DE L'EUROPE.

Juin—novembre 1798.

CHAPITRE LVI.

SITUATION DE L'ITALIE ; CHUTE DES DERNIÈRES ROYAUTÉS.

Juillet 1798—février 1799.

CHAPITRE LVII.

SITUATION INTÉRIEURE DE LA RÉPUBLIQUE.

Mars—juillet 1799.

CHAPITRE LVIII.

ÉVÉNEMENTS MILITAIRES. CAMPAGNE AUSTRO-RUSSE.

Mars—juillet 1799.

CHAPITRE LIX.

DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE ; CHUTE DE TIPPOO-SAËB.

Août 1798—septembre 1799.

CHAPITRE LX.

FIN DE LA PÉRIODE DIRECTORIALE.

Juillet—octobre 1799.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



